RÉPERTOIRE

DES

CONNAISSANCES USUELLES.

PARIS IMPRIMERIE DE BETHUNE ET PLON
RUE DE VAUGIRARD, 36

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

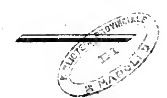
Celui qui voit tout abrège tout.
MONTESQUIEU.

TOME I.



PARIS.
BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, 55.
MDCCCXXXVIII.





« On ne peut disconvenir, a dit quelque part d'Alembert, que, depuis le renouvellement des lettres on ne doive en partie aux dictionnaires les lumières générales qui se sont répandues dans la société »; il aurait pu ajouter, pour être juste, qu'on leur doit aussi une bonne partie des erreurs et des préjugés qui se transmettent parmi nous de générations en générations. Et, en effet, ces sortes de livres, quand ils n'ont pas été des compilations faites sans goût et sans discernement, et dans un but purement mercantile, ont toujours été composés dans l'intérêt ou dans les vues de quelque coterie politique, littéraire ou religieuse, pour qui la vérité n'a jamais été que d'une importance secondaire. Dénaturer les faits ou les dissimuler, flétrir ou réhabiliter des réputations, selon que le demandaient les petites passions du jour, et, avant tout, faire de la propagande, soit politique, soit philosophique, soit religieuse; tel a constamment été; à quelques rares et honorables exceptions près, le but que se sont proposé les auteurs des différents ouvrages encyclopédiques publiés jusqu'à ce jour. Ouvrez tel dictionnaire écrit par de prétendus défenseurs exclusifs de la saine morale et de la religion; que de calomnies, que de fiel, que de préjugés, que de mensonges avancés à bon escient, n'y trouverez-vous pas, pour ainsi dire, à chaque page? L'histoire, sous la plume de ces gens-là, est chose si flexible, si malléable, qu'ils la retournent dans tous les sens, qu'ils lui font subir les plus étranges transformations. D'un scélérat, dont le nom est demeuré synonyme de tous les vices, de tous les crimes, ils vous font une manière de martyr des calomnies de l'impiété et du philosophisme, s'imaginant sans doute qu'avouer que la mitre ou la tiare ont pu être souillées par tous les vices que comporte la perversité humaine serait porter un coup mortel à la religion, si belle, si pure, de Jésus-Christ. Quel étrange vertige que de vouloir ainsi à toute force rendre la cause de

l'Évangile solidaire des déportements d'un Borgia, que de croire que l'homme sensé pourra jamais confondre un Massillon, un Fléchier, avec un Dubois ou un Tencin !

N'attendez pas, au reste, plus de sagesse de la part de ces écrivains qui vous parlent avec tant d'emphase au nom de l'humanité et de la philosophie. Les rôles seuls sont intervertis, car les calomnies ne sont ni moins grossières ni moins nombreuses dans leurs ouvrages que dans ceux de leurs dévots adversaires. Si ceux-ci veulent, bon gré mal gré, réhabiliter les hommes les plus malheureusement fameux, dès qu'ils ont appartenu à un ordre dans lequel ils ne sauraient admettre qu'il y ait jamais eu d'abus; ceux-là n'ont qu'une idée fixe, c'est de refaire toute l'histoire de l'humanité avec les opinions de la philosophie du dernier siècle. Partout donc ils vous montreront les traces d'une vaste et odieuse conjuration tramée par les nobles et par les prêtres pour tenir l'espèce humaine dans l'ignorance et l'esclavage. Décidés à ne tenir aucun compte des mœurs de chaque pays, des préjugés qui ont eu cours dans chaque siècle, les pontifes les plus justement célèbres par leur génie ne sont sous leurs plumes que des monstres d'hypocrisie et d'ambition; les hommes d'état qui ont exercé une influence active sur leurs contemporains, que des écoliers en politique qui n'attendaient qu'un Machiavel; les guerriers illustrés par des exploits dont l'éclat rejaillit jusque sur nous, que des chefs de brigands heureux dont l'ignorance seule a pu faire des héros.

Écoutez parler ces apôtres de la raison, ne dirait-on pas qu'Astrée est redescendue sur la terre, du jour où le flambeau de la science moderne a essayé de jeter une lumière téméraire sur les dogmes religieux, objets de foi depuis tant de siècles pour la multitude? Et ne semblerait-il pas que jusque-là tous les vices étaient, avec la misère et l'ignorance la plus profonde, le partage de la pauvre humanité? Par contre, oyez les hommes qui se sont posés les défenseurs officieux du catholicisme, entasser sophismes sur sophismes, mensonges sur mensonges, pour vous démontrer que c'est à la philosophie du dix-huitième siècle qu'il faut attribuer tous les vices, tous les crimes qui affligent la terre. A les croire, avant le règne de Voltaire, les assassinats les plus révoltants n'étaient que de nécessaires leçons, la débauche la plus effrénée qu'une aimable galanterie, la plus superstitieuse ignorance que naïveté

de mœurs, que simplicité de cœur, que pureté de foi. N'ont-ils pas même été jusqu'à vouloir dénaturer l'histoire contemporaine et la plier à leurs petites vues! Qui ne se rappellera, à ce propos, le célèbre rudiment d'histoire composé, il y a quelques années, pour la jeunesse qui fréquentait les écoles d'une société fameuse, et où on enseignait qu'en 1809 M. le marquis de Buonaparte, lieutenant-général des armées du roi, était entré à Vienne à la tête de quatre-vingt mille Français?

L'esprit de parti et de coterie a traité de la même façon toutes les sciences morales, tous les faits résultant de leur application à la vie. Les principes les plus faux et les plus exagérés, les opinions les plus diamétralement opposées, ont ainsi été professées sur toutes les matières qu'il importe à chacun de connaître et d'approfondir. Nous osons croire que le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* sera au milieu de ce chaos de passions, d'erreurs et de préjugés, un guide plus sûr que tous ceux qu'on a pu jusqu'à ce jour offrir au public.

Les encouragements flatteurs que nous avons reçus de toutes parts depuis la publication de notre prospectus, nous sont une preuve qu'on a généralement compris le but et la portée d'un ouvrage dont le plan admet l'expression de toutes les opinions, l'exposition et la défense de tous les systèmes qui se partagent le monde de la pensée. En consentant à être exclusifs, à ne présenter la vérité que sous une de ses faces, en nous mettant à la queue d'un parti ou d'une coterie, notre succès eût sans aucun doute été plus prompt, et surtout plus facile. Quand nous avons annoncé *un livre de bonne foi et d'impartialité*, nous n'ignorions pas les obstacles d'exécution que nous rencontrerions, et combien par-là nous restreignions nous-mêmes notre cercle d'action. Nous n'en avons pas moins persisté à suivre la voie qui seule nous avait paru sage et bonne.

Peut-être fera-t-on à notre Dictionnaire le reproche d'offrir des contradictions dans l'exposition des sciences morales et politiques; c'est le seul que nous redoutions, et le seul que nous ne puissions pas entièrement éviter. Cependant, pour n'être pas systématiques, nous ne serons pas confus; car une pensée élevée dominera dans tout le cours de l'ouvrage, et lui imprimera ce cachet d'unité nécessaire à tout recueil d'enseignements qu'on veut rendre vraiment utile. Ce sera le plus reli-

gieux respect pour toutes les opinions généreuses, et le soin scrupuleux de toujours confier la rédaction d'un mot représentant un principe à un écrivain qui ait foi en ce principe. Si, du choc d'opinions, inévitablement divergentes, ne jaillit pas la vérité, il en résultera du moins pour le lecteur l'avantage de pouvoir étudier le procès, peser le faible et le fort des deux plaidoyers, et décider ensuite en toute connaissance de cause.

Nous avons, par l'adoption de ce plan, singulièrement agrandi celui des ouvrages allemands et anglais qui nous servent de modèles. Ce plan large et vraiment libéral, dont l'exécution prouvera qu'aujourd'hui il n'est plus, en bonne littérature, de noms ennemis, nous impose dès à présent le devoir de faire une déclaration que nous prierons nos lecteurs de ne jamais perdre de vue.

Chacun des honorables publicistes, savants et gens de lettres, qui veulent bien concourir au succès de notre Dictionnaire, n'entend accepter la responsabilité que des articles qu'il aura personnellement signés. La responsabilité des articles anonymes est prise par la direction de la rédaction, qui, de son côté et par les mêmes motifs, décline la solidarité des articles signés. C'est pour le public une garantie de plus de l'indépendance personnelle que les auteurs devaient conserver, et dont la direction n'a pas eu un seul instant la pensée de leur demander le sacrifice.

W. DUCKETT.
Directeur de la rédaction.

DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

A

A, lettre voyelle, la première dans notre alphabet et dans celui de presque toutes les nations, est la troisième dans l'alphabet éthiopien. On dit de quelqu'un qui est ignorant, qu'il ne sait ni A ni B. — Pour exprimer que quelqu'un n'a rien fait, on dit qu'il n'a pas fait une panse d'A, c'est-à-dire pas même le premier trait de cette lettre. A, sur les médailles grecques, indique ordinairement qu'elles ont été frappées à Argos ou à Athènes; sur les monnaies françaises, qu'elles ont été battues à Paris. Chez les Latins, c'était la lettre salutaire, *littera salutaris*, parce que, lorsque les juges voulaient absoudre, ils écrivaient sur leurs tablettes A, première lettre d'*absolvo* (j'absous). A, chez les Grecs, signifiait 1; chez les Romains, avant l'adoption du D, 500; avec un trait au-dessus, 5,000. A. D. signifie *Anno Domini*, ou depuis Jésus-Christ; A. C. (*Anno Christi*) signifie la même chose; a. c., année courante; a. p., année passée. En musique, A. première note du tétracorde hyperbolien, répond à la sixième note de notre gamme *la* En tête d'un morceau de musique, il indique la partie de la haute-contre, *alto*.

AALBORG, diocèse du Danemarck, qui comprend la partie septentrionale du Jutland et l'île de Lesoë, a pour capitale Aalborg sur le golfe de Liimjœrd, ville importante du royaume. — Bourg du royaume de Hollande (Brabant septentrional).

AAM ou **HAAM**, forte mesure de liquides, particulièrement en usage dans les provinces rhénanes; elle contient cent vingt-huit mesures appelées *mingles*, pesant chacune deux livres de seize onces. En conséquence, un *aam* équivaut à cent quarante-huit pintes deux tiers, mesure de Paris, et à deux cent quatre-vint-huit pintes anglaises.

AARHUUS, diocèse du Danemarck, comprend la partie orientale du Jutland et quelques petites îles voisines. — Chef-lieu du diocèse, est une ville assez commerçante, avec un petit port.

AARON, fils d'Amram et arrière-petit-fils de Lévi, naquit, suivant la Genèse, l'an 1574 avant Jésus-Christ, trois ans avant Moïse, son frère, qu'il seconda puissamment pour la délivrance des Hébreux, en opérant la suite de miracles célèbres sous le nom de plaies d'Egypte. Moïse éprouvait de la difficulté à s'exprimer; l'éloquence de son frère aîné lui fut souvent utile. Pendant la retraite de

Moïse au mont Sinaï; Aaron eut la faiblesse de céder aux clameurs du peuple, qui lui demandait le veau d'or. Il ne tarda pas à se repentir de sa faute, et, n'ayant pas été compris dans le massacre que Moïse ordonna des vingt-cinq mille coupables, il fut élevé le premier aux fonctions de grand-prêtre, dignité qui resta héréditaire dans sa famille. Mais, pour avoir douté de la puissance de Dieu, il ne lui fut pas donné d'entrer dans la terre promise. Étant monté sur la montagne de Hor, il y fut publiquement dépouillé de ses habits pontificaux, dont Moïse revêtit son fils Éléazar, et expira ou disparut aussitôt, à l'âge de cent vingt-trois ans, après quarante ans de pontificat. Depuis Aaron jusqu'à l'entière destrution du temple, on compte quatre-vingt-six grands-prêtres.

AB, onzième mois de l'année civile des Hébreux, et le cinquième de leur année ecclésiastique, laquelle commençait par le mois de Nisan. Le mois d'Ab compte trente jours, et correspond à la fin de notre mois de juillet et au commencement du mois d'août.

ABAOUJVAR (Comitat d'), en Hongrie, a sur cinquante-trois milles carrés cent trente-quatre mille habitants, dont deux tiers Slaves et un tiers Hongrois : les deux tiers de la population sont catholiques, le reste protestant. La montagne de Toksy, si célèbre par ces vignobles, se trouve dans ce comitat ; les autres montagnes de ce comitat renferment de l'or, de l'argent et d'autres métaux, ainsi que des mines d'opale. Le pays est assez fertile et produit beaucoup de blé, dont on fait un grand commerce. La rivière principale est l'Hernad. Le comitat d'Abaoujvar se divise en cinq districts, savoir: Cassovie, Fuzer, Tzerhal, Szikr et Gontz. Cassovie est la capitale du comitat. C'est une forteresse et ville libre royale; elle compte treize mille habitants, et entretient un commerce important en produits du pays. Cette ville, résidence d'un évêque, possède un théâtre, une académie, un gymnase, un séminaire catholique, deux imprimeries et un arsenal. Il se trouve dans ce comitat des eaux minérales, des fabriques de verre, de papier, et une fabrique de porcelaine.

ABAQUE. ABACUS, C'était chez les anciens une espèce de comptoir, de buffet. — Abaque, en termes d'architecture, désigne la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. — Dans l'antiquité, on donnait encore le nom d'*abacus* à des tables couvertes de sable dont on se servait pour les opérations d'arithmétique et de géométrie.

ABATIS, en termes de tactique, est un moyen de defence que l'on établit à l'aide d'*arbres* abatus. Dans une circonstance pressante, on coupe un certain nombre d'arbres, et on les dispose les uns sur les autres de manière à ce que, les branches étant tournées du côté de l'ennemi, les troncs servent de remparts aux assiégés. Lorsqu'on en a le temps, on a soin de dépouiller les branches de leurs feuilles, et de les affiler. Il faut aussi, autant que possible, coucher les arbres sans les séparer entièrement de leur souche, afin d'en rendre le déplacement plus difficile.

ABATTOIR. Lieu où l'on abat, dépouille et dépèce les animaux qui servent de nouriture à l'homme. Jadis les bouchers tuaient chez eux, et il en résultait insalubrité et danger. Il serait à désirer que dans toutes les villes on construisît des abattoirs dans le genre de ceux de Paris. Ce sont de vastes bâtiments placés hors de la ville et entourés de cours spacieuses où l'on a soin d'entretenir la plus grande propreté ; Napoléon en ordonna la construction en 1809. En 1824, le droit modique que les bouchers paient par tête d'animal rapporta un million : toute ville qui fera construire un abattoir par mesure de salubrité trouvera donc dans le droit d'usage une indemnité de ses dépenses.

ABATUCCI (CHARLES), fils de Jacques-Pierre Abatucci, dernier chef de la Corse et maréchal-de-camp sous Louis XVI, naquit en Corse en l'année 1771, trois ans après la soumission de cette île à la France. A l'âge de quinze ans, il fut en-

voyé à l'école militaire de Metz. Lieutenant d'artillerie en 1789, capitaine en 1792, il était lieutenant-colonel à l'armée du Rhin à vingt-un ans. Un jour, sur le champ de bataille, les soldats voulurent le proclamer général : il refusa. Entré dans l'artillerie à cheval lors de l'organisation de cette arme (1794), et choisi par Pichegru pour aide-de-camp, il se distingua au passage du Rhin comme adjudant-général, et fut fait général de brigade. Au passage du Lech, le 27 juin, sous les ordres de Moreau, Abatucci voit périr un premier bataillon englouti dans le fleuve ; il s'y précipite à la tête du second bataillon, exécute le passage, sauve plusieurs soldats que le courant entraînait, bat l'ennemi deux fois dans le jour, et est nommé général de division. Chargé de la défense de la ville et du pont d'Huningue contre les Autrichiens, dans la nuit du 1er au 2 décembre 1796, Abatucci, à la tête des grenadiers, venait de repousser l'ennemi, et le poursuivait dans la grande île qui est en face de la ville, lorqu'il tomba frappé d'une balle ; il expira quelques jours après ; il n'avait point encore vingt-six ans. Le monument que Moreau lui avait érigé, dans le lieu même où il avait été tué, fut détruit par les alliés en 1815, après la glorieuse défense d'Huningue par le brave Barbanègre. Le général Rapp, deux ans avant sa mort, avait fondé une souscription pour relever ce moment national. Il a été rétabli depuis la révolution de 1830.

ABAZÉES. Fêtes ou cérémonies établiés par Denys, fils de Caprée, roi d'Asie. Elles furent ainsi appelées du mot grec *abakein*, garder le silence, parce qu'elles se célébraient dans un profond silence. Il est plus probable que ce nom a été corrompu, et que ce n'était autre chose que les Sabazées, fêtes de Bacchus-Sabasius. Cicéron dit que le troisième Dionysios était fils de Caprius ou Caprus, roi d'Asie, et qu'on lui consacra les Sabazées. Peut-être ce Caprus n'était-il qu'un des Cabires. S'il y a eu des Abazées, et que leur nom vienne d'*abakein*, elles étaient fort différentes des autres fêtes de Bacchus, qui n'étaient rien moins que silencieuses.

ABBAS, fils d'Abdel-Mothaleb, et oncle de Mahomet, combattit d'abord son neveu, qu'il accusait d'imposture ; mais la seconde année de l'hégire, en 623, vaincu et fait prisonnier à la bataille de Bedr, il se réconcilia avec lui et devint son plus zélé partisan. Sans sa présence d'esprit et son intrépidité, la puissance de Mahomet succombait à la bataille de Honain. Abbas était en si grande vénération parmi les musulmans que les califes Omar et Othman ne le rencontraient jamais sans mettre pied à terre pour le saluer. Il mourut en 652, laissant un fils, nommé Abd-Allah, qui fut un des plus célèbres docteurs musulmans.

ABBASSIDES ou **ABBASSYDES**, nom de la seconde dynastie des califes arabes successeurs de Mahomet. Cette dynastie, qui renversa celle des Ommiades, fut fondée par Aboul-Abbas Al-Saffah, arriere-petit-fils d'Abbas et neveu d'Abd-Allah. On compte trente-sept califes de cette dynastie, de l'an 132 à l'an 656 de l'hégire (750 — 1258 après Jésus-Christ). L'avènement des Abassides est de la même époque que celui des carlovingiens en France.

ABBÉ, en hébreu *abbas* (père). — Quoique ce mot ait toujours servi à désigner un ecclésiastique, il est cependant nécessaire d'établir les différentes nuances de son acception. — On désigne généralement sous le nom d'*abbé* tout homme qui a embrassé la carrière ecclésiastique. Avant la révolution, la ville, la cour, étaient remplies d'*abbés*, qui n'étaient guère ecclésiastiques que par la forme : ils couraient les plaisirs, étaient dans toutes les sociétés : c'étaient ou des cadets de familles nobles, ou des roturiers riches ; ils aspiraient à devenir abbés commendataires, et se glissaient comme amis, directeurs ou précepteurs dans toutes les maisons : un petit chapeau à cornes, habit noir, brun ou violet, cheveux coupés en rond, tel était leur costume. L'Allemagne avait quelques abbés qui étaient princes souverains ; ils ont été suppri-

més dans les divers changements que ce pays a subis depuis trente ans. Dans l'origine, un *abbé* était le supérieur d'un monastère de religieux, érigé en abbaye. Ou il était fondateur de son monastère, ou bien les moines qui le composaient l'avaient élu leur chef. Les conciles et les capitulaires de Charlemagne avaient voulu que tout abbé dépendît de son évêque, mais il y en eut qui surent se rendre indépendants, et qui cherchèrent à devenir les égaux de leurs supérieurs: les prérogatives qu'ils obtinrent furent la mitre pour les uns, la crosse pour d'autres, et pour tous le pouvoir de conférer la tonsure et les ordres mineurs. L'abbé de Cluni fut celui qui obtint les pouvoirs les plus étendus; cependant les évêques conservèrent toujours la préséance. On conçoit que, dans l'interieur de leurs couvents, les abbés durent aussi viser à l'indépendance de toute volonté étrangère. Les uns réussirent à s'ériger en véritables autocrates; d'autres, au contraire, gouvernèrent leurs abbayes en pères de famille, et leur autorité tenait de la monarchie tempérée; enfin, il y en eut un certain nombre, surtout en Orient, qui, gênés dans l'exercice de leur autorité par une foule de règles, pourraient être comparés avec une grande analogie aux présidents de nos républiques modernes. En général cependant, l'abbé d'un monastère ne consultait d'autre volonté que la sienne; souvent il avait un aide dans ses travaux, à qui on donnait le titre de *prieur* ou *doyen*. Un des principaux devoirs de tout abbé était de tenir table ouverte à tout le monde: c'est ce qu'on appelait la *mense abbatiale*. L'ordre de Cluni (bénédictins) n'avait qu'un abbé, chef des *prieurs* de tous les couvents de l'ordre. L'ordre de Citeaux au contraire avait un abbé pour chacun de ses couvents. Au cinquième siècle, en France et en Italie, les rois et les grands, tentés par les richesses des couvents, s'emparèrent de ces établissements, et s'en déclarèrent abbés, afin de jouir de leurs revenus. Malgré les efforts de Dagobert, de Pépin et de Charlemagne, l'abus continua et se perpétua jusque sous les rois de la troisième race. Charles-Martel surtout fit de nombreuses distributions de couvents à ses capitaines et courtisans; on devenait abbé, comme aujourd'hui on devient pensionnaire de l'état; des femmes en furent titulaires, et on voyait des couvents donnés en dot, en douaire, en apanage. Hugues-Capet était abbé de Saint-Denys et de Saint-Martin de Tours. Peu à peu les moines secouèrent ce joug, soit en rendant des services aux princes, soit en en rachetant leurs abbayes. Cependant ils restèrent toujours pour la plupart sous le patronage de clercs séculiers, et plus tard, par le concordat de Léon X et de François I[er], le droit de nommer les abbés fut dévolu au roi: il y eut cependant quelques exceptions en faveur des moines de Citeaux, des chartreux et des prémontrés. Sous les derniers rois de la monarchie les abbés furent divisés en deux classes: les uns étaient les *abbés réguliers*, véritables moines ou religieux qui faisaient des vœux et portaient l'habit de l'ordre. Les *abbés commendataires*, au contraire, étaient des séculiers tonsurés, destinés à recevoir les ordres, Mais ils ne remplissaient jamais cette dernière condition; ce qui ne les empêchait pas de jouir pendant toute leur vie des revenus de l'abbaye qu'ils avaient en commende. Ne pouvant exercer aucune fonction spirituelle, ils étaient remplacés par un prieur claustral, nécessairement régulier. Le commendataire faisait trois parts des revenus de son abbaye: l'une était pour ses moines, la seconde pour lui, la troisième pour l'entretien et les charges du couvent. La distribution de cette troisième portion se faisait par l'abbé seul, qui le plus souvent en appliquait la plus forte partie à ses propres besoins. Un abbé commendataire restait ordinairement dans le monde et y dépensait ses revenus. L'almanach royal de 1787 donne la liste des abbayes en commende: on en compte six cent quarante-neuf. Les moindres abbayes sont d'un revenu d'environ 2,000 livres, et c'est le plus petit nombre. La moyenne proportionnelle est de 10,000 livres de

rente. Le revenu de quelques abbayes mentionnées dans l'almanach précité s'élève cependant au chiffre de 50, 80, et même 100,000 livres. C'est là ce qu'autrefois on appelait un *bénéfice*. Ils étaient ordinairement donnés aux cadets des familles nobles, et devenaient le prix de l'intrigue, quelquefois même la récompense des services les plus honteux. Leur suppression date d'un décret de l'assemblée nationale, du 12 juillet 1790. — Dans l'Allemagne protestante, les biens des couvents, monastères, abbayes, supprimés par la réformation, ont été ou usurpés, tantôt par les princes, tantôt par la noblesse, ou convertis en établissements d'asile pour les pasteurs devenus vieux et infirmes, ou encore appliqués à fournir des pensions aux filles nobles qui ne se marient point. L'aristocratie allemande trouve dans ces établissements le moyen de perpétuer son influence et ses richesses, parce que ses majorats ne sont pas de la sorte grevés de l'entretien de ses filles restées célibataires. Ces établissements sont appelés *chapitres nobles*: les femmes qui en font partie prennent le titre de chanoinesses, vivent dans le monde, et jusqu'au milieu des cours. Elles portent sur la poitrine une décoration qui offre une parfaite analogie avec la plaque des ordres de chevalerie moderne, et est également suspendue à un large ruban moiré qui se porte en sautoir. Sous le règne de Charles X, la mode de faire partie d'un de ces chapitres nobles étrangers avait fini par devenir une véritable fureur à Paris; et dans certains salons, une jeune personne sans ordre de chapitre faisait tout aussi mauvaise figure qu'un homme sans grosses épaulettes ou sans crachats dans un salon diplomatique. Un autre avantage qui faisait rechercher cet ordre était le titre de *dame*, et la liberté qui y était attachée dans le monde. Heureusement, on pouvait se procurer cette puérile parure à très bon compte, et même sans avoir besoin de se soumettre à un examen préalable de quartiers de noblesse, qui eût pu quelquefois être fort désagréable. Une croix de chanoinesse d'un chapitre noble de Bavière ou de Wurtemberg ne coûtait guère, en effet, que cinquante écus. Dans quelques localités de l'Allemagne protestante le titre d'*abbé* est resté attaché à l'exercice des fonctions ecclésiastiques.

ABBESSE. On appelle ainsi la supérieure d'un monastère de religieuses, ou d'une communauté ou chapitre de chanoinesses, tel que Remiremont en Lorraine (avec 30,000 francs de rentes). Primitivement, les abbesses étaient nommées par voix d'élection, et elles eurent quelquefois voix aux synodes. L'abbesse de Fontevrault dirigeait tous les couvents de son ordre (bénédictines); elle avait même des *religieux* dépendant de son autorité. Les sœurs de Sainte-Claire seules avaient conservé le droit d'élire leur abbesse. Il fallait avoir dix années de profession pour être abbesse, mais on éludait cette règle en faveur des filles de maisons royales ou de familles nobles, en les déclarant religieuses à dix et douze ans, et quelquefois même dès le berceau.

ABBOT (Charles), vicomte de Colchester, né en Angleterre en 1755, et orateur (président) de la chambre des communes de 1802 à 1817. Son immense fortune ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des lois, non qu'il se destinât cependant à suivre la carrière du barreau. Ses premiers essais furent purement littéraires; le plus remarquable est intitulé: *De l'usage et de l'abus de la satire* (Oxford, 1786). Quelques ouvrage de jurisprudence ayant attiré sur lui l'attention publique, il fut élu membre de la chambre des communes en 1790, et y siégea par réélection jusqu'en 1817. On dut à ses soins de grandes améliorations dans la promulgation des bills, mais il échoua dans ses tentatives pour réformer leur rédaction, qui est dépourvue de simplicité et même de clarté. En. 1795, il se déclara en faveur de l'acte proposé par Pitt contre les assemblées séditieuses et pour la sûreté du roi (*riot bill*), et il se montra le constant adversaire de Fox et de l'opposition. En 1799, il appuya vivement la

taxe sur les revenus, et l'année suivante il améliora le système financier, en faisant voter que les dépositaires des deniers publics en paieraieot l'intérêt jusqu'au moment de leurs versements. Il devint successivement premier secrétaire d'état d'Irlande, lord commissaire du trésor, conseiller intime; enfin, en 1802, il fut élu orateur de la chambre des communes. Ces dernières fonctions exigent une profonde connaissance de l'histoire et des coutumes parlementaires; elles sont excessivement fatigantes, car l'orateur doit toujours être le premier et le dernier à la chambre, et c'est dans ses bureaux que s'établissent les travaux préparatoires de tous les bills qu'on doit examiner. En revanche, elles ont l'avantage d'être excessivement lucratives. Un des principaux devoirs de l'oratenr est de veiller à ce qu'il ne se glisse rien de contraire aux coutumes établies dans la rédaction des bills; il doit ausi empêcher que les personnalités et l'aigreur entrent dans les discussions. C'est ce que C. Abbot sut toujours éviter en gardant une impartialité qui lui valut l'estime de tous les partis. En 1817, l'affaiblissement de sa vue le força à renoncer aux fonctions d'orateur, et ses longs travaux reçurent leur récompense. Il fut créé pair et alla siéger à la chambre haute sous le titre de vicomte de Colchester.— Plusieurs onvrages importants l'ont placé au premier rang des publicistes anglais; on estime surtout ceux qu'il a publiés sur la jurisprudence et le commerce maritime de sa patrie. (Londres 1802.)

ABBT (Thomas), philosophe allemand, né le 25 novembre 1738 à Ulm, développa de bonne heure ses dispositions et son goût pour la philosophie. En 1756, il alla étudier à l'université de Halle, et, renonçant à la théologie, à laquelle il s'était d'abord destiné, s'y adonna tout entier à la philosophie et aux mathématiques. En 1760, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il écrivit dans cette ville, au milieu du tumulte de la guerre, sa célèbre dissertation *De la mort pour la patrie*. L'année d'après, ayant accepté une chaire de mathematiques à Rinteln, il passa six mois à Berlin, où il se lia avec les deux Euler, Mendelsohn et Nicolaï, et prit part à leurs travaux littéraires. La monotonie de la petite ville de Rinteln lui ayant rendu fastidieuse la vie universitaire, il se mit à étudier le droit, à l'effet de pouvoir plus tard entrer dans la magistrature ou l'administration. En 1763, il voyagea dans le midi de l'Allemagne, en Suisse et en France, revint à Rinteln vers la fin de la même, année, et y publia son ouvrage *du Mérite*, qui a surtout contribué à fonder sa réputation. On y trouve des pensées élevées, des observations fines et une excellente philosophie pratique. Ce livre le fit nommer conseiller intime par le comte régnant de Schaumbourg-Lippe, qui avait pour l'auteur une estime toute particulière. Il ne jouit que peu de temps de cette distinction, et mourut en 1766, à la fleur de son âge. Le prince fit enterrer son ami dans le caveau de sa propre famille, et composa lui-même son épitaphe. Les écrits d'Abbt, riches d'observations, de sagacité et d'esprit, font penser que, sans sa mort prématurée, il serait devenu l'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne. On peut le compter au nombre des contemporains de Lessing qui ont le plus contribué à la formation de la littérature allemande. Ses œuvres mêlées ont été publiées après sa mort, par Nicolaï, en six volumes. Berlin, 1768—81; deuxième édition, 1790.

ABCÈS Vulgairement dépôt, apostème. On donne ce nom à tout amas de pus dans la substance des organes; les amas formés dans les cavités naturelles prennent le nom *d'épanchements*. L'inflammation est la cause première de tous les abcès; mais, lorsque cette inflammation est vive, l'abcès qui en résulte prend le nom d'abcès *chaud*; si l'inflammation est obscure, il en résulte l'abcès *froid*; enfin, lorsque le pus, formé dans un point éloigné, s'accumule dans un tissu primitivement sain, il constitue l'abcès *par congestion*. Des abcès peuvent se former dans

tous les organes ; ceux du poumon prennent le nom de *vomiques*. Le traitement consiste à combattre l'inflammation qui leur a donné naissance, puis à favoriser l'évacuation de la matière, dont l'issue peut être spontanée ou déterminée par une opération chirurgicale. (*Voy.* INFLAMMATION.)

ABDALONYME ou ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, fut élevé dans une telle obscurité qu'il cultivait un jardin pour vivre. Mais lorsqu'Alexandre-le-Grand prit la ville de Sidon, il récompensa les vertus d'Abdalonyme en le replaçant sur le trône de ses pères, et en augmentant ses états d'une partie des dépouilles des Perses.

ABDÈRE, ville située sur les côtes de Thrace, et dont on attribue la fondation à Hercule. Quoiqu'elle eût donné naissance à Démocrite et à Protagoras, elle passait cependant chez les anciens pour être le siége de la sottise. Ses habitants étaient, comme nos Champenois, le sujet d'interminables plaisanteries. Wieland a composé, sous le titre de *les Abdérites*, un roman philosophique d'une haute portée, et dans lequel la profondeur de la pensée s'allie heureusement à la grâce et à l'élégance du style.

ABDÉRAHME, vice-roi sarrasin en Espagne, se révolta contre l'autorité des califes, et forma une principauté indépendante à Cordoue. Il eut plusieurs successeurs du même nom, Abdérahme, l'un d'eux, traversa les Pyrénées à la tête d'une armée nombreuse, et pénétra jusqu'au cœur de la France, ravageant tout sur son passage. Arrêté enfin dans sa marche dévastatrice, près de Tours, par Charles-Martel, il fut complètement défait dans une bataille rangée, où il périt avec trois cent soixante-dix mille Sarrasins. Ce grand évènement, qui fut le premier coup porté à la puissance des Sarrasins, et qui apprit aux peuples de l'Europe qu'ils n'étaient point invincibles, arriva l'an 732 de l'ère chrétienne, 114 de l'hégire.

ABDICATION, démission volontaire d'une dignité, s'entend plus particulièrement de la renonciation à une couronne. Les plus célèbres abdications sont celles des empereurs Dioclétien et Maximien (305), celle de l'empereur Charles-Quint (1556), celle de la reine Christine de Suède (1654), celle de Gustave IV (1809), celle de Napoléon (1814), et celle de Charles X (1830). L'Espagne est le pays de l'Europe qui fut témoin du plus grand nombre d'abdications (Charles Ier, 1556; Philippe V, 1724; Charles IV, 1808); vient ensuite la Savoie (Amédée Ier, 1440; Victor-Amédée II, 1730). Peu de monarques, au reste, sont restés aussi fidèles à cette résolution brusquement prise que Dioclétien et Charles-Quint, quoique l'ingratitude de ses successeurs ait profondément affligé le premier. Victor-Amédée, roi de Sardaigne, en tentant de ressaisir les rênes du gouvernement, fut fait prisonnier par son fils Charles-Emmanuel III. Le droit d'abdication de la part d'un prince ne saurait être mis en question ; mais, jusqu'à ce jour, il a été généralement admis que cette abdication ne pouvait être que personnelle, et ne devait préjudicier en quoi que ce fût au successeur naturel, et encore bien moins forcer l'état à changer de constitution. Quoique le souverain qui abdique se réserve quelquefois des droits honorifiques extérieurs, comme le titre de majesté, etc., etc., etc., il ne peut plus exercer de droit de souveraineté, et il ne jouit plus dans les pays étrangers du droit de juridiction sur les gens de sa suite. Si celui en faveur duquel l'abdication a été faite vient à mourir, ou s'il n'accepte pas l'abdication, les droits de l'abdiquant restent entiers. C'est ainsi que Philippe V, roi d'Espagne, reprit les rênes du gouvernement lorsque son fils Louis expira six mois après son avènement au trône (1er août 1724). Mais la reine Christine de Suède tenta inutilement d'en faire autant.

ABDOMEN. Terme d'anatomie pour désigner le bas-ventre, dans lequel sont compris les organes de la digestion et ceux de la génération. On appelle muscles abdominaux ceux qui appartiennent à l'abdomen.

ABEILLES. Ces insectes si remarquables par leur industrie, leur activité et leur amour de l'ordre, ont été de bonne heure placés par l'homme au nombre des animaux domestiques. Cependant en Russie, en Pologne et dans beaucoup d'autres pays, on les trouve encore à l'état sauvage. Les abeilles sauvages qui font leurs ruches dans les creux d'arbres sont plus farouches, plus grosses et plus noires que les abeilles privées. Rien de plus admirable que l'aspect d'une ruche; il règne toutefois encore beaucoup de contradictions entre les diverses et multiples observations qui ont été faites sur les mœurs des abeilles. Les abeilles vivent réunies en une société nombreuse qu'on appelle essaim, et qui est composée d'environ vingt mille abeilles travailleuses, de seize cents bourdons ou abeilles mâles, et d'une femelle qu'on appelle la reine. Les abeilles travailleuses sont les plus petites; elles forment le corps de l'état, bâtissent assez régulièrement les cellules, recueillent la cire et le miel, et nourrissent le couvain. Les cellules sont faites en cire et servent à la conservation du miel, ainsi qu'à la maturation du couvain. Il y a ordinairement dans une ruche cinquante mille cellules. Les abeilles composent le miel avec le suc des fleurs, elles l'avalent, le préparent dans leur estomac, puis le déposent sous la forme de miel dans les cellules. Elles trouvent la cire dans la poussière des fleurs qu'elles rapportent à la ruche après l'avoir attachée à leurs pattes de derrière. Dans la ruche, cette poussière est humectée, pétrie et transformée en cire. Les bourdons sont plus grands que les abeilles travailleuses, mais n'ont point de dard. Ils paraissent n'avoir d'autre soin que la fécondation de la reine. Ils meurent bientôt après, ou même, à ce que prétendent quelques observateurs, sont tués par les abeilles travailleuses. La reine est l'ame de l'essaim, qui n'en souffre pas d'autre auprès d'elle. S'il se trouve plusieurs reines dans un essaim, elles émigrent et vont former de nouveaux essaims avec les abeilles qui consentent à s'attacher à leur sort, ou bien elles sont mises à mort. Il se développe régulièrement chaque année un nouvel essaim dans une ruche; mais s'il en sort deux ou trois, on n'en tire aucun profit, parce qu'alors ces essaims sont trop faibles. La reine est plus grande que les autres abeilles, mais cependant pas autant que les bourdons. Sa mission est de propager l'espèce. Elle dépose dans chaque cellule un œuf dont prennent soin les abeilles travailleuses quand il se développe. Toutes les abeilles lui montrent le plus grand attachement : si elle vient à mourir par un accident, l'essaim ou se disperse ou périt. Quelques observateurs prétendent cependant avoir remarqué que les abeilles se choisissent souvent une nouvelle reine. Elles agrandissent, disent-ils, une cellule ordinaire, prennent un soin tout particulier du couvain qui y est déposé, et il en naît une nouvelle souveraine. Les ruches d'abeilles sont considérées comme immeuble quand elles ont été placées dans un fond par le propriétaire, pour le service et l'exploitation du fonds même (art. 524 C. civil). Aussi le propriétaire d'un essaim d'abeilles a-t-il le droit de le suivre partout et de le reprendre où il se trouve, sans aucune permission du juge; autrement, l'essaim appartient au propriétaire du terrain sur lequel il s'est fixé (Loi du 28 septembre 1791). (*Voyez* Ruches.)

ABEL, second fils d'Adam, frère puîné de Caïn. Ce dernier était agriculteur, et Abel pasteur. Tous les deux apportèrent leurs offrandes au Seigneur, Caïn ses premiers fruits, Abel les premiers nés de son troupeau. Dieu, en faisant connaître que l'offrande d'Abel lui était agréable, rejeta celle de Caïn. Celui-ci, poussé par la jalousie, tua son frère dans les champs. Ainsi fut commis le premier homicide sur la terre. L'opinion émise par quelques Pères de l'Église, qu'Abel mourut sans avoir été marié, a donné naissance à la secte des abélites. L'église cite l'offrande d'Abel comme modèle d'une offrande sainte, pure, agréable à Dieu ; et Jésus-Christ lui-même l'appelle le Juste.

ABEL (Niels-Henri), mathématicien, né le 5 août, 1802, dans le bailliage de

Christiansand, mort le 6 avril 1829, aux forges de Fiœland, près Arendal en Norwége. Son père, pauvre pasteur de campagne, lui fit commencer ses études, qu'il continua ensuite à l'école cathédrale de Christiania; ce fut là que dans l'été de 1818 son génie se révéla tout à coup par la solution de plusieurs problèmes de géométrie et d'algèbre. Dès lors il se livra exclusivement à l'étude des mathématiques. Non seulement il comprit promptement les ouvrages de Lacroix, Francœur, Poisson, Gauss, Garnier et Lagrange, mais il commença bientôt lui-même à traiter quelques parties des mathématiques. Entré en 1821 à l'université, il eut le bonheur de trouver auprès de ses professeurs et du gouvernement les encouragements les plus flatteurs. Le premier ouvrage qu'il fit imprimer fut une *Méthode générale pour trouver les fonctions d'une quantité variable, lorsqu'une propriété de ces fonctions est exprimée par une équation entre deux variables.* Il publia ensuite, en 1824, un *Mémoire sur les équations algébriques, où on démontre l'impossibilité de la résolution de l'équation générale du cinquième degré.* Lorsqu'il eut ainsi, par ces deux écrits, jeté les bases de sa célébrité dans le monde savant, le gouvernement lui accorda une indemnité de voyage de six cents thalers pour aller pendant deux ans à l'étranger, et surtout à Paris, puiser de nouvelles lumières sur la science qu'il cultivait. Il fit à Berlin la connaissance du conseiller Crelle, qui trouva en lui un collaborateur laborieux et éclairé pour la rédaction de son journal des mathématiques et de leur application, qui paraît encore maintenant. Les *Nouvelles astronomiques* de Schumacher contiennent aussi plusieurs articles sortis de la plume d'Abel. De Berlin, il alla à Vienne et à Paris, mais revint bientôt dans la première de ces villes auprès de son ami Crelle. Peu de temps après son retour dans sa patrie, pendant que l'astronome Hansté eu parcourait la Sibérie, il fut nommé professeur à l'université et à l'école des ingénieurs. Son ardeur et son assiduité infatigables finirent par altérer sa santé, et une phthisie l'enleva à la fleur de l'âge au milieu d'un voyage d'agrément. A une capacité supérieure dans sa spécialité, il joignait des mœurs pures, une grande modestie, un caractère noble et exempt de prétentions; l'envie était une passion étrangère à son cœur. Insensible aux honneurs et aux richesses, les résultats de ses calculs étaient à ses yeux la plus belle récompense de ses travaux, la seule qu'il appréciât. Les premiers mathématiciens de notre époque, et Legendre entre autres, s'accordent tous à faire l'éloge de ses travaux. Crelle le désigne comme un de ces rares génies dont la nature nous offre à peine un exemple par siècle. On s'occupe maintenant de la publication d'un recueil de ses ouvrages, écrits pour la plupart en français.

ABÉLARD (Pierre), non moins célèbre par son génie que par ses aventures, naquit en 1079, près de Nantes, dans le bourg de Palais. Une irrésistible vocation l'entraîna vers les sciences, et, pour s'y livrer uniquement, il abandonna à ses frères son droit d'aînesse et la carrière militaire, qui était celle de sa famille. Il étudia la poésie, l'éloquence, la philosophie, la jurisprudence et la théologie, les langues grecque, hébraïque et latine, et se les rendit bientôt familières; mais ses travaux se dirigèrent principalement vers l'étude de la philosophie scolastique. Quoique la Bretagne possédât alors des savants fort distingués, Abélard eut bientôt épuisé leur science. Il parcourut les diverses provinces de France, où il espérait trouver des maîtres ou des rivaux, et se rendit enfin à Paris, dont l'université attirait de nombreux écoliers de toutes les parties de l'Europe. Guillaume de Champeaux était le plus habile dialecticien de l'époque. Abélard profita si bien de ses leçons qu'il embarrassa souvent son maître par son esprit et la force de ses objections. A l'amitié que son maître lui avait vouée succéda bientôt la haine la plus vive, haine que partagèrent les autres écoliers de Champeaux. Abélard, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, se vit contraint, pour se soustraire à l'orage qui

le menaçait, de se retirer à Melun, où sa renommée attira en peu de temps une foule de jeunes gens qui désertaient les écoles de Paris pour aller l'entendre. De Melun, il vint à Corbeil, plus près de Paris, où il fut l'objet de la même admiration. Mais il lui fallut interrompre ses travaux pour aller rétablir dans son pays natal sa santé ruinée. Deux ans après, il retourna à Paris, et y ouvrit une école dont l'éclat lassa bientôt toutes les autres sans auditeurs. Il y enseigna la philosophie et la théologie, et forma les écoliers les plus distingués, parmi lesquels nous citerons Célestin II, qui fut dans la suite pape; Pierre Lombard, évêque de Paris; Béranger, évêque de Poitiers; Jean de Salisberi et Arnaud de Brescia. A cette époque vivait à Paris une jeune personne, nommée Louise ou Héloïse, nièce de Fulbert, chanoine de Paris, et agée seulement de dix-sept ans. Peu de femmes la surpassaient en beauté; aucune ne l'égalait en esprit et en connaisances de tout genre. Abélard s'éprit tellement d'amour pour Héloïse qu'il oublia ses devoirs, ses leçons et même la gloire, jusqu'alors seul objet de ses désirs. Héloïse, de son côté, ne fut point insensible à l'amour d'un homme célèbre, jeune encore, et d'une assez belle figure. Sous le prétexte d'achever son éducation, Abélard reçut de Fulbert la permission de la voir souvent, et, pour la voir encore plus souvent, il vint bientôt se mettre en pension chez lui. Les deux amants vécurent ainsi plusieurs mois au comble de la félicité, et plus occupés de leurs amours que de leurs études. Mais cette liaison finit par être connue de Fulbert, qui sépara les deux amants. Il était trop tard. Héloïse portait dans son sein le fruit de leur commune faiblesse. Abélard l'enleva, et l'emmena en Bretagne, où elle accoucha d'un fils qui mourut peu de temps après. Il songea alors à se marier secrètement avec elle; Fulbert fut obligé de donner son assentiment à ce projet, et Héloïse, qui, par un dévoûment extraordinaire, aimait mieux être la maitresse que l'épouse d'Abélard, finit aussi par y consentir. Le mariage fut célébré, et, pour le tenir secret, Héloïse continua à habiter avec son oncle, pendant qu'Abélard occupait son ancien logement, où il continuait toujours ses leçons publiques; ils se voyaient très rarement. Fulbert cependant, croyant que le secret ne pouvait être que désavantageux à l'honneur de sa nièce, le divulgua; Héloïse, de son côté, qui estimait plus la gloire d'Abélard que son propre bonheur, nia le mariage, même par serment. Fulbert en témoigna sa colère par de mauvais traitements auxquels Abélard trouva moyen de la soustraire, en l'enlevant une seconde fois, et en la plaçant dans l'abbaye d'Argenteuil, où elle avait été élevée. Fulbert, persuadé qu'Abélard voulait forcer sa nièce à prendre le voile, se vengea en le faisant horriblement mutiler. Après cette catastrophe, Abélard devint moine de l'abbaye de Saint-Denys, et son Héloïse prit le voile à Argenteuil. Quand le temps eut apporté quelque adoucissement à sa douleur, il reprit ses leçons publiques, mais s'attira par cela même de nouvelles persécutions. Ses ennemis l'accusèrent, en 1122, devant le concile de Soissons, à l'occasion d'un écrit sur la Trinité, qu'ils réussirent à faire déclarer entaché d'hérésie. Abélard, en punition de sa faute, fut condamné à brûler lui-même son ouvrage. Les persécutions continuelles dont il était l'objet le forcèrent enfin à quitter l'abbaye de Saint-Denys et à se retirer dans les environs de Nogent-sur-Seine, où il fit bâtir une chapelle qu'il consacra au Saint-Esprit, et qu'il appela *Paraclet*. Il rassembla autour de lui, dans cette solitude, un grand nombre de disciples. Ensuite, nommé abbé de Saint-Gildas-de-Ruys, il invita Héloïse et ses religieuses à venir s'établir au Paraclet, et les y reçut. Après une séparation de onze ans, les deux amants s'y revirent pour la première fois. Abélard vécut ensuite à Saint-Gildas, séjour rempli d'amertume, et où il fut en butte à la haine des moines, qui en vinrent jusqu'à menacer sa vie. Saint Bernard, qui avait long-temps refusé de se déclarer con-

tre un homme qu'il admirait, céda enfin aux remontrances réitérées de ses amis, accusa les doctrines d'Abélard devant le concile de Soissons, en 1140, les fit condamner par le pape, et obtint même un ordre d'incarcération. Abélard en appela au pape, et entreprit le voyage de Rome. En passant par Cluni, il visita Pierre-le-Vénérable, qui en était abbé. Ce théologien, vertueux et éclairé, le réconcilia avec ses ennemis; mais Abélard résolut de finir ses jours dans la solitude. Les privations sévères qu'il s'imposait, jointes au chagrin, qui jamais ne quittait son cœur, consumèrent peu à peu les forces de son corps, et il mourut martyr et modèle de la discipline monacale, en 1142, dans l'abbaye de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, à l'âge de soixante-trois ans. Héloïse obtint par ses prières le corps d'Abélard, et le fit enterrer au Paraclet, pour reposer un jour auprès de lui. En 1808, leurs cendres furent transportées au Musée des monuments français, à Paris, et en novembre de 1817, au cimetière de Monamy, et placées dans une chapelle séparée. Abélard fut à la fois grammairien, orateur, dialecticien, poète, musicien, philosophe, théologien. Il brilla surtout dans la dialectique. Ses doctrines ne furent pas toujours irréprochables, mais son esprit se montra toujours original. Son amour et les malheurs qu'il lui suscita ont dérobé son nom à l'oubli, et ont changé pour nous l'homme que son siècle admirait comme très profond théologien en un héros de roman. Ses lettres et celles d'Héloïse ont paru dans le texte original, et ont souvent été traduites.

ABÉLITES, ou ABÉLIENS. Saint Augustin appelle de ce nom une secte chrétienne qui descend probablement des plus anciens gnostiques, lesquels, pour ne pas propager davantage le péché originel, en engendrant des enfants, s'abstenaient du mariage, mais adoptaient des enfants étrangers, et les élevaient d'après leurs principes. Cette secte exista vers la fin du quatrième siècle, et compta le plus de partisans parmi les habitants des environs d'Hippone, dans l'Afrique septentrionale. Elle tire son nom d'Abel, fils d'Adam, qui mourut sans avoir été marié et sans avoir eu d'enfants.

ABENSBERG, canton et ville du cercle de Regen, royaume de Bavière, à trois lieues de Ralisbonne, contient deux cent trente maisons et 1080 habitants. Cette ville a donné le jour à l'historien bavarois Jean Thurmaier, qui se fit appeler, d'après sa ville natale, Aventinus; il vécut de 1440-1534, et laissa sept livres d'Annales de Bavière. L'empereur Napoléon battit près de cette ville, le 20 avril 1809, une armée autrichienne commandée par l'archiduc Louis et le général Hiller (*Voyez* ECKMUHL), qui se retirèrent à Landshut, après avoir perdu douze canons et treize mille prisonniers. Cette bataille fut surtout importante par ses résultats : la prise de Landshut, qui eut lieu le 21; la victoire d'Eckmühl, remportée le 22, et la prise de Ratisbonne, arrivée le 23 avril.

ABERDEEN, port considérable et capitale du comté du même nom, en Écosse, à cent huit milles au nord d'Édimbourg, siége d'une université célèbre. Population, d'après le dernier recensement fait en 1821, 43, 312 ames.

ABERDEEN (GEORGES-GORDON, comte d'—et vicomte Formarine), ministre des affaires étrangères d'Angleterre, de 1828 à 1830, l'un des seize pairs d'Écosse qui siègent par élection dans la chambre haute du parlement anglais. Envoyé, en 1813, en qualité d'ambassadeur à Vienne, pour conclure un traité entre l'Angleterre et l'Autriche, et détacher cette dernière puissance de l'alliance de la France, il le signa le 3 octobre 1813, à Tœplitz. Ce fut lui qui négocia ensuite l'alliance du roi de Naples, Murat, avec l'Autriche; mais, en 1815, il s'efforça vainement de prévenir la rupture qui éclata entre le cabinet de Naples et celui de Vienne, et qui eut pour résultat la restauration de la maison de Bourbon sur le trône de Naples. Le comte d'Aberdeen, célèbre par son goût pour les arts et les sciences des Grecs, fonda, en 1804, la société athénienne, dont on ne peut être membre sans avoir

visité Athènes. Depuis la révolution de juillet, lord Aberdeen, dont les opinions politiques ont toujours été du torysme le plus prononcé, s'est constamment montré hostile à la France, et s'est signalé par la vivacité de sa lutte parlementaire contre les ministres populaires qui ont assuré le succès du bill de réforme. La manière dont il a soutenu, comme membre de l'opposition, les droits de don Miguel au trône de Portugal, après les avoir toujours méconnus, alors qu'il était placé à la tête du département des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, ne fait pas honneur à sa constance politique. L'acte le plus important, sans contredit, de son administration, fut la reconnaissance immédiate de Louis-Philippe, salué roi des Français, le 7 août, à la suite des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830.

ABERLI (Jean-Louis), dessinateur célèbre par ses vues de la Suisse, naquit, en 1723, à Winterthur. Renonçant à la manière de son maître, Meyer (peintre du reste assez médiocre), il vint à Berne suivre les excellentes leçons de Jean Grimm, et commença par se faire peintre de portraits. Mais son goût pour le paysage l'emporta bientôt sur sa résolution, et il ne tarda pas à s'y livrer presque exclusivement. Il vint à Paris, en 1759, avec Zingg, son élève, puis revint se fixer à Berne, où il mourut, en 1786, estimé et admiré de ses concitoyens.

ABERNETHY (Jean), premier chirurgien de l'hôpital Saint-Barthélemi, à Londres, naquit en 1763 ou 64. Le lieu de naissance de ce médecin célèbre ne peut être désigné avec certitude; l'Écosse et l'Irlande, qui possèdent chacune un village de ce nom, se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Abernethy fit ses premières études à Londres. Ses dispositions pour la médecine et ses progrès furent si remarquables qu'aussitôt après avoir terminé ses cours, il fut placé comme professeur sous la direction de Charles Blick, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemi. Devenu plus tard le disciple et l'ami de John Hunter, il obtint la place de directeur d'anatomie et de chirurgie au même hôpital. A la mort de Blick, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemi, poste qu'il occupa avec la plus grande distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1830. Abernethy se distingua dans la pratique par sa manière particulière d'opérer et par une grande sagacité. Ses travaux scientifiques eurent une influence marquée sur la médecine : parmi ses ouvrages, on cite comme le plus important un traité sur les tumeurs, intitulé : *Surgical observations, containing a classification of tumours*. Cet ouvrage, traduit en allemand par Meckel, fera toujours époque dans l'histoire de ces maladies.

ABERRATION (du mot latin *aberratio*) est en général synonyme d'*erreur*. — En optique, il signifie une marche irrégulière de la lumière, soit qu'elle passe à travers des corps transparents, comme le verre, l'eau, soit qu'elle arrive à la terre, des étoiles fixes. (*Voyez* Optique et Astronomie.)

ABESTA ou **AVESTA**, nom d'un des livres sacrés des mages persans, qui l'attribuent à leur grand fondateur Zoroastre. L'Abesta est un commentaire sur deux autres livres de leur religion, appelés *Zend* et *Pazend*. Ces trois ouvrages réunis forment tout le système des ignicoles, ou adorateurs du feu.

ABGAR, nom commun à plusieurs rois d'Edesse, en Syrie. Le plus célèbre de tous est celui qui régna du temps de Jésus-Christ. Affligé d'une grave maladie, et ayant entendu parler des cures miraculeuses du fils de Dieu, il lui écrivit pour l'engager à venir à Édesse le guérir. Eusèbe a traduit du syriaque cette lettre, ainsi que la réponse qu'y fit, dit-on, notre Sauveur. Il assure les avoir tirées des archives de la ville d'Édesse, et les regarde comme authentiques. L'église romaine les a déclarées apocryphes : c'est peut-être ce motif qui a porté plusieurs théologiens protestants à soutenir le contraire, et à prétendre qu'on ne devait pas les rejeter.

ABILDGAARD (Nicolas-Abraham), peintre d'histoire du roi de Danemarck, chevalier de l'ordre de Danebrog, naquit à Copenhague en 1744, et y mourut, le 4 juin 1809, directeur et professeur de l'académie des arts. C'est sans contredit le peintre le plus remarquable que le Danemarck ait encore produit. Ses compositions spirituelles annoncent des études profondes, un immense fonds d'idées, et une remarquable vigueur de pinceau. Un séjour de cinq ans en Italie perfectionna les études premières qu'il avait faites à l'académie des arts de Copenhague; tous ses tableaux portent le cachet d'un génie indépendant et original. Dans les créations de sa féconde imagination, on remarque souvent une nature mélancolique, quoique toujours grande et imposante; tandis que ses nombreux tableaux historiques sont d'un style enjoué, élevé, en même temps que d'un coloris dont peu de peintres modernes ont atteint la vivacité, surtout dans le nu. On peut comparer l'éclat du coloris d'Abildgaard à celui de Paul Véronèse ou du Titien. Un bon nombre de ses grandes compositions historiques décoraient les salons de Christiansbourg; elles ont été détruites en 1794, par l'incendie qui réduisit en cendres cette magnifique demeure royale. Abildgaard était un homme d'une rare instruction; il possédait des connaissances très étendues sur les objets même les plus étrangers à l'art objet des travaux de toute sa vie. Il fut le professeur sans contredit le plus distingué qu'ait encore possédé l'académie des arts de Copenhague, et il forma de nombreux élèves, tant peintres que sculpteurs. La plupart portent aujourd'hui dignement le fardeau de son héritage de gloire. Nous nous contenterons de citer parmi eux le célèbre Thorwaldsen, qui, dans la sculpture, n'a plus de rival.

AB INTESTAT. Hériter *ab intestat* veut dire hériter sans testament, ou, en d'autres termes, recevoir à titre d'héritier légal une succession dont aucun testament valable n'a disposé.

ABIPONS, tribu guerrière de l'Amérique méridionale, entre les 28 et 30e deg. latitude sud, sur les bords de la Plata, composée d'environ cinq mille individus, s'adonnant plus à la chasse et à la pêche qu'à l'agriculture. Dans les cinq mois des pluies d'hiver, cette tribu, ou se réfugie dans les îles de la Plata, ou se construit des buttes dans les arbres. Les Abipons préfèrent à tout autre aliment la chair de tigre; ils croient qu'elle rend les guerriers plus braves; de longues lances et des flèches à pointe de fer composent leur armure. Ils font souvent la guerre aux Espagnols. Leurs femmes ne sont pas plus brunes que les Espagnoles. Les hommes sont d'une haute stature, nagent avec une merveilleuse adresse, se tatouent, et ont en général le nez aquilin. Leurs caciques sont, pendant la paix, leurs juges, et en temps de guerre leurs capitaines.

ABIRATO. Locution latine qui s'applique à ce qui est dit ou ce qui est fait dans l'emportement de la colère. — Dans l'ancienne jurisprudence, on pouvait exercer une action en nullité contre toute donation ou testament faits *ab irato*, et c'était principalement sur cette action qu'était fondée la querelle d'inofficiosité, recours établi en faveur de l'enfant qui avait été omis dans le testament paternel. On supposait à bon droit que le père qui déshéritait son fils n'avait pas l'entier usage de sa raison, et que sa disposition ayant été faite *ab irato* ne devait pas être respectée. — Le législateur moderne, sans admettre ni rejeter expressément cette action en nullité, en a laissé l'entière appréciation à l'arbitrage du juge, qui doit décider si les faits qui lui sont dénoncés sont d'une telle nature que le donateur ou le testateur puisse être réputé n'avoir pas eu, lors de sa disposition, le libre exercice de sa raison.

ABLÉCIMOF (Alexandre), officier d'état-major russe, né à Moscou en 1784, dut la découverte et la direction de son talent au hasard qui l'avait placé près du poète Alexandre Soumarokof, dont il fut pendant quelque temps le secrétaire. Il a

écrit des comédies, des contes, des élégies, des épigrammes; mais son œuvre capitale est un opéra comique intitulé *le Meunier*, qu'on représente encore quelquefois aujourd'hui, et qui a conservé jusqu'ici le privilége de plaire à un peuple dont il peint avec esprit et vérité les mœurs originales. E. H.

ABO (prononcez *Obo*), en finnois Tourcou, onze cents maisons, onze mille trois cents habitants, depuis 1817 a cessé d'être la capitale du gouvernement de Finlande, avantage dont le gouvernement russe dédommage par d'autres moyens cette ville, qui continue à être le chef-lieu du cercle; siége d'un évêché luthérien, érigé depuis 1817 en archevêché, et d'une cour de justice pour la Finlande méridionale. La ville est située à l'embouchure de l'Aurajocki, et est défendue par un promontoire du côté du golfe de Bothnie. Elle possède depuis 1817 une banque et un mont-de-piété, fait un grand commerce d'exportation des produits de la Finlande en Suède et dans la mer Méditerranée, et possède des fabriques importantes de sucre, de cuir, de toiles, de voiles, de cordages, de verre, de gros draps, etc. Ses chantiers fournissent chaque année au commerce un grand nombre de vaisseaux.—Le gymnase fondé par Gustave-Adolphe en 1628 fut changé par Christine, reine de Suède, en une université qui, après avoir été plus richement dotée par l'empereur Alexandre, fut, par suite de l'incendie d'Abo, arrivé en 1827, transférée à Helsingford. Cette université comptait en 1824 quarante professeurs et plus de cinq cents étudiants, une bibliothèque de trente mille volumes, un jardin botanique, un observatoire, un amphithéâtre d'anatomie et un laboratoire de chimie, un cabinet des monnaies et des minéraux, une collection de modèles d'arts et de métiers, une société des sciences, une société biblique, etc.

ABO (Traité de paix d'), signé le 17 août 1743 entre la Suède et la Russie. Cette paix termina la guerre suscitée par la France pour empêcher la Russie de prendre part à la guerre de la succession d'Autriche. Cette guerre avait éclaté entre la Russie et la Suède, le 4 août 1741; les Russes, après la victoire remportée par Lacy, près de Wilmanstrand, le 3 septembre 1741, conquirent toute la Finlande, grâce à l'impéritie des généraux suédois Lœwenhaupt et Buddenborg. L'impératrice Élisabeth s'engagea cependant à rendre une grande partie de ses conquêtes, si la Suède, au lieu du prince royal de Danemarck, appelait à succéder au trône le prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck. Cette élection eut lieu le 4 juillet 1743. Ce fut ainsi que la maison de Holstein-Gottorp monta en 1757 sur le trône de Suède, qu'elle a perdu depuis par l'abdication de Gustave IV, par un décret des états-généraux du 10 mai 1809, et par la mort de Charles XIII (5 février 1818). Après cette élection, la paix définitive fut signée à Abo. La Suède céda à la Russie la province finlandaise de Kymménégrod avec les villes et les forteresses de Frédérickshamm et de Wilmanstrand, de même que la ville et la forteresse de Nyslot. Le fleuve Kymmène avait depuis cette époque formé la frontière entre la Suède et la Russie; mais, dans le traité de paix conclu à Frédérickshamm, le 17 juillet 1809, cette dernière puissance acquit la totalité de la Finlande.

ABOLITION, en droit romain, est l'annulation d'une procédure déjà commencée. Elle diffère de l'amnistie, en ce sens que, malgré une précédente abolition, une accusation légale pouvait toujours être reprise, tandis qu'une amnistie détruisait à jamais le corps même de l'accusation.

ABORIGÈNES. Les historiens appellent ainsi les plus anciens habitants d'un pays, ceux qui, après la dispersion du genre humain, s'y sont les premiers fixés, et sur l'origine desquels on ne connaît rien de certain. Les historiens romains appellent aussi *aborigènes* la peuplade qui, avant l'arrivée des Troyens, habitait le territoire occupé depuis par la ville de Rome.

ABOUKIR (rade et fort) sur la côte

septentrionale de l'Égypte, à dix lieues N. O. d'Alexandrie.—La rade d'Aboukir sera à jamais célèbre par le combat naval où la fortune fit pour la première fois sentir son inconstance à Bonaparte. — Le débarquement de l'armée expéditionnaire avait été opéré le 1er juillet 1798, avec un bonheur inouï. Alexandrie, prise d'assaut en quelques heures, était un point d'appui qui permettait à Bonaparte de marcher rapidement à son but. Il ne perdit pas de temps, et en moins de vingt jours, presque tous marqués par d'incroyables exploits, il entra au Caire, étonné d'être devenu la capitale d'un nouvel empire. L'incroyable activité du conquérant eut organisé en peu de jours le gouvernement du pays occupé, et préparé la conquête des provinces qui restaient à soumettre. Mais il ne perdait pas de vue la flotte qui l'avait amené, et dont la conservation était une des conditions du succès des vastes plans qu'il avait conçus. L'intention de Bonaparte était que l'amiral Brueys fît entrer la flotte dans le port d'Alexandrie, si cette opération était possible, ou qu'il la conduisît immédiatement à Corfou. Non seulement il en avait donné l'ordre formel en partant pour le Caire, mais encore il avait envoyé son aide-de-camp Julien avec de nouvelles injonctions. L'officier porteur de ces ordres, surpris par un poste d'Arabes, périt massacré avec son escorte. Au reste, il ne serait pas arrivé à temps pour prévenir la funeste détermination de l'amiral, qui, dès qu'il eut connaissance de l'approche de la flotte anglaise, prit la résolution d'attendre le combat, en s'embossant dans la rade d'Aboukir. — C'est le 31 juillet que Nelson parut sur les côtes d'Égypte. Après avoir reconnu le port d'Alexandrie, il se dirigea vers Aboukir, où l'amiral Brueys avait embossé ses vaisseaux sur une seule ligne, à deux tiers d'encablure l'un de l'autre. Cette manœuvre a été sévèrement jugée, d'autant que, dans le conseil où l'amiral prit l'avis de ses capitaines, la majorité avait été d'opinion de combattre à la voile. Toutefois, il serait injuste de laisser peser sur la mémoire de l'amiral Brueys la terrible responsabilité du désastre d'Aboukir. Si la témérité inouïe de Nelson, qui osa s'aventurer entre les vaisseaux français et la terre, ne lui eût pas réussi, comme le moindre des accidents si communs à la mer eût pu faire qu'il en arrivât ainsi, ce marin, si célèbre depuis, aurait eu probablement à répondre devant une cour martiale anglaise des suites d'une défaite. Quoi qu'il en soit, l'amiral anglais attaqua avec quatorze vaisseaux la flotte française, qui en comptait un de moins; le combat commença le 1er août vers six heures du soir, par une violente canonnade. La flotte française, par suite de la manœuvre hardie de Nelson, avait son centre et son avant-garde placés entre deux feux. A huit heures, plusieurs de nos vaisseaux étaient déjà hors de combat, non sans avoir fait éprouver à l'ennemi des pertes énormes, et déjà l'amiral français avait payé de sa vie sa résolution funeste. Vers neuf heures, le vaisseau l'*Orient* saute en l'air avec un fraças qui jette les deux flottes dans la stupeur. Cependant le combat continue et reprend avec plus de fureur au lever du soleil. Il se prolonge jusqu'à midi, après la ruine ou la prise de tous nos vaisseaux. — L'amiral Villeneuve, qui, quelques années plus tard, mit volontairement fin à ses jours, a été accusé d'avoir puissamment contribué à ce grand désastre par son immobilité pendant le commencement de l'action, et par son départ du champ de bataille avant qu'elle fût terminée. Il est probable au moins que, malgré les fautes de tactique qu'on peut reprocher à Brueys, notre flotte eût pu lutter avec plus d'avantage, si la division que commandait Villeneuve fût entrée en ligne, même après l'explosion de l'*Orient*; et il le pouvait, puisque sa retraite ne fut pas inquiétée par les Anglais, dont presque tous les vaisseaux avaient éprouvé de grandes pertes dans leurs équipages, et de véritables avaries dans leurs agrès. — Si la gloire peut balancer les revers, cette compensation ne manque pas à la marine française. La mort de l'amiral Brueys, de Casabianca, de Du-

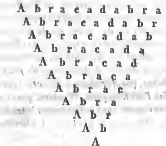
petit-Thouars, de Thevenard, et d'une foule d'autres officiers dont le vide se fit long-temps sentir dans les cadres de la marine, fut héroïque; l'histoire conservera leurs noms, ainsi que le dévoûment sublime du jeune Casabianca, enfant de dix ans, qui fut englouti dans les flots à côté de son père, capitaine de pavillon de l'*Orient*, qu'il refusa constamment de quitter. — Bonaparte reçut l'accablante nouvelle de ce désastre avec la plus grande fermeté, et, privé désormais des moyens de recevoir des secours de la métropole, il prit toutes les mesures nécessaires pour se suffire à lui-même. On sait toutes les grandes choses qu'il exécuta pendant l'année qui suivit la bataille navale d'Aboukir. La fortune lui préparait dans ce même lieu un dédommagement prochain. — Le 11 juillet 1799, la flotte ottomane débarqua sur cette même plage une armée turque de près de vingt mille hommes commandés par Mustapha-Pacha. Le fort d'Aboukir, défendu par une faible garnison que Marmont, commandant supérieur d'Alexandrie, avait negligé de renforcer, malgré les avis qu'il avait de l'approche de l'expédition ottomane, se rendit après une courte résistance, le commandant ayant été tué au commencement de l'action. Bonaparte revenait de Syrie et allait rentrer au Caire lorsqu'il apprit cette nouvelle; il prit sur-le-champ la plus énergique disposition, et de Gizeh, où il se trouvait, il vola à Alexandrie, où il établit son quartier-général, en attendant l'arrivée des troupes qu'il faisait marcher de divers points pour repousser cette dangereuse agression. Tout fut prêt le 23 juillet. — L'armée turque, comme si elle eût prévu qu'elle serait attaquée sur le lieu même de son débarquement, s'y était fortement retranchée. — Bonaparte, appropriant ses mesures au caractère de l'ennemi qu'il avait à combattre, sut contenir l'ardeur de ses soldats et de leurs chefs, et diriger leurs efforts de manière à ce que les Turcs fussent simultanément attaqués sur tous les points de leur ligne de défense, trop étendue, quoique fortifiée avec soin. Le combat se soutint avec acharnement jusqu'à la défaite des Turcs, auxquels cette journée coûta dix-huit mille hommes tués et blessés ou prisonniers. La perte des Français fut de cent cinquante hommes tués et de sept cent cinquante blessés. Le fort d'Aboukir, occupé par les Turcs, tint encore quelques jours, au bout desquels il se rendit au vainqueur. Des quatre mille hommes que Mustapha-Pacha y avait enfermés, il n'en restait plus que deux mille, qui furent fait prisonniers. — Cette brillante victoire fut le dernier exploit de Bonaparte en Égypte; peu de temps après il partit pour la France. — Aboukir devait encore être le théâtre du dernier des événemens remarquables qui ont signalé le passage des Français en Égypte. Après trois ans de combats, l'armée française, considérablement diminuée, mais non découragée, résistait encore avec succès aux mameluks, aux Ottomans et aux Anglais. Le 7 mars 1801, une flotte partie de Rhodes débarqua un corps de six mille Anglais au nord de la rade d'Aboukir. Le général Friant, avec moins de douze cents hommes, sut contenir un ennemi aussi supérieur en nombre, et n'ordonna la retraite qu'au moment où une nouvelle division de six mille hommes allait prendre terre. Après la retraite du général Friant, les Anglais bloquèrent le fort d'Aboukir, que les Français rendirent, après avoir fait pour sa défense tout ce que l'honneur pouvait exiger. C...

ABRACADABRA, mot magique, auquel on supposait jadis la vertu de guérir la fièvre, surtout la fièvre quarte et l'hémitritée (demi-tierce), autre espèce de fièvre ordinairement mortelle. L'histoire de l'espèce humaine est remplie de faits de ce genre. La superstition, après avoir vu d'infaillibles préservatifs contre toute espèce de maux dans des rassemblements de chiffres, a été en demander aux lettres de l'alphabet. Abracadabra est, sans contredit, la formule de ce genre qui a eu le plus de réputation. Aujourd'hui, ce mot n'est plus employé que dans la plaisanterie, et comme une formule magi-

que vide de sens, de même que l'expression allemande *Hokuspokus*. D'après le médecin basilidique Q. Serenus Sammonicus, ce mot, pour avoir la vertu dont nous venons de parler, doit être écrit de manière à former un triangle magique, comme :

A B R A C A D A B R A
B R A C A D A B R
R A C A D A B
A C A D A
C A D
A

Ou bien :



A b r a c a d a b r a
A b r a c a d a b r
A b r a c a d a b
A b r a c a d a
A b r a c a d
A b r a c a
A b r a c
A b r a
A b r
A b
A

Quand le triangle est ainsi rempli, on trouve toujours, quelle que soit la ligne que l'on parcoure, le mot abracadabra, pourvu que l'on commence par A et qu'on termine par la dernière lettre de chacune des lignes qui précèdent. Des amulettes grecques sur lesquelles on lit ABPACADABPA ne permettent pas de douter que ce mot magique ne dût proprement se prononcer Abrasadabra ; les Juifs prononcent Abracalan. Le mot Abrasadabra signifie vraisemblablement : expression divine, et paraît tiré du nom sacré de l'Être suprême, Abrasax ou Abras. D'autres prétendent que le mot Abrasax est formé des lettres initiales des mots hébreux, *Ab*, *Ben*, *Ruach Hakodesch* (Père, Fils et Saint-Esprit), et des initiales des mots grecs, *sôtêria apo xulou* (le *salut* vient *du bois* de la croix). Le mot Abrasax n'est ni égyptien, ni grec, ni hébreu, mais persan, et désigne Mithras, qui, chez les Perses, est le dieu du soleil. Les personnes superstitieuses écrivaient le mot Abracadabra en triangle comme nous l'avons vu plus haut, sur un morceau de papier carré, qu'elles pliaient de manière à cacher l'écriture, et qu'elles piquaient en croix avec un fil blanc ; puis elles attachaient à cette amulette un ruban de lin, au moyen duquel elles la suspendaient à leur cou, de manière qu'elle descendît jusque dans le creux de la poitrine. On la portait ainsi pendant neuf jours ; ensuite on se rendait en silence, de grand matin, avant le lever du soleil, sur les bords d'une rivière ou d'un fleuve qui coulait vers l'orient ; on détachait du cou le billet magique et on le jetait derrière soi, sans l'ouvrir et sans oser le lire.

ABRAHAM, le père et la souche des Juifs, leur plus fameux patriarche. C'est à lui que se rattachent l'histoire des Israélites, les promesses que Dieu leur fit, et les miracles qu'il opéra en leur faveur. Né à Ur en Chaldée, environ 2,000 ans avant Jésus-Christ, il était le huitième des descendants de Sem, l'aîné des fils de Noé. Il passa ses premières années dans la maison de son père Tharé, où il fut préservé de l'idolâtrie qui dominait dans le reste de sa famille. Obéissant à la voix de Dieu, qui lui ordonna, en lui faisant pressentir sa haute destinée, de se fixer dans le pays de Chanaan, il partit avec son père, sa femme et son neveu, et s'arrêta à Haran, dans la Mésopotamie. Après la mort de son père, il mena une vie errante, tant pour répondre aux vues de Dieu que pour trouver des pâturages commodes pour ses nombreux troupeaux. Il visita Sichem, Bethel et le pays de Gerara, d'où il retourna à Bethel. De fréquentes querelles entre ses serviteurs et ceux de Loth amenèrent enfin une rupture entre eux. Abraham resta à Mambreh, Loth s'établit à Gomorrhe. Quelque temps après, ayant appris que quatre chefs arabes avaient attaqué Gomorrhe, et qu'ils emmenaient Loth avec toute sa famille et toute sa fortune, Abraham les poursuivit avec ses trois cent dix-huit serviteurs, les vainquit et délivra son neveu et tout ce qui lui appartenait. Dieu avait révélé l'avenir à Abraham, et scellé son alliance avec lui et avec ses descendants par la

loi de la circoncision. Déjà l'âge avancé des deux époux paraissait rendre douteux l'accomplissement de ces promesses, lorsque trois anges, sous la figure de voyageurs, s'arrêtèrent dans leur demeure. Ils étaient envoyés pour punir de leurs impiétés les villes de Sodome et de Gomorrhe, et annoncèrent à Abraham qu'à leur retour Sara serait mère. Quoiqu'elle eût déjà 90 ans, elle devint mère et donna le jour à Isaac au temps marqué par l'ange. Lorsque Isaac eut atteint sa vingt-cinquième année, Dieu voulut mettre à une nouvelle épreuve la foi d'Abraham, et lui commanda de sacrifier son fils unique sur le mont Moria. Le vieillard était prêt à obéir à tous les ordres du Seigneur; déjà la victime était placée sur le bûcher, déjà elle allait être immolée, lorsque Dieu, satisfait de l'obéissance de son serviteur, arrêta son bras, levé pour frapper son fils. Après la mort de Sara, Abraham épousa Cethura, qui lui donna encore six enfants, auxquels il fit des présents, mais qu'il sépara d'Isaac. Il mourut à l'âge de 175 ans. On l'enterra auprès de Sara, dans une caverne du champ qu'il avait acheté des fils de Heth pour sa sépulture.—Non seulement les Juifs, mais encore les Arabes font remonter leur origine à ce patriarche. Il est question de lui dans le Coran; quelques auteurs mahométans prétendent même qu'Abraham fit le voyage de la Mecque, et qu'il commença la construction du temple de cette ville. Les Juifs ont toujours honoré sa mémoire et son tombeau; mais leurs rabbins ont mêlé beaucoup de fables à son histoire.

ABRAHAM a Sancta Clara. Ce prédicateur, fameux dans son temps par l'originalité de son style, naquit le 4 juin 1642 à Krœhen-Heimstetten près de Mœskirch en Souabe, et se nommait primitivement Ulrich Megerle. Il entra, l'an 1662, dans l'ordre des augustins-déchaussés, à Marienbrunn, dans la Basse-Autriche, étudia la philosophie et la théologie à Vienne, dans le couvent de son ordre, passa comme prédicateur au couvent de Taxa dans la Haute-Bavière, et fut rappelé à Vienne en 1669, avec le titre de prédicateur de la cour impériale. Il mourut dans ce poste le 1er décembre 1709, à l'âge de 63 ans. Toujours pauvre et content, il visita les malades avec un courage digne d'éloges pendant la peste de 1679. Ses sermons se distinguent par une originalité burlesque et abondent en idées les plus comiques et les plus singulières. Ces qualités, qui étaient parfaitement en harmonie avec le goût de l'époque, lui attiraient de nombreux auditeurs; et comme, outre cela, il était très populaire, et qu'il assaisonnait ses discours de traits mordants, il ne pouvait manquer d'exercer de l'influence. Nous citerons les titres de quelques-uns de ses écrits, parce qu'ils pourront donner une idée du ton qui y règne: *Macédoine salutaire; Nid de fous récemment éclos, ou Atelier de beaucoup de fous et de folles*, par *Abraham à Sanctâ Clarâ; Judas l'archicoquin*. D'autres, plus singuliers encore, sont entièrement intraduisibles. Dans l'un de ces titres, il cherche, par exemple, à imiter le cri de la poule qui pond. Abraham à Sanctâ Clarâ était prédestiné par la nature à parler devant le peuple, et sous ce style comique et burlesque se trouve caché un sens solide, joint à une profonde connaissance du cœur humain et à un grand amour de la vérité. C'est avec une franchise pleine de hardiesse qu'il s'emporte contre les désordres de son temps, et, seul dans son style bigarré, mais cependant vif et énergique, il contraste d'une manière frappante avec le froid mysticisme et la subtilité prétentieuse de la plupart des prédicateurs de son siècle.

ABRAHAMITES, ou DÉISTES BOHÊMES. C'est le nom que donna la commission d'enquête établie par Joseph II à un certain nombre de campagnards ignorants du comitat de Pardubitz, en Bohême, qui, se confiant dans l'édit de tolérance de l'empereur, étaient sortis de leur obscurité l'an 1782, et avaient fait profession publique de la foi que suivait Abraham avant la circoncision. Ils ne prirent dans la Bible que le dogme de l'unité de Dieu et la prière *Notre Père*, etc., etc.

Comme ils ne voulaient appartenir ni à la religion juive ni à aucune des confessions chrétiennes reconnues, on refusa de leur accorder le libre exercice de leur culte. L'empereur Joseph, moins éclairé en matière de religion qu'on ne le croit communément, voyant qu'ils résistaient à toutes les tentatives que l'on faisait pour les convertir, fit chasser de leurs possessions, en 1783, ces religionnaires, du reste irréprochables, les fit conduire militairement par troupe de 2, 3 ou 4 hommes dans diverses places frontières de la Hongrie, de la Transylvanie et de l'Esclavonie. Là, les hommes furent incorporés aux bataillons chargés de la garde des frontières, et un certain nombre d'entre eux se convertirent avec leurs femmes à la religion catholique, dans le bannat de Temeswar. Plusieurs moururent sans abjurer leur déisme. (Voyez l'*Histoire des déistes bohêmes*, Leipzig 1785).

ABRAHAM PALITSINE, moine russe, cellerier du couvent de Saint-Serge-de-la-Trinité à Moscou, figure à la fois parmi les écrivains de la Russie et les sauveurs de sa patrie. Il était d'origine noble, et l'un de ses aïeux, Jean Mikouláévitch, qui s'était distingué au service du Grand-Prince Dmitri-Donskoï, avait reçu le surnom de Palitsine, d'un bâton (en russe, *palitsa*) du poids de soixante livres, qu'il avait coutume de porter dans les combats. Abraham, qui s'était déjà distingué sous le règne de Basile-Chouïski, dans le temps d'une famine qui eut lieu à Moscou en 1609, et qui avait été envoyé en Pologne après la déposition de ce monarque, s'acquit des droits éternels à la reconnaissance de son pays par les services nombreux et désintéressés qu'il lui rendit pendant l'interrègne funeste qui précéda l'élection de Michel Romanof, et qui fut signalé par l'invasion des Polonais et des Suédois. Ce fut même à son instigation que la Russie dut l'héroïque dévoûment de Minine et de Pojarsky, dont le courage la sauva du joug de l'étranger. Il a laissé la relation de ces grands événements sous le titre de : *Récit du siége de Saint-Serge-de-la-Trinité par les Polonais et les Lithuaniens, et des troubles qui éclatèrent ensuite en Russie* (Moscou, 1784). On ignore l'époque précise de sa mort, qui arriva en 1620 ou 1621. — La Russie a eu deux autres écrivains du même nom : l'un, évêque de Souzdal, en 1431, assista aux conciles de Ferrare et de Florence en 1427 et 1433 ; le second, Abraham Florishy, mort en 1797, après avoir occupé différentes dignités dans l'église, a laissé des traductions des évangélistes Mathieu et Jean (1781 et 1793). E. H.

ABRAHAMSON (Joseph-Nicolas-Benjamin), lieutenant-colonel et adjudant de division danois, est fils d'un homme de mérite, que les obligations de son service (il était capitaine d'artillerie) n'empêchèrent point de s'occuper des sciences, et dont le nom occupe une place distinguée dans la littérature danoise, comme poète, critique et écrivain. Né le 6 décembre 1789, Abrahamson embrassa de bonne heure la carrière des armes, et parcourut rapidement les grades inférieurs de l'artillerie jusqu'à celui de lieutenant en second, auquel il fut promu à l'âge de 14 ans. Nommé capitaine d'état-major dans un corps auxiliaire que l'on envoyait en France, il profita du long séjour qu'il y fit pour étudier à fond la méthode d'instruction élémentaire lancastrienne, qui était alors dans toute sa nouveauté. Revenu en Danemark, il voulut faire participer sa patrie aux avantages de cette méthode, et marcha vers ce but avec un zèle infatigable et une rare persévérance : avec l'assentiment du roi, cette méthode fut essayée en 1819 dans les écoles militaires élémentaires. On vit ensuite le gouvernement danois chercher à la répandre de plus en plus dans le royaume et dans les duchés de Schleswig et Holstein, tandis que la France, la Russie et l'Autriche contrariaient sa marche, dans la crainte, dit le Dictionnaire encyclopédique danois, que l'introduction de cette méthode d'enseignement ne procurât aux classes du peuple une instruction qui les rendît trop libé-

rales. Une commission, composée de plusieurs ecclésiastiques, sous la présidence de l'évêque Mœnster, examina la nouvelle méthode d'enseignement, et, aidée des soins et des lumières d'Abrahamson, lui fit subir les améliorations et les changements nécessaires. Ce travail terminé, le gouvernement publia un avis dans lequel il annonçait que cette méthode, modifiée d'après les besoins du pays et les localités, n'était nullement imposée, mais seulement autorisée. En même temps, on engagea les écoles primaires des communes et des villes à en faire l'essai. Les différentes parties de l'enseignement furent mises en rapport avec le degré d'instruction auquel le peuple était déjà parvenu; car, depuis un siècle on ne rencontre plus en Danemark, comme il n'en existe encore que trop en France et en d'autres pays, des provinces entières plongées dans la plus profonde ignorance. Grâce aux soins multipliés et continuels de l'administration de ce pays, l'instruction populaire en est déjà depuis longtemps arrivée à ce point que tous les habitants savent lire, et que la plus grande partie savent écrire et compter. — Des connaissances plus élevées, mais cependant toujours proportionnées à l'état et au temps dont peuvent disposer les élèves, sont aussi enseignées aux plus humbles classes de la population. Des bibliothèques populaires ont été établies dans quelques communes, et des entreprises de ce genre sont toujours sûres d'obtenir l'assentiment et l'appui du gouvernement. Dans un tel état de choses, l'enseignement mutuel ne pouvait plus être regardé en Danemarck comme utile et nécessaire que sous certains rapports. Aussi, cette méthode ne fut-elle employée que dans l'instruction élémentaire, pour laquelle son mécanisme remplit le mieux le but qu'on se propose, et économise le plus le temps et l'argent, choses si précieuses pour les classes laborieuses! — La rapidité avec laquelle la nouvelle méthode se répandit a-t-elle toujours permis de se maintenir dans de justes bornes, et son fondateur, emporté par un zèle bien louable, n'a-t-il pas été entraîné trop loin dans l'introduction de ce nouveau mode d'enseignement, que l'administration danoise lui avait confiée, en s'en réservant à elle-même la haute direction? Ces deux questions, et quelques autres qui s'y rattachent, ont été dernièrement livrées à la discussion publique dans un exposé lucide inséré dans le *Maanedskrift for litteratur*, oct. 1831, et qui a déjà donné lieu à une guerre de brochures. Déjà en 1819 et 1823, une polémique assez vive s'était engagée sur les avantages et l'utilité de cette méthode. Maintenant que l'expérience et la pratique ont rendu plus facile l'examen de cette question, et que le laps de temps écoulé l'a sans doute dégagée des haines personnelles et de l'esprit de parti qui s'y étaient mêlés, on peut espérer d'obtenir de cette discussion un résultat plus satisfaisant. Les bulletins publiés chaque année sur les progrès de l'enseignement mutuel en Danemarck prouvent que quatre ans après la publication de la décision royale du 14 août 1822, qui autorisait l'introduction de la nouvelle méthode dans toutes les écoles élémentaires, le nombre des écoles qui avaient adopté ce nouveau mode d'enseignement était de 1,545, et à la fin de 1830 de 2,673. Abrahamson fut long-temps directeur de l'école normale d'enseignement mutuel de Copenhague; mais en 1832 il a cessé de prendre part à la direction de cet établissement. Il est président de l'école militaire supérieure de Copenhague, directeur administrateur de l'établissement des sourds-muets, commandeur de l'ordre de Danebrog, chevalier de plusieurs ordres étrangers, et membre de plusieurs sociétés savantes danoises et étrangères. Ses écrits les plus importants ont tous pour objet la méthode d'enseignement qu'il introduisait en Danemarck, et parmi ceux-ci le plus remarquable est un traité intitulé : *Om endbyrdes undervusnings vesen og verd* (Sur la nature et l'importance de l'enseignement mutuel, Copenhague, 1822-27), 3 vol., qu'il

publia de concert avec Mœnster, mort en 1829 évêque d'Aarhuus, dans le Jutland.

ABRANTÈS, petite ville située, sur la rive droite du Tage, dans l'Estramadure portugaise. Sa population est de 3,500 habitants. Sa situation entre des hauteurs escarpées qui forment un défilé, son vieux château, qui peut servir de citadelle, et le Tage, qui commence dans ses environs à être navigable, lui avaient donné autrefois une importance militaire; aussi dès 1762 voyons-nous les Portugais s'y fortifier et défier tous les efforts des Espagnols. C'est à Abrantès que se termina en 1808 la marche périlleuse de Junot, qui, au milieu des plus grandes privations, s'avança le long du Tage, à travers les forêts et les montagnes de la province de Beira; car auprès de cette ville les montagnes que traverse la route presque impraticable d'Alcantara à Castel-Branco se terminent en une plaine très fertile et coupée seulement par quelques collines. Junot fit mettre en état de défense la ville et la citadelle, qu'il avait trouvées sans garnison. La rapidité avec laquelle, malgré la fatigue de ses troupes, il marcha ensuite sur Lisbonne, qui avait une garnison de 15,000 Portugais et une population de 350,000 ames; la hardiesse avec laquelle il pénétra dans cette capitale, accompagné seulement de 1,500 grenadiers, pour ne pas laisser au peuple et au gouvernement le temps de se reconnaître, déterminèrent Napoléon, malgré les erreurs stratégiques que Junot commit dans la suite, à lui conférer le titre de duc d'Abrantès (*voy.* Junot). La ville d'Abrantès fut remise aux Anglais par la capitulation de Cintra, et ils ajoutèrent encore à ses fortifications. Cependant, dans le reste de la guerre, cette place fut sans importance, et il n'en est plus question qu'au sujet d'une reconnaissance que Masséna dirigea contre elle, lorsqu'en 1811 il était campé devant la forte position que Wellington occupait entre Santarem et Péniche.

ABRAXAS (Pierres d'), espèce de pierres taillées, très répandues, qui portent un tronc et des bras d'hommes avec une tête de coq et des serpents à la base. On y lit une inscription qui sert encore mieux à les distinguer : c'est le mot Abraxas ou plus généralement Abrasax, écrit en lettres grecques qui semblent dénoter une origine barbare. Du moins Bellerman (sur les pierres antiques qui portent la figure Abraxas, Berlin, 1817—19) ne reconnaît comme véritables pierres d'Abraxas que celles qui ont cette inscription. Les pierres de ce genre, dont un grand nombre a passé d'Égypte, d'Asie et d'Espagne dans les collections européennes, appartenaient, comme le prouve la dissertation de Bellerman, à la secte christiano-gnostique des basilidiens, et servaient tantôt de symboles auxquels on rattachait des doctrines mystérieuses, tantôt de signes de reconnaissance, tantôt d'amulettes ou de talismans. Le nom d'Abraxas paraissait à Grotefend persan ou pelvi. Bellerman le croyait composé des deux mots égyptiens, *abrak* et *sax*, et il l'a traduit : *Le mot béni, saintement vénéré*, dont la forme mystique rappelle le tétragrammaton, qu'il était défendu aux Juifs de prononcer. On a proposé encore d'autres interprétations, et déjà chez les anciens on avait tâché d'arriver à un sens en prenant les lettres comme noms de nombre, et en en faisant l'addition, qui produisait le nombre 365. Dans les temps modernes, on étendit le nom de pierres d'Abraxas à une foule d'autres pierres qui portent, il est vrai, des figures énigmatiques, des mots singuliers écrits en caractères étranges, comme Ablanathanalba, etc., même les signes du sabéisme, le soleil et la lune, avec d'autres symboles, mais qui n'ont pas le type caractéristique particulier aux basilidiens. Si on veut laisser ce nom à ces sortes de pierres, il est plus juste de les appeler abraxoïdes. Les dates basilidiennes qui se trouvent avec d'autres inscriptions sur plusieurs gemmes de cette classe ont été interprétées par Bellerman à l'aide des langues sémitiques. Cependant il est bon de comparer ses interprétations avec celles de Néander, qui

propose une nouvelle explication au sujet de ces pierres dans l'*Exposition des principaux systèmes gnostiques*.

ABRÉVIATEURS. On appelle ainsi les employés de la chancellerie papale, qui rédigent et transcrivent les bulles, les brefs et autres actes émanés du pape, et qui sont hérissés d'abréviations. Ils enregistrent aussi les demandes, consignent les réponses, et ont enfin dans leurs attributions tout ce qui se fait au Dataire. Les douze premiers abréviateurs ont le rang et portent le costume de prélats; les vingt-deux suivants sont d'un rang moins élevé; tous les autres sont des laïcs. La charge d'un abréviateur du premier rang vaut 2,000 scudi (environ 11,000 fr.)

ABRÉVIATIONS. Les abréviations sont presque aussi anciennes que l'écriture. En effet, le besoin d'économiser le temps et la place, l'utilité d'un langage écrit qui ne fût pas connu de tout le monde, conduisirent dès le principe ceux qui ont exercé l'art d'écrire à l'invention d'une écriture abrégée. C'est dans ce but que l'on eut recours aux sigles, aux monogrammes, aux conjonctions, aux chiffres, aux notes tyroniennes. Nous traiterons ces divers systèmes d'abréviations à leurs mots respectifs, nous contentant de parler ici des abréviations proprement dites, et spécialement de celles que l'on rencontre dans les manuscrits et les actes. On trouve assez peu d'abréviations dans les anciens manuscrits, en sorte que l'on peut poser en principe, que, si l'écriture capitale ou onciale est belle, et qu'il n'y ait qu'un petit nombre d'abréviations, c'est un signe de la plus haute antiquité. Les abréviations devinrent moins rares peu après le sixième siècle; leur nombre augmenta considérablement au huitième; elles se multiplièrent encore bien davantage au neuvième; au dixième et au onzième, il n'y a pas de lignes dans les chartes et manuscrits où l'on n'en trouve plusieurs; enfin, dans les quatre siècles suivants, on fit un véritable abus des abréviations; l'écriture en fut remplie, même dans les ouvrages en langue vulgaire et dans les premiers exemplaires de l'imprimerie. Cet abus des abréviations fit ouvrir les yeux au commencement du quatorzième siècle sur les inconvénients qui en résultaient, et en 1304 Philippe-le-Bel rendit une ordonnance qui proscrivait dans les actes juridiques, et spécialement dans les minutes des notaires, toutes les abréviations qui exposent les actes à être mal entendus ou falsifiés. En 1552, le parlement bannit également des lettres royaux, les *et cætera*, qui jusqu'alors avaient été d'usage, et qui entraînaient également de graves inconvénients. Toutes ces abréviations des treizième, quatorzième et quinzième siècles, et une multitude d'autres introduites pendant la barbarie des temps scolastiques, rendent la lecture des manuscrits et des anciens actes très difficile, et exigent une étude spéciale. Pour aider à les déchiffrer, un érudit du siècle dernier, M. Lacurne de Sainte-Palaye avait recueilli un alphabet des anciennes abréviations latines et des abréviations plus récentes employées dans les titres et les manuscrits. Nous renvoyons nos lecteurs à cette table savante, qui se trouve dans les traités des bénédictins sur la diplomatique. Mais nous avons pensé qu'ils nous sauraient gré de leur donner ici l'explication par ordre alphabétique des abréviations latines que l'on rencontre à chaque instant sur les médailles et dans les inscriptions monumentales de l'antiquité.

A

AB. Abdicavit.

AB. AUG. M. P. XXXXI. Ab Augustâ millia passuum quadraginta unum.

AB. AUGUSTOB. M.P.X. Ab Augustobrigâ millia passuum decem.

ABN. Abnepos.

AB. U. C. Ab urbe conditâ,

A. CAMB. M. P. XI. A Camboduno millia passuum undecim.

A. COMPL. XIIII. A Compluto quatuordecim.

A. C. P. VI. A capite *vel* ad caput pedes sex.

A. D. Ante diem.

ADJECT. H.-S. IX. ∞. Adjectis sestertiis novem mille.

ADN. Adnepos.

ADQ. Adquiescit, *vel* adquisita *pro* acquisita.

ÆD. II. II. VIR. II. Ædilis iterùm, duumvir iterùm.

ÆD. II. VIR. QUINQUE. Ædilis duumvir quinquennalis.

ÆD. Q. II. VIR. Ædilis quinquennalis duumvir.

ÆL. Ælius, Ælia.

ÆM. *vel* AIM. Æmilius, Æmilia.

AG. Ager, *vel* Agrippa.

A. K. Ante Kalendas.

ALA. I. Ala prima.

A. MILL.XXXV. A milliariis triginta quinque, *vel* ad milliaria triginta quinque.

A. M. XX Ad milliare vigesimum.

AN. A. V. C. Anno ab urbe conditâ.

AN. C. II. S. Annorum centum hìc situs est.

AN. DCLX. Anno sexcentesimo sexagesimo.

AN. II. S. Annos duos semis.

AN. IVL. Annos quadraginta sex.

AN. N. Annos natus.

ANN. LIII. H. S. E. Annorum quinquaginta trium hìc situs est.

ANN. NAT. LXVI. Annos natus sexaginta sex,

ANN. PL. M. X. Annos *vel* annis plùs minùs decem.

AN. ⊖ XVI. Anno defunctus decimo sexto.

AN. V. XX. Annos vixit viginti.

A.N. P. M. Annorum plùs minùs.

A. XII. Annis duodecim.

AN. P. M. L. Annorum plùs minùs quinquaginta.

A. XX. H. EST. Annorum viginti hìc est.

AN. P. R. C. Anno post Romam conditam.

AN. V. P. M. II. Annis vixit plùs minùs duobus.

AN. XXV. STIP. VIII. Annorum viginti quinque stipendiorum octo.

A. P. M. Amico posuit monumentum.

AP. Appia, Appius.

A. P. V. C. Anno post urbem conditam.

APVD. L. V. CONV. Apud lapidem quintum convenerunt.

A. RET. P. III. S. Antè retrò pedes tres semis.

AR. P. Aram posuit.

ARG. P. X. Argenti pondo decem.

ARR. Arrius.

A. V. B. A viro bono.

A. V. C. Ab urbe conditâ.

B

B. Balbus, Balbius, Brutus, Belenus, Burrus.

B. Beneficiario, beneficium, bonus.

B. Balnea, beatus, bustum.

B. *pro* V. berna *pro* verna, bixit *pro* vixit, bibo *pro* vivo, bictor *pro* victor, bidua *pro* vidua.

B. A. Bixit annis, bonus ager, bonus, amabilis; bona aurea, bonum aureum, bonis auguriis, bonis auspiciis.

B. B. Bona bona, benè benè.

B. DD. Bonis deabus.

B.F. Bonâ fide, bona femina, bona fortuna, benefactum.

B. F, *ou renversés* de cette manière, ꟻ. ꓭ. Bona femina, bona filia.

B. H. Bona hereditaria, bonorum hereditas.

B. I. I. Boni judicis judicium.

B. L. Bona lex.

B. M. P. Benè merito posuit.

B. M. P. C. Benè merito ponendum curavit.

B. M. S. C. Benè merito sepulcrum condidit.

BN. EM. Bonorum emptores.

BN. H. I. Bona hìc invenies.

B. R. P. N. Bono reipublicæ natus.

B. A. Bixit, *id est*, vixit annis.

BIGINTI. Viginti.

BIXIT, BIXSIT, BISSIT, vixit.

BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. Vixit annis octoginta unum, mensibus quatuor, diebus septem.

BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. Vixit annos septem, menses sex, dies septem decim.

C

C. Cæsar, Caia, Caius, censor, civitas, consul, condemno.

C. C. Carissimæ conjugi, calumniæ causâ, consilium cepit.

C. C. F. Caius, Caii filius.

C. B. Commune bonum.

C. D. Comitalibus diebus.

C. H. Custos hortorum, *vel* heredum.

C. I. C. Caius Julius Cæsar.

CC. VV. Clarissimi viri.

CEN. Censor, centuria, centurio.

CERTA. QUINQ. ROM. CO. Certamen quinquennale Romæ conditum.

CL. Claudius.

CL. V. Clarissimus vir.

CH. COH. Cohors.

C. M. *vel* CA. M. Causa mortis.

CN. Cneus.

C. O. Civitàs omnis.

COH. I. *vel* II. Cohors prima, *vel* secunda.

COS. ITER. ET TERT. DESIG. Consul iterùm et tertiùm designatus.

COS. TER. *vel* QUAR. Consul tertiùm *vel* quartùm.

COSS. Consules.

CUST. CUM. LOC. H-S. ∞ D. Custodiam cum loco sestertiis mille quingentis.

CR. Civis romanus.

C. S. IP. Cæsar imperator.

C. V. Centumviri.

D

D. Decius, decimus, decuria, decurio, dedicavit, dedit, devotus, dies, divus, Deus, dii, Dominus, domus, donum, datum, decretum, etc.

D. A. Divus Augustus.

D. B. I. Diis benè juvantibus.

D. B. S. De bonis suis.

DCT. Detractum.

DDVIT. Dedicavit.

DD. Dono dedit, Deus dedit, decurionum decreto.

D. D. C. Datum decreto decurionum.

D. D. D. D. Dignum Deo donum dedicavit.

DDPP. Depositi

D. D. Q. O. H. L. S. E. V. Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.

DIG. M. Dignus memoriâ.

D.M.S. Diis manibus sacrum.

D. O. M. Deo optimo maximo.

D. O. Æ. Deo optimo æterno.

D. PP. Deo perpetuo.

DR. Drusus.

DR. P. Dare promittit.

D. RM. De Romanis.

D. RP. De republicâ.

D. S. P. F. C. De suâ pecuniâ faciendum curavit.

DT. Duntaxat.

DVL. *vel* DOL. Dulcissimus.

DEC. XIII. AVG. XII. POP. XI. Decurionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.

D. IIII. ID. Die quartâ idus.

D. VIIII. Diebus novem.

D. V. ID. Die quintâ idus.

E

E. Ejus, ergò, esse, est, erexit, exactum, etc.

E. C. F. Ejus causâ fecit.

E. D. Ejus domus.

ED. Edictum.

E. E. ex edicto.

EE. N. P. Esse non potest.

EG. Egit, egregius.

E. H. Ejus heres.

EID. Idus.

EIM. Ejusmodi.

E. L. Eâ lege.

E. M. Elexit, *vel* erexit monumentum.

EQ. E Equitum magister.

EQ. O Equester ordo.

EX. A. D. K. Ex antè diem kalendas.

EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. Ex antè diem quintum kalendas decembris ad pridiè kalendas januarias.

EX. H-S. X. P. F. I. Ex sestertiis decem parvis fieri jussit.

EX. H-S. CIↃ. N. Ex sestertiis mille nummûm.

EX. H.-S. ∞ ∞ ∞ ∞. Ex sestertiis quatuor millia.

EX. H-S. N. CC. L. ∞. D. XL. Ex ses-

tertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus quingentis quadraginta.

EX. H-S. DC. ∞. D. XX. Ex sestertiis sexcentis millibus quingentis viginti.

EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. Ex kalendis januarii ad kalendas januarii.

F

F. Fabius, fecit, factum, faciendum, familia, famula, fastus, februarius, feliciter, felix, fides, fieri, fit, femina, filia, filius, frater, finis, flamen, forum, fluvius, faustum, fuit, etc.

F. A. Filio amantissimo, *vel* filiæ amantissimæ.

F. AN. X. F. C. Filio *vel* filiæ annorum decem faciendum curavit.

F. C. Fieri *vel* faciendum curavit, fidei commissum.

F. D. Flamen dialis, filius dedit, factum dedicavit.

F. D. Fidejussor, fundum.

FEA Femina.

FF. C. Fermè centum.

FF. Fabrè factum, filius familiâs, fratris filius.

F. F. F. Ferro, flammâ, fame; fortior fortunâ, fato.

FF. Fecerunt.

FL. F. Flavii filius.

F. FQ. Filiis filiabusque.

FIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. Vixit annos triginta novem, mensem unum, dies sex, horas scit nemo.

FO. FR. Forum.

F. R. Forum romanum.

G

G. Gellius, Gaius *pro* Caius, genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis, etc.

GAB. Gabinius.

GAL. Gallus, Galerius.

G. C. Genio civitatis.

GEN. PR. Genio populi romani.

GL. Gloria.

GL. S. Gallus Sempronius.

GN. Gneus *pro* Cneus, genius, gens.

GN. T. Gentes.

GRA. Gracchus.

GRC. Græcus.

H

H. Hic, habet, hastatus, heres, homo, hora, hostis, herus.

H. A. Hoc anno.

HA. Hadrianus.

HC. Hunc, huic, hic.

HER. Heres, hereditatis, Herennius.

HER *vel* HERC. S. Herculi sacrum.

H. M. E. H S. CCIↃↃ. CCIↃↃ. IↃↃ. N. Hoc monumentum crexit sestertiis viginti quinque mille nummûm.

A. M.AD. H. N. T. Hoc monumentum ad heredes non transit.

H. O. Hostis occisus.

HOSS. Hostes.

H S. Hic situs *vel* sita, sepultus *vel* sepulta.

H-S. N. IIII. Sestertiis nummûm quatuor.

H-S. CCCC. Sestertiis quatuor centum.

H-S. ∞. S. Sestertiis mille nummûm.

H-S. ∞. CCI ↃↃ N. Sestertiis novem mille nummûm.

H-S. CCIↃↃ. CCIↃↃ Sestertiis viginti mille.

H-S. XX.M. N. Sestertiis viginti mille nummûm.

H. SS. Hic suprascriptis.

I

I Junius, Julius, Jupiter, ibi, immortalis, imperator, inferi, inter, invenit, invictus, ipse, iterùm, judex, jussit, jus, etc.

IA. Intra.

I. AG. In agro.

I. AGL. In angulo.

IAD. Jamdudùm.

IAN. Janus.

IA. RI. Jam respondi.

I. C. Juris consultus, Julius Cæsar, judex cognitionum.

IC. Hic.

I. D. Inferis diis, Jovi dedicatum, Isidi deæ, jussu Dei.

ID. Idus.

I. D. M. Jovi deo magno.
I. F. *vel* I. FO. In foro.
IF. Interfuit. IFT. Interfuerunt.
I. FNT. In fronte.
IG. Igitur.
I. H. Jacet hìc.
I. I. In jure.
IM. Imago, immortalis, imperator.
I. M. CT. In medio civitatis.
IMM. Immolavit, immortalis, immunis.
IM. S. Impensis suis.
IN. Inimicus, inscripsit, intereà.
IN. A. P. XX. In agro pedes viginti.
IN. *vel* INL. V. I. S. Industris vir infrà scriptus.
I. R. Jovi regi, Junoni reginæ, jure rogavit.
I. S. *vel* I. SN. In senatum.
I. V. Justus vir.
IVD. Judicium.
IVV. Juventus, juvenalis.
II. V. Duumvir, *vel* duumviri.
III. V, *vel* III. VIR. Triumvir, *vel* triumviri.
IIII. VIR. Quatuorvir, *vel* quatuorviri, *vel* quatuorviratus.
IIIIII. V. *vel* VIR. Sextumvir, *vel* sexvir, *vel* sexvir.
INDE, *vel* IND. *aut* INDICT. Indictione *vel* indicto.

E

K. Cæso, Caius, Caio, Cælius, Carolus, calumnia, candidatus, caput, carissimus, clarissimus, castra, cohors, Carthago, etc.
K. KAL. KL. KLD. KLEND. Kalendæ, *aut* kalendis; *et sic de cæteris ubi mensium apponuntur nomina.*
KARC Carcer.
KK. Carissimi.
KM. Carissimus.
K. S. Carus suis.
KR. Chorus.
KR. AM. N. Carus amicus noster.

L

L. Lucius, Lucia, Lælius, Lollius, lares, Latinus, latum, legavit, lex, legio, libens *vel* lubens, liber, libera, liberatus, liberta, libra, locavit, etc.
L. A. Lex alia.
LA. C. Latini coloni.
L. A. D. Locus alteri datus.
L. AG. Lex agraria.
L. AN. Lucius Anius, *vel* quinquaginta annis.
L. AP. Ludi appollinares.
LAT. P. VIII, E. S. Latum pedes octo et semis.
LONG. P. VII. L. P. III. Longum pedes septem, latum pedes tres.
L. ADQ. Locus adquisitus.
LB. Libertus, liberi.
L. D. D. D. Locus datus decreto decurionum.
LECTIST. Lectisternium.
LEG. I. Legio prima.
L. E. D. Lege ejus damnatus.
LEG. PROV. Legatus provinciæ.
LIC. Licinius.
LICT. Lictor.
LL. Libentissimè, liberi, libertas,
L. L. Sestertius magnus.
LVD. SÆC. Ludi sæculares.
LVPERC. Lupercalia.
LV. P. F. Ludos publicos fecit.

M

M. Marcus, Marca, Martius, Mutius, maceria, magister, magistratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus, Marti, mater, maximus, memor, memoria, mensis, meus, miles, militavit, militia, mille, missus, monumentum, mortuus, etc.
MAG. EQ. Magister equitum.
MAR. VLT. Mars ultor.
MAX. POT. Maximus pontifex.
MD. Mandatum.
MED. Medicus, medius.
MER. Mercurius, mercator.
MERC. Mercurialia, mercatus.
MES. VII. DIEB. XI. Mensibus septem, diebus undecim.
M. I. Maximo Jovi, matri Ideæ, *vel* Isidi, militiæ jus, monumentum jussit.
MIL. COH. Miles cohortis.
MIN. *vel* MINER. Minerva.
M. MON. MNT. MONET. Moneta.
M. *vel* MS. Mensis, *vel* menses.

MNF. Manifestus.

MNM. Manumissus.

MP. II. Millia passuum duo.

MV. MN. MVN. MVNIC. Municipium, *vel* municeps.

N

N. Neptunus, Numerius, Numeria, nonis, Nero, nam, non, natus, natio, nefastus, nepos, neptis, niger, nomen, nonæ, noster, numerarius, numerator, numerus, nummus *vel* numisma, numen, etc.

NAV. Navis.

N. B. Numeravit bivus, *pro* vivus.

NB. *vel* NBL. Nobilis.

N. C. Nero Cæsar, *vel* Nero Claudius.

NEG. *vel* NEGOT. Negotiator.

NEP. S. Neptuno sacrum.

N. F. N. Nobili familiâ natus.

N. L. Non liquet, non licet, non longè, nominis latini.

N. M. Nonius Macrinus, non malum, non minùs.

NN. Nostri. NNR. *vel* NR. Nostrorum.

NO. Nobis.'

NOBR. November.

NON. AP. Nonis aprilis.

NQ. Namque, nusquàm, nunquàm.

N. V. N. D. N. P. O. Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.

NUP. Nuptiæ.

O

O. Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, ossa, ostendit, etc.

OB. Obiit.

OB. C. S. Ob cives servatos.

OCT. Octavianus, October.

O. E. B. Q. C. Ossa ejus benè quiescant condita.

O. H. F. Omnibus honoribus functus.

ONA. Omnia.

OO. Omnes, omninò. O.O. Optimus ordo.

OP. Oppidum, opiter, oportet, optimus, opus.

ORN. Ornamentum.

OTIM. Optimæ.

P

P. Publius, passus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, posuit, potestas, præses, prætor, pridiè, pro, post, provincia, puer, publicus, publicè, primus, etc.

PA. Pater, patricius.

PAE. ET. ARR. COS. Pæto et Arrio consulibus.

P. A. F. A. Postulo an fias auctor.

PAR. Parens, Parilia, Parthicus.

PAT. PAT. Pater patriæ.

PBLC. Publicus.

PC. Procurator.

P. C. Post consulatum, Patres conscripti, patronus coloniæ, ponendum curavit, præfectus corporis, pactum conventum.

PED. CXV. S. Pedes centum quindecim semis.

PEG. Peregrinus.

P. II. ∽. L. Pondo duarum semis librarum.

P. II. S ::. Pondo duo semis cum triente.

P. KAL. Pridiè kalendas.

POM. Pompeius.

P. P. P. C. Propriâ pecuniâ ponendum curavit.

P.R.C.A.DCCCXLIIII. Post Romam conditam annis octingintis quadraginta quatuor.

PROC. Proconsul. P. PRI. Proprætor.

P. PRR. Proprætores.

PR. N. Pronepos.

P. R. V. X. Populi romani vota decennalia.

PS. Passus, plebiscitum.

PUD. Pudicus, pudica, pudor.

PUR. Purpureus.

Q

Q. Quinquennalis, quartus, quintus, quandò, quantum, qui, quæ, quod, Quintus, Quintius, Quintilianus, quæstor, quadratum, quæsitus.

Q. B. AN. XXX. Qui bixit, *id est* vixit, annos triginta.

QM. Quomodò, quem, quoniam.

QQ. Quinquennalis. QQ. V. Quoquò versum.

Q. R. Quæstor reipublicæ.

Q. V. A. III. M. II. Qui, *vel* quæ vixit annos tres, menses duo.

R

R. Roma, Romanus, rex, reges, Regulus, rationalis, Ravennæ, rectò, recta, requietorium, retrò, rostra, rudera, etc.

RC. Rescriptum.

R.C. Romana civitas.

REF. C. Reficiendum curavit.

REG. Regio.

RP. RESP. Respublica.

RET. P. XX. Retrò pedes viginti.

REQ. Requiescit.

RMS. Romanus.

ROB. Robigalia, Robigo.

RS. Responsum, Rufus.

S.

S. Sacrum, sacellum, scriptus, semis, senatus, sepultus, sepulcrum, sanctus, servus, serva, Servius, sequitur, sibi, situs, solvit, sub, stipendium, etc.

SAC. Sacerdos, sacrificium.

SÆ. *vel* SÆC. Sæculum, sæculares.

SAL. Salus.

S. C. Senatûs consultum.

SCI. Scipio.

S. D. Sacrum diis.

S. EQ. Q.O. ET. P. R. Senatus equesterque ordo et populus romanus.

SEMP. Sempronius.

SL. SVL. SYL. Sylla.

S. L. Sacer ludus, sine linguâ.

S. M. Sacrum manibus, sine manibus, sine malo.

S. N. Senatus, sententia, sine.

S. P. Sine pecuniâ.

S. P. Q. R. Senatus populusque romanus.

S. P. D. Salutem plurimam dicit.

S. T. A. Sine *vel* sub tutoris auctoritate.

SLT. Scilicet.

S. E. T. L. Sit ei terra levis.

SIC. V. SIC. X. Sicuti quinquennalia sic decennalia.

SSTVP. XVIIII. Stipendiis novem decim.

ST. XXXV. Stipendiis triginta quinque.

T

T. Titus, Tullius, tantum, terra, tibi, ter, testamentum, titulus, terminus, triarius, tribunus, turma, tutor, tutela, etc.

TAB. Tabula. TABVL. Tabularius.

TAR. Tarquinius.

TB. D.F. Tibi dulcissimo filio.

TB. PL. Tribunus plebis.

TB. TI. TIB. Tiberius.

T.F. Titus Flavius, Titi filiûs.

THR. Thrax.

T. L. Titus Livius, Titi libertus.

TIT. Titulus.

TM. Terminus, thermæ.

TR. PO. Tribunitia potestas.

TRAJ. Trajanus.

TUL. Tullus *vel* Tullius.

TR. V. Triumvir.

TT. QTS. Titus Quintus.

Θ. *vel* TH. AN. Mortuus anno.

Θ. XIII, Defunctus viginti tribus.

V

V. Quinque, quintò, quintum.

V. Vitellius, Volera, Volero, Volusus, Vopiscus, vale, valeo, Vesta, vestalis, vestis, vester, veteranus, vir, Virgo, vivus, vivit, votum, vovit, urbs, usus, uxor, victus, victor, etc.

V. A. Veterano assignatum.

V. A. I. D. XI. Vixit annum unum, dies undecim.

V.A.L. Vixit annos quinquaginta.

V. B. A. Viri boni arbitratu.

V. C. Vale conjux, vivens curavit, vir consularis, vir clarissimus, quintùm consul.

VDL. Videlicet.

V.E. Vir egregius, visum est, verum etiam.

VESP. Vespasianus.

VI. V. Sextumvir. VII. V Septemvir. VIII. VIR. Octumvir.

VIX. A. FF. C. Vixit annos fermè centum.

VIX. AN. ⋈. Vixit annos triginta.

ULPS. Ulpianus, Ulpins.

V. M. Vir magnificus, vivens mandavit, volens merito.

V. N. Quinto nonas.

V.MUN. Vias munivit.

VOL. Volcania, Voltinia, Volusus.

VONE. Bonæ.

VOT. V. Votis quinquennalibus.

VOT. V. MULT. X. Votis quinquennalibus, multis decennalibus.

VOT. X. Vota decennalia.

VOT. XX. *vel* XXX. *vel* XXXX. Vota vicennalia, aut tricennalia, aut quadragenalia.

V. R. Urbs Roma, votum reddidit.

VV. CC. Viri clarissimi.

UX. Uxor.

X

X. AN. Decennalibus.

X. K. OCT. Decimo kalendas octobris.

X. M. Decem millia. X. P. Decem pondo.

X. V. Decemvir. XV. VIR. Quindecim vir.

ABRICOT. L'abricotier fut apporté d'Arménie en Grèce, où il s'acclimata parfaitement; de là il passa en Italie, puis en France. On soupçonne qu'il est indigène des régions septentrionales de l'Asie, car en Sibérie on a trouvé une variété de l'abricotier qui pousse sans culture au milieu des forêts. On remarquera toutefois que l'abricotier de France, provenant de plants importés d'Arménie, a besoin de beaucoup de chaleur.

ABROGATION. C'est l'acte par lequel une loi, un décret, une ordonnance, sont annulés. L'abrogation peut être expresse ou tacite : expresse, elle résulte d'une disposition positive de la loi; tacite ou virtuelle, de la combinaison ou de l'ensemble des dispositions ultérieures.

ABRUZZES. La province la plus septentrionale du royaume de Naples, est bornée au nord et à l'ouest par les états de l'Eglise, à l'est par la mer Adriatique, au sud par l'Apulie et par la terre de Labour. Sa population est de 628,600 habitants et sa superficie de deux cent trente-six milles carrés. Elle se divise en Abruzze ultérieure I et II au nord-ouest, et en Abruzze citérieure au sud-est. La plus haute crête de l'Apennin (le Gran-Sasso) traverse ce pays de montagnes, et rend les communications très difficiles, surtout dans l'Abruzze ultérieure, où le sol est fort escarpé, et offre des pentes très rapides. Les rivières qui y ont leur source, le Fronto, le Frontino, etc., vont presque toutes se jeter dans l'Adriatique; et si l'on en excepte la Pescara et le Sangro, ce sont de véritables torrents. Souvent gonflés par les pluies, surtout au printemps, ils débordent et emportent les ponts. Le climat des Abruzzes est rigoureux; la neige couvre le sommet des montagnes depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril; d'épaisses forêts couronnent les hauteurs; les vallées seules sont fertiles, et cependant, comme les habitants sont plutôt bergers que cultivateurs, elles ne produisent qu'à peine la quantité de blé nécessaire à leur consommation. Les amandiers, les noyers et d'autres arbres fruitiers y réussissent partout; les oliviers croissent dans les terrains les plus bas auprès de la mer. De magnifiques troupeaux de toute espèce paissent sur les hauteurs et dans les vallons, et sont le seul objet d'exportation du pays. Les villes principales sont : Aquila, Pescara (toutes deux fortifiées), Chieti (l'ancienne Teate) et Sulmona. Les Abruzzes sont surtout remarquables par leur position militaire. Elles forment une espèce de fortification avancée, qui pénètre à une distance de quinze milles géographiques dans l'intérieur des états de l'Eglise. Mais ce qui leur donne encore plus d'importance, c'est qu'on ne peut entrer dans l'intérieur du royaume que par une seule grande route, qui est presque impraticable pour une armée; aucune route de la même nature ne conduit à travers les montagnes, du rivage de la Méditerranée à celui de l'Adriatique. Le royaume de Naples, s'il est bien défendu, n'a par conséquent d'at-

taques sérieuses à craindre que par deux routes, celle qui, longeant la Méditerranée et les marais Pontins, va de Rome à Naples, par Terracine et par Capoue, et celle qui, longeant l'Adriatique, part d'Ancône et mène dans l'intérieur du royaume par Atri, Pescara, etc. Les diverses rivières parallèles à cette dernière route forment autant de positions très avantageuses, dans lesquelles l'aile droite est toujours couverte par la mer, et l'aile gauche par les hauteurs voisines, qui menacent en même temps les flancs de l'ennemi. Ces positions, si l'on avait affaire à un adversaire courageux, ne pourraient être enlevées sans une grande effusion de sang. Si, sans être maître des Abruzzes, l'on voulait avancer par l'autre route, qui passe à Terracine, on serait exposé à plus de dangers encore. A partir de Rome, l'aile gauche de l'ennemi, dès que l'armée serait aux environs de Terracine, se trouverait menacée par derrière, du haut des montagnes. Si enfin l'ennemi pénétrait par les deux routes à la fois, toute jonction serait impossible avant qu'on fût arrivé à Pescara, d'où une bonne route conduit à travers les montagnes, à Sulmona et à Teano. On aurait d'ailleurs à la fois toutes les difficultés et tous les dangers des deux routes, et on courrait le risque d'être battu partiellement. La possession des Abruzzes est donc tout-à-fait indispensable pour qui veut attaquer Naples, et il est très difficile de s'en rendre maître. Comme nous l'avons déjà dit, des diverses routes qui conduisent des états de l'Eglise dans cette province, celle qui va de Rieti, par Civita-Ducale, à Aquila et à Sulmona, est seule praticable pour l'artillerie, et il n'y en a que deux autres qui puissent servir à des troupes régulières; encore sont-elles d'un trajet fort pénible; tous les autres chemins sont des sentiers où l'on ne peut avancer qu'un à un, et où les cavaliers sont obligés de conduire leurs chevaux à la main. La route de Rieti est donc la seule par où l'on puisse tenter une attaque importante; mais sur cette route le défilé d'Antrodocco et bon nombre de positions avantageuses rendent la défense très facile. D'ailleurs, d'épaisses forêts et de profonds ravins permettent d'inquiéter les derrières de l'ennemi à la façon des guérillas ou des Tyroliens, et si les Napolitains avaient l'humeur guerrière, les Abruzzes, à chaque attaque, coûteraient de nombreuses victimes. Mais quand un peuple est dépourvu de force et de courage, quand les soldats, énervés par une lâche apathie, prennent la fuite à l'idée seule du combat, le terrain le plus avantageux n'est d'aucun secours. Voilà pourquoi les Abruzzes, si propres à une guerre défensive, n'ont jamais été d'une grande utilité; voilà pourquoi Naples est tombée si souvent tantôt au pouvoir des Allemands, tantôt au pouvoir des Français ou des Espagnols. Une seule fois, en 1798, les habitants des Abruzzes résistèrent victorieusement à l'invasion des Français; ils tuèrent le général Hilarion Point, firent prisonnier le général Rusca, et causèrent beaucoup de dommage à la colonne du général Duhesme. Mais, comme l'armée napolitaine avait déjà été battue dans les états de l'Eglise, et qu'elle se conduisait avec la plus grande lâcheté partout où se montraient les Français, ce fut pour ainsi dire en pure perte que les habitants de ces contrées sentirent se réveiller en eux, pour quelques instants, le courage de leurs ancêtres, les Samnites, les Marses et les Sabins, qui avaient autrefois fait trembler les Romains, et qui avant eux occupaient ces montagnes. Quelques soulèvements peu importants, qui éclatèrent plus tard (1806) dans les Abruzzes, ont le caractère des brigandages les plus vulgaires, et ne méritent pas d'être cités avec éloge. En 1815, lorsque Murat marcha contre les Autrichiens, le gouvernement était trop détesté pour que la guerre pût devenir vraiment nationale; après la bataille de Tolentino, au lieu de résister, les soldats nés dans l'Abruzze se dispersèrent, pour rentrer dans leurs foyers, pendant la retraite de l'armée à travers cette province; et les rivières de la côte orientale gênèrent plutôt la fuite des Napolitains que la

marche des ennemis, qui s'avancèrent sans trouver de résistance par les routes littorales, et formèrent des colonnes de troupes légères pour traverser les montagnes. Cette marche rapide acheva la déroute de l'armée napolitaine. — En 1821, le parti révolutionnaire à Naples espérait que les Abruzzes lui présenteraient de grandes ressources pour une guerre défensive. Dans les ventes de carbonari, dans les assemblées populaires, et même dans la chambre des députés de France, on vantait les avantages de cette position et le courage qui se réveillait, disait-on, dans le cœur des habitants, et qui devait les rendre dignes de leurs braves ancêtres. Le succès ne répondit nullement à ces espérances. Lorsque les Autrichiens eurent manifesté l'intention d'attaquer les Abruzzes par la route qui va de Civita-Ducale à Aquila et à Sulmona, le général Pepe (*voyez* ce mot) résolut de prendre l'offensive. Il passa la frontière, le 7 mars 1821, à Civita-Ducale, et attaqua le général Geppert, auprès de Rieti. Bientôt ses troupes n'avancèrent plus qu'avec peine; il se laissa tourner par deux bataillons autrichiens, et fut forcé à la retraite. Les Autrichiens le suivirent rapidement; le 9, la division Wallmoden était déjà au défilé d'Antrodocco (*voyez* Frimont); elle l'attaqua, après qu'un autre corps se fut emparé, presque sans la moindre peine, du défilé de Borghette, et l'emporta en peu de temps; car les Napolitains prirent la fuite, les uns par lâcheté, les autres parce qu'ils étaient mécontents du nouveau gouvernement. Les mêmes motifs désorganisèrent alors tout le reste de l'armée; la milice et les volontaires rentrèrent dans leurs foyers; les troupes de ligne, affaiblis par la désertion, se retirèrent dans l'intérieur du pays, et Pepe lui-même, furieux de cette lâcheté, abandonna l'armée. Dès le 11, Aquila ouvrit ses portes, la citadelle capitula, et les habitants des Abruzzes fournirent des provisions à l'armée autrichienne, sans avoir montré la moindre disposition à faire une guerre de partisans. Par suite de la marche rapide des Autrichiens vers Sulmona, le général Carascosa, qui occupait la route de Terracine, et la division qui couvrait la route qui longe la mer Adriatique, se trouvèrent tournés, et battirent en retraite, après la désertion des volontaires et des milices. Ainsi se termina une guerre qui est une preuve de plus que le défilé des Thermopyles lui-même n'est un rempart que lorsqu'il est défendu par des Spartiates. — C'est dans ces montagnes que se recrute cette race de bandits qui, dans les Abruzzes et dans les montagnes de la Sabine, inquiètent les frontières du royaume de Naples et des états de l'Église. Ce peuple de brigands est composé de montagnards qui ont des propriétés et une famille, mais qui ne se contentent pas de la profession de cultivateurs, et font en même temps le métier de bandits. Poussés par le besoin et par le goût du meurtre et du pillage, ils forment des bandes et attaquent à main armée les voyageurs, et souvent aussi les habitants et les maisons de la plaine.

ABSENT. Les législateurs du code civil, en établissant une loi sur l'absence, se sont attachés non seulement à faire disparaître de cette matière les imperfections que les lois romaines y avaient laissées, mais aussi à combiner les dispositions de la loi nouvelle de telle manière que les droits de l'absent fussent parfaitement garantis, sans préjudice des intérêts des tiers. Dans ce but, ils ont divisé l'absence en trois périodes. Pendant la première, l'absence est seulement présumée, et les personnes qui ont des intérêts à débattre avec l'absent présumé sont obligées de s'adresser au tribunal de première instance de son domicile, qui nomme un administrateur pour veiller sur ses biens, et commet un notaire pour le représenter dans les inventaires, comptes et partages auxquels il peut être intéressé. Lorsque quatre années se sont écoulées depuis que l'absent a disparu de son domicile, et n'a point donné de ses nouvelles, les parties intéressées peuvent faire déclarer l'absence par le tribunal compétent Le tribunal ordonne une en-

quête, et, un an après le jugement qui a ordonné l'enquête, l'absence est déclarée s'il y a lieu, et publiée par les journaux, à la diligence du ministre de la justice. — L'absence, lorsqu'elle est déclarée, produit des effets, tant relativement aux biens que l'absent possédait au jour de sa disparition que relativement aux droits éventuels qui peuvent s'ouvrir en sa faveur. Quant aux biens que l'absent possédait au jour de sa disparition, ses héritiers présomptifs, à cette époque ou à l'époque de ses dernières nouvelles, peuvent en obtenir la possession provisoire à la charge de fournir caution. Le testament, si l'absent en a laissé un, est alors ouvert, et les légataires peuvent exercer provisoirement les droits que cet acte leur confère. L'époux commun en biens peut demander la dissolution de la communauté et la liquidation de tous ses droits légaux et conventionnels. Ici commence la seconde période de l'absence. La possession provisoire des biens de l'absent n'est qu'un dépôt entre les mains de ceux qui l'ont obtenue; ils en sont comptables envers l'absent, mais leur obligation à cet égard varie suivant la durée de l'absence. Ainsi l'absent ne peut réclamer que le cinquième des revenus de ses biens s'il reparait avant quinze ans révolus depuis le jour de sa disparition, et le dixième seulement s'il reparait après les quinze ans. — Si l'absence a duré trente années, les envoyés en possession provisoire conservent la totalité des revenus à cette époque, ou, s'il s'est écoulé cent années depuis la naissance de l'absent, la possession provisoire de ses biens est convertie en possession définitive, et le partage s'opère entre tous les ayant droit. C'est la troisième période de l'absence. — Si l'absent reparait après l'envoi en possession définitive, ses biens lui sont remis dans l'état où ils se trouvent, et il recouvre le prix de ses biens aliénés. Ses enfants, ainsi que ses descendants directs, peuvent invoquer la même disposition de la loi pendant les trente années qui suivent l'envoi définitif. — Après le jugement qui a déclaré l'absence, les actions qui pouvaient être exercées contre l'absent doivent être dirigées contre ceux qui possèdent ses biens. — En ce qui concerne les droits éventuels qui peuvent compéter (appartenir) à l'absent, nul ne peut exercer au nom de l'absent un droit de cette nature s'il ne prouve préalablement l'existence de l'absent au jour où le droit a été ouvert, sans préjudice toutefois de l'action en pétition d'hérédité qui appartient à l'absent, s'il s'agit d'une succession qui lui est dévolue. — Si l'absent a disparu laissant des enfants mineurs, la mère est chargée de les élever et d'administrer leurs biens. Si le conjoint de l'absent contracte un nouveau mariage, l'absent est seul admis à attaquer la nouvelle union directement ou par un fondé de pouvoirs. (*Voy.* code civil, au titre ABSENT.) C. R.

ABSINTHE (*absinthum*), famille des corymbifères, comprend l'absinthe vulgaire, l'absinthe-astragon, l'absinthe-aurone, l'absinthe-citronnille, l'absinthe de Judée, nommée *semen contra*, employée contre les vers. — Nous renvoyons pour une description détaillée de ce végétal au mot PLANTE (Vertus médicales des), que nous traiterons sans charlatanisme, avec concision et en élaguant tout le superflu d'une science trop prodiguée sur cette matière.

ABSOLU, ce qui est indépendant, libre de tout lien, de toute sujétion : *souverain absolu*, *autorité absolue*, *pouvoir absolu*. L'absolu est opposé au relatif, dont l'existence, la manière d'être, est soumise à des rapports, à des conditions. — Dans la doctrine catholique, l'absolution du prêtre est *absolue*; dans celle des luthériens et des anglicans, elle n'est que déclaratoire et ministériale. — En termes d'algèbre, on appelle nombre *absolu* (*homogeneum comparationis*) le rectangle ou le solide dont on cherche la racine inconnue. — En termes d'astronomie, équation *absolue* est la somme de deux équations, de l'excentrique et de l'optique. — On appelle jeudi *absolu* le jeudi saint, qui est celui de l'*absolution*, ou absolution publique et solennelle dans l'église romaine.

ABSOLUTION, rémission des péchés, faite par le prêtre, au nom de Jésus-Christ, dans le sacrement de la pénitence, à celui qui est dans les dispositions nécessaires pour la recevoir. Quelques auteurs ont prétendu que, dans l'ancienne église, on n'accordait l'absolution aux pénitents qu'après une satisfaction publique; mais c'est une erreur; il n'y avait qu'un petit nombre de crimes énormes et publics, tels que l'idolâtrie, l'homicide et l'adultère, que l'église soumît à la pénitence publique. En termes catholiques, l'*absolution des censures* est un acte judiciaire par lequel un juge ecclésiastique ou son délégué remet dans la possession de certains biens spirituels dont on avait été privé par l'excommunication, la suspense ou l'interdit. Il y a encore dans l'église l'absolution *à cautèle* (*ad cautelam*), acte par lequel le prêtre délie des censures dont on pouvait être lié sans le savoir : l'absolution avec rechute (*cum reincidentiâ*), ou celle qui se donne à un homme lié des censures, avec modification ou limitation. L'absolution, en termes de liturgie, est une courte prière que dit celui qui officie à chaque nocturne des matines avant les bénédictions et les leçons. Enfin, on appelle *absolutions* les encensements et aspersions d'eau bénite qu'on fait sur les corps des princes et des prélats qu'on enterre avec grande cérémonie.—En *matière civile*, l'absolution renvoie de l'action intentée par la partie plaignante; en *matière criminelle*, de l'accusation ou de l'enquête. Elle est, 1° entière, quand elle déclare que l'accusé n'est pas coupable, et qu'il n'a encouru aucune peine; 2° provisionnelle, quand il n'est pas clair que l'accusé soit coupable ou qu'il soit innocent. Dans ce dernier cas, l'enquête, si plus tard il se présente de nouvelles preuves, peut être continuée. La procédure criminelle en France et en Angleterre ne reconnaît pas d'absolution provisionnelle; la sentence doit prononcer la culpabilité ou la non-culpabilité, et cette dernière anéantit toujours l'accusation. En Écosse, on distingue, il est vrai, la non-culpabilité et la non-conviction (*not proved*); mais l'effet de la sentence est le même dans les deux cas. (*Voy.* ACCUSATIONS.)

ABSOLUTISME. Depuis que les idées d'institutions constitutionnelles se sont introduites dans la vie des peuples, et que plusieurs états se sont tout récemment constitués d'après ces idées, les autres états où domine encore le principe du pouvoir illimité se trouvent avec les premiers dans une opposition de plus en plus marquée. Chez les uns, la loi fondamentale limite l'autorité du prince, et la nation tout entière, depuis la classe la plus pauvre jusqu'aux rangs les plus élevés de la société, prend une part proportionnée et efficace à l'administration de la chose publique, en même temps que les ministres, par suite de l'inviolabilité du souverain, établie par l'acte constitutif, peuvent être déclarés responsables, par les mandataires du peuple, de tous les actes du gouvernement. Chez les autres, au contraire, le souverain n'est arrêté par aucune loi dans l'exercice de sa puissance; il est à la fois le législateur et l'exécuteur de la loi qu'il a faite lui-même, et ne doit compte de ses actions qu'à sa conscience. Cette puissance illimitée du souverain, par opposition à celle qui est attribuée au principe par les institutions constitutionnelles, se nomme *absolutisme*. Ce principe n'admet pas qu'une nation puisse être régie par un contrat comme une association particulière. L'idée que la puissance est un droit qui procède directement de Dieu est prise par l'absolutisme dans son sens le plus strict, et par conséquent toute participation aux affaires de l'état, accordée, soit au peuple, soit à une caste, est considérée comme une grace accordée par le prince, et non comme l'exercice d'un droit. Malgré des prétentions fondées sur l'histoire, on ne peut présenter l'absolutisme comme lié à l'origine d'une nation, parce qu'un état régulièrement constitué ne peut se supposer formé que par la conclusion d'une contrat primitif tel que la raison l'aura fait juger alors nécessaire, et

parce que toute puissance fondée sur la force physique et sur l'obéissance passive est incompatible avec la constitution régulière d'un état. La toute-puissance peut bien, à la vérité, se trouver réunie dans une seule main, mais elle doit être exercée avec justice et discernement, et surtout s'abstenir de toute mesure arbitraire ou en opposition avec la constitution, qui ne lui a pas seulement conféré la direction des forces physiques, mais encore celle des forces intellectuelles de la nation. L'acte constitutif qui détermine la forme légale de l'état est l'expression et le résultat de la volonté des citoyens réunis, mais la toute puissance nécessaire à l'exécution de cet acte est confiée au chef de l'état. Le pouvoir suprême se divise en exécutif et législatif : le premier doit appartenir au souverain ; le second exige la réunion de toutes les forces morales et intellectuelles de la nation, et détermine les lois qui lui paraissent en harmonie avec l'esprit de la constitution, ainsi que le mode dans lequel elles doivent être établies et exécutées. Lorsque ces deux portions de l'unité du pouvoir, si intimement liées entre elles, ne sont pas divisées ; lorsque les pouvoirs exécutif et législatif sont usurpés par le souverain, la puissance intellectuelle de l'état se trouve dépouillée de son action et de l'influence qu'elle avait le droit d'exercer, et que lui assurait la constitution. Aussi arrive t-il que, dans un état régl d'après les principes de l'absolutisme, le souverain, ayant repoussé la puissante coopération de la force intelligente, qu'il ne peut bien connaître qu'en lui accordant une grande latitude d'action, ne doit avoir qu'une administration sans vigueur, parce qu'elle ne peut jamais ni connaître les besoins réels du peuple, ni gagner sa confiance. On ne peut attribuer qu'au plus profond aveuglement l'opinion de ceux qui veulent aujourd'hui qu'un système de gouvernement ai contraire à la raison puisse subsister plus long-temps, et qui pensent qu'on peut résister avec succès aux exigences impérieuses et à la voix puissante des intérêts populaires. Cette résistance est désormais inutile. La nécessité d'appeler le peuple à prendre part à l'administration des intérêts nationaux devient de jour en jour plus palpable en tout pays. Une fois admis à cette participation, le peuple, loin de la négliger, cherchera toujours à l'étendre davantage ; car les progrès de son éducation politique lui auront appris que ce désir est un droit. Plus on verra se développer chez les peuples cette tendance à se garantir, par un pacte fondamental, contre les tentatives de l'arbitraire, plus il deviendra dangereux de chercher à s'opposer par la force à cette direction de l'esprit humain.

ABSTÈME, du latin *abstemius*, fait d'*abs* et de *temetum*, ancien mot qui signifiait vin, *boisson*, est un terme dogmatique employé pour désigner celui qui ne boit point de vin. On s'en sert en théologie quand on veut parler de ceux qui, dans la communion, ne pouvaient prendre les espèces du vin, à cause de l'aversion qu'ils ont pour cette liqueur. —Les dames romaines, dans les premiers temps, étaient *abstêmes*, et, afin qu'on pût s'apercevoir si elles enfreignaient la règle en buvant du vin, les lois de la civilité romaine, disent Aulu-Gelle et Pline, les astreignaient à donner le baiser à leurs parents quand elles les abordaient.

ABSTINENCE. Privation volontaire ou involontaaire d'une chose quelconque. En philosophie, l'abstinence est à peu près synonyme de continence : c'est une vertu morale qui consiste à s'abstenir des plaisirs illicites, de ceux de l'amour en particulier. Nous ne traiterons ici que de l'abstinence complète ou incomplète des aliments solides ou liquides. Le premier effet de la privation prolongée des aliments est la sensation de la *faim* et de la *soif* (voyez ces mots). Ces besoins non satisfaits dégénèrent en douleur, avec faiblesse de toutes les fonctions organiques, l'absorption exceptée, faiblesse qui se manifeste par la langueur des mouvements et de l'intelligence. Plus tard, les douleurs d'estomac deviennent atroces,

la bouche est aride et brûlante, la peau sèche; les urines sont rares et cuisantes, les yeux rouges et secs; à l'abattement universel succède un délire variable, avec exaltation des forces : les naufragés de la *Méduse* ont offert des exemples de ce délire, affectant les caractères d'une horrible férocité. Cette réaction est plus ou moins promptement suivie d'un nouvel affaissement, qui persiste jusqu'à la mort, laquelle arrive à une époque indéterminée, au milieu des convulsions ou par évanouissement. L'inspection du cadavre présente un amaigrissement plus ou moins prononcé; les vaisseaux contiennent peu de sang; l'estomac est contracté, revenu sur lui-même, et présente quelquefois des apparences d'inflammation; le cerveau peut offrir aussi des traces de congestion sanguine. La durée possible de l'abstinence est extrêmement variable; mais il ne faut pas ajouter foi à ces histoires d'abstinence de plusieurs mois, si ce n'est en cas de maladie. Certains animaux, tels que la marmotte, restent, il est vrai, toute une saison sans prendre d'aliments, mais cette faculté est particulière aux animaux *hibernants*. Dans l'espèce humaine, les individus jeunes et vigoureux succombent en général plus promptement que les vieillards et les sujets débiles : l'histoire d'Ugolin survivant à ses enfants est un fait vraisemblable. L'abstinence des aliments solides est mieux supportée sous l'influence de la chaleur que sous celle du froid; c'est l'inverse pour les aliments liquides. Les effets de l'abstinence incomplète ne diffèrent des précédents que par moins d'intensité. L'abstinence est un moyen dont la médecine retire de précieux avantages. FORGET.

ABSTRACTION (Puissance d'). On appelle puissance d'abstraction la faculté qu'a l'esprit de considérer en lui même la représentation qu'il a reçue d'objets isolés, d'en séparer dans la pensée les généralités et les particularités, et de se représenter une foule d'objets par la similitude de leurs signes. Cette opération s'appelle *abstraction*, et l'idée qui en résulte, surtout quand elle vient d'objets isolés, idée *abstraite* ou l'*abstrait*. L'objet dont l'homme fait abstraction s'appelle *concret*. C'est l'expérience qui indique le concret, tandis que l'abstrait ne vient que de l'ame. (*Voyez* CONCRET.)

ABULFEDA (ISMAEL), prince de Hamah en Syrie surnommé le roi victorieux et la colonne de la religion. Cet Arabe, célèbre comme historien et comme géographe, naquit à Damas l'an de l'hégire 672 (1273 de l'ère chrétienne); il descendait de la famille des ajoubites, si célèbre par Aladic et ses brillants exploits. Il se distingua, jeune encore, dans différentes campagnes par sa bravoure. Il hérita de son oncle la principauté de Hamah, mais ne la posséda qu'au bout de quelques années, par suite de discussions survenues entre lui et son frère; il en conserva au reste la paisible jouissance jusqu'à sa mort, arrivée l'an de l'hégire 732 (1333). Tous les historiens qui font mention de lui le dépeignent comme un prince doué des qualités les plus distinguées, aussi remarquable dans les combats par son courage et sa bravoure que dans les conseils par sa sagesse. Au milieu des soins du gouvernement, il se livra avec zèle à l'étude, réunit autour de lui des savants et fit servir sa puissance et ses richesses au progrès de la science. Il possédait lui-même des connaissances étendues en histoire, en jurisprudence, en médecine, en botanique, en mathématiques et en astronomie, et il nous a laissé les fruits de ses laborieuses recherches dans plusieurs ouvrages estimables, dont les plus célèbres sont sa géographie, intitulée : *Véritable position des pays*, et son histoire du genre humain. Nous avons plusieurs traductions et imitations de ces livres, surtout du dernier : *Annales moslemici, arab. et lat., op. et stud. Reiskii* (1789-1794, 5 vol.); *De vitâ et rebus gestis Mohammedis*, ed. Gagnier (1723).

ABUS, *abuser; abuser de; abuseur; abus des choses; abus des mots; abus* (appel comme d'). — Le *Dictionnaire de l'academie* définit ainsi ce mot : « Usage » mauvais, excessif ou injuste de quelque

» chose... il se dit aussi absolument pour » signifier *desordre, usage pernicieux.* » La définition de Voltaire n'est pas moins bonne : « Vice attaché à tous les usages, » à toutes les lois, à toutes les institu- » tions des hommes : le détail n'en pour- » rait être contenu dans aucune biblio- » thèque. » — Je n'entreprendrai pas de moissonner dans un champ si vaste, j'y vais glaner quelques traits. Le mot *abus* revient si souvent dans les conversations du monde, il est si bien de circonstance aujourd'hui en politique, en littérature, en religion, en administration, etc., qu'on ne saurait dans notre ouvrage omettre un mot si essentiel ; mais, en même temps, on nous pardonnera facilement de n'avoir pas tout dit sur une matière inépuisable. —Les abus gouvernent les états, a-t-on dit depuis long-temps ; on peut ajouter qu'ils dirigent toutes les professions, et qu'ils sont le mobile de la plupart des actions privées. — Quel abus n'a-t-on pas fait de la religion? quel abus n'en fait-on pas encore ? — Léon X faisait vendre des indulgences, des portions du ciel, par les moines augustins. Un moine d'une autre robe trouva mauvais que son couvent n'eût pas été préféré pour le monopole de cet *abus* sacrilége. Ce moine avait de la véhémence, de l'énergie, de la ténacité : il eut aussi le bonheur de naître à propos, dans un temps où la naïve et morale Germanie était lasse des scandales de Rome, et, grace à Luther, une misérable querelle entre deux ordres mendiants, une rivalité d'*abus* amena la grande *réforme* religieuse de l'Allemagne et du nord de l'Europe.—Et Calvin, faisant brûler Michel Servet, n'était-ce pas là aussi un étrange *abus ?*—N'importe, laissons l'excuré de Noyon Chauvin se laver les mains dans le sang : laissons l'époux aviné de Deborah se vautrer dans les voluptés du cabaret; oublions au fond de la tombe les vices et les crimes des hommes qui ont vécu, et acceptons les noms de Luther et de Calvin comme synonymes des mots *liberté de conscience*, *examen*, *affranchissement moral*. — Naguère en France, bien qu'on n'espérât pas nous rendre les antiques croyances de nos pères, on avait ramené une partie des abus de l'église et du sacerdoce. Pour cela, il n'était pas besoin de foi, mais seulement de matière imposable et de conscrits, dont on faisait des prêtres. Ce dernier baptême d'or, d'intrigue et d'abus, a été pour le vieux catholicisme une persécution cent fois pire que tous les massacres de la révolution. — Aujourd'hui que l'autel catholique n'est plus sur le trône, ou le trône sur l'autel, comme on voudra, des jongleurs veulent profiter de l'occasion pour élever estrade contre estrade, pour dresser leurs tréteaux, pour lever boutique sous le nom, je crois, d'église catholique française. *Abus*, jonglerie que tout cela : le spectacle durera tant que les badauds ne se lasseront pas de payer leurs billets à la porte. A l'Opéra, j'aime mieux Calchas ; à l'église, j'aime mieux, à tout prendre, un Gondi, beau, fier et mondain, que l'abbé Châtel et que le docteur Roeh, qui, je le crains bien, ne deviendra jamais aussi populaire que son bienheureux homonyme. Ces prêtres, mal avec leur évêque, voudraient nous intéresser à une querelle qui n'est pas la nôtre. Laissons-les se renvoyer de l'un à l'autre les qualifications d'imposteurs et de tartufes : le monde y gagnera; toute cette comédie durera tant qu'une escroquerie bien scandaleuse n'aura pas traîné en police correctionnelle ces nouveaux vendeurs du temple. Voyez ces pauvres saints-simoniens : adieu pour eux le temps des diners fins aux bougies, au vin de Champagne, avec des femmes libres et vivant bien ! Ils jeûnent maintenant, dit-on, et leur religion ne le prescrit point. Je suis vraiment fâché que l'argent soit venu salir leur position au milieu de leurs prétentions ridicules à un système exclusif, à une religion nouvelle, étrange *abus* dans ce siècle trop positif, il y avait dans leurs idées du bon, du meilleur, du vrai.— Au reste, en fait de religion, les *abus* tout neufs sont peu dangereux : ils sautent trop à l'œil; ce sont seulement les vieilles superstitions, les vieux *abus* qui sont dangereux.

Plus l'abus est antique et plus il est sacré.
VOLTAIRE, *les Guèbres*, tragédie.

— Et les *abus* en politique ! la carrière est immense. Heureux l'état qui est le moins infecté de cette contagion !

. . . . Optimus ille est,
Qui minimis urgetur....
HORACE, *Sat.*

Maxime sage et vraie ; mais on s'en est emparé, et Voltaire, tout le premier, pour défendre les vieux *abus* de certains états. Je doute qu'aujourd'hui il opposât le gouvernement des Chinois et des Japonais aux réformateurs politiques. Notre siècle, qui ne croit rien sur parole, et qui, grace à Voltaire lui-même, est, sous ce rapport, en état de battre sa nourrice, commencerait par lui demander : connaissez-vous quelque chose à ces gouvernements, à cet état social, que vous nous citez pour modèles et prototypes d'un bon régime politique. Je doute qu'aujourd'hui Voltaire fit sonner si haut l'excellence du gouvernement d'Angleterre. Le secret d'être encore mieux que les autres avec des *abus* énormes n'est plus un secret de stabilité pour aucun gouvernement. Depuis Voltaire, la monarchie de Louis XIV s'est écroulée sans retour, et l'Angleterre est en travail d'une révolution démocratique dont l'explosion sera le coup de grace à toutes les vieilles aristocraties d'Albion et du continent.—Dans un gouvernement absolu, la royauté couvre tous les *abus*, ou, pour mieux dire, elle est le grand *abus* d'où tous les autres dérivent. Tant qu'elle est assez forte pour les maîtriser, tout va fort bien pour elle, et passablement pour les peuples. Mais le moment vient, où, réduite à n'être plus que la complice des *abus* secondaires, elle tombe ; et c'est notre histoire au temps où un poète disait de Louis XVI sur le trône :

Se croyant un abus, il ne voudra plus l'être.

Dans un gouvernement mixte, où trois pouvoirs, royauté, aristocratie, démocratie, sont en présence, si c'est l'aristocratie qui a fondé cette fiction politique, si c'est l'aristocratie qui l'emporte, comme en Angleterre, la royauté se soumet d'assez bonne grace à n'être que la seconde. Si, comme en France, c'est la démocratie qui a conquis une des trois places, la royauté, tantôt flatteuse, tantôt courroucée, s'attache à diviser, et veut à toute force usurper la première. La chose n'est pas difficile avec la gloire militaire d'un Napoléon : ici les *abus* se cachent sous les lauriers. Le peuple peut bien se résigner. La chose est une insolence de la part de tout autre : alors le gouvernement tout entier devient un *abus*.—En présence d'un système représentatif élevé sur les bras du peuple en 1789 et 1830, vous venez encore me parler de système héréditaire, *abus*, déception que ce mot-là. — En 1814, à la suite d'un despotisme militaire dont on a trop oublié l'insupportable intensité, il y avait de la finesse à se dire à la fois légitime et octroyeur de charte : c'était une plaisanterie de bon goût. Nombre d'hommes d'honneur et d'esprit la prirent au sérieux ; mais les sottises de M. de Blacas, la bascule de M. Decazes, les finasseries de M. de Villèle, et l'illuminisme despotique de M. de Polignac, les ont désabusés un peu plus tôt, un peu plus tard. Louis XVIII, roi par *la grace de Dieu*, en accordant aux besoins du siècle une charte de progrès, comptait bien se réserver à la fois les avantages de l'absolutisme et la bonne grace les concessions généreuses. Sans doute il avait trop d'esprit pour espérer que cela tiendrait long temps après lui ; mais il est mort aux Tuileries ; il repose aujourd'hui à Saint-Denys, sur la même marche où pourrissait Louis XV. C'est ce qu'il voulait. Oh ! le bon temps que le règne de Louis XVIII, pour les *abus* modifiés, atténués, mais pullulant, multipliant partout, grace à ces majorités aristocrates, qui, selon un grand ennemi des *abus*, « ont l'art d'arracher les vêtements et le pain à ceux qui sèment le blé et préparent la laine; l'art d'accumuler tous les trésors d'une nation entière dans les coffres de cinq à six cents personnes. »(VOLTAIRE.) — Aujourd'hui, c'est une charte qui a octroyé un roi; le peuple n'a rien eu à voir dans cette affaire. *Monarchie, meil-*

leure des républiques; mots étonnés de se trouver ensemble, mensonges qui se combattent ; enfin, *abus de mots*. Écoutons encore l'Académie en son dictionnaire : « *Abuser*, dit elle, *voyez* TROMPER : il vous promet cela, il vous abuse ; abuser les esprits faibles ; il abuse les peuples. » — On *abuse* aussi *une fille*, quand on la séduit avec délicatesse. On *abuse d'une fille*, quand on procède avec elle comme un Cosaque. — On nous a prouvé en politique que, par un étrange *abus* de la chose et du mot, cet adage de la sagesse, *medium tene*, c'est-àdire, tenez un *juste milieu*, pouvait devenir le grand cheval de bataille d'un machiavélisme presque toujours risible. Malheur au nouveau gouvernement qui n'en finit pas tout d'un coup avec les *abus* de celui qui l'a précédé. Ces vieux *abus* étaient peut-être tolérables, s'ils émanaient d'un vieux principe. Mais que dire d'un gouvernement qui affectionne de préférence les *abus* en opposition manifeste avec le principe de son existence ? — *Sainte-alliance*, abus de mots : si par hasard vous faites un nouveau dictionnaire, renvoyez au mot *traite des blancs*. — L'Écriture appelle les rois des *mangeurs de peuples* ; aujourd'hui les rois ne mangent plus personne ; on les tue quelquefois : si dans votre dictionnaire vous mettez : *abuseur*, ajoutez ; synonyme, *roi*. — Administration, faut-il le dire ? presque toujours synonyme d'*abus*, et cela ne peut guère être autrement. L'administration n'est autre chose qu'une délégation du pouvoir, embarrassé par l'extrême étendue de ses attributions et de ses rapports. Des abus dans l'administration sont l'effet inhérent à la cause même de sa création, qui est l'impuissance et l'éloignement du souverain ; puis la manie que les gouvernants et les commis ont de confondre le gouvernement avec l'administration. De l'administration sont nées la bureaucratie et la centralisation, qui sont aujourd'hui pour la France deux fléaux bien tenaces, car elles ont survécu depuis 1789 à toutes les révolutions ; que dis-je ? elles se sont étendues, multipliées, et, pour emprunter les énergiques expressions de M. Lémontey, « elles ont éparpillé leur monopole, engendré des myriades de commis, dévoré le domaine public, comme cette armée de Xercès, dont le passage tarissait les eaux. » Sans doute il est des abus auxquels il ne faut opposer que la tolérance philosophique. Jamais vous ne rendrez certains administrateurs moins brusques envers les contribuables, plus polis, moins dédaigneux. Il faut bien prendre son parti sur une foule d'irrégularités et de négligences administratives, dont l'homme privé lui-même se rend coupable dans la gestion de ses propres affaires ; mais, si vous voyez un fonctionnaire méconnaître la loi, aller au-delà de ses attributions, autoriser de sa signature des marchés onéreux à l'état, criez à l'*abus*, et vous aurez rempli la tâche d'un bon citoyen. Il est aussi dans les administrations des *abus* de famille et d'intérieur dans le détail desquels je ne daignerai pas descendre ; ils me conduiraient au mot *abus de confiance*, que le code pénal caractérise beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Voltaire parle quelque part des *abus* qui régnaient de son temps à l'Hôtel-Dieu de Paris, *abus* dont une bonne partie a heureusement disparu. Il rappelle que les administrateurs de l'Hôtel-Dieu portaient en compte la valeur de cinquante livres pour chaque malade, ou mort ou guéri. Une compagnie proposa de gérer pour cinquante livres seulement par guérison, offrant de prendre les morts à sa charge. Une proposition si belle ne fut point acceptée, et Voltaire ajoute : « Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs. » Cet axiome contient tout le secret de la perpétuité des *abus*. Tant de familles honnêtes en vivent, et dépensent utilement, honorablement, l'argent que leur procurent les *abus* ! D'ailleurs, on aime assez peu les réformateurs : presque tous commencent par demander une place pour être à même d'opérer leurs réformes, et cette demande préalable vient décréditer leurs beaux projets. Le réformateur obtient-il d'arriver au pouvoir, il échoue comme

Turgot : il devient la bête noire des courtisans des princes, d'une reine, ou dévote ou avide de plaisirs et de dépenses. L'amitié toujours flottante du prince ne tarde pas à abandonner le ministre philosophe. Le réformateur fait-il comme tant d'autres ; une fois nanti d'un bon poste, trouve-t il tout pour le mieux dans l'administration ou dans le gouvernement, le peuple le siffle ; mais lui s'applaudit en supputant son or, en comptant les courtisans qui remplissent ses salons, en s'enivrant de ces jouissances si propres à endormir la conscience d'un parvenu. — Et les démagogues donc ! croyez-vous que chez eux il n'y ait pas abus des choses et des mots ? Député ministériel, si chacun de tes discours flatteurs est une pétition à la tribune, j'aperçois sous ton masque, fougueux tribun du peuple, que tu ne tonnes contre les abus que parce que tu veux te mettre à la place de ceux qui les exploitent pour les exploiter à ton tour. Faut-il donc désespérer du pays et de l'humanité ? non pas, il est bon que les méchants se combattent entre eux. Dans les attaques, dans les répliques, il se dit des choses dont l'opinion fait son profit, des vérités qui instruisent le peuple, et dont le peuple s'armera plus tard pour éloigner aussi bien les faux amis qui l'*ont abusé* que les gouvernants qui *abusent* ouvertement de lui et de son argent. — On peut dire d'un courtisan qui trouve à bien vivre et à faire son chemin sous tous les régimes : « Il vit des *abus*, mais il n'*abuse pas* de son crédit. » — Dans le temple des lois, que d'abus ! Je ne parle pas drs juges cupides qui vendent la justice, qui tendent la main aux plaideurs. Cet *abus*, que dis-je ! ce crime est plus rare que jamais, grace à la publicité des débats ; mais s'il existe encore aujourd'hui des juges, très probes comme hommes privés, qui mettent leurs passions politiques dans la balance de la justice, il y a *abus*, *abus* criminel ! — Autre *abus* du temple de Thémis : ce pédantisme judiciaire qui porte les juges et les hommes du parquet à voir partout des coupables, à outrer les rigueurs de la loi. Voyez ces mêmes juges hors de leurs fonctions, vous les trouverez doux, complaisants, agréables. — Et la faconde inépuisable des avocats; et leur fausse logique, *abus*, *abus* ! — Et ces procureurs qui, sous le nom d'avoués, vivent aujourd'hui si noblement, si grandement aux dépens des plaideurs, *abus*, *abus*, toujours *abus* ! Et ces docteurs fameux, dont le scalpel aventureux semble avoir sondé toutes les mines du Potose ! Et ce médecin *à parapluie*, qui ne vous donne jamais que l'adresse de son apothicaire ! Et ce Galien en cabriolet, qui vous fait dix visites pour une ! Et ce malade pour qui le médecin est un dieu quand il souffre, et devient un créancier qu'on salue à peine quand la santé est revenue ! Et ce libraire qui vous vend le nom des auteurs et non pas leurs ouvrages ! — Et ces aristarques qui élèvent aux nues ou abiment un livre sans l'avoir ouvert ! — Et ces auteurs qui reçoivent tout faits des écrits qu'on leur paie ! — Et ces députés qui ont de l'éloquence qu'ils paient tant la feuille à un publiciste ignoré ! *Abus*, *abus* ! — Et ces instituteurs qui montrent ce qu'ils ne savent pas ? Ces commis universitaires qui osent substituer leur monopole aux droits imprescriptibles des pères de famille ! *abus* que tout cela ! C'est une chaîne immense dont le premier anneau est sur le trône et dont les derniers descendent jusqu'aux classes les plus infimes de la société. Dans la philosophie, que d'abus ! tel se dit philosophe, parce qu'il écrit sur la morale, qui ne vaut pas mieux que les tartufes de religion. Si plus d'un grand dévot a été un grand misérable, j'ai connu et dans l'histoire et dans le monde plus d'un grand philosophe qui n'avait rien à lui envier sous ce rapport. Nous consolerons-nous d'un abus par l'autre ? non, dans notre sage impartialité, blâmons également l'abus de la religion et l'abus de la philosophie. — Sans l'*abus des mots*, il n'y aurait en politique qu'un gouvernement, en religion qu'un culte ; en philosophie, l'on ne verrait ni tant de livres obscurs, ni tant d'acrimonieuses querelles, ni tant de coteries ; il n'y aurait

qu'une secte, celle de la vérité, de la tolérance et de la vertu. — En littérature, on publierait peu de livres, car il n'y en aurait que de bons, et il ne serait plus besoin de composer de poétique, car chaque livre serait un modèle. Depuis la satire *sur l'équivoque* par Boileau, depuis le piquant article de Voltaire, *Abus de mots*, on n'a fait à cet égard que ressasser les idées de ces deux grands écrivains. Je n'imiterai pas cet exemple, et je renvoie les lecteurs au *livre des satires*, comme on disait sous Louis XIV, et au *Dictionnaire philosophique*. Dois-je omettre ici que, durant la première révolution, un homme d'esprit qui était tant soit peu aristocrate a fait un *Dictionnaire critique de la langue révolutionnaire*. Tout son livre roulait sur l'abus des mots employés par les puissants d'alors. On a de la Harpe une brochure intitulée: *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*. Enfin, en 1829, un honnête homme a annoncé un journal des abus en quarante volumes in-8°. C'était beaucoup promettre. Il est resté à la deuxième ou troisième livraison. Il devait s'y attendre : la classe qui profite des abus peut seule acheter des futilités, des journaux, et elle s'est liguée contre le *Journal des abus* en ne souscrivant pas. — Quelques mots encore sur une acception particulière du mot *abus* dans les affaires ecclésiastiques : *l'appel comme d'abus*. C'était l'appel qu'on interjetait au parlement d'une sentence rendue par un juge ecclésiastique, qu'on disait avoir excédé son pouvoir. La sentence du parlement portait: *Il y a ou il n'y a pas abus*. Aujourd'hui, quand le roi en son conseil d'état rend, sous la forme d'ordonnance, un arrêt portant qu'il y a excès du pouvoir apostolique, soit dans une bulle du pape, soit dans un mandement d'évêque, la formule est encore la même. CH. DU ROZOIR.

ABYSSINIE, grande contrée à l'est de l'Afrique, est bornée à l'orient par la mer Rouge, au nord et à l'ouest par les sables incultes de la Nubie, et au sud par des déserts encore inexplorés ou des royaumes barbares. Le territoire de l'Abyssinie est entre-coupé par de nombreuses chaînes de montagnes hautes et escarpées. La plus élevée paraît être le Lalalmon, qui, avec les monts Semen à l'ouest, et d'autres ramifications s'étendant dans différentes directions, couvre presque tout le Tigré ou Abyssinie septentrionale. Ces montagnes sont de différentes formes et jetées les unes sur les autres avec une confusion si sauvage et si heurtée que Bruce, voyageur anglais du siècle dernier, compare quelques-unes d'entre elles à des pyramides renversées sur leur base. On a reconnu, au reste, qu'il y a une ridicule hyperbole dans l'assertion d'anciens missionnaires qui prétendaient que les Alpes et les Pyrénées ne sont en comparaison que des collines. Un fait certain toutefois, c'est que quelques-uns des plateaux les plus élevés sont constamment couverts de neige, circonstance qui, sous les tropiques, indique une très grande élévation. A l'ouest, les montagnes de Gojam ne sont pas tout-à-fait si élevées, mais elles couvrent une grande partie de territoire. Elles sont habitées par les Agous, race pastorale aborigène, qui adore le Nil.— Dans nos climats, de grandes agglomérations de montagnes donnent bien quelque chose de pittoresque à l'aspect général d'un pays, mais aussi elles le rendent nu et infertile. Combien n'en est-il pas autrement sous les rayons brûlants du soleil des tropiques! Exposé à leur influence, un sol de la plus grande fertilité naturelle ne tarde pas à être brûlé, à devenir aride. Sous une semblable latitude, heureuse la contrée qui, comme l'Abyssinie, possède dans ses montagnes d'immenses réservoirs dont les eaux, s'échappant par mille canaux, vont partout répandre la fraîcheur et la vie. C'est ainsi qu'il n'y a pas de région au monde dont la fertilité soit plus grande que celle des plaines et des vallées de l'Abyssinie. Les eaux nombreuses qui les arrosent se réunissent en deux grandes rivières, qui, bien qu'elles ne constituent pas le Nil, comme quelques personnes l'ont supposé, atteignent et alimentent cependant le lit de ce grand fleuve. Toutes les montagnes de l'ouest sont coupées par le Tacaze, qui

dans son cours capricieux traverse le plus souvent de vastes vallées où règne la plus riche végétation, et où vivent pêle-mêle des bêtes féroces et des peuplades sauvages. Il pénètre ensuite en Nubie et se jette dans le Nil à Berbes. Les nombreux torrents qui s'échappent du Gojam se réunissent pour former le Dembi, grand lac situé au cœur de l'Abyssinie, et où a sa source l'Azerg ou rivière Bleue, que beaucoup de géographes modernes se sont obstinés à prendre pour le Nil. Bruce, en cherchant à remonter à la source de ce fleuve, annonça, il est vrai, qu'il avait atteint le but de son périlleux voyage. Mais il est maintenant démontré que la rivière Bleue, après avoir décrit un demi-cercle dans son cours à travers l'Abyssinie, et après être sortie de ses limites, se jette dans l'Abiad ou rivière Blanche : alors celle ci, dont la source est située bien plus loin à l'ouest, et dans l'intérieur de l'Afrique, devient un fleuve et plus large et plus profond, qui a bien plus de droits à être considéré comme le véritable Nil, dont la rivière Bleue n'est que tributaire. — L'Abyssinie, malgré ses nombreuses montagnes, est peu riche en productions minérales. Tout l'or qui s'y trouve vient de l'intérieur de l'Afrique. Près de la frontière, on trouve cependant une immense plaine de sel de plus de quarante lieues d'étendue. Il y a, en général, à la surface une couche de sel de deux pieds de profondeur, et à l'état le plus pur. Mais l'exploitation de cette magnifique saline est rendue très périlleuse par le voisinage de hordes barbares, toujours prêtes à attaquer et à dépouiller les travailleurs. — Il est évident que l'Abyssinie était comprise par les anciens dans cet immense territoire auquel ils donnaient le nom général d'*Éthiopie*, et qui renfermait toute la partie de l'Afrique au sud de l'Égypte et de la chaîne de l'Atlas. Elle ne dépendait pas cependant de la fameuse Éthiopie qui avait pour capitale Meroë. Cette contrée, dont l'histoire est enveloppée d'un profond mystère, qui fit la conquête de l'Égypte, et que Cambyse essaya vainement de subjuguer, comprenait le territoire situé le long du Haut-Nil, connu maintenant sous le nom de Nubie. Aucun monument historique n'établit que l'Abyssinie, fermée de tous côtés par des montagnes élevées, des forêts, des marais et des déserts, ait jamais été visitée par une expédition militaire. Ni Pétrone, quand Auguste le fit marcher contre la reine Candace, ni Probus, dans son expédition contre les Blemmyens, ne pénétrèrent jusqu'à Meroë; par conséquent, jamais ils n'approchèrent de l'Abyssinie. Hérodote fait bien mention d'une île des Exilés, dans laquelle le roi d'Éthiopie établit un corps nombreux de déserteurs de l'armée de Psammetichus, roi d'Égypte, mais comme évidemment cet historien, suivant l'usage de l'antiquité, entend par ce mot *île* un territoire resserré entre des bras de rivière, et qu'il le désigne d'ailleurs comme s'étendant le long des rives du Nil, qu'il dit descendre de l'ouest, il semble que cette description s'applique, ou au Sennaar, ou à quelqu'autre région située sur le Bahr-el-Abiad, et aucunement à une partie quelconque de l'Abyssinie moderne. Les faibles renseignements que les anciens se procurèrent sur cette contrée ne furent obtenus que par la voie de ses côtes situées sur la mer Rouge. — Il est de tradition nationale en Abyssinie que la reine de Saba, qui vint admirer de si loin la sagesse de Salomon, était souveraine de ce pays, et que ce fut l'Abyssinie qui fournit les splendides et magnifiques présents qu'elle apporta à Jérusalem. Les Abyssiniens ajoutent que la reine revint enceinte de ce grand monarque, et mit au monde un fils appelé Méuileck, dont la postérité, sauf quelques légères interruptions, a jusqu'à ce jour continué à gouverner l'Abyssinie. Quoique cette généalogie soit l'objet d'une ferme croyance en Abyssinie, elle ne soutient pas un moment la discussion. Les deux traits caractéristiques du voyage de la reine de Saba, ce sont les nombreux chameaux et la profusion d'aromates. Le chameau est un animal tout-à-fait arabe, qui n'a jamais pu être natu-

ralisé en Abyssinie, et qui ne convient pas à son sol inégal. Et, en admettant même qu'une reine d'Abyssinie en eût possédé un troupeau, il lui eût été impossible, à une époque où la navigation était encore si peu avancée, de lui faire traverser le golfe d'Arabie. Cette abondance d'aromates s'explique d'ailleurs bien plus naturellement si on regarde la reine de Saba comme ayant gouverné une partie de l'Arabie-Heureuse, et si elle n'est autre, comme il est probable, que la Saba de l'Écriture-Sainte. L'Écriture, en effet, fait souvent mention du commerce de la Judée avec Saba, et toujours elle le décrit comme ayant lieu par terre au moyen de chameaux voyageant en caravanes nombreuses. Les écrivains sacrés ne parlent d'ailleurs nulle part de cette prétendue intimité entre Salomon et la reine de Saba, sur laquelle les Abyssiniens établissent leurs prétentions généalogiques. — Strabon parle de l'Abyssinie, non au sujet de l'Égypte ou de l'Afrique, mais à l'occasion de l'Arabie. Toutes ses descriptions des mœurs des habitants et de l'aspect général du sol concordent avec les traits caractéristiques de l'Abyssinie moderne. — On doit au basard la découverte d'une partie importante de l'histoire de l'Abyssinie. Un moine égyptien, appelé Cosmas Indicopleustes, ayant pénétré en Abyssinie, fut employé par le roi, nommé Èlesbaan, à copier deux inscriptions placées sur une petite colonne de marbre blanc élevée dans le port d'Adulé. L'une de ces inscriptions rappelle des conquêtes faites en Asie par Ptolémée-Évergètes, roi d'Égypte; l'autre fait mention de conquêtes qui s'étendaient sur la plus grande partie de l'Abyssinie, dont les provinces sont citées presqu'avec leurs noms modernes. Le principal évènement de l'histoire moderne de l'Abyssinie est l'introduction du christianisme par Frumentius au IVe siècle. Cette religion fut alors embrassée par la cour et par une grande partie des habitants; et depuis, l'église d'Abyssinie a continué, à l'exception d'un court intervalle, pendant lequel la religion romaine prévalut, à dépendre du patriarche d'Alexandrie, et à observer les doctrines et les rites de l'église d'Alexandrie. Peu après cette époque régna Èlesbaan, le plus puissant prince et le seul conquérant qui ait jamais occupé le trône d'Abyssinie. Après lui, nouvelle obscurité, nouvelles incertitudes. Les mahométans se vantent, il est vrai, d'avoir établi leur foi en Abyssinie, mais cette assertion n'est justifiée ni par l'histoire ni par la tradition locale. Un fait plus certain, c'est l'établissement en Abyssinie, qui eut lieu environ vers ce temps, d'un grand nombre de Juifs, refoulés à l'ouest par les conquêtes de l'islamisme. Diverses tentatives faites depuis par l'église romaine pour convertir à la foi catholique les habitants de l'Abyssinie n'eurent d'autres résultats que des conflagrations civiles et des persécutions. Voici quel était, en 1805, l'état de cette contrée. Le dernier voyageur qui l'ait explorée, M. Salt, l'a trouvée, à cette époque, divisée en trois états distincts et indépendants. Tigré, le plus puissant de tous, était gouverné par Ras-Wellud-Selasse, qui jouissait du monopole de la vente des fusils et du sel. Tigré comprend environ quatre degrés de longitude et autant de latitude, possède les côtes de la mer et une population belliqueuse. Ambara est le second de ces états indépendants. Le chef de ce pays, appelé Guxo, ennemi déclaré de Ras-Wellud-Selasse, avait une armée bien disciplinée, dans laquelle se trouvaient plus de vingt mille cavaliers. La troisième grande division de l'Abyssinie comprenait les provinces réunies de Shoa et d'Effat; le roi résidait à Ankober, capitale d'Effat; il n'était pas moins puissant que Ras-Wellud-Selasse. Consultez dans la *Nova collectio Patrum* de Monfaucon, Paris, 1707, la relation du voyage de Cosmas Indicopleustes, intitulée : *Topographia christiana*; l'*Histoire de l'église d'Alexandrie*, par Renaudot, Paris, 1717; le *Voyage de Bruce*, publié en 1764 à Londres, et celui de Salt, publié en 1808.

ABYSSINIENS. Dans l'histoire ecclésiastique, nom d'une secte chrétienne

établie en Abyssinie, et ramification de celle des coptes, avec lesquels ils s'accordent pour n'admettre qu'une seule nature en Jésus-Christ, et rejeter les décisions du concile de Chalcédoine, d'où on les appelle *eutychiens* ou *monophysites*. Ils ne diffèrent des coptes et d'autres sectes jacobites que par quelques usages nationaux. L'église abyssinienne est gouvernée par un évêque ou métropolitain, ayant pour titre le nom d'Abuna, et relevant du patriarche copte résidant à Alexandrie, qui seul ordonne les prêtres. Ils prient pour les morts, invoquent les saints et les anges. Ils ont une si grande vénération pour la vierge Marie qu'ils accusaient les jésuites, venus à diverses reprises en Abyssinie pour tenter la réunion des deux églises, de ne point lui rendre assez d'honneurs. Ils vénèrent les images peintes, mais abhorrent toutes celles en relief, à l'exception de la croix. Ils regardent l'ame humaine comme incréée, attendu, disent-ils, que Dieu eut fini toutes ses œuvres en six jours. Ils admettent les livres apocryphes et tiennent pour authentiques les canons des apôtres et les constitutions apostoliques.

ACACIA. On doit au botaniste Robin les premières graines de cet arbre, qu'il apporta du Canada à Paris, d'où lui est venu le nom de *robinier*. Dans son pays natal, cet arbre s'élève au-dessus de quarante pieds; son bois est dur, et ne peut être altéré ni par l'air ni par l'eau, et il fournit les échalas les plus durables que l'on puisse employer. Il fut d'abord fort recherché en France, où M. François de Neufchâteau le mit à la mode; mais depuis on s'en est un peu dégoûté à cause de ses épines, et parce que son bois est sujet à être brisé par le vent. Lorsqu'on veut cultiver l'acacia pour fourrage, il faut en couper tous les ans les pousses près de terre avant qu'elles soient devenues ligneuses.

ACACIE MIMOSA. Nous ne parlerions point de cette plante exotique si elle ne fournissait pas la gomme du Sénégal et le cachou, et si l'un de ses genres, la *sensitive* (acacia pudica), n'appartenait pas à ce qu'il y a de plus délicat dans la nature. On la cultive en pot et en serre à Paris, à cause du reploiement de ses feuilles lorsqu'on les touche. Ce phénomène paraîtra moins admirable si l'on observe que la plupart des légumineuses à feuilles conjuguées se reploient constamment comme la sensitive (mais à un moindre degré) aux approches de la nuit et à la chute de la pluie. L'irritabilité n'est pas l'apanage du seul règne animal.

ACADÉMIE. Ce mot a été emprunté aux Grecs, chez qui il désignait un vaste emplacement qu'un citoyen nommé Academus, célèbre par un grand service rendu à sa patrie, avait autrefois possédé. Voici comment l'abbé Barthélemy décrit la métamorphose de ce lieu, au temps du voyage de son jeune Anacharsis: « On y voit maintenant un gymnase et un jardin entouré de murs, orné de promenades couvertes et charmantes, embelli par des eaux qui coulent à l'ombre des platanes et de plusieurs autres espèces d'arbres. A l'entrée est l'autel de l'Amour et la statue de ce dieu; dans l'intérieur sont les statues de plusieurs autres divinités. Non loin de là, Platon a fixé sa résidence auprès d'un petit temple qu'il a consacré aux Muses. » Les derniers traits de cette description, à laquelle il manque le groupe des graces à côté des vierges du Parnasse, semblent expliquer davance cette philosophie rêveuse, passionnée, quelquefois sublime, qui se composait d'imagination, d'amour, de culte pour les dieux, de poésie, et prêtait à la science le charme de la plus suave éloquence. L'école de Platon prit le nom d'*académie*, du lieu où des disciples enthousiastes l'écoutaient, suspendus à chacune des paroles d'or qui sortaient de ses lèvres. — Plusieurs autres académies s'élevèrent à Athènes, mais aucune d'elles ne put balancer la renommée de celle du maître, sur qui se réfléchissait un rayon de la gloire et de la vertu de l'immortel Socrate. Mais peut-être le musée d'Athènes représente-t-il mieux l'idée que nous avons conçue d'une académie. Ce musée était un temple consacré aux Muses, bâti au

pied d'une colline située dans l'ancienne enceinte de la ville, en face de la citadelle. Là se réunissaient les savants, les poètes, les philosophes, pour faire entre eux l'échange des lumières. — Ptolémée, le premier des Soter ou dieux sauveurs de l'Égypte, l'un des plus habiles capitaines d'Alexandre, et presque digne de lui succéder, si quelqu'un avait pu succéder à la fortune et à l'empire du plus grand des rois, fonda le musée devenu si célèbre dans l'histoire sous le nom d'*école d'Alexandrie*. Ce prince prit un soin particulier d'y rassembler lui-même tous les hommes distingués de son siècle, en leur confiant la mission de s'appliquer à la recherche des vérités philosophiques, et d'étendre le domaine des sciences, des lettres et des arts. Le perfectionnement social était le but de cette académie; conçue sur un plan plus vaste et plus utile que celle de Platon, elle servit long-temps de foyer d'instruction et de point central à tous les savants, à tous les poètes de la terre, qui s'associaient à ses travaux par la correspondance, ou venaient en personne déposer leurs tributs dans son sein. Théocrite, l'un des sept poètes qui, comme autant d'étoiles, composaient la fameuse pléiade d'Alexandrie, a célébré dans une espèce d'hymne la généreuse et noble protection accordée aux lettres par le fils de Lagus; mais comment son enthousiasme d'artiste et sa reconnaissance éclairée ont-ils pu lui permettre de garder le silence sur une création si belle et si favorable au culte de toutes les Muses? Quel sujet pour un poète que d'avoir à peindre et à prédire les bienfaits et la gloire d'une institution destinée à rassembler et à augmenter les lumières des peuples! Tous les rois de l'Égypte se montrèrent fidèles aux vues du fondateur de l'école d'Alexandrie, qui, protégée ensuite par les Romains, entre autres par l'empereur Claude, continua pendant des siècles de remplir sa grande destination. Si cette école ne fit pas ce que la nature seule peut faire, des hommes de génie, elle rendit un plus grand service peut-être en contribuant à instruire le monde, et surtout en conservant les connaissances humaines au milieu de l'invasion des Barbares, comme l'arche de Noé conserva, dit-on, au milieu du déluge, le type des différentes races qui devaient repeupler la terre, veuve de ses habitants. — Rome, placée sous la protection du dieu Mars, et non, comme Athènes, sous l'égide de Minerve, choix qui seul expliquerait la différence du génie des deux peuples, Rome n'eut point d'académie. Sous le régime austère et même un peu sauvage de l'ancienne république, cette institution ne pouvait trouver de place. Ni la présence des Grecs à Rome, ni le crédit de leurs rhéteurs, ne donnèrent naissance à une académie romaine, et les guerres civiles ne purent que détourner les esprits d'une telle création. César, affermi au pouvoir, ne l'aurait sans doute pas redoutée, car il était assez grand pour ne pas craindre et pour souffrir auprès de lui une réunion d'hommes occupés à féconder ensemble le vaste domaine des connaissances; et, comme il avait aussi la passion du savoir, comme il était écrivain habile et orateur éloquent, il n'aurait pas dédaigné de prendre part à des travaux qu'il pouvait éclairer. Auguste, plus timide, placé d'ailleurs au milieu des frémissements du parti vaincu, mais non détruit, et des haines profondes que l'amour de la liberté avait inspirées contre lui, favorisa volontiers le culte des lettres. Sans doute elles lui paraissaient propres à amollir des caractères de fer et à calmer des passions féroces, que ses propres fureurs n'avaient que trop enflammées, en leur donnant une horrible pâture; mais il aurait trouvé plus d'un inconvénient et plus d'un danger à mettre en contact journalier tous les hommes nourris de sentiments généreux et occupés de hautes méditations. Quand un peuple encore tout chaud de guerre civile ne fait que revenir à la paix sociale, on parle politique partout où il se trouve des hommes réunis; vainement sont-ils convoqués pour s'entretenir de poésie, d'histoire ou d'astronomie, la politique entre par un côté quelconque dans la controverse aca-

démique : les esprits se frottent les uns contre les autres, les passions s'allument, et le gouvernement est bientôt mis en cause. L'académie d'Auguste était dans sa cour, composée de tous les beaux esprits du temps ; il y avait une petite académie à côté de la grande, dans les salons de Mécène, où l'on pouvait prendre quelques libertés timides, de celles qui étaient possibles avec un adroit séducteur, qui mettait les cœurs à leur aise pour mieux les conquérir à César, secrètement d'accord avec son ministre habile dans l'art d'assouplir les courages et de gagner les cœurs. Auguste se faisait beaucoup d'honneur, et ne courait aucun risque, en accueillant avec une bonté pleine d'estime et d'égards le simple et grand Virgile ; nul inconvénient pour le maître du monde à donner le nom de son ami à cet Horace, qui se croyait indépendant parce qu'il aimait peu la cour et qu'il jouissait en paix des charmes de la vie épicurienne dans sa maison de Tibur. Auguste savait bien qu'Horace était à lui, et s'il en avait douté, Mécène lui aurait dit : « Je le tiens, je l'ai fait vôtre ; il ne se débarrassera jamais de vos chaînes. » Auguste régnait de même sur toutes les autres illustrations de l'époque ; sa faveur n'était qu'une amorce et un moyen d'illusion que les Pollion, les Tucca, les Varius, les Ovide et les Gallus embrassaient peut-être avec plaisir ; car si les hommes ne courent pas tous avec empressement au-devant de la servitude, il existe, même parmi les bons, même parmi les généreux, un merveilleux penchant à se tromper eux-mêmes, et leur molle résistance ne seconde que trop bien les entreprises d'un pouvoir adroit contre leur indépendance. Ces considérations, tirées de la nature du sujet, disent assez qu'Auguste ne dut pas vouloir d'académie autour de lui, et surtout d'académie comme l'école d'Alexandrie, qui cultivait à la fois toutes les connaissances humaines. Charlemagne n'avait reçu aucune éducation : lors de son premier voyage en Italie, il rougit de son ignorance, et prit de premières leçons de Pierre de Pise ; plus **tard, il puisa l'amour des lettres dans le commerce du célèbre Anglais Alcuin.** Les Italiens attribuent à ces deux maîtres la pensée conçue par leur royal élève d'établir dans son palais la première académie ; cette société, fondée sur les principes de la plus parfaite égalité entre ses membres, et composée d'Égilbert, de l'archevêque de Mayence, d'Alcuin, d'Éginard, de Théodulphe, et de Charlemagne lui-même, jeta les premiers fondements de la langue française, qu'elle soumit à des principes, en lui donnant une forme régulière. Charlemagne, plus avancé que son siècle en beaucoup de choses, voulait faire rédiger les hymnes, les prières et les lois dans cette langue, afin que les peuples pussent comprendre ce qu'ils adressaient à la Divinité, et connaître en même temps les volontés, les bienfaits et les menaces des lois qui disposaient de la fortune, de la liberté, de la vie de chacun d'eux. Le clergé s'opposa de tout son pouvoir à cette sage réforme. Les préjugés poussent des racines si profondes et sont si vivaces de leur nature qu'aujourd'hui, après huit siècles écoulés depuis le règne du chef de l'empire d'Occident, le gouvernement trouverait encore une vive résistance s'il voulait défendre dans les cérémonies de l'église l'usage de toute autre langue que la langue nationale. — L'ouvrage de Charlemagne allait périr tout entier après lui comme son vaste empire ; l'Italie, pleine de troubles et de malheurs, ne faisait rien pour les sciences et les lettres, qui, au contraire, florissaient à Constantinople au milieu des séditions, des fureurs et du schisme. La France redevenait barbare, les écoles établies par le puissant empereur se fermaient : un seul homme empêcha la ruine totale des lettres en Occident. Cet homme est Alfred, Ælfred, ou Alfride-le-Grand, roi d'Angleterre, de la dynastie saxonne : à la fois poète, musicien, guerrier, savant et législateur, ce prince forma la fameuse académie d'Oxford, l'encouragea par cette protection à la fois judicieuse et bienveillante, qui donne une si vive impulsion aux travaux d'une société

d'hommes qui se sentent apprécier par un grand homme. Un siècle séparait Charlemagne d'Alfred, mais il y avait plus d'un siècle de distance entre les lumières des deux princes; aussi, le premier s'obstinait-il à convertir avec le glaive exterminateur, tandis que l'autre instruisait les esprits pour gagner les cœurs à la loi du Christ, comme à une loi d'amour et d'humanité. Voilà les services que l'instruction des princes rend aux peuples : donnez à Louis XIV la haute raison et la religion éclairée d'Alfred, et vous n'aurez ni l'influence de la dévote Maintenon, ni les dragonnades, ni la révocation de l'édit de Nantes. Tout le monde se rappelle les brillantes académies de Grenade et de Cordoue sous le règne des Maures d'Espagne, célèbres par leur galanterie, leurs mœurs chevaleresques et leur goût pour la poésie, la musique et les lettres. Pourquoi faut-il que la belle patrie du Cid, après avoir rejeté de son sein les étrangers qui lui donnaient la loi, n'ait pas mieux conservé leur magique civilisation ? Il y avait dans les lumières une source inépuisable de richesses pour l'Espagne; les mines d'or du Nouveau-Monde l'ont appauvrie et dégradée. — Au XIVe siècle, une femme justement célèbre, Clémence Isaure, de Toulouse, ranima, par une fondation magnifique, le collége du gai savoir ou de la gaie science, qui reçut le nom d'*académie des jeux floraux*, et conserve encore de la réputation, après avoir jeté beaucoup d'éclat pendant une longue suite d'années. Les lettres alors étaient en grand honneur; elles tenaient dans la vie des méridionaux de France la même place que la musique et les arts dans la vie des Italiens. —A la renaissance des lettres, l'Italie se couvrit d'académies qui, sous des noms assez bizarres, propagèrent le goût de la belle antiquité, et produisirent une émulation générale. Dans aucun pays, peut-être, les académies n'ont rendu autant de services. Jamais elles ne s'emparèrent ainsi de tout un peuple pour communiquer une activité nouvelle à toutes les intelligences; jamais elles ne travaillèrent avec tant d'ardeur à satisfaire le besoin immense d'instruction qu'elles avaient fait naître par leur exemple, leurs travaux et l'éclat de leurs solennités, véritables fêtes de l'esprit, qui passionnaient aussi les cœurs. La plus célèbre et peut-être aussi la plus utile de ces académies est celle de la Crusca, à laquelle la patrie du Dante et de Pétrarque doit ce grand vocabulaire que Ginguené caractérise dans les termes suivants : « Code d'une autorité irréfragable, à laquelle, depuis qu'il a paru, tous les bons écrivains se sont soumis; barrière forte et solide, contre laquelle se sont heureusement brisés tous les efforts du néologisme moderne; modèle si parfait enfin de ce que doit être un ouvrage de cette nature qu'il a fallu que toutes les nations lettrées qui ont voulu avoir des dictionnaires de leur propre langue se réglassent sur celui de l'académie de la Crusca. »— Ronsard, constamment protégé par cinq rois, entre lesquels il faut remarquer Charles IX, tyran aussi cruel, mais moins mauvais poète que Néron, Ronsard, doué d'un vrai génie, avait conçu le projet de rendre notre langue plus capable de lutter avec les langues d'Athènes et de Rome, et de nous donner une poésie nouvelle, riche de ses larcins à l'antiquité. La pensée était belle et hardie, mais, outre le don supérieur du génie, quelle réunion de qualités ne demandait-elle pas dans le réformateur ! la connaissance parfaite du caractère de notre idiome, l'appréciation judicieuse de ce qu'il pouvait accepter, de ce qu'il ne pouvait recevoir, une oreille savante et un goût exquis. Malheureusement, presque toutes ces choses manquaient à Ronsard et aux poètes de la pléiade qu'il avait composée à l'instar de celle qui avait été créée sous le règne de Ptolémée-Philadelphe. Cette pléiade se réunissait à Saint-Victor, et formait, sous la présidence de Ronsard, et même quelquefois de Charles IX, une espèce d'académie chargée d'une mission assez élevée, comme on vient de le voir. Si elle n'a pas atteint le but du fondateur, elle a rendu de véritables services aux lettres,

et ses productions agréables, dont quelques-unes restent encore comme des modèles dans leur genre, valent mieux que les imprudentes réformes tentées par son chef, qui lui-même a laissé des vers pleins de grâce, et de la plus douce mélodie.—« Quelques gens de lettres, plus ou moins estimés de leur temps, dit Chamfort, s'assemblaient librement et par goût chez un de leurs amis, qu'ils élurent leur secrétaire. Cette société, composée seulement de neuf ou dix hommes, subsista inconnue pendant quatre ou cinq ans, et servit à faire naître différents ouvrages que plusieurs d'entre eux donnèrent au public. Richelieu, alors tout puissant, eut connaissance de cette association; il lui offrit sa protection, et lui proposa de la constituer en société publique. Ces offres, qui affligèrent les associés, étaient à peu près des ordres, il fallut fléchir. » Chamfort pense, et beaucoup d'autres ont dit comme lui, que Richelieu n'avait en vue, dans cette création nouvelle, qu'un moyen d'étendre le despotisme. Nous n'adoptons pas cette accusation banale, qui tombe devant un fait tout naturel. Richelieu aimait les lettres, il a voulu en encourager la culture, et se faire un mérite d'avoir donné l'impulsion à des travaux qui avaient pour but de fixer notre langue, et de lui donner, dans un vocabulaire qui lui manquait entièrement, un inventaire complet de ses richesses. Nous ne voyons pas ce que la politique pouvait gagner à cette innocente institution, qui certes ne devint jamais un instrument de gouvernement, ni du temps de Richelieu, ni depuis. Quoi qu'il en soit, l'académie constituée par le cardinal-roi reçut en 1635, de Louis XIII, des lettres-patentes que le parlement refusa d'enregistrer pendant deux ans. On doit considérer comme un fait assez curieux que l'aristocratie parlementaire, moins libérale et plus exclusive que le ministre, si jaloux du pouvoir, voulut absolument borner la compétence académique à la définition et au classement des mots de la langue, et interdire le domaine de l'éloquence aux membres de la docte compagnie. Chamfort, que ses opinions politiques conduisaient naturellement à désirer l'abolition de tout ce qui semblait monopole ou privilége, avait composé pour Mirabeau un discours sur la destruction des académies. Chamfort reproche avec justice, quoique avec un excès de dureté, à l'académie française ses adulations pour Louis XIV. Certes, nous ne voulons pas les défendre, nous sommes trop jaloux de l'honneur des lettres pour applaudir à ce qui peut en ravaler la noblesse. Mais Louis XIV n'avait-il pas fasciné tous les yeux? Mais la gloire du prince, qui était aussi celle de la nation, élevée par lui au premier rang parmi les puissances de l'Europe, ne faisait-elle pas palpiter les cœurs français? Qui donc a plus magnifiquement loué Louis XIV que Corneille, Racine, Boileau, Molière et La Fontaine? Turenne et Condé n'étaient-ils pas à genoux devant ce monarque, auquel ils renvoyaient leur gloire? Le vertueux Fénelon, l'austère Bossuet, le tendre Massillon, ne le proclamaient-ils pas grand jusque dans la chaire évangélique? Et l'académie était-elle si coupable de suivre de pareils exemples et de céder à de telles autorités? Quiconque veut juger les paroles et les actions des hommes sans faire acception du temps où ils ont vécu, des circonstances qui les environnaient, de l'opinion qui gouvernait alors la société, s'expose à commettre des erreurs qui sont des injustices. D'ailleurs, sauf l'idolâtrie des compliments, ce tort général d'un siècle qui semblait relever d'un seul homme, quel est dans cette académie, que Chamfort et les partisans de sa doctrine représentaient comme un élément de despotisme, l'écrivain qui ait consacré sa plume à prêcher ou à défendre l'affreux système appuyé sur l'esclavage des peuples? Où trouve-t-on dans les annales de l'académie un ouvrage composé par les ordres du pouvoir, ou inspiré par cette lâche complaisance qui court au-devant des désirs d'un ministre, et le sert avant d'avoir reçu le signal? L'argument le plus irrésistible de Chamfort repose sur la

liste des hommes supérieurs que l'académie n'a point admis dans son sein ; c'est là sans doute un tort très grave, et cependant l'académie aurait pu répondre : Censeur amer, vous m'imputez une faute qui ne vient pas de moi, mais d'une force majeure ; quand on a le malheur de vivre sous le pouvoir absolu, quand un pays obéit à un roi qui dit impunément : L'état, c'est moi ; quand le successeur de ce roi usurpe le droit de casser les grands corps de judicature qui semblaient remplacer les assemblées nationales, et ne trouve aucune résistance dans le pays, faut-il s'étonner qu'un corps académique ait ses moments de faiblesse, ou n'ait pas développé tout le courage que vous lui demandez ! Est-ce moi qui refusais tel homme de génie ? Non ; c'est le gouvernement qui en avait peur. Voyez, aurait-elle pu ajouter, à quelles concessions ont été entraînés, quelles capitulations de conscience ont cru devoir faire les chefs mêmes du parti philosophique au nom duquel vous m'accusez sans aucune miséricorde. Si vous défendez avec raison vos illustres amis, si vous traitez leurs fautes comme les conséquences inévitables de leur position vis-à-vis d'un gouvernement ombrageux, qui n'était retenu ni par le frein des lois, ni par la puissance d'institutions protectrices des libertés publiques, accordez-moi la même faveur, puisque nous étions tous ensemble sous le joug.—Mais l'académie ne se lavera jamais d'une faute ou plutôt d'une insigne lâcheté, l'expulsion du respectable abbé de Saint-Pierre, *qui pourtant n'était pas le seul écrivain patriote qu'elle eût placé sur sa liste.* Chamfort oublie ici Massillon, Fénelon, Voltaire et Montesquieu, auxquels on ne refusera pas sans doute ce nom sacré de patriote dans son acception la plus noble et la plus étendue. Quoi qu'il en soit, quand Louis XIV lui-même, encore vivant, aurait ordonné cette lâcheté, il eût fallu refuser d'obéir. Personne n'a le droit de commander le déshonneur à un homme ou à une compagnie. Il faut ajouter, pour l'excuse des lettres et de ceux qui les cultivent, que l'exclusion de l'auteur de la Polysynodie doit être attribuée en très grande partie aux grands seigneurs appelés au fauteuil par des vues contraires au but de l'institution : abusant de tous leurs moyens d'influence, et formant une coalition redoutable, ils triomphèrent de la résistance des gens de lettres. Fontenelle, seul, n'écouta que la voix de sa conscience, et donna l'exemple du courage, en avouant, malgré les menaces des auteurs d'une si indigne complaisance pour l'autorité, ce qu'il aurait pu cacher, puisque le scrutin était secret. Honneur à Fontenelle ! Du reste, l'académie reposait sur le principe de la plus parfaite égalité entre ses membres, et se souvint toujours de cette première condition de son existence. Si les hommes de cour, si les grands dignitaires, qui croyaient l'honorer en recherchant ses suffrages, les ont obtenus trop souvent, du moins elle n'a jamais cessé de conserver avec eux la dignité qui convenait aux lettres. Jamais elle n'a reconnu dans son sein ces préséances sociales, ces priviléges de la naissance et du rang, qui l'emportaient dans l'état sur les autres genres de supériorité.—L'académie française a vécu cent cinquante-sept ans sous le régime que Richelieu, Louis XIII et Louis XIV lui avait donné. Elle tenait ses séances au Louvre, sous les auspices de grands hommes dont les statues auraient dû lui rappeler sans cesse qu'on ne s'immortalise que par les grands travaux. En 1792, elle tomba avec le trône, dont elle n'avait été ni l'appui ni la complice. On pourrait même dire qu'il s'était au contraire manifesté dans son sein depuis long-temps un penchant à l'opposition, un esprit philosophique, un amour du progrès, une harmonie avec les sentiments du public et un patriotisme français qui méritaient du moins un honorable souvenir. Elle avait substitué à l'éternel éloge de Louis XIV l'éloge des hommes illustres de notre pays dans tous les genres ; c'était changer de culte d'une manière aussi judicieuse qu'honorable. Ces considérations auraient pu défendre l'académie dans un

mouvement moins violent que celui où nous allions bientôt passer, sous le régime orageux d'une république qui devait ébranler la couronne sur la tête de tous les rois de l'Europe. Du jour de la fuite de Louis XVI, la republique était évidemment à nos portes. L'espèce de restauration qui suivit le retour de Varennes, et qu'on appela révision de la constitution, ne nous fit faire qu'une halte dans la route qui nous conduisait à l'essai du gouvernement sous lequel avaient fleuri Rome et l'ancienne Grèce.— La convention expirante rétablit les académies sur un plan plus large et plus philosophique, en les rattachant à un institut composé de quatre classes, et qui embrassait l'universalité des connaissances humaines. L'ancienne académie des Ptolémées et l'institut de Bologne avaient servi de modèle à cette nouvelle organisation, dans laquelle l'académie française reparaissait sous le titre de classe de la langue et de la littérature française. L'académie des inscriptions et belles lettres, qui aurait pu rendre autrefois de grands services, en appliquant ses travaux à l'histoire des antiquités nationales et à l'étude des mœurs, des institutions et des gouvernements qui ont paru sur la terre, était devenue la classe des sciences morales et politiques. Rien de plus judicieux que ce changement introduit par des hommes qui, au milieu des convulsions politiques et des dangers d'une lutte générale avec l'Europe, n'avaient oublié ni les intérêts des sciences, des lettres et des arts, ni la nécessité de répandre des lumières dans le peuple, pour le rendre digne et capable de conserver la liberté conquise au prix de tant d'efforts et de courage. Bonaparte, après ses victoires d'Italie, n'en avait pas moins reçu avec un vif plaisir le titre de membre de l'institut. En Égypte, il plaçait dans ses proclamations ce titre à côté de celui de général en chef de l'armée d'Orient. Arrivé au gouvernement, on pensait qu'il ne voudrait point toucher aux statuts de la docte compagnie; mais le premier consul ne pensait déjà plus comme le général. Il avait rencontré l'esprit d'opposition dans le tribunat, il le craignit dans l'institut, dont plusieurs membres siégeaient aussi dans le corps politique qui lui faisait ombrage. D'ailleurs, il méditait déjà le rétablissement du trône, et prévoyait l'obstacle que l'association des plus hautes intelligences pouvait opposer aux projets de son ambition. Par la nature même de son institution, la classe des sciences morales et politiques devait conduire ses membres à reconnaître des droits positifs, à poser les bornes de l'obéissance, à étudier la science du gouvernement; elle devint suspecte à Bonaparte. Il la supprima dans une nouvelle organisation de l'institut plus conforme à ses vues. Cette mesure fut un trait de lumière pour tous les esprits attentifs et éclairés. On ne doit pas oublier de remarquer ici une espèce d'anomalie qui paraîtrait renfermer une contradiction: le même homme qui accordait la plus haute protection aux sciences, qui pressait l'application de leurs découvertes à tous les besoins des peuples et des gouvernements, le même homme qui, sous certains rapports, favorisait de toute sa puissance l'amélioration de l'état social, détournait violemment les esprits des études morales et politiques. Il avait sans doute appris de bonne heure que l'astronomie, la physique, les mathématiques, la chimie, l'histoire naturelle, la mécanique terrestre ou céleste, et les autres connaissances de la même famille, peuvent s'allier dans le cœur avec l'indifférence pour la liberté, et laisser dans les esprits les plus distingués l'ignorance des choses politiques; l'expérience lui avait révélé qu'il ne resterait plus de temps pour la liberté à des hommes même supérieurs, mais absorbés dans la profonde méditation des phénomènes de la nature et dans la contemplation des mondes.— L'événement a justifié la justesse de ce calcul, trop naturel au pouvoir. Sous l'empire, les sciences prirent un développement immense, l'esprit de liberté resta stationnaire au lieu de faire des progrès. Napoléon n'oubliait rien, même au milieu des travaux de la guerre et des embarras

du gouvernement de l'Europe : dans les murs de Moscou, qui convait encore l'incendie, il donnait son attention à la réorganisation des théâtres, comme il approuvait la nomination d'un professeur du collége de France la veille de la bataille de Dresde; de même, au fond de l'Espagne, ou à Vienne, il avait les yeux sur l'institut; toutefois, il ne le tyrannisait pas comme avait fait le chancelier Séguier, après la mort de Richelieu; il ne dictait pas non plus les choix ou les refus de l'institut, à l'exemple de Louis XIV, qui voulait gouverner partout, même à l'académie. Napoléon n'imposait pas à l'académie des médiocrités à la place des hommes distingués. Au contraire, il aimait à prendre partout l'élite des intelligences et des réputations; il s'appliquait à les enchaîner par des honneurs et des bienfaits. Ce n'étaient pas là ses seules ressources pour attirer à lui ceux qu'il voulait rallier à son gouvernement, il était doué d'une irrésistible séduction, quand sa volonté réfléchie ou l'inspiration du moment lui suggéraient la pensée de faire une conquête. « Monsieur, disait le ministre Clarcke au commissaire français chargé d'aller avec les commissaires étrangers surveiller le maître de l'Europe devenu le prisonnier de Sainte-Hélène, figurez-vous que cet homme a de l'esprit comme on n'en eut jamais; et qu'une magie telle réside dans sa personne qu'il vous aura gagné en une heure, si vous ne vous armez pas de la plus grande défiance et d'une fermeté à toute épreuve. » Le grand-duc Constantin rendait par les paroles suivantes un témoignage encore bien plus éclatant à cette irrésistible influence de l'homme du siècle : « On reproche aux Français de s'être laissé séduire et gouverner par Napoléon; mais moi, après une heure de conversation avec lui, s'il avait voulu me persuader de sauter par la fenêtre d'un second étage, je crois que je l'aurais fait sans balancer. » — La restauration, qui a mis la main à tant de choses pour les gâter, souvent sans aucun profit pour elle-même, fit subir une nouvelle réforme à l'institut, et acheva de le dénaturer. Le ministre Vaublanc, chargé de cette désorganisation, rendit aux quatre classes leur ancien nom d'académie, les isola les unes des autres, et rompit le faible lien qui les unissait encore. A cette première faute, il ajouta celle de renverser la loi fondamentale de l'établissement, l'inamovibilité des académiciens. Plusieurs d'entre eux furent arbitrairement exclus. Ce coup d'autorité, qu'il a fallu désavouer en laissant à l'académie la liberté de rappeler avec honneur quelques-uns de ceux qu'on avait frappés de proscription, causa beaucoup de tort à un prince qui avait la prétention d'être l'ami et le protecteur des lettres; mais il était alors sous le joug d'un parti assez emporté pour vouloir dicter des lois à la royauté elle-même. Il serait à souhaiter que l'autorité, avertie par les censures de l'opinion sur une mesure aussi injuste qu'illégale, eût réparé entièrement le mal qu'elle avait fait; mais, malgré l'évidence du droit, malgré de grands services et une réputation fondée sur des talents, plusieurs victimes de l'arbitraire attendent encore la réparation d'une injustice que la mort peut rendre irréparable d'un moment à l'autre. — L'académie française a souvent été regardée comme une brillante inutilité : il dépend d'elle de conquérir une meilleure place dans l'estime publique. Pourquoi ne s'emparerait-elle pas parmi nous du ministère de la haute critique, en l'exerçant avec autant de décence que d'impartialité? Quelle autorité n'obtiendrait-elle pas quand on verrait sortir de son sein les oracles de la raison et du goût? Comme la justice rendue par elle aux ouvrages dignes de son examen aurait bientôt réduit à sa juste valeur la censure ardente, injuste et passionnée des journaux, qui porte des coups si funestes à la littérature! Mais, à la vérité, pour se charger d'un tel ministère, il faudrait un certain courage, et, avant tout, la résolution de mettre sous ses pieds les petites considérations, les calculs personnels, l'esprit de parti, et, ce qui vaut moins encore, l'esprit de coterie. Le corps académique

serait encore assuré d'attirer l'attention et de conquérir les suffrages en cherchant à donner de l'intérêt à ses séances publiques. L'un des premiers moyens de parvenir à ce but serait d'admettre la liberté de la critique dans les séances particulières, où chaque membre apporte son tribut : l'académie, en jugeant ses propres membres avec sévérité, ne s'exposerait plus à fatiguer le public par des créations indigestes, des rapports d'une longueur démesurée, des fragments sans sel et sans saveur, qui excitent les murmures ou causent un insupportable ennui aux spectateurs. Les discours de réception, dont la forme obligée, sous quelques rapports, est déjà si vicieuse, mériteraient surtout un examen sévère avant de paraître au jour : ces discours sont souvent si médiocres qu'ils portent un préjudice réel à une réputation qui avait un certain éclat. L'éloge des grands hommes et des grands écrivains manque souvent aussi d'un mérite essentiel, de la critique, qui donne tant de prix à la louange : que veut la raison publique ? des jugements motivés et non pas des apothéoses; c'est à l'académie qu'il appartient de répondre à cette juste exigence. En portant ainsi une attention éclairée sur les anciens usages, sur les réformes nécessaires, en exerçant un contrôle sévère sur ses propres membres, en se montrant difficile dans l'admission des morceaux destinés aux jours de ses grandes présentations, l'académie les aura bientôt remises en honneur. On ne voit pas pourquoi elle s'obstinerait à écouter de vains ménagements qui nuisent à sa considération, et à suivre une misérable routine par égard pour des amours-propres qui sont si souvent punis de leur susceptibilité par la juste sévérité du public. Enfin, et c'est par-là qu'il aurait fallu commencer, l'académie devrait se rappeler sans cesse les quarante ans qui viennent de s'écouler, les changements survenus dans les esprits, les besoins de la société, la nature de notre gouvernement, la grandeur des choses qui occupent en ce moment la scène, et diriger ses travaux vers les questions sociales. Par exemple, l'académie des inscriptions et belles lettres néglige beaucoup trop les sciences morales et politiques : eh bien ! que l'académie française s'empare de ce vaste domaine, et qu'elle profite de l'art de manier la plus claire des langues pour populariser une foule de vérités qui donneront une étonnante prospérité à notre pays, quand elles seront une fois mises à la portée de tous et admises par l'usage. Voilà sans doute une mine bien riche à exploiter. Quel présent encore à faire au peuple que des livres élémentaires, des traités de morale publique ! qu'il serait digne d'une académie, dans un pays gouverné par la liberté, de former elle-même la bibliothèque du peuple, en veillant avec un soin extrême à ce qu'aucune erreur, aucun préjugé, aucun conseil dangereux, ne pussent fausser les esprits ou gâter les cœurs ! Avec de tels travaux, on ne se verrait pas exposé à entendre dire : « A quoi sert l'académie ? » Grâce à cette nouvelle direction, le nom d'académicien indiquerait toujours un homme de talent vraiment utile à son pays. Pour que tout ce qui émane de l'académie fût empreint du même esprit, et concourût au même but, il faudrait encore que, sans ôter aux vertus privées leur récompense, les vertus publiques eussent aussi leur part dans la distribution des prix fondés par le philanthrope Monthion. Ne perdons jamais de vue que nous avons à former des mœurs qui conviennent à notre gouvernement, et que la liberté ne peut subsister qu'avec des mœurs faites pour elle. Gouvernants, administrateurs, ministres du sacerdoce, écrivains, orateurs, tous doivent concourir à ce but : la paix, le bonheur de la nouvelle France, dépendent de l'unanimité des efforts pour arriver à cette grande réforme, plus difficile que celle de Luther.

P.-F. Tissot.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. Établie par Colbert en 1663, cette académie fut long temps connue sous le nom de *petite académie*, que lui avait donné Louis XIV, soit parce qu'elle ne fut d'abord composée que de quatre membres pris dans l'académie fran-



çaise, et dont deux, Chapelain et Cassagne, ont été justement ridiculisés par Boileau, soit à cause du peu d'importance de ses premiers travaux. Ils se bornaient aux dessins des tapisseries du roi, aux devises des jetons du trésor royal, à l'examen des projets d'embellissement de Versailles, à celui des tragédies lyriques de Quinault, etc. Elle fut ensuite chargée de l'histoire de Louis XIV par les médailles. La petite académie tint successivement ses séances chez Colbert et chez Louvois. Quinault en fit partie, et plus tard, Racine et Boileau lui-même y furent admis comme historiographes du roi. Sous le ministère de Pontchartrain, elle reçut le nom d'académie des inscriptions et médailles, qui indiquait assez bien le but de son institution et de ses travaux. L'histoire de Louis XIV touchait à sa fin, et l'académie, bien qu'arrivée progressivement à dix membres, allait s'éteindre faute d'occupation, lorsqu'à la sollicitation de l'abbé Bignon, ce monarque en assura le sort par un règlement authentique du 16 juillet 1701. Le nombre de ses membres fut fixé à quarante, dont dix honoraires, dix pensionnaires et dix élèves : les plus anciens eurent le titre de vétérans ; un local particulier lui fut assigné au Louvre pour y tenir ses séances; on lui accorda des armoiries et un jeton académique. En février 1712, des lettres-patentes du roi confirmèrent son établissement. Ce fut en 1715 que, pour la première fois, on y admit, comme honoraires, trois savants étrangers. Enfin, sous la régence, un arrêt du conseil d'état, du 4 janvier 1716, provoqué par une observation du duc d'Orléans, lui donna le nom d'académie des Inscriptions et belles lettres, nom plus vague que le précédent, car les belles lettres proprement dites semblent être du ressort spécial de l'académie française. Le même arrêt supprima la classe des élèves, et porta à vingt le nombre des associés. Deux mois après, on réduisit le nombre des vétérans. L'académie fut honorée de la visite du tsar Pierre-le-Grand, qui la consulta depuis sur l'inscription de sa statue colossale et sur divers monuments récemment découverts dans ses états. En 1719, on crut lui faire un nouvel honneur, en la faisant présider par Louis XV, alors âgé de huit ans. Dans la suite, elle fut augmentée d'une classe d'académiciens libres, qu'on divisa depuis en résidents et non résidents, et plus tard, le nombre des pensionnaires fut porté à vingt. En 1785, huit membres de cette académie furent choisis par Louis XVI pour publier des notices et extraits des manuscrits grecs, latins, orientaux et français du moyen âge, tant de la bibliothèque du roi que des autres bibliothèques. Le décret de la convention nationale, rendu le 8 août 1793, sur la motion de l'abbé Grégoire, supprima l'académie des inscriptions, ainsi que toutes les autres. A la création de l'institut national, sur la proposition du même député, en septembre 1795, elle fut comprise dans la seconde classe (sciences morales et politiques). Sous le consulat, en 1803, elle devint la troisième classe, dite d'histoire et de littérature ancienne, et se composa de quarante membres, pensionnés à raison de quinze cents francs, huit associés étrangers et soixante correspondants. Après la restauration, l'ordonnance royale du 21 mars 1816, qui réorganisa l'institut, en exclut quelques membres et y en introduisit, par faveur, de nouveaux. La troisième classe devint alors la seconde, et, en reprenant son ancien nom, elle conserva la même organisation, sauf la création de dix places d'académiciens libres. En 1823, des motifs peu honorables pour une majorité qui dominait alors l'académie des inscriptions et belles lettres la déterminèrent à réduire à trente le nombre de ses membres pensionnaires, afin d'augmenter leur traitement. La réduction eut lieu malgré les réclamations que l'honnête et désintéressé M. Boulard publia dans une lettre. Ce n'est qu'en 1831 qu'on y a fait droit : le nombre de quarante a été rétabli. Sous toutes les époques, sous toutes les formes, cette académie s'est toujours occupée de devises, d'inscriptions, de mé-

dailles, de matières d'érudition, d'antiquités nationales et étrangères, de langues anciennes et orientales. La collection de ses mémoires forme cinquante-un volumes in-4°, non compris ceux qu'elle a insérés dans le recueil général de ceux de l'institut, dans le temps qu'elle en formait la troisième classe. Ces mémoires, à l'exception d'un petit nombre, n'apprennent rien de positif : basés le plus souvent sur des systèmes arbitraires, sur de simples conjectures, ils abondent en paradoxes, en contradictions, en erreurs, que rachette rarement le mérite du style; car tous ses membres n'ont pas été des Rollin, des Fréret, des Lebeau, des Sainte-Palaye, des Chabanon et des Barthélemi. Aussi les séances de ce corps savant ont-elles toujours été moins suivies et moins goûtées que celle des autres académies. Il est vrai qu'assez souvent elle a manqué de tact et de convenance dans le choix et l'à-propos des lectures qui s'y faisaient. On se souvient d'un mémoire lu en présence du comte du Nord (Paul I[er]), et dans lequel on discutait fort ingénieusement si les hommes du Nord n'ont pas toujours été inférieurs à ceux des climats méridionaux, sous les rapports physiques et moraux. Jalouse de la prééminence que le public lui refusait sur l'académie française, elle avait arrêté qu'elle exclurait de son sein ceux de ses membres qui solliciteraient leur admission dans cette compagnie. Louis XV annula cette délibération; cependant quinze membres s'étant engagés sous serment à en maintenir l'exécution, et ayant fait contracter tacitement la même obligation à tous leurs nouveaux confrères, Anquetil-Duperron fit assigner devant les maréchaux de France le comte de Choiseul-Gouffier, qui postulait un fauteuil à l'académie française; mais ce tribunal se déclara incompétent : Choiseul-Gouffier obtint le fauteuil, et les rieurs ne furent pas pour les érudits. Dans des temps plus modernes, on pourrait rappeler la spirituelle et maligne diatribe de Paul-Louis Courrier contre l'académie des inscriptions et belles lettres. Toutefois, il vaut mieux signaler deux abus qu'il lui importe de réformer pour acquérir enfin des droits à la considération publique. Il s'agit : 1° de supprimer quatre commissions formées dans son sein et largement rétribuées, quoique non moins inutiles que celle du *Dictionnaire de l'académie française*, qui n'a pas encore terminé un travail commencé depuis soixante ans. On pourrait tout au plus apporter quelques modifications à la commission chargée de continuer les *Notices et extraits des manuscrits*, dont le recueil forme aujourd'hui onze à douze volumes in-4° : c'est le monument le plus utile et le plus positif de l'existence de l'académie des inscriptions. Il conviendrait que les membres auxquels ce travail spécial est confié fussent rétribués, non par un traitement annuel, mais au prorata de la quantité de matériaux qu'ils fourniraient à ce recueil, dont les publications deviendraient alors et moins rares et moins tardives. Pour le rendre plus complet, on devrait obliger tous les professeurs et élèves des langues orientales d'y joindre une copie des traductions de tous les manuscrits expliqués pendant la durée des divers cours annuels. Le deuxième abus, dont l'abolition intéresse encore plus l'honneur de l'académie, c'est la mesure adoptée depuis quelques années, et d'après laquelle les derniers membres reçus sont obligés de se contenter de six ou huit cents francs de traitement, au lieu des quinze cents francs alloués par la loi organique de l'institut, le surplus servant à augmenter le traitement des membres plus anciens et souvent moins âgés. Un tel monopole, une inégalité si choquante entre confrères d'un même corps, sont une anomalie honteuse dans la république des lettres. — Les secrétaires perpétuels de l'académie des inscriptions, depuis 1701, ont été l'abbé Tallement, de Boze, Fréret, Bougainville, Lebeau, Dupuy, et M. Dacier, qui l'est depuis cinquante ans. Les membres les plus distingués de cette académie, morts ou vivants, outre ceux que nous avons cités, sont, en archéologues et érudits : Ge-

doyn, Secousse, Burigny, Bréquigny, Foncemagne, Sainte-Croix, Gaillard, de Brosses, Millin, Garnier, Champollion; en hellénistes : Larcher, Rochefort, Laporte-Dutheil, Vauvilliers, Hase, Boissonade; en orientalistes : Fourmont, Renaudot, Galland, de Guignes, Sylvestre de Sacy, Chézy, Abel-Remuzat, Quatremère, etc. H. Audiffret.

ACADÉMIE-Royale de musique, nom assez insignifiant du premier spectacle lyrique et chorégraphique de la France et de l'Europe, communément nommé Opéra. Son origine remonte au poète Baïf, qui établit dans sa maison, rue des Fossés-Saint-Victor, une académie de musique, autorisée par Charles IX, en 1571. On y exécutait des ballets et des mascarades. Depuis la mort de Baïf, en 1589, elle alla en décadence. En 1645, Mazarin, ayant fait venir des acteurs italiens, les établit dans la rue du Petit-Bourbon, près la partie du Louvre où fut élevée depuis la colonnade; ils y jouèrent et chantèrent une pastorale en cinq actes, *La Festa teatrale della finta Pazza* ou *Achille in Sciro*, de Jules Strozzi. Cet opéra, le premier qui ait été donné en France, fut suivi, en 1647, d'un second, *Orfeo e Euridice*. *Andromède*, tragédie à machines, du grand Corneille, jouée en 1650, était un véritable mélodrame, puisque la musique n'y était qu'accessoire. Les ballets que Benserade commença de faire représenter, en 1651, au nombre de vingt-un, et dans plusieurs desquels Louis XIV et sa cour ne dédaignèrent pas de danser, n'étaient que des intermèdes adaptés à d'autres pièces. Il paraît donc certain que l'abbé Perrin, de Lyon, doit être regardé comme le créateur de l'opéra français : il lui donna une forme régulière, et il en fournit le premier modèle. Conjointement avec le musicien Cambert (et non Lambert), il fit jouer pour essai, en 1659, une pastorale dont on ignore le titre; le succès qu'elle obtint engagea les auteurs à en composer deux autres, dont la mort du cardinal Mazarin interrompit les répétitions. Dans ce même temps, un marquis de Sourdéac, opulent théâtromane, perfectionnait les machines propres à l'opéra, et faisait jouer dans son château la *Toison d'or*, de Corneille. Associés avec lui, Perrin et Cambert obtinrent par lettres-patentes, en 1669, le privilége pour douze ans, d'une académie de musique *où l'on chanterait au public* des pièces de théâtre. Elle fut établie dans la rue Guénégaud : on y joua *Pomone* en 1671, et *les Peines et les Plaisirs de l'amour* en 1672. Mais la discorde ayant désuni les co-associés, Lulli, plus fin qu'eux, les supplanta : surintendant de la musique du roi, il obtint facilement de nouvelles lettres, qui lui concédèrent le privilége retiré à Perrin. Associé avec Viganoni, machiniste du roi, il disposa une salle du jeu de paume, rue de Vaugirard, près le Luxembourg, et y fit représenter les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, dont les paroles étaient de Quinault. Après la mort de Molière, en 1673, son théâtre, fondé au Palais-Royal par le cardinal de Richelieu, fut donné à Lulli : c'est là que, durant près d'un siècle, ont été données toutes les tragédies lyriques, tous les ballets héroïques de Quinault, Campistron, Fontenelle, Lamotte, Danchet, Duché, Fuzellier, Roi, Lamarre, Bernard, Cahuzac, etc., mis et remis en musique par Lulli, Colasse, Destouches, Campra, Marais, Labarre, Mouret, Rameau, Mondonville, etc.; là, chantèrent pendant quarante ans, Chassé, Jélyotte, et, à diverses reprises la célèbre Lemaure; là, dansèrent Marcel, qui voyait tant de choses dans un menuet; la Camargo et la Sallé, immortalisées par Voltaire; là, enfin, débuta le grand Vestris, *le dieu de la danse*; c'est là aussi que la révolution musicale fut commencée par des chanteurs italiens, venus en 1752, et par *le Devin du village*, de J.-J. Rousseau, joué en 1753. Un incendie ayant consumé cette salle le 6 avril 1763, l'Opéra fut transporté, l'année suivante, aux Tuileries. Il retourna au Palais-Royal, dans une nouvelle salle qui ouvrit le 26 janvier 1770, et qui fut encore détruite par le feu le 8 juin 1781. Cette période est

remarquable sous plusieurs rapports. Les ballets acquirent, sous Noverre, plus de mouvement, de grâce, d'expression et de naturel. L'arrivée à Paris de Gluck en 1774, de Piccini en 1776, et d'une troupe de bouffes italiens en 1778, acheva la réforme musicale. Gluck ne se borna pas à enrichir notre scène lyrique d'*Iphigénie en Aulide*, d'*Orphée*, d'*Alceste*, d'*Armide*, d'*Iphigénie en Tauride*; il donna à l'orchestre plus de vigueur, d'énergie et de précision; il apprit aux acteurs à chanter en mesure, à déclamer le récitatif d'une manière moins traînante, moins monotone et plus animée. Piccini fit entendre la plus touchante et la plus suave mélodie dans *Roland*, *Athys*, *Iphigénie en Tauride*. Les bouffes, dont les représentations alternaient, trois fois la semaine, avec celles de l'Opéra français, firent goûter aux amateurs parisiens les chefs-d'œuvre des Sarti, des Anfossi, des Paisiello, etc. Les *ramistes*, ou partisans de Rameau, qui avaient triomphé des *lullistes*, furent vaincus à leur tour, et le dernier coup fut porté à la vieille et lamentable musique française. Mais alors se formèrent les factions non moins opiniâtres et irascibles des *gluckistes* et des *piccinistes*. A la même époque, on applaudissait des talents réels, Sophie Arnould, Rosalie Levasseur, Larrivée, Legros, etc.; mais on voyait se former des talents qui devaient les surpasser. C'est encore pendant cette période que l'administration de l'Académie-Royale de musique, qui, dès son origine, avait langui sous le despotisme des gentilshommes de la chambre, passa momentanément sous la direction de la ville de Paris, qui en confia la gestion, de 1778 à 1780, aux soins éclairés et actifs de Devismes du Valgay. Le théâtre de la porte Saint-Martin ayant été bâti en moins d'un mois, on en fit l'ouverture le 27 octobre 1781 par une représentation *gratis*, afin d'essayer sur le peuple si les gens *comme il faut* pouvaient y assister sans danger. Cette époque est une des plus brillantes qu'offrent les annales de l'Opéra. On y réforma les costumes ridicules des acteurs; on y entendit la *Caravane* et *Panurge*, de Grétry; *Didon*, *Pénélope*, de Piccini; *Renaud*, *Dardanus*, *Chimène*, *OEdipe à Colone*, *Evelina*, de Sacchini; *les Danaïdes* et *Tarare*, de Salieri; *Phèdre* et *les Prétendus*, de Lemoine; *Démophoon*, de Vogel; *les Noces de Figaro*, de Mozart, etc., qui, soutenus par les meilleurs ouvrages du dernier répertoire et par les charmants ballets de Gardel, *Télémaque*, *Psyché*, *Pâris*, ont formé pendant trente ans un fonds aussi agréable et varié pour le public que peu dispendieux pour le trésor public. On applaudissait alors comme acteurs et comme chanteurs: Lainé, Laïs, Adrien, Chardini, Rousseau, Chéron et sa femme, la célèbre madame Saint-Huberti, mademoiselle Maillard, qui la remplaça sans la faire oublier; dans la danse: Vestris II, Didelot, Laborie, Milon, Coulon; mesdames Guimard, Rose, Clotilde, Chevigny, Saulnier, etc. L'orchestre offrait aussi des artistes du premier mérite. En 1790, l'administration retourna sous la direction de la municipalité de Paris, et, en 1793, les acteurs s'en chargèrent comme sociétaires. Depuis la révolution, l'Académie-Royale de musique avait successivement pris le nom d'*Opéra national* et de *Théâtre de la république et des arts*. On y sacrifia au goût du temps; mais du moins les ouvrages de circonstance qu'on y représenta ne manquaient pas d'une certaine dignité, et quelques beautés dans la musique y cachaient ou y rachetaient les défauts et les absurdités des paroles. En 1795, le gouvernement acheta, sans le payer, le *Théâtre national*, qu'on avait trop facilement permis à la Montansier, deux ans auparavant, de bâtir en face de la bibliothèque de la rue de Richelieu, et, malgré le danger d'un tel voisinage pour cet immense et précieux dépôt littéraire, la ci-devant Académie-Royale de musique fut établie dans la nouvelle salle. On remit alors ce spectacle en direction. Deux hommes de lettres, la Chabeaussière et Parny, l'ancien acteur Caillot et un quatrième, formant le comité d'administration, s'en acquittèrent fort mal, et le

premier fut accusé de dilapidation. Une seconde régie n'ayant pas mieux réussi, Devismes fut rappelé en 1799; mais on lui donna pour collègue un ex-législateur avec lequel il ne put pas s'entendre, et il lui céda la place à la fin de 1800. Cet état de choses subsista sous le consulat, quoique l'Opéra eût passé sous l'inspection d'un préfet du palais. Cette époque fut assez stérile en ouvrages marquants. Les seuls qui obtinrent un succès soutenu sont : *Anacréon chez Polycrate*, de Grétry ; la *Création du monde*, oratorio de Hayden ; les *Mystères d'Isis*, de Mozart; *Ossian ou les Bardes*, de Lesueur ; et les ballets ; *la Dansomanie*, *les Noces de Gamache*, *le retour de Zéphyre* et *Achille à Sciros*. Quant *au Tamerlan* de Winter, à la *Sémiramis* de Catel et à la *Proserpine* de Païsiello, ils ne répondirent pas à la réputation de ces compositeurs. Les recrues en talents furent aussi peu nombreuses : elles se bornèrent pour le chant à Nourrit père, Dérivis, mademoiselle Armand et madame Branchu; et pour la danse à Deshayes, Saint-Amand, Beaupré, Duport, le rival de Vestris; mesdemoiselles Bigottini et Duport. Sous l'empire, l'Opéra prit le nom d'Académie-Impériale de musique, et fut mis, en 1807, sous la surintendance du premier chambellan et la direction de Picard. Mais, malgré le prestige des victoires de Napoléon, malgré la pompe dont il environna ce spectacle, les succès y furent rares. On ne peut guère citer que la *Vestale* et *Fernand Cortès*, de Spontini ; *le Triomphe de Trajan* et la *Jérusalem délivrée*, de Persuis; *Aristipe* et la *Mort d'Abel*, de Kreutzer, et cinq ou six ballets de Duport, de Gardel, de Milon et d'Aumer. Quant au personnel, les acquisitions se réduisirent pour le chant à Lavigne et à madame Albert-Him, et pour la danse à Albert, Ferdinand, Montjoie; mesdames Fanny Bias et Gosselin. Rey, qui, en 1781, avait succédé à Francœur dans la direction de l'orchestre, étant mort en 1810, fut remplacé par Persuis. Redevenu Académie-Royale de musique en 1814, l'Opéra, sous la restauration, retomba sous la funeste influence de la maison du roi et de l'intendant des menus plaisirs. Les mutations dans l'administration y devinrent fréquentes et onéreuses, car des pensions étaient accordées à la négligence et à l'impéritie comme aux services rendus. La direction de Persuis, de 1817 à 1819, interrompit la décadence de l'Opéra, qui devint plus rapide après sa mort. On peut citer surtout comme déplorable la gestion de Viotti, célèbre violoniste, mais pitoyable administrateur, et celle de M. Duplantys. Viotti venait de succéder à Persuis, lorsque l'assassinat du duc de Berri, le 13 février 1820, provoqua l'abandon, et, bientôt après, la destruction de la salle de la rue Richelieu. L'Opéra fut provisoirement transféré, le 19 avril, à celle de la rue Favart, et le 19 août 1821 eut lieu l'ouverture du nouveau théâtre, rue Pelletier, ou, depuis onze ans, l'Opéra joue provisoirement aussi. Au mois d'octobre, ce spectacle passa sous la surintendance du ministre de la maison du roi. Après l'administration ferme et économique, mais peu remarquable, de M. Habeneck, de 1821 à 1824, vint celle de M. Duplantys, qui prouva qu'il est bien plus difficile de diriger un grand théâtre qu'un dépôt de mendicité. Le sceptre de l'Académie-Royale de musique était alors entre les mains d'un noble vicomte, *chargé des beaux-arts*, qui, avec de bonnes intentions et un caractère facile et obligeant, se donna néanmoins des ridicules, en s'occupant sérieusement de réglements de morale pour les coulisses, surchargea l'administration de pensions et de sinécures, prodigua à ses amis et à ses flatteurs les loges et les entrées de faveur, et commit des injustices en se laissant influencer par la faction ultramontaine. Un fait incontestable démontrera mieux que tous les raisonnements jusqu'à quel point d'inactivité et de décadence était réduit le premier spectacle de l'Europe sous les Bourbons. Sauf quelques pièces de circonstance, inspirées par l'adulation ou imposées par l'autorité, on n'y a donné de 1814 à 1826, dans l'espace de

treize ans, que trois opéras dont le temps ait sanctionné le succès : *le Rossignol*, de Lebrun ; *Aladin ou la Lampe merveilleuse*, de Nicolo et Benincori, et *le Siége de Corinthe*, de Rossini. La remise des *Danaïdes*, de *Tarare*, de *la Vestale*, de *Fernand Cortès*, d'*Armide*, etc., avait heureusement suppléé à l'insuffisance des nouveautés. Les ballets n'avaient pas eu meilleure chance. Il n'y en eut que quatre qui réussirent complètement : *Le Carnaval de Venise* et *Clary*, de Milon ; *les Pages du duc de Vendôme* et *Alfred-le-Grand*, d'Aumer. Car on ne peut citer d'autres compositions chorégraphiques qui, servilement calquées sur des ouvrages déjà connus, firent peu d'honneur au génie inventif de ceux qui en avaient écrit les programmes. Et pourtant, dans cet intervalle, l'administration avait fait successivement en talents de nombreuses et importanses acquisitions : pour le chant, Adolphe Nourrit, bien supérieur à son père, Dabadie, Dupont; mesdames Grassari, Paulin-Lafeuillade, Cinti-Damoreau, Leroux-Dabadie, Jawurek ; pour la danse, l'aérien Paul, Coulon fils, mesdames Noblet, Paul-Montessn, Legallois, Julia. Nommé directeur de l'Opéra par le *chargé des beaux-arts* en 1827, M. Lubbert, avec de l'esprit et le goût des arts, immola à grands frais l'école française à l'école italienne. Ce théâtre ne fut plus le patrimoine des musiciens français. Rossini en exploita le monopole exclusif à son profit. Il y fit jouer : *Moïse*, *le Comte Ory*, *Guillaume Tell*. A peine *la Muette de Portici* d'Auber put-elle y trouver place. *Le Dieu et la Bayadère* du même n'a paru qu'à la fin de 1830. Outre ces ouvrages, plusieurs ballets, *Mars et Vénus*, de Blache ; *le Page inconstant*, de Danberval ; *la Somnambule*, *la Belle au Bois dormant*, *Manon-Lescaut*, d'Aumer ; l'admission de Levasseur, de mademoiselle Taglioni et de Perrot, aurait suffi pour donner de l'éclat à l'administration de M. Lubbert, s'il n'eût acheté cet éclat avec les subsides qu'il obtenait de son protecteur. A aucune époque, l'Opéra n'a pu se suffire ; les dépenses ont toujours dépassé les recettes, c'est une vérité reconnue. Toutefois, vers 1785, il ne coûtait que 300,000 fr. à l'état. Sous l'empire, le déficit était de 600,000 fr., et dans les dernières années de la restauration la subvention accordée par le gouvernement a monté jusqu'à 950,000. On n'a jamais su au juste ce que coûte l'Opéra ; ceux qui l'ont dirigé depuis vingt-cinq ans seraient bien en peine de le dire. Pour le trésor public, c'est un tonneau sans fond ; pour les administrateurs, pour les fournisseurs, c'est le jardin des Hespérides. La révolution de juillet 1830 semble avoir mis un terme à tant d'abus, et fait entrer cette machine compliquée dans la voie de l'indépendance et des améliorations. Une ordonnance royale du 30 janvier 1831 place l'Académie-Royale de musique dans les attributions du ministère de l'intérieur (aujourd'hui commerce et travaux publics), et un arrêté ministériel du 28 février en nomme M. Véron directeur pour trois mois et entrepreneur pour plusieurs années, à partir du 1[er] juin suivant. La moyenne de la subvention qui lui est accordée n'est que de 750,000 fr., quoique le cahier des charges, en fixant pour le chant, la danse et l'orchestre, un nombre d'emplois plus élevé que sous l'ancienne administration, ait empêché l'entrepreneur de faire des réformes. Il n'a plus d'ailleurs la ressource des redevances annuelles que l'Académie-Royale de musique avait eu long-temps le privilége de percevoir sur tous les théâtres secondaires. Supprimées par suite de la révolution de 1789, et rétablies en 1811 par un décret de Napoléon, elles ont sans doute été pour jamais abolies par les journées de juillet 1830. Malgré cette diminution dans ses revenus, l'Opéra est aujourd'hui le seul théâtre dont la prospérité ait fait des progrès, comme il est le seul qui ait su se préserver du mauvais goût, de l'ennui et des personnalités qui ont causé la chute ou la décadence plus ou moins rapide de la plupart des autres. Aucune mutation n'a eu lieu, si ce n'est que M. Aumer, mis à la retraite, a été remplacé, comme maître des ballets, par M. Coraly,

dont M. Taglioni père est l'adjoint. M. Habeneck, successeur de Kreutzer en 1824, continue encore à diriger l'orchestre. Les frères Dagotty avaient long-temps été à la tête de l'atelier des décorations. Depuis quelques années, ils ont été remplacés par M. Ciceri, qui avait été leur adjoint. Les seuls sujets qu'ait engagés M. Véron sont : Dérivis fils et mesdemoiselles Dorus, Falcon et Duvernay. Riche en danseuses, il aurait besoin de deux ou trois premiers danseurs. On peut se faire une idée du zèle et de l'activité de M. Véron par le nombre et le titre des ouvrages nouveaux qu'il a fait représenter dans l'espace de dix-huit mois : quatre opéras, *Euryanthe*, de Weber ; *Robert-le-Diable*, de Meyer-Beer ; *le Philtre* et le *Serment*, d'Auber ; deux ballets, l'*Orgie*, de Scribe et Coraly ; *la Sylphide*, de Nourrit et Taglioni, auxquels il faut ajouter *la Tentation*, opéra-ballet, et quelques ouvrages remis au courant du répertoire. Le personnel de l'administration de l'Opéra a changé trente-cinq fois depuis trente-deux ans. Il n'y a pas d'administration plus chanceuse ; elle a mis en défaut le zèle et le talent de plusieurs hommes de mérite. Espérons qu'elle acquerra plus de stabilité sous M. Véron, et qu'il parviendra au but qu'aucun de ses prédécesseurs n'a pu atteindre, en satisfaisant à la fois l'autorité, le public et les artistes.

H. AUDIFFRET.

ACADÉMIES. — *Liste des principales académies fondées depuis 1560.* — ACADÉMIES DES SCIENCES. — L'académie *secretorum naturæ* fut fondée à Naples en 1560 pour les sciences physiques et mathématiques ; elle fut obligée de se dissoudre par suite d'un interdit du pape. — Quelques années après, vers la fin du siècle, le prince Ceci fonda à Rome l'académie *dei lincei* : Galilée compta parmi ses membres. — L'académie *del cimento* se forma au commencement du dix-septième siècle, sous la protection du prince Léopold, depuis cardinal de Médicis : on y vit siéger des hommes du plus grand mérite, parmi lesquels nous citerons Paolo di Buono, Borelli, Vivani, Redi et Magalotti. — L'académie *degl' inquieti*, de Bologne, incorporée plus tard à l'académie *della tracca*, a publié d'excellentes dissertations sous le titre de *Pensieri fisico-matematici*, 1667. Elles furent, en 1714, réunies à l'institut de Bologne, qui s'appela académie de l'institut ou académie clémentine (de Clément XI, pape). Elle possède une nombreuse bibliothèque et une riche collection d'histoire naturelle. — En 1540, on fonda à Rossano, dans le royaume de Naples, une académie qui s'intitula : *società scientifica rossanese degl' incuriosi*. Jusqu'en 1695, elle ne s'occupa que de beaux-arts, mais depuis elle est devenue scientifique. L'académie royale de Naples existe depuis 1779 ; ses écrits renferment d'excellentes recherches sur les mathématiques. Parmi les académies italiennes, on remarque encore celles de Turin, Padoue, Gênes, Milan, Sienne, Vérone, qui toutes ont composé de bons ouvrages. En général, l'Italie doit être considérée dans les temps modernes comme le berceau des académies ; elle en eut, selon le catalogue qu'en a dressé Jarckius, cinq cent cinquante. — *L'académie royale des sciences* de Paris, fondée en 1666, par Colbert, ne reçut l'approbation du roi qu'en 1699. Ses membres furent d'abord partagés en quatre classes, les membres honoraires, les membres effectifs, qui recevaient des émoluments ; les associés et les élèves : la première se composait de dix membres, et les trois autres de vingt chacune. Le roi choisissait le président dans la première classe ; le secrétaire et le trésorier étaient pris dans la seconde. Le régent supprima les élèves et créa deux nouvelles classes, l'une de douze adjoints, l'autre de six associés. Ces derniers n'avaient pas besoin de se vouer à l'étude spéciale des sciences. On établit un vice-président choisi parmi les membres honoraires, un directeur et un sous-directeur, qui devaient être membres effectifs. En 1785, on ajouta de nouvelles classes, et le total en fut alors de huit. Les nouvelles étaient en faveur de l'his-

toire naturelle, de l'agriculture, de la minéralogie et de la physique. Cette académie a rendu de grands services, surtout par ses travaux pour mesurer le méridien. De 1669 à 1793, elle a publié des *Memoires*, qui forment cent trente-neuf volumes. Le conseiller au parlement Rouillé de Meslau fonda deux prix que l'académie distribuait chaque année, l'un de 2,500 fr. pour l'astronomie physique, l'autre de 2,000 fr. pour la navigation et le commerce. Cette académie, supprimée en 1793, reparut modifiée dans l'institut national; mais Louis XVIII la rétablit, divisée en onze sections, et composée de soixante-trois membres. (*Voy.* Institut.) Après l'académie de Paris, les académies de France qui ont rendu le plus de services aux sciences sont celles de Caen; fondée en 1705; Toulouse, 1782; Rouen, 1736; Bordeaux, 1783; Soissons, 1764; Marseille, 1726; Lyon, 1700; Montauban, 1744; Amiens, 1750; Dijon, 1740, etc. — En 1700, Frédéric Ier fonda à Berlin une académie pour les sciences et les arts; en 1710, elle subit quelques modifications; elle est divisée en quatre classes: 1º physique, médecine et chimie; 2º mathématiques, astronomie et mécanique; 3º histoire et langue allemande; 4º érudition orientale, en rapport avec les missions. Chaque classe nommait son directeur, qui l'était à vie: le premier fut le célèbre Leibnitz. Sous Frédéric II, cette institution atteignit un haut degré de splendeur par la réunion de savants étrangers qui furent attirés à Berlin par la générosité du roi: c'est alors que Maupertuis en devint directeur. Elle tenait chaque année deux séances solennelles, et distribuait des encouragements aux meilleurs mémoires qui lui étaient adressés sur des questions qu'elle indiquait. Elle a publié plusieurs volumes de mémoires sous le titre de: *Mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin*. En 1798, elle reçut une nouvelle organisation.—Le prince Charles-Théodore fonda, en 1755, une académie des sciences à Manheim, sur un plan donné par Schœpfling. Divisée d'abord en deux classes, celle des sciences historiques et celle des sciences physiques, cette dernière fut subdivisée, en 1780, en physique proprement dite et en météorologie. Ses mémoires historiques et physiques ont été publiés sous le titre de: *Acta academiæ theodoro-palatinæ*, et les météorologiques sous le titre de: *Ephemerides societatis meteorologicæ palatinæ*. — L'académie de Munich existe depuis 1759, mais elle fut organisée sur un plan plus étendu, quand la Bavière fut érigée en royaume, et elle eut pour président Jacobi. Ses travaux ont été publiés sous le titre de: *Traités de l'académie de Bavière*.— Ce fut Pierre-le-Grand lui-même qui traça le plan de l'académie de Saint-Pétersbourg, d'après les conseils de Wolf et de Leibnitz. Il mourut avant sa complète organisation, mais Catherine Ire marcha sur ses traces, et l'académie tint sa première séance le 26 décembre 1725. L'impératrice forma une dotation annuelle de trente mille roubles à cette académie, et quinze savants distingués, qui en faisaient partie comme académiciens, recevaient en outre des émoluments à titre de professeurs: on remarque parmi ces derniers Nicolle et Daniel Bernoulli, les deux De-lisle, Bulfinger et Wolf. Sous Pierre II, cette académie tomba en décadence; sous l'impératrice Anne, elle se ranima un peu, retomba de nouveau, et enfin redevint florissante sous Élisabeth. En 1758, son organisation subit quelques changements, et on y adjoignit une classe des beaux-arts, qui en fut détachée en 1764. La dotation annuelle fut portée à 60,000 roubles. Cette académie s'occupe surtout de la connaissance intérieure de la Russie; elle a fait faire, dans les provinces peu connues, d'importants voyages, par Pallas, Gmelin, Stolberg, Guldenstadt et Klaproth. Le nombre de ses membres est de quinze, non compris le président et le directeur; quatre surnuméraires y sont adjoints, et assistent à toutes les séances; elle possède une nombreuse collection de bons ouvrages et de manu-

scrits, ainsi qu'un riche cabinet de médailles, et une galerie d'histoire naturelle. Ceux de ses écrits qui parurent de 1725 à 1747 forment quatorze volumes, sous le titre de *Commentarii academiæ scientiarum imperialis petropolitanæ* ; de 1747 à 1777, vingt volumes, qu'on distingue par le titre de : *Novi commentarii* ; une troisième série se nomma *Acta academiæ* ; et récemment (1826), on a publié les *Nova acta*, en dix volumes. Les *Commentarii* sont écrits en latin ; les *Acta* sont partie en français, partie en latin. — L'académie des sciences de Bologne, ou l'institut, fut fondée en 1712, par le comte de Marsigli. (*Voyez* Bologne), — L'académie-royale des sciences de Stockholm était primitivement une société particulière, composée de six savants, au nombre desquels on comptait le célèbre Linné ; elle tint sa première séance le 23 juin 1739, et publia peu après divers mémoires, qui attirèrent l'attention publique. Le 31 mars 1741, elle reçut du roi le titre d'académie royale de Suède, mais elle est sans dotation, et s'entretient à ses propres frais ; des fondations particulières ont cependant pourvu aux émoluments de ses deux secrétaires et d'un professeur de physique expérimentale. Le président est renouvelé tous les trois mois, parmi les membres résidant à Stockholm, et les travaux sont publiés par trimestre. Les mémoires publiés depuis la fondation jusqu'en 1779 forment quarante volumes, et s'appellent les *anciens* ; ce qui a paru depuis forme la *nouvelle* série. Il y a une série particulière intitulée *OEconomica acta*. Cette académie distribue chaque année des prix et des médailles d'encouragement ; en 1799, elle fut divisée en 6 classes : économie politique et rurale, quinze membres ; commerce et arts mécaniques, quinze ; physique et histoire naturelle nationale, quinze ; physique et histoire naturelle des pays étrangers, quinze ; mathématiques, dix-huit ; beaux-arts, histoire et langue, douze. Cette académie a le monopole de la vente des calendriers. — L'académie de Copenhague n'était primitivement qu'une réunion privée de six savants. Christian VI, en 1743, les chargea d'arranger son cabinet de médailles ; et c'est alors qu'ils songèrent à convertir leur société en académie régulièrement constituée. Un des membres, le comte de Holstein, engagea Christian, en 1743, à s'en déclarer protecteur et à lui assigner un revenu ; dès lors elle étendit ses travaux à la physique, à l'histoire naturelle et aux mathématiques. Elle a publié quinze volumes de mémoires, dont quelques-uns ont été traduits en latin. — L'académie de Dublin se forma en 1782, et se composa des principaux membres de l'université ; elle se réunit une fois chaque semaine, et depuis 1788 elle publie régulièrement ses mémoires. Dès 1683, il y eut une académie à Dublin, et en 1740, une société physico-historique ; on a deux volumes de leurs travaux : l'un et l'autre périrent au milieu des malheurs politiques qui accablèrent ce pays. — Lisbonne possède une académie des sciences, qui s'occupe d'agriculture, d'arts mécaniques, de commerce et d'économie politique : composée de soixante membres, elle est divisée en classe d'histoire naturelle, classe de mathématiques, et classe de littérature nationale : elle a publié de nombreuses dissertations, ainsi que les collections suivantes : *Memorias de letteratura portugueza*, *Memorias economicas*, et *Colleccao de livres ineditos de historia portugueza*. — L'académie américaine des sciences de Boston date de 1780 : le but de ses travaux est la connaissance des antiquités et de l'histoire naturelle des États-Unis, l'usage et la culture des produits du sol, les perfectionnements et observations en médecine, mathématiques, philosophie, astronomie et météorologie, les inventions agricoles, etc., etc. Le nombre de ses membres ne peut être au-dessous de quarante, ni excéder deux cents. Le premier volume de ses travaux parut en 1785. — *Académies pour des sciences spéciales*. — Médecine. L'académie *naturæ curiosorum* de Vienne, ou l'académie léopoldine, fut fondée, en

1652, par J.-L. Bauschius (Bausch). Elle publia d'abord ses travaux par mémoires séparés; mais depuis 1684, elle les a réunis en volumes. Sous Léopold Ier, qui la protégea beaucoup, elle s'intitula *cæsareo-leopoldina naturæ curiosorum*. A son instar, de semblables établissements furent établis à Palerme en 1645, en Espagne 1652, Venise 1701, et Genève 1715. — Chirurgie. L'académie de chirurgie de Paris fut fondée en 1731; chaque année elle indiquait un sujet à traiter, et le meilleur mémoire recevait un prix de 500 francs. Cette institution a disparu comme tant d'autres dans la tourmente révolutionnaire. Une ordonnance du 29 décembre 1820 a fondé à Paris une académie royale de médecine, qu'on peut considérer comme la suite de la précédente. Il ne paraît pas que les résultats de cette institution aient, jusqu'à ce jour, répondu à l'attente qu'on en avait conçue. Elle jouit de peu de considération parmi les profanes, et n'exerce aucune influence morale sur les gens de l'art. — A Vienne, il y a une académie semblable; elle date de 1783, et décerne des médailles aux élèves les plus distingués.—Théologie. Il en existe une seule. Elle fut fondée à Bologne, en 1687. — Cosmographie. Au commencement du dix-huitième siècle, Cononelli fonda à Venise une académie des Argonautes, dont le but était la publication de bonnes cartes géographiques avec description.— Histoire. Jean V, roi de Portugal, fonda à Lisbonne en 1720, une académie royale pour l'histoire nationale, composée de cinquante membres, d'un recteur, d'un censeur et d'un secrétaire. A Madrid, une société fondée pour la recherche et l'explication des monuments historiques en Espagne fut élevée au rang d'académie par Philippe V, en 1738. Elle compte vingt-quatre membres, et a publié plusieurs ouvrages historiques. L'académie de l'histoire de Souabe, formée à Tubingue, a pour but de publier les ouvrages historiques les plus remarquables et de donner des notices biographiques sur leurs auteurs; elle se livre aussi aux recherches les plus exactes sur les points historiques qui offrent quelque obscurité. — Archéologie. Une académie archéologique fut établie à Cortone en Italie pour l'étude des antiquités étrusques; une autre existe à Upsal (Suède), qui a pour but des recherches sur les antiquités et la langue des contrées septentrionales. L'une et l'autre ont publié des mémoires estimés. Deux académies du même genre furent établies à Rome par Paul II et Léon X : elles n'eurent qu'une existence de courte durée. Il s'en forma d'autres de leurs débris, mais aucune n'arriva au degré d'importance de l'académie des inscriptions et belles lettres de Paris. (*V.* ce mot.)—A Naples, le ministre Tanucci fonda en 1775 l'académie d'Herculanum pour la recherche et l'explication des monuments d'Herculanum et de Pompéia : ses travaux publiés depuis 1775 portent le titre de *Antichità di Ercolano*. Napoléon établit à Naples en 1807, une académie d'histoire et d'antiquités; mais elle ne put se soutenir sans la main qui l'avait fondée. L'académie fondée à Florence, en 1807, pour l'exploration des antiquités toscanes, a publié quelques volumes de mémoires. En 1805, fut fondée à Paris une académie celtique, dont le but était la recherche des monuments des Celtes, les mœurs de cette ancienne nation, l'examen des langues qui se sont formées du celte, etc., etc. Ses mémoires forment 5 volumes in-8°. En 1814, cette académie changea son organisation, et prit le titre de sociétés des antiquaires de France, qu'elle a conservé jusqu'à ce jour.— Langues. L'académie *della crusca* ou *academia furfuratorum* date de 1582. C'est par ses attaques contre le Tasse qu'elle se fit d'abord connaître, mais elle eut depuis des titres plus méritoires : tels sont son excellent dictionnaire et ses éditions correctes des poètes anciens. —*Académie française*. (*Voy.* plus haut.)— Le duc d'Escalona fonda à Madrid, en 1714, une académie pour le perfectionnement de la langue espagnole : elle fut approuvée par le roi et gratifiée d'honorables prérogatives en 1715. Son

dictionnaire et tous ses travaux sont estimés. — Saint-Pétersbourg eut aussi, en 1783, une académie qui dut s'occuper du perfectionnement de la langue russe; elle est maintenant réunie à l'académie des sciences. — Une académie du même genre existe en Suède depuis 1789. — On compte encore un grand nombre de sociétés savantes, qui ne diffèrent des académies que par leurs noms : telles sont : la société royale des sciences de Gœttingue, 1750; les sociétés royales de Londres, 1645; de Dublin, 1730, et d'Edimbourg; la société des archéologues de Londres, 1751; la société littéraire et philosophique de Manchester, 1781; les sociétés savantes de Harlem, Flessingue, Rotterdam, Bruxelles, Amsterdam, Copenhague, Upsal, etc., etc., etc. — De l'Europe, les académies s'étendirent dans les autres parties du monde : en Asie, il y a à Batavia, depuis 1778, une société des sciences et des arts; au Bengale, à Calcutta (1784) et à Bombay, on trouve d'autres sociétés savantes auxquelles on doit d'importantes et précieuses recherches sur les Indes et l'Orient en général. — Outre l'académie de Boston, dont nous avons déjà fait mention, l'Amérique possède depuis 1769 la société philosophique de Philadelphie, etc. — On appelle *académies* les dessins d'après la bosse. — Les professeurs d'escrime appellent fort abusivement *académies* les salles où ils donnent leurs leçons. — Dans quelques départements, on donne le nom d'*académies* aux maisons de jeu. — Enfin, le décret impérial qui a constitué l'université de France, en centralisant à Paris tout ce qui a rapport à l'instruction publique, a donné le nom d'*académies* aux circonscriptions universitaires, qui sont à cette partie de l'administration ce que les départements sont au ministère de l'intérieur, les divisions militaires au ministère de la guerre, les diocèses au ministère des affaires ecclésiastiques, etc.

ACADIE. (*Voyez* NOUVELLE-ÉCOSSE.)

ACAJOU. Le bois qui porte ce nom, connu seulement depuis le commencement du siècle dernier en Europe, où il fut apporté par le frère du célèbre docteur Gibbons, qui en avait lesté un bâtiment employé dans le commerce des Indes occidentales, provient de l'anacardier dont on connaît deux espèces, qui atteignent aux dimensions de nos plus grands chênes. Le nom d'acajou vient de la corruption des mots *caju* et *cazou*, qui dans les langues de racine malaise désignent toute espèce de bois quelconque employé soit à la charpente, soit à la menuiserie; d'où sont venus les noms de *caju areng*, qui est une sorte de bois d'ébène; de *caju radja*, qui est le canneficier, et de *caju ulor*, qui est une espèce de vomiquier, employé dans l'Inde contre la morsure des serpents.

ACANTHE, en latin *acanthus*, et en grec *akantos*, fait d'*akanta*, épine. La famille des acanthes a le calice divisé, ordinairement avec bractées, la corolle le plus souvent irrégulière, deux étamines, ou quatre, dont deux plus grandes, un style à stigmate simple ou bilobé, une capsule à deux valves élastiques. — L'*acanthe sans épines*, ou branche-ursine d'Italie, *acanthus mollis*, commune dans la France méridionale, est vivace, a les feuilles très gandes, lisses, agréablement découpées; sa tige est simple et a de deux à trois pieds; ses fleurs, uni-labiées, sont assez grandes, aplaties, lavées de rose, n'ayant qu'une lèvre inférieure trilobée. C'est cette dernière espèce d'acanthe dont les feuilles sont imitées dans l'ornement du chapiteau de l'*ordre corinthien*. Voici l'origine de cette imitation. « Une jeune Corinthienne, dit-on, étant morte peu de jours avant un heureux mariage, sa nourrice, désolée, mit dans un panier divers objets qu'elle avait aimés, le plaça près de son tombeau sur un pied d'acanthe, et le couvrit d'une large tuile pour préserver ce qu'il contenait. Au printemps suivant, l'acanthe poussa; ses larges feuilles entourèrent le panier; mais, arrêtées par les rebords de la tuile, elles se courbèrent et s'arrondirent vers leur extrémité. Près de là passa un architecte, nommé Callimaque; il admira cette décoration champêtre, et résolut d'ajouter

à la colonne corinthienne la belle forme que le hasard lui offrait.

ACAPULCO. Le meilleur port du Mexique sur la mer du Sud. Le port et la rade étant très profonds offrent un ancrage excellent aux plus gros vaisseaux, qui peuvent venir jusqu'auprès des rochers de granit qui bordent la côte, et y trouver un abri certain contre les mauvais temps. La pente escarpée de ces rochers et leur nudité donnent à cette côte un aspect triste et sauvage qui semble repousser toute idée de végétation. A l'entrée de la rade se trouve une île (Roqueta ou Griso). La passe occidentale a sept à huit cents pieds de large, et celle de l'est de un à un demi-mille anglais, et vingt à trente-trois brasses de profondeur. Au nord-ouest est située la ville, défendue par le fort Diégo, situé sur un rocher très élevé. Elle n'avait autrefois que quatre mille habitants. Mais le nombre s'en est accru jusqu'à neuf mille, par suite de l'arrivée des gallions de Manille. Peu de places de commerce sont situées dans une position plus malsaine. La température ordinaire y est pendant le jour de quatre-vingts à quatre-vingt-dix degrés de Fahrenheit, dans la nuit jusqu'à trois heures du matin d'environ soixante-dix-huit degrés, et de ce moment jusqu'au lever du soleil, de soixante-deux à soixante-quatre degrés. Les rayons brûlants d'un soleil d'airain, réfléchis par les rochers blancs et nus qui environnent la ville, la rendent presque inhabitable, et le Mosquitos est le seul endroit où l'on puisse respirer agréablement. Pour rafraîchir l'atmosphère embrasée de cette malheureuse ville, le gouvernement espagnol avait fait creuser à l'ouest, à travers les rochers, un chemin qui devait aider au renouvellement de l'air, mais il négligea ce qui était encore plus nécessaire, c'est-à-dire de faire dessécher, à l'ouest de la ville, un endroit extrêmement marécageux, qui serait très favorable à la culture de la canne à sucre. Ce n'est qu'à l'époque des grandes chaleurs que cette eau putride, vaporisée par le soleil, disparaît du sol, laissant alors à sec une quantité considérable de débris d'animaux dont les exhalaisons pestilentielles vicient l'air. Les étrangers qui viennent dans cette ville pour y faire le commerce, et plus particulièrement les jeunes Européens, y sont constamment décimés par le choléra-morbus. Acapulco ne fait presque aucun commerce avec les états nord-est de l'Amérique, si richement favorisés par la nature. Ses exportations jusqu'à ce jour consistent pour la plus grande partie en argent, indigo, cochenille, draps espagnols et quelques pelleteries provenant du nord du Mexique et de la Californie. L'importation se compose de ce que l'Asie a de plus précieux en productions de tout genre. Les calmes, qui dans ces mers sont si fréquents et de si longue durée, rendent le passage sous la ligne extrêmement lent et pénible, de sorte que la traversée d'Acapulco à Callao est bien plus difficile et dure souvent beaucoup plus long-temps que celle de Callao à Cadix. C'est dans ces parages que l'établissement de bateaux à vapeur devra produire les plus heureux résultats. L'on ne saurait donc trop recommander cette admirable découverte aux spéculateurs et aux marins qui fréquentent ces contrées, et qui pourraient en retirer de si grands avantages. Il faut, en effet, dans cette mer, pour trouver des vents alizés, s'éloigner d'abord de la ligne, moyen presque impraticable dans la traversée d'Acapulco à Callao. Les bateaux à vapeur remédieraient merveilleusement à cette impossibilité, puisque les calmes de ces mers, si funestes à la navigation ordinaire, sont si favorables à leur action, et leur donnent le moyen de faire mouvoir leur machine en toute sécurité.

ACCENTS, signes qui servent à régler la voix dans la prononciation du langage écrit, et souvent aussi à fixer le sens de certains mots. L'usage des accents remonte à une haute antiquité ; il paraît qu'ils furent introduits chez les Grecs par Aristophane de Byzance vers la cent-quarante-cinquième olympiade (deux siècles avant Jésus-Christ). Les accents étaient en usage dans l'écriture latine dès le

temps d'Auguste; on en trouve la preuve dans les marbres et les plus anciens grammairiens. Au temps du Bas-Empire, on négligea entièrement les accents et la ponctuation ; leur absence totale est même un des signes caractéristiques des monuments écrits de cette époque. Ils ne recommencèrent à être d'un usage général que vers le onzième siècle. Nous avons maintenant en français trois espèces d'accents, l'aign, le grave, le circonflexe. L'accent aigu (´) ne se place que sur l'*e*, et sert à caractériser l'*é* fermé, comme dans *fidélité*. L'accent grave (`) se place sur les voyelles *e* et *a* ; il caractérise l'*è* ouvert : *succès*, *accès*, *congrès*, et sert à distinguer la préposition de la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir : il est à Paris, il a faim*. L'accent circonflexe (ˆ) se place sur toutes les voyelles ; il indique que la syllabe à laquelle ces voyelles appartiennent est longue : *pâte, carême, gîte, dôme, flûte*. L'accent aigu marque toujours une syllabe brève, les accents grave et circonflexe toujours des syllabes longues.

ACCESSIT, terme usité dans les universités, académies, colléges, signifie littéralement *il s'est approché*. On appelle *accessit* la mention honorable accordée à l'élève qui, ayant concouru pour un prix, a obtenu le plus de suffrages après celui qui l'a remporté.

ACCESSOIRE. On appelle ainsi en esthétique, et plus particulièrement dans les arts du dessin, les objets qu'on fait entrer dans une composition, et qui, sans y être absolument nécessaires, servent beaucoup à l'embellir. Le grand talent de l'artiste est de bien choisir l'accessoire, de le coordonner à l'ensemble de son œuvre, de ne jamais sacrifier l'un à l'autre, et de l'introduire avec tant d'adresse dans sa composition que sa présence y paraisse nécessaire. Dans le langage ordinaire, *accessoire* se dit de ce qui n'est pas forcément lié à une chose, mais qui sert d'accompagnement et de suite. Exemple : la médecine a pour *sciences accessoires* la chimie, la botanique, la physique, etc.

ACCIDENTEL. Qui n'arrive que par accident. Ce mot est employé par les philosophes pour désigner la substance, opposée à l'essence, et caractériser la manière d'être des substances et la qualité de l'essence. On conçoit naturellement que cette opposition repose sur l'abstraction, car, dans la réalité, on ne peut apercevoir séparément aucune substance d'une manière quelconque.

ACCISE, mot en usage surtout en Angleterre, est en tous lieux synonyme d'impôt, de péage, etc. ; mais dans son acception propre il s'applique surtout aux objets nécessaires à l'existence, comme viandes, boissons, etc. Les idées d'accise, licence, péage, sont presque partout si anciennement et si diversement établies qu'il est presque impossible de donner une définition exacte des termes qui les représentent. On peut dire cependant que l'accise est un impôt qui a toujours porté sur la consommation. On la divise généralement en accise commune ou universelle, et en accise particulière. Cette dernière s'applique spécialement aux denrées que nous venons de désigner, tandis que l'autre comprend toutes les marchandises en général, quels que soient leur usage et leur nature. — L'accise particulière fut introduite en Allemagne par la diète de Leipzig en 1438, sous le nom de péage, et augmentée par la diète de Grimna en 1440. Ce fut en France que l'accise universelle commença d'être en usage. Bientôt après, elle fut établie en Hollande, quelque temps après la naissance de la république ; de là dans les états de Brandebourg, sous l'électeur Frédéric-Guillaume-le-Grand, en 1685, et enfin en Saxe, au commencement du dix-huitième siècle. — Dans le classement des divers objets de contribution, on a encore divisé l'accise en accise de pays et accise générale ou accise de consommation. — L'introduction de cette première sorte d'accise eut lieu en Saxe par suite d'un édit de la diète de Dresde de 1640, publié en 1641. Depuis cette époque, on paie en ce pays, pour toutes les mar-

chandises qui arrivent de l'étranger. — Mais l'accise de consommation, établie d'après les principes de Brandebourg, ne fut perçue qu'en 1701. D'après les lois sur l'accise de consommation, toutes les marchandises brutes ou travaillées paient aujourd'hui des droits à leur entrée dans les villes, et un droit de circulation dans les campagnes. (*Voyez* IMPÔTS DE CONSOMMATION, IMPÔTS INDIRECTS, etc.)

ACCOMMODEMENT. Ce mot, dérivé du latin (*accommodare*, convenir, adapter, arranger), signifie, à proprement parler, l'action de coordonner entre elles deux choses de nature différente, ou l'arrangement d'une de ces choses dans un certain but. On l'emploie sous trois acceptions principales : 1° à l'égard de la vie sociale, quand quelqu'un, conformant sa conduite et ses procédés aux désirs ou aux caprices d'un autre, s'accommode à son humeur, à ses goûts, etc.; 2° à l'égard de l'enseignement, quand la condescendance que nous avons pour un autre nous porte à modifier nos principes d'après ses vues et ses idées, contrairement à notre sentiment personnel : c'est un accommodement qui nous dispense de nous servir de notre propre jugement et de la fatigue de la réflexion; 3° à l'égard de l'interprétation, c'est-à-dire quand nous expliquons le sens d'un écrit de manière à le rendre conforme aux vues du commentateur ou aux nôtres. — En théologie, on se sert surtout des deux dernières acceptions. Ainsi, parmi les docteurs, beaucoup soutiennent que si Jésus et ses apôtres ne se sont pas toujours clairement exprimés sur quelques points dont la discussion a pu leur paraître dangereuse, c'est afin d'éviter les attaques auxquelles cette discussion aurait pu les exposer sans aucun avantage. Ils ajoutent que ces nouveaux législateurs ont dû garder le silence sur certaines questions, et même professer parfois une doctrine peut-être moins élevée que la leur, mais plus susceptible de frapper les esprits grossiers de leurs contemporains et d'être promptement accueillie par des hommes pleins d'ignorance et de préjugés. Ceux qui émettent cette opinion appellent cela un *accommodement* de la part de Jésus et de ses apôtres. D'autres théologiens, au contraire, affirment qu'un pareil accommodement ne serait pas seulement, de la part de Jésus et de ses apôtres, une condescendance envers l'esprit de leur siècle, mais devrait être considéré comme une déception indigne de leur caractère. Ils ajoutent que celui qui admet la possibilité d'un pareil accommodement pourrait expliquer de même, et conséquemment dénaturer la plus grande partie des préceptes du christianisme. D'autres docteurs prétendent qu'admettre d'une manière absolue le texte des anciens commentateurs est aussi un *accommodement*. Cette liberté d'interprétation pourrait aller bien plus loin qu'ils ne pensent, car l'Écriture-Sainte finirait ainsi par n'être que la source où chacun viendrait puiser, *accommodant* ensuite à ses propres idées et suivant ses vues ou son intérêt les principes qu'il en aurait tirés. Il est donc bien évident que quand on dit : Jésus et ses apôtres se sont accommodés à la manière de penser et de sentir de leurs contemporains, c'est comme si on disait que, par l'étendue de ses propres lumières, on s'est accommodé avec leurs préceptes ou plutôt avec l'Écriture-Sainte, et qu'on a fait descendre jusqu'à soi la sublime morale de l'Évangile. — On se sert encore du mot *accommodement* pour exprimer cet esprit de concession et de conciliation qui nous porte à sacrifier une partie de nos idées personnelles, et fait naître en chaque individu le désir d'exprimer sa pensée d'une manière conforme aux mœurs de son siècle et de la société dont il fait partie.

ACCOMPAGNEMENT. Le mot seul indique l'espèce de servitude que subissent les instruments ou les chants subalternes vis-à-vis des voix ou des instruments principaux. Les rôles peuvent changer dans l'accompagnement : telle voix commence un chant que tel autre achève. Dans les grands compositeurs, Haydn entre autres, on remarque une égale répartition des rôles. — Souvent l'accom-

pagnement est un chant à lui seul, et le chant principal, sans perdre sa suprématie, n'est plus qu'une psalmodie plaintive. M. Rossini passe pour avoir introduit en France cette nouveauté, que les élèves de son école poussent parfois jusqu'à la fureur, sans arriver au but atteint par l'équitable modération du maître. Souvent aussi l'accompagnement consiste dans quelques accords frappés à longs intervalles, après une phrase entière, ou tronquée à dessein pour l'expression d'un sentiment profond, comme dans le récitatif. Ce mode d'accompagnement est d'une origine tout orientale. Il remonte aux Hébreux, dont les Juifs d'aujourd'hui ne sont qu'une faible copie ; mais ils ont conservé dans leurs récitatifs religieux ces terminaisons bruyantes où chacun doit, suivant sa ferveur, élever ou descendre les cordes de sa voix.

J. Rasmuss.

ACCORD. Si l'on prend le mot dans le sens indiqué par son étymologie latine (*chorda ad chordam*), il signifie la progression harmonique des sons de différentes cordes. C'est-à-dire que si la distance du son de la deuxième corde d'un instrument au son de la première est d'une quinte par exemple, la distance du son de la troisième au son de la seconde sera aussi d'une quinte : c'est ainsi que se monte le violon, l'alto, le violoncelle, la contre-basse. D'après ce principe, on entend par ces mots, *donner* ou *prendre l'accord*, l'action de mettre à l'unisson deux cordes correspondantes de deux instruments, dont le premier, monté sur ses bases ordinaires, sert de modèle à la gamme du second : le mot corde reçoit ici une grande extension, car il s'applique aussi bien à telle note d'un instrument à vent. On *donne* ou l'on *prend* le plus communément le *la* pour base de l'accord. Tout cela rentre dans les attributs du ton. (*Voyez* ce mot.) Seulement le ton sert de base à l'accord, mais ne le constitue pas. Quand il s'agit de deux mêmes instruments devant être montés l'un comme l'autre, alors, pour se donner l'accord, ils peuvent se donner le *ton* à chaque note progressive. Ainsi, pour deux violoncelles qui se donnent le *la*, le *ton* est bien donné, à la vérité, mais en vertu de l'égalité des deux instruments, non seulement le *la* sera le même dans tous deux, mais le *ré*, le *sol*, l'*ut* du premier seront les mêmes dans le second. On voit par-là que la manière de prendre l'accord varie selon les instruments divers, quoique l'on ait adopté le *la* pour base première de l'égalité des gammes dans tous ces instruments ensemble. La flûte, par exemple, n'accorde qu'une de ses notes pour que toutes les autres soient d'accord. En effet, avant l'accord, il n'y avait pas égalité de son dans deux flûtes, mais il y avait proportion, c'est-à-dire que si dans flûte F, le *la* différait d'un quart de ton du *la* de flûte F', on avait cette proportion arithmétique : flûte F est à flûte F' comme *la* F est à *la* F'. — Or, une flûte et sa gamme ne font qu'un ; substituant donc au mot *flûte* celui de gamme, plus expressif, plus vrai, on aura : *gamme* F est à *gamme* F' comme *la* F est à *la* F' ; mais gamme F n'est autre chose que ut^F, re^F, mi^F, etc. ; d'autre part, gamme F' n'est autre chose que $ut^{F'}$, $re^{F'}$, $mi^{F'}$, etc.

donc ut^F est à $ut^{F'}$ comme *la* F est à *la* F' ;
re^F est à $re^{F'}$ comme la^F est à $la^{F'}$.

On peut pousser la proportion jusqu'à la fin de la gamme, et à cause du rapport égal de part et d'autre : *comme* la^F est à $la^{F'}$, on aura un rapport égal entre chaque note de la gamme F et chaque note de la gamme F'. — Donc, en cette gamme d'*ut*, comme en toutes autres, pour pouvoir mettre d'accord deux instruments, il suffit d'accorder une note du premier avec la note correspondante du deuxième. C'est sur l'extension de ce principe que repose l'accord le plus difficile à donner, celui de l'orgue ; car là, il ne s'agit point de régler un clavier faux sur la justesse d'un autre : il faut avec une seule note (le *la* du diapason), donner l'accord à quarante-deux notes, quarante-deux quarante-deuxièmes de clavier ; mais comme il n'y a que sept notes dans la musique, on peut diviser la fraction $(\frac{42}{42})$ par 7, et l'on a 6 au quotient : ce sont six octaves ; or, chaque

octave n'étant que la répétition de la précédente, il n'y a donc qu'une octave, qu'une gamme à accorder; on répète l'accord à l'octave inférieure, puis à l'octave supérieure : ces deux nouvelles gammes, étant égales à une troisième (la gamme intermédiaire), sont égales entre elles. Ainsi de suite, et l'instrument *a l'accord*, sauf à le *tenir* plus ou moins long-temps, selon la solidité mécanique de l'instrument. — On donne au mot accord un deuxième sens moins matériel quand il s'agit de compositions musicales. Il n'en garde pas moins sa première définition; seulement, loin d'être une suite de progressions harmoniques, c'est plutôt un ensemble de sons divers flatteurs à l'oreille. La raison de cet ensemble tient à un organe particulier à certains hommes; leur variété tient à celle de la nature, au hasard, à nos caprices; mais ces caprices ne sont pas tellement désordonnés qu'ils ne puissent s'autoriser de règles fondamentales, mathématiques, qui peuvent servir de règle à quiconque veut en parcourir l'échelle. L'ancienne école reconnaissait une infinité d'accords. On peut les rassembler tous en deux classes : celle de l'*accord parfait* et celle de l'*accord imparfait*. L'accord parfait est la réunion de la première note d'une gamme donnée avec la troisième et la cinquième, auxquelles on ajoute souvent la huitième, qui n'est évidemment que la répétition de la première, puisque la musique ne comprend que sept notes. La première se nomme *tonique*, c'est le *ton* que l'on conserve, qui domine et revient à chaque motif; la troisième se nomme *tierce*, la cinquième, *quinte*, et la huitième, *octave*. Un accord ainsi composé étant un *accord parfait*, ceux qui en auront tous les éléments seront ses *dérivés*; ce qui simplifie singulièrement la vieille nomenclature. Soit l'accord parfait, *ut mi sol ut*, quel que soit le renversement, on n'aura jamais que les mêmes notes liées ensemble, mais il y aura premier renversement, *mi sol ut*; deuxième renversement, *sol ut mi*; troisième renversement, *ut sol mi*, etc. De cette manière, l'accord de dixième se trouve dans la classe de l'accord parfait, car la dixième de *ut* n'est autre chose que *mi*, octave de la *tierce d'ut*, et, je le répète, l'octave n'est que la répétition supérieure ou inférieure d'un son. — La qualification d'accord *imparfait* vient de ce que l'accord n'est point *parachevé*, *parfait*, en ce qu'il en attend toujours un autre pour terminer la phrase, et se tient dans la dépendance de l'accord parfait. En le considérant isolément, il peut avoir tous les caractères de l'accord parfait, mais il n'est là qu'en attendant. Soit *sol si ré*, accord imparfait relativement au ton d'*ut*, certes il a bien, relativement au ton de *sol*, une tonique *sol*, une tierce *si*, une quinte *ré*; soit encore *ré fa la*, accord imparfait dans le mode majeur d'*ut*, il sera parfait dans le mode mineur de *ré*, mais tous deux ne sont que préparatoires; ils attendent une résolution. L'empire de l'accord parfait est plus sensible encore sur les accords de *seconde*, de *septième*, de *septième diminuée*, etc. — C'est ce second sens du mot *accord* que l'on prend quand il s'agit de composition musicale; on dit *une suite d'accords*, *des accords bien pleins*, une musique *chargée* d'accords, la musique allemande par exemple; des *accords frappés*, *plaqués* ou *arpegés*, selon que toutes leurs cordes parlent d'un seul coup, ou, comme par effort, l'une après l'autre. JOSEPH REGNIER.

ACCOUCHEMENT (*partus, partio*), est une fonction inhérente à la femme, qui consiste dans l'expulsion naturelle, ou l'extraction artificielle du produit de la conception, ayant séjourné pendant neuf mois dans la matrice. On a admis diverses classes d'accouchement, suivant l'époque de la sortie de l'enfant et les difficultés plus ou moins considérables sous l'influence desquelles celle-ci s'exécute. Ainsi, relativement au temps, il est *précoce* ou *prématuré*, *à terme* ou *tempestif*, *tardif* ou *retardé*. Sous le rapport de son issue, il est *possible* ou *impossible*. Lorsqu'il a lieu par les seuls efforts de la mère, il est dit *naturel*, *facile*, *difficile* ou *laborieux*, *prompt* ou *lent*. Quand

l'accoucheur est obligé de le terminer par des manœuvres particulières, il se nomme *non naturel*, *contre nature*, *difficile*, *laborieux*, *artificiel* ou *manuel*. Quand il faut recourir à l'emploi de divers instruments, il est *contre nature* ou *mécanique*. — Les efforts auxquels la mère se livre pour accoucher se désignent par *travail de l'enfantement*. Lorsque le terme de la grossesse est arrivé, le ventre s'affaisse, devient moins volumineux, les parties génitales s'humectent; la femme ressent une certaine pesanteur vers le fondement, des envies fréquentes d'uriner et d'aller à la garde-robe. Le travail une fois déclaré, la mère éprouve des douleurs vers les reins, qui l'obligent à faire des efforts semblables à ceux auxquels elle se livre pour aller à la garde-robe. Ces douleurs et ces efforts sont dus à la contraction de la matrice, qui, se resserrant, diminue ainsi sa cavité de telle sorte que, pressant de toutes parts sur l'enfant, elle oblige celui-ci à sortir de l'intérieur de l'utérus, où il s'était développé pendant l'espace de neuf mois. Expulsé par les contractions de la matrice, l'enfant traverse le vagin, ainsi que la filière du pelvis, pour se présenter aux parties génitales externes, où l'accoucheur le reçoit pour lui lier le cordon ombilical, au moyen duquel il recevait du sang de sa mère. La ligature posée, le médecin coupe le cordon entre la ligature et la mère, puis confie l'enfant aux personnes qui doivent le laver et le couvrir de vêtements appropriés. — Le produit de la conception une fois expulsé ou extrait, à l'agitation extrême qu'éprouvait la mère pendant les douleurs de l'enfantement, succède un calme délicieux, dont le charme augmente encore par le bonheur qu'elle ressent d'avoir donné le jour à un nouvel être. Peu d'instants après se font sentir de nouveau quelques douleurs, dues à l'expulsion ou à l'extraction du délivre ou de l'arrière-faix; c'est ce qui constitue la *délivrance*. — Sous l'influence des douleurs expulsives de la matrice, le produit de la conception peut se présenter à l'orifice, qui doit lui donner issue par l'une ou l'autre de ses extrémités. L'enfant se présente le plus ordinairement par le sommet de la tête. Ainsi, sur vingt mille cent cinquante-sept nouveau-nés, dix-neuf mille sept cent trente présentaient cette partie. On est alors dans l'habitude de dire que l'accouchement *s'est terminé par la tête*. L'accouchement peut également se terminer sans le secours de l'art, en commençant à se dégager par les pieds. Ainsi, sur vingt mille cinq cent dix-sept naissances, deux cent trente-quatre présentaient cette région : dans ce cas, on dit que l'accouchement *s'est terminé par les pieds*. Il en est de même pour les genoux. Le siége peut aussi être la première partie que présente le fétus pour sortir de la matrice. Sur vingt mille cinq cent dix-sept naissances, trois cent soixante-treize affectaient cette position, et trente-deux seulement nécessitèrent l'emploi de l'extraction. — En médecine légale, après dix ou quinze jours, il est impossible de statuer sur la réalité et l'époque d'un accouchement. Une femme ne peut accoucher sans douleurs, à moins qu'elle ne soit dans un état complet d'ivresse ou frappée d'apoplexie, ou sous l'influence du délire ou de l'idiotisme. H. G.

ACCRÉDITER. Les états étrangers délivrent aux ambassadeurs qu'ils veulent faire admettre auprès d'un autre état ou d'une autre cour des lettres de créance : c'est ce que l'on nomme *accréditer*. Cette expression est employée aussi dans le commerce lorsqu'un négociant offre sa garantie pour une somme déterminée ou non, en faveur d'une personne, d'une maison de commerce et de toute autre entreprise.

ACCUM (FRÉDÉRIC), né dans la Westphalie prussienne, vint à Londres en 1803, et y ouvrit des cours de chimie et de physique expérimentale, dans lesquels il prit pour base d'enseignement les découvertes de Priestley. — Il s'associa un riche marchand d'estampes allemand, établi à Londres, Rodolphe Ackermann, pour l'entreprise de l'éclairage général par le gaz, et c'est à son grand ouvrage

sur cette matière (*A practical treatise on gaz-light*, qui eut quatre éditions successives, que l'on doit surtout attribuer la rapide extension de l'éclairage par le gaz, à Londres et dans toutes les grandes villes d'Angleterre. Plus tard, il publia un traité de chimie pratique, fort estimé en Angleterre. Placé comme conservateur à la bibliothèque de la *Royal-Institution*, il fut accusé de s'être approprié des plans manuscrits, cartes et gravures qui lui avaient paru se rattacher à ses travaux, au grand préjudice des ouvrages auxquels il les avait enlevés. Les gardiens de cet établissement soutinrent hautement l'accusation devant le tribunal. Aucunes preuves légales ne purent cependant être fournies contre lui, et d'ailleurs, la jurisprudence criminelle d'Angleterre n'avait pas de règle certaine pour l'appréciation et la punition de ce délit. Accum vit, depuis plusieurs années, retiré à Berlin, où il a obtenu un emploi.

ACCUMULATION, *accumuler*. On accumule lorsqu'on ajoute l'une à l'autre plusieurs *épargnes* pour en former un *capital*, ou pour augmenter un capital qui existe déjà. Aussi long-temps que les accumulations ne sont pas employées à la *production*, ce ne sont encore que des épargnes; lorsqu'on a commencé à les employer à la production (ou à les placer en des mains qui les emploient), elles deviennent des capitaux et peuvent procurer les *profits* qu'on retire d'un capital productif. Les *produits* épargnés et accumulés sont nécessairement *consommés* du moment qu'on les emploie à la production. L'accumulation ne nuit donc pas à la consommation; elle change seulement une consommation improductive en une consommation reproductive. Quoique les *produits immatériels* ne paraissent pas susceptibles d'être épargnés, puisqu'ils sont nécessairement consommés en même temps que produits, cependant, comme ils peuvent être consommés reproductivement, comme ils peuvent, au moment de leur consommation, donner naissance à une autre *valeur*, ils sont susceptibles d'accumulation. La leçon que reçoit un élève en médecine est un produit immatériel; mais la consommation qui en est faite va grossir la capacité de l'élève, et cette capacité personnelle est un *fonds productif*, une espèce de capital dont l'élève tirera un profit. La valeur des leçons a donc été accumulée et transformée en capital.

J.-B. Say.

ACCUSATION. C'est l'imputation, faite d'office par le ministère public ou sur la plainte de la partie lésée, d'un crime pouvant entraîner peine afflictive ou infamante. Les cours d'assises, par suite du renvoi qui leur est fait par les chambres d'accusation établies dans chaque cour royale, sont appelées à prononcer sur les faits de l'accusation. Dans tous les cas où il y a lieu à renvoi devant la cour d'assises, le procureur-général est tenu de rédiger l'acte d'accusation, c'est-à-dire l'acte contenant l'exposition de la nature du fait qui forme la base de l'accusation et de toutes les circonstances qui le qualifient et qui peuvent aggraver ou diminuer la peine. L'acte d'accusation est ensuite déféré au jury, qui, sur les débats publics qui s'ouvrent devant la cour d'assises, rend un verdict ou donne sa déclaration sur la question de culpabilité de l'accusé. — Il n'est pas nécessaire, pour que le ministère public dirige une accusation contre un individu, qu'il y ait des preuves positives du fait; il suffit qu'il y ait des indices pour que le fait soit déféré à la justice. Mais dès que l'accusation a été épuisée contre cet individu, et qu'il a été déclaré *non coupable*, il ne peut plus être poursuivi pour le même fait, à moins qu'il n'y ait charges nouvelles.

ACCUSÉ. C'est un individu contre lequel un acte d'accusation a été dressé pour raison du crime qui lui est imputé, par suite d'un arrêt de renvoi de la chambre des mises en accusation de la cour royale, confirmatif ou infirmatif, sur le pourvoi du procureur du roi, de l'ordonnance de la chambre du conseil du tribunal de première instance. — A la différence de l'accusé, le prévenu est celui à



qui est imputé, soit un crime dont il n'a pas encore été dressé un acte d'accusation, soit un délit qui ne peut entraîner que des peines correctionnelles ou des peines de simple police. Mais la transaction de l'accusé ou du prévenu, sur les intérêts civils qui s'attachent au crime ou au délit, ne peut point neutraliser les poursuites du ministère public, quoique l'accusé ou le prévenu conserve tous ses droits civils et politiques, tant qu'il n'a pas été déclaré coupable.

ACÉPHALES (sans tête). On qualifia ainsi plusieurs sectes de l'église chrétienne qui se révoltèrent contre leurs chefs ou supérieurs, ou qui refusèrent de s'en donner : tels furent les moines monophysites et les prêtres d'Égypte, qui ne voulurent plus reconnaître le patriarche Pierre Mongus, parce qu'en 483 il s'était soumis aux décisions du concile de Chalcédoine. Ils se divisèrent bientôt en trois sectes, qui se confondirent parmi les autres monophysites. Les flagellants (*voyez* ce mot) étaient aussi acéphales, car, comme secte, ils refusaient de reconnaître un chef. — Pline et les naturalistes anciens prétendaient qu'il y avait une nation acéphale, qu'on nommait Blemmye. — En histoire naturelle, on admet des insectes et des vers acéphales.

ACERBI (Joseph), né à *Castel-Goffredo*, dans le Mantouan, passa une partie de sa jeunesse à Mantoue et y apprit la langue anglaise. Lors de l'invasion des Français dans la Lombardie, en 1798, il quitta sa patrie et accompagna H. Bellotti de Brescia en Allemagne. Le désir de connaître un pays faisant contraste complet avec cette Italie tant vantée le porta en 1799 à parcourir le Danemark, la Suède et la Finlande. Il rencontra à Tornéo le colonel Skiœldebrand, peintre de paysage distingué, avec qui il arrêta le projet d'un voyage au cap Nord. Il fut le premier Italien qui eût encore pénétré si avant dans le nord. A son retour, il visita l'Angleterre, où il publia en 1802 une relation très spirituelle de ce voyage. Pour la Laponie, l'auteur avait su mettre à profit les renseignements que lui fournit l'ouvrage du missionnaire suédois Canut-Leem ; ce qui lui fut vivement reproché par Thompson en Angleterre, et par Saint-Morrys en France. Ce livre fut traduit à Paris par Petit-Radel, sous les yeux de l'auteur, qui rectifia bien quelques passages, mais laissa encore subsister beaucoup de ceux qui lui avaient valu des critiques si amères. (*Voyage au cap Nord, par la Suède, la Finlande et la Laponie*; traduction d'après l'original anglais, revue sous les yeux de l'auteur, par Joseph Vallée (Paris, 1804, 3 vol.). Il y a quelques années, Acerbi publia à Milan le journal intitulé : *Biblioteca italiana*, qui, par sa critique à la fois profonde et spirituelle, donna incontestablement plus d'activité et d'émulation aux écrivains italiens. Il combattit vivement les prétentions de l'académie indolente et surannée de la Crusca et le privilége usurpé du dialecte florentin. Les spirituels aperçus sur la nouvelle littérature italienne présentés par Acerbi pendant plusieurs années ont obtenu l'assentiment général. Nommé en 1826 consul général d'Autriche en Égypte, il céda la *Biblioteca italiana* à Gironi, vice-secrétaire de l'académie des beaux-arts à Milan.

ACHAIE (*Voyez* Livadie).

ACHAIE. Les Béotiens célébraient sous ce nom une fête en l'honneur de *Cérès Achaïa*, surnommée ainsi à cause de la douleur qu'elle ressentit de l'enlèvement de Proserpine, le mot grec *achos* signifiant *douleur*. Dans cette fête, on ébranlait le sanctuaire du temple pour exciter une espèce de frémissement parmi les spectateurs ou parmi les initiés. Elle se célébra d'abord la nuit, ensuite elle eut lieu le jour, au mois damatrius des Béotiens, lequel répondait au pyanepsion des Athéniens, *octobre*.

ACHARD (Charles-Frédéric), naquit à Berlin le 28 avril 1754, où il devint directeur de la classe de physique de l'académie de cette ville. Naturaliste et chimiste distingué, il doit surtout sa célébrité à la fabrication du sucre de betterave, dont il fut l'inventeur ; fabrication inconnue jusqu'en 1800, et qui a fait de-

puis de si grands progrès. Afin de lui fournir les moyens d'exploiter plus en grand cette invention, que l'institut de France, dès le mois de juillet 1800, avait déclarée être de la plus grande importance pour l'industrie nationale, le roi de Prusse lui donna en Silésie la terre de Kunern (village du cercle de Breslau). Achard y établit une fabrique de sucre de betterave qui acquit une telle importance lors du blocus continental que, pendant l'hiver de 1811, elle fournissait trois cents livres de sucre par jour. En 1812, il joignit à cette fabrique une école pour l'enseignement de cette nouvelle fabrication de sucre, qui fut fréquentée par beaucoup d'étrangers. Il mourut à Kunern, le 21 avril 1821. Outre un grand nombre d'écrits sur la physique et l'économie agricole, il a publié plusieurs ouvrages sur la fabrication du sucre de betterave.

ACHÉENS. Ce sont, à proprement parler, les habitants de l'Achaïe, province du Péloponèse, mais, dans les auteurs anciens, et surtout dans Homère, ce mot est employé comme synonyme de Grecs. — Acheus, fils de Xuthus et de Créuse, suivi d'une armée nombreuse, marcha vers la Thessalie, mais, ayant été repoussé et forcé de se retirer vers le Péloponèse, il s'y arrêta et se fixa à Lacédémone et à Argos, dont les habitants furent depuis nommés *Achéens*. Au siége de Troie, les Achéens formaient la plus nombreuse et la plus brave des nations grecques. Après la prise de cette ville, repoussés par les Doriens, ils s'établirent en Ionie (côte septentrionale du Péloponèse), nommèrent ce pays Achaïe, et y fondèrent une république, qui plus tard fut surtout célèbre pour avoir donné son nom à la ligue achéenne, qui eut à sa tête les Aratus, les Philopœmen, et autres hommes illustres, Sicyone et quelques villes composèrent d'abord cette ligue créée pour le maintien de leur sûreté et de leur indépendance commune; mais les autres villes de l'Achaïe, ainsi qu'Athènes, Mégare, etc., à l'exception de Sparte, vinrent successivement s'y adjoindre. Les états dont cette ligue se composait formèrent, après la destruction de Corinthe (en 146 avant Jésus-Christ), une province romaine sous le nom d'Achaïe. (*V.* Grèce.)

ACHELOUS (*ou* Aspropotamos). Ce fleuve, qui sépare l'Étolie de l'Acarnanie, prend sa source dans le Pinde, traverse Dodone, le berceau des Hellènes, et se jette dans la mer Ionienne. Les bords de ce fleuve sont les seuls endroits de la Grèce et de l'Europe qui aient autrefois servi de retraite à des lions. Le dieu de ce fleuve, selon Hésiode, était fils de l'Océan et de Thétis II. Il combattit contre Hercule pour Déjanire; celui-ci l'ayant terrassé; il se changea en un serpent monstrueux, puis en taureau, et, après avoir perdu une de ses cornes, honteux de sa défaite, il s'enfuit dans les eaux de son fleuve. On raconte que c'est de la corne qui lui avait été arrachée que les nymphes formèrent la corne d'abondance. Il fut le père des sirènes. (*V.* Sirènes.)

ACHENWAL (Godefroi), né à Elbing, en Prusse, le 20 octobre 1719, fut le créateur d'une science nouvelle, la statistique. Il fit ses études à Iéna, Halle et Leipzig. Il s'établit en 1746 à Marbourg, où il professa l'histoire, le droit naturel, le droit des gens, et enfin la statistique, dont il commença alors à se former une idée positive. En 1748, il passa comme professeur à l'université de Gœttingue, où il resta quelques années en cette qualité. Achenwal fit plusieurs voyages en Suisse, en France, en Hollande, en Angleterre, et publia différents ouvrages sur l'histoire des états de l'Europe, le droit public, l'économie politique, etc. La plupart de ces ouvrages furent réimprimés plusieurs fois et toujours corrigés par lui avec le plus grand soin. Dans ses leçons et ses travaux historiques, il s'attacha principalement à démêler et à réunir parmi les événements multipliés que nous présente l'histoire des nations tout ce qui lui paraissait avoir pu contribuer à la formation et au développement de leur état social et de leur existence politique. Son principal mérite pour la postérité est sans contre-

dit la forme fixe et déterminée qu'il sut donner à la statistique, et le nouveau jour sous lequel il considéra cette science, dont le but est d'apprendre méthodiquement à apprécier la nature et la masse des forces agissantes d'un état, et d'y puiser les moyens propres à en assurer la prospérité physique et morale. Ce fut lui qui lui donna le nom de *statistique*. Schlœsser, son élève le plus remarquable, fut son successeur à l'université de Gœttingue. En 1752, Achenwall épousa Sophie-Éléonore Watter, femme d'une grande instruction. Ses poésies, publiées à son insu en 1750, méritèrent l'accueil que leur firent alors les sociétés allemandes de Iéna, Helmstadt et Gœttingue. Elle prit une grande part à la publication des chefs-d'œuvre des moralistes anglais et allemands.

ACHÉRON. Fleuve de l'enfer des anciens, sur lequel Charon passait dans une barque les ames des morts moyennant un droit de passage, pour l'acquittement duquel on plaçait une obole sous la langue du mort. Il n'y avait que les ames dont les corps avaient reçu la sépulture dans ce monde, ou qui avaient été au moins recouverts d'un peu de terre, qui pussent être transportées de l'autre côté de l'Achéron. Sans cela, elles étaient forcées d'errer pendant un siècle sur ses rives. — Dans la géographie ancienne, cinq fleuves différents portaient le nom d'Achéron. Celui d'Épire (province de Janina) traverse le lac Achéruse, puis coule au milieu des rochers du mont Cassiopée, et se jette dans la mer Ionienne, à Prévésa. Aujourd'hui on l'appelle Velichi. Il y avait aussi près de Memphis un bras du Nil nommé Achéron, et un lac Acherusia. C'est sur ce bras du Nil que les Égyptiens transportaient leurs morts pour les enterrer dans une île du lac ou sur l'autre rive, ou bien pour les précipiter dans le fleuve lorsque le juge des morts les avait condamnés. Il est très probable que c'est cet usage qui a donné lieu à la fable grecque. — La grotte de Cerbère, nommée Acherusis était près du fleuve Achéron, à Héraclée, en Bithynie. Il existait aussi un gouffre dans la Campanie, entre Cumes et le cap Misène que les anciens nommaient également Acherusia. C'est maintenant une saline importante.

ACHILLE, fils de Pélée, roi des Myrmidons, en Thessalie, et de Thétis, fille de Nérée, était petit-fils d'Eaque, roi d'Égine. Sa mère le plongea dans les eaux du Styx, ce qui le rendit invulnérable, excepté au talon, par où sa mère l'avait tenu en le plongeant dans le fleuve. On lui avait prédit qu'il acquerrait une gloire immortelle devant Troie, mais qu'il y trouverait la mort, tandis qu'une longue vie lui était assurée s'il restait dans ses états. Pour le soustraire à tout ce qui pourrait l'engager à prendre part à la guerre de Troie, Thétis le conduisit, à l'âge de neuf ans, habillé en fille, et sous le nom de Pyrrha, à la cour de Lycomède, roi de Scyros, qui le fit élever avec ses filles. Le devin Calchas ayant annoncé aux Grecs que sans Achille ils ne pourraient jamais s'emparer de Troie, on chercha long-temps le lieu de sa retraite, que le rusé Ulysse réussit enfin à découvrir. Déguisé en marchand il se présenta à la cour de Lycomède, et offrit à ses filles des marchandises de tout genre, parmi lesquelles étaient aussi des armes. Les princesses choisirent les objets de parure, et Achille les armes. Dès lors, il ne fut pas difficile de déterminer ce jeune héros, plein de feu et d'amour de la gloire, à s'unir aux autres princes grecs pour assiéger Troie. Phénix et le centaure Chiron furent ses précepteurs. Ce dernier lui enseigna l'art de guérir, la musique et l'équitation. Phénix, qui l'avait élevé, le suivit devant Troie pour faire de son élève un grand orateur et un guerrier accompli. Achille, le héros de l'Iliade, y est représenté non seulement comme le plus brave, mais encore comme le plus beau des Grecs. Il conduisit à Troie cinquante vaisseaux montés par des Myrmidons, des Achéens et des Hellènes; il détruisit douze villes avec le secours de sa flotte, et onze autres avec son armée.

Junon et Minerve, dont il était le favori, le protégeaient. Irrité contre Agamemnon, que les princes grecs avaient élu pour leur chef, il se retira du combat, et laissa Hector, à la tête de ses Troyens, poursuivre les Grecs et les tailler en pièces. Il nourrissait une haine implacable contre le roi de Mycènes et d'Argos, parce qu'il lui avait enlevé Briséis, fille de Brisès, et femme du roi Mynès, de Lyrnesse, qui lui était échue lors du partage du butin. Agamemnon n'avait pris Briséis que pour s'indemniser de la perte de Chryséis (fille de Chrysès, prêtre d'Apollon), qu'il avait été obligé de rendre à son père pour apaiser Apollon, ce dieu ayant, à la prière du vieillard, frappé les Grecs de la peste. Ni les dangers des Grecs, ni les offres et les prières d'Agamemnon ne purent fléchir la colère du fils de Pélée; il permit cependant à Patrocle de marcher au combat avec ses troupes, et, revêtu de sa propre armure, Patrocle tomba sous les coups d'Hector; alors, Achille, pour venger la mort de son ami, reparut dans les combats. Thétis elle-même lui apporta des armes magnifiques, forgées par Vulcain; le bouclier surtout était d'un travail admirable. Il se réconcilia avec Agamemnon en acceptant les présents qu'il lui offrait; puis, fortifié par le nectar et l'ambroisie que lui donna Minerve, il courut au combat. Les Troyens fuient; une partie se précipite dans le Xanthe, où Achille les suit. Les cadavres amoncelés arrêtent bientôt les eaux du fleuve, lequel, fatigué du carnage, offre une trêve. Achille refuse; aussitôt le Xanthe irrité soulève ses flots bouillonnants et se précipite sur lui. Le héros fuit d'abord, puis, encouragé par Neptune et Minerve, il résiste au Xanthe, qui appelle à son secours le Simoïs et ses fleuves tributaires. Alors Junon envoie Vulcain et les vents Zéphyre et Notus, qui forcent le fleuve à rentrer dans son lit. Achille continue à poursuivre les Troyens vers leur ville, qu'il aurait prise d'assaut s'il n'en eût été empêché par Apollon. Hector, resté seul devant la porte de Scée, fait trois fois le tour de la ville, poursuivi par Achille, qu'il se résout enfin à combattre. Il succombe. Achille traîne son cadavre autour des remparts, et le rend aux prières du vieux Priam, qui lui apporte une rançon. Ici s'arrête la narration d'Homère. La suite de l'histoire d'Achille est racontée de la manière suivante. Épris des charmes de Polyxène, fille de Priam, il la demanda, l'obtint pour femme, et s'engagea alors à défendre Troie; mais, s'étant rendu dans le temple d'Apollon pour y célébrer cette alliance, il fut frappé par Pâris, qu'il l'atteignit d'une flèche au talon. Suivant d'autres, ce fut Apollon qui le tua, ou qui guida le trait de Pâris.

ACHILLÉES. Plusieurs peuples honorèrent Achille comme un héros et lui rendirent même les honneurs divins. Les Lacédémoniens lui avaient élevé un temple à Brasies, où l'on célébrait sa fête tous les ans. Il avait près de Sparte un autre temple qui restait toujours fermé. C'était Paax, un de ses descendants, qui le lui avait consacré. Les jeunes Spartiates, avant d'aller s'exercer dans le plataniste, adressaient leurs vœux et leurs offrandes à Achille, comme au dieu de la valeur. D'après un oracle, on lui avait élevé un cénotaphe à Olympie. Les femmes éléennes venaient s'y lamenter au commencement des jeux olympiques, après le coucher du soleil. Un passage curieux de Zozime prouve que ce héros fut honoré jusqu'aux derniers temps du paganisme. Sous le règne de l'empereur Valens, l'an 375 de J.-C., Nestorius, grand-prêtre d'Athènes, eut un songe où un être surnaturel lui ordonnait de rendre des honneurs publics à Achille. Nestorius fit part de ce songe aux magistrats, qui le traitèrent de visionnaire, et le renvoyèrent sans l'écouter. Le grand-prêtre, persuadé que c'était une inspiration des dieux, et que ce qu'ils lui avaient ordonné serait utile à Athènes, crut satisfaire à cet ordre en faisant faire une petite statue d'Achille, qu'il plaça au-dessous de celle de Minerve du Parthénon; par-là, le héros partageait, pour ainsi dire, les sacrifices et l'encens qu'on offrait à la déesse. Cette ruse du grand prêtre, dit

Zosime, plut sans doute aux dieux, car toute la Grèce ayant été désolée par un tremblement de terre, Athènes et l'Attique en furent préservées par la protection d'Achille. D.

ACHILLES TATIUS, professeur d'éloquence à Alexandrie, sa patrie, où on présume qu'il vécut vers la fin du troisième ou le commencement du quatrième siècle, fut un de ces romanciers grecs désignés sous le nom de poètes érotiques. Dans un âge avancé, il embrassa le christianisme, et parvint à la dignité d'évêque. Outre quelques fragments d'un ouvrage sur la sphère, qui nous sont seuls parvenus, nous possédons de lui un roman en huit livres, intitulé : *Les amours de Clitophon et de Leucippe*, qui, sous le rapport du sujet et des descriptions, est loin d'être sans mérite, et contient même quelques passages d'une grande beauté. Le style en est chargé d'ornements de rhétorique et se perd souvent dans des arguties sophistiques. Quant au reproche d'obscénités qui pourrait être fait à cet ouvrage, une épigramme grecque prétend avec raison qu'il faut auparavant en considérer le but. Or, ce roman n'en a pas d'autre que d'enseigner à modérer ses désirs en montrant la punition des passions effrénées et la récompense de la chasteté. Les meilleures éditions qui en aient été faites sont celle de Leyde, 1640, avec les notes de Salmasius, de Leipzig ; celle par Bode, de 1777, celle de Wistscherlik, à Deux-Ponts, 1792; enfin la traduction allemande d'Osl et Guldenapfel, publiée à Leipsig en 1802.

ACHMET III, empereur turc, fils de Mahomet IV, régna de 1703 à 1730. Son règne fut signalé par un grand nombre d'événements mémorables : nous nous bornerons ici à citer l'appui que chercha et trouva près de lui Charles XII après la bataille de Pultava. Charles sut allumer entre Achmet et Pierre I[er] une guerre qui aurait eu pour ce dernier les suites les plus funestes, sans la prudence de Catherine, alors sa maîtresse, et qui depuis devint sa femme. (*V.* PIERRE I[er].) Ce fut Achmet III qui établit à Constantinople la première imprimerie. Vers la fin de son règne, les janissaires se soulevèrent contre lui, et il fut enfermé dans la même prison où il avait jusque alors fait détenir celui qui fut son successeur, sous le nom de Mahmoud I[er]. Il mourut en 1736.

ACHROMATIQUE, d'*a* privatif, et de *chrôma*, couleur. Le rayon de lumière qui nous paraît blanc à la vue est composé de plusieurs rayons de couleurs différentes et de réfractions inégales. Lorsque ce rayon vient à frapper sur le verre d'un télescope ordinaire, il y forme des cercles colorés. Dollond inventa des télescopes qui sont exempts de ce défaut, et que pour cette raison on désigne sous le nom d'*achromatiques*, c'est-à-dire sans couleur. Lui et son fils, et plus tard Ramsden, Pyesinch et Reichenbach à Munich, furent les plus célèbres fabricants de ces instruments. Les télescopes de ce dernier surpassent même ceux des Anglais.

ACIDES (*acetum*, vinaigre). Les chimistes appellent de ce nom des substances composées qui ont en général la propriété de rougir certaines couleurs bleues végétales, celle de tournesol, par exemple ; les acides sont plus ou moins solubles dans l'eau ; ils ont une saveur aigre ou caustique, s'unissent à la plupart des bases salifiables, particulièrement aux alcalis, qu'ils neutralisent, et par lesquels ils sont neutralisés. On avait cru long-temps que l'oxygène seul avait la propriété de former des acides, en se combinant avec certaines substances ; il est reconnu maintenant qu'il existe des composés acides dans lesquels l'oxygène n'entre pour rien. — Les acides sont gazeux, liquides ou solides. — Les principaux acides sont : l'acide borique, l'acide carbonique, l'acide iodique, l'acide sélénique, l'acide fluorique, l'acide bromique, quatre acides composés de phosphore, quatre dont le soufre fait partie, trois qui contiennent de l'azote, deux qui contiennent du chlore, et cinq métalliques. Tous ces acides sont *binaires*, c'est-à-dire qu'ils sont composés de deux principes seulement, l'oxygène et une autre substance. Parmi ces acides, deux

sont toujours à l'état de gaz, l'acide carbonique et l'acide sulfureux; dix sont naturellement solides à la température ordinaire, l'acide borique, l'acide phosphorique, l'acide phosphoreux, l'acide sélénique, l'acide iodique, et les cinq acides métalliques; neuf sont liquides, mais, parmi ceux-ci, huit, savoir : les acides sulfurique, hypo-sulfurique, nitrique, phosphatique, hypo-phosphoreux, chlorique, chlorique oxygéné, fluorique, doivent, selon toute apparence, leur liquidité à l'eau, du moins ils ne peuvent être séparés de celle qu'ils contiennent qu'en les combinant avec d'autres corps capables de fixer leurs éléments; l'acide nitreux seul est liquide par lui-même. Nous allons donner une notice sur chacun des acides les plus importants.

Acide carbonique. Le gaz acide carbonique est incolore, transparent, doué d'une saveur aigrelette, et d'une odeur piquante; sa pesanteur est à celle de l'eau comme 1, 53 est à 1, d'après Thompson; il éteint les corps enflammés; on peut le faire passer à l'état liquide en le comprimant; l'eau en absorbe une grande quantité, surtout si l'on aide à la combinaison par une pression quelconque; les eaux minérales, acidules, naturelles ou factices, doivent leurs propriétés à cet acide, que l'on doit regarder comme un excellent diurétique. L'acide carbonique étant plus pesant que l'air atmosphérique, il occupe toujours les lieux bas, tels que le fonds des puits, des grottes, comme celle dite du Chien dans le royaume de Naples; il se développe au-dessus des cuves en fermentation, dans les fours à chaux; les animaux qui le respirent sont asphyxiés en quelques minutes.

Acide sulfurique (*vitriol*). Cet acide existe sous deux états : 1° combiné avec le quart de son poids d'eau; et alors il est liquide; 2° anhydre ou privé d'eau, il est incolore, inodore, d'une consistance oléagineuse et d'une saveur acide très forte; sa pesanteur, lorsqu'il est bien concentré, est à celle de l'eau comme 1, 26 est à 1; réduit en bouillie, il noircit la majeure partie des matières végétales et animales; si l'on mêle parties égales d'eau et d'acide sulfurique, la température du mélange s'élève à 84 degrés centigrades; quatre parties du même acide et une partie d'eau font monter le même thermomètre à 105 degrés : dans ces cas, le volume du mélange diminue sensiblement. L'acide sulfurique sert à préparer la plupart des acides, l'alun, la soude, l'éther. Les tanneurs s'en servent pour gonfler les peaux. Il est d'un usage général comme réactif. On prépare l'acide sulfurique avec le soufre et le nitrate de potasse.

Acide nitrique (*eau-forte*). Cet acide est composé d'azote et d'oxygène; il est blanc, odorant, très sapide et corrosif; il désorganise presque subitement la peau. C'est un des plus violents poisons que l'on connaisse; une seule goutte suffit pour rougir une grande quantité de teinture de tournesol; il contient toujours une certaine quantité d'eau; quand il en est purifié autant que possible, son poids est à celui de ce liquide comme 1,513 est à 1. Suivant Thenard, l'acide nitrique corrode ou dissout tous les métaux, excepté le chrôme, le tungstène, le colombium, le cérium, le titane, l'osmium, le rhodium, l'or, le platine et l'yttrium. C'est au moyen de cet acide, étendu d'eau, que les artistes gravent sur cuivre, acier, etc.

Acide fluorique. Cet acide est liquide, blanc; il rougit très fortement la teinture du tournesol; son odeur est très pénétrante; sa saveur est insupportable; il désorganise les matières animales avec une promptitude extrême. L'acide fluorique se trouve combiné avec la chaux et l'alumine. Cet acide agit sur presque tous les corps, excepté les métaux. On ne peut le conserver que dans des vases d'argent bien bouchés. On emploie cet acide pour graver sur verre.

Acide hydro-sélénique. Il se compose d'hydrogène et de sélénium; il est sans couleur. Respiré à une très petite dose, il produit des effets extraordinaires : les yeux deviennent rouges tout de suite, et l'odorat disparaît; un rhume très fort se déclare en même temps, accompagné d'une toux sèche et pénible.

Acide hydrochlorique, connu autrefois sous le nom *d'acide marin*, *d'acide muriatique*. Cet acide est un gaz incolore, d'où s'échappent des vapeurs blanches quand il est libre. L'odeur qu'il exhale est si forte qu'on ne saurait le respirer sans danger, même en petite quantité. L'eau a tant d'affinité pour cet acide qu'elle en absorbe quatre cent soixante-quatre fois son volume à la température de vingt degrés de chaleur, et que si l'on débouche dans l'eau un flacon plein de cet acide, elle se précipite dans le flacon comme s'il était vide. Mêlé à l'acide nitrique, il constitue l'eau régale. On obtient cet acide en traitant le sel marin par l'acide sulfurique.

Acides végétaux. Les acides végétaux sont naturels ou artificiels; cinq sont produits par la nature et l'art : l'acétique, le malique, le manganique, l'oléique et l'oxalique ; treize le sont seulement par la nature : le benzoïque, le citrique, le fungique, le gallique, l'igazurique, le kinique, le laccique, le méconique; le succinique, le tartrique ; dix ne le sont que par l'art : le camphorique, l'ellagique, l'acide de la lampe sans flamme, le mucique, le nancéique, le pyro-malique, le pyro-mucique, le pyro-tartrique, le subérique. Il paraît que les acides végétaux sont en général formés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène.

Acide acétique. De tous les acides végétaux, l'acide acétique est celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans la nature; on le trouve dans la sève des plantes, la sueur et l'urine de l'homme; le lait, même le plus récent, en contient ; il se développe dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions. On se procure de l'acide acétique en distillant le vinaigre ou le vin aigri par l'air, soit en purifiant l'acide pyro-ligneux, soit en décomposant l'acétate de cuivre par le feu. Celui qu'on obtient par le premier procédé contient beaucoup d'eau. Rien n'est plus facile que la distillation du vin aigri au moyen d'un alambic ordinaire. Le vinaigre s'obtient du vin, de la bierre, etc.: pour cela, il suffit d'exposer ces liquides à l'air. Le vinaigre blanc provient de vin blanc ou de vin rouge qu'on a laissé aigrir sur du marc de raisins blancs ; le vinaigre rouge provient de vin rouge. On peut le rendre incolore en le filtrant à plusieurs reprises à travers du charbon pilé. Lorsqu'il est trouble, on le clarifie à l'aide de lait bouillant; il suffit d'en verser un verre dans vingt-cinq ou trente litres d'acide, et de passer le liquide pour le séparer du *coagulum*. — L'*acide pyro-ligneux* (*pur*, feu ; *lignum*, bois) s'obtient en carbonisant du bois dans des fours en briques ou dans de grands cylindres de tôle, et l'on recueille dans un réservoir de bois le produit liquide, qui contient de l'eau, de l'acide acétique et une sorte d'huile semblable au goudron ; on sépare l'acide acétique des autres matières au moyen de plusieurs manipulations chimiques qu'il serait trop long et peut-être inutile de rapporter ici. L'acide acétique qu'on extrait des acétates s'appelle vinaigre radical ; on peut l'obtenir en distillant vingt-six parties d'acétate de plomb cristallisé, une partie de tritoxyde de manganèse et neuf parties d'acide sulfurique concentré. — Les acides dits animaux sont assez nombreux ; on en tire de l'urine de l'homme et des oiseaux, du suif, etc. (*V.* Chimie.) Teyssèdre.

ACIER, de la basse latinité *aciarium*, fait d'*acies*, dérivé du grec *akis*, pointe, tranchant. L'acier n'est autre chose que du fer combiné avec quelques millièmes de carbone (charbon pur) : c'est-à-dire que sur mille livres d'acier il y en a six on sept, plus ou moins, de carbone. Il est très facile de convertir le fer en acier, ou, pour parler plus exactement, de le combiner avec du carbone : pour cela, il suffit de tenir pendant un certain temps des barreaux de fer dans de la poussière de charbon embrasée ; le carbone abandonne le charbon et s'unit au fer. — Tout le monde connaît les nombreux avantages que l'industrie tire de l'acier. — L'acier est plus fort que le fer ; il jouit, en outre, de la propriété singulière de durcir extraordinairement quand on le plonge, étant chaud, dans un liquide froid. Il

jouit aussi, étant trempé, de la propriété élastique à un très haut degré. Il est susceptible encore de prendre le plus beau poli ; on en fait des miroirs qui ne le cèdent point aux glaces étamées. L'acier, enfin, tout considéré, est supérieur à l'or. — Le poids de l'acier est à celui de l'eau comme 7, 78 sont à 1.

ACKERMANN (Conrad), acteur distingué, né au commencement du dix-huitième siècle. Les Allemands le regardent comme le fondateur de leur théâtre. Son talent lui valut de grandes richesses, qu'il employa à perfectionner la scène et à former des acteurs. En 1767, il prit la direction du théâtre de Hambourg, établissement qui fait époque dans l'histoire de l'art dramatique de l'Allemagne, et auquel Lessing consacra tous ses soins. Ackermann excellait dans les rôles comiques. Il mourut à Hambourg en 1771.

ACKERMANN (Rodolphe), né le 20 avr. 1764 à Schneeberg, ville située dans les monts métalliques de la Saxe, où son père exerçait la profession de sellier. Il fréquenta l'école latine de sa ville natale, et, après avoir appris le métier de son père, il se mit à voyager selon la coutume des ouvriers de son pays. Le jeune Ackermann travailla d'abord dans les ateliers de quelques fabricants de carrosses à Paris, et se rendit ensuite à Bruxelles, où la fabrique de M. Lange lui offrit l'occasion d'étendre ses connaissances et de perfectionner son goût en fait de modes, surtout dans ce qui concerne le luxe des carrosses. Poussé par le désir *de voir beaucoup de villes, et de connaître les mœurs des peuples*, Ackermann alla à Londres. Ne pouvant se décider à travailler comme simple compagnon dans l'atelier d'un *coach-maker*, il se trouva d'abord dans une position très gênée. Bientôt il fit la connaissance d'un compatriote nommé Faccius, qui publiait un journal de modes, et faisait d'assez bonnes affaires. A son exemple, Ackermann entreprit la publication de cahiers contenant des modèles pour carrosses, inventés, dessinés et coloriés par lui. Ces modèles fixèrent l'attention du public par l'élégance et la nouveauté des formes. Les commandes lui vinrent de toute part. Ce fut là l'origine d'une maison de commerce qui, par l'activité, la probité et l'exactitude du chef, prit bientôt un tel accroissement qu'Ackermann se vit en état d'épouser une jeune Anglaise apte à le seconder dans ces sortes d'entreprises, et qu'il acquit le droit de cité à Londres. Son magasin, connu sous le nom de *Repository of arts*, est situé dans le centre de la ville, sur le *Strand* : c'est un des établissements les plus curieux de Londres. Ackermann réussit un des premiers à rendre imperméables les étoffes de laine et les étoffes feutrées, le cuir et le papier : pendant quelque temps, il fit un commerce très avantageux de ces objets. — La publication des gravures et des livres dits à figures a été la source principale de sa fortune, aujourd'hui considérable. Ackermann a été éditeur de la plupart de ces magnifiques gravures anglaises qu'on admire tant sur le continent et de la perfection desquelles si peu de graveurs ont jusqu'à ce jour approché. Ackermann occupe chaque jour dans ses ateliers à Londres plus de six cents ouvriers. — Quoique père d'une nombreuse famille, il n'a jamais manqué une occasion de venir au secours de ses compatriotes malheureux. Membre de l'association anglaise formée en 1813 pour venir au secours des familles ruinées par la guerre en Allemagne, il déploya la philanthrophie la plus active. Ces fonctions le mirent à même de rendre surtout de grands services à la Saxe, sa patrie. Pour lui témoigner sa satisfaction, le roi de Saxe lui fit remettre la croix de chevalier de l'ordre pour le mérite, par son ministre à Londres.

ACOLYTE, du latin *acolytus*, formé du grec *akôlutos*, libre, sans engagement. On nommait ainsi, après le troisième siècle dans l'église latine, et après le cinquième dans l'église grecque, les serviteurs employés au luminaire (*accensores*), et ceux qui portaient les cierges dans les processions solennelles (*ceroferarii*). Ils présentaient aussi le vin et l'eau à la communion et aidaient les évêques et les prêtres dans leurs fonctions et dans toutes les cérémonies. Ils faisaient partie du



clergé et prenaient rang après les sous-diacres. Leur consécration consistait dans le premier ordre mineur de l'ordination, et le chandelier et la burette étaient les attributs qui indiquaient leurs fonctions. Les acolytes, depuis le septième siècle, n'existent guère que de nom, car leurs fonctions sont actuellement remplies par des sacristains et par de jeunes laïcs auxquels on donne le nom d'enfants de chœur. L'église grecque, comme l'église latine, n'a conservé des acolytes que le nom, qui a été transporté dans le langage vulgaire, où il signifie compagnon.

ACONIT, en latin *aconitum*, du grec *akoniton* (de la famille des renonculacées). Les Alpes sont couvertes de ces plantes, qui amènent des fleurs bleues sur des tiges rameuses de trois à quatre pieds de haut, et l'on commence à les trouver sur des plateaux de quatre à cinq cents toises de hauteur. — Cette famille compte une douzaine d'espèces, parmi lesquelles on signale le napel, dans le suc duquel on prétend que les Germains et les Gaulois trempoient leurs flèches, pour rendre les blessures incurables. — L'aconit solitaire, *anthora*, est quelquefois employé dans les Alpes contre la rage, mais il faut se défier généralement des espèces qui appartiennent à cette famille. On prétend que le miel qui provient de ses fleurs est vénéneux, et cela est fort probable.

AÇORES (en espagnol *Azores*), îles de l'océan Atlantique, au nombre de neuf, situées entre les 36° 54', et 39° 46' de latitude nord, et les 27° 50' et 42° 42' de longitude ouest. Elles se subdivisent naturellement en trois groupes : les îles Santa-Maria et San-Miguel forment le groupe oriental ; Terceira, Graciosa, San-Jorge, Pico et Fayal, celui du centre; Corvos et Flores, qui s'étendent considérablement à l'ouest et paraissent détachées des autres, le groupe occidental. —En traversant cet archipel, dont toutes les îles sont empreintes de traces volcaniques, en voyant cette quantité prodigieuse d'herbes marines dont les eaux sont couvertes dans ces parages, et les nombreuses vigies qui attestent combien la mer y est peu profonde, on se rappelle involontairement cette île atlantique, si vaste et si puissante, dont les prêtres égyptiens avaient inventé l'existence ou conservé le souvenir, et qu'ils disaient avoir été engloutie dans les flots. Leurs traditions étaient accompagnées de tant de fables qu'il est bien probable que l'Atlantide n'a jamais existé que dans leur imagination. Cependant la vue des Açores et de la mer qui les baigne autorise certainement quelques doutes sur ce point. Denys le Périégète représente les Hespérides comme riches en étain ; et ce passage, joint à quelques autres également obscurs, tendrait à faire croire que les Carthaginois, en allant aux îles britanniques, furent poussés vers les Açores. On reconnaît des vestiges de ces îles dans plusieurs anciennes cartes, en particulier dans une qui se trouve à la Bibliothèque royale, en castillan, collée sur bois, M. S., 6,816, et portant la date de 1346 ; dans une seconde, appartenant à la bibliothèque de Parme, et revêtue du millésime de 1367 ; dans une troisième, de 1348, provenant de la bibliothèque de Jean Vincent Pinelli, de Venise, acquise à Londres par M. Walckenaer ; dans la carte enfin d'Andrea Bianco, gravée dans la traduction italienne de l'*Histoire générale des voyages*, de Laharpe, et dans l'ouvrage intitulé : *Saggio sulla antica navigatione de' Veneziani*, in-8°, 1783. — Formaleoni (*Illustrazione di due carte antiche*) pense, avec quelque raison, que les îles qui sont tracées dans cette dernière carte, au nord des Canaries, sont les Açores, quoique les noms inscrits n'y correspondent presque pas aux noms actuels. L'île des Corbeaux, ou *isola de' Corvi marini*, qui se trouve dans la carte vénitienne de 1384, dans celle de 1346 de la Bibliothèque royale, et dans la carte d'Andrea Bianco, désignée partout comme la plus éloignée de cet archipel, ne peut être que Corvo. San-Jorge se reconnaît parfaitement dans la Santo-Jorzi de Pinelli et de Formaleoni. L'île du Brésil, si on en juge par

sa position, est Terceira, au midi de laquelle on voit sur la carte des Açores de Danville un cap nommé Morzo do Brazil. Dans les trois cartes, les îles, au lieu de s'étendre de l'est à l'ouest, courent du midi au nord.— Tout ce qui précède fait remonter la découverte des Açores bien au-delà de l'époque assignée par les géographes et les historiens. Jusqu'à présent, elles passaient pour avoir été aperçues dans le commencement du quinzième siècle par un marchand flamand appelé Vander-Berg, et découvertes le 8 mai 1444 par le Portugais Gonçalo-Velho, qui leur donna le nom d'*Azores*, du grand nombre d'éperviers qu'il y trouva.— Ces îles sont hérissées de collines et de montagnes volcanisées, dont les flancs déchirés rappellent de terribles convulsions. Plusieurs ont même failli être entièrement anéanties par des tremblements de terre. Le plus désastreux fut celui de 1591; il dura douze jours, et détruisit de fond en comble la ville florissante de Villa-Franca. Un phénomène extraordinaire succéda à cet affreux bouleversement. On vit des tourbillons de flammes s'élever de la surface des eaux, lancer au loin du sable et des pierres-ponces, et des rochers sortis spontanément du sein de la mer la parsemer d'innombrables îlots.— Le 10 octobre 1720, un feu considérable jaillit de la mer à peu de distance de Terceira. Des navigateurs s'en approchèrent et reconnurent très distinctement une île de feu et de cendre environnée d'une épaisse fumée: tout annonçait la présence d'un volcan sous-marin. En même temps, de violentes secousses de tremblement de terre agitaient l'archipel, et les flots se couvraient d'amas de pierres-ponces. Ces pierres voyagent, et souvent on en a rencontré de grands convois dans la haute mer.—Dans la nuit du 7 au 8 décembre de la même année, Terceira et San-Miguel, distantes de 28 lieues, éprouvèrent à la fois une violente secousse. Une nouvelle île sortit du sein des flots. La pointe de Pico, distante de trente lieues, qui auparavant jetait du feu, s'affaissa et n'en jeta plus. Mais la nouvelle île vomissait sans relâche une épaisse fumée. Un pilote s'approcha, en fit le tour et jeta la sonde du côté du sud. Il fila soixante brasses sans trouver le fond. Du côté de l'ouest, les eaux lui parurent fort changées, d'un bleu vert annonçant des bas-fonds à plus d'une lieue au large, et comme prêtes à bouillir. Au nord-ouest, là où jaillissait la fumée, il obtint quinze brasses, fond de gros sable. Il jeta une pierre à la mer, et l'eau bondit avec impétuosité. Le lit lui sembla très chaud; deux fois il fondit le suif dont le plomb était enduit. La nouvelle île était de forme ronde et assez haute pour être vue de sept à huit lieues par un temps clair. — En 1722, elle s'était déjà considérablement affaissée et ne restait presque qu'à fleur d'eau. Sa communication sous-marine avec les volcans de la terre n'était pas douteuse. Le sommet du pic San-Jorge, dans l'île de ce nom, n'avait pas cessé de s'abaisser à mesure que la nouvelle île croissait en hauteur. Ces îles volcaniques se montrent toujours près des anciennes terres volcaniques, dont elles ne sont que des ramifications. Il n'est pas d'exemple qu'on en ait vu surgir dans les hautes mers. — Le 9 juillet 1757, un nouveau tremblement de terre, presque aussi terrible que celui de 1491, dévasta l'archipel. En 1811, à environ une lieue de San-Miguel, un volcan sortit du sein de la mer, et, pendant plusieurs jours que dura son éruption, il forma un îlot de cent cinquante pieds de hauteur sur une lieue de circonférence.— Un sol aussi couvert de terres sulfureuses et de scories, un sol qui offre tant de vestiges de feux souterrains, ne peut manquer d'abonder en fontaines bouillonnantes. On en rencontre à chaque pas, et presque partout on les utilise en y établissant des bains qui sont très fréquentés.— Les Açores paraissent être les plus reculées des îles qui, à l'ouest, ont appartenu aux terres de l'ancien continent, dont elles ne sont qu'à deux cent vingt lieues environ. La chaleur y est quelquefois forte, mais le climat y est en général salubre et tempéré. On n'y connaît pas nos rigoureux hivers. Des vents impétueux y soufflent, il est vrai, assez fréquemment,

la pluie y tombe souvent avec abondance, mais il n'y gèle et il n'y tombe de la neige que sur les parties les plus hautes du pic; le printemps, l'automne et presque tout l'été y sont délicieux. Une douce brise y rafraîchit l'air.—Un climat ainsi favorisé du ciel convient à presque tous les végétaux. Aussi y voit-on réunies, dans une espace étroit, les productions des températures les plus opposées du globe. L'ananas, le coco, le citron, l'orange, la banane, y mûrissent à côté de la fraise, du raisin, de la pomme et de la poire. Là règne une verdure éternelle, que relève encore l'éclat d'un ciel pur. Ce sol fertile produit en abondance du froment, du millet, du maïs, et des vins dont l'exportation est considérable. Cet archipel est, en outre, pour les vaisseaux qui vont au Brésil une excellente relâche où les équipages trouvent en abondance tous les rafraîchissements dont ils peuvent avoir besoin.— On évalue la population de ces îles à cent quatre-vingt neuf milles ames. Les habitants sont fort hospitaliers. Il est difficile à un étranger de trouver une auberge. Les personnes riches et surtout les commerçants se font un plaisir de les recevoir. Il règne beaucoup d'union parmi eux; l'usage du thé, qu'ils ont adopté des Anglais, donne lieu à des assemblées charmantes, où les jeunes personnes font de la musique; le chant et la danse suivent ordinairement. Les personnes plus âgées jouent le whist. Les dames déploient beaucoup d'amabilité et de politesse. La nature ne leur a pas refusé les grâces de leur sexe; leur prononciation est douce, chantante, légèrement empreinte d'une nuance d'afféterie qui n'est pas sans charme.—Les hommes, à l'exception d'un petit nombre, encore fidèles aux grands manteaux de drap et aux chapeaux à trois cornes, ont adopté complètement l'habit anglais. Les femmes, de leur côté, ont copié les modes anglaises, mais elles saisissent avec empressement toutes les occasions de les modifier à la française. Quant au costume national, ce n'est plus que chez les femmes du peuple, et surtout dans la campagne, qu'il faut en chercher quelques traces. Parmi les premières, on en rencontre parfois qui, vêtues d'une longue robe d'étamine noire, et cachées sous un voile de même étoffe, qui descend jusqu'à terre, se rendent à l'église d'un pas lent et grave. Quant aux secondes, plusieurs portent encore, comme sous le règne de Sébastien, un cotillon d'une grosse étoffe de laine, et couvrent leur tête d'une large bande de toile ou de mousseline, bordée de filet et d'une grosse dentelle. Cet ornement, qui est fixé sur la tête au moyen d'un feutre élevé et pointu, tombe de chaque côté sur les épaules et descend jusqu'aux genoux.—On trouve dans ces îles de nombreux monastères d'hommes et de femmes. Les premiers sont presque déserts. Il n'en est pas de même des autres, qui sont remplies de jeunes victimes sacrifiées pour la plupart à la fortune de quelques enfants privilégiés, ou par suite de vœux indiscrets formés par leurs parents, et qu'elles sont appelées à ratifier dès l'age de seize ans.—Après cette description générale, jetons un coup d'œil sur chaque île en particulier.—*Santa-Maria*, la plus orientale des Açores, a cinq lieues de long sur trois de large. On évalue sa population à cinq mille habitants. On y recueille du froment et du vin. Il y existe des carrières de marbre et de chaux, et de la terre à potier. On y fabrique de la porcelaine, qui imite parfaitement celle de la Chine. Elle a pour chef-lieu une ville du même nom. Au nord de l'île, on trouve les petits rochers que les marins appellent formingues. On peut passer entre ces vigies et l'île, mais ce passage est peu fréquenté.— *San-Miguel*, au nord de Santa-Maria, a environ trente lieues de long sur sept de large. On évaluait, en 1821, sa population à soixante-huit mille individus. Elle est montagneuse et volcanique, et a beaucoup souffert des tremblements de terre. Le sol, très fertile, quoique mal cultivé, produit d'abondantes céréales, du chanvre, des fruits, cinq mille pipes de vin par an, et des plantes potagères, qu'on exporte jusqu'en Portugal. Il s'y fait un grand commerce par navires étrangers. Les attérages de l'île sont mauvais et les rades peu sûres. Le chef-lieu est Punta-

del Gada. On y compte en outre cinq bourgs et vingt-deux villages.

Terceira, la principale des Açores, a quinze lieues de long, six de large et vingt-deux de circuit; elle est environnée de rochers escarpés qui la rendent inaccessible, excepté sur quelques points qu'on a munis de fortifications. L'intérieur est délicieux. Les montagnes, couronnées de riches plateaux, ne présentent ni vieux cratères, ni aucun indice d'anciennes explosions volcaniques. L'île est bien arrosée et le terrain fertile, mais le vin est de médiocre qualité. On récolte en abondance du froment, du maïs, des haricots et du millet, qu'on expédie à Lisbonne. On y voit des châtaigniers, des mûriers, des citronniers, des orangers et des pommiers. Les pâturages nourrissent de magnifiques bestiaux. Le principal commerce consiste en pastel, bois de charpente, grains et cidre. Les habitants sont bien faits et spirituels; les femmes ont l'esprit fin et enjoué. La population s'élève à soixante mille ames. Cette île n'est pas sans célébrité par l'exil d'Alfonse VI, roi de Portugal, qui, après s'être distingué par des succès sur les Espagnols, fut chassé du trône, comme imbécille, par sa femme, qui lui préférait son frère don Pedro. — Lors de l'usurpation de don Miguel, le groupe des Açores reconnut son autorité, à la seule exception de Terceira, qui resta fidèle à dona Maria. C'est de cette île qu'a mis à la voile la flotte destinée à aller porter la liberté au Portugal, sous les ordres de don Pedro. — Terceira contient deux villes, un bourg et cent quinze villages.

Angra est la capitale de Terceira et de toutes les Açores. Elle est la résidence du capitaine général, de l'évêque et du *provedor*. Elle possède un bon port défendu par deux châteaux. C'est le lieu de relâche ordinaire des vaisseaux portugais qui se rendent au Brésil et aux Indes. La ville est bien bâtie, avec de grandes rues bien pavées et de belles fontaines. On y conserve la fameuse coulevrine de Malaca, de soixante livres de balles. — Praya est très commerçant. C'est sous son canon que, le 16 janvier 1829, quatre transports portugais venant de Plymouth furent canonnés par deux frégates anglaises, au mépris du droit des gens, et forcés de chercher un asile dans le port de Brest. — *Graciosa*, île située à huit lieues ouest de Terceira, a quatre lieues de long sur trois et demi de large. On évaluait, en 1821, sa population à 10,000 ames. Ses campagnes sont belles, fertiles, couvertes de verdure, de blé, de légumes, de fruits. Elle a pour chef-lieu Santa-Cruz. — *San-Jorge*, entre Graciosa et Pico, a dix-sept lieues de long sur cinq de large. Sa population est de 14,800 ames. Elle est bien arrosée et très fertile. On y recueille du grain en abondance, un peu de vin et de très beaux fruits. Les pâturages y nourrissent de nombreux troupeaux. Elle renferme huit bourgs, sept villages, et a pour chef-lieu la ville du même nom. — *Pico*, au sud-ouest de San-Jorge, n'est, à proprement parler, qu'un mont élevé d'environ 7,000 pieds au-dessus de la mer, qu'on aperçoit de 24 à 25 lieues par un beau temps, et dont les flancs sont couverts de vignobles et de hameaux. Elle produit d'excellent bois d'ébénisterie et un vin justement renommé, dont on récolte cinq mille pipes par an. Elle n'a aucun port. Villa-das-Lagunas est sa seule ville. On y trouve, en outre, deux bourgs et six villages. La population est de trois mille habitants. — *Fayal* a cinq lieues de long sur quatre de large. Sa population est de vingt-deux mille ames. Elle est montagneuse, mais très fertile. On y recueille en abondance des vins excellents, dont il se fait une grande consommation en Russie et au Brésil; du blé, du maïs, du lin, tous les fruits de l'Europe, et surtout des abricots exquis. Les hauteurs sont couvertes de hêtres, de frênes, de châtaigniers, de myrtes. Le gros et le menu bétail y sont d'une petite espèce, mais les porcs y ont une chair succulente. Cette île, outre l'extrême fertilité de son sol, a l'avantage de posséder la meilleure rade de l'archipel; aussi en est-elle le marché général, et la plus fréquentée après San Miguel. Presque tous

les vins sont enlevés par les Américains; les Anglais chargent beaucoup d'oranges et de citrons, et les navires portugais qui vont au Brésil prennent du blé et des salaisons. On remarque parmi les habitants une race d'hommes dont la haute statnre, les cheveux d'un blond fade et les yeux bleus contrastent avec la petite taille et les cheveux noirs des autres insulaires. Ils descendent d'une colonie d'Allemands qui, faisant voile pour l'Amérique dans le commencement du XVIIe siècle, vinrent échouer, battus de la tempête, snr les côtes de l'île. Fayal a pour chef-lieu Villa-da-Hosta. — *Corvo*, la plus septentrionale et la moins productive des Açores, à trois lieues de tour et ne renferme qu'une population de mille habitants très pauvres. Elle a pour chef-lieu un bourg du même nom. — *Florès*, la plus occidentale des Açores, a sept lieues de long sur trois et demie de large. On évalue sa population à dix mille ames. Elle est en général montagneuse, et ses côtes sont très escarpées. Un grand nombre de ruisseaux l'arrosent en tout sens. Les monts sont couverts de cèdres et les roches tapissées d'orseille. On y recueille du blé, du seigle, des yams, des yuncas, du lin, d'excellents fruits. On y élève des moutons et beaucoup de volaille. Les habitants s'adonnent à la pêche et font peu de commerce. Elle a pour chef-lieu le bourg de Florès. E. DE MONGLAVE.

ACOTYLÉDONE, en botanique, se dit d'une plante dont l'embryon est dépourvu de lobes. — Les acotylédones forment la première division de la méthode naturelle de Jussieu.

A'COURT (Sir William). (*Voyez* HEYTESAURY.

ACOUSTIQUE (L'), du grec *akoustikos*, fait du verbe *akouô*, entendre, est la science des sons. Autrefois, cette partie de la physique était ordinairement traitée dans les livres élémentaires à l'article *air*, ce qui était peu rationnel, puisque l'air n'est que le conducteur ordinaire du son, et que toute matière solide ou liquide peut aussi bien que l'air transmettre des sons ou servir de guide aux sons provenant d'autres corps. L'acoustique est donc plutôt une partie de la science du mouvement. En effet, tout mouvement possible est ou droit, curviligne ou vibrant. Cette dernière espèce de mouvement, quand elle est assez forte et assez prompte pour opérer sur nos organes auditifs (il faut pour cela au moins 30 vibrations par seconde), est un son. Un son positif est un *retentissement*; un son indécis est un *bruissement*; enfin, on appelle *ton* la rapidité des vibrations. Chladni, dans son ouvrage sur l'acoustique, publié en allemand à Leipzig en 1802, et en français à Paris en 1809, et dans ses *Nouveaux Essais d'acoustique*, publiés en 1817 à Leipzig, a exposé toutes les découvertes importantes faites dans cette partie de la physique, soit par lui, soit par d'autres expérimentateurs. Les principaux sujets qu'il y traite sont : 1° la science des tons, ou la partie arithmétique, dans laquelle il ne s'agit que des rapidités relatives et absolues des vibrations, et d'abord uniquement de leurs rapports primitifs, puis des légères variations nécessaires pour leur exercice pratique, ou de la température; 2° les lois d'après lesquelles se comportent les corps sonores dans leurs vibrations, et qui se manifestent par divers phénomènes dans toute espèce de corps sonores : c'est là la première division de la partie mécanique de l'acoustique, c'est-à-dire de celle qui s'occupe de l'origine du son. Dans tous les corps sonores, il faut considérer l'élasticité comme force motrice. Un corps sonore peut être élastique par tension : ces corps, lorsqu'ils ne suivent qu'une direction linéaire, sont des cordes, mais lorsqu'ils sont étendus en membranes, ce sont des timbales ou des tympans. Un corps sonore peut encore être élastique par la pression de l'air : l'air renfermé dans les instruments à vent, qui se dilate ou se contracte suivant la diversité de grandeur de l'instrument, et qui, dans beaucoup d'instruments, peut être abrégé ou prolongé par l'ouverture ou la fermeture des clés, appartient à cette catégorie. Enfin, un corps

sonore peut être élastique par dureté. Ces corps peuvent être, ou linéaires, c'est-à-dire s'étendant dans une direction principale, comme toutes les espèces de baguettes droites ou recourbées ; ou membraneux, c'est-à-dire s'étendant dans différentes directions, classe à laquelle appartiennent les vitres, les cloches et les vaisseaux. On ne connaissait autrefois d'autres vibrations que celles des cordes, ou de l'air renfermé dans des instruments à vent. Chladni a observé et étudié les vibrations des autres corps sonores. L'ouvrage de M. Biot intitulé *Précis élémentaire de physique expérimentale* contient une exposition complète de la théorie de l'acoustique. C'est sans contredit le meilleur ouvrage français que l'on puisse consulter sur cette matière. L'auteur s'est beaucoup aidé des recherches et des découvertes de Chladni.

ACQUET, dénomination que prend l'immeuble qui est l'objet d'une vente ou d'une donation, et qui devient ainsi un acquêt entre les mains de l'acquéreur ou du donataire.— Dans l'ancien droit coutumier, la distinction entre les acquêts et les autres biens était de la plus grande importance, parce que les immeubles se partageaient entre les héritiers, suivant leur origine, et qu'ainsi l'on distinguait dans le partage les biens de famille provenant de successions antérieurement ouvertes, qui formaient les propres paternels et les propres maternels, de ceux que le défunt avait lui-même acquis; ces derniers composaient les acquêts ou propres personnels.—Aujourd'hui, que toutes ces distinctions ont été abolies par le partage égal de tous les biens entre les deux lignes paternelle et maternelle, quelle que soit leur origine, cette expression ne s'applique plus, en droit, qu'aux immeubles acquis par contrat de vente pendant la durée de la communauté, soit par le mari, soit par la femme, soit par tous deux conjointement : et la règle en cette matière est que tout immeuble dont l'origine antérieure au mariage n'est point justifiée doit être réputé un acquêt de communauté, à moins qu'il ne provienne d'une succession ouverte, ou d'une donation faite durant le mariage.

ACQUIT. C'est la quittance imprimée sur papier timbré qui est expédiée et délivrée aux voituriers, commissionnaires ou négociants, par les commis, receveurs et contrôleurs des bureaux des impositions indirectes, des octrois et des douanes, établis aux entrées et aux sorties des villes et sur les frontières du royaume.— On distingue trois sortes d'acquits : l'acquit de paiement, l'acquit à caution et l'acquit à caution de transit. — L'acquit de paiement porte l'indication de la quantité, de la qualité, du poids et de la valeur des marchandises, du nombre des caisses, des balles et des ballots où elles sont renfermées, de leurs marques et numéros, des plombs qui y sont apposés, de la somme qui a été payée pour les droits d'entrée ou de sortie, du nom de l'expéditeur et du destinataire, du lieu de la destination et de la route à suivre par le voiturier.—L'acquit à caution ou de précaution est délivré par la régie à celui qui se rend caution que des marchandises seront visitées au bureau de leur destination, et que les droits y seront acquittés. Ces marchandises sont mises sous balle cordée, ficelée et plombée au bureau où l'acquit est délivré. Arrivées à leur destination, elles sont vérifiées ; l'acquit est déchargé si les droits ont été intégralement payés, et renvoyé à la caution, afin que, sur son exhibition, elle en soit déchargée aux yeux de la régie.—L'acquit à caution de transit se délivre pour l'importation ou l'exportation des marchandises qui sont affranchies du paiement des droits. L'acquit est vérifié au dernier bureau qui s'y trouve indiqué, et sur la vérification de l'exactitude de la déclaration faite par le propriétaire, l'acquit est renvoyé déchargé à celui qui s'était rendu caution du transit.

ACRE, Akka (Saint-Jean-d'Acre), port de mer sur les côtes de la Syrie. Au moyen âge, on l'appelait Ptolémaïs. C'est le chef-lieu du pachalik de ce nom, enclavé entre les pachaliks de Damas et de Tarablus, dont la superficie est de deux cent cinquante-un milles carrés de quinze

au degré, avec une population de quatre cent vingt mille habitants. La ville en a seize mille : elle est située au pied du mont Carmel. Son port, quoique engorgé, est un des meilleurs de la côte : c'est l'entrepôt des cotons de la Syrie. Du temps des croisades, Saint-Jean-d'Acre était un des principaux points de débarquement pour les chrétiens, et le siége de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean; de là vient la dénomination française de Saint-Jean-d'Acre. En 1799, les Turcs, commandés par Djezzar, pacha fameux par ses cruautés, et appuyés par Sydney-Smith, commodore de la flotte anglaise, furent assiégés dans cette forteresse par l'armée française, que commandait Bonaparte. Les annales de la guerre offrent peu d'exemples d'une résistance aussi opiniâtre que celle des Anglo-Turcs, et d'une attaque aussi vivement exécutée que celle de l'armée française. La perte fut immense. Les morts encombraient le champ de bataille, et des revers des parallèles s'échappait une odeur infecte et cadavéreuse. Berthier offrit une suspension d'armes pour enterrer de part et d'autre les morts : cette proposition resta quelques jours sans réponse; enfin, le commodore anglais écrivit que lui seul pouvait disposer du terrain qui se trouvait sous son artillerie. Bonaparte, voyant chaque jour diminuer ses braves compagnons, que décimaient impitoyablement et la mitraille de l'ennemi et la peste, apprenant d'ailleurs à chaque instant quelque nouveau soulèvement sur ses derrières, résolut, le 20 mai 1799, de lever le siége, après avoir toutefois ordonné d'employer le reste des munitions de siége à raser les fortifications, le palais de Djezzar et tous les édifices publics de Saint-Jean-d'Acre; brillant et terrible bouquet d'adieu, dont le fracas ne dissimula pas l'inutilité! La tranchée avait été ouverte le 18 mars. Le siége avait par conséquent duré soixante-un jours.

ACROBATES. Ce mot n'est point nouveau. Un grave personnage, C. F. F. Boulenger, seigneur de Rivery, de l'académie d'Amiens, lieutenant-civil au bailliage de cette ville, divise les acrobates en quatre classes, dans ses *Recherches historiques et critiques sur quelques anciens spectacles et particulièrement sur les mimes et pantomimes*. Avant Boulenger, Manlius Nicetas, dans sa *Vie de Carinus*; Symposius, dans ses *Antiquités grecques et romaines*; Dempster, dans ses *Paralypomènes*, désignent les sauteurs, les danseurs de corde et les acteurs de pantomime sous le nom d'acrobates. Moréri et les auteurs du dictionnaire de *Trévoux* ont enregistré ce *mot* dans leurs savantes compilations.— Madame Saqui, la première acrobate de notre époque, n'a fait que restituer son véritable titre au théâtre du genre qu'elle a fondé sur le boulevard du Temple. — Mais les artistes acrobates n'y sont plus aujourd'hui qu'au second rang.— Si ce théâtre a obtenu un succès de vogue, si des équipages bourgeois et armoriés stationnent chaque soir en si grand nombre sur cette partie du boulevard du Temple, l'honneur en appartient à Debureau, le gille des gilles. La gloire de la première acrobate s'est effacée devant celle du premier des mimes. Et voilà Debureau à jamais célèbre, depuis que l'original et spirituel Jules Janin s'est chargé d'écrire son histoire. D—y.

ACROLITHES, espèce de statues de bois ou de bronze, dont les extrémités étaient en marbre. Ce genre de figures se prêtait avec facilité à l'usage de plusieurs têtes, qu'on ajustait sur les corps des statues et des Hermès. Par ces échanges, on variait au besoin les personnages.

ACROMION, extrémité de l'épaule; éminence supérieure de cette partie du corps qui reçoit l'omoplate. Du grec *ackros*, extrême, et d'*omos*, épaule.

ACROPOLE, du latin *acropolis*, fait du grec *akros*, et de *polis*, ville; citadelle située à l'extrémité ou dans la partie haute d'une ville.

ACROSTICHE. (*Voyez* Amusements de l'esprit.)

ACROTÈRES, du latin *acroteria*, dérivé du grec *ackrotérion* (terme d'architecture). Assises qui s'élèvent au-dessus de l'entablement ou du fronton d'un

édifice. Les acrotères sont formées souvent de piédestaux avec balustres, et tablettes en pierres pour couronnement.

ACTA ERUDITORUM. C'est le titre du premier journal littéraire qui ait paru en Allemagne. Il fut fondé par Otto-Mencke, professeur à Leipzig, sur le modèle du *Journal des Savants* et du *Giornale de' Letterati*. Ce fut en 1681 que Mencke, après avoir fait un voyage en Angleterre et en Hollande, pour établir les relations nécessaires, commença à publier les *Acta eruditorum*, en société avec les savants et les littérateurs les plus distingués de l'Allemagne : Leibnitz, Carpzov, Thomasius, de Buenau, étaient au nombre de ses collaborateurs. Ce journal se bornait à donner un compte fidèle et détaillé des ouvrages nouveaux, et même plus tard, lorsque les journaux français qui paraissaient en Hollande eurent imprimé une énergie plus indépendante et plus originale aux discussions littéraires, les rédacteurs ne changèrent rien à la marche qu'ils avaient adoptée d'abord. Ce fut là une des causes qui amenèrent la chute du journal, à laquelle contribuèrent aussi la négligence d'un des directeurs, nommé Beil, et les troubles occasionnés par la guerre de sept ans. Ce journal paraissait en dernier lieu avec tant d'irrégularité que l'année 1776, qui le termine, ne fut publiée qu'en 1782. La collection entière de tous les numéros, y compris les suppléments et les registres, forme 117 volumes in-4°.

ACTA SANCTORUM. Sous cette dénomination on désigne en général tous les recueils contenant les renseignements qui nous sont parvenus sur les saints et les martyrs de l'église catholique et de l'église grecque; mais c'est plus particulièrement le titre d'un ouvrage de ce genre dont le jésuite Bolland, d'Anvers, commença la publication, sur l'ordre de ses supérieurs, en 1643. D'autres jésuites, nommés, d'après lui, les bollandistes, continuèrent cette collection, dont les dernières livraisons ont paru en 1794. Quoique l'ouvrage forme déjà cinquante-trois vol. in-folio, il n'est pas terminé. Dès le deuxième et le troisième siècle, on commença à recueillir des notices sur les personnes qui s'étaient fait remarquer par la sainteté de leur vie ou par le courage qu'elles avaient opposé aux persécuteurs de l'église. Les premières biographies complètes datent du quatrième siècle. A la fin du moyen âge, le nombre s'en était accru d'une manière prodigieuse. A partir du sixième siècle, on rédigea, d'après ces biographies, des livres de piété. La première collection des légendes originales est due à Boninius Mombritius; elle date de 1474. L'ouvrage des bollandistes est de beaucoup supérieur à tous ces recueils; c'est le plus complet et le mieux écrit. Une critique savante, judicieuse et impartiale a constamment présidé à sa rédaction. L'égoïsme irréligieux des temps modernes n'a pas compris ce genre de composition historique, entièrement basé sur l'esprit et les besoins du moyen âge. Les philosophes ont été choqués du ton respectueux dont on y fait l'éloge de ces hommes pieux qui ont édifié les siècles passés par leurs vertus à la fois modestes et courageuses. Le style des bollandistes, les faits qu'ils rapportent, et qui pour la plupart sont constatés par des documents contemporains, ont été soumis à une critique sévère, haineuse, qui, appliquée aux écrivains et historiens de l'antiquité, conduirait nécessairement au scepticisme le plus absolu. L'homme impartial qui apportera à l'étude de ces monuments vénérables de l'antiquité chrétienne une connaissance parfaite des mœurs, des usages et des opinions du temps, qui ne se croira pas fondé à rejeter un fait par cela seul qu'il ne s'accorde pas avec les idées et les opinions du jour, trouvera dans l'ouvrage des bollandistes les documents les plus précieux pour l'histoire du moyen âge.

ACTE. Acte, en poésie, signifie une division du drame qui sert à reposer l'attention du spectateur, ou qui termine la pièce. L'intervalle entre deux actes s'appelle entr'acte. — Dans la jurisprudence française, on entend par acte tout docu-

ment, tout écrit de qnelque nature qu'il soit; de là vient l'expression *donner acte*, c'est-à-dire donner un document écrit. On distingue plnsieurs espèces d'actes : 1° *actes sous seing privé :* ils ne sont valables devant les tribunanx qu'antant qu'ils ont été reconnus par les parties respectives; 2° *actes authentiques*, qui, même sans avoir été reconnus, peuvent être produits à titre de preuves, à moins qu'ils n'aient été déclarés faux ; 3° *actes exécutoires :* tant que la partie intéressée n'a pas pris inscription de faux, ces actes sont mis à exécution sans qu'il y ait besoin d'autre forme de procédure : de ce nombre sont les actes notariés et les jugements rendus par les tribunaux. Les jugements rendus par les tribunaux étrangers, les documents rédigés en laogue étrangère, peuvent être produits comme pièces de conviction, mais ils ne sont pas exécutoires. — En Angleterre, acte signifie *arrêté;* on appelle acte de parlement un arrêté du parlement qui a été sanctionné par le roi. L'ensemble des arrêtés émanés du parlement dans le cours d'une session s'appelle *statut*; les arrêtés en forment les sections ou les chapitres; en les citant, on indique toujours le nom du monarque et l'année de son règne de laquelle datent ces arrêtés. Ainsi, l'acte de l'*Habeas corpus* est le deuxième chapitre du statut de l'année 1680, le trente-unième du règne de Charles II, et on le désigne ainsi par abréviation: 31 chap. II. C. 2.

ACTEON, nom d'un chasseur de la fable, qui, ayant surpris Diane, lorsqu'elle était au bain avec ses compagnes, fut changé par elle en cerf et dévoré par ses propres chiens. — C'est aussi le nom d'un des chevaux qui conduisaient le char du Soleil, lors de la chute de Phaéton.

ACTEUR, du verbe *agere*, agir, qui agit. L'ancien Apparat royal, édit. 1702, donne de ce mot la définition suivante : « Qui dit en public, sur le théâtre on dans le barreau. » Aujourd'hui, MM. Odilon Barrot, Persil et Berryer seraieut peut-être peu flattés d'être appelés *acteurs;* ce mot ne s'applique qu'aux personnes qui montent sur le théâtre pour concourir à la représentation d'une œnvre scénique. C'est le nom général donné par le public à cette profession depuis le premier tragique jusqu'aux danseurs et aux modestes comparses. Le titre de *comédien* ou de *tragédien* sonne cependant mieux aux oreilles de ces messieurs, et quelques-uns croient devoir prendre la qualité d'*artiste dramatique*. — Chez les nations grecqnes, douées d'une intelligence vive et d'une exquise sensibilité, la profession d'acteur, qui se lie à celle d'écrivain dramatique par des rapports si intimes, exercée d'ailleurs par des citoyens dans les fêtes solennelles et aux réunions olympiques, dut nécessairement être honorable et honorée. — Il n'en fut pas de même chez les Romains, peuple de mœurs énergiques, mais grossières, plus fait pour la guerre qne pour les jeux de l'esprit. Là, les premiers acteurs, sortis de la classe des esclaves, ou tout au moins des affranchis, ou venus des provinces conquises, se trouvèrent en concurrence avec des gladiateurs et des entreprenenrs de combats d'animaux, comme plus tard Shakspeare le fut à la cour d'Élisabeth avec les gardiens d'onrs. L'infériorité de position de ceux qui exercèrent les premiers la profession influa sur le degré d'estime qne le sénat jugea devoir accorder à leurs successeurs. Tacite nous apprend que, d'après des ordonnances spéciales, un sénateur ne pouvait les visiter chez eux, ni un chevalier romain les accompagner par la rue. Il fallut les réclamations d'un tribun du peuple et le bon sens de Tibère pour maintenir une ordonnance d'Auguste, qui les déclarait exempts dn fouet, et empêcher le sénat de livrer leurs épaules à l'arbitraire d'un préteur. — En France, placés entre la noblesse, qui les nourrissait sur le pied de domesticité, et la bourgeoisie, qui, ne les rencontrant dans aucune ville on corporation de quelque importance on de quelque utilité, oublia de les admettre à cette confraternité d'estime que les arts et métiers s'accordaient mutuellement, lenr condition était déjà fort précaire : la jalousie du clergé devait l'empirer encore. Non content de

monopoliser, en faveur des frères de la passion, la représentation des *mystères*, il travailla à entraver la représentation des *sotties* et farces, au profit de concurrents plus gais et plus courus, et dans ce but réchauffa les anathèmes que les puritains de la primitive église avaient jadis foudroyés contre les cirques, où l'on avait martyrisé les chrétiens, et par extension contre les comédiens et les mimes. Ce fut pour les acteurs le comble de la misère. Dans l'ancienne Rome, fouettés, mais grassement payés pendant leur vie, ils avaient en mourant la certitude que leurs os iraient comme ceux de tout le monde se calciner sur un bûcher, et l'espoir, si Minos n'était pas trop sévère, que les champs Elyséens s'ouvriraient pour leurs ames. En France, maigres pendant leur vie (le pain d'aumône nourrit mal), leur corps, au moment de son divorce d'avec l'ame, fut condamnée à pourrir sans prières, et leur ame jetée aux flammes pour l'éternité. Notre état social a fait enfin justice d'un préjugé ridicule et odieux contre une profession qui demande une réunion rare de qualités brillantes. Pour réhabiliter l'honneur de la nation française, empressons-nous d'ajouter que les gens d'esprit et de goût n'avaient point attendu cette époque. Baron et Lekain, long-temps avant Talma, avaient compté, non des protecteurs, mais des amis illustres, dans la noblesse, les sciences et les arts. Préville initiait aux secrets de son art des notabilités de la cour, au moment où la fureur de jouer la comédie tournait toutes les têtes, long-temps avant que Lafond jouât le misanthrope au château de Lormoy, de complicité avec madame la duchesse et monsieur le duc de Maillé, premier gentilhomme du roi Charles X.— Aujourd'hui que l'on exerce l'art théâtral sans en être moins garde national, électeur, juré et éligible, la femme du monde reçoit dans son salon le *comédien*, ou *tragédien* célèbre, s'il a de l'esprit et de bonnes manières; le bourgeois ne refuse pas à un *artiste dramatique* sa soupe, et même sa fille, s'il gagne de bons appointements et mène une vie rangée; et le prolétaire professe presque du respect pour *tout acteur*. SAINT-GERMAIN.

ACTIAQUES (Jeux). Ces jeux étaient anciens. Suivant Harpocration, il en était question dans un ouvrage de Callimaque sur les jeux. Ils se célébrèrent d'abord tous les trois ans, à Actium, en l'honneur d'Apollon. Mais Auguste, après la victoire d'Actium, les ayant renouvelés et leur ayant donné plus d'éclat, les transporta dans sa nouvelle ville de Nicopolis, où, depuis, on les célébra tous les cinq ans. Ils eurent lieu ensuite à Rome; Tibère les présida dans sa jeunesse. Virgile, pour plaire à Auguste, en a parlé dans son 3e livre de l'Énéide. Ces jeux consistaient en courses et en concours de musique. On y observait un singulier usage: on sacrifiait d'abord un bœuf, que l'on abandonnait aux mouches, afin que, s'étant rassasiées de son sang, elles s'envolassent et ne vinssent pas troubler la fête. Il est question des Actiaques dans le 34e marbre d'Oxford, et sur des médailles d'Auguste, de Sévère et de Caracalla. On confond quelquefois, mais à tort, ces jeux avec les Apollinaires, qui étaient différents. On voit par les médailles que les Actiaques se célébraient dans plusieurs villes de l'Asie-Mineure, et même à Bosra, en Arabie.

ACTIF (terme de commerce). L'*actif* d'un négociant se compose de toutes les sommes qui lui sont dues: par opposition, on comprend sous la dénomination de *passif* toutes les sommes dont il est débiteur.

ACTINIE. (*Actinia*), qu'on appelle aussi anémone de mer, appartient à ce genre indéterminé qui semble placé entre le règne animal et le règne végétal, et appartenir également aux deux règnes. Les actinies connues jusqu'à ce jour sont au nombre de vingt ou vingt-quatre espèces. Elles se reproduisent naturellement par le déchirement d'une partie des ligaments de leur base, comme les arbustes par leurs marcottes ou éclats de racines; et en les réunissant au tronc, elles ne forment qu'un seul tout. On les fait, on les défait, on les décompose et on les

recompose à volonté. Les tentacules avec lesquelles elles saisissent leurs petites proies subissent une élagage et repoussent comme les rejetons des saules. Une multitude d'autres familles présentent le même phénomène, duquel il résulte que la nature n'a point divisé la matière en trois règnes, que nous avons imaginés pour notre commodité, et qu'elle n'en a fait qu'un seul, dans lequel elle a démontré toute sa puissance avec une sagesse admirable. (*Voy.* l'art. ZOOPHYTE). F. DE N.

ACTION (commerce). On appelle ainsi un document qui établit que telle somme a été mise dans une société commerciale, ayant pour but une opération déterminée, et qui donne à l'individu qui en est porteur un droit proportionnel dans les bénéfices de l'opération. Au figuré, le mot *action* se prend pour le capital même. Les entreprises commerciales qui se font par émission d'actions sont en général celles qui exigeraient des capitaux trop considérables pour que la fortune et les ressources d'un seul individu pussent y suffire. Le montant d'une action une fois versé ne pouvant plus être retiré de la société, dont il a servi à constituer le capital social, les actions sont un objet de commerce. Mais comme elles sont susceptibles de hausse et de baisse, selon les résultats plus ou moins favorables de toute opération, c'est à tort que quelques auteurs les appellent signes représentatifs de la valeur. Les actions sont une invention des temps modernes. L'année 1720 fut surtout mémorable par l'immense commerce d'actions qui se fit en France et presque simultanément en Angletere; commerce qui concentra des millions entre les mains d'hommes qui quelques jours auparavant n'avaient rien, en même temps qu'il anéantit les plus anciennes et les plus solides fortunes. (*Voyez* LAW.)

ACTION (terme d'art), expression des mouvements de l'ame par les mouvements et l'attitude du corps. De nos jours, on ne se sert de ce terme que pour la pantomine et l'art du comédien. L'action oratoire est toute *subjective*, et se restreint aux gestes et à l'expression de la physionomie; le comédien, le pantomime, représentant des personnages étrangers, l'expression entière de leurs corps est du domaine de l'art. Le pantomime ne parle qu'aux yeux, tandis que le comédien y joint la déclamation ou le chant; l'action du chanteur, déterminée par la musique, diffère de l'action du comédien, qui déclame. L'action embrasse, 1° le maintien, la pose du corps, en un mot l'attitude; 2° les mouvements de différentes parties du corps, telles que la tête, les mains, les pieds : les plus expressives de ces parties sont les yeux et les muscles du visage, les mains et les doigts; les mouvements des pieds sont du domaine de la danse.

ACTIUM, promontoire sur la côte occidentale de la Grèce, dans l'ancienne Épire, formant l'extrémité septentrionale dr l'Acarnanie, à l'entrée du golfe d'Ambracie (aujourd'hui Capo de Figolo ou Azio, sur le golfe d'Arta, dans l'Albanie). Ce cap donna son nom à la célèbre bataille dans laquelle Antoine fut défait par Octave, le 2 septembre de la trente-unième année avant J.-C. Les armées des deux chefs étaient campées sur les deux rives opposées du golfe; l'armée d'Octave comptait quatre-vingt mille hommes à pied, douze mille hommes de cavalerie et deux cent soixante vaisseaux; celle d'Antoine était composée de cent mille hommes à pied, de douze mille cavaliers et de deux cents vaisseaux. Contre l'aveu de ses généraux les plus expérimentés, Antoine se décida à courir les chances d'un combat sur mer. Ses vaisseaux, richement ornés, se faisaient remarquer par leur grandeur; les vaisseaux de la flotte d'Octave étaient plus petits, mais ils manœuvraient avec plus d'adresse et de célérité. Les deux flottes étaient montées par des soldats tirés des légions romaines, qui regardaient l'affaire comme un combat sur terre, et les vaisseaux comme des forteresses qu'ils devaient prendre d'assaut. Les troupes d'Antoine lançaient, au moyen de catapultes, des torches allumées et des flèches, tandis que les soldats

d'Auguste accrochaient les vaisseaux ennemis avec des grappins, après quoi ils s'élançaient à l'abordage. Dès le commencement de la bataille, le centre de la flotte d'Antoine ayant éprouvé un léger échec, Cléopâtre, effrayée, prit lâchement la fuite avec soixante vaisseaux égyptiens: Antoine la suivit de près. Le reste de sa flotte se défendit quelque temps avec un courage héroïque; à la fin, cédant à la supériorité du nombre et aux exhortations d'Octave, qui lui apprit la fuite ignominieuse de son général, elle abandonna une cause qu'il avait si mal défendue. Sept jours après, l'exemple qu'avait donné la flotte d'Antoine fut suivi par l'armée de terre, qui, rangée en bataille sur le rivage, ainsi que celle d'Octave, avait été tranquille spectatrice du combat. Pour témoigner sa reconnaissance aux dieux, Octave fit suspendre dans le temple d'Apollon, à Actium, des trophées consacrés à Mars et à Neptune; il ordonna, de plus, que tous les cinq ans on y célébrerait des jeux en mémoire de cette journée, qui lui donna l'empire du monde. A l'endroit où son armée avait campé, il fit en outre construire la ville de Nicopolis, aujourd'hui Prévésa.

ACTON (Joseph), premier ministre du royaume de Naples, naquit à Besançon en 1737, de parents irlandais qui étaient venus s'y établir. Après avoir achevé ses études, il entra dans la marine française, qu'il quitta bientôt pour passer au service du grand duc de Toscane, se fit employer dans l'expédition contre les Barbaresques, où il trouva l'occasion de se distinguer. Sa bravoure et ses talents engagèrent le roi de Naples à lui offrir du service. Acton accepta et obtint bientôt la faveur de la reine Caroline. Nommé d'abord ministre de la marine, ensuite ministre de la guerre, il fut de plus chargé de la direction des finances; enfin, il fut déclaré premier ministre. Parvenu au faîte de la grandeur, Acton se ligua avec Hamilton, ministre d'Angleterre: ces deux hommes exercèrent une influence funeste sur les destinées du royaume. Acton offre un nouvel exemple du danger que court un monarque à accorder une confiance aveugle à un favori. Poussé par sa haine implacable contre les Français, Acton se porta aux mesures les plus insensées, qui précipitèrent la famille royale dans les plus grands embarras, et fortifièrent de plus en plus le parti français. Les hommes de ce parti formèrent plus tard l'association des carbonari. Il accompagna le roi, en 1798, dans l'expédition de Mack. C'est lui qui dirigea la junte d'enquête que ses cruautés ont rendue si fameuse. Après l'issue malheureuse de l'expédition de Mack, Acton fut éloigné des affaires. Il mourut en 1808, haï et méprisé de tous les partis.

ACUPUNCTURE (de *acus*, aiguille, et de *punctura*, piqûre), traitement par lequel on a cherché à guérir les maladies aiguës, les inflammations et les paralysies, et qui consiste à enfoncer des aiguilles dans la partie souffrante du corps. On attribue cette méthode aux Japonais. Elle fut connue en Europe dans le dix-septième siècle, où elle fut d'abord introduite en Angleterre, puis en Hollande. Elle fit alors grand bruit, mais fut bientôt oubliée. Il y a une dizaine d'années, quelques médecins de Paris mirent de nouveau cette opération en usage. On l'accueillit avec l'enthousiasme qui caractérise notre siècle, et qui, il faut le dire, est aussi le propre des médecins, et bientôt il n'y eut pas de maladie contre laquelle on ne prétendit employer l'acupuncture avec succès. L'usage immodéré et beaucoup trop vanté de ce remède fut l'écueil de sa célébrité. Peu de temps après, lorsque les médecins de Paris furent revenus de leur enthousiasme, que ne partagèrent pas leurs collègues étrangers, l'acupuncture retomba dans l'oubli, ce qui n'empêche pas que ce ne puisse être un remède efficace entre les mains d'un médecin habile, pour la sciatique, la paralysie des paupières, les inflammations anciennes des yeux et la paralysie des nerfs du visage. Cette opération n'a rien de douloureux, et quand elle est bien faite, elle n'est suivie ni d'enflure ni de saignement. Aucun médecin raisonnable ne lui refusera une action

efficace. Malheureusement elle est quelquefois exploitée par des charlatans qui ne s'en servent que pour mieux tromper leurs dupes. Les médecins et les physiciens sont, au reste, encore très divisés d'opinion sur la manière dont agit l'acupuncture. Le meilleur ouvrage sur ce sujet, et qui s'appuie sur de nombreuses expériences, est celui de M. Cloquet (*Traité de l'Acupuncture*, Paris 1826).

ADAGE, du latin *adagium*, maxime ou sentence ancienne et populaire.

ADAGIO. Mot italien qui signifie une certaine mollesse, une manière *sans gêne*, que par extension les musiciens ont appliquée aux morceaux d'une expression lente. Cette lenteur se modifie selon la situation dramatique ou la pensée musicale. Dans les mouvements *adagio* les plus graves, où la lenteur ne descend pourtant pas jusqu'au *largo*, on trouve de ces phrases prolixes, de ces interruptions de mesure, comme roulades, traits, cadences, point d'orgue et autres menues licences musicales, qui justifient admirablement l'emploi du mot *adagio*. De façon qu'on ne saurait établir de règle fixe pour les rapports de cette espèce de mouvement avec les autres. Tel acteur, et surtout tel acteur dont l'imagination ou la voix se plaît et brille davantage parmi les traits roulants ou multipliés, ou bien les finales mourantes et chromatiques, altère à son gré le morceau dans son mouvement natif. Le mot italien écrit en marge n'est donc là que comme un point de ralliement dont on s'écarte et où l'on revient, un mot d'ordre qu'on oublie et qu'il faut prendre de nouveau si l'on ne veut se perdre, et cela, vingt fois dans la même page. Il en est de même de toute cette nomenclature italienne, dont les nuances, multipliées selon le caprice des compositeurs, ont long-temps encombré les annales de la musique sans offrir rien de fixe. Des deux mouvements premiers, l'*allegro* et le *largo*, ont été bientôt engendrés : l'*allegro assai*, l'*allegretto*, l'*allegretto con brio*, le *presto*, le *larghetto*, l'*andantino*, l'*andante*, l'*adagio*; puis de la double combinaison : l'*affettuoso*, l'*amoroso*, l'*espressivo*, le *moderato*, le *maestoso*... que sais-je? En vérité, Jean-Jacques fut bien malheureux de ne pouvoir nous affranchir avec son génie de tout ce fatras de langage étranger qui n'exprime rien, et nous laisse esclaves des castrats qui l'ont inventé. Que si la musique avait eu affaire à Voltaire, elle aurait au moins subi dans ses expressions de promptes et utiles simplifications, comme la langue française, qu'il a débarrassée de cent expressions impropres. Tout au contraire, Jean-Jacques témoigne de son respect aveugle pour le lourd vocabulaire de l'école de Rameau. Il vous divise et subdivise la musique avec une complaisance tout italienne, une vraie *disinvoltura*. Et quand il eût suffi alors, comme on le fait aujourd'hui, de désigner par un chiffre l'oscillation d'une machine régulatrice des *mouvements*, il revient à ses premières amours, le vocabulaire italien.

J. Regnier.

ADALBERT ou **ALDEBERT**, Gaulois, apôtre de la religion chrétienne dans les environs du Mein, vers l'an 744, est le premier qui se soit fait remarquer par son opposition à l'introduction des canons et des rites romains en Allemagne. Il s'efforça de démontrer l'inutilité des honneurs rendus aux saints et aux reliques, s'éleva contre la pratique de la confession, et fut en conséquence vivement accusé d'hérésie par Boniface, apôtre des Germains. Il fut condamné dans les synodes de Soissons, en 744, et de Rome, en 745, et mis en prison. On dit que, s'en étant évadé, il fut tué sur les bords de la Fulde par des bergers.

ADALBERT, archevêque de Brême et de Hambourg, issu d'une famille saxonne, fut investi de cette dignité par l'empereur Henri III, en 1043. Parent et ami de ce prince, qu'il accompagna à Rome, il faillit devenir pape lui-même en 1046. Le pape Léon, en faveur duquel il venait de parler, en 1049, au synode de Mayence, le nomma, en 1050, son légat du Nord. Son diocèse s'étendait en Danemarck, en Norwége et en Suède, mais il aspira en vain

à la dignité de patriarche ou de pape du Nord ; il ne réussit qu'à augmenter la magnificence de ses deux cathédrales, quoique peut-être pas toujours par des moyens légitimes. Pendant la minorité de Henri IV, il s'empara, de concert avec l'archevêque Hannon de Cologne, de la tutèle et de l'administration de l'empire. Son indulgence pour les passions du jeune monarque lui assurèrent toute sa confiance au préjudice de Hannon. Adalbert, débarrassé de son rival, exerça bientôt le pouvoir le plus arbitraire et le plus absolu sous le nom du jeune roi, dont on doit attribuer en grande partie le défaut de culture et l'orgueil à la mauvaise éducation que lui fit donner son tuteur et ministre. Adalbert porta si loin le despotisme et l'arbitraire dans son administration que les Allemands durent recourir à l'emploi de la force, en 1066, pour déterminer Henri à l'éloigner de sa personne. — Cependant, après une lutte de peu de durée avec les nobles saxons, qui dévastaient ses terres, il était rentré en 1069 en pleine possession du pouvoir dont il avait joui précédemment auprès de Henri, et la mort seule interrompit le succès de ses projets ambitieux. Il mourut le 17 mars 1072, à Goslar. Doué de grandes qualités, supérieur sans contredit à ses contemporains et par son esprit et par la force de son caractère, il ne lui manqua que de la modération et de la générosité pour mériter véritablement le nom de grand, qu'une aveugle admiration lui a donné. Des actes de violence et d'injustice souillèrent la mémoire de son administration, et occasionnèrent en grande partie les malheurs et la confusion dans lesquels l'empire d'Allemagne fut plongé sous Henri IV.

ADALBERT (Saint), de Prague, apôtre de la Prusse, fils d'un seigneur de Bohême et élevé dans le cloître de la cathédrale de Magdebourg, parvint, dès l'an 983, à l'évêché de Prague, mais ne put engager les Bohêmes, nouvellement convertis à la foi chrétienne, à renoncer à leurs vieilles pratiques de paganisme, ni leur faire goûter, par sa sévérité monacale, l'observance des règles de l'église de Rome. Découragé de l'inutilité de ses efforts, il abandonna son diocèse en 988, et vécut dans des cloîtres à Montecassino et à Rome, jusqu'à ce que les Bohêmes le rappelassent en 993. Mais il les quitta une seconde fois deux ans après, dégoûté de la férocité qu'avaient conservée leurs mœurs encore toutes païennes. Il se retira dans son cloître à Rome, d'où il se rendit en Allemagne, à la suite de l'empereur Othon III. Dans ce voyage, il eut occasion de baptiser à Gran saint Étienne, qui devint plus tard roi de Hongrie. Il visita ensuite les abbayes de Tours et de Fleuri, puis se rendit de là à Guesen, auprès de Boleslas, roi de Pologne. Ayant appris là que les Bohêmes ne le verraient pas avec plaisir revenir au milieu d'eux, il prit la résolution d'aller convertir les Prussiens. Il commença à baptiser à Dantzick, puis passa en Prusse, où il fut assassiné le 23 avril 997, dans le lieu où se trouve aujourd'hui Fischausen, à la seconde tentative qu'il fit pour y prêcher l'Évangile. Son corps, acheté par Boleslas au poids de l'or, célèbre par de nombreux miracles, visité dévotement à Gnesen par Othon III en l'an 1000, puis enlevé de vive force et transporté en Bohême par le duc Brzetislaw, opéra plus de conversions que ce saint n'en avait pu faire de son vivant.

ADAM (mot hébreu qui veut dire né de la terre), le père du genre humain, fut formé de terre, d'après la Genèse, le sixième jour de la création. Dieu compléta l'œuvre de la création par l'homme, qu'il forma d'après son image, et qu'il établit maître de tous les êtres privés de raison. Il lui donna pour compagne Ève (*Eva*, mot hébreu qui signifie la mère de vivants), formée de sa chair, afin que de leur union naquît une heureuse postérité qui peuplât la terre. Dieu les plaça dans l'Eden, jardin rempli d'arbres à fruits, où ils trouvaient tout ce qui pouvait satisfaire leurs besoins et servir à leurs plaisirs. Mais au milieu du jardin était l'arbre de la science du bien et

du mal, dont le créateur leur avait interdit le fruit. Ève se laissa séduire par le serpent ; elle cueillit de ce fruit et en mangea avec son mari. Ce crime détruisit leur bonheur. Tout changea aussitôt de face devant leurs yeux : ils s'aperçurent de leur nudité et se couvrirent avec des feuilles. En vain Adam chercha à se dérober à la vue de Dieu, en vain il s'efforça de rejeter sa faute sur sa compagne, l'anathème fut lancé contre eux et contre la nature entière. Déchu désormais de l'état d'innocence dans lequel il avait été créé, Adam se vit condamné à soutenir son existence à la sueur de son front. Toutes les misères de la vie et les terreurs de la mort l'atteignirent. Il avait trois fils, Caïn, Abel et Seth. Il mourut à l'âge de neuf cent trente ans, après en avoir passé cent trente dans le paradis. L'histoire d'Adam se retrouve avec plus ou moins de variantes dans les mythes de presque tous les anciens peuples, et tous paraissent l'avoir puisée à une source commune. L'archevêque anglican Usher a calculé que la création du monde dut commencer le dimanche 23 octobre, et que celle d'Adam et Eve dut avoir lieu le vendredi 28 octobre de l'an 4004 avant Jésus-Christ. Suivant le même savant, la naissance de Caïn, le premier qui naquit d'une femme, eut lieu en l'an 4003 avant Jésus-Christ ; celle d'Abel arriva peu de temps après. Il fixe l'époque du meurtre d'Abel par Caïn à l'an 3875 avant Jésus-Christ.

ADAM DE BRÊME. On ignore le lieu de sa naissance ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il appartenait au diocèse de Brême, et qu'il fut élu chanoine de cette ville en 1077. Sous le titre d'*Histoire ecclésiastique*, il écrivit en quatre livres une histoire de l'église chrétienne dans le diocèse de Brême et dans le nord de l'Europe, de son établissement et de sa propagation, depuis le règne de Charlemagne, jusqu'à celui de l'empereur Henri IV. Il écrivit également, sous le titre, *De situ Daniæ*, une description du Danemarck, qui se trouve à la suite de la plupart des éditions de son *Histoire ecclésiastique*. Adam de Brême, ayant compris dans son histoire une description géographique du nord de l'Europe, est regardé comme le plus ancien géographe du moyen âge. C'est une erreur, car nous possédons un périple de la mer du Nord écrit près de deux siècles auparavant par le Norwégien Other. La géographie d'Adam de Brême se ressent de l'ignorance et de la confusion des idées qui régnaient encore au moyen âge. Quoique habitant du Nord, il le connaît si peu lui-même qu'il transforme la Courlande et l'Esthonie en îles de la mer Scythique, place les Amazones dans la Scandinavie, et prend la mer Baltique pour le marais Scythique et le Palus-Méotide des anciens. Ce qui n'empêche pas que la saine critique ait puisé dans les écrits d'Adam de Brême des notions intéressantes sur l'histoire du nord de l'Europe. K.

ADAM. Trois frères de ce nom exercèrent avec quelque éclat l'art de la sculpture. L'aîné, Lambert-Sigisbert, né à Nancy, où son père exerçait la sculpture, alla, à l'âge de dix-huit ans, à Metz, et de là à Paris. Après y avoir travaillé pendant quatre ans, il remporta le premier prix à l'académie, et alla, comme pensionnaire du roi, à Rome, où il passa dix ans. Le cardinal de Polignac lui fit restaurer les douze statues de marbre connues sous le nom de la famille de Lycomède, et qu'on venait de découvrir dans le palais de Marius. Adam s'acquitta de ce travail avec beaucoup de talent. Lorsqu'on eut l'intention d'établir à Rome le grand monument connu sous le nom de la fontaine de Trevi, Adam fut l'un des seize sculpteurs admis à présenter leurs dessins, et sa composition, riche et spirituelle, fut choisie par Clément XII. Mais les artistes italiens trouvèrent le moyen d'en retarder l'exécution. En 1737, Adam fut élu membre de l'académie, et dans la suite il y fut attaché en qualité de professeur. Son morceau d'essai fut Neptune apaisant les vagues et ayant un triton à ses pieds. Entre plusieurs autres statues, il exécuta plus tard le groupe de Neptune et d'Amphytrite pour le bassin de Neptune à Versailles. On voit qu'Adam maniait

bien le marbre, et qu'il savait travailler non seulement le nu avec une certaine correction, mais qu'il drapait aussi ses figures avec une rare élégance; mais il paya un peu le tribut au mauvais goût de son temps. C'est pourquoi ses œuvres ne peuvent être placées qu'au second rang, et elles marquent une époque de décadence dans l'histoire des arts. Il y a aussi de lui, à Berlin, deux groupes en bronze, la Chasse et la Pêche. Il mourut en 1759. — Son frère, Nicolas-Sébastien, né à Nancy en 1705, étudia l'art de la sculpture jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sous la direction de son père, et plus tard à Paris; il travailla ensuite dix-huit mois dans un château près de Montpellier, et alla, en 1726, à Rome. Il y gagna au bout de deux ans un prix de l'académie de Saint-Luc, travailla avec ses frères, resta neuf ans à l'étranger, et fut enfin reçu à l'académie de Paris. Il sculpta comme pièce d'essai Prométhée déchiré par le vautour, mais ne le finit que plus tard. Son morceau principal est le mausolée de la reine de Pologne, épouse de Stanislas. Ce que nous avons dit de son frère sous le rapport de l'art lui est également applicable. Il mourut en 1778. — Le troisième frère, François Gaspard, né à Nancy en 1710, fut de même élève de son père. En 1728, il se rendit à Rome auprès de ses frères, et apprit d'eux le maniement du marbre. Il revint ensuite comme eux à Paris, y remporta le premier prix de l'académie, et retourna à Rome, où il acheva ses études. Dans la suite, il alla à Berlin remplacer son frère, Nicolas-Sébastien, qui y avait été appelé par le grand Frédéric, y travailla plusieurs années, et mourut à Paris en 1759.

ADAMBERGER (Marie-Anne), née Jacquet, l'une des meilleures actrices allemandes, née en 1752, à Vienne, y mourut en 1804, après avoir charmé les spectateurs pendant un demi-siècle. Fille de l'acteur de la cour Jacquet, elle entra au théâtre dès son enfance, avec sa sœur, Catherine (qu'une mort prématurée ravit aux espérances les plus flatteuses). Après s'être essayée dans le tragique, elle s'exerça dans un genre plus simple, en remplit les rôles avec un naturel, une variété et une perfection admirables. Elle n'avait jamais étudié son art dans les livres, mais son heureux génie lui faisait toujours observer la nature avec un sentiment sûr du beau. Elle joua pour la dernière fois en 1804, et mourut neuf mois après. Elle s'était mariée, en 1781, avec le chanteur Adamberger. Sa fille, Antoinette, non moins remarquable par ses talents, avait été fiancée à Théodore Korner, et l'Allemagne doit à cette liaison plusieurs chansons délicieuses de ce poète célèbre. Antoinette Adamberger se maria en 1817, et quitta le théâtre, où elle s'était déjà acquis l'affection et l'admiration du public.

ADAMIENS ou ADAMITES. On appelle ainsi, 1° une secte chrétienne qui date, à ce qu'on prétend, du XIe siècle; 2° une bande d'hérétiques découverte, en 1421, en Bohême, pendant les troubles causés par la doctrine de Jean Hus. Ces deux classes de sectaires sont ainsi appelées parce que les uns et les autres, soit pour imiter l'état de l'innocence d'Adam, soit pour s'efforcer de dominer certains instincts, avaient, dit-on, sans distinction de sexe, la coutume de paraître tout nus dans leurs assemblées. Un nom de mépris donné aux carpocratiens semble avoir donné lieu à la prétendue secte des premiers adamites. (*Voyez* l'art. Gnost.) Ce qu'on raconte des seconds, qui, d'après leur prétendu fondateur, furent aussi appelés picards (peut-être béguards), n'est pas moins fabuleux. Ils se montrèrent, en 1421, dans une île du fleuve Lusiniez, où ils furent surpris par Zizka, qui ne réussit cependant pas à les exterminer entièrement; car, dans les années suivantes, ils étaient encore très nombreux en Bohême et en Moravie, et très odieux aux hussites (dont ils partageaient au reste l'aversion pour la hiérarchie romaine), principalement parce qu'ils n'admettaient pas la doctrine de la transsubstantiation. Cette secte se fondit dans celle des taborites, et ceux-ci même ont été pour cela confondus quelquefois avec les adamites.

ADAMS (John), ancien président des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et un des premiers hommes d'état de sa patrie, issu d'une famille respectable de puritains, qui en 1608 avait aidé à fonder la colonie de Massachussets-Bay, naquit à Baintrec, situé dans cette colonie, le 19 octobre 1735. Avant la révolution qui éleva sa patrie au rang des états indépendants, il s'était distingué comme avocat. Lorsque les troubles éclatèrent, il défendit les droits de sa patrie par des traités bien écrits sur les droits canoniques et féodaux. Son *Histoire de l'origine des différends de l'Amérique et de la métropole*, qui parut dans la *Gazette de Boston*, fit une grande sensation sur ses concitoyens. Adams avait une aversion prononcée pour les mesures violentes ; néanmoins, le capitaine Preston, qui fit faire feu sur le peuple, à l'occasion d'une émeute à Boston, dans laquelle plusieurs personnes perdirent la vie, trouva en lui un défenseur zélé. Adams fut élu en 1774 et 1775 membre du congrès. Persuadé qu'une réconciliation durable avec la métropole était désormais impossible, il fut un des promoteurs et des signataires du mémorable décret du 4 juillet 1776, qui déclara les colonies américaines états libres, souverains et indépendants. Il fut, conjointement avec Franklin, envoyé, en 1778, à la cour de Versailles, pour conclure en qualité de ministre plénipotentiaire des États-Unis un traité d'alliance et de commerce. Après son retour, l'état de Massachussets réclama ses connaissances pour la confection de sa constitution gouvernementale, qui est due en grande partie à ses travaux. Les États-Unis le nommèrent ensuite leur ministre plénipotentiaire près les États-Généraux de Hollande, qu'il réussit à rendre favorables à la cause de sa patrie. En 1782, il prit part à Paris à la négociation du traité de paix avec l'Angleterre, par lequel l'indépendance des États-Unis fut reconnue. Pendant la guerre de l'indépendance, le congrès était resté privé de toute action sur les états isolés composant l'Union. Adams fut des premiers à proposer de donner plus d'unité au pouvoir. Washington, Franklin, Madison, Hamilton, etc., se réunirent à lui, et de cet accord résulta la constitution actuelle des États-Unis de l'Amérique septentrionale, arrêtée seulement en 1787. Washington fut élu président, et John Adams vice-président. Il fit de grandes dépenses, et trouva des ennemis qui le soupçonnèrent de vouloir opprimer la liberté récemment conquise. Quand Washington quitta la présidence, Adams fut élu à sa place, et prit en toute circonstance la défense de l'administration. Quand le terme de sa présidence expira, Jefferson fut choisi pour son successeur. Il se retira alors des affaires publiques à cause de son âge avancé, et mourut à New-York, âgé de quatre-vingt-onze ans, le 4 juillet 1826, le cinquantième jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance. Adams se distingua aussi comme écrivain. Pendant son séjour en Europe, il publia son célèbre ouvrage : *Defense of the constitution of government of the United-States* (Londres, 1787 ou 1792), en trois volumes. Cet ouvrage parut plus tard sous le titre de *Histoire des républiques*.

ADAMS (John-Quincy), fils aîné du précédent, nommé en 1801 ministre plénipotentiaire des États-Unis à Berlin, fut rappelé l'année suivante, lors de l'avènement de Jefferson à la présidence. Durant sa mission, il parcourut toute la Silésie et composa sur cette province une suite de lettres adressées à son frère, et qui furent successivement publiées dans le *Portfolio*, feuille périodique de Philadelphie. Ces lettres, écrites sous l'inspiration des sentiments les plus généreux, et remplies de détails intéressants sur un pays jusqu'alors presque inconnu, firent une profonde sensation lorsqu'elles parurent et obtinrent le plus grand succès ; elles furent recueillies en 1804 en un volume in-8°, et, en 1807, elles ont été traduites en français par Dupuis. De retour aux États-Unis, John Adams dut au parti fédéraliste la place de professeur au collége d'Harvard, dans l'état de Massachus-

sets, et, en 1804, il fut élu membre du sénat par la même province. Ce fut alors qu'il quitta le parti auquel son père et lui devaient leur fortune, pour se ranger sous les drapeaux du parti démocratique. Envoyé en Russie comme chargé d'affaires, ce fut à Saint-Pétersbourg qu'il reçut en 1814 le titre de ministre plénipotentiaire des États-Unis près les puissances européennes. En mars 1815, il fut ministre plénipotentiaire près la cour de Saint-James, et ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur en 1817. En 1825, il se porta concurrent de Jackson pour la présidence : Jackson réunit 99 voix, J.-Q. Adams n'en eut que 84 ; mais ni l'un ni l'autre n'ayant obtenu la majorité absolue, ce fut, aux termes de la constitution, l'assemblée du congrès qui décida, et Adams fut élu ; mais à l'expiration de ses pouvoirs, en 1828, le général Jackson l'emporta sur lui, et l'on a remarqué que J.-Q. Adams et son père sont les seuls présidents qui n'aient point obtenu deux élections consécutives.

ADAMS (JEAN), le patriarche de l'île Pitcairn (*voyez* ce mot). Beechey, qui, dans son voyage au détroit de Behring, a visité cette île et a eu de fréquents rapports avec les habitants, est le premier qui nous ait donné des renseignements positifs sur le caractère et les aventures d'Adams. Le récit circonstancié que celui-ci fit au navigateur anglais de l'établissement et des progrès de cette colonie merveilleuse diffère sur plusieurs points des relations qui nous avaient été faites jusqu'à présent. Le vaisseau *Bounty*, commandé par le sévère capitaine Bligh, mouilla à Otaïti en oct. 1768, et dut y séjourner six mois, les arbres à pin qu'il devait porter aux Grandes-Indes n'ayant pu être embarqués à temps. Ce long séjour dans cette île fertile relâcha les liens de la discipline, et lorsque le vaisseau remit à la voile, l'adroit Christian, timonnier du vaisseau, aigri par une querelle avec le capitaine, sut entraîner l'équipage dans une révolte. Il avait d'abord l'intention de retourner à Otaïti sur un radeau, mais il adopta avec empressement la proposition de ses compagnons, de s'emparer du vaisseau. Ce projet réussit. Bligh et dix-huit hommes de l'équipage furent mis dans une chaloupe ; Christian et vingt-quatre matelots restèrent sur le bâtiment. *A Otaïti!* fut le premier cri de l'équipage ; le vaisseau gouverna cependant vers l'île *Tobuai*, mais une tentative faite pour nouer des relations amicales avec les habitants ayant échoué, on navigua vers Otaïti, contre l'avis de Christian. Persuadé qu'on s'occuperait bientôt en Angleterre de sa poursuite et de celle de ses complices, et qu'Otaïti ne pouvait lui offrir une retraite assurée, il prit bientôt la résolution de chercher quelque île inconnue et inhabitée. Quelques-uns de ses compagnons refusèrent de le suivre, lui laissant cependant la libre disposition du vaisseau. Huit matelots, six Otaïtiens et plusieurs femmes s'embarquèrent avec lui. Ils voulurent d'abord se diriger vers les îles Marquises, mais Christian connaissait le voyage de Carteret (1767), et il jugea que l'île Pitcairn, visitée par ce voyageur, offrirait un établissement plus convenable. Le vaisseau aborda le 23 juin 1790. Tout ce qui pouvait être utile aux nouveaux colons fut mis à terre, après quoi un des matelots mit le feu au vaisseau. On choisit un lieu convenable pour un village, et le sol de l'île fut divisé par portions égales. Les Otaïtiens n'eurent aucune part à cette répartition des terres entre les colons, et ils se virent condamnés comme esclaves à défricher le sol pour les blancs. Jusqu'à ce que la construction des huttes fût achevée, ils logèrent sous des tentes faites avec les voiles du vaisseau, qui leur servirent ensuite de vêtements. Les colons passèrent les premières années assez paisiblement, et les Otaïtiens eux-mêmes supportaient leur sort avec patience ; mais un des matelots, qui peu après le débarquement avait perdu sa femme, devint mécontent, et menaça ses compagnons de les quitter s'ils ne lui en donnaient une autre. Les colons, ne voulant pas perdre en lui un habile armurier, forcèrent un Otaïtien à le satisfaire en lui

livrant sa femme. Les Otaïtiens, irrités, firent cause commune et résolurent de se venger. Le complot fut révélé aux femmes des Européens, qui s'empressèrent de prévenir leurs maris. Les mots suivants furent glissés dans une chanson : « Pour- » quoi l'homme noir aiguise-t-il sa hache? » Pour égorger l'homme blanc. » Un combat terrible suivit, dans lequel plusieurs Européens succombèrent. Les perfides blancs profitèrent ensuite d'une courte trève pour se défaire des Otaïtiens l'un après l'autre. Cette querelle sanglante terminée (1793), il restait encore dans l'île trois blancs, outre John Adams, dix femmes otaïtiennes et plusieurs enfants. Un des Européens, qui cherchait à faire de l'eau-de-vie avec la racine de la plante *ti* (*diacœna terminalis*), et se trouvait dans un état d'ivresse, tomba du haut d'un rocher. Un autre voulut avoir la femme de son camarade, et, irrité par le refus qu'il avait éprouvé, attenta à la vie de ses compatriotes, qui le tuèrent. Adams et Young étaient donc, en 1799, les seuls hommes faits qui eussent survécu. Tous deux, mais particulièrement Young, étaient d'un caractère grave; et il était naturel qu'après les terribles évènements dont ils avaient été témoins et acteurs, ils rentrassent en eux-mêmes, et pensassent aux devoirs que leur imposait l'éducation de la génération qui s'élevait. Des exercices religieux furent donc établis, régulièrement suivis chaque dimanche, et les prières récitées matin et soir dans chaque famille. On prit soin d'élever les enfants dans des sentiments de piété. Young, qui n'était pas sans instruction, et qui, depuis 1793, avait tenu un journal, fut d'un grand secours dans tous ces pénibles travaux. Sa mort, arrivée en 1801, fit retomber sur Adams tous les soins de la colonie ; mais plus la tâche était difficile, plus il sut l'accomplir heureusement. Il commença à donner ses soins aux mères otaïtiennes, afin de pouvoir par leur moyen agir plus tard sur les enfants, et la docilité qu'il trouva en elles rendit ce travail moins pénible qu'il ne l'avait cru. L'éducation des enfants, dont dix-neuf avaient de sept à neuf ans, eut les résultats les plus heureux, et les habitudes morales et religieuses de cette jeune génération ne firent que se fortifier avec les années. La colonie prospéra donc et forma une société heureuse et bien organisée. L'attachement des simples habitants de cette île pour le père de la colonie est la meilleure preuve des bons fruits de ses enseignements, et l'on ne peut voir sans étonnement tout ce qu'a pu exécuter un simple matelot, guidé par des motifs purs et secondé par une persévérance et une volonté ferme. Déjà quelques bruits vagues sur l'existence de cette nouvelle colonie étaient parvenus en Angleterre, lorsqu'au commencement de ce siècle un vaisseau la découvrit. Plus tard, le capitaine de la frégate anglaise *Briton*, qui, en 1814, visita cette île en allant au Chili, apporta des renseignements plus certains. La colonie se composait alors de quarante-huit personnes. Le commandant anglais offrit à Adams de le conduire en Angleterre, et crut pouvoir lui assurer son pardon pour la part qu'il avait prise à la révolte contre Bligh; mais tous les habitants se rassemblèrent aussitôt et vinrent supplier le capitaine, les larmes aux yeux, de leur laisser leur bon père Adams. Les dernières nouvelles de l'île Pitcairn ont été données par O. Kotzebue, qui les tenait du commandant d'un bâtiment marchand américain, qu'il avait connu au Chili. Kotzebue trouva à Otaïti une ancienne habitante de l'île Pitcairn, qu'un vaisseau européen avait ramenée dans sa patrie, mais qui regrettait vivement le séjour de l'île, et qui disait qu'il n'existait pas sur la terre un seul homme digne d'être comparé à Adams. Adams l'avait chargée de prier les missionnaires d'Otaïti de lui envoyer un homme en état de le suppléer dans la direction de la colonie. Beechey visita l'île Pitcairn en décembre 1825. Adams, qui était alors âgé de plus de soixante ans, mais encore vif et vigoureux, vint à bord ; c'était le premier vaisseau européen qu'il visitait depuis son établissement dans l'île. L'aspect d'objets qu'il n'avait pas revus depuis si long-

temps dut éveiller en lui de bien vives émotions; il montra d'abord quelque embarras, causé peut-être par la familiarité avec laquelle le traitaient des hommes qu'il avait été accoutumé à respecter comme ses supérieurs. Avec le costume de matelot, il avait conservé tout l'extérieur d'un homme de mer. Il garda son petit chapeau à la main jusqu'à ce qu'on l'eût engagé à se couvrir, et chaque fois qu'un officier lui adressait la parole il ôtait son chapeau et portait la main à son front chauve. Les jeunes gens qui l'accompagnaient, au nombre de dix, étaient robustes et élancés, d'un extérieur gracieux et prévenant, simples et respectueux dans leur maintien. La population de l'île se montait alors à soixante-six personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux nouveaux colons. Depuis la fondation de la colonie jusqu'en 1825, on avait compté cinquante-deux naissances et seulement huit morts naturelles. L'accroissement rapide de la population menaçait de rendre bientôt insuffisante la partie cultivable de l'île, qui n'a que sept milles anglais de tour, et, dans cette crainte, Adams pria le capitaine Beechey d'informer le gouvernement de cette circonstance. Il a depuis été question, en Angleterre, de transporter les colons à Otaïti ou dans quelque autre île de la mer du Sud, mais plusieurs voix se sont élevées contre l'entière transplantation de cette heureuse colonie, qui paraissait si contente du lieu qu'elle habitait, ajoutant d'ailleurs que l'excédant de la population trouverait toujours les moyens d'émigration nécessaires. Beechey trouva à Pitcairn un nouveau colon nommé John Buffet, qui, arrivé avec un bâtiment de commerce, trouva la manière de vivre de l'île si agréable qu'il ne voulut plus la quitter. Il remplissait les fonctions de pasteur, et enseignait aux enfants la lecture, l'écriture et le calcul. Au service divin du dimanche, Adams récitait les prières, et Buffet lisait un sermon qu'il répétait deux fois, afin de le mieux graver dans l'esprit des auditeurs. Beechey dut, avant son départ, marier Adams et sa femme, aveugle et infirme, d'après le rit anglais, afin, disait Adams, de tranquilliser sa conscience. Beechey, après son retour en Angleterre, reçut une lettre de Buffet qui lui annonçait qu'Adams, après une courte maladie, était mort le 5 mars 1829, âgé de soixante-cinq ans. Sa femme ne lui survécut que quelques mois. On trouve le portrait d'Adams dans l'ouvrage de Beechey, intitulé : *Narrative of a voyage tho the Pacific and Behring's straits* (Londres, 1831, 4 v.). Il existe aussi dans l'ouvrage de Sommer, *Taschenbuch zur Verbreitung geographischer Kentnisse für* 1832, et dans l'écrit de Barrow *The eventful history of the mutiny and piratical seisure of H. M. S. Bounty* (Londres, 1832). Bligh le donne aussi dans sa notice sur la révolte de l'équipage et la découverte de l'île Pitcairn.

ADAMS (Samuel), membre du congrès, célèbre par son éloquence, l'un des principaux auteurs de la révolution des États-Unis, naquit, en 1722, dans la province de Massachussets. Secrétaire d'état de cette province depuis 1770, il s'opposa avec vigueur aux vexations de l'Angleterre. Quoique déjà très avancé en âge, personne ne concevait un projet avec plus de promptitude, et ne l'exécutait avec plus d'énergie. Ce fut lui qui eut le premier l'heureuse idée d'établir des sociétés en correspondance les unes avec les autres et ayant un foyer commun à Boston. Cette institution fut un levier puissant de la révolution. Adams ne voulait pas attendre les hostilités entre la métropole et les colonies, et poussait déjà à la déclaration de l'indépendance, lorsque les patriotes les plus zélés ne se proposaient encore que l'abolition des abus. Il combattit la levée et l'établissement des troupes régulières, et demanda qu'à l'exemple des Romains chaque Américain fût soldat. Il n'aimait pas Washington, car son esprit fougueux et remuant différait trop de la prudence et du calme de ce général. Il entra dans l'intrigue formée en 1778 pour lui ôter le commandement des troupes et le donner à Gates. Adams vécut constamment dans un état voisin de

la pauvreté, et son extérieur misérable contrastait avec l'audace de son esprit. Il mourut en 1862, pauvre comme il avait vécu. On l'a surnommé le Caton américain.

ADAMSPEAK, la plus haute montagne de l'île de Ceylan, appelée Amal-El par les Chingulais. Elle est située sous les 6°40' de latitude boréale, 98° 4' de longitude orientale du méridien de Greenwich. Par un beau temps, on l'aperçoit à une distance de trente lieues. Elle n'a pas encore été examinée géologiquement, et on n'en connaît pas non plus la hauteur précise. Le fleuve principal de Ceylan, le Névétalonga, y prend sa source. Son embouchure forme à Trinconomale le meilleur port de toutes les Indes. L'Adamspeak a un caractère sacré aux yeux des sectateurs de Bouddha; aussi est-elle visitée par un grand nombre de pèlerins, qui échangent entre eux le symbole de paix, la feuille de bétel, pour confirmer par-là les nœuds de la parenté, pour resserrer les amitiés et pour mettre fin aux inimitiés. La cérémonie religieuse se termine par la bénédiction qu'un prêtre de Bouddha donne aux pèlerins, sur la crête même de la montagne, en les exhortant à suivre les préceptes de la vertu. Le chemin qui conduit au plateau de l'Adamspeak est, d'après Davy, de huit lieues anglaises, et est très escarpé en quelques endroits. Les prêtres de Bouddha montrent sur la cime de la montagne une prétendue empreinte des pas de Bouddha. Des arbres que leur âge a rendus vénérables entourent le saint lieu et lui donnent le plus pittoresque aspect.

ADANSON (Michel), botaniste, né à Aix le 7 avril 1727, se livra par goût à l'étude de l'histoire naturelle; Réaumur et Bernard-de-Jussieu furent ses principaux guides. Le succès du système de Linnée, qui commençait alors à se répandre, excita son émulation. Pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences, il renonça à l'état ecclésiastique, auquel il était destiné, et entreprit dans des pays encore inconnus des voyages ayant pour objet l'histoire naturelle. A peine âgé de 21 ans, il visita en 1748 le Sénégal, dans la persuasion que l'insalubrité de ce pays empêcherait long-temps encore les voyageurs de l'explorer. Il y recueillit avec le zèle le plus ardent d'immenses trésors dans les trois règnes de la nature. N'ayant pas tardé à saisir le vice des classifications qu'on avait suivies jusqu'alors, il voulut les remplacer par une méthode universelle. Il dressa en outre des cartes exactes de tous les pays qu'il parcourut, et forma des vocabulaires pour l'étude des langues des différentes peuplades qu'il visita. Après avoir séjourné cinq ans dans un climat malsain, il revint avec les plus précieuses collections dans sa patrie, où il publia en 1757 son *Histoire naturelle du Sénégal* (vol. in-4°). Quelques dissertations du plus grand mérite, que l'académie inséra dans ses mémoires, lui valurent le titre d'académicien. Ces travaux précédèrent la publication de son grand ouvrage de botanique intitulé : *Familles des plantes* (2 vol. 1763). Cet ouvrage, qui décèle une admirable variété de connaissances, ne put cependant atteindre le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire donner à la botanique une direction et une forme autres que celles que lui avait imprimées Linnée. Adanson y avait fait de nombreuses corrections et additions pour une seconde édition, lorsqu'il conçut le plan d'une encyclopédie complète. Dans l'espérance que Louis XV appuierait cette vaste entreprise, il se mit à en recueillir les matériaux, qui en peu de temps devinrent immenses. En 1775, il soumit à l'académie un plan qui, par sa vaste étendue, excita une admiration générale. On en fit l'objet d'un examen approfondi : mais le résultat ne répondit pas à l'attente de l'auteur. Le plan d'Adanson était, il est vrai, excellent; mais il eut le tort de ne pas consentir à son exécution partielle, et d'exiger qu'on l'exécutât en entier : cette opiniâtreté fut cause qu'on n'y donna pas suite. Il ne continua pas avec moins de zèle à augmenter sans cesse ses matériaux. A l'exception de quelques mémoires intéressants, qu'il présenta à l'académie, il ne publia plus

rien; l'idée d'exécuter son grand projet l'occupait exclusivement; il épuisa toutes ses ressources pour en hâter l'exécution. Mais la révolution, qui vint à éclater, le réduisit à la plus triste situation : lorsque l'Institut national, après sa fondation, l'invita à siéger parmi ses membres, il répondit qu'il ne pouvait pas se rendre à l'invitation, parce qu'il n'avait pas de souliers. Le ministre de l'intérieur lui accorda une pension. Jusqu'à sa mort (3 août 1806), il fut toujours occupé de l'exécution de son grand projet. Le nombre de ses ouvrages imprimés est petit comparativement à la quantité de manuscrits qu'il a laissés.

ADDISON (*Joseph*), né en 1672 à Milston, dans le Wiltshire, où son père remplissait les fonctions du ministère sacré, apprit les premiers éléments des sciences dans sa ville natale, et plus tard à Litchfield, où son père était devenu doyen. A l'âge de 15 ans, il alla à Oxford, où ses poèmes latins excitèrent l'admiration de ses maîtres. Ces poèmes parurent dans une collection intitulée : *Musarum anglicarum analecta*. Il s'était destiné à l'état ecclésiastique; mais lord Sommers et lord Montague, alors chancelier de l'échiquier, s'étant intéressés à lui, il conçut des idées d'ambition qui lui devaient rendre accessibles des honneurs pour lesquels il ne semblait pas être né. En 1689, il adressa un poème au roi Guillaume, qui lui témoigna de la bienveillance, et encouragea un jeune homme qui faisait concevoir de si belles espérances, en lui accordant une pension de 300 livres sterling par an, pour pouvoir terminer ses études scientifiques. Addison vit la France, où il séjourna assez long-temps, et alla ensuite en Italie; mais le ministère ayant été changé, et sa pension lui ayant été retirée, il se vit obligé de retourner en Angleterre. Il arriva à Londres dénué de tout; mais sa situation s'améliora bientôt. La bataille d'Hochstedt ou de Blenheim (1704) excitait alors dans toute l'Angleterre la joie la plus vive. Lord Godolphin, désirant qu'un poète célébrât cet événement national, en chargea Addison sur la recommandation de lord Halifax. Avant d'avoir même terminé son poème, Addison reçut la place de commissaire d'appel, dont le célèbre Locke s'était démis. — En 1705, Addison accompagna lord Halifax en Hanôvre, et fut, l'année d'après, nommé sous-secrétaire d'état. Le marquis de Warton ayant été nommé vice-roi d'Irlande, Addison l'y accompagna en qualité de secrétaire, et réunit à cette charge celle d'archiviste du château de Birmingham, sinécure de 300 livres sterling. Ce fut vers cette époque que Steel, l'un de ses intimes amis de jeunesse, forma le dessein de publier une feuille périodique intitulée : *The Tatler* (le Causeur). Addison prit part à cette entreprise, qui fut remplacée quelques mois après par le *Spectator*, ouvrage conçu dans des vues plus élevées et sur un plan plus étendu. Cette feuille, la première de son genre, donna une grande célébrité à son auteur. Addison y présenta le tableau des mœurs de son siècle, esquissant les caractères, corrigeant les mœurs, flagellant les ridicules et les vices à la mode, tantôt avec le langage sévère de la raison, tantôt avec le ton piquant de l'ironie la plus spirituelle et de la satire la plus vive, et prouvant, par la manière adroite dont il maniait ces armes si tranchantes, combien il y avait d'élévation dans son talent, combien il y avait, sinon de profondeur, du moins de sens dans ses jugements sur les hommes et sur les choses. — En 1713, Addison fit jouer sa tragédie de Caton, qui eut trente-cinq représentations, et obtint à Londres et dans les provinces un succès immense, dû moins au mérite intrinsèque de cette pièce, faible et essentiellement froide, dans laquelle Addison prouva qu'il était plus bel esprit que poète, qu'à l'intérêt politique qu'elle offrait : wighs et tories furent d'accord pour porter aux nues cette tragédie, que le temps et la réflexion ont remise à sa véritable place. Après la mort de la reine Anne, Addison se rendit pour la seconde fois en Irlande, en qualité de secrétaire du vice-roi, le comte de Sun-

derland; il fut nommé ensuite lord du bureau de commerce, et en 1717 ministre secrétaire d'état. Mais on s'aperçut bientôt de son incapacité pour un poste si élevé. Il ne savait ni parler en public ni défendre les mesures du gouvernement. Les différentes mortifications qu'il essuya en cette qualité, et l'affaiblissement graduel de sa santé, le décidèrent à se démettre de cet emploi. Il mourut en 1719, à Hollandhouse, près de Kensington, et son corps fut déposé dans l'abbaye de Westminster. — Addison est considéré en Angleterre comme un poète spirituel, élégant et harmonieux. On le compare souvent à Pope et à Dryden. Nous ne saurions souscrire à ce jugement. Considéré comme poète tragique, Addison nous paraît médiocre. — En revanche, il brille comme prosateur; le *Spectateur* et son *Voyage en Italie* sont peut-être les ouvrages en prose les plus remarquables de la littérature anglaise. Sa prose est, sous tous les rapports, classique, et mérite d'être étudiée à cause de sa pureté et de sa noble simplicité. Addison avait les mœurs les plus pures; il était partisan sincère de la religion, sérieux et réservé dans sa conduite; timide et embarrassé en société, il parlait peu devant des personnes qu'il ne connaissait pas. « Jamais de ma vie, dit lord Chesterfield, je n'ai vu d'homme plus modeste et plus gauche. » Cependant, dans le cercle de l'intimité, sa conversation était facile et agréable.

ADDINGTON (Henri), lord vicomte *Sydmouth*, fils d'un médecin, qui réunissait à l'étude de son art le goût des sciences politiques. Henri Addington, né en 1756, fut élevé avec Pitt, fils du lord Chatam. La brillante carrière de son ami lui ouvrit la voie des honneurs. Il entra au parlement, et soutint de toute la force de son talent Pitt contre les attaques de Fox. Élu en 1789 président de la chambre des communes, il conserva ce poste honorable après la convocation d'un nouveau parlement. Toujours fidèle au parti de Pitt, il ne différa d'opinion avec son ami que lorsque en 1792 Wilberforce souleva la question de l'abolition de la traite. Addington en proposa l'abolition graduelle, et réussit à la faire différer jusqu'à 1800. Cette divergence momentanée dans leurs opinions ne changea rien dans leur liaison ni dans leur manière habituelle de voir en politique. Le 5 février 1801, Pitt donna sa démission du poste de chancelier de l'échiquier, et le céda à son ami Addington. Dans cette place, Addington fit plusieurs rapports sur l'état financier de l'Angleterre, sur la nécessité d'ouvrir de nouveaux emprunts. Il sut traiter d'une manière agréable ces sujets naturellement arides, et prononça à ce sujet plusieurs discours où l'on remarquait une éloquence à la fois simple et noble. Pendant la courte durée de la paix d'Amiens, il défendit ce traité, qui semblait être son ouvrage. Mais aussitôt après sa rupture, il proposa lui-même des mesures d'hostilité, et se montra un des partisans les plus ardents de la guerre. Ses ennemis voulurent profiter de la maladie du roi, dans les premiers mois de 1804, pour le perdre; mais le subit rétablissement du monarque déjoua leurs projets. Néanmoins, de nouvelles attaques le forcèrent de quitter le ministère; il rendit à Pitt les sceaux le 10 mai. Le roi le créa alors lord vicomte Sydmouth, et lui donna des marques non équivoques de sa confiance particulière. En janvier 1806, il rentra au ministère comme lord du sceau privé (garde des sceaux), mais il ne tarda pas à être obligé de le quitter de nouveau. Lorsque lord Liverpool fut appelé à remplacer, comme premier lord de la trésorerie, Perceval, assassiné en 1812, lord Sydmouth rentra aussi dans le cabinet en qualité de secrétaire d'état ministre de l'intérieur. Il ne perdit ce portefeuille qu'en 1822, et eut pour successeur sir Robert Peel.

ADDITION, qui exprime en général l'action de joindre, d'ajouter, est, en particulier, le nom de la première des quatre règles de l'arithmétique, ou de l'opération par laquelle on recherche quelle somme totale forme un nombre donné de chiffres en les réunissant.

ADÉLAIDE (Louise-Thérèse-Caroline-Amélie), reine d'Angleterre, fille de Georges-Frédéric-Charles, duc de Saxe-Meiningen, et de la princesse Louise-Éléonore d'Hohenlohe - Langenburg, naquit le 13 août 1792. Elle perdit son père à l'âge de 11 ans, et resta avec son frère, duc régnant de Saxe-Meiningen, et sa sœur, Ida, mariée depuis au duc Bernhard de Saxe-Weimar, sous la tutèle de sa mère, femme remarquable par son esprit et sa bonté, à qui le duc avait, par son testament, confié la régence pendant la minorité de son fils. Elle éleva ses enfants avec la plus grande simplicité et veilla avec le plus grand soin à leur éducation. La princesse Adélaïde-Amélie, qui, dès son enfance, avait montré un caractère calme et silencieux, passait presque tout son temps à s'instruire; dans l'intimité, elle se montrait cependant vive at enjouée. A un âge plus avancé, son éloignement pour le faste et les frivolités du grand monde prit un caractère encore plus décidé, et elle montra surtout la plus grande aversion pour les idées philosophiques et anti-religieuses qui pendant quelque temps eurent accès dans certaines cours d'Allemagne. La petite cour de Meiningen ne portait pas d'ombrage à Napoléon, et la duchesse régente put continuer, dans le cercle de sa paisible existence, à se consacrer à l'administration du pays et à l'éducation de ses enfants. La régente et ses filles trouvaient un vif plaisir à fonder pour les classes du peuple les plus pauvres des écoles qu'elles surveillaient elles-mêmes, et à soulager la misère des indigents. Adélaïde était l'ame de tous les établissements ayant pour but l'amélioration du sort de l'humanité. Cette famille intéressante avait depuis longtemps attiré l'attention de la reine Charlotte, femme de Georges III, et lorsqu'il fut question de marier le duc de Clarence, troisième fille du roi, elle proposa la princesse Adélaïde de Saxe-Meiningen comme digne de cette alliance. Le duc de Clarence, entendant de toutes parts la confirmation des éloges que sa mère lui faisait de la jeune princesse, demanda sa main et obtint une réponse favorable. Comme le prince ne pouvait alors se rendre en Allemagne, la princesse fut engagée à venir avec sa mère en Angleterre, et leur union fut célébrée à Kew le 11 juillet 1818. Les jeunes époux allèrent bientôt en Hanôvre, où ils demeurèrent jusqu'au printemps de 1819. La princesse, affaiblie par une fausse couche, alla avec son époux à Meiningen, où elle fut reçue avec une joie inexprimable, et où elle séjourna six semaines. Les eaux de Liebenstein l'ayant entièrement rétablie, elle retourna à Londres vers la fin d'octobre 1819. Une seconde fausse couche vint de nouveau altérer gravement sa santé, et la força d'aller passer six semaines à Walmer-Castle, près Deal, où la salubrité de l'air de la mer la rétablit peu à peu, et lui permit de retourner à Londres, où elle passa l'hiver. Bientôt après, elle donna le jour à une fille, qui, d'après le vœu du dernier roi, fut baptisée sous le nom d'Élisabeth, si cher aux Anglais, mais qui mourut subitement trois mois après. La duchesse ayant eu par la suite une nouvelle fausse couche, n'a plus fait espérer de donner au trône un héritier. Elle habitait ordinairement avec son époux le délicieux séjour de Bushy-Park, près de Londres. Depuis le 26 juin 1830, époque de l'avénement au trône du duc de Clarence, son époux, elle fut reconnue reine d'Angleterre, et couronnée avec le roi en 1831. La régularité et la simplicité de sa vie privée peuvent être offertes comme modèles à la noblesse anglaise. Tout le monde admire sa bienfaisance et son humanité. Le bruit à dernièrement couru en Angleterre qu'elle avait cherché à user de son influence sur le roi pour faire échouer le bill de réforme. On fut d'autant plus porté à y ajouter foi que le comte Howe, mort depuis, et premier officier de sa maison, vota dans la chambre haute pour le rejet de la mesure. Il paraît toutefois que ce bruit n'avait été répandu que par les adversaires mêmes de la réforme, qui espéraient tirer avantage du prétendu appui de la reine.

ADÉLAIDE (Madame de France) fille aînée de Louis XV et tante de Louis XVI, naquit à Versailles le 5 mai 1732. Au milieu d'une cour corrompue, elle sut conserver une pureté de mœurs irréprochable et se concilier tous les cœurs par ses vertus et son affabilité. Sous Louis XV, elle resta complètement étrangère à toutes les intrigues qui s'agitaient sous ses yeux. Sous le règne de sons neveu, elle ne crut pas davantage devoir se mêler d'affaires politiques. Cependant, douée d'un jugement sain, d'un esprit droit, qui ne la trompait jamais, elle ne put se laisser abuser par les illusions de Calonne, et pour une fois elle fit céder sa timidité naturelle au besoin de combattre le plan de ce ministre, qui trompait le roi en se trompant lui-même, et poussait la monarchie vers sa ruine. Ses sages conseils ne furent point écoutés, et bientôt la révolution éclata. Effrayée des troubles qui agitaient le royaume, elle obtint du roi la permission de se rendre à Rome avec sa sœur, madame Victoire, et toutes deux quittèrent Paris le 19 février 1791. Elles furent arrêtées à Moret; mais, après quelques hésitations, l'assemblée nationale, qui commençait à devenir toute puissante, donna les ordres nécessaires pour qu'on leur rendit la liberté. Arrivées à Rome, elles y reçurent l'accueil le plus honorable, et pendant quelques années elles purent goûter dans cette ville le bonheur d'être à l'abri de la proscription qui frappait leur famille. Mais, en 1799, l'approche des armées françaises les contraignit de quitter l'Italie. Elles se réfugièrent successivement dans le royaume de Naples, dans l'île de Corfou et enfin à Trieste. Cette vie errante, pleine de dangers et de fatigues, ne pouvait qu'être funeste à deux femmes accablées déjà par tant de chagrins. Madame Victoire succomba la première, madame Adélaïde ne survécut que neuf mois à une sœur qu'elle avait toujours tendrement chérie. Elle mourut dans les premiers mois de l'année 1800, à l'âge de 67 ans.

ADÉLAIDE (Madame), princesse d'Orléans, Eugène - Louise - Adélaïde d'Orléans naquit à Paris le 23 août 1777, de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre.—Plusieurs biographes donnent à cette princesse le prénom d'Eugénie, au lieu de celui d'Eugène, croyant sans doute rectifier ainsi une faute d'impression dans les biographies qui ont précédé la leur. C'est au contraire une erreur qu'ils commettent eux-mêmes.— A l'Abbaye de Mont-Martre, où mademoiselle de Penthièvre fut élevée, elle s'était liée de l'amitié la plus intime avec mademoiselle Eugène de Montigny. En 1768, les deux jeunes amies apprirent presque en même temps qu'elles allaient épouser, l'une M. le duc de Chartres, et l'autre M. le baron de Talleyrand. Elles se promirent mutuellement, en souvenir d'amitié, de donner leur prénom à leur première fille. Quelques années après, la duchesse de Chartres tint sa parole. Quant à madame de Talleyrand, j'ignore si elle put remplir la sienne. Mais en 1777 elle n'avait encore que des fils. Mademoiselle Adélaïde était jumelle d'une autre sœur, son aînée d'une demi-heure, et qui reçut en naissant le nom de mademoiselle d'Orléans; mademoiselle Adélaïde reçut celui de mademoiselle de Chartres. Le 1er février 1782, mademoiselle d'Orléans mourut d'un refroidissement à la suite d'une rougeole. Ce fut alors que mademoiselle de Chartres prit le nom d'Orléans. A cette époque, elle n'avait encore que cinq ans, et cependant elle sentait déjà si vivement que « rien, dit madame de Genlis, ne peut exprimer la douleur qu'elle éprouva, pendant plus de deux ans, de la mort de sa sœur. Jamais douleur d'un âge raisonnable n'a été plus vive et plus délicate; mademoiselle d'Orléans annonçait dès lors l'ame sensible et bonne qu'on lui a connue depuis! » L'usage à la cour était de ne donner aux princesses du sang, dans leur enfance, qu'une sous-gouvernante. Madame de Genlis, alors madame de Sillery, à qui était réservé l'honneur de faire l'éducation de mademoiselle d'Orléans, ne crut pas devoir

perdre ce temps si précieux des premières années. Elle ne voulait pas, d'ailleurs, instruire les jeunes princesses au milieu des distractions inévitables du Palais-Royal, et elle obtint de ne les y laisser que le temps nécessaire à la construction du pavillon de Belle-Chasse, que le duc de Chartres fit bâtir pour ses enfants. Ce fut là qu'elle fit l'éducation de mademoiselle Adélaïde et des trois princes, qu'on ne tarda pas à lui confier. Pour avoir une idée juste de ces éducations, il faut, comme le dit madame de Genlis elle-même, lire le journal qu'elle publia en 1791, sous le titre de *Leçons d'une gouvernante*. A travers l'afféterie et le pédantisme qui percent dans ces leçons comme dans tous ses écrits, il est cependant aisé de voir combien elle a pu contribuer à développer dans le cœur de princes si heureusement nés les qualités précieuses qu'ils avaient reçues de la nature. Pour ne m'occuper ici que de mademoiselle d'Orléans, voici le portrait qu'en trace madame de Genlis dans ses mémoires.

« Quand mademoiselle d'Orléans eut » atteint l'âge de sept ans, nous eûmes » de la musique et des spectateurs tous » les samedis. A cet âge, mademoiselle » d'Orléans, que j'avais commencée sur » la harpe à cinq ans, jouait d'une ma- » nière véritablement surprenante . . . .

» . . . .

» Je puis dire avec vérité que je n'ai ja- » mais connu un seul défaut à mademoi- » selle d'Orléans. Elle avait naturelle- » ment une vive piété et toutes les ver- » tus. Elle faisait des fautes, mais je le » répète, elle n'avait pas un seul défaut, » c'est-à-dire un mauvais penchant ou » une mauvaise qualité dominante. Je » n'ai aucun intérêt d'amour-propre à » convenir de cette vérité, puisque j'au- » rais beaucoup plus de mérite à l'avoir » bien élevée, si la nature ne lui avait » pas donné un caractère aussi parfait. » Elle avait de l'esprit ; et cet esprit res- » semblait beaucoup à celui de son père ; » il a particulièrement de la finesse et de » l'à-propos, ce qui, réuni à la sagesse, » la raison et à la bonté, forme une » personne aussi aimable à rencontrer, » qu'elle est attachante dans le commerce » intime de la vie. »

Aux leçons ordinaires du pavillon de Belle-Chasse, madame de Genlis voulut joindre celle des voyages : dès que ses élèves furent en état de s'y livrer avec fruit, elle parcourut avec eux une partie de la France, faisant visiter à mademoiselle d'Orléans tous les établissements remarquables de science et d'industrie, pénétrant avec elle jusque dans les couvents des trappistes, en vertu d'un singulier privilége de naissance, qui permettait alors aux princesses du sang d'entrer même dans l'intérieur des couvents d'hommes. Puis elle la ramena au pavillon de Belle-Chasse, digne d'être citée, à la ville comme à la cour, pour un modèle de talents et de vertus. Peu de temps après fut projeté pour mademoiselle d'Orléans un mariage qui, s'il s'était accompli, aurait exercé sans doute une incalculable influence sur de grands événements d'une date récente!..Ce mariage, qui était déjà arrêté, et dont on parla même alors publiquement, devait unir la princesse au duc d'Angoulême ; les paroles étaient données de part et d'autre ; on attendait pour le conclure que le jeune prince eût atteint l'âge fixé par la loi ; il ne lui manquait que trois mois ; mais en temps de révolution, que de projets se forment et se détruisent en moins de jours!...Si ce mariage se fût conclu, qui peut savoir aujourd'hui l'influence qu'aurait exercée sur la branche aînée des Bourbons les conseils d'une dauphine aussi éclairée ! Quelle vaste carrière pour les amateurs de conjectures !..En 1791, on pense bien que tout était rompu. Une brouille sérieuse, que madame de Genlis attribue à la différence d'opinions politiques, et que la duchesse d'Orléans expliquait, de son côté, par d'honorables scrupules d'amour maternel, avait éclaté entre cette princesse et la gouvernante de ses enfants. Madame d'Orléans croyait remarquer dans madame de Genlis le dessein de lui ravir la confiance de ses enfants, afin de leur

inculquer plus aisément des principes qui ne concordaient pas toujours avec ceux de leur mère. L'éloignement de madame de Genlis s'en était suivi. On conçoit tout ce que dut avoir de pénible, dans de pareilles circonstances, l'épreuve à laquelle se trouvait alors soumise l'exquise sensibilité de mademoiselle d'Orléans. Cette secousse s'étant jointe à quelques indispositions que l'âge de la jeune princesse rendait dignes d'attention, les médecins lui ordonnèrent les eaux de Bath. Madame de Genlis, rappelée par le duc d'Orléans, fut chargée de lui faire faire ce second voyage; la princesse et sa gouvernante furent accompagnées jusqu'à Londres par Pétion, qui n'était pas encore maire de Paris. Ici commence pour mademoiselle Adélaïde une longue série de malheurs et de vicissitudes qui lui firent, comme à son frère, aujourd'hui sur le trône, payer bien cher les trésors de l'expérience! En 1792, le duc d'Orléans envoie à madame de Genlis l'ordre de lui ramener sa fille sur-le-champ. Madame de Genlis résiste, peu désireuse, dit-elle, de la ramener si faible encore, dans un pays où se préparent de si terribles événements. Le duc d'Orléans insiste, envoie à madame de Genlis M. Maret (devenu depuis duc de Bassano). M. Maret triomphe, non sans beaucoup de peine, de la résolution de madame de Genlis; mais, tout en consentant à faire ce qu'on lui ordonne, madame de Genlis veut remettre elle-même au duc d'Orléans le précieux dépôt qu'il lui a confié; quelques jours encore s'écoulent en préparatifs de voyage; enfin, on part, le 20 octobre 1792!.... il est trop tard: aux termes de la loi sur l'émigration, mademoiselle d'Orléans, qui venait d'atteindre sa quinzième année, est déclarée émigrée et ne peut rester en France. Son père l'envoie à Tournai pour satisfaire à la loi. Je n'entreprendrai point de relater ici les événements qui se pressèrent depuis le départ de mademoiselle, jusqu'au jour où son frère aîné, le duc de Chartres, craignant de la laisser en pays étranger, exposée sans défense aux fureurs des partis, la ramena avec lui de Tournai à Saint-Amand, au milieu de sa division. Mais bientôt, frappé lui-même d'un décret d'arrestation, il n'eut que le temps de la faire conduire avec madame de Genlis aux avant-postes de l'armée autrichienne, lui donnant rendez-vous en Suisse, où il devait bientôt la rejoindre. Ce trajet ne fut pas sans danger pour la princesse; elle était accompagnée de madame de Genlis, de sa nièce, et de M. de Montjoie. Madame de Genlis se faisait passer pour une dame irlandaise, nommée madame de Vesnezay, voyageant avec ses nièces. A Mons, mademoiselle d'Orléans tomba malade; elle eut la rougeole dans une mauvaise auberge, où elle passa une dixaine de jours sans femme de chambre, et presque sans médecin. Dénoncée aux Autrichiens par le prince de Lambesc, qui avait reconnu dans la rue madame de Genlis, la princesse fut traitée avec plus d'égards qu'elle ne l'espérait par le baron de Mack, qui facilita son départ. Enfin, après sept jours de marche périlleuse au milieu des camps, elle arriva le 26 mai 1792 à Schaffouse, où elle fut rejointe par le duc de Chartres. A Zug, où elle s'était rendue quelques jours après, la princesse, qui s'était déjà vue plus d'une fois en butte aux persécutions et aux menaces des émigrés, manqua d'être la victime d'un assassinat. Un soir, pendant qu'elle causait avec madame de Genlis dans sa chambre, une énorme pierre lui fut lancée à travers la fenêtre. L'assassin avait si bien adressé son coup qu'il eût infailliblement tué mademoiselle d'Orléans, sans une erreur qui lui fit prendre pour la tête de la princesse un chapeau de paille qu'elle venait de poser sur les pommettes de sa chaise. Le chapeau fut renversé; la pierre était lancée avec tant de vigueur qu'elle alla briser un poêle à l'autre extrémité du salon. Réveillé par le bruit et par celui de plusieurs autres pierres qui cassèrent en un instant toutes les vitres du salon, le duc de Chartres sauta à bas de son lit, prit un bâton (qui, dit madame de Genlis, était une fort bonne arme dans sa main), et s'élança avec un domestique

à la poursuite des brigands; mais ce fut vainement, ils ne purent les atteindre. Cependant le duc de Chartres, voyant bien qu'il ne pourrait s'établir en Suisse sans danger, prit le parti de voyager à pied sous un nom supposé; mais avant de commencer cette nouvelle Odyssée, il voulut assurer une retraite convenable à sa sœur, en la faisant entrer au couvent de Sainte-Claire. Secondé dans ce projet par M. de Montesquiou, qui, depuis sa proscription, vivait retiré à Bremgarten, il parvint à lui ouvrir cet asile, où elle fut reçue sous le nom de mademoiselle Stuart. Madame de Genlis y prit celui de madame Lenox. Dans cette retraite, où elle passa une année entière, mademoiselle d'Orléans se fit constamment admirer du petit nombre de personnes qui savaient son secret par une fermeté et une résignation inébranlables. « Naturellement » d'une excessive gaîté, dit madame de » Genlis, elle avait absolument perdu cet » heureux don de la nature, mais son ca» ractère avait changé sans s'aigrir; sa mé» lancolie était si douce qu'elle ressem» blait moins à de la tristesse qu'au déve» loppement d'une extrême sensibilité. » Je puis dire sans exagération qu'il n'est » jamais échappé de sa bouche une plain» te, un murmure!... Jamais elle n'a re» gretté la fortune ni le luxe qui l'envi» ronnaient, ni paru surprise du change» ment qui se trouvait dans tous les dé» tails physiques de sa situation. On au» rait cru, à la voir, qu'elle n'avait jamais » habité que sa petite cellule... J'ajoute» rai que sans la religion, mademoiselle » d'Orléans n'eût jamais supporté ses » maux... Sa douceur est inaltérable, mais » son ame sensible a beaucoup d'énergie. » Elle m'a dit cent fois qu'il lui était im» possible de concevoir comment les gens » bien malheureux et sans religion ne » s'empoisonnent pas!... » — Cependant les ressources de la jeune princesse s'épuisaient. Le jour approchait où elle allait se voir contrainte de renoncer à son dernier asile, et elle ne recevait aucune nouvelle de sa famille; elle ignorait encore alors la déplorable fin de son père: dans cette triste situation, elle apprit que madame la princesse de Conti, sa tante, était retirée à Fribourg; elle se décida à lui écrire la lettre suivante, que je transcris ici, comme le meilleur résumé que je puisse donner des malheurs que la jeune princesse avait déjà éprouvés.

Lettre de mademoiselle d'Orléans à madame la princesse de Conti.

MA CHÈRE TANTE,

Je suis depuis onze mois en Suisse, et dans un couvent cloîtré depuis dix. En arrivant en Suisse, j'ignorais que ma tante y fût; j'écrivis à ma mère, libre alors, pour lui demander ses ordres; j'ai donné quatre lettres pour elle à mes gens, que je renvoyai en France; en outre, je lui ai écrit plusieurs fois par des occasions sûres, mais aucune de ses réponses n'a pu me parvenir, et j'en ai vainement attendu et espéré pendant quatre mois; enfin, perdant cette espérance, je m'adressai à M. le duc de Modène, comme à la seule personne de ma famille qui pût me donner un asile; ce fut après cette démarche, il y a cinq mois, que j'appris que ma chère tante était en Suisse; ne voyant absolument personne, je l'avais ignoré jusque-là. M. le duc de Modène ne put me recevoir. Quand sa réponse me parvint, j'étais dangereusement malade des suites de la rougeole et d'une maladie de langueur, dont je ne suis pas encore parfaitement rétablie; ce qui fit que je n'eus pas l'honneur d'écrire sur-le-champ à ma tante. Six semaines après je priai M. Honeggre, magistrat d'ici, de vouloir bien se charger de faire passer sûrement ma lettre à Fribourg, ne voulant pas la mettre à la poste, parce que j'imaginais que ma tante n'y était pas sous son nom, et que j'ignorais celui qu'elle a pris. M. Honéggre ne voulut absolument pas se charger de cette commission, sans pouvoir me donner une raison de ce refus. Je m'occupai de chercher une autre personne qui voulût s'en charger. Il y a deux mois que M. Hoze, un médecin très célèbre, passa ici; je le consultai sur ma santé, et en même temps, je lui

demandai s'il connaissait quelqu'un à Fribourg auquel il pût envoyer une lettre, et qui se chargerait de la remettre à ma tante. M. Hoze me répondit qu'il ne connaissait personne à Fribourg, mais qu'il chercherait, et qu'il se chargerait de ma commission : voilà pourquoi, ma chère tante, la démarche que je prends la liberté de faire aujourd'hui a été si long-temps différée. Je suis sortie de France au milieu de l'année 1791; j'ai passé un an et demi en Angleterre; au bout de ce temps, mon père me rappela à cause du décret sur les émigrés; je partis d'Angleterre au mois de novembre 1792. En arrivant à Paris, ma gouvernante, madame de Genlis, me remit entre les mains de mon père, et donna sa démission sur-le-champ : madame de Genlis voulait retourner en Angleterre, et mon père ne voulait pas m'y envoyer. Il lui demanda de me conduire dans la Belgique (qui n'était pas encore réunie à la France), en lui disant qu'il n'avait personne pour m'y mener, qui que ce soit ne voulant me suivre, dans la crainte de l'émigration, pas même une femme-de-chambre. Mon père ajouta qu'il ne demandait à madame de Genlis que de me conduire à Tournai, d'y rester avec moi trois semaines ou un mois, parce que dans cet intervalle il ferait chercher à Bruxelles, par la famille de M. Valkiers, une personne qui viendrait à Tournai la remplacer. Madame de Genlis, à ces conditions, consentit à me conduire, mais sans vouloir reprendre sa démission, seulement comme mon amie, et non comme ma gouvernante, et jusqu'à ce que la personne qui devait la remplacer fût arrivée. Nous partîmes de France au mois de novembre 1792, après avoir passé deux jours à Paris. Arrivées à Tournai, madame de Genlis fit tous les préparatifs de son départ pour l'Angleterre. Un mois après notre arrivée à Tournai, elle y maria à lord Edward Fitz-Gérald Paméla, une jeune personne qu'elle a élevée, et qui partit aussitôt pour l'Angleterre. Comme la personne que mon père avait promis d'envoyer n'était point arrivée, madame de Genlis ne partit point avec lady Edward Fitz-Gérald; mais elle écrivit sans cesse pour presser l'arrivée de cette personne. On lui répondait toujours qu'elle arriverait sous huit ou dix jours; mais elle ne vint point; la mort du roi arriva, la guerre se déclara. J'eus alors une très sérieuse maladie, et, trois semaines après, une rechute. Madame de Genlis ne voulut jamais m'abandonner dans l'état où j'étais. Enfin, la Belgique fut reprise; M. Dumouriez arriva à Tournai; nous ne le connaissions pas du tout; mais il fut touché de notre situation. Nous ne pouvions rester à Tournai, puisque les Autrichiens étaient au moment d'y entrer; nous ne pouvions rentrer en France, puisqu'un décret nous le défendait sous peine de mort. M. Dumouriez nous offrit un asile dans son camp. Nous partîmes en même temps que son armée; on nous logea à Saint-Amand, dans la ville, et M. Dumouriez logea aux Eaux, à un quart de lieue. Le lendemain de notre arrivée, sa révolte éclata; alors madame de Genlis voulut partir sur-le-champ, et aller à Mons, comme une Anglaise, et traverser ensuite l'Allemagne, et se rendre en Suisse; mais, comme elle prévoyait beaucoup de dangers, elle déclara à mon frère aîné que, depuis trois mois, n'étant plus ma gouvernante, elle ne voulait pas se charger de moi; mon frère la pressa inutilement de m'emmener, elle le refusa absolument; mais, au moment où elle allait monter en voiture, mon frère me conduisit vers elle : j'étais dans un état affreux; elle ne put résister à mes larmes et aux prières de mon frère; elle me prit dans sa voiture, et nous partîmes sur-le-champ. Cela fut si peu prévu qu'on n'avait mis aucun de mes paquets sur la voiture : je n'emportai que ce que j'avais sur moi; je laissai mes bijoux et tout ce qui m'appartenait, à la seule exception de ma montre, et tout a été perdu : tout le camp était révolté. Après de très grands périls, nous arrivâmes par des chemins détournés aux premiers postes des Autrichiens; nous nous y donnâmes pour des Anglaises. M. le baron

de Wounianski nous crut, nous donna des passeports et une escorte pour nous conduire à Mons. Je puis dire que madame de Genlis m'a sauvé la vie en consentant à m'emmener, car mon frère fut obligé de rester encore après nous trois ou quatre jours dans le camp, et ne put s'en sauver qu'à cheval et en combattant; et, le jour même de son départ, j'eus la rougeole, qui me retint dix jours à l'auberge, à Mons, où nous ne comptions pas séjourner. Les Autrichiens nous reconnurent, et me firent offrir un asile, que je n'acceptai pas, dans la crainte que mon séjour dans ce pays n'aggravât les dangers de mes parents. Quoique fort malade encore, je partis le dixième jour de ma rougeole, et j'arrivai en Suisse, où j'ai eu plusieurs maladies, suite de ma rougeole, et où j'ai fait toutes les démarches dont j'ai rendu compte à ma tante. Ce sera sans doute une bien grande peine pour moi de me séparer d'une personne que je n'ai jamais quittée depuis le berceau, qui m'a montré tout ce que je sais, qui m'a fait les plus grands sacrifices, et qui surtout depuis dix-sept mois m'a rendu en tout genre des soins et des services auxquels je dois l'existence; mais, depuis trois ans, depuis l'époque où elle donna sa première démission, je l'ai toujours vue au moment de me quitter, et il y a bien long-temps que malheureusement je suis préparée à cette séparation. Elle a cultivé en moi les sentiments que je dois avoir, le respect et la tendresse pour les chers auteurs de mes jours, et l'attachement pour ma famille. C'est donc avec sincérité et avec le désir d'obtenir cette grâce que j'ose, ma chère tante, vous demander avec instance de recevoir votre malheureuse nièce. J'ai seize ans et demi: je suis depuis deux ans et demi hors de France; je n'ai ni assez d'expérience ni assez de lumières pour avoir une opinion sur les affaires; non seulement on ne m'en a jamais entretenue, mais depuis deux ans on ne m'a laissé lire aucuns papiers publics; je sais seulement qu'ils sont remplis de tant de cruauté et d'impiétés qu'il est impossible qu'une jeune personne puisse les lire (1). Jamais rien de ce que j'ai entendu n'a altéré en moi les principes de religion et d'humanité qu'on m'a donnés dès l'enfance. Si ma tante daigne me recevoir auprès d'elle, et me donner l'asile le plus honorable et le plus cher que je puisse avoir maintenant, elle trouvera en moi toute la soumission, tout le respect et toute l'affection de la fille la plus tendre. Je suis sûre d'ailleurs qu'en me remettant dans ses mains je remplirai le vœu de ma mère, et il vaut mieux, sans doute, pour la sûreté de ma mère, que ce soit depuis qu'elle n'est plus libre; car si lorsqu'elle l'était j'eusse été sur-le-champ avec ma tante, on aurait pu dire en France que j'agissais d'après ses ordres, et cette idée aurait pu faire supposer entre elle et moi une correspondance dont on lui aurait fait un crime; mais, malheureusement, cet inconvénient n'existe plus maintenant, puisqu'il y a plusieurs mois qu'elle n'est plus libre, et qu'il y a onze mois que je suis en Suisse. Je supplie ma chère tante de vouloir bien considérer que si elle ne daigne pas me donner asile, et que madame de Genlis soit obligée de me quitter, je ne sais absolument ce que je deviendrai; il me serait impossible de rester sans elle dans le couvent où je suis. Outre que l'air de ce lieu n'est pas bon, ce couvent n'a pas de grand jardin, les logements y sont affreux, et je sens que j'y succomberais à mes peines, si j'y étais avec une personne étrangère. Mon frère aîné n'a que vingt ans; par son âge et sa situation il ne peut me servir de guide ou de tuteur, et même, quand il pourrait, comme on le croit, venir dans quelques mois loger avec M. de Montesquiou, je ne pourrais loger avec lui dans cette maison, M. de Montesquiou ayant encore avec lui dans cette maison des jeunes gens qui ne sont pas mariés. D'ailleurs, j'avoue que le séjour de Bremgarten, où j'ai éprouvé tant de malheurs, me serait odieux, si je n'y étais pas avec celle qui m'a élevée depuis mon enfance, et

(1) C'est le prétexte qu'avait allégué madame de Genlis pour empêcher mademoiselle d'Orléans de lire des journaux qui lui auraient infailliblement appris la mort de son père.



surtout lorsqu'elle en serait partie. Je prends la liberté d'entrer dans tous ces détails, afin que ma chère tante connaisse parfaitement ma situation ; au reste, je ne veux faire que sa volonté. Je lui demande ses ordres, et je les exécuterai, quels qu'ils soient. Je la supplie avec instance d'avoir la bonté de me les donner promptement, parce que madame de Genlis sera vraisemblablement obligée de faire bientôt un voyage pour ses propres affaires. J'espère que ma chère tante voudra bien excuser cette longue lettre, et recevoir avec bonté l'assurance du respect et de l'attachement de sa malheureuse nièce. Ce 3 avril 1794, à Bremgarten. ADÉLAÏDE D'ORLÉANS.

Dix jours après, mademoiselle d'Orléans reçut une réponse. La princesse de Conti consentait à la recevoir; mais telle était alors la force de la persécution qui s'attachait partout au nom d'Orléans, que la princesse de Conti n'osa pas d'abord faire venir sa nièce à Fribourg. Elle la cacha pendant trois mois dans un village auprès de Constance, la fit entrer ensuite à Fribourg pendant la nuit, et l'enferma pendant deux ans dans un couvent d'où elle ne sortait jamais. Toujours résignée, mademoiselle d'Orléans supporta sans se plaindre cette nouvelle captivité. Elle resta huit ans avec la princesse sa tante, qu'elle suivit en Bavière, puis en Hongrie. Ce fut là qu'elle apprit enfin en 1800 l'heureuse arrivée de ses frères en Angleterre; elle se mit sur-le-champ en correspondance avec eux. — Madame la duchesse d'Orléans était alors déportée en Espagne. — Toujours proscrit par la politique de la France, et repoussé par les puissances étrangères, qui craignaient de se compromettre en le protégeant, le duc d'Orléans avait fait plusieurs fois de vains efforts pour obtenir la permission d'embrasser sa mère; il avait même passé devant Barcelone avec ses deux frères, dans un vaisseau anglais, mais sans parvenir à se faire débarquer. Sa tendre sollicitude pour mademoiselle d'Orléans obtint du moins qu'on la traitât avec moins de rigueur, et en mars 1802 mademoiselle d'Orléans reçut avec une joie facile à comprendre la permission de rejoindre sa mère à Figuères. — Quatre mois après l'entrée des Français en Catalogne, une émeute sérieuse qui éclata dans Figuères força les troupes françaises à se retrancher dans la citadelle, d'où elles bombardèrent la ville. La première bombe tomba précisément sur la maison de la duchesse d'Orléans, mais heureusement personne n'en fut atteint. La duchesse et sa fille s'enfuirent précipitamment au couvent de *Villa-Sacra*, puis à *Torruella de Mongry*. Ce fut là que mademoiselle d'Orléans reçut de sa mère l'ordre d'aller retrouver son frère aîné. La princesse partit donc, se rendit à Gibraltar, puis à Malte, où elle chercha vainement le duc d'Orléans, et où venait de mourir le comte de Beaujolais; elle rejoignit enfin son frère aîné à Portsmouth, au moment où ce prince allait encore s'embarquer pour se rendre à Malte, d'où il espérait pouvoir établir des communications plus faciles avec sa mère. Elle s'y rendit avec lui, en janvier 1809, et séjourna quelques mois dans cette île avec madame la comtesse de Montjoie. Enfin, le mariage de M. le duc d'Orléans avec la fille du roi des Deux-Siciles ayant été arrêté, mademoiselle Adélaïde s'embarqua de nouveau avec son frère pour Mahon, où ils allèrent chercher leur mère, qu'ils conduisirent à Palerme. Depuis lors, mademoiselle d'Orléans ne quitta plus son frère; elle vécut auprès de lui, en Sicile, jusqu'en 1814, époque où elle revint en France, avec toute sa famille. En 1815, quand Louis XVIII eut nommé le duc d'Orléans commandant général des départements du Nord, elle l'accompagna dans la tournée que lui fit faire cette mission. Pendant les cent jours, elle le suivit également à Twickenham, où il se tint tout-à-fait éloigné des affaires; enfin, elle rentra en France avec lui, en 1817. Son expérience, la droiture de son jugement et la fermeté remarquable de son caractère ont fait de cette princesse un conseiller utile, que son frère n'a jamais négligé de consulter dans les circonstances

graves qu'il a traversées. Pendant les dernières années du règne de Charles X, ses nobles sentiments et la manière dont elle jugeait les projets contre-révolutionnaires de la cour n'étaient un mystère pour personne. En 1830, le 20 juillet, elle était à Neuilli, quand M. Thiers vint, au nom de plusieurs insurgés, porter au duc d'Orléans les premières paroles. Le duc d'Orléans étant absent dans le moment, ce fut la duchesse qui reçut d'abord M. Thiers; mais, peu de temps après, mademoiselle d'Orléans eut avec lui un de ces entretiens qui appartiennent tout entiers à l'histoire, entretien si remarquable que je caindrais de l'affaiblir par une analyse trop rapide, mais que j'espère bientôt reproduire moins imparfaitement dans une publication plus étendue que cette notice. Il me suffira pour aujourd'hui d'en faire connaître le résultat. Pénétrée des dangers qui menaçaient la France, si son frère ne se hâtait pas de saisir, au péril de ses jours, un pouvoir que tant de partis se disputeraient le lendemain; non moins convaincue du désir inébranlable de son frère de tout sacrifier au salut de son pays, elle se chargea de faire valoir auprès de lui, pour combattre sa répugnance à monter sur le trône, les raisons que venait de lui exposer M. Thiers, avec une chaleur bien propre à forcer la conviction. En attendant, elle proposa, si l'on croyait utile que quelqu'un de la famille d'Orléans parût à Paris, de s'y rendre de sa personne, aussitôt que les députés lui en auraient témoigné le désir. L'événement ne tarda pas à prouver que mademoiselle d'Orléans n'avait pas trop présumé du dévouement de son frère. Le soir même, le duc d'Orléans s'empressa de donner la parole qu'on attendait avec tant d'impatience, et le lendemain, en présence de Charles X, qui était encore aux portes de Paris avec sa garde, en présence de quatre-vingt-cinq départements, dont on ignorait encore les dispositions, en présence enfin d'une invasion étrangère, à laquelle nul ne pouvait alors songer sans effroi, il accepta la lieutenance générale du royaume. — J'ai eu occasion de dire dans le cours de cette notice, qu'aux vertus les plus solides et les plus austères, mademoiselle d'Orléans sait joindre toutes les grâces de l'esprit, et qu'elle possède avec une égale supériorité tous les arts d'agrément qui font le charme de la vie intérieure; aussi se fait-elle un plaisir de transmettre aux princesses ses nièces les excellentes leçons dont madame de Genlis nous apprend qu'elle a elle-même si bien profité. A ces leçons, elle en joint d'autres non moins précieuses, et que le cœur des jeunes princesses n'a pas de peine à retenir, celles d'une bienfaisance aussi constante qu'éclairée. Ayant reçu en legs, de la duchesse de Bourbon, l'hôtel de l'hospice d'Enghien, dans la rue de Varennes, elle a religieusement recueilli cet héritage, où son nom est béni chaque jour par les malheureux. Léon Pillet.

ADELUNG (Frédéric d'), conseiller d'état de l'empereur de Russie, chevalier, membre de plusieurs académies, président de l'académie asiatique de Saint-Pétersbourg depuis 1825, neveu du célèbre philologue, né à Stettin en 1768, s'est fait aussi un nom par ses travaux de philologie et d'histoire. Après avoir profité de bonne heure des richesses contenues dans la bibliothèque du Vatican à Rome, et après avoir publié les intéressantes recherches qu'il y fit sur les vieilles poésies allemandes (*Documents sur les anciennes poésies allemandes, qui sont passées de la bibliothèque de Heidelberg dans celle du Vatican*, Kœnigsberg, 1796-99), il vint à Pétersbourg, où il prit part à la direction du théâtre allemand. En 1803, il fut nommé précepteur des grands-ducs Nicolas et Michel, et assesseur du collége de la noblesse. Alors il se livra avec zèle à des recherches de philologie, dans lesquelles il fut aidé utilement par le bibliothécaire Backmeister. Il écrivit un livre sur les *rapports entre la langue sanscrite et la langue russe*, et dans un nouvel ouvrage il exposa les services rendus par Catherine à l'étude comparée des langues (Pétersbourg, 1815). Dans sa biographie du baron Sigismond de Heberstein, dont

Schlœser dit avec raison qu'il est le second qui ait découvert la Russie, il a élevé (Pétersbourg, 1817, avec planches) un beau monument historique à ce diplomate autrichien. Sur l'invitation de son protecteur, le chancelier comte Roumantsof, il fit la description des portes métalliques de Chersonèse de l'église de Sainte-Sophie à Novogorod, qui, dit-on, ont été fondues à Magdebourg dans le onzième siècle, et dont le comte fit faire des dessins très exacts. Ce livre, qui parut à Berlin en 1823, avec gravures sur cuivre et planches lithographiées, contient des matériaux intéressants pour l'histoire de l'art en Russie, et une dissertation sur les portes suédoises ou les portes d'argent trouvées à Novogorod, qui furent rapportées de Sigtuna, ancienne résidence des rois de Suède. En 1827, il publia aux frais du comte de Roumantsof le *Voyage en Russie* (1661) du baron Mayerberg (envoyé de l'empereur Léopold Ier), avec un atlas. D'Adelung travaille encore à la *Bibliotcca glottica*, où il a déjà publié, sous forme d'introduction, une *Revue de toutes les langues connues*.

ADELUNG (Jean-Christophe). Ce savant, qui a rendu tant de services à la littérature de son pays, naquit le 8 août 1732 à Spantekof, en Poméranie, où son père était prédicateur. Il commença ses études à Anclam et à Closterberg près de Magdebourg et les termina à Halle. En 1759, il fut nommé pasteur au gymnase évangélique d'Erfurt, qu'il quitta deux ans après, à la suite de quelques controverses ecclésiastiques trop vives, pour aller à Leipzig; c'est là qu'il se livra aux plus vastes travaux avec une ardeur infatigable, et qu'il mérita si bien de la langue et de la littérature allemande, surtout par la publication de son *Dictionnaire grammatical et critique du haut allemand* (Leipzig, 1774-86, quatre parties et une moitié de la cinquième). En 1787, il obtint de l'électeur de Saxe la place de premier bibliothécaire de la bibliothèque publique de Dresde avec le titre de conseiller. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 10 septembre 1809. Adelung, seul, a fait pour la langue allemande ce que des académies entières ont fait pour d'autres. Son Dictionnaire grammatical et critique l'emporte sur le dictionnaire anglais de Johnson, pour tout ce qui a rapport à la détermination des idées comprises dans les mots et à l'étymologie de ces derniers; mais il est au-dessous de l'auteur anglais pour le choix des écrivains classiques cités comme exemples, parce que sa partialité envers les écrivains de la Haute-Saxe et de la Misnie le rendait injuste et lui faisait négliger ceux dont la patrie ou le style ne lui plaisait pas. L'esprit méthodique d'Adelung reculait devant le déluge de mots nouveaux dont il voyait la langue allemande menacée indéfiniment, et alors il méconnaissait l'admirable privilége de flexibilité et de richesse que cette langue seule partage avec le grec. Voss et Campe ont, avec grande raison, quoique peut-être avec trop peu de ménagement, relevé cette faute. La deuxième édition du Dictionnaire d'Adelung (1798-1801) contient un grand nombre d'additions très précieuses en elles-mêmes, mais nullement en rapport avec les progrès de la langue, qui montrent que le zèle le plus soutenu ne peut échapper aux défauts que produit le plan primitif d'un ouvrage. Nous avons encore d'Adelung ses *Leçons de langue allemande*, son *Magasin pour la langue allemande*, son *Ouvrage sur le style allemand*, son *Histoire des anciens Allemands*, son *Directorium*, guide important pour la connaissance des antiquités de la Saxe méridionale (Misnie, 1802-4), et son *Mithridate*, où il a consigné l'ensemble de ses recherches philologiques. Il n'a achevé lui-même que le 1er vol. : nous devons les trois suivants au philologue Fater, de Halle, qui a travaillé sur les papiers d'Adelung, sur les matériaux qui lui ont été fournis par Alexandre et Guillaume de Humboldt, et d'après ses propres recherches. Comme homme, Adelung était de mœurs irréprochables et possédait les plus aimables qualités. Il ne fut jamais marié. Il donnait chaque jour au travail quatorze heures,

et passait de son travail dans un cercle d'amis et à une table bien servie.

ADÉPHAGIE, du grec *adephagia*, fait d'*adên*, abondamment, et de *phagô*, je mange; appétit vorace, insatiable, qui constitue une espèce de maladie.

ADEPTE, en latin *adeptus*, participe d'*adipiscor*, j'obtiens, est la qualification de celui qui est initié dans les secrets d'une science ou d'une secte. — On appelait autrefois *adeptes* certains alchimistes qui prétendaient avoir trouvé le secret de la transmutation des métaux ou la pierre philosophale.

ADHÉSION (en latin *adhesio*), action d'adhérer; union, jonction; en droit et en morale, consentement.—On entend par adhésion en général, dans le langage le plus récent de la physique, la force attractive qui tend à réunir des corps de différente nature; la cohésion est la force qui tient unis des corps de même nature. Dans le sens le plus restreint, l'expression d'*adhésion* s'emploie lorsque des deux corps l'un est solide, l'autre liquide: on dit alors que le liquide adhère au solide, comme l'eau adhère au doigt qu'on met en contact avec elle. Il y a cependant sous ce rapport des exceptions: ainsi, le mercure ne s'attache pas au verre et s'attache très bien à l'or, à l'argent et au plomb. L'eau adhère à la plupart des corps, à condition que leur surface n'ait pas été recouverte d'une graisse ou d'un vernis. Un des effets les plus remarquables de l'adhésion est sans contredit le phénomène de la capillarité. Un liquide remplissant un vase n'offre pas une surface exactement horizontale; mais s'élève un peu au-dessus du niveau des bords du vase; on peut en avoir un exemple en mettant de l'eau dans un verre ou dans un pot. Si le vase n'est pas rempli, la masse du liquide est plus basse vers les parois, plus élevée au centre: le mercure, mis dans un verre, présente aussi une surface d'une convexité très marquée. Ce phénomène d'abaissement et d'ascension des liquides sera d'autant plus notable que le diamètre intérieur du vase sera plus petit: de là l'idée de rendre ce fait bien évident au moyen des tubes appelés *capillaires* (de *capillus*, cheveu), et d'appeler *capillarité* cette propriété des liquides. Qu'on verse de l'eau d'un vase plein, le liquide glissera du bord sur la surface extérieure, si on n'a pas la précaution de verser avec rapidité: la même chose sera observée pour le mercure qu'on versera d'un vase de plomb, d'or ou d'argent, mais non pour le mercure versé d'un vase de verre.

AD HONORES, expression latine qui a été transportée dans la langue française, où elle signifie gratuitement, par-dessus le marché, pour l'honneur seul. Etre amant ou époux *ad honores*, par exemple, signifie en avoir le titre sans les prérogatives.

ADIAPHORISTES, du grec *adiaphoros* (indifférent). On désignait ainsi au seizième siècle les luthériens qui, tout en approuvant les doctrines de Luther, continuaient néanmoins à reconnaître l'autorité de l'église catholique. En théologie, on appelle *adiaphora* des usages ou formes du culte qui, n'étant ni ordonnés ni défendus par l'Ecriture, peuvent être conservés ou rejetés sans inconvénient pour la pureté de la foi, et sans danger pour la tranquillité de la conscience. Ce mot est plus particulièrement en usage parmi les théologiens allemands pour désigner celles des cérémonies du culte catholique que les réformateurs avaient d'abord conservées. Flacius, théologien d'Iéna, s'éleva le premier contre cette tolérance, et attaqua avec acrimonie, à ce sujet, Mélanchton, de qui elle émanait, et qui, dans la longue et vive discussion qui s'ensuivit, reçut le premier l'épithète d'adiaphoriste, regardée à cette époque comme très injurieuse.

ADIPSOS, est le nom d'un grand palmier d'Egypte, dont le fruit, lorsqu'il n'est pas encore entièrement mûr, possède à un degré éminent la vertu d'apaiser et d'éteindre sur-le-champ la soif.

ADIVE (*canis aureus*). Quadrupède un peu plus petit que le renard, mieux fait et beaucoup plus leste. Suivant nos chroniqueurs, les dames de la cour de



Charles IX avaient des adives au lieu de petits chiens. Cette fantaisie n'a rien d'étonnant, dit le savant professeur Virey, l'adive étant l'un des plus jolis, des plus vifs et des plus propres entre les quadrupèdes; mais cette mode de cour n'a pas duré, parce que ce petit animal est en même temps l'un des plus fourbes, des plus adroits et des plus *fripons*, et que ses talents naturels pour épier, surprendre et saisir une proie, en font un hôte qui appelle sans cesse la défiance.

ADJECTIF. C'est le mot qui exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous les considérons. Quand je dis : habit *bleu*, *cet* habit, *mon* habit, les mots *bleu*, *cet*, *mon*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités ou manières d'être du substantif *habit*, comme celles d'être bleu (*habit bleu*), d'être présent à mes yeux (*cet habit*), d'être en ma possession (*mon habit*).

ADJUDICATAIRE. — L'adjudicataire est celui qui devient propriétaire d'une chose vendue à l'enchère, et dont il a offert le plus haut prix, soit judiciairement, soit autrement.

ADJUDICATION, concession faite aux enchères par l'autorité publique. — Les adjudications se font publiquement après convocation, par affiches, de toutes les personnes qui peuvent y être intéressées : celle d'entre elles qui, au jour fixé, offre les meilleures conditions, devient adjudicataire. Comme, dans un contrat de cette nature, il pourrait y avoir débat entre les divers enchérisseurs, il est absolument indispensable que les enchères soient reçues par des officiers publics, chargés des pouvoirs nécessaires, qui, seuls, ont le droit de surveiller l'accomplissement des formes légales, et de rendre le contrat parfait en prononçant l'adjudication. — Nous connaissons aujourd'hui trois sortes d'adjudication, l'adjudication volontaire, l'adjudication forcée ou judiciaire, et l'adjudication administrative. — L'adjudication volontaire est la vente que fait aux enchères un individu, soit de ses immeubles, soit de ses meubles, sans y être contraint par les poursuites de ses créanciers. Quant aux immeubles, ces sortes de ventes ne peuvent se faire que devant notaire; mais, quant aux meubles, aux récoltes ou marchandises, l'adjudication peut être faite par les huissiers, les commissaires priseurs et les courtiers de commerce; et c'est une question très controversée entre ces diverses corporations que de savoir quels sont les objets qu'elles ont le droit de vendre exclusivement ou concurremment, la législation actuelle n'ayant rien de bien précis sur ce point. — L'adjudication forcée est la vente que les créanciers poursuivent en justice des biens de leurs débiteurs pour obtenir leur paiement. Comme, dans ce cas, ce n'est plus le propriétaire qui vend lui-même, mais qu'au contraire, c'est un tiers sans droit direct sur l'immeuble qui demande qu'adjudication soit faite, la simple intervention d'un officier public était insuffisante, et les tribunaux seuls avaient pouvoir de dépouiller un propriétaire malgré lui. Les adjudications sur expropriation forcée ne peuvent donc être ordonnées que par autorité de justice. Les formes de procédure à cet égard sont réglées par des dispositions nombreuses, qui sont beaucoup trop multipliées et beaucoup trop dispendieuses. Le désir de donner de plus fortes garanties au débiteur poursuivi a entraîné le législateur beaucoup trop loin, et cette partie de notre législation a toujours été très vivement critiquée. Il existe néanmoins un moyen facile d'éviter ces frais de procédure; car lorsque les parties y consentent, l'adjudication forcée peut être convertie par les tribunaux en adjudication volontaire. — L'adjudication forcée comprend elle-même deux adjudications, l'une que l'on nomme préparatoire, et l'autre qui est définitive. L'adjudication préparatoire a pour objet principal d'accorder un nouveau délai au débiteur, et d'appeler l'attention de toutes les parties intéressées sur la véritable valeur de l'immeuble; cette adjudication transporte cependant à l'adjudicataire la propriété, mais sous une con-

dition résolutoire, car si avant l'adjudication définitive le débiteur parvient à se libérer, ou si, par l'effet de cette adjudication, un autre adjudicataire est désigné, le droit résultant de l'adjudication préparatoire est à l'instant même résolu. L'on sent d'ailleurs qu'une adjudication définitive prononcée par justice est le titre de propriété le plus certain qui puisse être invoqué.— Les adjudications administratives sont celles qui se font sans autre intervention que celle de l'administration ; elles s'appliquent également aux immeubles et aux meubles qui appartiennent à l'état, et dont la vente s'opère aux enchères et publiquement, sous la présidence d'un fonctionnaire : c'est par des adjudications administratives qu'ont été opérées toutes les ventes de biens nationaux provenant des confiscations faites pendant la révolution sur les émigrés. — C'est également par des adjudications administratives que se passent tous les marchés qui concernent l'administration, et que se font les emprunts au nom de l'état. A cet égard, les enchères ne se font pas comme dans les autres cas, de vive voix, mais par soumissions cachetées et au rabais. — Du reste, l'effet de toutes les adjudications est le même : du moment que l'adjudication est prononcée, le contrat est parfait, et l'adjudicataire est irrévocablement saisi de ses droits. T. a.

ADLERSPARRE (Georges), naquit en 1760, dans la province de Jamtland, en Suède, où demeurait son père, et où il avait été anobli dès l'année 1757. Après avoir terminé ses études à Upsal, il commença sa carrière militaire en 1775, avec le grade de caporal, et servit, en 1778, dans la guerre de Russie. En 1790, il fut nommé chevalier de l'ordre de l'Épée, et envoyé l'année suivante en Norwége, à ce que l'on croit, avec la mission secrète du roi d'exciter les Norwégiens à se révolter contre la domination danoise. Cette tentative échoua complètement. A la mort de Gustave III, il se retira du service avec le grade de chef d'escadron, vraisemblablement parce que les principes du nouveau gouvernement étaient loin d'être d'accord avec les siens. Les essais poétiques qu'il avait publiés dès l'âge de vingt-quatre ans ayant eu trop peu de succès pour qu'il pût espérer d'obtenir quelque célébrité en ce genre, il se livra à l'étude de l'histoire, de la politique et de l'art militaire, et vit ses travaux couronnés d'un plus heureux succès. On a de lui les biographies de quelques hommes d'état célèbres, un livre élémentaire pour les paysans, et un traité sur l'organisation des troupes. Lorsque Gustave IV prit les rênes du gouvernement, les favoris de son oncle, le duc de Sudermanie, furent éloignés, et les confidents de Gustave III, qui avaient été jusque là repoussés, furent rappelés au pouvoir. Adlersparre ne jouit pas de la faveur du nouveau roi, qui, sans doute, le regardait comme un jacobin ; d'ailleurs, quelque timide et ombrageux que fût ce gouvernement, ses craintes étaient loin d'être sans fondement dans un temps où les idées républicaines commençaient à fermenter dans les meilleures têtes, et la suite n'a que trop justifié la méfiance qu'il avait conçue contre Adlersparre. La grande faute fut alors de vouloir comprimer par la force l'opinion publique, au lieu de chercher à la diriger ; il en résulta une lutte secrète entre le pouvoir et le talent, dans laquelle le premier devait finir par succomber. Adlersparre, poursuivant toujours sa carrière littéraire, publia, de 1797 à 1800, un journal (*Lasning i blandade Æmen*), qui embrassait la poésie, la politique et plusieurs autres branches de littérature, et auquel travaillèrent les poètes Léopold et Sylverstope, le pasteur Lehnberg, le médecin David et Adlersparre lui-même. Ce journal obtint l'assentiment général, et fut par conséquent vu de mauvais œil par le gouvernement. Les années suivantes, Adlersparre vécut dans une obscurité et une inaction complètes, jusqu'au moment où la guerre contre la Russie et le Danemarck le ramena tout à coup avec éclat sur la scène politique. A la recommandation du duc de Sudermanie (cir-

constance remarquable), il obtint, en 1808, le commandement d'une division de l'armée de l'ouest, et, du grade de major, qu'il avait alors, il parvint bientôt à celui de lieutenant-colonel. Deux jours après son arrivée à l'armée, il enleva une position occupée par les Norwégiens, près de Prestbacka, et reçut bientôt après l'ordre de prendre sous son commandement la division l'armée qui devait défendre la province de Wermland. Les Suédois y avaient été plusieurs fois battus. Adlersparre fit occuper à l'armée une forte position, et obtint quelques succès, d'ailleurs peu importants. Plusieurs hommes puissants avaient enfin reconnu l'impossibilité de sauver la patrie si on ne détrônait pas le roi. Le nom de celui qui le premier mit cette idée en avant est demeuré un secret impénétrable. On ignore également jusqu'à quel point est fondé le reproche fait aux chefs du complot d'avoir, par des conseils perfides, égaré ce roi opiniâtre et borné, et de lui avoir fait hâter l'instant de sa chute en l'engageant dans une guerre malheureuse. L'époque de l'entrée d'Adlersparre dans ce complot est aussi restée inconnue. On sait toutefois, de source certaine, qu'il mit trois conditions à sa coopération, savoir : 1° qu'il ne serait pas versé de sang; 2° qu'on ne chercherait pas à soulever le peuple; 3° et enfin que l'armée ne demanderait que la convocation de la diète. Tout étant prêt pour l'exécution, Adlersparre marcha avec sa division par Karlstadt sur Stockholm. Au moment où il tournait le dos au pays où se trouvait l'ennemi pour porter les armes contre son roi, spectacle jusqu'alors inconnu en Suède, il publia cette proclamation qui lui valut de si amères plaisanteries, dans laquelle il disait que l'armée de l'ouest avait juré que la patrie ne perdrait plus un seul pouce de son territoire. Le roi fut un des derniers à apprendre la marche hardie de cette armée, et encore n'en fut-il instruit que lorsqu'elle était déjà près de la capitale; mais, dans ce moment-là même, avec un peu de résolution et de courage, il lui eût été facile d'anéantir toute la conspiration. La noblesse, la capitale et une grande partie de la classe mitoyenne haïssaient le roi, parce qu'il n'avait pas voulu plier devant Napoléon, qui était alors le héros de la partie éclairée de la nation. Le peuple, au contraire, était entièrement dévoué à Gustave, malgré son incapacité, qu'il ne pouvait pas apprécier, malgré sa mauvaise administration, qu'il attribuait à la trahison des grands, et enfin par ce motif, si puissant aux yeux d'un Suédois, qu'il était le roi. Gustave-Adolphe montra partout une telle petitesse d'esprit qu'un officier, nommé Skœldebrand, venant de faire une reconnaissance, et voulant lui rendre compte sur-le-champ de sa mission et de la marche de l'armée de l'ouest, il l'arrêta en lui adressant ces mots de reproche : « Skœldebrand, votre uniforme n'est pas complet, vous avez oublié vos épaulettes. » Dans son aveuglement, il fit arrêter ceux qui avaient les premiers répandu le bruit encore confus de cette marche. Un courrier expédié par un employé d'OErebro fut le premier qui lui apporta des nouvelles certaines de la marche des révoltés. Gustave-Adolphe se prépara à la fuite; il voulait se réfugier en Ostrogothie, auprès du général Toll, qui lui était entièrement dévoué, et marcher avec l'armée du sud, que commandait ce général, contre les factieux. Cette détermination rendait indispensable la prompte exécution du complot. L'arrestation du roi eut lieu sans le secours des troupes, par la fermeté du général Adlercreutz et la force du major Greiff. Cet événement prit par-là une couleur moins défavorable, et la révolution qui venait de s'opérer parut ainsi n'avoir pas eu lieu par la force des armes. Tout demeura calme et silencieux dans la ville, intimidée par l'approche de l'armée de l'ouest. Le peuple accueillit la proclamation du duc de Sudermanie en qualité de roi, sans murmures comme sans acclamations. Seulement on vit sur le marché un matelot ivre s'avancer dans le cercle formé autour du héraut qui lisait la proclamation, et donner des signes d'assentiment à tous les griefs énu-

mérés contre le roi détrôné ; mais lorsqu'il entendit le nom de son successeur, il parut mécontent, et s'en alla en criant: « Oh ! pour ce gueux-là, je le connais depuis long-temps. » Cette révolution fut accomplie le 13 mars 1809. Tout ayant heureusement réussi, le duc et le général Adlercreutz engagèrent le commandant de l'armée de l'ouest à venir seul dans la capitale ; mais celui-ci y entra le 22 en triomphe, à la tête de son armée, plaça une garde et quelques canons devant sa demeure, et prit place au conseil. Depuis ce moment, rien ne se fit sans son approbation, et aucune opération militaire, aucune négociation diplomatique n'était décidée sans lui avoir été soumise par les ministres ou par le duc lui-même. La diète s'ouvrit le 1er mai. Le duc, qui jusque là n'avait exercé le pouvoir que provisoirement, fut élu roi de Suède, et put récompenser ceux qu'on nommait alors les sauveurs de la patrie. De nombreuses faveurs se répandirent sur Adlersparre. Il devint successivement conseiller d'état, colonel, adjudant-général, commandeur de l'Épée-de-Suède, et fut enfin décoré du titre de baron, en récompense, est-il dit dans les lettres de noblesse, de sa loyauté, de son activité et des vertus patriotiques qu'il avait déployées lors du changement de gouvernement. Dans le même mois, juillet 1809, il fut envoyé en Norwége, auprès du prince Christian-Auguste de Schleswig-Holstein-Augustenbourg, pour lui annoncer que la diète l'avait choisi pour successeur du roi qu'elle venait d'élire, et pour prendre le commandement de l'armée de l'ouest. Adlersparre fut aussi chargé secrètement par le roi, qui le nommait en plaisantant un vrai faiseur de révolutions, de chercher à soulever les Norwégiens contre le Danemarck. On se flattait alors en Suède que les Norwégiens et leur vice-roi, qu'ils chérissaient, se donneraient à la Suède. Ce projet eût sans doute réussi si le prince Christian-Auguste d'Augustenbourg n'avait pas eu ce caractère de loyauté chevalcresque, apanage héréditaire de sa noble maison. Pendant toute cette guerre, jusqu'à la paix avec le Danemarck, conclue en décembre 1809, il se trouva dans une position des plus difficiles, et peut-être sans exemple dans l'histoire, placé entre la fidélité qu'il devait à son roi et son penchant pour un peuple qu'il était obligé de combattre, et qui était prêt à proclamer en lui le futur héritier du trône. Pour un intrigant, l'occasion était favorable, mais il se montra fidèle à ses devoirs, et son honneur est demeuré intact, bien qu'à cette époque la cour de Danemarck n'ait pas paru entièrement satisfaite de sa conduite. Au mois de juin 1810, il partit, accompagné d'Adlersparre, pour sa nouvelle patrie, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Un enthousiasme général régnait parmi les hommes de 1809, nom qu'on donnait aux fondateurs du nouvel ordre de choses, et en effet les affaires de l'état étaient dirigées avec une modération et un ensemble remarquables. Adlersparre seul différait d'opinions avec ses collègues. On ignore encore quels pouvaient être son but et ses intentions. Quelques-uns prétendent qu'il était mécontent de n'avoir pas obtenu la première place ; d'autres, qu'il n'avait pas été satisfait du dénouement, et d'autres enfin croient pouvoir expliquer sa conduite en l'attribuant à son amour pour la liberté et l'indépendance. Il résulte de sa correspondance qu'il avait demandé au roi de retirer le titre d'adjudant-général au général Adlercreutz, le second auteur de la révolution, avec qui Adlersparre était brouillé. Le roi repoussa cette prétention d'une manière polie, mais formelle. Adlersparre, piqué de ce refus, donna sa démission, que le roi refusa, en lui disant qu'il devait au moins attendre jusqu'à la clôture de la diète, afin qu'on ne dit pas que ses amis étaient mécontents de son gouvernement. Il obéit, mais aussitôt après la diète il se démit des fonctions de conseiller d'état, à la surprise générale, et se retira dans une province éloignée avec la charge de gouverneur du Skaraborgland. Il ne cessa pas pour cela de recevoir des marques de la faveur constante du roi. En 1811, il fut nommé

grand'croix de l'ordre de l'Épée et élevé au rang de comte. En 1817, il fut nommé seigneur du royaume (*en af Rikets Herrar*), avec le titre d'excellence, et reçut la croix de chevalier de l'ordre des Séraphins. Il se distingua dans l'administration de cette province par les nombreux services qu'il y rendit, mais il s'y permit aussi quelques actes arbitraires qui lui valurent de vifs reproches de la part des feuilles publiques. Il donna à la fin sa démission, soit par dépit, soit à cause de son grand âge, et se renferma dans le calme de la vie privée. Retiré dans une terre éloignée, il y resta plusieurs années dans une complète obscurité, jusqu'à ce qu'il eût publié, sans y mettre son nom, son ouvrage intitulé : *Pièces pour servir à l'histoire de la Suède ancienne, moderne et nouvelle*, qui produisit une grande sensation. Cet ouvrage est, à la vérité, peu important sous le rapport historique, en ce qu'il ne jette qu'un demi-jour sur les nouveaux événements, et qu'il manque entièrement de plan et de suite ; mais il contient la correspondance d'Adlersparre avec Charles XIII, le prince Christian-Auguste, les comtes d'Engestrœm et de Wetterstedt, les différents actes échangés, en 1809, entre les cours danoise et suédoise, ainsi que les négociations secrètes du gouvernement avec le comité secret des états-généraux, pièces dont la publication violait, à l'égard de quelques personnes, la loi sur la presse, qui pouvaient nuire à des personnes encore vivantes, et le plaçaient d'ailleurs lui-même sous un jour fort équivoque. Adlersparre avoua son ouvrage, et en juillet 1831 on vit une excellence accusée juridiquement par une autre excellence (le comte de Wetterstedt) d'avoir publié des écrits destinés à rester secrets et des lettres particulières. Il dut alors paraître devant un tribunal sous la prévention de violation de cette même constitution dont il avait été jusqu'à un certain point le fondateur. Le tribunal le déclara coupable et le condamna à une amende qu'il paya, en déclarant toutefois publiquement qu'il regardait ce jugement comme moralement injuste, et qu'il avait l'intention de continuer son ouvrage. La sixième et la septième livraison ont en effet paru en janvier 1832.

AD LIBITUM, mots latins qui signifient *à volonté*. En musique, on les emploie indifféremment avec les mots italiens *a piacere*, qui ont le même sens, pour désigner les passages d'un solo qui exigent ou permettent une exécution plus libre, et relativement à la mesure, et relativement aux ornements dont l'exécution peut être susceptible. Le compositeur laisse alors au goût et au tact de l'exécutant à juger jusqu'à quel point il peut donner carrière aux inspirations de son imagination. Dans les partitions et sur les titres d'œuvres musicales, les mots *ad libitum* sont très souvent employés pour désigner une partie qui n'est pas essentiellement nécessaire au tout, et qu'on peut supprimer. Ceci ne s'applique d'ailleurs jamais qu'à des voix servant à compléter l'harmonie. Par exemple, *corne* ad libitum, *violoncello* ad libitum.

ADMÈTE. (*Voyez* Alceste.)

ADMINISTRATION. (*Voyez* Centralisation et Gouvernement.)

ADONAI. Nom hébreu de Dieu. Les Juifs, qui, par superstition, n'osent pas prononcer le mot Jehovah, lisent *Adonaï* dans tous les livres où il se trouve.

ADONIES. Fêtes en l'honneur d'Adonis. Quoique ces fêtes fussent anciennes chez les Athéniens, elles n'avaient cependant pas pris naissance chez eux. Adonis n'était qu'un demi-dieu à Athènes. Les Phéniciens, au contraire, le regardaient comme un de leurs principaux dieux. C'était le mari d'Astarté, leur première divinité, et ces dieux n'étaient autres qu'Isis et Osiris. D'après le traité de Lucien sur la déesse de Syrie, on peut croire que le culte mystérieux de Vénus-Astarté ne remontait pas au-delà du règne des séleucides. Ce fut la célèbre Stratonice, belle-mère et femme d'Antiochus, qui fit bâtir à la déesse un temple à Hiérapolis ; peut-être ne fit-elle que le rétablir. Aussi les Adonies les plus célèbres étaient celles des Assyriens et des Phéniciens. Elles avaient lieu en même temps

dans la Basse-Égypte et en Phénicie, dans la ville de Byblos, près de laquelle coulait un fleuve nommé Adonis. Les eaux de ce fleuve, rougies en certains temps par les sables du Liban, passaient pour avoir reçu cette couleur du sang sorti de la blessure d'Adonis. C'était à l'époque où elles rougissaient qu'on célébrait la fête. La ville de Byblos était en deuil; les femmes, la tête rasée, couraient de tous côtés en se frappant la poitrine et en criant : « Il est mort, il est mort, le bel Adonis; pleurons le bel Adonis. » La belle idylle de Bion où ce poète déplore avec tant de charme la mort du favori de la déesse de Cythère est due à cette fête. Pendant qu'on pleurait à Byblos la mort d'Adonis, les femmes d'Alexandrie mettaient sur la mer un panier de joncs qui renfermait une lettre, et l'abandonnaient aux flots. Ce panier voguait, disait-on, de lui-même vers Byblos, où il était reçu avec des transports de joie, et l'on disait que le dieu était ressuscité. Personne n'était exempt de célébrer cette fête. On vit Arsinoë, sœur de Ptolémée-Philadelphe, porter la statue d'Adonis. Toutes les femmes les plus considérables la suivaient, portant des corbeilles de fleurs, des vases et des gâteaux. Celles qui ne prenaient pas part à la fête étaient obligées de se prostituer; l'argent qu'elles gagnaient était employé au culte de Vénus et d'Adonis. — Ces fêtes se célébraient à Athènes dans le mois de Munichion (mars ou avril); elles duraient huit jours, dont les premiers se passaient dans la tristesse, en mémoire de la mort d'Adonis et de sa descente aux enfers. Les autres se passaient dans la joie, c'était son retour ou sa résurrection qu'on célébrait ; car on sait que Vénus ne put obtenir de posséder son favori toute l'année, et que la muse Calliope, à laquelle on s'en rapporta, avait décidé qu'Adonis passerait six mois avec Vénus et six mois près de Proserpine. Il n'était permis qu'aux femmes d'assister à ces solennités. On les voyait courir, les cheveux épars, dans les rues d'Athènes, qu'elles faisaient retentir de leurs gémissements, s'arrêtant devant les représentations du bel Adonis mort, exposées en différents quartiers de la ville. On portait en grande cérémonie et sur de riches tapis les statues de Vénus et de son amant. On garnissait de blé, d'herbes, de laitues et de fleurs des espèces de vases et de coquilles qu'on nommait les jardins d'Adonis. Après les avoir promenés dans la ville, on les jetait dans la mer, pour faire allusion, sans doute, à la mort d'Adonis, moissonné comme ces fleurs dans la saison la plus brillante de la vie. Toutes les cérémonies des fêtes d'Adonis s'exécutaient au son de flûtes nommées *gingrai*, qui rendaient un son lugubre. Ce nom de *gingrai* était, suivant Athénée et Pollux, celui d'Adonis chez les Phéniciens, et Bochart croit qu'il signifiait *seigneur*. Les sacrifices des adonies se nommaient *kathedra*. Les jours où l'on célébrait ces fêtes étaient réputés malheureux. On attribua le mauvais succès de l'expédition de Sicile au départ de la flotte d'Athènes pendant les adonies. — Suivant Macrobe, Adonis est le soleil ou Bacchus jeune, le même qu'Osiris. C'était l'Atys des Phrygiens, le Thammuz des Babyloniens, au culte duquel les Juifs se laissèrent souvent entraîner et contre lequel tonna la voix des prophètes. Ces fêtes offraient une allusion au cours du soleil, qui est tué, pour ainsi dire, par l'hiver, dont le sanglier était l'emblème. Quelques auteurs ont regardé Adonis comme le froment, qui reste six mois sous terre et six mois dessus. — Il y avait des adonies à Argos, à Dium en Macédoine, et en Chypre, où Adonis était adoré sous le nom de Gabas, de Pygmalion, de Phéréclès. Les Perses, selon Giraldi, le nommaient Abobas. Les Grecs lui donnaient aussi le nom de Kurios, seigneur. DELBARRE.

ADONIQUE. Le vers adonique est composé d'un dactyle, d'un spondée ou trochée,

— ◡ ◡ — —/◡

et convient par sa marche vive et rapide à des chants joyeux et plaisants. L'emploi de ce vers dans une pièce de vers d'une certaine étendue lui donnerait une uniformité qui deviendrait monotone ;

aussi ne s'en sert-on que rarement sans mélange. Les anciens le mêlaient toujours à d'autres formes de vers : c'est ainsi que le dernier vers d'une strophe saphique est un adonique.

ADONIS, fils de Myrrha, qui l'eut de son propre père Cinyras. (*Voy.* Myrrha.) Il fut élevé par les dryades, nymphes des bois, et sa beauté devint si ravissante que Vénus le choisit pour son favori. La déesse, dans sa tendre sollicitude, accompagnait le jeune chasseur à travers les bois sauvages, lui montrant les dangers auxquels il s'exposait. Adonis, méprisant ses avertissements, n'en poursuivait qu'avec une passion toujours plus ardente les bêtes féroces, et les tuait à coups de flèches ou de massue. Mais ayant un jour manqué un sanglier furieux, celui-ci se jeta sur lui et le blessa mortellement. Bien que la déesse eût presque aussitôt appris ce malheur, bien que, pour courir au secours du bel Adonis, elle n'eût pas craint d'ensanglanter ses pieds délicats aux épines des rosiers, dont les fleurs jadis blanches, devinrent dès lors de la couleur de son sang, elle le trouva étendu sans vie sur l'herbe. Pour adoucir ses regrets, elle ne put que le changer en anémone, fleur qui dure si peu, et obtenir de Jupiter que, partageant la jouissance du jeune homme entre elle et Proserpine, il lui permettrait de passer six mois de l'année dans l'enfer, et les six autres dans l'olympe. La *Symbolique* de Creutzer contient une explication très étendue de ce mythe.

ADONIS, nom donné à une danse qui retraçait les aventures du bel Adonis. D'après le peu de mots qu'en dit Prudence, elle était exécutée par une femme, et il y avait une partie où elle se livrait à la douleur.

ADOPTANTS. Hérétiques qui prétendaient que, comme Dieu, Jesus-Christ était de sa nature fils de Dieu, mais que, comme homme, il ne l'était que par adoption au moyen du baptême et de la résurrection, voies par lesquelles Dieu dans sa grace adopte aussi d'autres hommes pour fils. Ils trouvaient inconvenant d'appeler un être humain *fils* de Dieu, dans la stricte acception de ce terme. Flipandus, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel, en Espagne, introduisirent cette hérésie en 783, et lui firent de nombreux partisans tant en France qu'en Espagne. Charlemagne, dans un synode tenu à Ratisbonne, fit condamner cette hérésie et déposer Félix, son vassal. Ce jugement fut répété à Francfort-sur-le-Mein, en 794, à Rome et à Aix-la-Chapelle, en 799, par suite de l'obstination de Félix, qui, après deux rétractations successives, persista dans son hérésie; il contint même une clause additionnelle qui condamnait l'hérésiarque à rester jusqu'à sa mort (qui arriva en 818), sous la surveillance de l'évêque de Lyon. Quand Flipandus mourut, cette discussion tomba dans l'oubli ; elle fut remarquable par la modération qu'y déploya Charlemagne, et en ce que l'opinion des adoptants a souvent été embrassée dans l'église par ceux qui ont voulu approfondir le mystère de la divinité de Jésus-Christ et l'accommoder à la raison humaine. (*Voyez* Sociniens.)

ADOPTION, acte par lequel on choisit quelqu'un d'une famille étrangère pour en faire, aux yeux de la loi, son propre enfant. — L'adoption remonte aux temps les plus reculés : c'était une consolation accordée par la loi à ceux qui n'avaient point d'enfants. Chaque nation, à cet égard, avait ses usages. Dans les premiers temps de la monarchie, et chez tous les peuples guerriers de la Germanie, l'adoption se faisait par les armes; cette coutume ne tarda pas à tomber en une complète désuétude; depuis des siècles le droit français écrit ou coutumier ne reconnaissait plus l'adoption, lorsqu'elle fut rétablie par la loi du 18 janvier 1792. La législation se trouve aujourd'hui complétée sur ce point par les dispositions du titre 8 du code civil.—D'après ces dispositions, l'adoption est un contrat qui ne peut être passé qu'entre majeurs ; l'adoptant doit être âgé de plus de cinquante ans, et sans enfants légitimes, car celui qui a déjà des enfants, ou qui est encore dans un âge qui lui permette d'en espérer, n'a pas be-

soin d'adopter ceux d'autrui, et il doit avoir au moins quinze ans de plus que l'adopté, parce que l'effet du contrat est d'établir entre eux les relations de père à fils. Le législateur veut, en outre, que le contrat ait été motivé par six années de soins donnés par l'adoptant à l'adopté pendant sa minorité. — L'adopté n'est soumis à aucune autre condition que celle de rapporter le consentement de ses père et mère, s'il n'a point vingt-cinq ans ; et s'il a dépassé cet âge, il ne doit pas procéder à un acte qui opère pour lui un changement d'état sans avoir requis leur conseil. — Cependant, si l'adoption est rémunératoire, si elle est fondée sur la reconnaissance d'un service rendu dans le péril le plus imminent, lorsque l'adopté a sauvé la vie à l'adoptant, soit dans un combat, soit en le retirant des flammes ou des flots, il suffit alors que l'adoptant soit majeur sans enfants et plus âgé que l'adopté. Si l'adoptant est marié, l'adoption ne peut avoir lieu, dans aucun cas, sans le consentement du second époux, qui a le droit d'intervenir au contrat, encore bien qu'il ne soit pas permis à plusieurs d'adopter la même personne ; mais il s'agit ici de deux époux constituant une même famille. — L'adoption, qui, en droit romain, se conférait autrefois par l'autorité du prince, émane aujourd'hui de l'autorité du juge ; les tribunaux sont donc appelés à vérifier si les conditions exigées se trouvent remplies, et à rechercher s'il n'existe aucune cause d'honnêteté publique qui défende l'adoption. Le cas échéant, comme alors ils ne rendent pas la justice, il leur est interdit de motiver leur décision. Toutefois, cette décision ne suffit pas pour conférer l'adoption qui n'est complète que par l'inscription faite sur les registres de l'état civil. Il est un cas où l'adoption peut être conférée par testament, à la suite de la tutèle officieuse. — Par l'adoption, l'adopté acquiert, à l'égard de l'adoptant, tous les droits d'un enfant légitime, dont il prend le nom ; mais il n'entre pas pour cela dans la famille de l'adoptant, et les liens qui l'attachaient à sa propre famille ne sont pas rompus. Ainsi, l'adopté hérite de l'adoptant, mais non pas des parents de l'adoptant. L'adoption ne peut pas avoir lieu en faveur d'un étranger, car par-là l'étranger deviendrait Français, sans cependant cesser d'être étranger, ce qui serait contraire à tous les principes, nul ne pouvant appartenir à deux nations. — L'une des questions de jurisprudence les plus controversées est de savoir si l'on peut adopter son enfant naturel légalement reconnu : rien ne nous semble s'y opposer ; nous croyons même que la morale y est intéressée. En effet, si l'enfant naturel, ou même l'enfant adultérin, peuvent être réhabilités, après un temps d'épreuve, par l'adoption, l'on doit croire que le législateur n'a pas voulu leur enlever ce dernier espoir, puisqu'il n'en a pas fait l'interdiction formelle. T. a.

ADRASTE, roi d'Argos, fils de Talaüs et d'Eurynome. Pour obéir à l'oracle, qui lui ordonnait de donner ses deux filles, Argia et Déiphyle, à un lion et à un sanglier, il offrit l'une à Polynice, banni de Thèbes par son frère Étéocle, qui vint à lui enveloppé dans une peau de lion, et l'autre à Tydée, qui se présenta à ses regards vêtu d'une peau de sanglier. Pour soutenir les droits de son gendre, il marcha contre Thèbes avec une armée commandée par sept braves généraux : cette guerre est célèbre sous le nom de *Guerre des sept héros*. On la place vers l'an 1226 avant Jésus-Christ. Tous les généraux y périrent, à l'exception d'Adraste, qui se réfugia à Athènes avec un petit nombre des siens, et, par le secours de Thésée, retourna dans ses états. Quelques années après, Adraste forma une nouvelle armée, commandée par les fils des princes qui avaient péri dans la première, connus sous le nom d'*épigones* (descendants) ; mais Adraste perdit dans le combat son fils Égialée, et mourut bientôt de la douleur que lui causa cette perte.

ADRASTÉE, fille de Jupiter et de la Nécessité, servante de l'éternelle justice, vengeresse de tous les torts, à laquelle aucun mortel ne saurait échapper.

Selon quelques auteurs, Adrastée n'était qu'un surnom de Némésis.

ADRESSE. En langage parlementaire, on entend par le mot *adresse* une lettre de respect, de félicitation, d'adhésion ou de demande adressée au souverain par un corps politique, ou par une réunion de citoyens. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'on a commencé à attacher de l'importance à ce mode d'expression de l'opinion publique, et c'est également depuis peu que les gouvernements, dans des instants critiques, ont eu recours à cette manière de communiquer avec les nations, qui alors est plus généralement désignée sous le nom de proclamation. L'usage des adresses est originaire d'Angleterre, où le parlement est dans l'habitude de répondre au discours d'ouverture ou de clôture de la session que prononce le roi, par une adresse, et de récompenser de grands services rendus à l'état par un remercîment public. Le congrès des états-unis d'Amérique a conservé cet usage (*voyez* le Manuel parlementaire de Jefferson), qui a également passé dans les mœurs politiques de la plupart des états constitutionnels de l'Europe, sauf des restrictions plus ou moins fortes. En Wurtemberg, par exemple, il a été décidé qu'une adresse à l'armée votée par la législature était inconstitutionnelle ; et en Bavière, ainsi que dans le duché de Bade, la constitution n'accorde aux états que le droit de pétition au roi et de mise en accusation des ministres. Il est vrai qu'à l'aide de ces deux formes d'adresse, un corps délibérant pourrait dans ces deux pays arriver aux mêmes résultats que le parlement anglais ou que le congrès américain, car partout ces résultats se résument en une question de majorité. L'adresse des 221 au roi Charles X votée en 1830 par la chambre des députés de France, et ainsi appelée du nombre qui formait la majorité dont elle formulait l'opinion, est sans contredit l'une des plus mémorables qu'aient encore offertes les annales parlementaires des nations constitutionnelles, en raison des événements extraordinaires qu'elle a amenés en France et par suite en Europe. Quant aux adresses de félicitations, d'adhésion, etc., émanant des autorités constituées d'un pays, il y a long-temps qu'elles ont perdu toute importance politique. Pour que ces documents servissent réellement à constater l'état de l'opinion d'un pays, il faudrait qu'ils fussent délibérés et votés par des hommes autres que ceux auxquels les gouvernements confient précisément une part dans l'exercice de leur autorité. Émanant au contraire d'assemblées représentant véritablement les intérêts des localités, les adresses seraient d'une incontestable utilité pour faire connaître la vérité aux gouvernements. Sous ce rapport, il semble qu'on ne saurait trop recommander l'imitation de l'usage qui existe depuis un temps immémorial en Angleterre, et qui permet à plusieurs centaines de milliers de citoyens de se réunir à jour fixe dans un lieu donné, à l'effet de délibérer, soit sur la situation des affaires du pays, soit sur les griefs particuliers que les localités lésées dans leurs intérêts peuvent avoir à faire connaître au souverain ou à la législature. Ces vastes réunions d'hommes, dans lesquelles des orateurs populaires exposent dans un langage ferme et incisif, tantôt les grands principes du droit politique, tantôt les erreurs des gouvernants, peuvent d'ailleurs dans une machine constitutionnelle être considérées comme autant de soupapes de sûreté par lesquelles s'échappe le trop-plein du mécontentement populaire. Les peuples, comme les enfants, demandent moins qu'on les soulage qu'on ne paraisse écouter leurs doléances. Z. R.

ADRIAN (Jean-Valentin), né le 17 septembre 1796 à Klingenberg, sur le Mein. Il reçut dans sa ville natale les premiers éléments d'une éducation distinguée qu'il termina dans les écoles de Wittenberg et d'Aschaffenbourg, et ensuite à l'université de Charles, qui fut alors rétablie dans cette dernière ville. Il prit part, comme volontaire, aux campagnes de France de 1813 et 1814, et

vint à son retour, de 1814 à 1816, suivre les cours de l'université de Wurtzbourg. Il séjourna ensuite quelque temps dans la Suisse française et dans sa ville natale. Après être resté quelques années comme professeur dans l'institution d'Hornemann à Rodelheim, il partit en 1819 pour l'Italie, et revint l'année suivante occuper la place de précepteur des enfants de l'ancien ministre Wurtemberg, comte de Winzingerode.—Il quitta ensuite cette place pour visiter Paris et l'Angleterre. De retour de ce voyage, il en publia quelques fragments dans les journaux littéraires allemands; plus tard, il fit paraître ses *Peintures des mœurs anglaises* (Bilder aus England) en 2 volumes imprimés en 1827 à Francfort-sur-le-Mein, qui furent suivies des *Esquisses anglaises* (Skizzen aus England), qui parurent en 1830. Adrian a su, dans ces deux ouvrages, exprimer avec beaucoup de vérité les premières impressions de l'étranger en Angleterre, et décrire avec la plus grande exactitude la manière de vivre du peuple anglais et ses habitudes particulières. A son retour en 1823, il fut nommé professeur de langues vivantes à Giessen, où il est encore actuellement. Ses différents voyages, le nombre et la variété des relations qu'il forma, exercèrent une heureuse influence sur le développement et la formation de son esprit actif, et si ces essais poétiques sont faibles et dépourvus d'originalité, on ne peut méconnaître un véritable talent dans ses traductions et ses ouvrages descriptifs. Quelques-unes de ses imitations de lord Byron ont atteint avec bonheur le but si difficile de faire passer dans une langue étrangère les inspirations de ce génie particulier. Il se publie en Allemagne depuis 1830, et sous sa direction, une traduction des œuvres complètes de Byron. Depuis 1825, il publie l'ouvrage annuel intitulé *Rheinische Taschenbuch*, ou Almanach du Rhin.

ADRIANIES. Tous les cinq ans, on honorait la mémoire de l'empereur Adrien par de très belles fêtes; le trente-quatrième marbre d'Oxford prouve qu'il y avait dans ces fêtes des concours de musique, et qu'on les célébrait à Rome, à Thèbes et à Éphèse.

ADRIATIQUE (La mer). On appelle ainsi un vaste golfe de la Méditerranée, qui baigne les côtes de l'Italie, de l'Illyrie, de la Dalmatie et de l'Albanie (Épire). Sa superficie est d'environ huit mille lieues carrées. Sur les côtes autrichiennes, il contient un grand nombre de petites îles et de golfes, dont les plus célèbres sont ceux de Trieste, de Quarnaro et de Cattaro. L'extrémité septentrionale de l'Adriatique s'appelle aussi golfe de Venise, du nom de cette république, autrefois si puissante, et dont l'Adriatique était alors le domaine exclusif. (*Voyez* VENISE.) Aujourd'hui les Anglais, par la possession de Corfou, sont seuls maîtres de l'Adriatique, de même que la possession de Gibraltar les rend maîtres de la Méditerranée.

ADRIEN (P. ÆLIUS ADRIANUS), successeur de Trajan sur le trône impérial de Rome, montra de bonne heure de grands talents, acquit une grande habileté dans les sciences et les belles lettres, et à peine âgé de quinze ans parlait déjà la langue grecque avec tant de perfection qu'on l'avait surnommé le *Jeune Grec*. On dit qu'il était doué d'une mémoire si extraordinaire qu'il n'avait besoin de lire un livre qu'une seule fois pour le savoir par cœur, et qu'il connaissait tous ses soldats par leurs noms. Il était en outre, orateur, poète, grammairien, philosophe, mathématicien, médecin, peintre, musicien, et même astrologue. Mais à toutes ces grandes qualités, il joignait en même temps tant de défauts que Trajan, son tuteur, n'eut jamais d'affection pour lui. Il fut redevable de son élévation au trône à l'épouse de Trajan, Plotine, qui tint la mort de celui-ci secrète, jusqu'à ce qu'on eût fabriqué un testament dans lequel Trajan adoptait Adrien et le désignait comme son successeur à l'empire, et jusqu'à ce que par ses largesses elle lui eût gagné les soldats. Quand tout fut prêt, Adrien manda d'Antioche à Rome la mort de l'empereur, prétendit avoir été forcé de prendre la cou-

ronne, et promit au sénat de gouverner avec sagesse, et aux prétoriens double gratification. Après être monté ainsi sur le trône l'an de J.-C. 117, il vint à Rome, et se concilia tout d'abord la faveur populaire par la douceur de son gouvernement. Il ne tarda pas cependant à montrer un caractère lâche, défiant et voluptueux. Entre autres actes, nous citerons la paix qu'il acheta honteusement des Sarmates et des Roxolans, qui avaient fait une irruption dans l'Illyrie. De l'an 120 à l'an 131, il fit son célèbre voyage dans toutes les provinces de l'empire romain, et, à ce qu'on rapporte, à pied et nu-tête, sans doute par quelque singularité philosophique. Il perdit en Égypte son cher Antinoüs, dont la mort le rendit long-temps inconsolable. Pendant le séjour de deux années qu'il fit à Athènes, il avait envoyé une colonie de soldats romains s'établir sur les ruines de Jérusalem, et fait construire un temple à Jupiter dans le lien même où avait été le temple de Salomon. Les Juifs, blessés par cet acte dans leurs opinions religieuses, se soulevèrent, et cette révolte ne fut étouffée qu'au bout de deux ans et demi, après des torrents de sang versé. Adrien orna Athènes de nombreux édifices, et y acheva la construction du temple de Jupiter Olympien, commencée cinq cent soixante ans auparavant. Adrien mourut à Bayes en 138, à l'âge de soixante-deux ans, après en avoir régné vingt-un. Il fit fleurir la littérature et les beaux-arts, fit beaucoup de bien dans ses voyages, publia l'*Edit perpétuel*, si célèbre dans l'histoire de la jurisprudence, rendit des lois contre la corruption et contre la barbarie avec laquelle se faisait le commerce d'esclaves, prohiba les sacrifices humains et les établissements de bains communs aux deux sexes, etc. Il eut pour successeur Antonin-le-Pieux.

ADRIEN. On compte six papes de ce nom. Le premier, né à Rome, régna de 772 à 795, et fut l'ami de Charlemagne, qui, pour le récompenser du zèle avec lequel il avait défendu ses droits à la couronne, le protégea de ses armes contre Didier, roi des Lombards (774), et confirma le don de Pépin. *Voy.* États de l'Église.) —En confirmant les résolutions prises en 786, au concile de Nicée, relativement au culte des images, Adrien mécontenta fortement l'empereur, qui fit rejeter ces résolutions par le synode tenu à Francfort-sur-le-Mein en 794.— Adrien combattit cependant avec tant d'habileté les motifs de la décision de ce synode que Charlemagne n'en resta pas moins son ami, et qu'à sa mort, arrivée en 795, il composa lui-même son épitaphe, qu'on voit encore aujourd'hui au Vatican. Bien que ce pape ne fût pas un profond théologien, il mérita l'estime générale de ses contemporains par la droiture et la fermeté de son caractère, estime qu'il fit merveilleusement servir à l'agrandissement de sa puissance temporelle.

Adrien II, né à Rome, était déjà âgé de soixante-quinze ans quand il fut salué pape. Ce vénérable et vertueux pontife s'est surtout rendu célèbre par le refus courageux qu'il fit à Lothaire II, roi de Lorraine, de consentir à son divorce avec Tielberge, son épouse. Son intervention dans la querelle de succession qui éclata à la mort de Lothaire, entre Charles-le-Chauve et l'empereur Louis, lui attira l'inimitié de ce dernier. Il soutint avec peu de succès une lutte engagée contre son autorité en France, où l'on déposa malgré lui Hinkmar, évêque de Laon, et échoua dans une tentative faite à Constantinople contre les droits du patriarche Photius, qu'il excommunia, mais dont l'église n'en continua pas moins à se considérer comme indépendante du siége de Rome.

Adrien III, Romain, fut élu en 884, et ne régna qu'un an et six mois. Il s'opposa à l'influence des empereurs sur l'élection des papes, et conçut le projet de réunir l'Italie en une seule monarchie gouvernée par un roi, dans le cas où Charles-le-Gros serait venu à mourir sans héritiers.

Adrien IV, né en Angleterre (il s'appelait primitivement Breakspear), était un simple moine, qui, par ses seuls talents, s'éleva rapidement à la dignité de cardinal et de légat du pape dans le nord de

l'Europe, où il fonda à Drontheien le premier archevêché qu'il y ait eu en Norwége, et où, à Upsal, il érigea en archevêché l'évêché de cette ville. Élu pape en 1154, il fit sans succès la guerre à Guillaume de Sicile, qui, en 1156, le força à faire la paix, et lui fit solennellement promettre qu'à l'avenir il n'entreprendrait plus rien en matière spirituelle dans le royaume de Sicile, sans le consentement exprès du roi. L'empereur Frédéric Ier, qui auparavant lui avait tenu l'étrier, et qui avait été couronné par lui le 18 juin 1155, le blâma de la condescendance qu'il avait montrée dans cette occasion, et d'avoir conclu la paix avec Guillaume, son ennemi déclaré. Adrien ajouta au mécontentement de l'empereur par le langage hautain dont il se servit dans les lettres qu'il lui adressa et en excitant les Lombards contre lui ; de son côté, Frédéric agit dans les états de l'église comme s'il n'eût pas existé de pape. Adrien mourut à Agnani avant que cette querelle fût apaisée, le 11 septembre 1159. Son pontificat est surtout remarquable par la permission qu'il donna à Henri II, roi d'Angleterre, d'envahir l'Irlande, à la condition que chaque maison de cette île paierait au saint-siége une rente annuelle d'un denier, attendu que toutes les îles faisaient partie du domaine de saint Pierre.

Adrien V, avant son exaltation, se nommait Ottoboni de Fiesque. Il était Génois, et, en qualité de légat, avait heureusement terminé la querelle du roi Henri III d'Angleterre avec les grands de son royaume. Il mourut en 1176, peu de temps après son élection.

Adrien VI, fils d'un ouvrier d'Utrecht, d'abord professeur à Louvain, fut nommé, en 1507, instituteur de Charles-Quint. Ambassadeur, en 1515, de l'empereur Maximilien auprès de Ferdinand-le-Catholique, il réussit à déterminer ce monarque à choisir Charles-Quint pour successeur, ce qui lui valut, en 1516, sa nomination à l'évêché de Tortose et à la régence d'Espagne, et, en 1517, sa promotion au cardinalat. Les Espagnols, mécontents de la sévérité de son administration, se réjouirent quand, par les soins de Charles V, il fut élu pape en 1552. Les réformes qu'il opéra dans les états du saint-siége et sa haine active contre les vieux abus, la prodigalité et la vente honteuse des indulgences, le firent mal voir à Rome. Les cardinaux surent rendre ses efforts inutiles : il est douteux, au reste, que la réforme entreprise par ce pontife eût arrêté les progrès de ce mouvement réformateur qui avait éclaté en Allemagne, et qui porta un coup si terrible à la toute-puissance de la papauté. Adrien vit avec douleur s'opérer cette grande révolution, s'efforça d'exciter Zwingle et Érasme contre Luther, et y réussit d'autant moins que son esprit étroit et borné n'était pas à la hauteur de la grande époque où il vivait. On doit aussi blâmer les mesures politiques auxquelles il eut recours contre la France : ce furent autant de fautes. Malgré la droiture et la pureté de ses intentions, Adrien, en expirant, ne fut point regretté. Il mourut en 1552, après avoir régné dix-huit mois. Il convint lui-même que la période de son pontificat avait été la plus malheureuse de sa vie.

ADULÉ (marbres d'). Adulé, ville d'Éthiopie, citée par les anciens écrivains comme la plus importante place de commerce des Troglodytes et des Éthiopiens, paraît être l'Arkiko d'aujourd'hui, qui est situé par le quinzième degré quarante minutes de latitude nord, et sert de résidence au naïb de Massuah. Adulé est célèbre dans l'histoire par l'inscription trouvée dans cette ville au sixième siècle, du temps de l'empereur Justinien, sur une colonne de marbre, par le voyageur Cosmas Indicopleustes, qui l'a rapportée tout au long dans sa *Topographia christiana*. (*Voyez* Abyssinie.)

ADULTÈRE. Deux mots latins, *ad* et *alter*, d'où sont dérivés *altération* et *adulteration*, sont la racine de ce mot, qui s'applique à la *violation de la foi conjugale*, pour laquelle les Grecs avaient celui de *moïkeia*, dont les Latins avaient fait leur *mœchus*, que nous n'avons point francisé. On l'applique aussi par extension à celui ou à celle qui commet cette

violation, que nous avons à examiner ici sous le double rapport de la morale et de la législation ; car ce n'est pas seulement, selon nous, une infraction à la loi civile du mariage, c'en est une aussi à une espèce de convention tacite et à la pudeur naturelle de deux êtres qui, en se choisissant entre tous, se sont promis de vivre l'un pour l'autre, sans partage et sans mélange. Cette convention ne doit pas être moins sacrée, quoiqu'elle ne soit pas écrite comme l'autre dans nos codes, sans doute parceque, comme l'a fort bien dit Montesquieu : « Il est aisé de régler par des lois ce qu'on doit aux autres, mais il est difficile d'y comprendre tout ce qu'on se doit à soi-même. » — Considéré sous le rapport de la législation, l'adultère n'est pas seulement un mal en ce sens qu'il est un vol ; c'est un crime, en ce qu'il attaque le principe social, ou l'intégrité de la famille et le droit de propriété, en introduisant dans la première, d'une façon subreptice, des individus étrangers, qui sont appelés par la loi à partager avec les enfants légitimes les biens et l'héritage du chef. L'adultère cesse d'être répréhensible par la loi, parce qu'il cesse d'exister à ses yeux, dans les pays où la communauté des femmes est permise, comme Platon voulait l'admettre dans sa *république*, et comme Lycurgue l'avait introduite à Lacédémone, où les enfants appartenaient à l'état, qui les élevait et les dotait à ses frais. A l'exception de ce seul peuple civilisé de l'antiquité, on ne trouve l'adultère toléré par l'usage ou par la loi que chez les peuples barbares ou dont la civilisation est encore dans l'enfance. Et même, n'est-ce pas une règle tellement générale que l'on ne puisse citer plusieurs exemples du contraire jusque chez ceux où la polygamie est en vigueur, et qui, par cette raison, paraîtraient devoir être moins sévères que d'autres sur le chapitre de la fidélité conjugale. — C'est la différence des résultats de l'adultère, relativement aux deux sexes, qui a fait établir chez tous les peuples policés celle de la pénalité appliquée à l'homme ou à sa compagne, et dont les femmes, qui jugent plus avec leur cœur qu'avec leur raison, se plaignent bien injustement, en disant qu'on voit bien que ce sont les hommes qui ont fait les lois. Un mari infidèle manque à sa promesse, à ses serments, à la morale naturelle, mais sa faute ne fait à la personne qui est associée à son sort qu'un tort passager et bien faible, surtout quand elle l'ignore. Il n'en est pas de même à son égard de la faute que peut commettre sa femme. L'ignorât-il, son amour-propre, sa sensibilité, seraient seuls épargnés; mais les résultats de cette faute pourraient le blesser non-seulement dans son honneur, mais encore dans ses affections et dans ses biens, en appelant, comme nous l'avons dit, au partage de ses caresses et de sa fortune des enfants totalement étrangers, ou qui seraient le produit d'un double commerce. Le soupçon seul, en pareil cas, est déjà une tache pour la femme, et le doute un tourment pour le mari. — Ainsi, le législateur n'a été que juste quand il a dit (art. 229 du code civil) que le mari pourrait demander le divorce, simplement pour cause d'adultère de sa femme, sans spécifier l'espèce, tandis qu'il ajoute, dans l'article suivant, que : « La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, *lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.* » La loi qui absout le mari du meurtre de sa femme et de son complice, surpris par lui en flagrant délit, n'est encore qu'une tolérance, qu'une satisfaction cruelle, mais fondée, laissée à l'outrage le plus sanglant, à la provocation la plus directe que puisse recevoir un homme dans son honneur et dans son repos. — Nous venons de dire que les pays où la polygamie est en usage ne sont pas toujours ceux où l'on se montre le moins sévère à l'égard de l'infidélité des femmes. Ainsi, par exemple, si l'adultère n'est puni que d'une amende à Siam, il est frappé de mort chez les Tucopiens, les Rotoumayens, les Nubiens, les habitants de Bornou, etc., et réprimé plus ou moins sévèrement par les nouveaux Zélandais, les Hottentots et les naturels

de Taïti. Chez les Battas, peuple de Cannibales habitant l'intérieur de Sumatra, le complice d'une femme adultère subit la loi du vaincu, et sert de proie vivante à la vengeance et à l'appétit carnassier de l'offensé et de ses parents. Chez d'autres peuplades, en Mongolie, par exemple, on admet une distinction dans la personne du coupable. Si un homme du peuple a eu un commerce illicite avec l'épouse d'un prince, il est taillé en pièces, et la princesse est décapitée ; mais un prince surpris avec une femme du peuple ne paie qu'une amende. Avec le principe de la force et de l'injustice, qui se montre ici dans le traitement de l'homme à l'égard de la femme, et qui est plus particulier aux nations sauvages, apparaît aussi celui du privilége, qui s'est glissé et maintenu également chez tous les peuples civilisés. — Si nous nous reportons maintenant à la législation des peuples de l'antiquité, nous voyons que chez les Romains la loi Julie avait établi pour l'adultère une peine que ne rapporte point le Digeste, mais que l'on suppose n'avoir été que de la relégation, puisque celle de l'inceste n'était que de la déportation. Auguste, pressé de faire des réglements plus sévères sur les déportements des femmes, éluda la demande des sénateurs, en leur disant de corriger leurs femmes comme il corrigeait la sienne, sans toutefois leur donner et sans qu'ils osassent lui demander son secret à cet égard. Tibère, qui avait moins en vue de corriger les mœurs générales que d'apporter un frein aux écarts de sa propre famille et de punir ce qu'il regardait comme un crime d'impiété et de lèse-majesté, essaya de faire revivre les anciennes lois romaines, c'est-à-dire le *tribunal domestique*, institution qui datait du temps de Romulus, et dont les dispositions ne regardaient du reste que les femmes des sénateurs et non celles du peuple, à la difference des Grecs et même des Barbares, qui avaient des magistrats spécialement chargés de veiller sur les mœurs des femmes, espèce de tutèle, que les premiers Germains appelaient *mundeburdium*. Cette loi romaine, qui voulait que l'accusation de l'adultère fût publique, était admirable, dit Montesquieu, pour maintenir la pureté des mœurs, en ce qu'elle était à la fois un frein pour les femmes et un aiguillon pour ceux qui étaient obligés de veiller sur elles. Antonin, enchérissant encore sur les intentions bien évidentes des premiers législateurs, avait ordonné par un édit qu'avant d'admettre l'accusation d'adultère, de la part d'un mari contre sa femme, on examinât bien sa conduite à lui-même, et qu'on le punît sévèrement s'il avait des reproches à se faire. Le farouche Sixte-Quint alla plus loin encore, en décrétant que tous les maris qui ne viendraient point se plaindre à lui des débauches de leurs femmes seraient punis de mort. — En examinant la législation des peuples civilisés modernes sur l'adultère, nous voyons, d'une part, la publicité de l'accusation, comme en Angleterre, et, de l'autre, celle de la punition, comme autrefois en France, porter quelquefois une atteinte à la pudeur qu'on voulait venger, et substituer un mal à un autre. Tout le monde avouera que le scandale des débats et de leur publication chez nos voisins, à l'égard du délit que, par une espèce de contradiction et de pruderie de la langue, ils qualifient seulement de *criminal conversation*, est une chose fort peu édifiante, ainsi que l'indécence des peines portées jadis chez nous contre les coupables, qui devaient être promenés nus et fustigés par les rues, ou à la suite des processions publiques, et quelquefois même avec des circonstances qu'une plume chaste se refuse à rapporter. (*Voyez* Dulaure, *Histoire des cultes*.) — Avant la révolution, une femme adultère était le plus souvent condamnée, en France, à être enfermée dans un convent pour y demeurer en habit séculier pendant deux années. Si le mari ne la reprenait point, elle devait être rasée, voilée et vêtue comme les autres religieuses, et y rester toute sa vie. Si le mari était pauvre, la femme pouvait être enfermée dans un hôpital et traité à l'instar des femmes débauchées, comme si la différence des

fortunes, dit le pnbliciste auquel nous emprontons ce passage (Courtin, *Encyclopédie moderne*), devait entraîner des nuances dans les peines. La jorisprudence de tous les parlements sur l'adultère n'était point, du reste, entièrement la même dans tonte la France. Le code pénal de 1791 avait gardé le silence snr ce crime; les dispositions du nouvean code ont rempli cette lacnne et compris l'adultère au rang des atteintes anx mœurs. Anjourd'hui, la femme adultère est condamnée à nn emprisonnement de trois mois au moins, et de deux ans au plus; le mari reste le maître d'arrêter l'effet de cette condamnation. Le complice de la femme est passible de la même peine. — Au résumé, l'adultère, chez les différents peuples de l'Europe, est considéré de nos jours, en quelque sorte, moins comme un délit cootre la société que contre l'époux, et n'entraîne généralement qu'une réclusiou momentanée ou des condamnations pécuniaires.— Cependant, la jurisprudence anglaise enlève quelquefois au complice d'une femme adultère une partie de sa fortune, s'il est dans une position élevée, et emporte pour d'autres la perte complète de la liberté; car uu domestique convaincu d'adultère avec une lsdy peut être coudamné à payer une amende de 5,000 guinées, et s'il ne peut satisfaire à cette obligation, à être envoyé à Botany-Bay. Mais cetle legislation exige en même temps que le mari soit irréprochable dans sa conduite personnelle et dans le soin qu'il a dû prendre de surveiller sa femme.—Cetle tendance vers la raison naturelle, qui perce plus ou moins dans toutes les dispositions législatives des peuples civilisés, anciens et modernes, que nous avons rappelées, explique les adoucissements successifs qui ont été apportés dans la pénalité sur l'adultère, pénalité qui, sans cette considération de morale et de justice rétributive, ne saurait jamais être assez sévère, eu égard au mal et au désordre qu'un pareil crime cause dans la société. Dans quelques pays, et surtout en France, l'opinion, injuste, en apparence, qui semble excuser ce que la loi condamne, vient encore frapper et pnnir par le ridicule celui que l'on devrait plaindre sans doute comme l'offensé, mais qui, à peu d'exceptions près, est bien sonvent aussi le premier autenr de sa honte et de la faute de sa femme. Un moraliste moderne (M. Daoz, *Essai sur l'art d'être heureux*) a dit avec bieu de la raison : « L'infidélité des hommes est une canse fréquente de la désuuion des époux. En voyant combien peu de maris sont fidèles, on est tenté de croire que le scul parti qu'il y aurait à prendre serait de prémunir les femmes contre la jalousie et de leur persuader que nos plaisirs n'excèdent jamais nos droits. » Les droits civils, en effet, devraient ètre égaux ici comme le sont les droits naturels et les besoins physiques. Or, quelle est la condition d'une femme jeune, belle, faite pour aimer et pour être aimée, que l'on jctte dans les bras d'un homme trop souvent par des raisons de convenance, et sans s'être assuré, non pas positivement aojoord'hui de son consentement, du moins de son penchant? ou de celle qui, après avoir donné son cœur avec sa main, ne trouve souvent, pour répondre à ses naïves et premières étreintes, qu'un homme usé déjà par les plaisirs et par la débauche, et dont le cœur, blasé quelquefois à l'égal des sens, ne lui fait plus de son propre honneur et de celui de sa femme qu'une question d'amour-proprc, dans lequel il est maintenu par la crainte de l'opinion publique. Et si cet homme, indigne du bien qu'il a trouvé, incapable de goûter et d'apprécier le bonheur qui lui est offert, et quelquefois même se rendant justice, déserte l'autel conjugal pour aller porter ailleurs les derniers feux d'une passion qu'il n'a pas su épurer, quelle est la position de la femme, qui doit s'appliquer non seulement à réprimer ses propres sens, mais encore à étouffer les penchants de son cœur, et qui doit se tenir continuellement en guerre avec elle-même pour rester la fidèle dépositaire de son honneur et de celui de son époux? — Mais si, de ses considérations particulières aux ma-

ris, qui penvent bien motiver qn'on leur fasse porter aux yeux du monde la peine d'une faute dont le principe vient trop souvent d'eux-mêmes, nous passons à des considérations générales, et qui embrassent le système d'éducation et de dépendance dans lequel nous retenons les femmes, nous devrons reconnaître notre propre ouvrage, à tous, et nous accuser des résultats de cette éducation, qui nous affligent si souvent comme pères et comme éponx. Nous élevons ce sexe dans le désir immodéré de plaire, nous provoquons, nous excitons chez lui cet instinct naturel, ce penchant à la coquetterie, qu'il faudrait chercher au contraire à modérer et à combattre. Nous voulons que les femmes soient des objets de séduction pour les sens bien plus que pour l'esprit et pour le cœur. Puis, nous cherchons ensuite à les séduire à notre tour, nous employons tous les moyens pour y arriver; nous appliquons notre amour-propre à snrprendre lenr vanité; nous tirons parti contre elles et contre nous-mêmes des faiblesses que nous avons autorisées, encouragées, et nous nous plaignons ensuite d'avoir trop bien réussi! Qne diriez-vous, ponr nous servir des expressions d'nn homme célèbre, qui a traité le sujet qui nous occupe avec cet esprit d'ironie et de légèreté qn'il a mis trop souvent dans les questions de morale et de religion : Que diriez-vous d'un maître à danser qui aurait appris son métier à un écolier pendant dix ans, et qui voudrait lui casser les jambes parce qu'il l'a trouvé dansant avec un autre? (Voltaire : *Dictionnaire philosophique.*) — C'est donc d'abord dans une meilleure, dans nne tout autre direction même de l'éducation des femmes, qu'il faut chercher un remède à l'adnltère, à cette plaie honteuse et dévorante de notre civilisation ; pnis, dans nne loi de divorce bien réglée et tempérée par toutes les restrictions nécessaires, loi que depuis longtemps appellent les vœux de tous les hommes sages et éclairés, et qui permettrait à deux êtres qui ne peuvent vivre ensemble sans s'exposer à devenir criminels et à tronbler l'ordre social de se séparer pour former d'autres nœuds plus en harmonie avec leur nature et leurs penchants respectifs. La législation pénale pourrait aussi sans inconvénient et sans injustice, ce nous semble, devenir plus sévère à l'égard du complice de la femme, de ces hommes surtout qui, empressés de se soustraire aux lois de la société, ne veulent en avoir que les avantages et les plaisirs, sans les charges; à ces partisans enfin du célibat, tqujours prêts à s'emparer du bien d'autrui, et à tirer parti pour leurs jouissances égoïstes des faiblesses des femmes et de la fausse position où les place trop souvent la contradiction qui existe entre leurs devoirs et leurs penchants. Si l'on ne peut refuser sa pitié à celles que la loi est obligée de condamner, quand la raison, le droit naturel, pourraient les absoudre; si l'on doit plaindre l'époux offensé qui n'a pas provoqué par sa conduite l'outrage et le déshonnenr anxquels il se voit exposé, on ne saurait être assez sévère pour le séducteur qui a calculé froidement la perte de ses victimes; et l'opinion publique, snppléant ici au silence des lois, devrait en faire justice et le poursuivre partout, en le notant d'infamie. — Quant à la question de la fréquence de l'adultère, on nous permettra d'être d'un avis opposé à celui de quelques censeurs modernes, et principalement d'une secte qui annonce de grandes prétentions à la réforme de l'ordre social. Oui, l'adultère est bien moins commun aujourd'hui dans nos mœurs qu'il ne le fut jadis. Il s'est opéré nne amélioration notable, sous ce rapport, dans les classes élevées de la société, d'où le mauvais exemple était descendu dans toutes les antres. Le luxe corrupteur et l'inconduite des hommes élevés en dignité, qui, selon l'expression de Massillon : « corrompent par leur exemple tous ceux que l'autorité leur soumet et répandent leurs mœurs en distribnant leurs graces, » sont bien diminnés aujourd'hui, et les temps de la régence, il faut l'espérer, ne se reproduiront plus pour nous. Une antre cause d'amélioration sous ce rapport

c'est l'absence presque totale de cette oisiveté, si bien appelée *la mère de tous les vices*, et qui a fait place de nos jours aux pensers graves et aux occupations suivies que deux révolutions successives ont données à toutes les classes de la société. Quant au remède que les saint-simoniens croyaient avoir trouvé à l'adultère, dont ils s'exagéraient la puissance et l'étendue, il est permis de penser, d'après ce qu'on a pu savoir et connaître de leurs principes, qu'il eût atteint un but opposé à leurs intentions; il n'aurait pas fait cesser le mal, il n'aurait fait en quelque sorte que le régulariser, le sanctifier par la loi, qui eût ouvert ainsi une porte à tous les appétits grossiers et charnels, à tous les déréglements enfin des sens et de l'esprit. EDME HÉREAU.

ADVERBE, terme de grammaire, mot invariable que l'on joint à un verbe ou à un adjectif pour en exprimer quelque modification, quelque circonstance.

ÆACIES. Fêtes des Éginètes en l'honneur d'Æaque, leur roi, fils de Jupiter. Il y avait des jeux dont les vainqueurs consacraient des couronnes dans le temple d'Æaque. Ce temple, construit de pierres blanches, lui avait été élevé par tous les Grecs réunis.

ÆGILE (Fête d') en Laconie. Cérès avait dans ce bourg un temple très ancien. La fête en son honneur y était célébrée par des femmes. Aristomène de Messène, à la tête de quelques troupes, voulut un jour les enlever. Mais elles se défendirent si bien avec les instruments, les broches et les torches du sacrifice, que non seulement elles repoussèrent cette attaque, mais qu'elles tuèrent une partie des soldats d'Aristomène et le firent lui-même prisonnier. Archidamie, qui présidait à la fête, éprise de son captif, lui procura les moyens de s'échapper.

ÆGLÈTÈS (fête d'Apollon-Æglètès). Célébrée dans l'île d'Anaphé, une des Cyclades. Pendant le sacrifice, les hommes et les femmes s'accablaient de railleries piquantes, en mémoire des éclats de rire et des moqueries dont les Phéaciens de la suite de Médée n'avaient pu se défendre, en voyant les Argonautes faire des libations avec de l'eau, faute d'autre liqueur, à Apollon-Æglètès ou resplendissant, pour le remercier de les avoir conduits dans l'obscurité, en élevant son arc d'or sur la mer.

AENÆ, né en 1743 à Oldemardam, dans la Frise, et mort en 1810, professeur à Leyde. On a de lui de bons ouvrages de technologie et d'astronomie. En 1795, il vint à Paris concourir à la fixation de l'unité qui devait servir de base aux poids et mesures. Il fit sur cette importante matière d'excellents travaux.

AÉRIENS. Sectateurs du moine Aérius, moine arien, qui, en l'an 360, fut expulsé de Sébaste, en Arménie, comme schismatique. Il niait qu'il existât une différence quelconque entre les évêques et les simples prêtres, et prétendait que les prières pour les morts leur étaient plutôt nuisibles qu'utiles.

AÉRINE. Robe bleu-de-ciel que chez les Grecs les femmes âgées portaient dans la comédie.

AÉRODYNAMIQUE. Partie de la mécanique qui traite des forces et du mouvement des corps liquides élastiques. L'aérodynamique est, en général, traitée en même temps que l'hydrodynamique.

AÉROLITHE (minéralogie), de *aer*, air, et de *lithos*, pierre. On donne ce nom à des pierres tombées de l'atmosphère, et que l'on désigne encore quelquefois par ceux de *bolides*, de *météorites*, de *céraunites*, de *pierres de foudre*, de *pierres tombées du ciel*, de *pierres de la lune*, de *pierres météoriques*, de *bolilies*, etc. La chute de ces pierres, presque toujours accompagnée d'un météore lumineux, ou globe de feu qui disparaît après avoir fait une violente explosion, a été long-temps révoquée en doute en raison de la singularité que présente un pareil phénomène, et de l'impossibilité où nous sommes d'en donner une explication satisfaisante, mais aujourd'hui, des exemples nombreux et revêtus de tous les caractères de l'authenticité ne permettent plus d'hésiter à en admettre la réalité,

L'analyse chimique vient d'ailleurs à l'appui de cette opinion, en démontrant l'identité de composition des diverses pierres de cette nature qui ont été recueillies à des époques plus ou moins éloignées et dans des contrées très distantes les unes des autres.—Le chimiste anglais Howard a dressé une liste chronologique des pierres tombées du ciel depuis les temps les plus reculés jusques et y compris l'année 1818 : cette liste a depuis été continuée jusqu'en 1824 par M. Chladni. Nous pensons que nos lecteurs seront flattés de trouver ici un sommaire détaillé de cet intéressant travail. — SECTION Ire. *Chute de pierres et de fer.*— § 1. Avant l'ère chrétienne. — A. *Chutes pouvant être rapportées à une époque à peu près déterminée.*—1478. La pierre de foudre, en Crète, mentionnée par Malchus, et probablement regardée comme le symbole de Cybèle. (*Chroniques de Paros*, lignes 18 et 19.) — 1451. Pluie soudaine de pierres, rapportée par Josué, et qui détruisit les ennemis du peuple juif à Beth-Horon. (*Josué*, chap. x, 2.)—1200. Pierres conservées à Orchomenos. (*Pausanias.*) — 1168. Masse de fer sur le mont Ida en Crète. (*Chroniques de Paros*, ligne 22.) — 705 ou 704. L'ancile ou bouclier sacré (probablement une masse de fer), tombé sous le règne de Numa, et offrant à peu près la même forme que les pierres tombées à Agram et au cap de Bonne-Espérance. (*Plutarque.*) — 654. Pierres tombées sur le mont Alban, pendant le règne de Tullus Hostilius. (*Tite-Live*, I, 30.) — 644. Cinq pierres tombées en Chine, dans la contrée de Song. (*De Guignes.*) — 465. Pierre aussi large qu'un chariot, de couleur brûlée, trouvée à Ægospotamos, et supposée, par Anaxagore, venir du soleil. (*Plutarque*, *Pline* et autres.) — Une pierre près de Thèbes. (*Scholiaste de Pindare.*)—343. Pluie de pierres tombée près de Rome. (*Jul. Obsequens.*) — 211. Pierres tombées en Chine, accompagnées d'une étoile tombante. (*De Guignes.*) — 206 ou 205. Pierres ignées. (*Plutarque*, *Fab. Max.*, ch. II.) — 192. Chute de pierres en Chine. (*De Guignes.*) — 176. Pierre précipitée dans le lac de Mars. (*Tite-Live*, XLI, 3.) — 90 ou 89. *Lateribus coctis pluit* (*Pline* et *Jul. Obseq.*) 89. Deux grandes pierres tombées à Yang, Chine, avec un bruit tel qu'il fut entendu à quarante lieues de distance. (*De Guignes.*)—56 ou 52. Chute de fer spongieux en Lucanie. (*Pline.*)— 46. Pierres tombées à Acilla. (*César.*) 38, 29, 22, 19, 12, 9 et 6. Chute de plusieurs pierres dans différentes provinces de la Chine. (*De Guignes.*)— B. *Chutes ne pouvant pas être rapportées à une époque déterminée.* — La mère des dieux, tombée à Pessinus.— L'Élagabal à Émessa, en Syrie. — La pierre conservée à Abydos. (*Pline*).—La pierre conservée à Cassandria. (*Pline.*) — La pierre noire, ainsi qu'une autre, conservée dans la caaba de la Mecque.—La pierre de tonnerre, noire en apparence, comme une roche, dure, brillante et éclatante, avec laquelle fut façonnée l'épée d'Antar. (*Quarterly Review*, vol. XXI. p. 225.)— Peut-être aussi la pierre conservée dans le siége de couronnement des rois d'Angleterre.— § II. Après l'ère chrétienne. — Pierre trouvée dans le pays des Vocontiens. (*Pline.*)— 452. Chute de trois grosses pierres, en Thrace. (*Cedrenus* et *Marcellinus.*) — Sixième siècle. Chute de pierres sur le mont Liban, et près d Emessa, en Syrie. (*Damascius.*) — 570 (environ). Chute de pierres près de Béder, en Arabie. (*Alcoran*, VIII, 16, et CV, 3 et 4.) — 648. Chute d'une pierre ignée à Constantinople. (*Chroniques diverses.*) — 852 (juillet ou août). Pierre tombée dans le Tabristan. (*De Sacy* et *Quatremère.*)— 856 (décembre). Chute de cinq pierres en Égypte. (*De Sacy* et *Quatremère.*)— 897. Pierre tombée à Ahmede-Dad. (*Quatremère*, suivant le *Chron. syr.*, en 892.) — 951. Pierre tombée à Augsbourg. (*Alb. Stad.*, et autres.) — 998. Chute de deux pierres, l'une près de l'Elbe, et l'autre dans la ville de Magdebourg. (*Cosmas* et *Spangenberg.*) — 1009. Chute d'une masse de fer dans le Djordjan (*Avicenne.*) — 1021 (entre le

14 juillet et le 31 août). Chute de plusieurs pierres en Afrique. (*De Sacy.*) —1112. Chute de pierres ou de fer, près Aquileja. (*Valvasor.*) — 1135 ou 1136. Pierre tombée à Oldisteben, en Thuringe. (*Spangenberg* et autres.) — 1164. Chute d'une masse de fer en Misnie, le jour de la Pentecôte. (*Georges Fabricius.*) — 1249. (26 juillet). Chute de pierres à Quedlimbourg, Ballinstadt et Blanckembourg. (*Spangenberg* et *Rivander.*) — Treizième siècle. Pierre tombée à Wurzbourg. (*Schotti*, Phys. curios.) — Entre 1251 et 1263. Chute de pierres à Vélikoï-Usting, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. xxxv.) — 1280. Pierre tombée à Alexandrie, Égypte. (*De Sacy.*) — 1304 (1er octobre). Chute de pierres à Friedland ou Friedberg. (*Kranz* et *Spangenberg.*) — 1328 (9 janvier). Chute de pierres dans le Mortahiash et le Dakhaliah. (*Quatremère.*) — 1368. Masse de fer tombée dans le duché d'Oldenbourg. (*Siebrand Meyer.*) — 1378 (26 mai). Chute de pierres à Minde, en Hanôvre. (*Lesbecius.*) — 1438. Pluie de pierres spongieuses à Roa, près Burgos, en Espagne. (*Proust.*) — 1438. Chute d'une pierre près Lucerne. (*Cysat.*) — 1491 (22 mars). Pierre tombée auprès de Crema. (*Simoneta.*) — 1492 (7 novembre). Chute d'une pierre pesant deux cent soixante livres, à Ensisheim, en Alsace. (*Thrithemius*, *Conrad Hessner.*) — Cette pierre se trouve maintenant dans la bibliothèque de Colmar, mais elle est réduite au poids de cent cinquante livres, probablement en raison du grand nombre de fragments qu'on en a successivement détachés. — (1496, 20 ou 28 janvier). Trois pierres tombées entre Cesena et Bertinoro. (*Buriel* et *Sabellicus.*) — 1511 (vers le milieu de septembre). Grande chute de pierres à Crema. (*Giovanni del Prato*, et autres.) — 1520 (mai). Pierres tombées dans l'Aragon. (*Diego de Snyas.*) — 1540 (28 avril). Chute d'une pierre dans le Limousin. (*Bonav. de Saint-Amable*). — Entre 1540 et 1550. Chute d'une masse de fer dans la forêt de Nunhof. (*Albinus*, *Meisnische Bergkronik.*) — Chute de fer en Piémont. (*Mercati* et *Scaliger.*) — 1552 (19 mai). Pierre tombée près Schleussingen, en Thuringe. (*Spangenberg.*) — 1559. Chute de deux pierres à Miskolz, en Hongrie. (*Istuanfi.*) Ces deux pierres, l'une et l'autre de la grosseur de la tête d'un homme, sont, dit-on, conservées aujourd'hui dans le trésor de Vienne. — 1561 (17 mai). Chute de pierres à Torgau et à Eilimbourg. (*Gesner* et *de Boot.*) — 1580 (27 mai). Pierres tombées près Gœttingue. (*Bange.*) — 1581 (26 juillet). Chute d'une pierre en Thuringe. (*Binhard*, *Olearius.*) Cette pierre, du poids de 39 livres, était tellement chaude au moment où elle toucha la terre que personne ne pouvait la toucher. — 1583 (9 janvier). Chute de pierres à Castrovillari. (*Costo*, *Mercati*, *Imperati.*) 1583 (2 mars). Pierre de la grosseur d'une grenade, tombée en Piémont (*Mercati.*) — 1596 (1er mars) Chute de pierres à Crevacore. (*Mittarelli.*) — Dans le même siècle, chute d'une pierre dans le royaume de Valence. (*Cæsius* et les *jésuites de Coïmbre.*) — 1618 (août). Grande chute de pierres en Syrie. (*Fundgniben des Orient.*, par M. *de Hammer.*) — 1618. Chute d'une masse métallique en Bohême. (*Kronland.*) — 1621 (17 avril). Chute d'une masse de fer près Lahore. (*Jehan Guir.*). — 1622 (10 janvier). Pierre tombée dans le Devonshire. (*Rumph.*) — 1628 (9 avril). Chute de pierres près Hatfort, en Berkshire. (*Gentlem. Magaz.*) — 1634 (27 octobre). Chute de pierres dans le Charolais. (*Morinus.*) — 1635 (7 juillet). Pierre tombée à Calce. (*Valisnieri*) — 1636 (6 mars). Pierre d'apparence brûlée, tombée entre Sagan et Dubrow, en Silésie (*Lucas* et *Cluverius.*) — 1637 (9 novembre). Pierre de couleur noire métallique, de la grosseur et de la forme d'une tête humaine, du poids de cinquante-quatre livres, tombée sur le mont Vaison en Provence. (*Gassendi.*) — 1742 (4 août). Chute d'une pierre dans le Suffolk. (*Gentlem. Magaz.*) — 1643 ou 1644. Pluie de pierres dans la mer. (*Wurfhain.*) — 1647 (18 fév.) Pierre tombée près Zwickau (*Schmid.*)

—1647 (août). Pierres tombées en Westphalie (*Ann. de Gilbert.*)— Entre 1647 et 1654. Masse solide précipitée dans la mer. (*Willmann.*)—1650 (6 août). Chute d'une pierre à Dordrecht. (*Senguerd.*) — 1654 (30 mars). Pluie de pierres dans l'île de Fune. (*Bartholinus.*) — 1654. Chute d'une grosse pierre à Varsovie. (*Petr. Borellus*). — 1654. Chute d'une petite pierre à Milan. (*Museum septalianum,*) Cette pierre frappa un franciscain et le tua. — 1668 (19 ou 21 juin). Chute de deux pierres, l'une de trois cents livres, l'autre de deux cents, auprès de Vérone. (*Valisnieri*, *Montanan*, *F. Carli.*) — 1671 (27 février). Pluie de pierres en Souabe. (*Ann. de Gilbert*, t. 33.)— 1674 (6 octobre). Chute de deux grosses pierres près Glaris. (*Schenchzer.*) — Entre 1675 et 1677. Pierre tombée dans un bateau pêcheur, près Copinsha. (*Wallace* et *Gentlem. Magas.*, juillet 1806.) — 1677 (28 mai). Pierres contenant probablement du cuivre, tombées à Ermendorf. (*Misc. nat. cur.*, 1677, *App.*)—1680 (18 mai). Pierres tombées à Londres (*King.*) — 1697 (13 janvier). Pierres tombées près Sienne. (*Soldani*, d'après *Gabrieli.*) — 1698 (19 mai). Chute d'une pierre à Walhing (*Schenchzer.*)— 1706 (7 juin). Chute d'une pierre à Larissé, en Macédoine. (*Paul Lucas.*) Cette pierre, d'une odeur sulfureuse et d'une apparence d'écume de fer, était du poids de soixante-douze livres. — 1722 (5 juin). Chute de pierres près Scheftlas, dans le Freisingen (*Meichelbeck.*) — 1723 (22 juin). Chute de trente-trois pierres noires et métalliques auprès de Plescowitz, en Bohême. *Rost* et *Stepling.*) — 1738 (18 août). Pluie de pierres auprès de Carpentras. (*Castillon.*) — 1740 (25 octobre.) Pierres tombées à Rasgrad. (*Ann. de Gilbert*, t. 50.)— 1741 à 1742, Grosse pierre tombée, pendant l'hiver, dans le Groënland. (*Egède*). — 1743. Chute de pierres à Liboschitz, en Bohême. (*Stepling.*)— 1750 (12 octobre). Grosse pierre tombée près Coutances. (*Huard* et *Lalande.*) — 1751 (26 mai). Chute de deux masses de fer à Hradschina, près Agram, capitale de la Croatie. De ces deux masses, l'une pesait soixante-onze livres, et l'autre seize livres seulement : la plus grosse est actuellement à Vienne. — 1753 (3 juillet). Chute de quatre pierres près Tabor. (*Stepling* et *Mayer.*)—1753 (septembre). Deux pierres tombées à Laponss. (*Lalande* et *Richard.*) — 1755 (juillet). Pierre tombée en Calabre. (*Domin. Tata.*)—1766 (juillet). Pierre tombée à Alboreto, près Modène. (*Troili.*) —1766 (15 août). Pierre tombée à Novellara. (*Troili.*)— 1768 (13 septembre). Pierre tombée près Lucé. (*Mém. de l'académ.*) Cette pierre fut analysée par Lavoisier. — 1768 (20 novembre). Pierre pesant trente-huit livres, tombée à Maurkirchen. (*Imhof*) — 1773 (17 novembre.) Chute d'une pierre à Sena, en Aragon. (*Proust.*) — 1775 (19 septembre). Pluie de pierres près Rodach et Gobourg. (*Ann. de Gilbert*, t. 23.)— 1775 ou 1776. Pluie de pierres à Obruteza, en Volhinie. (*Ann. de Gilbert*, t. 31)— 1776 ou 1777 (janvier ou février). Chute de pierres près Fabbriano. (*Soldani* et *Amoretti.*)— 1779. Chute de deux pierres, à Pettiswood, en Irlande. (*Gentlem. Magaz.*) — 1780 (11 avril). Chute de pierres près Beeston, en Angleterre. (*Lloyd's Evening Post.*) — 1782. Pierre tombée auprès de Turin. (*Tata* et *Amoretti.*) — 1785 (19 février). Pluie de pierres à Eichstadt (*Pickel* et *Stutz.*)— 1787 (1er octobre). Chute de pierres dans le gouvernement de Karkof, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 31.)—1790 (24 juillet). Grande pluie de pierres à Barbotan, près Roquefort. (*Lomet*). Quelques unes de ces pierres pesaient de vingt-cinq à trente livres : l'une d'elles, formant une masse de quinze pouces de diamètre, pénétra dans une cabane, et y tua un berger et un jeune taureau.—1791 (17 mai). Chute de pierres à Cassel-Berargenda, en Toscane. (*Soldani.*) — 1791 (20 octobre). Pierre tombée à Menabily, en Cornouailles. (*King.*)—1794 (16 juin). Chute de douze pierres aux environs de Sienne. (*Philosoph. Transact.*, 1794, p. 103.) Ces pierres ont été analysées par Howard et Kla

proth.—1795 (13 avril). Pluie de pierres à Ceylan. (*Le Beck.*)—1795 (18 décembre). Grossse pierre pesant cinquante-cinq livres, tombée près de Wold-Cottage, dans le Yorkshire. (*Gentlem. Magaz.*) La chute de cette pierre ne fut accompagnée d'aucune lumière. — 1796 (4 janvier). Pierres tombées près Belaïa-Ferkva, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 35.) — 1796 (19 février). Pierre tombée en Portugal. (*Southey*).— 1798 (8 ou 12 mars). Chute de plusieurs pierres à Salers. (*De Drée.*)—1798 (19 décembre). Pierres tombées au Bengal. (*Howard*, *Valentia.*) — 1801. Pierres tombées dans l'île des Tonneliers. (*Bory de Saint-Vincent.*) — 1802 (septembre). Pierres tombées en Écosse. (*Monthly Magazine*, octobre 1802.) — 1803 (26 avril. Chute de trois cents pierres environ dans le voisinage de Laigle. La plus grosse de ces pierres était à peu près de dix-sept livres.—1803 (4 juillet). Pierres tombées à East-Norton. (*Phil. Mag.* et *Bibl. Brit.*— 1803 (octobre). Chute d'une pierre auprès d'Apt.—1803 (13 décembre). Chute d'une pierre près d'Eggenfeld. (*Imh.*)— 1804(5 avril). Chute d'une pierre à Porsil, près Glascow. (*Phil. Mag.* et *Bibl. Brit.*)—1804 à 1807. Chute d'une pierre à Dordrecht. (*Van-Beck-Kalkoen.*)—1805(25 mars. Pierres tombées à Dorminsk, en Sibérie. (*Ann. de Gilbert*, t. 29 et 31.) — 1805 (juin). Pierres recouvertes d'une croûte noirâtre, tombées à Constantinople. (*Kougas Ingiqien.*) — 1806 (13 mars). Chute de deux pierres à Alais. L'une d'elles pesait huit livres.—1806(17 mai). Pierre tombée près Basingstoke, dans le Hampshire. (*Monthly Magaz.*) — 1807 (13 mars). Pierre du poids de cent soixante livres, tombée près de Timochine, en Russie. (*Ann. de Gilbert.*)—1807 (14 décembre). Grande pluie de pierres près Weston dans le Connecticut. (*Silliman* et *Kingsley.*) Parmi ces pierres se trouvaient des masses de vingt, vingt-cinq et trente-cinq livres.—1808 (19 avril). Chute de pierres à Borgo-San Donino. (*Guidotti* et *Sgagnoni*)— 1808(22 mai). Chute de plusieurs pierres près Stannern, en Moravie (*Bibl. Brit.*) — 1808 (3 septembre.) Chute de pierres à Lissa, en Bohême. (*De Schreibers.*)—1809 (17 juin). Pierre tombée en mer auprès de l'Amérique septentrionale. (*Bibl. Brit.* et *Medical Reposit*). — 1810 (30 janvier). Plusieurs pierres tombées dans Caswell, en Amérique. (*Phil. Mag.* et *Medical Reposit.*) —1810 (juillet), Grande pierre tombée à Shabad, dans l'Inde. (*Phil. Mag.*, t. 37.) —Le météore a causé de grands dégâts.—1810 (10 août). Pierre tombée dans le comté de Tipperary, en Irlande. (*Phil. Mag.*, t. 38.) Cette pierre, du poids de sept livres trois quarts, a été analysée par Williams Higgins. — 1810 (23 novembre). Pluie de pierres à Charsonville, près Orléans. Il y en avait plusieurs du poids de vingt livres et une du poids de quarante, —1811 (12 ou 13 mars). Pierre du poids de quinze livres, tombée dans la province de Pultava, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 38).—1811(8 juillet). Chute de plusieurs pierres près Berlanguillas, en Espagne. (*Bibl. Brit.*)—1812 (10 avril). Pluies de pierres près Toulouse.— 1812 (15 avril). Pierre tombée à Erxleben. (*Ann. de Gilbert*, t. 40 et 41.)—1812(5 août). Chute de pierres à Chantonnai. (*Brochant.*)—1813 (14 mars.) Pluie de pierres, à Cutro, en Calabre pendant la chute d'une grande quantité de poussière rouge. (*Bibl. Brit.*, octobre 1813.)—1813 (en été). Pluie de pierres, près Malpas, à peu de distance de Chester. (*Tomson*, *Ann. of philosophy*, novembre 1813.)—1813 (10 septembre). Chute de plusieurs pierres, près Limerik, en Irlande. (*Phil. Mag.* et *Gentl. Mag.*) — 1813 (13 décembre). Pierres tombées aux environs de Lontalax et Sarvitaipal, non loin de Wiborg, en Finlande. (*Ann. de chimie*, t. 15, p. 78.)—1814 (3 février.) Pierre tombée près Bacharut, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 50.)— 1814 (5 septembre). Chute de plusieurs pierres dans les environs d'Agen. Quelques-unes de ces pierres pesaient jusqu'à dix-huit livres.—1814(5 novembre). Chute de plusieurs pierres dans le Doab, aux Indes. *Phil. Mag. Bibl. Brit. Journal of sciences.*) — 1815 (18 février). Pierre tombée

à Duralla, aux Indes. (*Phil. Mag.*, août 1820, p. 156.)—1815 (3 octobre). Grosse pierre tombée à Chassigny, près Langres. (*Pistollet, Ann: de chimie.*)—1816. Pierre tombée à Glastonbury, dans le Sommersetshire. (*Phil. Mag.*)— 1817 (entre le 2 et le 3 mai). Masses tombées (probablement) dans la mer Baltique, à la suite du grand météore de Gothembourg. (*Chladni*) — 1818 (15 février). Grande pierre tombée près Limoges. (*Gazette de France* et *Journal du Commerce* du 22 février 1828., Cette pierre n'a pas été vue; elle a pénétré dans le sol sur lequel elle est tombée, et on ne l'en a point retirée.—1818 (30 mars). Pierre tombée près de Zaborzyca, en Volhinie. (*Ann. du Muséum*, dix-septième année, deuxième cahier.) Cette pierre a été analysée par Laugier.—1818 (10 août). Pierre tombée à Slobodka, dans la province de Smolensk, en Russie. Cette pierre, qui pénétra d'environ seize pouces dans le sol, pesait sept livres, et avait une croûte brune parsemée de taches plus foncées.— 1819 (14 juin.) Pierres tombées à Jonzac, département de la Charente-Inférieure. Ces pierres ne contiennent pas de nickel. — 1819 (13 octobre). Pierres tombées près Politz, non loin de Gera ou Kostritz, dans la principauté de Reuss. (*Ann. de Gilbert*, t. 63.) — 1820 (dans la nuit du 21 au 22 mars.) Pierre tombée à Vodenburg, en Hongrie. (*Hesperus*, t. 27, cahier 3.) — 1820 (12 juillet). Pierre tombée près de Likna, dans le cercle de Dunaborg, gouvernement de Vitepsk, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 67.)—1821 (15 juin). Pierres tombées près de Juvenas. Ces pierres ne contiennent pas de nickel. —1822 (3 juin). Pierre tombée à Angers. (*Ann. de chimie.*)—1822 (10 septembre). Pierre tombée près Carlostadt, en Suède. — 1822 (13 septembre). Pierre tombée près la Boffe, canton d'Épinal, département des Vosges. (*Ann. de Chimie.*) — 1823 (7 août). Pierre tombée près Nobleborough, en Amérique. (*Silliman's american journ.*, t. 7.)— 1824 (vers la fin de janvier. Chute d'un grand nombre de pierres près Arenazzo, dans le territoire de Bologne (*Diario di Roma.*) Une de ces pierres, pesant douze livres, est conservée dans l'observatoire de Bologne. — 1824 (au commencement de février). Chute d'une grosse pierre dans la province d'Irkurtsk, en Sibérie.— 1824 (14 octobre). Pierre tombée près Zebrak, cercle de Béraun, en Bohême. Cette pierre est conservée au muséum national de Prague. —Section II°. *Masses de fer auxquelles on peut attribuer une origine météorique.* — § 1. Masses contenant du nickel. —A. *Masses spongieuses ou cellulaires.* 1. Masse vue par Pallas à Krasnoïark, en Sibérie, et dont les Tatars connaissaient l'origine météorique. (*Voyages de Pallas*, t. 4.) — 2. Morceau trouvé entre Eibenstoke et Johanngeorgenstadt. — 3. Fragment existant dans le cabinet impérial de Vienne, et venant peut-être de la Norwége.— 4. Petite masse, du poids de quatre livres, conservée actuellement à Gotha.— 5. Masse sous le pavé d'Aken, près Magdebourg. (*Loeber.*) — 6. Masse sur la côte d'Omoa, province d'Honduras. (*Ann. Philos. de Thoms.*, septembre 1818.) — 7. Deux masses dans le Groënland, dont les Esquimaux fabriquaient leurs couteaux. (*Ross's Account of an expedition to the arctic regions,*) — B. *Masses solides, dans lesquelles le fer consiste en rhomboïdes ou en octaèdres, composés de couches ou feuillets parallèles.* — La seule chute connue de ce genre est celle qui eut lieu à Agram, en 1751. — Quelques autres masses semblables ont été trouvées : —1° Sur la rive droite du Sénégal. (*Compagnon*, *Forster*, *Golberry*.—2° Au cap de Bonne-Espérance. *Van-Marum* et *Dankelmann*). — 3° Dans différentes localités du Mexique. (*Sonneschmidt*, *de Humboldt*, *Gazeta de Mexico*, 1 et 5.) — 4° Dans la province de Bahia, au Brésil. (*Wollaston* et *Mornay*.) Cette masse a sept pieds de long, quatre de large, et deux d'épaisseur ; son poids est d'environ quatorze mille livres. — 5° Dans la juridiction de Sant-Iago del Estero (*Rubin de Celis*.) — 6° A Elbogen, en Bohême (*Ann. de Gilbert*, t. 42 et 44.) — 7°

près de Lénarto, en Hongrie. (*Ann. de Gilbert*, t. 49.)—8° Près la rivière Rouge. La masse a été envoyée de la Nouvelle-Orléans à New-York. (*American mineralogical journal*, vol. 1.)—D'autres masses semblables existent encore dans le même pays. (*The Minerva* de New-York, 1824.) — 9° Aux environs de Bitbourg, non loin de Trèves. (*American mineralogical journal*, vol. 1.) La masse pèse trois mille trois cents livres. — 10° Près de Brahin en Pologne. — 11° Dans la république de Colombie, sur la Cordilière orientale des Andes. (*Boussingault* et *Mariano de Rivero*; *Ann. de chimie*, t. 25.)—12° Dans la partie orientale de l'Asie, non loin de la source de la rivière Jaune. (*Abel Rémusat.*) La masse a environ quarante pieds de hauteur, et les Mongols, qui l'appellent *Khadasut Filao*, c'est-à-dire roche du pôle, disent qu'elle tomba à la suite d'un météore de feu. — § II. Masses ne contenant pas de nickel. (*L'origine de ces masses est moins certaine.*) — 1° Une masse à Aix-la-Chapelle, contenant de l'arsénic. (*Ann. de Gilbert*, t. 48, etc.) — 2° Une masse trouvée sur la colline de Brianza, dans le Milanais. (*Ann. de Gilbert*, t. 50). — 3° Une masse trouvée à Groskamsdorf. Cette masse, qui, d'après Klaproth, contenait un peu de plomb et de cuivre, a été fondue, suivant toutes les apparences, de manière que les morceaux, conservés à Freyberg et à Dresde, ne sont que de l'acier fondu qu'on a substitué à la masse primitive. — Quatre théories ont été proposées pour expliquer la formation des aérolithes. La première, due à M. de Laplace, les considère comme des corps lancés par les volcans de la lune jusque dans la sphère d'activité de l'attraction terrestre. La seconde suppose les éléments qui les composent existant à l'état de gaz et disséminés dans l'atmosphère jusqu'à ce qu'ils éprouvent une condensation subite sous l'influence de certaines causes ignorées de nous. Suivant la troisième, ces pierres se trouvent toutes formées dans les espaces célestes, où elles se meuvent avec une vitesse considérable en vertu des actions planétaires, et l'instant où elles tombent sur la terre est celui où leur action sur elles vient à prédominer. Enfin la quatrième les présente comme des fragments de roche lancés à une très grande hauteur par nos volcans, et qui après avoir décrit plusieurs révolutions autour de notre globe finissent par retomber. Quelque ingénieuses que soient ces théories, elles ne sont cependant que des hypothèses; aussi devons-nous avouer modestement que l'origine des aérolithes est un mystère resté jusqu'ici impénétrable pour nous. P.-L. Cotteau.

AÉROMANCIE, du grec *aêr*, air, et *mantéia*, divination; art prétendu de prédire l'avenir par les phénomènes qui ont lieu dans l'air.

AÉROMETRIE, d'*aêr* et de *métron*, mesure; science qui détermine la pesanteur et les effets de l'air.

AÉRONAUTIQUE, d'*aêr* et de *nautès*, navigateur, art de naviguer dans l'air.

AÉROSTAT, d'*aêr* et de *stare*, se tenir; machine vulgairement appelée *ballon*. La pensée d'inventer un appareil à l'aide duquel on pût s'élever dans l'air paraît avoir, dès la plus haute antiquité, occupé l'esprit humain; mais la gloire de l'exécution en était réservée aux temps modernes. L'anglais Cavendish ayant, vers l'an 1766, découvert la grande légèreté spécifique du gaz inflammable, le docteur Black d'Édimbourg fut amené à penser qu'une vessie qu'on remplirait de ce gaz devrait s'élever dans l'air. Cavallo fit en 1782 les essais nécessaires, mais il trouva qu'une vessie était trop lourde, et que le papier n'était pas assez compacte. Des bulles de savon, qu'il remplit de gaz inflammable, s'élevèrent jusqu'au plafond du laboratoire, contre lequel elles se brisèrent. Dans la même année, les frères Étienne et Joseph Montgolfier (*voyez* ce nom) fabriquèrent par d'autres procédés une machine qui, par sa propre force, s'éleva dans l'air. En novembre 1782, à Avignon, Montgolfier l'aîné réussit à élever rapidement d'abord jusqu'au plafond de son

appartement, puis après dans son jardin jusqu'à une hauteur de trente-six pieds, un parallèlepipède d'une capacité d'environ quarante pieds cubes, fabriqué avec du taffetas, et échauffé intérieurement par du papier qu'on y avait enflammé. Les deux frères répétèrent bientôt après leur essai à Annonai, où le parallèlepipède s'éleva en plein air à une hauteur de 70 pieds. Un plus grand appareil de six cent cinquante pieds cubes s'éleva avec le même succès. Ils résolurent alors de faire un essai en grand; en conséquence, ils construisirent une machine en toile doublée de papier, de trente-cinq pieds de diamètre, pesant quatre cent trente livres, et ayant en outre plus de quatre cents livres de lest, qu'ils firent éleveren l'air, le 2 juin 1783, à Annonai. La machine s'éleva en dix minutes à une hauteur de mille toises, et retomba à deux mille sept cents pieds du lieu d'où elle était partie. Le mode qu'ils employèrent pour la faire élever fut d'allumer sous son ouverture de la paille mêlée avec de la laine cardée; mais ils n'avaient pas une idée bien juste de la cause qui avait produit l'ascension. Au lieu de la voir dans la raréfaction de l'air par la chaleur, ils crurent que l'ascension était le résultat du gaz qui se développait par la combustion de la paille. Ce ne fut que plus tard que l'erreur de cette opinion leur fut démontrée. Ces essais occupèrent vivement l'attention de tous les physiciens. Charles, professeur de physique, remplit de gaz inflammable un ballon de douze pieds de diamètre, enduit d'un vernis résineux; ce ballon s'éleva en deux minutes à une hauteur de quatre cent quatre-vingts toises, se perdit dans les nuages, et au bout de trois quarts d'heure, vint retomber à Gonesse à cinq lieues de Paris. Il y eut donc d'abord deux espèces d'aérostats : les montgolfières, renfermant de l'air échauffé ; les autres, remplies de gaz inflammable Pendant ce temps-là, Montgolfier, étant venu à Paris, trouva dans Pilastre du Rozier, directeur du musée royal, un aide zélé et actif. Ils construisirent ensemble, en 1783, un aérostat de soixante-quatorze pieds de haut et de quarante-huit pieds de diamètre, dans lequel ils entreprirent une ascension de cinquante pieds seulement; ils y avaient par précaution fait attacher des cordes à l'effet de pouvoir descendre à volonté. On laissa ensuite le ballon libre, et on le vit se diriger de côté et retomber doucement à une distance d'environ cent pas. Cette expérience démontra qu'un homme pouvait sans aucun danger, par un temps favorable, monter dans un ballon bien construit, et l'on résolut d'entreprendre le premier voyage aérien. Le 21 novembre 1783, Pilastre du Rozier et le marquis d'Arlande firent une ascension dans le château de la Muette, en présence d'une nombreuse assemblée. Après un voyage de vingt-cinq minutes, le ballon, qui s'était élevé à une très grande hauteur, descendit à cinq mille toises du lieu où il s'était élevé. Les courageux aéronautes avaient cependant couru les plus grands dangers : leur ballon avait essuyé de nombreuses bourrasques, le feu y avait fait de nombreuses ouvertures, et avait même endommagé la galerie; quelques cordes s'étant rompues, les voyageurs reconnurent la nécessité de redescendre sans délai; mais alors de nouvelles difficultés les attendaient. La chaleur du charbon n'étant plus assez forte pour tenir le ballon debout, il tomba de tout son poids sur la flamme. Rozier, qui n'avait pas encore pu quitter l'aérostat, ne se dégagea qu'avec beaucoup de peine et en risquant de périr dans le feu. Presqu'en même temps, Charles annonça une ascension, qu'il devait entreprendre avec Robert, dans un ballon rempli de gaz inflammable. Il ouvrit une souscription pour couvrir les frais de cette expérience, qui devait coûter plus de 10,000 francs. Son ballon, qui avait vingt-six pieds de diamètre, était de forme ronde, et fait en taffetas enduit de gomme élastique. La nacelle qui devait contenir les aéronautes était attachée par des cordes à un filet étendu sur la partie supérieure du ballon. On adapta au haut de ce ballon une soupape que l'on pouvait ouvrir de

la nacelle au moyen d'une corde, et qui devait servir à faire sortir le gaz inflammable quand on voudrait redescendre. Le ballon ne fut rempli qu'au bout de plusieurs jours; enfin, le 1er décembre, l'ascension eut lieu au milieu du jardin des Tuileries. Le ballon s'éleva rapidement à une hauteur de trois cents toises, et bientôt on le perdit de vue. Les aéronautes observèrent attentivement le baromètre, qui jamais ne marqua moins de vingt-six degrés, jetèrent peu à peu tout leur lest pour soutenir le ballon, et descendirent heureusement à Nesle. A peine Robert fut-il à terre que l'aérostat, allégé tout à coup de cent trente livres, s'éleva d'un bond à une hauteur de quinze cents toises. Il eût infailliblement éclaté si Charles n'avait pas conservé assez de présence d'esprit pour ouvrir la soupape, introduire de l'air et rétablir ainsi l'équilibre avec le gaz. Au bout d'une demi-heure, l'aérostat retomba dans un champ à une demi-lieue de l'endroit de sa double ascension. Ces heureux aéronautes eurent bientôt des imitateurs. Blanchard, qui déjà avait fait plusieurs ascensions, conçut le projet hardi de traverser avec un ballon le détroit qui sépare la France de l'Angleterre, et dont la largeur est d'environ dix lieues. Il exécuta cette courageuse ascension le 7 janvier 1785, en compagnie avec l'Américain Jefferson. Ils quittèrent la côte d'Angleterre à une heure, et à deux heures et demie ils étaient en France. Pilastre du Rozier et Romain tentèrent le même trajet de France en Angleterre, mais n'eurent pas le même bonheur. Ils avaient imaginé deux ballons superposés l'un à l'autre; le ballon supérieur avait été d'avance rempli de gaz, le second s'en remplissait, à mesure qu'il montait, au moyen de charbons enflammés. Rozier espérait pouvoir par-là diriger son ballon, et le faire descendre et remonter à volonté. Cet essai coûta la vie aux deux aéronautes. Le charbon, qui dans une région inférieure brûlait lentement, entrant dans une combustion extrêmement active à mesure que le ballon s'élevait, l'aérostat fut bientôt enflammé, et les deux aéronautes furent précipités sur la terre. Ce déplorable accident, loin d'effrayer les physiciens, ne fit qu'accroître leur curiosité, et les expériences aérostatiques se multiplièrent sur tous les points de l'Europe.—Quelque importante que soit cette découverte, elle n'a cependant pas encore amené de bien grands résultats pour les sciences et pour la vie pratique. On n'a pu guère en tirer parti que pour des expériences sur la composition de l'air des régions supérieures. Si jamais on parvient à diriger les aérostats, il serait possible qu'on s'en servit pour des entreprises dont on n'a guère maintenant que le pressentiment, et que, selon le plan du professeur Robertson, on construisit un ballon gigantesque, au moyen duquel on ferait le tour du monde en quelques heures. Pendant la révolution, le gouvernement français avait établi à Paris et à Meudon des écoles d'aéronautes destinés à observer l'ennemi en temps de guerre, mais on renonça bientôt à employer les aérostats à cet usage; ces essais réussirent d'ailleurs fort rarement, parce qu'il fallait toujours attendre un vent favorable. Parmi les Français, Blanchard et mademoiselle Garnerin sont les aéronautes qui ont fait le plus d'ascensions. En Allemagne, le professeur Jungius est le premier qui en ait tenté une; elle eut lieu à Berlin en 1805 et réussit complètement. Le professeur Reichard imita bientôt après lui son exemple. En 1802, les Anglais Barly et Devigne firent à Constantinople une ascension dont le grand-seigneur supporta tous les frais. Blanchard a rendu un immense service à la science par l'invention du parachute, à l'aide duquel un aéronaute peut sans danger se séparer de son ballon et redescendre à terre.

AÉROSTATIQUE. C'est à proprement parler la science de l'équilibre de l'air, ainsi que de celui des corps avec l'air. Depuis l'invention des ballons, quelques personnes ont appliqué ce mot à la science de la navigation aérienne, qu'il convient bien mieux de nommer *aéronautique*.

ÆSTHÉTIQUE, (du grec *aisthano-*

mai, juger, sentir, comprendre), est le nom donné, depuis Alex. Baumgarten, à la science de l'appréciation du beau dans la littérature, les arts du dessin et de la musique.

ÆTIOLOGIE. *Voyez* PATHOLOGIE.

AETIUS, général romain, né à Borostore, dans la Mœsie, était fils d'un Scythe nommé Gaudence, mort au service de l'empire, après avoir rempli les premiers emplois militaires. Élevé à la cour d'Alaric, auquel il avait été donné en otage, il apprit l'art de la guerre sous ce redoutable conquérant, et profita du long séjour qu'il fit chez les Barbares pour prendre sur ces peuples, qui dans la suite devaient être ses ennemis et ses alliés, une influence qu'il dut à ses forces physiques non moins qu'à son intrépidité. Malheureusement il usa de cette influence autant pour satisfaire son ambition que pour servir sa patrie. Les Huns surtout lui étaient dévoués. Lorsqu'en 424 l'usurpateur Jean voulut s'emparer du sceptre d'Occident, Aétius lui promit l'appui de cette nation, mais Jean succomba trop tôt, et son défenseur vint faire sa soumission à Placidie, qui gouvernait alors l'Occident comme tutrice de Valentinien. La régente avait su distinguer dans Aétius les talents d'un grand général. Résolue à tout faire pour se l'attacher, elle lui donna le commandement de l'Italie et de la Gaule, tandis qu'elle confiait à Boniface le gouvernement de l'Afrique. Mais bientôt l'ambition d'Aétius ne put souffrir l'égalité d'un tel partage; il trompa Boniface, le poussa à la révolte, et tandis que celui-ci, dans son tardif repentir, faisait de vains efforts pour disputer l'Afrique aux Vandales, où lui-même les avait appelés, Aétius, au contraire, s'appuyant dans les Gaules de l'excellente cavalerie des Alains et des Huns, écrasait les peuples germaniques, qui combattaient à pied, et remportait plusieurs victoires signalées sur les Francs et les Bourguignons. Placidie n'osa donc le punir, mais elle accorda de nouvelles dignités à Boniface, avec lequel elle avait eu une explication tardive. Aétius ne put voir patiemment son rival comblé de nouvelles faveurs, et bientôt, ne gardant plus de mesures, il passa les Alpes avec quelques troupes, vint attaquer Boniface, fut vaincu, mais blessa de sa propre main ce général, qui mourut peu de temps après en 432. Placidie voulut en vain venger la mort de son meilleur lieutenant; Aétius revint bientôt, à la tête de soixante mille Barbares, exiger son pardon et reprendre ses dignités. N'ayant plus de rival à craindre, il mit dès lors son ambition à relever la puissance romaine et à comprimer les Barbares dans les pays qui lui étaient confiés. Trop habile politique pour vouloir sérieusement chasser les Barbares de l'empire romain, il était satisfait lorsqu'il pouvait les amener à reconnaître les magistrats de Rome et à se ranger parmi ses alliés. Il savait bien en effet que ce n'était que chez eux qu'il pourrait trouver des soldats. Il se servit avec adresse des Huns pour arrêter les Germains, et lorsqu'une armée innombrable de Huns passa le Rhin, près de Strasbourg, sous la conduite d'Attila, il fut assez habile pour réunir contre ses anciens alliés, alors devenus l'ennemi commun, tous les peuples de race germanique établis dans les Gaules. Cependant la marche d'Attila fut si rapide qu'il ne put empêcher la plupart des villes de la Gaule-Belgique d'être dévastées et livrées aux flammes. Le roi des Huns était même sur le point de s'emparer d'Orléans, lorsqu'Aétius parut enfin à la tête des Visigoths, des Francs, des Bourguignons, des milices armoricaines, et de quelques misérables cohortes romaines qu'il avait tirées d'Italie. Les Huns surpris abandonnèrent leur proie, mais Aétius les poursuivit vivement; il les atteignit dans les champs Catalauniques entre Châlons-sur-Marne et Méry-sur-Seine. Ce fut là que, vers la fin de l'année 451, se livra la bataille mémorable dont le succès sauva la Gaule, et prolongea de quelques années la durée de l'empire romain. Après une journée terrible, les Huns vaincus se retranchèrent derrière leurs chariots et leurs ba-

gages. Les Visigoths voulaient les y forcer et venger la mort de leur roi Théodoric, tué dans l'action ; mais le prudent Aétius persuada aux confédérés de laisser une retraite libre au roi des Huns. Il lui tardait de congédier des alliés redoutables, et il craignait que l'entière destruction d'un ennemi puissant ne rendît les Goths trop indociles. Dans la joie que causa la défaite des Huns, on exagéra leurs pertes, et la renommée publia que trois cent mille Barbares étaient restés sur le champ de bataille. Ce fut la dernière victoire remportée par les armes de Rome. Attila évacua les Gaules ; mais ce fut pour aller ravager l'Italie. Tant qu'il eut à craindre cet ennemi redoutable, Valentinien III flatta bassement le vainqueur de Châlons, sur lequel il fondait toutes ses espérances ; mais, en 459, Attila étant mort dans l'ivresse d'un festin, son empire s'écroula avec lui, et le lâche empereur ne songea plus qu'à conspirer la perte d'un homme qui lui portait ombrage, et dont il ne croyait plus avoir besoin. Aétius, mandé au palais impérial, s'y rendit sans défiance : au moment où il s'approchait de l'empereur, celui-ci, s'armant pour la première fois de sa vie d'une épée, en frappa l'homme qui avait sauvé l'empire. Ses ennuques et ses courtisans achevèrent complaisamment de l'assassiner. Quelques amis qui l'avaient accompagné éprouvèrent le même sort. Un si lâche attentat excita dans tout l'empire une indignation générale, et quelques mois après Valentinien III expia son crime en tombant sous les coups de Petronius Maximus.

AFFAISSEMENT. Effet qui a lieu dans une construction lorsque les fondations sont trop faibles, ou lorsque des fûts, portant à faux, occasionnent par leur poids inégalement réparti des tassements partiels, qui changent et détruisent les niveaux.

AFFALER(S'), terme de marine. C'est tomber sous le vent faute de marche, ou par un changement de vent. C'est ainsi qu'on s'affale sur une côte, dans une baie, sous le vent de sa route. Un vaisseau affalé sur une côte peut y courir le danger du naufrage. Affalé sous le vent de sa route, il en prend souvent prétexte pour relâcher ; cela peut fournir matière à des discussions avec les assureurs.

AFFINITÉ (synonyme de parenté). Les chimistes font usage de ce mot pour exprimer la tendance qui porte un corps à s'unir ou à se combiner avec un autre.

AFFLEURER (terme d'architecture). C'est disposer plusieurs corps de manière à ce qu'aucun d'eux ne vienne à en dépasser un autre, et qu'ils forment ainsi une même surface.

AFFOUAGE, de la préposition latine *ad*, pour, et de *focus*, feu ; droit accordé à un particulier de prendre dans une forêt le bois nécessaire à son chauffage. — Autrefois, et surtout dans le nord de la France, où le bois était considéré comme objet de première nécessité, chaque communauté d'habitants avait ses affouages dans les forêts seigneuriales qui se trouvaient près de son territoire, et dans la plupart des coutumes il existait des dispositions pour régler l'exercice de ce droit ; aujourd'hui, le droit d'affouage se confond entièrement avec les autres droits d'usage, qui ne peuvent s'établir que par titres, ou par une prescription équivalant à titre.

AFFRANCHIS (*liberti*, *libertini*). On appelait ainsi chez les Romains les esclaves à qui leurs maîtres rendaient la liberté. Un affranchi, en signe de sa liberté, portait un bonnet d'une façon particulière, prenait le nom de son maître, et recevait de celui-ci un vêtement blanc et un anneau. En même temps que la liberté, il obtenait les droits de citoyen, mais il était rangé parmi les plébéiens, et ne pouvait jamais parvenir à des fonctions d'honneur. Des rapports intimes continuaient à exister entre lui et son ancien maître ; ils se devaient toujours aide et assistance mutuelles. Quand, dans les derniers temps de la république, le nombre des affranchis fut devenu immense, et que par leurs richesses et leur influence ils se furent rendus redoutables aux empereurs, on fit différents ré-

glements pour arrêter la multiplication de cette classe mixte. Ainsi, il fut arrêté que le propriétaire de vingt mille esclaves n'en pourrait pas affranchir par testament plus de cent soixante. Indépendamment de l'affranchissement par testament, il y en avait encore deux autres. L'un consistait en ce que le maître faisait inscrire son esclave sur la liste des citoyens du censeur. L'autre mode était plus solennel. Le maître conduisait son esclave par la main auprès du préteur ou du consul, et leur disait : « Je veux » que cet homme soit libre suivant les » usages et le droit des Romains. » Si le préteur ou le consul consentait, il frappait avec un bâton sur la tête de l'esclave, et disait : « Je déclare que cet » homme est libre suivant l'usage des » Romains. » Le licteur ou le maître traçait ensuite un cercle autour de l'affranchi, lui donnait un soufflet, puis lui disait qu'il pouvait aller ou bon lui semblait. Le préteur enregistrait l'acte qui venait d'avoir lieu, et l'affranchi allait prendre dans le temple de la déesse Feronia le bonnet signe distinctif de la liberté qu'il venait d'obtenir.

AFFRÈTER(terme de marine).Prendre à louage un navire en partie. Celui qui frète est propriétaire. Le paiement de ce loyer est le fret ou nolis.

AFFRY (Louis-Augustin-Philippe, comte d'), premier landamman de la Suisse, après que Napoléon se fut déclaré médiateur de la confédération suisse, naquit à Fribourg en 1743. Destiné de bonne heure à la carrière militaire, il suivit son père à La Haie, où il remplissait les fonctions d'ambassadeur, devint ensuite adjudant dans la garde suisse française, et s'éleva successivement jusqu'au grade de lieutenant-général. Au commencement de la révolution, il commanda l'armée du Haut-Rhin jusqu'au 10 août 1792, époque à laquelle les troupes suisses ayant été licenciées, il revint dans sa patrie, où il fut nommé membre du conseil secret de Fribourg. Quand, en 1798, la Suisse se vit menacée à la fois d'une invasion et d'une révolution, on lui confia de nouveau le commandement de l'armée. Il reconnut l'inutilité de la résistance, se conduisit toujours avec sagesse, et éloigna, autant que possible, de son pays les maux résultant de la guerre et de la révolte. Quand les Français prirent Fribourg, il fut nommé membre du gouvernement provisoire. Il ne prit aucune part aux soulèvements de 1801 et de 1802, et accepta la nomination de député à Paris quand le premier consul y appela les Suisses pour leur offrir sa médiation. Napoléon le distingua parmi les autres députés, et lui confia l'organisation d'une administration propre à assurer le bonheur et le repos des vieux alliés de la France. Le 19 février 1803, le comte d'Affry reçut des mains du premier consul l'acte de médiation, fut nommé, la même année, premier landamman, avec les pouvoirs les plus étendus, jusqu'à la réunion d'une diète générale. Il s'attacha à remplir les vues du médiateur, et se conduisit en toute occasion avec l'adresse, la prudence et l'expérience d'un véritable homme d'état. Il mourut le 16 juin 1810.

AFFUT. Chariot sur lequel est porté le canon. En termes de vénerie, c'est l'endroit où se cache le chasseur pour attendre le gibier au passage.

AFGHANISTAN, ou KABOULISTAN. Le pays des Afghans, ou l'empire des Aldallahs, a trente-deux mille quatre cent quarante-cinq lieues carrées. Il est borné au nord par le Turkestan, le petit Thibet, dont le séparent le mont Hindouskoush et le Paropamisus ; à l'est, par l'Hindoustan, dont le séparent l'Indus et la montagne de Salomon ; la vallée de Bolalm et les montagnes voisines de Sislan forment au sud ses limites; enfin, à l'ouest, près Sion, il est borné par le grand désert. L'Hindouskoush est une continuation de l'Himalaya, et se réunit à l'ouest avec le Mus-Dagh. Le paropamisus et la montagne de Salomon s'étendent dans différentes directions. Le fleuve le plus considérable de ce pays est l'Indus, qui reçoit le Kama et le Kaboul. Le climat en est bon, les vallées sont en partie très fertiles, les montagnes boisées, et leurs sommets couverts

de neige. Les productions du sol consistent en métaux et en minéraux, tel qu'argent, plomb, fer, antimoine, soufre, *lapis lazuli ;* en bestiaux, tels que dromadaires, chameaux et bêtes à corne, et en fruits délicieux. On y cultive avec succès le riz, le maïs, le froment, le melon, le tabac, la graine de moutarde et la garance. La population s'élève à quatorze millions d'habitants, dont quatre millions trois cent mille habitants sont afghans, cinq millions sept cent mille hindous; le reste se compose de Tadschiks (descendants civilisés et laborieux des anciens Perses), de Tatars et de Belondschs. Ils professent l'islamisme. Outre la capitale, nommée Kaboul, et dont la population est de quatre-vingt mille habitants, il y a d'autres villes importantes, parmi lesquelles nous citerons la place forte de Kandahar (cent mille habitants); Peschawer, ou Peschaoucr, qui en a le même nombre, etc. Balk (l'ancienne Bactres, maintenant habitée par les Usbecks), Kashmir, sont des villes frontières presques indépendantes. Le roi descend de la maison de Saddosci; le pouvoir royal est héréditaire, mais limité par les privilèges des chefs de tribus. Les courriers anglais et les voyageurs qui vont à Bagdad passent ordinairement par Kaboul. En raison de l'influence anglaise sur les Afghans, la cour de Téhéran se trouve, malgré elle, dans une dépendance complète de la compagnie des Indes, qui se conduit en protectrice de la Perse et de l'Afghanistan, et dont l'intervention a beaucoup contribué à maintenir ces deux pays en paix l'un avec l'autre, autant du moins que le permet la constitution aristocratique des khans de l'Afghanistan, état qui n'empêche pas du reste l'existence continuelle de querelles particulières entre les gouverneurs persans et les grands propriétaires fonciers de l'Afghanistan. L'influence toujours croissante des Anglais sur les peuples de l'Indus inférieur (les Secks) s'attache également à maintenir la paix entre ces peuples puissants, afin de pouvoir y commercer avec plus de sécurité et d'avantage, et s'en faire un rempart contre les conquêtes de la Russie au-delà du Caucase et sur les bords de la mer Caspienne. Malgré les efforts des Anglais, le rajah de Lahore, Runjet-Sing, s'est emparé de l'empire des Kabouls, en 1823, et a pris à son service un grand nombre de Russes, pour braver en quelque sorte les Anglais. Les Russes commercent d'ailleurs avec l'Afghanistan par la Bukharie.

AFGHANS (c'est-à-dire montagnards), ou PATANS, nom du peuple qui habite l'est de la Perse, ou Kaboulistan. Primitivement, ce peuple habitait les montagnes entre la Perse, l'Hindoustan et la Bactriane; il appartient à la même souche que les Mèdes. C'est un peuple nomade vivant de brigandages. Après les troubles qui suivirent en Perse, 1747, la mort du schad Nader, Amed-Abdallah, chef des Afghans dans l'armée persane, s'empara des provinces de Candahar et de Khorasan, et prit le titre de souverain de ces contrées.

A FLOT (terme de marine). C'est flotter, être porté par le fluide sans toucher le fond. Un vaisseau à flot peut se mouvoir et se transporter. Dans le commerce, on est souvent obligé de constater le moment où on est à flot, et l'impossibilité d'y être. C'est une force majeure qui peut toucher aux intérêts des armateurs, ou assureurs, ou chargeurs.

AFRANCESADOS. On appelle ainsi les Espagnols qui, en 1808, jurèrent d'observer et de maintenir la constitution que le roi Joseph Bonaparte leur avait donnée, parce qu'ils attendaient le bonheur et la prospérité de leur patrie du nouvel ordre de choses introduit par les Français; on les appelait aussi josefinos. Après la chute du roi Joseph, un grand nombre d'entre eux fut obligé de se réfugier en France. Ferdinand VII, à son retour en 1814, poursuivit également et les josefinos et les cortès, quoique ces derniers eussent hâté la chute du roi Joseph. Un journal de Madrid, *L'Atalaya* (La Sentinelle), l'excita surtout à sévir contre eux. « Est-il possible, sire, disait ce journal, que les libéraux et les afrancesados soient encore parmi nous? Pourquoi

dans chaque ville n'a-t-on pas déjà dressé des *centaines d'échafauds et de bûchers* pour faire justice de ces impies? » Le 30 mai 1814, le roi défendit à tous ceux des afrancesados qui avaient émigré de rentrer dans leur patrie, et surtout à ceux qui avaient obtenu des places, des titres, des dignités, sous le précédent gouvernement, ou qui avaient servi dans l'armée. Cette défense s'appliquait également aux femmes qui avaient suivi leurs maris. Le nombre de ces réfugiés montait à seize mille, parmi lesquels se trouvaient des savants d'un grand mérite, des officiers et des fonctionnaires publics distingués. Ils démontrèrent au roi, par le *mémoire* de Florez d'Estrada, publié à Londres, que son seul moyen de salut était dans l'acceptation de la constitution. Ce fut dans ce sens qu'ils rédigèrent en Angleterre un journal intitulé : *El Espagnol constitucionnal*. Ceux d'entre eux qui parvenaient à obtenir la permission de rentrer en Espagne étaient placés sous la surveillance de la police, et obligés de résider à une distance de vingt lieues de Madrid. L'amnistie publiée le 20 septembre 1816, et retirée en 1817, ne changea en rien le sort des afrancesados bannis. Le gouvernement poussa la rigueur jusqu'à repousser à l'entrée de ses frontières les officiers et soldats qui avaient été prisonniers en France, sous le prétexte qu'ils avaient dû puiser des idées et des principes révolutionnaires. Nous devons ajouter cependant que les tentatives continuelles faites alors en Espagne pour renverser l'ordre de choses nouvellement établi justifiaient jusqu'à un certain point ces mesures extraordinaires. Ce ne fut que lorsque Ferdinand eut accepté la constitution des cortès qu'il se décida, le 8 mars 1820, à leur accorder une amnistie, et que les josefinos purent s'établir dans toute l'Espagne, mais toujours à l'exception de Madrid. Leur état civil ne fut décidé que le 21 septembre de la même année par les cortès, qui leur rendirent la jouissance de leurs biens, mais non celle de leurs dignités, titres et pensions. Le considérant du décret fut que les individus dits afrancesados avaient, pour la plupart, été entraînés par des circonstances indépendantes de leur volonté dans le cercle d'action de l'usurpateur; qu'ils avaient, dans les meilleures intentions, préparé à Bayonne des réformes utiles à leur patrie; qu'ils avaient obtenu par leur courage ce qu'on pouvait encore sauver à cette époque, et qu'en demeurant fidèles à leurs serments envers le roi Joseph et sa constitution, ils n'avaient pas démérité du pays. Les afrancesados, ayant toujours appartenu au parti modéré, sont encore aujourd'hui l'objet de la haine des absolutistes.

AFRANIUS LUCIUS, poète comique romain, qui vivait à peu près cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ. Il fut le véritable créateur de la comédie nationale appelée *Fabula togata*, opposée à la *Fabula tabernaria*, qui est une description des usages et des habitudes du bas peuple. Il n'emprunta aux Grecs que la forme extérieure, pour l'adapter à la vie du peuple romain, ce qui a fait dire que la toge d'Afranius allait bien à Ménandre. La rudesse et la licence de ce poète sont blâmées par les critiques, mais ils reconnaissent en même temps que ses pièces pétillent d'esprit et de gaîté. Il ne nous reste plus que quelques fragments de ses nombreux ouvrages.

AFRIQUE, un des trois continents qui composent l'ancien monde, situé entre le premier et le cinquantième degré de longitude, le trente-quatrième de latitude sud, et le trente-septième degré trente minutes de latitude nord, forme une immense presqu'île jointe à l'Asie par l'isthme de Suez. Elle renferme de cent à cent-dix millions d'habitants, répartis sur une superficie d'environ un million deux cent mille lieues de France carrées. Cette terre, si fertile en prodiges, et célèbre depuis tant de siècles, dont les sables brûlants ont servi de tombeau à tant de glorieuses victimes de l'amour de la science, a toujours fixé l'attention des peuples civilisés, et excité l'esprit de recherches des hommes les plus sages et le courage des plus braves. Quoiqu'un

petit bras de mer seulement la sépare de l'Europe, nous n'en connaissons bien que les côtes. Un voile épais couvre encore l'intérieur de cette vaste contrée. Peu d'hommes ont essayé de le soulever, et de ce petit nombre, bien peu ont eu le bonheur de revenir nous faire part de leurs découvertes. La plupart des voyageurs intrépides qui poussèrent assez loin le courage et l'oubli d'eux-mêmes pour tenter cette téméraire entreprise périrent victimes de la férocité des habitants ou de son climat dévorant. Cependant, depuis les dix dernières années, les épaisses ténèbres qui cachaient l'intérieur de l'Afrique se sont un peu éclaircies. Bientôt les nuages qui la couvrent encore se dissiperont et les bienfaits des sciences et de la civilisation viendront éclairer un pays que naguères encore on regardait comme condamné à rester dans une obscurité éternelle. Nous allons ici faire connaître les nouvelles explorations faites, tant dans l'intérieur que sur les côtes méridionales, orientales et occidentales. — Homère croyait que les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar) étaient les limites du monde, et que les piliers qui devaient soutenir le ciel et la terre étaient gardés par Atlas dans une région où l'on ne pouvait pénétrer; à une époque plus récente, le moine égyptien Kosmas considérait l'Afrique comme une immense plaine carrée, deux fois aussi longue que large, entourée de tout côté par l'océan, et autour de laquelle s'élevait un grand mur qui supportait la voûte du firmament, sous lequel le soleil et la lune tournaient autour d'une montagne en forme de quille. Strabon avait cependant déjà donné à l'Afrique la forme d'un rectangle, dont les côtes septentrionales formaient la base, le Nil et les côtes de la mer d'Éthiopie l'angle droit, et la côte occidentale l'hypothénuse. En effet, la configuration de cette partie du globe est assez semblable à celle d'un triangle régulier, dont la partie septentrionale, depuis le golfe de Sidra jusqu'au grand désert, est un pays montagneux et fertile. La pente des montagnes de cette partie de l'Afrique est beaucoup plus escarpée vers la mer que du côté des terres intérieures; à l'ouest, ces montagnes se prolongent jusqu'à l'océan Atlantique, où elles se terminent brusquement en rochers inaccessibles. A l'est, elles s'abaissent insensiblement depuis les monts Habesch jusqu'au Delta, et au sud, elles descendent en plateaux successifs jusqu'à la mer. De même que les chaînes de la Haute-Asie, suivant la forme alongée de cette partie du monde, s'étendent de l'est à l'ouest, et se terminent aux mers d'Aral et Caspienne, et dans les steppes qui les entourent, de même les montagnes de l'Afrique viennent s'arrêter au nord dans les plaines de Darkulla, Melli, Wangara et Berghème, de sorte que l'Afrique septentrionale présente un aspect tout différent de l'Afrique méridionale, et ne forme qu'une immense plaine. Le pied de ces monts est entouré de sables, dont quelques parties sont habitées et cultivées, tandis que d'autres ne présentent que des déserts arides. Cette différence résulte du petit nombre de fleuves qui arrosent la base de ces montagnes. Il paraît même que les sources des principaux fleuves sont toutes placées sur le versant septentrional, et que les fleuves de second et de troisième ordre prennent tous leurs sources sur les versants de l'est et de l'ouest. Les chaînes de montagnes connues sont, le grand et le petit Atlas, le premier se dirigeant vers le sud, et le second vers la côte; la chaîne libyque à l'ouest, et la chaîne arabique ou Macaltan à l'est, qui enferment l'Égypte et vont vers le sud se joindre aux *Giebb-el-Heikel-Masur* (montagne du Temple peint), *Gebb-el-Addeheb* (mont d'Or), et *Giebb-el-Komr* (montagne de la Lune), dont on place le pic principal sous le cinquantième degré de longitude; les chaînes de Lupata et Spina Mundi, qui s'étendent du nord au sud en suivant la côte orientale. Tout-à-fait au sud se trouvent les montagnes de neige, de Magaaga ou de Glace, du Chariot, de Nieuweveld, de Koper, indiquées pour la première fois par Paterson et Gordon; et de Zawarte,

qui toutes s'étendent plus ou moins vers le cap de Bonne-Espérance, où l'on remarque surtout le pic de Guardafui.—Le Nil, ce roi des fleuves, si célèbre dans l'histoire ancienne et la moderne, doit le premier fixer notre attention. Le bras occidental, nommé Bahr-el-Abiad (fleuve Blanc), formé de plusieurs sources sorties des montagnes de la Lune, se réunit à Golfeia, au nord de Sehilloueh, au Bahr-el-Azreek (fleuve Bleu), qui sort du pays des Agous. Ces deux bras réunis coulent ensuite, en formant plusieurs cataractes, depuis le seizième degré de longitude jusqu'au trentième, à *Battou el-Bakara*, où ils se séparent de nouveau en deux bras, dont l'un se dirige vers le nord-ouest, et se jette dans la Méditerranée près de Rosette, tandis que le second, beaucoup plus considérable, va rejoindre la mer à Damiette. Le Nil, sur la route qu'il parcourt, traverse le grand désert (la Nubie), et entre à Syxne dans le *Tell*, nom de la fertile Égypte, par opposition au désert de Nubie. Le Sénégal prend sa source dans le plateau élevé de Madingo, reçoit le Bafing (fleuve Noir), le Kokora (fleuve du Danger), et Falémé (fleuve d'Or), se dirige vers le nord-ouest à travers de nombreux torrents, et se sépare en plusieurs bras, dont le plus considérable circule vers l'ouest jusqu'à Serimpate, où il tourne brusquement vers le sud, et va se jeter dans l'océan, près de Saint-Louis. La Gambie, dont Mungo-Park place la source à vingt milles de celle du Sénégal, à Pincoi, ce qui fut confirmé à Afezlius par les habitants de la côte de Sierra-Leone, traverse Médina et plusieurs autres villes, au milieu de collines peu élevées couronnées de hautes forêts, puis descend dans une immense et fertile plaine, au milieu de laquelle est bâtie la factorerie anglaise Pésania, et va se jeter dans l'océan au-dessous du fort Saint-James, où elle acquiert une largeur de six lieues. Le Rio-Grande prend sa source sur le plateau de Fallan, dans le royaume de Trembo, et se précipite sous le nom de Dungo, ou Donso (d'après Golberry, Dunzo), en bruyantes cascades, à travers les montagnes des frontières de Sierra-Leone, dans l'océan Atlantique. Le Niger ou Djoliba (c'est-à-dire le grand fleuve, que les Nègres nomment aussi Quora), qu'Hérodote a déjà signalé, il y a plus de deux mille ans, comme coulant de l'ouest à l'est, et dont on a plus tard nié l'existence, prend sa source, d'après les notions recueillies par Mungo-Parck, dans les environs de Sankari, au sud du plateau de Madingo, sous le onzième degré de latitude nord, à peu près à la même hauteur que le Nil. La source et l'embouchure de ce fleuve étaient restées inconnues, même après que l'infortuné Mungo-Parck, le premier qui ait découvert ce fleuve, eût, pour la seconde fois en 1805, reconnu une partie de son cours. Ce ne fut qu'en 1830 que les deux frères Richard et John Lander, dont le second avait été au service de Clapperton dans son voyage d'Afrique de 1825 à 1828, réussirent à descendre ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe de Benin. Déjà en 1802, Richard avait soupçonné cette embouchure du Niger, et Denham et Clapperton, d'après leurs renseignements et les rapports unanimes des habitants de ces contrées, avaient pensé que le fleuve qui passait à Tombouctou, le Djoliba, coulait ensuite au sud est de cette ville vers Niffe, puis vers le sud et le sud-ouest, et venait enfin se jeter dans le golfe de Benin. On présume que le Zaire sort du lac Aquilunda au sud de l'équateur, sous le nom de Barbola, puis, se réunissant au Bambré et au Baneaor, forme la cataracte de Sundi, et va, sous le nom de Congo, se jeter dans la mer Éthiopienne. En descendant vers le sud, on trouve le Coanza, qui vient aussi de l'intérieur des terres se perdre dans la mer d'Éthiopie. Le plus grand des fleuves de l'Afrique méridionale est le majestueux Orange, à peine connu depuis cinquante ans. Gordon le découvrit le premier en 1777; plus tard, Patterson, Truter, Sommerville, Liehtenstein, J. Campbell et Thompson ont successivement exploré son cours. Il prend sa source à l'extrémité orientale de la

haute chaîne des Bosjesmans, sur le sommet encore inconnu du plateau élevé, au nord des montagnes de neige, qui sépare la Cafrerie des monts Bosjesmans, et qui renferme sans doute de nombreux pics. Quatre bras sortant de quatre sources différentes, et coulant de l'est à l'ouest, se réunissent au-dessous de l'Algoahai pour former l'Orange, qui est, dès cet endroit-là, aussi large que la Tamise à Londres. Après avoir traversé de nombreuses gorges de rochers, qui apparaissent çà et là comme d'immenses gouffres, il passe à Pella, et, se dirigeant vers le sud, il finit par se perdre dans les sables avant d'atteindre la côte; d'autres prétendent qu'il va jusqu'au cap Volta, où il se jette dans l'Océan. Sur la côte orientale, les grands fleuves sont encore moins nombreux. Le plus considérable est le Zambosa ou Guama, dont la source encore inexplorée est située dans les monts Lupata, et dont les quatre embouchures déchargent ses eaux dans le canal de Mosambique. Plus au nord, on trouve le Coavo et le Guilimanci. Les lacs sont rares en Afrique. On cite dans l'intérieur le Tsaad, long de deux cent milles anglais; l'Aquilunda, le Dibbi ou Dembea, près Tombouctou; plus à l'est Bahr-el-Sudan, le Girrigi Maragasi, le Caudie, le Wangara, et plus loin encore vers l'est, le lac Filtre, le Zambre ou Marevi au nord des monts Lupata, le Loudejah au nord, et enfin le lac Kerun et le lac Natron en Égypte. — L'Afrique, située presque tout entière sous la zône torride, ne connaît que deux saisons: la saison de la sécheresse ou l'été, la saison des pluies ou l'hiver. Au nord de l'équateur, la saison des pluies commence un peu après l'équinoxe du printemps, et le temps de la sécheresse après l'équinoxe d'automne. Les époques sont en sens inverse au sud de l'équateur. Le principal caractère du climat est une chaleur extraordinaire, surtout dans les contrées situées entre l'Atlas et le pays des Hottentots. C'est de l'intérieur de l'Afrique que sort ce vent qui, après avoir traversé les immenses déserts qu'elle renferme, apporte avec lui ces vapeurs brûlantes et quelquefois mortelles, qui l'ont fait nommer, selon les pays qu'il parcourt, *samoun* (en arabe, poison), *chamsin*, en Égypte; *harmattan* et les *tornados*. Quoique très affaibli, il pénètre jusqu'en Espagne sous le nom de *solano*, et en Italie sous le nom de *sirocco*. Lorsqu'il arrive en Suisse sous le nom de *fohn*, il est beaucoup rafraîchi par les montagnes de neige qu'il a franchies, mais il est toujours pesant, épais et malsain. On ne trouve dans aucune autre partie du globe d'aussi vastes déserts, car le grand désert de Kobi, dans la haute Asie, ne peut être comparé au Sahara, le véritable océan de sable du globe. Les Arabes le nomment *Sahara-Bela-Ma*, c'est-à-dire désert sans eau. Il s'étend de l'est à l'ouest, entre le quinzième et le trentième degré de latitude nord, dans une longueur de deux cents milles géographiques, et quelquefois plus. Sa superficie est de plus de cinquante milles carrés. Le grand désert de Libye, dont une des extrémités s'étend au nord-est jusqu'à deux journées du Caire (capitale de l'Égypte, située à la pointe du Delta, c'est-à-dire à l'endroit où le Nil se divise en deux bras), se distingue du Sahara par quelques débris de végétation, des fragments de rochers, et des cailloux roulés épars çà et là sur sa surface, tandis que le voyageur est épouvanté à la vue de l'affreuse uniformité des plaines brûlantes du Sahara. Une particularité remarquable du désert Libyque, et qui lui est commune avec le Bahr-Belama (fleuve sans eau), c'est la grande quantité de bois pétrifié que l'on y trouve, depuis les branches les plus minces jusqu'aux troncs d'arbres les plus gros, ce qui lui donne l'aspect d'un fond de mer desséché, et couvert de débris de vaisseaux naufragés. La vue est agréablement reposée dans ce désert par les oasis, dont une suite nombreuse, située sur la rive orientale, se dirige vers la mer Méditerranée, parallèlement au Nil. Les plus remarquables de ces oasis sont: la grande oasis ou oasis du sud, en arabe *el-Wâh-el-Kebir*, nommée aussi l'*oasis de Thèbes*, qui a vingt-quatre lieues de lon-

gueur sur une largeur de trois à quatre, et est habitée par des Arabes sous l'autorité d'un *scheickh*.—La petite oasis, près du lac Mœris, renfermant plusieurs sources chaudes et froides.—L'oasis de *Four*, qui n'est autre chose que le pays de *Four* (en arabe *Dar-Four)*, composé de plusieurs oasis, groupées en cercle alongé, que le souverain, décoré du titre de sultan, visite successivement. Elle a trois entrées principales : *Sweini* au nord, *Ril* au sud-est, et *Kubkabia* à l'ouest; Kobbé, la capitale est au centre.—El-Kassar, qui forme une vallée fertile entourée de rochers, dont les versants intérieurs se terminent en collines couvertes de bois, de palmiers, et arrosées par des sources nombreuses.—El-Hair, dont les plaines ombragées de cerisiers produisent d'abondantes récoltes de riz et de blé.—Takel, à l'ouest d'El-Khareg, et l'oasis Farafré, arrosées de sources nombreuses, mais troubles.—Siwâh, la célèbre oasis de Jupiter-Ammon, située sous le vingt-neuvième degré douze minutes de latitude nord et le quarante-quatrième degré cinquante quatre minutes de latitude est, à vingt-quatre jours de marche en ligne droite d'Alexandrie. Au milieu de cette oasis, couverte de moissons et de riches prairies ombragées par des bois d'orangers et de palmiers, s'élève, sur le sommet d'un rocher semblable à une forteresse, la capitale, Siwâh, entourée, dans un rayon d'une demi lieue, de cinq villages habités par une tribu d'Arabes remuants et avides de combats. Les pierres des maisons proviennent des débris du temple, dont les ruines imposantes témoignent encore de son antique splendeur. On y rencontre de nombreuses catacombes remplies de débris de momies.—Agably, à trente-trois jours de marche de Tripoli, et aux trois septièmes du chemin de cette ville à Tombouctou.—Tuat, sur la même route.—L'oasis d'Augila, à treize jours de marche, au sud-est de Bernyq(Bérénice)et de la mer, qui compte quatre villages et produit des dattiers, célèbres dès le temps d'Hérodote par la saveur de leurs fruits.—Le Fezzan, désigné par Hérodote sous le nom de *grande oasis du pays des Garamantes*, qui est entourée de rochers et de sables, et qui, d'après Hornemann, compte, en outre de sa capitale Murzouk, cent autres villages. Sa longueur, du nord au sud, est de soixante milles géographiques, et sa largeur, de l'est à l'ouest, de quarante.—Gadames, située à l'extrémité méridionale de l'Atlas, dans le Bilédulgérid (pays des dattes), et qui confine aux montagnes des Berbères. Ces deux chaînes d'oasis, l'une à l'est et l'autre à l'ouest du désert Libyque, partent également de l'intérieur de l'Afrique et forment les deux grandes voies que la nature a ouvertes au commerce de ces peuples, et que l'histoire nous signale comme constamment suivies dans l'antiquité; et de nos jours, elles sont les portes où viennent se reposer les caravanes qui traversent le désert : les habitants en sont les hôteliers, et les consignataires ou même les propriétaires des marchandises qui arrivent ainsi du fond de l'Asie au Sénégal, d'où elles pénètrent jusque dans les comptoirs du Nouveau-Monde. Sous ce point de vue, ces oasis acquièrent d'autant plus d'importance aux yeux du philanthrope que, semblables au cœur, siége de la circulation du sang chez l'homme, les routes qu'elles offrent aux caravanes et aux pélerins, de l'ouest à l'est et du sud au nord, semblent destinées à favoriser les relations intellectuelles de ces peuples. Deux grandes races d'hommes composent la majeure partie de la population africaine, la caucasienne au nord, et l'éthiopienne au centre et au sud. On distingue les habitants en primitifs et colons. Les premiers sont les Kabiles ou Berbères, les Koptes, descendants des anciens Égyptiens, alliés aux Grecs et aux Arabes; les Éthiopiens, race alliée aux Koptes; les Nègres, les Cafres et les Hottentots. Les seconds sont les Arabes, les Turcs, les Maures, les Abyssiniens, les Indiens et les Européens ou Francs : ces derniers se composent principalement d'Anglais, de Français, de Portugais, d'Espagnols, de Hol-

landais et de Danois. L'idiome des peuples du nord de l'Afrique se divise en langue berbère et langue des Guanches. La première se subdivise en dialectes de Tamazek, de Schowich, de Syouach, de Cabeyly et Gebelli, de Tuarik, et en langue anglo-maroquine. La seconde comprend les dialectes parlés aujourd'hui aux Canaries, à Ténériffe, Lanzerota et Gomera. Les peuples de l'Afrique centrale parlent l'ancien kopte, le kopte memphitique, le sahitique, la langue de Baschmour-Hamman, l'éthiopien, la langue de Lizsna-Gheez et de Ambara, et différents dialectes dérivés de ces idiomes. Les Africains de la partie occidentale du Saharah, descendants de nations différentes, parlent différentes langues plus ou moins connues, parmi lesquels Winterbottom cite celle des Foulahs, parlée par les peuples des montagnes, et d'où dérive le dialecte de Luta, parlé à la Sierra-Leone, qu'il compare, pour la douceur et l'harmonie, à la langue italienne. Elle a cela de remarquable que, de toutes les langues de Nègres, c'est la première qui possède une collection complète des livres de la religion chrétienne, imprimés par la société anglaise des missions de l'Afrique et de l'Orient pour la propagation du christianisme, ou au moins pour arrêter les progrès de l'islamisme. Les langues guber et sungay sont les plus répandues parmi les Nègres. Les peuplades du sud de l'Afrique, telles que les Betjuanas, Koranas, Namaquas, Damaras, Bosjesmans et autres, qui, toutes, font partie de la grande famille des Hottentots, ont aussi, chacune, des dialectes dérivés de la même langue, et plus ou moins altérés par leurs relations avec les Cafres ou les Européens.— La plupart des peuples de l'Afrique sont païens : l'islamisme y domine dans toute la partie septentrionale, et jusque très avant dans l'intérieur. Les Koptes de la Haute-Égypte sont chrétiens et partagent les croyances de la plupart des sectes d'Orient. Les Abyssiniens sont monophysites. (*Voy.* ce mot.) On ne trouve qu'en quelques endroits, et en petit nombre, des chrétiens des églises grecque et romaine; mais au cap de Bonne-Espérance on retrouve toutes les sectes de l'église d'Orient et de celle d'Occident. Il n'existe en Afrique aucune des différentes formes des gouvernements européens. On n'y connaît que des despotes et des esclaves, les uns nés pour commander, les autres pour obéir. — La nature semble avoir voulu dédommager l'Afrique de ses vastes solitudes stériles, en la peuplant d'une multitude d'espèces d'animaux de formes et de grandeur différentes. On prétend qu'il y existe cinq fois plus de quadrupèdes qu'en Asie, et trois fois plus qu'en Amérique. Les espèces les plus colossales du règne animal et du règne végétal ne se trouvent qu'en Afrique, et la vigueur de la végétation y est telle que les plantes y croissent à vue d'œil. L'énorme hippopotame, le redoutable crocodile, la girafe à taille de géant, le rhinocéros à deux cornes et l'ichneumon sont propres à l'Afrique, ainsi que les plus grandes espèces d'antilopes, d'hyènes, de chakals, de tigres, et d'éléphants. Elle possède le géant des oiseaux, l'autruche habitante des déserts, et le serpent géant, le boa constrictor. Mais le plus grand bienfait dont la nature ait doté l'Afrique est le chameau, ce vaisseau du désert, qui semble avoir été créé pour son climat brûlant. On y trouve aussi les lions, les panthères, les léopards, les onces, les zèbres, les buffles, les hérissons et tous les animaux domestiques d'Europe, ainsi que les moutons à longue laine et à queue énorme. Elle est également riche en oiseaux, dont la plupart se distinguent par les plus riches couleurs. Partout où le sable n'a pas détruit toute végétation, surtout sur la côte occidentale et au pied de l'Atlas, la terre fourmille d'insectes, telles que termites, araignées, scolopendres, fourmis et chenilles, tandis que l'atmosphère est infestée de santerelles, qui souvent, semblables à des nuages, obscurcissent le soleil. Le règne végétal n'est pas moins nombreux. Le baobab, ou arbre à pain des singes (*adansonia digitata*), est l'é-

léphant des végétaux. Son tronc, qui surpasse en grosseur ceux de toutes les autres espèces d'arbres, a souvent quatre-vingts pieds de circonférence, tandis que ses branches couvrent de leur ombre un espace de terrain de plus de cent trente pieds de diamètre. Le schih, ou arbre à beurre, dans la partie ouest du centre de l'Afrique, y remplace si bien les animaux qui fournissent le beurre qu'on peut à peine le distinguer dans les mets où il est employé. Les régions fertiles produisent toutes les espèces de palmiers, les bananiers, orangers, pisangs, ananas, tamarins, figuiers, ignames, patates, lotus, cannes à sucre, piments, cassave (*jatropha maniot*), dont la racine sert à faire du pain, et les mangliers (*risophora mangle*), dont chaque tige, dans un terrain humide, forme autour d'elle une petite forêt. Les bois sont remplis des épices les plus fortes, produisent les fruits les plus nourrissants, et fournissent les bois des plus belles couleurs, tandis que les montagnes renferment des métaux et des pierres précieuses, et que la plupart des fleuves entraînent dans leurs flots de l'or mêlé au sable de leur lit. Si l'Afrique nous apparaît riche de productions d'une nature gigantesque, jouissant d'une abondance et de richesses sans égales, et douée d'une force de végétation dont il est difficile de se faire une idée; si nous la voyons peuplée de tant d'espèces différentes d'animaux et de plantes, il faut reconnaître d'un autre côté que l'histoire de ses habitants, de leurs mœurs et de leurs religions, est bien moins variée, quoiqu'elle soit aussi empreinte d'un caractère tout-à-fait particulier. — De même que cette partie du monde se trouve soumise, par les lois immuables de la nature, aux funestes influences de son climat, de même ses habitants se laissent prendre par milliers comme des bêtes sauvages, exposer en vente publiquement et traîner comme esclaves dans la servitude la plus abjecte. Depuis trois siècles et demi, l'avidité de barbares, chrétiens ou autres, a acheté et traité comme des bêtes de somme plus de quarante millions des hommes les plus vigoureux, pour les transporter en pays étranger; et maintenant encore on peut évaluer à cinquante mille par an le nombre de ces malheureuses victimes, bien que la plupart des nations aient renoncé par des traités au commerce des esclaves. — On portait autrefois à cent mille le nombre des esclaves conduits chaque année aux Grandes-Indes seules, sans compter ceux que les Kirmans conduisaient en Asie, et ceux emmenés par les Américains du nord dans leurs états. Aujourd'hui, ce honteux trafic, qui déshonore l'humanité tout entière, est encore pratiqué, et (qui pourrait le croire?) particulièrement par les Français, par cette nation qui, il y a quarante ans, eut la gloire de briser le joug de la féodalité. On ne parviendra à la destruction de ce commerce infâme que lorsque les puissances maritimes auront conclu entre elles un traité qui permette aux commandants des vaisseaux de ces états de visiter en mer chaque bâtiment de commerce dans toutes ses parties; jusque là, la ruse et l'avidité sauront toujours échapper aux lois les plus sévères. — Ces considérations nous conduisent naturellement à examiner l'influence exercée par les peuples étrangers sur l'état primitif de l'Afrique. L'homme n'étant ici considéré que comme une marchandise, l'histoire n'a à s'occuper que des deux lignes d'oasis, qui, tournées de l'occident à l'orient, présentent seules des traces de civilisation, dans ce pays où elles formaient trois colonies commerciales. Les émigrations y furent rares, et il est probable que l'intérieur de cette partie du monde est encore habitée par les peuples primitifs. L'un des motifs de son peu de relations avec le reste du monde est sans doute sa position isolée et presque entièrement séparée du continent, auquel elle n'est jointe que par l'étroit isthme de Suez. Les écrivains de l'antiquité voulaient, par la position des colonnes d'Hercule, indiquer le point de passage de la Libye à l'Hespérie, de la barbarie à la civilisation. Hérodote et

ses contemporains, entièrement livrés à l'étude des mœurs si variées des peuples, n'avaient pas entièrement tort lorsqu'ils séparaient l'Égypte de l'Afrique. En effet, ce pays, considéré d'un point de vue plus élevé, nous apparaît comme entièrement indépendant, par sa civilisation toute particulière, du reste de l'Afrique. Il y a plus de quatre cents ans que les Portugais, sous le règne du prince Henri, fondèrent quelques établissements sur la côte d'Afrique; depuis, l'esprit entreprenant des Anglais et la persévérance des navigateurs hollandais ouvrirent, par leurs établissements au cap de Bonne-Espérance, de nouvelles voies à la civilisation et au bien-être des peuples de ces contrées; ils établirent aussi sur la côte de Sierra-Leone une colonie pour l'éducation des Nègres. La France elle-même, maîtresse d'Alger, après avoir renversé son gouvernement de pirates, semble vouloir tirer de leur torpeur les musulmans indolents, et faire participer ce peuple, encore dans l'enfance, aux bienfaits de la civilisation.—Nous chercherons maintenant à indiquer tout ce qui a été entrepris, soit par des peuples, soit par des associations, ou des hommes isolés, pour arriver à une connaissance plus exacte de l'Afrique. Les premiers explorateurs furent les Grecs et les Romains, et parmi eux principalement Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Denis d'Halicarnasse, Arthicus, Hannon, Scylax, Arrien, Agatharchidas, Ptolémée, Pline, Pomponius Mela, Solin; après eux vinrent les Arabes, qui se sont aussi distingués par de nombreux travaux sur l'Afrique. Dès le dixième siècle, Massudé-Kothbeddin publia dans ses ouvrages (*la Plaine dorée* et *la Mine de diamants*) une description de cette contrée. Peu de temps après, *Ibn-Haukal*, et plus tard *Ibn-el-Wardi*, dans sa *Perle merveilleuse*, donnèrent des renseignements très complets sur l'Afrique. Mais en 1153, le shérif Al-Édrisi rassembla dans ses essais géographiques, intitulés *Noghal-el-Moschta*, une suite nombreuse de remarques et de renseignements précieux sur le même sujet. Après lui vinrent Jakotti ou Bakoui, Abdallatif, Mourtadi, Mohammed Ibn-Batula, Léon-l'Africain et autres. Depuis le milieu du siècle dernier, les auteurs qui se sont occupés avec le plus de succès de la géographie ancienne de l'Afrique sont: Danville, Mannert, Schlegel, Schlichthorst, Campomanès, Gosselin, Rennel, Vincent, Bougainville, d'Origny, Kosman et Heeren. Hartmann, Olamoral, Barrow, Jomard, ont publié sur l'état actuel du continent africain les ouvrages les plus remarquables et les plus complets. Depuis le moyen âge, de nombreux savants se sont occupés de chaque pays séparément, et surtout de l'Égypte, ce berceau de la civilisation européenne, qu'ils ont parcourue, décrite, fouillée et dépouillée, et dont les pyramides, les champs de momies, les tombeaux et les temples offrent toujours une mine inépuisable de ruines intéressantes, qui remontent à la plus haute antiquité. L'Égypte et l'Inde sont les véritables archives primitives de l'histoire universelle. Il nous suffira de citer ici les noms de Pierre Martyr, John Greve, Jean-Michel Wansleben, Lucas, Maillet, Paw, Pocoke, Granger, Norden, Bruce, Éton, Volney, Savary, Sonnini, Girard, Larrey, Denon, Mayer, Antès, Hamilton, Valentia, Salt, Hartmann, Browne, Hornemann, Fitz-Clarence, Burckhardt, Davison, Legh, Ligh, Bramhen, Belzoni, Della Celta, Brocchi, Caillaud, Minutoli, Hemprich et Ehrenberg, Waddington et Hambury, Beechey, Gordon, Ruppell, Pacho, Passalacqua, Drovetti, Planat, Rifaut, Champollion, Rosellini, A. de Brokesch, Acerbi et autres. Les côtes barbaresques ont été explorées dans les derniers temps par les voyageurs suivants: Diego de Torrès, Thomas Shaw, Chenier, Leroy, Hoedo, Peter Dan, Aranda, Laugier de Tassy, Brooks, Fréjus, Mouette, Puerto, Olon Saint-Pierre, Busenot, John Windhus, Ménezes, Hoest, Poiret, Ludwig et Héhenstreit, Jardinet, Jackson, Lemprière, Agrell, Haringmann, Curtis, Mac Gil, Aly-Bey, Riley, Paddok, Adams, Tully, Lyon, Salzmann, et autres.—Les voyageurs auxquels nous

devons les renseignements les plus certains sur les côtes occidentales de l'Afrique sont : Cadamosto, Windham, Lock, Tounson, Lopez, Fenner, Reid, Newton, Johnson, Razilly, Marolla, Villant, Carli, Cavazzi, Labat, Lemaire, Jannequin, Lindsay, Bluet, Moore, Adanson, Pruneau de Pommegorge, Proyard, Saunier, Barbot, Suelgrave, Romert, Isert, Dalzel, Mathews, d'Elbée, Norris, Mungo-Park, Labarthe, Demanet, Durand, Brisson, Bearer, Wadstrœm, Houghton, Golberry, Mollien, Peddie, Robertson, Bowdich, De Grandpré, Ledyard, Winterbottom, Meredith, Tuckey, Pearce, Ayres, Sabine, Denbam, Lead, Toole et Tyrwbit, Grout de Beaufort, Holmann, Brown et Beauclerc, Caillé et les frères Richard et John Lander. — Douville et Duverney, dans la *Revue des Deux-Mondes*, réunie maintenant à l'ancien *Journal des Voyages*, ont publié de nombreux et précieux renseignements sur l'état actuel du royaume d'Angola, soumis à la domination portugaise. — Les notions que l'on possède sur la géographie de la côte orientale et sur ses rapports politiques et commerciaux avec les îles qui l'avoisinent sont dues aux travaux de Joao de Santos, de Barros, Salt, Bory de Saint-Vincent, Charpentier, Cossigny, Poivre, Brooke, Marmol, Danville, Thoman, Orven et Cutfield. — Lobo, Alvarez, Gœz, Tellez-Almeida, Ureta, Sandoval, le jésuite Godigny, le savant Rudolph, Barrati, Heyling, Bruce, Valentia et son sompagnon Salt, ont, par leurs pénibles travaux, soulevé le voile épais qui couvrait l'Abyssinie et l'intérieur de l'Afrique. Quant aux notions géographiques sur la partie septentrionale et à la description des peuples qui l'habitent, les plus exactes et les plus étendues sont incontestablement dues à l'infatigable et consciencieux suisse Burckardt, qui réunissait à une érudition rare un esprit d'observation remarquable. Il partit sous les auspices de la compagnie anglo-africaine, et, après plusieurs années de voyages pénibles en Syrie et en Égypte, pénétra jusqu'au Dongolah; traversant ensuite le désert Libyque, il passa à Berbère et Schendy, et parvint à la mer Rouge par le Soudan; de là il s'embarqua pour la Mecque et partit de cette ville pour visiter le mont Arafat (Ararat) La mort le surprit au Caire en 1815, au moment où il se préparait à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique avec une caravane de Fezzan, par le chemin qu'avait déjà suivi Hornemann. Peu avant, deux Allemands, Hornemann et Rœntgen, avaient déjà pénétré dans l'intérieur en traversant le désert Libyque et Mourzouk, mais tous deux périrent avant d'avoir atteint le but de leurs travaux, le premier enlevé par la fièvre, le second victime de la férocité et de l'avidité des bedouins. L'anglais Lead nous a laissé une description aussi exacte qu'intéressante du pays de Dahomé, que Dalzel et Norris ne nous avaient fait connaître que très superficiellement. Lyon, accompagné de son ami Ritchie (qui mourut à Mourzouk le 20 novembre 1819), du naturaliste Depont et du savant Anglais Belfort, partit de Tripoli, pénétra, en 1819, jusqu'au désert de Bilmu, à l'extrémité méridionale du Fezzan, et vint, par une relation consciencieuse de son voyage, publié à Londres en 1821, augmenter les notions que l'on possédait sur ces pays. Les nombreuses et pénibles recherches des intrépides et infatigables anglais Oudney, Laing, Clapperton et Denham, la manière dont ils périrent tous, et celles de leurs compagnons, plus heureux, Toole, Dickson, Morrison, Pearce, sont trop connues pour qu'elles aient besoin d'être citées ici plus longuement. On doit aussi d'intéressantes découvertes, quoique moins importantes, à Mollien, qui, dès 1818, avait remonté les cours de la Gambie, du Sénégal et de Rio-Grande jusque non loin de Timbo, Bien que ses voyages manquent entièrement d'observations sur la géographie mathématique des lieux qu'il a visités, on ne lui est pas moins redevable de renseignements et de faits précieux sur plusieurs portions de la Sénégambie et le plateau de Foutadjallon, contrées entiè-

rement inconnues avant lui. Le nom de Mungo-Parck marque une nouvelle période dans l'histoire de nos études sur l'Afrique. Dans son premier voyage, il ne put pénétrer plus loin que Sylla, ni atteindre le Djoliba. Mais, lors de son second voyage en 1805, il atteignit ce fleuve à Bamakou, s'embarqua à Sansanding, et suivit le fleuve jusqu'à Cabra, Houssa et Boussa, se dirigeant vraisemblablement vers Tombouctou; mais vers le commencement de janvier 1806, entraîné par la rapidité du courant, il fit naufrage et se noya non loin de Boussa. Sa relation finit au 16 septembre 1805, à Sansanding. La dernière nouvelle certaine qu'on ait eue depuis est une lettre de lui à sa femme, datée du 19 novembre. L'ordre des dates nous conduit de Park au matelot américain Robert Adams, nommé aussi Benjamin Rose, dont les récits, faux ou vrais, sont tellement pleins d'exagération que ses compatriotes mêmes ne voulurent pas y ajouter foi. L'Américain Riley, qui naufragea sur la côte ouest de l'Afrique, et devint esclave du prince maure Sidi-Hamet, obtint de lui d'importants renseignements sur la ville de Tombouctou. Les Anglais Peddie et Campbell, auxquels s'était joint le Saxon Adolphe Kummer, suivirent le Rio-Nunez pour pénétrer dans l'intérieur; le second réussit à pénétrer assez près de Timbo; mais tous trois vinrent augmenter le nombre des martyrs de l'amour de la science, et périrent victimes du climat au milieu des sables. La connaissance positive de Tombouctou et de l'embouchure du Niger, cette grande lacune de la géographie si souvent signalée, a été enfin obtenue par le courage du jeune Français Caillé, et des deux frères Lander. Un seul homme, sans autre secours que celui de son courage et de sa persévérance, a su mettre à fin une entreprise que, depuis des siècles, l'amour des découvertes, la politique et les efforts des savants avaient en vain tenté d'accomplir, et à laquelle était subordonné tout espoir de pouvoir pénétrer dans le centre de l'Afrique, resté jusqu'à présent entièrement fermé pour nous. Le modeste Caillé raconte que c'est le prix offert par la société géographique de Paris à celui qui atteindrait ce but, depuis si long-temps proposé, qui l'a poussé à entreprendre ce voyage. Déjà, avant lui, le major Laing avait résolu de pénétrer jusqu'à cette ville mystérieuse de Tombouctou, mais en suivant la ligne directe par l'oasis d'Agably, et non par Bournou, comme avait fait son prédécesseur immédiat. Ce voyageur distingué atteignit le but des recherches de tous les peuples civilisés de l'Europe; malheureusement il n'en revint pas. Le peu de renseignements qui nous sont parvenus de Laing sur cette ville s'accordent parfaitement avec la relation de Caillé. Ce dernier, avant son grand voyage, avait accompagné Adrien Partarrieu, attaché à l'expédition du major anglais Gray, et avait parcouru avec lui l'intérieur du désert où errent les Maures Braknas. Il suivit ou traversa obliquement la route d'Hougthon, croisa celles de Gray et de Dochard, l'une conduisant à Falémé, l'autre à Yamina, et passa à Baleya, Bure, Amana, Sogo, Sansanding, Jenné, trouva près de cette ville le lac Dubo, dont il nomma les trois îles Saint-Charles, Henri et Marie-Thérèse; et enfin cent sept jours après son départ de Labe, arriva à Tombouctou. Mais combien alors il fut trompé dans son attente : « Je m'étais formé, dit Caillé dans sa relation, une tout autre idée de la grandeur et de la richesse de cette ville. Elle ne présente, au premier aspect, qu'une masse de maisons de terre mal bâties, semblables à des huttes arrondies. De toutes parts, on aperçoit d'immenses plaines de sable mouvant, d'un jaune pâle. Au soleil couchant, l'horizon prend une teinte rougeâtre; tout se tait; on n'entend pas même le chant d'un oiseau; un silence de mort règne sur cette triste contrée, et pourtant il y a quelque chose de grand et d'imposant dans l'aspect d'une grande ville construite ainsi au milieu d'une plaine de sable. Je présume qu'autrefois le Djoliba coulait près de Tombouctou; maintenant, il coule à huit milles du nord de cette ville, et à cinq

milles de Cabra, dans la même direction. Le marché est vide en comparaison de celui de Jenné, et son commerce est loin d'être aussi important que l'annonçait la renommée. Cette ville est habitée par les Nègres de la race de Kissous. Le prince ou roi, dont la dignité est héréditaire par ordre de primogéniture, se nomme Osman; ses revenus ne se composent que des présents que lui font ses sujets. Des mœurs tout-à-fait patriarcales unissent les sujets au prince, qui est lui-même marchand. Tombouctou peut avoir à peu près six lieues de France de circuit; elle renferme deux grandes mosquées et cinq petites, avec leurs minarets; aucun mur ne l'entoure, et l'entrée en est ouverte de tout côté. Au centre de la ville, lieu où viennent aboutir toutes les rues, on trouve un palmier doum, le seul qui existe dans la ville et dans tous les environs, où l'œil ne découvre, au milieu de plaines arides, que quelques arbustes rabougris, tels que le *mimosa ferruginea*, qui atteignent à peine quatre pieds de haut. » Au lieu de deux cent mille habitants, que l'on avait jusque là donnés à cette ville, elle en contient tout au plus de dix à douze mille. Caillé, à son retour, passa par El-Araran, ville assez considérable, qu'on avait crue jusqu'ici n'être qu'une fontaine; par Amul-Gragim, El-Ekfcif, Mayara-Tafilet et Fez, lieux où sont situés les puits et les haltes dans le désert. Il résulte des recherches de Caillé que le volume d'eau du Djoliba est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait pensé. Mungo-Park, qui n'en avait vu qu'un bras, avait été frappé de la majesté de son cours. Bien que le cours de ce fleuve au-dessous de Tombouctou soit resté inconnu à l'intrépide Caillé, il s'est cependant assuré qu'un grand bras se sépare du Niger, et s'y réunit de nouveau à Isacca, à vingt-sept lieues au-dessous de Jenné; c'est ce qui forme la première et la plus grande île, dans laquelle se trouve Jenné; plus loin, le fleuve, se séparant de nouveau à Gailla ou Cou-Gallia, forme une petite île. Caillé a constaté que les marchandises européennes pénétraient dans l'Afrique centrale. On voit à Jenné et à Sackatou des produits des manufactures anglaises. Ce qu'il rapporte sur le commerce de l'or à Bure et de la richesse de ses mines aurait besoin d'être constaté avant de pouvoir servir de base aux calculs de la politique européenne. Maintenant aussi le voile mystérieux qui couvrait le cours jusqu'ici tant discuté du Niger a été déchiré, et son embouchure découverte. Les deux frères Lander débarquèrent à Badagri le 22 mars 1830, et continuèrent leur route à cheval jusqu'à Boussa sur le Niger, où périt Mungo-Park. Pendant un séjour de trois mois dans cette ville, ils firent plusieurs excursions, ils remontèrent le fleuve jusqu'à Youry (à trois jours de marche au nord, en droite ligne de Boussa), d'où ils descendirent le Niger jusqu'à la baie de Biafra, où le fleuve se jette dans la mer par plusieurs embouchures. Le bras qui les conduisit à la mer se nomme *Noun*, et forme le premier fleuve que l'on trouve à l'est du cap Formose. Les deux frères Lander trouvèrent à Youri le livre de prières d'Anderson, compagnon de Mungo-Park. Quant au journal de ce dernier, il fut impossible d'en découvrir aucune trace. Ils parcoururent une ligne de neuf cents milles anglais sur le Niger. Ce fleuve reçoit près de Funda le Schary, qui sort du lac Tsad, qui est à quinze journées de marche du Niger ou plutôt du Quora, et dans lequel on prétendait que ce fleuve allait se perdre. Les fleuves Benin, Nocen et Cabebar sont tous trois des bras du Niger. Les deux voyageurs arrivèrent à Portsmouth le 8 juin 1831. — On ignore jusqu'à présent le résultat du voyage et le sort de l'Anglais Henri Wilford, qui débarqua à Alexandrie en juin 1830, et qui après trente-sept jours avait traversé toute la Nubie, le Cordofan, le Dar-Four, et pénétré dans l'Afrique centrale. Linant explore toujours l'intérieur de la Nubie, mais semble avoir abandonné la nouvelle tentative qu'il projetait, d'un voyage sur le Bahr-el-Abiad. —Nous plaçons ici un aperçu rapide qui

fera connaître les efforts tentés par les Européens, et continués avec une admirable persévérance pendant plus de deux siècles et demi. En 1588, Thompson pénétra jusqu'à Tenda en remontant la Gambie. 1620, Robert Jobson arrive aussi à Tenda par le même fleuve. 1670, Paul Imbert, parti de Maroc, atteint Tombouctou. 1698, de Brué va jusqu'à Galam par Saint-Louis, à Bambouc par la côte de Noun. 1791, Hougthon parvient à Lud-Amar par la Gambie. 1715, Compagnon arrive à Bambouc par Saint-Louis. 1723, Stibbs visite les mêmes lieux en remontant la Gambie. 1731, Moore suit la route de Stibbs. 1742, Deflandre pénètre à Bambouc par Saint-Louis. 1749, Adanson y pénètre aussi par la même route. 1784, Follier arrive à Bambouc par la côte de Noun. 1785, Brisson parcourt la route déjà suivie par Follier. 1786, Roubaud pénètre à Galam par Saint Louis. 1787, Picard, parti de Saint-Louis, s'avance jusqu'à Fouta-Toro. 1791, Hougthon atteint Lud-Amar par la Gambie. 1792, Browne pénètre jusqu'au Dar-Four par l'Égypte. 1794, Wast et Winterbottom s'avancent jusqu'à Timbo, sur le Rio-Nunez. 1795, Mongo-Park, en remontant la Gambie, pénètre jusqu'à Sylla, sur le Djoliba. 1798, Hornemann arrive à Nyffe par l'Égypte. 1805, Mungo-Park pénètre pour la seconde fois par la Gambie jusqu'à Boussa. 1809, Rœntgen, parti de Magdaor, arrive aussi jusqu'à Boussa. 1810, Robert Adams arrive à Tombouctou par la route de l'ouest. 1815, Riley pénètre aussi jusqu'à cette ville par la côte occidentale de l'Afrique. 1816, Peddie s'embarque sur le Rio-Nunez, et arrive à Kakondy. 1817, Campbell pénètre à Pandschicotte, par le Rio-Nunez. 1818 Mollien visite Timbo par Saint-Louis. De 1018 à 1819, Gray atteint Foulah par la Gambie. Dochard arrive à Yamina par le même fleuve. Bowdich pénètre jusqu'à Cumassyn par la côte d'Or; Ritchie parvient à Fassan par Tripoli; Lyon suit la même route. 1820, Cochelet pénètre à Ouad-Noun par la côte occidentale de l'Afrique. En 1822, Laing arrive à Falaba par la Sierra-Leone. En 1823, Oudney, Denham et Clapperton pénètrent jusqu'à Mandara et Saccatou par la route de Tripoli. En 1827, Clapperton et Lander atteignent Saccatou par le golfe de Benin. Laing pénètre à Tombouctou par Tripoli. De 1827 à 1828, Caillé pénètre jusqu'à Time, Jenné et Tombouctou par la Sénégambie. A cette liste d'hommes intrépides, on peut ajouter les noms de Ledyard et Lucas (1788), Nichols (1805), Seetzen et Tuckey (1816), et P. Rouzée (1817), qui tous ont couru les plus grands dangers en cherchant, mais inutilement, à pénétrer dans l'intérieur par des routes différentes. Une histoire complète des voyages et découvertes en Afrique depuis le voyage des Phéniciens sous le roi égyptien Nechos, qui, partis de la mer Rouge, firent tout le tour de l'Afrique, et revinrent par les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), vers l'an 600 avant Jésus-Christ, jusqu'en 1820, a été publiée à Paris en 1821, traduite de l'anglais de D. Leyden et Hugh-Murray, par M. A. C. (Paris, 4 vol. et atlas). Pour les nouvelles entreprises, on peut consulter l'ouvrage de Karl Falkenstein, intitulé Histoire des voyages de découvertes les plus importantes: *Geschichte der Wichtigsten Entdeckungsreisen* (Dresde 1828); les Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, de Walckenaer; l'Histoire générale des voyages, ou Nouvelle Collection des relations de voyages par mer et par terre (Paris, 1827, 14 vol.); le *Bulletin des sciences géographiques*, *les Nouvelles Annales des voyages*, *la Revue des deux-mondes*, les écrits de Jomard et autres.

AFZELIUS. Trois frères, tous trois professeurs à l'université d'Upsal, portent ce nom célèbre parmi les savants de la Suède. L'aîné, Adam, né en 1758, est du petit nombre des élèves encore vivants de Linnée. Attaché, en 1792, à la compagnie de Sierra-Leone, en qualité de naturaliste, il partit pour la Guinée occidentale, et y séjourna jusqu'en 1796. Il

alla ensuite à Londres, où il demeura jusqu'en 1799, époque à laquelle il revint en Suède, où il occupe depuis cette époque la chaire de diététique. Il a publié la Biographie de Linnée, écrite par lui-même, avec des notes et un supplément (Berlin, 1826.) Les naturalistes ont donné son nom à la famille des plantes *afzelia*, aux mousses *calymperes Afzelii*, aux insectes *phalæna tortrix afzeliana* et *mylabris Afzelii*, dont l'histoire naturelle lui doit la découverte.—Le second, Jean, né en 1753, professeur de chimie, a contribué, pendant les loisirs d'une vie retirée, aux progrès de la science qu'il enseignait. — Le plus jeune, Pehr Afzelius, né en 1760, professeur de médecine, chevalier de l'Étoile-Polaire, est regardé comme un des premiers médecins de la Suède, et, malgré son grand âge, consulté encore comme un oracle. Vivant comme son frère dans la retraite, il a contribué efficacement aux progrès de la science, et surtout à l'amélioration de l'instruction universitaire. — Anders-Erick Afzelius, parent des premiers, fut pendant long-temps professeur de droit à Aho, mais, destitué pour cause d'opinions par le gouvernement russe, il fut arrêté en 1830, conduit à Saint-Pétersbourg, et enfin exilé à Viatka, où il est encore à présent. — Arvid-Auguste Afzelius, de la même famille, né en 1785, maintenant pasteur à Enkœping, dirigea de bonne heure son attention vers l'ancienne littérature du nord, et les anciens chants populaires les plus remarquables de son pays. Il se livra à cette étude avec un zèle ardent et un jugement qu'il avait exercé par quelques compositions dans la langue de cette ancienne poésie. Parmi ses productions, publiées dans le journal *Iduna* et l'Almanach des Muses suédois (*Poetisk kalender*), on remarque les deux chants *Skadas klagan*, et surtout *Neckens visa* : tous deux, accompagnés d'une admirable mélodie, sont devenus populaires en Suède. Après cet heureux essai, il travailla avec Geiger à la publication des chants populaires suédois (*Svenska Folkvisor*), en trois volumes, avec les anciennes mélodies recueillies et arrangées par Hœffner, d'Upsal, et Grœland, de Copenhague. On lui doit aussi une excellente traduction du poème intitulé : *Samundar Edda*. Le célèbre philologue danois, Rask, se trouvait alors à Stokholm, où il publiait le texte original islandais de l'Edda. Afzélius est aussi l'auteur d'un drame, *le dernier des Folkougen*, dont les parties lyriques seules ont réussi.

AGA, signifie, chez les Turcs, le commandant d'une troupe d'infanterie, et est en même temps un titre de politesse. L'aga des janissaires était le général ou le chef de cette troupe redoutable, et avait presque autant de pouvoir que le grand-visir.

AGAME, en latin *agamus*, dérivé du grec, et fait d'*a* privatif et de *gamos* (noces), c'est-à-dire qui n'a point de sexe. Les plantes ainsi nommées, telles que les champignons et les algues, sont distinctes des *cryptogames*, qui ont des organes générateurs cachés seulement à la vue par de certains téguments. — En zoologie, les *agames* sont un genre de reptiles de l'ordre des sauriens, qui habitent les contrées les plus chaudes des deux continents.

AGAMEMNON, roi de Mycènes et d'Argos, fils de Plisthène, neveu d'Atrée, frère de Ménélas et d'Anaxibis. Sa mère s'appelait Ériphyle suivant les uns, et Aéroppe suivant d'autres. Selon l'opinion générale et celle d'Homère, il était fils d'Atrée, du moins Homère appelle presque toujours les deux frères *les Atrides*. Une implacable destinée ne cessa, depuis Tantale jusqu'à Agamemnon et ses enfants, de poursuivre cette race héroïque, et finit par les anéantir. (*Voy.* Tantale, Pélops, Atrée, Thyeste.) Agamemnon avait eu de Clytemnestre son épouse, Iphigénie, Électre, Chrysothémis et Oreste. Quand éclata la guerre de Troie, dans laquelle il fut le chef de l'armée grecque, il arma cent vaisseaux. Son armée se rassembla dans la baie d'Aulis. Le départ de la flotte, long-temps retardée par Diane au moyen d'un long calme, arriva enfin devant Troie. Pen-

dant le siége long et désastreux de cette ville, Agamemnon se distingua toujours des autres princes, et se montra digne de son rang dans les conseils et sur le champ de bataille. Sa querelle avec Achille est le fond de toute l'*Iliade*. A son retour dans ses foyers, après la prise de Troie, il fut lâchement assassiné par Égiste, fils de Thyeste, auquel il avait pardonné le meurtre d'Atrée, et à qui il avait confié sa femme et ses enfants. Ce monstre assassina également Cassandre, fille de Priam, ainsi que ses enfants. Tel est le récit d'Homère. Selon d'autres, ce serait Clytemnestre elle-même qui aurait égorgé son époux au bain : les uns attribuent la cause de ce crime à l'adultère, les autres à la jalousie que lui inspirait Cassandre.

AGANIPPE, source ayant la même origine que l'Hippocrène, et qui sortait également du mont Hélicon. La fable dit que le cheval Pégase, en frappant la terre du pied, fit jaillir ces deux fontaines, qui avaient la vertu d'inspirer les poètes. Elles furent consacrées à Apollon et aux Muses, d'où celles-ci prirent le surnom d'*Aganippides*.

AGAPES. On appelait ainsi dans la primitive église les repas en commun qui précédaient la sainte communion. Des hommes de tous les rangs y mangeaient ensemble en signe de l'amour fraternel qui doit unir les chrétiens. Chacun y contribuait selon sa fortune, et le riche défrayait le pauvre. Cette coutume, introduite par les apôtres, et qui répond si bien à l'esprit de communauté et d'égalité qui doit régner parmi les chrétiens, fut abandonnée quand l'accroissement de la communauté l'eut rendue difficile à pratiquer; et, quand au quatrième siècle, des abus inséparables de tout ce qui est institution humaine, s'y furent glissés, des décrets synodaux l'abolirent formellement. De nos jours, les frères moraves ont renouvelé l'usage des agapes, qu'ils célèbrent dans des occasions solennelles, au milieu de cantiques et de prières, par une consommation modérée de thé et de pain blanc.

AGAR (JEAN-ANTOINE-MICHEL), comte de Mosbourg, né dans le département du Lot, était avocat et professeur à Cahors. Il suivit son compatriote Murat dans la Toscane, qu'il commença à organiser, avant l'abdication du roi d'Étrurie, et coopéra aux négociations des *consulta* à Lyon et à Milan. Murat le nomma son premier ministre dans le grand-duché de Berg, où ses talents et ses lumières lui gagnèrent l'estime publique. En 1807, il épousa une nièce de Murat, lequel lui donna, à cette occasion, le comté de Mosbourg, créé de différents domaines du duché de Berg; le gouvernement prussien, qui l'avait séquestré, le rendit en 1816. Le comte de Mosbourg est l'auteur de la *Constitution* octroyée par Murat aux Napolitains, et publiée le jour même où Murat fut contraint de fuir de ce pays. M. Agar, comte de Mosbourg, est aujourd'hui membre de la chambre des députés.

AGARDH (KARL-ADOLPHE), professeur à Lund, et chevalier de l'Étoile-Polaire, fils d'un marchand de la ville de Bastard, dans la province d'Halland, où il naquit le 23 janvier 1785, vint en 1799 continuer ses études à l'université de Lund, et y devint, dès 1807, professeur de mathématiques; mais ses travaux scientifiques prirent bientôt une direction toute différente, et il vint à Stockholm se livrer à l'étude des plantes cryptogames, sous la direction du savant professeur Swartz. Il parcourut ensuite le Danemarck, le nord de l'Allemagne et la Pologne, et fut, à son retour, nommé d'abord professeur suppléant de botanique, et, en 1812, professeur de botanique et d'économie pratique. Il embrassa en 1816, l'état ecclésiastique, et fut aussitôt nommé pasteur de Saint-Péters-Kloster. Il siégea comme député de son diocèse dans les diètes de 1817 et 1823. En 1825, le roi l'appela à Stockholm pour faire partie du grand comité chargé de discuter l'utilité des établissements d'instruction publique. Agardh fit preuve, dans ce nouveau poste, d'une grande capacité, et devint le chef d'un des deux partis qui di-

visaient le comité. Ses principes et ses opinions sur l'instruction, qui ont été imprimés avec tous les travaux du comité, ont été diversement jugés. On l'accuse de s'être montré peu favorable aux études classiques, et de préférer à une éducation fondée sur l'étude générale des connaissances actuelles un mode d'enseignement tendant à développer et à cultiver dès l'enfance les capacités spéciales de chaque individu. — Tous les partis n'en furent pas moins unanimes dans leurs éloges sur sa manière brillante de présenter les faits, la puissance de ses idées, bien que toujours dirigées vers le même but, et la vivacité de son esprit, quelquefois satirique. Il visita en 1821 l'Allemagne, la Hollande, la France, et en 1827 l'Italie. — Agardh a prouvé sa capacité comme écrivain par la variété des sujets qu'il a traités dans ses nombreux écrits. Nous croyons devoir signaler ici ses principaux ouvrages : le *Synopsis algarum Scandinaviæ*, qu'il publia à Lund en 1817, fonda sa réputation comme botaniste. Il fit ensuite paraître en 1820 d'autres écrits sur la nature et la classification des algues, et de 1828 à 1829 ses dessins des algues européennes, publiés à Leipzig en quatre livraisons. Il fit imprimer à Lund, en 1828 et 1829, deux écrits en langue française : le premier, son *Essai* sur les moyens de ramener à des principes fixes la physiologie des plantes ; le second, un traité sur le développement intérieur des plantes. La première partie de son *Traité de botanique* (*Lærobok i botanik*) parut en 1830 à Malmœ, et en 1831 à Copenhague, traduit en allemand. On imprime maintenant sa biologie des végétaux (*Wæxternas biologie*). Parmi ses travaux académiques, outre quelques écrits sur les mathématiques publiés en 1808, et quelques suppléments à l'histoire des algues, on doit remarquer sa critique des principes d'économie politique, publiée à Lund en 1829. — Parmi les morceaux isolés dus à sa plume, on compte plusieurs articles précieux, tels que celui qu'il a composé à la mémoire de Linnée, inséré dans les annales de l'académie suédoise, ceux sur la neige rouge trouvée au cercle polaire, sur quelques phénomènes des infusoires observés également sur des animaux d'un ordre supérieur, publiés dans les mémoires de l'académie impériale léopoldine ; son mémoire français sur la germination des prêles, inséré dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle*, et son article sur la richesse absolue et relative, imprimé dans le *Svea*, journal littéraire publié à Upsal. — Toutefois, son principal titre à la célébrité est son *Histoire des cryptogames*, et l'Europe savante est unanime sur les importants services qu'il a rendus à la science par ses travaux sur les algues. Ses opinions hardies ont à la vérité trouvé quelques contradicteurs ; mais, quand même quelques-unes de ses découvertes ne se trouveraient pas constatées, les pas qu'il a réellement fait faire à la science suffiront toujours pour lui assurer une gloire impérissable. Quelle que soit la nature des objets qu'il traite, il répand partout des pensées fécondes, des idées lumineuses, et même lorsqu'on ne peut adopter son opinion, il instruit et nous force à le méditer. Son style est vif, attachant et nerveux. Quelques-uns de ses écrits sur les sciences naturelles, tels que son Traité de botanique, et surtout la préface, sont lus avec le plus grand intérêt, même par ceux qui sont étrangers à ces sciences. Il a exposé dans sa dédicace à Schelling les principes de ses opinions sur la nature.

AGARIC. Champignon coriace, ligneux, qui croît sur les arbres, et avec lequel on fait l'amadou. On distingue l'agaric vénéneux par le lait qu'il contient, de l'agaric que Linnée nomme *deliciosus*. L'agaric odorant, nommé mousseron, et qui est fort commun dans le Briançonnais, parfume de la manière la plus agréable et sans le moindre danger les mets auxquels on l'associe. L'agaric moucheté, qui est si séduisant par sa beauté, est fort dangereux, tandis que l'agaric oronge est un aliment fort agréable. L'a-

garic *campestris*, d'où est venu le mot champignon, est fort suspect. On croit reconnaître et distinguer les bons champignons des mauvais par la forme de leur chapeau, la couleur et la hauteur de leur tige, mais il faut peu se fier à ce signalement, parce que tel champignon est bon une année et dangereux dans une autre, suivant que la saison s'est comportée, et qu'il est plus ou moins privé de sa partie liquide, qui est toujours vénéneuse, Lorsque cet aliment n'est pas vénéneux, il est toujours du moins fort indigeste. Il ne se passe pas un seul été à Paris où des sociétés, faisant des parties de campagne, ne s'empoisonnent avec des oronges. Ils n'épargnent pas plus les éminences que les médiocrités ; car le cardinal Caprara, légat *à latere*, est mort à la suite d'une indigestion d'oronges qu'il avait mangées à Fontainebleau. F. DE N.

AGATE. Ce gemme est de la même nature que le silex ou pierre à fusil, mais sa pâte est plus fine, et il offre des zônes parallèles. On croit que l'agate a été formée primitivement dans des soufflures de laves. On distingue les agates en orientales, jaspées, œillées et mousseuses; mais la plus belle est l'onyx, qui porte des couleurs tranchées, et dont on se sert pour faire des camées.

AGATHOCLE, un des plus hardis aventuriers de l'antiquité. Diodore de Sicile et Justin, qui donnent des détails fort curieux sur sa vie, ne sont pas tout-à-fait d'accord sur l'histoire de sa jeunesse. Agathocle était fils de Carcinos, qui, chassé de Rhegium, vint s'établir à Therme, en Sicile. Obéissant aux conseils de l'oracle, ses parents l'exposèrent en naissant, mais sa mère le nourrit en secret. Quand l'enfant eut atteint l'âge de sept ans, le père, repentant, le reprit chez lui, et lui fit apprendre le métier de potier à Syracuse, où il s'était établi, et où, par les bons offices de Timoléon, il avait été inscrit au nombre des citoyens. La beauté d'Agathocle lui ayant gagné les bonnes grâces d'un riche Syracusain nommé Damas, il ne tarda pas à sortir de son obscurité, et on lui confia même le commandement d'une armée envoyée contre Agrigente. Il épousa la veuve de son bienfaiteur, et devint, par ce mariage, un des plus riches citoyens de Syracuse. Sous la tyrannie de Sosistrate, il fut obligé de se refugier à Tarente ; mais, à la mort de ce prince, il revint à Syracuse, s'empara du pouvoir suprême, qu'il affermit entre ses mains en ne reculant pas devant le sacrifice de la vie de plusieurs milliers de citoyens appartenant aux classes les plus distinguées, et par la conquête de presque toute la Sicile (en 317 avant Jésus-Christ). Il se maintint au pouvoir pendant vingt-huit ans. Pour consolider sa puissance et occuper l'esprit turbulent du peuple, il poursuivit l'exécution du projet formé par les Denys, d'expulser les Carthaginois de la Sicile ; vaincu par ces derniers, et même assiégé dans Syracuse, il forma le plan hardi de passer en Afrique avec le reste de son armée. Il y fit la guerre pendant quatre ans, et presque toujours avec succès(jusqu'en l'an 307 avant Jésus-Christ). Des troubles qui éclatèrent en Sicile le forcèrent deux fois à quitter son armée pour venir les réprimer. A son second retour en Afrique, il trouva son armée révoltée contre son fils Archagathe; il apaisa les soldats en leur promettant tout le butin de la victoire ; mais, battu par les Carthaginois, il n'hésita pas à abandonner ses fils à la vengeance de ses soldats désespérés : il furent massacrés, et l'armée se rendit prisonnière. Ensuite, il pacifia lui-même la Sicile, et conclut, l'an 306 avant Jésus-Christ, une paix qui rétablit l'ancien ordre de choses. Il employa alors ses forces à attaquer l'Italie, où il vainquit les Brutiens, et pilla Crotone. Sur la fin de sa vie il éprouva des chagrins domestiques qui abrégèrent ses jours. Il avait le projet de remettre la couronne à son dernier fils Agathocle, mais son petit-fils Archagathe, s'étant révolté, assassina l'héritier présomptif, et engagea Ménon, favori du vieux roi, à empoisonner ce vieillard. Ce crime fut exécuté au moyen d'un poison violent dont Ménon enduisit le cure-dents dont se servait Agathocle après ses re-

pas. En peu d'instants, la bouche et le corps du prince devinrent noirs et livides, et on le jeta vivant encore sur le bûcher, après avoir vécu, selon les uns, soixante-douze ans, et selon les autres, quatre vingt-quinze. Avant d'expirer, il eut encore le temps de sauver sa femme Texena et ses deux fils, en les envoyant en Égypte. Son gendre Pyrrhus, roi d'Épire, hérita de son influence sur les affaires de la Sicile et de la Basse-Italie. Agathocle avait toutes les qualités d'un souverain et d'un capitaine, mais il avait aussi de grands vices. Son ambition, sa cupidité, sa cruauté, ont fait de lui un des plus odieux tyrans de Syracuse.

AGATHODÉMON. Bon génie des Égyptiens, le même qu'Oromaze chez les Perses.

AGATHON. Athénien qui se distingua par ses tragédies, ses comédies et son talent musical, ainsi que par la finesse de son esprit et la noblesse de son caractère. Il fut couronné aux jeux olympiques comme poète tragique. Il était l'ami de Socrate et d'Euripide.

AGAVE AMÉRICAINE, plante originaire de l'Amérique méridionale, naturalisée dans le midi de l'Europe, en Espagne surtout, où, au moyen de ses épines et de ses feuilles, longues de cinq à six pieds, larges de six à huit pouces, et de trois à quatre pouces d'épaisseur, elle est employée à faire des haies impénétrables, aussi bonnes qu'en Amérique, où elle reçoit cette destination. On extrait de l'agave d'Amérique une filasse abondante en fils très forts et d'une grande souplesse, qui, en Amérique et en Espagne, est employée aux mêmes usages que parmi nous le lin et le chanvre, dans les applications diverses des arts du tisserand, du cordier et autres manufactures de tissus. Le fil d'agave a été employé même à Paris avec succès à faire de la toile, des cordes, des guides et rênes de voitures, des cordons de montres, de cannes, de sonnettes, de rideaux et de lustres, au rapport de Bosc, écrivain véridique. Aujourd'hui donc, qu'on apprécie toujours davantage l'utilité des abris en agriculture, dont on fait partout des applications si prospères et si nombreuses, la multiplication de l'agave américaine doit être recommandée pour faire des haies, et protéger ainsi les cultures de tous les genres. Cette plante ne présente pas moins d'intérêt sous le rapport des tissus dont elle peut devenir la matière première.— L'agave américaine est douée d'une constitution tellement robuste que, croissant également bien partout, indépendamment de la qualité du sol et des circonstances atmosphériques, ses produits sont les mêmes chaque année comme plante textile, et ses bons résultats constants comme plante de clôture et d'abri. — Cette plante, appelée désormais à fixer davantage l'attention des agronomes et des agriculteurs, par ses avantages réels, a une grande célébrité populaire par l'opinion très répandue que sa floraison est accompagnée d'un bruit pareil à celui d'un coup de canon, et qu'elle n'arrive que tous les cent ans. Il est certain qu'on voit rarement les fleurs de l'agave, sans doute parce qu'elle manque de chaleur, mais, si elle se trouve dans des circonstances assez favorables pour fleurir, elle présente le phénomène très curieux d'une tige garnie dans toute sa longueur de rameaux plusieurs fois divisés et couronnés de fleurs, et qui s'élève avec une telle rapidité qu'on la voit croître de cinq à six pouces par jour jusqu'à la hauteur de quarante pieds. Cette plante fait partie de la famille des broméloïdes. C. Tollard aîné.

AGAVE DU MEXIQUE. Cette espèce possède les avantages de l'agave d'Amérique, et en outre celui de fournir par ses feuilles une liqueur d'abord douce et sucrée, ensuite vineuse et enivrante, dont les Mexicains font une immense consommation. Pour obtenir une liqueur de meilleure qualité et plus abondante, il faut enlever très souvent les feuilles intérieures, et cette circonstance, fatigant la plante, ne lui permet pas de vivre plus d'un an ou tout au plus dix-huit mois. Il se fait des plantations très considérables de cette plante au Mexique pour ce seul objet. — L'agave du Mexi-

que réussirait nécessairement en Espagne, et tout porte à croire qu'elle réussirait aussi dans la France méridionale. Ce résultat paraît d'autant plus probable qu'il est d'observation au Mexique que plus les feuilles de l'agave sont jeunes et tendres, plus elles sont propres à fournir la liqueur vineuse, circonstance qui indique assez qu'il est inutile que la plante accomplisse tous les temps de son existence pour être propre à fournir cette boisson.— L'agave américaine est acclimatée à Alger, et il n'est pas douteux que celle du Mexique ne s'y naturalise aussi facilement.

AGAVE PITTE ou FURCRÉE. Cette agave étant sèche et d'une constitution essentiellement filamenteuse, ne fournit pas de liqueur, mais elle possède, plus que les deux espèces précédentes, les propriétés textiles que nous avons signalées surtout dans l'agave américaine; elle fournit un fil plus abondant, plus fin, plus souple que cette dernière, et elle lui serait préférable si elle n'exigeait pas plus de chaleur pour sa culture, circonstance qui a empêché qu'elle ne se soit aussi abondamment multipliée en Espagne. Il ne faut pas cependant abandonner l'espérance de la naturaliser dans ce pays et dans la France méridionale, car on sait qu'un grand nombre de plantes alimentaires et propres aux arts, que nous cultivons en serre chaude à Paris, furent cultivées autrefois en pleine terre en Espagne par les Arabes, et que leur culture n'a été abandonnée qu'après l'expulsion de ces peuples laborieux. C. T.

AGE. Nombre d'années déterminé. La vie de l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, forme différentes époques bien distinctes qu'on appelle âges. La division de la vie la plus généralement adoptée est la suivante : 1° l'enfance, qui dure depuis un jusqu'à quatorze. Cette époque se subdivise en deux parties : la première comprend *a* l'enfance proprement dite *infantia*, qui commence au moment de la naissance et dure jusqu'au septième mois ; *b*, la première période de la dentition, qui commence au septième mois, et dure jusqu'à la deuxième année ; *c*, la seconde période de la dentition, qui dure depuis deux ans jusqu'à sept. La seconde partie de l'enfance est la puérilité, qui commence à sept ans et dure, chez les garçons, jusqu'à quatorze ou quinze, et chez les filles jusqu'à onze ou douze, c'est-à-dire jusqu'au développement de la puberté. 2° Vient ensuite l'adolescence, ou âge de puberté, qui commence à l'époque où finit le précédent. Dans les climats tempérés, cet âge dure chez les hommes jusqu'à vingt-cinq, et chez les femmes jusqu'à vingt. 3° La troisième grande division de la vie commence alors, c'est l'âge de la virilité. La nature s'arrête à ce moment, et paraît rester stationnaire pendant une longue suite d'années. Cette troisième division comprend cependant trois subdivisions bien faciles à établir : dans la première, l'homme est encore jeune ; dans la seconde, il est d'âge moyen; dans la troisième, il s'est fait vieux. 4° A soixante ans enfin, commence le quatrième âge de l'homme; c'est alors un vieillard, et la femme est devenue matrone.—Il est probable que l'enfant ne reçoit d'abord d'autres impressions que celles des sens, dont sans doute le développement a lieu dans l'ordre qui suit : sentiment, toucher, goût, ouïe, odorat. Les facultés de l'ame ne se forment que plus tard. La jeunesse est l'âge de l'amour, source des plus délicieux sentiments et des peines les plus amères, mobiles des actions les plus nobles, des égarements les plus terribles. L'âge viril est celui de la maturité et de la prudence. C'est dans l'âge avancé que la raison se montre sous son jour le plus pur. On dirait qu'à mesure que le corps se penche vers la terre, l'esprit s'élève vers le ciel.—Temps marqué par les lois pour diverses fonctions de la vie civile. *Être en âge de se marier, de disposer de son bien.* —Les historiens appellent *âges* différentes périodes dans lesquelles ils classent les événements.— Les astronomes appellent *âge de la lune* le nombre de jours qui se sont écoulés depuis la nouvelle lune.

AGE (Moyen), ou **MOYEN AGE** (*V.*

ce mot), l'une des trois grandes divisions de l'histoire, partagée en Histoire ancienne, Histoire du moyen age et Histoire moderne. Sous la dénomination de moyen âge se trouve comprise une durée d'environ dix siècles, qui se sont écoulés depuis la destruction de l'empire romain en Occident jusqu'à la destruction du même empire en Orient. C'est un intervalle de mille et quelques années, marquant un âge distinct, moyen ou intermédiaire, entre deux âges de civilisation, celui de la civilisation des Grecs anciens et des Romains, et celui de la civilisation moderne. Quelques historiens font commencer le moyen âge à l'an 406, époque de l'irruption de plusieurs nations germaniques dans la Gaule, connue sous le nom de *grande invasion*. D'autres fixent ce commencement à la prise de Rome par Odoacre, roi des Hérules, soixante-dix ans après la grande invasion, l'an 476 après J.-C. De même, l'époque à laquelle on assigne la fin de l'histoire du moyen âge diffère selon les auteurs. Les uns la fixent à la prise de Constantinople en 1563 ; les autres la retardent jusqu'à l'époque de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, en 1492. La plus courte durée serait donc de la prise de Rome à la prise de Constantinople, c'est-à-dire de 476 à 1453 après J.-C., 977 ans ; et la plus longue durée de la grande invasion à la découverte de l'Amérique, c'est-à-dire de 406 à 1492, 1,086 ans.

AGES (Les quatre) [myth.] L'idée qu'il y a eu autrefois une époque de bonheur parfait pour le genre humain, époque que la corruption toujours croissante des hommes à fait cesser, a, malgré la sensation pénible qu'elle fait éprouver, quelque chose de trop attrayant, et pour l'homme pensant sous l'impression des circonstances qui l'environnent, et pour l'imagination des poètes, pour que ceux-ci n'aient pas de fort bonne heure essayé la description de cette époque idéale. Hésiode et Ovide sont les premiers poètes qui nous aient laissé une description à peu près complète et attrayante de cette époque et de sa dégénérescence. D'après la tradition exposée par le dernier, dans ses *Métamorphoses*, quatre âges différents se sont succédé depuis l'origine du monde, à savoir : 1° l'âge d'or, sous le règne de Saturne. Les hommes vivaient alors libres, sans lois, sans juges, sans armes, sans guerriers, sans guerres. Leurs champs produisaient spontanément les fruits les plus délicieux, et ils jouissaient d'un éternel printemps. 2° Sous le règne de Jupiter suivit l'âge d'argent. Jupiter partagea l'année en quatre saisons. Les hommes, qui auparavant avaient habité les champs et les bois, commencèrent à construire des maisons et à cultiver la terre. 3° Vint ensuite l'âge d'airain, dans lequel se manifesta déjà le caractère farouche de l'homme et son goût pour la guerre, mais dans lequel la race humaine ne se rendit cependant coupable d'aucun crime. 4° Parut enfin le siècle de fer. C'est alors que la fidélité, la probité et la sincérité disparurent de la terre. La cupidité, la violence, le mensonge et la ruse prirent leur place. On commença à construire des vaisseaux, à démarquer les propriétés ; on rechercha avec avidité des richesses cachées dans les entrailles de la terre ; on découvrit le fer, on en forgea des armes ; le brigandage, le meurtre et la guerre envahirent la terre, et Astrée remonta aux cieux. C'est alors que les géants tentèrent d'escalader les cieux. Les poètes et les philosophes ont souvent imité et diversement traité cette exposition des quatre âges d'Ovide. Hésiode intercale en outre, entre l'âge d'airain et l'âge de fer, l'âge héroïque, qui comprend les siècles héroïques de la Grèce. On trouve dans les *jugs* des Indiens quelque analogie avec ces quatre âges du monde.

AGEN (*Agennum*, *Nitiobrigum*), ville de France sur la rive droite de la Garonne, à 183 lieues sud-sud-ouest de Paris ; chef lieu du département de Lot-et-Garonne ; cour royale, évêché, tribunal de première instance et de commerce, société des sciences et collége royal. Cette ville possède des filatures de coton, des manufactures de toiles à voiles, d'indiennes, de molletons, de serges, de cotonna-

des, etc. Elle est fort ancienne. On trouve dans ses environs des restes curieux d'antiquités, des vestiges de bains, d'arènes, etc. Agen est la patrie de J. Scaliger, scoliaste célèbre, et compte 11,000 habitants. (*Voyez* LOT-ET-GARONNE.)

AGENT. On appelle ainsi généralement celui qui agit pour autrui, soit pour le compte d'un gouvernement, soit pour celui des particuliers. Les *agents du gouvernement* en France ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions qu'en vertu d'une décision du conseil d'état. L'*agent comptable*, chargé d'une perception de deniers pour le compte du gouvernement, et qui est destitué par lui, ne peut néanmoins réclamer ce privilége.

AGENT D'AFFAIRES. (*V.* BUREAU D'AGENCE.)

AGENT DE CHANGE. (*Voyez* CHANGE.)

AGENT DE FAILLITE. (*Voyez* FAILLITE.)

AGENT DE POLICE. (*V.* POLICE.)

AGENT DIPLOMATIQUE. (*Voy.* ENVOYÉ.)

AGENT DE LA CIRCULATION. [Economie politique.] (*Voyez* MONNAIE ; c'est une même chose.) J.-B. SAY.

AGENTS DE LA PRODUCTION. [Economie politique.] C'est ce qui agit pour produire; ce sont les *industrieux* et leurs *instruments*, ou, si l'on veut personnifier l'*industrie*, c'est l'industrie avec ses instruments. De leurs *services productifs* réunis naissent tous les produits. J.-B. SAY.

AGÉRIE. (*V.* EGÉRIE.)

AGÉSILAS, roi de Sparte, depuis l'an 390 jusqu'à l'an 360 avant Jésus-Christ. Après la mort de son frère Agis, Lysandre le fit monter sur le trône avec l'intention de l'en précipiter plus tard; mais les projets de Lysandre furent découverts et déjoués. Appelé par les Ioniens pour les secourir contre Artaxerxès, il commença sa glorieuse carrière en Asie par une victoire qu'il remporta sur les Perses. Il fut obligé par la suite de tourner ses armes contre Thèbes et Corinthe, qui s'étaient liguées contre Sparte, et de combattre contre Epaminondas et Pélopidas, les deux plus grands capitaines de l'époque. Il parvint par sa prudence et son habileté à sauver Sparte, en évitant une bataille rangée. Quoique octogénaire, il triompha d'Epaminondas, et sauva la ville, qui était déjà tombée au pouvoir de ce général. Au retour de la dernière campagne qu'il fit en Egypte, sa flotte fut jetée sur les côtes de la Libye : il y mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, couvert de gloire et regretté de tous ses concitoyens. Il était de petite taille, mais la noblesse était peinte sur son visage. Juste, généreux et adoré de ses soldats, on peut lui reprocher peut-être d'avoir fait taire la vertu quand il s'agissait des intérêts de sa patrie ou de la gloire de ses armes.

AGÉTORIE. Fête en l'honneur de Mercure-Agétor ou conducteur. Ce dieu, suivant Pausanias, était adoré par les Mégalopolitains sous la forme d'une pierre carrée. Apollon était aussi nommé Agétor chez les Argiens, parce qu'il passait pour avoir été le conducteur des héraclides. L'Agétorie paraît un second nom des *Carnées* de Sparte, dont les prêtres se nommaient agètes.

AGINCOURT. (*Voyez* SEROUX D'AGINCOURT.)

AGIO, veut dire : 1° bénéfice que présente une monnaie sur une autre : c'est la concurrence d'après laquelle une espèce de monnaie est plus recherchée qu'une autre, qui établit l'élévation de ce bénéfice. Jusque là rien que de juste dans ce genre de commerce; mais il cesse d'en être ainsi lorsque, pour faire monter ou baisser ce taux à leur avantage exclusif, des négociants ou des compagnies emploient des moyens réprouvés par les lois et les usages de commerce, tels que l'accaparement, la vente au-dessous de la valeur, la fabrication de fausses nouvelles, etc.— 2° Bénéfice que produit l'argent sur les lettres de change, et *vice versâ*.—3° Bénéfice de l'argent sur le papier de banque, et *vice versâ*.— 4° Les intérêts des avances faites dans les ports de mer sur les mar-

chandises consignées, et qui varient suivant l'abondance ou la pénurie de l'argent sur la place.

AGIOTAGE, métier de ceux qui, à leur bénéfice, et d'une manière contraire aux lois et aux usages du commerce, font des opérations secrètes, pour produire une hausse ou une baisse subite des effets publics, des cours du change, ou de certaines marchandises, telles que les eaux-de-vie, les huiles, les riz, etc. Il est rare que des négociants, capitalistes, agents de change ou courtiers honorables se livrent ostensiblement à ces sortes d'opérations; mais l'appât du gain ne les engage que trop souvent à y prendre part secrètement. Quand ce fléau du commerce devient sensible sur une place ou dans un pays, c'est toujours un signe d'embarras, soit dans le commerce, soit dans les finances de l'état; aussitôt que ces embarras cessent, l'agiotage disparaît également, ou du moins il diminue. Ce trafic, pour ainsi dire naturalisé sur certaines places, est un vice qui blesse les intérêts généraux et la morale publique.

AGIOTEUR. Celui qui sur une place de commerce se livre à des opérations réprouvées par les négociants, courtiers honorables, etc. Quelquefois les lois punissent ces intrigants, mais ordinairement ils sont abandonnés au mépris public, à moins qu'ils ne parviennent à s'enrichir : dès lors, nous l'avouons, on n'oublie que trop souvent la source honteuse d'une fortune mal acquise, et l'on entoure de considérations des hommes objets de scandale pour la communauté.

AGLAIA. Suivant Hésiode, une des trois Grâces, et fille de Jupiter et d'Eurinome; suivant d'autres, la mère des Grâces, et épouse de Vulcain.

AGLAR. (*Voyez* AQUILÉE.)

AGNADEL* (Bataille d'). Le pape Jules II, un des pontifes les plus ambitieux de l'église romaine, forma, dès son avènement au trône, le double projet d'agrandir la puissance temporelle du pape et d'expulser les Français de l'Italie. Les Vénitiens, puissance alors considérable par ses richesses, s'étant refusés à lui remettre les villes de la Romagne usurpées par le pape Alexandre VI (*voy.* ce nom), et que Venise avait réunies à son domaine à la mort de ce pontife, et ayant également refusé d'entrer dans une ligue contre la France, à laquelle ils étaient alliés, avaient irrité Jules II. Il résolut de les punir et de faire servir leur abaissement à l'accomplissement de ses projets. —Il conçut, à cet effet, le plan d'une ligue des grandes puissances contre Venise, se réservant, lorsque les Vénitiens seraient obligés de se soumettre à lui, de diriger la ligue contre la France. Louis XII, qui régnait alors, ne pouvait ignorer ni la haine du pape contre lui et la France, ni son désir de se débarrasser de leur voisinage. Mais, trahi par son ministre, le cardinal d'Amboise, que le désir d'arriver à la tiare liait aux intérêts de Rome, il se laissa persuader et devint le plus ardent promoteur d'une coalition qui devait tourner contre lui. L'empereur Maximilien, toujours prêt à se vendre et à vendre ce qu'il pouvait prendre, y entra, pour arracher quelques dépouilles aux Vénitiens; le roi d'Aragon et de Naples, Ferdinand le perfide, surnommé le Catholique, pour reprendre, sans payer, les villes qu'il avait engagées aux Vénitiens; le duc de Savoie et les petits princes d'Italie, y accédèrent dans l'espoir d'y gagner quelque chose. Cette ligue, qui est connue sous le nom de Cambrai, où elle fut signée, fut conclue vers la fin de 1508. Les Vénitiens n'en furent avertis qu'au commencement de 1507, peu de mois avant le terme fixé pour leur déclarer la guerre; mais ils pressèrent tellement leurs préparatifs que dès les premiers jours d'avril ils réunirent à Pontevico, sur l'Oglio, une armée de trente mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux, sous les ordres du comte de Pitigliano et de Barthélemi l'Alviane. L'armée française, qui s'assemblait à Milan, n'était que de dix-huit mille hommes d'infanterie et deux mille gendarmes d'ordonnance. Le 15 avril, les hostilités commencèrent, en même temps que Louis XII faisait déclarer la guerre à Venise par le

roi d'armes au titre de Montjoie. L'armée vénitienne se porta alors en avant sur Triviglio, qu'elle prit, et vint camper vers Arsago, derrière le canal de la Roya-Comnne, ayant Rivolta devant sa droite, et sa gauche s'étendant dans la direction de Vailate. Louis XII, ayant appris la prise de Triviglio, se hâta de marcher avec son armée sur Capario, pour y passer l'Adda. On s'attendait que les Vénitiens auraient occupé l'île que forme à l'extrémité du pont le canal appelé Ritardo. Le maréchal Trivulzi avait annoncé qu'on les y trouverait retranchés. Mais le comte de Pitigliano, qui commandait en chef les Vénitiens, voulant à tout prix éviter un engagement, avait négligé cette position importante. L'armée française passa donc l'Adda sans obstacle, et vint se déployer devant les Vénitiens, qui restèrent sur les hauteurs qu'ils occupaient, et refusèrent la bataille. Louis XII, pour les y contraindre, fit le lendemain attaquer Rivolta; Pitigliano laissa emporter la place d'assaut sans la secourir. Alors le roi de France forma le projet de se rendre maître de Vailate, afin de couper aux Vénitiens la communication de leurs magasins, établis vers Crema et Crémone. Pour y arriver, il fallait faire un détour par Boldrina et Agnadello, tandis que les Vénitiens, plus près de Vailate, pouvaient s'y rendre directement par le chemin de Crema. D'un autre côté, l'armée française, dans sa marche au travers d'un pays coupé de canaux, prêtait le flanc à l'ennemi. Mais Louis XII comptait précisément sur l'avantage qu'il leur offrait, pour amener les Vénitiens à une bataille qu'il désirait.— Le 14 mai, l'armée française se mit en marche. Dès que ce mouvement fut aperçu, l'armée vénitienne se mit également en mouvement pour se rendre à Vailate; l'Alviane en commandait l'arrière-garde, et on croyait toujours pouvoir éviter le combat. Mais l'avant-garde française, commandée par Chaumont et Trivulzi, avait fait une telle diligence que l'Alviane fut attaqué entre Agnadello et Vailate. Il fit d'abord occuper par son infanterie des vignes et une digue qui couvraient les débouchés de la plaine, et fit avertir Pitigliano d'accourir avec le reste de l'armée, une bataille étant inévitable. L'attaque des Français fut impétueuse, et la résistance de l'Alviane digne de ses talents et de son courage. Mais Pitigliano ayant mis quelque peu de lenteur dans son mouvement, le reste de l'armée française eut le temps d'arriver au secours de son avant-garde. Alors le roi fit attaquer les vignes par l'infanterie gasconne, et la digue par les Suisses, malgré le conseil qu'on lui donnait de cesser le combat, puisqu'il avait été prévenu à Vailate par l'ennemi. Il sentait bien qu'il tenait l'armée vénitienne, et qu'en débouchant dans la plaine, tout l'avantage de la bataille était pour sa cavalerie. Les Suisses, d'abord rompus par l'artillerie qui défendait la digue, finirent par l'emporter après un combat sanglant. Les Gascons, fort maltraités commençaient à plier, lorsque le roi arriva près d'eux. Sa présence ranima le combat, et les vignes furent également occupées. Alors la gendarmerie française put déboucher dans la plaine, et les armées se trouvèrent en présence. La cavalerie ennemie, ayant été rompue au premier choc, jeta le désordre dans l'armée vénitienne, qui fut facilement mise en déroute. Elle perdit à cette journée huit mille morts, quinze mille prisonniers, trente-six canons et ses bagages. L'Alviane, blessé, fut fait prisonnier, combattant toujours et couvert de sang. Pitigliano ne put rallier les débris de son armée qu'à Brescia.

Général de Vaudoncourt.

AGNANO. Lac à l'ouest de Naples, près duquel se trouve la fameuse grotte du Chien, célèbre par ses exhalaisons méphytiques, et les eaux thermales de Saint-Janvier, renommées par leur vertu contre la siphilis, la goutte et les rhumatismes. M. *de Gimbernat*, médecin de ces bains, en a accru l'ancienne réputation par d'habiles applications, dont l'effet est de rétablir les forces affaiblies des malades.

AGNATS, AGNATION. En droit

romain, on désignait par *agnats* tous les parents mâles issus d'une même souche masculine de mâle en mâle ; et l'agnation exprimait le lien de parenté des agnats.

AGNÈS (Sainte). Une sainte de l'époque de la persécution des chrétiens par l'empereur Dioclétien ; sa fête se célèbre le 21 janvier. — Dans le langage dramatique, on appelle rôle d'Agnès celui de jeunes personnes très simples et sans aucune expérience. Le Théâtre-Italien à Paris fut le premier sur lequel parut ce genre de personnages, vers le milieu du dix-huitième siècle.

AGNÈS SOREL, maîtresse du roi de France Charles VII, naquit en 1406 d'une famille noble, et perfectionna si bien les dons qu'elle avait reçus de la nature qu'elle fut du nombre des femmes les plus distinguées de cette époque, tant par ses charmes personnels que par son esprit et son instruction. Dame d'honneur de la duchesse d'Anjou, Isabelle de Lorraine, elle vint à la cour de France en 1431, avec cette princesse. Sa rare beauté captiva le cœur du roi ; pour l'attacher à sa cour, ce prince la nomma dame d'honneur de la reine. Après quelque résistance, Agnès céda aux impétueux désirs du monarque, dont en peu de temps la passion ne connut plus de bornes. Les Anglais étaient alors maîtres de la moitié du royaume. Charles VII, naturellement brave, mais inférieur à la crise dans laquelle il se trouvait, était tombé dans la plus fatale apathie. Agnès Sorel, seule, réussit à l'en faire sortir et à lui rappeler ce qu'il devait à sa gloire et à son peuple. Le succès qui s'attacha dès lors aux armes du roi lui rendit sa maîtresse encore plus chère ; elle n'abusa toutefois jamais de sa faveur, et se retira même dès l'an 1442 à Loches, où le roi lui avait fait construire un château. Charles VII lui donna en outre le comté de Penthièvre en Bretagne, les châtellenies de la Roche-Servière et d'Issoudun dans le Berri, et le château de Beauté sur les bords de la Marne, d'où elle prit le nom de dame de Beauté. Elle y habitait depuis cinq ans, toujours en relation intime avec le roi, qui lui rendait de fréquentes visites, lorsqu'en 1449 la reine l'invita à revenir à la cour. Agnès Sorel se rendit à cette invitation, et, pour se rapprocher davantage du roi, vint habiter le château du Mesnil, à un quart de lieu de Jumiége, où elle mourut si subitement qu'on soupçonna avec raison qu'elle avait été empoisonnée. Plusieurs historiens prétendent que le crime fut commis par l'ordre du dauphin *Louis XI*, qui ne l'aimait point parce que son père l'aimait trop ; mais c'est une conjecture qui ne repose que sur le caractère cruel et vindicatif de ce prince. Agnès Sorel fut enterrée dans l'église collégiale de Loche, où son tombeau existait encore en 1792. Elle laissa trois filles, qui furent reconnues par le roi, et établies aux frais de la couronne. On dit que le roi François I[er], se trouvant un jour dans la maison d'Arthus Gouffier de Bussy, comte d'Étampes, autrefois son gouverneur et alors grand-maître de France, s'amusa à feuilleter un portefeuille qui se trouvait dans la chambre de madame de Bussy. Cette dame aimait la peinture et y avait dessiné le portrait de diverses personnes célèbres, entre autres celui d'Agnès Sorel. Le roi fit des devises et des vers pour chacun de ces portraits, et écrivit pour la belle Agnès ceux-ci, que nous rapportons, surtout pour prouver combien le magnifique restaurateur des lettres était pauvre poète :

> Plus de louange et d'honneur tu mérite,
> La cause étant de France recouvrer,
> Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
> Close nonnain, ou bien dévot hermite.

AGNESI (MARIE-GAETANA). Cette femme, ornement de son sexe, naquit à Milan en 1718. Son père, don Pedro di Agnesi, était vassal de Monteveglia. Dès l'âge de neuf ans, elle parlait déjà très bien le latin, et prononça un discours dans cette langue, dans lequel elle chercha à prouver que l'étude des langues anciennes ne devait pas être étrangère aux femmes. Ce discours fut imprimé à Milan en 1727. On prétend qu'à l'âge de onze ans elle parlait le grec avec autant de facilité que sa langue maternelle. Elle

continua à étudier les langues orientales et se livra en même temps à l'étude de la géométrie et de la philosophie spéculative. Son père favorisait son penchant pour les sciences, en réunissant chez lui des sociétés de savants, où elle proposait et soutenait des thèses de philosophie. Le président *de Brosse* dit, dans ses *Lettres sur l'Italie*, que l'on ne peut s'imaginer quelque chose de plus intéressant que ces entretiens avec la plus jolie et la plus savante jeune personne de son temps. A l'âge de vingt ans, elle renonça à ces dissertations savantes; mais son père ne put résister au désir de publier les thèses qu'elle avait soutenues, et qui forment un gros volume in-4°. C'est alors qu'elle s'occupa des mathématiques, et qu'elle composa un traité sur les sections coniques, que ceux qui l'ont lu en manuscrit ne peuvent assez louer. A trente ans, elle publia ses *Éléments de l'Analyse*, que l'on regarde comme la meilleure introduction aux ouvrages d'Euler, et qui ont été traduits en anglais, en 1801, par Colson, professeur à l'université de Cambridge. Cet ouvrage lui fit une si grande réputation que, deux ans plus tard, elle fut nommée professeur de mathématiques à Bologne. Il paraît cependant que ces études abstraites finirent par lui faire perdre le goût du monde, car elle renonça à toute société, et entra dans l'ordre sévère des nones vertes, où elle mourut en 1799, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Son éloge du P. *Frisi* (Milan 1799) a été traduit en Français par Boulard. Elle est auteur aussi d'un *Traité des infiniment petits*, qui a été traduit en français par l'abbé Bossut. — Sa sœur, *Marie Thérèse Agnesi*, a composé plusieurs cantates et trois opéras: *Sofonisbe*, *Ciro in Armenia*, et *Nitocri*, qui tous ont eu du succès.

AGNOETES. (*Voy.* MONOPHYSITES.)

AGNUS DEI (agneau de Dieu). On appelle ainsi une prière de la liturgie catholique romaine qui commence par ces mots, et que l'on chante ordinairement avant la communion. Suivant une bulle du pape *Sergius* Ier, de 688, elle doit terminer la messe. C'est aussi un morceau de cire rond et plat sur lequel est imprimé l'image de l'agneau pascal avec la sainte bannière, ou la figure de saint Jean, portant pour exergue l'année et le nom du pape. Les papes bénissent ces morceaux de cire, et en donnent un très grand nombre en présent. Originairement, c'étaient les extrémités des cierges de Pâques distribuées au peuple dans les églises de Rome, et que les fidèles achevaient de brûler chez eux comme préservatif efficace contre toute sorte de malheurs. Quand le nombre des demandeurs d'*Agnus Dei* devint trop grand, on imagina l'expédient de cette espèce de médaille en cire pour satisfaire tout le monde. On appelle encore *Agnus Dei* le morceau d'une messe en musique qui se chante au moment de la communion.

AGON. Lutte, en général toute espèce de combat, de là le mot *agonie*. On appelait aussi de là *agones* les jeux que les anciens Grecs célébraient à certaines fêtes, et qui consistaient non seulement en luttes gymnastiques, mais encore en combats de musique, de poésie et de danse; des juges (*agonarques*) y maintenaient les règlements et les lois instituées, décidaient les différends entre les concurrents, et décernaient les prix. Les plus célèbres de ces jeux étaient les olympiques, les pythiens, les néméens, et les isthmiques.

AGONALES. Fêtes instituées par Numa en l'honneur de Janus. On les célébrait le 9 de janvier; elles furent nommées d'abord *agonies*. Ovide rapporte plusieurs étymologies sur l'origine et le nom de ces fêtes, mais il donne la préférence à celle qui tirait son nom de celui d'*agonie*, qu'on donnait au bétail dans les premiers temps, probablement parce qu'on le chasse devant soi. On avait même conservé dans ces fêtes l'usage de conduire de force à l'autel le bélier qu'on devait immoler. D'autres croyaient que les Agonales étaient d'origine grecque et qu'elles rappelaient les jeux *agones*, qui en avaient fait partie. Ce mot, suivant d'autres, pou-

vait venir d'*agnus* (agneau); car ces fêtes furent d'abord appelées *agnalies*. On a aussi regardé comme une des étymologies des Agonales la formule *agone*, par laquelle le victimaire demandait au prêtre la permission d'égorger la victime : c'est le sentiment de Varron ; mais cette formule étant usitée dans tous les sacrifices, elle n'aurait donné son nom à ces fêtes qu'en admettant qu'elles furent les premières (car elles étaient fort anciennes) où l'on s'en servit. Il y avait aussi des Agonales le 21 mai et le 11 décembre : ces jours étaient réputés malheureux.

AGONIE. On appelle ainsi l'état qui précède immédiatement la mort, moment où elle lutte avec la vie, dont elle finit par triompher. Selon la diversité des causes qui amènent la mort, l'agonie est environnée de phénomènes différents. Tantôt le malade éprouve une complète prostration de forces, tantôt il y a en lui une lutte effroyable de tous les principes vitaux au milieu de la plus violente agitation, qui se termine après un délai plus ou moins long par la mort. Souvent le moribond, long-temps avant d'expirer, a perdu toute espèce de connaissance; souvent, au contraire, il conserve l'usage entier de toutes ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment. L'homme qui lutte ainsi contre la mort est déjà à moitié cadavre; son visage est pâle, jaunâtre; ses yeux ternes, sa peau ridée, son nez contracté et blanc, ses oreilles et ses tempes abattues; une sueur froide et fébrile découle de son front et de ses membres; les évacuations du siége et de l'urine sont involontaires; la respiration devient rauque, de plus en plus embarrassée, puis finit par s'arrêter; c'est l'instant de la mort. La durée de cet état est très variable : tantôt elle n'est que de quelques minutes, tantôt elle se prolonge pendant plusieurs jours. Quand une fois l'agonie a véritablement commencé, il n'est plus d'espoir de sauver le patient. Cet instant ne peut plus être adouci que par les prières, la sollicitude, les consolations de ceux qui entourent le moribond, et qui ne doivent pas s'en abstenir, alors même qu'il paraît avoir perdu toute espèce de connaissance. Qui pourrait en effet assurer qu'il ne conserve pas jusqu'au dernier moment la conscience de ce qui se passe autour de lui ? Tant que le moribond peut encore avaler, on doit lui donner de temps à autre un peu de vin. Les médicaments sont alors inutiles, odieux au patient, et ne doivent être employés que dans le cas seulement où l'agonie n'est pas bien décidée, et où le malade ne se trouve que dans une prostration dont on peut espérer de le faire sortir. Nous ne terminerons pas cet article sans signaler ici, pour le flétrir, un usage vraiment barbare qui existe dans certaines localités, et qui consiste à ôter au moribond l'oreiller qui soutenait sa tête, peu d'instants avant que l'ame se dégage de son enveloppe mortelle.

AGRA, vaste province de l'Inde, bornée au nord par le Delhi, à l'est par l'Oude et l'Allahabad, au sud par le Malwah, et à l'ouest par l'Adjemyr. Elle est arrosée par le Gange, la Jumna et le Chamboul. La rive méridionale de ce dernier fleuve appartient aux Mahrattes, et la rive septentrionale aux Anglais ou à leurs alliés. Cette province, qui a environ cent cinq lieues de long sur soixante-quinze de large, était autrefois renommée par ses manufactures de soie; elle produit de l'indigo, du sucre, du coton, et toutes sortes de grains, le riz excepté. Elle a pour capitale :

AGRA, située sur la rive sud-ouest de la Jumna. Cette ville célèbre n'était d'abord qu'un village, sur l'emplacement duquel Sekunder-Lody fonda, en 1501, Badulghur, qui devint la capitale de ses états. Dans le seizième siècle, son nom fut changé par Akbar en celui d'Akbarad, et en 1647 en celui d'Agra, qu'elle a conservé. Cette ville renferme soixante vastes caravansérails, huit cents bains, sept cents mosquées et plusieurs palais, dont le plus remarquable est celui où résidait le grand-mogol. En recevant le nom d'Agra, cette ville perdit en grande partie son ancienne splendeur,

parce qu'à la même époque (1647), le siége de l'empire fut transféré à Delhi. Agra, environnée d'une forte muraille, d'un fossé de cent pieds de large, et défendue par une forteresse importante, fut prise par les Mongols en 1784, et par les Anglais en 1803. Ceux-ci l'ont réunie à leurs vastes possessions, et ils y ont aujourd'hui une garnison et des officiers civils. Agra compte environ six cent mille habitants.

AGRAIRES (Lois). La république romaine possédait d'immenses terres conquises sur ses voisins, qu'elle partageait entre tous ses citoyens ; mais ces terres ne tombaient guère en partage qu'aux grands et aux riches, et ne contribuaient ainsi qu'à augmenter l'influence de l'aristocratie. A toutes les réformes politiques se rattachaient donc des demandes de lois spéciales pour effectuer un partage plus équitable ; mais l'exécution de ces mesures éprouva toujours une violente résistance de la part de l'aristocratie. Les Gracques périrent victimes de leur zèle à la réclamer. C'est par un étrange abus de mots que dans ce siècle on a appelé *partisans de la loi agraire* les hommes qui demandaient le partage de toutes les propriétés publiques et particulières entre les membres de la communauté. Comme nous venons de le dire, la loi agraire, chez les Romains, n'avait d'autre but que de régler le partage des terres conquises sur l'ennemi. Jamais à Rome le peuple, dans les moments mêmes de sa plus grande irritation contre les patriciens, ne s'avisa de réclamer un nouveau partage des propriétés. L'honneur de ce plan de quelques anarchistes de l'époque leur revient tout entier.

AGRAM (Comitat d'), en Croatie, partie montagnes, partie plaines fertiles. On n'y cultive que peu de vignes, mais les autres fruits, surtout les prunes et les marrons, y abondent. Le comitat d'Agram a sur cent huit myriamètres carrés cent-quatre-vingt-dix mille habitants catholiques, nommés Croates, qui parlent un idiome slave. Les principales rivières sont : la Save, la Lonya et la Krapina. Le comitat d'Agram contient deux districts, celui d'Agram et celui de Saint-Istvany. La ville d'Agram, en croate Zagral, sur la Save, a neuf mille habitants ; elle est non seulement la capitale du comitat, mais aussi celle de la province hongroise la Croatie. Le ban, ou gouverneur de Croatie, l'évêque, la chancellerie, la diète et les commandants militaires des deux provinces de la Croatie et de la Slavonie ont à Agram leur résidence. La ville a une académie, un séminaire, un gymnase et une école normale. L'église cathédrale a été bâtie par saint Ladislas. Agram se compose de trois parties, dont chacune a sa propre juridiction, de la ville libre, de la ville de l'évêque, et de la ville appartenant à la juridiction des chanoines.

AGRANIES, AGRIANIES, AGRIONIES. — Fêtes d'Argos en l'honneur d'une fille de Prætus. On les célébrait la nuit et on s'y couronnait de lierre. Les femmes faisaient semblant de chercher Bacchus *Agrionos* (féroce) ; ne le trouvant point, elles disaient qu'il s'était retiré chez les Muses. Elles soupaient ensemble et se proposaient des énigmes. Il se commettait, dit-on, de grands excès dans ces fêtes ; elles avaient lieu tous les deux ans à Orchomène. Les femmes descendant de Minyas en étaient exclues ; le prêtre de Bacchus, l'épée à la main, les empêchait d'approcher ; s'il en rencontrait une, il pouvait impunément la tuer. Voici le motif de cette exclusion : les filles de Minyas, dans leur enthousiasme bachique, avaient égorgé Hippasus, fils de Leucippe, et avaient fait un horrible festin de ses membres. Le nom d'*acolies*, ou cruelles, était resté aux minyennes. La poursuite de leur crime était encore dans sa vigueur au temps de Plutarque. Cet auteur cite un prêtre nommé Zoïlus qui en tua une, mais il ajoute qu'il mourut misérablement d'un ulcère. Les Orchoméniens, ayant été ensuite affligés de plusieurs fléaux, les regardèrent comme une punition du ciel, et ôtèrent la prêtrise à la famille de Zoïlus. — Bacchus

était surnommé *Agrionos* (sauvage), soit à cause des excès où porte le vin, soit parce qu'il était sans cesse environné de panthères et d'autres bêtes carnassières. On l'appelait même *Omastès*, mangeur de chair crue.

AGRAULIES. Fête athénienne en l'honneur de Minerve et d'Agraule ou Aglaure, fille de Cécrops, qui se dévoua pour sa patrie, et à laquelle on avait élevé un temple et consacré des mystères et des initiations. Les Athéniens, à l'âge de vingt ans, prêtaient sur son autel serment de dévouement à leur patrie. On célébrait dans l'île de Chypre, au mois aphrodisius, des Agraulies, et l'on y sacrifiait un homme à Agraule : cet usage subsista jusqu'à Diomède.

AGRÉÉS. Personnes qui se chargent de représenter les parties et de plaider pour elles devant les tribunaux de commerce. — L'institution des agréés près les tribunaux de commerce n'est autorisée par aucune loi ; d'où il suit que les agréés n'ont aucun caractère légal, et qu'ainsi ils ne peuvent prendre la dénomination d'officiers ministériels, ni invoquer en leur faveur les dispositions de loi qui assurent à ces officiers le recouvrement de leurs déboursés et honoraires. A cet égard, les agréés, dont les titres ne sont fondés que sur la tolérance et l'usage, ne peuvent invoquer que les règles ordinaires du mandat.— En l'absence de toute législation qui les concerne, chaque tribunal de commerce peut imposer aux agréés qui se présentent devant lui le règlement qui lui convient.

AGRÉGAT. Ce mot signifie en mathématiques une accumulation de plusieurs termes positifs ou négatifs exprimant la somme ou la différence. Dans les sciences naturelles, on comprend par *agrégats* la composition extérieure d'un corps par opposition à l'organisme. L'agrégat peut se trouver sous l'état liquide, solide ou aériforme.

AGRELL (Karl-Magnus), né le 18 nov. 1764, dans la province de Smœland, où son père était pasteur à Linnaryd. Il fit ses premières études à Wexia, et vint en 1783, les terminer à l'université d'Upsal, où il se livra de 1783 à 1794, à l'étude des langues orientales. Il fut ensuite placé au gymnase de Wexia, d'abord comme professeur de grec, et en 1802 comme professeur de théologie, et surtout pour l'explication de la Bible. En 1803, il fut nommé pasteur de Stokelof, élevé en 1809 à la dignité de docteur en théologie, à celle de prieur en 1814, et décoré en 1824 de l'ordre de l'Étoile-Polaire. En 1812 et 1815, il fut élu député de son diocèse à la diète, et présida en 1817 le synode de Wexia.

AGRENON. Espèce de manteau de laine, en forme de filet, en usage chez les anciens. Tirésias et autres devins le portaient sur le théâtre et dans la tragédie, pour faire allusion au sens captieux de leurs réponses.

AGRÈS. C'est tout ce qui dans un vaisseau n'est pas coque, vivres ou chargement. La coque, les agrès et apparaux sont hypothèque de l'équipage. (*Cód. civ.*, liv. II, tit. v, art. 271.) L'armateur ne doit pas oublier qu'il assure sa coque, quille, agrès et apparaux, sans quoi les assureurs refuseraient de payer les câbles, mâts ou voiles perdues, etc.

AGRICOLA (Cneius Julius), né l'an 37 de J.-C., consul romain sous l'empereur Vespasien, et gouverneur de la Bretagne, qu'il soumit complètement à la domination de Rome. Il était aussi grand homme d'état qu'habile général. Sa vie, écrite par Tacite, son gendre, est un modèle de biographie.

AGRICOLA (Georges), traduction latine du nom de famille allemand *Bauer* (paysan). Né à Glauchau, en Saxe, il étudia la médecine en 1518—1522 à Leipzig, et en Italie, mais s'adonna, en 1531, particulièrement à la minéralogie. Ses ouvrages sur cette matière ont été imprimés et réimprimés sous le titre de *De re metallicâ* (libri XII, in-f°, Bâle, 1546, 1556, 1558, 1561). Son traité *De Mensuris et Ponderibus Romanorum atque Græcorum* (libri V) a eu également plusieurs éditions; les meilleures sont celles de Bâle (1550); de Venise (1615), et de Wur-

temberg (1714). — Bien qu'après lui la science ait fait d'immenses progrès, on ne saurait nier qu'il fut le premier minéralogiste philosophe, quoiqu'il avoue lui-même ne pouvoir se défendre de croire encore aux gnomes. Ce restaurateur d'une science pratique n'était pas arrivé de la pratique à la théorie, mais bien de la théorie à la pratique.

AGRICOLA (Jean). Son véritable nom était *Schnitter* (moissonneur). Fils d'un simple journalier, il naquit à Eisleben en 1492, et est nommé dans quelques ouvrages *magister islebiensis*, quelquefois aussi *Jean Eisleben*. Il fut un des plus zélés propagateurs de la doctrine de Luther. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès à Leipzig et à Wittemberg, il fut nommé recteur et prédicateur de sa ville natale, ensuite prédicateur à Francfort-sur-le-Mein, et remplit en 1587, à la diète de Spire, les fonctions de prédicateur de la cour de Jean, électeur de Saxe. Par la suite, il devint prédicateur de la cour du comte Albert de Mansfeld, prit part à la confession d'Augsbourg, et signa les articles de Schmalkalde. En 1537, il se rendit, en qualité de professeur, à Wittemberg, où il commença la controverse de l'antinomisme contre Luther et Mélanchton. (*Voyez* Antinomisme.) Les querelles qui en résultèrent le forcèrent à se réfugier à Berlin, où il écrivit une rétractation. Il fut alors nommé prédicateur de la cour de l'électeur de Brandebourg, et mourut dans cette résidence en 1566, après s'être attiré de nouvelles discussions par la part qu'il prit à la rédaction du fameux *interim*. Nous passons sous silence les nombreux écrits théologiques et polémiques d'Agricola, et nous ne citerons que l'ouvrage véritablement national qu'il publia en bas-allemand sous le titre de *Proverbes usuels allemands avec leur explication* (Magdebourg, 1528). L'édition en haut-allemand parut en 1529, à Haguenau (2 vol.), et une réimpression corrigée en 1592, à Wittemberg. Les principes patriotiques, la morale pure et le langage franc qui règnent dans ce livre lui assignent, après la traduction de la Bible par Luther, la première place parmi les ouvrages en prose allemande de cette époque.

AGRICOLA (Rodolphe). Son véritable nom allemand était *Hansmann* (économe). Né en 1442 dans un village de la Frise, il mourut en 1485 à Heidelberg. Il fut du nombre de ceux qui, les premiers, contribuèrent au progrès de l'étude des classiques en Allemagne. Il fit ses études à Louvain ; assisté par des familles riches et puissantes, il se rendit à Paris et en Italie, où il suivit les leçons de Georges de Trébizonde, Théodore Gaza, François Philelphe et Laurent Valla. Revenu dans sa patrie, il devint syndic de la ville de Groningue, et fut envoyé en cette qualité à l'empereur Maximilien Ier. La célébrité de son érudition lui fit faire beaucoup d'offres de chaires dans les différentes universités de ce temps ; mais il les refusa toutes jusqu'à la dernière année de sa vie, où son ami et protecteur, le baron de Dalberg, évêque de Worms, le détermina à accepter à Heidelberg le professorat de la philologie classique. Peu avant sa mort, il fit encore un voyage en Italie, la patrie des sciences ; mais à son retour à Heidelberg, il succomba à un épuisement subit de toutes ses forces. Ses œuvres philosophiques et philologiques ont été publiées à Cologne en 2 vol. in-4°, 1539.

AGRICULTURE (sa naissance.) Le créateur de toutes choses a répandu sur la terre des milliers de mou'es organiques et de bêtes sauvages. Il a confié à l'homme le soin de développer ses ébauches et de civiliser les êtres qu'il lui a laissés dans leur native rudesse, après les avoir animés de son souffle. — Le monarque qui donne aux sujets remuants et indociles de son royaume des charges à sa cour, et qui les attache ainsi à sa personne et à son service, est, s'il est permis de parler ainsi, l'image de l'homme intelligent, qui fit du coursier fougueux pris dans les bois un cheval de labour, qui éteignit l'ardeur pétulante du bélier dans le mouton, la vigueur farouche du taureau dans le bœuf, la sauvagerie du porc

dans le cochon, l'indocilité de l'âne dans la bête de somme. — C'est ainsi que, par une éducation soignée et une nourriture abondante et saine, l'homme est parvenu à créer des espèces dociles et intelligentes, qui l'ont aidé à féconder la surface de la terre. Il prit le buffle dans les marais, le chameau dans les déserts, le renne dans les régions couvertes de frimas, et il en fit d'utiles serviteurs. Il appela dans la plaine le bouquetin, qui vivait sur la montagne, et il fit de sa femelle une laitière et une nourrice. Il cantonna dans les parcs et dans les garennes le quadrupède qui broute les bourgeons des arbres, et celui qui en ronge l'écorce et la racine. Puis, il admit dans son intérieur un serviteur fidèle, et il en fit moins un instrument de travail qu'un ami. — Dans la suite des temps, il fit plus encore, il dirigea et fit tourner à son profit la férocité même des bêtes. — Le *feles*, admis dans ses foyers, devint un hôte agréable, un ennemi redouté des animaux nuisibles. Le falcobadius et le mustela sanguinaire furent les pourvoyeurs de sa table. — Il choisit parmi les animaux des forêts le gallinacé qui porte la crête haute et la queue relevée; parmi les oiseaux des marais, l'anas au pied palmé, au bec plat et lamelleux, au gosier vorace; parmi les oiseaux des pays chauds, le méléagre au vol lourd, au regard stupide, à l'instinct orgueilleux et colère. — L'oiseau du pôle, qui vole durant le jour dans la région des nuages, fut surpris par lui le soir lorsqu'il s'abattit dans les marais; et ce fut ainsi qu'il put former et réunir en troupeaux les tribus diverses d'oies, de dindes, de canards et de volailles de toute espèce. — Le biset des rochers vint se nourrir et nicher dans son colombier, et le chantre des montagnes trouva une chère délicate et des amours faciles dans sa faisanderie, tandis que le paon et l'oiseau navigateur étalèrent l'orgueil de leur plumage et la grâce de leurs mouvements dans la basse-cour et les eaux de son domaine. — Pour peupler ses étangs et ses viviers, il fit descendre des hauts lacs le salmo-alpina, il surprit le cyprin dans les eaux douces; les poissons fluviatiles devinrent des poissons domestiques, et le crustacée qui porte dans ses pattes son organe reproducteur, et le mollusque hermaphrodite qui vit dans une coquille bivalve, le nourrirent de leur chair. Parvenu à une civilisation plus avancée, il commanda à une chenille de le vêtir, à une insecte de lui composer du sucre, et à plusieurs autres espèces animales de lui fournir des duvets, des soies et des toisons. — Pour subvenir aux besoins journaliers de sa famille, il choisit parmi les plantes graminées celles qui, par le mélange des substances mucilagineuses et amilacées, sont susceptibles de la fermentation panaire. Il cultiva le froment, l'orge, l'avoine, le seigle. Il prit le zea dans les terres alumineuses, l'oriza dans les terres marécageuses, le polygonum dans les terrains maigres et arides; le maïs, le riz, le sarrasin, prospérèrent par les labours, et c'est ainsi que toutes nos récoltes céréales naquirent de la culture de quelques brins de gramen. — Il dit aux fleurs papilionacées : Vous me fournirez des fourrages; aux crucifères : Vous me donnerez de l'huile, de la drèche, de la lumière; aux cannabis et aux tilia : Vous me donnerez des cordages; aux linaires : Vous me vêtirez; à l'isatis, au réséda, à une rubiacée : Vous teindrez mes vêtements; et aux gommes des arbres : Vous parfumerez mon habitation. — Il demanda le sucre au roseau, sa fève parfumée au jasmin, à la vanille sa silique odorante, à l'apocyn son duvet, à un convolvulus son bulbe doux et aromatique. Par ses soins, le daucus de la nature devint plante potagère; le brassica des glacières, acquérant de la saveur et de l'embonpoint; les herbes laiteuses, perdant leur âcreté par d'utiles amendements, couvrirent ses jardins de mille familles diverses de choux, de navets et de laitues. — Le chardon, qui croissait dans des sables arides; les ombelles, qui se nourrissaient sur le rivage des fleuves; et le phaséole, qui couronnait les buissons sauvages de ses pa-

pillons cultivés par l'homme, lui fournirent des récolles substantielles. Plus tard, il découvrit cette plante singulière qui porte un sel dans son feuillage, un poison dans son fruit, et une fécule dans sa racine. Il favorisa par des engrais le développement de la maladie tuberculeuse qui s'attache à ses radicules, et les infirmités d'une morelle devinrent nne source abondante de richesses agricoles. — Il fouilla les forêts, et au milieu des broussailles sauvages, il trouva le pyrus, le malus-arantia, le prnnus spinosa, l'amygdalns persica, le pani-flora fruticosa; et leurs tiges maigres et noueuses, nourries par une bonne culture, perfectionnées par le mélange des sèves, ornèrent ses vergers de leurs baies succulentes, et tapissèrent ses espaliers de globes d'or, d'albâtre et de pourpre. — Moins brillants, mais plus utiles, le nux-juglans, l'olea sativa, le fagus-castanea, couvrirent les plaines de leurs pulpes, de lenrs hérissons et de leurs ombrages; et le verger s'enrichissant chaque jour de conquêtes nouvelles, le ribes offrit sa groseille, le zizyphe son jujube, le mespilus sa nèfle, le corylns sa noisette; le berberis, le vaccinium, leurs fruits rafraîchissants, et la ronce sa baie purpurine. — Le buxus, trouvé dans les fentes des rochers, le taxus baccata, taillés avec un art ingénieux, reçurent mille formes diverses de la main de l'homme, qui, assis à l'ombre des arbres qu'il avait plantés, put jouir paisiblement du fruit de son travail. — Le cristal des fontaines et le fruit de ses vergers ne suffisant plns à ses besoins, il découvrit l'arbuste qui attache avec ses vrilles sa tige sarmenteuse, il le transplanta sur des coteaux, et exposa ses grappes aux ardeurs du soleil. Dans des contrées moins favorisées, il mêla la baie d'un ortice à la fécule d'une céréale; il soumit des fruils sauvages à la fermentation, et il connut l'alcool, cette conquête brillante de l'homme au second degré de la civilisation. — Devenu plus sociable encore, il éprouva un plus grand nombre de besoins, il se développa en lui un plus grand nombre de facultés, et par une compensation malheureuse, mais inévitable, à mesure qu'il enrichit son entendement de plus de connaissances, et son cœur de plus de sentiments, il devint sujet à plus d'infirmités. Il eut besoin de calmants, de toniques, d'apéritifs, de purgatifs et de fébrifuges. Il cultiva les camomilles, les mollènes, les mauves, les capillaires, les collutes; et la fleur qui mêle aujourd'hui son éclat inutile à l'or de nos moissons lui procura le sommeil. Sur le point de monrir, l'écorce d'un arbre le retint à la vie. — Puis il voulut parer d'un luxe champêtre le champ qui environnait son habitation; il dit à l'églantier sauvage : Tu seras la rose; à l'érica : Tu seras la souche primitive de mille familles de bruyères. Il emprunta l'anémone des prés, le narcisse des eaux, l'iris des marais, le dianthe des coteaux, le hyacinthe des bois, le lis des vallées, la gentiane des montagnes : les tulipes, les auriculaires et les œillets, plantés sur des couches habilement préparées, et confondant leurs poussières fécondantes, offrirent à l'œil toules les couleurs et tontes les formes, à l'odorat tous les parfums, et, suppléant dans ces premiers temps à l'insuffisance du langage, ces fleurs devinrent les gages et les interprètes des plus doux sentiments. — Alors, l'enfant, élevé dans l'innocence du premier âge, put, au printemps, épier les premières violettes, et en faire un bouquet à sa mère :

> Rure puer verno primum de flore coronam
> Fecit, et antiquis imposuit laribus. TIBULLE.

l'adolescent offrir d'nne main timide, et comme gage de ses premiers feux, la fleur que l'été colore; et le vieillard, couronner sa tête des dons sympathiques de l'automne. — Ce fut ainsi que l'intelligence humaine, succédant à la puissance créatrice, parvint à débrouiller un second chaos, et à faire éclore d'une nature vierge, mais stérile, une nature fleurie et productive; ce fut ainsi que naquirent et se développèrent successivement les lerres céréales, les vergers, les jardins, les vignobles, les pépinières, les prairies, les chenevières, les houblonnières, les lu-

zernières. Ce fut ainsi que l'homme fit d'un globe couvert de steppes, de marais ou de savanes; infecté d'insectes et de reptiles immondes, une terre enrichie de moissons, émaillée de fleurs, couverte de fruits et peuplée d'animaux utiles, et qu'il acheva ce magnifique tableau, dont le suprême compositeur lui avait fourni l'esquisse et révélé le modèle :

Combien d'arbres, de fruits, de plantes et de fleurs,
Dont l'art changea le goût, le parfum, les couleurs!
La pêche a dû sa gloire à ses métamorphoses;
D'un triple diadème ainsi brillent les roses;
De son panache ainsi l'œillet s'enorgueillit:
Oses! Dieu fit le monde et l'homme l'embellit. Delille.

— Ainsi, l'agriculture est un culte perpétuel que l'espèce humaine rend au Créateur en perfectionnant son œuvre. Ce culte a ses dogmes, ses mystères, ses fêtes, ses solennités. — Les hommes attachés aux labours et les grands cultivateurs en sont les prêtres et les pontifes.

Cte Français (de Nantes).

AGRICULTURE, ou *Industrie agricole* (économie politique). C'est l'industrie qui provoque la *production* des matières brutes, ou simplement les recueille des mains de la nature.—Sous ce dernier rapport, cette industrie embrasse des *travaux* fort étrangers à la culture des champs, comme la chasse, la pêche, le métier de mineur, etc.— Quand un agriculteur façonne ou transforme ces matières premières, comme le paysan lorsqu'il fait ses fromages, il est dans ce moment-là un vrai *manufacturier*. Lorsqu'il les transporte pour les vendre, il est, jusqu'à ce point-là, négociant. J.-B. Say.

AGRIONIES. Fêtes nocturnes que célébraient les anciens Grecs en l'honneur de Bacchus; c'étaient principalement les femmes qui y figuraient. Ces fêtes avaient lieu pendant la nuit. On supposait que Bacchus s'était enfui, et on faisait semblant de le chercher partout : ces recherches restant vaines, on disait qu'il s'était réfugié et caché chez les Muses. La fête se terminait par un repas à la fin duquel on proposait des énigmes. De là le titre d'*agrionies*, que l'on donne aux collections d'énigmes, charades, logogriphes, etc. (*Voyez* Agrianies.)

AGRIPPA (Henri-Corneille), de Nettesheim. Né à Cologne en 1486, mort à Grenoble en 1535, se distingua autant par ses connaissances comme médecin, comme philosophe et comme écrivain, que par sa vie singulière et aventureuse. Il réunissait à de grands talents et à une érudition extraordinaire beaucoup de jactance, d'ambition et de goût pour les sciences occultes, et s'occupa activement de magie. Parmi ses ouvrages, on remarque celui qui est intitulé : *De occultâ philosophiâ*, Cologne, 1533, et surtout celui *De incertitudine et vanitate scientiarum*, Cologne, 1527. Ses œuvres complètes sont impr. à Lyon, 2 vol., 1550.

AGRIPPA (Marc-Vespasien). Contemporain et gendre d'Auguste, sous le règne duquel il fut deux fois consul. Quoique d'une basse extraction, il s'éleva par ses talents aux plus hautes dignités. Il se distingua comme général et commanda la flotte d'Octave à la bataille d'Actium. Comme consul et comme ami d'Auguste, il mérita bien de son prince et de sa patrie. Il était désintéressé, loyal, et aimait les arts. Rome lui fut redevable, outre un grand nombre d'embellissements, de trois des plus beaux aqueducs qu'elle ait eus. (*Voyez* Auguste.)

AGRIPPINE. Femme de l'empereur Tibère, qui la répudia malgré l'amour qu'il lui portait, lorsqu'il fut obligé d'épouser Julie, fille d'Auguste. Elle épousa ensuite Asinius Gallus, qui fut condamné à une prison perpétuelle par Tibère, toujours épris de sa première femme.

AGRIPPINE. Femme de Germanicus et fille de Marc-Vespasien-Agrippa et de Julie (fille d'Auguste), distinguée par de grandes vertus et par son rare patriotisme. Elle accompagna son époux dans toutes ses campagnes, et accusa elle-même devant les tribunaux les meurtriers qui, sur l'ordre de Tibère, avaient assassiné Germanicus. Le tyran, qui la redoutait à cause de ses vertus et des nombreux partisans qu'elle comptait parmi le peuple, l'exila dans l'île Pandataria, où elle se laissa mourir de faim.

AGRIPPINE. Fille de la précédente,

née à Cologne, qu'elle fit agrandir et qu'elle nomma *Colonia Agrippina*, épousa Domitius Ænobarbus, et eut le malheur d'être la mère de Néron. Claudius, son oncle, l'épousa en troisièmes noces, après Messaline. A un esprit ferme et à un rare talent d'intrigue, elle joignait un caractère impérieux, violent, et une dissolution de mœurs peu commune. Lorsque Néron parvint au trône, il ne tarda pas à se trouver gêné par sa mère, et il la fit assassiner.

AGRONOMIE. Toute plante provient d'un œuf qu'on nomme graine ou semence. — Cet œuf résulte du mariage de quelques petits mâles, appelés *étamines*, avec quelques femelles, appelées *pistils*. — Cet œuf, conçu dans le stigmate, fécondé par les anthères, nourri dans les ovaires et renfermé dans une enveloppe nommée *calice*, arrivé à terme, brise le placenta, se détache de sa mère, soit par une force élastique qui lui est particulière, soit en vertu des lois générales de la gravitation, et vient demander aux éléments une couveuse et une nourrice. — Le soleil, qui est le grand incubateur du monde, l'échauffe de ses rayons; la terre le nourrit de ses sels, et développe en lui deux mamelles, nommées *cotylédons*, qui l'abreuveront d'un lait délicat dans les jours de sa faiblesse, et qui disparaîtront aussitôt que ses organes pourront supporter une nourriture plus substantielle. — Comme l'être animé qui sort de cet embryon est d'une nature amphibie, il se développe en lui deux organes manducateurs : l'un, sous le nom de *radicule*, s'enfonce dans la terre pour en pomper les parties salubres; l'autre, sous le nom de *plumule*, s'élève dans les airs, pour en sécréter les fluides, et pour excréter les parties qu'il n'a pu s'assimiler. — De là l'indispensable nécessité pour tout ceux qui s'occupent de l'éducation de ces êtres animés, de savoir ce qui se passe dans la terre et dans les airs, durant les diverses périodes de leur existence, l'incubation, la germination, la floraison, la fructification, la maturité, et de les aider de tous les moyens que l'intelligence humaine peut suggérer pour leur faire accomplir heureusement leurs destinées. — Dans le sein de la terre, j'ai recherché et étudié toutes les matières assimilables, et qui sont susceptibles d'être suivies par les suçoirs végétaux; et comme les plantes sont essentiellement salivores, je me suis occupé des sels, et j'ai dû d'abord distinguer les acides qui résultent de la combinaison de l'oxygène avec un radical particulier. — Le règne minéral en offre treize dont la terminaison en *ique* annonce qu'ils sont saturés d'oxygène, et dont la terminaison en *eux* indique que le radical y domine, tels que *sulfurique* et *sulfureux*. — Passant aux alcalis, produits particuliers de l'azote, j'ai dû en reconnaître trois principaux, dont deux sont fixes et un volatil, et qui, étant combinés avec des acides, forment des sels neutres, dont la terminaison est en *ate*, comme *sulfate* et *phosphate*. — J'ai dû apprendre comme ces sels s'attirent ou se repoussent, se composent, se métamorphosent les uns dans les autres et reprennent leur nature propre, et comment, dans leurs caractères primitifs ou combinés, ils agissent sur les plantes, soit comme irritants ou excitants, soit comme alimentaires ou nourriciers, soit comme principes délétères ou morbifiques. — Dans l'atmosphère, qui est le chapiteau de ce grand alambic, dont le foyer est sur la terre, j'ai reconnu comme partie principale et constituante l'azote, qui en forme presque les trois quarts, et qui enchaîne l'activité de l'oxygène, lequel sans l'azote acidifierait et brûlerait tout, tandis que l'azote privé de l'oxygène alcaliserait et stupéfierait tout. — Au sein de ces deux éternels ennemis vient se placer le gaz hydrogène, qui est le plus léger, le gaz acide carbonique, qui est plus pesant, et plusieurs autres gaz, dont quelques-uns, impondérables et insaisissable, forment la nourriture aérienne des plantes, et satisfont l'appétit de cet organe léger dont la partie inférieure pompe tout ce qui lui est assimilable, et la partie supérieure aspire ce qui n'a pu lui être assimilé. — J'ai donc été obligé d'étudier la météorologie dans tous ses rap-

ports avec le règne végétal, la formation des nuages, des brouillards, des rosées, de la pluie, de la grêle, de la neige; la théorie des vents ou le défaut d'équilibre de l'air, qui résulte, soit des diverses quantités de calorique inégalement versées par le soleil sous les divers degrés du méridien, soit de la combinaison opérée par l'étincelle électrique de l'oxygène et de l'hydrogène, cause immédiate de la conversion du gaz aérien en fluide aqueux. — Considérant ensuite les plantes en elles-mêmes, j'ai trouvé que leur organisation, quelque diverse qu'elle paraisse dans les différentes espèces végétales, se rattache néanmoins à quelques idées premières, telles que celles-ci. — Un système de trachées ou de vaisseaux roulés en spirale, qui sont conducteurs de l'air, un système de tuyaux capillaires contenant l'eau chargée de parties salines et alimentaires; un système d'utricules, ou réseau-cellulaire, sorte d'estomac alongé, dans lequel s'opère la digestion des matières que les vaisseaux y apportent; et quant au canal médullaire, quelque prédisposé que l'on soit par l'analogie à le comparer à la colonne vertébrale, on est obligé de renoncer à cette idée, lorsqu'on observe plusieurs espèces ligneuses vivre sans ce canal, et ce canal s'oblitérer et s'effacer tout-à-fait dans les plantes adultes; en sorte qu'on est amené par l'observation à ne le considérer que comme un magasin de matières élaborées et nutritives, nécessaires à l'accroissement des plantes dans leur premier âge. —Je conviendrai volontiers que tous ces organes ne sont pas aussi visibles dans un arbre ni dans un herbe que dans les pages élégantes de M. de Mirbel; mais on en aperçoit les rudiments dans quelques espèces végétales, desquelles on peut conclure pour toutes les autres. — La raison est d'ailleurs d'accord avec ce système, et si nous ne le voyons pas matériellement, c'est que la nature nous a dénié le sixième sens qui nous eût été si nécessaire pour voir dans l'intérieur de la matière les puissances diverses qui la font graviter dans son ensemble, s'attirer ou se repousser dans ses parties, et produire enfin ces métamorphoses qui varient et animent la scène du monde, en demeurant le secret de son créateur. — On peut juger combien des êtres aussi compliqués que le sont les végétaux, en point de contact avec tant d'éléments si variables, sont sujets à être affectés ou altérés, soit par la quantité, l'absence ou l'excès des aliments, soit par les variations d'un atmosphère dont toutes les parties discordantes ne peuvent, d'après leur nature même, demeurer un instant en repos. — De là résulte pour un agriculteur la nécessité d'étudier l'hygiène et la pathologie végétale, ou les moyens curatifs et préservatifs de tant de maladies, qui varient suivant les diverses espèces. — Pour les céréales seules, ces maladies sont la nielle, la coulure, la rouille, le charbon, la carie et l'ergot; pour les plantes ligneuses, la gelivure, le décurtation, l'exfoliation, les exostoses, panachures, cloques, mousses, blancs ou meuniers, brûlure, excroissances, hémorrhagies, et pour tous les végétaux la chlorose, la pléthore, la champlure, l'ictère ou jaunisse, l'anasarque, la gangrène, la flétrissure, la phthiriasis, qui est aux végétaux ce que la maladie pédiculaire est aux animaux. —Le besoin d'administrer avec discernement des remèdes puisés dans les trois règnes à des êtres sujets à tant de dérangements m'a ramené à étudier d'une manière plus particulière la sensibilité, ou, si l'on veut, l'irritabilité végétale, la circulation, ou, si l'on veut, l'oscillation de la sève, et tout ce qui a rapport à la nutrition, digestion, excrétion et reproduction. — Comme la plupart des espèces végétales, semblables à des peuples nomades qui ne sont pas encore fixés, vivent entre elles dans un état de guerre permanent, et se disputent sans cesse le terrain et la nourriture, j'ai dû connaître l'instinct, les mœurs, les habitudes de ces familles, afin d'établir entre elles une sorte de police, et de protéger la végétation civilisée contre les invasions de la population barbare. — Ceci m'a conduit à l'étude de la botanique, c'est-à-dire à la

connaissance des classes, des ordres, des sections, des genres, des espèces, des variétés. — Cet aimable science a pour base la forme du lit nuptial, d'où résulte le système des corolles, ou bien le nombre et la position relative des organes reproducteurs, ce qui a donné naissance au système sexuel, ou bien enfin le nombre des mamelles ou cotylédons, qui sont le fondement de la méthode naturelle de Jussieu, dans laquelle viennent se classer, pour ainsi dire d'elles-mêmes, cent quarante et une familles, divisées en quinze classes. — Lorsqu'il y a absence du lit nuptial ou des parties sexuelles, ou des mamelles, vous recourez, dans le premier système, aux anomales, dans le second aux cryptogames, et dans le troisième aux acotylédones. — Comme le règne animal se divise naturellement en deux parties, l'une vivant sur lui-même, l'autre vivant sur le règne végétal, j'ai été nécessairement obligé d'étudier cette moitié qui vit du pillage et de la dilapidation des produits agricoles. — Prenant la zoologie à son sommet, je me suis d'abord attaché à la classe des mammifères vertébrés, vivipares, à sang chaud et à double système nerveux, et j'y ai trouvé les quadrupèdes rongeurs à dents incisives, les glirins, les loirs, les campagnols, rats, taupes, les léporiens, les hystriciens, les onguiculés, et ceux qui ont des molaires sans incisives, ou des ongles sans incisives ni molaires. Et passant aux vertébrés sans mamelles, j'ai trouvé parmi les oiseaux déprédateurs les picoïdes, les rapaces, les grimpeurs, les piqueurs, suceurs, mâcheurs et grignoteurs.—Passant de l'ornithologie aux annelides, j'ai dû étudier les espèces de vers vêtus de fourreaux, et celles qui en sont dépourvues. Dans le premier genre, j'ai signalé les arénicoles, les furies et les planaires, et dans le dernier les dentales, les serpules, les vaginelles, comme les fléaux de l'agriculture. — Dans l'étude des mollusques, j'ai dû distinguer ceux qui marchent nus, et ceux qui marchent dans des maisons qu'ils traînent après eux, et desquelles ils sortent à volonté. —J'ai trouvé en première ligne, dans les céphalés, le limaçon armé d'un croissant avec lequel il tond les jeunes pousses et fait disparaître quelquefois en une seule nuit, par un temps humide, une récolte naissante, qui, la veille encore, donnait les plus belles espérances. — Passant de là aux insectes, j'ai dû étudier et connaître l'instinct et les mœurs de ces destructeurs éternels de la végétation, et les classer d'après le nombre et la forme de leurs ailes et de leurs élytres.— J'ai trouvé dans les névroptères les demoiselles et les libellules, les termites, armés de quatre mâchoires; les cloportes, composés de huit articles ; les scorpions, les arachnides ou araignées, parmi lesquelles il faut soigneusement distinguer les tapissières, les filandières, les tondeuses, les sauteuses, les chercheuses et les voyageuses, qui aiment à se reposer des fatigues de leurs voyages sur les arbres à plein vent et sur les espaliers. — Parlerai je des diverses espèces de mantes, de vers, de chenilles, de fourmis, de puces, de poux, de punaises, invisibles armées qui entrent en campagne au premier souffle du printemps, et qui, avec leurs crochets et leurs tentacules, leurs dents et leurs pinces, leurs lances, leurs trompes, leurs aiguillons, leurs vrilles, leurs lancettes et leurs suçoirs, dévorent les semences aussitôt qu'on les a jetées en terre, les cotylédons qui s'y forment ou la plumule qui commence à germer; s'introduisent dans le chevelu des racines, dans le parenchyme des feuilles, dans le réseau des écorces, dans le tissu vasculaire des tiges, dans les anthères et les calices des fleurs (dont elles empoisonent ainsi l'hyménée), dans l'intérieur des fruits, des tubercules et des bulbes, y déposent une famille qui, à peine visible, se développe successivement, et finit par dévorer la maison entière dans laquelle elle est logée.—Plusieurs de ces espèces consomment dans un seul jour un volume végétal six fois plus considérable que celui de leur corps, surtout dans les moments qui précèdent leurs diverses métamorphoses en vers, larves, fèves, nym-

phes, chrysalides, papillons, mouches, phallènes, crises par lesquelles se régénèrent ces vilaines bêtes, transformations toujours précédées d'une consommation d'autant plus dispendieuse qu'elle est plus prochaine, et nécessairement accompagnée d'une abstinence après laquelle ces néophytes se livrent, sous d'autres formes, aux plus coupables déprédations, comme les enfants de Mahomet lorsqu'ils ont fait le ramazan. — J'ai dû chercher dans la nature des engrais, dans des préparations chimiques, dans le choix des époques de labour et de semage, dans celui des graines et des terres moins sujettes à l'invasion de ces insectes, des moyens de les préserver de ce fléau, qui réunit contre les espèces végétales tout ce que peuvent développer de plus odieux contre l'espèce humaine la guerre, la peste et la famine. — En examinant ensuite les végétaux cultivés sous le rapport de la quantité de substance nutritive que chaque espèce contient, j'ai dû prendre connaissance des tables des analyses chimiques publiées par Fourcroy, Vauquelin, Chaptal et Davy. — J'y ai vu que parmi les céréales, le froment donne en gluten ou albumine (celle de toutes les substances végétales qui approche le plus des substances animales) dix-huit à vingt pour cent de son poids, l'orge de cinq à huit pour cent, l'avoine de deux à deux et demi pour cent, le seigle de deux à deux et demi pour cent, et parmi les tuberculeuses et bulbeuses, la pomme de terre rond, en matière soluble et nutritive, deux cents parties sur mille, à peu près le quart de ce que rapporte le froment. — La betterave rouge, le turneps et la carotte rendent cent à cent cinquante parties sur mille. — Quoique les végétaux fournissent, par leur décomposition, le mucilage, la gomme, l'amidon, le sucre, l'albumine, le gluten, les gaz élastiques, l'extrait, le tanin, l'indigo, le principe narcotique, le principe amer, la cire, la résine, le camphre, les huiles fixe et volatile, les acides, les alcalis, les oxydes métalliques, et généralement tous les composés salins, tout cela, réduit aux principes les plus simples, n'offre plus que l'oxygène, l'azote, l'hydrogène et le carbone, et c'est avec ce petit nombre d'éléments élaborés dans des moules dont la nature sait le secret qu'elle produit et varie jusqu'à l'infini en couleurs, en formes, en saveurs et en parfums, tous les ouvrages qu'elle nous offre avec une abondance qui ressemble souvent à la prodigalité. — Quoique ces mystères soient couverts d'un voile épais, il semble que MM. Thenard et Gay-Lussac aient pénétré jusque dans le sanctuaire, lorsqu'ils nous apprennent, et proclament comme trois grandes lois de la nature, les principes suivants : — « Lorsque dans une substance végétale la quantité d'oxygène est à la quantité d'hydrogène dans le même rapport qu'ils ont dans l'eau, la substance est analogue au sucre. — Lorsque la quantité d'oxygène est à la quantité d'hydrogène dans un rapport plus grand que dans l'eau, et qu'il y a absence d'azote, la substance est acide. — Lorsque le contraire a lieu, la substance est résineuse ou éthérée. » — Après m'être assuré que les terres les plus fécondes (ou, en d'autres termes, les terres qui possèdent au plus haut degré la faculté d'absorption) se composent de silice, d'alumine, de chaux et de magnésie combinées dans de justes proportions entre elles, et avec la profondeur, la couleur et l'exposition du sol, je me suis occupé des engrais destinés à donner de l'activité aux matières terreuses. J'ai dû les distinguer en engrais stimulants (et tels sont pricipalement les minéraux) et en engrais nutritifs, qui se composent de parties salines et solubles que les fluides aqueux portent et déposent avec leur oxygène dans les divers végétaux. —Je me suis d'abord adressé aux argiles, aux schistes, aux trappes, aux sels natifs, aux carbonates, nitrates et muriates, et je dois franchement convenir que ces matières m'ont été d'un faible secours, et que les chaux, les gypses, les marnes, les tourbes, m'ont seules été utiles comme engrais minéraux propres à enlever à l'atmosphère son gaz acide carbonique.

— Désirant acquérir des notions précises sur la quantité des engrais qui résultent de la décomposition des matières animales, je n'ai eu rien de mieux à faire que de m'en rapporter aux savants traités qu'ont publiés sur cette matière MM. Yvart, Teissier, Saussure et Maurice de Genève, ainsi qu'aux tables comparatives des produits solubles trouvés dans les fumiers provenant des deux règnes.—Plusieurs espèces de sels de la même nature, quoique dans des proportions différentes, se trouvent dans les deux espèces d'engrais, mais ce qui distingue les engrais animaux des engrais végétaux, c'est la graisse, le mucus, l'urée, les acides urique et phosphorique, ou, pour s'exprimer avec plus de précision, la fibrine, l'albumine, le caséum, la gélatine, qui, à l'analyse, donnent de quarante sept à soixante parties de carbone, de douze à vingt-quatre parties d'oxygène, de sept à huit parties d'hydrogène, et de quinze à vingt parties d'azote.—Les os brisés contiennent moitié phosphate, moitié gélatine, et ils sont par conséquent stimulants et nutritifs. — Les cornes, les ongles, les rognures et râclures de cornes employées dans les arts, les poils, les plumes, les laines et la matière savonneuse appelée suint, les excréments des oiseaux, toujours préférables à ceux des quadrupèdes, sont d'excellents engrais, à la tête desquels il faut cependant placer les larves ammoniacales du bombyx. — Parmi tous les végétaux, celui qui offre le plus de parties salines et solubles doit être préféré pour former des engrais. — La paille de froment, ne fournissant de matière soluble que de deux ou trois pour cent de son poids, ne doit être considérée que comme excipient d'engrais. — Les plantes à large feuillage arrachées lors de leur floraison, fournissant vingt pour cent, sont infiniment préférables. — Mes terres arables étant suffisamment amendées, labourées et fumées, j'ai dû m'appliquer à former un bon assolement, ou, ce qui est la même chose, une succession bien entendue de récoltes de nature diverse. — Les plantes se nourrissant de sels divers, et les cherchant à diverses profondeurs, le soleil ne chômant point, la terre continuant de travailler et de produire toujours, il m'a semblé que les règles de l'art devaient se conformer aux règles de la nature; conséquemment, j'ai considéré les jachères comme un contresens. — Les céréales épuisent la terre moins par les sels qu'absorbent les tiges que par la nourriture et l'élaboration qu'exigent leurs graines, et par la quantité d'herbes parasites que la ténuité des pailles laisse pousser.—Lorsqu'en échange des graines que vous fournit une terre, vous ne lui restituez que la paille, c'est comme si vous preniez cent, et que vous rendissiez un. — Le meilleur sol ne saurait supporter long-temps un tel régime ; aussi fais-je succéder à une récolte de céréales des plantes à large feuillage, telles que des turneps et des tuberculeuses, qui demandent beaucoup à la terre, mais qui lui rendent beaucoup plus encore.—A cette récolte je fais succéder des plantes fourrageuses que je fais couper en vert, et que je fais enfouir en terre, ce qui produit un engrais abondant pour le froment qui vient immédiatement après. — Comme les terres ont besoin d'être souvent remuées, afin d'être saturées de gaz aériens, purgées de toute végétation parasite, et réduites en parties tellement ténues qu'elles ne gênent point mais qu'elles facilitent au contraire la germination, j'ai dû m'occuper des labours, de leurs modes divers, et je me suis proposé à moi même la solution du problème suivant : « Produire sur le fonds de terre propre à la végétation le plus d'effet possible avec le moins de force possible. » De là résulte le besoin de calculer la puissance motrice des attelages suivant l'espèce des animaux qu'on y emploie, et la forme qu'on doit donner aux divers leviers, tels que l'araire, la binette, la charrue avec ou sans chariot, avec une ou plusieurs oreilles, avec un ou plusieurs socs; le sarcloir, le butoir à cheval, le scarificateur et le triturateur, employés en Angleterre et en Belgique, la herse à dents de bois ou de fer, le cy-

lindre ou rouleau en bois ou en pierre; et parmi les instrumens manuels, la bêche, le louchet, la pioche, la houe, le crochet, suivant la nature du terrain et l'espèce de culture qu'on y pratique. — A cette étude doit nécessairement succéder celle des instruments de transport les plus convenables au pays, depuis le chariot soutenu par des roues à jantes de huit pouces, jusqu'à la simple brouette, qui, pour être solide, doit être composée de trois essences de bois divers. — Une étude non moins importante est celle de l'architecture rurale, ou de la forme la plus salubre, la plus commode et la moins dispendieuse à donner à l'habitation, à la bergerie, aux écuries, aux étables, aux granges, aux cours, aux pressoirs, aux greniers, aux colombiers et aux poulaillers; et le problème qui consiste à réunir la plus grande salubrité animale à la plus grande fécondité végétale est difficile à résoudre; car les animaux ont besoin de respirer un air vital composé de sept septièmes d'azote et d'un septième d'oxygène, et les végétaux ont surtout besoin d'hydrogène et de carbone, éléments délétères pour les êtres vivants. —La prospérité d'une ferme exige cependant la santé des hommes et des bêtes, et la force d'une vigoureuse végétation. Pour résoudre approximativement le problème, il faut tenir le fumier et les végétaux en dissolution dans des lieux couverts et écartés de l'habitation, curer et dessécher les mares qui en sont trop voisines, passer à l'eau de chaux les étables et les écuries, et donner à leur pavé la pente nécessaire pour l'écoulement des urines, changer fréquemment les litières, car toute bête, et même celle qui a, entre toutes, la réputation d'être la plus sale, veut être tenue proprement. — Ce serait ici le lieu de vous parler des soins qu'exigent les divers animaux d'une ferme, considérés comme laboureurs, comme fournisseurs d'engrais, d'aliments, etc., et l'éducation propre à chacune des espèces; comment on entretient leur santé, comment on prévient ou guérit leurs maladies, et comment on en tire le meilleur parti possible, en formant des élèves et en les vendant après les avoir engraissés; du parti que l'on doit tirer des soies, des laines et de toutes les manipulations qu'exigent une laiterie, une magnonière, un rucher, un pigeonnier, et du bénéfice que l'on doit retirer du tout, car l'agriculture n'est pas une affaire de luxe ou de curiosité, une spéculation scientifique ou philosophique. Dans la théorie, elle doit être considérée comme une manufacture dans laquelle les fabriquants s'occupent sans cesse à convertir, au moyen de moules organiques, l'oxygène, l'azote, l'hydrogène et le carbone en produits végétaux et animaux de toute espèce. — La dépense doit donc être réglée comme celle d'une fabrique.—Avant de se livrer à une exploitation de ce genre, il faut connaître le prix des matières premières qu'on y emploie, celui des mains-d'œuvre, le salaire des serviteurs à gages, les impositions de toute nature, la dépense que nécessitent l'entretien des bâtiments et des instruments agricoles, le charronnage, le ferrage, le chauffage et l'éclairage. Quant à la recette, il faut tous les jours être au courant du prix des denrées et des bestiaux, de celui des transports et des voitures, des lieux de marché, des fumiers et des délais de recouvrement, et généralement des lois qui règlent les transactions commerciales. — La connaissance dont un agronome peut le moins se passer, c'est la connaissance des hommes et l'art de les diriger dans une exploitation rurale. — Le gouvernement paternel est le seul qu'un agriculteur doive adopter envers ses serviteurs à gages et ses ouvriers. — Il doit toujours les considérer comme des compagnons de voyage destinés à traverser péniblement avec lui le désert de la vie.—Chargé de la direction et des frais de pélerinage, il est de son devoir de leur en adoucir les fatigues jusques à son arrivée à cette destination où l'on ne connaît plus les catégories de propriétaires et de salariés, de maîtres et de valets, et où les arrivants ne sont distingués que comme bons ou mauvais, durs ou bienfaisants.—Lorsque les serviteurs d'un do-

maine montrent du zèle, de l'activité et de la vertu, le maître doit s'y montrer toujours sensible, mais lorsqu'ils en manquent, ils ne doivent essuyer aucun mauvais traitement de sa part. Il voit leurs vices avec miséricorde, et leurs misères avec une compassion sympathique. — Il doit considérer l'homme en société comme un excipient obligé de toutes les émanations de l'atmosphère dans laquelle il respire. — Son caractère moral est le résultat d'une organisation qu'il n'a pas été libre de se donner, d'une éducation qu'il n'a pas pu diriger, d'institutions qu'il n'a pu ni créer ni modifier, de hasards et d'une fortune qu'il n'a pu ni calculer ni maîtriser. — Pour être juste envers chacun, il faudrait savoir ce qui vient de lui et ce que les autres y ont mis, connaître la force de ses organes, apprécier le degré de résistance dont il a pu être capable, et ce qui lui est resté de liberté morale. — Si l'on se livrait à de tels calculs, on verrait que la part des circonstances et des positions est fort grande, et celle de la volonté personnelle fort petite. — On porterait avec moins de légèreté des jugements absolus sur des créatures si faibles et si compliquées. — L'infection des grandes sociétés urbaines et l'égoïsme sauvage des populations rustiques sont des effets aussi nécessaires que le sont les exhalaisons alcalescentes des matières animales ou l'hydrogène des marais. S'irriter, s'emporter avec violence contre de tels effets est puéril, se venger est dur et injuste, mais prévenir, surveiller, se préserver, diriger sans cesse, réprimander souvent pour n'avoir jamais à punir, ce doit être la maxime du sage.

Le Cte Français (de Nantes).

AGRONOMIQUE (Littérature). Elle n'est pas moins encombrée que toutes les autres branches de littérature; elle a ses prétentions, ses répétitions, ses fatras. — Les blés, les vins, les vers-à-soie, les colombiers, les bêtes à laine ou à cornes, la médecine vétérinaire, ont été traités dans plusieurs milliers de volumes. — Chaque plante cultivée, chaque bête de labour appartenant à l'exploitation rurale, a ses traités particuliers. — Il faut soulever toute cette masse de livres pour trouver ce qu'il y a de vrai, de raisonnable et d'applicable au pays, et imiter ces habitants des rives du Rhône qui soulèvent des montagnes de sable pour cueillir quelques paillettes. — Quand nous les aurons recueillies, ouvrons nos sillons, cultivons par nous-mêmes, consultons sans cesse les laboureurs du voisinage, et nous verrons jusqu'à quel point les théories sont applicables à notre sol, et nous demeurerons convaincus de la nécessité où nous sommes de faire pour notre domaine un traité particulier d'agriculture applicable à la nature de ses terres, à sa position, à l'atmosphère qui l'environne, à ses débouchés, comme l'a fait l'honorable laboureur Chabouillé de Petit-Mont, qui, sans se piquer d'être romantique ou classique, sans s'embarrasser de l'agriculture que l'on fait dans les terres australes ni de celle des temps héroïques de la Grèce, nous a été cent fois plus utile que les géoponiques grecques, que les bucoliques latines, que les douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella, traduits par Cotereau. — Éloignons tout ce qui est trop loin de nous dans le temps et l'espace, bornons-nous au temps présent et contentons-nous d'être Français en France. — Arrêtons-nous avec respect devant un monument élevé à la renaissance des lettres, par Olivier de Serre, seigneur de Pradel, auteur du *Théâtre d'agriculture et du Ménage des champs*, « dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser et gouverner, enrichir et embellir la maison rustique; augmenté de notes et d'un vocabulaire publié par la Société d'agriculture du département de la Seine. Paris, 1805, 2 vol. in-4°, fig., brochés, 36 fr. » — On a essayé malheureusement de mettre en français moderne cet ouvrage admirable, comme on a essayé de substituer une couleur blanche à la couleur antique du monument de la porte Saint-Denys: ces deux essais ont été malheureux. Arrêtons-nous ensuite aux principes raisonnés d'agriculture de Thaer,

par Jean-Pierre Crud, 2e édition, revue et corrigée. Paris, 1829, 4 vol. in-8, et atlas in-4, 48 fr.—L'Agriculture pratique et raisonnée, par sir John Sinclair, chevalier, baronet, etc., traduit de l'anglais, par C.-J.-A. Matthieu de Dombasle, 2 vol. reliés, 10 fr. Paris, 1825.— Le Nouveau Cours complet ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, par des membres de l'institut de France. Paris, 1820 à 1823, 16 vol. in-8, avec fig. 1820 fr. — Le Cultivateur anglais, ou OEuvres choisies d'agriculture d'Arthur Young, traduit de l'anglais, 18 vol. in-8, fig. 70 fr.— Voyage agronomique, précédé du Parfait Fermier, traduit de l'anglais d'Young, par de Fréville. Paris, 1774, 2 vol. in-8, fig. 7 fr.— Cours de culture, par A. Thouin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, avec un atlas in-8, 3 vol. in-8, 35 fr. — Les Annales de l'agriculture française, par Tessier, Bosc, composé de dix-huit années de 1799 à 1817 compris, 70 vol. in-8, fig., tableaux 300 fr.— Bibliothèque des propriétaires ruraux, revue qui a paru depuis 1803 jusqu'en 1813, 40 vol. in-8, 160 fr.— Agriculture pratique de la Flandre, par Van Aelbroek. Paris, 1830, in-8, avec 16 planches, 7 f. 50 cent. — Agriculture complète, ou l'Art d'améliorer les terres, traduit de l'anglais de Mortimer; 6e édition, 4 vol. in-12, fig. 10 fr.— Annales agricoles de Roville, par Matthieu de Dombasle, de 1804 à 1830; 6 livraisons in-8, 40 fr.— Le Calendrier du cultivateur, par le même, édition Paris, 1830, in-12, 4 fr. 50 cent. — Dictionnaire d'agriculture pratique, par MM. François de Neufchâteau, du Petit-Thouars, Noisette, Lachevardière, Paris, 1827, 2 vol. in-8, fig. 16 fr.— Économie de l'agriculture, par Crud. 1820, in-4, fig. 15 fr.—Lettres d'un cultivateur américain, par S.-J. de Crèvecœur, traduit de l'anglais. Paris, 1787, 3 vol. in-8, fig. 15 fr. — Manuel des propriétaires ruraux, par Sonnini, 3e édition, 1823, 2 vol. in-12, 6 fr. — Manuel pratique du laboureur, par Chabouillé de Petit-Mont, cultivateur, 12e édition, Paris, 1826, 2 vol. in-12, 2 fig. 8 fr. — Mémoires et expériences sur l'agriculture, et particulièrement sur la culture des terres, par Varennes Feuilles. Paris, 1808, in-8, 3 fr. — Moyens d'améliorer l'agriculture dans les provinces les moins riches, par Bigot de Morogues. Orléans, 1822, 2 vol. in-8, 13 fr.—Notice historique sur l'origine et les progrès des assolements raisonnés, suivi de l'examen des moyens de perfectionner l'agriculture française. A. V. Yvart. Paris, 1821, in-8, 2 fr. 35 cent. (*Voyez* dans le Dictionnaire raisonné d'agriculture les savants traités de ce grand praticien, sous les noms d'*assolement*, de *rotation* et d'*alternat*. Ces trois morceaux peuvent être considérés comme des résumés de toute l'agriculture française.) —Éléments d'agriculture, par Duhamel du Monceau. Paris, 2 vol. in-12, 6 fr. — Essais sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux, par M. Decosta, nouvelle édition. Paris 1802, in-8, fig. 3 fr.— Nouveau système de culture sans fumier, ni chaux, ni jachère d'été, pratiqué à la ferme de Knowle, dans le comté de Sussex, par le major-général Alexandre Beatson, traduit de l'anglais par M. Cavoleau. Paris, 1827, in-8, fig. 3 fr. — Pratiques de l'agriculture, par Drouette-Richardot. Paris, 1806, in-8. 6 fr. 50 c. — Rapport sur les établissements agricoles de M. Fellemberg, à Hofwyl, in-8, fig. 2 fr. 50 cent. — Traité des assolements, par Charles Pictet. Genève, in-8, 5 fr.—Traité théorique et pratique de la culture des grains, par Parmentier, Lasteyrie, Delaloz et Rosier, dont le dictionnaire a été entièrement absorbé dans le nouveau dictionnaire de Bosc. Paris, 1802, 2 vol. in-8, fig. 12 fr. — Vues relatives à l'agriculture de Suisse, par Fellemberg, traduit par Charles Pictet, Genève, 1808, 2 fr.— Voyage en France pendant les années 1787, 88, 89, 90, par Arthur Young, traduit par Soulès, 3 vol. in-8, 12 fr.

Chimie agronomique.

Éléments de chimie agricole en un cours de leçons, par sir Humphrey-Davy, tra-

duit de l'anglais par Bulos. Paris, 1819, 2 vol. in-8, 12 fr. — Chimie appliquée à l'agriculture par le comte Chaptal, 2e édition. Paris, 1829, 2 vol. in-8, 13 fr. — *Nota*. Avec ces deux ouvrages, on peut se passer de tout ce qui a été écrit sur la même matière.

Journaux agronomiques auxquels je recommande de s'abonner.

Annales de l'agriculture française, un cahier de quatre feuilles par mois; prix pour l'année, franc de port, 15 fr.— Annales de la Société d'horticulture de Paris, quatre feuilles par mois, franc de port, par an, 15 fr. — Annales de l'institut royal d'horticulture de Fromont, dirigées par M. Soulange Bodin, un cahier de deux feuilles in-8, par an, franc de port, 9 fr. — Le Cultivateur, journal des progrès agricoles, rédigé par une réunion d'agriculteurs, chaque mois un cahier de trois feuilles par an, franc de port, 12 fr. — Recueil de médecine vétérinaire, par MM. Girard, Vatel, Yvart, Renard et Moiroud (on est surpris de ne pas trouver ici le nom de M. Huzard, qui a fait avec beaucoup de talent toute la partie vétérinaire du Dictionnaire d'agriculture), un cahier de deux ou trois feuilles in-8 par mois. — Il nous manque un dictionnaire abrégé d'agriculture, en un seul volume in-8, à la portée des plus petites fortunes. Le soin que nous allons prendre de publier dans cet ouvrage, à chaque lettre, des notices sur toutes les plantes et tous les animaux des fermes pourra, nous l'espérons du moins, en tenir lieu.

Le Comte Français (de Nantes).

AGUADO, issu de juifs portugais, sans toutefois être d'une des anciennes familles du pays, est connu par les rentes espagnoles qu'il a créées et qui portent son nom, et par la rapidité de son immense fortune. Il fut, après la fameuse promenade des Français en Espagne, nommé agent financier de l'Espagne à Paris, où il sut procurer à son pays le crédit que réclamait sa détresse financière. Il n'a pas, du moins d'après ce que l'on sait, conclu d'emprunts particuliers, mais il a converti les anciens valès royaux en nouvelles rentes espagnoles inscrites, qui sont actuellement cotées aux bourses de l'Europe sous le nom de *rentes Aguado* ou *rentes perpétuelles*. Par ses habiles opérations, il a su procurer de l'argent à l'Espagne, et créer sa fortune. Il est devenu riche, mais les nouvelles créations de rentes qu'il a opérées n'ont pu entièrement échapper au discrédit dont l'Espagne est entachée aux yeux du reste de l'Europe. Les libéraux reprochent à Aguado d'avoir rétabli le crédit d'un gouvernement qui l'avait perdu à juste titre en refusant de reconnaître les bons des cortès. Les apostoliques ne lui sont pas moins contraires, parce qu'ils ne veulent entendre parler ni de crédit, ni de dettes, ni d'intérêts. Ils prétendent tenir l'Espagne en dehors de l'Europe, et forcer le roi à vivre sous la dépendance des aumônes du clergé. Les banquiers européens n'ont point de confiance dans les papiers de ce pays, parce qu'ils prévoient que rien ne limite la création de ces rentes, dont l'inscription au grand-livre peut être portée à l'infini, et qu'il est obligé d'en émettre de nouvelles pour payer les intérêts de celles qui les ont précédées. Néanmoins, les intérêts ont été jusqu'à présent payés non seulement avec exactitude, mais encore par semestre et d'avance, et les rentes Aguado, même après les journées de juillet, ont monté et atteint un cours élevé. Aguado fut pendant long-temps considéré comme le roi financier de l'Espagne. Il a été créé marquis, et comblé des plus grands honneurs; il a obtenu en sa personne une réparation des persécutions barbares dont ses co-religionnaires ont été victimes dans la Péninsule. Il ne réussit pourtant pas à obtenir de l'Espagne, à quelque prix que ce fût, la reconnaissance des bons des cortès, qu'il désirait vivement. Haï des apostoliques et des libéraux, il était l'ame financière des royalistes modérés ou ministériels, à la tête desquels était Balesteros, et s'attacha à ce parti, qui le soutint de tout son pouvoir. On lui concéda l'entreprise de la destruction du canal de Castille,

qui promettait des bénéfices immenses, et il alla à Madrid pour s'y montrer dans toute sa splendeur. Elle pâlit toutefois devant l'orgueil des grands d'Espagne; les financiers seuls se présentèrent chez lui. Cet accueil, les difficultés de la nouvelle entreprise, et peut-être la réflexion qu'il avait assez pris à l'Espagne, le déterminèrent, en 1830, à se démettre de l'agence financière espagnole à Paris. Aguado est un homme d'environ cinquante ans; sa fortune est de 20,000,000 de francs. Il s'est fixé à Paris, où il doit à sa fortune bien plus qu'à ses qualités personnelles l'accueil qu'il y reçoit. On raconte sur lui une anecdote qui le caractérise. Quelqu'un sortant de chez un des premiers banquiers de Paris, arrive chez Aguado, encore tout émerveillé des énormes portefeuilles pleins de papiers publics, d'effets, que ce banquier lui avoit montrés. « Je n'ai pas de portefeuilles à vous montrer, dit Aguado, mais je puis vous faire voir quelque autre chose. » Il ouvre ses tablettes, qui ne contenaient qu'un petit papier : c'était un reçu de 10,000,000 du banquier dont il était question, qui les lui avait empruntés jusqu'au lendemain.

AGUESSEAU (D'). (*Voyez* D'AGUESSEAU.)

AHRIMANE. (*Voyez* DÉMON.)

AI. Nom d'un quadrupède qu'on rencontre dans les forêts de l'Amérique méridionale. Cet animal est de la taille d'un chat; il a trois doigts à chaque pied; ses membres antérieurs sont plus longs du double que les postérieurs; il est couvert de poils de couleur jaunâtre, raides et secs comme du foin. L'aï est doué d'une force musculaire et d'une vitalité extraordinaire. Quand il a saisi la branche d'un arbre, il s'y accroche avec tant de force qu'il y demeure suspendu le corps renversé. Si, dans cette circonstance, on veut s'en emparer, le plus court est de couper la branche et d'emporter le tout à la maison. Cet animal est insensible à tout, au plaisir, à la douleur, à la faim, à la peur, aux mauvais traitements; son cri est triste comme un accent de douleur. Les sauvages de l'Amérique l'ont bien rendu par les voyelles *a*, *i*, dont ils ont formé le nom de l'animal lui-même. L'aï est si lent dans ses mouvements qu'il lui faudrait trois mois pour faire une lieue, malgré tout ce que l'on pourrait faire pour l'obliger à se hâter; la faim même n'y peut rien, car, quoiqu'il ne se nourrisse que du produit des arbres, il lui faut deux jours pour arriver aux premières branches de celui qu'il a choisi; il ne le quitte point qu'il n'ait tout mangé, feuilles, bourgeons et fruits, en passant de branche en branche. Il y reste encore plusieurs jours, quoique tout soit brouté; enfin, quand le besoin le presse, il se roule et se laisse tomber à terre pour se traîner lentement au pied d'un autre arbre, ce qui lui fait éprouver quelquefois des abstinences de quinze jours. La femelle de l'aï a deux mamelles pectorales; elle ne met bas communément qu'un petit, qu'elle traîne languissamment sur son dos. Ces animaux vivent dans les terres méridionales du nouveau continent, depuis le Brésil jusqu'au Mexique. On les appelle aussi *paresseux*, c'est à tort: leur apathie vient de leur organisation. T.

AIDE-DE-CAMP, officier d'ordonnance attaché au général, et chargé de transmettre ses ordres partout où le service les rend nécessaires, et particulièrement sur les champs de bataille. Ces fonctions paraissent aussi anciennes que l'organisation régulière des troupes. Beaucoup de jeunes gentilshommes les remplissaient gratuitement comme volontaires. — Au XVIe et au XVIIe siècle, ils avaient la dénomination d'*aides des maréchaux-de-camp des armées du roi*, parce qu'ils étaient attachés particulièrement au maréchal-de-camp pour le seconder dans la distribution des quartiers de l'armée. Le duc d'Enghien en avait vingt-deux lorsqu'il fit le siége de Thionville, en 1643. Louis XIV allouait à chaque aide-de-camp 300 francs par mois de traitement. Il en donna quatre à chaque maréchal ou commandant d'armée, deux à chaque lieutenant-général, et un à chaque maréchal-de-camp en campagne.



Alors comme aujourd'hui on appelait à ces fonctions de jeunes officiers instruits, intelligents, et d'une représentation avantageuse. Les maréchaux de France ont des aides-de-camp d'un grade supérieur à ceux des autres généraux. Près de la personne du roi et des princes, c'est plutôt une place qu'un grade; mais elle est toujours remplie, soit par des maréchaux-de-camp, soit par des officiers supérieurs. L.

AIDE-MAJOR, officier subordonné au major, et qui en faisait les fonctions en son absence. Ce n'était point un grade particulier, mais des fonctions remplies le plus souvent par des capitaines, quelquefois aussi par des lieutenants. Les sous-aides-majors se prenaient toujours dans ce dernier grade.

AIDES. L'impôt qu'on levait sur le vin et les autres boissons, et qui se payait indistinctement par toutes les classes, à la différence des tailles, que le tiers-état seul payait. Sous le régime féodal, il y avait l'*aide de mariage*, l'*aide de chevalerie* et l'*aide de rançon*, qui étaient autant de contributions qu'un seigneur dominant avait le droit de lever sur tous ses vassaux lorsqu'il y avait dans sa famille, soit un mariage, soit une promotion à la chevalerie, soit à payer une rançon pour racheter la liberté d'un de ses membres. On appelle *aides loyaux* les subsides que le roi Louis-le-Jeune leva sur tous les Français en 1146, lors de son expédition à la Terre-Sainte. Dans la suite, le mot *aides* s'étendit à toutes les levées de deniers ordonnées pour les besoins de l'état, soit sur les objets de consommation, soit sur les marchandises, et embrassait ce que nous appelons aujourd'hui *impôts, octrois.*

AIEUX, ANCÊTRES. Ceux de qui l'on descend. Le premier mot est restreint à la famille; l'acception du second s'étend aux peuples. Les Gaulois et les Francs ont été nos *ancêtres*. Un gentilhomme parlait de ses *aïeux*, un plébéien de ses *pères*. Le mot aïeux doit toujours s'entendre de tous les ancêtres qui précèdent le grand-père; autrement il faut dire mes *aïeuls* lorsqu'on désigne précisément son grand-père et sa grand'mère. (*Voyez* Prédécesseurs.)

AIGLE, *aigle royal*, *aigle doré*, *le roi des oiseaux*. Sa femelle, qui pèse dix-huit livres, a trois pieds et demi de longueur et huit pieds et demi d'envergure. — Le mâle est plus petit que la femelle, comme dans toutes les familles d'oiseaux de proie, et il porte comme elle des serres armées d'ongles rétractiles. — On ne connaît qu'un seul oiseau qui ait plus de force et d'envergure que l'aigle, c'est le condor, qui enlève des moutons et même de jeunes veaux, que l'aigle se contente de becqueter et de lacérer pour s'enivrer de leur sang. Le nid du grand aigle des Alpes se compose de petites branches d'arbre, et il est toujours placé dans une cavité qui se trouve quelquefois dans les roches coupées à pic. — Quand on sait où est placé ce nid, on se laisse couler du haut de la montagne par des cordes, et l'on découvre un garde-manger composé de lièvres, de chamois et de chevreuils à moitié dévorés; mais il faut épier le moment où le père et la mère sont à la chasse, car, s'ils vous trouvaient dans leur domicile, d'un coup d'aile ils vous briseraient les membres et vous précipiteraient. J'ai mangé plusieurs aiglons gros comme des poulardes, et qui, étant daubés et exposés long-temps à l'action du feu, pouvaient être mangés, faute d'autre chose. — J'ai vu dans les Alpes la chasse de deux aigles qui paraissaient s'être concertés d'avance pour faire un bon butin. — L'un se tenait en bas et frappait les genêts et les bruyères avec ses ailes, comme un chien couchant pour faire lever le gibier, et l'autre, se tenant plus élevé dans les airs, saisissait les faisans et les gélinottes, ou courait sur les lièvres blancs pour les saisir; et quand un chamois était lancé, comme cet animal se défend avec ses cornes et ses pattes, l'aigle le chassait du côté des précipices, et d'un coup d'aile il le précipitait, et fondait ensuite sur cette proie. F. D. N.

AIGLE-BLANC. (Ordre de l'). Il fut

institué en 1325 par Uladislas-Loketek; duc de Pologne. Cet ordre, ayant toujours été la récompense des grands services et des grandes actions, s'est acquis un grand éclat et s'y est maintenu. L.

AIGLES. L'aigle est d'un fréquent usage dans l'allégorie. Comme roi des oiseaux, il était l'oiseau de Jupiter et portait la foudre : il est l'emblème de la toute-puissance. C'est pris dans ce sens que nous le voyons servir de symbole à des peuples, des princes et des armées. L'aigle était aussi le signe hiéroglyphique des villes d'Héliopolis, d'Ephèse, d'Antioche et de Tyr. Parmi les attributs de la royauté que les Étruriens envoyèrent en signe d'amitié aux Romains, se trouvait un sceptre surmonté d'un aigle en ivoire; c'est depuis cette époque que l'aigle devint un des principaux attributs de la république, et les empereurs le conservèrent soigneusement. Un aigle d'or aux ailes éployées, symbole des rois de Perse, était porté en tête de leurs armées. Chez les Romains, les aigles furent d'abord en bois, puis en argent avec des éclairs d'or entre leurs serres. Sous César et ses successeurs, elles furent d'or massif, mais sans foudre. On portait l'aigle fixée au haut d'une lance et elle servait à distinguer les légions, dont elle était la véritable divinité. Napoléon avait choisi l'aigle pour symbole de ses glorieuses bannières : à la révolution de juillet, le gouvernement eut un instant la velléité de rendre au drapeau tricolore l'aigle qui l'avait si long-temps conduit à la victoire. Des considérations de haute politique, dit-on, ont fait préférer à cet emblème essentiellement belliqueux le coq, que des savants ont démontré avoir été, il y a vingt siècles, le symbole des Gaulois. — L'aigle à deux têtes fut d'abord en usage chez les empereurs d'Orient, qui, par ce symbole, désignaient leurs droits à l'empire d'Orient et à celui d'Occident. Les empereurs d'Occident l'empruntèrent à l'Orient. Ce fut l'empereur Othon IV qui le premier s'en servit dans son sceau. L'aigle a, en outre, été placée dans leurs armoiries par les rois de Prusse, de Pologne, de Sicile, d'Espagne et de Sardaigne, par l'empereur de Russie et par un grand nombre de princes, de comtes et de barons de l'empire d'Allemagne. — Le mot *aigle* est féminin quand il est synonyme d'étendard, de drapeau.

AIGNAN (Étienne), poète et homme de lettres, né à Beaugenci-sur-Loire en 1773, et membre de l'académie française en 1814. Il a fait des traductions qui sont pleines de mérite : l'une est un des beaux morceaux de la langue française, c'est celle de l'*Iliade*; celle de l'*Odyssée* est encore manuscrite; les autres sont : l'*Essai sur la critique* de Pope, et quelques romans anglais, parmi lesquels on remarque le *Vicaire de Wakefield*. M. Aignan a fait pour le théâtre la tragédie de *Brunehaut* et l'opéra de *Nephtali* (musique de Blangini). Parmi ses écrits politiques, nous citerons ses brochures intitulées : *Sur le jury*; *de l'État des protestants en France depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours*; *des Coups d'état*; enfin, il fut l'un des rédacteurs de la *Minerve française*. Un style pur, une pensée forte, indépendante, et cependant toujours modérée, distinguent cet écrivain, qui montra en 1793 un grand courage en publiant sa tragédie de la *Mort de Louis XVI*, quelques semaines après l'exécution de ce prince. Quoique bien jeune encore, il tenta en 1793 de s'opposer aux excès de cette époque, et fut mis en captivité pour prix de ses efforts. Sous l'empire, il dut à l'amitié de M. de Luçay la place de secrétaire du palais impérial, et en 1808 Napoléon le nomma aide des cérémonies et secrétaire du cabinet de l'introduction des ambassadeurs. M. Aignan est mort à Paris le 22 juin 1824. M. Soumet l'a remplacé à l'académie française.

AIGRETTE, en botanique, est un pinceau ou plumet de poils déliés, qui surmonte plusieurs graines, surtout dans la famille des composées. — On appelle aigrette, en ornithologie, un faisceau de plumes effilées, qui orne le dessus de la tête de certains oiseaux, comme le paon, la grue couronnée, etc. — C'est aussi le

nom de plusieurs coquilles et d'une espèce de héron, qui porte sur le dos de longues plumes droites et soyeuses. — On a fait passer le mot et la chose, des différents règnes naturels, dans les arts, par le moyen de l'imitation : ainsi, l'on appelle de ce nom des bouquets de plumes, de diamants, de pierres précieuses, ou de verre, qui entrent dans la coiffure des femmes, le panache d'un casque, d'un shakos, d'un cheval, d'un dais, d'un lit. — Enfin, l'on nomme aigrettes des pièces d'artifice qui, par un faisceau de rayons divergents, et par un flux d'étincelles, reproduisent la forme des aigrettes en verre.

AIGUADE. Lieu où l'on va prendre et embarquer l'eau pour le service des vaisseaux. Il y a aiguade en telle baie, en tel endroit l'aiguade est facile, ou bien il n'y a aiguade qu'à la nage ou avec un va-t-et vient. Le besoin de faire aiguade est un motif de relâche. On est parfois obligé de faire aiguade en pleine côte et au milieu des lames. Alors on est forcé d'employer une embarcation qui puisse, lège, porter une barrique sur le bord, ou même suspendue au palan à tête de mât. La chaloupe, mouillée au large sur un tangon, jette les barriques vides à la mer; les nageurs les conduisent à terre, où on les remplit, et on les ramène de la même manière quand elles sont pleines; mais quelquefois la lame est si forte qu'il faut frapper sur un va-t et-vient, et on les embarque avec les pattes, et quelquefois à la trévire.

AIGUES-MORTES, petite ville de trois mille ames dans le département du Gard, n'est plus ce port de mer où saint Louis s'embarqua en 1248 pour sa malheureuse expédition de Palestine. Elle est maintenant éloignée d'une demi-lieue de la Méditerranée, à laquelle elle communique par le canal de la Grande-Roubine et le gave d'Aigues-Mortes. Cette ville, de forme carrée, est entourée d'une muraille crénelée et flanquée de grosses tours. On est parvenu depuis peu à dessécher les marais qui l'entouraient et en rendaient le séjour malsain. Maintenant, les immenses salines du *Peccaïs*, terrain aride et sablonneux, dont le produit est incalculable, lui donnent une grande importance. Plus d'un souvenir historique se rattache à la ville d'Aigues-Mortes. En 1538, François I[er] y eut une entrevue avec Charles-Quint.

AIGUILLE (*acus*); Au propre, c'est le nom d'un petit instrument d'acier fort connu, dont un des bouts se termine en pointe; vers l'autre, est percé un petit trou dans lequel on passe le fil, et qui s'appelle *chas de l'aiguille*. Par extension, on appelle aiguilles les lames mobiles qui indiquent les heures, les minutes, sur les cadrans; les clochers qui se terminent en pointe : l'*aiguille d'Anvers*; les obélisques, les *aiguilles de Cléopâtre*.

AIGUILLES (Fabrication des). Il est fort vraisemblable que les premieres aiguilles à coudre ont été d'abord des épines ou des arêtes de poissons percées vers le bout le plus gros; il est constant que les anciens faisaient usage d'aiguilles en métal, travaillées assez grossièrement, s'il faut en juger par celle qui se voient dans les cabinets d'antiquités; mais, chez les modernes, ce petit instrument a acquis une très grande perfection : l'exactitude et la rapidité avec lesquelles on le fabrique tiennent presque du prodige. — L'aiguille à coudre, qui a donné son nom à toutes les autres espèces, se fabrique de la manière suivante : on prend du fil d'acier de la grosseur que l'aiguille doit avoir, et on le coupe, au moyen de cisailles, en bouts d'une longueur suffisante pour faire deux aiguilles; on aiguise les deux extrémités de ces bouts d'acier sur une meule de grès, et l'on termine les deux pointes sur une roue de noyer appelée ordinairement *polissoire*, sur laquelle on répand de l'émeri en poudre délayé dans de l'huile. — Après cette opération, on coupe les morceaux d'acier par le milieu, et on les *palme*. — *Palmer* les aiguilles, c'est les prendre par petites poignées de quatre ou cinq, plus ou moins, et les tenir par la pointe entre l'index et le pouce, de manière qu'elles représentent les côtes d'un éventail développé; et

aplatir le gros bout sur un tas : c'est dans ce bout aplati que doit être percé le trou ou chas de l'aiguille. Lorsque les aiguilles sont palmées, on les fait recuire pour amollir le bout que le palmage a dû nécessairement durcir en l'écrouissant. On a pu observer que les têtes des aiguilles à coudre ne sont pas parfaitement plates, mais qu'elles portent deux petites gouttières ou cannelures. Autrefois, ces gouttières se faisaient à la lime ; aujourd'hui, on les pratique au moyen d'un petit balancier qui fait jouer deux poinçons à la fois, lesquels agissent sur l'aiguille que l'on a placée entre eux, de la même manière que deux de nos dents incisives, dont une supérieure et l'autre inférieure, formeraient une empreinte sur un crayon, par exemple, que nous presserions entre elles ; en imprimant les cannelures, on écrouit la matière : voilà pourquoi il faut recuire de nouveau l'aiguille avant de la percer. — Le trou de l'aiguille se fait en trois fois : l'ouvrier, muni d'un poinçon de grosseur convenable, pose l'aiguille sur une masse de plomb, applique le poinçon sur une des faces aplaties de l'aiguille, et frappe un coup de marteau dessus; puis il retourne l'aiguille pour en faire autant du côté opposé : le trou est ébauché des deux côtés, mais il n'est pas encore ouvert; un autre ouvrier, chargé de terminer cette opération, porte les aiguilles sur un bloc de plomb, et, à l'aide d'un autre poinçon, il détache le petit morceau d'acier qui était resté dans l'œil de l'aiguille, et qui le tenait bouché. Cette opération s'appelle *troquer les aiguilles*. — Les ouvriers qui percent les aiguilles sont ordinairement des enfants ; ils ont tant de justesse dans le coup d'œil qu'il s'en est vu qui perçaient un cheveu d'un coup de poinçon, et qu'ils en passaient un autre dans le trou, comme on passe un fil dans une aiguille. — Une aiguille mal percée coupe le fil : cela provient de ce que les arêtes de son chas sont trop vives, ou qu'elles ont des bavures tranchantes. Pour faire disparaître cet inconvénient autant que possible, on *ébarbe* les trous après le perçage, au moyen d'instruments dont on peut aisément se faire une idée; on arrondit aussi le bout aplati, ce qui s'appelle *faire le chapeau de l'aiguille*. — Après ces diverses manœuvres, l'aiguille est à peu près terminée ; il reste encore à la tremper et à la polir. — Pour tremper les aiguilles, on les range sur un fer plat, étroit et un peu recourbé par un bout ; on le tient par l'autre au moyen de pinces, et on le pose sur un feu de charbon ; lorsque les aiguilles ont reçu le degré de chaleur que l'on juge convenable, on les fait tomber dans un bassin d'eau froide. L'opération de la trempe est fort délicate et une des plus importantes ; si la trempe est trop dure, l'aiguille est cassante ; dans le cas contraire, elle est molle et dépourvue de ressort. — On rectifie l'opération de la trempe par le *recuit* ; pour recuire les aiguilles, on les étend dans une poêle de fer placée sur un réchaud, où elles prennent un degré de chaleur que l'œil de l'ouvrier expérimenté peut seul juger satisfaisant. — Le recuit rend les aiguilles moins cassantes, sans rien leur faire perdre de leur élasticité. — Tout le monde sait qu'une pièce d'acier qui est un peu longue, relativement à sa grosseur, se courbe et se tourmente plus ou moins quand on lui donne une trempe un peu forte : cela arrive à la plupart des aiguilles que l'on trempe ; aussi est-on obligé de les dresser les unes après les autres au marteau après le recuit, après quoi il ne reste plus qu'à les polir. — Le polissage des aiguilles se pratique de cette manière : on en prend douze ou quinze mille, que l'on arrange par petits paquets placés les uns à côté des autres sur un morceau de treillis neuf, couvert de poudre d'émeri ; cela fait, on répand sur les aiguilles une autre couche d'émeri, que l'on arrose d'huile ; on roule le treillis, dont on forme une espèce de sac en le liant par les deux bouts ; on le serre également dans toute sa longueur avec des cordes ; on porte ensuite ce rouleau ou ce boudin sur la table à polir. — La machine à polir se compose d'une table ordinaire de figure rectangulaire un peu forte, et d'un plateau aussi rectangulaire,

muni de manches ou poignées vers ses deux bouts ; les rouleaux contenant les aiguilles sont placés entre la table et le plateau; ce dernier est chargé d'un poids; un ou deux ouvriers font aller et venir le plateau ainsi chargé pendant un jour et demi ou deux jours ; les paquets roulant continuellement sur eux-mêmes, le poids qui pèse dessus oblige les aiguilles à se frotter les unes contre les autres, et à se polir réciproquement par l'effet de l'émeri interposé entre elles. Dans les grandes fabriques, les machines à polir sont mises en mouvement par la vapeur, des chutes d'eau, etc.—Lorsque les aiguilles sont polies, on les tire de la bourse, on les jette dans une lessive d'eau chaude et de savon, pour les débarrasser du cambouis formé par l'huile, l'émeri et les particules d'acier que le polissage a détachées.—Pour achever de nettoyer les aiguilles, après les avoir lessivées, on les enferme avec du son dans une boite carrée, portée horizontalement sur un arbre, que l'on fait tourner au moyen de la manivelle dont il est muni. Cette opération s'appelle *vanner* les aiguilles. On renouvelle le son plusieurs fois, on tire les aiguilles du van, et l'on procède au triage, car bon nombre d'entre elles ont dû perdre leur pointe ou leur chas, soit dans l'opération violente du polissage, soit dans le van ; on met donc à part toutes celles qui n'ont perdu que la pointe. Un ouvrier en prend plusieurs entre le pouce et l'index, dont il refait la pointe en les faisant rouler sur une petite meule à polir, qu'il entretient en mouvement au moyen d'un rouet qu'il fait tourner de l'autre main. Voilà la dernière opération de la fabrication des aiguilles ; elle a reçu le nom d'*affinage*.— Lorsque les aiguilles sont affinées, on les essuie avec des linges gras et huilés, et on les distribue par paquets sur des papiers. — Dans la plupart des manœuvres qui viennent d'être décrites, il est nécessaire que les aiguilles soient toutes rangées dans le même sens ; les ouvriers habitués à ces maniements ont acquis une telle dextérité que, prenant une poignées d'aiguilles dans chaque main, ils leur impriment, en les balançant, un mouvement tel que toutes leurs pointes se tournent du même côté. TEISSÈDRE.

AIGUILLE AIMANTÉE. (*Voyez* AIMANT.)

AIGUILLON, terme de botanique. L'aiguillon diffère de l'épine en ce que, n'étant attaché qu'à l'écorce, il s'en détache, comme on peut le voir dans le rosier.— En zoologie, on appelle aiguillon une arme commune à quelques insectes; et qui est placée à l'extrémité de l'abdomen. Il y en a de deux sortes, celui qui est caché et qui sort à volonté de l'animal, comme dans les abeilles, les guêpes, etc., et celui qui reste toujours apparent, et ne peut jamais rentrer en entier dans l'abdomen, comme dans les mouches à scie, etc. ; cette dernière espèce porte plus particulièrement le nom de *tarière*. Les plus ordinairement, les femelles et les neutres seulement sont pourvus d'un aiguillon, et les mâles en sont privés. Cette arme, dit M. Hippolyte Cloquet, est en général composée de plusieurs parties cartilagineuses enveloppées par des muscles, et au-dessus desquelles s'élève un étui de même nature, où glissent deux lames, entre lesquelles existe une gouttière. C'est dans cette rainure que coule une liqueur vénéneuse, préparée par des canaux tortueux, qui viennent se rendre à une petite vésicule, dont le conduit aboutit à la base de l'aiguillon, liqueur qui produit tous les accidents des piqûres des hyménoptères. (*Voy.* ce mot.)

AIGUILLON (VIGNEROT DE RICHELIEU, DUC D'), pair de France, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, courtisan parfait, homme d'un esprit agréable, mais privé de toutes les qualités qui distinguent l'homme d'état. C'est sous son ministère qu'eut lieu le partage de la Pologne, et il n'eut connaissance de cet attentat contre les droits et la liberté des peuples que lorsqu'il fut consommé. Sous un autre prince que Louis XV, d'Aiguillon eût au moins perdu le poste important qu'il occupait, mais le monarque se contenta de dire : « Si Choiseul eût été ici,

le partage n'aurait pas eu lieu. » Le duc d'Aiguillon, né en 1720, fut favorisé, lorsqu'il parut à la cour, de la bienveillance toute particulière de la duchesse de Châteauroux, qui lui fit obtenir un emploi avantageux à l'armée d'Italie. Après plusieurs alternatives de faveur et de disgrace, il arriva au ministère par la protection de madame Dubarry, lors du renvoi du duc de Choiseul, et eut pour collègues l'abbé Terray et le chancelier Maupeou. Sous leur administration, la France perdit sa considération et sa prépondérance dans la diplomatie européenne. On lui reproche la révolution de Suède de 1772, qu'il se vantait d'avoir préparée. A l'avènement de Louis XVI au trône, il perdit son ministère (1774), et fut remplacé par le comte de Vergennes. La haine que lui portait la reine le fit envoyer en exil l'année suivante, et il y mourut en 1780.

AIL, au pluriel AULX. L'ail était connu dans les temps les plus anciens. C'est pour cela qu'il fournit tant de variétés. L'ail était dieu chez les Égyptiens, il était en horreur aux Grecs; il est réputé fétide à Paris et parfum dans le midi. Dans la plupart des choses, on trouve plutôt les préjugés que les hommes y ont introduits que leur nature propre; mais au fond l'ail a une vertu spéciale qui en fait un être à part. Il joue son rôle dans la série des êtres comme dans les usages de la vie domestique, et je vais vous expliquer tout cela.—La nature, qui a placé des saveurs douces et parfumées, acides et rafraichissantes, dans des pulpes et des baies; des fécules et des amidons dans des enveloppes ligneuses ou des pellicules légères; des sucres et des miels dans des racines charnues et volumineuses, la nature, dis-je, a renfermé les saveurs âcres et caustiques dans des enveloppes qu'elle a organisées avec un art semblable ou analogue à celui que nous employons pour contenir dans des flacons des sels et des essences. Les bulbes, qui appartiennent tous à la famille des liliacées, sont un tissu composé de téguments posés les uns sur les autres, quelquefois divisés en plusieurs loges, comme dans les ails ou aulx, ou réunis en une seule masse, comme dans les ognons.— Les aulx sont divisés en plusieurs espèces, dont le type est probablement celui qui est connu sous le nom d'ail des vignes, qui foisonne beaucoup dans les terres sèches et arides, dans les expositions chaudes, et dont la fane donne au lait et au beurre des vaches qui s'en nourrissent une saveur caustique. On trouve sur les rives sablonneuses de la Méditerranée l'ail noir, qui est beaucoup plus doux que l'ail commun; dans les Cévennes, l'ail à feuilles de plantain, dont la bulbe, qui est d'une seule pièce, se mange comme ognon sauvage; sur les hautes Alpes, l'ail à feuilles pétiolées, qui fournit des tapis de fleurs blanches, et dont les fleurs hachées servent à aiguiser l'appetit des pâtres de la montagne, et à relever un peu la fadeur de leur pain et de leur fromage. A côté de ces variétés d'ail, il y a plusieurs familles qui en sont très voisines, telles que l'échalotte, qui, sur une tige cylindrique et fistuleuse, ne porte jamais de fleur, mais qui contient dans sa racine un grand nombre de caïeux colorés de rose extérieurement, et blancs en dedans; la ciboule est une variété de l'échalotte, dont la tige, qui s'élève à trente pouces, porte une tête de forme conique. La cive et la civette doivent aussi être considérées comme des variétés qui se mangent en vert, et qui relèvent la fadeur de la laitue et de la mâche. La rocambole, que l'on nomme aussi ail d'Espagne, et qui vient naturellement dans les champs, produit de petits caïeux ou soboles, d'où elle a pris le nom de *soroboprasum*. — On cultive plusieurs autres variétés de l'ail dans les parterres, à cause de l'odeur suave que leurs fleurs exhalent, quoique leurs bulbes soient fétides; enfin, on cultive le porreau, qu'il ne faut pas confondre avec la poirée, qui n'est qu'une variété de la bette, ni avec la poirétie, qui est un arbrisseau à fleur rouge. La culture du poireau ou porreau, comme plante potagère journellement employée dans la cuisine, exige et mé-

rite des détails plus circonstanciés. Cette plante appartient de si près à l'espèce de l'ail qu'on lui donne aussi le nom d'ail à tunique. Le poireau produit une racine composée de tuniques blanches superposées, et formant par leur réunion un cylindre dont l'extrémité supérieure se termine par des feuilles vertes. Comme on emploie dans la cuisine la partie de ce cylindre qui est en terre, il faut couper plusieurs fois la feuille qui est en dehors, afin de donner plus d'embonpoint à celle qui est placée au dessous. Le poireau se sème en pépinière au mois de mars, se transplante en juin, et on le laisse en terre jusqu'aux gelées, époque à laquelle on les réunit en bottes dans de petites tranchées que l'on couvre de litière. Ce légume exige de fréquents arrosements, et l'on ne devrait jamais couper le chevelu des racines lorsqu'on le transplante. — La partie naturelle des aulx se trouve sur les côtes sablonneuses de la Saintonge et du pays d'Aunis, qui, par un privilége spécial affecté à cette contrée, fournissent le meilleur des vermifuges sous le nom de santoline, la plus douce des moutardes, et, un peu dans l'intérieur des terres, les plus belles angéliques, qui, par une culture fort soignée, y deviennent aussi élevées que des arbrisseaux. Les varecs, les goëmons et les lithophites pêchés dans la mer, et dont on engraisse les terres arides qui portent l'ail, entretiennent sur ces côtes la fraîcheur nécessaire à son développement. La récolte y est tellement abondante que l'on y vendait, il y a vingt ans, pour trois sous cent têtes d'ail contenant mille caïeux. Les rivages de la Durance, de l'Aude, fournissent aussi des quantités considérables d'ail que l'on consomme dans le pays, ou que l'on exporte dans les Antilles, où la consommation de ce bulbe est très salutaire pour soutenir des fibres trop relâchées. — L'alliaire ou vélar, sur des racines vivaces et annuelles, pousse une tige de deux à trois pieds, au sommet de laquelle sont des fleurs blanches disposées en épi. Cette plante aime les lieux frais et ombragés; les vaches les broutent, et elles communiquent leur odeur au lait et au beurre qu'elles fournissent.

FRANÇAIS (de Nantes),
Pair de France.

AILE, partie du corps des oiseaux, de certains insectes, qui leur sert à voler. En termes d'architecture, l'aile d'un bâtiment est un autre bâtiment en retour sur le premier. — L'aile d'une cheminée est l'excédant d'un mur de pignon ou de refend qui monte jusqu'à deux et trois pieds au-dessous de la fermeture d'une souche de cheminée. — L'aile d'une chaussée est la moitié de cette chaussée, partagée en deux parties par un rang de pavés appelés tas. — Aile de mouche est une espèce de clou qui sert à attacher la latte : l'on nomme aussi ailes de mouches de petites tiges en fer que l'on pose dans le pigeonnage des tuyaux de cheminées, afin de les rendre plus solides. — En botanique, l'aile est la partie latérale de la corolle des papilionacées.

AIMANT. On donne ce nom à une espèce de mine de fer qui a la propriété d'attirer le fer, l'acier, le cobalt et le nickel. Presque toutes les mines de fer qui ne sont pas entièrement saturées d'oxygène jouissent de cette propriété. On distingue deux sortes d'aimants, les aimants naturels et les aimants artificiels. Lorsqu'on roule un aimant dans de la limaille de fer, on observe que cette limaille s'accumule et s'attache principalement vers les deux points opposés de sa surface. Ces deux points ont reçu les noms de *pôles de l'aimant*. Le fer est attiré également par l'un et l'autre pôle; mais ce qui est fort singulier, c'est que deux aimants s'attirent par deux de leur pôles, et se repoussent par les deux autres. Désignons les pôles du premier aimant par A et B, et ceux de l'autre aimant, qui sont analogues à ces derniers, par *a* et *b*. Si l'on présente le pôle *a* au pôle A, les aimants se repousseront; ils se repousseront encore si l'on présente le pôle *b* au pôle B; ils s'attireront, au contraire, si l'on présente le pôle *a* au pôle B, ou le pôle *b* au pôle A. On désigne les proprié-

tés des aimants en disant que les *pôles de même nom se repoussent, et que les pôles de nom contraire s'attirent*. L'action des aimants s'exerce à une certaine distance : si l'on suspend une petite aiguille de fer à un fil de soie non tordu, et qu'on lui présente un des pôles d'un aimant à distance, on observe qu'elle est attirée par cet aimant. Aucune substance interposée entre une aiguille ainsi suspendue librement et un aimant ne peut neutraliser ou diminuer l'action de celui-ci. Si l'on met un aimant sous un plateau de verre, de carton, ou de toute autre matière non attirable par l'aimant, et si l'on répand ensuite de la limaille de fer sur le plateau, les grains se disposent en ordre et forment des lignes courbes qui aboutissent à deux points du plateau, sous lesquels répondent les pôles de l'aimant. D'après cette singulière propriété qu'ont les aimants d'agir à travers les substances étrangères, il est très facile de les cacher, ainsi que le fer que l'on veut soumettre à leur action. C'est sur ce principe que sont construites les petites machines magnétiques dont on se sert pour faire des tours d'adresse. Entre les pôles d'un aimant, se trouve une ligne ou limite imaginaire, sur laquelle la limaille de fer ne s'attache point ; cette ligne s'appelle *moyenne*, et si l'on coupe l'aimant par cette ligne, on pourrait croire d'abord qu'il n'a plus qu'un pôle ; il n'en est pas ainsi. Chacune des deux portions de l'aimant acquiert un nouveau pôle de nom contraire à celui qu'elle avait déjà, c'est-à-dire que la portion qui avait, par exemple, le pôle B quand l'aimant était entier, acquiert le pôle A après le partage. Nous ignorons complètement la nature de la substance qui produit les phénomènes magnétiques, comme nous ignorons celle de la chaleur, de la lumière, de l'électricité. Pour expliquer les phénomènes magnétiques, les physiciens ont recours à une hypothèse fort simple, la même qu'ils ont adoptée pour rendre raison des phénomènes électriques : ils supposent qu'il existe dans les aimants deux fluides différents, que nous désignerons, l'un par A, et l'autre par B, et ils disent que les molécules du fluide A se repoussent mutuellement, et qu'elles ont de la sympathie, de l'affection pour celles du fluide B, lesquelles se repoussent aussi mutuellement. Le fluide A se porte vers l'un des pôles, et le fluide B vers le pôle contraire. Suivant la même hypothèse, tous les barreaux de fer de nickel, etc., possèdent les deux fluides magnétiques, et s'ils n'ont pas la faculté d'attirer la limaille de fer, cela vient de ce que les deux fluides A et B sont combinés entre eux dans ces barreaux, et que leurs forces se neutralisent réciproquement. Mais si, par un moyen quelconque, on parvient à séparer les deux fluides, le barreau manifeste les vertus magnétiques. Ces principes étant admis, il est très facile d'expliquer pourquoi un aimant, sans rien perdre de ses vertus, peut les communiquer à un barreau de fer mis en contact avec l'un de ses pôles. Le fluide qui se trouve vers le pôle de l'aimant avec lequel on touche le barreau repousse le fluide qui est de même espèce que lui, et il attire l'autre fluide qui est de nature différente, de manière que les deux fluides, qui étaient combinés entre eux dans le barreau, se séparent et se portent vers ses extrémités, l'un d'un coté, et l'autre de l'autre. Le barreau se trouve doué de deux pôles comme l'aimant, et il a, comme lui, la propriété d'attirer le fer; mais si ce barreau est de fer doux et bien pur, il perd ses propriétés magnétiques aussitôt qu'on l'éloigne de l'aimant, par la raison, vous dit-on, que les deux fluides, se retrouvant en liberté, se combinent entre eux comme auparavant. — Le barreau de fer qui est suspendu à l'un des pôles d'un aimant a la propriété d'en soutenir un second, celui-ci un troisième, et ainsi de suite, tant que le poids total de ces barreaux n'excède pas la force d'attraction dont jouit l'aimant. Cela se conçoit facilement : l'aimant ayant disjoint les fluides du premier barreau, celui-ci décompose à son tour les fluides combinés du second barreau, lequel agit de la même manière sur le troisième, etc. — *Aimant artificiel*,

manière d'aimanter. — Pour communiquer les vertus magnétiques à un barreau de fer, il faut le frotter à plusieurs reprises avec l'un des pôles d'un aimant. Voici la meilleure manière de procéder, lorsqu'on n'a qu'un seul aimant à sa disposition : on pose un des pôles de l'aimant, que l'on tient un peu incliné, sur le milieu du barreau ; on le presse un peu fortement sur ce dernier, et on le pousse jusqu'à une de ses extrémités ; après quoi, on reporte de nouveau l'aimant sur le milieu du barreau en le tenant de la même manière, puis on le pousse comme auparavant jusqu'à la même extrémité. On répète cette manœuvre un certain nombre de fois ; on retourne ensuite l'aimant, et, le tenant incliné, on le pose sur le milieu du barreau et on le pousse jusqu'à l'autre extrémité de ce dernier ; opération que l'on répète autant de fois que l'on a déjà fait pour l'aimantation de l'autre moitié du barreau. Le succès de cette manière d'opérer s'explique aisément : le pôle de l'aimant que l'on promène vers une des extrémités du barreau attire de ce côté le fluide de nature contraire à celui qu'il contient, et il repousse vers l'autre extrémité du barreau le fluide de même nom que le sien. Pareille chose arrive quand on frotte l'autre moitié du barreau avec l'autre pôle de l'aimant. Cette seconde opération ne fait que compléter la première. L'aimantation n'aurait pas lieu, ou elle serait du moins très imparfaite, si l'on n'avait pas l'attention de ne frotter le barreau qu'en allant toujours dans le même sens ; en retournant en arrière, l'aimant détruirait l'effet qu'il aurait produit en allant. Cette manière d'aimanter s'appelle la méthode de la *simple touche.* La méthode de la *double touche* a plus d'efficacité, mais il faut opérer avec deux aimants. On les pose l'un et l'autre à la fois sur le milieu du barreau, en les tenant inclinés, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, vers les extrémités du barreau, et l'on fait en sorte que l'un d'eux touche ce dernier par le pôle B, et l'autre par le pôle A ; puis on pousse les deux aimants à la fois vers les extrémités du barreau, en écartant les mains ; on les retire, on les reporte sur le milieu du barreau pour répéter la même opération autant de fois qu'on le juge nécessaire. Les extrémités du barreau ainsi aimantées prennent des pôles de noms différents de ceux des aimants qui les ont frottés, c'est-à-dire que la moitié du barreau qui a été frottée par le pôle B acquiert le pôle A ; et l'autre moitié, qui a été frottée par le pôle A, acquiert le pôle B. On fait encore usage d'autres manières d'aimanter plus compliquées, qu'il serait trop long d'exposer ici. Les aimants dont on se sert pour communiquer les propriétés magnétiques ne perdent que peu ou point de leurs forces lorsqu'on opère comme il vient d'être enseigné, sans jamais ramener l'aimant sur lui-même en sens contraire ; de façon qu'avec un seul aimant on peut communiquer le pouvoir magnétique à un nombre indéterminé de barreaux de fer, lesquels, réunis en faisceau, forment un aimant d'une très grande force : cet appareil s'appelle *magasin magnétique.* Le fer devient magnétique quand on le bat à froid ou qu'on le tord, lorsqu'il est soumis à un courant électrique (*voy.* Électricité). Le fer doux s'aimante facilement, mais il conserve peu de temps les propriétés magnétiques. L'acier trempé, au contraire, acquiert plus lentement et conserve plus long-temps les vertus magnétiques que le fer doux. On donne pour raison de cette différence la petite quantité de carbone que contient l'acier. (*Voyez* Acier.) Cette substance, n'étant pas de même nature que le fer, s'oppose d'abord à la disjonction des fluides magnétiques, qui sont combinés dans le barreau d'acier avant qu'on l'aimante ; le même carbone contrarie la tendance qu'ont les deux fluides à se réunir de nouveau quand l'action d'un aimant cesse d'agir sur eux. L'aimantation ne change point le volume des corps. Le fer rougi à blanc perd toutes les propriétés magnétiques dont il pouvait jouir auparavant. Lorsque l'aimantation, par une cause quelconque, n'est pas bien faite, il se forme des points *conséquents.* On appelle de ce nom les

pôles qui se forment entre les deux pôles extrêmes. Les points conséquents contrarient plus ou moins l'action des pôles de l'aimant. On prétend qu'on fait disparaître cet inconvénient d'un aimant artificiel en le frottant avec deux autres, à plusieurs reprises, partant toujours du milieu du barreau. — *Des armatures.* — L'expérience a démontré que les aimants conservent plus long-temps leurs propriétés, et que même ils acquièrent plus de force lorsqu'ils sont enveloppés de limaille de fer. Cette observation a fait naître l'idée des *armatures*. On nomme ainsi des lames de fer doux que l'on applique sur les pôles d'un aimant, et que l'on contourne de manière que deux de leurs extrémités se terminent sur un même plan, de sorte que l'aimant, ainsi armé, semble avoir deux pieds; le tout est couvert d'une enveloppe de cuivre et suspendu au moyen d'un anneau. Chacune des extrémités des bandes de fer doux, qui sert comme de pied à l'aimant, a les propriétés du pôle de l'aimant qui est en contact avec la bande dont elle fait partie; une pièce de fer, qu'on appelle *ancre*, s'applique sur les nouveaux pôles de l'appareil, et c'est à l'ancre qu'on suspend les matières dont on charge l'aimant. Quand l'aimant est artificiel, on le contourne en fer à cheval, afin que ses pôles puissent s'appliquer à la fois sur un même barreau; de cette manière, l'aimant peut supporter un poids double. La force des aimants n'est point proportionnelle à leur volume : il se rencontre de gros aimants qui ont peu de force; en général, les petits aimants artificiels ont proportionnellement plus de force que les grands, soit naturels, soit artificiels; on en a fait qui soutenaient cent fois leur propre poids. — *Aiguilles magnétiques.* — Si une aiguille d'acier non aimantée est placée sur une pointe aiguë, et tellement disposée qu'elle ne penche pas plus d'un côté que de l'autre, si on la place de la même manière après l'avoir aimantée, on observera, dans nos climats, que celle de ses pointes qui sera tournée vers le nord s'inclinera vers la terre; et si l'on porte la même aiguille de l'autre côté de l'équateur, l'inclinaison de l'aiguille se fera en sens contraire, ce sera la pointe tournée vers le sud qui s'abaissera. La meilleure manière de disposer les aiguilles aimantées pour faire des observations, c'est de les suspendre par leur centre de gravité à un fil de soie tel qu'il sort du cocon. Une aiguille ainsi suspendue dans nos climats s'inclinera vers la terre du côté du nord; mais encore, si on la détourne à droite ou à gauche de la direction qu'elle aura prise d'elle-même, elle y reviendra en faisant plusieurs oscillations, à la manière des pendules que l'on écarte de la perpendiculaire; de là la distinction des aiguilles aimantées en aiguilles de *déclinaison* et aiguilles d'*inclinaison*. L'aiguille de déclinaison conserve toujours sa position horizontale, parce que l'on fait l'extrémité de cette aiguille qui se trouve vers le nord plus légère que l'extrémité qui se dirige vers le sud, de façon qu'elle ne peut plus s'incliner vers la terre du côté du nord. La direction de l'aiguille de déclinaison est très variable, suivant les lieux où on la porte, et suivant les temps. A Paris, par exemple, elle s'écarte de la méridienne de cette ville d'environ vingt-deux degrés et un quart vers l'ouest. En 1678, son écartement n'était que d'un degré un tiers; on prétend qu'aujourd'hui elle se rapproche de nouveau du méridien. On trouve sur le globe terrestre plusieurs lignes courbes sur lesquelles la déclinaison de l'aiguille est nulle, c'est-à-dire qu'étant portée sur un point quelconque de ces courbes elle se dirige exactement vers le nord. La direction de l'aiguille de déclinaison varie aussi de quelque chose à certaines heures de la journée. Le maximum de déclinaison a lieu de midi à trois heures du soir; l'aiguille a repris sa première position à huit heures, puis elle demeure stationnaire toute la nuit. C'est entre les deux équinoxes du printemps et d'automne qu'ont lieu les plus grandes variations diverses. Ces variations ne sont pas les mêmes dans tous les pays. L'aiguille aimantée est encore sujette à des variations brusques et accidentelles, qui

se manifestent surtout à l'apparition des aurores boréales ; les tremblements de terre la détournent, et la foudre, lorsqu'elle tombe auprès, renverse quelquefois totalement ses pôles, c'est-à-dire que la pointe qui se dirigeait vers le nord se tourne brusquement vers le sud. La *boussole* (*voyez* ce mot) est une application des propriétés de l'aiguille de déclinaison. — L'aiguille d'inclinaison se construit avec une lame d'acier mince, suspendue par son centre de gravité sur un petit arbre horizontal, qui tourne sur ses deux extrémités comme une roue de montre sur ses pivots. Quand cette aiguille n'est pas aimantée, elle prend une position horizontale ; mais, lorsqu'on lui a communiqué les propriétés magnétiques, elle s'incline vers la terre du côté du nord, ou du côté du midi, suivant qu'elle est portée en-deçà ou au-delà d'un cercle qui se trouve dans le voisinage de l'équateur terrestre, et qu'on appelle *équateur magnétique* ; parce que l'aiguille d'inclinaison, étant portée sur un point quelconque de ce cercle, prend une position parfaitement horizontale; dans tout autre lieu de la terre, elle s'incline plus ou moins ; on rencontre même des endroits où elle se tient parfaitement debout. L'équateur magnétique est fort irrégulier, il forme plusieurs coudes, puisqu'il coupe l'équateur terrestre en quatre endroits différents. Pour que l'aiguille d'inclinaison agisse en toute liberté, il faut la diriger suivant le méridien magnétique, dont la direction est indiquée par l'aiguille de déclinaison ; nous voulons dire que l'axe qui la porte doit faire quatre angles droits avec la direction qui est indiquée par l'aiguille de déclinaison. L'aiguille d'inclinaison, aussi variable que l'aiguille de déclinaison, n'est pas à beaucoup près d'une aussi grande utilité, parce que ses variations ne sont ni régulières ni constantes. Deux aiguilles s'inclinent différemment dans le même temps et dans le même lieu. — *Action du globe terrestre sur les aimants.* — Les phénomènes que les aiguilles aimantées indiquent sont attribués à l'action du globe terrestre. En effet, les physiciens admettent ou supposent que les diverses masses de fer qui sont ensevelies dans les entrailles de la terre jouissent des propriétés magnétiques ; que leurs actions s'ajoutant, il en résulte que le globe agit comme un gros aimant ayant ses pôles, l'un vers le nord, l'autre vers le sud ; qu'enfin il agit sur les autres aimants suivant les lois qui régissent les fluides magnétiques. Ainsi donc, une aiguille aimantée qui peut tourner librement sur un pivot prendra forcément une direction qui s'écartera peu ou point de la méridienne du lieu où on la placera. Nous appelons A le pôle de l'aimant terrestre qui est du côté du nord, et B le pôle qui est du côté du sud, et désignons par *a* et *b* les pôles de l'aiguille aimantée. Le fluide contenu vers le pôle *a* étant de même espèce que celui du pôle A de la terre, ce pôle *a* sera repoussé par le pôle A, et il sera attiré par le pôle B ; et par la même raison, comme nous l'avons dit plus haut, le pôle *b* sera attiré par le pôle A, tellement que la pointe de l'aiguille vers laquelle sera le pôle *b* se dirigera vers le nord, et l'autre pointe vers le sud ; d'où il suit que, si l'on appelle les pôles de l'aimant représenté par la terre *austral* et *boréal*, et que, par analogie, on donne les mêmes noms à ceux de l'aiguille aimantée, il est évident que celle de ces pointes qui se tournera vers le nord portera le pôle austral, et que le pôle boréal de la même aiguille se tournera vers le sud. Ces démonstrations sont conformes aux principes exposés pages 188, 189. C'est encore, dit-on, à l'influence du globe terrestre qu'il faut attribuer les vertus magnétiques qu'acquièrent, avec le temps, les croix de clochers et des barres de fer disposées verticalement pendant un certain temps. Dans nos climats, le fluide du pôle boréal de la terre attire vers celle-ci le fluide de nom contraire de la barre de fer, et il repousse l'autre, qui est de même nature que lui, de façon qu'à la longue la barre acquiert les propriétés d'un aimant. Les propriétés de l'aimant sont d'une grande utilité pour se diriger

avec certitude en tout temps, la nuit comme le jour, sur terre, sur mer et dans les souterrains. Sans le secours de la boussole, les longs voyages maritimes seraient impossibles ou très dangereux. Si on augmente progressivement la charge d'un aimant, ses forces s'accroissent pour la soutenir jusqu'à un certain point au-delà duquel la charge tombe et perd toute sa force.

AIN (Département de l'), qui forme en partie notre frontière de l'est, est composé de l'ancienne Bresse, du Bugey, du Valromey, du territoire de Gex et de la principauté de Dombes. Il est borné au nord par le Jura, à l'est par la Suisse et la Savoie, au sud par le Rhône, qui le sépare de l'Isère, enfin à l'ouest par le département du Rhône et celui de Saône-et-Loire. Sur une superficie de 584,822 arpents métriques, il renferme 341,354 habitants, 5 arrondissements communaux, 35 cantons et 442 communes. Ce département, dont le revenu territorial et de 16,076,000 francs, et qui paie 1,222,290 francs de contributions foncières, est couvert de 16,418 hectares de vignes, et de 65,200 hectares de forêts; le reste en prés, labours, lacs, étangs, etc.; il forme la douzième conservation forestière, fait partie de la septième division militaire, et du diocèse de Lyon, ressortit de la cour royale de cette ville, et envoie cinq députés à la législature. — L'Ain, rivière, qui prend sa source dans le département du Jura, et va se jeter dans le Rhône à sept lieues de Lyon, traverse le département du nord au sud, et le divise en deux régions. La partie orientale, sur sa droite, est formée par un vaste plateau ondulé, et couvert de terrains argileux et marécageux; la partie occidentale, sur sa gauche, est hérissée de montagnes de sept à neuf cents toises d'élévation, qui se rattachent aux Alpes par le Jura, et sillonnée de vallées profondes, presque toutes dirigées du nord au sud, et traversées par des torrents rapides. Dans la première, l'agriculture, qui forme la principale occupation des habitants, leur fournit des récoltes suffisantes pour leur consommation; le sol leur donne de la tourbe et quelques bancs de houille. Dans la seconde, on cultive des terres fertiles, on élève des bœufs, des moutons et des chevaux; l'on exploite du fer et d'excellents matériaux pour les constructions. — Le département de l'Ain ne renferme que des villes peu importantes. *Trévoux*, bâti en amphithéâtre sur la rive gauche de la Saône, est le chef-lieu d'un arrondissement dont les cités les plus industrielles sont : *Montluel* et *Thoissey*, *Pont-de-Vaux*, où naquit le général Joubert, auquel on y a élevé un monument; *Bourg* surnommée *en Bresse*, du nom de l'ancienne province dont elle était la capitale. C'est aujourd'hui le chef-lieu et la principale ville du département; elle a vu naître Vaugelas et l'astronome Lalande. Le territoire qui forme entre l'Ain et le Rhône les arrondissements de Belley et de Nantua constituait autrefois le Bugey, pays riche en sites pittoresques et en souvenirs antiques. Polybe, à cause de sa forme triangulaire, lui donne le nom de *Delta celtique*. Belley, sa capitale, que l'on nommait alors *Bellicum*, *Bellitum* et *Bellica*, existait du temps de Brennus, à l'approche duquel elle fut détruite. Brûlée par Alaric en 390, elle fut rebâtie par son neveu Wibert en 412, et de nouveau détruite par un incendie en 1385. Le comte de Savoie Amédée VII la rétablit et l'entoura de murailles. C'est là que naquit le médecin Richerand. Le petit village de Frébuge, près de Nantua, est le *Forum sebusianum*, cité principale des *Sebusiani*. Dans une gorge entourée par des rocs escarpés, paraît Nantua, qui reçut ce nom des anciens *Nantuates*. Elle renferme des filatures, des fabriques de papier et de peignes de corne. Plus loin *Oyonnax*, bourg de quinze cents ames, est également renommé pour ses peignes. Au temps de César, le peuple qui habitait le pays de Gex ayant favorisé l'invasion de ses voisins les Helvétiens dans la Gaule, le conquérant, après avoir exterminé cette émigration helvétique, réunit le territoire de Gex

à celui des Sébusiens. La ville de Gex, mal bâtie, d'un accès difficile, ne renfermerait rien de remarquable, si du haut d'une petite terrasse qui domine sa rue principale on ne jouissait d'un admirable point de vue formé par le lac de Genève et le bassin qu'il occupe, et par les montagnes de la Savoie, groupées autour du majestueux Mont-Blanc. On aperçoit dans un joli vallon *Ferney* ou *Fernay*, qui n'était qu'un hameau de cinquante habitants lorsque Voltaire s'y établit, mais dont la population, devenue industrielle par les soins de ce grand homme, s'accrut au point que lorsqu'il mourut on y comptait plus de huit cents ouvriers en horlogerie : maintenant il en renferme au plus deux cents. En résumé, le département de l'Ain est plus agricole que manufacturier ; son commerce consiste principalement en exportations de céréales, de vins, d'eau-de-vie de marc, de bestiaux et de volailles : celles de Bresse ont une grande réputation. Il est le passage du commerce entre le nord et le midi par la route de Strasbourg à Marseille, et entre l'est et l'ouest par celle de Bordeaux à Genève.

AIR. L'air est une substance matérielle, fluide, pesante, élastique, par conséquent compressible et dilatable, transparente, sans couleur, invisible, sans odeur ni saveur, mais sensible au toucher... Il est composé de deux corps simples, d'azote et d'oxygène (vingt-une parties d'oxygène et soixante-dix-neuf d'azote). L'air forme la très grande partie de la masse de vapeurs qui environnent la terre de toutes parts. (*V.* ATMOSPHÈRE.) On croit que cette enveloppe a de quinze à seize lieues de hauteur. Personne n'oserait contester que l'air est transparent, invisible, inodore, insipide ; il n'en est pas de même de son existence, de son poids, de son élasticité, etc. L'air existe, en voici la preuve : prenez un vase de terre dans lequel vous puissiez introduire la main ; fixez à son fond un charbon allumé, avec de la mie de pain ; renversez le vase et plongez-le tout de suite dans un bassin plein d'eau ; tenez-le dans cette position entièrement sous l'eau, et retirez-le quelques instants après ; vous verrez que le charbon n'aura pas été éteint par l'eau, par la raison que l'air qui était contenu dans le vase n'a pas permis à l'eau d'entrer dedans jusqu'au fond. C'est sur ce principe que sont construites les cloches de plongeur. (*Voy.* ce mot.) L'existence de l'air est constatée aussi par les vents, qui ne sont que des courants d'air. Les anciens philosophes croyaient que l'air sec n'est point pesant ; les modernes ont reconnu et prouvé le contraire, au moyen de deux expériences fort simples : on prend un vase de verre muni d'un robinet dont la capacité est de quelques litres ; on le pèse étant rempli d'air à la température de la glace fondante, après quoi on le porte sur le plateau de la machine pneumatique (*voy.* ce mot) ; on adapte le goulot à l'extrémité du tuyau de la pompe, on ouvre le robinet et l'on extrait l'air du vase. Quand le vide est aussi parfait que possible, on ferme le robinet et l'on pèse le vase ; on trouve que son poids est plus faible que lorsqu'il était plein d'air, la différence est d'un gramme trois décigrammes environ (exactement un gramme deux mille neuf cent quatre-vingt-onze) par litre d'air extrait ; d'où l'on conclut que le poids d'un litre d'air à la température de la glace fondante est de un gramme trois décigrammes. Un litre d'eau pesant mille grammes ; il s'ensuit que le poids de l'air est à celui de l'eau comme 1 ; 3 est à 1,000, ou comme 1 est à 770. On démontre encore la pesanteur de l'air de cette manière : on prend un tube de verre de trente pouces de long, on le bouche d'un côté, et après l'avoir rempli de mercure, on pose le doigt sur l'orifice ouvert pour le boucher, et l'ayant renversé, on le plonge dans un bain de mercure, dans lequel on le tient debout après avoir ôté le doigt ; à l'instant, le mercure descend dans le tube jusqu'à un certain point, et, après avoir oscillé pendant quelque temps, il se fixe à vingt-huit pouces environ au-dessus de la surface du bain. Qu'est-ce qui peut empêcher tout le mer-

cure contenu dans le tube de sortir par l'orifice inférieur, qui est ouvert, sinon la pression de l'air extérieur, qui, agissant sur la surface du bain, fait équilibre à la colonne de mercure contenu dans le tube, d'où il sortirait évidemment, étant sollicité par son propre poids? De cette expérience, l'on conclut que le poids d'une colonne d'air atmosphérique (seize lieues de haut) pèse autant qu'une colonne de mercure de même grosseur et de vingt-huit pouces de haut. Si au lieu de mercure on employait de l'eau, en faisant usage d'un tube semblable, et dont la hauteur serait de trente-quatre pieds, on observerait que ce liquide se soutiendrait à trente-deux pieds environ au-dessus de la surface du réservoir dans lequel plongerait l'orifice ouvert du tuyau. Il vous est facile d'imiter cette expérience à l'instant même : prenez un verre à boire, remplissez-le d'eau, posez dessus un carton mince ou une feuille de papier, que vous presserez contre les bords du verre avec le plat de la main ; renversez le verre pendant que vous presserez le carton ; ôtez la main et tenez le verre renversé par le fond : l'eau qu'il contiendra ne sortira point, parce que l'air extérieur pressant sur le carton l'en empêchera. Voilà pourquoi un liquide ne sort d'une bouteille que l'on tient renversée, et dont le goulot est étroit, que par saccades, l'air extérieur contrariant sa sortie. Le poids de l'air fait monter l'eau dans les *pompes* (*voyez* ce mot), dans les chalumeaux dont on se sert pour boire, parce qu'en aspirant on retire l'air qui était contenu dans le chalumeau, et la pression de l'atmosphère force le liquide dans lequel ce dernier plonge à monter pour remplir le vide. C'est encore au poids de l'air qu'est dû le jeu des siphons. (*Voyez* ce mot.) Sans le poids de l'air extérieur, les organes des animaux seraient déchirés par les fluides élastiques qu'ils contiennent ; la vessie d'un poisson mis dans un bassin sous la cloche de la machine pneumatique crève quand on fait le vide, et le poisson tombe au fond du bassin sans pouvoir se relever. Lorsqu'on monte sur une haute montagne, il arrive quelquefois que le sang sort par les yeux et par les narines, par la raison que la colonne d'air, ayant diminué de hauteur, n'exerce plus sur le voyageur une pression aussi forte que lorsqu'il était au bas de la montagne. Elle ne fait donc plus équilibre aux fluides élastiques contenus dans son corps. (*V.* GAZ.) L'air est élastique (fait ressort) : soufflez de l'air dans une vessie, quelque bien tendue qu'elle soit, elle se rapetissera plus ou moins suivant la pression qu'on exercera sur elle, et sitôt que cette pression cessera, elle reprendra son premier état. C'est sur le principe de l'élasticité de l'air que sont faits les *fusils à vent*. Ces armes sont munies d'un réservoir dans lequel on foule de l'air au moyen d'une pompe ; l'on fait communiquer ce réservoir avec l'intérieur du canon, en pressant une détente : l'air qui s'échappe du réservoir chasse la balle contenue dans le canon avec d'autant plus de force qu'il est contenu en plus grande quantité dans le réservoir. Aussi, la portée et la force des coups vont-elles en diminuant progressivement, à partir du premier que l'on tire jusqu'au dernier. L'air foulé dans un vase de cuivre rempli en partie d'eau fait jaillir celle-ci à des hauteurs proportionnelles au degré de pression qu'il éprouve dans le vase. C'est à l'élasticité de l'air qu'est due la propagation des sons. (*Voyez* SON.) C'est aussi l'air qui est le véhicule des odeurs qui se répandent autour des corps odorants. L'air est nécessaire à la vie des animaux, même à celle des poissons : un animal exposé dans un lieu privé d'air finit par périr. Les chimistes attribuent la production de la chaleur naturelle à la décomposition de l'air qui s'opère dans les poumons quand l'animal respire. En effet, les animaux qui respirent peu, comme les grenouilles, les serpents, sont généralement froids. L'air décomposé dans les poumons en sort vicié. Un homme ne pourrait vivre qu'un jour dans une chambre hermétiquement fermée, et qui ne contiendrait que trois mètres et de-

mi cubes, ou qui aurait un mètre de long sur autant de large, et trois mètres et demi de haut. L'air est sensible à la chaleur : quand on le chauffe, il acquiert plus de volume et de force élastique. Une vessie contenant de l'air que l'on expose au feu se gonfle progressivement, et finit par crever si la chaleur du feu est suffisante.

AIR (envisagé sous le rapport de l'agriculture). Les plantes qui couvrent la surface du globe ne vivent pas seulement par leurs racines de l'humus de la terre et des engrais qu'on y ajoute, elles vivent beaucoup plus encore par leurs feuilles des divers fluides répandus dans l'air, et cela est tellement vrai que si, dans la belle saison, vous dépouillez une plante de son feuillage, elle languit et meurt; c'est comme si vous aviez enlevé à un oiseau son bec, à un quadrupède sa bure ou son museau. Plus une plante absorbe d'air, moins elle a besoin d'engrais, parce qu'elle est douée de l'inexplicable, quoique très positive, faculté qui convertit cet air en sa propre substance. — Les végétaux sont doués à divers degrés de cette puissance d'absorption, et cette faculté dépend de la constitution particulière, et surtout de l'étendue de leurs feuilles. Les plantes céréales, ayant une tige grêle, des feuilles alongées, lisses et menues, demandent peu à l'air, et par conséquent exigent beaucoup de la terre. Elles sont essentiellement pivotantes, et comme leurs pieds ne sont jamais garnis d'aucune feuille radicale, elles laissent des intervalles suffisants à une végétation parasite, en sorte qu'elles épuisent le sol par ce qu'elles lui demandent et par ce qu'elles tolèrent. La graine, étant dans les végétaux ce que la matière séminale est dans les animaux, et conséquemment ce qu'il y a de plus organique, exige nécessairement dans son élaboration tout ce qu'il y a de plus substantiel dans le sol. Il est prouvé que le travail nécessaire pour la formation de dix livres de graines appauvrit plus la terre que les deux ou trois quintaux de paille ou de chaume qui ont produit ces dix livres de graines. La preuve résulte des récoltes de blé coupé en vert avant que l'épi soit formé, et que l'on enfouit dans les sillons. La moisson qui vient par-dessus cette verdure amène la végétation la plus abondante. — Les jachères d'été, si elles ne sont pas un contre-sens, sont au moins un non-sens. La terre paraît, à la vérité, sur sa surface, dormir durant l'hiver, quoique ses ateliers intérieurs soient en pleine activité; mais elle se réveille en dehors comme en dedans dès les premiers beaux jours; elle attend la main du semeur, et si cette main n'arrive pas, elle se sème d'elle-même et se couvre de toutes sortes d'herbes. Le mot jachère, dérivé du mot *jacere*, se reposer, se coucher, et le *hic jacet* et le *ci-gît*, étant l'inscription ordinaire des tombeaux, ne saurait être applicable à la terre, qui ne meurt jamais, et qui est au contraire le principe de toute vie, la matrice dans laquelle se développe et s'organise tout ce qui sent et se meut. — Le mot de chômage substitué à celui de jachère, n'est pas moins absurde dans l'acception agricole. Il faut laisser à l'église ce qui lui est dû, et donner à la terre ce qu'elle demande. On ne doit pas chômer les champs, qui sont le principe de toute fécondité, comme on chôme les saints, que l'on croit honorer en se tenant les bras croisés. Il suffit d'une idée fausse, ou d'un principe utile dans un sens et mal appliqué dans un autre, pour faire dévier du sens commun une génération tout entière. Regardez au surplus tout autour de vous : les taillis ont-ils besoin de jachères pour prospérer? les montagnes et les collines, destinées au pâturage, connaissent-elles les jachères, et ne sont elles pas tous les printemps couvertes d'herbes? Un chêne, dans la vigueur de son âge, acquiert deux ou trois quintaux de bois tous les ans sans épuiser la terre; et où prend-il donc la matière première? dans les airs. Comment ce châtaignier, qui ne connaît point le repos et n'est soumis à aucune jachère, vous donne-t-il tous les ans trois quintaux de châtaignes, sans parler de ses hérissons et de ses feuilles? Il vous donne tout

cela parce qu'il le pompe dans l'air, ses racines lui servant plutôt de base que d'organe nourricier. Ceci nous met sur la voie qui doit vous faire comprendre que des plantes à large feuillage exigent moins d'engrais et donnent plus de produit que les céréales. Pour les récoltes nouvelles, que je vous conseille de substituer aux anciennes, vous êtes obligé de sarcler, biner, buter, arracher et tenir tous vos rayons nets : toutes ces façons émiettent, pulvérisent la terre, lui font prendre l'air, car elle a besoin d'air comme les végétaux; et les marnes, les chaux, les terres qui en absorbent le plus sont les plus fécondes. Au lieu d'un labour léger de trois pouces, vous êtes obligé de remuer la terre jusqu'à six et douze pouces, pour arracher les racines qui pivotent jusqu'à cette profondeur. Au lieu de vos tristes sillons garnis de maigres épis qui épuisent le sol, vous vous créez un jardin toujours couvert de récoltes nouvelles, un jardin de trois cents arpents. Vous faites le bien de votre propriétaire en travaillant au vôtre.

Le comte Français de Nantes,
Pair de France.

AIR INFLAMMABLE. Les chimistes avaient donné autrefois ce nom à une espèce de gaz que l'on retire de l'eau dans sa décomposition par le fer, sous l'influence de divers acides; il porte maintenant le nom d'*hydrogène*, celui qu'il portait précédemment pouvant le faire confondre avec d'autres gaz combustibles. — Plusieurs des propriétés de ce gaz sont très remarquables, et ont été mises à profit pour produire des effets curieux ou importants. — L'hydrogène est le plus léger des gaz que l'on connaisse actuellement; sous le même volume, il pèse près de quatorze fois moins que l'air atmosphérique : c'est sur cette propriété qu'est fondée la construction des ballons. Il est invisible, sans odeur quand il est pur, mais lorsqu'on le prépare en grand, par exemple pour remplir des aérostats, il contient une substance étrangère qui lui donne une odeur extrêmement désagréable, dont on pourrait le priver en le faisant passer dans de l'alcool et de la potasse, mais ce n'est jamais que pour des expériences de laboratoire que l'on a besoin de l'obtenir à l'état de pureté parfaite. — Quand on approche un corps enflammé de l'orifice d'un vase contenant de l'hydrogène, celui-ci brûle avec une flamme bleue légère, et qui éclaire très peu, ce qui est dû à son faible poids. Si on laissait quelques instants l'orifice du vase ouvert, et qu'il fût tourné vers le haut, l'approche du corps enflammé donnerait lieu à une détonation assez violente, à cause du mélange d'air qui se serait opéré, et si on laissait un peu trop long-temps le vase ouvert dans cette position, tout le gaz se disperserait, à cause de sa légèreté. On peut faire même, en raison de cette propriété, une expérience curieuse avec ce gaz. Si on en remplit un vase long et étroit, que les chimistes appellent *éprouvette*, et que, le tenant l'ouverture en bas, on en approche une bougie allumée, il se produira une légère flamme à l'orifice du vase; mais en plongeant la bougie dans l'intérieur du gaz, elle s'éteindra pour se rallumer en passant à l'orifice. — Cet effet est dû à la propriété qu'a l'hydrogène de brûler par le contact de l'air atmosphérique, avec lequel il se mêle facilement à l'orifice du vase qui le contient, tandis que les corps en combustion ne peuvent brûler dans ce gaz. — Si on mélange de l'hydrogène avec la moitié de son volume d'un gaz qui porte le nom d'*oxygène*, l'approche d'une bougie produit une détonation violente et dangereuse, si on l'opère sans les précautions convenables. Quand on emploie de très petites quantités du mélange, on peut tenir dans la main le vase où il est renfermé sans avoir rien à craindre, mais si on voulait se servir d'un quart de litre seulement, il faudrait envelopper, avec un linge en plusieurs doubles, le vase contenant le mélange, et n'approcher la bougie de l'orifice qu'en la plaçant dans une direction opposée à celle où l'on se trouve; très fréquemment le vase est brisé en un grand nombre de fragments, qui se-

raient lancés violemment à de grandes distances s'ils n'étaient retenus par le linge. Si on souffle dans de l'eau de savon renfermé dans un vase de métal une certaine quantité de ce mélange, et qu'on en approche une bougie ou une allumette, il se fait une détonation extrêmement forte, mais qui est sans aucun danger. Un ballon rempli du même mélange lancé dans l'air, et enflammé par une mèche, produit un effet très curieux, et qui n'offre non plus aucun danger.— Si on portait dans le même mélange un fragment de mousse de platine, qu'on le fît passer dans un tube rouge, traverser par une étincelle électrique, ou qu'on le comprimât fortement dans un briquet pneumatique, le même effet serait produit.— Le pistolet de Volta et le canon électrique, que l'on voit employer quelquefois dans les cabinets de physique, ne sont autre chose que des réservoirs en métal dans lesquels on fait détoner un mélange d'hydrogène et d'oxygène, par le moyen d'une étincelle électrique. — En opérant dans des appareils convenables, où l'hydrogène se trouve brûlé sans jamais se mêler à l'oxygène, on recueille de l'eau, que ces gaz forment en s'unissant, et c'est ainsi que l'illustre Lavoisier a prouvé la composition de l'eau.— Quand on dirige dans l'air un jet de gaz hydrogène sur un morceau de platine en mousse ou en éponge, la platine rougit, et le jet de gas ne tarde pas à s'enflammer : l'éponge de platine condense le gaz hydrogène et facilite sa combinaison avec l'oxygène de l'air. — On a cherché à mettre à profit cette propriété pour la construction d'un briquet qui pût procurer immédiatement de la lumière; pour cela, on laisait tomber sur un fragment de platine en mousse un courant d'hydrogène produit par l'action du zinc sur l'acide sulfurique. Mais l'éponge de platine qui est restée quelque temps exposée à l'air perd, en absorbant de l'humidité, la propriété de produire l'inflammation de l'hydrogène, et ne la reprend qu'après avoir été chauffée au rouge. Cet inconvénient a fait abandonner l'usage de ce cet instrument.— Il en existe un autre, que son prix élevé peut seul empêcher d'employer plus fréquemment, et dont l'action est aussi fondée sur l'inflammabilité de l'hydrogène. — Cet appareil est formé d'un vase dans lequel du zinc plonge dans de l'acide sulfurique mêlé d'eau, et d'un plateau de résine recouvert d'un disque de métal qui produit une étincelle électrique ; l'orifice par lequel l'hydrogène se dégage est placé vis-à-vis du conducteur de l'étincelle. En ouvrant un robinet, le gaz s'élance dans l'air, et en même temps l'étincelle part et enflamme le mélange, qui, à son tour, allume une bougie placée en contact avec lui.— Après que Montgolfier eut osé s'élancer dans l'atmosphère, enlevé par un ballon qu'entraînait de l'air raréfié par un fourneau, Charles imagina d'en construire un qui, gonflé par le gaz hydrogène, pût produire un effet semblable sans donner lieu aux mêmes inconvénients, et s'éleva, le premier, dans un appareil de ce genre. L'infortuné Pilâtre de Rozier trouva la mort dans l'emploi des deux moyens réunis, qui donnèrent lieu à l'incendie de son ballon. (*Voyez* ce mot, et l'article Aérostat ci-dessus). — Le gaz est renfermé dans une enveloppe en taffetas verni ; on le produit par la décomposition de l'eau, au moyen du fer et de l'acide sulfurique. Pour cela on se sert d'un plus ou moins grand nombre de tonneaux ; dans chacun d'eux on place du fer et de l'eau, et on y verse peu à peu l'acide sulfurique ; on les fait communiquer par le moyen de tuyaux de fer-blanc avec un même réservoir, auquel on adapte un conduit qui communique avec le ballon et y apporte le gaz.— Comme il pourrait être agréable à beaucoup de personnes de savoir remplir un ballon, nous indiquerons les proportions de substances que l'on devrait employer, et dont on proportionnerait les qualités au volume du ballon: pour y parvenir, on introduirait dans les tonneaux dix kilogrammes de tournures de fer ou de rognûres de tôle, quarante à quarante cinq kilogrammes d'eau, et on verserait peu à peu dessus vingt kilogrammes d'acide sulfuri-

que ou d'huile de vitriol. On obtiendrait à peu près quatre mètres cubes de gaz. Voici ce qui se passe dans l'opération. L'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène. Le fer s'empare de ce dernier gaz et produit un composé appelé *oxyde de fer*, qui se réunit avec l'acide sulfurique pour former du sulfate de fer ou vitriol vert, et l'hydrogène se dégage. — On a donné aussi le nom d'air ou de gaz inflammable à un gaz qui se dégage des marais dont on remue la vase, et qui s'enflamme en donnant une flamme bleuâtre. Ce gaz est un composé d'hydrogène et de charbon. — Ce même composé, connu sous le nom de *grisou*, se retrouve encore dans les mines de charbon de terre, où il se dégage en grande quantité et se mêle avec l'air. Ce mélange, enflammé par les lampes des mineurs, donne lieu aux plus affreux accidents. Chaque année un grand nombre d'ouvriers trouvent la mort dans leurs travaux par ce genre de détonation. L'humanité doit au célèbre chimiste anglais Davy la découverte d'une lampe de sûreté (*voy.* ce mot), qui préserve de la plus grande partie de ces malheurs. GAULTIER DE CLAUBRY.

AIRAIN, alliage métallique composé de cuivre et de calamine ou d'étain.

AIRAIN DE CORINTHE. Les anciens attribuaient l'alliage magnifique appelé airain de Corinthe au hasard, à la fusion et au mélange de plusieurs métaux, lors de l'embrasement de cette ville, qui eut lieu cent quarante-six ans avant J.-C. Mais ce beau bronze, dont les Romains faisaient tant de cas, était plus ancien. Pline le naturaliste dit que de son temps beaucoup de personnes, à l'exemple de Verrès et de Marc-Antoine, avaient la prétention de se connaître aux bronzes de Corinthe, mais il ajoute que ce n'était que pour se distinguer parmi les amateurs, et qu'au fond elles n'étaient pas plus habiles que les autres. On a peine à croire à cet alliage fortuit de l'airain de Corinthe, quand on sait avec quelle difficulté s'opèrent le mélange et la combinaison de plusieurs métaux de pesanteurs spécifiques différentes, et combien il faut les remuer on les brasser. Plusieurs métaux, tels que l'or, l'argent, le bronze, l'étain, le plomb, etc., abandonnés à la seule action du feu, n'auraient formé, même en supposant une fusion simultanée, que des masses confuses, composées de plusieurs couches, selon la pesanteur spécifique et la quantité de chaque métal; ou ils ne se seraient qu'imparfaitement mélangés, et il n'aurait pu en résulter un tout également combiné, et propre, par exemple, à servir à la fonte des ouvrages du statuaire. Pline dit que l'on imitait l'airain de Corinthe par un alliage de cuivre, d'or et d'argent. Mais les connaissances en métallurgie et en analyse chimique étaient-elles alors parvenues au point de faire trouver la composition de ce bronze et les proportions de son alliage? c'est ce dont il est permis de douter. Pline parle de trois espèces d'alliage : la première était blanche et l'argent y dominait; la seconde avait la couleur de l'or : ce métal n'y entrait probablement qu'en petite quantité; s'il y eût été réparti uniformément, il se serait opposé, en conservant sa couleur, à ce que le temps produisît facilement cette belle teinte verte que les anciens aimaient à voir au bronze. Dans la troisième espèce, les métaux étaient combinés par parties égales. — Il y avait un airain noir nommé *hépatizon*, à cause de sa couleur d'un rouge brun foncé, qui avait assez de ressemblance avec celle du foie, dont le nom grec est *hépar*. Pline n'en connaissait pas la composition; il paraît qu'elle était due au hasard. Ce bronze était moins estimé que celui de Corinthe, mais plus que ceux de Délos et d'Égine.

AIRE. On appelle ainsi le nid de l'aigle. C'est aussi un enduit en plâtre, en platras ou en mortier, que l'on fait au-dessus, au-dessous, et entre les solives d'un plancher.

AIRELLE-MIRTILLE. Les forêts du nord de l'Europe, celles de l'Allemagne, et en France celles des Vosges surtout, renferment dans leurs sites les plus ombragés et les plus froids cet arbuste, qui n'a qu'un pied de hauteur, et

qui, dans plusieurs positions, domine néanmoins tellement le sol qu'il l'occupe seul sur de grandes superficies, à l'exclusion de tout autre végétal. — L'airelle-mirtille produit des fruits bleus ayant le volume de petits raisins, légèrement acides, très agréables à manger, dont on fait un excellent sirop, des tartes aussi délicates que celles de raisins de Corinthe, et dont il se fait une très grande consommation dans les Vosges et ailleurs. Les Vosgiens, à l'imitation des habitants de l'Amérique septentrionale, qui préparent avec l'airelle de Pensylvanie des tourteaux de confitures, font avec l'airelle des Vosges des confitures sèches façonnées à la manière américaine, qui, mises en lieu sec, se conservent plusieurs années.—Mais le principal emploi du fruit de l'airelle-mirtille est de colorer le vin, auquel il donne en outre un petit goût piquant qui ajoute à la qualité des vins ordinaires. — Quoique l'airelle-mirtille ne soit pas encore un objet de grande culture, ses fruits ne se perdent jamais; les habitants des parties du nord où cet arbuste existe les récoltent toujours, soit pour leur consommation, soit pour les vendre sur les marchés dans leur état de fraîcheur, ou pour les faire sécher et les livrer au commerce, qui peut les emmagasiner et les conserver long-temps dans cet état, et les utiliser quand la vigne produit peu. Il y a quelques années qu'une quantité remarquable de fruits d'airelle-mirtille secs en balles, envoyés de l'Allemagne sur la place de Paris, servirent, avec de l'alcool et une matière sucrée, à faire des vins artificiels agréables et d'une belle couleur, qui s'écoulèrent par la voie du commerce, et furent consommés dans cette ville sans danger pour la santé publique. Au reste, si le vin de mirtille devait, ainsi que je le pense, n'être jamais qu'une boisson secondaire, comme tant d'autres dont on fait usage quand le vin est rare, il est certain que son fruit est préférable pour colorer le vin aux baies de sureau, qui ne sont pas sans danger dans certaines circonstances, tandis que l'airelle-mirtille n'est jamais dangereuse. —L'airelle-mirtille, déjà multipliée dans nos jardins, sera vraisemblablement un jour un objet de culture de quelque importance parmi nous, et surtout dans le nord, moins, je le répète, pour faire du vin que pour le colorer, ou comme plante tinctoriale, dont les applications ne sont pas encore suffisamment connues. — L'airelle-mirtille porte encore les noms de *brinbelle*, *raisin de bois* et *teint-vin*. C. Tollard aîné.

AIRELLE DE PENSYLVANIE. Cette espèce s'élève à la hauteur de six à sept pieds, et croît abondamment dans l'Amérique septentrionale, où l'on consomme ses fruits comme aliment, à l'état frais, sur toutes les tables. Cette plante est d'une grande importance pour les peuplades qui vivent au sein des forêts. On en fait dans les États-Unis des confitures très délicates, qui se conservent plusieurs années si on a soin de les tenir dans un lieu sec. C. Tollard aîné.

AISNE (Département de l'), région du nord de la France; formé du pays de Thiérache, du Vermandois, Laonnois, Tardenois, Soissonnais, d'une partie du Valois et de la Brie champenoise, est borné au nord par le département du Nord et la Belgique; à l'est par le département des Ardennes et de la Marne; au sud par ce dernier département et celui de Seine-et-Marne; à l'ouest par ceux de l'Oise et de la Somme. Sur une superficie de 753,137 arpents métriques, il contient 489,561 habitants, 5 arrondissements communaux, 37 cantons, 808 communes. Il fait partie de la première division militaire, forme la quatrième conservation forestière, ressortit de la cour royale et de l'évêché d'Amiens, paie 2,744,996 fr. d'impôt foncier sur un revenu territorial de 25,994,000, et envoie six députés à la législature. — Le département de l'Aisne, arrosé par la rivière de ce nom, par la Marne, l'Oise, l'Ourque, la Serre, la Somme et la Vesle, est un de nos plus riches départements; outre une grande quantité de bois particuliers, il renferme les forêts de Villers-Cotterêts, Nouvion,

Saint-Michel, de l'Arronaise et de Saint-Gobin. On y récolte en abondance des céréales, des vins, des fruits à cidre et du houblon. D'excellentes prairies naturelles et artificielles y nourrissent un grand nombre de chevaux et de bêtes à laine ; enfin, on y trouve des carrières de belles pierres de taille, de plâtre, de la tourbe, des terres vitrioliques, du sulfate de fer, de l'alumine, du vitriol vert, etc. — Tout à la fois agricole et industriel, il possède de nombreuses fabriques de tissus, de tôle, de fers noirs, d'huile de graines, des verreries, des briqueteries, des corderies estimées et trois affineries de première classe. — Laon est le chef-lieu du département. Pour les détails sur cette ville, nous renvoyons à son ordre alphabétique. Les autres villes sont : Saint-Quentin, autrefois *Augusta Veromanduorum*, ancienne capitale des *Veromandins*, détruite par les Barbares au sixième siècle, et rétablie sous le nom qu'elle porte maintenant, en mémoire de saint Quentin, dont saint Éloi prétendit avoir retrouvé le corps trois cent soixante ans après son martyre. Cette ville, avantageusement située sur les bords de la Somme, est aujourd'hui l'une des plus commerçantes de France et l'une des mieux bâties; elle possède de nombreuses fabriques de toiles, de batistes, de linons, de gazes et de tissus de cachemire, qui s'étendent dans tout l'arrondissement, et qui ont, depuis quarante ans, plus que doublé sa population. Le canal de Saint-Quentin, qui traverse sous terre près de deux lieues, facilite l'exportation de tous ses produits. — *Soissons*, chef-lieu d'arrondissement et siége d'un évêché, ville fort ancienne, nommée dans le principe *Noviodunum*, prit celui d'*Augusta Suessionum* sous le règne d'Auguste. Elle eut ses rois particuliers avant la conquête des Gaules, et lors des partages entre les monarques de la première race, il y eut des rois de Soissons. Cette ville, située dans un vallon fertile, arrosé par l'Aisne, doit son enceinte actuelle au duc de Mayenne, qui en avait fait une de ses principales places d'armes. — *Château-Thierri*, jolie ville qui s'élève en amphithéâtre sur les bords de la Marne, est dominée par les ruines d'un vieux château qui lui a donné son nom. Cet édifice fut construit en 720 par Charles-Martel pour servir de résidence au roi Thierri IV. Habité depuis par les comtes de Vermandois et par ceux de Champagne, par Henri II, par le duc d'Alençon, par Louis XIII et les ducs de Bouillon, il vit successivement s'établir à ses pieds la ville où naquit La Fontaine. — *Vervins*, bâti sur les bords du Velpion, siége d'une sous-préfecture, est célèbre par le traité de paix conclu en 1598 entre Henri IV et Philippe II. — Nous ne pouvons terminer la nomenclature des villes du département de l'Aisne sans nommer la petite ville de *Guise*, autrefois place de guerre, érigée en duché-pairie par François Ier en faveur de Claude de Lorraine, laquelle compte aujourd'hui trois mille cinq cents habitants et plusieurs filatures ; *La Fère*, petite place forte à l'extrémité d'une grande île formée par l'Oise, un peu au-dessous de son continent avec la Serre, qui renferme une école d'artillerie et un arsenal de construction, et près de laquelle on remarque le bourg de Saint-Gobin, célèbre par sa manufacture de glaces; enfin, près de la forêt de Villers-Cotterêts, *La Ferté-Milon*, patrie de Racine.

AISSÉ (Mademoiselle), connue par la singularité de ses aventures. Née en Circassie en 1689, elle fut achetée à l'âge de quatre ans, moyennant la somme de 1,500 fr. par le comte de Ferriol, ambassadeur de France, à Constantinople : le vendeur assura qu'elle était princesse circassienne; du reste, elle promettait déjà une rare beauté. M. de Ferriol l'amena en France; il lui fit donner une éducation brillante; mais on négligea de lui inculquer ces principes religieux et moraux qui, seuls, peuvent donner une conduite irréprochable : aussi, mademoiselle Aïssé, née pour la vertu, n'y revint-elle qu'après de longues erreurs. Son bienfaiteur se paya de ses soins en la séduisant; mais

elle résista aux offres brillantes du duc d'Orléans régent. Au nombre de ses adorateurs, elle distingua le chevalier d'Aidy, et cet amour remplit le reste de sa vie. M. d'Aidy était chevalier de Malte; il voulut se dégager de ses vœux; mais elle s'y opposa constamment et alla en Angleterre, où elle donna naissance au fruit de leur liaison. Bientôt les remords les plus amers vinrent accabler mademoiselle Aïssé; ne pouvant vaincre sa passion, elle ne voulut pas du moins y céder de nouveau, et sa vie se consuma dès lors en chagrins et en combats qui la conduisirent au tombeau. Elle mourut en 1727, âgée de trente-huit ans. Elle a laissé des lettres remplies de grâces et d'agrément, qui se font lire avec un charme infini : on ne peut s'empêcher d'aimer celle qui peignit les faiblesses de son cœur avec tant de franchise et d'abandon; elles sont en outre remplies d'anecdotes sur ses contemporains. Ces lettres, imprimées d'abord avec des notes de Voltaire, ont été depuis réunies à celles de mesdames de Villars, de Lafayette et de Tencio, et ont obtenu plusieurs éditions.

AISSELLE, en botanique, angle formé par une feuille ou par un rameau sur une branche ou sur la tige.

AIX (*Aquæ Sextiæ* des Romains). Ville de France, chef-lieu de sous-préfecture, département des Bouches-du-Rhône, située près de la rivière d'Arc. Elle a 23,200 habitants, et est le siége d'un archevêché, d'une cour royale, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce; on y trouve une académie de théologie et de jurisprudence, un collége et une bibliothèque considérable (72,000 vol.), une société des amis des sciences et des lettres, et un musée. Cette ville se distingue par des hôtels remarquables, une place publique d'une grande étendue, et de magnifiques promenades; ses bains chauds ne jouissent plus de la vogue qui fit leur splendeur dans le siècle dernier. Son industrie a perdu de son activité dans les manufactures où l'on travaille le coton, mais elle trouve une riche indemnité dans l'éducation des vers-à-soie et la fabrication des soieries. Les huiles d'Aix jouissent d'une réputation européenne, et le succès avec lequel on y a acclimaté les légumes et les fruits de l'Italie est devenu pour les habitants de son territoire une source de richesses. C'est la patrie du célèbre botaniste Tournefort, et l'on voit dans l'une de ses églises un magnifique tombeau élevé au marquis d'Argens, par les ordres de Frédéric-le-Grand.

AIX-LA-CHAPELLE (en allemand *Aachen*). Ville située dans le grand-duché du Bas-Rhin (royaume de Prusse), à onze lieues à l'ouest du Bas-Rhin, et à six à l'est de la Meuse. On compte dans cette ville 2,732 maisons, habitées par 35,600 habitants. Elle est assise dans une vallée salubre, et entourée de collines très pittoresques. Les Romains, sous Jules-César et sous Drusus, paraissent avoir séjourné à Aix, car on y trouve des traces de leur présence. Pline en parle sous le nom de *Vetera*. On croit que Charlemagne y naquit en 742; il y mourut en 814. Plusieurs empereurs accordèrent à cette ville des priviléges de liberté, et ceux qui étaient bannis et mis au ban de l'empire y trouvaient un refuge assuré. Ses habitants, ou, pour mieux dire, ses bourgeois, jouissaient de l'avantage, lorsqu'ils voyageaient en Allemagne, d'être exempts des droits d'octroi et autres impôts; ils étaient en outre affranchis des corvées, du service militaire, de la confiscation, etc. Cinquante-cinq empereurs y furent couronnés, et ce n'est que depuis 1795 que les riches insignes du couronnement, et tout ce qui composait le trésor du sacre, ont été transportés à Vienne. Deux traités de paix (1668 et 1748) et un congrès (1818) portent le nom de cette ville: ce dernier eut lieu pour les négociations relatives à l'évacuation du territoire français par les alliés, qui occupaient les frontières du nord et de l'est, depuis les traités de 1815. Par le traité de Lunéville (9 février 1801), Aix-la-Chapelle devint possession française, et jusqu'en 1814 elle fut le chef-lieu du

département de la Roër. — La place principale est ornée d'une statue en bronze de Charlemagne. Sur l'emplacement d'un fort bâti par les Romains, les Francs construisirent un château qui fut ruiné par les Normands en 882. Othon III le fit rebâtir en 983, et au quatorzième siècle on le convertit en hôtel-de-ville. Ce bâtiment est remarquable par son architecture, qui fait connaître l'état des arts en Allemagne au dixième et au quatorzième siècle; on visite toujours avec curiosité la salle du sacre, où, parmi de nombreux portraits, on a conservé celui de Napoléon peint par David. La cathédrale, fondée par Charlemagne en 796 et terminée en 804, est de forme ronde, et soutenue par huit énormes piliers que décorent trente-deux colonnes corinthiennes; en 1353, on y ajouta le chœur, qui est d'un style noble et hardi, et au milieu duquel est placé le tombeau de Charlemagne. Une couronne colossale en argent et cuivre doré, donnée par l'empereur Frédéric Ier, est suspendue au-dessus de ce tombeau, et sert de lustre dans les grandes solennités. Sous le grand dôme, on remarque le siége en marbre blanc qui servit au couronnement de plusieurs empereurs. L'église des Franciscains possède plusieurs tableaux précieux, et les amateurs des arts visitent avec empressement la galerie de M. Betendorf. — La population industrielle d'Aix-la-Chapelle est très active : une partie se livre à la culture des jardins, mais le plus grand nombre remplit les fabriques de draps, casimirs, d'épingles et d'aiguilles. Cette dernière industrie, établie au seizième siècle par Gaulthier Wolmar, envoie ses produits dans toute l'Europe; elle a perdu cependant de son importance, car elle a occupé jusqu'à quinze mille ouvriers, et en 1808 on n'en comptait que huit mille. — Les eaux minérales sulfureuses d'Aix-la-Chapelle jouissent d'une grande réputation, et attirent beaucoup d'étrangers; il y a six sources chaudes et une froide; la principale est la source impériale; celle des buveurs est derrière la nouvelle redoute, mais on lui préfère souvent la première. Les bains, qu'on distingue en bain neuf, bain de la reine de Hongrie, bain Saint-Quirin, bain des seigneurs, bain des Roses, etc., etc., ont tous des logements commodes, avec de vastes et beaux bassins entourés de cabinets pourvus de lits et de cheminées. Sur le *Driesch* est la source ferrugineuse qu'on appelle, à cause de sa similitude avec les eaux de Pouchon, source de Spa. — A cinq cents pas d'Aix-la-Chapelle se trouve le bourg de Burtscheid ou Borcette, qui possède aussi des eaux minérales chaudes. Parmi les différentes sources, il en est qui ne sont pas sulfureuses, et qui sont excellentes pour le lavage et la teinture des laines. Borcette fabrique aussi beaucoup de draps, casimirs, aiguilles. — Le district d'Aix-la-Chapelle, divisé en onze cercles, contient environ 76,000 milles carrés, et 338,000 habitants, dont 324,500 catholiques, 9,700 protestants et 1,000 mennonites et juifs.

AIX-LA-CHAPELLE (Traités d'). Il y en a deux. L'un est du 2 mai 1668; il mit fin à la guerre que Louis XIV commença en 1667, à l'occasion de la succession de Philippe IV, roi d'Espagne, son beau-père. Louis XIV réclamait, au nom de Marie-Thérèse, sa femme, une partie des domaines de la couronne d'Espagne; on lui opposait une renonciation, mais il la déclarait nulle, parce qu'on n'avait pas rempli les conditions dont elle était la conséquence. Au surplus, il s'appuyait sur les coutumes de Brabant, relatives aux successions. Les armes françaises n'attendirent pas que la diplomatie entravât leurs mouvements, et tandis que Condé s'emparait de la Franche-Comté Turenne assiégeait et prenait dix places fortes importantes en Flandre et en Brabant. Sur ces entrefaites, la Hollande, l'Angleterre et la Suède, alarmées des succès de la France, conclurent un traité qui reçut le nom de la triple alliance, et dont le but était de forcer Louis XIV à la modération. Cette intervention décida le roi à transiger, et la paix avec l'Espagne fut signée à Aix-la-Chapelle. La Franche-Comté fut restituée au successeur de Phi-

lippe IV, mais la France garda une partie de la Flandre et du Brabant avec les villes fortes de Lille, Charleroi, Binch, Douai, Tournai, Oudenarde, et encore six autres. — Le second traité d'Aix-la-Chapelle est du 18 octobre 1748 ; il mit fin à la guerre que la succession de la maison d'Autriche alluma entre la France, l'Espagne, la Prusse, la Bavière et leurs alliés d'une part, et Marie-Thérèse d'Autriche, l'Angleterre et la Hollande de l'autre. Les négociations furent longues entre les plénipotentiaires réunis en congrès à Aix-la-Chapelle ; les préliminaires furent signés le 30 avril dans une séance secrète par la France, l'Angleterre et la Hollande : ces deux dernières puissances prirent alors une armée allemande à leur solde, pour forcer l'Autriche à une paix définitive, qui enfin se conclut en octobre. Marie-Thérèse céda Parme, Plaisance et Guastalla à un infant d'Espagne, qui devint la tige de la quatrième branche de la maison de Bourbon, qui fut souveraine ; elle abandonna la Silésie et le comte de Glatz à la Prusse ; la maison d'Hanôvre fut confirmée dans la possession du trône d'Angleterre, malgré les protestations (7 juillet 1748) de Charles-Stuart, fils aîné du prétendant ; le roi de Sardaigne obtint quelques districts en Italie ; l'Angleterre garda quelques-unes des colonies de la France en Amérique. La pragmatique-sanction, acte qui réglait la succession des domaines de la maison d'Autriche, fut reconnue et garantie par toutes les puissances contractantes ; la France seule, et son alliée, la Bavière, restèrent sans indemnité après avoir supporté tout le faix d'une guerre ruineuse. La France, l'Angleterre et la Hollande signèrent le 18 octobre ; la Prusse et la Sardaigne avaient déjà fait une paix séparée ; l'Espagne, Modène et Gênes accédèrent le 20 ; enfin, le 23, ce fut le tour de l'Autriche. Le comte depuis prince de Kaunitz était l'un des négociateurs.

AJACCIO, chef-lieu du département de l'île de Corse et siége d'une préfecture, est une ancienne ville maritime, située sur la côte occidentale de l'île, au fond du golfe de même nom. On croit qu'elle fut fondée par les Lesbiens, qui lui donnèrent le nom d'*Ajasso*, d'après une petite ville de l'île de Lesbos, à 2 l. de Mitylène, qui existe encore. Les Romains la nommèrent *Urcinium*, à cause de la bonne qualité des grands vases de terre que l'on y fabriquait dans le temps de l'exil de Sénèque, et dans lesquels ils conservaient le vin de Falerné. Elle possède un évêché, une cour d'assises, des tribunaux de première instance et de commerce, un collége, une société d'agriculture, une école de navigation, un jardin botanique et une bibliothèque publique composée de 12,500 volumes. Elle est assez bien bâtie et ses rues sont droites, larges et bordées de maisons agréables. Son port, le plus beau de toute l'île, est spacieux et commode, bordé par un très beau quai, et les gros vaisseaux y trouvent un bon mouillage protégé par une citadelle, qui en défend très bien l'approche. Son commerce principal consiste en blés, vins, huile, oranges, et corail, que l'on pêche sur les côtes, et qui se prépare à Ajaccio. Cette ville, qui forme la 17e division militaire de la France, a près de 8,000 habitants, et est à une distance de 873 kilomètres de Paris. C'est la patrie de Napoléon Bonaparte.

AJAX, en grec *Aias*. Parmi les princes grecs qui se rendirent au siége de Troie, il y eut deux Ajax, l'un fils d'Oïlée, l'autre fils de Télamon. Ajax, fils d'Oïlée, roi des Locriens, se rendit devant Troie, parce qu'il était un des adorateurs d'Hélène. Dans les combats, sa bravoure dégénérait en frénésie, et Homère en cite plus d'un exemple. Lors de la prise de Troie, il poursuivit Cassandre jusque dans le temple de Pallas, l'en arracha et l'entraîna prisonnière ; on prétend que, comme elle avait embrassé la statue de la déesse, Ajax la saisit par les cheveux, et se livra, dans le temple même, aux excès de la plus révoltante brutalité. Ulysse dénonça cette infâme violence ; Ajax se justifia par le serment; mais Pallas, irritée, le poursuivit de sa

vengeance et le fit périr dans les flots. On raconte qu'Ajax, luttant contre la tempête, parvint à gagner un rocher, qu'il blasphéma alors contre les dieux, mais que Neptune frappa le rocher de son trident et engloutit ainsi le blasphémateur. — Ajax, fils de Télamon, était aussi l'un des Grecs qui furent au siége de Troie, et il amena douze vaisseaux devant cette ville. Homère le peint comme le plus beau et le plus brave des Grecs après Achille; s'il ne lui accorde que peu d'éloquence, du moins vante-t-il sa franchise et sa noble fierté. Après la mort d'Achille, il réclama les armes de ce héros, et fonda ses droits sur sa parenté et sa bravoure; mais Ulysse l'ayant emporté sur lui, la colère s'empara de son ame, et il s'enfonça son épée dans le cœur.

AJAX (Danse d'). Dans cette espèce de danse, on voyait Ajax furieux d'avoir été obligé de céder à Ulysse les armes d'Achille. Quelquefois le danseur, se laissant aller à toute la fougue que lui inspirait son rôle, se rendait ridicule en voulant porter la terreur dans l'ame des spectateurs. Lucien, dans son petit traité sur la danse, parle d'un danseur qui, pour mieux imiter Ajax, devint véritablement furieux, ou parut l'être plus qu'il ne l'aurait dû. Il déchira l'habit d'un des musiciens, arracha la flûte des mains d'un autre, et en frappa si violemment la tête de l'acteur qui faisait le rôle d'Ulysse, que c'en eût été fait du malheureux roi d'Itaque, sans son casque, qui affaiblit le coup. La fureur d'Ajax se communiquant aux spectateurs, on criait, on sautait de tous côtés; les vêtements étaient déchirés; les gens du peuple criaient qu'il n'y avait rien de mieux que d'imiter Ajax. Des personnes d'une classe plus relevée voyaient bien l'inconvenance de représenter ainsi la fureur d'un héros, mais, entraînées par le peuple, elles se laissaient aller à donner des éloges au danseur qui causait tout ce désordre. Celui-ci ne s'en tint pas là; il alla s'asseoir entre deux sénateurs qui mouraient de peur qu'il ne les prît pour ces pauvres moutons qu'Ajax immola à son aveugle colère. « Plusieurs, dit Lucien, admiraient le jeu de cet acteur; d'autres en avaient pitié, et soupçonnaient qu'en effet il avait un accès de folie, et que c'était la sienne et non celle d'Ajax dont on voyait les effets. » Quand il fut revenu à la raison, il eut tant de honte de son égarement qu'on ne put jamais l'engager à reprendre ce rôle. Il dit à ceux qui l'en pressaient que c'était assez d'avoir été fou une fois. Ce qui le mortifia davantage, ce fut de voir jouer ce même Ajax à un de ses antagonistes, qui, sans sortir des bornes ou des règles de l'art, sut lui conserver tout son effet, et qui se garda bien de donner à la fureur d'un héros outragé le caractère de l'ivresse.

AJONC. Cet arbuste épineux, connu encore sous le nom de *jean*, *hande*, *jonc marin*, *et genêt épineux*, est célèbre par la propriété dont il jouit d'utiliser de mauvaises terres, où on le sème avec avantage pour en obtenir, en le coupant tous les deux ou trois ans, du menu bois pour chauffage et pour faire des clôtures. Quelquefois la pousse de la première année est coupée en herbe et sert de fourrage. L'ajonc fertilise tellement le sol que la sixième année on peut le détruire et le remplacer par du froment, ou tout autre céréale, qui y réussit parfaitement. Mais c'est surtout pour faire des haies que l'ajonc est recommandable, à cause de ses innombrables épines et de sa rusticité. Pour obtenir des haies d'ajonc, il faut en semer les graines en place, et non pas les planter, parce qu'il est d'une reprise difficile, même en employant du plant de pépinière, quoique ce dernier soit moins mauvais que celui qu'on aurait fait arracher dans les vieilles haies d'ajonc ou dans les terres où cet arbuste aurait été semé. — L'ajonc est d'un emploi fort ordinaire pour remplir les indications que nous venons de signaler. Cet arbuste, qui croît naturellement dans toute l'Europe sur des terres incultes ou abandonnées, et surtout dans les sables légers et mobiles, qu'il fixe, utilise et fertilise, est de la famille des légumineuses.

C. Tollard aîné.

A JOUR. C'est l'expression dont on se sert pour indiquer un genre de monture qu'on adapte aux pierres fines. Un cercle entoure la pierre, dont les deux faces sont visibles, ce qui établit la transparence. — On se sert de cette expression en comptabilité commerciale : les livres sont *à jour*, mettre un compte *à jour*.

AJOURNEMENT. Expression parlementaire qui veut dire la remise, le renvoi d'une discussion ou d'une proposition quelconque à un autre jour. En style de procédure, c'est un acte par lequel une partie est citée à la requête d'une autre partie devant un tribunal, à jour et heure fixes. C'est aussi un terme de l'ancien droit français ; dans ce sens, il signifiait citation à comparaître devant le juge à un jour donné.

AJUTAGE, terme d'architecture. On appelle ainsi un petit tuyau conique ou cylindrique qui s'adapte à l'extrémité d'un tuyau d'un diamètre plus grand pour former un jet d'eau.

AKBAR (MOHAMMED), empereur de l'Hindoustan et l'un des plus grands princes de l'Asie dans les temps modernes. Il naquit à Amerkat, l'an de l'hégire 949 (1542), et avait treize ans quand, à la mort de son père Houmâjoun, il parvint au trône sous la tutelle du ministre Beyram. Il se distingua très jeune encore par des talents remarquables, et surtout par la bravoure et l'activité qu'il développa dans une guerre qu'il eut à soutenir contre ses sujets révoltés, parmi lesquels se trouvait Beyram lui-même. La plus rare bonté se montrait dans toutes ses actions, et malgré les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre ses voisins ou contre ses propres sujets, et qui l'entraînèrent successivement dans toutes les provinces de son empire, il cultiva les sciences, principalement l'histoire, et donna les plus grands soins à l'administration de ses états. Il fit faire le dénombrement de ses peuples, et ordonna des recherches sur la nature et les produits de l'industrie de chacune de ces provinces. Le résultat de ce travail statistique a été réuni en corps d'ouvrage par son ministre Abul-Falz, sous le titre de *Ajin akberi* (imprimé à Calcutta, en angl., 8 vol., 1783-6, et réimprimé à Londres). Akbar mourut en 1604, après un règne de quarante-neuf ans. Aux environs d'Agra, on voit encore un superbe monument funéraire avec cette inscription : « Akbar, di-» gne d'admiration. » — Son fils Sélim lui succéda, sous le nom de Djihangir.

AKENSIDE (MARC), né en 1721 à New-Castle-sur-Tyne. A dix-huit ans, il fut envoyé à l'université d'Édimbourg pour y étudier la théologie, qu'il abandonna bientôt pour la médecine ; son goût dominant l'entraînait toutefois vers la poésie. Il se rendit à Leyde en 1744, et il y fut reçu docteur en médecine en 1744. Il retourna l'année suivante en Angleterre, où il exerça successivement sa profession à Northampton, à Hampstead et à Londres. Dans cette dernière ville, il eût vécu long-temps dans une grande médiocrité sans un ami généreux, Jérémie Dyson, qui le força d'accepter une pension de 300 liv. sterl. Il mourut en 1770, et était membre de la société royale et du collége des médecins de Londres, docteur de Cambridge et médecin de la reine. Ses poésies sont du genre didactique et lyrique ; et son ouvrage le plus remarquable est : *Plaisirs de l'imagination*, qu'il publia à l'âge de vingt trois ans.

AKERBLAD, né en Suède. Il fut attaché, fort jeune encore, à l'ambassade suédoise à Constantinople, et en devint secrétaire. Ce fut alors que les loisirs que lui laissait sa place lui permirent de visiter (1792 et 1797) Jérusalem et les ruines de Troie. Il fournit à M. de Lens, traducteur du *Voyage* de Le Chevalier, des renseignements importants sur la position de cette dernière ville, renseignements qui ajoutèrent au mérite du *Voyage*, et qui révélèrent un profond philologue et un savant orientaliste. Après avoir habité long-temps à Gœttingue, il fut nommé chargé d'affaires de Suède à Paris ; mais il paraît que les événements survenus dans sa patrie le dégoûtèrent

de la vie politique, car il se retira à Rome pour se livrer tout entier au culte des sciences. Il trouva chez la duchesse de Devonshire et chez quelques autres amis des lettres les moyens de se livrer sans inquiétude à ses profondes études, qui ne cessèrent qu'avec sa vie le 8 février 1819. Ses écrits prouvent une parfaite connaissance des langues de l'Orient, qu'il parlait avec autant de facilité que celles de l'Europe, qui lui étaient presque toutes familières; les plus importants sont : *Lettres à M. Silvestre de Sacy sur l'écriture cursive copte*; *Lettres à M. de Sacy sur l'inscription égyptienne de Rosette*; *Notice sur deux inscriptions en caractères runiques trouvées à Venise et sur les Varanges, avec les remarques de M. d'Ansse de Villoison*. Ces divers morceaux se trouvent dans le *Magasin encyclopédique*, année 1801, 1802 et 1804. Il fit imprimer à Rome une dissertation sur une *Inscrizione greca sopra una lamina di piombo, trovata in un sepolcro nelle vicinanze d'Atena*, 1813. Son dernier ouvrage, dédié au comte Italinsky, est une *Lettre sur une inscription phénicienne trouvée à Athènes*, 1814. Il était correspondant de l'Institut de France, et membre de beaucoup d'académies. Son tombeau se trouve dans le voisinage de la pyramide de Cestius à Rome.

AKJERMANN, en polonais *Bialogrod*, en allemand *Weissenburg*. Ville de treize mille habitants, dans la Bessarabie, bâtie par les Génois sur les bords d'un golfe du Dniester nommé Léman; possède un port sur la mer Noire, une citadelle, et de riches salines dans ses environs. Cette ville a acquis une célébrité politique par suite des conférences qu'y tinrent les commissaires russes et turcs en septembre et octobre 1826, et par la convention qui y fut conclue. L'empereur Nicolas avait déclaré à lord Wellington, envoyé auprès de lui par Canning, pour traiter les questions relatives à la Grèce, qu'il était prêt à agir de concert avec la France et l'Angleterre pour tout ce qui pourrait concerner la cause de l'indépendance des Grecs; mais qu'il considérait cette question comme entièrement étrangère à celle que la Russie pourrait avoir personnellement à débattre avec la Porte. Par suite de cette déclaration, l'empereur se refusa à prendre l'engagement de ne pas recourir à la voie des armes pour terminer ses différends avec la Turquie, et protesta formellement contre toute intervention de la diplomatie étrangère dans ses démêlés avec la Porte. Toutefois, le cabinet russe déclara qu'il était disposé à renouer avec le sultan les relations diplomatiques qui avaient cessé, et à prouver encore une fois par des négociations son désir de rester dans les voies de la modération. Afin d'empêcher que la guerre n'éclatât entre la Russie et la Turquie, l'ambassadeur anglais à Constantinople, sir Stratford-Canning, appuya de toute son influence auprès du reiss-effendi l'ultimatum que lui remit, le 5 avril 1826, le chargé d'affaires russe Minziaki. Par cet acte, le ministre russe exigeait l'entière exécution du traité de Bukharest, satisfaction pour la conduite hostile tenue jusque là par la Porte contre la Russie, et l'envoi des plénipotentiaires turcs à la frontière russe pour y terminer à l'amiable avec les plénipotentiaires russes toutes les difficultés existantes. Avant que le délai de six semaines fixé par l'ultimatum fût expiré, la Porte fit mettre en liberté les députés serviens. Elle ordonna en même temps que, dans les provinces de Valachie et de Moldavie, tout fût replacé selon l'état existant avant l'insurrection de 1821, et nomma pour ses plénipotentiaires chargés de la représenter dans les négociations avec la Russie Seid-Méhémet-Hadi-Effendi, contrôleur général d'Anatolie, et Seid-Ibrahim-Isset-Effendi, kadi de Sophia, avec le rang de mollah de Scutari. Les plénipotentiaires russes, comte Michel de Voronzof, gouverneur-général militaire de la Nouvelle-Russie, et le conseiller intime marquis de Ribeaupierre, n'en durent pas moins attendre long-temps encore l'arrivée des plénipotentiaires turcs. La Porte chercha, sous

tous les prétextes, à gagner du temps, afin de compléter l'organisation de ses nouvelles troupes et de différer le plus qu'il lui était possible la démarche, si humiliante pour l'orgueil ottoman, de venir sur le territoire russe, et, en présence d'une armée campée sur les bords du Pruth, recevoir les conditions qu'il plairait à son ennemi de lui imposer. Les diplomates ottomans, partis dès le 9 juin de Constantinople, n'arrivèrent à Akjermann que le 5 août, tandis que le conseiller Fonton et la chancellerie russe y étaient établis depuis le 3 juillet. Quant aux diplomates russes, ils étaient arrivés le 4 août. La première conférence eut lieu le 6, la seconde le 7, et une troisième le 9 août. Le baron de Brunoff tenait la plume. Les commissaires turcs donnèrent d'abord des réponses évasives aux questions pressantes qui leur étaient adressées, surtout relativement aux forteresses d'Asie, et prétendirent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs suffisants pour traiter. Les commissaires russes déclarèrent alors, au nom de l'empereur, que si le 7 octobre suivant ils ne recevaient pas de réponses satisfaisantes aux questions qu'ils avaient posées, et si les quatre-vingt-deux articles qu'ils avaient présentés n'étaient pas acceptés, l'armée russe passerait le Pruth, et occuperait immédiatement la Moldavie et la Valachie. Les commissaires turcs transmirent aussitôt par courrier cette déclaration à Constantinople. En même temps, Minziaki menaçait de quitter Constantinople et recevait du reiss-effendi l'assurance qu'il avait envoyé les pouvoirs nécessaires pour la suite des négociations, ajoutant à cette déclaration des reproches amers sur la conduite de la Russie. La Porte, ne pouvant plus reculer, envoya à ses commissaires l'ordre d'accorder tout ce qu'ils ne pourraient éluder, puisqu'en définitive on ne pouvait être lié par des engagements envers des giaours, sitôt que l'occasion favorable de les rompre se présenterait. Les plénipotentiaires turcs signèrent en conséquence le 6 octobre au soir (26 septembre, vieux style) les différents points de litige réunis en huit articles, et qui dès le mois d'août leur avaient été soumis, en forme de convention supplémentaire au traité de Bukharest. Ce traité d'Akjermann, connu sous le nom de convention additionnelle, fut ratifié par l'empereur de Russie le 26 octobre (14 octobre, vieux style), et par le grand seigneur le 24 du même mois. Plusieurs mouvements séditieux de la capitale durent influer sur la prompte décision de la Porte. L'approbation du grand-seigneur arriva le 7 novembre à Akjermann, et le 8 eut lieu l'échange des ratifications. Le 29 novembre, la convention conclue à Akjermann fut publiée officiellement à Saint-Pétersbourg, « comme le complément des articles du traité de Bukharest, que la Porte, depuis 1812, se refusait d'exécuter, et destiné à assurer les possessions territoriales de la Russie sur les côtes de la mer Noire, et à faire rendre à la Valachie, à la Moldavie et la Servie l'intégrité des privilèges dont ces provinces doivent jouir sous l'influence protectrice du cabinet de St-Pétersbourg. » Les avantages obtenus par la Russie dans la victoire diplomatique par elle remportée à Akjermann sont : la libre navigation de son pavillon sur la mer-Noire et sa sûreté contre les corsaires barbaresques, l'établissement de divans en Moldavie et en Valachie, la réélection des hospodars après leur administration septennale, le rétablissement des privilèges de la Servie, dont les troupes ottomanes ne devaient occuper que les forteresses ; la reconnaissance de la liquidation à établir par une commission mixte, des réclamations particulières des sujets russes. La Porte reconnut la détermination de la frontière du Danube établie le 2 septembre 1817. Il fut convenu que les frontières d'Asie, entre les deux empires, resteraient dans l'état où elles se trouvaient au moment du traité. (Cet article fut à dessein rédigé d'une manière très ambiguë, afin d'épargner à la Porte l'aveu pénible de l'abandon à la Russie des forteresses turques d'Asie, que cette dernière occupait.) Les articles de la con-

vention d'Akjermann, ayant reçu une plus grande extension par le traité de paix d'Andrinople (*V.* cet article), et différentes modifications, nous n'en donnons pas ici le contenu tout entier, et nous renvoyons nos lecteurs aux journaux de l'époque et à la *Gazette d'Augsbourg*, qui donne, dans son nº 347 de 1826, le texte entier du traité principal, et, dans les suppléments aux numéros 356 et 357, les deux actes supplémentaires relatifs à la Moldavie et à la Servie, signés tous deux, en même temps que la convention, le 6 octobre 1828 (25 septembre). Par suite de la conclusion de la convention d'Akjermann, le marquis de Ribeaupierre, désigné depuis long-temps comme ambassadeur russe près de la Porte, reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Constantinople pour y poursuivre l'exécution de cette convention, et surtout pour prendre part aux négociations pour la pacification de la Grèce, déjà commencées par l'ambassadeur anglais, par suite de l'accord conclu à cet égard, le 4 avril 1826, à Saint-Pétersbourg, entre l'Angleterre et la Russie. M. de Ribeaupierre arriva le 11 février 1827 à Constantinople.

ALABASTRI, grosses perles et vases à parfum faits en poire. Pline dit que l'on appelait ainsi les boutons de rose, ce qui indique bien la forme de ces perles et de ces vases. On nomma d'abord *alabastra* les vases à parfum, parce qu'ils n'avaient point d'anses, de l'*a* privatif et de *labê* (anse). Comme on employait souvent une espèce de pierre orientale transparente, on lui donna le nom d'*alabastrum*, quoiqu'on fit des *alabastra* d'or et de plusieurs autres matières précieuses.

ALAINS. Les Alains, peuple de race scythique, habitaient dans l'origine entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Ils étendirent leurs conquêtes depuis le Volga jusqu'au Tanaïs, pénétrèrent au nord jusque dans la Sibérie, et poussèrent au sud leurs incursions jusqu'aux frontières de la Perse et de l'Inde. Le mélange des races sarmates et germaines avait un peu rectifié les traits des Alains. Ils étaient moins basanés que le reste des Tatars, moins difformes et moins sauvages que les Huns, sans leur rien céder du côté de la bravoure. Passionnés pour la liberté, les Alains ne plaçaient la gloire et la félicité du genre humain que dans le pillage et les combats. Un cimeterre nu fiché en terre était l'objet de leur culte. Leurs forces militaires, comme celles de presque tous les Tatars, se composaient d'une nombreuse cavalerie; ils caparaçonnaient leurs chevaux avec les crânes de leurs ennemis, et méprisaient, dit Jornandès, les guerriers pusillanimes qui attendaient patiemment les infirmités de l'âge, ou qui souffraient les douleurs d'une longue maladie. Aussi, dans ce déluge de hordes barbares qui, vers le vᵉ siècle, inondèrent le monde civilisé, les Alains se montrèrent-ils les plus cruels et les plus sanguinaires. Ce fut vers l'an 276 que commencèrent leurs premières incursions dans l'empire romain. Peu de temps avant sa mort, l'empereur Aurélien, se disposant à aller porter une seconde fois la guerre en Orient, fit avec eux un traité par lequel ils s'engagèrent à envahir la Perse avec un corps nombreux de cavalerie. Ils exécutèrent fidèlement leurs engagements; mais, la mort de l'empereur ayant fait abandonner le projet de la guerre contre les Perses, on ne tint pas les promesses qu'on leur avait faites: pour se venger, ils envahirent l'empire, et se rendirent maîtres en peu de temps des provinces de Pont, de Cappadoce, de Cilicie et de Galatie. Le successeur d'Aurélien, l'empereur Tacite, voulant à tout prix délivrer ses états des Barbares qui les désolaient, s'empressa de remplir les engagements contractés par son prédécesseur, et les Alains, satisfaits de cette démarche, se retirèrent pour la plupart dans leurs déserts, au delà du Phase. Quelques-unes de leurs tribus, qui se refusèrent à cette transaction, furent exterminées vers l'an 376. Le pays des Alains fut envahi par les Huns, venus des frontières de la Chine; et les Alains, vaincus après une lon-

gue résistance, quittèrent de nouveau leurs retraites. Quelques tribus se réfugièrent dans les montagnes du Caucase, où elles conservèrent leur nom et leur indépendance. D'autres s'avancèrent jusqu'à la mer Baltique, et s'associèrent aux tribus septentrionales de l'Allemagne; mais la plus grande partie de la nation accepta l'alliance avantageuse qui lui fut offerte par les vainqueurs, et se réunit à eux pour envahir l'empire des Goths. A partir de cette époque jusqu'au moment de leur entier anéantissement en Espagne, les Alains n'occupent plus dans l'histoire des peuples barbares qu'un rang secondaire. Plusieurs tribus de cette nation faisaient partie de l'armée de Radagaise, lorsqu'au printemps de l'année 406 il envahit l'Italie; mais le corps de la nation s'était alors confédéré avec les Suèves, les Vandales et les Bourguignons. Quelques tribus étaient aussi au service de l'empire. Après la défaite et la mort de Radagaise, les quatre nations confédérées, échelonées entre les Alpes et le Danube, rebroussèrent chemin vers la Germanie occidentale, dans le dessein de se rejeter sur la Gaule. Les Francs ripuaires essayèrent en vain de défendre cette barrière; ils furent mis en déroute par l'impétueuse cavalerie des Alains, qui vengèrent ainsi la défaite et la mort du roi des Vandales, Godégisile, tué dans l'action. Le 31 décembre 406, le Rhin fut forcé près de Mayence, et pendant plus de deux ans, la Gaule fut ravagée par ces Barbares. En 409, à l'exception des Bourguignons, qui s'étaient détachés de la confédération, les alliés abandonnèrent les provinces dévastées de la Gaule, et, le 13 octobre, ils franchirent les Pyrénées, appelés par Gerontius, qui leur fit embrasser la cause du tyran Maxime. Ainsi, l'Espagne, qui depuis quatre siècles jouissait d'une paix profonde, se vit tout à coup envahie par les Suèves, les Alains et les Vandales, qui devaient s'y livrer de sanglants combats. Ils avaient été remplacés dans les Gaules par les Visigoths; mais le comte Constance, résolu de tout faire pour éloigner ces nouveaux Barbares de la Gaule, leur montra les richesses d'Espagne, et les détermina à passer à leur tour les Pyrénées; sa politique était de détruire les Barbares les uns par les autres, en mettant ainsi les Goths aux prises avec les Suèves, les Vandales et les Alains. En effet, dans les divers combats que les Visigoths, sous la conduite de Wallia, livrèrent aux autres Barbares, la nation des Alains fut presque anéantie, et ses débris se fondirent dans celle des Vandales, dont ils suivirent la fortune; depuis lors, ils ne reparaissent plus dans l'histoire comme formant un corps de nation.

ALAMANI (Louis), célèbre poète italien, né à Florence, en 1493, d'une des familles les plus nobles et les plus distinguées de la république. Son père était dévoué au parti des Médicis, et lui-même jouissait d'une grande faveur auprès du cardinal Jules, qui gouvernait au nom du pape Léon X; cependant, croyant avoir à se plaindre d'une injustice de la part de ce cardinal, il prit part à une conjuration contre sa vie. Le projet ayant été découvert, Alamani s'enfuit à Venise, puis en France, lorsque le cardinal monta sur le trône pontifical sous le nom de Clément VII. Lorsque les malheurs qui accablèrent ce pape eurent rendu la liberté à Florence (1527), Alamani revint dans sa patrie. Il fut envoyé en mission à Gênes. Là, il gagna l'amitié d'André Doria, qui l'emmena avec lui en Espagne, où il se rendait avec une flotte sur laquelle Charles-Quint revint quelque temps après pour terminer les affaires de Florence, et soumettre de nouveau cette ville au pouvoir des Médicis. Après cette nouvelle résolution, Alamani, proscrit par le duc Alexandre, retourna encore une fois en France, où le retinrent les bienfaits de François Ier. C'est là qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Le roi l'estimait à tel point qu'après la paix de Crespi, en 1544, il l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Charles-Quint. Alamani s'acquitta de sa mission avec beaucoup d'habileté; il ne

jouit pas d'une moindre faveur auprès de Henri II, qui l'employa également dans différentes négociations. Il avait suivi la cour à Amboise lorsqu'il fut pris d'une attaque de dysenterie, dont il mourut en 1556. Ses principaux ouvrages sont : un Recueil de poésies (églogues, psaumes, satires, élégies, fables, etc.), partie en vers non rimés, dont l'inveotion lui est contestée par Trissino; *Opere Toscane*, poème didactique; *La Coltivazione*, ouvrage auquel il doit une grande partie de sa célébrité; de plus, *Girone il Cortese*, poème héroïque en vingt-quatre chants, d'après nn ancien poème français du même nom; l'*Avarchide*, poème épique, faible imitation de la manière homérique, dans lequel il raconte les événements du siége de Bourges, aussi en vingt-quatre chants; *Flora*, comédie en vers appelés *versi sdruccioli*, et bon nombre d'épigrammes. Le syle d'Alamani se recommande par la facilité, la clarté et la pureté, mais il manque trop souvent de force et d'inspiration.

ALAMANS, Alamani, du mot allemand *Alemannen*, c'est-à-dire, *alle mannen* (tous les hommes), nom d'une ligue guerrière de plusieurs penplades germaines qui, vers le commencement du troisième siècle, s'approchèrent du territoire de l'empire romain. Les Teuctères, les Ussipètes, les Chattiens et les Vangioniens étaient les principaux peuples formant cette confédération. Caracalla leur livra bataille (211) à Suderhein, mais ne put pas les vaincre. Sévère ne fut pas plus heureux. Maximin fut le premier qui les battit (236), et qui les refonla en Germanie. Les Alamans ayant envahi la Gaule après sa mort, Posthumius les défit, et les ponrsnivit jusqu'en Allemagne. Pour mettre dorénavant l'empire à l'abri de leurs excursions, il fit élever, le long de la frontière, des remparts garnis de fossés, et défendus à de certaines distances par des forts. Il existe encore aujourd'hui des débris de ces fortifications à Phœring, sur le Danube. Les Alamans n'en continuèrent cependant pas moins leurs incursions sur le territoire de l'empire romain, et furent successivement battus et rejetés en Germanie par Bollianus, successeur de Posthumius; par l'empereur Probus (282), et plus tard par Constance-Chlore. Ils réussirent toutefois, à la faveur des tronbles qui déchirèrent l'empire, jusqu'à ce que Constantin devint seul maître de la monarchie, à s'emparer du territoire qui s'étend depuis Mayence jusqu'à Strasbourg. Julien, quand il n'était encore que César, fut envoyé en Gaule. Il en expulsa de nouveau les Alamans, et contraignit leurs princes, alors au nombre de huit, à demander la paix. Leurs forces réunies se montaient, dans la bataille rangée que leur livra Julien, à trente-cinq mille hommes. Quand arriva la grande migration des peuples, les Alamans furent au nombre de ceux qui inondèrent les Gaules. Ils se répandirent sur toute la rive gauche du Rhin, et au cinquième siècle, dans toute l'Helvétie. Clovis anéantit enfin leur puissance (496), et leur enleva la majeure partie de leurs possessions. Un grand nombre d'entre eux se réfugièrent alors auprès de Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie et dans les Alpes : la plupart cependant rentrèrent dans leur patrie.

ALAND (Iles d'), archipel situé daos le golfe de Bothnie, entre le 59e degré 47′ et le 60e degré de latitude, et entre le 36e degré 57′ et le 39e degré 47′ de longitude du méridien de l'île de Fer : superficie : vingt-deux lieues carrées; population : 14,000 habitants. Sur ce nombre, l'ile principale, située vers le nord, en compte plus de 9,000. Ces îles n'ont que des ruisseaux et des lacs; cepeodant il s'y trouve quelques bons ports. Cet archipel fnt cédé, en 1809, avec la Finlande, par la Suède à la Russie. Le gouvernement russe y a depnis établi nne ville et fait fortifier quelques points de l'archipel. — Le sol en est si pierreux et en même temps couvert d'une si mince couche de terre végétale qu'en été les blés y dessèchent très souvent. L'agriculture, la oavigation, la pêche du hareng et du chien de mer, forment les principales ressources

des habitants. Les îles d'Aland ne produisent guère en bois que des pins, des sapins, des aunes et des noisetiers. On n'y voit presque plus d'arbres fruitiers. Un télégraphe est établi dans l'île *Siguisklar*, situće vers la Suède. Au printemps, la prompte fonte des glaces; en automne, les gelées tardives dans les rades et dans les ports, à cause du courant rapide que forme le confluent du golfe de Bothnie avec le golfe de Finlande, font des îles d'Aland la principale station de la flotte côtière russe, qui s'y tient en sûreté dans des ports bien fortifiés.

ALARIC, roi des Visigoths, de la race des Balthes, le plus humain des conquérants qui envahirent l'empire romain. L'histoire parle de lui pour la première fois l'an 395 de Jésus-Christ, lorsque les Goths se réunirent aux armées de Théodose-le-Grand pour faire la guerre aux Huns, qui menaçaient la partie occidentale de l'empire. Cette union fit voir à Alaric la faiblesse de l'empire romain, et lui suggéra l'idée de l'attaquer. La mésintelligence qui régnait entre les deux fils et successeurs de Théodose, Arcadius et Honorius, et les deux administrateurs de l'empire, Rufin et Stilicon, facilitèrent l'exécution de son dessein; et, quoique le brave Stilicon eût réussi à le repousser (400, 403) en gagnant contre lui les batailles d'Adda et de Vérone, Alaric n'en trouva pas moins en 404 une nouvelle occasion pour attaquer l'Italie. Il avait conclu par l'entremise de Stilicon un arrangement avec Honorius, d'après lequel il devait entrer en Épire, et de là attaquer Arcadius avec les troupes de Stilicon. Cet engagement n'ayant pas eu de suite, Alaric demanda un dédommagement, et Honorius, de l'avis de Stilicon, lui promit quatre mille livres pesant d'or. Après le paiement des quatre cent huit premières livres, Honorius enfreignit le traité. Alaric entra en Italie à la tête d'une armée, et investit Rome, qui ne se racheta du sac qui la menaçait que par le paiement de cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille pièces de drap écarlate, et trois mille livres de poivre. Des préliminaires de paix furent conclus à Ravenne entre Alaric et Honorius; mais on n'y donna pas suite. Alaric vint assiéger Rome pour la seconde fois, et la contraignit par la famine à une capitulation, en vertu de laquelle le sénat proclama le commandant de la ville (*præfectus urbi*), Attalus, empereur, à la place d'Honorius. Mais Attalus montra si peu d'aptitude et de prudence qu'Alaric lui intima publiquement l'ordre de se démettre de sa vaine dignité. Les négociations pour la paix furent reprises avec Honorius, mais elles eurent encore si peu de succès qu'Alaric revint assiéger Rome pour la troisième fois. Les Goths pénétrèrent dans la ville (410), la pillèrent, en incendièrent une partie et dévastèrent les plus beaux monuments. La modération d'Alaric est cependant demeurée célèbre, parce qu'il ordonna d'épargner les églises et ceux qui s'y seraient réfugiés. C'est ainsi que l'ancienne reine du monde éprouva par droit de représailles ce que tant de villes, de pays et de peuples avaient souffert d'elle au temps de sa grandeur et de sa puissance. Toutes ces immenses richesses qu'elle avait conquises dans les trois parties du monde et accumulées dans ses murs pendant l'espace de mille ans devinrent en un jour la proie des Barbares. Alaric quitta Rome au bout de six jours dans le dessein de conquérir la Sicile et l'Afrique. Il dévasta la Campanie, l'Apulie et la Calabre; mais la mort le surprit à Cosenza en 410. Il fut enterré dans le lit du fleuve Busento, afin que ses cendres ne fussent pas découvertes par les Romains, et l'on immola tous les prisonniers qui avaient été employés à détourner le cours du fleuve. Rome et l'Italie firent des réjouissances publiques à l'occasion de sa mort. La Sicile et l'Afrique se virent délivrées tout à coup d'un danger imminent, et le monde eut un moment de repos. Mais les Barbares avaient appris le chemin de Rome avec Alaric, en même temps que l'impuissance et la faiblesse de cette ancienne reine du monde

ALAVA (Miguel Ricardo d'), général espagnol, naquit en 1771 à Vittoria. Il entra jeune encore dans la marine, et se distingna tellement qu'il parvint en peu de temps au grade de capitaine de frégate. Peu de temps après, il passa dans l'armée de terre, avec le grade correspondant. Quand Napoléon eut contraint la maison de Bourbon à abdiquer, il fut membre de l'assemblée de Bayonne, et signa la nouvelle constitution donnée par la France. Il se rendit ensuite à Vittoria pour y recevoir le roi Joseph, et ne négligea aucun effort pour triompher des obstacles que les ennemis du nouveau souverain opposaient à son gouvernement. Peu de temps avant la bataille d'Albuhera (1811), il abandonna les drapeaux de Joseph, et passa à l'armée des indépendants. Wellington ne tarda pas à le distinguer, et le nomma l'un de ses aides-de-camp. Après la bataille de Vittoria, Alava s'efforça d'entrer sur-le-champ dans sa ville natale pour empêcher qu'elle ne fût pillée. Pen de temps après, il reçut, par l'influence de sou protecteur, entre autres récompenses, le grade de général. Il n'en resta pas moins auprès de Wellington jusqu'à la bataille de Toulouse, et ne rentra qu'alors en Espagne. Ses services récents n'avaient cependant pu effacer sa première défection de la mémoire de Ferdinand. Le roi le fit arrêter, mais lui rendit au bout de quelques jours sa liberté, à la sollicitation de Wellington. Alava réussit même si bien à se concilier la faveur de Ferdinand qu'il fut nommé ambassadeur d'Espagne près la cour des Pays-Bas, nomination à laquelle contribua beaucoup d'ailleurs l'influence du prince d'Orange. Pendant la guerre, Alava s'était attiré le reproche de ne pas avoir assez profité de son influence sur Wellington pour adoucir les souffrances de ceux de ses compatriotes qui appartenaient à un autre parti politique. Il avait surtout fait preuve de peu de générosité vis-à-vis du savant Zea, fait prisonnier à la bataille de Vittoria. Alava le traita avec pen d'humanité, et l'abandonna, couvert de blessures et sans ressources, à son malheureux sort. Révolté de cette conduite, Zea ne négligea rien pour se soustraire à la captivité. Il parvint à s'enfuir, et se réfugia en Amérique, sa patrie, où il ne contribua pas peu à la consolidation de la liberté de la Colombie.— Dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques près la cour des Pays-Bas, Alava montra plus de tolérance à l'égard de ses compatriotes bannis, et tout en exécutant rigourcusement les ordres de son souverain, qui lui prescrivaient d'invoquer les réglements de police du pays contre les réfugiés espagnols, il les secourait et les consolait en secret. Son humanité fut peut-être la cause de son rappel, arrivé en 1819. A commencement de la nouvelle révolution (1820), il fut nommé par sa province dépnlé aux cortès. Il fut dans cette assemblée du parti des *exaltado* (exaltés), et parla violemment à diverses reprises contre les *serviles*. Fidèle à son opinion, il n'attendit point pour se décider la tournure que prendraient les événements, et dès le 7 juillet 1822, lors de la révolte des ennemis de la constitution, il se plaça dans les rangs de la milice de Madrid, et soutint les généraux Morillo et Ballesteros, qui combattaient pour la défense de la constitution. Plus tard, il accompagna la milice de Madrid à Cadix, où les cortès avaient conduit le roi. Quand l'armée française investit cette ville en septembre 1823, Alava fut député par les cortès au quartier-général du duc d'Angoulème pour y négocier. La condition demandée par les cortès de l'octroi d'une constitution représentative fut rejetée par le prince, qui déclara que tant que Ferdinand VII ne paraîtrait pas libre au quartier-général français, il ne pouvait entendre parler de négociations. Dans une mission postérieure, Alava reçut l'assurance que le dnc emploierait son influence pour déterminer le roi Ferdinand à accorder à l'Espagne une constitution propre à assurer son bonheur, et que tous les partisans de la révolution jouiraient après la reddition de la ville d'une complète sécurité, et auraient toute liberté de quitter le pays. Ces assurances, que

le parti banni invoqua plus tard, n'eurent pas, il est vrai, des négociations formelles pour suite, mais la proclamation publiée au nom du roi, avant son départ pour le quartier-général français, répéta les mêmes promesses. Ferdinand n'en déclara pas moins, peu d'instants après, nuls et de toute nullité tous les actes émanés du gouvernement des cortès jusqu'au moment où il était rentré en liberté, et Alava partit avec la plupart des membres des cortès pour Gibraltar, et de là se rendit en Angleterre.

* **ALB** ou **ALP**(*Alb de la Souabe*), continuation septentrionale de la Forêt-Noire. Montagne calcaire d'environ quinze lieues de longueur sur deux à cinq de largeur, située sur la frontière sud-est du Würtemberg, dont la partie la plus élevée et la plus stérile est appelée l'Alp escarpée. Le point le plus élevé n'atteint pas trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans le village de Sirchingen, situé dans ces montagnes, on remarque une maison dont la gouttière envoie de l'eau pluviale d'un côté dans le Rhin par le Necker, et de l'autre dans le Danube. Comme cette montagne contient beaucoup de matières calcaires, on y trouve fréquemment des cavités ornées de stalactites. Il est à remarquer que la pierre calcaire est d'une qualité supérieure et se trouve en plus grande abondance selon que la carrière se trouve placée dans une région élevée. Il y a peu de métaux précieux dans les flancs de l'Alb; des sources abondantes fertilisent d'excellentes prairies situées au pied de la montagne. Le sommet de l'Alb est bien boisé; le chauvre réussit parfaitement dans les vallons élevés; le seigle et l'avoine plus difficilement. L'éducation des moutons y est très profitable, comme en général dans tous les terrains calcaires.

ALBANI (François). Peintre célèbre né à Bologne en 1578, et plus connu sous le nom francisé de l'*Albane*, étudia son art sous le flamand Denis Calvart, et fut bientôt compté au nombre des élèves les plus distingués de ce maître. L'amour de l'art et l'amitié le lièrent étroitement à *Domenichino*, son émule, avec lequel il travailla quelques années; on remarque même beaucoup d'analogie entre eux sous le rapport du coloris. Mais, pour l'invention et les détails de la composition, il surpasse son ami, ainsi que tous ses rivaux de l'école de Calvart. Beaucoup d'amateurs le mettent au-dessus de tous les peintres pour l'étude des formes féminines, jugement que nous ne saurions approuver sans restriction. Ses compositions les plus estimées sont : *une Vénus endormie*, *Diane au bain*, *Danaé sur sa couche*, *Galatée sur la mer*, et *Europe sur le taureau*. Il a réussi admirablement à reproduire la véritable couleur des arbres et de la verdure, la limpidité des eaux et la clarté de l'air, mais il se complaît trop souvent dans ces effets et les reproduit peut-être trop fréquemment. Il a peint peu de sujets religieux: ceux de ses tableaux dans ce genre sont remarquables par la beauté des têtes d'ange. En général, les tableaux de moindre dimension lui réussissaient parfaitement. Il avait à Rome et à Bologne une école nombreuse; les élèves de Guido, avec lesquels il concourut, trouvent son style lâche et sans force, et lui reprochent de manquer de noblesse dans la peinture des formes masculines; c'est pour cela qu'il évita les sujets qui exigeaient du feu et de l'inspiration; et qu'il fut nommé, non sans raison, l'Anacréon des peintres. Ses moyens limités s'affaiblissaient de plus en plus lorsqu'il mourut en 1660 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir survécu à sa gloire; il a laissé des écrits qui nous ont été conservés par Malvasia.

ALBANI, riche et célèbre famille de Rome, originaire d'Albanie, qui vint au seizième siècle s'établir en Italie pour se soustraire à l'oppression des Turcs. Elle se divisa en deux branches, dont l'une fit partie de la noblesse de Bergame, et l'autre de celle d'Urbino. Un Albani ayant été choisi pour porter à Urbain VIII la nouvelle de la conquête d'Urbino, des richesses et des honneurs fu-

rent la récompense d'un aussi heureux message, et l'origine de la splendeur de cette famille. Le palais des Albani, près des Quatre-Fontaines, à Rome, témoigne encore de l'élévation de cette maison, qui le disputait en puissance aux Barberini. Elle devint encore plus influente après l'avénement du pape Clément XI. Nous ne dirons rien ici de ce dernier, nous bornant à ne nous occuper que de ses neveux, les cardinaux Albani. — *Annibal Albani* naquit en 1682. En sa qualité de parent du pape, il s'immisça de bonne heure dans les affaires de l'état pontifical, engagé alors dans les différends de toute nature avec les autres cours de l'Europe. Il entra dans le sacré collége en 1711. Sous le règne de Benoit XIII, mécontent de l'influence des Coscia, il se retira dans son évêché d'Urbino pour se livrer entièrement à l'étude, qui, au milieu des affaires politiques, avait été pour lui un délassement. Une bibliothèque formée par lui, un musée, un cabinet de médailles, et réunis depuis à celui du Vatican, dont il forma la partie la plus remarquable (*Descript. de R. Ven.*, Rome, 1739, 2 v. in-fol.); enfin des ouvrages de sa composition (*Mem. concernenti la Città di Urbino*, Rome; 1724, in-fol.), témoignent assez de la variété de ses connaissances. Il mourut en 1751. — *Alexandre Albani*, frère cadet du précédent, né à Urbino en 1692, entra dans les ordres, d'après la volonté expresse de Clément XI; en 1721, il fut promu à la dignité de cardinal par Innocent XIII. Comme membre du sacré collége, protecteur de la Sardaigne, et sous Benoît XIV, comme coprotecteur des états impériaux, il prit un intérêt d'autant plus vif à tous les débats que la cour de Rome eut à soutenir qu'il était ami zélé des jésuites, ainsi que le témoigne le journal du père Cordara. Du reste, le cardinal Alexandre Albani trouva plus de jouissance dans les agréments d'une vie tranquille et studieuse, d'une société choisie et d'une table bien servie que dans le tumulte des affaires du monde. Il se plut surtout à former un musée, et fut aidé dans le choix des objets d'art par les conseils de Baldoni; Fantani, du père Maffei et de Winckelmann. Le dévouement de ce dernier pour le cardinal, dont les vastes connaissances se rencontrèrent avec le génie de l'archéologue, est généralement connu. Sa belle villa, près la porte Salara, à Rome, en offre encore des preuves parlantes, malgré tout ce qu'elle a souffert. Morcelli, Marini, Fea et Zoega se réunirent pour l'embellir, et sont en grande partie redevables de leur célébrité aux merveilles qu'elle renferme. Elle contient une collection de tableaux qui fait honneur au goût de l'acquéreur. On racontait encore long-temps après la mort du cardinal, et comme preuve de ses connaissances en numismatique, que, devenu aveugle, il pouvait néanmoins distinguer par le toucher les vrais médailles anciennes des fausses. Actif, infatigable, il mourut le 11 décembre 1779, sans toutefois laisser d'ouvrages de sa composition. Dionigo Strocchi a écrit sa vie. — *Jean-François Albani*, autre neveu de Clément XI, mais fils d'un autre frère, né en 1720, fut, quoique jeune encore, élevé à la dignité d'évêque d'Ostia et de Velletri; à 27 ans, il était cardinal. Bien accueilli partout, à cause de sa belle figure, de son esprit et de ses connaissances, il négligea en jeune homme les affaires de l'église. Il dut son influence soutenue aux efforts des jésuites, qui se croyaient obligés envers sa famille depuis la bulle *Unigenitus*. Comme membre de la congrégation des affaires étrangères à l'époque de la révolution française, il se déclara vivement contre les nouveaux principes professés en France, et prit avec zèle le parti de l'Autriche : mais les Français entrèrent à Rome, et son palais fut mis au pillage. Le cardinal se réfugia d'abord dans son abbaye de la Grotta; de là il se rendit à Naples, qu'il fut encore obligé d'abandonner sur la nouvelle de l'approche des Français. Il se rendit alors à Venise, où il prit part à l'élection du papa Pie VII. Cependant le nouveau chef de l'église se rapprocha du système français, et le car-

dinal mourut à Rome en septembre 1803, doyen du sacré collége. Il se montra toujours humain et juste envers les partisans du système qu'il haïssait, et qui s'étaient réfugiés à Rome. Sous d'autres rapports, il avait la faiblesse de céder aux suggestions de son intendant Mariamo, qui faisait publiquement trafic d'amnistier les voleurs de grands chemins dans le cercle privilégié de l'évêché de Velletri ; de là vient qu'il s'y commettait plus de crimes sous l'administration des Français que partout ailleurs. Cette faiblesse envers Mariamo contribua, malgré l'intercession de ses amis puissants et le poids de son crédit personnel, à l'éloigner du trône pontifical dans deux conclaves où il s'était présenté. — *Joseph Albani*, neveu du précédent, né à Rome le 13 sept. 1750, fut fait cardinal le 23 févr. 1801. Il passa sa jeunesse comme beaucoup de nobles Romains, dans l'oisiveté et le désœuvrement, préférant la musique à toute autre occupation. Il disait souvent, sans doute pour cacher des projets d'un ordre plus élevé, qu'il avait manqué sa vocation, et qu'il aurait dû plutôt devenir compositeur que prince de l'église. Cependant il développa des talents supérieurs lorsque la nécessité le força de s'occuper des affaires. Fidèle aux traditions de sa famille, il se réunit à l'Autriche contre la France, et ses adversaires le crurent complice de l'assassinat de Basseville. En 1796, il fut chargé, de la part du saint-siége, d'une mission à Vienne ; mais des lettres écrites par lui au cardinal Cusca, ayant été interceptées et mises sous les yeux du directoire, fournirent au général en chef le prétexte de rompre l'armistice, de marcher sur Rome et de s'en emparer. Albani perdit les bénéfices considérables dont il jouissait dans la Haute-Italie, et fut en outre dépossédé de son magnifique palais de Rome : il alla alors habiter Vienne. Il est aujourd'hui secrétaire des brefs du pape actuel Grégoire XVI, dignité qui répond à celle de ministre secrétaire d'état.

ALBANIE. Province de la Turquie, formée des anciens royaumes d'Épire et d'Illyrie, qui s'étend depuis la *Drin* jusqu'aux monts *Acrocérauniens*, le long des côtes de la mer Adriatique. Le climat est beau, et le pays fertile en vin, blé, huile, coton, bois, sel minéral. Les principales montagnes sont : le Montenegro et le Chimera ; les rivières les plus remarquables, la Drin, la Cojana et le Sbomi. Superficie, sept cents lieues carrées. La population, composée de Turcs, Grecs, Juifs et Arnautes, s'élève à trois cent mille ames. Les derniers sont les plus intrépides soldats de l'armée turque. Les villes les plus considérables sont : Janina, Delvino, Scutari, Durazzo (l'ancienne Épidamnus et depuis Dyrachium), Argiro-Castron, Avlona, etc. L'Albanie se divise en plusieurs pachaliks : Janina, Ilbessan et Scutari. La Porte n'a dans ce pays qu'une autorité chancelante, qui s'accroît ou diminue selon que les beys et les gouverneurs indépendants y étendent ou non leurs possessions aux dépens des pachas du grand-seigneur. Les côtes montagneuses de l'Albanie sont aujourd'hui peu connues ; mais elles l'étaient parfaitement des Vénitiens, qui s'y défendirent long-temps contre les attaques des pachas turcs. Les Grecs, les catholiques et les mahométans vivent en Albanie dans un état à demi barbare, et sous différentes formes de gouvernement. La partie méridionale de l'Albanie a repris le nom d'Épire depuis le soulèvement des Grecs. Les fleuves de l'Achéron et du Cocyte, dont l'embouchure est non loin de Parga, prennent leur source dans le lac de Janina. L'Épire est un pays fertile, particulièrement le long des côtes. Dans l'antiquité, les chevaux y étaient renommés pour la rapidité de leur course, les chiens pour leur force et leur férocité, et les vaches pour leur grosseur ; ces races semblent avoir disparu. Ali-Pacha régnait à Janina avant la révolution de la Grèce. A cette époque, il existait encore dans le pachalik de Scutari des Souliotes et des Monténégrins libres, ainsi que d'autres communes indépendantes dans le voisinage de l'ancien territoire vénitien, qui fait actuellement

partie des possessions autrichiennes. Ces communes, protégées secrètement par la république de Venise, tant qu'elle resta libre, purent se maintenir aussi bien contre la puissance extérieure de la Turquie que contre les tracasseries intérieures des gouverneurs particuliers. Le gouvernement français de l'Illyrie observa à leur égard la même conduite politique. Les Arnautes sont appelés dans le pays *Chypetars*; ils sont braves, infatigables, mais sans bonne foi, et ne connaissent que l'argent pour mobile de leurs actions. Ceux qui ne possèdent pas de biens-fonds cherchent à se procurer les moyens d'en acquérir, soit en faisant des excursions sur les domaines voisins, soit en prenant du service au loin. Les fils de famille et les hommes d'une bravoure éprouvée lèvent facilement une compagnie, et, comme autrefois les condottieri en Italie, vendent leurs bras à ceux qui les paient bien. Ces émigrations de hordes armées, faute de moyens d'existence dans leur pays, sont une sorte d'instinct national commun aux Arnautes, quelle que soit d'ailleurs leur religion : c'est là ce qui empêche l'accroissement de la population, même dans les contrées les plus fertiles, et ce qui fait qu'il y a toujours en Albanie moins d'hommes que de femmes. Celles-ci, lorsqu'elles sont attaquées, savent défendre leurs foyers et leurs propriétés avec un courage égal à celui que montreraient des hommes. L'influence des prêtres est très grande parmi les Arnautes catholiques.— Albanie, ancien nom de l'Écosse (*Voy.* ALBION). Les fils aînés des rois d'Écosse portaient autrefois le titre de ducs d'Albanie.

ALBANO. Les traditions romaines donnent à *Alba Longa* le nom de mère de Rome ; elles font aussi l'énumération des rois qui ont régné à Albe avant la fondation de Rome, mais on les regarde aujourd'hui comme dénuées de fondement. Tullus Hostilius détruisit, dit-on, cette ville et en conduisit les habitants à Rome. Aux lieux où avait été Albe, s'éleva plus tard une petite ville entourée de superbes maisons de campagne appartenant aux grands de Rome; Tibère et Domitien se livraient à la débauche dans leurs maisons de plaisance d'Albano. D'anciens noms, célèbres dans l'univers entier, appellent encore l'attention du voyageur sur la ville actuelle. Le mont Albano surtout est remarquable : c'est là que chaque année était célébrée par les consuls, avec de grandes réjouissances, l'alliance conclue autrefois entre les Romains et les Latins contre Tarquin-le-Superbe. Le lac Albano est une des merveilles de la nature et de l'art des anciens temps. Pendant la guerre contre les Véiens (395 avant Jésus-Christ), l'eau du lac s'éleva par une crue subite, sans aucune cause visible, et malgré la chaleur de l'été, à une hauteur extraordinaire. Des devins étrusques répandirent le bruit que de l'écoulement de ces eaux dépendait le sort de Véies. Les Romains, fortifiés dans cette croyance par un oracle de Delphes, exécutèrent une admirable construction pour l'écoulement des eaux du lac. Ils apprirent des architectes étrusques, à l'occasion de ce travail, l'art de construire les canaux souterrains, dont ils profitèrent pour miner les fortifications de Véies, qui tomba enfin en leur pouvoir. Le canal du lac Albano a trois mille sept cents pas de longueur, six pieds de hauteur et trois et demi de largeur. Niebuhr, dans son *Histoire romaine*, tome 2, page 234, regarde ce travail admirable comme un ouvrage des anciens habitants du Latium, et si Rome ne fut pas étrangère à sa construction, il estime qu'elle appartient aux temps des rois de cette ville. Les pierres d'Albano sont aussi très célèbres. Cette pierre, qui encore aujourd'hui se trouve en abondance à Albano, est d'une couleur gris-foncé, et de deux sortes, l'une appelée *sperone*, l'autre *peperino*. Winckelmann dit (édition de Fern., tome 1, page 347) que les fondations du Capitole, bâti l'an de Rome 237, ont été faites avec cette pierre, et qu'on en peut voir encore plusieurs assises : la *Cloaca massima*, ouvrage des Tarquins, le plus ancien tombeau romain d'Albano, et le canal du lac, maintenant *lago di*

Castello, ont également été bâtis avec cette espèce de pierre.

ALBANY (Comtesse d'), princesse Louise-Marie-Caroline ou Héloïse; née en 1753, et cousine germaine du dernier prince régnant de Stolberg-Gedern, mort en 1804. Elle épousa en 1772 le prétendant d'Angleterre, Charles Stuart, et porta depuis le nom de comtesse d'Albany. Cet hymen fut stérile et malheureux. La princesse se vit obligée de chercher un asile dans un couvent pour se soustraire aux emportements de son mari, qui, adonné à l'ivrognerie, était presque continuellement dans un état complet d'ivresse. Après la mort de cet indigne époux, arrivée en 1788 (*voyez* ÉDOUARD), la cour de France lui fit payer une rente de 60,000 livres. Elle survécut à la maison des Stuarts, qui s'éteignit en la personne de son beau-frère le cardinal d'Yorck, mort en 1807 (*voyez* STUART), et mourut le 29 janvier 1824, à l'âge de soixante-douze ans, à Florence, où elle faisait sa résidence ordinaire. Son nom et ses malheurs passeront à la postérité dans les écrits du comte Victor Alfieri. Cet auteur célèbre la nomme *mia donna*; ce fut elle qui décida de son sort, car elle était la muse qui l'inspirait, et ce fut la seule femme qui sut fixer pour toujours son humeur inconstante et volage. Sans l'amitié de la comtesse, il n'aurait, d'après son propre aveu, rien fait de remarquable : « *senza laquale non avrei mai fatto nulla di buono.* » La description de sa première entrevue avec elle (*quella gentilissima e bella signora*, comme il l'appelle) est pleine de sentiment et de véritable poésie. Étrangère elle-même au milieu d'étrangers, la jeune et belle comtesse allemande était cependant distinguée de tous; chacun désirait sa présence et rendait hommage à son esprit et aux agréments de sa personne. Le timide et insociable Alfieri lui-même fut touché de ses charmes et soumis à ses volontés hautes et pures (*voyez* ALFIERI). Ses cendres reposent avec celles d'Alfieri dans le même tombeau, à côté de ceux de Michel-Ange et de Machiavel, à Florence, dans l'église de la Croix. — La mère de la comtesse d'Albany, morte en février 1826 à Francfort-sur-le-Mein, Élisabeth-Philippine-Claudine, princesse de Stolberg, née en 1733, était le dernier rejeton de l'ancienne maison des princes de Horn des Pays-Bas. Elle épousa, en 1751, Gustave-Adolphe, prince de Stolberg-Gedern, général et commandant de la forteresse de Nieuport, tué en 1757 à la bataille de Leuthen. La seconde fille de cette princesse fut mariée en premières noces au duc de Berwick, en secondes au prince de Castelfranco, ambassadeur d'Espagne à Vienne. Sa troisième fille, mariée au feld-maréchal comte d'Aremberg, fut dame d'honneur et amie de l'impératrice Joséphine; elle a été témoin oculaire de tous les événements qui se sont passés en France dans les derniers temps, et a partagé fidèlement le sort de son amie jusqu'à ses derniers moments. Une quatrième fille de la princesse Thérèse de Stolberg-Gedern vit à Francfort-sur-le-Mein.

ALBATRE. *Voyez* GYPSE.

ALBE (FERDINAND-ALVARES DE TOLÈDE, duc d'), ministre d'état et général des armées impériales, né en 1508 d'une des familles les plus distinguées d'Espagne. Il fut élevé sous les yeux de son grand-père, Frédéric de Tolède, qui lui enseigna l'art militaire et l'initia aux affaires politiques. Il fit ses premières armes, encore fort jeune, à la bataille de Pavie; sous Charles-Quint, il commanda en Hongrie, au siége de Tunis, et à l'expédition contre Alger. Il défendit Perpignan contre le dauphin, et se distingua en Navarre et en Catalogne. Son caractère prudent et circonspect, joint à son penchant pour la politique, donnèrent d'abord une idée médiocre de ses talents militaires. Charles-Quint, à qui en Hongrie il avait conseillé de faire plutôt un pont d'or aux Turcs que de leur livrer une bataille décisive, le regardait comme incapable d'un commandement supérieur, et lui conféra cette haute dignité plutôt comme une faveur que comme une reconnaissance de ses talents. Ce mépris offensa son orgueil na-

turel et donna à son génie un élan tel qu'il fit des actions dont le souvenir mérite certes d'être conservé par l'histoire. Par sa conduite prudente, il gagna à Charles-Quint, en 1547, la célèbre bataille de Mulhberg contre Jean-Frédéric, électeur de Saxe. Ce dernier fut fait prisonnier. Le duc d'Albe, qui présidait le conseil de guerre, le condamna à mort, et pria instamment l'empereur de ne point commuer la peine. — En 1555, il fut chargé d'aller combattre en Italie les Français et le pape Paul IV, ennemi irréconciliable de l'empereur. Il remporta plusieurs victoires, fit lever le siége de Milan, alla à Naples, où les ruses et les intrigues du pape avaient excité un soulèvement, et y raffermit la prépondérance espagnole. Lorsque Charles-Quint eut remis les rênes de l'état aux mains de son fils Philippe II, le duc garda le commandement supérieur de l'armée. Il fit la conquête des états de l'église et paralysa les efforts des Français; néanmoins, Philippe le força d'accorder une paix honorable au pape, qu'il voulait humilier. — Rappelé d'Italie, il parut à la cour de France en 1559, pour épouser, au nom de son souverain, Élisabeth, fille de Henri II, qui avait été promise au prince royal don Carlos. Sur ces entrefaites, les Pays-Bas se soulevèrent, et le duc d'Albe conseilla au roi d'étouffer ces troubles par la force. Le roi lui confia une armée considérable, et l'investit d'un pouvoir illimité, avec ordre de soumettre les Pays-Bas au régime de la force et de l'inquisition. A peine le duc fut-il arrivé en Flandre (1556), qu'il organisa un tribunal sanguinaire, à la tête duquel il plaça son affidé Jean de Bargas. Tous ceux dont l'opinion parut suspecte ou dont les richesses excitèrent la cupidité des juges furent condamnés sans distinction. — On fit des procès aux présents, aux absents, aux vivants et aux morts, et leurs biens furent confisqués. Beaucoup de marchands et de manufacturiers émigrèrent en Angleterre. Il y en eut plus de cent mille qui abandonnèrent ainsi leur patrie. D'autres allèrent se ranger sous les drapeaux du prince d'Orange, qui était proscrit. Aigri par la défaite de son lieutenant, le duc d'Aremberg, le duc d'Albe fit périr sur l'échafaud les comtes d'Egmont et de Horn. Puis il battit le comte de Nassau dans les plaines de Gemmingen. Quelque temps après, le prince d'Orange se présenta avec une armée imposante. Le jeune Frédéric de Tolède envoya un message à son père pour en obtenir la permission de livrer bataille. Le duc, qui exigeait de ses inférieurs une soumission aveugle, lui fit répondre « qu'il lui pardonnait en faveur de son inexpérience, mais qu'il eût à se garder de le presser davantage, car il en coûterait la vie à celui qui oserait se charger d'un pareil message. » — Le prince d'Orange fut obligé de se retirer en Allemagne. Le duc d'Albe flétrit sa réputation militaire par de nouvelles cruautés : ses bourreaux versèrent plus de sang que ses soldats; le pape lui envoya une épée et un chapeau bénits, distinction qui, jusqu'alors, n'avait été accordée qu'à des princes. — Cependant, la Hollande et la Zélande résistaiemt encore à ses armes victorieuses. Une flotte qu'on avait expédiée d'après son ordre fut anéantie, et partout, dans ces contrées, il rencontrait un courage aussi opiniâtre qu'invincible. Ce motif, joint à la crainte qu'il avait de perdre la faveur du roi, le détermina à solliciter son rappel. Philippe lui accorda volontiers sa demande, car, voyant que les cruautés du duc d'Albe ne faisaient qu'accroître la résistance des rebelles, il résolut d'avoir recours à des moyens plus doux. En décembre 1573, le duc d'Albe fit proclamer une amnistie, remit le commandement des troupes à Louis de Requesens, et abandonna un pays où il avait, comme il s'en vantait, fait supplicier dix-huit mille personnes, allumé une guerre qui exerça ses ravages pendant soixante-huit ans, et coûté à l'Espagne huit cents millions d'écus, ses plus belles troupes, et enfin sept des plus belles provinces néerlandaises. Le duc d'Albe fut accueilli à Madrid avec distinction, mais il ne jouit pas long-temps de son ancien crédit. Un de ses fils, qui avait séduit une

dame d'honneur de la reine sur la promesse de l'épouser, ayant été arrêté, il favorisa son évasion, et le maria contre la volonté du roi à une de ses parentes. Albe fut pour cela exilé de la cour à son château d'Uzeda, où il passa deux années dans la retraite. — L'entreprise de don Antonio, prieur de Crato, qui s'était fait couronner roi de Portugal, força Philippe d'avoir recours à l'homme dans les talents et la foi duquel il avait une entière confiance. Albe conduisit une armée en Portugal, gagna deux batailles en trois semaines, chassa don Antonio, et soumit, en 1581, tout le Portugal à son souverain. Il s'empara des trésors de la capitale, et permit à ses soldats de piller, avec leur cruauté accoutumée, les faubourgs et les environs de Lisbonne. Philippe, mécontent de ses actes, voulut faire examiner la conduite de son général, qu'il soupçonnait, d'ailleurs, d'avoir détourné à son profit les richesses conquises sur les vaincus; mais une réponse hautaine de celui-ci et la crainte qu'il ne se révoltât l'en empêchèrent. Le duc mourut le 21 janvier 1582, à l'âge de 74 ans. Albe avait la contenance superbe, le regard hautain et un corps robuste; il dormait peu, travaillait et écrivait beaucoup. On prétend que pendant soixante-huit ans qu'il fit la guerre contre différents ennemis, il ne se laissa jamais ni battre ni surprendre; mais son orgueil, sa dureté et sa cruauté ont flétri sa gloire, et son nom est resté synonyme de tyrannie.

ALBE (Alba Longa). *Voyez* ALBANO.

ALBERGATI (NICOLAS), évêque de Bologne en 1417, et cardinal en 1426, fut successivement légat en France et en Allemagne, puis grand pénitencier sous les papes Martin V et Eugène IV. Il mourut en 1443, généralement regretté.

ALBERGATI-CAPACELLI (FRANÇOIS, marquis d'), littérateur distingué, né à Bologne, où il est mort sénateur en 1806, à l'âge de 60 ans, a laissé des comédies et surtout des *Novelle Morali* (Bologne, 1783), qui contrastent bien avec sa vie, qui ne fut, dit-on, rien moins qu'exemplaire, et accuseraient l'imperfection d'un ordre social où la naissance et les richesses assurent une espèce d'impunité aux actes les plus condamnables.

ALBERONI (JULES), cardinal de l'église romaine, et premier ministre d'Espagne, né à Fiorenzuola, dans le duché de Parme, était fils d'un jardinier, et reçut une éducation conforme à sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il commença par être sonneur de la cathédrale de Piacenza. Doué d'une rare pénétration, il devint bientôt maître de chœur, puis chapelain et favori du comte Roncovieri, évêque de Saint-Donin. Le duc de Parme l'envoya en qualité de chargé d'affaires à Madrid, où il se concilia l'affection de Philippe V. Par la ruse et l'intrigue, il s'éleva jusqu'au poste de premier ministre, et, depuis 1715, fut tout puissant en Espagne, à laquelle il s'efforça de rendre sa première splendeur. Il réforma les abus, organisa une marine, disciplina l'armée espagnole à l'instar de l'armée française, et rendit le royaume plus puissant qu'il n'avait jamais été depuis Philippe II. Il avait formé le vaste projet de rendre à l'Espagne tout le territoire qu'elle avait perdu en Italie, et commença par la Sardaigne et la Sicile. Le duc d'Orléans, régent du royaume de France, s'étant dégagé de l'alliance de l'Espagne pour s'unir à l'Angleterre, l'orgueilleux prélat ne renonça pas à son système. Bien au contraire, il jeta le masque, attaqua l'empereur, et lui enleva la Sardaigne et la Sicile. La flotte espagnole ayant ensuite été entièrement détruite par la flotte anglaise, le cardinal résolut d'exciter une guerre générale sur terre. Il rechercha à cet effet l'alliance de Charles II et de Pierre-le-Grand, s'efforça d'engager l'Autriche dans une guerre contre les Turcs, et d'exciter un soulèvement en Hongrie; enfin, il tenta de faire arrêter le duc d'Orléans lui-même avec le secours d'un parti puissant qu'il avait su se former à la cour de France. Son projet fut découvert. Le duc, aidé de l'Angleterre, déclara la guerre à l'Espagne, et dévoila dans un manifeste toutes

les intrigues du cardinal. Une armée française entra en Espagne, et, quoique Albéroni eût essayé, par des troubles intérieurs, d'arrêter les entreprises de la France, le roi d'Espagne n'en perdit pas moins courage, et fut contraint de signer un traité de paix, dont la principale clause était l'exil du cardinal. En conséquence, celui-ci reçut, le 20 décembre 1720, l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, et d'être hors du territoire espagnol dans l'espace de cinq jours. Il demeura ainsi exposé à toute la vengeance des puissances dont il s'était attiré la haine, et ne trouva pas un seul endroit où il pût espérer d'être en sûreté. Il n'osa même pas retourner à Rome, attendu qu'il n'avait pas moins trompé le pape Clément XI pour obtenir le chapeau de cardinal. A peine eut-il dépassé les Pyrénées que sa voiture fut attaquée, et un de ses domestiques tué. Lui-même, pour conserver sa vie, fut obligé de se déguiser et de continuer sa route à pied. Il erra long-temps sous des noms supposés, et fut arrêté sur le territoire de Gênes, à la demande du pape et du roi d'Espagne; mais les Génois lui rendirent bientôt la liberté. La mort du pape mit un terme aux persécutions dont il était l'objet, et son successeur, Innocent XIII, le réintégra dans tous les droits et prérogatives du cardinalat. Il mourut en 1752, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.—M. Beauchamp, qui a fait dans la biographie *Michaud* l'article Albéroni, dit que la fortune de ce prélat fut si rapide qu'elle donna lieu à une foule d'anecdotes apocryphes, qu'il ne croit pas devoir réfuter par un récit plus exact.—Notre impartialité nous oblige, au contraire, à citer le récit suivant, que fait le cynique duc de Saint-Simon, dans ses Mémoires, sur les relations du cardinal avec le duc de Vendôme, relations qu'on ne saurait nier avoir été l'origine première de sa prodigieuse élévation. Nous n'en garantissons d'ailleurs pas autrement la vérité qu'en renvoyant le lecteur au livre original. St-Simon, après avoir tracé de M. de Vendôme un portrait peu flatteur, et tel que devait le lui dicter sa haine bien connue pour les princes bâtards, ajoute : « Sa paresse était à un point qui ne peut se concevoir... Sa saleté était extrême, il en tirait vanité; les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et de chiennes dans son lit qui y faisaient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne se contraignait de rien... Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. Qui avait à faire à lui, c'est-à dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeûnait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendait d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connaître). Il rendait beaucoup : quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe. C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnait tout le faste et le superflu des autres... Il traitait à peu près de même ce qu'il y avait de plus grand en Italie, qui avait si souvent à faire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Albéroni. Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur la chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence, et se torcher le... devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé. Albéroni était fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avait pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarreau de toile eût été sans accès. Il était bouffon,

il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse : en s'en amusant, il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvait n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé ; il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever. Albéroni, qui n'avait point de morgue à garder, et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire, à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître, et s'avança par-là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque ; il se torcha le... devant lui. A cette vue, Albéroni s'écria : *O culo d'angelo !* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cet infâme bouffonnerie. M. de Parme, qui dans sa position avait plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avait heureusement commencé, se servit toujours de lui ; et lui prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimait les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et, de cette sorte, il se mit si bien avec lui qu'espérant plus de fortune dans une maison de *Bohêmes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvait de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avait conçus pour lui lui faisaient sacrifier tout ce qu'il pouvait espérer de fortune à Parme. Ainsi, il changea de maître; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, y réussit à son gré, et devint son principal secrétaire, et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait de plus particulier et de plus secret. »

ALBERT Ier, duc d'Autriche, et plus tard empereur d'Allemagne, né en 1248, était fils de *Rodolphe de Habsbourg* (*voyez* ce nom), qui, peu de temps avant sa mort, avait tenté de placer la couronne impériale sur la tête de son fils Albert. Mais les électeurs, las de sa tyrannie et enhardis par sa vieillesse, avaient éludé sa demande et renvoyé indéfiniment l'élection d'un roi des Romains. Après la mort de Rodolphe, Albert, qui n'avait hérité que des qualités guerrières de son père, vit ses états héréditaires d'Autriche et de Styrie se soulever contre lui. Il réprima avec énergie cette révolte, excitée par son avarice et par son excessive sévérité; mais ce succès l'enhardit dans ses prétentions. Il voulut succéder à toutes les dignités de Rodolphe, et, sans attendre la décision de la diète, il s'empara des insignes de l'empire. Cette démarche violente détermina les électeurs à lui refuser leur voix, pour nommer à sa place Adolphe de Nassau. Des troubles qui venaient d'éclater contre lui en Suisse et une maladie qui le priva d'un œil le décidèrent à céder. Il déposa les insignes de l'empire, et jura foi et hommage au nouvel empereur. A peine avait-il apaisé la révolte des Suisses qu'il eut de nouveaux démêlés avec ses sujets d'Autriche et de Styrie, particulièrement avec l'évêque de Saltzbourg, qui, sur le bruit de sa mort, avait fait une incursion dans ses états. Cependant Adolphe, après un règne de six ans, s'était aliéné tous les princes de l'empire. Albert chercha à profiter de ce changement survenu dans les esprits, et, par sa douceur hypocrite, il sut si bien tromper les électeurs qu'à la diète de 1298, où Adolphe fut déposé, ils le créèrent empereur. Mais, pour que cette élection pût avoir son effet, il fallait que les armes décidassent entre les deux concurrents. Ils se rencontrèrent à la tête de leurs armées, près de Geltheim, entre Spire et Worms. Albert feignit une retraite pour tromper Adolphe et l'engager à le pour-

suivre avec sa seule cavalerie. Bientôt les deux rivaux se rencontrent. « Tu vas perdre la couronne et la vie! » crie Adolphe à son adversaire. « Le ciel en décidera ! » répond celui-ci, et en même temps de sa lance il le frappe à la figure. Adolphe tomba de cheval et fut tué par les compagnons d'Albert. Celui-ci ne vit plus alors aucun obstacle entre lui et le pouvoir suprême ; mais il comprit que c'était l'occasion de se montrer généreux. Il renonça de lui-même à la couronne, qu'on lui avait déférée dans la dernière élection, et, comme il l'avait prévu, il fut élu une seconde fois. Son couronnement eut lieu à Aix-la-Chapelle, au mois d'août 1298, et il tint sa première séance impériale à Nuremberg avec la plus grande solennité. Mais un nouvel orage le menaçait. Le pape Boniface VIII prétendit que les électeurs n'avaient pas le droit de disposer de l'empire, et déclara que le pape seul était le véritable empereur, le roi légitime des Romains. En conséquence, il somma Albert de comparaître devant lui pour lui demander pardon, et pour se soumettre à la pénitence qu'il lui infligerait ; en même temps, il défendit aux princes allemands de le reconnaître et les délia de leur serment de fidélité envers lui. L'archevêque de Mayence, ennemi d'Albert, dont il avait d'abord été l'ami, se ligua avec le pape. De son côté, l'empereur fit alliance avec Philippe-le-Bel, roi de France, s'assura de la neutralité de la Saxe et du Brandebourg, et, entrant tout à coup dans l'électorat de Mayence, força l'archevêque, non seulement à renoncer à son alliance avec le pape, mais encore à se liguer avec lui-même pour cinq ans. Boniface, effrayé par ce prompt succès, entama avec Albert des négociations, où ce dernier montra de nouveau toute la fausseté de son caractère. Il rompit son alliance avec Philippe, convint que les empereurs d'occident ne régnaient que par suite de la renonciation des papes en leur faveur, que le droit des électeurs dérivait du saint-siége, et promit par serment de défendre les droits de la cour de Rome contre tous ceux que le pape lui désignerait. Pour reconnaître ces concessions, Boniface excommunia Philippe-le-Bel, le déclara déchu de la couronne, et donna le royaume de France à Albert. Mais Philippe châtia le pape, tandis qu'Albert échoua dans ses diverses guerres contre la Hollande, la Zélande, la Frise, la Hongrie, la Bohême et la Thuringe. Pendant qu'il songeait à se venger d'une défaite qu'il venait d'éprouver dans cette dernière province, il reçut la nouvelle de la révolte des Suisses, et se vit contraint de diriger ses forces contre eux. C'était le 1er janvier 1308 que le soulèvement avait éclaté dans les cantons d'Unterwalden, de Schwitz et d'Uri. Albert avait prévu ce résultat de sa tyrannie, il l'avait même désiré pour avoir un prétexte de soumettre entièrement la Suisse. Mais une nouvelle injustice de ce prince fut vengée par un crime qui mit un terme à son ambition et à sa vie. La Souabe appartenait par droit de succession à Jean, fils de Rodolphe, son frère cadet ; c'était en vain que l'héritier légitime avait plusieurs fois réclamé cette province. Lorsqu'Albert partit pour la Suisse, Jean renouvela sa demande ; mais l'empereur, joignant la raillerie à l'injustice, lui dit en lui présentant un bouquet de fleurs : « Voilà ce qui convient » à ton âge, laisse-moi les soins du gou- » vernement. » — Jean, de concert avec son précepteur et son maître, Walther d'Eschenbach, et avec trois amis, Rodolphe de la Wart, Rodolphe de Palm et Conrad de Tegelfeld, jura la perte d'Albert. Les conjurés profitèrent du moment où l'empereur, dans une excursion à Rheinfeld, se trouvait séparé par la Reuss du reste de son escorte, et le renversèrent de cheval. Une pauvre femme, qui demandait l'aumône au bord de la route, le reçut tout sanglant dans ses bras. C'est ainsi que mourut, le 1er mai 1308, ce prince ambitieux, qui ne comptait pour rien le droit et l'équité, pour qui l'argent et les armes étaient tout, et dont le caractère distinctif était la soif des conquêtes, et la haine de tout ce qui mettait des bornes légiti-

mes à sa puissance. D'un autre côté, son amour de l'ordre était admirable, et lui faisait estimer la chasteté dans les femmes, le courage dans les soldats, la science dans le clergé; il était tellement maître de lui-même que, malgré la violence de ses passions, il savait toujours contenir sa langue, que jamais il n'écouta la colère pour attenter aux droits des citoyens, et que la volupté n'eut aucun empire sur lui. On verra dans l'article de *Jean-le-Parricide* avec quelle cruauté Agnès, reine de Hongrie, vengea la mort de son père.

ALBERT II, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert I[er], était encore mineur lorsque son père fut assassiné. Ses frères moururent avant lui, et il ne régna que peu de temps avec son frère Othon, après la mort duquel il resta seul de sa famille. A l'âge de trente-deux ans, un poison qu'on lui avait fait prendre lui occasionna une paralysie, qui ne l'empêcha pas cependant de commander son armée en personne. Il se faisait tantôt porter dans une litière, tantôt attacher sur son cheval. Le pape Jean XXII lui offrit la couronne impériale, mais il la refusa. Il échoua dans ses entreprises contre la Suisse, et, après avoir long-temps assiégé Zurich, il ne put s'en rendre maître que par trahison. Lorsque les confédérés se virent menacés de perdre les fruits de la lutte qu'ils avaient soutenue pendant cinquante ans, les montagnards de Schwitz coururent aux armes; devant eux flottait la bannière devenue fameuse par la victoire de Morgarten, et l'armée d'Albert fut contrainte de leur céder sur tous les points. Les cantons renouvelèrent leur confédération, et le duc d'Autriche fut forcé de retourner à Vienne, où il mourut consumé de chagrin, le 16 août 1358, dans la soixantième année de son âge. Il se distinguait par son activité, ses connaissances, son économie, sa patience, son esprit sage et prévoyant, et l'histoire lui a donné le surnom de *sage*. Le premier, il chercha à introduire le droit de primogéniture dans les états héréditaires de la maison d'Autriche. Cette loi ne fut pas, il est vrai, observée après sa mort, mais Maximilien I[er] la renouvela, et depuis lors elle n'a plus été violée.

ALBERT (Casimir), prince royal de Saxe et de Pologne, duc de Teschen, ordinairement appelé duc de Saxe-Teschen, fils du roi de Pologne Auguste III, et oncle du roi de Saxe, né à Moitzbourg, près de Dresde, le 11 juillet 1738, et mort à Vienne le 10 février 1822. Il administra les Pays-Bas autrichiens conjointement avec sa femme, la grande-duchesse Marie-Christine, fille de l'empereur François I[er]. En 1789, la révolte du Brabant le força d'abandonner Bruxelles. Il se rendit à Vienne, mais retourna bientôt après dans son gouvernement, lorsque l'armée autrichienne eut apaisé les troubles. Pendant la guerre contre la France, en 1792, il commanda l'armée de siége devant Lille (du 21 septembre au 10 octobre), mais il fut obligé de se retirer, et quelque temps après, ayant été battu avec Beaulieu, le 6 novembre, à Jemmapes, il évacua entièrement la Belgique, où Dumouriez s'était maintenu en dépit de ses efforts. Lors de l'expédition suivante, il quitta l'armée à cause de son grand âge, ne reprit plus de commandement et demeura à la tour de Vienne. Marie-Thérèse lui donna la principauté de Teschen en Silésie, lors de son mariage avec sa fille, en 1766. Il a fait ériger à sa femme, morte sans enfants, le 24 juin 1798, un superbe monument par Canova. Il faisait de ses immenses revenus l'emploi le plus louable. Le faubourg de Vienne *Maria-Hilf* lui est redevable d'un aqueduc superbe. Son palais à Vienne renfermait une fort belle collection de gravures, ainsi que beaucoup de dessins originaux de Raphael, Michel-Ange, Guido, Vandick, et d'excellents tableaux de Fuger, Angel. Kaufmann, la Madone de C. Dolci, etc., etc. Il a laissé pour héritier l'archiduc Charles, cet adversaire si malheureux de Napoléon, et qui, malgré ses défaites, a mérité la réputation d'un des premiers capitaines du siècle.

ALBERT, ou **ALBRECHT** de **BOLS-**

TEDT, surnommé *le Grand* (*Albertus Magnus, Albertus Teutonicus, Albertus Grotus*), évêque de Ratisbonne, savant distingué, et fort supérieur au treizième siècle, époque de ténèbres et d'ignorance, où il vivait. Outre ses connaissances en théologie, il était très versé en mécanique, en physique et en histoire naturelle, ce qui le fit passer pour sorcier aux yeux de ses contemporains. Né en 1193, selon d'autres en 1205, à Lacingen, en Souabe, de la famille des comtes de Bollstedt, il étudia à Padoue, entra dans l'ordre des dominicains, devint, en 1249, recteur à l'école de Cologne, en 1254 provincial de son ordre, et obtint, en 1260, du pape Alexandre IV, l'évêché de Ratisbonne. Cependant il retourna volontairement dans son couvent à Cologne au bout de deux années, et y cultiva les sciences jusqu'à sa mort (en 1280). Il a laissé beaucoup d'écrits, dont une grande partie fut imprimée à Lyon en 1651 (21 vol. in-fol.), et qui, bien qu'ils soient oubliés aujourd'hui, ne prouvent pas moins, si on les compare aux ouvrages de ses contemporains, qu'il mérita bien le surnom que son siècle lui avait donné. Ses ouvrages se composent principalement de commentaires sur Aristote. Nous renvoyons ceux qui veulent les connaître plus au long à l'histoire élémentaire de la philosophie de *Buhl*, et surtout à celle de *Tiedemann*. Ses partisans étaient appelés *albertistes*.

ALBERT (Ecu d'), *albertus thaler*. Monnaie frappée et mise en circulation, en 1598, par le duc Albert d'Autriche et son épouse, la princesse espagnole Isabelle, qui étaient alors gouverneurs des Pays-Bas. Il existe des subdivisions de cette monnaie par demi-quart et huitième d'écu d'Albert. Comme font aujourd'hui à l'égard des piastres les autres états de l'Europe dans leur commerce avec les Espagnols, les Pays-Bas recevaient autrefois les lingots et l'argent de l'Espagne en paiement des marchandises qu'ils y expédiaient. Ils acquittaient avec cet argent les impôts, les intérêts, les subsides et les emprunts de l'état, et entretenaient l'armée nombreuse que les Espagnols avaient en Belgique pour la défendre contre les Français et les Hollandais. La valeur numéraire de l'écu d'Albert est de une rixdale sept gros et demi, argent de convention ; il contient treize loth huit grains d'argent fin, dans le rapport de huit écus deux tiers au marc brut et neuf trois quarts au marc fin. Plus tard, la Russie, la Pologne et la Turquie reçurent beaucoup d'écus d'Albert, et même actuellement les pays civilisés, tirant beaucoup de produits bruts de ces trois contrées, qu'ils sont obligés de payer en argent, se servent de cette monnaie, qui a l'avantage d'être connue depuis longtemps. C'est par cette raison que beaucoup d'autres états européens, qui avaient à y faire des envois d'argent, firent frapper des écus d'Albert, d'abord le duc de Brunswick, en 1747 ; ensuite l'impératrice Marie-Thérèse, avec l'effigie de la croix de Saint-André, en 1752 ; puis le duc de Holstein, grand-duc Pierre de Russie en 1753 ; enfin, Frédéric II, en 1767, et son successeur, Frédéric-Guillaume, en 1797. La branche des ducs de Courlande, maintenant éteinte, en fit frapper aussi de 1753 à 1780, comme monnaie de pays; et tout récemment encore, en Courlande et en Livonie, le commerce ne comptait qu'en écus d'Albert de quatre-vingt-dix gros de huit fennings.

ALBIGEOIS (Croisade contre les), de 1206 à 1229. Cette croisade, selon l'expression de M. de Châteaubriand, est un abominable épisode de notre histoire. Nulle part, que je sache, on ne l'a encore traité convenablement. Si l'on se reporte aux sources originales, l'on verra de part et d'autre beaucoup de passion ; et cela ne pouvait guère être autrement ; même partialité chez les compilateurs modernes. Cependant, MM. de Sismondi et Schœll ont, dans leurs grandes histoires, le premier surtout, esquissé quelques parties de ce drame sanglant d'une manière qui laisse peu à désirer. Ce n'est pas ici le lieu de traiter à fond ce sujet ; il suffira de présenter sur cette croisade

de chrétiens contre chrétiens, de Français contre Français, quelques souvenirs, quelques considérations. Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que cette persécution si atroce des Albigeois était un phénomène nouveau dans l'église latine. Plus d'une fois l'église grecque s'était montrée persécutrice ; depuis Constantin, on avait vu presque tous les empereurs s'armer du glaive pour extirper ce qu'ils appelaient l'hérésie. Cependant l'Occident était encore étranger au fléau de la persécution, bien que de temps en temps il se fût élevé, en France et en Espagne, quelques hétérodoxies. Ainsi, dans le onzième siècle, Béranger, archidiacre d'Angers, qui attaquait le dogme de la transsubstantiation, et qu'avaient condamné cinq conciles, échappa à toute punition, grâce à la tolérance de Grégoire VII, qui réprouva sa doctrine sans permettre qu'on persécutât sa personne. Mais, au douzième siècle, les évêques de Rome, jusqu'alors si tolérants, devinrent tout à coup persécuteurs. Pourquoi ce changement déplorable? La différence provient de celle qui existait entre les hérétiques du douzième siècle et ceux qui les avaient précédés. C'était seulement sur des points dogmatiques que les ariens, les nestoriens, les pélagiens, les disciples de Béranger, et quelques autres sectaires, s'étaient séparés de l'autorité ecclésiastique. Les nouveaux hérétiques attaquaient non seulement le dogme, mais l'autorité, l'existence même de l'église ; ils prétendaient renverser l'institution, comme s'étant écartée de son but ; enfin, ils voulaient ramener la Rome des Grégoire VII et des Innocent III à la simplicité toute populaire, à la discipline toute républicaine du christianisme naissant. Voilà ce qui explique la fureur, alors sans exemple, qu'excita chez les partisans du clergé romain la secte des albigeois, vaudois, cathares, etc. : car combien de noms différents n'a-t-on pas donnés à ce parti, non moins politique peut-être que religieux ! — Un riche négociant de Lyon, Pierre de Vaux ou Valdo, après avoir distribué sa fortune aux pauvres, s'érigea en réformateur des mœurs, et prêcha d'abord contre l'irréligion et la débauche, contre les dissolutions du clergé et les abus de la discipline ecclésiastique. Bientôt, attaquant le dogme, Valdo, ou du moins ses successeurs, prêcha une doctrine analogue en tout point à celle de Luther et de Calvin (1). Rome d'abord ne conçut aucun sentiment de défiance contre les *paterins*, *les catharins* ou *pauvres de Lyon* ; elle parut même considérer leur doctrine comme un projet de sanctification, et leurs associations comme autant d'ordres de moines qui réveillaient la ferveur publique sans songer à secouer le joug de l'église. De Lyon et des environs, l'esprit d'innovation et de mysticisme se répandit dans la Provence et le Languedoc, au commencement du treizième siècle. Allant beaucoup plus loin que les premiers vaudois, les nouveaux sectaires enseignaient que la loi du Christ avait été abolie par celle du Saint-Esprit ; que le Christ né à Béthléem et crucifié était un être mauvais ; que le bon Christ n'a pas été incarné, et qu'il n'est venu sur la terre qu'en esprit dans le corps de l'apôtre saint Paul. Connus d'abord sous le nom d'hérétiques de la Provence, ces religionnaires le furent plus tard sous celui d'albigeois, non parce que Albi a été leur principale siége, car ils étaient plus nombreux à Toulouse, à Carcassonne et à Narbonne, mais parce que les premiers soldats de la croix qui les combattirent furent envoyés contre Raimond-Roger, vicomte d'Albi et de Béziers. Les idées nouvelles firent d'autant plus de progrès dans ces contrées de la langue de Provence (Provence et Languedoc), que le clergé y méritait plus la critique. Les prélatures étaient réservées aux membres des familles puissantes, qui vivaient en grands seigneurs, c'est-à-dire dans le luxe et dans le désordre, tandis que les curés et prêtres infé-

(1) On peut en voir la preuve dans le *Choix des poésies originales des troubadours*, publié tout récemment, recueil dans lequel se trouvent quelques pièces de poètes vaudois, composées dès le douzième siècle.

rieurs, pris parmi les vassaux des seigneurs, parmi leurs paysans et leurs serfs, conservaient la brutalité, l'ignorance et l'abjection de leur origine servile. D'une autre part, le Languedoc et la Provence, qui, ainsi que la Catalogne et les pays environnants, relevaient du roi d'Aragon, étaient habités par une race d'hommes industrieuse, spirituelle, adonnée au commerce et aux arts, principalement à la poésie. Les nombreuses cours des petits princes qui se partageaient ces contrées, la multiplicité des villes commerçantes, les libertés républicaines dont elles jouissaient la plupart, enfin le voisinage de l'Italie, tout avait contribué à hâter le développement de la civilisation dans ce pays, où s'étaient conservés d'ailleurs tant de vestiges de l'administration et des mœurs romaines. Le clergé provençal était demeuré étranger à ce mouvement, par les motifs que l'on vient d'énoncer. C'était un grand mal au milieu d'une population trop éclairée pour que les vices des ecclésiastiques ne les exposassent point au mépris public. On voit, dans les chroniqueurs du temps, que les expressions les plus offensantes pour les gens d'église avaient passé en proverbe : « J'aimerais mieux être prêtre que d'avoir fait une telle chose », était un dicton provençal. Cependant, chez cette nation, alors tout-à-fait distincte de la nation française, la disposition était religieuse, et cette dévotion élevée que les Provençaux ne pouvaient trouver dans l'église, ils allaient la chercher auprès des sectaires. Ces derniers étaient nombreux, surtout à Toulouse, dont le nom, selon la réflexion de Pierre de Vaux-Cernay, auteur contemporain, aurait plutôt dû être *tota dolosa*. — Ce fut le pape Alexandre III, qui, s'écartant de la sage politique de Grégoire VII, autorisa, l'an 1179, la persécution contre les sectaires de la Provence. L'an 1181, son légat, Henri, abbé de Clairvaux, puis cardinal-évêque d'Albano, unissant l'épée à la crosse, prit d'assaut Lavaur, à la tête d'une nombreuse armée, et obligea Roger II, vicomte de Béziers, à abjurer les nouvelles doctrines. L'abbé de Sainte-Geneviève de Paris, que Philippe-Auguste avait envoyé en mission auprès de ce rude convertisseur, écrivait en ces termes à ce prince : « Je ne sais où je pourrai trouver le légat ; je le suis à la trace, et dans un pays que son expédition a ruiné. Je passe à travers des montagnes et des vallées, au milieu des déserts, où je ne rencontre que des villes consumées par le feu, ou des maisons entièrement démolies. » Mais rien ne put arrêter le torrent des opinions nouvelles, et seize ans après, Innocent III fut obligé d'envoyer de nouveaux légats. Leur faste, encore plus que leur cruauté, souleva tous les esprits. Un pieux prélat espagnol, Diégo de Azebez, évêque d'Osma, qui voyageait alors en France avec Dominique Gusman, sous-prieur de sa cathédrale, trouva les légats à Montpellier, leur conseilla de renoncer à la pompe mondaine dont ils s'entouraient, et de continuer leur mission à l'exemple des apôtres, à pied, et sans porter de l'argent sur eux. Diego et Dominique leur en donnèrent l'exemple ; ils parcoururent le pays nu-pieds, disputèrent avec les sectaires, et le firent avec succès. Il semble, en lisant la Chronique de Guillaume de Puilaurens, qu'ils étaient quelquefois impatientés de ce que leurs adversaires n'étaient pas plus habiles. Un jour que l'évêque d'Osma, par des questions captieuses, était parvenu à leur faire dire que les jambes *du fils de l'homme*, qui est dans le ciel, étaient aussi longues que toute la distance qui sépare les cieux de la terre : « Que le bon Dieu vous maudisse, comme des hérétiques grossiers que vous êtes ! s'écria le prélat ; je croyais que vous aviez plus de subtilité que cela. » Une autre fois, qu'il avait embarrassé ses adversaires, et qu'il les avait vaincus suivant toutes les règles de l'absurde dialectique alors en usage dans les écoles, l'évêque d'Osma dit aux habitants : « Pourquoi ne les chassez-vous pas, pourquoi ne les exterminez-vous pas ? — Nous ne le pouvons répondirent-ils, nous avons des parents parmi eux, et nous voyons combien leur vie est hon-

nête.» Le même Guillaume de Puilaurens se scandalise de cette réponse, et ajoute cette réflexion : «C'est ainsi que l'esprit de mensonge, par la seule apparence d'une vie nette et sans tache, soustrayait ces imprudents à la vérité.» — Disons-le, les persécuteurs avaient alors pour eux l'opinion publique, sinon en Provence, du moins dans le reste de la monarchie française. Mais le fougueux Pierre de Castelnau, l'un des légats du pape, passa bientôt à des mesures d'une violence inouïe : il excita secrètement une ligue de quelques seigneurs voisins contre Raimond VI, comte de Toulouse, qui refusait de prendre l'épée pour convertir ses sujets, moins peut-être parce qu'il partageait leurs idées religieuses que par un esprit de tolérance qui, dans ce siècle, était regardé comme la preuve d'une perversité absolue. Castelnau lança contre lui l'excommunication, et écrivit au pape pour obtenir la confirmation de cette sentence. Jusqu'alors Innocent III avait recommandé à ses délégués de ne pas pousser trop loin la rigueur; mais il ne démentit point l'audacieuse démarche de Castelnau, et l'on vit le pontife de Rome adresser des lettres à tous les princes de la chrétienté pour les inviter à se croiser contre l'arrière-petit-fils de ce Raimond de Saint-Gilles qui avait joué un rôle si brillant dans la première croisade en Palestine. Bientôt, Pierre de Castelnau est assassiné par un gentilhomme de Beaucaire qu'il avait offensé. Le soupçon d'avoir commandé ce meurtre, qui rappelait celui de Thomas Becket de Cantorbéry, tomba sur le comte de Toulouse. Innocent III fulmina contre lui de nouveaux anathèmes, et délia ses sujets du serment de fidélité. Ce fut dans toute la France à qui se croiserait contre les Provençaux. Innocent, emporté par la haine, prodiguait à ces nouveaux soldats de l'église des indulgences infiniment plus étendues que celles que ses prédécesseurs avaient accordées aux croisés qui avaient travaillé à la délivrance de la Terre-Sainte. Ils étaient mis sous la protection du saint-siége, dispensés de payer les intérêts de leurs dettes, soustraits à tous les tribunaux; « et la guerre qu'ils étaient invités à faire à leur porte, dit M. de Sismondi, presque sans danger et sans dépenses, devait expier tous les vices et tous les crimes d'une vie entière... Ce fut donc avec des transports de joie que les fidèles reçurent les nouveaux pardons qui leur étaient offerts, d'autant plus que, loin de regarder comme pénible ou comme dangereuse la chose qu'on leur demandait en retour, ils l'auraient faite volontiers pour le seul plaisir de l'accomplir. La guerre était leur passion et la pitié pour les vaincus n'avait jamais troublé ce plaisir. La discipline des guerres sacrées était bien moins sévère que celle des guerres politiques; les fruits de la victoire étaient bien plus doux : là, on pouvait sans remords, comme sans obstacle de la part de ses officiers, piller tous les biens, massacrer tous les hommes, violer les femmes et les enfants... On leur offrait la récolte du champ voisin, la dépouille de la maison voisine, qu'ils pourraient transporter chez eux en nature, et des captives abandonnées à leurs désirs qui parlaient la même langue qu'eux.» Les moines de Cîteaux se distinguaient par leur zèle à prêcher cette guerre, alors *sacrée*; ils promettaient au nom du pape, de saint Pierre et de saint Paul, rémission entière de tous les péchés commis depuis le jour de la naissance jusqu'à la mort, à tous ceux qui périraient dans cette expédition. Une congrégation nouvelle, autorisée par Innocent III, et à la tête de laquelle il mit Dominique Gusman, jetait les fondements du tribunal de l'inquisition : c'était le digne fruit de la semence jetée par Castelnau. Les nouveaux frères prêcheurs parcouraient à pied et deux à deux les villages; ils sermonnaient les habitants, entrant en controverse avec eux; et à la faveur de la confiance qu'inspiraient la simplicité de leurs manières, la familiarité de leur discussion, ils obtenaient des renseignements exacts sur tous ceux qui s'étaient éloignés du sein de l'église, pour les faire brûler dès que les catholiques seraient les

plus forts. Foulques, évêque de Toulouse, qui avait suggéré au pontife les principaux réglements de cet ordre, et qui les fit cruellement exécuter dans son diocèse, était un troubadour connu jusqu'alors par la grâce de ses poésies et la liberté de ses mœurs. — Ce fut au printemps de l'an 1209 que trois cent mil le croisés selon les uns, cinq cent mille selon les autres, et, selon l'abbé de Vaux-Cernay, cinquante mille seulement, allaient fondre sur le Languedoc. Le comte de Toulouse espère conjurer l'orage par une prompte soumission. Innocent III feint de s'adoucir, et accueille ses envoyés. Dans les instructions adressées à ses légats, faisant une application sacrilége des textes de l'Écriture, il leur disait : « Nous vous conseillons, avec l'apôtre saint Paul, d'employer la ruse à l'égard de ce comte; car dans ce cas elle doit être appelée prudence. Il faut attaquer séparément ceux qui sont séparés de l'unité; laisser pour un temps le comte de Toulouse, usant avec lui d'une sage dissimmulation, afin que les autres hérétiques soient plus facilement défaits, et qu'on puisse l'écraser ensuite quand il se trouvera seul. »Ici se place la scène de l'église de Saint-Gilles, où l'on vit le comte Raimond fustigé de la main du légat; et tel était l'esprit du temps que les fidèles qui assistaient à cette cérémonie, dont le seul récit nous scandalise, n'y trouvaient rien de plus extraordinaire que nous autres modernes quand nous voyons un roi se parjurer en cérémonie dans ce qu'on appelle le sanctuaire des lois, en jurant une charte qu'il se propose de violer à la première occasion.— Mais revenons à Raimond le fustigé, et qui méritait bien de l'être, puisqu'ayant l'épée au côté il souffrait cette odieuse humiliation. Une honte sans doute encore plus poignante pour ce prince fut l'obligation de se croiser contre ses propres sujets, contre son neveu le vaillant Raimond-Roger, vicomte d'Albi et de Béziers. On eût dit que tous les peuples de la langue de France s'étaient ébranlés pour aller dénationaliser la Provence. Bourguignons, Nivernais, Picards, Normands, marchaient à la suite d'Eudes III, duc de Bourgogne; de Henri, comte de Nevers; puis des évêques de Sens, d'Autun, de Clermont, de Lisieux, de Bayeux, etc. Le nom de tous ces chefs s'efface devant celui de Simon de Montfort, qui aujourd'hui vit encore dans la mémoire des peuples pour être exécrée : compensation assez bizarre des éloges excessifs qu'il a reçus de ses contemporains d'abord, puis ensuite de la tourbe servile qui, pendant quatre ou cinq siècles, a en France écrit l'histoire. On peut, à cet égard, consulter les livres de Mézerai, de Daniel, et presque toutes les biographies, même les plus modernes. J'ai sous les yeux un ouvrage complètement oublié aujourd'hui, mais qui, au temps de la révocation de l'édit de Nantes, fut, sinon composé, du moins édité pour la circonstance; il a pour titre : *Les Vies des hommes illustres et grands capitaines français.* L'auteur, Vulson de la Colombière, avait pris pour héros les personnages dont le cardinal de Richelieu avait fait placer les portraits dans la galerie de son palais, aujourd'hui le Palais-Royal. Le bibliothécaire du roi, Bignon, publia ces biographies avec une dédicace au chancelier Séguier. Là se trouve Simon de Montfort, rangé sur la même ligne que les Clisson, les Duguesclin, les Boucicaut, les Bayard. Que dis-je? ce n'est pas une biographie, c'est une apothéose, et le sieur Vulson n'a fait que copier les contemporains de Montfort. Montfort est tout à la fois un Hercule, un Gédéon, un Macchabée; c'est l'homme fort des livres saints, c'est le bras droit du Très-haut. Aujourd'hui, qu'est-il dans nos idées, cet homme si long-temps préconisé? un cadet d'illustre lignage, possesseur d'une assez mince seigneurie dans l'Ile-de-France, qui, armé d'une piété fervente, d'un cœur impitoyable, d'un esprit subtil et perfide, puis, par-dessus tout, d'une ambition calme et persévérante, sut, en se faisant le soldat du clergé, conquérir pour lui de vastes domaines, en léguer une partie à ses descendants, et monter au rang des grands feudataires de la cou-

ronne? Nul ne fit la guerre avec plus de férocité : à l'incendie de Béziers, un seul fait, « il fit passer par le fer et par le feu tout ce qui s'y rencontra, pour donner de la terreur aux autres, et les obliger à se soumettre à la force, puisque la douceur n'avait fait que les irriter davantage. » (VULSON.) Dans ce massacre, il ne périt pas moins de trente-cinq à quarante mille individus, tant catholiques que sectaires. Les prêtres mêmes ne furent pas épargnés. Des contemporains comptent jusqu'à soixante mille victimes. *Tuez-les tous*, avait dit de sang-froid avant l'assaut, et dans le conseil de guerre, Arnaud Almaric, légat du pape, *le Seigneur connaîtra bien ceux qui sont à lui*. Il y eut sept mille cadavres dans une seule église. En reproduisant de pareils détails, on serait tenté de préférer les siècles de parfaite indifférence en matière de religion, puisque, mal entendue, elle a pu autoriser de pareilles atrocités, et les préconiser dans tous les auteurs catholiques jusqu'au siècle dernier. Attaqué dans Carcassonne, le vicomte Raimond-Roger, après avoir deux fois repoussé les croisés, ose attendre de Montfort et du légat une capitulation honorable. Il se rend dans leur camp pour négocier ; le légat, pénétré de cette maxime, que *c'est manquer à la foi que de garder la foi à ceux qui n'ont point la foi*, fait arrêter le vicomte, et Montfort devient son geolier. Après l'occupation de Carcasonne, Montfort et le légat obligèrent les habitants à se rendre à discrétion, la corde au cou et les parties honteuses découvertes, scandale moins profitable aux croisés que le viol des femmes et des filles. Ils firent ensuite brûler vifs quatre cents chevaliers ou bourgeois, et pendre cinquante autres. De semblables exécutions avaient lieu partout sur le passage des croisés. Les seigneurs français commençaient à sentir quelque honte de tant de sang versé. Mais le légat et Montfort n'en avaient point assez. « Pour faire rétrograder la civilisation, observe M. Sismondi, pour faire perdre la trace des progrès de l'esprit humain, ce ne sont pas quelques milliers de victimes qu'il suffit de sacrifier comme un exemple : il faut tuer la nation ; il faut faire périr en même temps tout ce qui a participé au développement de la pensée et des connaissances, et n'épargner tout au plus que ces hommes de peine dont l'intelligence est bien peu élevée au-dessus du bétail dont ils partagent les travaux. » Le légat, qui mettait ainsi en coupe réglée la population provençale, ne se trompa point sur les moyens qui devaient conduire au but qu'il se proposait. Il offrit les états de Raimond-Roger à Eudes III, duc de Bourgogne ; mais celui-ci refusa, et son noble exemple fut imité par les comtes de Nevers et de Saint-Pol, à qui le légat fit la même proposition. Montfort, après avoir aussi un moment joué l'homme désintéressé, accepta la souveraineté de tous les pays conquis par les croisés ; et c'est dès ce moment que date l'établissement des Français en Provence (1209). Raimond-Roger était toujours prisonnier dans la tour de Saint-Paul à Carcassonne ; il mourut, et les lettres d'Innocent III, qui désapprouva ce crime, donnent à penser que Montfort avait, par quelque moyen violent, hâté la fin de ce malheureux prince. Tel est le premier acte de la croisade contre les albigeois; mais le but des persécuteurs n'était pas atteint : un seul des états où régnaient les nouvelles doctrines, l'Albigeois, avait été dévasté, dépeuplé, soumis au joug des Français ; mais les idées nouvelles régnaient encore dans le Toulousain, le Querci, les pays de Foix, de Comminges, etc. Chaque année, après le départ des croisés, Montfort et les chevaliers de l'Ile-de-France et de Picardie qu'il avait associés à sa conquête se voyaient menacés par la haine des populations. Il fallait ou finir par regagner les tristes manoirs du Nord, ou éteindre par le fer et par le feu ces populations si fières à défendre leur croyance et leur nationalité. Innocent III commença à sentir qu'il avait été trop loin; il montra de l'intérêt à Raimond VI, qui était venu à Rome implorer sa justice et sa clémence.

Mais le pontife ne fut pas assez puissant pour arrêter les passions fanatiques que lui-même avait déchaînées. Lui aussi subissait l'influence de son clergé, qui le servait avec tant de zèle, et qui ne le servait qu'à ce prix. Bien qu'il eût enfin reconnu la justice de la cause de Raimond VI, il n'osa point écouter la voix de sa conscience, et renvoya le sort de ce malheureux prince à la décision des évêques du pays, qui l'abreuvèrent d'outrages. Raimond finit par où il aurait dû commencer : aux armes il opposa les armes, et parvint, sinon à vaincre Montfort, du moins à l'inquiéter, à l'arrêter quelquefois dans ses conquêtes. Alors commence une suite de campagnes dans lesquelles on voit ce chef des croisades se couvrir de gloire comme guerrier, mais déshonorer complètement chacun de ses succès par les plus atroces cruautés. Tantôt il faisait mutiler les vaincus de la manière la plus barbare, tantôt il faisait pendre des populations entières, tantôt il faisait précipiter dans les bûchers les hommes et les femmes par milliers. Pendant ces massacres, les prêtres et les soldats croisés chantaient le *Veni, Creator*. Pour se faire une idée du caractère propre à ces exécutions religieuses, il faut en lire la description dans les récits contemporains, surtout dans la Chronique de l'abbé de Vaux-Cernay. C'est avec une sorte d'exaltation, de gaité même, qu'il nous représente les tortures des hérétiques, et la joie extrême qu'éprouvaient les spectateurs catholiques ; ces mots, *cum ingenti gaudio*, terminent chacun de ces tableaux révoltants de béate naïveté. Faut-il en conclure que Montfort ait été à tous égard un de ces monstres dont toutes les actions furent des crimes ? Loin de là, on trouve dans sa vie plus d'un trait honorable : très réglé dans ses mœurs, il n'en avait pas moins dans ses manières une grâce, une courtoisie, qui dénotaient un chevalier de haut lignage. Mais faisons ici une remarque qui s'applique aussi aux compagnons de Montfort : prêts à se donner entre eux des preuves de générosité, de compassion, d'affection, les croisés regardaient les hérétiques comme étant hors de la race humaine, et ils agissaient en conséquence. Accoutumés à se confier aveuglément à la voix de leurs prêtres, à ne jamais soumettre au jugement de la raison ce qui appartenait à la foi, ils se croyaient d'autant meilleurs chrétiens qu'ils travaillaient avec plus d'ardeur à la destruction des sectaires. S'ils éprouvaient un mouvement de pitié en assistant à leur supplice, c'était à leurs yeux une révolte de la chair dont ils allaient s'accuser au tribunal de la pénitence. Au reste, toute l'Europe partageait le zèle de Montfort et des personnes de sa famille : une armée de croisés lui fut amenée par sa femme Alix de Montmorency et par sa belle-mère et par son beau-frère, le sire Bouchard de Montmorency et de Marly. Un Léopold, duc d'Autriche ; un Guillaume, comte de Juliers ; un Adolphe, comte de Mons, vinrent se ranger sous la bannière de ce gentilhomme de l'Ile-de-France, dont l'autorité militaire et religieuse n'était pas moins respectée qu'avait pu l'être en Palestine celle de Godefroi de Bouillon. Plus tard, le fils de Philippe-Auguste prit part à cette croisade ; et comme la terre albigeoise avait été conquise, non par les armes du roi de France, mais par le pape, on ne permit à l'héritier présomptif du royaume de paraître à l'armée qu'en simple particulier. Louis ne crut pas faire un sacrifice en se soumettant aux ordres de Montfort. Un fait encore bien remarquable de cette croisade, et qui, comme le précédent, ne s'explique que par la connaissance des mœurs de l'époque, c'est de voir ce même Montfort, que depuis six années le saint-siége préconisait comme le *chef de l'armée du Seigneur*, Montfort, pour l'amour duquel on avait excommunié, spolié le comte de Toulouse, être à son tour excommunié par le légat du pape ; mais bientôt il rentra en grâce, et Honoré III, successeur d'Innocent III, lui confirma la donation du comté de Toulouse. Un tort qui appartient à l'homme et non à l'époque, c'est quand Simon de Montfort, s'écartant du but d'une guerre

religieuse, conduisit l'armée des croisés dans l'Agénois et dans d'autres contrées catholiques, dont la conquête était à sa convenance. Un tort non moins grave, une inconséquence qui eut contre elle l'opinion d'alors, quelque peu éclairée qu'elle fût, c'est quand le légat du pape, Arnaud Almaric, après s'être fait archevêque de Narbonne, déclara le duché de Narbonne acquis au premier occupant, puis se hâta d'aller dans cette ville cumuler, au grand mécontentement de Montfort, avec la mitre d'évêque, la couronne ducale. D'autres usurpations semblables, au profit des moines de Citeaux, ces zélés prêcheurs de la croisade albigeoise, prouvèrent au peuple que ces religieux avaient eu trop en vue, dans cette expédition, les biens de ce monde. Mais si l'opinion, parmi les catholiques, se sentait péniblement affectée par la cupidité de ces moines, elle ne faisait aucun reproche à l'évêque de Toulouse, Foulques, qui avait dans cette cité organisé la guerre civile entre les catholiques et les dissidents; qui ensuite, forcé de s'éloigner, se mêla avec tout son clergé dans les rangs des croisés, ne cessant d'appeler sur son troupeau les fléaux de la guerre et de la persécution. Toulouse, assiégée jusqu'à trois fois par le comte de Montfort, brava, la première fois, ses efforts; la seconde fois, elle voulut bien se donner au prince Louis, fils de Philippe-Auguste; la troisième fois, elle fut l'écueil où se brisa l'existence agitée du nouveau Gédéon. Une pierre lancée par un mangonneau emporta la tête de cet homme, « qui, en faisant tant de mal, avait acquis tant de renommée. » (1215. Voltaire.) « Le fruit de ses conquêtes, dit le biographe Vulson, tomba avec sa tête. » Le plus signalé de ses triomphes, la victoire de Muret, où périt le roi d'Aragon, avait eu principalement pour résultat de préparer au joug français toute la partie aragonaise de la Gaule, et de procurer dès lors au roi Philippe-Auguste la souveraineté de la puissante commune de Montpellier. La mort prématurée de Montfort, en brisant la main ferme qui, seule, aurait pu conserver ces acquisitions, fut encore plus avantageuse à la couronne capétienne. Il laissait un fils, Amaury de Montfort, à qui le pape adjugea les domaines accordés à Simon; mais il ne put lui transmettre ni le crédit, ni les talents de son père. Amaury soutint faiblement la guerre contre les comtes de Toulouse, Raimond VI et Raimond VII, et finit par céder ses prétentions sur le comté de Languedoc au roi de France Louis VIII. On sait quel fut le résultat de la croisade royale de ce prince contre les albigeois. Après avoir, à la tête de deux cent mille hommes, ravagé le Languedoc, et assiégé la puissante commune d'Avignon, dont il n'avait reçu aucune offense, il périt frappé de la contagion qui dévorait son armée (1226). Durant la minorité de saint Louis, la guerre entre les Français du Nord et les habitants du Languedoc ne discontinua point. Humbert de Beaujeu, lieutenant du roi de France, et Gui de Montfort, frère de Simon, étaient à la tête des croisés. Gui trouva la mort dans un combat. Le vieux Raimond VI avait cessé de vivre, et ses ossements ne trouvèrent point de tombeau. On les voyait avant la révolution de 1789, dans un coffre, *tout profanés et à moitié rongés des rats*, dans le coin obscur d'une église de Toulouse. Le jeune Raimond VII se défendit avec assez de persévérance. Mais cette guerre, qui fut marquée par un nouveau siége de Toulouse, ne présente plus la même importance. M. de Châteaubriand admire la conduite des Toulousains: « Une simple commune de France, dit-il, la petite république de Toulouse, brava pendant vingt ans les anathèmes des papes, les fureurs de l'inquisition, les assauts de trois rois de France. » Il ne faut pas oublier que l'implacable évêque Foulques était à ce siége. Ce fut lui qui amena la reddition de cette ville par le conseil qu'il donna aux assiégeants d'affamer son troupeau, en détruisant méthodiquement toute la végétation, tous les produits de la terre dans un rayon de plusieurs lieues. Toutefois, le fanatisme commençait à se

lasser : d'ailleurs, les villes et les campagnes dépeuplées ne promettaient plus aux gibets et aux bûchers le même nombre de victimes. A une ardeur impatiente pour la destruction des hérétiques avait succédé une calme indifférence, mais sans que la tolérance y gagnât : rois, nobles, prêtres, peuples, étaient d'accord pour penser que les non-catholiques devaient être mutilés par le fer et par le feu, et ce fut sans passion qu'on appliquait, soit après le combat, soit dans les nouveaux tribunaux d'inquisition, cette doctrine, passée en axiome de justice publique. Désormais, dans l'Albigeois, on fit une guerre sans éclat ni intérêt, et tout-à-fait semblable à celle qui, vers la fin du règne de Louis XIV, désola les Cévennes. Les prêtres ne pardonnaient pas aux Languedociens, et ceux-ci n'épargnaient point les prêtres; tout prisonnier était mis à mort, toute place rendue réduite en cendres; mais tout cela se faisait sans bruit, et comme une chose consacrée par l'usage. Enfin, le traité de Meaux vint en 1229 mettre fin à cette odieuse continuité de massacres et de guerres civiles. Le comté de Toulouse et l'Albigeois furent réunis à la couronne; quelques parties de ses états héréditaires furent laissés à Raimond VII, et le mariage de sa fille Jeanne fut stipulé avec Alfonse de Poitiers, frère du roi de France Louis IX. Dès ce moment, les peuples de la langue de Provence cessèrent de former une nation distincte; il n'y eut plus aussi de France aragonaise. La couronne capétienne recueillit le fruit des crimes de Montfort; elle acquit de nouvelles et vastes provinces, mais flétries, mais dévastées, mais dépeuplées. Alors, la langue picarde ou le français wallon se répandit dans les villes du Languedoc. La belle langue romane se perdit avec les antiques libertés du pays, comme se perdit aussi sa civilisation toute romaine. Ces restes précieux d'un bel ordre social avaient pourtant trouvé grâce devant le vainqueur d'Alaric; mais Clovis était éclairé par le christianisme pur et sans mélange de saint Remi. Avec le triste avantage d'arrondir le domaine des rois capétiens, les provinces de la langue de Provence acquirent l'inquisition, et se virent frauduleusement dépouillées de la plupart de leurs franchises municipales. Despotes assez doux, les capétiens n'en ont été que des ennemis plus dangereux pour la liberté des peuples. Enfin, ces belles contrées, qui, sous leurs princes nationaux, avaient marché en avant du reste des Gaules dans la voie de la civilisation et de l'émancipation intellectuelle, sont toujours depuis restées fort en arrière. Aujourd'hui encore, on peut y retrouver des traces flagrantes des vingt années de la croisade albigeoise. A la révolution de 1789, les fils des vieux Languedociens se réveillèrent; ils se soulevèrent contre les descendants de familles importées chez eux par le farouche Montfort; et lorsqu'en 1815 quelques nobles de ce pays, issus de ces races étrangères, signalèrent dans nos assemblées délibérantes leur fanatisme religieux et politique, leurs adversaires ne manquèrent pas de leur rappeler ce précédent, indélébile aux yeux du patriote provençal. CH. DU ROZOIS.

ALBINI (FRANÇOIS-JOSEPH, baron d'), homme d'état célèbre, né à Saint-Goar en 1748. Après avoir achevé ses études de droit à Pont-à-Mousson, à Dillingen et à Wurtzbourg; après avoir exercé pendant deux ans auprès du conseil aulique de l'empire à Vienne, il entra dans la carrière politique comme conseiller aulique et conseiller à la régence du prince-évêque de Wurtzbourg. En 1774, il fut nommé assesseur à la chambre de justice; en 1787, l'électeur de Mayence Frédéric-Charles l'éleva à la dignité de référendaire particulier d'empire, ce qui établit des rapports politiques immédiats entre lui et l'empereur Joseph II, qui l'honora de sa confiance, et le chargea, en 1789, de missions particulières auprès de diverses cours de l'Allemagne. Après la mort de Joseph, l'électeur de Mayence l'appela auprès de lui à Aschaffenbourg, et l'envoya à l'assemblée électorale de Francfort. Peu de temps après l'éléva-

tion de Léopold II à l'empire, Albini fut nommé chancelier aulique et ministre de l'électorat de Mayence. Son administration eut les conséquences les plus avantageuses pour le pays; malheureusement elle fut troublée par la guerre de 1792 et des années suivantes. Il se rendit doublement utile en cette occasion; il se trouvait à Mayence lorsque les Français s'emparèrent de la ville le 21 août 1792, et prit part à la rédaction des divers articles de la capitulation. L'électeur le chargea d'assister aussi au congrès de Rastadt en 1797. En 1799, Albini se mit à la tête des landsturm de Mayence. Après diverses escarmouches, dans lesquelles il obtint quelques avantages, il se retira à Selingenstadt. Il établit ensuite son quartier-général à Aschaffenbourg, d'où il se proposait de passer au service de l'Angleterre. En septembre 1801, il reçut de l'électeur un sabre richement orné, sur la poignée d'or duquel on lisait ces mots: *Frédéric-Charles à son fidèle Albini*; *Affaires de la Nidda, d'Aschaffenbourg et de Neuhof*. En 1802, il assista, avec le titre de directeur de l'électorat de Mayence, à la réunion des députés de l'empire à Ratisbonne. Sur ces entrefaites, le 26 juillet 1802, mourut l'électeur; Albini fit prêter aux soldats le serment de fidélité au nouveau prince, et invita les autorités du pays à lui jurer foi et obéissance. Toutes les affaires importantes du gouvernement de l'électeur archichancelier (c'était le titre du nouveau souverain) continuèrent à passer entre ses mains, et le prince lui accorda toute sa confiance. Celui-ci, en entrant dans la confédération du Rhin, vit ses états considérablement augmentés, ce qui ouvrit en même temps un champ plus vaste à l'activité de son ministre.. Dans les circonstances critiques qui suivirent, au milieu des efforts et des réformes qu'elles rendirent nécessaires, Albini ne démentit jamais son humanité, son caractère de bonté allemande. Les puissances alliées, lors de la conquête du grand-duché de Francfort, en octobre 1813, lui donnèrent une preuve de leur estime, en lui confiant la présidence du conseil d'administration, qu'ils chargèrent en leur nom du gouvernement de cette contrée. Albini entra ensuite au service de l'Autriche, et l'empereur le nomma ministre plénipotentiaire à la diète; mais, avant d'y siéger, il mourut d'épuisement à Diebourg le 9 janvier 1816.

ALBINOS. On appelle ainsi une race d'hommes trouvée autrefois à l'isthme de Panama et à l'embouchure du Gange, qu'on décrivait comme une espèce particulière, et que les naturalistes modernes ont également retrouvée dans différentes contrées de l'Europe, par exemple, en Suisse, en Savoie, dans les glaciers de Chambéry, sur les bords du Rhin, dans le Tyrol, etc, etc. Il est reconnu aujourd'hui que ce qu'on regardait autrefois comme une espèce à part n'est que le résultat d'une maladie particulière qui peut attaquer l'homme sous tous les climats, et à laquelle les animaux mêmes sont sujets, comme, par exemple, les souris blanches, les lapins blancs, etc. Les albinos sont d'un blanc fade ou d'un blanc de lait, et diffèrent des véritables blancs, non seulement par leur peau ridée, mais encore par leurs yeux rouges dépourvus de cils, ce qui les empêche de les ouvrir entièrement quand la clarté du jour est très vive. Par contre, ils voient fort distinctement au clair de la lune ou dans l'obscurité; aussi ne sortent-ils guère que de nuit, et Linnée, ainsi que d'autres naturalistes, les appelle-t-il *nyctalopes*. Leurs cheveux sont laineux quand ils descendent de Nègres, et un peu moins crépus quand ils descendent d'Indous, mais toujours d'un blanc fade comme leur peau. Ils sont en outre d'une très grande débilité d'esprit, d'une faiblesse physique peu commune, et n'atteignent jamais la hauteur de la taille des peuples auxquels ils appartiennent par leur naissance. Il est rare qu'ils aient la faculté d'engendrer; quand ils la possèdent, leurs enfants héritent de leurs infirmités. Schlegel, dans une dissertation qu'il a publiée en 1824 à Meiningen sur les albinos,

donne des notices biographiques sur quelques individus de cette espèce distingués par leurs facultés intellectuelles, et qui avaient fait de grands progrès dans l'étude des sciences. (*Voyez* Crétins.)

ALBINUS (Bernard-Siegfroi), proprement *Weiss*, un des plus grands anatomistes, naquit à Francfort-sur-l'Oder le 24 février 1696, et mourut le 9 septembre 1770 à Leyde, où il avait professé pendant cinquante ans. Après avoir étudié sous son père Bernard, célèbre dans l'enseignement de la médecine, et sous les maîtres les plus distingnés de l'école de Leyde, Ran, Bidloo et Boerhaave, il se rendit en France l'an 1718, et s'y lia avec Winslow et Senac, avec lesquels il entretint dans la suite cette correspondance si précieuse pour l'anatomie, qui était leur science favorite. Il débuta, comme lecteur, à Leyde en 1719, par un discours : *De anatomiâ comparatâ*. La faculté de médecine de cette ville lui donna sans examen le bonnet de docteur. Rau mourut quelques semaines après, et Albinus lui succéda en 1721, comme professeur d'anatomie et de chirurgie. Il fut un des premiers à suivre l'impulsion donnée alors à l'anatomie par le système de Boerhaave, qui expliquait les phénomènes de la vie animale, non plus chimiquement, mais mécaniquement, ce qui nécessitait une étude plus exacte des diverses parties du corps et de leur structure; car les plus légères différences dans la forme devaient, d'après ce système, amener aussi des différences dans les effets. Ainsi, l'on fut forcé de décrire avec plus de détails et d'exactitude ce que Vesal, Fallope et Eustachi n'avaient enseigné que sommairement. C'est dans ce sens que travailla Albinus; on lui doit les descriptions et les planches anatomiques les plus exactes, surtout pour les muscles et les os. C'est dans sa chaire d'anatomie et de chirurgie de Leyde qu'il composa les ouvrages suivants : *Index supellectilis anatomicæ Ravianæ; de Ossibus corporis humani; Historia musculorum hominis*, et d'autres écrits qui occupent une place distinguée dans l'histoire des sciences. Il publia aussi divers ouvrages de Harvey, de Vesal, de Fabricio d'Aquapendente et d'Eustachi. — Son frère, *Chrétien Bernard*, professeur à Utrecht, se distingua dans la même science. Il mourut en 1778.

ALBION, ou *Britannia major*. C'est ainsi que les Romains nommaient l'île qui forme aujourd'hui l'Angleterre et l'Écosse, pour la distinguer du pays qu'ils appelaient *Britannia minor* (aujourd'hui la Bretagne, province française). Sprengel, dans l'*Histoire générale de la Grande-Bretagne*, prétend que le nom d'Albion est d'origine gallique, et que c'est le même mot qu'Alban ou Albain, qui, dans la langue des highlandais (*highlanders*) désigne aujourd'hui les highlands d'Écosse. C'est, selon lui, le pluriel du mot Alp ou Ailp, qui signifie chaîne de rochers; et ce nom, dit-il, a été donné à la Grande-Bretagne parce que les côtes d'Angleterre, vues du rivage opposé de la Gaule ou France figurent une longue suite de rochers escarpés. D'autres croient que le nom d'Albion doit son origine à la couleur blanche des roches de craie qui forment le rivage méridional de l'Angleterre.

ALBOIN, roi des Lombards, succéda à son père Audoin en 561. Il régnait en Norique et en Pannonie, pendant que Cunimond, roi des Gépides, était maître de la Dacie et de la Syrmie, et que Bajan ou Kagan, roi des Avares, achevait la conquête de la Moldavie et de la Valachie. Narsès, général de Justinien, rechercha son alliance et en fut secouru dans la guerre contre Totila. De concert avec les Avares, Alboin fit la guerre aux Gépides, et dans une grande bataille (566) il tua de sa propre main leur roi Cunimond. Cette victoire lui acquit une grande renommée. Après la mort de sa femme Clodoswinda, il se maria avec Rosamonde, fille de Cunimond, qui se trouvait parmi les prisonniers. En 568, il se mit à la tête de son peuple et de vingt mille Saxons pour entreprendre la conquête de l'Italie, où Narsès, qui, après avoir soumis cette contrée à Justinien, s'était vu maltraiter par une cour ingrate, trouva

en lui un vengeur. Alboin fit tous les ans de nouveaux progrès en Italie, où il ne trouva d'autre résistance que celle que lui opposèrent quelques-unes des villes qu'il attaquait. Pavie tomba en son pouvoir après un siége de trois ans. Il avait régné trois ans et demi en Italie, lorsqu'il fut tué à Vérone, en 574, par Helmichis, amant de sa femme Rosamonde, et par Pérédéo. Il s'était attiré la haine et la vengeance de Rosamonde, parce qu'un jour, dans l'ivresse d'un festin, il lui avait envoyé du vin dans une coupe faite avec le crâne de son père, et qu'il lui avait ordonné (c'étaient ses propres paroles) de boire avec son père. Ruccellai et Alfieri, dans leurs tragédies intitulées *Rosmunda*, et Fouqué dans son *Alboin*, ont traité poétiquement cette histoire tragique.

ALBRECHT (Daniel-Louis), conseiller titulaire du cabinet du roi de Prusse, naquit à Berlin en 1764. Après avoir achevé ses études scolastiques, il se consacra au droit, et se distingua bientôt par son application et ses connaissances. A son retour de l'université, pour suivre la carrière qu'il avait choisie, il entra d'abord comme référendaire au service de l'état, et, après avoir travaillé pendant quelque temps près de la chambre de justice, il soutint avec distinction les épreuves prescrites, et fut placé à Bromberg avec le titre de conseiller de la régence. Ensuite il fut nommé conseiller à la chambre de justice, puis attaché comme conseiller particulier de haute justice, et comme conseiller rapporteur, au ministère de la justice. Son zèle infatigable dans les occupations de sa place, l'équité scrupuleuse et la philanthropie de son caractère, ses connaissances pratiques, ne pouvaient manquer d'être appréciés dans un état où la carrière n'est jamais fermée au talent et au mérite. Par suite des événements qui plus que jamais faisaient une loi de mettre à la tête des affaires des hommes d'une fidélité éprouvée et d'une activité infatigable, Albrecht fut appelé, en 1808, à Kœnigsberg, où résidait alors la cour, et nommé rapporteur des affaires judiciaires dans le cabinet du roi. Deux ans après, lorsque M. de Klevitz eut reçu une autre destination, il fut élevé à la dignité de conseiller intime et titulaire du cabinet, et chargé de toutes les affaires de ce poste important, auquel il se consacra dorénavant tout entier avec la constance et le zèle le plus louable. Le roi lui accorda la décoration de l'Aigle-Rouge, et il reçut de plusieurs cours étrangères d'autres marques de distinction. Initié par ses hautes fonctions à tous les intérêts de l'état, à tous les secrets du gouvernement, il coopéra activement aux travaux du conseil d'état, dont il devint membre, ainsi qu'à ceux de diverses commissions, et prit part à plusieurs négociations importantes. Comme la nature de ses occupations habituelles établissait des rapports immédiats, et, pour ainsi dire, d'intimité entre lui et la personne du roi, il accompagna son souverain dans la plupart des voyages auxquels diverses circonstances donnèrent lieu dans ces derniers temps, particulièrement en France et en Russie, ainsi qu'au congrès de Vienne, d'Aix-la-Chapelle et de Troppau.

ALBRECHTSBERGER (Jean-Georges), né le 3 fév. 1729 à Klosterneubourg, près de Vienne, entra en 1736 comme enfant de chœur dans le chapitre de cette ville; de là il passa à l'abbaye de Mœlck, où il fut chargé de la direction d'une école. Il reçut des leçons d'accompagnement et de composition de Mann, organiste de la cour, et dans la suite il occupa lui-même la place d'organiste à Raab, et plus tard à Maria-Taferl. Ensuite il fut pendant 12 ans organiste à Mœlck, jusqu'à ce qu'en 1772 il fut nommé organiste de la cour et membre de l'académie de musique de Vienne. En 1792, il devint maître de chapelle de l'église de Saint-Étienne, et en 1799 membre de l'académie de musique de Stockholm. Albrechtsberger était un des plus savants contrepointistes de ces derniers temps, et Beethoven fut un de ses disciples. Il mourut le 7 mai 1809. Sa belle musique d'église et ses concerts sont très esti-

més des connaissenrs et des amateurs, ainsi que son ouvrage intitulé : *Cours fondamental de composition* (Leipz., 1790).

ALBRET (Jeanne d'), fille unique de Henri II et de Marguerite de Valois, sœur de François 1er, née le 7 janvier 1528, était encore au bercean quand la Navarre fut envahie par les Espagnols. Cette spoliation fut sanctionnée par le traité de Cambrai. François 1er sacrifia à de prétendnes raisons d'état les droits et les intérêts de sa sœur et de sa nièce. La principanté de Béarn fut l'nnique béritage de Jeanne ; elle conserva le titre de reine de Navarre ; ce n'était qu'une protestation contre l'usurpation espagnole, et une éventualité qui ne fut jamais réalisée. Jeanne n'avait que deux ans et quelque mois quand elle fut confiée à François 1er, son oncle, qui la fit élever au Plessis-lès-Tours. Sa mère avait fait le plan de son éducation, et en dirigea l'exécution avec autant de bonbeur que de sagacité. La principauté de Béarn avait conservé son antique constitution appelée *fors :* c'était le gouvernement *du pays par le pays*. Une assemblée des états, un conseil permanent de douze membres, sans l'avis duquel le roi ne pouvait agir, exerçaient l'autorité suprême. C'est dans ces principes qne fnt élevée Jeanne. *Là où est la liberté, là est la vie*, disait-elle sonvent. « Elle n'avait, dit d'Aubigné, de femme que le sexe ; l'ame entière anx choses viriles, l'esprit puissant anx grandes affaires, et le cœur invincible aux grandes adversités. » — Jeanne d'Albret se place au premier rang des grandes illustrations de l'époqne entre Coligni et Michel L'Hospital. Elle réunissait toutes les qualités de l'homme d'état ; sa vie ne fut qu'une lutte continuelle et inégale contre tous les genres d'obstacles. Fidèle à sa croyance religieuse, à ses serments, aux lois de son pays, elle ne transigea jamais avec les devoirs qne lui inspiraient son cnlte et sa conscience. — Elle épousa, le 20 octobre 1548, à Monlins, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, auquel elle apporla pour dot la principaulé de Béarn et le titre de roi de Navarre. — Elle ne devait échapper à aucnn revers, à aucune calomnie ; son béroïque fermeté la rendait redoutable aux Gnises, et ses jours furent souvent menacés par leurs fanatiques partisans. — Elle ne consentit qu'à regret au mariage de son fils, Henri de Béarn, qui fnt depuis Henri IV, et succéda aux derniers Valois sur le trône de France. Elle ne vit que les apprêts de la fête nnptiale. Il paraît constant qu'elle fut empoisonnée avec une paire de gants qn'elle avait achetée chez le parfumeur de la conr, surnommé avec raison l'*Empoisonneur de la reine*. — Elle mourut à Paris le 9 juin 1572, âgée de quarante-quatre ans. Coligni, dont elle avait partagé la gloire, les travaux et les dangers, ne lui snrvécnt que deux mois. La mort de l'illustre amiral fnt le signal du vaste massacre de la Saint-Barthélemi. Son époux, blessé au siége de Rouen, était mort à Vincennes le 17 novembre 1562. — Nous devons à mademoiselle Vauvilliers une excellente histoire de Jeanne d'Albret, pnbliée à Paris en 1822. — C'est un tableau intéressant et vrai des grands événements du seizième siècle.

ALBUFERA, lac poissonneux assez considérable, qui cependant se dessèche en partie, et forme une espèce de marais pendant l'été. Il est situé au nord de la ville de Valence, en Espagne, et communique avec la mer. C'est de ce lac qne vient le titre de duc d'Albuféra, que reçut le général français Suchet (*voy.* ce nom), pour avoir enfermé et fait prisonnier dans Valence le général espagnol Blake. La chasse des oiseaux aquatiques et la pêche des anguilles rapporte 12,000 piastres par an.

ALBUHERA (Bataille d'). Le 15 mai 1811, le maréchal duc de Dalmatie (Soult) partit de Séville avec son armée, forte de dix-huit mille bommes, et se porta sur l'Albuhera, où il se trouva en présence de l'armée ennemie, composée de deux divisions anglaises de dix mille bommes, buit mille Portugais et trois mille Espagnols, avec trois mille hommes de

cavalerie, ce qui faisait en tout vingt-quatre mille hommes. Cette armée devait être renforcée d'un corps espagnol de neuf mille hommes commandé par le général Blake. Le duc de Dalmatie résolut de combattre l'ennemi avant l'arrivée de ce général, et ordonna sur-le-champ au général Godinot, soutenu par cinq escadrons du général Briche, de faire avec sa brigade une fausse attaque sur le village d'Albuhera, tandis que lui-même se porta avec le reste de l'armée sur la droite de l'armée ennemie, commandée par le général anglais Béresford. Bientôt la droite de l'ennemi est débordée par la cavalerie du général Latour-Maubourg, manœuvrant avec audace et habileté, et faisant vainement tous ses efforts pour engager dans une affaire la cavalerie ennemie, qui se tint constamment en réserve. Mais aussitôt s'avança la division du général Girard au pas de charge : les ennemis sont culbutés, et leur position emportée, après une résistance assez opiniâtre de la part des Anglais et des Espagnols, qui furent poursuivis avec vivacité, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de prisonniers. Dans ces entrefaites, le général Blake avait rejoint le corps d'armée de Béresford, et ces deux généraux, comptant sur la supériorité de leurs forces, firent avancer leur seconde ligne, qui déborda considérablement celle des Français. Le duc de Dalmatie, surpris de voir déployer tant de troupes, et instruit bientôt après, par un prisonnier espagnol, de l'arrivée du général Blake, jugea à propos de ne pas suivre son premier projet d'attaque, et ordonna qu'on se contentât de garder la position enlevée à l'ennemi. Cependant celui-ci avançait sur la ligne des Français, et un combat terrible s'engagea aussitôt par les charges successives qu'exécutèrent d'une manière très brillante et très habile le deuxième de hussards, le premier de lanciers de la Vistule, le quatrième et le vingtième de dragons, conduits par le général Latour-Maubourg. Trois brigades d'infanterie anglaise furent entièrement détruites. Cette attaque malheureuse contre leur première position contint les troupes ennemies, qui se retirèrent du combat : toutefois, la fusillade dura encore quelques heures parmi les tirailleurs, et tomba d'elle-même vers cinq heures du soir. Les Français enlevèrent à leurs ennemis deux mille prisonniers, six pièces de canons, six drapeaux des troisième, quarante-huitième et soixante-sixième régiments anglais. Trois généraux, dont deux anglais et un espagnol, furent tués, et deux autres blessés dans le combat. Les Portugais perdirent huit cents hommes tués ou blessés, les Espagnols onze cents, et les Anglais cinq mille ; ainsi, la perte générale fut, de leur côté, de près de neuf mille hommes. Celle des Français n'excéda pas deux mille huit cents hommes ; mais ils eurent à regretter les généraux de brigade Werlé et Pepin. Toutes les troupes françaises firent leur devoir dans cette journée ; l'artillerie soutint sa réputation ; l'infanterie rivalisa de tout son pouvoir avec la cavalerie, qui se couvrit de gloire par les plus belles charges.

ALBUM. Ce mot chez les Romains désignait des *tablettes blanches* sur lesquelles on écrivait des renseignements officiels. On distinguait ces tablettes les unes des autres par le nom des diverses autorités : par exemple, l'*Album pontificum* était la chronique de l'état. C'est pourquoi le mot *album* sert aussi à désigner les *matricules* ou registres sur lesquels on inscrit les noms des personnes qui font partie d'une association quelconque, d'un corps de troupes, d'une corporation ou communauté ; puis, les tables d'annonces, ou planches noires des universités, et les *Stammbuch*, proprement dits livres généalogiques, ou recueils de souvenirs. — Un *Album* est une sorte de portefeuille, très commun en Allemagne et dans le nord de l'Europe, en Suisse, en Angleterre, etc., composé de feuilles détachées, reliées souvent avec beaucoup de luxe et d'élégance, sur lesquelles les personnes que l'on désire pouvoir se rappeler écrivent leurs noms, des pensées en prose ou en vers, des ro-

mances et des airs notés, peignent des portraits ou des fleurs, dessinent des paysages, des sites curieux, des monuments remarquables, on bien placent des ouvrages en cheveux, en broderies, etc., et consacrent ainsi, d'une manière plus ou moins expressive et ingénieuse, leurs sentiments ou leurs souvenirs. M. A. J.

ALBUMINE, du latin *albus*, blanc; principe immédiat des végétaux et des animaux, qui constitue la plns grande partie du blanc d'œuf, désigné en latin sous le nom d'*albumen*, et qui se trouve aussi dans le sérum dn sang, dans le chyle, la bile des oiseaux, etc., et dans quelques matières végétales. L'albumine est solide ou liquide; sous ce dernier état, elle est incolore, transparente, inodore, susceptible de mousser par l'agitation et de verdir le sirop de violette, propriété qui est due an sous-carbonate de soude qu'elle renferme en petite quantité. Elle se coagule à la températnre de 74 degrés thermomètre centigrade, et l'alcool la coagule sur-le-champ. Desséchée au soleil, elle fournit noe masse jauoâtre, parfaitemeot soluble dans l'eau froide. Les acides un pen forts, excepté les acides phosphorique et acétique, se combinent avec elle, et donnent lieu à des précipités.— En 1806, M. Séguin a reconnn que cette substance se tronve dans le café, qui contieot aussi de l'huile, un principe particulier, qu'il appelle principe amer, et une matière verte, qui n'est qu'une combinaison de l'albumine et du principe amer; que les proportions varient dans les divers cafés; que la torréfaction augmente la proportion du principe amer en détruisant l'albumine; que ces deux principes contienneot beaucoup d'azote, et que le principe amer est antiseptique. L'huile du café est inodore, coagulable et blanche comme du saindoux. Il a trouvé aussi l'albumine dans les sucs végétaux propres à fermeoter par eux-mêmes, sans levure, et à donner nne liqueur vineuse, tels que les sucs de raisins et de groseilles, et il a été conduit à rechercher si l'albumine ne cootribuerait pas efficacement au mouvement intestin, encore si peu connu. Il dit qu'ayant enlevé l'albumine à ces sucs, ils sont devenus incapables de fermenter, et qu'ayant réuni artificiellement de l'albumine, celle du blanc d'œuf, par exemple, et de la matière sucrée, la fermentation a eu lieu, quand d'ailleurs les circonstances étaient convenables; il s'est toujours déposé une matière semblable à la levure, qui ne lui a paru qu'une albumine altérée, laquelle est devenue presque insoluble, sans perdre pour cela son action fermentescible; d'où M. Séguin conclut que l'albumine, soit animale, soit végétale, est le véritable *ferment*. Ce chimiste a reconnu de plus que l'albumine se trouve dans trois degrés différents d'insolubilité et de disposition à deveoir fibreuse; que plus elle est soluble, plus son action est énergique, que la proportion respective de l'albumine et du sucre, dans les différents sucs, est ce qui détermine la nature vineuse ou acétique du produit de la fermentation, celui-ci étant d'autant plus spiritueux qu'il y a plus de sucre; enfin, que la plupart des sucs fermentescibles contiennent un principe analogue au café, qui n'entre pour rien dans la fermentation, mais qui contribue à la saveur et à la conservation de la liqueur fermentée.

ALBUQUERQUE (ALFONSE D'), vice-roi des Indes, surnommé le Grand et le Mars portugais, naquit à Lisbonoe, en 1452, d'une famille issue du sang royal. Sa nation se distingua dans ce siècle par son héroïsme et par le génie des découvertes. Elle avait découvert et soumis une grande partie de la côte occidentale de l'Afrique, et commençait aussi à étendre sa domination sur les mers et sur les penples de l'Inde. Albuquerque, nommé vice-roi de ces nouvelles possessions, aborda, le 26 septembre 1503, avec uue flotte et quelques troupes, sur la côte de Malabar, conquit Goa, dont il fit le centre de la domination portugaise et du commerce en Asie. Il soumit ensuite tout le Malabar, l'île de Ceylan, les îles de la Sonde et la presqu'île de Malaca. En 1507, il s'empara de l'île d'Ormus, à l'entrée du golfe Per-

sique. Lorsque le roi de Perse fit réclamer le tribut que les princes de cette île avaient acquitté jusque là, Albuquerque présenta aux envoyés une balle et un sabre, et leur dit : « Voilà en quelle monnaie le Portugal paie son tribut. » Il fit respecter le nom portugais par tous les peuples et par tous les princes de l'Inde ; et plusieurs, en particulier les rois de Siam et de Pegou, recherchèrent son alliance et sa protection. Toutes ses entreprises avaient quelque chose de grand et d'extraordinaire. Il maintenait une sévère discipline dans son armée ; il était actif, prévoyant, sage, humain, équitable, estimé et craint de ses voisins, aimé de ses sujets. Ses vertus firent une telle impression sur les Indiens que, long-temps encore après sa mort, ils se rendaient en pélerinage à son tombeau pour lui demander son assistance contre les vexations de ses successeurs. Malgré la grandeur de ses services, il ne put échapper à l'envie des courtisans, et à la défiance du roi Emmanuel, qui envoya Lopez-Soarez, ennemi personnel d'Albuquerque, pour lui succéder dans le poste de vice-roi. Il supporta cette ingratitude avec un profond chagrin, écrivit une courte lettre au roi pour lui recommander son fils unique, et mourut quelques jours après à Goa l'an 1515. Emmanuel honora sa mémoire par un long repentir, et éleva le fils d'Albuquerque aux premières dignités de l'état.

ALBI, ville de France, chef-lieu du département du Tarn, à cent soixante-neuf lieues nord de Paris, siége d'un archevêché, est bâtie sur une éminence au pied de laquelle coule le Tarn, et renferme douze mille habitants. Elle possède un tribunal de première instance et de commerce, une bourse, un conseil de prud'hommes, des fabriques de toiles, de molletons, de couvertures de laine, etc., des filatures de coton et des papeteries. Son commerce consiste principalement en grains, vins, chapellerie, orfévrerie, fruits secs et safran. Quoique fort mal bâtie, Albi possède quelques monuments remarquables. Sa cathédrale surtout, ornée intérieurement de vieilles peintures à fresque, est un chef-d'œuvre d'élégance et de hardiesse, et l'on rencontre, au bout de la promenade appelée la Lice, une belle terrasse d'où la vue plonge sur une plaine magnifique. — Le nom latin de cette ville, *Albiga*, prouve qu'elle était la principale cité des *Albigi*, comme elle fut depuis la capitale du pays des Albigeois, province qui, dès le douzième siècle, fut ravagée par Simon de Montfort, et qui eut encore à souffrir sous le règne de Louis XIV de nouvelles persécutions. Albi est la patrie du cardinal de Bernis, de l'infortuné Lapeyrouse et du général de cavalerie d'Hautpoul.

ALCALI (mot arabe qui signifie *soude*). On appelle de ce nom les oxides des métaux magnesium, strontium, calcium, barynm, lithium, sodium et potassium ; les alcalis dissous dans l'eau verdissent le sirop de violettes, et ramènent au bleu la teinture du tournesol ; rougis par les acides, ils ont une grande tendance à s'unir avec les derniers, dont ils font disparaître les caractères en tout ou en partie.

ALCALIMETRE. Instrument au moyen duquel on reconnaît la quantité d'alcali que contiennent la soude et la potasse de commerce, par la quantité d'acide sulfurique concentré d'une force convenable, qui exige pour son absorption un poids déterminé de la substance alcaline.

ALCARAZAS. C'est le nom que les Espagnols donnent à des vases propres à rafraîchir l'eau. Ces vases sont poreux, et laissent suinter l'eau qu'ils contiennent ; on leur donne cette qualité en mêlant beaucoup de sable à la terre dont ils sont faits, ou en les faisant cuire légèrement. Voici comment s'expliquent les propriétés des alcarazas : il est démontré par l'expérience qu'un liquide quelconque, l'eau, par exemple, qui passe de l'état liquide à l'état de vapeur, ne se transforme ainsi qu'en enlevant aux corps ambiants une partie de la chaleur qu'ils contiennent ; voilà pourquoi on éprouve un certain frisson au sortir du bain, quoi-

que la température de l'air ne soit pas froide; voilà aussi pourquoi un pavé légèrement arrosé produit de la fraîcheur : la couche d'eau qui le couvre passe rapidement à l'état de vapeur, en enlevant une partie de la chaleur que contenait le pavé. Quand on fait usage des alcarazas, on les remplit d'eau et on les expose à l'ombre dans un courant d'air; l'eau qui suinte à l'extérieur du vase passe à l'état de vapeur aux dépens d'une partie de la chaleur de l'eau contenue dans l'alcarazas; et comme celui-ci continue à suer à mesure que l'évaporation s'opère, le refroidissement de l'eau va en augmentant. On peut suppléer aux alcarazas en enveloppant un vase quelconque, contenant de l'eau, de linges qu'on aura soin d'entretenir humides. Si on les humectait avec de l'éther, le refroidissement pourrait aller jusqu'à faire geler l'eau, surtout si le vase était petit. (*Voyez* Caloriqué.)

ALCATHOÉES, fête des Mégariens en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pélops. Il avait délivré leur pays d'un lion furieux, et il épousa la fille de leur roi Mégaréus, auquel il succéda. On lui éleva à Mégare un héroon ou monument.

ALCÉE, l'un des plus grands poètes lyriques de la Grèce, né à Mitylène dans l'île de Lesbos, y florissait vers la fin du septième et vers le commencement du sixième siècle avant J.-C. Un peu plus âgé que Sapho, il rendit hommage aux charmes de son illustre concitoyenne, mais sans pouvoir la rendre sensible. Doué d'une ame ardente, il maria le laurier des combats au lierre de la poésie : c'est à tort que dans les temps postérieurs on lui reprocha, comme une lâcheté, l'accident qui lui fit perdre son bouclier dans une guerre des Mityléniens contre les Athéniens. Les divisions et les orages qui agitèrent sa patrie, lors de l'expulsion des tyrans, l'entraînèrent aussi dans la guerre civile. Il combattit pour la liberté avec la lyre et avec l'épée : d'abord du parti de Pittacus, il se rangea ensuite parmi ses adversaires, lorsqu'après la chute des petits tyrans, ce sage saisit lui-même les rênes de la toute-puissance, pour faire succéder aux dissensions l'union et le repos. Les circonstances l'ayant obligé à quitter Mitylène, il erra long-temps sur la terre étrangère; et lorsqu'à la tête des exilés il voulut rentrer à main armée dans sa ville natale, il tomba au pouvoir de Pittacus, qui lui pardonna généreusement et lui rendit la liberté. — Les chants d'Alcée ressemblèrent à sa vie. Lors même qu'il célébrait les plaisirs de l'amour et du vin, sa poésie était animée d'un mâle enthousiasme pour l'équité et la liberté. Mais l'élévation de son génie brillait dans tout son éclat lorsqu'il chantait la valeur, qu'il châtiait les tyrans, ou qu'il décrivait le bonheur de la liberté, les opprobres et les fatigues de l'exil. Sa muse se pliait à toutes les formes et à tous les sujets de la poésie lyrique, et l'antiquité cite, parmi ses œuvres, des hymnes, des odes et des chansons. Il ne nous est resté de lui que quelques fragments, et dans quelques odes d'Horace nous retrouvons un léger écho de sa poésie. Il écrivit dans le dialecte éolien, et est l'inventeur du mètre qui, de son nom, fut appelé alcaïque, et qui, parmi les mètres lyriques, est un des plus beaux et des plus harmonieux. Horace l'a adopté dans un grand nombre de ses odes; il a aussi été employé par plusieurs poètes allemands, en particulier par Klopstock dans son *Ode au rédempteur* et dans celle à *Fanny*. Jani a recueilli ses fragments. On en trouve aussi dans les *Analecta* de Brunk et dans l'*Anthologie* de Jacobs.

ALCESTE, fille de Pélias et épouse d'Admète, roi de Thessalie. L'oracle avait déclaré que son époux malade ne pourrait prolonger sa vie que si quelqu'un s'offrait volontairement à la mort pour lui. Alceste fit secrètement aux dieux le sacrifice de sa vie; elle tomba malade, et Admète fut guéri. Après sa mort, Hercule vint rendre visite à Admète, à qui il était uni par les liens de l'hospitalité, et promit à son ami de lui ramener des enfers son épouse chérie. Il tint parole, et força le dieu des morts à rendre Alceste à son époux. Ce dévouement d'Alceste et son retour à la vie font

le sujet d'une des tragédies d'Euripide.

ALCHIMIE, l'art de transformer, à l'aide d'opérations chimiques pleines de mystères, des métaux communs ou moins précieux en d'autres plus précieux. Il est probable que chez les peuples les plus anciens, lorsqu'on essaya de fondre des métaux, on fut frappé des phénomènes qui accompagnent cette opération, et qu'en remarquant que le mélange de divers métaux produit des masses d'une tout autre couleur, que le cuivre, par exemple, avec le zinc forme un alliage qui imite l'or, on s'imagina qu'on pourrait transformer un métal en un autre. Le luxe introduisit de bonne heure chez les peuples la passion de l'or et de l'argent, et le désir de pouvoir tirer ces métaux plus rares des autres métaux moins précieux et beaucoup plus communs. L'amour de l'existence fit naître en même temps l'espoir de découvrir un remède général contre toutes les maladies, un moyen de soulager les infirmités de la vieillesse, de rajeunir, et de prolonger la vie. L'accomplissement de ces diverses espérances devint le but sublime des efforts de quelques savants, qui propageaient leur doctrine dans des images et dans des comparaisons pleines de mystères. Pour la transformation des métaux, ils croyaient avoir besoin d'un moyen qui, contenant en lui le principe de toute matière, eût la vertu de décomposer un corps en ses diverses parties. Ce moyen général d'analyse, ou *menstruum universale*, qui devait avoir en même temps la vertu de purger le corps de tout principe de maladie et de renouveler la vie, fut appelé la pierre philosophale, *lapis philosophorum*, et ceux qui passaient pour la posséder étaient nommés *adeptes*. Moins était claire l'idée que les alchimistes eux-mêmes se faisaient des phénomènes qui accompagnaient leurs expériences, plus ils cherchaient à envelopper leurs leçons de figures et de comparaisons. Dans la suite, un autre motif encore, l'intention de dérober leurs secrets aux profanes, détermina les alchimistes à employer ce genre de langage. Parmi les héros des premiers temps de l'Égypte, on compte Hermès, fils d'Anubis, auquel on attribue un grand nombre d'ouvrages de chimie, de magie et d'alchimie, mais qui sont d'une date postérieure. (*Voy*. Hermès-Trismégiste.) De là vient que la chimie et l'alchimie furent aussi nommées la science hermétique. Il est incontestable que les anciens Égyptiens avaient des connaissances particulières en chimie et en métallurgie, mais il est douteux qu'on doive chercher chez eux l'origine de l'alchimie. Parmi les Grecs, un certain nombre de savants avaient étudié les livres de l'Égypte, et étaient initiés à leurs connaissances chimiques. Dans la suite, le goût de la magie, des rêveries théosophiques (*voy*. Magie et Théosophie), et surtout de l'alchimie, se répandit aussi chez les Romains. Grâce à la tyrannie des empereurs, qui persécutaient les vrais savants, la superstition et la fausse philosophie firent de grands progrès. Le luxe des Romains excitait plus que jamais la soif de l'or, et ils se passionnaient pour la science qui promettait de leur en fournir immédiatement et par monceaux. Déjà Caligula avait essayé de faire de l'or avec de l'orpin. Dioclétien, au contraire, ordonna de brûler tous les livres égyptiens qui traitaient de la chimie, de l'or et de l'argent. A cette époque, il se fit beaucoup d'ouvrages sur l'alchimie, que l'on attribua faussement à des hommes célèbres de l'antiquité. Par exemple, on publia, sous le nom de Démocrite et surtout d'Hermès, un grand nombre d'écrits qui avaient pour auteurs des moines d'Égypte et d'Alexandrie, ou des anachorètes théosophistes, et qui, sous des allégories, sous des figures mystiques et symboliques, montraient le chemin qui devait conduire à la découverte de la pierre philosophale. Plus tard les Arabes aussi s'occupèrent de chimie et d'alchimie. C'est au VIIIe siècle que vécut leur premier chimiste, nommé ordinairement Geber : dans son ouvrage sur l'alchimie, on trouve déjà, entre autres préceptes, ceux qui concernent les préparations du vif-argent. Au moyen

âge, les moines s'occupèrent de l'alchimie, qui cependant, plus tard, fut proscrite par les papes. Néanmoins, même parmi ces derniers, il s'en trouva un, Jean XXII, qui eut du goût pour l'alchimie. Au treizième ou au quatorzième siècle, vivait Raimond Lulle ou Lollius, l'un des alchimistes les plus célèbres. Entre autre contes qu'on a faits à son sujet, on prétendait que, pendant son séjour à Londres, il avait transformé en or, pour le roi Édouard Ier, cinquante mille livres de vif-argent, et que cet or servit à frapper les premiers rosesnobles. L'alchimie fut interdite à Venise en 1488. Paracelse (1525) est compté aussi parmi les alchimistes fameux, et, plus tard, Roger Bacon, Basilius Valentinus, et beaucoup d'autres. Cependant, comme la chimie et la philosophie, devenues plus claires, commençaient à répandre leurs principes, et présentaient la solution de plusieurs des phénomènes qui accompagnaient les opérations chimiques, la fureur des rêveries alchimiques tomba peu à peu. Mais beaucoup de savants s'en occupaient encore en secret, et même de grands personnages, comme, par exemple, le duc François Charles de Lauenbourg (1659), qui avait auprès de lui J. Kunkel, de Lœwenstern. — Toutefois la chimie et même la médecine doivent beaucoup à l'alchimie. Les premières manipulations chimiques ont été faites par les alchimistes avec un soin admirable. C'est encore à leurs travaux et à leur patience que nous sommes redevables de plusieurs découvertes utiles, par exemple, celle de diverses préparations de mercure, du kermès minéral, de la porcelaine, etc. Pour ce qui est de la possibilité de la transmutation des métaux, on ne peut pas porter à ce sujet un jugement bien arrêté. Il est vrai que la chimie moderne a prononcé, et qu'en plaçant les métaux parmi les éléments simples, elle a nié la possibilité de transformer en or un autre métal moins précieux, puisqu'un élément ne peut pas se changer en un autre élément. D'ailleurs, la plupart des récits où il est question de la transformation d'un autre métal en or peuvent bien avoir pour base ou la fraude ou l'erreur, bien que plusieurs soient entourés de circonstances, et appuyés de témoignages qui les rendent vraisemblables. Cependant, comme le génie de l'homme ne s'arrête jamais dans ses recherches; que la chimie elle-même présente chaque jour de nouvelles découvertes plus extraordinaires; comme les métaux ne sont plus aux yeux de tous les chimistes que des corps simples, et que plusieurs les regardent comme des corps composés; comme, à l'aide de la pile galvanique, on a été jusqu'à changer le kali en une substance métalloïde, on est forcé d'admettre la possibilité de produire des métaux avec d'autres substances qui en contiennent les principes, et de transformer un métal en un autre métal. — On ne peut pas non plus prendre tous les alchimistes pour des trompeurs. Beaucoup d'entre eux étaient convaincus qu'ils pourraient atteindre leur but, et travaillaient avec une patience admirable, dans toute la franchise et dans toute la pureté de leur ame. (Cette pureté de l'ame est vivement recommandée par les vrais alchimistes, comme une condition essentielle pour le succès de ces sortes de travaux.) D'un autre côté, des théosophistes, des rêveurs de toute espèce, de prétendus magiciens, des ignorants, que la soif de l'or poussait à l'alchimie, sans qu'ils eussent en chimie les connaissances nécessaires, défigurèrent par le mélange de leurs pratiques superstitieuses les expériences chimiques. Beaucoup de charlatans déguisaient leur cupidité sous le manteau de l'alchimie, et escroquaient aux esprits faibles de l'argent et du bien. Plusieurs personnes, même de notre temps, n'ayant pas en chimie de connaissances bien approfondies, se sont laissé séduire par d'anciens ouvrages d'alchimie, se sont engagées dans des travaux de longue durée, ont dépensé des sommes considérables, négligé les affaires de leur état, et se sont ruinées complètement. Jusqu'à présent, la chimie n'est pas encore parvenue à reconnaître, d'après des principes sûrs, les

éléments qui constituent les métaux, les lois d'après lesquelles la nature les produit, leur formation, leur maturation, et, par conséquent, elle ne peut encore ni seconder ni imiter les opérations de la nature. Les divers travaux des alchimistes et la recherche de la pierre philosophale ne sont donc jusqu'à présent que des tâtonnements incertains, confinés par l'ignorance, l'erreur et le charlatanisme, dans un labyrinthe inextricable. (*Voy.* l'*Examen historico-critique de l'alchimie*, par Wiegleb, Weimar, 1777.)

ALCIBIADE. Ce Grec célèbre, fils de Clinias et de Dinomaque, naquit à Athènes dans la 82e olympiade (vers l'an 450 avant Jésus-Christ). Il perdit son père à la bataille de Chéronée, et fut ensuite élevé dans la maison de Périclès, son grand-père maternel. Celui-ci était trop occupé des affaires de l'état pour pouvoir donner à l'éducation de son petit-fils tous les soins qu'aurait exigés la vivacité de son caractère. Alcibiade annonça dès son enfance ce qu'il serait dans la suite. Un jour il jouait aux dés, dans la rue, avec quelques compagnons de son âge; un chariot survient; il prie le conducteur d'arrêter, et, sur le refus de celui-ci, il se jette devant la roue, et s'écrie : « Avance maintenant, si tu l'oses! » Il s'essaya avec succès dans tous les genres d'étude et dans tous les exercices gymnastiques. Sa beauté, sa noblesse, le rang de Périclès, son tuteur, lui attirèrent une foule d'amis et d'admirateurs, et donnèrent naissance en même temps à des bruits peu avantageux pour ses mœurs. Socrate lui avait accordé son amitié, et espérait par ce moyen le diriger vers le bien. En effet, il obtint une grande influence sur lui, et, au milieu de sa vie dissipée, il revenait toujours vers le philosophe. Il fit ses premières armes dans l'expédition entreprise contre Potidée, et il y fut blessé; Socrate, qui combattait à ses côtés, le défendit et l'emmena. A la bataille de Délium, il se distingua dans les rangs de la cavalerie, qui combattit victorieusement; mais, après la défaite de l'infanterie, il fut obligé de fuir avec le reste de l'armée. Dans sa fuite il rencontra Socrate, qui se retirait à pied, l'accompagna et veilla à sa sûreté. Tant que vécut le démagogue Cléon, Alcibiade ne se fit connaître que par son luxe et sa prodigalité, sans prendre aucune part aux affaires de l'état. Après la mort de Cléon (422 ans avant J.-C.), Nicias réussit à faire conclure une paix de cinquante ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens. Alcibiade, jaloux de l'influence de Nicias, et piqué en même temps de ce que les Lacédémoniens, auxquels il était uni par les liens de l'hospitalité, ne se fussent pas adressés à lui, profita de quelques mésintelligences survenues entre les deux nations pour amener la rupture de la paix. Les Lacédémoniens avaient envoyé des députés à Athènes; Alcibiade les reçut avec beaucoup de démonstrations de bienveillance, et leur conseilla de cacher leurs pouvoirs, afin que les Athéniens ne pussent pas leur dicter des lois. Ils se laissèrent persuader; et, lorsqu'ils furent mandés dans l'assemblée du peuple, ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs. Aussitôt Alcibiade se leva contre eux, leur reprocha leur mauvaise foi, et détermina les Athéniens à une alliance avec les Achéens. Ce fut là l'occasion de la rupture avec Lacédémone. Alcibiade commanda à diverses reprises les flottes athéniennes qui ravageaient le Péloponèse; mais même alors il ne renonça ni au luxe, ni à la volupté. A son retour, il se livra plus que jamais à toutes sortes d'excès. Un jour qu'il sortait d'une orgie nocturne, en société de quelques amis, il fit le pari de donner un soufflet au riche Hipponichus, et il le lui donna en effet. Cet outrage fit beaucoup de bruit dans la ville; mais Alcibiade se rendit chez l'offensé, et, après avoir dépouillé son vêtement, il l'invita à se venger lui-même à coups de verges. Ce repentir public apaisa Hipponicbus; il lui pardonna, et dans la suite il lui donna même en mariage sa fille Hipparète, avec une dot de 10 talents. Mais il ne se corrigea pas pour cela de sa légèreté et de sa prodigalité. Celle-ci éclata surtout aux jeux olym-

piques, où il parut dans la lice, non pas avec un char, comme d'autres riches, mais avec sept, et où il remporta les trois premiers prix. On dit qu'il triompha aussi aux jeux isthmiques et aux jeux néméens. Tout cela lui attira la haine d'un grand nombre de ses concitoyens, et il aurait succombé à l'OSTRACISME (*voy.* ce mot), si, de concert avec Nicias et Phéax, qui craignaient le même sort que lui, il n'avait si bien pris ses mesures, qu'il fit condamner à l'exil celui-là même qui comptait le renverser. Peu de temps après, les Athéniens résolurent une expédition contre la Sicile, et le nommèrent général en chef, avec Nicias et Lamachus. Mais pendant qu'on faisait les préparatifs, les statues de Mercure furent toutes mutilées en une seule nuit. Les ennemis d'Alcibiade firent tomber sur lui le soupçon de ce crime, mais ils différèrent l'accusation. A peine fut-il embarqué qu'ils soulevèrent contre lui les esprits des Athéniens, qui le rappelèrent pour le juger. Alcibiade avait déjà obtenu de brillants succès en Sicile lorsqu'il reçut l'ordre qui le rappelait. Il obéit et s'embarqua; mais, arrivé à Thurium, il descendit à terre pour se cacher. « Comment, Alcibiade, lui disait-on, tu ne te fies donc pas à ta patrie? — Je ne me fierais pas à ma mère, répondit-il, si ma vie était en jeu; elle pourrait par méprise prendre une pierre noire au lieu d'une blanche. » A Athènes, on le condamna à mort. Lorsqu'il en reçut la nouvelle, il s'écria : « J'apprendrai aux Athéniens que je vis encore. » Il passa d'abord à Argos, puis à Sparte, où il sut si bien se plier aux mœurs sévères du pays que là aussi il devint le favori du peuple. Il réussit donc à engager les Lacédémoniens dans une alliance avec le roi de Perse, et, après l'issue malheureuse de l'expédition des Athéniens contre la Sicile, il les détermina à secourir les habitants de Chios pour les délivrer du joug d'Athènes. Il s'y rendit lui-même. A son arrivée dans l'Asie-Mineure, il souleva toute l'Ionie contre les Athéniens, auxquels il fit beaucoup de mal. Mais Agis et les premiers personnages de Sparte furent jaloux de ce succès, et ordonnèrent aux généraux qui commandaient en Asie de le faire tuer. Alcibiade découvrit leur projet et se rendit auprès de Tissapherne, satrape du roi de Perse, qui avait ordre d'agir de concert avec les Lacédémoniens. Là, il changea encore une fois de mœurs, se plongea tout entier dans le luxe de l'Asie, et sut se rendre indispensable au satrape. Comme il ne pouvait plus se fier aux Spartiates, il entreprit de servir sa patrie, et représenta à Tissapherne qu'il serait contraire aux intérêts du grand roi d'épuiser entièrement les Athéniens; qu'il valait bien mieux affaiblir Athènes et Sparte l'une après l'autre. Tissapherne suivit ce conseil, et laissa quelque répit aux Athéniens. Ces derniers avaient alors des forces assez considérables à Samos. Alcibiade fit dire aux généraux que, s'ils promettaient d'arrêter la licence du peuple, et de remettre l'autorité aux mains des grands, il leur concilierait l'amitié de Tissapherne, et empêcherait la jonction de la flotte phénicienne avec la flotte des Lacédémoniens. Ces conditions furent acceptées, et on envoya à Athènes Lysandre, qui fit remettre le gouvernement à un conseil composé de quatre cents personnes; mais, comme les membres de ce conseil ne songeaient pas à rappeler Alcibiade, l'armée de Samos lui déféra le commandement, et le chargea d'aller aussitôt à Athènes pour renverser les tyrans. Cependant il ne voulait pas retourner dans sa patrie avant de lui avoir rendu quelques services. Il attaqua donc la flotte des Lacédémoniens et la battit complètement. A son retour auprès de Tissapherne, ce satrape le fit arrêter à Sardes pour n'être pas soupçonné par le roi de Perse d'avoir pris part à cette expédition; mais Alcibiade trouva moyen de s'échapper, se mit à la tête de l'armée, défit les Lacédémoniens et les Perses près de Cyzique, sur terre et sur mer, enleva Cyzique, Chalcédoine et Byzance, rendit aux Athéniens l'empire des mers, et retourna enfin dans sa patrie, où il avait été rap-

pelé sur la proposition de Critias. Il y fut reçu avec un enthousiasme universel, parce que les Athéniens avaient considéré son exil comme la source de tous leurs malheurs. Cependant ce triomphe fut de courte durée. On l'envoya de nouveau en Asie avec cent vaisseaux ; mais, comme il ne recevait pas d'argent pour la solde de ses troupes, il se vit contraint d'aller chercher des secours en Carie, et confia le commandement pendant son absence à Antiochus, qui se laissa attirer par Lysandre dans une embuscade, où il perdit la vie avec un grand nombre de ses vaisseaux. Les ennemis d'Alcibiade profitèrent de cet accident pour l'accuser et pour faire nommer d'autres généraux. Alcibiade se rendit à Patyæ dans la Thrace, y rassembla des troupes, et fit la guerre aux peuples libres de cette contrée. Il fit un butin considérable, et assura le repos des villes grecques voisines. La flotte athénienne était alors à Ægos-Potamos. Il avertit les généraux du danger qui les menaçait, leur conseilla d'aller à Sestos, et leur offrit son secours pour forcer le général spartiate Lysandre à une bataille ou à la paix ; mais ils n'écoutèrent pas ses propositions, et furent bientôt complètement battus. Alcibiade, qui craignait le pouvoir des Lacédémoniens, se retira en Bithynie, d'où il voulait passer à la cour du roi de Perse pour l'attirer à la cause de son pays. Cependant les trente tyrans que Lysandre avait établis à Athènes, après la conquête de cette ville, avaient prié ce général de faire tuer Alcibiade, mais Lysandre avait refusé de se rendre à ce désir, jusqu'à ce qu'il reçût le même ordre de sa patrie. Il en confia l'exécution à Pharnabaze. Alcibiade se trouvait alors avec Timandra, sa maîtresse, dans un château de Phrygie. Les émissaires de Pharnabaze mirent le feu à sa demeure pendant la nuit, et le tuèrent à coups de flèches, au moment où il venait d'échapper à l'incendie. Timandra lui rendit les honneurs de la sépulture. Ainsi mourut Alcibiade, 404 avant J.-C., environ à l'âge de quarante-cinq ans. La nature l'avait orné de ses dons les plus rares ; il possédait à un haut point le talent de séduire et de dominer les hommes, et son éloquence était entraînante, quoiqu'il ne pût prononcer la lettre *r*, et qu'il bégayât. Malheureusement, ces qualités extraordinaires, les circonstances seules en réglèrent l'usage. Il était privé de cette grandeur d'âme qui accompagne toujours la vertu ; mais il avait cette audace qu'inspire la conscience de la supériorité, et qui ne recule devant aucun obstacle, parce qu'elle n'hésite jamais sur le choix des moyens qui peuvent conduire au but. Parmi les auteurs anciens, Plutarque et Cornelius Nepos ont écrit sa vie.

ALCIDE, surnom d'Hercule, que, d'après l'explication la plus commune, on fait dériver d'Alcée, son grand-père, père d'Amphitryon.

ALCIPHRON, le principal des épistolographes grecs, c'est-à-dire des beaux esprits qui ont composé des lettres. On ne sait rien de sa vie, et l'époque même où il a vécu est incertaine : c'est probablement le deuxième siècle après J.-C. Nous avons de lui cent seize lettres dont il a imaginé les sujets, et où son but paraît être de mettre en scène, à la façon de la comédie, des hommes de certaines conditions, de certaines classes bien tranchées, pour leur faire décrire à eux-mêmes leur vie, leurs travaux, leurs actions, leurs pensées et leurs sentiments. Ces lettres se distinguent par la pureté, la clarté et la simplicité du langage et du style. Éditions principales : Genève ; 1606 ; Leipsik, 1715 ; Leipsik, 1798, par J. A. Wagner.

ALCMAN, poète grec, fils d'un esclave spartiate, né à Sardes, en Lydie, vers l'an 670 avant Jésus-Christ. Il paraît qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Sparte, où il avait obtenu le droit de cité. Welcker a publié, en 1815, à Giessen (seconde édition, Bonn, 1828) ce qui nous reste de ses hymnes et autres poèmes lyriques, écrits en dialecte dorique.

ALCMÈNE. Fille d'Électryon et femme d'Amphitryon. Jupiter en étant devenu amoureux, prit la figure de son

époux pour la tromper. Elle en eut un fils qui devint célèbre sous le nom d'Hercule.

ALCMÉON, fils d'Amphiaraüs et d'Ériphyle, naquit à Argos. Ayant été élu chef des sept Épigones, il prit d'assaut la ville de Thèbes et la saccagea. Pour venger la mort de son père Amphiaraüs, il tua sa mère Ériphyle, et par son ordre. Depuis ce parricide, Alcméon fut tourmenté par les furies. Un oracle lui avait prédit qu'il n'en serait délivré que lorsqu'il arriverait dans un pays qui n'aurait point existé au moment où sa mère l'avait maudit. Alcméon trouva enfin le repos dans une île qui venait de se former dans le fleuve Achéloüs. S'y étant fixé, il épousa Callirhoé, la fille de ce fleuve, après avoir répudié sa première femme, Arsinoé, fille du prêtre Phégée. Alcméon ne jouit pas long-temps de sa nouvelle conquête. Sa femme lui ayant demandé le collier d'Hermione, dont il avait fait présent à sa première femme, Alcméon se rendit auprès de Phégée et le lui déroba. Les fils de Phégée furent envoyés à sa poursuite et le tuèrent.

ALCOOL. Depuis un temps immémorial, on sait que les sucs de certains fruits donnent, dans des circonstances particulières, des liqueurs plus ou moins analogues au vin, et qui, comme lui, ont la propriété d'enivrer. Toutes ces liqueurs sont susceptibles de donner par la distillation un autre liquide spiritueux qui porte le nom d'*alcool*, *esprit-de-vin* ou *eau-de-vie*. Ce liquide a des propriétés qui sont constamment les mêmes; mais il en présente quelques unes de particulières, selon l'espèce de liqueur fermentée d'où on l'a retiré, et qui permettent de distinguer son origine. C'est ainsi que l'eau-de-vie de mélasse ou rhum, celle de cerises noires ou *kirsch-wasser*, celle de grains, se distinguent de l'eau-de-vie de vin. Quelquefois, la saveur particulière des liqueurs alcooliques les fait rechercher pour l'usage domestique, et n'offre rien que d'agréable; d'autres fois, elle présente des inconvénients auxquels l'habitude seul peut rendre indifférents. C'est ainsi que le rhum et le kirschwasser ont une saveur qui est généralement goûtée, tandis que l'eau-de-vie de grains en a une âcre et brûlante, à laquelle beaucoup de personnes ne peuvent s'accoutumer. La première est due à un principe aromatique qui n'a pu en être isolé; celle de l'eau-de-vie de grains l'est au contraire, à une substance huileuse, dont l'âcreté est telle que quelques gouttes suffisent pour gâter une pièce de ce liquide. Comme cette huile est moins volatile que l'eau-de-vie, on peut la séparer par des distillations convenables, et enlever presque entièrement à l'eau-de-vie la saveur qu'elle devait à cette substance. L'alcool pur ne diffère de l'eau-de-vie que par la quantité d'eau que celle-ci renferme; cependant on trouve une très grande différence de saveur entre un mélange d'alcool et d'eau et de l'eau-de-vie au même degré de force: cela peut tenir à une combinaison plus intime de l'eau et de l'alcool, ou à l'existence d'une petite quantité de substance aromatique que renferme l'eau-de-vie, qui, en raison de sa moindre force, a été obtenue à une plus haute température. — L'alcool pur, que nous prendrons pour exemple des propriétés de ce corps, est un liquide incolore, d'une saveur forte et brûlante, d'une odeur agréable. Il brûle avec la plus grande facilité quand on en approche une lumière, et pourrait donner lieu à des accidents graves si on le transvasait en grande quantité près d'une chandelle allumée: sa flamme ne laisse pas déposer de noir de fumée, comme le font d'autres substances très combustibles. Il est plus léger que l'eau dans le rapport de 791 à 1000. Nous ferons connaître, au mot DENSITÉ, la manière de déterminer ces rapports pour tous les corps. On ne peut obtenir directement l'alcool à ce haut degré de force, quand on soumet à la distillation des liqueurs fermentées; dans ce cas le produit le plus concentré renferme toujours une quantité d'eau assez considérable, que l'on ne peut en séparer que par l'action de certains corps qui l'attirent avec beaucoup de force. Ainsi, par

la distillation, au moyen des appareils les plus parfaits que nous possédions maintenant, on ne peut porter directement l'alcool au delà de 38° de l'aréomètre de Cartier, le plus concentré marquant 45°. En laissant quelque temps en contact cet alcool avec de la chaux vive ou une substance très avide d'eau qu'on nomme *chlorure de calcium* ou *muriate de chaux*, et distillant ensuite à une température très douce, on obtient l'alcool le plus fort. L'alcool bout à une température d'autant moins élevée qu'il est plus pur; celui qu'on appelle *alcool absolu*, parce qu'il est supposé ne pas renfermer d'eau, bout à 78°, tandis que le point d'ébullition (*voy.* ce mot) de l'eau est à 100° du thermomètre centigrade. Si on fait chauffer un mélange d'eau et d'alcool, il se séparera d'abord une portion de celui-ci, mêlée d'une petite quantité d'eau; à mesure que l'on avancera, la proportion de l'eau deviendra plus grande, par conséquent l'alcool s'affaiblira, de sorte que les dernières portions seront à peine alcooliques. C'est sur ce principe qu'est fondé l'art de la distillation. (*Voy.* ce mot.) — Si on renferme un mélange d'alcool et d'eau dans un vase dont on ferme l'ouverture avec un morceau de vessie, on trouve, après quelques temps, que la liqueur a acquis de la force : cet effet se continue pendant un certain temps. L'eau, se réduisant en vapeurs, traverse plus facilement la vessie que ne le fait celle d'alcool, et donne lieu à la concentration de liqueur. Cette singulière propriété, découverte par un chimiste allemand, avait été regardée comme susceptible d'une application utile, mais son effet paraît être trop borné pour qu'elle le soit réellement. — Nous avons dit précédemment que toutes les liqueurs qui ont subi la fermentation (*voy.* ce mot) donnaient, quand on les distillait, de l'alcool dont la nature était toujours la même. Les chimistes sont restés long-temps divisés sur la question de savoir si l'alcool existait dans les liqueurs fermentées, ou s'il se formait dans la distillation : les faits qui ont prouvé l'existence de l'alcool dans le vin sont trop curieux pour que nous ne les rapportions pas ici : ils sont dus à M. Gay-Lussac. En distillant du vin *dans le vide* à une température de 15°, plus de moitié moindre que celle du corps humain, on en obtient de l'alcool qui ne peut se former à une aussi faible température s'il ne l'est déjà, puisque celle de l'atmosphère est très souvent supérieure. En agitant du vin avec de la litharge en poudre fine, on le décolore entièrement. Si on y jette, jusqu'à ce qu'il refuse d'en dissoudre, un sel appelé *carbonate de potasse*, bien sec, celui-ci s'empare de l'eau, et l'alcool vient former à la surface une couche plus ou moins épaisse, que l'on peut séparer facilement. —Il n'est pas nécessaire que des liqueurs fermentées soient potables pour qu'on puisse en extraire de l'alcool, et par différents procédés, on en prépare très en grand dans le but seul de les soumettre à la distillation, tandis qu'il serait impossible de les faire servir aux usages de la table.—L'alcool, à ses divers degrés de force, est employé à une foule d'usages, soit comme boisson, soit pour la préparation d'un grand nombre de substances utiles dans les arts, ou médicaments. On en fait une grande consommation pour la fabrication des VERNIS. (*Voy.* ce mot.) Les eaux-de-vie connues sous les noms de rhum, kirch-wasser, ne sont jamais employées que pour la table. Les arts peuvent également faire usage de celles qui sont extraites de toutes les liqueurs fermentées. L'eau-de-vie est habituellement colorée, quoiqu'en sortant des appareils de distillation elle soit absolument incolore; l'usage le veut ainsi, et on la colore artificiellement, soit en la plaçant dans des fûts neufs, dont le bois lui cède une petite quantité de matière colorante, soit en y mêlant un peu de caramel : du reste, cela ne change rien à ses propriétés. Quoique l'usage trop répété des liqueurs alcooliques présente des inconvénients graves pour la santé, il ne résulte pas d'accidents immédiats de leur emploi, tandis que l'alcool concentré pourrait en produire et donner même la mort si on

en avalait une quantité assez considérable. Cet effet est dû à la facilité avec laquelle il s'empare de l'eau : il agit alors sur les tissus animaux en les racornissant. Quand l'alcool est abandonné dans l'air, il en attire l'humidité et perd plus ou moins de sa force ; si on le mêle avec de l'eau, il en résulte un effet semblable ; mais il offre un phénomène singulier, c'est que le mélange occupe plus ou moins de volume que les deux liqueurs réunies, selon ses proportions, et que sa densité varie aussi. — La force des liqueurs alcooliques déterminant leur valeur, il est nécessaire de la connaître exactement pour toutes les transactions commerciales : on se sert pour cet usage d'instruments appelés ARÉOMÈTRES, qui pour l'alcool prennent plutôt le nom d'ALCOOLOMÈTRES.

GAULTIER DE CLAUBRY.

ALCOOLOMÈTRE. (*Voy.* ARÉOMÈTRE.)

ALCORAN. (*V.* CORAN.)

ALCUDIA (DON MANUEL DE GODOY, duc d') prince de la Paix, favori du roi d'Espagne Charles IV, naquit à Badajoz, en 1764, d'une famille noble, mais pauvre. Sans autre ressource que sa guitare, une jolie voix, une figure agréable et une belle prestance, Manuel Godoy vint avec son frère aîné Louis chercher fortune à Madrid. Un aubergiste lui fit crédit pendant un an et prit en paiement de son mémoire des romances que le jeune Manuel lui chantait après le repas en s'accompagnant de la guitare. Il parvint enfin, en 1787, à entrer dans les gardes-du-corps. Son frère Louis, à la faveur de son talent musical, fit la connaissance d'une femme de chambre de la reine qui le recommanda vivement à sa maîtresse. La reine apprit de lui que son frère Manuel chantait et jouait de la guitare encore mieux, et fut curieuse de l'entendre. Le roi lui-même parut enthousiasmé de son jeu, et trouva un vif plaisir dans sa conversation. Il y avait dans l'heureux aventurier quelque chose de si séduisant, un si rare talent d'intrigue, une telle facilité d'élocution, et sa conversation était si attrayante, qu'on le vit successivement et rapidement devenir (1788) adjudant de sa compagnie, puis (1791) adjudant-général des gardes-du-corps et grand'croix de l'ordre de Charles III, lieutenant-général (1792), duc d'Alcudia, major des gardes-du-corps, premier ministre en remplacement d'Aranda, chevalier de la Toison d'Or, puis enfin (1795) en récompense du zèle prétendu qu'il avait montré dans la conclusion de la paix avec la France, prince de la Paix (*principe de la Paz*), et grand d'Espagne de première classe, avec une dotation de 50,000 piastres fortes en fonds de terre. Le 19 août 1796, il signa à Saint-Ildefonse un traité d'alliance offensive et défensive avec la république française. En septembre 1797, il épousa dona Maria-Thérèsa de Bourbon, fille de l'infant don Louis, frère du roi Charles III. Il quitta, il est vrai, le ministère en 1798, mais il fut nommé, la même année, capitaine-général, dignité qui équivaut à celle de maréchal de France. En 1801, il commanda l'armée qui marcha contre le Portugal, et signa le traité de Badajoz, qui, en vertu d'un article secret, lui valu la moitié des 30 millions de francs que le prince de Brésil dut payer. Un décret du 1er octobre 1804 l'éleva à la dignité de généralissime des armées de terre et de mer de l'Espagne. Il eut dès lors une compagnie de garde-du-corps à lui, et ses revenus annuels montèrent à 100,000 piastres. En 1807, un autre décret lui donna le titre d'altesse sérénissime, et les pouvoirs les plus illimités dans toute l'étendue de la monarchie espagnole. Godoy n'était cependant arrivé si rapidement du faîte de la puissance que pour en tomber avec plus de rapidité encore. Sa chute fut le résultat d'influences intérieures et extérieures. La puissance toujours croissante de Napoléon portait ombrage au prince de la Paix, comme aux autres chefs des cabinets européens ; en 1806, peu de temps avant la guerre de Prusse, il crut que le moment était venu de détruire la suprématie de la France. Il appela donc la nation espagnole aux armes, et, bien qu'il n'indiquât pas le but

de ces armements et qu'il prétendit plus tard, après l'issue de la campagne de Prusse, qu'il n'avait voulu prendre que des mesures défensives contre les Barbaresques, Napoléon n'en devina pas moins ses véritables intentions, et dès lors il résolut de détrôner les Bourbons d'Espagne. (*Voy.* l'article Espagne.) Cependant le procès de l'Escurial avait porté à son comble la haine que le peuple avait vouée à l'orgueilleux favori. Godoy vit trop tard l'abime creusé sous ses pas. La révolte d'Aranjuez (18 mars 1808) déjoua le plan qu'il avait conçu de se réfugier en Amérique avec la famille royale. Le prince da la Paix, qui s'était caché dans un grenier, fut trouvé et maltraité de la manière la plus cruelle; les instances du roi, de la reine et du prince des Asturies purent seules sauver sa tête, par la promesse que la justice aurait à prononcer sur son sort. Les événements de Bayonne y furent un obstacle. Napoléon, qui voulait se servir de l'influence du prince de la Paix sur l'esprit de Charles IV, obtint son élargissement, et l'appela à Bayonne, où il arriva le 26 avril 1808, et fut le mobile de toutes les actions du roi et de la reine d'Espagne. Depuis cette époque, il résida tantôt à Paris, tantôt à Rome, et continua à jouir de la confiance et de la faveur du roi et de la reine jusqu'à leur mort, arrivée en janvier 1819. Étant tombé malade en 1818, c'était la reine elle-même qui lui donnait les soins que réclamait son état. Il a perdu ses biens-fonds en Espagne; mais en 1818, on estimait encore sa fortune en capitaux, à 5 millions de piastres. Il possédait la plus belle galerie de tableaux de l'Espagne; son palais était le plus somptueux, le plus élégant de Madrid. Il a eu de sa femme, qui en 1808 resta à Tolède avec sa mère, née Ballabriga, et qui, après avoir obtenu plus tard une pension sur les biens confisqués de son mari, vécut sous le nom de comtesse de Vinchon, à Paris, où elle mourut en 1828, une fille mariée aujourd'hui au prince romain Ruspoli. — La haine des Espagnols a entremêlé de beaucoup d'anecdotes apocryphes la vie privée de don Manuel de Godoy. En voici cependant une qui est généralement regardée comme vraie : Un vieil officier, nommé Tudo, cherchait vainement depuis six mois à obtenir une audience du prince de la Paix. Il eut enfin recours à l'intermédiaire de sa fille. Godoy donna aussitôt ordre de les introduire tous deux, et, à la suite de cette entrevue, le père reçut sa nomination aux fonctions de gouverneur de Buen-Retiro, où le prince fit, dans la suite, de fréquentes visites, à l'effet de voir la fille de Tudo. Cette belle personne sut si bien le captiver qu'il l'épousa secrètement. La reine en était instruite; mais personne n'osait en informer le roi, dans la crainte de se compromettre vis-à-vis de son favori. La jalousie que cette union inspira à la reine fut cause du mariage de Godoy avec la fille de don Louis, enfant alors âgée à peine de quinze ans. Ce ne fut que la veille de ce grand événement dans la vie du prince de la Paix, que la fille du vieux Tudo en fut informée. Son désespoir ne connut plus de bornes : échevelée, elle courut au palais du prince, et parvint jusque dans ses appartements en criant : « Il est mon époux ! c'est le père de mes enfants! j'invoque la justice de Dieu et des hommes ! » Godoy n'échappa à cette scène terrible qu'en s'esquivant par le jardin. L'infortunée tomba sans connaissance et fut ramenée dans cet état chez elle. Quelque jours après, Godoy se réconcilia avec elle, après lui avoir démontré qu'il avait été forcé d'obéir aux ordres du roi. Lors de la catastrophe du 18 et du 19 mars 1808, madame de Tudo ne fut nullement inquiétée. On dit qu'il a eu deux fils d'une autre jeune personne qu'il a fait nommer comtesse de Castello-Fiel. En février 1829, le prince de la Paix, veuf de Thérèse de Bourbon depuis 1820, a déclaré son mariage avec dona Josephina Tudo. — Le prince da la Paix est un de ces hommes dont on a dit trop de mal pour qu'une foi entière puisse être ajoutée à ses ennemis. Maître absolu de la monarchie espagnole pendant vingt ans, le clergé,

dont il avait voulu diminuer l'influence, sut soulever contre lui les passions populaires. Ferdinand VII, par son odieuse tyrannie, l'a bien vengé depuis des injustices dont il a pu être l'objet de la part de l'opinion publique. En précipitant des marches du trône un insolent favori ; on oublia que ce même homme s'était occupé de réformes utiles, qu'il avait sauvé nombre de victimes du tribunal de l'inquisition. Don Manuel Godoy habite aujourd'hui Paris, où il vit dans le plus profond isolement. Les personnes qui ont occasion de le rencontrer remarquent qu'il garde le silence le plus absolu sur tout ce qui le concerne, et qu'il ne parle jamais des hommes même qui lui ont fait le plus de mal. — Son frère, don Louis, premier auteur de sa fortune, mourut en 1801 capitaine-général de l'Estramadure.

ALCUIN (Alcuinus Flaccus), nommé aussi *Albin*, fut le maître et l'ami de Charlemagne. Il naquit en 732, selon les uns à York, selon les autres à Londres. Elève de Bède et de l'évêque Eckert, deux des savants les plus illustres de son temps, il dut à la protection de ce dernier l'abbayé de Cantorbéry. S'étant arrêté à Parme au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, il eut occasion de voir Charlemagne, qui s'y trouvait alors. Ce prince conçut pour lui tant d'estime qu'il lui confia, en 782, la direction intellectuelle de son empire. Le premier soin d'Alcuin fut d'établir à la cour une académie qui prit le nom d'*académie palatine*. Chargé de la surveillance de tous les convents, il y répandit son instruction et ses lumières. Il ouvrit en France plusieurs écoles, et fonda, entre autres, l'abbaye de Saint-Martin.—En 801, il quitta la cour et se retira à l'abbaye de Saint-Martin, d'où il entretint jusqu'à ses derniers moments une correspondance suivie avec l'empereur. Il mourut en 804. — Alcuin fut un des hommes célèbres de son temps. Il possédait à fond les langues latine, grecque et hébraïque. Outre ses nombreux ouvrages théologiques, il a laissé des traités élémentaires sur la grammaire, la rhétorique et la philosophie. On a aussi de lui quelques essais poétiques qui se ressentent de la barbarie de l'époque. Ses ouvrages furent publiés à Paris en 1617, et à Ratisbonne en 1777, en deux volumes in-folio.

ALCYON, ou *martin-pêcheur*, ou *oiseau bleu*. Cet oiseau ne pèse qu'une once et demie. Il a six pouces de longueur et dix-huit pouces d'envergure. Comme tous les ichthyophages ou mangeurs de poissons, il se multiplie beaucoup, et il pond jusqu'à huit et neuf œufs. Dans tous les lieux où la nature produit des aliments, elle crée en même temps des animaux pour s'en nourrir. Ainsi, elle forma les échassiers et les palmipèdes pour consommer les poissons de mer, les vers et les insectes qui sont enfouis dans la vase des marais ; et comme il restait à purger le lit des rivières, des ruisseaux et des canaux, elle créa l'alcyon. Ce petit oiseau suspend son nid comme un hamac sur les rameaux qui couvrent les rivages, afin d'être à portée de son garde-manger. Il rase la surface des eaux, et il saisit le fretin, dont il se nourrit, lui et sa famille. F. de N.

ALDE. (*Voy.* Manuce.)

ALDEGONDE (Philippe de Marnix, seigneur de Mont-Sainte-Aldegonde). Né à Bruxelles en 1538, il fit ses études à Genève. En décembre 1565, il signa avec le comte de Nassau et Henri de Brederode un compromis dont le but principal était de maintenir la paix et d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas. Cet acte ayant été annulé par la régente Marguerite, Ste-Aldegonde fut obligé de se réfugier en Allemagne avec les orangistes ; mais il revint bientôt avec eux dans sa patrie, et les y aida de ses sages conseils. En 1573, les Espagnols le firent prisonnier près de Masslouis ; s'étant racheté d'entre leurs mains, il dirigea les affaires de la république, et défendit long-temps Anvers. L'université de Leyde le compte au nombre de ses fondateurs. Il y professa la théologie, et y mourut en 1598.

ALDEGREVER (Henri), ou AL-

DEGRAFF, peintre allemand du seizième siècle, connu aussi sous le nom d'Albert de Westphalie. Il naquit à Soëst en 1502. Plusieurs églises de sa patrie furent ornées des productions de son pinceau. Elève d'Albert Durer, de Nuremberg, il eut les qualités et les défauts de son maître. Ses principaux tableaux se trouvent dans les galeries de Vienne et de Munich. Dans les dernières années de sa vie, il se livra exclusivement à la gravure.

ALDENHOVEN. Petite ville entre Juliers et Aix-la-Chapelle, célèbre par la bataille qui se livra dans ses environs le 1er mars 1793, entre les Autrichiens et l'armée française, commandée par Dumouriez. Ce dernier, ayant forcé les Autrichiens de se retirer derrière la Roër, menaçait d'entrer en Hollande. Pour l'en empêcher et délivrer Maëstricht, le prince de Cobourg passa cette rivière, le 1er mars, près de Duren et de Juliers, avec deux colonnes, forte chacune de vingt mille hommes. La première, formée de l'avant-garde de l'archiduc Charles et de l'aile gauche du prince de Wurtemberg, tourna les retranchements des Français, près d'Eschweiler, et les prit d'assaut. Les Français, repoussés de cette position, se virent ensuite forcés d'évacuer aussi Aldenhoven. Ils perdirent dans cette affaire six mille hommes, et on leur fit quatre mille prisonniers. Le lendemain, Liége, Aix-la-Chapelle et Maëstricht ayant été délivrés, ils furent poursuivis jusqu'à Nerwinde, où vint les renforcer, le 18, le corps qui devait entrer en Hollande.

ALDERMAN. On appelle ainsi en Angleterre le magistrat d'une ville et le chef d'une corporation. Autrefois, on donnait aussi ce nom aux chefs de *shires* ou *comtés*. Le mot *alderman*, qui vient de l'anglo-saxon, répond aux mots *senior* et *major* en usage chez les Francs. Après les conquêtes des Danois, on le remplaça par celui de jarls (eorla), d'où l'on a fait le mot earl ou comte.

ALDINES (éditions). On appelle ainsi les éditions sorties des presses des Alde, famille d'imprimeurs célèbres, à Venise. Elles se recommandent autant aux savants et aux bibliophiles par l'élégance de leur exécution matérielle que par la correction et la pureté des textes. La plupart de ces éditions sont les premières qui aient été faites des classiques grecs et romains; plusieurs mêmes n'ont pas eu depuis de réimpression. Nous citerons entre autres: les *Rhetores græci* et l'*Alexander Aphrodisiensis*. D'autres contiennent des textes rectifiés par une savante critique d'écrivains classiques modernes, comme Pétrarque, le Dante, Boccace, etc. Toutes d'ailleurs sont remarquables par la correction scrupuleuse des textes, quoique, sous ce rapport, les éditions grecques soient peut-être inférieures aux éditions latines et italiennes. Ces éditions, celles surtout qui sont sorties des presses d'Alde Manuce le père, font à plusieurs égards époque dans les annales de la typographie. Alde Manuce rendit surtout d'importants services à son art par les perfectionnements qu'il apporta dans la fabrication des types. Il fit successivement graver et fondre neuf sortes de caractères grecs et quatorze sortes de caractères romains. Parmi ces derniers, le caractère dit *italique*, dont il se servit pour imprimer (1495) son édition de *Bembus de Ætnâ*, est un chef-d'œuvre. La cursive latine inventée par Francesco de Bologne satisfait moins aux conditions de la perfection; elle doit sa propagation à Alde Manuce, qui s'en servit pour son édition portative des classiques anciens et modernes in-8° (le premier ouvrage qui parut, 1501, fut Virgile). Elle est trop raide et trop anguleuse, et défectueuse en raison du nombre de lettres attachées les unes aux autres. Alde Manuce avait trois sortes de caractères hébraïques. Il n'était nullement partisan des lettres à arabesques, des vignettes et autres enjolivements, et ne s'en servait jamais. L'*Hypnerotomachia Poliphili* de 1499, in-folio, est la seule édition sortie de ses presses avec de semblables enjolivements et des gravures sur bois. Ses papiers sont forts et très blancs. Il fut le premier imprimeur qui eut l'idée de tirer, à part d'une édition

ordinaire, quelques exemplaires sur un papier plus fin ou plus fort. Les *Epistolæ græcæ* furent le premier ouvrage auquel il appliqua ce système. Il fut également le premier à imprimer sur grand papier (1501, édition de Philostrate) et sur papier bleu. Ses impressions sur peau de vélin sont ce que l'on peut voir de plus beau dans ce genre. L'encre d'impression dont il se servait était d'une qualité supérieure. Ses prix étaient extrêmement modérés. Son *Aristote* en cinq volumes in-folio ne coûtait que 11 ducats. A sa mort, son imprimerie ne fit que perdre de sa réputation sous la direction de Paul, son fils, et ensuite d'Alde, son petit-fils. Quand, en 1597, elle cessa d'exister, après avoir subsisté un siècle, et livré à la circulation neuf cent huit éditions, elle ne se distinguait plus en rien des autres imprimeries du pays. Les éditions sorties de cette imprimerie, surtout celles des dernières années du quinzième siècle et des premières années du seizième, ont été de bonne heure très recherchées; aussi les imprimeurs de Lyon et de Florence les ont-ils contrefaites dès l'an 1502. Nous citerons parmi les plus rares et les plus précieuses celles des *Horæ beatæ Mariæ Virginis* (1497): un exemplaire en a été dernièrement vendu 100 ducats; de *Virgile* (1501), et des *Rhetores græci*, sans parler de celles qui furent faites de 1494 à 1497, et qu'on ne trouve presque plus aujourd'hui. Les plus complètes collections d'*aldines* qui existent aujourd'hui sont celles de M. Renouard, libraire non moins célèbre que savant distingué de Paris, et celle du grand-duc de Toscane. M. Renouard a publié, 1825, la seconde édition de sa monographie, si estimée, des productions des Aldes, connue sous le titre de : *Annales de l'imprimerie des Alde*, ou *Histoire des trois Manuce* et de leurs éditions.

ALDINI (Antoine), né à Bologne en 1756. Il fit ses premières études dans cette ville, et alla à Rome étudier la jurisprudence, qu'il revint professer dans sa patrie. Lors de la révolution française, ses concitoyens l'envoyèrent à Paris, et il entra ensuite dans le conseil des anciens de la république cisalpine. Membre, en 1801, de la *consulta* de Lyon, et plus tard président du conseil d'état, il se démit bientôt de cette dernière charge pour se soustraire aux tracasseries du vice-président, le comte Melzi. En 1805, Napoléon le nomma ministre-secrétaire d'état en Italie, et lui conféra le titre de comte. Après la chute de ce monarque, il sut, grace à ses rares talents, s'attirer l'attention et la faveur du gouvernement autrichien. Il mourut à Pavie le 5 octobre 1826. Aldini possédait près de Montmorency un château qu'il avait lui-même fait construire, et où il avait rassemblé tous les arts de l'Italie. Cette charmante habitation fut entièrement dévastée en 1815, lors de la deuxième invasion, et devint ensuite la propriété de la bande noire. Georges Aldini, frère de celui-ci, et professeur de physique à Bologne, est avantageusement connu des savants par ses écrits sur le galvanisme, et par son projet d'établir dans les lagunes de Venise des moulins mus par le flux et le reflux.

ALDOBRANDINI, prince romain, frère du prince Borghèse, et connu dans l'histoire des arts par une peinture à fresque antique que l'on voit dans sa villa. Cette peinture, trouvée sous Clément VIII, près de Sainte-Marie-Majeure, dans l'emplacement où Mécène avait autrefois ses jardins, représente un mariage, et est également désignée sous le nom de *mariage Aldobrandini*. Winckelmann a cru y voir le mariage de Thétis et de Pélée, et M. le comte de Bondy celui de Manlius et de Julia. La famille Aldobrandini a fourni plusieurs hommes remarquables, entre autres Thomas et Sylvestre, qui s'étaient déjà distingués à l'âge de seize ans.

ALE (prononcez *aile* ou *èle*), bierre anglaise, sans houblon, et très forte. La couleur en est jaunâtre. C'est une excellente boisson quand elle est vieille. Les Anglais en font leurs délices. Le *porter* est moins fort, et a une couleur brun foncé ou rougeâtre.

ALÉA. D'après un oracle de Delphes, on célébrait à Aléa, ville d'Arcadie, une fête en l'honneur de Bacchus; les femmes s'y déchiraient de coups de fouet, comme dans les fêtes de Diane-Orthia, à Lacédémone.

ALÉATOIRE, adjectif qui dans notre langue n'a point de substantif, et se rapporte à tout ce qui dépend d'un évènement incertain, tel qu'un coup de dés; il s'applique, surtout en droit, aux contrats ou conventions dans lesquels, soit les deux parties, soit l'une d'elles, s'en remettent pour l'exercice de leurs droits à un évènement incertain entièrement subordonné au hasard. Dans l'orignie de notre législation, les décisions judiciaires elles-mêmes étaient souvent aléatoires; le plaignant avait à soutenir sa plainte et le prévenu à prouver son innocence par les armes; d'autres fois, le prévenu était soumis à de certaines épreuves, soit du fer, soit du feu, soit de l'eau, qui décidaient de son sort; c'était ce que l'on nommait alors le jugement de Dieu : le hasard faisait les arrêts. Après l'abolition de cette coutume barbare, les décisions judiciaires conservaient encore un caractère aléatoire, tant que les juges furent obligés par la loi de se soumettre au hasard des dépositions de témoins et des tortures corporelles; car, dans l'ancienne législation, le fait attesté par deux témoins ou avoué pendant l'application de la torture devenait irrévocable et ne pouvait être rejeté par le juge, quelle que fût sa conviction personnelle; il a fallu la révolution pour effacer de nos codes toutes ces maximes barbares qui abandonnaient au hasard le sort des jugements. Parmi les convictions, celles qui sont purement aléatoires, et qui dépendent, soit d'un coup de dés, soit d'un jeu du hasard, ont toujours été sévèrement proscrites comme contraires à la morale publique et au bon ordre. Ainsi, la loi ne reconnait ni les dettes de jeu, ni les paris; et bien que les parties contractantes soient liées à cet égard par une obligation naturelle, puisqu'elles ont volontairement consenti à courir des chances qu'elles réputaient égales, il leur est interdit d'exercer aucune action en justice, soit pour exiger ce qui a été gagné, soit pour redemander ce qui a été payé après avoir été perdu. Les jeux de cartes, les jeux de dés, les jeux de bourse, sont expressément compris dans cette proscription, qui cependant n'est point générale, car elle ne s'étend pas aux jeux qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps; à cet égard, l'action est ouverte, et peut être poursuivie; mais les tribunaux ont le pouvoir discrétionnaire de régler le montant des condamnations, ou de rejeter entièrement la demande, suivant les circonstances. Il y a du reste un assez grand nombre de conventions aléatoires qui sont parfaitement licites et d'un usage habituel : tels sont tous les contrats dans lesquels les parties stipulent sur un événement incertain qui présente pour chacune d'elles, ou pour l'une d'elles, des chances égales de gain ou de perte, soit que les deux parties consentent également à courir des hasards contraires, comme dans le contrat d'assurance, soit que l'une d'elles cède pour une somme fixe et déterminée des droits réels qui lui sont acquis, mais dont elle ignore l'importance, comme dans la cession d'une créance litigieuse et de droits héréditaires non réglés, ou dans la vente d'un coup de filet. Dans ces sortes de conventions, c'est aux parties à faire respectivement l'évaluation de leurs espérances et des chances qu'elles peuvent avoir à courir; mais une fois le contrat arrêté, quelles que soient leurs stipulations, et quel que soit l'évènement, les parties sont irrévocablement liées, car du moment qu'elles savaient que leurs droits étaient subordonnés à un évènement incertain, l'une d'elles ne peut se plaindre d'avoir été privée d'un bénéfice éventuel qu'elle avait volontairement abandonné pour une chance qui lui avait paru plus certaine : à cet égard, c'est le contrat que les parties ont transcrit qui fait leur loi irrévocable. Outre les conventions générales qui peuvent contenir des dispositions éventuelles, et qui forment

ainsi de véritables contrats aléatoires, les principaux de ces contrats sont : 1° les donations contractuelles que se font d'ordinaire les époux par leur contrat de mariage, et dont l'effet est subordonné au prédécès de l'un d'eux ; 2° le contrat d'assurance, soit terrestre, soit maritime, par lequel le propriétaire d'une maison ou d'un navire, moyennant une prime qu'il abandonne à l'assureur, se réserve le droit d'exiger de lui le remboursement de la valeur entière de la maison ou du navire qui viendrait à périr dans un temps déterminé ; 3° le prêt à la grosse aventure, qui est un contrat maritime d'une espèce toute particulière, le prêteur qui avance son argent pour la réparation d'un vaisseau en cours de voyage consentant à le perdre dans le cas où le navire n'arriverait pas à sa destination ; 4° enfin, le contrat à rente viagère. Par ce dernier contrat, l'une des parties livre à l'autre un capital déterminé, sous la condition qu'il lui sera annuellement payé, pendant tout le cours de sa vie, une certaine somme ; en sorte que l'une ou l'autre des parties doit bénéficier suivant que la vie du rentier s'éteint ou se prolonge. L'on a reproché à ce contrat de reposer sur une base immorale, et de conduire même quelquefois au crime, plus d'un débiteur ayant cherché à s'affranchir de la nécessité de satisfaire au contrat en accélérant la mort du créancier ; mais il est tellement enraciné dans nos mœurs, et offre de tels avantages au vieillard qui veut assurer son bien-être jusqu'à son dernier jour, qu'il ne pouvait pas être rejeté de notre législation.

ALECTO. (*Voyez* Euménides.)

ALECTRIONON, combats de coqs. Ce fut Thémistocle, dit-on, qui les établit en mémoire de sa victoire sur les Perses. Avant de livrer bataille, il avait tiré un heureux présage du chant d'un coq. D'autres disent qu'ayant vu, avant le combat, deux coqs se battre avec fureur, il les avait fait remarquer à ses soldats, pour les animer par cet exemple. — Ces espèces de jeux se célébraient avec solennité dans le grand théâtre d'Athènes, vers le 20 de boédromion (septembre). On les faisait précéder de prières et de sacrifices. Il paraît, cependant, que ces jeux étaient connus en Grèce avant Thémistocle, ainsi que les combats de cailles et de perdrix ; mais que ce général leur donna l'appareil d'une fête religieuse. Lucien dit que tous les jeunes gens en âge de puberté étaient obligés d'assister à ces combats de coqs. Athénée prétend que les coqs sont originaires de Perse, d'où ils vinrent en Grèce.

ALÉES, fêtes des Tégéates en l'honneur de Minerve-Aléa. Ce surnom de la déesse venait d'Aléus, dixième roi d'Arcadie et père d'Augé, qui eut d'Hercule un fils nommé Télèphe. Aléus éleva à Minerve un temple, l'un des plus anciens de la Grèce, et dont l'asile était le plus respecté. Les prêtresses qui le desservaient étaient de jeunes filles, qui cessaient de l'être à l'âge de puberté. Ces fêtes avaient lieu en mémoire d'une victoire que les Tégéates avaient remportée sur les Lacédémoniens, dont ils avaient fait un grand nombre de prisonniers. Les alées étaient suivies de jeux. On les nommait aussi *aloties*, d'*aloô*, prendre.

ALEMBERT (Jean-le-Rond d'), l'un des plus célèbres mathématiciens et littérateur distingué du dix-huitième siècle. Il naquit à Paris, le 16 novembre 1717, de madame de Tencin et du poète Destouches, qui l'exposèrent aussitôt après sa naissance. Le commissaire de police qui vint le ramasser le trouva tellement faible qu'au lieu de le faire transporter aux Enfants-Trouvés, il le confia à la femme d'un vitrier. Il est probable qu'il n'agit en cela que d'après l'ordre même des parents, qui ne cessèrent de prodiguer à l'enfant les soins les plus tendres, quoiqu'ils ne le reconnussent point publiquement pour leur fils. D'alembert fut mis en pension dès l'âge de quatre ans, et à dix ans ses maîtres déclarèrent qu'ils n'avaient plus rien à lui enseigner. A douze ans, il entra au collége Mazarin, et ses dispositions étonnèrent tellement ses professeurs qu'ils crurent voir en lui un nouveau Pascal. Pendant ses premières études

philosophiques, il écrivit des commentaires sur les épîtres de saint Paul. Il quitta bientôt le collége pour étudier le droit, et fut reçu comme avocat; mais il n'en continua pas moins à se livrer avec ardeur aux mathématiques. Il composa deux mémoires, l'un sur le mouvement des corps solides dans le liquide, l'autre sur le calcul intégral, et les présenta en 1739 à l'académie des sciences, qui, deux ans après, l'admit dans son sein. Plus tard, il publia son *Traité de dynamique* et le *Traité des fluides*. En 1746, il remporta le prix proposé par l'académie de Berlin sur la théorie des vents, et fut nommé membre de cette académie. Parmi les mémoires qu'il lui présenta, deux surtout se font distinguer : celui sur l'analyse pure, et celui sur la vibration des cordes. — D'Alembert prit aussi une part active aux recherches occasionnées par les découvertes de Newton sur le mouvement des corps célestes. Pendant que Clairaut et Euler s'occupaient de leurs travaux sur cette matière, il présentait, en 1747, à l'académie, la solution du grand problème qui devait déterminer la perturbation produite par l'attraction mutuelle des planètes dans leur mouvement elliptique, et faire connaître quelle était la nature de ce mouvement, si les planètes suivaient seulement leur gravitation vers le soleil. Il continua ces importants travaux pendant plusieurs années, et publia ses recherches sur le système du monde, sur la précession des équinoxes, sur la résistance des liquides, etc. Son ardeur pour les mathématiques ne lui fit point abandonner les belles-lettres, dans lesquelles il trouvait souvent un délassement plein de charmes. Élu membre de l'académie française, il crut devoir les cultiver avec un nouveau zèle. Son *Introduction à l'Encyclopédie* suffirait seule à sa gloire littéraire. Malgré les persécutions que lui attira cet ouvrage, et l'injuste oubli de son gouvernement, il ne voulut accepter ni les offres de Frédéric II, ni celles de l'impératrice Catherine, qui désirait lui confier l'éducation du prince héréditaire. Les étrangers savaient mieux l'apprécier que ses concitoyens, et tandis que le roi de France lui refusait une pension qu'il méritait à tant de titres, il en reçut une de Frédéric. D'Alembert avait un cœur excellent; il était bienfaisant, quoique sans fortune, et sa modestie égalait ses talents. Il évitait la société des grands, ne voulant vivre qu'avec des personnes dont le cœur pût comprendre le sien. La considération dont il jouissait, sa liaison avec Voltaire, et surtout son rare mérite, lui valurent beaucoup d'ennemis. J.-J. Rousseau ne put jamais lui pardonner son article sur Genève. D'Alembert mourut de la pierre, le 29 octobre 1783, âgé de soixante-six ans. Ses œuvres philosophiques, historiques et littéraires, forment dix-huit volumes : on lit surtout avec intérêt sa correspondance avec Frédéric II.

ALEM-TEJO ou **ALENTEJO**, province considérable du Portugal, a quarante-quatre lieues de longueur, sur une largeur à peu près égale, et renferme trois cent quatre-vingt mille habitants. Elle est bornée au nord par l'Estramadure et la Beira, à l'est par l'Estramadure espagnole, au sud par l'Algarve et à l'ouest par l'océan Atlantique. Traversée par une chaîne de montagnes appelée la Sierra de Monchique, laquelle commence dans l'Algarve et va finir en Espagne; après avoir couru au nord-nord-est, puis à l'est, elle est arrosée par la Guadiana, le Zadao, l'Ardila, les affluents de l'Évedra et un grand nombre de petites rivières. Son territoire, dans quelques endroits, est montueux et sablonneux et fertile dans d'autres, mais partout mal cultivé. On y trouve des carrières de marbre et une belle terre dont on fait des vases et d'autres ustensiles qui s'exportent en Espagne. On y récolte du blé, du vin, de l'huile, des oranges, etc. L'Alentejo se divise en huit districts : ce sont ceux d'Evora, capitale de la province; Béja, Elvas, Portalègre, Ourique, Villa-Viciosa, Crato et Aviz.

ALENÇON, chef-lieu du département de l'Orne, sur la Sarthe. Cette

ville possède un collége, une bibliothèque et une société d'émulation. Elle a treize mille huit cents habitants, des fabriques de dentelles, de bas, et des tanneries. Dans les carrières voisines, on trouve les brillants connus sous le nom d'alençonnais. Les points d'Alençon, dont la confection emploie plus de trois mille ouvriers, se vendent jusqu'à 120 et 125 fr. l'aune. On fabrique aussi dans cette ville de bonne toile.

ALEP, capitale du pachalik du même nom. Un des gouvernements généraux de l'empire ottoman, et qui comprend la partie septentrionale de la Syrie, où se trouve le mont Liban. Sa surface est de cinq cent vingt-deux lieues carrées, et sa population de quatre cent cinquante mille habitants. L'Oronte est la seule rivière importante. Le pays produit du froment, de l'orge, du coton, de l'indigo, du sésame; le mûrier, l'olivier et le figuier croissent dans ses montagnes. Alep est la résidence d'un pacha à trois queues et d'un patriarche grec; il s'y trouve aussi un évêque jacobite et un évêque maronite. La ville a six lieues de tour, quatorze mille cent trente-sept maisons et deux cent mille habitants, dont vingt-quatre mille chrétiens. Elle renferme cent mosquées, trois églises catholiques et une réformée. On y fabrique la soie et le coton, et son commerce est considérable. Le port d'Alexandrette, petite ville qui contient huit mille habitants, la plupart mahométans, est le centre et le dépôt du commerce de la Perse et de la Méditerranée.

ALESER, terme d'architecture. C'est augmenter, au moyen d'un outil nommé *alésoir*, l'ouverture qu'une vis, ou tout autre outil, a pratiquée déjà dans une masse en fer.

ALESIA, capitale des Mandubiens, peuplade gauloise de la Bourgogne actuelle, fut jadis l'une des places de guerre les plus importantes de la Gaule; le siége et la prise de cette ville passent, avec raison, pour un des plus beaux faits d'armes de César. Après six ans d'une guerre acharnée, qui avait mis plus d'une fois l'armée romaine en danger, César crut avoir enfin soumis les Gaulois. Les différents chefs de mérite et de courage qui s'étaient élevés parmi ces peuples avaient été vaincus, proscrits ou assassinés. La constitution générale des Gaules était un obstacle presque invincible à un mouvement général combiné. C'était au moyen des jalousies de peuple à peuple, et du défaut d'unité dans les vues, que César était parvenu, par l'intrigue encore plus que par les armes, à les dompter l'un après l'autre. Se croyant ainsi assuré de sa nouvelle conquête, César alla passer l'hiver dans la Gaule cisalpine, où l'appelaient les troubles de Rome et le besoin d'organiser le parti qui, plus tard, devait le porter au pouvoir.—La situation de l'empire romain, l'imminence d'une guerre civile, allumée par l'ambition de César et de Pompée, étaient connues des Gaulois, et le désir de recouvrer leur liberté agitait leur esprit. Un d'entre eux, Vercingetorix (en gaulois *Fercin-Ge-Turich*), osa concevoir le projet de profiter de l'absence de César et des embarras où il devait se trouver, pour soulever ses concitoyens en masse, et se défaire des légions romaines qui étaient concentrées dans les provinces de Sens, Trèves et Langres,— A sa voix, les peuples de l'Orléanais, de l'Auvergne, de Sens, Paris, Tours, l'Anjou, le Maine, le Poitou, le Querci, le Limousin et l'Armorique prirent les armes, et élurent Vercingetorix pour leur chef. Entrant aussitôt en campagne, le général gaulois réunit les peuples du Berri et du Rouergue à son parti, et se disposa à fermer le passage des Alpes à César. Mais, d'un côté, les mouvements des confédérés étaient fort lents, et, de l'autre, César n'était pas facile à surprendre ni à prévenir. Dès les premiers avis du mouvement des Gaulois, il s'était rendu en hâte dans la province narbonnaise, et, ayant réuni les garnisons de cette province aux nouvelles levées envoyées d'Italie, il se jeta au travers des Cévennes, alors couvertes de neige, et où on ne l'attendait pas, traversa rapidement une

partie de l'Auvergne et de la Bourgogne, et, ayant joint ses légions de Langres, se trouva à la tête de son armée. La guerre prit alors un aspect régulier, et les progrès de la ligue furent arrêtés. La perte successive d'Orléans, de Bourges et de quelques autres villes moins considérables, semblait déjà en présager la dissolution prochaine, lorsque l'échec que César reçut devant Gergovie, dont il fut obligé de lever le siége, ranima les espérances des Gaulois; les Eduens se joignirent à leurs concitoyens. Les provinces de Reims, Trèves et Langres, restèrent seules alliées des Romains, et César se trouva un moment en danger. Mais la jalousie des Éduens, qui voulaient être chefs de la ligue, et qui n'obéissaient point volontiers à Vercingetorix, commençait déjà à paralyser l'action commune. —Cependant César, qui avait réuni son armée à Sens, s'était mis en marche paur gagner Langres, afin de rouvrir les communications avec la province romaine. Aux environs de Tonnerre, il fut attaqué par toutes la cavalerie gauloise, qui enveloppa son armée. Le combat fut rude, et César pensa même y être pris. Mais enfin la supériorité de la cavalerie mercenaire des Germains, qu'il avait prise à sa solde, lui assura la victoire. Après le combat, Vercingetorix se retira avec toute son armée à Alésia (aujourd'hui Alise, canton de Flavigni, dans la Côte-d'Or), et campa aux environs de cette ville.— Cette détermination de Vercingetorix eût été une faute énorme, si elle n'eût été le resultat d'un plan qui aurait réussi s'il y avait eu deux Vercingetorix en Gaule. Il voulait retenir toute l'armée romaine devant Alise, en la forçant à l'y assiéger, afin de donner le temps à la grande armée qui devait être levée dans la Gaule d'arriver et de bloquer elle-même les Romains, afin de les réduire par la famine. De son côté, César sentait parfaitement que le sort de la liberté des Gaules était dans la personne et l'intelligence de Vercingetorix, et ne négligea aucun moyen de l'enfermer et de l'empêcher de lui échapper.— Il compléta rapidement l'investissement d'Alise, autour de laquelle il plaça son armée en vingt-deux quartiers ou camps, bien retranchés par une ligne de contrevallation d'environ quatre lieues de développement, couverte par deux avant-fossés, de fortes palissades ou abattis, des fossés ou trous de loup et des chausses-trappes. Souvent interrompu dans ce travail par de vigoureuses attaques de Vercingetorix, il parvint cependant à l'achever, et à faire élever du côté de la campagne une ligne de circonvallation pareille. Ces deux ouvrages furent achevés en quarante jours. César avait soixante mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux. Vercingetorix, qui avait renvoyé sa cavalerie au commencement du siége, restait avec quatre-vingt mille hommes. Mais la famine étant dans Alise, il fut réduit à faire sortir les bouches inutiles, qui, repoussées par les Romains, périrent misérablement entre les deux camps. — La lenteur ordinaire dans les fédérations avait trompé les espérances de Vercingetorix. Non seulement les nations confédérées n'avaient pas réuni tout ce qu'elles avaient d'hommes en état de porter les armes, mais les levées s'étaient faites lentement. Le contingent, qui ne s'élevait qu'à deux cent quarante mille hommes d'infanterie et huit mille chevaux, ne parut devant Alise qu'après deux mois de siége. Commius, qui la commandait, après avoir livré un combat de cavalerie inutile, fit deux tentatives pour forcer les lignes de César. Quoique toutes deux mal conduites, la seconde, combinée avec une attaque de Vercingetorix, fut cependant au moment de réussir. Ce double échec découragea Commius et son armée; la déroute s'y mit et elle se dispersa. Privé de tout espoir de salut, et voulant au moins sauver la troupe qu'il avait avec lui, et faire cesser les maux de sa patrie, Vercingetorix, comme le fit dix-neuf siècles plus tard Napoléon, se dévoua pour sauver ses concitoyens et se livra aux Romains. Il périt, comme lui, victime de la cruauté

d'un ennemi qui ne voulait souffrir de courage et de patriotisme chez aucun peuple soumis à sa domination. A Alise périt aussi la liberté gauloise, noyée dans le sang de Vercingetorix.

Le général G. de Vaudoncourt.

ALESOIR. Outil d'acier, qui sert à agrandir dans un cylindre en fer une ouverture déjà commencée, pour traverser ensuite le cylindre, et le percer dans sa profondeur.

ALETER, danse grave des Sicyoniens, citée par Athénée, qui ne donne aucun détail. Peut-être avait-elle rapport aux alétides des Athéniens.

ALETIDES, sacrifices solennels offerts par les Athéniens pour apaiser les mânes d'Érigone, qui avait erré longtemps en cherchant son père Icarus, et qui s'était pendue de désespoir de ne l'avoir pas trouvé. Les filles s'y balançaient sur des escarpolettes en chantant l'*aletis* ou la vagabonde (*aleó*, erreur). Ce chant avait été composé par Théodore de Colophon. Quelques-uns ont cru que cette fête était en honneur du roi Témalus, ou d'Égisthe et de Clytemnestre, qui ne le méritaient guère. D'autres pensent qu'elle fut instituée en mémoire d'Érigone, fille d'Égisthe et de Clytemnestre, qui poursuivit Oreste devant l'aréopage après la mort de son père et de sa mère, et qui se pendit de désespoir de n'avoir pu réussir à le faire comdamner. Mais cette opinion n'était pas fort suivie. Dautres auteurs prétendent même qu'Érigone épousa Oreste, et en eut Penthilus. Ces fêtes se nommaient aussi *Eores* ou *Eudeipnos*.

ALEUTIENNES ou **ALÉOUTIENNES** (îles), groupes d'îles de l'océan Pacifique septentrional, appelées aussi *îles aux Renards*, à cause du grand nombre de ces animaux que les Russes y trouvèrent lorsqu'ils en firent la découverte au dix-huitième siècle. On ne sait pas positivement le nombre de ces îles, qui s'étendent en forme d'arc depuis le Kamtschatka jusqu'au cap Alaska, sur une surface de quatre cent quatre-vingt-deux lieues carrées. Les principales sont Unalaschka, dans le voisinage de laquelle s'éleva en 1795 l'île de Bering, qui lança de la fumée jusqu'en 1802; Alton et Kodjak, dont le chef-lieu, Alexandrica, est le siége du gouverneur russe et le principal entrepôt des marchandises. Les îles Aléoutiennes sont hérissées de hautes montagnes et couvertes de neige une grande partie de l'année. Le sol en est généralement aride, et à peine y trouve-t-on quelques arbrisseaux. Elles paraissent n'être que le sommet d'une chaîne de montagnes que des tremblements de terre et des éruptions volcaniques ont fait sortir du sein des eaux. Les naturels ont le teint brun, ils sont d'une taille moyenne, d'un tempérament robuste, et ne manquent pas d'intelligence; ils semblent former une race qui tient des Mongols tatars et des Américains septentrionaux. La polygamie est en usage parmi eux, et, bien que le christianisme leur soit connu, ils n'ont que des idées fort vagues sur la religion. Leurs uniques occupations sont la pêche et la chasse, extrêmement abondantes dans ces contrées. La population des îles Aléoutiennes décroît sensiblement. La petite-vérole et le mal vénérien ont réduit à six mille le nombre des indigènes; et les employés de la compagnie de commerce russe-américaine les traitent avec tant de barbarie que le navigateur Krusenstern, qui en fut témoin, crut devoir en informer le gouvernement russe.

ALEXANDRE-LE-GRAND, fils de Philippe, roi de Macédoine, naquit à Pella, la première année de la 106e olympiade, 356 ans avant J.-C., la même nuit qu'un incendie consumait le temple de Diane à Éphèse. On a prétendu le faire descendre d'Hercule par son père, et sa mère Olympias, fille de Néoptolème, roi d'Épire, était de la race des Æacides. Philippe lui donna pour gouverneur le vertueux Léonides, parent d'Olympias; mais, moins heureux dans le choix d'un précepteur, il le confia aux soins de l'Acarnanien Lysimaque, qui avait su les gagner tous deux par ses flatteries, et qui se nommait lui-même le Phénix d'un autre Achille. Heureuse-

ment Alexandre ne resta pas long-temps sous l'influence de cet homme, et il était à peine sorti de l'enfance que son père, voulant lui donner une éducation digne de sa destinée, le remit entre les mains d'Aristote.—Aristote et Alexandre! Jamais l'univers ne produisit à la fois deux si vastes génies. L'un avait déjà reculé les bornes de l'esprit humain, l'autre était destiné à reculer les limites de la civilisation. Ainsi, le premier des philosophes eut pour disciple le premier des conquérants.—Pour mieux effacer de l'ame de son élève l'impression funeste des leçons de Lysimaque, Aristote commença par quitter la cour avec lui, et ce fut près de Myeza, sur les bords du Strymon, dans un lieu solitaire, où l'on voyait encore du temps de Plutarque les pierres qui leur servaient de siéges, qu'il lui fit parcourir tout le cercle des connaissances humaines. Il s'appliqua surtout à instruire son élève dans les sciences nécessaires à un souverain, composa pour lui un traité sur l'art de régner, qui malheureusement n'est point parvenu jusqu'à nous, et, voulant inspirer des vertus guerrières au roi futur d'un peuple entouré d'ennemis, il recommanda à son élève la lecture de l'Iliade, et corrigea de sa main un exemplaire de ce poème immortel, dont Alexandre ne se sépara plus. Mais alors la force physique était surtout nécessaire au guerrier; aussi rien ne fut négligé à cet égard pour cultiver les dons qu'Alexandre avait reçus de la nature, et l'on sait comment, à peine sorti de l'enfance, il dompta le fameux Bucéphale, que personne encore n'avait osé monter, Philippe sut apprécier l'enfant qui s'écriait en pleurant sur ses victoires: « Mon père ne me laissera donc rien à faire! » et, lorsqu'il fut obligé d'aller faire la guerre aux Byzantins, il n'hésita pas à remettre les rênes de l'état entre les mains de son fils, quoiqu'il n'eût pas encore atteint seize ans révolus. Sa confiance ne fut point trompée. Les Médares, sujets de la Macédoine, qui voulurent profiter de son absence pour se révolter, apprirent à leurs dépens qu'il ne fallait point mépriser Alexandre, et quand plus tard la bataille de Chéronée eut fourni à ce jeune prince des ennemis plus dignes de lui, Philippe, témoin des prodiges de son courage, lorsqu'il le vit enfoncer le bataillon sacré des Thébains, ne put s'empêcher de lui dire après la victoire: « Mon fils, cherche un autre royaume; celui que je te laisserai n'est pas assez grand pour toi. » Cependant une querelle domestique ne tarda pas à les séparer. Philippe ayant répudié Olympias pour épouser Cléopâtre, Alexandre défendit les intérêts de sa mère avec si peu de ménagement qu'un jour, dans sa fureur, son père voulut le tuer. Il s'enfuit en Épire avec Olympias; mais bientôt Philippe consentit à lui pardonner; et Alexandre, étant revenu en Macédoine, scella cette réconciliation en sauvant la vie de son père dans un combat contre les Triballes. Philippe venait de se faire déclarer généralissime des Grecs, et se préparait à porter la guerre en Asie, lorsque, l'an 337 avant J.-C, il fut assassiné par Pausanias, un de ses officiers. Alexandre n'avait pas encore vingt ans. Il commença son règne par venger la mort de son père; puis, après avoir affermi la paix intérieure de ses états en exemptant les Macédoniens de toutes charges, excepté celle de fournir des hommes, il ne songea plus qu'à réaliser les projets de son père sur l'Asie, et se rendit à l'isthme de Corinthe, où les députés de la Grèce réunis le reconnurent pour chef, malgré les efforts des Lacédémoniens. Prêt à quitter ses états pour long-temps, le jeune roi commença par en assurer les frontières. Il attaqua les Thraces, les vainquit, et, mettant à profit leur courage, il appela sous ses drapeaux leurs chefs et leurs plus braves soldats. Les Triballes, les Gètes, furent également domptés; il alla porter la guerre jusqu'au-delà du Danube, et Clitus, roi d'Illyrie, se vit forcé d'abandonner son royaume après avoir été complètement défait. Cependant, sur le bruit qu'Alexandre avait péri dans le combat, la plupart des Grecs, mais surtout les Athéniens et les Thébains, excités par les orateurs Lycurgue et Démosthène, se

livrent à des transports de joie, rappellent les exilés, courent aux armes, et quelques officiers macédoniens, surpris dans Thèbes, sont égorgés au milieu de la nuit. La vengeance ne se fit pas attendre. Alexandre, après avoir passé l'Ister et le mont Hémus, traversé la Macédoine et une partie de la Thessalie, franchit les Thermopyles et vint camper sous les murs de Thèbes ; mais il avait trop d'intérêt à ménager les Grecs, il était trop habile politique pour ne pas mettre l'apparence du bon droit de son côté. Il proposa donc aux Thébains une paix honorable, que ceux-ci rejetèrent avec arrogance. Leur aveuglement lui laissait le champ libre ; il en profita. Thèbes, prise d'assaut, fut abandonnée à toute la fureur des soldats ; six mille habitants furent massacrés jusqu'au pied des autels, trente mille réduits en esclavage, et la ville rasée tout entière, à l'exception des temples et de la maison où Pindare était né.—Quoiqu'il fût bien aise d'avoir effrayé et contenu la Grèce par ce terrible exemple, le roi de Macédoine ne dédaigna point de s'excuser d'avoir laissé répandre tant de sang ; il en rejeta l'odieux sur ses alliés, les petits peuples de la Béotie, si souvent opprimés par les Thébains, et qui en effet, dans le sac de la ville, s'étaient montrés les plus impitoyables. Pour preuve de sa sincérité, il s'empressa de pardonner aux Athéniens, et par cet acte de clémence il acheva d'assurer sa domination sur toute la Grèce.—Tranquille de ce côté, Alexandre se disposa à porter ses armes en Asie. Un seul hiver lui suffit pour les préparatifs d'une expédition qui devait changer la face du monde, et au printemps suivant, après avoir distribué tous ses biens à ses amis, « ne se réservant que l'espérance, » il confia aux soins d'Antipater l'administration de son royaume, et traversa l'Hellespont à la tête de trente mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, avec des vivres pour un mois et soixante-dix talents dans sa caisse militaire. La flotte d'Alexandre ne se composait guères que de bâtiments de transport : les Perses, au contraire, avaient une marine formidable ; mais telle était leur sécurité qu'ils ne songèrent même pas à lui disputer le passage. Il débarqua donc sans obstacle, et, après avoir fait célébrer des sacrifices et des jeux funèbres sur le tombeau d'Achille, il s'avança vers le Granique. Si l'on eût cru Memnon de Rhodes, le plus habile des généraux de Darius, on eût évité de combattre les Macédoniens ; on se fût contenté de ravager le pays pour les affamer, et leur perte était assurée. Un avis si sage ne fut point écouté ; on voulut anéantir d'un seul coup une bande d'aventuriers. Mais la victoire remportée par Alexandre sur les bords du Granique leur enleva toute l'Asie-Mineure. L'habileté avec laquelle il profita de ces premières faveurs de la fortune prouve, comme le dit Montesquieu, « que si la victoire lui donna tout, il fit tout aussi pour se procurer la victoire.» Sa flotte, par son infériorité, aurait pu amener une défaite ; il se hâta de la renvoyer ; puis il se mit à parcourir les pays soumis, non plus en conquérant, mais en prince qui veut par des bienfaits, et surtout en respectant les lois et les croyances des peuples, établir partout une domination durable. En quittant la Grèce, il s'était fait dire par la prêtresse d'Apollon que rien ne pouvait lui résister ; à Gordium, il confirma l'oracle en tranchant le nœud gordien, à la solution duquel on attachait l'empire de l'Asie. Sur ces entrefaites, Memnon mourut au moment où, à la tête d'une flotte de trois cents voiles, déjà maître de Lesbos et de Chios, il se préparait à détourner l'orage en forçant le roi de Macédoine à venir défendre ses propres états. Cet événement enleva à Darius le seul général capable de combattre Alexandre ; et ce prince, débarrassé d'un ennemi si dangereux, se disposa à poursuivre dans la haute Asie le cours de ses conquêtes. Darius voulut alors tenter lui-même la fortune, et quitta Suze pour se mettre à la tête de ses troupes. Tandis qu'il marchait à travers l'Assyrie, entouré de toute la pompe du luxe asiatique, Alexandre s'était déjà avancé en Cilicie jusqu'à

Tarse. C'est là qu'une imprudence faillit lui coûter la vie : rapporté mourant dans sa tente pour s'être baigné, couvert de sueur, dans les eaux glacées du Cydnus, il déploya tout l'héroïsme de son caractère, et jamais il ne fut plus grand qu'à l'instant où, présentant d'une main à son médecin Philippe la lettre accusatrice de Parménion, il saisissait de l'autre la coupe qu'on lui disait empoisonnée et l'avalait sans dire un mot. Cette noble confiance fut suivie d'une prompte guérison. A peine rétabli, il se hâta de marcher contre Darius, qu'il trouva campé avec trois cent mille hommes entre Issus et la mer, dans les montagnes de la Cilicie. Là, comme au Granique, la discipline et la tactique militaire l'emportèrent sur le nombre, et Darius, complètement défait, s'enfuit précipitamment, abandonnant ses bagages et ses trésors, et laissant au pouvoir du vainqueur sa mère, sa femme et ses enfants. Alexandre les traita avec une générosité qui serait à peine remarquée dans les mœurs modernes, mais qui était le comble de la vertu et de la magnanimité à cette époque, où, à la guerre, l'on ne connaissait d'autre loi que celle de la victoire. —« Après la bataille d'Issus, dit Montesquieu, Alexandre laissa fuir Darius. Sa tactique fut alors de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs. » En effet, tout le littoral de la Méditerranée se soumit sans coup férir. Les Tyriens seuls, attachés aux Perses, dont le luxe favorisait leur commerce, fiers surtout de la position de leur ville, qui passait pour inexpugnable, osèrent se défendre et l'arrêtèrent pendant sept mois. Ils furent cruellement punis de leur courageuse résistance, et Gaza, qui voulut les imiter, subit le même sort. Faut-il mentionner ici le supplice de Bétia, gouverneur de cette dernière ville, qui fut, dit-on, attaché par les talons au char d'Alexandre et traîné autour des murs, dans le vain but d'imiter Achille? Au reste, Quinte-Curce seul parle de cette lâche cruauté. C'est aussi vers la même époque que l'historien Josèphe place l'expédition d'Alexandre contre Jérusalem, et l'entrevue de ce prince avec le grand-prêtre Jaddus, qui l'apaisa en lui expliquant les prophéties de Daniel. Pour ne pas laisser d'ennemis sur ses derrières au moment de s'enfoncer dans le centre de l'Asie, Alexandre avait besoin de posséder l'Egypte; il y conduisit son armée, et cette province, lasse du joug de Darius, le reçut comme un libérateur. Fidelle à sa politique, il se hâta d'y rétablir les anciennes coutumes et les cérémonies religieuses abolies par les Perses, et, afin d'y laisser un monument durable de ses victoires, il fonda Alexandrie, qui devint en naissant une des premières villes du monde. Maître de l'Egypte, Alexandre, pour mieux s'attacher ses nouveaux sujets, ou peut-être pour ne point laisser son armée se corrompre dans le repos, la conduisit à travers les sables de la Libye consulter le célèbre oracle d'Ammon, qui le déclara sans hésiter fils de Jupiter. La gloire d'Alexandre n'avait pas besoin de cette généalogie divine. Mais de tels moyens, nous l'avons déja dit, étaient alors tout puissants pour imposer au vulgaire.— Après la bataille d'Issus, il s'était emparé des villes maritimes de Syrie et de Phénicie, afin de s'assurer une communication libre avec ses états, et de pouvoir réparer ses pertes. Son séjour en Egypte, loin d'être une faute stratégique, comme l'ont prétendu quelques modernes, était au contraire indispensable pour donner le temps aux recrues macédoniennes de lui arriver, et cela est si vrai que, lorsqu'il se remit en campagne au printemps suivant, Darius, qui commençait à trembler, demanda la paix, lui offrant en échange la main de sa fille, une rançon de 10,000 talents pour les autres princesses, et la cession de toutes les provinces d'Asie depuis l'Hellespont jusqu'à l'Euphrate. Alexandre communiqua la lettre de Darius à ses principaux officiers : « J'accepterais, dit Parménion, si j'étais Alexandre. — Et

moi, répondit Alexandre, si j'étais Parménion.» — Darius, voyant ses offres repousées avec dédain, ne songea plus qu'à rassembler toutes ses forces pour écraser son ennemi. Presque toutes les nations, depuis le Pont-Euxin jusqu'aux extrémités de l'Orient, se levèrent en masse, et, suivant Diodore de Sicile, Arrien et Plutarque, lorsqu'il parut dans les plaines d'Arbèles, son armée comptait un million de combattants et trois mille chariots armés de faux. Les généraux macédoniens eux-mêmes virent avec effroi cette multitude innombrable; Alexandre seul resta sans inquiétude, et, le matin même de la bataille qui devait décider du sort de l'Asie, on le trouva plongé dans un profond sommeil. Quelques heures après, Darius prenait la fuite pour la dernière fois, et l'empire des Perses n'existait plus. Suse et et Babylone, entrepôts des richesses de l'Orient, s'empressèrent d'ouvrir leurs portes, et bientôt la défaite d'Ariobarzane, qui, à la tête de quarante mille hommes, tenta vainemant de defendre les pyles Persides, livra aux Macédoniens Persépolis et toute la Perse. Alexandre triomphait; mais bientôt, selon le jugement de Napoléon, qui se connaissait en grands hommes, « parvenu au zénith de la gloire, la tête lui tourne où le cœur se gâte, et, après avoir commencé avec l'ame de Trajan, il finit avec les mœurs de Néron et le cœur d'Héliogabale. » — Nous allons voir désormais ce prince s'abandonner à ses passions, gigantesques comme son génie, se prolonger dans l'ivrognerie et dans la débauche, et, du milieu des festins, ordonner et commettre lui-même le meurtre de ses plus fidèles amis. Au milieu d'une orgie, cédant à un caprice de la courtisane Thaïs, il mit le feu au palais de Persépolis. Ce fut son premier acte de démence. Revenu à lui-même, il en rougit, et se remit à la poursuite de Darius, qui fuyait avec quelques misérables débris de son armée. Ce malheureux prince achevait de se débattre contre la fortune : trahi par ses propres sujets, déposé par le satrape Bessus, il venait d'être assassiné, lorsque Alexandre l'atteignit enfin sur les frontières de la Bactriane. A la vue du corps mutilé de celui qui commandait naguère à un si vaste empire, Alexandre répandit des larmes, toujours faciles et peu méritoires en faveur d'un ennemi vaincu; puis, autant par générosité que par politique, il voulut que les honneurs funèbres lui fussent rendus avec toute la pompe usitée chez les Perses. L'assassin fut puni avec la dernière rigueur. Alexandre reprit ensuite le cours de ses conquête; l'Hyrcanie, la Sogdiane, la Bactriane, le pays des Mardes, tombèrent successivement en son pouvoir; il franchit le Caucase et l'Oxus, et, après avoir reculé au nord jusqu'au fleuve Jaxarte les bornes de sa domination, il voulut aller chercher dans leurs déserts les peuples de la Scythie. Mais ces nations guerrières lui opposèrent une résistance qu'il n'avait encore rencontrée nulle part; il sentit tout ce qu'il risquait dans cette conquête à peu près inutile, et il s'empressa de leur accorder la paix lorsqu'elles vinrent la lui demander. — Sur ces entrefaites, des troubles s'étaient élevés à l'autre extrémité de son empire. Agis, roi de Sparte, impatient du joug macédonien, excitait ses compatriotes à le briser : à sa voix, la Grèce entière courut aux armes; mais, vaincu par Antipater, Agis périt dans le combat, et la ligue fut dissoute. Cependant, tandis que la fortune d'Alexandre triomphait même dans les lieux où il n'était pas, une conspiration se tramait dans son propre camp. Philotas, fils de Parménion, y fut impliqué, et, sur des aveux arrachés au milieu des tortures, il fut condamné à mort. Parménion commandait en Médie; Alexandre, craignant son ressentiment, le fit assassiner. Une telle ingratitude envers le plus ancien et le plus fidèle de ses généraux indisposa tous les Macédoniens. « Ils murmuraient tout haut, dit Justin, redoutant le même sort.» Mais ce qui les mécontenta plus encore, ce fut la politique d'Alexandre. Souverain absolu de presque toute l'Asie, ce prince résista

ceux qui le poussaient à traiter les Perses en esclaves pour ériger les Grecs en maitres ; il ne songea qu'à unir les deux nations et à détruire toute distinction entre le peuple conquérant et le peuple conquis : entreprise bien digne d'un si vaste génie, si, en adoptant les coutumes des vaincus, il n'eût en même temps adopté leurs vices ! On le vit alors revêtir la tiare des Perses, se former un sérail, s'entourer d'eunuques, et exiger que ses sujets l'adorassent comme un Dieu. Tous ceux qui refusèrent de se plier à ses caprices, ou qui osèrent blesser son orgueil, payèrent leur audace de leur vie, et dans un accès de fureur il tua de sa propre main Clitus, son ami, le frère de sa nourrice, qui lui avait sauvé la vie au passage du Granique. Les remords qu'il en éprouva ne l'empêchèrent pas de faire périr, peu de temps après, un grand nombre de ses officiers, accusés d'une conspiration dont Hermolaüs s'avoua le chef. Le philosophe Callisthène, petit-neveu d'Aristote et son disciple chéri, mais coupable d'avoir montré trop d'attachement aux mœurs grecques, et d'avoir frondé trop ouvertement les ridicules et les caprices du conquérant, fut horriblement mutilé et traîné, dit-on, à la suite de l'armée dans une cage de fer, jusqu'à ce qu'il se fût soustrait lui-même par le poison à ces odieux traitements. Alexandre sentit combien il lui importait de détourner l'attention de son armée de ces tristes scènes; ou, plutôt, le vaste empire de Darius étant déjà trop étroit pour lui, il voulut achever promptement la conquête du continent asiatique pour marcher ensuite à celle de l'univers entier. Les Indes étaient alors presque entièrement inconnues ; on les supposait le théâtre des exploits d'Hercule et de Bacchus ; il y conduisit son armée. — Nous passerons sur les détails de cette expédition. Qu'y verrions-nous autre chose qu'une série monotone de combats et de victoires ? On aime à suivre pas à pas le conquérant de la Perse, parce que, pour parvenir à son but, qui était de fonder un empire durable, et par suite de porter au centre de l'Asie la civilisation grecque, on le voit déployer tout ce que l'esprit humain peut avoir de force et de génie ; mais maintenant ce n'est plus qu'un insensé qui renverse des royaumes, répand des flots de sang, sans compter pour rien la vie de ses soldats, et que le bonheur qui l'accompagna toujours ne saurait justifier. — Porus vaincu, tout le pays entre l'Hydaspe et l'Hyphase fut soumis ; mais, aux rives de ce dernier fleuve, il fallut s'arrêter. Les Macédoniens, fatigués de tant de combats, refusèrent obstinément d'aller plus loin. Prières, menaces, promesses, tout fut inutile ; pour la première fois, Alexandre est obligé de céder. L'armée regagne l'Hydaspe, qu'elle descend sur plus de deux mille barques jusqu'au confluent de l'Acésines : là, après avoir encore soumis ou exterminé quelques peuplades indiennes, le roi la divise en deux parties : l'une, sous la conduite de Néarque, se rembarque pour regagner l'Euphrate en longeant le golfe Persique ; avec l'autre, il se dirige vers Babylone, à travers les déserts impraticables de la Gédrosie, qu'il choisit de préférence, parce que Cyrus et Sémiramis y avaient perdu leurs armées tout entières ; il y laissa lui-même les trois quarts de la sienne. Peut-être n'était-il pas fâché de sacrifier des soldats sur l'obéissance desquels il ne pouvait plus compter. — De retour dans ses états, Alexandre punit les satrapes prévaricateurs, et réprima partout les désordres que sa longue absence avait fait naître. S'appliquant ensuite tout entier à réunir en un seul tous les différents peuples soumis à sa domination, parce que c'était le meilleur moyen de diminuer l'influence des Grecs, et de ne plus trouver dans ses nouveaux sujets que des instruments aveugles de ses volontés, il épousa Barsine, fille de Darius, maria Ephestion avec la sœur de cette princesse, et le même jour fit célébrer les noces de dix mille Macédoniens avec dix mille Persanes. — A l'aide des Macédoniens, Alexandre avait conquis la Perse : se passer désormais des Macédoniens, et mettre les Perses en état de conquérir le monde entier, tel fut le but de sa politique. —

A cet effet, il fit rassembler de toutes les parties de l'Asie trente mille jeunes gens, que l'on nomma épigones, ou successeurs, et auxquels il fit donner le costume, les armes et la discipline des Grecs; puis, après avoir payé les dettes de ses soldats, il déclara qu'il allait congédier les invalides, et ne garder auprès de lui que les hommes de bonne volonté. Cette mesure, qui constituait un véritable licenciement, mit le comble au mécontentement des Macédoniens; ils se révoltèrent. Mais le roi, déployant dans cette circonstance toute l'énergie de son caractère, après avoir vainement essayé de les calmer par ses discours, se précipite au milieu des rangs, en arrache les chefs de la rébellion, effraie le reste par leur supplice, et bientôt dix mille vétérans partent pour la Grèce, sous la conduite de Cratère. — Après avoir prodigué à toute son armée d'immenses richesses (environ 180 millions), suivant l'évaluation de Justin), Alexandre se rendait à Babylone, où l'attendaient les députés de presque toutes les nations de la terre, lorsqu'à Ecbatane Ephestion mourut subitement à la suite d'une orgie. La perte de ce favori l'affligea jusqu'au délire; il s'abandonna à des excès de fureur et de rage inconcevables, et poussa la démence jusqu'à faire mettre en croix le médecin qui n'avait pu guérir son ami. Quel acte pour un disciple d'Aristote! Les prêtres, toujours dociles à ses ordres, placèrent Ephestion au rang des demi-dieux. Voulant dépenser 10,000 talents (54 millions) pour célébrer sa mort par des jeux funèbres, il fit rassembler de toute part des artistes et des musiciens au nombre de plus de trois mille, et ordonna que, pour lui construire un immense bûcher, on abattît dix stades (cinq cent-dix toises) des murs de Babylone, qui avaient deux cents coudées de hauteur sur cinquante de largeur. Ainsi, les moyens les plus destructifs et les plus extraordinaires se présentent souvent à l'esprit de ces hommes qui, enivrés de leur fortune, et jouets de leur propre orgueil, n'ont d'autre règle qu'une volonté absolue. Ce fut encore en l'honneur des manes d'Ephestion qu'Alexandre, s'il faut en croire Plutarque, extermina la nation tout entière des Cosséens : horrible hécatombe, qui suffirait pour ternir toute une vie de héros! — Cependant, retenu par de sinistres présages, effrayé par les jongleries des prêtres chaldéens, le maître de l'Asie errait autour de la capitale de son empire sans oser y entrer, en proie à toutes les incertitudes de la plus vaine superstition. Les philosophes grecs le firent rougir de sa faiblesse; mais à peine eut-il mis le pied dans Babylone qu'il s'en repentit, s'emporta contre tous ceux qui le lui avaient conseillé, et commença à s'entourer de prêtres et de devins. Le rôle éclatant et terrible qu'Alexandre avait joué sur la scène du monde touchait à sa fin. L'an 324 avant Jésus-Christ, il meurt à l'âge de trente-deux ans, après une maladie de quelques jours, causée par ses excès, au moment où, méditant des projets plus vastes encore que tout ce qu'il venait d'exécuter, il voulait avoir une flotte de mille navires plus forts que les trirèmes, faire creuser des ports et construire des arsenaux, se venger des Arabes, qui avaient refusé de reconnaître ses lois, subjuguer ensuite Carthage, la Libye et l'Ibérie; enfin, tout envahir jusqu'aux colonnes d'Hercule. — Peut-être alors se fût-il rencontré avec les Romains. Quelle aurait été l'issue de cette lutte terrible? Tite-Live en a discuté les chances avec trop de partialité. Le vainqueur des Samnites, Papirius Cursor, aurait pu trouver dans le conquérant de l'Asie un adversaire trop redoutable, et l'historien latin aurait dû se rappeler qu'au temps d'Alexandre les armées romaines, loin d'être invincibles, passaient sous les Fourches-Caudines quatre ans après la mort de ce prince. — En douze années, Alexandre avait élevé un empire plus vaste que celui que les Romains élevèrent en douze siècles, mais ce colosse immense tomba avec lui; ses généraux, en se partageant ses dépouilles, lui firent, comme il

l'avait prévu, de sanglantes funérailles.

ALEX. TEULET.

ALEXANDRE-SÉVÈRE (M. Aurelius), vingt-septième empereur romain, régna depuis l'an 222 après J.-C. jusqu'à l'an 235; il appartient à cette race impériale *syrienne* qui tirait son nom de Julia Domna, épouse de Septime-Sévère, née à Emèse. Cette impératrice remplit de Syriens le conseil de l'empereur, et tous les *Sévères*, dans la suite, furent considérés comme empereurs syriens. Ces princes sont : Caracalla et Geta; puis, après l'usurpateur Macrin, Bassien, Héliogabale, enfin Alexandre-Sévère, dont le véritable nom était Bassien, car il n'est connu dans l'histoire que par ses deux surnoms, celui d'*Alexandre*, parce qu'il était né à Arsène, en Syrie, dans un temple consacré à Alexandre-le-Grand; celui de *Sévère*, à cause de sa vertueuse rigidité envers les courtisans, les soldats. Bassien était cousin et peut-être frère de père de l'infâme Héliogabale. Julia Mœsa, sœur de Julia Domna, exilée à Emèse pendant le règne de Macrin, vivait avec ses deux filles Sœmis et Mammée, veuves l'une et l'autre, et qui passaient pour avoir eu des relations intimes avec Caracalla; elles eurent chacune un fils, Bassien-Héliogabale, né de Sœmis, et Bassien-Alexandre, de Mammée. Proclamé empereur par les légionnaires de Syrie, sous le nom d'Antonin, et comme fils de Caracalla, Héliogabale remplaça Macrin sur le trône; son règne, qui dura trois ans, offrit une suite non interrompue de scènes d'impudicité. Coupable et malheureux prince, qui, à peine sorti de l'enfance, épuisa jusqu'à la lie la coupe des plus monstrueuses voluptés, et périt à vingt-deux ans, déjà vieux de débauche (222)! L'année précédente, à la persuasion de Mœsa, son aïeule, il avait adopté le fils de sa tante Mammée, Bassien-Alexandre, alors âgé de douze ans, adoption curieuse d'un enfant par un adolescent. Bientôt, jaloux de l'affection du peuple et de l'armée pour le nouveau César, Héliogabale tenta d'abord de le corrompre en l'associant à ses infâmes plaisirs : n'y pouvant réussir, il essaya de l'empoisonner. La vigilante sollicitude de Mammée écarta le danger. Héliogabale voulut annuler l'adoption; les prétoriens ne le souffrirent pas. Alors, l'année suivante, une seconde sédition le fit périr avec sa mère Sœmis, et il fut tué dans le plus infâme égoût, ce jeune empereur qui, dans ses pressentiments d'une vie courte, avait préparé d'avance, et à tout événement, des instruments de mort formés d'or, de soie, de pierres précieuses. Il semble, en lisant le règne d'Alexandre-Sévère, dans Lampride, que cet historien se soit complu à représenter l'idéal de la puissance souveraine exercée par un adolescent, au visage aussi beau que son ame était pure, son cœur chaste, son esprit élevé. Le sénat lui conféra en un seul jour tous les pouvoirs impériaux *comme à un vieil empereur*, et lui offrit successivement les titres d'*Antonin* et de *grand*; il les refusa, et Lampride nous donne, dans toute la nudité d'un procès-verbal, la longue discussion qui eut lieu à ce sujet; la modestie du jeune empereur, l'empressement respectueux du sénat, s'y montrent avec tous les caractères de la vérité. « Il recueillit bien plus de gloire, observe cet historien, en refusant des titres étrangers que s'il les eût acceptés : par-là, il s'acquit la réputation d'un prince ferme et austère, puisque le sénat entier ne put le persuader, tout jeune qu'il était. » Dans cette pièce officielle, comme il s'en trouve tant chez les auteurs trop dédaignés qui forment le corps de l'*Histoire Auguste*, l'élocution d'Alexandre, d'ailleurs assez peu correcte (et l'on va voir pourquoi), paraît vive, spirituelle, concise; en un mot, telle qu'il convient à un jeune homme assez précoce pour pouvoir parler en homme d'état. Dès sa plus tendre enfance, par les soins de sa mère, princesse d'un grand esprit et d'un grand caractère, il avait été instruit dans les lettres grecques et latines. Il avait eu pour maître les plus célèbres rhéteurs de son temps, entre autres Jules Frontin, Valerius Cordus, Bœbius Macrinus et

Julius Graninus. Il ne fit pourtant pas de grands progrès dans l'éloquence latine, mais il réussit dans les lettres grecques, et composa en vers dans cette langue la vie des bons princes. Il témoigna toujours de l'affection aux gens de lettres qui soutenaient encore, sur son déclin, la gloire de la langue romaine. Dans toutes les occasions, il les ménageait; « car il craignait beaucoup, dit Lampride, qu'ils n'écrivissent quelque chose de dur contre lui. Dans cette vue, il leur rendait compte de tout ce qu'il avait fait, tant en public qu'en particulier, exigeant qu'ils le consignassent par écrit. » Le même auteur nous apprend encore qu'Alexandre était très versé dans les mathématiques, peignait très bien, et excellait dans la musique, mais il ne chantait jamais que devant sa famille. Il passait également pour habile dans la vaine science des aruspices et des augures. Ses lectures favorites étaient le traité des *Offices*, et celui de la *République* de Cicéron. Il lisait aussi la vie d'Alexandre, dont il se proposa d'imiter les vertus, tout en condamnant dans ce prince l'ivrognerie et la cruauté envers ses amis. Il aimait les poètes latins, surtout Virgile, qu'il appelait le Platon des poètes. Assuré de mériter le respect, il rejetait les titres fastueux, les obséquieuses formules. Il défendit qu'on l'appelât *seigneur*, et voulut qu'on lui parlât et qu'on lui écrivît comme on aurait fait à un simple sénateur, en lui conservant seulement le titre d'empereur, *imperator*, que dans le dernier siècle de la république prenait tout consul ou proconsul qui s'était distingué à la tête d'une armée. Les entrées chez lui étaient libres, et, à la différence de ses prédécesseurs, il se laissait aborder par tout le monde. Il vivait si familièrement avec ses amis qu'à table il partageait avec eux le même lit, allait sans façon manger chez eux, et les recevait de même. Il les visitait quand ils étaient malades, de quelque rang qu'ils fussent; il aimait que chacun lui dit librement sa pensée; en sa présence, il voulait que chacun fût assis, et s'informait soigneusement des absents. Sa mère Mammée, et Memmia, son épouse, lui reprochaient sa trop grande affabilité, et lui disaient qu'il affaiblissait ainsi son pouvoir. — « Dites plutôt, répondit-il, que je l'affermis et le rends plus durable. » Bannissant de son costume l'or et les pierres précieuses, dont se couvrait Héliogabale, il portait toujours une toge de lin d'une éclatante blancheur. Il avait tant de vivacité dans les yeux qu'on ne pouvait long-temps soutenir son regard. Pour l'air martial, la vigueur et l'agilité, c'était un vrai soldat, et il passait pour le meilleur lutteur de son temps. Il était doué d'une perspicacité extraordinaire et d'une mémoire prodigieuse: « Sa conversation, dit Lampride, était pleine de charme. C'était le plus aimable des hommes, et le plus aimé, car si quelques-uns lui donnaient le nom de *pieux*, tous le regardaient comme cher et utile à la république. » — A peine monté sur le trône, Alexandre éloigna les juges et tous les employés que l'impur Héliogabale avait tirés de la classe la plus abjecte: il ne voulut conserver dans le palais impérial que les gens absolument nécessaires, supprima toutes les sinécures, et s'engagea par serment à n'en point créer. « C'est un mauvais administrateur, disait-il, qu'un prince qui nourrit de la substance des habitants des provinces des hommes inutiles à la république. » Héliogabale avait été l'esclave des eunuques; Alexandre les chassa d'auprès de lui, et le peu qu'il en conserva pour le service des bains destinés aux femmes du palais fut rabaissé au rang d'esclaves. Il les dépouilla des places lucratives que son prédécesseur leur avait données dans les finances de l'état. L'extrême pureté de mœurs qui distinguait Alexandre-Sévère, l'étude spéciale qu'il avait faite de la morale des chrétiens, lui avaient inspiré une juste horreur pour ces êtres dégradés, pour ces ministres spéciaux de toutes les passions d'Héliogabale. Exempt du vice contre nature qui, entre autres estimables empereurs, avait dégradé Trajan et Adrien, il voulut faire une loi pour bannir ceux qui s'y livraient. Il purgea le

sénat et l'ordre équestre des sujets indignes qu'on y avait admis, et ne fit point de sénateurs qu'ils n'eussent le suffrage des premiers hommes de l'état. Jamais il n'introduisit d'affranchi dans l'ordre des chevaliers, qu'il regardait comme le séminaire du sénat. A l'exemple de la communauté chrétienne, qui publiait le nom des prêtres et des évêques avant leur ordination, il promulguait les noms des gouverneurs de provinces, afin que le peuple pût blâmer ou approuver le choix impérial. Il fit rechercher les juges concussionnaires dans toutes les provinces et les bannit. La vue d'un magistrat prévaricateur, si l'on en croit Lampride, produisait sur lui une telle impression qu'il en perdait la voix et rejetait la bile qu'il avait sur l'estomac. Il n'aimait pas les flatteurs : si quelqu'un s'inclinait trop bas en sa présence, ou lui tenait un langage servile, il le chassait; ou, si c'était un homme de trop haut rang pour qu'on pût le congédier ainsi, il ne lui répondait que par de grands éclats de rire. En général, il n'admettait dans sa société que des gens honnêtes et bien famés; de même, il défendit aux femmes d'une réputation équivoque de faire la cour à sa mère et à sa sœur. Il se montra fort sévère pour les courtisans qui trafiquaient de leur crédit. L'histoire cite un homme qu'il fit mettre en croix pour ce délit, puis un autre qu'il fit étouffer au milieu d'un feu de paille, afin, disait-il, de *punir par la fumée celui qui avait vendu de la fumée.* Un de ses secrétaires avait fait un faux exposé d'une affaire au conseil du prince; Alexandre l'exila après lui avoir fait couper les nerfs des doigts, de manière à ce qu'il ne pût plus écrire. Il condamnait à mort les tribuns de légions qui s'étaient enrichis aux dépens du soldat. Dans les différends survenus entre les soldats et les officiers, il punissait ceux-ci sans pitié quand ils étaient coupables.« Du reste, en quatorze années de temps, dit Hérodien, historien peu favorable à Alexandre, il ne répandit pas une seule goutte de sang innocent, et l'on ne nommera pas un seul homme qui, pendant *un si long règne*, ait été condamné sans qu'on lui ait fait auparavant son procès dans toutes les formes. Quelquefois même, il ne pouvait se résoudre à condamner à mort des gens coupables de fort grands crimes. »Les jurisconsultes compilateurs des lois romaines nous apprennent qu'il abolit presque entièrement les recherches pour crimes de lèse-majesté impériale, et ce ne fut pas pour lui une petite affaire que d'arrêter le zèle des juges qui croyaient faire leur cour en appliquant cette législation cruelle. Il fit nombre de lois fort douces, relativement aux droits du peuple et à ceux du fisc; il destina les impôts que payaient les villes à l'entretien de leurs édifices; il plaça les deniers publics à quatre pour cent, et de ce produit il prêtait sans intérêts à des particuliers, pour les aider dans leurs affaires; il accorda, pour les attirer à Rome, des indemnités considérables aux négociants. Outre les distributions d'usage qu'il faisait au peuple, il prit des mesures prévoyantes pour diminuer le prix des denrées. Il fit grâce aux habitants de Rome de l'or coronaire qu'ils devaient lui offrir à son avènement, réforma les monnaies, mit un frein aux déprédations des usuriers, métier dont se mêlaient beaucoup de sénateurs, et réduisit les impôts au trentième de ce qu'on lui payait sous Héliogabale. L'économie qu'il fit régner dans les dépenses publiques et dans celles de sa cour le mettait encore en état de faire de grandes libéralités, d'ériger de nouveaux monuments et de réparer les anciens. Sa vie simple, frugale et régulière, était une leçon vivante pour les Romains. Afin d'arrêter le luxe, il eut la pensée de distinguer les conditions par les vêtements. Il ne voulait point faire entrer dans le fisc les contributions établies par Caligula sur les lieux de débauche, et consacra ces revenus de la corruption à l'entretien des théâtres et des jeux du Cirque. Dans tous ces faits, où trouve-t-on la place de cette avarice dont l'accuse Hérodien? Il est vrai que cet historien fait tomber principalement le reproche sur la mère de l'empereur, qui, dit-il, sous prétex-

te d'amasser à son fils des ressonrces ponr l'avenir, employait tous les moyens pour s'emparer du bien des particuliers. —Sous ce prince, les chrétiens cessèrent d'être persécutés, et les Juifs conservèrent leurs priviléges. Alexandre avait emprnnté à nos livres saints cette maxime : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même*, et il la fit graver sur le frontispice de son palais et de plusieurs édifices publics. Dans son oratoire, on voyait les images de Jésus-Christ et d'Abraham à côté de celles d'Orphée et d'Apollonius de Tyane. Il voulut même bâtir un temple an Christ. « Mais les devins, ajoute Lampride, auteur païen, prévoyant qne tout l'empire deviendrait chrétien, et que les autres temples seraient abandonnés, s'opposèrent à l'exécntion du projet d'Alexandre-Sévère.»—Tels sont les principaux traits du tableau animé, mais sans ordre, que cet anteur nous trace de la personne d'Alexandre-Sévère. Il nous apprend encore que ce jeune empereur avait la faiblesse de rougir de son origine syrienne, et se composa un arbre généalogique qui le faisait descendre des Metellus. Veut-on connaître les passe-temps par lesquels il se délassait des soins du trône? Il entretenait dans son palais une infinité d'oiseaux de toute espèce, entre autres vingt mille ramiers; il aimait à faire battre entre elles des perdrix, et à faire jouer des jeunes chiens avec de jennes cochons. Ces amusements d'enfant convenaient sans doute à son âge, à son ame innocente, mais ils sont fort à remarquer dans la vie d'un prince qui, sans avoir encore de barbe au menton, régnait comme Trajan et parlait comme Marc-Aurèle. Tous les auteurs s'accordent à vanter sa tendre piété pour sa mère, et son attachement fidèle à son épouse; mais si l'on en croit Hérodien, Alexandre poussa la déférence filiale jusqu'à la faiblesse. Selon lui, l'impérieuse Mammée s'abandonnait contre sa bru à tous les excès d'une jalousie furieuse; et Alexandre le souffrait. Après l'avoir forcée par ses indignes traitements à s'exiler du palais de son époux, elle fit mourir le père de cette princesse, et la relégua en Afrique. Le silence unanime des autres historiens autorise à révoquer en doute le témoignage d'Hérodien. Toutefois, Alexandre, qui devait le trône à sa mère, et qui régna d'abord sous sa tutèle, avait sans doute pour elle une condescendance dont Mammée put abuser pour tenir sa bru dans une position secondaire. Réduites ainsi aux proportions de la vraisemblance, ces particularités, évidemment exagérées par Hérodien, nous feraient voir dans Mammée si fière, dans Mammée chrétienne, une autre reine Blanche, tendre mentor de son fils, jalouse de ses affections, tenant la jeune reine Marguerite à une distance respectueuse, et forçant le pieux et docile Louis IX à n'user qu'à la dérobée des privautés que le mariage autorise.— Auguste, si l'on en croit Sénèque, avait fait un consul de Cinna pour le punir d'avoir conspiré contre lui. Alexandre-Sévère se vengea d'une manière analogue d'Ovinius Camillus, sénateur de haute naissance, mais efféminé, dissolu, et qui affectait des prétentions à l'empire. Il le créa César, l'associa à sa puissance, multiplia autour de lui les fatigues et les embarras du trône, et le força ainsi de rentrer dans la vie privée. Moins heureux que Cinna, Ovinius fut plus tard massacré par les troupes, et l'on n'a point imputé cette mort à Alexandre-Sévère, qui, selon le témoignage unanime des historiens, mérita qu'on dit de lui comme de Marc-Aurèle, *qu'il ne fit mourir aucun sénateur*.—Ce prince n'est pas moins intéressant à suivre dans sa conduite politique : « Il eut le courage d'être un réformateur à une époque où les vertus étaient plus dangereuses pour un souverain que les vices. » (Heeren.) Il voulut faire revivre les sentiments romains; souvent il haranguait le peuple, l'appelait quelquefois aux suffrages, et rendit au sénat une grande influence. En un mot, comme tous les bons empereurs de Rome, il affectionna les formes républicaines. Ses ordonnances impériales n'étaient publiées qu'après avoir été adoptées et dis-

cutées par un conseil de vingt ou trente sénateurs. Il adjoignit au préfet de la ville comme conseillers dans les jugements les quatorze inspecteurs de Rome. Voulant que les sénateurs ne pussent être jugés que par leurs paires, il éleva les préfets du prétoire à la dignité sénatoriale : ce fut une faute ; il ne s'aperçut pas que c'était faire du préfet du prétoire comme un lieutenant-général de l'état. Bientôt, sous de faibles empereurs, le titulaire de cette dignité devint dans l'empire ce que furent dans la Gaule, au temps des Mérovingiens, les maires du palais.— Aucun empereur ne montra plus de sollicitude pour le soldat ; jamais les troupes romaines n'avaient été mieux payées, mieux nourries, mieux vêtues ; aux vétérans, il assigna des terres sur les frontières de l'état, et rendit ces concessions héréditaires pour les fils qui voulaient, comme leur père, se consacrer à la défense de l'empire. Il créa une phalange de dix légions à la macédonienne ; il perfectionna la tactique; mais les troupes étaient moins touchées de ces soins qu'irritées de la discipline rigoureuse à laquelle il voulait les astreindre. Les soldats ne pouvaient souffrir un empereur qui prétendait les soumettre avec lui au sénat. Il avait déjà régné treize ans et promettait de vivre ; depuis treize ans il n'y avait pas eu de *donativum*, gratification par laquelle les empereurs marquaient leur avènement. « L'empire, dit M. de Châteaubriand, était une ferme que le prince prenait à bail moyennant une somme convenue, mais avec une clause tacite en vertu de laquelle il s'engageait à mourir promptement. » Alexandre-Sévère s'était porté sur les bords du Rhin pour surveiller les mouvements des Barbares de la Germanie. Les légions de la Gaule, qui ne le connaissaient que par ses réformes, se rendirent l'instrument de l'ambition du Thrace Maximin. Elles tuèrent Alexandre avec sa mère, dans le bourg de Sécila, près de Mayence (l'an 235.)—Dans la quatrième année du règne de ce prince, Artaban, dernier rejeton de la race des Arsacides, avait succombé sous les coups d'un soldat de fortune, Artaxerxe, chef de la dynastie des sassanides, et qui fit quitter à ses compatriotes le nom de Parthes pour reprendre celui de Perses (l'an 226.) Avec le titre de *grand roi*, Artaxerxe affecta le langage des successeurs de Cyrus. Pour toute déclaration de guerre, il ordonna, par une lettre, à l'empereur Alexandre-Sévère d'abandonner l'Égypte et l'Asie ; puis il envahit la Mésopotamie et la Syrie. Alexandre, après avoir répondu avec une noble modération, fit avec vigueur ses préparatifs, passa en Orient et sortit vainqueur de cette lutte, qui dura trois ans. C'est du moins ce qui résulte du récit de Lampride, appuyé par les abrégés d'Aurelius Victor, d'Eutrope, de Zonaras, etc. Hérodien seul représente cette expédition comme malheureuse par suite de l'inexpérience d'Alexandre-Sévère et de son défaut de courage. C'est sans doute le langage qui convenait à un historien trop favorable à l'usurpation du farouche Maximin ; mais son récit présente en outre des obscurités et des contradictions. L'opinion de Lampride a prévalu, appuyée qu'elle est par les monuments triomphaux de l'empire. Enfin Artaxerxe, pendant le reste de son règne, qui fut de huit ans, n'osa pas même attaquer la Mésopotamie, malgré les guerres intestines qui occupaient les légions de l'empire. La mort prématurée d'Alexandre-Sévère, dont cependant le règne est un des plus longs de l'époque, mit Rome sous le despotisme militaire de Maximin, ce persécuteur cruel du sénat, qu'Alexandre-Sévère avait voulu relever. En admettant que le portrait du fils de Mammée, tracé par Lampride, soit quelque peu flatté, il est toujours glorieux pour ce jeune empereur d'avoir été choisi au temps de Constantin, par un des auteurs de l'histoire impériale, comme type de la vertu romaine, heureusement modifiée par l'accession des plus belles maximes du christianisme. Sous ce rapport, l'on peut mettre la pure et noble figure d'Alexandre-Sévère en regard de l'image auguste et vénérable de Marc-Aurèle, type exclusif des philosophes païens. Ch. du Rozoir.

ALEXANDRE (PAPES DE CE NOM). — ALEXANDRE Ier, qui régna depuis 109 jusqu'à 119, n'est connu que par l'introduction de l'eau-bénite, qu'on lui attribue.

ALEXANDRE II (Anselme de Milan), ancien évêque de Lucques, fut porté, en 1061, au trône pontifical par le parti du fameux Hildebrand (depuis Grégoire VII), tandis que les partisans du roi d'Allemagne et de la noblesse romaine faisaient élire à Bâle l'antipape Honorius II. Celui-ci chassa Alexandre de Rome, mais Hildebrand, qu'on pouvait dès lors regarder comme l'ame du gouvernement papal, prit vivement sa défense et le fit reconnaître au synode de Cologne en 1062. Les Romains eux-mêmes ayant abandonné Honorius en 1063, Alexandre demeura paisible possesseur du saint-siége jusqu'à sa mort, arrivée en 1073. Pendant tout le temps de son pontificat, ce fut Hildebrand qui gouverna réellement en son nom. Aussi les ordonnances de cette époque contre l'investiture par des laïques, contre le mariage des prêtres, et surtout la fameuse bulle contre le divorce de Henri IV, qui cita ce prince en cour de Rome, doivent être exclusivement imputées à Hildebrand, qui se servait du faible Alexandre comme d'un instrument pour exécuter ses plans ambitieux. (*Voy.* GRÉGOIRE VII.)

ALEXANDRE III régna depuis 1159 jusqu'en 1181, et combattit avec des succès variés, mais un courage inébranlable, le parti de l'empereur Frédéric 1er et des antipapes Victor III, Pascal III et Calixte III, qui s'élevèrent successivement contre lui. Obligé de se réfugier en France, en 1161, il y demeura à Sens jusqu'à ce que, quatre ans après, en 1165, les querelles survenues entre les Lombards et l'empereur Frédéric, l'appui des princes ecclésiastiques de l'Allemagne, et les vœux unanimes des Romains, lui eurent rouvert les portes de Rome. Son premier soin fut de contracter une étroite alliance avec les villes lombardes. Forcé de fuir de nouveau, en 1107, devant l'armée impériale, il se retira successivement à Bénévent, Anagni et Venise. Mais Frédéric ayant été complètement battu près de Legnano par les Lombards, Alexandre profita de leur victoire pour contraindre ce prince à l'humiliant traité de Vienne; et, après avoir vu l'empereur d'Allemagne réduit à lui baiser les pieds et à lui tenir l'étrier, il rentra dans Rome en triomphateur. Fidèle à marcher sur les traces de Grégoire VII, il fit sentir au roi d'Angleterre Henri II, lors de l'assassinat de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, tout le poids de la puissance pontificale, donna la couronne du Portugal au roi Alfonse II, frappa l'Écosse d'interdit, pour la punir de la désobéissance de son roi, et, jusqu'à sa mort, arrivée en 1181, pendant vingt-deux ans de pontificat, il s'efforca par tous les moyens d'établir la suprématie du saint-siége sur les princes de l'Europe.

ALEXANDRE IV, comte de Segna, né à Anagni, ancien évêque d'Ostie, fut revêtu de la dignité pontificale à une époque peu favorable au saint-siége. Battu par Manfrède de Sicile, impliqué dans les querelles des guelfes et des gibelins, méprisé dans ses propres états, ce pape, bien intentionné et pacifique, ne put apaiser les troubles qui désolaient l'Italie, ni par des prières, ni par des excommunications. Il mourut en 1281, après avoir eu à lutter pendant toute la durée de son pontificat contre des ennemis et des malheurs auxquels il n'opposa ni assez de force ni assez de dignité. Ce fut Alexandre IV qui, sur la demande de saint Louis, établit en France l'inquisition.

ALEXANDRE V, né à Candie, de parents très pauvres, fut obligé de mendier son pain de porte en porte. Un cordelier italien, qui remarqua en lui d'heureuses dispositions, le fit recevoir dans son ordre; il se mit à travailler avec ardeur, et bientôt on le vit briller aux universités d'Oxford et de Paris. Galéas-Visconti le nomma précepteur de son fils, et, après avoir obtenu pour lui les évêchés de Vicence et de Novare, le fit nommer à l'archevêché de Milan. Innocent VII le revêtit de la pourpre, et le nomma son légat en Lombardie. En 1409, Alexandre,

connu jusqu'alors sous le nom de Philarge, fut élu par le concile de Pise. Ses grandes connaissances, la pureté de ses mœurs et le respect que la sagesse de son administration avait inspiré l'avaient fait élever au pontificat, dans l'espérance qu'il saurait mettre un terme au schisme d'Occident; mais il ne répondit pas à la haute opinion qu'on avait conçue de lui. Devenu pape après avoir été mendiant, Alexandre n'éleva point son caractère au-dessus de son ancien état, et, par un faux sentiment d'humilité, il fit rentrer les religieux mendiants dans des priviléges qui blessaient les intérêts de l'université de Paris et le décret du concile de Latran. Il eut la faiblesse de se laisser gouverner par le cardinal Cossa, qui le retint à Bologne, et finit par l'empoisonner. Alexandre V mourut dans cette ville le 3 mai 1410, après avoir occupé le saint-siége moins d'une année. Il favorisa les lettres et s'opposa de tout son pouvoir à l'établissement de la secte des flagellants, dont il désapprouvait les honteuses mascarades.

Alexandre VI, deux cent ving-troisième pape, naquit à Valence, en Espagne, l'an 1431. Godefroi Lenzolio, son père, avait acquis, par les divers emplois qu'il occupait à la cour d'Aragon, une fortune assez brillante pour que le fier Alfonse Borgia, archevêque de cette ville, lui donnât sa sœur Joanna en mariage. Ce prélat, devenu cardinal en 1444 et pape en 1455, permit même à son beau-frère de prendre le nom de Borgia, et Lenzolio le transmit à ses descendants. Cinq enfants naquirent de ce mariage. Rodrigue, dont il est ici question, montra de bonne heure les heureuses et les mauvaises dispositions qui l'élevèrent à la plus haute fortune de son temps, et à une si honteuse célébrité que la satire et l'histoire seraient dans l'impuissance de calomnier ses mœurs et son caractère. Il se distingua si bien dans ses études qu'à l'âge de dix-huit ans, son père se reposait sur lui du soin de traiter les affaires les plus importantes. Les grands talents qu'il déploya comme avocat lui procurèrent des sommes considérables; mais son inconstance naturelle le détourna de cette profession et le jeta dans le métier des armes, où son penchant à la débauche se manifesta bientôt par de scandaleux éclats. Une veuve et ses deux filles, nouvellement arrivées de Rome, furent à la fois les objets de sa passion déréglée. La mère morte, il mit l'une des filles dans un couvent et continua de vivre avec l'autre, qui était la célèbre Vanozza. — L'exaltation de son oncle Alfonse Borgia, sous le nom de Calixte III, lui inspira une ambition nouvelle. Il avait alors vingt-quatre ans, et possédait un revenu de 32,000 ducats. Ce pape le fit venir à Rome, ajouta un bénéfice de 12,000 écus à sa fortune, le fit archevêque de Valence dans la même année, le promut au cardinalat en 1456, sous le titre de Saint-Nicolas *in carcere tulliano*, et lui conféra la dignité de vice-chancelier de l'église, à laquelle était encore attaché un revenu de vingt-huit mille écus. Calixte ne voyait que le mérite et la capacité de son neveu, il en ignorait les dérèglements, et Rodrigue, à qui la nature n'avait épargné aucun vice, avait réussi à couvrir du manteau de l'hypocrisie la dissolution de sa vie privée.—La belle Vanozza et ses enfants l'avaient suivi en Italie, mais il les tenait à Venise, loin des yeux de son oncle et de la cour de Rome. Cette séparation lui était pénible. Il avait même hésité à accepter la dignité de cardinal, qui lui imposait cette obligation. Mais l'ambition lui montra le saint-siége en perspective, et cet homme, dévoré de vices, ne parut plus aux yeux du monde que sous les dehors de la piété la plus austère. Vanozza seule était dans le secret de son ame; il se consolait en lui écrivant, et mêlait aux expressions de l'amour le plus tendre et le plus passionné les hautes espérances de son hypocrisie. C'était s'imposer une longue contrainte, car il n'avait que vingt-sept ans à la mort de Calixte III, et quatre papes devaient le précéder encore sur la chaire de saint Pierre. L'histoire ne l'a cité sous les pontificats de Pie II et de Paul II que pour

avoir contribué à l'élection du premier, en désertant le parti du cardinal de Rouen, auquel il avait promis sa voix. Mais la grande part qu'il eut à l'élévation de Sixte IV lui valut, en 1471, l'abbaye de Saint-Jacques, et, l'année suivante, la légation d'Espagne. Il reçut de grands honneurs dans sa patrie; il s'y montra politique habile, et suscita contre Louis XI la ligue des souverains d'Aragon, d'Angleterre et de Bourgogne; mais il n'oublia ni sa fortune, ni ses plaisirs, se replongea dans la débauche la plus effrénée, pour se dédommager des austérités mensongères auxquelles le condamnait le séjour de Rome, et n'eut point de plus sérieuse occupation que de piller les pays où il exerçait ses fonctions de légat. Il n'en retira cependant d'autre fruit que la honte, car la galère où il avait entassé ses richesses périt sur les côtes de l'Italie, et il revint à Rome comme il en était parti, pour cabaler en faveur d'Innocent VIII. —Rodrigue Borgia avait alors cinquante-trois ans, et depuis vingt-sept ans il vivait loin de Vanozza et de ses enfants, qu'il n'allait voir qu'à de longs intervalles, et qu'il aimait avec passion. Son impatience ne put plus se contenir; il les fit venir à Rome sous le chaperon de son intendant, qu'il fit passer pour le mari de sa maitresse, qu'il baptisa du nom de comte Ferdinand de Castille; et, grâces à cette précaution, l'hypocrite jouit à la fois des plaisirs du vice et des honneurs de la vertu. Sa piété simulée n'aurait point suffi cependant pour le conduire au but de son ambition, si, à la mort d'Innocent VIII, il n'eût pris enfin le parti d'acheter la chaire apostolique. Vingt-deux cardinaux, payés à beaux deniers comptants, ou pourvus d'avance de palais, de légations et de riches bénéfices, le saluèrent enfin du nom d'Alexandre VI, malgré l'opposition des cinq autres, le 2 août 1492. Mais ces mystères du conclave n'étaient pas plus connus du peuple que les déréglements du nouveau pontife. Sa réputation de sainteté couvrait si bien toutes ces infamies, que la joie et les respects des Romains éclatèrent sur son passage avec une vivacité et une magnificence qui n'avaient pas eu d'exemple. Les princes chrétiens partagèrent cette allégresse, et le félicitèrent par de solennelles ambassades. Le seul Ferdinand, roi de Naples, n'y fut pas trompé; il versa des pleurs à cette nouvelle, prédit de grands désordres à l'église; et Alexandre VI, impatient de justifier cette prédiction, se délivra sur-le-champ de la rude et longue contrainte que son ambition lui avait imposée. Rome apprit en peu de jours que le pape avait une maitresse et cinq enfants, dont trois au moins étaient nés depuis sa promotion au cardinalat, et qui tous étaient aussi vicieux que leur père. L'infâme ne parut s'être élevé sur la plus haute éminence de la terre chrétienne que pour donner au monde le spectacle de ses vices, et ajouter à ses jouissances le plaisir de braver les mépris de la chrétienté. — Les troubles de la Hongrie et le schisme des hussites occupèrent d'abord sa politique; il poursuivit le projet de croisade que ses prédécesseurs avaient prêchée contre les Turcs, sanctionna l'ordre des minimes, établit quatre cathédrales dans le royaume de Grenade, et adjugea de sa pleine autorité à Ferdinand et Isabelle tous les pays que venait de découvrir Christophe-Colomb. Mais son occupation principale fut l'agrandissement de sa famille, qu'il enrichit par les proscriptions, les empoisonnements, les meurtres et les confiscations les plus odieuses. Les Ursins, les Colonne, les Savelli, le cardinal la Rovère, furent tour à tour les objets de ses persécutions intéressées, et résistèrent par les armes à l'ambition des enfants du pape. Les exactions, la vénalité des charges, étaient encore pour eux des moyens de fortune, et quand les ministres de leur avarice ne trouvaient plus où prendre, la famille papale les détruisait eux-mêmes pour s'approprier le fruit de leurs rapines particulières. L'insatiable Alexandre créait tous les jours de nouveaux emplois, qu'il faisait payer le plus cher qu'il pouvait. Aussi, dit-on de lui :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum.
Emerat ille priùs, vendere jure potest.

Ce distique fut appliqué avec deux autres contre une statue mutilée qui était à la porte d'un tailleur facétieux, nommé Pasquino, et devint l'origine des pasquinades. Les simonies, les cruautés et les déportements du pape, accréditèrent promptement cette invention de la vengeance populaire. La statue parla tous les jours, et les flatteurs d'Alexandre VI lui conseillèrent de la jeter dans le Tibre. « Elle se changerait en grenouille, répondit l'impudent pontife, et j'en serais importuné nuit et jour; j'aime mieux une pierre muette. » — L'or ne suffisait point à l'ambition de cette famille; elle était aussi avide de dignités, de fiefs et de titres, que de richesses. Dès la première année de ce pontificat, dans une promotion de douze cardinaux, presque tous espagnols, car ce pape détestait les Italiens, fut compris César Borgia, son second fils, qui lui succéda à l'archevêché de Valence, et fut connu dès lors sous le nom du cardinal Valentin. Mais ce fut sur les fiefs du royaume de Naples que le père de ces brigands jeta son dévolu. Alphonse, duc de Calabre, et fils du roi Ferdinand, lui ayant refusé dona Sancia, sa fille naturelle, pour un de ses enfants, il profita, pour réduire l'orgueil de ce prince, des brigues que formait en Italie l'ambition de Ludovic Sforce. Cet autre assassin régnait dans Milan sous le nom de Jean Galéas, son neveu, et gendre de ce même duc de Calabre; et comme la puissance d'Alphonse était un obstacle à l'usurpation que méditait Ludovic, celui-ci rechercha l'alliance du pape, que venait d'irriter le refus de ce prince. Alexandre VI entra dans cette ligue, et y entraîna la république de Venise. Alphonse s'allia de son côté à la maison de Médicis, aux Colonne, aux Ursins, à la Rovère, à tous les ennemis du pontife, pour renverser à la fois Ludovic et les Borgia. Mais le vieux Ferdinand, menacé par Charles VIII, sentit la nécessité de ne pas se brouiller avec le pape, et rompit les projets de son fils Alphonse pour négocier un accommodement avec la cour de Rome. Ludovic pressentit l'inconstance d'Alexandre VI, dont il connaissait les secrètes pensées, et se tourna vers le roi de France. Charles VIII prétendait au royaume de Naples, comme héritier de la maison d'Anjou, en vertu du testament de Charles IV, neveu du roi René. Fort de l'alliance du perfide Sforce, il pressa sa marche vers l'Italie, et le duc de Calabre, quoique devenu roi de Naples par la mort de son père, se vit forcé par cet incident nouveau à en adopter la politique, de peur que le pape n'ajoutât à ses embarras le refus de l'investiture qu'il était obligé de demander au saint-siége. Alexandre VI ne rougit point d'abuser de la position de ce faible monarque, que la fortune mettait ainsi à sa discrétion. Il lui fit payer mille ducats pour son couronnement, obtint pour son fils Giuffre la main de dona Sancia, avec la principauté de Squillace, le comté de Cariati, le protonotariat de Naples, et une garde de trois cents hommes payés par le trésor d'Alphonse; exigea encore pour le duc de Gandie, son fils aîné, un revenu de 10,000 ducats, avec un commandement dans l'armée napolitaine; et le cardinal Valentin reçut en même temps la promesse des plus riches bénéfices d'un royaume qui était à la merci de son ambition. — Alexandre VI fut moins heureux auprès de la république de Venise; il essaya vainement de la détacher de l'alliance de Ludovic Sforce, qu'il avait cimentée lui-même; et, dans le besoin où il était de chercher des secours contre Charles VIII, il dirigea ses vues vers Bajazet, ce même empereur des Turcs contre lequel il avait tenté de soulever les princes chrétiens. La haine qu'il portait aux Français lui faisait oublier ainsi les intérêts de la religion dont il était le chef. La politique de Bajazet saisit avidement l'espoir de cette étrange alliance, qu'il avait un grand intérêt à ménager. Son frère Zizim, qu'il avait dépouillé de ses états, réfugié d'abord à Rhodes et en France, était alors sous la garde de la cour de Rome,

qui s'en servait pour effrayer le possesseur de la couronne ottomane. Bajazet offrit 300,000 ducats au pape Alexandre s'il voulait le défaire du prince Zizim, et promit un secours de douse mille hommes pour défendre le royaume d'Alphonse. — C'était plus qu'il n'en fallait pour décider les Borgia, mais la rapidité de Charles VIII prévint l'exécution de cette promesse. Le roi de France vint réclamer l'investiture du royaume de Naples, et, sur le refus du pape, sans égard pour ses anathèmes, il entra dans Rome sans combattre, et y fit des actes de souveraineté. Tous les ennemis d'Alexandre VI se réveillèrent : les Colonne, les Ursins, les cardinaux italiens, sollicitèrent tous une élection nouvelle, et l'accusèrent de tous les crimes qui pouvaient justifier sa déposition. Mais le roi de France n'osa pousser jusque là sa vengeance, et le pape, retiré dans le château Saint-Ange, employa ses trésors et son adresse à triompher de ses ennemis. Il séduisit avec un chapeau de cardinal l'ambitieux Briçonnet et l'évêque du Mans, ministres favoris de Charles VIII, lui remit son fils, le cardinal Valentin, comme garant de sa bonne foi, et lui livra le prince Zizim pour lui prouver qu'il rompait avec l'empereur Bajazet. Mais le scélérat avait auparavant empoisonné ce prince pour gagner à la fois l'argent de son frère et l'amitié du roi de France. Il donnait avis en même temps aux Turcs de tous les mouvements de Charles VIII, de toutes les intelligences que ce roi pratiquait dans la Grèce, et il attirait ainsi sur les chrétiens de cette contrée les terribles vengeances du sultan. On porte à cinquante mille le nombre des victimes dont ses délations causèrent la perte. — La conquête de Naples ne coûta pas un coup d'épée à Charles VIII, mais ce roi la perdit avec la même facilité, et trouva sur ses derrières les ennemis qu'Alexandre VI lui avait suscités. Ludovic Sforce, usurpateur du duché de Milan, devint aussi ardent à chasser les Français d'Italie qu'il avait montré d'empressement à les y appeler. Les Vénitiens changèrent comme lui. Le roi de Castille, le roi des Romains, entrèrent dans cette ligue, et le pape dévoila ses mauvais desseins en fuyant de Rome à l'approche des Français qui revenaient de Naples; il somma même Charles VIII de quitter l'Italie dans dix jours avec ses troupes, sous peine d'excommunication. Le jeune roi se moqua de ses menaces; mais il avait trop d'ennemis sur les bras pour se flatter de les vaincre, et il fut forcé, pour regagner ses états, de passer sur le corps des quarante mille combattants qu'ils avaient rassemblés à Fornoue. — Alexandre VI, délivré des Français, reprit le cours de ses trames contre les barons romains, que le duc de Gandie, son fils, poursuivait à outrance, mais il fut battu par les Ursins; et le jeune Ferdinand, fils et successeur du roi Alphonse, fut obligé d'envoyer au secours de Rome le fameux Gonzalve de Cordoue, qui fit payer sa médiation au pape par des mépris dont le pape faisait fort peu de cas. Il s'accommoda cependant avec les Ursins, qui passèrent au service du roi d'Espagne; mais ce roi s'unit vainement au roi de Portugal pour essayer de mettre un terme aux désordres de l'Italie et au déréglement de la famille pontificale. Le pape reçut leurs ambassadeurs avec colère, et menaça de les faire jeter dans le Tibre; mais il ne put vaincre leur résistance relativement à la principauté de Bénévent, qu'il voulait faire adjuger au duc de Gandie. — La faveur dont jouissait cet aîné de ses fils n'irritait pas seulement les seigneurs qui en étaient les victimes, elle excitait aussi la jalousie du cardinal Valentin, et un autre motif de haine s'élevait entre les deux frères. Lucrèce Borgia, fille unique du pape, et femme de Jean Sforce, seigneur de Pesario, vivait en même temps avec son père et ses deux frères, César et le duc de Gandie. Le cardinal ne put souffrir ce partage; le duc disparut, et quelques jours après on trouva son cadavre dans le Tibre. Alexandre VI en éprouva un chagrin d'autant plus violent qu'il préférait ce fils à tous les autres; il resta

trois jours sans manger, mais il finit par oublier cet assassinat, et célébra le retour du meurtrier, qui s'était réfugié à Naples, par une grande chasse qui signalèrent le faste et la débauche la plus immodérée. Rome, disent les historiens du temps, était une caverne de voleurs, un sanctuaire d'iniquité; et Pontanus a consacré les déportements de Lucrèce Borgia et de son père par cette épitaphe :

Hoc tumulo dormit Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, nupta, nurus.

— Cette Messaline faisait ouvertement les honneurs du palais pontifical; elle y rassemblait tout ce que Rome renfermait de femmes impudiques, donnait audience aux cardinaux, maniait toutes les affaires, ouvrait la correspondance de son père, expédiait les brefs, et poussait l'effronterie, ajoute le journal de Burchard, jusqu'à paraître dans la basilique de Saint-Pierre avec ses compagnes de débauche, aux grandes solennités de l'église. Les hommes les plus recommandables de ces temps d'immoralité prêchaient en vain contre ces désordres; en vain la faculté de théologie de Paris réclamait un concile général pour y mettre un terme. Le prédicateur Savonarole expia sur un bûcher sa généreuse indignation, et la mort de Charles VIII changea les dispositions de la cour et de l'église de France. — Louis XII, son successeur, avait besoin d'Alexandre VI pour faire casser son mariage avec Jeanne la boiteuse, et le pape s'empressa de le satisfaire. Mais cette complaisance ne fut point gratuite. Le cardinal Valentin, ou César Borgia, abdiquant cette dignité pour rentrer dans le monde, reçut du nouveau roi de France le titre de duc de Valentinois, avec un revenu de 20,000 francs et une compagnie de cent lances, qui en valait autant; et Louis XII put épouser à ce prix Anne de Bretagne, malgré les intrigues de Ferdinand et d'Isabelle de Castille, dont les ambassadeurs mirent tout en œuvre pour empêcher le consentement du pape. Ils s'en vengèrent par des emportements et des menaces; mais le fier Alexandre VI leur répondit sur le même ton, et, bravant les reproches de la cour de Madrid, il recommença ses cruautés, ses débauches et ses simonies. Le jubilé de 1500 fut pour lui une ample moisson d'or, et il fallait une forte dose de superstition pour croire aux indulgences que distribuait un pareil monstre. Il colorait cette levée de deniers par la reprise de ses préparatifs de guerre contre les infidèles, mais il n'avait d'autre intention que d'ajouter aux richesses de sa famille. Pendant ce jubilé, le ciel parut vouloir en purger la terre. Une violente tempête renversa l'appartement où il causait avec son fils César, et une forte blessure à la tête fit espérer enfin la vacance du saint-siége. Cette joie du peuple fut de courte durée. Le pape guérit malgré ses soixante-dix ans, et fit tomber sa vengeance sur ceux qui s'étaient réjouis de son malheur. La famille des Cajetani fut cette fois l'objet de ses persécutions; leurs terres furent confisquées et passèrent dans les mains de l'infâme Lucrèce. — L'arrivée de Louis XII et de son armée en Italie servait alors les projets des Borgia, ses alliés, qui ne mettaient plus de bornes à leurs attentats. Chaque soleil éclairait un de leurs assassinats, de leurs empoisonnements ou de leurs pillages. Les seigneurs, les évêques, tout éprouvait la fureur de cette famille, qui engloutissait ainsi les richesses de ses victimes. Alexandre s'était déclaré l'héritier de tous les ecclésiastiques au préjudice de leurs parents, et il était trop impatient de jouir pour laisser à la mort naturelle le soin de le mettre en possession de ces héritages. C'est ainsi que François Borgia, quatrième fils du pape, acquit l'archevêché de Cosenza, dont le poison avait anéanti le titulaire Agnelli. Ce scandale fut poussé si loin que les princes d'Italie défendirent à leurs sujets d'acheter des bénéfices dans la Romagne. Mais les revenus de l'Italie ne suffisaient plus à la rapacité de cette maison. Sous l'éternel prétexte d'une guerre sainte, qui n'arrivait jamais, le pape réclama le dixième de tous les revenus ecclésiastiques de la chrétienté, et imposa sur les juifs une

taxe exorbitante. Les sommes incroyables que lui valurent ces deux bulles furent dévorées par les guerres que César Borgia soutenait contre les ennemis de sa famille. On eut beau multiplier les pamphlets, les remontrances, les satires, les noms d'Antechrist, de Néron, de Caligula, les villes n'en furent pas moins pillées, le patrimoine même de Saint-Pierre n'en fut pas moins aliéné au profit des enfants du pape. — La principauté de Piombino fut la dernière conquête du duc de Valentinois, et le portrait de Vanozza, placée en guise de Vierge dans l'église de Sainte-Marie del popolo, fut la dernière impudence de son père. Un tel homme devait cependant finir, et le ciel lui devait une mort toute particulière, en lui faisant trouver dans ses crimes mêmes le châtiment de son exécrable vie. Les prodigalités de César Borgia en ayant surpassé les dilapidations, il songea à se débarrasser des trois ou quatre plus riches cardinaux du sacré collége. Le pape sourit à ce nouveau moyen de battre monnaie. Il invita Corneto et ses amis à un souper splendide, qu'il fit préparer dans la *villa* même de ce cardinal, et César Borgia fit apporter du vin empoisonné, en recommandant de n'en servir à personne sans son ordre. Mais le pape et son digne fils étant arrivés par une chaleur extraordinaire, le maître de l'hôtel ou l'un de ses garçons, car l'histoire est incertaine là-dessus, croyant que ce vin n'était ainsi réservé que pour sa qualité supérieure, s'empressa d'en servir aux deux scélérats. L'effet du poison fut rapide. Le pape mourut au bout de quelques heures dans des convulsions horribles, et son fils n'échappa à cette juste mort que parce qu'il avait l'habitude de ne boire que de l'eau rougie. — Ce fut le 18 août 1503 que le monde et la chrétienté furent purgés de ce monstre, après un règne de douze années, qui furent douze siècles pour les peuples qu'il opprimait. Les historiens varient sur les détails de cet empoisonnement, mais le fait et la cause ne sont contestés par personne; et il importe fort peu de remarquer qu'un tel pécheur reçut avec dévotion les sacrements de l'Église. On ne trouve d'ailleurs cette particularité que dans le journal de la maison de Borgia, et la source en est suspecte. César, son fils, quoique luttant contre le poison, eut encore la force de s'emparer du trésor pontifical, et n'annonça la mort de son père qu'après cette expédition domestique. La joie du peuple et du clergé fut inexprimable. Il fallut forcer les moines et les confréries à assister à ses obsèques. Ses parents avaient d'autres soins à prendre pour se soustraire à la juste vengeance des Romains. Le corps fut insulté par les gardes eux-mêmes, qui chassèrent les prêtres, et qui furent cependant forcés de l'exposer dans l'église de Saint-Pierre pour satisfaire la curiosité du peuple, qui voulait contempler les traits de son oppresseur. Cette figure, où la nature avait imprimé une grande majesté, était devenue hideuse par l'effet du poison. Il ne se rencontra point un homme assez hardi pour lui baiser la main suivant l'usage, et, le cercueil s'étant trouvé trop court, les crocheteurs et les charpentiers, chargés de l'inhumer, poussèrent la vengeance jusqu'à la profanation, en y faisant entrer le cadavre à grands coups de poing et avec de grands éclats de rire. Il fut enterré à gauche du grand autel, et le poète Sannazar grava ces vers sur son tombeau :

Fortassè nescis cujus hic tumulus siet.
Adsta, viator, ni piget.
Tumulum quem Alexandri vides, haud illius
Magni est; sed hujus qui modo
Libidinosâ sanguinis captus siti,
Tot civitates inclytas,
Tot regna vertit, tot duces letho dedit,
Natos ut impleat suos.
Orbem rapinis, ferro, et igne funditùs
Vastavit, hausit, eruit :
Humana jura, nec minùs cœlestia,
Ipsosque sustulit deos ;
Ut scilicet liceret (heu scelus !) patri
Natæ sinum permingere :
Neç execrandis abstinere nuptiis,
Timore sublato semel.

— Disons toutefois que la nature avait donné de grands talents à ce monstre : sa pénétration, sa mémoire, son éloquence, étaient remarquables. Personne ne présentait avec plus d'art les questions qu'il

soumettait au jugement des autres, et ne s'accommodait, quand il le voulait, avec plus de facilité à leur caractère ou à leur génie. Grave ou plaisant suivant l'occasion, intrépide dans le danger, passionné pour les plaisirs, mais d'une grande régularité dans les affaires, il s'en occupait sans relâche, sans que la débauche même pût l'en distraire, et marchait droit à son but sans être arrêté ni par les obstacles ni par sa conscience. Rome, sous son règne, n'éprouva jamais de disette. Jamais les soldats ni les ouvriers ne furent privés de leur salaire, et par là s'explique la fidélité que les troupes conservèrent à son fils César Borgia, qui imposait encore aux cardinaux pendant le conclave qui suivit la mort d'Alexandre VI. Mais ce digne fils du tyran ne jouit pas du fruit de ses rapines. Les Ursins, les Colonne, les Malatesta, les la Rovère, le duc d'Urbin, tous les seigneurs dépouillés, rentrèrent dans leurs domaines sous la protection de Gonsalve de Cordoue. L'amitié de Louis XII et le crédit des cardinaux espagnols ne firent que retarder la chute du duc de Valentinois. Le cardinal la Rovère se servit de lui et de sa faction pour monter sur la chaire de saint Pierre. Il alla même jusqu'à lui dire qu'il avait eu les faveurs de Vanozza en même temps qu'Alexandre VI, et qu'il était son véritable père. César Borgia eut la sottise de le croire, et, quelques jours après son exaltation, Jules II, le dépouillant du reste de ses biens, le fit jeter dans un cachot. C'était venger l'Italie et la chrétienté par une lâche ingratitude, mais c'étaient les mœurs du temps, et Jules II était de son siècle. VIENNET.

ALEXANDRE VII, né à Sienne en 1599, de l'illustre famille des Chigi. D'abord nonce en Allemagne, inquisiteur à Malte, vice-légat à Ferrare, évêque d'Imola et cardinal, il fut élu pape à la mort d'Innocent X en 1655. Avant cette époque, surtout pendant les négociations relatives à la paix de Munster, il avait fait concevoir de ses talents la plus haute opinion, et la véhémence avec laquelle il déclamait contre les abus et les désordres du clergé pouvait faire croire que l'église aurait en lui un chef d'une grande austérité. Les commencements de son pontificat prouvèrent en effet qu'on ne s'était pas trompé, mais il n'en fut pas toujours de même; devenu prodigue sur la fin de sa vie, il dissipa en dépenses de luxe les deniers de l'église, et ne refusa plus rien aux membres de sa famille, qu'il avait traités d'abord avec une sage réserve. — Le premier acte d'Alexandre VII, en montant sur le trône pontifical, avait été de confirmer par une bulle celle d'Innocent X, qui condamnait les cinq propositions de Jansénius. Cette démarche le brouilla en France avec la sorbonne et le parlement, et, quelques années après, une affaire d'un autre genre, l'insulte faite par la garde corse au duc de Créqui, vint lui causer encore de plus violents embarras. Ce fut en vain qu'il envoya à Paris le cardinal Chigi, son neveu, pour faire des excuses à Louis XIV; qu'il chassa la garde corse et qu'il fit construire devant leur ancienne caserne une pyramide sur laquelle l'outrage et la réparation étaient consignées, il y perdit encore Avignon et le comtat Venaissin, que le grand roi crut devoir confisquer. — Protecteur des sciences et des lettres, qu'il avait cultivées dans sa jeunesse avec quelque succès, Alexandre embellit Rome de nombreux monuments, et dépensa des sommes considérables pour achever le collége de la Sapience. La reine Christine vint se fixer à Rome sous son pontificat. Ce pape ne manquait ni de bonnes intentions ni de vertus morales, mais il est toujours resté au-dessous du rôle dont il s'était chargé, et c'est pour cela que ses contemporains l'ont jugé si sévèrement.

ALEXANDRE VIII, fils de Marc Ottoboni, grand chancelier de la république de Venise, naquit dans cette ville en 1610; il fit ses études à Padoue et à Rome. Tous les papes, depuis Urbain VIII, l'employèrent dans les affaires les plus importantes. Après avoir été nommé successivement évêque de Brescia et de Frascati, puis cardinal, il fut élevé, en 1689,

à la chaire de saint Pierre après la mort d'Innocent XI. Louis XIV lui restitua Avignon et le comtat Venaissin, espérant obtenir en échange le droit de franchise et celui de régale. Mais Alexandre VIII se montra inflexible; il publia une bulle contre les quatre articles du clergé de France de 1682, et refusa, comme Innocent XI, de reconnaître les prélats qui avaient été de cette assemblée. Au lit de mort, il assembla les cardinaux, et leur exposa avec énergie les motifs qui l'avaient engagé à publier sa bulle contre le clergé gallican. Alexandre VIII mourut en 1691 dans sa quatre-vingt-deuxième année, n'ayant occupé le saint-siége que pendant seize mois. Ennemi des jésuites, il repoussa leur doctrine sur le péché philosophique, ce qui ne l'empêcha pas de condamner les trente et un dogmes des jansénistes. Il se montra libéral envers les pauvres et surtout envers ses parents, fournit aux Vénitiens et à l'empereur Léopold des sommes considérables pour faire la guerre aux Turcs, et acheta la magnifique bibliothèque de la reine Christine, qui mourut à Rome sous son pontificat.

ALEXANDRE NEWSKY, héros et saint moscovite, né en 1219, était fils du grand prince Jaroslaff. Pour pouvoir mieux défendre l'empire, pressé de toutes parts par des ennemis extérieurs, et surtout par les Mongols, Jaroslaff partit de Nowgorod, et laissa pendant son absence la régence de l'empire à ses deux fils Fédor et Alexandre, dont le premier mourut peu de temps après. Alexandre repoussa avec vigueur plusieurs irruptions de l'ennemi; ce qui n'empêcha pas qu'en 1238, la Russie ne tombât sous le joug des Mongols. Alexandre, prince de Nowgorod, défendit ensuite la frontière occidentale contre les Danois, les Suédois et les chevaliers de l'ordre Teutonique. En 1240, il remporta sur les Suédois une victoire signalée sur les bords de la Néva, victoire qui fut l'origine de son surnom. En 1242, il battit les chevaliers de l'ordre Teutonique sur le lac de Peipus, qui se trouvait alors complètement glacé. Après la mort de son père, arrivée en 1245, Alexandre devint grand prince de Wladimir. Il mourut en 1263. La reconnaissance de la nation russe a perpétué la mémoire de ce héros dans des chansons populaires, et en a même fait un saint. Pierre-le-Grand bâtit en son honneur un magnifique cloître à St-Pétersbourg, et fonda l'ordre d'Alexandre-Newsky, en commémoration de ses hauts faits.

ALEXANDRE Ier, PAULOWITSCH (c'est-à-dire fils de Paul), né le 23 décembre 1777, empereur et autocrate de toutes les Russies (*voy.* AUTOCRATE), czar de Casan, d'Astrakhan, de Pologne (depuis le 9 juin 1815), de Sibérie et de la Chersonèse Taurique, grand-duc de Finlande et duc de Holstein-Gottorp, monta sur le trône le 24 mars 1801, et fut couronné le 27 septembre de la même année à Moscou. Il avait épousé, le 9 octobre 1793, Élisabeth (appelée, avant son mariage et sa conversion à la foi de l'église grecque, Louise-Marie-Auguste), troisième fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Baden, et mourut le 1er décembre 1825 à Taganrog. Une effroyable catastrophe précéda son avénement au trône. Son père, Paul Ier, fut trouvé étranglé dans son appartement. Aucune enquête n'eut lieu pour découvrir les auteurs de cet assassinat; tout au contraire, les courtisans que la voix publique désignait hautement comme ayant pris la part la plus active à ce forfait, furent comblés des faveurs les plus éclatantes par le nouvel empereur. Pendant tout le règne d'Alexandre, leur crédit fut immense, et tout récemment même, un de ces nobles meurtriers, qui porte encore, dit-on, à la main droite la trace d'une morsure profonde que lui fit en se débattant le malheureux Paul, représentait le cabinet russe dans une des négociations les plus épineuses et les plus importantes dont fassent mention les annales de la diplomatie européenne. Si ce tragique événement s'était passé partout ailleurs qu'en Russie, ce seraient là autant d'indices qui permettraient d'accuser Alexandre de

n'avoir pas été étranger à l'assassinat de son père; mais il ne faut pas perdre de vue que le souverain absolu d'un empire plus étendue que l'Europe entière doit lui-même se résigner à être l'esclave soumis d'une aristocratie forte et puissante, parmi les membres de laquelle le régicide semble une tradition consacrée. Hâtons-nous donc d'absoudre la mémoire d'Alexandre d'un odieux parricide, et considérons l'impunité qu'il accorda aux meurtriers de son père comme une conséquence forcée de sa position, comme l'exécution d'un compromis tacite, en vertu duquel les conjurés consentaient à continuer l'ordre de successibilité. Aussi bien, nous verrons plus tard Alexandre expirer mystérieusement au fond de la Crimée, au milieu de circonstances telles qu'il semble que le poison mit fin à ses jours, et alors encore nous ne verrons aucune recherche juridique ordonnée par son successeur pour éclaircir ce drame terrible : c'est qu'en Russie, lorsque le souverain a encouru la disgrâce de l'aristocratie, on l'étouffe, on l'étrangle ou on l'empoisonne, et tout est dit. — Alexandre reçut une éducation meilleure que celle qu'on donne généralement aux princes. Le Suisse La Harpe, qui fut appelé à la diriger, l'éleva dans les principes d'une époque de lumières et de civilisation, et s'appliqua à empêcher qu'aucun préjugé religieux et politique ne vînt fausser un esprit qui annonçait de la rectitude. Catherine, qui dressa elle-même le plan de l'éducation de l'héritier de son trône, recommanda au comte Nicolas Soltikoff, gouverneur du jeune prince, de ne lui faire enseigner ni la poésie, ni la musique, attendu qu'elles faisaient perdre toutes deux trop de temps. Le professeur Krafft donna au jeune prince des leçons de physique expérimentale, et Pallas l'initia à la connaissance de la botanique. A son avénement au trône, Klopstock lui dédia son *Ode à l'humanité*; et un poète anglais l'appela, en vers harmonieux, à se mettre à la tête de la génération nouvelle, en lui prédisant une gloire immortelle s'il savait comprendre ses besoins et les satisfaire. Il terminait en lui disant ambitieusement qu'il écrivait cette prédiction avec une plume arrachée aux ailes du Temps. Sans doute la prédiction du poète ne s'est pas complètement réalisée, mais il y aurait aussi de l'injustice à nier qu'Alexandre soit un des princes modernes à qui l'impartiale et juste postérité fera une belle page de gloire. — L'histoire de son règne peut se partager en trois périodes. La première, époque de paix et de tranquillité, fut entièrement consacrée à l'exécution des glorieux projets de Pierre-le-Grand et de Catherine II, sur les améliorations intérieurs réclamées par les véritables intérêts du pays. La seconde période, époque de combats et de tumulte, développa dans les guerres successivement soutenues contre la France, la Suède, la Porte et la Perse, de 1805 à 1814, les forces de l'empire et les sentiments nationaux de la population. La troisième période enfin, qui fut celle de la politique, *réalisa* le plan que Pierre-le-Grand avait indiqué cent ans auparavant, quand, après avoir battu et dispersé la flotte suédoise sur les côtes des îles d'Aland, il s'était écrié : « La nature n'a créé qu'une seule Russie, elle ne doit pas avoir de rivale! » Pendant ces trois périodes bien distinctes de son règne, Alexandre fit preuve de modération, d'humanité et d'activité, et sut se concilier l'affection des peuples autant par la noble simplicité de ses manières que par l'affabilité vraiment entraînante de son caractère. Son activité embrassait avec chaleur et énergie tout ce qui se rapportait au bien-être des peuples : aussi la grande pensée d'une alliance toute chrétienne entre les souverains était-elle sortie de son ame pénétrée de sentiments religieux et accessible à toutes les idées élevées. — Nous allons rapidement esquisser l'histoire d'un règne qui serait déjà remarquable alors même qu'il ne tiendrait pas une place si importante dans le récit des grands événements qui ont agité l'Europe dans les premières années de ce siècle. — On doit dire à la louange d'Alexandre que ce fut lui qui, le

premier, fonda et développa en Russie le plan d'une éducation vraiment nationale ; qu'il améliora considérablement le système d'administration intérieure par la nouvelle organisation qu'il donna au sénat dirigeant dans son ukase de 1802, au conseil de l'empire et au ministère qui fut partagé en huit départements dans l'ukase de 1810; enfin, par l'établissement d'administrations provinciales dans les différents gouvernements de l'empire. Il brisa les fers de l'industrie, jusqu'alors soumise au plus odieux esclavage, et ouvrit au commerce des débouchés importants sur tous les points du monde. Il éleva tout ce qui se rapporte aux institutions et aux établissements militaires du pays à une perfection qu'on n'avait pas même soupçonnée jusqu'alors, et développa de la manière la plus énergique dans son peuple les sentiments de l'union, du courage et de l'amour de la patrie. Partout il traita les hommes en hommes. Enfin, c'est évidemment à lui que la Russie est redevable de se trouver aujourd'hui l'arbitre des destinées de l'Europe et de l'Asie. On peut dire que depuis son règne elle n'a plus eu rien à envier aux pays étrangers sous le rapport de la civilisation et du goût dans les classes supérieures, et du nombre d'hommes éclairés et distingués dans la masse de la population. Les hommes qui ont entouré Alexandre et exercé le plus d'influence sur son esprit furent ou des Russes, parmi lesquels nous citerons le général Yermoloff, et plus tard Araktschéieff et Diébitsch, ou des étrangers, parmi lesquels nous citerons Capo-d'Istria, Pozzo di Borgo, et, de 1807 à 1812, l'ambassadeur français à Pétersbourg, comte Caulaincourt. Alexandre, en moins de vingt-quatre années de règne, fonda ou réorganisa sept grandes universités, celles de Dorpat, Casan, Charkow, Moscou, Wilna, Varsovie et Saint-Pétersbourg; établit deux cent quatre gymnases ou séminaires, et créa plus de deux mille écoles primaires. Il contribua plus que tout autre souverain à la propagation de la Bible, par l'appui éclairé et généreux qu'il prêta aux sociétés bibliques (supprimées en 1826), et fonda le lycée d'Odessa, qui est sans contredit l'un des plus beaux établissements d'instruction publique qui existe en Europe. Par un ukase de 1817, il assura des avantages à tout israélite qui embrasserait la foi chrétienne. Cette mesure d'une politique peu éclairée lui fut dictée par les idées religieuses mal digérées qu'il avait puisées dans les entretiens de quelques enthousiastes, dans ceux de la fameuse madame de Krudener entre autres. Il consacra généreusement des sommes considérables de sa propre cassette à l'impression de grands et beaux ouvrages, comme le *Voyage autour du monde*, de Krusenstern; l'*Histoire de Russie*, de Karamsin, etc. Il acheta des collections considérables d'objets d'arts ou de sciences, telles que la collection des pièces anatomiques de Loder, les trésors minéralogiques de Forster, le cabinet de la princesse Jablonowska et la bibliothèque de Haubold. En 1818, il appela à Saint-Pétersbourg deux orientalistes de Paris, MM. Demange et Charmoy, pour y faire des cours publics des langues arabe, arménienne, turque et persane. La servitude personnelle fut abolie par ses soins en Esthonie, en Livonie et en Courlande depuis 1816, et fut, dans le reste de l'empire, l'objet de restrictions qu'on doit regarder comme un acheminement vers son entière abolition. En 1817, il supprima les mutilations cruelles qui jusqu'alors avaient été l'accompagnement de l'application de la peine du knout. Dès 1801, il avait aboli le tribunal secret qui connaissait exclusivement des crimes politiques et contraignait le plus souvent par la faim et par la soif les accusés à faire l'aveu des crimes qui leur étaient imputés. Enfin, il mit de sages limites à l'autorité des gouverneurs de province et abolit la confiscation. Mais ce qui rendra surtout le règne d'Alexandre à jamais mémorable en Russie, ce sont les grands et notables progrès qu'il a fait faire au commerce et à l'industrie du pays par l'introduction d'un meilleur système de douane, par l'amélioration des finances publiques,

par une sage économie des deniers de l'état, par la création d'un fond d'amortissement, par l'établissement d'une banque nationale, par la construction de routes et de canaux sans nombre, par la formation d'un port franc à Odessa, etc. Toute la marche politique suivie par le cabinet russe à l'extérieur, de nombreux voyages entrepris autour du monde, l'ambassade envoyée en Perse en 1817, et dont faisait partie le Français Gardanne, initié aux plans de Napoléon sur l'Inde et la Perse, l'envoi de négociateurs chargés d'établir des relations commerciales et politiques avec la Cochinchine et Khiva, les traités d'alliance et de commerce conclus avec le Brésil, les États-Unis, l'Espagne et la Turquie, sont autant de faits qui témoignent de l'élévation de la pensée qui dirigea le cabinet sous le règne de ce prince. — La paix de Tilsitt fait époque dans l'histoire des institutions militaires de la Russie sous Alexandre. Elle lui ouvrit non seulement la voie de la conquête de la Finlande (en 1809), et des deux embouchures du Danube (en 1812), mais encore elle lui donna le temps de remédier aux imperfections du système militaire suivi jusqu'à ce jour. Il y réussit si bien et avec tant de rapidité, que, dans les campagnes de 1812 à 1814, l'équipement, la discipline et la précision des troupes russes furent généralement admirés à l'étranger. En descendant ainsi dans tous les détails de l'administration, Alexandre s'acquit la confiance illimitée de ses peuples. Il s'en aperçut au moment du danger, et prouva à cette époque qu'il était digne de présider aux destinées d'un grand empire et d'une grande nation. Quand il le fallait, Alexandre savait déployer une inébranlable fermeté. Jamais il ne sacrifia à cette vaine pusillanimité qui ne sait pas oser. C'est ce qui déjoua tous les calculs de Napoléon à Moscou. Il promit à cette époque à son peuple de ne jamais négocier avec Napoléon, tant qu'il occuperait une partie quelconque du territoire. Un fait qui démontrera mieux que tout ce qu'on pourrait dire l'incroyable activité que l'empereur Alexandre sut imprimer à toutes les branches de l'administration, c'est la création qui eut lieu comme par enchantement, en 1813, après la plus terrible campagne d'hiver dont les annales de la guerre aient conservé le souvenir, d'une armée dont la magnifique tenue étonna l'Allemagne, habituée cependant aux prodiges opérés dans ce genre par Napoléon. En 1815, Alexandre, en quelques semaines, mit également en marche une armée de trois cent mille combattants avec deux mille pièces de canon attelées. — Le caractère paisible et religieux d'Alexandre est un des traits remarquables de sa politique. Une amitié vive, et comme on en voit rarement entre des souverains, l'unit au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III ; elle commença en 1802, dans une entrevue que les deux souverains eurent à Memel, et en 1805 fut solennellement scellée sur le tombeau du grand Frédéric. Alexandre vola au secours de son royal ami, quand Napoléon, après avoir humilié l'Antriche, vint demander compte à la Prusse de ses menaces. Il arriva trop tard. Napoléon avait déjà remporté les sanglantes victoires de Iéna et d'Eylau, qui mirent la monarchie prussienne à sa discrétion, quand l'armée russe, renforcée par les débris des corps prussiens écrasés dans les précédentes affaires, vint lui présenter la bataille dans les plaines de Friedland. Ce fut un nouveau et glorieux triomphe de plus pour les armes françaises. Ce fut à la suite de cette bataille qu'eut lieu, sur le Niémen, entre Napoléon et Alexandre une entrevue dans laquelle ils décidèrent que la paix serait rendue à l'Europe. Il paraît qu'à cette époque le don de fascination dont Napoléon était doué à un si haut degré agit sur Alexandre. Il est du moins avéré que dès lors ce prince professa hautement la plus chaude amitié et la plus vive admiration pour l'heureux conquérant. Les deux souverains étaient tombés d'accord dans cette entrevue sur le partage du monde. L'un s'adjugeait l'Orient, l'autre gardait l'Occident. Cependant de nouveaux nuages s'élevèrent bientôt après entre eux. Napoléon se

ɩignit avec humeur de quelques modiations faites par l'empereur Alexandre système continental. Le fait est qu'A-;andre avait pris à cet égard des engaments qu'il ne pouvait pas tenir. La ŀsintelligence alla toujours en augmenɜt jusqu'à ce qu'enfin la guerre fut de uveau déclarée en 1812. On en conit les désastreuses conséquences pour la ance. Alexandre se trouva à cette époe devenu en peu de jours le héros euɔéen. Sa proclamation, en date de Ka-:h, du 25 mars 1813, dans laquelle, en ɔelant aux armes les peuples de l'Alɑagne, il leur promettait, au nom des ıverains, des constitutions qui assureent leur liberté et leur indépendance, ıleva contre la domination française e nation que ces accents de liberté tirèıt de son apathie. On sait quels nobles rifices l'Allemagne fit alors pour son inɔendance. Pourquoi faut-il qu'elle en été plus tard si mal récompensée! L'hisre, dans sa justice, dira du moins d'Aandre qu'il fut un vainqueur généreux. fut lui qui, en 1814, insista pour qu'a-;s la prise de Paris les souverains alliés itassent toujours avec Napoléon de souains à souverain. A cette époque, il fut ɔjet du plus vif enthousiasme de la part Français, et particulièrement des Paens, qui virent bien moins en lui un ıquérant étranger qu'un héros pacateur, et qui admirèrent en lui le ıservateur généreux de leurs monunts et de leurs richesses nationales. passa en juin de la même année en gleterre, où il fut reçu avec plus d'enusiasme encore, et rentra à Saint-Péɩbourg le 25 juillet, où il refusa modesɩent le surnom de *Béni*, que vint lui ofle sénat. La neutralité de la Suisse ɔectée ne prouva pas moins que sa duite ferme et énergique lors de la trée de Napoléon en France, en mars 5, la constance d'Alexandre dans ses ıcipes politiques. Cette fois, ce fut ngleterre qui eut l'honneur de porter coup mortel au colosse du siècle. ɛxandre arriva trop tard avec ses Rus-Paris était déjà au pouvoir des armées alliées; il y fit son entrée le 11 juillet. Mais les temps étaient changés. Les Français de toute opinion avaient compris que c'était bien moins les funérailles de l'empire que celles de la patrie qui avaient été célébrées à Waterloo. Alexandre fut reçu avec une froideur marquée dans une ville où sa vue un an auparavant suffisait pour produire le plus vif enthousiasme. Ce contraste l'affligea : après avoir passé ses troupes en revue, il repartit pour Bruxelles, où il assista au mariage de sa sœur avec le prince d'Orange, et de là se rendit à Varsovie, où il accorda aux Polonais, devenus ses sujets par une décision du congrès de Vienne, une constitution qui eût pu faire leur bonheur si elle avait été franchement exécutée; mais Alexandre, effrayé des progrès des doctrines de liberté en Europe, en redouta la contagion pour ses états, et voulut les arrêter autant que possible partout où ils se manifestaient le plus visiblement. Il fut l'ame des congrès de Troppau et de Laybach. Après avoir appelé de ses vœux l'indépendance de la Grèce, il réprouva formellement l'insurrection qui éclata en 1820 dans ce pays, et qui, après une lutte de dix années, a fini par assurer son indépendance. Il contraria par là l'opinion nationale de son peuple, qui s'intéressait vivement au triomphe de coréligionnaires opprimés par les ennemis constants et naturels de la Russie. Alexandre, dominé par le besoin de rapporter à une vaste organisation révolutionnaire tous les mouvements de perturbation auxquels était en proie l'Europe, déchirée alors en tous sens par des tiraillements intérieurs, ne vit, dans la généreuse levée de boncliers des Hellènes, que l'exécution ponctuelle d'un ordre émané du grand comité directeur de Paris. Il nuisit donc autant qu'il lui fut possible à une cause qui était la sienne, et au triomphe de laquelle se rattachait la réalisation des plans favoris de la politique de Catherine, l'expulsion des Turcs de l'Europe. On dit cependant que dans les derniers temps ses idées s'étaient rectifiées à ce sujet, et qu'il avait com-

mencé à s'apercevoir qu'il avait été dupe d'une vaine fantasmagorie. On ajoute qu'il méditait même d'importantes réformes pour son empire, quand la mort vint brusquement le frapper sur les rives de la mer Noire, à cinq cents lieues de sa capitale, au milieu d'un voyage qu'il avait entrepris dans les provinces méridionales de son empire, conjointement avec l'impératrice, dont la santé délabrée demandait un air moins rude, un soleil moins rare que celui de Saint-Pétersbourg. Cet événement fut suivi de si étranges résultats (*v.* Nicolas), qu'il donna lieu aux plus noires suppositions. Nous ne déciderons pas ici si elles furent fondées; nous aimons mieux laisser parler un voyageur qui se trouvait à Taganrog au moment même de cette terrible catastrophe, et qui la décrit en ces termes : — « Le but apparent de ce voyage était de faire passer l'impératrice Élisabeth Alexiewna, alors gravement malade, sous le climat le plus doux de la Russie. Sa vie s'éteignait. Par un retour d'affection, qui n'était plus espéré, le prince, éloigné très long-temps de sa femme, venait de s'en rapprocher. Ce fut là le fait apparent; mais d'autres raisons entraînèrent tout à coup l'empereur à Taganrog. Les raisons étaient purement politiques. Ce voyage devait lui fournir une occasion de visiter les parties méridionales de la Russie, pour lesquelles il projetait d'utiles changements. Disons encore que le prince voulait peut-être prendre à l'écart quelques grandes déterminations. Alexandre avait saisi personnellement des traces de l'agitation qui animait, non point contre son auguste famille, mais contre les priviléges les plus insultants aux races humaines, nombre de ses officiers les plus jeunes, les plus éclairés et les plus énergiques. Anomalie touchante! cette conjuration était excitée par les vues mêmes de l'empereur. Mais, comme il faut procéder légalement dans les réformes, il était impossible qu'Alexandre ne fût pas opposé à ces complots, et qu'il n'en vint pas à les frapper. L'empereur s'éloignoit pour être moins pressé, moins sollicité par la colère de la vieille noblesse au moment où la trame serait dévoilée; il s'éloignait pour pouvoir amortir ses coups... L'empereur, par ses vues réformatrices, mécontentait depuis plusieurs années la vieille noblesse, celle qui repousse les réformes. Ses vues avaient semé entre lui et sa famille les germes d'une grave dissidence. L'impératrice mère, avec sa forte volonté et cette influence que les années semblaient faire croître, se trouvait, par sa position et ses affections, à la tête du vieux parti. Son caractère était impérieux, étranger à toute modération. Figurez-vous Catherine et ses mœurs, moins ses lumières et sa soif de bruit dans l'Occident. La vieille Marie Fedorowna n'avait du sang de la famille de nos excellents ducs de Montbelliard que ces préférences d'enfants que l'on peut remarquer fréquemment dans les familles nombreuses. L'empereur actuel (Nicolas Ier) était le plus aimé de ses fils. Ce prince a des mœurs douces, de l'instruction, des connaissances; mais ses lumières ne doivent pas influer sur les destinées de la Russie; elles sont trop faibles et trop vagues. Aussi la vieille noblesse, qui le sait, lui a-t-elle ouvert précipitamment, par exclusion, sous l'influence de sa mère, les degrés de ce trône magnifique, mais si souvent ensanglanté, des czars....—Taganrog fut, pendant le voyage, le point principal de la résidence de l'empereur; il y laissa sa femme, qui y soignait sa santé. Différents voyages furent entrepris et achevés; il visita le pays du Don, et séjourna à Tacherkask, la capitale de cette belle province. Il était au moment d'accomplir le voyage d'Astracan, sur les bords de la mer Caspienne, lorsque l'arrivée subite d'un ami particulier, le comte Woronzoff (celui qui a occupé militairement la France jusqu'en 1818), officier général et gouverneur d'Odessa, fit ajourner ce voyage. On s'arrêta, après une conférence de quelques heures, à un second projet de voyage, Woronzoff était venu le présenter, et il avait paru, à tous, urgent de l'exécuter. Il s'agissait

de porter rapidement des consolations aux peuples de Crimée : le comte gouverneur avait fait à l'empereur le tableau des souffrances de ces peuples, et lui avait assuré que sa présence seule calmerait de grands mécontentements près d'éclater. Alexandre partit donc aussitôt, accompagné de ses amis. Ce voyage devait être long : on voyage bien vite en Russie ; les distances, grâce à l'incroyable vitesse des chevaux russes, s'effacent dans ces solitudes sans limite de steppes, de déserts et de forêts, et se franchissent avec la rapidité d'un rêve... L'empereur commença à parcourir la côte méridionale de Crimée ; mais une indisposition, qui eut sa cause dans un froid trop vif, lui donna tout à coup la fièvre, et l'obligea de s'arrêter à la campagne, dans un château du comte Woronzoff. Wyllie, le médecin particulier d'Alexandre, lui fit prendre une potion ; mais ce prince, se trouvant plus mal, donna l'ordre de le ramener immédiatement à Taganrog.... Je le rencontrai à son retour. Il était en voiture et enveloppé dans un manteau gris. Sa figure me parut souffrante et abattue. Avec le retour inattendu de l'empereur, on apprit son indisposition. On cacha d'abord sa gravité ; mais il paraît constant qu'elle fut telle dès le premier moment. L'empereur eut dès lors, dit-on, les plus effroyables soupçons, et refusa positivement les médicaments qui lui furent offerts. On nous dit un jour qu'il avait chassé Wyllie de sa chambre. Il demandait toujours à ses domestiques de l'eau glacée : « Elle me calme, disait-il, tandis que leurs potions m'ont brûlé... » L'Écossais Wyllie refusa toujours de conférer avec les médecins ordinaires de l'impératrice : Strofrenne est le seul qui ait été admis une seule fois, et après mille instances de la souveraine. La maladie d'Alexandre dura à peu près onze jours ; il expira le 13 décembre 1825. Je vis le corps peu d'heures après l'indication officielle de la mort ; la figure était très visiblement changée. Quand, trois jours après, il fallut le montrer au peuple pour le baisement des mains, on lui couvrit le visage avec un voile. La figure était devenue noire. A l'ouverture du cadavre, on avait remarqué qu'un épanchement d'eau avait eu lieu dans le cerveau. Deux jours après l'autopsie, qui avait été immédiate, le corps prit une teinte livide, circonstance rare, et qui resterait à expliquer dans une saison et dans un pays si froids. Des ordres partis de la cour prescrivirent, au départ, de laisser le cercueil fermé jusqu'à Saint-Pétersbourg ; ils furent remplis... Wyllie afficha à la mort d'Alexandre une grande douleur, et s'enferma dans ses appartements, comme un homme dont l'affliction aurait égaré la raison. On le crut fou pendant un moment. Les gens à la vue limitée le croyaient perdu à la cour, mais quand les premières nouvelles de Saint-Pétersbourg arrivèrent, Wyllie partit pour présenter ses hommages au nouveau souverain. Tout ce qu'il avait acquis par tant d'années de calculs et de succès lui était conservé ; il se saisissait d'une dignité nouvelle, celle de premier médecin de l'empereur Nicolas. Woronzoff est gouverneur de la plus belle province du midi de la Russie. »

ALEXANDRIE (*Alessandria della paglia*, Alexandrie de la paille), ville et forteresse du Piémont, est située dans une contrée marécageuse au confluent de la Bormida et du Tanaro. Bâtie en 1178 par les Crémonais et les Milanais, elle reçut d'abord le nom de Césarée, mais plus tard on lui donna celui d'Alexandrie en l'honneur du pape Alexandre III, qui y transporta le siége d'un évêché. Sa grandeur et ses richesses s'accrurent de siècle en siècle ; aujourd'hui elle compte trente mille habitants, est la capitale de la province du même nom, a par an deux grandes foires très fréquentées, et forme le centre du commerce entre Gênes, Turin et Milan, clé du passage du Tanaro, de la Bormida et de plusieurs routes importantes. Alexandrie fut souvent la cause de longs combats : c'est ainsi que, prise et assiégée en 1522 par Sforce, duc de Milan, assiégée en vain en 1657 par les Français, sous le commandement du

prince de Conti, elle fut prise en 1707, par le prince Eugène, après une résistance opiniâtre. Enfin, le 16 juin 1800, après la bataille de Marengo, le général autrichien Mélas conclut dans cette ville, avec Bonaparte, un armistice par lequel il lui livra l'Italie supérieure jusqu'au Mincio, avec douze forteresses. Aujourd'hui les fortifications d'Alexandrie se composent d'une ceinture de bastions autour de la ville, d'une citadelle à six bastions, régulièrement fortifiée, d'un grand nombre d'ouvrages extérieurs sur la rive gauche du Tanaro, et d'une tête de pont sur la rive droite de la Bormida : un pont de pierre réunit la ville à la citadelle.

ALEXANDRIE, en turc *Scanderoum*, capitale de l'Égypte sous les Ptolémées, fut fondée en 332 avant J.-C. par Alexandre-le-Grand, qui avait conçu le projet d'y établir le siége de son empire, et d'en faire le centre du commerce du monde entier. Cette ville, forte par sa position, et qui comptait jusqu'à cinq ports, dut ses principaux embellissements aux Ptolémées, surtout à Ptolémée Soter et à Ptolémée Philadelphe. Ses premiers habitants étaient un mélange d'Égyptiens et de Grecs, auxquels vinrent successivement se joindre différentes colonies juives, que l'on y transplanta en 336, 320 et 312 avant J.-C. Le plus beau quartier de la ville s'appelait *Bruchion ;* il avoisinait le grand port et renfermait des palais magnifiques, entre autres l'académie et le musée, où se trouvait la grande bibliothèque royale composée de quatre cent mille volumes. Pendant le siége qu'Alexandrie soutint contre Jules-César, cette bibliothèque devint la proie des flammes ; elle fut remplacée plus tard par celle de Pergame, dont Antoine fit présent à Cléopâtre. Le musée servait d'habitation à un grand nombre de savants, qui y vivaient en commun, et s'adonnaient aux études ou à l'enseignement ; il fut démoli pendant les dissensions intestines qui désolèrent la ville sous le règne d'Aurélien. La bibliothèque, qui se trouvait dans le temple de Jupiter Sérapis, fut conservée jusqu'au temps de Théodose-le-Grand. Ce prince ayant ordonné de renverser les temples païens dans toute l'étendue de l'empire romain, celui de Jupiter Sérapis ne fut point épargné ; une troupe de chrétiens fanatiques, sous la conduite de l'archevêque Théodose, s'en emparèrent à main armée, et le détruisirent de fond en comble ; la bibliothèque fut brûlée, et l'historien Paul Orose, qui vivait vers la fin du quatrième siècle, ne vit plus que les armoires vides. Ainsi ce sont des chrétiens, et non pas, comme on l'a prétendu, les Arabes, sous Omar, qui affligèrent les sciences et les lettres de cette perte irréparable. La bibliothèque d'Alexandrie embrassait la totalité de la littérature grecque et de la littérature romaine, dont il ne nous est parvenu que de faibles débris. — Après la mort de l'empereur Théodose, l'Égypte fit partie de l'empire d'Orient. En 640, les Arabes s'emparèrent d'Alexandrie ; le calife Motawakel y rétablit l'académie et la bibliothèque en 845. Mais, étant tombée au pouvoir des Turcs en 868, elle déchut de plus en plus de son ancienne splendeur. Toutefois, son commerce resta florissant jusque vers la fin du quinzième siècle, époque où les Portugais trouvèrent le chemin des Indes orientales en doublant le cap de Bonne-Espérance. — La ville actuelle n'est point située sur l'emplacement de l'ancienne Alexandrie, dont il ne reste que la colonnade près la porte de Rosette, l'amphithéâtre, la colonne de Pompée et l'obélisque appelée aiguille de Cléopâtre. — La colonne de Pompée a quatre-vingt-huit pieds de haut. Robert Waalpole prétend qu'elle a été élevée en l'honneur de l'empereur Dioclétien par un gouverneur de l'Égypte nommé Pompée. La statue équestre dont cette colonne était surmontée n'existe plus. — Le pacha d'Égypte a fait présent au roi d'Angleterre de l'aiguille de Cléopâtre ; mais elle se trouva trop pesante pour être transportée. On évalue son poids à 400,000 livr. — Alexandrie a maintenant deux citadelles et deux ports : celui de l'ouest, qui est le plus sûr et le plus commode, est fermé aux navires chrétiens. En face de ces deux ports se trouvent la

presqu'île Pharillon et l'île de Pharos avec les débris du phare construit par les Ptolémées. Le fort d'Aboukir est situé sur la pointe septentrionale d'une langue de terre. Alexandrie avait autrefois une population de trois cent mille ames; aujourd'hui on n'y compte plus que douze mille habitants et trois mille cent trente-deux maisons. Elle est le siége d'un patriarche. Le canal de Romanich, qui conduit d'Alexandrie au Caire, et qui a dix milles géographiques de long, fut rétabli par le vice-roi Mohammed-Ali-Pacha, et le 26 janvier 1826 il fut livré à la navigation. Ce canal a puissamment contribué à relever le commerce d'Alexandrie, qui comprend maintenant tout celui que les nations européennes font avec l'Égypte. — En 1798, cette ville fut prise par les Français, qui la conservèrent tout le temps qu'ils restèrent en Égypte.

ALEXANDRIE (Code d'). Ce code, l'un des plus précieux manuscrits du musée britannique, est écrit sur parchemin, en caractères grecs, sans accents et sans esprits : il forme quatre volumes in-folio, qui contiennent la Bible entière, avec les lettres de Clément, évêque de Rome. Dans le Nouveau-Testament, il y a quelques lacunes; le texte des Évangiles est différent de celui des autres livres. Cyrille Lascaris, patriarche de Constantinople, qui fit présent de ce code au roi Charles Ier en 1628, assure qu'il lui est venu d'Égypte. Il est suffisamment prouvé que le code d'Alexandrie a été écrit dans ce pays, mais on n'est pas certain qu'il vienne d'Alexandrie, quoiqu'il en porte le nom. — J.-Ernest Grabe s'en est servi dans son édition de la Bible des septante. Woïde a fait imprimer à Londres, en 1786, la partie qui contient le Nouveau-Testament; l'Ancien-Testament a été imprimé par Henri-Hervey Baber en 1816. Dès l'année 1098, ce code célèbre faisait partie de la bibliothèque du patriarche d'Alexandrie. Le texte des lettres du Nouveau-Testament est précieux pour la critique; celui des Évangiles est beaucoup moins exact et moins correct. Les trois premières sections contiennent la Bible dans la traduction des septante; la quatrième contient le Nouveau-Testament dans la langue originale.

ALEXANDRIE (École d'). Sous le règne des Ptolémées, la ville d'Alexandrie devint le sanctuaire des sciences et des lettres. Ptolémée Philadelphe fonda le musée, qu'on regarde à juste titre comme la première académie du monde, ainsi que la fameuse bibliothèque, la plus riche et la plus précieuse de l'antiquité, et qui attira à Alexandrie un grand nombre de savants, de grammairiens et de poètes. Ces grammairiens ne s'occupaient pas simplement de ce que nous appelons grammaire; ils ne se bornaient pas à éplucher des mots, à disséquer des phrases, mais c'étaient des critiques spirituels, des philologues qui possédaient des connaissances positives. On compte parmi ces grammairiens, Zénodote d'Éphèse, Aristophane de Byzance, Aristarque de Samothrace, Cratès de Malles, Denis de Thrace, Apollonius le sophiste, et Zoïle. Le grand mérite de ces philologues, c'est d'avoir recueilli les monuments de la littérature et de la civilisation des siècles passés, de les avoir soumis à une critique savante et judicieuse, et de les avoir transmis à la postérité. Parmi les poètes, nous remarquerons Apollonius de Rhode, Lycophron, Aratus, Nicandro, Euphorion, Callimaque, Théocrite, Philétas, Phanoclès, Timon le Phliasien, Scymmer, Denis et les sept poètes tragiques que l'on appelait la Pléiade d'Alexandrie. Les poètes de cette école, qu'on désigne communément sous le nom d'école d'Alexandrie, se distinguent par l'élégance, la pureté, la correction savante du style; ce qui leur manque, c'est le talent, l'esprit créateur qui inspirait les poètes grecs des siècles précédents. Érudits sans ame, philologues laborieux et froids, ils cherchaient à suppléer à l'enthousiasme par l'art et le savoir. Comme ils sentaient très bien qu'ils manquaient d'individualité, et qu'ils étaient trop bons critiques pour ignorer que sans cette qualité il n'est point de véritable poésie, ils se donnèrent un mal infini pour être

originaux. On les voit sans cesse courir, tout inquiets, tout haletants, après le nouveau; ils combinent de mille manières les divers éléments que leur fournissent d'immenses lectures, et ils n'en retirent que des idées triviales, ou bizarres, ou boursouflées. Les poètes de l'école d'Alexandrie sont, à peu d'exceptions près, d'habiles tourneurs de vers, des écrivains pleins de science, mais sans verve, sans inspiration. Ce qui caractérise les philosophes de l'école d'Alexandrie, c'est l'amalgame de la philosophie européenne avec celle de l'Orient. On les appelle aussi philosophes éclectiques, parce qu'ils cherchaient à mettre en harmonie les systèmes les plus opposés; toutefois, le nom d'éclectique n'est pas applicable à tous. Les plus remarquables parmi les philosophes d'Alexandrie sont les néo-platoniciens, qui, abandonnant le scepticisme de la nouvelle académie, cherchèrent à fondre les idées de Platon avec celles des penseurs de l'Orient. Le juif Philo, d'Alexandrie, est un des premiers néo-platoniciens. Dans le premier et le deuxième siècle après Jésus-Christ, on commenta Platon et Aristote : à cette époque appartient Ammonius le péripatéticien, dont Plutarque de Chéronée fut un des disciples. La véritable école néo-platonicienne fut fondée à Alexandrie vers l'année 193 après Jésus-Christ, par Ammonius d'Alexandrie, qui eut pour disciples Plotin et Origène. (*Voy.* l'article Néo-Platoniciens.) Ces philosophes, nés dans l'Orient pour la plupart, sont versés dans la langue et la littérature grecques. C'est dans leurs écrits que l'on remarque plus particulièrement cet amalgame des doctrines de l'Occident avec la philosophie orientale. Leur système eut beaucoup d'influence sur la manière dont la religion chrétienne fut comprise et enseignée en Égypte. Les principaux systèmes gnostiques avaient été fondés à Alexandrie. Les principaux maîtres de l'école des catéchètes s'étaient imbus des principes de cette philosophie; les disputes les plus amères et les plus orageuses agitèrent l'église d'Alexandrie; c'est elle, enfin, qui dans la querelle entre Athanase et les ariens établit le principe de la stabilité en matière de foi religieuse. L'école d'Alexandrie produisit également un grand nombre de mathématiciens, tels que Euclide, le créateur de la géométrie scientifique; Apollonius de Perga dans la Pamphylie, qui a laissé un ouvrage sur les sections coniques; Nicomaque, qui, le premier, réduisit l'arithmétique en système; Ératosthène, auteur des *Catastérismes*; Aratus, auteur d'un poème didactique intitulé : *Phaenomena*; Ménélas, et surtout le géographe Ptolémée, auquel nous devons la *Magna Syntaxis* : ces astronomes appliquèrent les hiéroglyphes à la dénomination des constellations de la sphère boréale, et corrigèrent la théorie du calendrier qui servit plus tard de base au calendrier Julien. Les autres savants de quelque renom qui appartiennent à cette école sont : Hérophile et Érasistratus, anatomiste et naturaliste; Demosthène Philalèthe, auteur du plus ancien ouvrage qui existe sur la maladie des yeux; Zopyre et Kratevas. (*Voyez* l'ouvrage de M. Mattei : *Essai historique sur l'école d'Alexandrie*. Paris, 1829, 2 vol., qui a été couronné par l'institut.)

ALEXANDRIN. On appelle ainsi en poésie un vers composé de douze syllabes ou de six pieds, et répondant à l'hexamètre des anciens. Ce vers est généralement et même presque exclusivement en usage dans l'épopée et dans la tragédie. Il est essentiellement monotone, et pour être manié avec bonheur exige un grand talent. On appelle aussi l'alexandrin, vers héroïque ou grand vers; *grand*, parce que la versification n'en admet pas qui ait plus de syllabes; *héroïque*, parce qu'on s'en sert plus spécialement pour les poèmes épiques, destinés à célébrer les héros. Quant à l'appellation d'*alexandrin*, quelques étymologistes la font dériver d'un roman français de chevalerie du milieu du douzième siècle ou du commencement du treizième, en l'honneur d'Alexandre-le-Grand, roman dans lequel on vit pour la première fois un poète français se servir de cette sorte de vers.

ALEXIS-PÉTROVITCH, fils aîné du tsar Pierre-le-Grand et d'Eudoxie, naquit à Moscou le 18 février 1690. Ce jeune prince se montra constamment opposé aux innovations et aux réformes de son père, qui résolut de le déshériter. Alexis renonça à la couronne et déclara à son père qu'il avait l'intention de se faire moine. Pendant le second voyage du tsar, Alexis s'évada, en 1717, sous prétexte d'aller rejoindre son père. Il se rendit d'abord à Vienne, ensuite à Naples. Son père lui ayant fait enjoindre de revenir à Pétersbourg, le jeune prince se hâta d'obéir. Toutefois, l'empressement qu'il mit à se soumettre aux volontés de son père ne put désarmer la colère de celui-ci : aux yeux du tsar, l'évasion d'Alexis était un crime de lèse-majesté, et il le déshérita solennellement par un oukase daté du 2 février 1818. La découverte d'un complot tramé pour assurer au jeune Alexis la succession du trône paternel causa la perte de tous ceux qui y avaient pris part. Le monarque irrité n'épargna pas même son fils, qu'il fit condamner à mort. L'infortuné jeune homme, à qui l'on annonça presque en même temps sa grâce et son arrêt, en éprouva une commotion si violente qu'il mourut quelques jours après, le 26 juin 1718. Son épouse, Charlotte-Christine-Sophie, princesse de Wolfenbuttel, qu'il traitait souvent de la manière la plus indigne, lui avait donné deux enfants, une fille morte en 1728, et un fils qui monta sur le trône sous le nom de Pierre II. Dutens, dans les *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, t. III, p. 196, raconte de quelle manière on découvrit ce jeune prince à Naples. Busching prétend qu'Alexis fut décapité dans la prison par le général Weide, mais son assertion n'est nullement prouvée. L'impératrice Eudoxie, mère d'Alexis, mourut en 1731. La mort d'Alexis-Pétrovitch a fourni à M. Géhé, de Dresde, le sujet d'une tragédie qui a été représentée en 1821.

ALEXIS COMNÈNE. (*Voyez* Comnène.)

ALFIERI (Vittore-Vittorio), comte d'), né en 1749, à Asti, de parents nobles et riches, reçut dans la maison paternelle l'éducation qu'on donnait alors aux enfants des grandes familles, et qui laissait l'ame et l'intelligence également vides et incultes. Son oncle, qui était en même temps son tuteur, crut devoir le placer à l'académie de Turin, dans l'espoir que ses études y seraient mieux dirigées ; mais, d'après la description qu'Alfieri nous a laissée de cet établissement, il était loin de répondre aux vues de son oncle. Alfieri en sortit à peu près aussi ignorant qu'il y était entré, et fut fait officier dans un régiment provincial qui ne se réunissait qu'une fois par an, et seulement pour peu de jours. Poussé par un vague désir de voir le monde, Alfieri parcourut l'Italie, la France, l'Angleterre et la Hollande ; à peine de retour, l'ennui que lui causait l'étude de la philosophie, qu'il venait d'entreprendre, lui fit faire de nouveaux voyages ; il vit pour ainsi dire au galop presque tous les pays de l'Europe, sans rien observer, sans rien apprendre. Mais, quoiqu'il n'eût retiré aucun fruit de ses voyages pour son instruction, ils eurent une puissante influence sur son caractère ; ils lui furent utiles sous un autre rapport : l'aspect de tant de peuples avilis par le despotisme révolta son ame fière et indépendante, et lui inspira cette haine énergique de la tyrannie, cet ardent et inextinguible amour de la liberté qui forme le caractère distinctif de sa poésie. Quoiqu'il fût encore incertain sur le choix d'une carrière, Alfieri se hâta de quitter le service. Pendant quelque temps, il mena une vie entièrement désœuvrée. Bientôt, une passion violente pour une femme qui n'en était pas digne enchaîna toutes les facultés de ce vigoureux génie. Ayant réussi, après de longs et cruels combats, à briser ces honteux liens, la liberté intellectuelle et morale qu'il venait de reconquérir lui fit sentir d'autant plus vivement le besoin de fournir un aliment à l'activité de son esprit. Un essai dramatique qu'il avait tenté quelques années auparavant, dans un moment

d'ennui, lui étant tombé par hasard entre les mains, il crut entendre comme une voix intérieure qui lui révélait sa vocation pour la poésie dramatique. Il se mit aussitôt à l'ouvrage. Sa première tragédie obtint un succès qu'elle était loin de mériter. A l'âge de vingt-sept ans, Alfieri prit avec lui-même l'engagement solennel de se consacrer tout entier au théâtre. C'est alors que, mesurant ses forces et ses moyens, son ignorance se montra pour la première fois à ses yeux dans toute son étendue. Il eut le courage de se remettre aux premiers éléments de la grammaire latine, puis il se rendit à Florence pour s'adonner à l'étude du toscan. A Florence, il fit la connaissance de la comtesse Albany, épouse du prétendant d'Angleterre, née comtesse de Stolberg. Cette femme distinguée lui inspira un attachement aussi pur que passionné; elle méritait d'être aimée par une ame aussi belle, aussi généreuse que celle d'Alfieri. Cet amour, qui ne s'éteignit plus qu'avec sa vie, enflamma de plus en plus son enthousiasme pour la poésie; il s'élança avec une nouvelle ardeur à la conquête du laurier poétique, soutenu par l'espoir d'en faire hommage à la femme qu'il idolâtrait. Pour vivre tout-à-fait indépendant, pour pouvoir consacrer tous ses instants à l'étude et à la composition, il céda sa fortune à sa sœur contre une rente modique. Il vécut alternativement à Rome et à Florence, et acheva, en moins de sept années, quatorze tragédies. Quand la comtesse Albany se trouva libre par la mort de son époux, les deux amants se réunirent pour ne plus se séparer, et vécurent, soit à Paris, soit en Alsace. Lors des premiers troubles de la révolution, Alfieri quitta la France et se rendit en Angleterre : la baisse des assignats le força de revenir à Paris. Vers la fin d'août 1793, il échappa par la fuite aux massacres du 2 septembre. Il perdit ses livres et la plus grande partie de ses tragédies, qui venaient de paraître chez Didot, en cinq volumes. A cette époque, il se fixa à Florence, où il composa ses satires et ses comédies. Alfieri mourut le 3 octobre 1803. Il est enterré à Florence dans l'église de la Croix. Son tombeau, chef-d'œuvre de Canova, est placé entre celui de Machiavel et celui de Michel-Ange. — Alfieri s'est essayé dans trois genres de poésie : on a de lui vingt-et-une tragédies, six comédies, et une pièce d'un genre particulier intitulé *Tramélogédie*. Alfieri avait sans contredit un esprit noble, élevé, porté au grand, mais il s'est trompé sur sa véritable vocation. Ce fut par dégoût de l'oisiveté, pour briller, pour faire parler de lui, qu'il devint poète; lui-même ne dissimule pas qu'il aspire à se placer à côté des maîtres immortels du Parnasse italien. S'il n'y réussit pas, il méritait de réussir par l'énergie infatigable avec laquelle il poursuivit l'exécution d'un projet qui était au-dessus de sa force. Indigné de la bassesse et de la corruption de ses contemporains, nourrissant au fond du cœur une haine implacable contre les despotes, son inspiration était toute politique. Il s'était imposé la noble tâche de réveiller l'amour de la liberté dans des cœurs engourdis depuis longtemps sous le poids d'un honteux esclavage, de rendre la force à des ames dont la crainte avait amolli les ressorts; il crut qu'il était au dessous de la dignité d'un art destiné à opérer une telle révolution de recourir aux artifices du langage; il dédaigna la parure, l'éclat des images, les attraits de l'harmonie poétique, et chercha à y suppléer par la sublimité des pensées, par une concision énergique, par une austérité mâle et noble, oubliant qu'il ôtait par-là à la poésie ses qualités essentielles, ses charmes et sa puissance. Ses tragédies sont raides, tendues ; l'économie en est mesquine, ses vers durs et rauques, et cependant Alfieri est le meilleur poète tragique de l'Italie; il a servi de modèle à tous ceux qui ont marché dans la même carrière. Ses comédies ont également une tendance toute politique ; on y trouve, en général, peu d'invention ; l'intrigue n'offre presque aucun intérêt ; les caractères sont, comme dans ses tragédies,

des abstractions sans aucune individualité. La meilleure de ses productions dramatiques, c'est sa tramélogédie, pièce aussi bizarre que son titre. Alfieri est l'inventeur de ce genre de drame, qui tient le milieu entre la tragédie et l'opéra. Cette tramélogédie, qui porte le titre d'*Abel*, est un chef-d'œuvre d'invention et de style. On doit également à Alfieri un poème épique en quatre chants, quelques odes et satires, des imitations en vers de Térence, de Virgile, et de quelques morceaux d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane. Après sa mort, ont paru son *Misogallo*, que lui inspira sa haine contre les Français, et une autobiographie, qui nous révèle le caractère de cet homme distingué dans toute son individualité. La traduction allemande de ce dernier ouvrage a paru à Leipzig en 1812, une autre à Paris en 1816. L'édition complète de ses œuvres, en 37 volumes, a été publiée à Padoue et à Brescia, en 1809 et 1810.

ALFORT, château dans le département de la Seine, à deux lieues de Paris, contient une école pour l'art vétérinaire et l'agriculture, fondée en 1767, d'après le plan de Bourgelot, avec un jardin botanique, une riche collection d'histoire naturelle, un théâtre zoologique et un cabinet d'anatomie et de pathologie comparées. Le château a vue sur la Seine et sur la Marne, et est situé entre les routes de Champagne et de Bourgogne. Le premier directeur de l'école d'Alfort fut Chabert; il eut pour successeur Gilbert. Parmi les professeurs célèbres qu'elle a possédés, nous citerons Vicq-d'Azyr, Daubenton, Fourcroy, Flandrin, Girard, Dupuis, et le directeur actuel, M. Huzard. Le jardin botanique est un des plus beaux établissements de ce genre qui existent en Europe. Rien de mieux organisé que les étables destinées à recevoir les animaux malades. Les curieux admirent en outre à Alfort un troupeau de moutons mérinos et de chèvres de Cachemire, un très bel amphithéâtre où les élèves reçoivent leurs leçons, et une machine hydraulique de Perrier, qui fournit en abondance à l'établissement l'eau qui lui est nécessaire.

ALFRED-LE-GRAND, sixième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, né en 849, était le plus jeune des cinq fils d'Ethelwolf. Il succéda en 872 à son frère Ethelred, qui lui avait confié le commandement des troupes et les rênes de l'administration, et dont la mort le laissa à vingt-trois ans maître d'un royaume presque entièrement envahi par les Danois. Les premières tentatives d'Alfred pour combattre les oppresseurs de sa patrie ne furent pas heureuses. Accablé par le nombre, abandonné des siens dans leur découragement, réduit à prendre la fuite, il résolut d'attendre dans la plus profonde obscurité le moment favorable de délivrer sa patrie; il se mit au service d'un pâtre. — Un an s'était à peine écoulé que les Anglais, impatients du joug qui les opprimait, songèrent à reprendre les armes et à profiter des divisions de leurs ennemis. Instruit de ce qui se passait par un ami fidèle, le comte de Devon, Alfred conçoit et exécute le hardi projet de pénétrer dans le camp danois. Sous le costume d'un barde, une harpe à la main, il se mêle parmi les soldats, s'introduit auprès des chefs, gagne leur confiance par l'affabilité de ses manières, assiste à leurs repas et à leurs conseils, et, après avoir pénétré leurs projets et leurs moyens, il revient à la tête d'une poignée de braves porter le carnage et la mort dans ce même camp qu'il charmait naguère par ses accords mélodieux. Ce premier succès fut pour l'Angleterre le signal de la liberté; les Danois furent repoussés de toutes parts, et Alfred, trop habile pour ranimer leur courage en les réduisant au désespoir, renversa leur domination à force de générosité. Tous ceux qui voulurent se soumettre et embrasser le christianisme eurent la permission de rester en Angleterre et de se faire citoyens anglais; les autres purent regagner librement leur pays natal ou originaire sous la conduite d'un chef qu'il leur désigna; enfin, ceux qui entreprirent de lui résister, battus devant Ro-

chester et chassés de Londres, cherchèrent vainement un refuge sur leurs vaisseaux, où la flotte anglaise, qui, à la voix d'Alfred, sembla surgir des profondeurs de l'Océan, acheva de les atteindre et de les anéantir. — Tranquille au dedans, sans crainte du dehors, Alfred ne s'occupa plus que de la civilisation et du bonheur de ses sujets. Il établit en statut fondamental la tenue des parlements, consolida l'institution nationale du jury, divisa l'Angleterre en comtés, districts et cantons, fit rédiger un code de lois civiles et pénales où les droits de la justice et ceux de l'humanité sont balancés avec autant de bonheur que de sagesse, achevá de former une marine imposante, origine de la suprématie des Anglais sur les mers, et, persuadé que le meilleur moyen de rendre les hommes heureux est de les éclairer, il établit l'université d'Oxford, et y fonda une bibliothèque d'ouvrages qu'il fit venir de Rome, où avait puisé dans sa jeunesse, sous les yeux du pape Léon IV, ces principes de philosophie et de sagesse qu'il sut appliquer au bonheur de ses sujets. Le meilleur historien de son siècle, et poète remarquable, il encouragea les lettres, protégea les arts, attira les savants à sa cour, et fit sortir la nation anglaise de l'état d'apathie où l'avait plongée le despotisme barbare des Danois. Alfred répétait sans cesse que «les Anglais devaient être aussi libres que leurs pensées.» Il consigna dans son testament cette maxime d'une éternelle sagesse, dont les rois de tous les siècles devraient bien se pénétrer, et il voulut que ses successeurs s'intitulassent à l'avenir : « Roi par la grâce de Dieu, par le consentement des seigneurs et du peuple.» Enlevé trop tôt au bonheur de ses sujets, Alfred mourut en 902, à l'âge de cinquante-trois ans, emportant dans la tombe l'amour et les regrets de la nation tout entière. Jamais prince ne fit tant pour son peuple, et Voltaire l'a bien jugé lorsqu'il a dit avec autant de force que de vérité : « Je ne sais s'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'Alfred-le-Grand. L'histoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défauts ni faiblesse, le met au premier rang des héros utiles au genre humain, qui, sans ces hommes extraordinaires, eût toujours été semblable aux bêtes farouches.» Alfred-le-Grand fut enseveli dans le monastère de Winchester, qu'il faisait bâtir quand la mort vint le surprendre.

ALGARDI, en français l'ALGARDE, sculpteur, né à Bologne, d'une famille considérée. Il se forma sous la direction de Louis Carrache. A l'âge de 20 ans, l'Algarde se rendit à Mantoue, où il s'exerça à mouler en plâtre, d'après les célèbres tableaux de Jules Romain. Ces essais donnèrent une fausse direction à son talent. Le désir de se perfectionner dans son art le conduisit à Venise, et de là à Rome. Le cardinal Ludovisi, auquel il avait été recommandé par le duc de Mantoue, donna de l'occupation au jeune artiste, et lui fit faire la connaissance du Dominiquin. Pour gagner sa vie, Algardi confectionnait des modèles en cire pour les orfèvres, et restaurait les statues endommagées. La statue de sainte Madeleine, qu'il fit pour l'église Saint-Silvestre au mont Quirinal, fonda sa réputation. Bientôt les cardinaux et les princes s'empressèrent de lui commander des ouvrages; la cour de France chercha à l'attirer à Paris, mais Algardi préféra rester à Rome, où il mourut à l'âge de 52 ans, le 10 juin 1654. Il est enterré à l'église San-Giovani de Bolognesi. La production la plus célèbre de l'Algarde est un bas-relief en marbre, représentant la fuite d'Attila, qu'on voit à Saint-Pierre au-dessus de l'autel de saint Léon. Les figures, de grandeur naturelle, sont dessinées avec correction et ne manquent point de mouvement ni d'énergie; toutefois, à travers les nombreuses beautés de cette composition, perce d'une manière trop sensible la tendance qu'avait le talent de l'auteur au pittoresque; il cherchait, comme Bernini, dont au reste il était loin d'avoir les défauts, à peindre pour ainsi dire en marbre. Les enfants d'Algardi ont, en général, plus de vigueur, et sont presque estimés à l'égal

de ceux de Duquesnoy. Sa statue représentant le dieu du sommeil a souvent passé pour un ouvrage de l'antiquité. Il existe un grand nombre de gravures de la fuite d'Attila. La dernière a paru dans la *Storia della scoltura* par *Cicognara*.

ALGAROTTI (FRANCESCO, comte d'), auteur italien qui a réuni l'étude des sciences à la culture des arts et des lettres, naquit à Venise le 11 décembre 1712. Il fit ses études à Rome, à Venise et à Bologne; ses progrès dans les mathématiques, l'astronomie, la philosophie et la physique, furent des plus rapides. Il s'adonna plus particulièrement à cette dernière science, ainsi qu'à l'anatomie. Algarotti savait très bien le latin et le grec, et donna toute son attention à la langue toscane. Il visita la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, la Prusse et toutes les villes importantes de l'Italie. A l'âge de vingt ans, il écrivit à Paris la plus grande partie de son *Neutonianismo per le donne*, à l'imitation de la *Pluralité des mondes*, de Fontenelle : cet ouvrage commença sa réputation. Algarotti vécut tour à tour à Paris et à Cirey chez la marquise du Châtelet jusqu'en 1739, où il partit avec lord Baltimore pour Pétersbourg. A son retour, il passa par Rheinberg, où il fut présenté à Frédéric II, qui était alors prince royal. Quand Frédéric fut monté sur le trône, il appela le savant Italien à sa cour, et lui conféra le titre de comte pour lui et ses descendants. Auguste III avait également une haute estime pour Algarotti; il lui donna le titre de conseiller intime. Plus tard, Frédéric II le fit son chambellan et chevalier de l'ordre du mérite. Après avoir vécu alternativement à Dresde et à Berlin, Algarotti retourna dans sa patrie en 1747. Il se rendit d'abord à Venise, ensuite à Bologne; enfin il se fixa à Pise, où il mourut par suite d'une phthisie. Algarotti avait fait lui-même le dessin du tombeau que Frédéric lui fit ériger à Pise. Dans son épitaphe, il est qualifié de rival d'Ovide et de disciple de Newton. Algarotti possédait des connaissances variées et approfondies : en fait de peinture et de sculpture, c'était un des plus grands connaisseurs de l'Europe. Un grand nombre d'artistes se sont formés sous sa direction. Il dessinait très bien et gravait à l'eau forte. Dans ses ouvrages, qui roulent sur un grand nombre de sujets, on trouve des vues neuves, des pensées ingénieuses et brillantes. Ses pensées manquent de chaleur, mais elles sont pleines de grâce et d'élégance; ses lettres sont des modèles de style épistolaire. La dernière édition de ses ouvrages a paru à Venise, en dix-sept volumes, de 1791 à 1794.

ALGARVE ou ALGARVA, province la plus méridionale du Portugal, qui formait autrefois le petit royaume des Algarves, est bornée au nord par l'Alentejo, à l'est par l'Andalousie, dont elle est séparée par la Chauxa et la Guadiana, au sud et à l'ouest par l'océan Atlantique. Cette province, qui a environ trente lieues de long sur huit de large, est divisée en trois districts, et renferme quatre-vingt-seize mille habitants dans seize villes et soixante villages. Traversée du sud au nord-est par la Sierra de Monchique, et arrosée par la Guadiana et le Zadao, elle produit des figues, des amandes, des dattes, des olives, et surtout des vins excellents. Les villes principales de la province sont : Tavira, Faro, Silvos et Lagos.

ALGÈBRE. On essaierait vainement de donner une idée complète et satisfaisante de la science appelée *algèbre*, au moyen d'une définition. Nous dirons cependant que *l'algèbre est une langue toute particulière aux raisonnements mathématiques, dont les qualités les plus remarquables sont la concision et la simplicité*. — L'algèbre emploie des signes particuliers; ils sont de deux sortes : les uns représentent les quantités sur lesquelles on raisonne; les autres indiquent les diverses manières d'être de ces quantités. A la connaissance des signes, il faut ajouter l'art de les combiner de toutes les manières possibles, et de faire sortir de ces combinaisons les vérités que l'on cherche, les rapports qui peuvent lier les quantités entre elles, etc. En al-

gèbre, on fait usage de dix signes abréviatifs principaux :

1° Des lettres de l'alphabet, soit latin, soit grec : ces lettres représentent à volonté des nombres, des lignes, des figures, des volumes, etc. Leur usage est extrêmement commode, soit pour abréger, soit pour rendre plus faciles les raisonnements en général, dont quelques-uns seraient impossibles sans leur emploi.

2° Le signe $+$, qui tient lieu du mot *plus* : on s'en sert pour indiquer l'addition de deux ou plusieurs nombres. Ainsi, au lieu d'écrire 3 *plus* 4 vaut 7, on exprime la même chose de cette manière, $3+4$ vaut 7, et si l'on représente les nombres 3 et 4 par les lettres a et b, $a+b$ (*a* plus *b*) signifiera la même chose que $3+4$.

3° Le signe $-$, lequel tient lieu du mot *moins* : placé entre deux nombres, il indique que le second doit être retranché du premier ; ainsi, $15-6$ s'énonce 15 *moins* 6, ou 15 diminué de 6. $a-b$ se lit *a moins b*, ou le nombre représenté par *a diminué* du nombre représenté par *b*.

4° Le signe qui désigne la multiplication, c'est $\times$ ou un point ($\cdot$); on les écrit l'un ou l'autre entre le multiplicande et le multiplicateur; 3×4 ou $3\cdot4$, s'énonce 3 *multiplié* par 4. Lorsque les nombres dont on veut indiquer la multiplication sont désignés par des lettres, on ne fait usage d'aucun signe, on se contente d'écrire les lettres immédiatement les unes à la suite des autres; ainsi, *a multiplié par b*, ou $a\times b$, ou enfin $a\cdot b$, s'écrit ab ; abc est la même chose que $a\times b\times c$.

5° Les signes de la division, qui sont deux points que l'on écrit entre le dividende et le diviseur, ou une barre au-dessus et au-dessous de laquelle on écrit le dividende et le diviseur. L'expression 15 *divisé par* 5 s'écrit $15:5$, ou $\frac{5}{15}$. $a:b$, ou $\frac{a}{b}$ se lit *a divisé par b*.

6° Les *coefficients* : ce sont des nombres qui s'écrivent à la gauche d'une quantité représentée par une lettre pour indiquer que celle-ci doit être répétée plusieurs fois. Par exemple, au lieu d'écrire $a\times a\times a\times a$, on écrit $4a$; $7ab$ signifie que le produit de a par b doit être pris sept fois. Toute lettre qui n'a pas de coefficient est censée avoir l'unité ; ainsi a est la même chose que $1a$.

7° Les *exposants* : ils indiquent combien de fois un nombre représenté par une lettre doit être multiplié par lui-même. L'expression $a\times a\times a\times a$, ou $a\cdot a\cdot a\cdot a$, s'écrit a^4. Si, par exemple, a représentait le nombre 2, a^4 représenterait 16, produit de $2\times2\times2\times2$. L'exposant s'écrit à la droite de la lettre, et un peu vers le haut ; il désigne la *puissance* de cette lettre, ou le nombre de fois que la quantité représentée par cette lettre doit être multipliée par elle-même. Toute lettre qui n'a pas d'exposant écrit est censée avoir l'unité : a est la même chose que a^1.

8° Le signe $\sqrt{\ }$, qu'on place au-devant d'un nombre pour indiquer qu'il faut extraire de ce nombre une racine d'un certain degré. Par exemple, $\sqrt[3]{a}$ signifie qu'il faut extraire la racine cubique du nombre représenté par a. Si ce nombre était 27, sa racine cubique ou troisième serait 3e, parce que $3\times3\times3$ produit 27. On appelle *racine* 2e, 3e, 4e... d'un nombre, un autre nombre qui, élevé à la 2e, 3e....... puissance, doit produire le nombre proposé. La racine 3e de 27 ou $\sqrt[3]{27}$ est 3, car $3\times3\times3$ produit 27. Quand le chiffre radical ne porte pas de chiffre entre ses deux branches, il indique la racine 2e. $\sqrt{16}$ signifie qu'il faut extraire la racine 2e de 16, laquelle est 4, nombre qui, multiplié par lui-même, produit 16.

9° Pour indiquer que deux quantités sont égales, on écrit entre elles le signe $=$, qui signifie *égale*, ou *est égal à* : $a+b=d$, lisez *a* plus *b égale d*.

10° Pour indiquer qu'une quantité est plus grande ou plus petite qu'une autre, on fait usage du signe $>$, qui tient lieu des mots *plus grand que* ou *plus petit que*, suivant que son ouverture est tour-

née vers la gauche ou vers la droite. Par exemple, si l'on veut faire entendre que b est plus petit que c, on écrira pour abréger $b<c$ (b plus petit que c), ou bien $c>b$ (c plus grand que b), c'est-à-dire que l'ouverture du signe est toujours tournée du côté de la plus grande quantité. Tous ces signes ont été inventés ou adoptés pour abréger le discours; sous ce rapport, l'algèbre est la plus concise, la plus étendue, la plus commode de toutes les langues que les hommes aient parlées ou inventées jusqu'ici. On concevra mieux en quoi consistent ses qualités, par les applications suivantes : — *Quels sont les nombres dont la somme est* 62 *et la différence* 14? —Il ne faudrait pas un grand effort d'esprit pour répondre tout de suite à cette question sans le secours de l'algèbre, en raisonnant ainsi : puisque le plus grand des deux nombres surpasse le plus petit de 14, il est évident qu'en retranchant ce dernier nombre de 62, le reste, 48, serait égal au double du plus petit des deux nombres, lequel est nécessairement 24, auquel ajoutant la différence 14, on aurait 38 pour exprimer le plus grand des deux nombres. Un algébriste obtiendrait le même résultat beaucoup plus promptement et avec plus de facilité; il se dirait : représentons par x le plus petit des deux nombres : le plus grand sera $x+14$. Or, les deux nombres réunis doivent faire 62; donc, $x+x+14=62$ (x plus x plus 14 égalent 62), mais $x+x$ est la même chose que $2x$; donc on peut écrire $2x+14=62$. Or, si $2x$ augmenté de 14 donne 62, il s'ensuit que $2x$ seul vaut 62 moins 14, ou que... $2x=62-14$, ou, en effectuant la soustraction, $2x=48$; d'où il suit enfin que x est égal à la moitié de 48 :

$$x=\frac{48}{2}=24.$$

Autre solution. Soit x le plus grand des deux nombres, le plus petit sera $x-14$, et l'on aura

$$x+x-14=62,$$

d'où

$$2x=62+14,$$

$$2x=76;\ x=\frac{76}{2}=38,$$

et par conséquent le plus petit nombre représenté par

$$x-14=38-14=24,$$

Résumé des deux solutions :

$$(x+x+14=62)\quad (2x+14=62)$$

$$(2x=48)\quad \left(x=\frac{48}{2}=24\right).$$

Seconde solution :

$$x+x-14=62;\quad (2x-14=62),$$

$$(2x=76)\quad \left(x=\frac{76}{2}=38\right).$$

On voit déjà par ces solutions combien les signes algébriques sont propres à faire entrer dans une expression très resserrée les raisonnements que l'on est obligé de faire pour résoudre un problème. La vérité qu'il s'agit de découvrir s'appelle *inconnue*. Dans le problème ci-dessus, l'inconnue est le plus grand et le plus petit des deux nombres, dont la somme est 62, et la différence 14; on est convenu de représenter les inconnues par les dernières lettres de l'alphabet, x, y, z, etc... l'égalité qu'il faut établir pour arriver à la solution demandée s'appelle *équation* : $x+x+14=62$ est une équation. Une équation se compose de deux membres, le *premier* et le *second*; le premier membre est à la gauche du signe $=$, et le second à sa droite. Le premier membre de l'équation ci-dessus est $x+x+14$, et 62 forme le second. Lorsqu'on transporte une quantité d'un membre dans l'autre, il faut l'écrire dans ce dernier avec un signe contraire à celui qui la précédait dans le membre où elle était d'abord; un exemple en fera concevoir la raison. Soit l'équation $x+4=a$. Si nous effaçons 4 du premier membre, celui-ci sera diminué d'autant, et l'égalité sera détruite : pour la rétablir, il faudra diminuer aussi le second membre de 4, ou écrire $a-4$, et l'équation deviendra $x=a-4$. La solution que nous ve-

nons de donner du problème exposé ci-dessus lui est toute particulière, c'est-à-dire que, s'il en était proposé un tout semblable, il faudrait, pour le résoudre, faire les mêmes raisonnements et recommencer l'opération. L'algèbre offre cet avantage, que, lorsqu'on généralise tous ses moyens, on obtient des solutions qui conviennent à tous les problèmes de même espèce, quelque nombreux qu'ils soient, comme on va le voir par cet exemple. *La somme de deux nombres, dont un surpasse l'autre d'une quantité représentée par* b *est égale à une quantité représentée par* a : *quels sont ces deux nombres?* Soit x le plus petit nombre, $x+b$ représentera le plus grand, et puisque ces deux nombres ajoutés ensemble sont égaux à une quantité représentée par a, on a les équations

$$x+x+b=a,$$
$$(2x+b=a) \quad (2x=a-b)$$
$$\left(x=\frac{a-b}{2}\right) \quad \left(x=\frac{a}{2}-\frac{b}{2}\right)$$

et par conséquent $x+b$, on le plus grand des deux nombres, doit être égal à

$$\left(\frac{a}{2}-\frac{b}{2}+b\right)$$

En effet, si à x, premier membre de l'équation

$$x=\frac{a}{2}-\frac{b}{2},$$

on ajoute $+b$, il faut ajouter la même quantité $+b$ au second membre, afin que l'égalité ne soit pas détruite; mais l'équation

$$x+b=\frac{a}{2}-\frac{b}{2}+b$$

est susceptible d'être simplifiée, car dans le second membre nous voyons $-\frac{b}{2}$ ou moins une moitié de b plus b tout entier, ce qui signifie qu'après avoir diminué $\frac{a}{2}$ d'une moitié de b, il faut augmenter le reste, de b tout entier, ce qui se réduit à ajouter une demi b, ou $+\frac{b}{2}$ à $\frac{a}{2}$; il vient pour nouvelle équation

$$x=\frac{a}{2}+\frac{b}{2};$$

les valeurs des deux nombres cherchés sont représentées, celles du plus petit par

$$x+b=\frac{a}{2}-\frac{b}{2}.$$

celle du plus grand

$$x=\frac{a}{2}+\frac{b}{2}.$$

Les expressions $\frac{a}{2}-\frac{b}{2}$ et $\frac{a}{2}+\frac{b}{2}$, auxquelles on est définitivement parvenu dans la solution du problème ci-dessus, s'appellent, en algèbre, des *formules*. Les formules indiquent la manière de répondre sur-le-champ à toutes les questions de même nature dans lesquelles on fait varier seulement les valeurs numériques des données. La première formule,

$$\frac{a}{2}-\frac{b}{2}$$

peut se traduire ainsi: pour avoir le plus petit des deux nombres, prenez la moitié de la somme a des deux nombres, et de cette moitié retranchez la moitié de la différence b. En effet, supposons que la somme donnée soit 46, et la différence 10, mettant 46 à la place de a dans la formule ci-dessus, et 10 à la place de 6, le plus petit nombre égalera

$$\frac{46}{2}-\frac{10}{2}$$

ou

$$\frac{46-10}{2}=\frac{36}{2}=18.$$

La seconde formule nous dit: Pour avoir le plus grand des deux nombres, prenez la moitié de la somme a, et ajoutez-y la moitié de la différence b, cette dernière somme satisfera à la demande. Mettons donc 46 à la place de a et 10 à la place de b dans cette formule, nous aurons: le plus grand nombre égale

$$\frac{46}{2}+\frac{10}{2}=\frac{56}{2}=28.$$

Ces résultats sont exacts, car

$$28+18=46 \quad \text{et} \quad 28-18=10.$$

Quand les quantités qui composent les membres d'une équation sont représentées par des lettres, l'équation s'appelle *littérale*; elle est dite *numérique* lorsque, à l'exception de l'inconnue, elle se compose de quantités représentées par des chiffres ordinaires: $x=a+b$ est une équation littérale; $x=27-8$ une équation numérique. — Autre problème : *Trouver un nombre dont la moitié et le tiers augmentés de 5 fassent 14.* Représentons par x le nombre inconnu, sa moitié sera $\frac{x}{2}$, et son tiers $\frac{x}{3}$. Or, d'après la demande, ces deux parties, augmentées de 5, doivent faire 14; donc nous avons l'équation

$$\frac{x}{2}+\frac{x}{3}+5=14,$$

ou

$$\frac{x}{2}+\frac{x}{3}=14-5=9.$$

Pour simplifier l'opération, il faut faire disparaître les dénominateurs 2 et 3 du premier membre de l'équation, afin de pouvoir ajouter ensemble $\frac{x}{2}$ et $\frac{x}{3}$; ce qui s'obtient en considérant $\frac{x}{2}$ et $\frac{x}{3}$ comme deux fractions qu'il s'agit de réduire au même dénominateur (voyez Arithmétique); il viendra

$$\frac{3\,x}{6}+\frac{2\,x}{6}$$

ou

$$\frac{5\,x}{6}=9.$$

Si nous effaçons le dénominateur 6, nous rendrons le premier membre six fois plus grand, mais on rétablira l'égalité en multipliant le second, 9, par 6; nous aurons pour nouvelle équation :

$$5\,x=9\times6=54$$

$$x=\frac{54}{5}=10\frac{4}{5}.$$

Pour nous assurer si $10\frac{4}{5}$ est le nombre satisfaisant, prenons-en la moitié et le tiers; la moitié égale $5\frac{2}{5}$, le tiers $3\frac{3}{5}$, somme de ces deux quantités 9, auquel ajoutant 5, on a la somme 14, qui satisfait à la question. L'arithmétique fournit des règles pour résoudre des questions de ce genre, mais l'algèbre en donne la réponse plus directement et avec plus de facilité.—Autre problème : *Un père envoie son fils à la chasse, à cette condition qu'il lui donnera 3 francs pour chaque pièce de gibier qu'il apportera, et qu'il lui retiendra 1 franc pour chaque coup de fusil qui ne portera pas; le fils revient après avoir tiré 19 coups, et il reçoit 9 francs. Combien a-t-il abattu de pièces de gibier?* Appelons x le nombre de coups heureux; le nombre de coups nuls sera égal à 19, total des coups diminué de x, il sera $19-x$; il est évident que si nous connaissions les valeurs de x et de $19-x$, en multipliant la première par 3, et la seconde par 1, puis retranchant ce dernier produit du premier, nous aurions un reste égal à 9 fr.; conduisons-nous en conséquence et formons l'équation.

$$3\,x-\text{une fois}\,(19-x)=9.$$

J'ai mis la quantité $19-x$ entre parenthèses, pour faire entendre que c'est cette quantité réduite qu'il faut retrancher de $3\,x$, c'est-à-dire qu'il ne faut pas retrancher 19 tout entier, mais bien 19 diminué de x, ce qui revient à retrancher 19, et puis à ajouter x, donnant une valeur à x, 4, par exemple : dans cette supposition, $19-x$ se réduirait à 15, il faudrait donc retrancher 15 de $3\,x$. Le résultat serait le même en retranchant 19, et en ajoutant 4 ensuite, ce que vous comprendrez aisément avec un peu d'attention. Puisqu'il faut changer le signe—

en + qui précède x dans le premier membre de l'équation, celle-ci s'écrira

$$3x-19+x=9,$$

ou

$$4x-19=9\,;\;4x=9+19=28\,;$$

$$x=\frac{28}{4}=7:$$

x représentant le nombre de coups tirés avec succès, sa valeur nous apprend qu'il y en a 7. La quantité des coups nuls étant $19-x$, en mettant 7, valeur de x, à sa place, il viendra $19-7=12$ pour les coups improductifs. Pour nous assurer si ces résultats satisfont à la question, multiplions 7 par 3, et 12 par 1, il viendra 21 et 12; retranchant le dernier produit de 21, nous avons pour reste 9, ou 9 francs, résultat conforme à la demande. Les équations qui se sont présentées dans les solutions qui précèdent sont dites du *premier degré* et *à une seule inconnue*. Les équations du premier degré sont celles dont les inconnues n'ont point d'exposant, ou plutôt dont l'exposant est l'unité (page 293); $x=b$ est de ce genre. Les équations du 2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ... degré ont des inconnues dont les exposants, les nombres 2, 3, 4..., $x^2=q$, $x^4=c$,.. sont des équations du 3ᵉ, du 4ᵉ degré. Les équations peuvent contenir une, deux, trois, quatre... inconnues. Voilà des exemples d'équations à une, deux, trois, quatre inconnues.

$$x=b,$$
$$x+y=d,$$
$$x+y+z=f,$$
$$x+y+z+u=h.$$

Les lettres u, x, y, z, représentent les inconnues. — PROBLÈME : *Une personne interrogée sur le nombre de pièces de monnaie qu'elle tient dans les 2 mains répond: Le nombre de pièces de la main droite est triple de celui des pièces de la main gauche, mais si j'en passe 4 de la main droite dans la main gauche, il y aura autant de pièces dans une main que dans l'autre.* Il y a ici deux inconnues, comme on va le voir par le résultat des raisonnements; il y aura aussi deux équations. En effet, représentons par x les pièces de la main droite, et par y celles de la gauche; il est dit : 1° que la droite tient le triple des pièces de la gauche; il s'ensuit donc cette équation :

$$x=3y.$$

Il est dit 2°, que si l'on passe 4 pièces de la droite dans la gauche, les quantités seront égales de part et d'autre; agissant en conséquence, il viendra

$$x-4=y+4\,;\quad x=y+8.$$

$y+8$ et $3y$ étant des quantités égales l'une et l'autre à x, il est évident qu'elles sont égales entre elles; nous aurons donc la nouvelle équation.

$$3y=y+8,\quad 2y=8,\quad y=4;$$

mettant 4, valeur de y, à la place de ce dernier dans l'équation

$$x=3y,$$

nous aurons $x=12$; le nombre total de pièces de monnaie était donc 16, 12 dans la droite, et 4 dans la gauche. — Si l'on veut se donner la peine de lire attentivement ce qui précède, on se formera, nous osons le croire, une idée satisfaisante des avantages de l'algèbre, et de ce qu'on doit entendre par ce mot. — N'ayant pas l'intention de faire ici un traité, ni même un abrégé de cette science, nous avons passé rapidement de l'explication des signes aux applications que l'on peut en faire aux équations, etc. Cette remarque s'adresse aux personnes qui pourraient nous accuser d'avoir parlé trop superficiellement d'une science aussi importante que l'algèbre. Nous allons ajouter un mot sur les quantités et les opérations algébriques; plus, une notice sur l'histoire de cette branche des mathématiques. — Les quantités algébriques sont, en général, représentées par des lettres latines ou grecques. On appelle *monome* ou *terme* une quantité algébrique qui est absolument isolée, ou qui n'a aucun rapport avec une autre indiquée par l'un des signes + ou —. $2ab^2$ est un monome. On appelle *polynome*, ou quan-

tité à plusieurs termes toute expression algébrique composée de quantités séparées par les signes + ou —.

$$ab+cd-bsac$$

est un polynome composé de trois termes ; le polynome composé de deux termes s'appelle *binome* ; s'il en a trois, on l'appelle *trinome*. . . Comme l'arithmétique, l'algèbre a ses quatre opérations fondamentales, *addition*, *soustraction*, *multiplication* et *division* ; il y a aussi des fractions algébriques, par exemple

$$\frac{a}{b}\ (a \text{ divisé par } b),$$

et enfin les équations, instrument dont on fait usage à tout moment. TEYSSÈDRE.

Notice historique sur l'invention et les progrès de l'algèbre.

On a long-temps agité la question de savoir à quelle époque et dans quelle contrée l'algèbre fut inventée; quels sont sur cette matière les plus anciens écrivains; quelle fut la marche de ses progrès, et enfin de quelle manière et dans quel temps cette science s'est répandue en Europe. — C'était une opinion généralement admise dans le dix-septième siècle, que les anciens mathématiciens grecs durent posséder une analyse de la nature de notre algèbre moderne, à l'aide de laquelle ils découvrirent les théorèmes et la solution des problèmes que l'on admire le plus dans leurs ouvrages. Mais on croit qu'ils cachaient soigneusement leurs moyens de recherche, pour ne donner que les résultats obtenus en les accompagnant de démonstrations synthétiques. — Cette opinion ne saurait être admise aujourd'hui. Une plus profonde connaissance des ouvrages des anciens géomètres a prouvé qu'ils avaient une analyse, mais que cette analyse était purement géométrique et essentiellement différente de notre algèbre. — Vers le milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne, dans un temps où la science des mathématiques commença à tomber en décadence, ceux qui la cultivaient, au lieu de produire des ouvrages originaux, se contentèrent de commenter ceux de leurs plus illustres prédécesseurs, et ils y firent des additions importantes. — Tel fut le traité de Diophante sur l'arithmétique, qui originairement se composait de treize livres, mais dont les six premiers seulement, et une partie d'un autre, qui traite des nombres polygones, et qu'on suppose être le treizième, sont parvenus jusqu'à nous. Ce fragment précieux ne nous donne rien qui ressemble à un traité complet sur l'algèbre, c'est plutôt une application de ces doctrines à une classe particulière de questions d'arithmétique qui appartiennent à ce que l'on appelle maintenant *l'analyse indéterminée*. Diophante peut avoir été l'inventeur de l'algèbre chez les Grecs ; mais il est plus vraisemblable que les principes de cette science n'étaient pas inconnus de son temps, et que, la prenant dans l'état où il la trouva comme la base de ses travaux, il l'enrichit de nouvelles applications. Les élégantes solutions de ce mathématicien montrent qu'il possédait une grande habileté dans la branche particulière dont il s'occupa, et qu'il était bien capable de résoudre les équations déterminées du second degré ; probablement ce fut là la plus grande extension donnée à la science chez les Grecs. En effet, dans aucun pays elle ne dépassa ces limites jusqu'à ce qu'elle eût été transportée en Italie lors de la renaissance. La célèbre Hypatia, fille de Théon, composa un commentaire sur l'ouvrage de Diophante, mais il n'est point parvenu jusqu'à nous, non plus qu'un semblable travail de cette illustre mathématicienne sur les coniques d'Apollonius. — Vers le milieu du seizième siècle, le texte grec des œuvres de Diophante fut découvert à Rome dans la bibliothèque du Vatican, où probablement il avait été apporté lorsque les Turcs s'emparèrent de Constantinople. Une traduction latine fut publiée par Xilander en 1575, et une autre traduction beaucoup plus complète, accompagnée d'un commentaire, fut publiée en 1621 par Bachet de Méziriac,

l'un des plus anciens membres de l'académie française. Bachet était éminemment savant dans l'analyse indéfinie, et par conséquent bien capable de commenter son original; mais le texte de Diophante était tellement altéré qu'il fut souvent obligé d'en deviner le sens, ou de suppléer ce qui manquait. Quelque temps après, le célèbre mathématicien français Fermat, dans ses additions au commentaire de Bachet sur les ouvrages de l'algébriste grec, l'enrichit de notes de la plus haute importance, et son édition, la meilleure de celles qui existent, parut en 1670.—Bien qu'il faille regarder la découverte des ouvrages de Diophante comme un événement important dans l'histoire des mathématiques, cependant ce ne fut point par eux que l'algèbre commença d'être connue en Europe. Il paraît que cette admirable invention, ainsi que les caractères arithmétiques dont nous nous servons aujourd'hui, nous vint des Arabes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils recueillirent avec soin les ouvrages des mathématiciens grecs, les traduisirent dans leur langue, et cherchèrent à les éclaircir par des commentaires. Les Arabes attribuent l'invention de l'algèbre à un de leurs mathématiciens, Mahommed-Ben Musa ou Moses, nommé aussi Mahommed de Buzana, qui florissait vers le milieu du neuvième siècle. — Quoi qu'il en soit, il est constant que cet écrivain composa un traité sur la matière; car, pendant un temps, il en exista en Europe une traduction italienne, qui est perdue aujourd'hui. Heureusement, toutefois, une copie de l'original arabe, dont la date de transcription correspond à l'année 1342, se retrouva dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford. Le titre de ce manuscrit prouve l'identité de son auteur avec l'ancien mathématicien arabe; une note marginale, qui déclare plus loin que l'ouvrage est le premier traité sur l'algèbre composé parmi les croyants, vient encore confirmer cette identité. — Une chose remarquable, c'est que les sciences mathématiques firent peu de progrès entre les mains des Arabes. L'algèbre resta chez eux presque dans le même état depuis leurs premiers écrivains sur cette matière jusqu'à Behundin, l'un des derniers qui véeut entre les années 953 et 1031. — Voyons maintenant comment cette science s'introduisit en Europe.—On a de fortes raisons de croire que nous en sommes en partie redevables à un marchand de Pise nommé Leonardo, qui avait résidé dans sa jeunesse en Barbarie, et que ses affaires de commerce conduisirent successivement en Égypte, en Syrie, en Grèce et en Sicile; et nous pouvons supposer qu'il dut se familiariser avec les différents systèmes de numération en usage dans ces divers pays. Le système indien lui parut de beaucoup le meilleur. En conséquence, il en fit une étude spéciale, et, joignant à la connaissance qu'il parvint à en acquérir quelques idées qui lui étaient propres, puis s'aidant de la géométrie d'Euclide, il composa un traité sur l'arithmétique. A cette époque, l'algèbre n'était considérée que comme une extension de cette science. Elle en était, en effet, la partie la plus élevée, et, sous ce rapport, les deux branches en furent traitées dans l'ouvrage de Leonardo, qui dans le principe parut en 1202, et fut ensuite publié en 1228, après avoir été refondu. Il ne faut pas oublier que cet ouvrage fut composé deux siècles avant l'invention de l'imprimerie; comme son sujet n'était pas d'un intérêt général, il n'est pas étonnant qu'il soit resté peu connu; aussi demeura-t-il manuscrit, de même que quelques autres traités du même auteur, qui demeurèrent oubliés jusque vers le milieu du siècle dernier, où on les découvrit à Florence dans la bibliothèque Magliabecchia. — Les connaissances de Leonardo ne s'étendirent guère plus loin que celles des écrivains arabes ses prédécesseurs. Il résolut les équations du premier et du second degré, et il était spécialement versé dans l'analyse de Diophante. Comme il avait aussi de grandes connaissances en géométrie, il les employait pour la démonstration de ses règles algébri-

ques. De même que les mathématiciens arabes, ils employait dans ses raisonnements des mots entiers, mode on ne peut plus défavorable au progrès de la science. L'usage des signes et l'art de les combiner, afin de pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil une longue suite de raisonnements, est une invention bien postérieure à Leonardo. Entre le temps où vivait cet algébriste et l'invention de l'imprimerie, on cultiva l'algèbre avec une attention particulière. Des professeurs l'enseignèrent publiquement. Plusieurs traités furent composés sur cette partie de la science, et deux ouvrages des algébristes orientaux furent traduits de l'arabe en langue italienne. Le plus ancien livre imprimé sur l'algèbre fut composé par un frère mineur nommé Lucas Paciolus ou Lucas de Burgo. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois en 1494, et réimprimé en 1523, avait pour titre : *Summa de Arithmeticâ, Geometriâ, Proportione et Proportionalitâ*. C'était pour le temps où il parut un traité complet d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, et qui a le mérite particulier de nous avoir conservé les ouvrages de Leonardo, sur les traces duquel il marcha pas à pas. Sous le rapport de la commodité et de la brièveté d'expression, l'analyse algébrique était encore fort imparfaite au temps de Lucas de Burgo. Les seuls signes employés étaient de légères abréviations faites aux mots ou aux noms qui se rencontraient dans la suite des calculs, espèce de tachygraphie qui était bien loin de la perfection du système de signes dont on se sert aujourd'hui. — L'application de l'algèbre était encore à cette époque extrêmement limitée. Les algébristes s'arrêtaient alors à la solution des équations du premier et du second degré, et ils classaient ce second degré en différentes catégories, à chacune desquelles était adaptée une méthode particulière de solution. On ne connaissait point encore cet important résultat de l'analyse au moyen duquel la résolution de tous les cas d'un problème peut être comprise dans une seule formule, qui elle-même peut être obtenue par la solution d'un seul de ces cas avec un simple changement des signes. On resta si long-temps sans comprendre cette vérité que le docteur Halley s'étonne de ce qu'une formule d'optique qu'il avait trouvée peut donner, à l'aide d'un simple changement de signes, le foyer des deux rayons convergents et divergents, qu'ils soient réfléchis ou réfractés par un miroir, ou une lentille convexe ou concave, et Molyneux parle de l'universalité de la formule d'Halley comme d'une chose qui tient de la magie. — L'algèbre est indépendante des principes de la géométrie, quoique dans bien des cas ces deux sciences puissent se prêter un secours mutuel. En effet, d'après l'exemple de Leonardo, Lucas de Burgo jugea convenable d'employer les constructions géométriques à prouver la vérité des règles à l'aide desquelles il résolvait les équations du deuxième degré dont il ne comprenait pas complètement la théorie. Il résuma ses méthodes en vers latins, qui sont loin de valoir son poème bien connu qui a pour titre : l'*Amour des triangles*. — La science resta presque stationnaire depuis le temps de Leonardo jusqu'à celui de Paciolus, pendant une période de trois siècles. Mais l'invention de la typographie imprima une grande impulsion à toutes les sciences mathématiques. Jusque là, une imparfaite théorie des équations du deuxième degré était le point le plus avancé où la science fût parvenue. Mais enfin cette barrière fut franchie, et vers l'année 1505, un cas particulier d'équations du troisième degré fut résolu par Scipion Ferreus, professeur de mathématiques à Bologne. C'était un pas important, parce qu'il montrait que la difficulté de résoudre les équations d'un ordre plus élevé, au moins celles du troisième degré, n'était point insurmontable, et qu'une nouvelle route était ouverte à la découverte. A cette époque, ceux qui cultivaient l'algèbre avaient pour habitude, lorsqu'ils avaient fait un pas, de le cacher soigneusement à leurs contemporains, et de les défier à

résoudre des questions d'arithmétique posées de telle sorte que, pour les résoudre, il fallait absolument connaître la nouvelle règle par eux trouvée. Ferreus fit donc un secret de sa découverte. Il la communiqua cependant à un Vénitien nommé Florido, son disciple favori. Vers l'an 1535, celui-ci ayant fixé sa résidence à Venise, défia Tartalea de Brescia, homme d'un grand mérite, à lutter de science en résolvant des problèmes au moyen de l'algèbre. Florido posa ses questions de manière que, pour les résoudre, il fallait connaître la règle que lui avait apprise son maître Ferreus. Mais, cinq ans auparavant, Tartalea avait devancé Ferreus, et il était pour Florido un adversaire trop redoutable. Il accepta donc le défi, et un jour fut désigné, dans lequel chacun d'eux devait proposer à son adversaire trente questions. Avant le jour indiqué, il se remit à travailler les équations du 3e degré, et il découvrit la solution de deux nouveaux cas en sus des deux qu'il avait déjà trouvés. Les questions de Florido furent telles qu'on n'avait besoin, pour les résoudre, que de la règle de Ferreus, tandis qu'au contraire celles de Tartalea ne pouvaient être résolues que par l'une ou l'autre de trois des règles que lui-même avait trouvées, sans pouvoir l'être par la quatrième, qui était aussi connue de Florido. On comprend facilement d'avance l'issue de la lutte; Florido ne put résoudre une seule des questions de son adversaire, tandis que Tartalea résolut toutes les siennes en deux heures. — Le célèbre Cardan était contemporain de Tartalea. Cet homme remarquable, médecin et professeur de mathématiques à Milan, était alors sur le point de terminer l'impression d'un ouvrage sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. Mais, désirant ardemment enrichir son livre des découvertes de Tartalea, qui durent à cette époque fixer l'attention du monde savant en Italie, il s'efforça de tirer de lui la révélation de ses règles. Tartalea résista long-temps aux prières de Cardan; mais enfin, vaincu par ses importunités, et par l'offre qu'il lui fit de jurer sur les saints Evangiles, l'honneur d'un gentilhomme, et la foi d'un chrétien, de ne jamais les publier, et de les employer en chiffres, de telle sorte que, même après sa mort, elles ne pussent être intelligibles pour qui que ce fût, il s'aventura, après beaucoup d'hésitation, à lui révéler ses règles pratiques, et il lui en donna la clé en quelques vers italiens, qui étaient eux-mêmes, jusqu'à un certain point, fort énigmatiques; il en retint toutefois la démonstration. Cardan eut bientôt découvert la raison des règles, et même il les perfectionna tellement qu'il se les appropria en quelque sorte. De l'essai imparfait de Tartalea, il déduisit une méthode ingénieuse et systématique pour résoudre toutes les équations du 3e degré, quelles qu'elles soient. Mais, oubliant bientôt la parole sacrée qu'il avait donnée, il publia en 1545 les découvertes de Tartalea combinées avec les siennes, comme supplément à son traité sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, qu'il avait publié six ans auparavant. Cet ouvrage est remarquable pour avoir été le second livre imprimé sur l'algèbre. — L'année suivante, Tartalea publia aussi un ouvrage sur l'algèbre, qu'il dédia à Henri VIII, roi d'Angleterre. — Le pas suivant dans la science de l'algèbre fut la découverte de la méthode pour résoudre les équations du quatrième degré. Un algébriste italien proposa une question qui ne pouvait être résolue par les règles nouvellement inventées. Quelques-uns prétendaient que ce problème ne pouvait être résolu, mais Cardan ne partageait pas cette opinion: il avait un élève nommé Louis Ferrari, jeune homme d'un grand génie, et qui étudiait avec ardeur l'analyse algébrique. Cardan lui confia la solution de cette difficile question, et il ne fut point trompé dans son attente; non-seulement Ferrari résolut le problème, mais encore il trouva une méthode générale pour résoudre les équations du quatrième degré, en la faisant procéder de la solution des équations du troisième degré. — C'était un autre pas important, que n'ont point en-

core dépassé les plus grands efforts de l'analyse moderne. — Un autre mathématicien italien, Bombinelli, ajouta quelques perfectionnements à la science dans un ouvrage publié en 1572. — Vers le milieu du seizième siècle, un mathématicien allemand inventa les signes de l'addition (+) et de la soustraction (—), ainsi que le radical (√).—Le premier traité sur l'algèbre écrit en anglais fut composé par Robert Recorde, médecin et professeur de mathématiques à Cambridge. — Recorde publia un traité d'arithmétique dédié à Edouard VI, et un autre sur l'algèbre intitulé : *the Whetstone of Wit*, etc. Il y introduisit pour la première fois le signe indiquant l'égalité (=).—Enfin, Viete, mathématicien français, un des plus habiles dont cette nation s'enorgueillisse, s'occupa à son tour de l'algèbre, et lui fit faire un pas de géant. — Le premier, il employa des caractères généraux pour représenter des quantités connues et inconnues. Ce pas, qui paraît si simple, eut cependant d'importantes conséquences. On doit aussi regarder Viete comme le premier qui ait appliqué l'algèbre à l'avancement de la géométrie. Les anciens algébristes avaient en effet résolu des problèmes géométriques, mais chaque solution était particulière, tandis que Viete, en introduisant ses signes généraux, produisit des formules générales qui étaient applicables à tous les problèmes de la même espèce. — L'heureuse application de l'algèbre à la géométrie produisit de grandes améliorations; elle conduisit Viete à la doctrine des sections angulaires, l'une des plus importantes de ces découvertes. Il trouva aussi la théorie des équations algébriques, et il fut le premier qui donna une méthode générale pour les résoudre par approximation. Comme il vécut entre l'année 1540 et l'année 1603, ses ouvrages appartiennent à la dernière période du seizième siècle. Il les fit imprimer à ses frais et les distribua généreusement à ceux qui s'occupaient de la science. — Le mathématicien flamand Albert Gérard étendit la théorie des équations un peu plus loin que Viete, mais il n'approfondit pas entièrement leur composition; il fut le premier qui introduisit l'usage du signe négatif dans la résolution des problèmes géométriques, et, le premier aussi, il parla des quantités imaginaires, sujet qui cependant ne fut pas bien approfondi, et il en inféra, par induction, que chaque équation a autant d'espèces qu'il y a d'unités dans le nombre qui exprime les degrés. Son algèbre parut en 1629. — Thomas Harriot, mathématicien anglais, né à Oxford en 1560, est auteur de découvertes importantes en algèbre; le premier, il égala au besoin les équations à zéro, en faisant passer le second membre du même côté que le premier, et en affectant ses termes d'un signe contraire à celui qu'ils avaient; mais il ne fit pas tout l'usage qu'il pouvait de cette méthode. Le principal service qu'il ait rendu aux mathématiques, c'est d'avoir observé que toutes les équations d'ordre supérieur sont des produits d'équations simples; cette découverte est d'une grande importance. Wallis, mathématicien anglais, a fait l'impossible pour prouver que Harriot fut au-dessus de tous les algébristes de son époque. Sous le rapport de l'invention, les Français, jaloux de la gloire si bien méritée de leur compatriote Viete, prouvent, sans beaucoup de difficultés, que Harriot ne fut en grande partie que son imitateur. (Montucla, *Hist. des mathém.*) La préface que Harriot mit à la tête de ses ouvrage donne un démenti formel aux assertions de Wallis. Au reste, Harriot occupe une des premières places dans le rang secondaire des mathématiciens. — La grande amélioration de Descartes fut l'application de l'algèbre à la théorie des lignes courbes. Comme en géographie nous rapportons chaque point de la surface de la terre à l'équateur et à un méridien déterminé, de même il rapporta chaque point d'une courbe à quelque ligne donnée par position. Par exemple, dans un cercle, chaque point de la circonférence doit être rapporté à son diamètre. La perpendiculaire pour tout

point dans la courbe, et la distance de cette perpendiculaire du centre ou de l'extrémité du diamètre, sont des lignes qui, bien que variant avec chaque changement de position dans le point duquel la perpendiculaire est tirée, ont cependant entre elles une relation déterminée, qui est la même pour tous les points de la courbe, qui dépend de sa nature, et qui cependant sert de signe caractéristique pour la distinguer des autres courbes.— Les relations des lignes tirées dans cette direction peuvent facilement être exprimées en signes algébriques; leur combinaison constitue ce qu'on appelle l'équation de la courbe; et, au moyen de l'équation par les procédés algébriques, toutes les propriétés en peuvent être trouvées. —La géométrie de Descartes, ou, comme on doit plutôt la nommer, l'application de l'algèbre à la géométrie, parut pour la première fois en 1637. — Les nouvelles découvertes faites par Viete, Harriot et Descartes, en géométrie et en algèbre, furent saisies avec avidité par les hommes ardents à la poursuite des connaissances réelles. Aussi voyons-nous dans le dix-septième siècle toute une armée d'écrivains sur l'algèbre, ou l'algèbre combinée avec la géométrie. — Les limites de notre article ne nous permettent pas d'exposer avec détail les titres que chacun d'eux peut avoir à la reconnaissance de la postérité. En effet, en pure algèbre, les nouvelles inventions ne furent pas aussi remarquables que les découvertes faites par les applications à la géométrie, et les nouvelles théories qui naquirent de leur union. Les calculs raffinés de Kepler sur les surfaces formées par la révolution des lignes courbes, la géométrie des indivisibles de Cavalieri, l'arithmétique des infinis de Wallis, et par-dessus tout la méthode des fluxions de Newton et le calcul intégral et différentiel de Leibnitz sont les fruits de cette heureuse union. Toutes ces choses furent incessamment discutées par leurs inventeurs et leurs contemporains, tels que Roberval, Fermat, Huygens, les deux Bernouilli, Herman, Pascal, Barrow, James Gregori, Wren Cotes, Taylor, Halley, de Moivre, Maclaurin, Sterling et quelques autres. — C'est à cette période que notre esquisse de l'histoire de l'algèbre en Europe doit se terminer, à cause de la multitude d'écrivains qui, d'une manière ou d'une autre, éclairèrent alors et améliorèrent les différentes parties de cette science, soit directement, soit en s'occupant de sciences analogues.

De l'algèbre chez les Indiens.

Depuis la fin du siècle dernier, l'attention des savants s'est attachée à une branche de l'histoire de l'algèbre qui présente un grand intérêt: nous voulons parler du haut degré de perfection que l'étude de l'algèbre avait déjà atteint dans les Indes à une époque extrêmement reculée.— C'est à M. Reuben-Barrow que nous sommes redevables des premières notices qui parurent en Europe sur ce point intéressant. Le désir d'éclaircir l'histoire des sciences mathématiques le décida à faire une collection de manuscrits orientaux, dont quelques-uns en langue persane furent légués à M. Balby, professeur au collége royal militaire, qui, vers l'année 1800, les communiqua à tous ceux que ce sujet pouvait intéresser. — En 1813, M. Édouard Strachey traduisit du persan le *Bija Gannita* (ou *Vija Ganita*), traité indou sur l'algèbre, et en 1816, le docteur Taylor publia à Bombay une traduction du *Lilavati* faite sur le sanscrit original. Ce dernier ouvrage est un traité sur l'arithmétique et la géométrie, et tous deux ont été faits par un algébriste oriental, Bhascara-Acharya. Enfin, en 1817, parut l'ouvrage intitulé: *Algèbre*, *Arithmétique*, l'*Art des mesures*, traduit du sanscrit de Brahmegupta et Bhascara par Henri Thomas Colebrooke. Cet ouvrage contient quatre traités différents originairement écrits en vers sanscrits, savoir: le *Vija Ganita*, et le *Lilavati* de Bhascara-Acharya, et les *Ganita d'Haya* et *Cultaca d'Hyaya* de Brahmegupta. Les deux premiers forment la partie préliminaire du

cours d'astronomie de Bhascara, intitulé : *Sidd'hanta Siromani*; et les deux derniers sont le douzième et le dix-huitième chapitre d'un cours semblable d'astronomie intitulé : *Brahma Sidd'hanta.* Le temps où écrivait Bhascara est fixé avec la plus grande certitude, par son propre témoignage et d'autres circonstances, vers l'année 1150 de l'ère chrétienne. Les ouvrages de Brahmegupta sont extrêmement rares, et l'époque à laquelle il vécut est très incertaine. —On sait cependant que le traité de Brahmegupta ne fut pas le premier ouvrage écrit sur la matière. Ganessa, astronome et mathématicien distingué, et le plus célèbre des commentateurs de Bhascara, cite un passage d'un auteur beaucoup plus ancien, Arya-Bhatta, qui est regardé par d'autres commentateurs comme le chef des anciens écrivains. — Non seulement les Hindous appliquèrent l'algèbre à l'astronomie et à la géométrie, mais réciproquement ils appliquèrent la géométrie à la démonstration des règles algébriques. En effet, ils cultivèrent l'algèbre avec beaucoup d'assiduité et beaucoup plus de succès que la géométrie ; l'état peu avancé de leurs connaissances dans cette dernière science et le haut degré de perfection qu'ils avaient atteint en algèbre le prouvent incontestablement. — M. Colebrooke établit une comparaison entre les algébristes indiens et Diophante, et il arrive à conclure que, tout considéré, les premiers ont été plus loin dans la science que ce dernier. Suivant lui, ils ont le mérite d'avoir atteint et même dépassé les découvertes modernes dans la solution des équations du quatrième degré. 2° Les méthodes générales pour la solution des problèmes indéterminés du premier et du second degré, dans lesquelles ils allèrent beaucoup plus loin que Diophante et primèrent les découvertes des algébristes grecs. 3° L'application de l'algèbre aux recherches astronomiques et aux démonstrations géométriques, dans lesquelles ils touchèrent aussi quelques matières qui ont été inventées dans les temps modernes.

ALGER, grande contrée sur la côte septentrionale de l'Afrique, conquise par une armée française en 1830, a pour capitale la ville du même nom, située sous le 36e degré de latitude nord, à cent trente-cinq lieues de Toulon. — Cette ville, que le géographe Danville croit être l'ancienne Jol ou Carsaria, résidence de Juba, est fameuse dans l'histoire moderne pour avoir été, pendant plus de trois siècles, et jusqu'au jour où la France en a fait la conquête, le chef-lieu de la piraterie barbaresque, et pour avoir résisté, durant ce long espace de temps, aux attaques dirigées contre elle à diverses époques par les princes chrétiens.—C'est de l'an 1517 que date l'établissement de cette puissance monstrueuse, qui, pendant si longtemps, a désolé le commerce des Européens dans la Méditerranée. Le célèbre pirate Chair-Eddin, plus connu sous le nom de Barberousse, vint s'y établir à cette époque avec quelques aventuriers turcs, et y fonda ce gouvernement singulier, qui pourrait être comparé à celui de Malte, et dans lequel l'autorité despotique du chef (dey) était dévolue par une milice qui, ainsi qu'à Malte, ne se recrutait jamais dans le pays : les habitants, fussent-ils nés d'un père membre lui-même de cette corporation guerrière, ne pouvaient en faire partie. De toutes les provinces de l'empire ottoman arrivaient continuellement à Alger des aventuriers, la plupart soldats turcs, que leur inconduite, ou l'espoir d'une meilleure condition, déterminait à y venir tenter la fortune. Les renégats chrétiens étaient admis dans cette association, mais les Maures, véritables propriétaires du sol, ces Maures, dont les ancêtres avaient conquis l'Espagne, où leur longue domination jeta tant d'éclat, ces descendants des Abencerrages et des Zegris, si célèbres par leur bravoure chevaleresque, étaient rigoureusement exclus de la milice et de toute part au gouvernement. Quoique moins exposés aux vexations que les juifs, qui formaient une portion véritable de la population d'Alger, ils vivaient dans un état de dépendance et de

soumission voisine de l'esclavage ; quelques places de l'administration leur étaient confiées, mais ils ne faisaient jamais partie du divan, dans lequel résidait, sous l'autorité absolue du dey, l'exercice du pouvoir souverain. — L'état d'Alger était divisé en trois provinces nommées beylicks : celle de Tlemecen à l'ouest, confinant aux frontières de Maroc, et dont la ville d'Oran était devenue la capitale, depuis que les Espagnols en avaient été expulsés ; celle de Titteri au sud, Médéah (l'ancienne Camida) en était le chef-lieu : cette province s'étend depuis le territoire de la ville d'Alger proprement dit jusqu'au grand désert; celle enfin de Constantine, à l'est, qui comprend tout le pays situé entre la régence de Tunis à l'est, la mer au nord, le grand désert au sud, et le beylick de Titteri à l'ouest. — Chacune de ces provinces était gouvernée par un bey, nommé par le dey, et revêtu d'une autorité absolue, dont il ne lui était jamais demandé compte, pourvu que le tribut qui lui était imposé arrivât régulièrement à Alger. — Un pareil gouvernement avait nécessairement dû produire les conséquences qui lui sont propres ; aussi, cette vaste contrée, que la nature s'est plue à enrichir de ses dons les plus précieux, et où, sous la domination romaine, on avait compté jusqu'à trente-trois villes, était-elle tombée dans un état déplorable sous tous les rapports. La population, réduite à moins d'un million deux cent mille ames, quoique Schaw et d'autres écrivains la fassent monter beaucoup plus haut, diminuait encore tous les jours, et à peine quelques vallées étaient-elles cultivées à des époques irrégulières par les tribus d'Arabes répandus sur cette grande surface, ou réunis dans un petit nombre de bourgs qui méritent à peine le nom de villages. Le tribut exigé par le dey d'Alger, tout faible qu'il était, ne se reconvrait qu'au moyen des plus cruelles vexations, auxquelles les Arabes cherchaient souvent à se soustraire en se déplaçant. Nulle industrie, nul commerce intérieur ne vivifiait le pays : une petite quantité de produits agricoles, tels que des laines, de la cire et des fruits secs, étaient portés à Alger et à Bone, ports du beylick de Constantine, et ne donnaient même pas lieu à des échanges, car les Arabes, exempts de besoins, ne recevaient que des métaux en paiement de ces denrées. — Il n'eût pas été possible au dey de subvenir aux dépenses du gouvernement et à l'entretien de la milice s'il n'avait eu d'autres ressources que les revenus du pays ; aussi la piraterie était-elle une condition inévitable de son existence. C'est la portion considérable qu'il s'attribuait sur les prises maritimes qui alimentait son trésor. Depuis que les puissances européennes, isolant moins leurs intérêts réciproques, prêtaient appui aux états secondaires, et forçaient le dey à se contenter d'un tribut dont elles se dissimulaient l'ignominie en le qualifiant de présent, le déficit, annuellement plus considérable, que ce nouvel état de choses faisait éprouver au dey, le forçait à recourir au trésor amassé depuis trois siècles par ses prédécesseurs. Ce trésor, que la renommée faisait monter à des sommes immenses, n'était plus que d'un peu moins de 50 millions de francs au moment de la conquête ; et une investigation sévère, en prouvant qu'il n'en avait été rien détourné, comme on l'avait dit, a fait connaître la situation de cette puissance, dont la chute ne pouvait être éloignée. La civilisation et les germes de liberté qu'elle apporte toujours avec elle commençaient à s'infiltrer sur cette côte si long-temps inhospitalière : nous en avons remarqué des symptômes dont nous étions loin de soupçonner l'existence. Des Maures, dérogeant à l'usage soigneusement observé pendant trois siècles, avaient voyagé en Europe, et en avaient rapporté des lumières, faibles encore, mais qui avaient produit un adoucissement notable dans quelques familles. Nous avons trouvé à Alger des négociants qui parlaient bien le français, et, à notre grand étonnement, les francs-maçons y ont reconnu des frères. Le

dey, lui-même, ce prince que nous avons vu à Paris, avait subi l'influence de l'époque actuelle. Il comprenait très bien que sa puissance était précaire, et qu'une révolution était inévitable. Tout en résistant à l'attaque sous laquelle il a succombé, il ne se flattait pas d'en triompher entièrement, et son espoir se bornait à reculer la catastrophe, ou à en laisser les chances à son successeur. Tel était, par aperçu, l'état de la régence d'Alger, lorsque les discussions entre le dey et le gouvernement français commencèrent, à l'occasion d'une créance réclamée par lui au nom de quelques négociants algériens. Avant de rapporter les événements auxquels cette discussion donna lieu, nous signalerons en peu de mots les différentes tentatives faites antérieurement par diverses puissances européennes pour purger la Méditerranée de ce nid de pirates, tentatives qui toutes demeurèrent sans résultats. Nous présenterons ensuite à nos lecteurs un récit rapide des faits dont la conquête d'Alger a été le dénouement, puis nous tracerons un tableau physique et politique de l'état actuel du pays, et nous terminerons par quelques considérations générales sur l'avenir de cette magnifique colonie. En 1536, le pape Paul III, alarmé des fréquentes apparitions des Algériens sur les côtes d'Italie, et particulièrement sur celles du patrimoine de saint Pierre, engagea vivement l'empereur Charles-Quint à prendre la défense de la chrétienté. Cet empereur, dont journellement les provinces méditerranéennes subissaient les mêmes insultes, et à qui, d'ailleurs, plusieurs chefs arabes promettaient leur coopération, ne pouvait se refuser à des réclamations qui tendaient à lui faire tirer vengeance d'affronts et de pertes éprouvées par lui-même, et à donner un royaume de plus au souverain de toutes les Espagnes. Cette expédition, à laquelle présida quelque chose de l'esprit à la fois poétique, chevaleresque et religieux des croisades, est un des épisodes les plus curieux de l'histoire algérienne. — « Mon très cher empereur et fils, écrivait le célèbre Doria à Charles-Quint, ne vous engagez point dans cette entreprise chanceuse et téméraire, sur cette côte battue des vents, sur cette terre aride. » — Mais qu'importaient les prévisions du vénérable amiral ? Le pape ayant fulminé une bulle contre les mahométans, on croyait alors que le succès ne pouvait être douteux. Beaucoup de grandes dames suivirent la cour sur des navires, et, avec les militaires que la flotte emportait vers la côte barbaresque, beaucoup de femmes et de filles partirent pour s'établir dans le pays qu'on allait conquérir. — Les forces réelles se composaient d'environ vingt-sept mille hommes. La flotte qui emmenait cette brillante armée avec tout son cortége réunissait cent gros vaisseaux, soixante-dix galères, et cent vaisseaux plus petits : total, deux cent soixante-dix bâtiments. — La traversée ne fut point heureuse. Partie le 15 octobre 1541 des ports de Carthagène, la partie principale de la flotte éprouva une tempête si violente qu'elle eut de la peine à parvenir à la côte de Majorque, où était fixé le rendez-vous général des troupes. De là aux rivages d'Afrique, le voyage fut également long et pénible. Enfin pourtant on arriva, et la descente fut opérée dans la baie de Matifou, à trois ou quatre lieues d'Alger. On marcha incontinent sur cette capitale. La terreur y régnait. Huit cents Turcs et cinq à six mille Maures formaient pour l'instant la seule barrière qu'il fût possible d'opposer à cette nuée d'ennemis. Les autres Turcs étaient en campagne pour lever les tributs sur les Maures et sur les Arabes. — Deux jours s'étaient écoulés depuis le débarquement, et aucune action remarquable n'avait eu lieu, quand tout à coup les vents mugissent avec fureur, et la pluie tombant à torrents inonde le camp des impériaux, qui était placé dans un bas-fond. On ne pouvait plus y faire un pas sans enfoncer dans l'eau jusqu'à mi-jambe. — Le lendemain (28 octobre), au point du jour, les Algériens, qui n'avaient rien souffert de la tempête, firent une sortie, et quoique obligés à la fin de se retirer devant l'armée entière

de l'empereur, ils lui tuèrent un grand nombre de soldats. — Le jour en naissant éclaira un spectacle encore plus lamentable. Les vents arrachaient les vaisseaux de leurs ancres; ceux-ci se brisaient les uns contre les autres, ceux-là se heurtaient contre les rochers, échouaient sur le rivage, ou s'abîmaient dans les flots : quinze vaisseaux de guerre et soixante bâtiments de transport périrent en une heure; huit cents hommes furent noyés, et les autres, lorsqu'ils atteignaient la terre à la nage, trouvaient là des Arabes chargés de les massacrer. Les femmes mêmes étaient impitoyablement égorgées par ces fanatiques. — Ainsi, les vivres, les munitions, les moyens de se rembarquer, tout disparaissait à la fois. Heureusement, le 29 au matin, un messager, arrivé sur une barque, annonça que Doria était échappé à cette tempête, la plus terrible qu'il eût vue depuis cinquante ans, et qu'il attendait l'armée impériale sous le cap de Temend-Fous. Mais le cap était à quatre jours de marche. Le voyage de l'armée, épuisée, presque sans provision, ralentie par les blessés et les malades qu'elle traînait à sa suite, ne fut guère moins désastreux que l'événement qui le nécessitait. Les Turcs ne donnèrent point un instant de relâche aux malheureux fugitifs et en tuèrent un grand nombre, tandis que d'autres se noyaient dans des torrents grossis par la pluie, ou mouraient d'inanition, n'ayant d'autre nourriture que des racines, des graines sauvages, et la chair des chevaux que l'empereur faisait tuer et distribuer. — Enfin, l'on toucha à cette pointe tant désirée, et les débris de la brillante armée espagnole quittèrent cette côte funeste avec plus d'empressement encore qu'elle n'en avait mis à s'y rendre. De nouvelles tempêtes assaillirent en route la flotte fugitive, et elle eut de la peine à se rendre au port de Boudjeiah, alors au pouvoir des Espagnols. Là, les chevaliers de Malte reprirent le chemin de leur île avec trois galères à demi brisées, et l'empereur, après avoir été retenu quelque temps dans le port de la ville africaine par des vents contraires, mit à la voile le 16 novembre pour Carthagène, où il arriva le 25 du même mois. — Il était naturel que cet échec, essuyé par les armes de Charles-Quint, ajoutât à l'audace des corsaires algériens, qui jusque vers la fin du dix-septième siècle continuèrent à désoler impunément les côtes de la Méditerranée. En 1663, Louis XIV régnait depuis vingt ans. Animé de cet esprit chevaleresque qui distingue les premiers temps de sa puissance, il songea à laver l'Europe de la tache honteuse que lui imprimait sa condescendance pour les Barbaresques, et résolut de s'emparer d'un lieu à égale distance d'Alger et de Tunis, afin qu'au besoin ses forces pussent se diriger sur l'une ou l'autre de ces villes : en conséquence, une escadre de six vaisseaux partit de Toulon en 1663, sous les ordres du lieutenant-général maritime Paul, et débarqua six mille hommes sur la côte de Djidjéli. La compagnie du bastion de France avait là une factorerie qui pouvait devenir le noyau d'une grande colonisation. On se mit à y construire un fort. Mais les Algériens, auxquels ces nouvelles constructions étaient à juste titre suspectes, surprirent la colonie naissante, et chassèrent (1664) les Français de leur position avant même que le fort fût achevé. Les années 1664 et 1665 se passèrent en guerre. Le duc de Beaufort, amiral, remporta sur eux plusieurs victoires, mais ces avantages n'avaient rien de décisif, et les pertes légères que les corsaires souffraient de temps à autre étaient amplement compensées par les riches produits du vol. Les côtes de la Provence et du Languedoc surtout étaient exposées à des déprédations continuelles, presque aussi fatales que celles dont l'Espagne et l'Italie étaient le théâtre. En vain divers traités furent signés entre la régence et le roi de France, d'abord en 1666, puis en 1676. Les corsaires profitaient du prétexte le plus simple pour violer les traités; quelquefois ils venaient, sous pavillon tunisien ou tripolitain, attaquer les navires français. Enfin, Louis XIV se ré-

solut à les intimider par un châtiment exemplaire. — Duquesne fut chargé de cette expédition. Il commença par donner la chasse à des bâtiments tripolitains, qui se réfugièrent dans la rade de Chio : l'amiral les y poursuivit, et, ne pouvant obtenir que le gouverneur de l'île les fît sortir du port, il foudroya la citadelle, les remparts et le château, abattit les murailles et les autres ouvrages du port, et coula à fond quatorze vaisseaux corsaires. — Mais cette victoire n'était que le prélude de ce que la puissance française méditait contre Alger. Il s'agit ici du célèbre bombardement, premier modèle des opérations de ce genre. Bernard Renan d'Éliçagaray, jeune Béarnais, dont Colbert avait deviné le haut génie, venait d'inventer (1679) l'art d'appliquer aux vaisseaux les mortiers à bombe. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger. Chacun se récria et le traita de visionnaire. Toutefois Louis XIV lui permit l'esssai de cette nouveauté, et le vieux Duquesne partit à la tête de douze vaisseaux de guerre, quinze galères, trois brûlots, et quelques flûtes et tartanes armées en guerre : cinq galiotes à bombes, sous les ordres de Renau, complétaient cet armement, duquel l'amiral n'attendait aucun succès. Il en fut tout autrement, et quoique trois cents pièces d'artillerie fissent feu sur les galiotes à bombe, quoique la garnison de la ville eût même essayé une sortie contre les chaloupes armées, une pluie de bombes incendia la capitale des Algériens, mit en cendres leur plus belle mosquée, et inspira un tel effroi que toute la population sortit de la ville et contraignit le dey à relâcher le consul français, qu'il avait mis dans les fers, et à l'envoyer à l'amiral pour traiter de la paix. Duquesne refusa d'entrer en négociation, et continua ses opérations jusqu'à ce que l'approche de la saison des vents le forçât à ramener son escadre à Toulon. — L'année suivante, il mit à la voile dès le commencement de juin, et reparut devant Alger le 26. Les galiotes étaient plus nombreuses et servies par un nouveau corps d'officiers d'artillerie et de bombardiers. Renau, de son côté, avait inventé de nouveaux mortiers qui lançaient les bombes jusqu'à dix-sept cents toises. On répéta les manœuvres de l'année précédente ; sept galiotes décrivaient un cercle autour du môle, et furent halées sur les ancres d'autant de vaisseaux stationnés derrière elles, et destinés à les protéger et à les recueillir. Dans la nuit du 26 au 27, et dans la journée suivante, deux cent vingt bombes, toutes de 13 à 15 livres de poudre, tombèrent dans la ville ou dans le môle : une d'elles renversa la maison de Baba-Hassan, gendre du dey Hassan ; une autre fit couler à fond une barque chargée de cent hommes ; presque toutes les batteries furent démontées. La populace poussait des rugissements de fureur contre le gouvernement ; les femmes allèrent trouver Hassan, et, portant devant lui la tête de leurs maris, les membres de leurs enfants, demandaient impérieusement la paix. Hassan députa le consul et le vicaire apostolique Levacher ; mais Duquesne ne consentit qu'à une trève, et encore exigea-t-il que l'on remît à son bord tous les esclaves chrétiens. Le dey en avait déjà rendu cinq cent quarante-six, lorsque, le 3 juillet, il prétendit qu'il lui fallait du temps pour faire revenir ceux qui étaient disséminés dans les campagnes et les villes éloignées de la côte. C'était demander la prolongation de la trève. L'amiral exigea alors qu'on lui remît plusieurs otages importants pour lui répondre de la fidélité de la régence. Parmi ceux-ci était le fameux renégat Hadji-Hassein, connu sous le nom de Mezzomorto, parce qu'il avait été ramassé à demi mort sur un vaisseau capturé par les Barbaresques. En même temps Duquesne donnait à entendre qu'il ne traiterait de la paix qu'aux trois conditions suivantes : 1° délivrance de tous les esclaves français ou autres ; 2° indemnité égale à la valeur de toutes les prises faites sur la nation française, ou restitution de ces mêmes prises ; 3° députation solennelle du dey à Paris pour demander pardon au roi des hostilités commises sur les vaisseaux français. — A la nou-

velle de ce qu'exigeait le chef de la flotte ennemie, les matelots et les soldats de la milice se soulevèrent, et refusèrent nettement de restituer ce qu'ils avaient pris. Duquesne allait recommencer le bombardement, lorsque Hadji-Hassein obtint de lui son renvoi dans la ville, promettant que par son crédit il ferait consentir la milice aux conditions proposées. Ses intentions étaient toutes différentes. A peine de retour à Alger, il se mit à la tête des séditieux, se déclara en plein divan contre ce qu'il appelait la lâcheté du dey, qui fut tué la nuit suivante en faisant sa ronde, et se fit proclamer par tout le peuple et par les janissaires. Rompre les négociations et arborer le pavillon rouge ne fut ensuite que l'affaire d'un moment. — Duquesne fait recommencer le bombardement; le feu était si violent qu'il éclairait la surface de la mer à plus de deux lieues; le sang coulait dans Alger. Les Turcs, dans le délire de la fureur, à la vue de leur ville embrasée; attachent à la bouche de leurs canons le consul et les captifs français qu'ils ont encore entre les mains. Les membres de ces infortunés étaient portés par les explosions jusque sur les ponts des navires français. Cependant Renau ne cessa de jeter ses bombes dans la capitale : tous les magasins, les palais, les mosquées, s'abîmaient dans les flammes, et pas une maison ne fût restée debout, si enfin les bombes n'eussent été épuisées. Duquesne, à son grand regret, fit voile pour Toulon, laissant devant le port d'Alger une division pour le bloquer, et se proposant de reparaître l'année suivante. Mais tant de pertes avaient abattu l'orgueil des Algériens. Ils sentirent qu'il devenait impossible de les réparer sans quelques années de repos. Hadji-Hassein, informé de la résolution de ses compatriotes, prit la fuite (25 avril 1684). Hadji-Djiafar-Aga-Effendi se rendit à la cour de Versailles, où il demanda, au nom du dey, du pacha et du divan, pardon de toutes les insultes que les corsaires avaient multipliées contre le pavillon français, et des atrocités exercées contre les captifs. On convint en même temps de la paix, qui fut signée pour cent ans. — Mais trois ans à peine s'étaient écoulés que les Algériens, oubliant la terrible catastrophe dont ils venaient d'être victimes, violèrent les clauses du traité. La vengeance suivit de près l'attentat. L'année suivante (1688, juin) vit sortir du port de Toulon, sous les ordres du maréchal d'Estrées, une flotte de onze vaisseaux de ligne, de huit galères, de dix galiotes à bombes, et de plusieurs bâtiments légers. Les mêmes atrocités furent renouvelées par les janissaires et les Maures défenseurs de la ville; leur capitale fut de même réduite en cendres, et forcée à s'humilier devant la France. Une paix nouvelle fut signée le 27 septembre 1689. Celle-ci fut de plus longue durée, et depuis cette époque jusqu'à ce jour, il n'y eut plus d'hostilités prolongées entre Alger et la France. L'Angleterre, la Hollande, conclurent de même des conventions avec Alger, et s'astreignirent à des redevances décorées de titres plus ou moins aptes à déguiser l'idée honteuse de dépendance qui présidait à la rédaction des traités. Les Danois, sans cesse offensés dans leur commerce par les incursions des pirates, envoyèrent, en 1770, une flotte devant la côte barbaresque. Mais leur apparition n'inspira pas grand effroi aux Algériens, puisque pendant huit jours que l'escadre employa, ou plutôt perdit à se promener devant la rade et les fortifications, on ne daigna pas lui envoyer des remparts un seul coup de canon. L'expédition entreprise par les Espagnols en 1775 fut plus remarquable. — Jamais armée navale plus brillante n'était sortie depuis un siècle et demi des ports d'Espagne : dix-huit mille deux cents hommes d'infanterie, huit cent vingt cavaliers, deux cent quarante dragons, trois mille trois cent quarante marins, formant ensemble vingt-deux mille deux cent soixante hommes, élite des forces de terre et de mer, étaient portés par une flotte de trois cent quarante bâtiments de transport, qu'accompagnaient et protégeaient quarante-quatre bâtiments de guerre. Plus de cent bou-

ches à feu de campagne et de siége, quatre mille mulets pour le service de l'artillerie, une grande quantité de munitions de guerre, de bouche, d'immenses approvisionnements et matériaux de tout genre, complétaient cet armement. Le général Oreilly commandait en chef toute l'expédition : du 30 juin au 1er juillet les deux divisions de cette brillante armée parurent devant la rade par un vent frais de nord-ouest, et mouillèrent vis-à-vis de l'embouchure de l'Haratch. Le général Oreilly avait pris des mesures si peu efficaces pour le débarquement que, le 7 au soir, après plusieurs tentatives inutiles, les soldats étaient encore à bord de l'escadre. Enfin, le 8, vers quatre heures et demie du matin, le débarquement commença; mais les barques, mal choisies pour une telle opération, et mal disposées par le général, n'agirent qu'avec beaucoup de lenteur : les huit mille hommes amenés par la première débarcation restèrent une heure à attendre qu'une seconde division vînt les appuyer. On eut ensuite le tort de ne point les former en colonnes, et de les faire avancer inconsidérément contre quelques pelotons de Maures qui, tapis derrière des haies d'aloès, et derrière les inégalités du sol, comme derrière autant de parapets inexpugnables, faisaient un feu très meurtrier en se retirant vers le pied des montagnes. L'infanterie légère fut ainsi anéantie.—Vers six heures, Oreilly commanda à l'aile gauche de marcher sur les hauteurs pour s'emparer du château de Charles-Quint, qui commande toute la ville, et dont la prise, en effet, aurait assuré celle de la capitale. Mais après des pertes considérables, et qui auraient pu l'être encore bien plus sans l'intrépidité du chef d'escadre Acton, il fut obligé de renoncer à ce dessein, et de chercher à se retrancher. Le camp, adossé à la mer, et sur la rive gauche de l'Haratch, à trois cents toises environ de l'embouchure, était exposé au feu de deux batteries algériennes, qui, en peu de temps, enlevèrent plus de six cents hommes, et en blessèrent plus de dix-huit cents. Enfin, à dix heures, Oreilli assembla un conseil de guerre dans lequel il fut décidé qu'à quatre heures on se rembarquerait. Le plus grand désordre présida à cette dernière opération.—Les Espagnols se présentèrent encore devant Alger en 1783 et 1784, et bombardèrent inutilement cette ville, comme les Anglais en 1816.—Vers 1793 commença cette fourniture fameuse dont la dernière guerre a été la suite. La créance à laquelle elle avait donné lieu avait été liquidée en 1819 à la somme de 7 millions de francs. Des Français, créanciers du Juif algérien Bakri, titulaire de la créance, formèrent opposition au paiement. Le dey réclamait avec instance, et arrêté par le peu de succès de ses réclamations, il saisissait toutes les occasions de témoigner son mécontentement au consul français, M. Deval. Les relations entre les deux gouvernements prirent un caractère d'aigreur qui fit présager une rupture prochaine. En effet, le 23 avril 1828, le consul français s'étant présenté, suivant l'usage, pour offrir ses félicitations au dey, à l'occasion de la grande fête que les musulmans célèbrent, à cette époque de l'année, ce prince lui demanda, d'un ton courroucé, où en était la négociation relative à la créance dont il réclamait le paiement, et, sur la réponse évasive du consul, il fit, avec l'éventail qu'il tenait à la main en ce moment, un geste de mépris; on a même prétendu qu'il en avait frappé M. Deval. Il ajouta à cette insulte, faite en présence des autres consuls européens, l'ordre impératif à celui de France de se retirer. Peu de jours après, M. Deval quitta Alger. Le gouvernement français demanda satisfaction au dey, qui, loin de l'accorder, fit détruire par son lieutenant, le bey de Constantine, l'établissement que les Français possédaient à la Calle sur le bord de la mer, à quelques lieues de Bone.—Le gouvernement français, qui n'était pas encore décidé à tenter l'expédition qu'il exécuta deux années après, fit bloquer Alger. Mais ce blocus, qui coûtait à la France près de 7 millions par an, ne produisit

aucun résultat. Il était en effet impossible de stationner constamment sur une côte dangereuse, de sorte que les corsaires algériens, pouvant presque toujours sortir et rentrer librement, continuaient de troubler la navigation de la Méditerranée, au grand détriment de notre commerce. Plusieurs projets furent présentés au ministère qui précéda celui de M. de Polignac; mais il était réservé à ce dernier d'offrir à la France, par la conquête d'Alger, une compensation aux maux que son avénement fit peser sur elle, et d'ennoblir par ce brillant fait d'armes la chute de la branche aînée des Bourbons.—L'expédition, décidée à la fin de 1829, fut poussée avec une vigueur extrême dans les premiers mois de 1830. Le commandement en fut donné au général comte de Bourmont, ministre de la guerre. L'amiral Duperré, marin d'une haute distinction, eut celui de la flotte, et fut chargé de diriger le débarquement. Rien ne fut épargné pour assurer la réussite : trente-cinq mille hommes furent embarqués à Toulon avec tout le matériel nécessaire. La flotte comptait onze vaisseaux de ligne, dix-neuf frégates, et deux cent soixante-quatorze bâtiments de transport. Elle quitta le port de Toulon en trois divisions, les 25, 26 et 27 mai. Une tempête, rare dans cette saison et dans ces parages, força l'amiral Duperré à jeter l'ancre le 2 juin dans la baie de Palma, île de Majorque, et d'y rester jusqu'au 10; le temps, devenu beau, permit de mettre à la voile et de se diriger sur la baie de Sidi-Ferruch, où, contre l'attente générale, l'amiral Duperré avait résolu d'opérer le débarquement, qui fut effectué si heureusement le 14 du même mois. Les Algériens n'attendaient point les Français sur ce point de la côte; aussi l'armée trouva-t-elle peu d'obstacles. Le général en chef et l'amiral purent faire toutes les dispositions pour compléter l'œuvre du débarquement, qui eût été troublé par un orage qui survint et dura toute la journée du 17 et une partie de celle du 18, si les Algériens eussent été en force sur ce point. Ce n'est que le 19 qu'ils se montrèrent au nombre de quarante mille, la plupart Arabes, conduits par les beys de Constantine et de Titteri, sous le commandement d'Ibrahim-Aga, gendre du dey. Une bataille s'engagea; les Algériens, attaqués avec impétuosité, ne purent résister à la bravoure et à la tactique française : ils furent entièrement défaits. Cette action a été nommée bataille de Staouéli, du nom de l'endroit où Ibrahim-Aga avait établi son camp. Les Français soutinrent dignement dans cette occasion la gloire de leurs armes, et les généraux, en dirigeant habilement leur valeur, prouvèrent qu'ils n'avaient pas oublié l'ancienne réputation que la plupart d'entre eux s'étaient faite dans les guerres passées.—Le général Bourmont aurait pu, dès le 20, marcher sur Alger, mais la grosse artillerie n'était pas encore débarquée, et ce ne fut que le 25, et après plusieurs combats, tous avantageux aux Français, mais sans être décisifs, que l'armée commença son mouvement. Les dispositions durèrent jusqu'au 29, et le 4 juillet les batteries de siége ouvrirent le feu contre le fort de l'Empereur; les Turcs qui le défendaient l'abandonnèrent après une résistance opiniâtre, et le firent sauter en l'évacuant. — Le dey Hussein, déjà découragé par les défaites successives essuyées par ses troupes depuis le jour du débarquement de l'armée française, fut atterré à la nouvelle de la chute du fort de l'Empereur, qui était réputé inexpugnable, et dont la possession assura celle de la ville. Cédant aux conseils de la prudence et aux insinuations du consul d'Angleterre, une convention fut arrêtée dans la matinée du 5 juillet, entre lui et le comte de Bourmont. Elle stipulait que le fort de la Casauba (citadelle), les autres forts, le port et toutes les batteries seraient remis aux troupes françaises, ainsi que toutes les propriétés du gouvernement, y compris le trésor. La fortune particulière du dey et de tous les habitants leur fut conservée : cette clause n'a reçu aucune atteinte alors ni depuis. Plus de mille

cinq cents canons, la plupart de gros calibre, et une quantité considérable de munitions de toute espèce, tombèrent au pouvoir des Français. A part quelques légers désordres, inséparables d'une première occupation, et surtout dans un pays où tout dut paraître étrange aux vainqueurs, la prise de possession ne présenta aucun accident remarquable. Les figures naturellement impassibles des Maures et des Arabes ne laissaient pas paraître l'étonnement extrême dont ils étaient saisis en voyant les Français user d'une modération sur laquelle ils étaient loin de compter. Le dey a dit depuis, à Paris, à l'auteur de cet article, que ce qu'il y avait eu de plus surprenant pour lui et les siens, après la conquête, était la générosité des conquérants. Les musulmans en général, et les Tures en particulier, quoique leurs mœurs se soient sensiblement adoucies depuis un demi-siècle, ne conçoivent pas encore qu'on puisse prendre une ville sans la piller. Aussi les habitants d'Alger s'attendaient-ils au moins à cette conséquence de la victoire. Ils ont avoué qu'ils y étaient résignés, et que la condition la plus heureuse qu'ils espéraient se bornait à la conservation de la vie. — Immédiatement après l'occupation, le général en chef nomma une commission composée de l'intendant-général, du payeur-général et d'un officier général, pour reconnaître et prendre possession du trésor de l'état, que la renommée avait tellement grossi que le comte de Bourmont, trompé comme tout le monde, l'avait évalué, dans une de ses dépêches antérieures, au double de sa valeur réelle. Les précautions les plus minutieuses furent prises pour que rien n'en fût détourné. On trouva un peu moins de cinquante millions de francs en piastres d'Espagne et en or de différentes monnaies. Les bruits accrédités par l'ignorance des faits, et, il faut le dire aussi, par les passions que souleva la révolution de juillet survenue en France peu de jours après que la nouvelle de la prise d'Alger y fut arrivée, donnèrent lieu à d'incroyables exagérations : ce n'était rien moins que des centaines de millions qu'on accusait le général Bourmont et les personnes qu'il avait chargées de la vérification de ce trésor d'en avoir soustrait. Le nouveau gouvernement de France, en confiant au général, depuis maréchal Clausel, le commandement de l'armée d'Afrique, le chargea de faire une enquête pour découvrir la vérité. En effet, dès le lendemain de son arrivée à Alger (2 septembre 1830), M. le maréchal Clausel nomma une commission, qui, après les investigations les plus rigoureuses, déclara qu'il était constant que le trésor de la Casanba avait été remis intact dans les caisses de l'armée. Nous avons anticipé sur les événements pour ne plus revenir dans notre article sur cette question. — Si la joie qu'éprouvaient les Maures, Turcs et Arabes, habitants d'Alger, de n'éprouver aucun des malheurs auxquels ils étaient résignés d'avance, était troublée par l'humiliation de la défaite, celle des Juifs, qui composaient une partie notable de la population de cette ville, était sans mélange. Dès ce jour cessait pour eux l'état d'abjection, et presque d'esclavage, dans lequel ils étaient plongés, et qui était tel qu'on a peine à concevoir que la soif du gain pût être assez forte chez cette nation cupide pour leur faire supporter tant d'outrages. En taxant généralement les Juifs d'Alger de cette avarice qu'on reproche partout à ce peuple, nous devons, pour être justes, faire, comme on peut le faire ailleurs, plusieurs honorables exceptions. Nous citerons à Alger les familles Bakri, Durand, et d'autres dont les noms nous échappent, qui ne le cèdent à aucune maison européenne en loyauté, en civilisation et en instruction. Nous ne doutons pas que le régime nouveau sous lequel la conquête d'Alger les a placés ne fasse sur eux un effet semblable à celui qu'a produit l'égalité sur leurs coreligionnaires, dans ce pays où la loi civile ne fait aucune différence entre les habitants d'une même patrie. — M. de Bourmont était loin de prévoir qu'un autre gouvernement que celui de Charles X allait mettre à profit

la conquête brillante qui venait de lui valoir le bâton de maréchal; toujours titulaire du ministère de la guerre, il songeait déjà à rentrer en France, et se contentait de quelques mesures provisoires d'administration locale, se proposant sans doute d'en faire prendre de définitives à son retour à Paris, lorsque la première nouvelle de la révolution de juillet vint le surprendre, et faire évanouir tous ses projets. — On a dit que M. de Bourmont avait cru possible de rester à la tête de l'armée d'Afrique, et de la conserver à Charles X. Nous avons de fortes raisons de croire qu'il ne s'est jamais flatté de cette chimère. Aussi, contre l'opinion générale de ceux qui, connaissant son caractère aventureux, ignoraient qu'il était aussi doué d'un jugement très sain, il attendit l'arrivée de son successeur, lui remit le commandement, et quitta Alger le 3 septembre. Le dey et les principaux chefs de la milice turque étaient partis d'Alger le 17 juillet, avec leurs familles et la plus grande partie de leur fortune. — Ainsi que nous l'avons dit, M. le maréchal Clausel arriva à Alger le 2 septembre; il fut accueilli avec enthousiasme par l'armée, qui était fière de marcher sous les ordres d'un des vieux capitaines de Napoléon, qui a montré dans cette circonstance qu'il ne lui manquait qu'une occasion pour prouver qu'il savait aussi conquérir les palmes civiques. En effet, c'est de l'arrivée de M. le maréchal Clausel à Alger que datera dans l'avenir l'établissement d'une colonie dont les destinées sont immenses. Nous ne retracerons pas ici tout ce qui s'est fait pendant la trop courte administration de M. le maréchal Clausel; les larges bases qu'il a jetées seront durables, malgré les incidents qui en ont suspendu l'effet. — Il n'est plus possible que cette partie de l'Afrique retombe sous le joug des Turcs; et les naturels du pays sont trop peu nombreux et trop divisés entre eux pour y former une puissance constituée et permanente. La richesse du sol, la beauté du climat, seront plus puissantes que les mauvaises mesures. Quelques années suffiront pour qu'une nouvelle population ait pris de la consistance. La civilisation s'étendra, et là, comme partout, le bon sens populaire et l'intérêt individuel agiront avec efficacité, et corrigeront les fautes de l'administration. Il n'est pas impossible d'ailleurs que le gouvernement français s'occupe un jour très sérieusement de cette précieuse possession, dont, ainsi que nous l'avons annoncé, nous allons tracer un aperçu. — Ce que nous disons du territoire d'Alger proprement dit peut s'appliquer aux provinces de Constantine et d'Oran, le sol, le climat, les productions et les mœurs des habitants étant absolument les mêmes. — Les observations faites par M. le maréchal Clausel, à Médéah, lors de sa brillante expédition de l'Atlas, nous ayant fait connaître que cette chaîne célèbre de montagnes renfermait, dans la partie du beylick de Titteri qu'elle parcourt, des vallées élevées, où le climat se rapproche beaucoup de celui des provinces méridionales de la France, on peut en conclure que le même fait géologique se présente dans les beylicks d'Oran et de Constantine, également traversés par l'Atlas. — Le territoire de la régence d'Alger, depuis les frontières de l'état de Tunis à l'est, jusqu'aux confins de l'empire de Maroc à l'ouest, est, des bords de la mer jusqu'à la première chaîne de l'Atlas, une plaine souvent très étendue, et coupée par des collines qui, partant de la montagne principale, viennent, en diminuant graduellement de hauteur, se terminer à la mer. Entre ces collines coulent plusieurs rivières plus ou moins considérables, et qui, si ce pays est exploité un jour par un système de colonisation bien entendu, devront servir à la canalisation intérieure ainsi qu'à l'irrigation. Tout le territoire dont nous venons de parler jouit d'un climat superbe, et est presque partout d'une étonnante fertilité. La plus grande partie des plantes tropicales y croissent naturellement, et tout porte à croire que celles dont la culture n'y a pas été es-

sayée y réussiraient fort bien. Les tribus arabes qui l'habitent, beaucoup moins nombreuses qu'on ne le croyait, cultivent de très petites portions de terrain en blé, ainsi que des oliviers, qui se reproduisent d'eux-mêmes ; de l'huile, dont la qualité serait excellente s'ils apportaient le moindre soin à sa fabrication. L'oranger et le grenadier viennent admirablement bien, et portent des fruits exquis. On peut juger par les productions des jardins d'Alger de ce qu'on pourra tirer de ce pays, lorsqu'aux faveurs dont la nature l'a comblé viendront se joindre les perfectionnements de la culture et de l'industrie. — Les bœufs et les moutons sont communs et se multiplient facilement; les races pourront être améliorées. Il en sera de même des chevaux, dont l'espèce, dans l'estime des connaisseurs, prend son rang immédiatement après la belle race arabe. Le chameau, cette providence du désert, sera d'un grand service aux futurs colons. Il est à remarquer que, malgré la chaleur du climat, le sol, extrêmement abondant en sources, est généralement humide à quelques pouces de la superficie, ce qui entretient une végétation continuelle, et donne au pays un aspect inattendu. Nos observations géologiques sont très incomplètes, car les explorations n'ont encore été ni nombreuses ni faites avec soin. La géographie elle-même est fort inexacte, les renseignements sur lesquels les géographes ont basé leurs descriptions étant fort insuffisants et souvent contradictoires. Lorsque la possession tranquille de la régence d'Alger permettra des expéditions scientifiques dans l'intérieur des terres et entre les différentes chaînes de l'Atlas jusqu'au Bilédulgérid et à la contrée des Mosabys, toutes les erreurs seront rectifiées, et une foule de faits nouveaux nous seront révélés. Le vaste territoire compris entre les versants nord et sud de l'Atlas fournira une matière abondante d'observations de toute nature infiniment profitables aux sciences physiques. — Les habitants actuels de la régence d'Alger sont, hors des villes (où résident particulièrement les Maures, que nous croyons être les véritables descendants des anciens Numides, de ceux au moins qui habitaient le territoire compris entre l'Atlas et la Méditerranée), les Arabes kabiles et Bedouins, dont l'origine ne nous paraît pas encore bien éclaircie. Sont-ce les anciens Berbères, ou sont-ils venus de l'Arabie proprement dite, vers les temps de l'hégire musulmane? Il y a plusieurs opinions sur ce sujet, dont l'importance n'est que scientifique. Laissant de côté cette discussion d'une utilité secondaire, nous nous contenterons de considérer la population indigène actuelle sous le point de vue de l'avenir qui est promis à ce pays. — Ces Arabes, divisés en tribus plus ou moins nombreuses, n'ont jamais été soumis entièrement par les Turcs, auxquels ils ne payaient que par force le tribut imposé. Réunis dans des villages, si l'on peut donner ce nom à un amas de cabanes, ils changent facilement de résidence, sans s'écarter toutefois de la contrée que leur tribu occupe. On n'a pu encore faire des observations exactes sur les différences qui existent dans les mœurs de ce peuple, entre les diverses tribus. Quelques-unes d'entre elles paraissent plus civilisées; mais toutes ont ce caractère marqué de cupidité qui justifie le proverbe qui a fait du nom d'Arabe l'expression la plus significative pour qualifier une avarice sordide. Des trésors considérables doivent être enfouis par eux, car ils n'achettent presque rien, et quelque médiocre que soit le produit des objets qu'ils apportent aux marchés des villes de la côte, il y a si long-temps qu'ils échangent ce produit contre des métaux, qu'il est certain qu'ils doivent posséder beaucoup d'or et d'argent. Ils sont uniformément vêtus d'une étoffe en laine blanche, très commune; quelques chefs seulement, et les marabouts, dont nous allons parler tout à l'heure, portent des vêtements un peu plus soignés. — Les marabouts sont des prêtres dont la profession est d'être saints par droit héréditaire; ils exercent une grande influence

sur les Arabes, et ce n'est qu'en se les conciliant qu'on pourra espérer de soumettre ce pays. M. le maréchal Clausel avait senti toute l'importance de ce fait, et les soins qu'il s'était donnés pour parvenir à se les attacher n'avaient pas été vains. Il avait senti qu'il ne suffisait pas de compter sur la soumission des Maures, nation timide et dégénérée, mais qu'il fallait, ou réduire ou se concilier les Kabyles. Le premier moyen, sans être aussi difficile à mettre en usage qu'on l'a cru, ne pouvait être employé qu'en faisant de grands sacrifices d'hommes et d'argent. Il dut s'en servir une fois pour montrer qu'il ne dépendait que de lui de le faire. Tel fut le but de l'expédition de l'Atlas, dont le résultat eût été aussi remarquable qu'il fut immense d'abord après le succès, si son système eût continué à être suivi. Mais après cette démonstration opportune de la puissance française, il voulut rentrer dans des voies plus modérées, et il réussit complètement. Il est pénible d'avoir à rappeler qu'au mois de février 1831, et avec moins de dix mille hommes de troupes françaises, le pays allait être entièrement occupé, et l'administration venait d'être établie sur un pied tellement économique que le gouvernement français n'aurait eu à charger son budget que d'une somme minime pour s'assurer la possession et la colonisation immédiate d'une des plus belles contrées du globe, située en quelque sorte à ses portes. D'autres mesures furent prises après le départ du maréchal Clausel; leur résultat a été funeste, et aujourd'hui tout est encore à faire. Cependant il n'y a pas à craindre que la France ne recueille pas un jour le prix du sang de ses enfants, et des avances qu'elle fait. La colonisation n'est plus entravée par l'incertitude de la possession. La force des choses seule fera le reste. Nous formons, avec tous les amis de la civilisation, les vœux les plus ardents pour que le ministère français, renonçant aux routines et aux préjugés coloniaux dont l'application a été si funeste sur presque tous les points du globe, entre pleinement dans la voie qui lui a été ouverte par la victoire ; qu'il ajoute à la gloire de la conquête celle, jusqu'à présent si rare, de la rendre profitable au genre humain. — La France, si son gouvernement met à profit, comme nous l'espérons, les heureuses circonstances qui ont mis en sa possession ce fertile territoire, donnera la première au monde le spectacle de la formation d'une colonie sans esclaves. On peut se flatter, avec vraisemblance, qu'une administration ferme et juste inspirera de la confiance aux naturels, qui déjà, avant la conquête, commençaient à venir travailler les terres dans les environs d'Alger, moyennant une rétribution pécuniaire. La tolérance religieuse contribuera beaucoup à faciliter les relations entre les Européens et les Africains. L'esprit de prosélytisme dont les peuples colonisateurs ont été si long-temps possédés n'entre heureusement plus dans les moyens qu'ils emploient; il est toutefois à craindre que les populations maures et arabes ne répugnent encore long-temps à se mêler avec les chrétiens, dont les mœurs domestiques sont si opposées aux leurs, et ne s'éloignent progressivement jusqu'au-delà de l'Atlas; dans ce cas, et à moins que de nombreuses émigrations européennes ne viennent remplacer ce vide, les progrès de l'agriculture seront plus lents. Quoi qu'il en soit, l'occupation définitive de la régence d'Alger par une nation civilisée commencera pour l'Afrique une nouvelle ère, et aura une grande influence sur les destinées futures de cette partie du monde. J.-C....

ALGER (géographie). Cette ville, que les Arabes appellent *Al-Djezayr*, est bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, et est défendue d'une manière formidable du côté de la mer, mais du côté de la terre elle est très faible. Le fort l'Empereur, qui avant la conquête la dominait et la défendait, était lui-même dominé par une hauteur sur laquelle se trouve le jardin du consul des Pays-Bas. Les principaux édifices sont le *Seraï* ou palais du dey, appelé *Pa-*

chali; il a deux grandes cours entourées de vastes bâtiments, avec des galeries spacieuses soutenues par des colonnes de marbre apportées de Gênes. A son entrée étaient les instruments de supplice, et on y exposait les têtes des rebelles. Le dernier dey habitait la *Quassâbah* (Al-Kassaba), ou citadelle, située sur une éminence, à l'extrémité méridionale de la ville, des fortifications de laquelle elle forme en même temps une partie principale. Viennent ensuite l'*arsenal*, ou chantier de construction : un mur élevé le sépare de la ville ; il communique avec la mer par trois portes ou ouvertures qui servent à lancer les bâtiments ; la *Djami*, ou mosquée principale, et surtout celle qui a été commencée en 1790 par les esclaves chrétiens ; les cinq *qassariah* ou casernes, autrefois réservées à la milice : ce sont les plus beaux bâtiments de la ville ; le marbre et les fontaines les décorent partout. Les *bagnes*, ou les cinq casernes, qui étaient destinés aux esclaves, sont de grands bâtiments avec de vastes corridors, auxquels on arrive par une cour sombre et sale. C'était là que, couchés sur la paille, les malheureux captifs se reposaient des rigoureux travaux qu'on leur imposait. On doit ajouter les *bazars*, et quelques maisons des plus riches particuliers. Depuis la conquête, Alger a reçu une physionomie toute nouvelle; les boutiques commencent à y être nombreuses, et quelques-unes même élégantes. Les journaux publiaient dernièrement, dans un tableau statistique, que l'on comptait déjà dans la nouvelle colonie française douze perruquiers-coiffeurs et six restaurateurs à l'instar de Paris. C'est là, disaient-ils, une preuve de progrès dans les voies de la civilisation. — Le long de la Méditerranée et à l'ouest d'Alger, on trouve : Sidi-Ferruch, qui porte aussi le nom espagnol de Torre-Chica (Petite-Tour), baie remarquable par le débarquement opéré en 1830 par l'armée française, une des expéditions navales les plus grandes et les plus mémorables de l'histoire moderne, par le nombre des bâtiments employés dans le transport, et par le talent remarquable avec lequel elle a été conduite ; Scherschêl (*Sersel*, *Sargel*), petite, mais remarquable par l'industrie de ses habitants et par les débris d'anciens édifices ; Tunis, jadis capitale d'un petit royaume ; Mostagânym (*Mostagan*), Arzêou (*Portus Magnus*), remarquable par de belles *ruines romaines* et des restes de vastes *citernes* ; Onahrân (*Oran*), avec un double port et peut-être dix mille habitants. C'était la résidence d'un bey qui gouvernait toute la partie occidentale de l'état d'Alger ; elle a appartenu à l'Espagne jusqu'en 1792. Ses fortifications ont été très endommagées par les tremblements de terre. Les vastes *magasins* en pierre de taille construits par les Espagnols existent encore intacts. — A l'est d'Alger, on trouve : Bougie, remarquable par son port, par les mines de fer qu'on exploite dans ses environs, et fameuse surtout par l'*invention des chandelles de cire* auxquelles elle a donné son nom. Des relations modernes représentent la population des environs de Bougie comme la plus sauvage et la plus dangereuse de toutes celles qui habitent le territoire de la régence d'Alger. Bone, ou Bounah (Beled-el-A'neb), avec un port très fréquenté, surtout à l'époque de la pêche du corail : dans ses environs, on voit les ruines de *Hippone*, à laquelle l'épiscopat de saint Augustin donna tant de célébrité ; la Calle, naguère encore principal établissement français sur cette côte, et réduite à un amas de ruines depuis 1827 ; l'île Thabarqah (*Tabarca*), cédée en 1830 à la France par le dey de Tunis : elle est importante par son port, rendez-vous ordinaire des nombreux pêcheurs qu'attire la riche *pêche du corail* qu'on fait dans ses parages. Dans l'intérieur, à l'est, au sud et à l'ouest d'Alger, on trouve : Qosthanthynah (Constantine, *Cirtha*, et plus tard *Constantina*), résidence d'un bey qui gouverne la partie orientale de cette régence. Quoique bien déchue de son ancienne splendeur, Constantine paraît être encore la plus grande ville de cette partie de l'Afrique. M. Dupré lui accorde

une population de soixante mille ames, nombre que nous croyons devoir réduire à quarante mille. Le *pont* sur la Roumel ou Soufegmar, bâti par les Romains, et encore bien conservé; les quatre *portes* revêtues de sculptures élégantes, l'*arc de triomphe*, le *bas-relief* près du pont, plusieurs *pierres sépulcrales*, et une grande quantité de *ruines d'autels*, de *bas-reliefs*, d'*aqueducs* et de *colonnes*, rappellent les magnifiques constructions qui décoraient cette ville, autrefois une des plus importantes de l'Afrique; elle a vu naître deux puissants rois de Numidie, Masinissa et Jugurtha; plus tard elle a été la capitale de la Mauritanie Césarienne. Dans la partie supérieure de la ville, le Ouad-el-Kebir sort d'un souterrain, et forme une grande *cascade*; ce point, élevé de six cents pieds au-dessus de la plaine, est l'endroit d'où l'on précipite les criminels. Belydah (*Blida*), dans une situation délicieuse. Détruite entièrement, le 2 mars 1825, par un tremblement de terre qui fit périr presque tous ses habitants, elle s'est promptement relevée de ses ruines, grâce à sa position favorable au commerce et à la fertilité de son territoire; on estimait dernièrement à quinze mille ames sa population. Médéah, chef-lieu de la province de Titteri, et importante par la fertilité de ses belles campagnes. Callah, petite ville, sale et mal bâtie, sur une montagne, mais remarquable, parce qu'on y fabrique la plus grande partie des *tapis* et des *étoffes de laine* en usage dans cette partie de l'Afrique; les villages qui l'environnent se livrent à la même industrie. Telemsèn (*Tlemecen*), remarquable par son industrie, sa population et par les débris de plusieurs anciens édifices. C'est encore la ville la plus considérable de la province d'Oran; sa population s'élève peut-être à vingt mille ames.

ALGÉSIRAS (Combat naval d'). — 4 et 9 juillet 1801. — Le contre-amiral Linois, commandant une escadre française composée de trois vaisseaux et d'une petite frégate, venait de donner la chasse aux vaisseaux anglais qui croisaient sur les côtes de Provence, et se présentait devant Gibraltar, lorsque six vaisseaux de guerre anglais vinrent mouiller dans la même rade le 4 juillet 1801. La partie n'était pas égale, et il eût été très imprudent aux Français de s'exposer en pleine mer contre des forces aussi disproportionnées. En conséquence, Linois évita la rencontre des Anglais, et alla mouiller le même jour dans la baie d'Algésiras, sous la protection des batteries dont elle était garnie, ayant eu la précaution d'envoyer, pour les servir, des canonniers de son bord. Le lendemain, les vaisseaux anglais vinrent dans la baie s'embosser à une portée de fusil des vaisseaux français, et le combat s'engagea avec chaleur. La division française était de beaucoup inférieure à l'escadre anglaise; cependant l'avantage de la position compensa celui des forces, et rétablit un peu l'équilibre : le courage fut égal de part et d'autre, et le combat n'en devint que plus terrible; mais la victoire resta fidèle au pavillon français. L'*Annibal*, qui avait eu trois cents hommes de tués, se trouvant ariné par le *Formidable*, monté par le contre-amiral Linois, resta au pouvoir des Français, qui eurent à regretter dans cette journée la perte des capitaines Lalonde et Moncousu, et de cent quatre-vingts soldats. Les Anglais eurent quinze cents hommes tués et trois vaisseaux hors de combat. Le 9 du même mois, l'amiral Moreno, à la tête d'une division composée de cinq vaisseaux et d'une frégate espagnols, d'un vaisseau et de deux frégates français, se réunit à l'escadre du contre-amiral Linois, et mouilla à Algésiras. Le 12, à une heure après midi, toute la flotte appareilla pour retourner à Cadix. A la nuit tombante, l'escadre anglaise, qui s'était séparée à Gibraltar, fut aperçue au vent, et donna lieu à une méprise qui eut des suites funestes. Comme la nuit était très obscure, et le vent frais, le *Formidable*, avec deux vaisseaux espagnols, se sépara de l'escadre, et resta en arrière. Deux vaisseaux espagnols, à trois ponts, se prenant pour ennemis, s'attaquèrent avec

fureur, et vinrent à l'abordage; l'un d'eux prit feu, et tous les deux sautèrent. Le *Formidable*, témoin du combat, vit la méprise, et s'éloigna pour n'en être pas victime; en effet, il avait déjà reçu quelques boulets auxquels il se garda bien de riposter. Cependant, l'amiral Moreno, poursuivant sa route avec les trois autres vaisseaux espagnols et les vaisseaux français, se trouvait, à la pointe du jour, à l'ouest de Cadix, et le *Formidable*, ne voyant plus de signaux, faisait voile droit à ce port. Bientôt il reconnut qu'il était sur les côtes d'Espagne, et à portée de l'escadre anglaise. Seul contre trois vaisseaux et une frégate, il ne paraissait pas possible qu'il pût échapper; cependant, voyant que l'équipage et les troupes, fiers de la victoire qu'ils avaient tout récemment remportée à Algésiras, étaient bien décidés à se défendre, il profita de ces dispositions, et leur fit jurer de s'engloutir plutôt que d'amener un pavillon tout couvert de gloire. Le combat s'engage, la frégate reçoit quelques décharges, et s'éloigne. Le *Pompée*, foudroyé par le *Formidable*, est démâté de ses trois mâts, et rasé comme un ponton. Il restait encore deux vaisseaux. Le *Formidable* fait feu de babord et de tribord, les oblige de lâcher prise, et ramène son vaisseau victorieux dans le port de Cadix. Le Français est toujours brave, et si l'on examinait le détail de tous les combats qui se sont livrés, depuis vingt-cinq ans surtout, on n'en trouverait peut-être pas un qui ne fût signalé par quelque trait d'héroïsme. Mais, soit que les batailles sur terre ne donnent pas autant d'occasions de se distinguer que les combats sur mer, ou que le théâtre des premières étant plus étendu que le théâtre des secondes, les traits de dévouement et d'intrépidité y soient moins remarquables et moins remarqués, on peut dire que, généralement parlant, il se fait plus d'actions d'éclat sur mer que sur terre. Le combat mémorable du *Formidable* contre l'escadre anglaise en est une preuve assez marquante. En effet, les traits d'héroïsme et de dévouement, parmi les officiers et les soldats, se multiplièrent au point qu'on n'eût pas cru qu'ils se battaient pour vaincre l'ennemi, mais pour triompher les uns des autres par le courage et par la gloire. On vit des soldats couverts de blessures continuer de combattre sans songer à faire panser leurs plaies; ou en vit d'autres, embarqués sur une chaloupe qui coula bas, se jeter à la nage pour aller servir les batteries qu'on les avait envoyés défendre. Un canonnier, nommé Cazelin, avait vu six de ses camarades tomber à ses côtés, et n'en continuait pas moins le service de sa pièce. Linois donnait des éloges à son intrépidité. Ce brave se contenta de lui répondre : « Fussé-je le dernier, mon général, je continuerais de combattre. »

ALGHISI (Galeazzo), architecte et géomètre du seizième siècle, né à Carpi, a publié un ouvrage sur les fortifications, en trois livres, imprimé avec un grand luxe typographique, à Venise, 1570, in-folio. Tibaldi a gravé, d'après lui, une estampe qui représente un grand palais royal, sous la date de 1566. Plusieurs auteurs ont mis à contribution les œuvres d'Alghisi, qui fut architecte du duc de Ferrare.

ALGHISI (Thomas), chirurgien de Florence, né le 17 septembre 1669, étudia l'anatomie sous le célèbre Laurent Bellini, et s'appliqua particulièrement à la lithotomie. Le pape Clément XI le prit en grande considération, à la suite d'une opération de la pierre qu'il fit avec succès à l'un de ses officiers. Il mourut le 24 septembre 1813, par un accident (une arme à feu lui éclata entre les mains), regretté des savants, et n'ayant encore publié qu'un *Traité de la lithotomie*, en italien (Florence, 1707, in-4°, fig.; Venise, 1708), et une lettre fort savante, *De' vermi usciti per la verga*, à Valisnieri, des mains duquel il avait reçu le bonnet de docteur en l'université de Padoue.

ALGISI, ou **ALGHISI** (D. Paris-Francesco), fameux compositeur de musique, né à Brescia vers l'an 1666. Après avoir été organiste dans sa ville natale,

il alla à Venise, où il fit représenter, en 1690, deux opéras : l'*Amor di Curzio per la patria*, et *il Trionfò della continenza*; ce dernier surtout eut un succès si brillant qu'il fut repris l'année suivante, honneur fort extraordinaire en Italie. La vie austère de ce musicien lui acquit dans sa patrie la réputation d'un saint. Il mourut le 20 mars 1733.

ALGONQUINS ou GRANDS ESQUIMAUX, tribus sauvages de l'Amérique septentrionale, habitent au nord-ouest de la mer d'Hudson, entre le lac des Esclaves et la mer Polaire, sur les bords du Copper-Mine et du Mackenzie. Petits, trapus et faibles, ces peuples polaires ont le teint plutôt d'un jaune rougeâtre sale que cuivré. Leurs huttes, de forme circulaire, sont couvertes de peaux de daims; on n'y entre qu'en se traînant. Leurs canots, formés de peaux de veau marin, naviguent avec vitesse. Ces sauvages travaillent patiemment une pierre grise et poreuse, appelée pierre de Labrador, en forme de cruche et de chaudière très ornées. Ils conservent leurs provisions de bouche dans des outres remplies d'huile de baleine. Ceux qui habitent les bords du fleuve Mackenzie se rasent la tête. Ils se servent de traîneaux tirés par des chiens. Leurs principales occupations sont la chasse et la pêche. Ils sont la plupart catholiques, et vont à Québec remplir leurs devoirs religieux.— Les petits Esquimaux diffèrent des grands par la petitesse de leurs mains et de leurs pieds; tous sont basanés; une figure large, des yeux petits et noirs, un nez aplati, une bouche grande, des lèvres grosses, et des dents assez régulières et blanches, voilà ce qui les caractérise le plus généralement. Leurs cheveux sont noirs, mais quelques-uns se les arrachent; ils laissent croître leur barbe. Les femmes ont le teint plus clair que celui des hommes, et seraient assez bien si elles n'avaient pas l'usage de se tatouer la figure, ce que les hommes ne font pas. Ils portent des espèces de chemises faites avec des peaux d'animaux marins; les femmes ont de plus un autre vêtement en peau d'ours ou de phoque, et un capuchon dont elles se couvrent presque entièrement la tête dans le mauvais temps. Les deux sexes retiennent ces vêtements par une ceinture où pendent soit des dents d'animaux, soit quelque bagatelle achetée des Européens. Leurs chaussures sont des bottes ou des souliers ornés extérieurement de fourrures. Les habitations de ces peuples sont en été de misérables huttes avec un toit en glacis, dans lequel est pratiqué un trou pour donner issue à la fumée; elles sont ordinairement divisées en deux parties : la première contient les ustensiles de ménage, et la seconde les peaux de phoques sur lesquelles on se couche, les armes et d'autres objets d'utilité; en hiver, ils ont des demeures souterraines qui sont éclairées par une lampe, et dont l'entrée étroite se ferme par un morceau de glace. Ils se nourrissent de pêche et de chasse; ils connaissent l'usage de cuire la viande, mais ils préfèrent la manger crue. La pêche leur procure des phoques, des morses et des baleines; la chasse se fait surtout en été contre les daims, les rennes, les ours noirs et blancs, les loups, les muscs, les renards de diverses espèces, les lynx, les martres et autres animaux à fourrure; ils ont de très grands chiens, dont la tête ressemble à celle du renard, et qu'ils dressent à la chasse, ou qu'ils emploient à leurs traîneaux, de préférence aux rennes, qui sont aussi au nombre de leurs animaux domestiques. Leurs armes, ainsi que leurs instruments de pêche, sont : l'arc, les flèches, les dards et les lances; leurs canots, faits de bois ou d'os de cétacés, sont petits, très minces, et entièrement recouverts de peaux de phoques; ils ne sont ordinairement montés que par un seul homme; c'est avec de si frêles embarcations qu'ils attaquent les monstrueux poissons de ces parages, et bravent d'énormes glaçons, dont le moindre choc peut les engloutir.

ALGUASIL, des mots arabes *al* (le) et *ghasil* (huissier, archer), est un fonctionnaire de l'ordre de la police en Espagne, qui exerce les mêmes fonctions que celles de la gendarmerie en France.

ALGUES, ou *varechs*. Cette famille renferme plusieurs genres nommés *bysse*, *conferve*, *tremelle*, *ulve*, *varech*, *lichen*, *hépatique* et *jungermane*. La mer est une grande nourrice du globe, et l'on ne conçoit pas que les races animale et végétale qui couvrent le globe pussent exister sans l'assistance de ces grands réservoirs maritimes. L'océan envoie au secours des habitants des terres fermes, autant pour leur agriculture que pour leur industrie, d'immenses quantités des plantes ci-dessus spécifiées, et la saison et le mode de leur pêche sont réglés par les ordonnances de la marine. C'est surtout après les tempêtes que ces plantes arrivent sur les côtes, mêlées à beaucoup d'animaux marins, qui sont en partie putréfiés. Les riverains entassent toutes ces matières sur les rivages, les laissent fermenter et les répandent ensuite sur leurs terres comme engrais. Lorsqu'on destine les algues à fabriquer de la soude, on creuse une fosse, au fond de laquelle on place quelques matières combustibles, auxquelles on met le feu. On doit conduire la combustion d'une manière fort lente, et c'est dans les cendres qu'on trouve un alcali de mauvaise qualité. Il y a plus de bénéfice à employer ces plantes à la culture, lorsqu'on les stratifie avec de la terre franche, et qu'on les laisse ainsi fermenter et se mélanger. La chaux aide beaucoup à la fermentation de ces plantes, qui sont si fertilisantes que les récoltes qui en proviennent sont souvent versées. Cte Français de Nantes.

ALI, cousin et gendre du législateur des Arabes, et son quatrième successeur au califat, naquit à la Mecque, vers l'an 600 de Jésus-Christ. Quoiqu'il fût issu, comme Mahomet, de la puissante tribu de Koraïsch, et que sa famille fût en possession du gouvernement aristocratique de la Mecque, il se vit obligé, dans sa première jeunesse, de se mettre aux gages d'un maître pour gagner son pain. Mais on voit dans la Bible que jamais la domesticité n'a été un déshonneur chez les nations de l'Orient. Lorsque Mahomet commença sa carrière apostolique, Ali devint un de ses premiers et de ses plus ardents disciples, et mérita par ses services, son courage et son aveugle dévouement, la main de Fathemah ou Fathime, la fille chérie du prophète. A la mort de son beau-père, qui ne laissait point d'héritier mâle, Ali semblait appelé de droit à lui succéder. Il était son plus proche parent, il avait été son secrétaire, son lieutenant, son ami; mais sa jeunesse, son caractère impétueux, et, plus encore, l'influence d'Aïeschah, veuve de Mahomet, et fille d'Abou-Bekr, firent donner la préférence à ce dernier, qui fut le premier calife ou vicaire du fondateur de la religion et de la puissance musulmanes. Après lui régnèrent Omar et Osman, toujours à l'exclusion d'Ali. Osman ayant été assassiné l'an 656, Ali fut enfin élu calife, quoique ses ennemis l'accusassent d'avoir trempé dans le meurtre de son prédécesseur, et qu'il fût du moins soupçonné de l'avoir faiblement défendu. Trompé par de perfides conseils, Ali commit la faute de destituer la plupart des gouverneurs de province nommés sous les règnes précédents. Cette imprudence fortifia l'opposition qui s'était toujours manifestée contre lui, et fut la cause de sa perte. Moawiah, gouverneur de Syrie, se déclara le vengeur et le successeur d'Osman. Amrou, privé du gouvernement de l'Égypte, qu'il avait conquise, se prononça pour Moawiah. Ce fut à la Mecque que se forma le premier orage contre Ali. Une armée nombreuse, partie de cette ville, alla s'emparer de Bassora. Le calife quitta Médine et marcha contre les rebelles, qu'il vainquit complètement à Kharibah, dans une bataille que les Arabes ont appelée *la journée du chameau*, parce qu'Aïeschah, l'ennemie personnelle d'Ali, était montée sur un chameau, d'où elle animait ses soldats et ses partisans. Cette victoire ne mit pas fin au schisme qui divisait l'empire musulman. Moawiah prit le titre de calife à Damas, et continua la guerre. Ali, pour l'éviter, employa vainement tous les moyens de conciliation: pendant onze mois, l'avantage fut toujours

pour lui dans quatre-vingt-dix combats, que les deux armées se livrèrent sur les confins de la Syrie. Moawiah eut enfin recours à l'artifice : par le conseil d'Amrou, il fit attacher au bout de plusieurs lances des exemplaires du Coran, portés à la tête des troupes par des gens qui criaient : « Voici le livre qui doit terminer nos différends et arrêter l'effusion du sang. » Ce stratagème réussit : les soldats d'Ali, saisis de respect, posèrent les armes. Deux arbitres furent nommés pour vider cette grande querelle : celui d'Ali, homme probe, mais simple, fut la dupe d'Amrou, son collègue. Après de longues conférences, ils convinrent de déposer les deux califes ; mais, lorsque cette double déposition eut été publiquement prononcée par le crédule arbitre d'Ali, le rusé Amrou, qui avait à dessein cédé la parole à son collègue, confirma son arrêt contre le légitime calife seulement, et maintint l'élection de l'usurpateur. Cette décision ralluma les troubles, mais elle ne laissa pas d'affaiblir, en le divisant, le parti d'Ali. Des mécontents, des fanatiques, connus sous le nom de *kharidjites*, se révoltèrent contre lui : il en triompha aisément, sans que l'état de ses affaires en devînt plus avantageux. Moawiah lui enleva l'Égypte et la Syrie. Ali, qui, depuis sa première victoire, avait établi à Koufah le siége de son empire, n'en possédait plus que les provinces orientales. Enfin, trois kharidjites, poussés par un faux zèle de rendre la paix à l'islamisme, s'engagèrent à tuer Ali, Moawiah et Amrou. Ils se dirigèrent, l'un sur Koufah, l'autre sur Damas, et le troisième sur l'Égypte, où résidait Amrou. Le premier seul réussit dans sa criminelle entreprise. Ali fut assassiné dans la mosquée, le 24 janvier 661, dans la soixante-troisième année de son âge, et la cinquième de son règne. Humain et généreux, il avait trop de franchise pour être un habile politique ; mais sa valeur était à toute épreuve, et son sabre, *dzoulfékar*, est encore l'objet de la vénération musulmane ; surnommé lui-même *Assad-Allah* et *Al-Mortadhi* (le lion de Dieu, l'agréable à Dieu), il est généralement respecté comme un des héros de l'islamisme. Ali était savant, et avait l'esprit cultivé. On a de lui divers recueils de sentences et proverbes, et de poésies, qui ont été traduits en persan, en turc, en latin, en anglais, en français, etc. Son modeste tombeau, près de Koufah, demeura caché tant que dura la dynastie des ommiades, fondée par Moawiah. On le découvrit sous le règne des abbassides, et on y érigea un monument somptueux, autour duquel s'est formée depuis la ville de Mesched-Ali. Nous avons fait connaître dans cet article l'origine du grand schisme qui divise les mahométans : on en verra les résultats à l'article ALIDES.

ALI, pacha de Janina. Ce dominateur de l'Épire moderne et de presque toute la Hellade naquit à Tepeleni, bourgade de l'Épire, située sur les rives de la Vojulza (Aouz), à vingt-cinq lieues au nord de Janina, vers 1745. Son grand-père Mouctar périt en 1715, dans l'expédition des Turcs contre Corfou, laissant trois fils en bas âge, dont le plus jeune, Veli, âgé alors d'environ un an, fut le père d'Ali. L'Épire, à cette époque, n'était point soumise à l'autorité directe d'un visir absolu ; le caractère belliqueux des habitants leur avait fait conserver une espèce d'indépendance. Chaque canton, et souvent chaque ville ou bourgade, formait une espèce de république gouvernée par les riches, qui prenaient le noms d'*agas* ou *beys*. Toujours divisés entre eux, les beys désolaient l'Épire par leurs guerres civiles, et ne savaient se réunir que contre les Turcs, à l'autorité desquels ils imposaient des limites. — Veli-Bey, ayant été chassé de Tepeleni par ses frères, fut réduit pendant quelques années à faire le métier de chef d'une troupe de voleurs (klephtes) pour subsister. Il avait environ trente ans lorsqu'il se trouva assez fort pour reprendre à main armée l'héritage de son père sur ses frères, qu'il fit périr. Devenu bey de Tepeleni, il chercha à assurer la puissance de sa famille par une alliance, et épousa Khameo, fille du bey de Ko-

nitza, et qui fut mère du fameux Ali. Mais, impliqué dans des guerres malheureuses contre les beys d'Argyro-Kastron, de Premiti, de Kléissoura, et de Kaminitza, il fut de nouveau dépouillé de presque tout ce qu'il possédait, et mourut de chagrin en 1759, ne laissant à son fils Ali, âgé alors de quatorze ans, qu'une caverne et quelques champs. Ce sont les expressions dont Ali se servait lui même en parlant de son enfance. — Mais Khameo était une de ces femmes qui ne sont au reste pas rares en Épire, chez qui un courage indomptable remplace les forces physiques. Elle réunit les partisans de son époux, se mit à leur tête, accompagnée de son jeune fils, et continua la guerre. Les succès furent assez remarquables pour forcer les cantons de Karmovo et de Gardiki à se liguer contre elle. Khameo résista, mais, étant tombée dans une embuscade, elle fut faite prisonnière et conduite à Gardiki avec son fils Ali et sa fille Chaënitza. Les Gardikiotes, s'abandonnant à leur haine sauvage, livrèrent leur prisonnière à des outrages qui devaient un jour être vengés par l'extermination de toute la population. Délivrée avec ses enfants, par le secours d'un marchand grec d'Argyro-Kastron, qui paya leur rançon, portée à 75,000 francs, Khameo déposa les armes et rentra dans l'intérieur du harem. Mais Ali, qu'elle animait encore, en allumant son ambition et excitant sa vengeance, continua la guerre des klephtes. Une suite de mauvais succès l'obligèrent à passer en Eubée, où, s'étant un peu remis, il revint en Épire, s'enrichit par le pillage du canton de Zagori, et s'établit de nouveau à Tepeleni. La continuation de ses brigandages appela enfin l'attention de Kourd, pacha de Berat, qui envoya contre Ali des troupes qui le firent prisonnier. Ses compagnons furent pendus, et leur chef aurait dû l'être; mais sa jeunesse, sa beauté, quelques relations de parenté et les prières de Khameo le sauvèrent. Kourd lui pardonna et le renvoya à Tepeleni, avec l'injonction de ne plus troubler l'ordre public. — Ali tint parole : il s'appliqua à étendre ses relations et à se faire des alliés, et obtint même la fille de Kapelan, pacha de Delvino, Émineh, dont la beauté, les vertus et les infortunes vivent encore dans la mémoire des Épirotes. Ali avait environ vingt-quatre ans lorsqu'il l'épousa. Mais les alliances qu'Ali espérait faire tourner au succès de son ambition ne lui furent d'aucune utilité. Peu de temps après son mariage, son beau-père, Kapelan, séduit par les intrigues de la Russie, refusa de marcher à l'appel du séraskier de Roum-Ili, et fu décapité. Ali espérait lui succéder, mais le pachalik de Delvino fut donné à Ali, bey d'Argyro-Kastron. De même, à la mort de Kourd-Pacha, son parent et son protecteur, le sultan donna l'investiture de Berat à Ibrahim d'Avlona. Cependant ses intrigues et le zèle dont il faisait parade lui firent obtenir le gouvernement de Thessalie, avec le titre de dervendgi-pacha, ou grand-prévôt des routes. — La manière dont il exerça cet emploi, s'appliquant plutôt à réunir les voleurs sous ses ordres qu'à les détruire, l'enrichit et mit à ses ordres un corps nombreux de soldats féroces et dévoués. Alors il songea à se faire un établissement solide en Épire, et négocia près du ministre de Constantinople le pachalik de Janina, qu'il obtint à prix d'argent, en 1786, et où il entra par surprise pendant que les habitants attendaient le retour d'une députation envoyée pour obtenir sa révocation. Dans la guerre qui éclata entre la Russie et la Turquie, en 1787, Ali-Pacha obtint un commandement dans l'armée du grand-visir Joussouf-Pacha, et s'y fit une réputation. Mais, toujours attentif aux intérêts de son ambition, et connaissant les projets de la Russie sur la Grèce, il entra secrètement en correspondance avec le prince Potemkin, afin de se préparer au besoin un appui contre son propre gouvernement. — De retour à Janina, il employa les forces qu'il avait réunies sous ses ordres à s'agrandir par des usurpations : les richesses acquises et celles qu'il acquérait dans ses expéditions lui permettaient

d'acheter à Constantinople l'impunité, et de faire confirmer la possession de ses conquêtes. Sa première expédition fut contre Kormovo, où il commença la vengeance réclamée par sa mère, en détruisant la ville et faisant égorger les habitants. A la conquête de ce canton, il joignit celle de Konitzs, Premiti et Libochovo. Peu après, il acquit encore les districts de Kléissoura, Paramithia et Margariti, et s'ouvrit ainsi une communication avec la mer. Toute l'Épire était sous sa domination, à l'exception du canton de Delvino, où le pacha se trouvait bloqué dans les montagnes, et de celui de Souli, dont les habitants s'étaient conservés indépendants de la domination ottomane. — L'indépendance de cette tribu épirote ne pouvait convenir à Ali-Pacha, et il chercha, en 1792, à la soumettre par les armes. Il échoua cependant dans cette entreprise, et dans une seconde, qu'il tenta par trahison trois ans après. Il s'en dédommagea en se rendant maître du district de Bosségrad en Romélie; et peu après, la révolte du pacha de Scutari contre le sultan fournit à Ali, qui fit marcher des troupes contre lui, l'occasion de s'emparer des districts de Dibra, Gheortcha et Achrida. — Peu après, l'occupation de Corfou par la république française, en 1797, fit naître en lui l'espérance de se servir de l'appui de la France pour étendre son autorité. En effet, l'imprudente confiance du général qui commandait à Corfou lui permit de s'emparer des villes de la côte ionienne jusqu'à la Chimara. Cette bonne intelligence permit à Ali de prendre part à la guerre contre Pasvend-Oglou, et il était au camp du grand-visir, sur les bords du Danube, lorsque la Porte-Ottomane déclara la guerre à la France. Prévoyant que cette dernière puissance allait perdre les sept îles, il se hâta de revenir à Janina, pour profiter des circonstances qui pourraient s'offrir à lui. L'adjudant-général Roux lui fut envoyé, sur sa demande, pour négocier avec lui; il le fit arrêter et conduire à Constantinople, et profita de cette perfidie pour attaquer, prendre et détruire Psara, par surprise. Mais il échoua devant Parga, qui resta unie aux îles Ioniennes, lorsque la Russie la prit sous sa domination. Son crédit augmentant avec sa puissance, il fut décoré, en 1799, du commandement suprême de la Romélie, sous le titre Rouméli-Valicix; ses deux fils Mouctar et Veli furent investis des pachaliks de Lépante et de Morée. Alors il reprit ses projets contre les Souliotes, et après une guerre sanglante qui dura trois ans, et dans laquelle les héros de Souli se couvrirent d'une gloire immortelle, ils succombèrent en 1803. Une partie périt; le reste se dispersa dans la Grèce et les sept îles. — Après la réduction de Souli, Ali-Pacha fut encore obligé de faire une campagne contre Pasvend-Oglou; mais, s'étant bientôt aperçu que le gouvernement ne l'avait attiré hors de son pays que pour gen défaire, il se hâta de rentrer à Janina. Ce fut alors, en 1804, qu'il épousa la Grecque Vasiliki, qui fut sa compagne fidèle et chérie jusqu'à sa mort; il avait perdu Émineh en 1803. Vasiliki était d'un village appelé Plichivistas, dont les habitants, accusés d'être de faux monnayeurs, avaient été saisis et pendus par ordre d'Ali. Touché des larmes et de la beauté de la jeune Vasiliki, qui implorait sa pitié pour sa mère et ses sœurs, il la conduisit à Janina et en fit son épouse. — Ali était au sommet de sa puissance, lorsque la paix de Presbourg amena de nouveau dans son voisinage les Français, qui vinrent occuper la Dalmatie. Il songea alors à s'assurer l'appui de cette puissance, et obtint, en 1805, de l'empereur Napoléon, l'envoi d'un consul général, qui fut M. Pouqueville. La guerre entre la Russie et la Porte, et celle qui éclata peu après, en 1806, entre la France et la Russie, furent pour Ali des événements d'un heureux augure; et, prompt à se livrer aux illusions de son ambition, il crut pouvoir former l'espérance d'obtenir les îles Ioniennes; il demanda et obtint de Napoléon des canonniers, des munitions et un officier supé-

rieur pour diriger les opérations militaires. L'auteur de cet article fut envoyé pour cet objet à Janina. Mais Napoléon n'était pas assez aveugle pour livrer Corfou à un pacha turc. On se servit d'Ali pour tenir les Russes en échec dans les sept îles, et faire ainsi échouer leur projet de débarquement à Naples, de concert avec les Anglais. A la paix de Tilsitt, les îles Joniennes passèrent à la France. Ali essaya d'obtenir Parga de l'ignorance du nouveau gouverneur de Corfou: l'auteur fit échouer ce dessein. — Depuis ce moment, la haine d'Ali-Pacha contre la France parut en toute occasion, quoiqu'il la tînt soigneusement renfermée. Mais il donna un libre cours à celle qu'il portait au pacha Ibrahim de Berat, beau-père de ses fils. L'ayant attaqué sous un de ces prétextes qui ne manquent jamais, il le dépouilla de ses domaines, et le retint prisonnier à Janina, où Ibrahim mourut dans le dénûment. Selim III, prince juste et éclairé, avait été assassiné, et son successeur, Mahmoud, n'osa punir ce crime qu'en privant les deux fils d'Ali de leurs gouvernements. Ali, ainsi encouragé, acheva la destruction des beys de l'Épire, et accomplit enfin, en 1812, la vengeance qu'il avait vouée aux habitants de Gardiki. Cette ville, qui s'était soumise à lui, fut occupée soudain par ses troupes; les habitants mâles, conduits hors de ses murs et renfermés dans un vaste caravanseraï, y furent égorgés en masse; les femmes, livrées aux outrages de la soldatesque, dépouillées de leurs chevelures et de leurs vêtements, furent vendues au loin. — Les malheurs de notre campagne de Russie permirent à Ali de jeter le masque et d'aider ouvertement les Anglais, déjà maîtres de Zante et de Céphalonie, à se rendre maîtres de Parga et à resserrer Corfou, espérant obtenir une part de nos dépouilles. Les traités de Vienne, en donnant les sept îles à l'Angleterre, trompèrent encore une fois son espoir. Enfin, en 1818, la vénalité lui donna Parga, qui toujours lui avait échappé. Cette malheureuse ville lui fut vendue par le gouverneur de Corfou, Maitland, sous la condition d'une indemnité, dont la moitié fut encore volée aux malheureux habitants par les commissaires anglais chargés de son évaluation. — Enfin, en 1820, la mesure des méfaits d'Ali étant comblée, ou plutôt le sultan Mahmoud se croyant assez affermi, Ali-Pacha-Tepeleni fut mis au ban de l'empire. L'armée envoyée contre lui, facilitée dans sa marche par la défection de tous les chefs des troupes d'Ali, arriva sans combat devant Janina. Les trois fils d'Ali capitulèrent lâchement à Prevesa et Argyro-Kastron. Malgré les désavantages qu'il éprouva dans plusieurs actions, et la désertion d'une partie de ses troupes, Ali se défendit successivement dans les deux châteaux de Janina jusqu'au mois de janvier 1822. Alors, réduit à la dernière extrémité, ne pouvant plus compter que sur sa fidèle épouse Vasiliki, femme digne d'un meilleur sort, dont le courage l'avait soutenu dans le malheur, en même temps que ses vertus le consolaient, Ali fit une dernière tentative pour sauver sa vie, en demandant à capituler, sous la condition qu'on lui ferait grâce, et menaçant de se faire sauter dans son dernier réduit si on le refusait. Chourchid, qui commandait l'armée turque, le trompa par une déclaration signée de tous les chefs, et qui contenait l'engagement demandé. Mais Ali ne se fut pas plus tôt livré qu'il fut assassiné le 28 janvier. Ses fils et ses petits-fils, à l'exception d'un, furent décapités à Kutayeh, où ils s'étaient retirés après leur capitulation. Vasiliki fut la seule respectée parmi les femmes d'Ali et de ses fils. Quelques années après, lorsque le petit-fils survivant d'Ali fut nommé pacha de Janina, elle l'y accompagna et jouit des honneurs de pachalisse douairière.

Le Gal G. de Vaudoncourt.

ALIBI, mot latin qui signifie *ailleurs*. Il s'emploie, en droit criminel, pour justifier que le prévenu n'était point sur le lieu du crime au moment où il a été commis. C'est un moyen de défense péremptoire. Si, en effet, le prévenu parvient à

prouver son alibi par des témoignages irrécusables, l'accusation tombe d'elle-même ; le premier soin d'un voleur habile est de se ménager un *alibi*.

ALICANTE, port sur la Méditerranée, dans le royaume de Valence, avec vingt mille habitants et un château fort qui, depuis la guerre de la succession, est tombé en ruines. Toutes les nations de l'Europe qui font le commerce maritime ont des consuls à Alicante. On exporte de cette ville un vin fort doux, connu sous le nom de *vin d'Alicante*, ou bien *vino tinto*, à cause de sa couleur foncée : ce vin s'expédie en grande partie par l'Angleterre. Alicante est l'entrepôt des productions de Valence, et le centre du commerce de l'Espagne avec l'Italie. Cette ville possède quelques établissements scientifiques pour la marine.

ALIDES ou **ALEWIS**, descendants d'Ali. Ce calife laissa une nombreuse postérité ; mais c'est par deux de ses fils, Haçan, et particulièrement Houçaïn, qu'elle s'est perpétuée. Nés de Fathemah, sa première femme, ils ont seuls transmis à leurs descendants, ou soi-disant tels, leurs prétentions au califat, ou du moins au titre et aux fonctions d'*imam*, ou pontife suprême, attributions spirituelles des califes. Haçan succéda à son père ; mais il ne fut reconnu que dans l'Irak et en Arabie, et ne put lutter long-temps contre la fortune et les talents de Moawiah. Au bout de quelques mois, il abdiqua et se retira à Médine, où il mourut en 669, empoisonné, dit-on, par sa femme, que Yézid, fils de son heureux rival, avait séduite. Houçaïn voulut disputer l'empire à Yézid. Appelé par les habitants de Koufah, qui l'avaient proclamé calife, il se rendait dans leur ville avec sa famille et ses amis, lorsqu'attaqué par des forces infiniment supérieures, il périt près de Kerbeldah, en 680, ainsi que presque tous les siens, avec un courage et une résignation dignes d'un meilleur sort, et dont les détails sont extrêmement dramatiques. Sa sépulture, située à Meschehd-Houçaïn, petite ville de l'Irak, a été pillée et profanée, il y a trente ans, par les Wahabis. Le nom et le tombeau de Houçaïn ne sont pas en moins grande vénération que ceux de son père parmi les *schyites*. C'est ainsi que sont appelés les musulmans hétérodoxes par les *sunnites* ou orthodoxes. Une fête, instituée en commémoration de sa mort, entretient, depuis le dixième siècle, le fanatisme des premiers, et leur haine contre les seconds. Les schyites traitent d'usurpateurs les trois premiers califes, ainsi que ceux des maisons d'Ommiah et d'Abbas, et ne reconnaissent que douze imams légitimes pour successeurs de Mahomet, savoir : Ali, Haçan, Houçaïn, et neuf de leurs descendants, dont le dernier, Mahdy, enlevé, disent-ils, miraculeusement, est attendu par eux comme le Messie. Ces opinions, que réprouvent aujourd'hui la plupart des musulmans de Turquie, d'Égypte, d'Afrique, de l'Afganistan, et d'une partie de l'Arabie et de la Tartarie, ont eu des sectateurs, à diverses époques, dans ces mêmes contrées. Elles dominent encore, à quelques exceptions près, dans les états mahométans de l'Inde, dans plusieurs tribus arabes, et surtout en Perse. Réhabilitées dans ce royaume par le fondateur de la dynastie des sofys, elles s'y sont maintenues, quoique la dynastie actuellement régnante professe la doctrine contraire. Outre les douze imams dont nous avons parlé, plusieurs princes de la maison d'Ali ont disputé, les armes à la main, le califat à ceux qui n'en étaient, à leurs yeux, que les usurpateurs. Presque tous ont péri dans les combats ou dans les supplices. Mais, malgré les persécutions et les anathèmes dirigés contre eux, il en est qui sont parvenus à fonder des monarchies temporaires plus ou moins puissantes. Sans parler de dynasties obscures qu'ils ont établies à Koufah et dans les provinces qui bordent la mer Caspienne, nous citerons les *scherifs edrissides*, fondateurs de la ville et du royaume de Fez en Mauritanie ; les *hamoudides*, qui régnèrent en Espagne après les ommiades ; les *obeïdides* ou *fathemides*, conquérants de l'Afrique et de l'Égypte,

et rivaux des califes abbassides, quoique leur généalogie ait toujours été contestée; les *schérifs* de la Mecque, qui, malgré leur illustre origine, se sont rendus vassaux des Turcs-Osmanlis; enfin, les *schérifs* qui règnent depuis trois cents ans à Maroc, etc., etc. Outre ces branches souveraines de la famille d'Ali, il en existe encore, dans tous les pays soumis au joug du Coran, une foule de rejetons jusque dans les plus basses classes de la société, et dont les seules prérogatives sont d'être qualifiés des titres d'*émir*, de *seid* et de *schérif* (prince, seigneur, noble), et de porter à leur turban une mousseline verte, couleur qu'Ali avait adoptée, et pour laquelle Mahomet avait eu beaucoup de prédilection.

H. Audiffret.

ALIÉNATION MENTALE. (*Voy.* Folie.)

ALIEN BILL. (*Voyez* Étrangers.)

ALIES. Fête qui se célébrait à Rhodes, en l'honneur du soleil, le 24 du mois gorpiæus, le boëdromion des Athéniens (septembre). Les jeunes gens s'y livraient des combats; le vainqueur recevait une couronne de peuplier. Il y avait aussi des concours de musique. Les Rhodiens prétendaient descendre du soleil, et se nommaient Héliades, d'*hélios*, soleil.

ALIMENTS. En latin *alimentum*, fait d'*alere* (nourrir, sustenter), nourriture nécessaire pour faire croître et subsister tout ce qui a vie. Les médecins appellent *aliment* tout ce qui peut être dissous par le levain de l'estomac, ou par la chaleur naturelle, et changé en chyle, pour aller ensuite augmenter la masse du sang, et réparer la dissipation continuelle des parties du corps. Le pain est le meilleur aliment de l'homme. (*Voyez* pour plus de développement le mot Nourriture).—En droit, on nomme aliments ce qui est nécessaire à la nourriture et à l'entretien d'une personne. La valeur qui représente les aliments est essentiellement variable suivant la position et les besoins de la personne qui les reçoit, et les facultés de celle qui les doit. C'est aux tribunaux qu'il appartient d'apprécier toutes ces circonstances, de décider si la pension alimentaire demandée est vraiment nécessaire, et d'en régler la quotité et la nature. — L'obligation de payer des aliments dérive principalement de la naissance et du mariage; elle naît aussi de services rendus; quelquefois elle est la conséquence d'un fait accidentel; dans d'autres cas enfin, elle est purement volontaire, et c'est alors un contrat de bienfaisance. — Tout individu, à sa naissance, a droit à des aliments, qui doivent lui être fournis par ses parents jusqu'à ce qu'il soit lui-même en état de subvenir à ses besoins, ce qui lui permet bientôt à son tour d'acquitter la dette qu'il a contractée, en rendant à ses parents, dans leur vieillesse, par une juste réciprocité, les soins qu'il a reçus d'eux dans son enfance. — Dans l'ordre civil, cette obligation à l'égard des enfants est restreinte aux ascendants légitimes; elle ne s'étend plus, comme autrefois dans quelques provinces, aux frères et sœurs, oncles et tantes. A l'enfant naturel, les aliments ne sont dus que par le père ou la mère qui l'ont reconnu légalement; et les enfants incestueux et adultérins ont également droit à des aliments contre leur mère et même contre leur père, lorsqu'il peut être désigné par la justice, dans des circonstances assez rares. Le même droit à une pension alimentaire existe au profit des enfants abandonnés; mais, comme alors il ne se trouve personne qui puisse être spécialement tenu de l'acquitter, la charge retombe nécessairement sur la société tout entière, c'est-à-dire sur l'état. Lors donc que le législateur a prescrit que dans chaque commune il fût fait les fonds nécessaires pour nourrir et élever les enfants abandonnés, ce n'est point un acte de pure bienfaisance qu'il a voulu imposer, mais une dette sacrée qu'il a rappelée au pays. — En principe, l'obligation de fournir des aliments est corrélative; d'où il suit que les enfants doivent eux-mêmes des aliments à leurs père et mère et à leurs autres ascendants, et qu'en général l'on est tenu de donner

des aliments à tous ceux dont on aurait pu en exiger, sauf le cas où les aliments ne sont accordés par justice qu'à titre de peine.—Par le mariage, les époux, outre l'obligation qu'ils contractent envers les enfants qui doivent naître de leur union, s'engagent à se fournir mutuellement des aliments. Le mariage a également pour effet d'assurer au gendre et à la belle-fille des aliments contre leurs beau-père et belle-mère, comme à ceux-ci contre leur gendre et leur belle-fille; mais, comme il ne s'agit ici que d'un lien civil, l'obligation cesse à la dissolution du mariage lorsqu'il n'en existe pas d'enfants, ou lorsqu'après cette dissolution avec enfants, la belle-fille, devenue veuve, convole à de secondes noces. — Des services rendus donnent droit aussi à des aliments : c'est ainsi que le donateur qui s'est librement et volontairement dépouillé en faveur d'un donataire qu'il a gratifié de ses biens a le droit incontestable d'exiger une pension alimentaire de celui-ci s'il vient à se trouver dans le besoin. C'est encore d'après le même principe que l'état est tenu de reconnaître par une pension alimentaire les services de ceux qui lui ont consacré leur vie. Une législation toute spéciale règle à cet égard le sort des employés de l'état qui ont acquis, soit dans l'ordre militaire, soit dans l'ordre civil, des droits à une pension de retraite. Il est des cas où celui qui use d'un droit rigoureux ouvert en sa faveur se soumet par-là même à des obligations extraordinaires : tel est celui où le créancier, pour avoir le paiement de sa créance, fait incarcérer son débiteur; puisqu'il l'enlève à ses occupations et à ses affaires, il doit nécessairement pourvoir à sa subsistance; il lui doit des aliments : ce n'est d'ailleurs que l'application de cette maxime, que tout prisonnier doit être nourri. Les aliments dus par l'état aux prisonniers retenus dans l'intérêt public sont réglés administrativement; mais l'état ne doit rien aux prisonniers détenus par suite de l'exercice de la contrainte par corps dans un intérêt entièrement privé; c'est donc au créancier de payer ces aliments, qui doivent toujours être consignés d'avance. La loi du 17 avril 1832 dispose à cet égard que les consignations doivent être faites par périodes de trente jours, que la somme consignée doit être de 30 fr. à Paris, et 25 fr. partout ailleurs pour chaque période, et que le défaut de consignation préalable des aliments emporte la cessation de la contrainte par corps, qui ne peut plus être ultérieurement exercée pour la même dette.—Jusqu'ici, nous avons considéré les aliments qui peuvent être exigés, mais il est des pensions alimentaires qui sont de pure bienfaisance, comme celles qui résultent de la disposition d'un testament; elles participent de la nature de toutes les autres pensions alimentaires, et sont, comme elles, incessibles et insaisissables.—Enfin, il est une classe d'hommes qui, soit par leur faute, soit sans leur faute, en sont réduits à manquer d'aliments; c'est une des plaies vives de notre organisation sociale, car la législation n'a pu encore venir efficacement à leurs secours : ceux-là meurent ou mendient; quant à ceux qui mendient, tout ce que l'on a pu faire jusqu'à présent pour eux est de leur appliquer des lois pénales qui leur donnent asile pour quelques jours dans les prisons, et les renvoient sans aliments à l'expiration de leur peine.

ALIMPIUS (Saint), moine du couvent des Grottes, à Kief, qui vivait au douzième siècle, est le plus ancien peintre de la Russie. Il avait appris son art des Grecs, et l'exerça au profit de son pays, en peignant gratuitement un grand nombre d'images saintes pour les églises. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce travail, c'est la fraîcheur du coloris et la durée des couleurs employées par l'artiste, et que le temps n'a pu encore détruire.

ALIZÉS (Vents), vents d'Orient. On nomme spécialement vents alizés les vents réguliers résultant du mouvement de rotation de la terre, d'orient en occident, qui, au nord de la ligne, soufflent de la partie nord-est. On distingue sous le nom de vents généraux les vents pro-

duits par la même cause, qui, au sud de l'équateur, soufflent de la partie sud-est. (*Voy.* VENT.)

ALKMAR (HENRI D'). (*Voyez* REINECK [le renard.])

ALLA BREVE, ALLA CAPELLA. Indication d'une mesure à quatre temps que l'on ne bat que par deux, à cause de sa vitesse. Les notes se frappent également en manière de chant d'église. Les antiphonaires gardent un mode d'impression par *brèves*, dont la forme carrée est contemporaine de l'indication *alla breve*. Dans les compositions musicales, cette manière de mesure s'annonce par un C barré. Quoiqu'elle se trouve dans la musique profane, on ne s'en sert guère que dans celle d'église, *di capella*, d'où vient l'indication *alla capella*, ou *a capella*. C'est d'ordinaire celle de morceaux ou de phrases à l'*unisson*, lesquels peuvent être nuancés de fugue et de contre-point.

ALLA ZOPPA (terme de musique), indique la domination de la syncope, excepté aux commencements de mesure.

ALLAH, mot arabe qui signifie *Dieu*, créateur de toute la nature, le seul être, dit Mahomet, qui existe par lui-même, auquel aucun autre être ne peut être comparé : c'est de lui que toutes les créatures ont reçu leur existence; il n'engendre point et n'est point engendré; il est le maître et seigneur du monde corporel et intellectuel. Dans le Coran, Mahomet recommande l'adoration d'Allah comme le dogme fondamental de sa religion. Le mot Allah est composé de l'article *al* et du mot *elah*, singulier d'*elohim*, *Elah* signifie celui qui est adoré, et qui doit être adoré.

ALLAITEMENT, *lactatus*, alimentation propre à l'enfant pendant les premiers mois qui suivent sa naissance, et pour laquelle il boit, par succion, le lait de sa mère, d'une autre femme ou d'un animal. — *Allaitement maternel.* En suçant le sein de sa mère, l'enfant *tète*. Pour cela, le nouveau-né saisit le mamelon entre ses lèvres, en y appliquant la pointe de sa langue, qu'il tire ensuite en arrière, la transformant ainsi en une sorte de piston, qui fait de sa bouche une pompe aspirante attirant le lait contenu dans la glande mammaire. Indépendamment de cette action de la langue, le jeune enfant presse de ses petites mains le sein maternel pour en exprimer le lait auquel il sert de réservoir. De là ces titillations qui, tout en accélérant la sécrétion du lait, sont agréables à une mère, et lui font trouver un nouveau charme dans l'accomplissement de la fonction la plus douce que lui imposa la nature. Si le sein fournit peu de lait, l'enfant tète sans rien en tirer, ce qui se nomme *téter à vide*, et si la succion continue dans les mêmes circonstances, le sang ne tarde pas à jaillir du mamelon. — On ne doit présenter le sein à un enfant nouveau-né que lorsqu'il est refait des fatigues de l'accouchement. Il indique d'ailleurs lui même le besoin plus ou moins grand qu'il a de téter en suçant ses mains et en criant. Cependant, il doit téter sa mère deux, trois, quatre ou six heures après l'accouchement, attendu que la première quantité de lait sécrété par la glande mammaire est un liquide jaunâtre peu abondant, appelé *colostrum*, dont la propriété est de solliciter doucement les premières selles de l'enfant, et de lui faire rendre par cette voie ce qu'on appelle le *méconium*. Dans les premiers jours, l'enfant tète souvent, mais peu à la fois; plus tard, il extrait une plus grande quantité à chaque succion, mais il les réitère moins souvent. Doit-on régler un enfant, et ne lui donner à téter qu'un certain nombre de fois dans les vingt-quatre heures? Non. La mère doit offrir le sein à son enfant toutes les fois qu'il le demande, et si nous voyons des femmes se vanter d'avoir réglé les repas de leurs nourrissons, elles n'y sont parvenues qu'en leur infligeant des privations pour ne pas se soumettre elles-mêmes à celles qu'elles auraient éprouvées en s'abstenant des bals et des soirées, qui leur font oublier le premier comme le plus sacré des devoirs d'une mère. — Quand doit-on donner à l'enfant quelqu'autre nourriture avec le lait, et



à quelle époque doit-on cesser l'allaitement? Rien ne doit être donné que le sein, tant que le lait, par ses qualités nutritives, suffit à la nourriture de l'enfant, ce que l'on reconnaît à son accroissement et à son embonpoint. Dans le cas contraire, on lui fait faire usage de bouillie faite avec de la belle farine de froment et du lait de vache, de diverses panades et de potages au gras. — L'époque à laquelle l'enfant doit abandonner le sein de sa mère semble avoir été marqué naturellement par l'apparition complète des vingt premières dents, qui ont été nommées *dents de lait*, époque à laquelle l'enfant est seulement capable de mastiquer; mais le plus souvent ces dents mettent de la lenteur à sortir des gencives. On attend rarement cette époque, et d'ailleurs la cessation de l'allaitement varie sous l'influence d'une multitude de circonstances. (*Voy*. Sevrage.) — *Allaitement par une nourrice étrangère*. — Tout ce qui vient d'être dit plus haut s'applique également à cette manière de faire allaiter les enfants. Les nourrices disent ordinairement qu'un jeune nourrisson *renouvelle le lait*. Cela tient à ce que celui-là ne consommant pas tant de lait dans les premiers temps, les mamelles en sont plus distendues. L'enfant nouveau-né qui est confié à une nourrice étrangère est privé des avantages du *colostrum*, dont j'ai parlé plus haut. Il convient alors d'y suppléer par l'administration d'eau sucrée ou miellée, et par des cuillerées à café de sirop de chicorée, composé et mêlé avec une petite quantité d'eau. Quant aux conditions que doit offrir la *nourrice*, voyez ce mot. — *Allaitement par un animal*. — On choisit de préférence la chèvre, attendu que la bouche de l'enfant s'accommode très bien à la forme des trayons de cet animal, qui se dresse facilement à cet emploi. On doit préférer une chèvre jeune ayant nouvellement mis bas après des portées précédentes. Ceux de ces animaux qui ont déjà rendu de pareils services sont préférables, parce qu'ils y sont dressés. Les chèvres blanches sont également choisies de préférence, parce que leur lait est dépourvu de cette odeur hircine et désagréable qu'a celui des chèvres noires. — Quelques auteurs, et Baldini surtout, attribuaient au lait une influence directe sur le caractère des enfants. Ainsi, disaient-ils, ceux nourris par les chèvres sont plus gais que ceux qui ont sucé le lait de vache. Ils allaient jusqu'à soutenir que le caractère de la nourrice, quelle qu'elle fût, se transmettait avec le lait au nourrisson. Ce liquide, il est vrai, exerce une influence directe sur la constitution et la santé des enfants, et, par suite, peut agir sur le moral; mais il n'y a pas de transmission plus directe des dispositions morales par le lait. Si cette transmission s'est observée, elle tient plutôt à ce que les enfants ont une tendance continuelle à imiter ce qu'ils voient faire et à se soumettre à l'éducation première, qui exerce sur eux la plus grande influence. (*Voyez* Lactation et Éducation.)

Halma-Grand.

ALLÉGE, terme d'architecture, partie de l'épaisseur du mur qui sert d'appui dans l'embrasure d'une fenêtre. — On nomme *allége*, en terme de marine, l'embarcation qui sert à alléger, à décharger un vaisseau, ainsi qu'à le charger.

ALLÉGORIE. Ce mot vient du latin *allegoria*, dérivé lui-même du grec, où il a pour racines *allos*, qui signifie *autre*, et *agora*, qui veut dire *discours*. L'allégorie, en effet, est la substitution du langage figuré à l'expression propre, d'un discours détourné au discours direct, pour faire comprendre une chose qui demande des ménagements, ou sur laquelle on a dessein, par cet artifice, d'arrêter plus long-temps et plus fortement l'attention de son auditoire. Considérée comme une simple figure de rhétorique, ce n'est donc qu'une métaphore soutenue et continuée, qui est d'un fort bel effet lorsque le sens en est parfaitement clair, et que les rapports, comme l'a dit La Harpe après Quintilien, ne sont ni trop multipliés, ni pris de trop loin. On donne un sens plus étendu à l'allégorie, quand on appelle de ce nom une fiction poétique où des êtres moraux

sont personnifiés. Dans l'un et dans l'autre cas, le voile de l'allégorie doit être artistement tissu, mais transparent, et, comme l'a fort bien dit Lemierre, dans son poème sur la peinture, en personnifiant lui-même cet être de raison :

L'Allégorie habite un palais diaphane.

Mais, en prenant ce mot dans l'acception la plus générale et la plus étendue qu'on puisse lui donner, en remontant à son origine la plus éloignée, on est frappé de son importance et du rôle qu'il joue, non seulement dans l'économie du langage, mais encore dans les mœurs et dans la civilisation de l'homme. L'allégorie est aussi ancienne que le monde, et, pour nous servir des expressions mêmes d'un des rhéteurs les plus distingués de nos jours, M. Tissot, dons un travail qui est tout à la fois un modèle d'analyse et de critique historique et littéraire, et que nous avons mis principalement à contribution pour notre article : « L'allégorie est la figure universelle par laquelle le genre humain tout entier entra dans l'ordre intellectuel et moral. » Les sens matériels chez l'homme étant frappés avant le sens intellectuel, c'est par les objets extérieurs que ses idées sont éveillées. Il eut la connaissance des premiers avant d'avoir la conscience des autres ; le besoin fit bientôt naître les termes nécessaires pour nommer les objets de la vie usuelle, et, quand ce vint aux choses de l'esprit, aux abstractions, aux produits de sa pensée, ne trouvant point de mots pour les exprimer, il les revêtit des formes vivantes, et du nom des objets avec lesquels il était déjà familier, ou dont la vue provoquait en lui ces mouvements intérieurs de son organisation intellectuelle et morale. Le langage primitif de l'homme se trouva donc ainsi composé d'images, et, dans l'enfance des sociétés, l'allégorie, au lieu d'être un voile, comme chez les modernes, fut, au contraire, une clé et un flambeau destiné à éclairer, à expliquer, à rendre sensible enfin ce que le discours ne pouvait encore interpréter d'une manière claire et précise : ce fut, en un mot, une traduction des idées de l'homme par le secours des objets matériels de la nature. De là l'usage constant, chez toutes les nations, de représenter les abstractions par les images des objets corporels ; de là les formes symboliques du langage chez les anciens peuples, principalement chez les Égyptiens, de qui Pythagore et d'autres philosophes grecs les empruntèrent pour les adapter à la langue et aux mœurs de leur pays. — Ces formes matérielles du discours, en cédant peu à peu le terrain à d'autres formes plus brèves, plus rapides, plus appropriées enfin à l'ordre intellectuel des idées, cessèrent bientôt d'être employées dans les relations habituelles de la vie, et formèrent une langue à part et mystérieuse, dont l'interprétation, souvent arbitraire, devint le partage des prêtres, et fut en quelque sorte interdite au vulgaire. De là cette obscurité profonde qui enveloppe encore aujourd'hui pour nous la plupart des usages et des mœurs des anciens, cette ombre qui se projette sur leur histoire, qu'il serait difficile à une distance si éloignée de pouvoir dégager entièrement des voiles dont l'égoïsme et la cupidité l'avaient entourée à dessein. Bacon et Blacwell, chez les Anglais ; l'abbé Conti, chez les Italiens ; l'abbé Pluche et Court de Gébelin, chez nous ; Heyne, et surtout Creutzer, chez les Allemands, se sont appliqués à débrouiller ce chaos, cette série incohérente de fables et d'allégories mythologiques que nous ont laissées les anciens, et le dernier de ces écrivains, principalement, en a fait la base d'une science nouvelle et féconde en résultats pour le philosophe comme pour l'historien. — Ce qui est arrivé jusqu'à nous de ces fables et de ces idées allégoriques, rajeunies par deux peuples célèbres de l'antiquité, les Grecs et les Romains, atteste en même temps la profondeur et la délicatesse de leurs idées. « Jamais les modernes, a dit avec raison Voltaire, ne trouveront d'allégories plus vraies, plus agréables, plus ingénieuses que celles des neuf Muses, de Vénus, des Grâces, de l'Amour, etc., qui seront les délices et l'instruction de tous les siècles. » Il y a

loin de toutes les allégories employées par nos barbares modernes à celles d'Homère, de Virgile et d'Ovide; et, pour compléter une idée du même auteur, s'il y a parmi nous quelques Goths, quelques Vandales qui méprisent les fables anciennes, il faut espérer qu'ils ne feront pas école. — Mais ce n'est pas seulement par rapport à leur grand éloignement que les anciens hiéroglyphes, ou plutôt les allégories des Égyptiens, des Scythes et de quelques autres peuples de l'Asie, nous semblent inférieures à celles de leurs successeurs; c'est surtout par le défaut de relation exacte, et, par conséquent, de clarté, dont elles sont quelquefois entachées. La Harpe, dans son *Cours de littérature*, en cite un exemple qui paraîtra sans doute concluant, et que nous allons rapporter. Darius, roi des Perses, dans son expédition contre les Scythes, s'étant engagé témérairement dans leurs vastes solitudes, y perdit une partie de son armée, et y reçut un ambassadeur qui lui présenta de leur part cinq flèches, un oiseau, une souris, une grenouille, et se retira sans rien dire. Un Persan, qui avait quelque connaissance du caractère et du langage de ce peuple, expliqua ainsi leurs présents: « A moins que vous ne puissiez voler dans les airs comme les oiseaux, ou vous cacher sous la terre comme les souris, ou dans les eaux comme les grenouilles, vous n'échapperez point aux flèches des Scythes. » Il se trouva qu'il avait bien deviné; mais Darius avait interprété cet emblème d'une manière toute différente, et pourtant tout aussi plausible. Il prétendait que c'était un témoignage de la soumission des Scythes, qui lui faisaient hommage des animaux nourris dans les trois éléments, et lui abandonnaient leurs armes. — Les premiers Pères de l'église, qui, pour la plupart, étaient platoniciens, empruntèrent de leur maître cet usage des formes allégoriques, dont on peut dire qu'ils ont quelquefois poussé le goût un peu trop loin. Les Écritures offrent elles-mêmes beaucoup d'allégories, parmi lesquelles on distingue celles de Nathan et de Jérémie. — Chez les Grecs, le *Prométhée* d'Eschyle, la comédie de *Plutus*, par Aristophane; la fable d'Hercule entre le Vice et la Vertu, par Prodicus de Céos; la *Psyché* d'Apulée, etc.; chez les Romains, l'invocation de Lucrèce à Vénus, la prédiction de Nérée dans Horace, dans Virgile la fiction de l'Amour, caché sous les traits d'Ascagne, et bercé sur les genoux de Didon; et, parmi les modernes, les allégories nombreuses répandues dans les poésies du Dante, du Tasse, de Pétrarque et de Filicaja; l'*Ode à la fortune*, de Guidi, *la fête d'Alexandre*, par Dryden; l'*Allégorie sur l'homme*, par Parnell; l'*Adamastor* du Camoens; divers épisodes de la belle tragédie de Cervantes, intitulée *Numance*, celui de la Haine dans l'opéra d'*Armide*, la prophétie de Joad dans *Athalie*, la fable de l'*Amour et de la Folie*, de l'inimitable La Fontaine; un grand nombre de passages de la *Henriade*, du *Lutrin* et de *Télémaque*, offrent autant de modèles de l'allégorie de composition et de celle du style, c'est-à-dire de l'allégorie soutenue, qui consiste à personnifier les êtres moraux, qui vit d'images artistement combinées, revêtues de couleurs habilement nuancées, et de la métaphore, qui emploie un langage détourné et des formes étrangères pour arriver à un sens direct et à un but déterminé. Les généralités dans lesquelles nous avons voulu restreindre cet article ne nous permettent point de rapporter *in extenso* aucune de ces allégories. Nous avons dû nous contenter de les signaler à l'attention des lecteurs, dont la mémoire et le goût pourront joindre un grand nombre d'autres exemples à ceux que nous avons cités, en grande partie sur l'autorité de M. Tissot, juge excellent en cette matière. — Plus on approche des régions du Midi, plus on trouve que l'emploi des formes allégoriques s'est conservé dans le langage des peuples qui les habitent, et dont le caractère vif et bouillant est, en même temps, plus expansif, plus démonstratif, et a besoin d'un plus grand nombre d'images pour rendre les idées plus abondantes qu'un sang impatient, et poussé vers le

cerveau avec une plus grande activité, fait naitre et succéder rapidement l'une à l'autre dans leur esprit. Aucun peuple, on le sait, n'est plus riche en allégories que les Orientaux. Ce serait ici le cas d'examiner la valeur de l'assertion, trop généralement exprimée, sur la part presque exclusive qu'on voudrait accorder au despotisme dans cet usage si fréquent et si commun de l'allégorie chez tous les peuples de la terre. Tout ce que nous avons dit dans cet article suffit pour réduire cette assertion à sa juste valeur, en montrant que c'est à la nature même de l'esprit humain, à ses besoins, à son amour de sociabilité, que sont dus principalement l'invention et l'emploi de cette forme expressive du langage. Nous reviendrons sur ce sujet en traitant de l'*apologue* et de la *fable*, dans lesquels l'allégorie joue un si grand rôle.

Edme Héreau.

ALLEGRI (Gregorio), chanteur de la chapelle du pape, naquit à Rome en 1590, et mourut dans cette ville en 1640; il était élève de Marini, et il passe encore aujourd'hui en Italie pour un des meilleurs compositeurs de son temps. La plus célèbre de ses productions est un *miserere* que l'on chantait tous les ans le mercredi-saint, à quatre heures, dans la chapelle Sixtine, et auquel on attribuait un effet prodigieux. On attachait tant d'importance à cette composition qu'il était défendu de la copier sous peine d'excommunication. Mozart prit sur lui d'enfreindre cette défense : après l'avoir entendue deux fois, il en fit une copie conforme au manuscrit. En 1771, ce *miserere* fut gravé à Londres; en 1810, il parut à Paris dans la collection des classiques. Le pape en envoya une copie au roi d'Angleterre en 1773.

ALLEGRO (terme de musique), indique un mouvement pressé, moins pourtant que *presto*. Pris à la lettre, ce mot d'*allegro* serait le plus souvent absurde en musique, car il annonce de la légèreté, de l'allégresse : or, Othello, dans l'opéra de ce nom, maudit et tue Desdemona par un *allegro*. Jh. Regnier.

ALLELU-IA ou **ALLELU-IAH**, mot hébreu qui signifie *louez le Seigneur!* Saint Jérôme est le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le service de l'église. Pendant long-temps, on ne l'employait qu'une seule fois l'année dans l'église latine, savoir le jour de Pâques; mais il était plus en usage dans l'église grecque, où on le chantait dans la pompe funèbre des saints, comme saint Jérôme le témoigne expressément en parlant de celle de sainte Fabiole : cette coutume s'est conservée dans cette église, où l'on chante même l'*alleluia* pendant le carême. Saint Grégoire-le-Grand ordonna qu'on le chanterait de même toute l'année dans l'église latine : ce qui donna lieu à quelques personnes de lui reprocher qu'il était trop attaché aux rites des Grecs. Dans la suite, l'église romaine supprima le chant *alleluia* dans l'office de la messe des morts, aussi bien que depuis la septuagésime jusqu'au graduel de la messe du samedi-saint, et elle y substitua ces paroles : *Laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ!* comme on le pratique encore aujourd'hui. Le quatrième concile de Tolède en fit même une loi expresse dans le onzième de ses canons.

ALLELUIA. Toute l'Europe septentrionale, la Suisse et l'Allemagne surtout, renferment en abondance, dans les sites les plus ombragés de leurs forêts, cette plante connue encore sous le nom d'*oxalis acetosella*, *oxalide sûrelle*, *oxalide oseille*, *pain de coucou*, *oseille de bûcheron*, *oseille à trois feuilles*, etc. — C'est de l'alleluia, qui a une acidité très marquée, due à la présence de l'acide oxalique, qu'on obtient l'oxalate de potasse, connu dans le commerce sous le nom de *sel d'oseille*, dont on fait usage en médecine et dans les arts, et dont tout le monde connait l'utilité pour ôter les taches d'encre ou de rouille sur les étoffes de fil et de coton. Cent livres de feuilles d'alleluia, récoltées au moment de la floraison, pilées dans un mortier de bois et exprimées dans une toile peu serrée, fournissent un suc qui, abandonné à l'évaporation naturelle dans un vase de

bois, dépose, au bout de quelques jours, des cristaux de *sel d'oseille;* si on ajoute au suc non encore cristallisé une petite quantité de potasse purifiée, il se fait une nouvelle cristallisation, qui, jointe à la première, a pour résultat total cinq à six livres de ce sel. — La culture de l'alleluia est facile : cette plante n'est pas la seule dont on puisse obtenir l'oxalate de potasse ou sel d'oseille. Tomberg annonce que l'*oxalide comprimée* en fournit davantage, et Bosc propose la culture de l'*oxalide carniculée* comme plus riche encore en sel d'oseille. — L'alléluia appartient à la famille des *géranoïdes*. C. Tollard aîné.

ALLEMAGNE. Grande contrée située au centre de l'Europe, est bornée à l'est par la Prusse orientale, le grand-duché de Posen, le territoire de la ville libre de Cracovie, la Gallicie, la Hongrie et la Croatie; au sud, par la mer Adriatique, le royaume lombardo-vénitien et la Suisse; à l'ouest, par la France et le royaume des Pays-Bas; au nord, par la mer du nord, le Danemarck et la mer Baltique. Elle s'étend du vingt-troisième au trente-septième degré de longitude orientale, et du quarante-cinquième au cinquante-cinquième degré de latitude septentrionale; sa superficie est d'environ vingt mille lieues carrées de France. Elle est traversée par cinq cents fleuves et rivières, parmi lesquels il y en a soixante de navigables. Les plus remarquables de ces fleuves sont le Danube, le Rhin, le Weser, l'Elbe et l'Oder. (*Voy.* ces mots.) Les lacs les plus importants qu'elle renferme sont ceux de Constance, de Chiem, de Cirenitz, de Traun, de Würm, le lac salé et d'eau douce de Mansfeld, celui de Dümmer, de Ploen, etc. Le sol du sud est montagneux, celui du nord le plus souvent est plat et sablonneux. Du côté de la mer du Nord, l'inclinaison du sol devient toujours plus considérable, et au nord-ouest les habitants ont continuellement à lutter contre les empiétements de la mer. — La chaîne la plus méridionale des montagnes de l'Allemagne, s'étendant de l'ouest à l'est, est formée par les Alpes tyroliennes, allgowiennes, carinthiennes et juliennes (*tyroler, allgauer, karnischen und julischen Alpen*). La chaîne la plus septentrionale s'étend en courbe de l'est vers l'ouest. Elle commence par les monts *Sudètes*, voisins des monts Carpathes, dont les montagnes des Géants, entre la Silésie et la Bohême, sont des ramifications; au sud-ouest se trouvent les monts Moraves, au nord-ouest la forêt de Bohême (*Boehmerwald*). A cette dernière montagne se rattachent l'*Erzgebirge* (montagne des Mines), qui s'étend vers le nord, et le *Fichtelgebirge* s'étendant vers le nord-ouest, qui ont pour ramifications les monts boisés de la Thuringe. La montagne située le plus au nord est le *Hartz*; à l'ouest du *Hartz*, les montagnes dites de *Weser* s'étendent le long du Weser, et forment près de Minden ce qu'on appelle la Porte de Westphalie. Au sud de cette montagne s'élèvent les montagnes dites de *Saucrland*, la forêt du Wester et le Siebengebirge (*les Sept-Montagnes*) sur le Rhin. Au sud-ouest de la forêt de Thuringe s'élèvent les montagnes dites de *Rhœn*, la montagne dite de *Vogel*, et le *Taurus*, qui s'étend jusqu'au Rhin. Au sud des montagnes dites de *Rhœn* se trouve le *Spessart*, l'*Oderwald*; la forêt Noire, qui s'étend jusqu'au Haut-Rhin, communique à l'est avec les montagnes dites *Alpes rudes* (*rauhen Alpen*), et s'approche des Alpes *Allgoviennes*. Au-delà du Rhin est le *Donnersberg* (le mont Tonnerre) et le *Hundsrück*, qui touchent aux Vosges et à une partie des Ardennes. Il y a au nord de l'Allemagne beaucoup de landes et de marais. On n'y rencontre de terroirs fertiles que par petites étendues et seulement le long des grands fleuves. Cependant, le sol est en général fertile. Le climat est tempéré et sain; au nord, il est humide et rude, au sud plus sec et plus doux. — La population, forte de trente-quatre millions trois cents mille ames, est répartie en deux mille trois cent quatre-vingt-dix villes, dont cent ont plus de huit mille habitants; en deux mille trois cent quarante bourgs,

quatre-vingt-huit mille six cent dix-neuf villages, et cent mille hameaux et métairies isolés, et se compose de deux races bien distinctes, la race germanique, qui comprend vingt-sept millions sept cent mille ames, et la race slave, qui en compte cinq millions trois cent vingt-cinq mille. Il faut y ajouter les Juifs, au nombre de deux cent quatre-vint-dix mille, des Italiens en Illyrie et en Tyrol, au nombre de cent quatre-vingt-huit mille, et des Français et Wallons, au nombre de trois cent mille. Sur ce nombre total d'habitants, on compte plus de dix-huit millions de catholiques, douze millions de luthériens, et plus de trois millions de réformés, auxquels il faut ajouter vingt-cinq mille hernhutes, six mille mennonites, sept cents Grecs, etc. — L'Allemagne comptait dans son sein en 1828 vingt-quatre grandes universités (y compris celles de Munster, de Furt, d'Inspruck, de Gratz), dans lesquelles enseignent neuf cents professeurs, et que fréquentent annuellement environ treize mille étudiants; chaque année, il sort de ces établissements environ trois mille sujets qui remplissent les vides opérés par la mort, dans les différentes administrations publiques, dans le barreau, etc., sur un personnel d'à peu près cent vingt mille individus. Elle a en outre trois cent soixante-un gymnases qui répondent à nos collèges royaux, et un grand nombre d'écoles, de sociétés savantes, etc. On y compte cent cinquante bibliothèques publiques, riches de cinq millions cent treize mille cinq cents volumes; dix mille écrivains composent chaque année de quatre à cinq mille ouvrages nouveaux. Les journaux politiques y sont au nombre de cent environ, et on compte en outre deux cent vingt feuilles non politiques et cent cinquante recueils périodiques. L'Allemagne abonde en toutes sortes de productions naturelles. On trouve dans un grand nombre de localités des bestiaux d'une qualité supérieure : le Holstein et le Mecklenbourg se distinguent par leurs excellentes races de chevaux. La race des bêtes à laine a été beaucoup améliorée par des importations de moutons d'Espagne. La Westphalie et la Bavière sont célèbres par leur commerce en porcs. L'Allemagne est d'ailleurs riche en chèvres, ânes, oiseaux de toute espèce et abeilles; sur quelques points on pratique avec succès la culture des vers-à-soie, et partout on trouve en abondance du poisson et du gibier; dans quelques contrées montagneuses du sud, on trouve des loups, des ours, des loups-cerviers, des chamois, des marmottes. L'Allemagne n'est pas moins bien partagée sous le rapport du règne végétal : elle produit en effet toutes les espèces de céréales en quantité suffisante pour sa propre consommation, et même pour l'exportation; de l'épautre et du maïs au sud, et du blé sarasin au nord, des légumes, des herbes potagères, du lin, du chanvre et du tabac, du houblon, de la garance, de la guède, du safran, de l'anis, beaucoup de fruits, et au sud de bonnes châtaignes, des amandes, beaucoup de pêches et d'abricots. La culture de la vigne est très-considérable sur le Rhin, en Franconie, sur la Moselle et sur le Necker, en Autriche et en quelques endroits de la Bohême et de la Saxe. Le point le plus septentrional de l'Allemagne où l'on cultive la vigne est Witzenhausen, dans la Hesse-Électorale. — Les forêts de l'Allemagne renferment des chênes, des hêtres, des sapins, des pins, des pinastres, des bouleaux, etc. Le règne minéral produit un peu d'or (les eaux de quelques fleuves charrient du sable aurifère), de l'argent principalement (l'*Erzegebirge* et le *Hartz* pour un valeur de 200,000 marcs par an), du vif-argent (en Idrie et dans le duché des Deux-Ponts), de l'étain (en Bohême et en Saxe), du plomb, du cuivre, du fer, de la calamine, du molybdène, du cinabre, du bismuth, de l'arsénic, de l'antimoine, de l'alun, du vitriol, du zinc, du soufre, du salpêtre, du cobalt, du charbon de terre, de la houille brune, du marbre, de la chaux, de l'albâtre, du gypse, de l'asbeste, de l'ardoise, des pierres meulières, du grès, des pierres de taille et des pierres-ponces, du trass, du jaspe, de la calcédoine, du marbre ser-

pentin, du basalte, du granit, du porphyre, quantité de pierres précieuses, de l'ambre jaune, de l'ocre, de l'argile, d'excellente terre à porcelaine, de l'argile à foulon, de la marne, de la tourbe, du goudron minéral, beaucoup de sel de fontaines salantes, du sel fossile et une grande quantité d'eaux minérales.—Les objets les plus importants de l'industrie allemande sont les toiles, les étoffes de laine, de soie, de cuir, de coton ; les dentelles, les tapisseries le papier, le verre, les miroirs, la porcelaine, la faïence, les ouvrages d'orfévrerie, l'argenterie, le fer et l'acier ouvrés, les armes à feu, les lames d'épées, les instruments de musique, etc., les montres, les vernis, les ouvrages en bois, le vitriol, l'alun, le sucre, le tabac, la bierre, l'au-de-vie, etc. Le commerce se fait par terre et par mer, mais il est entravé à l'intérieur par d'innombrables lignes de douanes. On exporte du bois, des grains (pour dix millions de thalers par an), du vin, de la toile (autrefois pour plus de trente millions de thalers), du fil de lin, de la ferraille, de l'acier et de la quincaillerie de Nuremberg, de la porcelaine, du vernis, du vif-argent, du plomb, du verre, des miroirs, des bestiaux, surtout des chevaux de trait, de la chicorée, des fruits, de la laine, du sel, des minéraux, des grenats de Bohême, de l'ambre jaune, de la viande fumée et salée, des vaisseaux d'argile, du smalte, de la cire, du cuir, des étoffes de laine et de coton, des dentelles, etc. — Les marchandises d'importation sont les vins, les liqueurs, le tabac, les fruits du sud, les drogueries, le sucre, le café, le thé, la soie, le coton, les étoffes fines de laine, de coton et de soie, enfin les objets de mode et la quincaillerie fine.— Les principales villes de commerce maritime situées sur la mer du Nord sont : Hambourg, Altona, Brême, et Emden ; sur la mer Baltique : Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund, Stettin; et sur la mer Adriatique, Trieste. Les places les plus importantes de commerce intérieur sont : au nord, Leipzig, Brunswick, Magdebourg, Francfort-sur-l'Oder et Breslau ; au midi, Francfort-sur-le-Mein, Nuremberg, Augsbourg, Prague, Vienne, et Bautzen. — La description la plus intéressante qui ait été encore faite de l'Allemagne, quoique parfois les couleurs en soient un peu vives, est l'ouvrage intitulé : *Lettres d'un Allemand voyageant en Allemagne.* (Stuttgardt, 1828, quatre volumes.) La carte géographique de l'Allemagne par Reymann (Berlin 1825), contient en trois cent quarante-deux feuilles la topographie la plus complète de cette belle contrée.

Commerce de l'Allemagne.

La position géographique de l'Allemagne est des plus heureuses. Située au centre de l'Europe, bordée par trois mers, arrosée par tant de belles rivières, l'Allemagne semble avoir été destinée par la nature elle-même à devenir un des états commerçants du premier ordre. Néanmoins, depuis le milieu du dix-septième siècle, époque à laquelle les villes anséatiques, ainsi que Nuremberg et Augsbourg, cessèrent d'être les villes les plus riches et les plus importantes de l'Europe, elle ne tient qu'un rang secondaire parmi les états commercants, résultat qu'on peut considérer comme la conséquence de sa division territoriale en une foule de petits états. Les médiations et les sécularisations opérées dans ce siècle ont, il est vrai, de beaucoup diminué ces désavantages. Mais aux guerres de la politique a succédé une lutte de coteries économistes qui nuit encore plus au commerce de l'Allemagne que tous les systèmes prohibitifs de plusieurs des états limitrophes. — Le bon temps est passé où les gouvernements allemands contemplaient tranquillement l'industrie et le commerce s'arranger comme bon leur semblait, en se bornant à leur enlever des obstacles, à leur aplanir les voies, et à maintenir dans l'ensemble l'ordre et l'harmonie. — L'aisance et le bien-être de l'Allemagne, surtout de ses provinces méridionales, reposaient alors sur son agriculture et la vente des produits de son sol. Les manufactures et les fabriques n'étaient que les rouages accessoires

dans la grande machine. Aujourd'hui que les gouvernements interviennent arbitrairement dans les relations commerciales, et que l'Allemagne est hors d'état d'acquitter le prix de ses besoins, en donnant en échange des productions de son sol ou de son industrie, on pourrait émettre le même vœu que les négociants d'une grande ville commerciale d'Angleterre : répondant à leur ministre des finances, qui leur demandait ce qu'il pourrait faire pour protéger leurs intérêts, ils supplièrent son excellence de ne plus s'en occuper, ni en bien, ni en mal. Ainsi, il reste à souhaiter pour la prospérité du commerce de l'Allemagne que les gouvernements, et surtout leurs ministres des finances, ne se mêlent plus de le faire fleurir. *Qu'ils laissent faire, et* SURTOUT QU'ILS LAISSENT PASSER ! ! ! Pour bien juger la situation commerciale de l'Allemagne, il faut considérer d'abord ce qu'elle pourrait être et ce qu'elle est, quelles sont les entraves qui ont arrêté ses progrès, et s'il est des moyens de les faire disparaître, ou du moins d'empêcher que la situation actuelle ne s'aggrave encore. L'Allemagne peut trafiquer par terre avec la France, la Suisse, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Russie et la Hongrie. Son commerce maritime trouve des débouchés en France, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, dans les royaumes du nord, en Italie, en Turquie, en Amérique, et surtout en Angleterre ; mais son commerce avec ce dernier pays est plutôt préjudiciable à l'Allemagne qu'il ne lui procure des avantages réels. — Les productions et les marchandises de l'Allemagne susceptibles d'exportation sont : les blés, le bois, le sel, les lins bruts et filés, les vins, les fruits, les bestiaux, les chevaux et moutons, le beurre et le fromage, les viandes fumées et salées, le miel et la cire, le fer et l'acier ouvrés, le plomb et l'étain, le vif-argent, différents articles d'orfévrerie, le verre et les glaces, le tabac, le colza, les pierres meulières, les eaux minérales, la porcelaine, les chiffons, la potasse, les poêles, les faulx, les horloges en bois, les jouets d'enfants, la poix, le goudron, le noir d'ivoire, les pierres de tuf, brutes ou ciselées. — Les objets, soit de première nécessité, soit purement de luxe, que l'Allemagne tire de l'étranger, consistent en sucre, café, thé, coton, riz, soie et soieries, étoffes de laine, vins étrangers, divers articles de joaillerie et bijouterie, graine de lin et chanvre, tabac et camphre, houblon et plantes oléagineuses, poissons de mer, fromage, bestiaux, chevaux, papiers, draps, pierres à fusil, bois de teinture, indigo et matières médicinales. — En comparant ces objets avec le grand nombre d'articles susceptibles d'exportation, on ne croirait pas, après avoir établi de la manière la plus précise le bilan commercial des pays divers compris sous le nom d'Allemagne, que la différence à son désavantage pût être aussi considérable qu'elle l'est réellement. Il est prouvé cependant que dans ses relations commerciales avec la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Italie et la Turquie, l'Allemagne perd des sommes très considérables. Le commerce avec les états septentrionaux et la Suisse lui offre tantôt des bénéfices, et tantôt les comptes se balancent. Ses relations avec l'Espagne et le Portugal sont beaucoup diminuées, et avec l'Amérique elles ne sont pas encore assez importantes pour figurer dans un bilan général. Cette infériorité commerciale de l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger, que ne détruit en rien l'observation, d'ailleurs fort juste, que l'Allemagne n'en tirerait point de marchandises si son aisance générale ne le lui permettait pas, a son origine, en partie dans les systèmes prohibitifs de douanes, et en partie dans les révolutions politiques qui se succèdent depuis quelques années avec tant de rapidité en Europe, et qui toujours réagissent sur le commerce. — L'industrie manufacturière, qui a fait tant de progrès et a été l'objet de tant d'études économiques dans plusieurs pays étrangers, et l'avantage qu'ont ceux-ci de posséder des capitaux plus considérables, sont encore une des causes de

cette infériorité. Ajoutez à cela que l'orgueil de quelques nations marchandes, des spéculations financières, des monopoles usurpés, et la grande prépondérance maritime d'un peuple étranger, empêchent ou rendent au moins très difficiles à divers points de l'Allemagne, des liaisons directes avec des états maritimes, en forçant ses négociants d'abandonner à des agents intermédiaires une partie de leurs bénéfices. — L'Amérique, et plus tard Odessa, ont enlevé aux marchés de l'Allemagne une grande partie des acheteurs qui venaient s'y approvisionner. La France n'a plus besoin de ses matières premières, parce que depuis la révolution de 1789 elle a quintuplé ses produits de toute espèce. L'Espagne ne prend aucun de ses produits depuis que son sol fertile a été rendu au travail productif; et en Portugal, où les terres restaient jadis incultes ou en jachère, et où les métiers avaient autrefois été brisés par la factorerie anglaise, on manie à présent la charrue et la navette avec des avantages égaux. — Plusieurs gouvernements, sous le prétexte de fonder de nouveaux systèmes de commerce, mais en réalité pour augmenter leur revenu, en agissant contre la liberté du commerce, ne firent qu'agir contre eux-mêmes. Si les trente millions d'hommes qui peuplent les états de la confédération germanique, sur une étendue d'environ vingt mille lieues carrées, avaient un marché libre pour l'importation et l'exportation, si leur guerre mercantile n'était dirigée que contre les états étrangers, tels que la Hollande et l'Angleterre, ils se donneraient bientôt ce que l'étranger leur refuse. Mais la confédération germanique, divisée mercantilement et politiquement, couvre à grands frais le pays de légions de douaniers, pour augmenter, aux dépens de la moralité publique, les finances de l'état. — Les limites bornées du marché intérieur dans plusieurs états allemands, son isolement, des impôts souvent disproportionnés, l'importation rendue difficile par la perte de temps et d'argent, ce qui arrête le petit négoce, source bienfaisante du grand commerce, voilà ce qui force les Allemands d'étouffer, pour ainsi dire, au milieu de leur richesse de productions. — La source à laquelle l'industrie des villes de commerce a puisé pendant les longues guerres qui ont ensanglanté l'Europe est tarie, et son influence actuelle insuffisante pour faire fleurir le commerce. — A côté des petits états, sans défense, isolés et trop faibles pour soutenir une lutte inégale, sont toujours là, prêts à frapper par des systèmes de commerce exclusifs, l'étranger d'abord, puis après les états confédérés du premier ordre. Souvent même ces derniers se montrent plus hostiles aux intérêts généraux de l'Allemagne que l'étranger, qui du moins est quelquefois disposé à conclure des traités de commerce. Les grands états de la confédération tendent constamment au contraire à en absorber toutes les ressources. — S'il arrivait que pour se garantir d'un conflit avec des états amis on poussât à l'extrême les mesures de réciprocité contre l'étranger, le commerce allemand serait plutôt anéanti que relevé; car il s'ensuivrait qu'immédiatement la France et l'Angleterre cesseraient d'abandonner à l'Allemagne une partie des bénéfices du transit de leurs productions industrielles dans le nord et à l'est de l'Europe. Le commerce allemand, il est vrai, n'est pas encore tombé au point où on le représente dans quelques brochures récemment publiées; car s'il n'existait, comme elles l'avancent, nulle part en Allemagne qu'un commerce passif, tout l'argent qui circule dans ce pays, et qui ne monte qu'à 500,000,000 de florins, devrait, depuis la paix, déjà être passé en d'autres pays. Ce qui néanmoins est vrai, c'est que la balance du commerce allemand, à l'exception de celui de l'Autriche, serait baissée de bien davantage s'il n'existait pas de commerce de transit et de commission. L'Allemagne en est redevable à sa position heureuse, à l'activité et à l'adresse de ses habitants, et aux privilèges accordés à ses foires importantes. Située en effet au milieu de tous les états manufacturiers, tels que l'Angleterre, la

France, les Pays-Bas, la Suisse et l'Italie; entre des pays qui tirent de son sein les matières premières de leurs fabriques, l'Allemagne semblait destinée à être le grand marché de l'Europe. C'est pour cela qu'il est arrivé, surtout dans le temps où le commerce allemand était libre, que des capitaux livrés au commerce du transit ont produit de plus gros intérêts que ceux lancés dans des spéculations sur des productions indigènes. Au moyen du commerce de transit, les Allemands paient une partie des articles de consommation qu'ils achettent de l'étranger. La Bavière, par exemple, gagne ainsi, pour la totalité de son revenu, la somme annuelle d'environ 1,180,000 florins. Le commerce d'expédition est d'autant plus lucratif pour l'économie nationale de l'Allemagne qu'il se fait avec des capitaux étrangers. — Les foires, fondées dans les siècles reculés, et où la somme de 60,000,000 de florins s'échange annuellement, sont pour le pays d'un avantage particulier. C'est là que se réunissent pour trafiquer des marchands de l'est et de l'ouest, du sud et du nord de l'Europe, surtout aux foires de Francfort-sur-le-Mein et de Leipzig, car la plus grande partie des marchandises étrangères passe en Allemagne par ces villes pour repasser de là en d'autres pays. Le commerce des soieries françaises est presque exclusivement entre les mains des négociants allemands; le commerce forain en marchandises de manufacture anglaise n'est pas moins avantageux à l'Allemagne, dont il augmente singulièrement les revenus. Il résulte encore un autre avantage des foires de l'Allemagne, c'est que les négociants du nord y amènent des marchandises qui, destinées au commerce de transit, passent ensuite en France, dans les Pays-Bas, en Suisse et en Italie.— Le jeu des rentes sur l'état, devenu dernièrement une espèce de rage mercantile, contre-balança malheureusement les avantages que l'Allemagne retire de son commerce d'expédition et de transit. Le peu de peine qu'il demande, les fortunes souvent si rapides qu'il offre comme amorce aux joueurs, tentent les capitalistes de confier aux vicissitudes politiques des empires une partie de leurs ressources. Des capitaux considérables sont ainsi soustraits au labeur, et, faute de renouvellements de productions des métiers et arts, le commerce industriel souffre et languit. — On peut, en résumé, dire que les seuls moyens de faire revivre le commerce de l'Allemagne sont : 1° la liberté complète des relations commerciales dans l'intérieur de la confédération ; 2° une économie plus scrupuleuse des deniers publics dans les divers états qui la composent; 3° l'amélioration des routes et des canaux; 4° enfin l'établissement de chambres de commerce, qui n'existent que dans quelques localités, et qui sont généralement réclamées.

Langue allemande.

La langue allemande (*die deutsche Sprache*) est une des branches de la langue germanique primitive. Quelques auteurs écrivent *teutsch*, qu'ils font dériver de *teut*, teuton, mais il est plus exact de le faire dériver de *theut*, *teut*, *diet* (peuple). La langue germanique primitive se divise en trois branches : la branche allemande proprement dite, la branche scandinave, et la branche anglo-saxonne ou anglaise. La division de la langue allemande proprement dite en *haut* et *bas allemand*, lesquels se subdivisent en plusieurs autres dialectes provinciaux, remonte aux temps les plus reculés. Quelque différents que soient les mots et les formes grammaticales de ces idiomes particuliers, il est aisé de reconnaître qu'ils ont une commune origine. Lorsqu'on parle de la langue allemande en général, sans autre dénomination, on entend ordinairement par-là l'allemand des écrivains, dont se rapproche le langage des classes instruites de l'Allemagne, plus ou moins exempt de l'accent et des idiotismes du dialecte provincial. La question de savoir où l'on parle l'allemand le plus pur ne peut

guère être résolue avec impartialité, surtout si l'on veut restreindre la pureté de la langue parlée à une seule contrée, comme l'a fait Adelung, par exemple, selon l'opinion duquel le plus pur allemand est celui que l'on parle dans la Haute-Saxe, et même seulement à Meissen. Sous la dénomination de langue des écrivains, nous entendons le langage qui a été employé depuis Luther par les meilleurs auteurs, et admis par la haute société de tous les pays où la langue allemande est en usage. Ainsi, l'on oppose au *bas allemand*, non pas le *pur allemand*, mais le *haut allemand*, comme l'a fait en 1701 l'habile grammairien *Bœdicker : Le pur allemand*, dit-il, *n'est pas le dialecte d'un seul peuple de l'Allemagne, mais bien celui de tous que le zèle des savants a élevé à cette perfection, et qui est en usage dans toute l'Allemagne.* Le sud de l'Allemagne, particulièrement les contrées les plus méridionales, les Basses-Alpes, les Carpathes et les pays plats situés au sud-ouest et à l'est, sont les lieux où la langue est le moins pure de provincialismes, même parmi les classes instruites. Là (dans la Haute-Souabe, la Haute-Bavière et l'Autriche), les voyelles sont dures, et les consonnes sifflantes ; ici (dans la Westphalie occidentale, le Bas-Rhin, le Mecklenbourg et la Poméramie), elles sont longues, molles et trainantes, différences qui sont dues en grande partie à l'influence du climat. Dans le centre de l'Allemagne, et particulièrement dans la Haute-Saxe, elle est plus exempte de ces inflexions et plus épurée ; mais en se rapprochant des *Riesengebirge* (montagnes des Géants), elle devient tantôt rude, tantôt chantante et monotone, et vers le Bas-Brandebourg, elle redevient molle et langulssante. Dans la Basse-Saxe méridionale, elle est encore plus pure (Hanôvre, Brunswick, Gœttingue); mais c'est au delà des frontières de l'Allemagne, dans la Courlande et la Finlande, chez les descendants des anciens colons allemands, qu'elle est parlée dans toute sa pureté, parce qu'aucun provincialisme populaire n'est jamais venu la défigurer. On ne sait rien de positif sur l'origine de la langue allemande ; quelques-uns la font dériver de l'indien, d'autres du persan, d'autres encore lui donnent une origine commune avec le grec ; Morhof a même été jusqu'à prétendre que le grec est dérivé de l'ancien idiome allemand. (Voy. *Analogie de la langue grecque avec la langue allemande*, par Kanne.) Des recherches faites sur ces deux langues, dit Voss, prouvent qu'elles ont une origine commune ; on remarque même plus de douceur dans la langue teutone primitive que dans la grecque. Les plus vieilles traditions rapportent que des hordes d'anciens Grecs reçurent du nord de la Thrace l'art de cultiver la terre, et les premières idées morales en même temps que le culte de Bacchus ; et l'histoire nous montre dans ce pays des Thraces appelé plus tard Scythie, une race germaine, les Goths de la mer Noire, qui, bien que séparés de leurs ancêtres depuis plus de mille ans, n'en conservaient pas moins dans les formes du langage une ressemblance frappante avec les Grecs. La langue du sud, favorisée par le commerce, la beauté du climat et la liberté, parvint à un haut degré de perfection. Celle du nord demeura stationnaire, mais elle n'en conserva pas moins au milieu de sa barbarie un caractère plein de force et pur de tout mélange, et resta une langue radicale, la seule qui, parmi les idiomes bâtards de l'Europe asservie, puisse rivaliser avec la langue grecque. — La langue allemande est un idiome pur et radical, c'est-à-dire qu'elle n'est pas essentiellement mêlée à d'autres ; c'est ce qui devient évident par la comparaison qu'on peut en faire, et, selon l'observation fort juste d'Adelung, par l'accent qui se trouve dans chaque mot sur la syllabe radicale, tandis que les autres n'en ont pas ou presque point. Malheureusement il ne nous est resté que peu de mots de l'ancienne langue allemande, et ce sont pour la plupart des noms propres ; mais ce peu suffit encore pour nous convaincre que la langue possédait déjà toutes les racines dont elle

se compose encore à présent, mais avec un accent approprié aux organes des Allemands de ce temps-là. D'après le témoignage des autres nations, cet accent a dû avoir une expression très rude. Mela dit qu'une bouche romaine pouvait à peine prononcer les mots allemands, et Nazarius assure que les sons qu'ils produisaient excitaient des frissonnements. Vraisemblablement, ils se composaient d'un assemblage de consonnances dures, de fortes aspirations et de voyelles graves. Néanmoins, il ne faut pas croire à la lettres les assertions des Grecs et des Romains, déjà amollis, qui appelaient la langue des Germains rude et barbare seulement peut-être parce qu'elle leur était étrangère. L'exemple de la langue polonaise actuelle nous prouve que la répétition fréquente des consonnes ne rend pas une langue nécessairement dure, car la foule de consonnes qu'elle contient n'empêche pas qu'elle ne soit douce et sonore dans la prononciation des gens instruits. Du reste, il se pourrait que la langue allemande primitive eût été plus riche en mots servant à désigner des objets sensibles qu'en expressions propres à rendre des idées abstraites, dont les Germains, enfants des forêts, s'occupaient encore fort peu. — Les premières traces de littérature allemande se font remarquer chez les Goths, qui, chassés par les Huns vers le milieu du quatrième siècle, vinrent s'établir dans les basses contrées des bords du Danube. On les confond souvend avec les Scandinaves; ils habitaient antérieurement la Mœsie, aujourd'hui la Valachie, et durent vraisemblablement leur civilisation au voisinage des Grecs. Ulfilas (*voy.* ce nom), Goth distingué, qui détermina ses compatriotes à embrasser le christianisme, chercha à introduire parmi eux l'art d'écrire vers l'an 360, et, après avoir été nommé évêque, traduisit la Bible. La plus grande partie des quatre évangélistes et un fragment de l'Epître aux Romais, traduits par lui, sont parvenus jusqu'à nous. Nous trouvons dans la langue dont il se sert un mélange de haut et bas allemand et des mots étrangers, peut-être thraces, dont les formes grammaticales ne diffèrent pas beaucoup de l'idiome allemand. Une des particularités remarquables de la langue d'Ulfilas est le nombre analogue au *duel* des Grecs; les noms de nombre *ains*, *twai*, *thrins*, etc., indiquent déjà la transformation du haut allemand en bas allemand. On y trouve aussi beaucoup de mots anglo-saxons encore usités dans la langue anglaise, mais le haut allemand s'y montre partout comme base fondamentale.—L'aurore de la littérature et la formation de la langue ne datent que du huitième siècle, au temps de Charlemagne. Le peu qui parut en littérature avant ce temps (*voy.* Koch, *Abrégé de l'histoire de la littérature allemande*, I, 18-20) se composait de traductions slaves du latin d'église, où sont imitées servilement la construction et même les inflexions des mots latins. L'idiome en usage était le haut allemand, mais orthographié d'après la prononciation grossière du peuple. Cependant, c'est vers ce temps que parurent les chansons qui, pour la première fois, donnèrent à la langue une tournure poétique. Avec Charlemagne (768 à 1137) commença l'ère des Francs, dans laquelle furent accomplies des choses si grandes et si utiles; car ce n'est pas seulement par ses conquêtes que Charles mérita le surnom de Grand, mais encore par tout ce qu'il fit pour la civilisation. Il donna des noms allemands aux mois et aux vents, entreprit même une grammaire allemande, et fit des efforts incroyables pour le perfectionnement de la langue, de la poésie et des sciences. Toutefois, les progrès furent lents, et ne se firent remarquer que sous le règne de ses successeurs. La langue ne fit aussi que peu de progrès dans sa formation sous les rois saxons (912 à 1024), sous lesquels fleurirent Labeo et d'autres. Et comme parmi tous les poètes et tous les écrivains de ce temps il ne s'est pas rencontré un écrivain assez fort pour imposer des régles fixes et certaines à la langue, il en est résulté un manque d'unité et de régularité sur l'inflexion et la désinence des mots, qui existe encore

aujourd'hui. Il en fut ainsi sous les empereurs francs (1024 à 1136), période dans laquelle on remarque Willeram et surtout l'auteur anonyme d'un panégyrique en vers d'*Anno*, évêque de Cologne, mort en 1075. Ce poëme annonce l'approche d'un siècle plus brillant pour la littérature et la poésie, celui des empereurs de la maison de Hohenstaufen, qui comprend aussi l'époque des troubadours. Les changements qui s'opérèrent alors dans la langue sont très remarquables; ils furent occasionnés par la substitution du dialecte de la Souabe à l'idiome franc. Cette nouvelle langue prit donc les formes imparfaites de l'ancienne, et les perfectionna selon les besoins de l'esprit poétique qui dominait alors. Quelques poésies qui nous sont restées de ces temps-là font voir comment la langue franque s'est progressivement fondue avec l'allemand de la Souabe. La difficulté qu'elle offre à la lecture provient des mots sous-entendus ou qui ont reçu une autre signification, ainsi que des inflexions, des dérivations et de la construction, qui ont été changées. Peu à peu l'idiome de la Souabe perdit sa supériorité en Allemagne, et presque tous les autres dialectes eurent les mêmes droits. L'association des *Meistersænger* ne contribua pas peu à ce résultat. — Sans méconnaître ici le prix des descriptions pleines de sentiment d'*Hans Sachs*, on peut dire que la langue y a peu gagné en richesse et en expression. Cette école de poésie ne lui a été favorable que sous le rapport de l'unité et de la régularité. Mais ces qualités de la langue devaient aussi finir par se perdre. Comme la lecture de la Bible était interdite aux laïques, et qu'en justice et en chaire on se servait d'une langue morte étrangère, la langue primitive ne tarda pas à dégénérer. Cette décadence toutefois fut heureusement arrêtée par Luther, qui traduisit la Bible avec un rare bonheur de style, et qui en corrigea soigneusement chaque nouvelle édition (les Psaumes en eurent jusqu'à sept, de 1518 à 1545). Il rendit en termes nobles ce qui était grossièrement exprimé, et mit dans tout leur jour les mouvements d'éloquence qui s'y trouvaient placés sans ordre et sans convenance. Dès ce moment, la langue allemande fut généralement usitée dans les relations usuelles et littéraires. A ce fondateur de la nouvelle syntaxe allemande, succédèrent presque sans interruption des continuateurs de cette noble tâche. D'abord l'énergique Opitz, qui étudia la poésie à l'école des Muses de l'antiquité et des étrangers; le fougueux maître de Haller, Lohenstein, qui, dans son *Arminius et Thusnelda*, ajouta à la richesse de la langue par des expressions pittoresques et des tournures nouvelles; et enfin l'aimable Hagedorn, qui lui fit perdre cette raideur d'école qui lui était particulière, la rendit flexible et propre aux inspirations de la joie et de la sagesse de la vie. Vers la fin du dix-septième siècle, la langue allemande fut gâtée par l'influence de la langue française. Cette influence funeste se fit sentir surtout vers le milieu du dix-huitième siècle, où la langue française prévalut. (*Voy.* l'ouvrage intitulé : *Tyrannie de la langue et de l'esprit de la France en Europe, depuis le traité de Rastadt*, par Radloff, Munich, 1814.) Le nouveau purisme que Gottsched et son école larmoyante introduisirent témoigna du moins de leur bonne volonté pour une chose qui, en définitive, n'était pas inutile. Mais il est certain que, si l'on n'avait eu que des productions de l'école de Gottsched à mettre en avant, elles auraient justifié le mépris dont le roi Frédéric II faisait profession pour la langue allemande, et qu'il manifesta dans une lettre écrite en français (*de la littérature allemande*, Berlin, 1780). Cette lettre a été réfutée par l'abbé Jérusalem (*sur la langue et la littérature allemandes*, Berlin, 1781); par Jean Mœser, sous le même titre (Osnabruck, 1791), et par Wezel (*sur la langue, les sciences et le goût en Allemagne*, Leipzig, 1781). Cette lettre ne fut pas cependant écrite dans un temps où la langue était en décadence, mais bien à une époque où elle venait, au contraire, d'être élevée d'une

manière incontestable à un rang distingué pour l'expression et la noblesse poétiques, par les productions de Klopstock, de Lessing, de Wieland, d'Engel, et de tant d'autres. Combien la langue allemande ne fit-elle pas encore de progrès sous l'inspiration créatrice d'un Voss, d'un Schlegel! etc. (*Voyez* sur ce sujet l'excellent ouvrage de Kolbe, intitulé : *Sur la richesse des langues française et allemande, et des ressources qu'elles offrent à la poésie.* Berlin, deuxième édition, 1819-20, trois vol.)— Trois choses caractérisent particulièrement la langue allemande : la flexibilité, qui consiste dans sa force inépuisable, dans le secours des syllabes d'inflexion et de dérivation, ainsi que dans la faculté d'assembler les mots pour en former de nouvelles significations; la richesse, car le nombre des mots dont elle est composée dépasse celui des autres langues vivantes, nombre qui s'accroît encore tous les jours par la liberté dont jouissent les poètes et les prosateurs ; enfin, l'universalité, c'est-à-dire le pouvoir d'embrasser l'esprit de toutes les langues cultivées, et de s'approprier ce qu'elles ont de meilleur. Citera-t-on en effet une nation qui ait encore imité les poésies d'Homère et de Virgile avec autant de bonheur que Voss, les dialogues de Platon comme Schleiermacher, les œuvres dramatiques de Shakspeare et de Calderon comme Schlegel, Gries et Malsburg ; les poèmes de l'Arioste et du Tasse comme Gries et Streckfuss, le Dante comme ce dernier et Kannegiesser, Cervantes comme Tieck? Qu'on continue toujours à transporter dans la langue allemande les formes des langues étrangères, et, quel que soit le résultat de semblables tentatives, elles prouveront du moins tout ce dont cette lanque est susceptible. Elle serait plus riche encore si les Allemands n'en avaient pas eux-mêmes resserré les bornes. On doit vivement regretter que le haut allemand soit devenu la langue des écrivains, à l'exclusion du bas allemand : qui sait en effet où auraient conduit les essais d'idylles de Voss en plat allemand, les poèmes de Hebel, ceux de Grubel dans le dialecte de Wurtemberg, et d'autres encore? Un dictionnaire qui comprendrait l'étendue entière des richesses de la langue allemande devrait contenir tous les dialectes, indiquer tous les idiotismes, et expliquer tous les glossaires. On peut toutefois mentionner, en attendant, avec reconnaissance, les services qu'ont rendus en ce genre Adelung, Campe, Fulda, Kinderling, Voigtel, Stosch, Eberhard, etc. : ce sont de bons modèles à suivre.—La première grammaire allemande qu'on connaisse fut composée au seizième siècle par Valentin Ickelsamer, sous le titre de *Teutsche Grammatica darauss einer von ihm selbs mag lesen lernen.* (Grammaire allemande par laquelle on peut apprendre à lire de soi-même.) Les grammaires composées au dix-septième siècle par Opitz, Morhof, Schottel, etc., méritent aussi d'être citées. Les nouvelles grammaires le plus justement renommées sont celles d'Adelung, de Heynatz, de Moritz, de Roth, d'Hunerkoch, et de Grimm.

Ancienne constitution. — Empire. — (Deutscher Reich.)

L'empire d'Allemagne dut son origine au partage de la monarchie des Francs par le traité de Verdun en 843. En 924, il fut agrandi par l'accession de la Lorraine. Le roi Othon-le-Grand réunit en 951 le royaume d'Italie, et en 962 la couronne impériale de Rome à l'empire d'Allemagne, qui fut ensuite appelé le saint empire romain de la nation allemande (*das heilige rœmische Reich deutscher Nation.*) Cependant les provinces de l'Italie ne faisaient pas partie de l'empire et n'y étaient attachées que par les liens de la féodalité, laquelle n'a été entièrement dissoute que de nos jours. La Bohême fut regardée depuis Othon-le-Grand comme partie intégrante de l'empire, et demeura telle en réalité jusqu'à sa dissolution. Les rois de Danemarck eux-mêmes reconnurent pendant quelque temps la suzeraineté de l'empire d'Allemagne, à cause de la province de Jutland (948); les rois de Pologne en firent autant, à cause

de la Silésie, depuis les temps d'Othon jusqu'en 1355, et il en fut de même des rois de Hongrie, depuis 1045 jusqu'au règne turbulent de Henri IV; la Prusse se trouva dans les mêmes rapports envers l'empire, comme possessions des chevaliers teutoniques, depuis 1230 jusqu'en 1525, ainsi que la Livonie, qui appartenait aux chevaliers de l'Épée, depuis 1205 jusqu'en 1556. Conrad II avait en 1033 réuni à la couronne d'Allemagne le royaume d'Arles, ou de la Basse-Bourgogne, qui comprenait la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, la Suisse occidentale, la Provence et la Savoie. Mais toutes ces provinces furent successivement perdues, et après l'époque où la Suisse et les Pays-Bas-Unis se séparèrent également de l'empire, et furent reconnus comme états indépendants, celui-ci ne garda de toutes ses anciennes possessions féodales que la Savoie, le Montbéliard et l'évêché de Bâle. Il éprouva également des pertes considérables en Allemagne même, par suite des guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre la France.—Les lois fondamentales de l'empire, par lesquelles furent réglés les rapports de l'empereur envers les états et ceux des états entre eux, ne durent pas leur existence, comme dans d'autres pays, au pouvoir monarchique du chef de l'empire, mais au régime de consultation établi entre l'empereur et l'empire, c'est-à-dire entre le monarque et les états-généraux assemblés en diètes. Outre le droit coutumier de l'empire, qui existait alors, il fut encore établi des réglements fondamentaux, notamment : 1° ceux dits *de la paix perpétuelle* (ewiger Landfriede) de 1495, par lesquels tous les défis qui avaient encore été jusqu'alors permis sous certaines conditions furent défendus sous peine du ban impérial (*Reichsacht*); des dispositions furent également arrêtées pour établir une chambre suprême impériale; 2° vint ensuite *la bulle d'or* (*voy.* ce mot) de 1356; 3° les recès de l'empire, où les délibérations prises dans les diètes par l'empereur et les états-généraux, en tant qu'elles se rapportaient essentiellement à la constitution de l'empire plutôt qu'au droit privé; 4° les capitulations (*voy.* cet article); 5° le traité de Passau de 1552, ou mieux encore la paix de religion fondée sur ce traité et conclue à la diète d'Augsbourg en 1555, laquelle assura aux états-généraux et à la noblesse immédiate de l'empire, qui avaient embrassé la confession d'Augsbourg, le libre exercice de leur religion, et aux sujets le droit d'en changer, et même d'émigrer contre la volonté de leurs souverains; 6° enfin, par la paix de Westphalie (1648), non seulement les droits de souveraineté acquis successivement par les états furent confirmés, mais la liberté de religion fut aussi accordée aux protestants de la confession réformée.—La constitution qui devait régir les différents cercles de l'empire, proposée dès 1438, par l'empereur Albert II, fut établie pour maintenir la paix publique en 1500, lorsque Maximilien Ier et les états divisèrent l'Allemagne en six cercles, qu'on désigna par les noms de franconien, bavarois, souabien, du Haut-Rhin, westphalien et saxon, et dont le nombre fut, en 1512, élevé jusqu'à dix par l'adjonction des provinces d'Autriche et de Bourgogne, ainsi que par la formation de deux nouveaux cercles territoriaux en faveur des quatre électeurs dont la résidence était sur le Rhin et des deux électeurs de Saxe. La Lusace, la Silésie avec Glatz, la Bohême, la Moravie, le Montbéliard, et autres provinces et districts situés dans l'étendue des cercles, n'étaient pas compris dans cette division. Chaque cercle avait un ou deux princes directeurs, l'un ecclésiastique, l'autre séculier. Le prince directeur convoquait l'assemblée des états du cercle, et les affaires étaient administrées en son nom; c'était aussi à lui qu'étaient adressées les ordonnances impériales. Chaque cercle avait souvent en outre, sous le titre de maréchal-de-camp (*Feldmarschall*), un officier supérieur qui devait pourvoir aux affaires de la guerre, et plusieurs autres employés. Plus tard, on conféra aux cercles, outre le soin de la paix publique (*Land-*

friede) et l'inspection des affaires de la guerre qui concernaient le cercle, la présentation des assesseurs à la chambre de justice, l'exécution des décrets du tribunal de l'empire, la direction des monnaies et des douanes, etc., etc. Dans les assemblées des états du cercle, les affaires se décidaient à la majorité des voix, mais les délibérations ne pouvaient pas être contraires aux lois de l'empire. Sous le rapport religieux, on divisa les cercles, après la paix de Westphalie, en cercles catholiques, protestants et mixtes. Au nombre des premiers étaient les cercles d'Autriche, de Bavière et de Bourgogne ; au nombre des seconds, les deux cercles saxons ; les autres furent mis au nombre des mixtes.—Jusqu'à Charles-le-Gros (qui mourut en 888), la dignité impériale demeura héréditaire dans la famille de Charlemagne. Mais depuis le règne de son successeur, Arnulf, l'Allemagne devint un empire électif, quoiqu'on restât d'abord quelque temps fidèle aux familles qui avaient été une fois élues. Primitivement, les empereurs étaient élus d'ordinaire par tous les états, tant séculiers qu'ecclésiastiques. Mais pendant l'interrègne 1197-1272), les grands dignitaires de l'empire usurpèrent le droit exclusif d'élection. Et dans les réunions électorales de 1338, qui furent confirmées dans la même année par Louis-le-Bavarois et par Charles IV dans la bulle d'or (1356), les électeurs se promirent réciproquement de se maintenir dans ce droit usurpé, par tous les moyens possibles. L'électeur de Mayence convoquait les princes ses collègues pour élire l'empereur. La ville de Francfort-sur-le-Mein était désignée par la *bulle d'or* comme le lieu où devait se faire l'élection. Les princes électeurs pouvaient élire, ou par eux-mêmes, ou par des ambassadeurs, mais aucun ne devait amener avec lui une suite de plus de deux cents hommes, dont cinquante seulement pouvaient être armés. On rédigeait d'abord la capitulation, et ensuite on procédait à l'élection. — Tous les étrangers, même les princes de l'empire et les ambassadeurs des puissances étrangères qui ne faisaient pas partie de la suite des princes électeurs, étaient obligés de quitter la ville le jour où l'élection devait avoir lieu. L'élection se faisait dans une chapelle de l'église Saint-Barthélemi. Le prince électeur de Mayence recueillait les suffrages, après avoir chargé du sien le prince électeur de Saxe. L'élection faite, l'empereur devait prêter serment à la capitulation, ou, en cas d'absence, la faire adopter par serment à ses ambassadeurs pour la jurer ensuite lui-même avant d'être couronné; alors on le proclamait empereur dans l'église même. Dans les premiers temps, le pape était prié de sacrer et de couronner l'empereur. Mais Louis-le-Bavarois décida, en 1338 que l'empereur élu à la majorité des voix était empereur légitime en vertu de cette même élection, et qu'aucun sacre ni couronnement de la part du pape n'étaient nécessaires. Le couronnement eut lieu d'abord, comme Charlemagne l'avait institué, à Aix-la-Chapelle ; mais plus tard toujours à Francfort-sur-le-Mein. Les insignes et les joyaux de la couronne dont on se servait pour le couronnement étaient, depuis les temps de Sigismond, conservés à Nuremberg et à Aix-la-Chapelle. — Lorsque, plus tard, les empereurs d'Allemagne firent élire leurs successeurs de leur vivant, ces derniers, jusqu'au moment de leur avénement au trône, portèrent le titre de roi des Romains. Le premier roi de cette sorte fut Henri VII, fils de l'empereur Frédéric II, élu en 1220. Le roi des Romains ainsi élu devait même signer une capitulation, mais ne pouvait pas se mêler des affaires du gouvernement du vivant de l'empereur. Outre les grands dignitaires de l'empire, il y avait aussi des *officiers héréditaires* de l'empire, qui étaient investis de leurs dignités par les premiers. — En cas de décès, de minorité, ou d'une longue absence de l'empereur, le prince électeur de Saxe était, en vertu de la *bulle d'or*, désigné comme vicaire de l'empire pour la Haute et la Basse-Saxe et la Westphalie, et le prince électeur du Palatinat pour les

cercles de Franconie et de Souabe, et pour les deux cercles du Rhin. Ils exerçaient, chacun dans le domaine de son vicariat, tous les droits de l'empereur (à l'exception de l'investiture des princes et des trônes, qui devait être faite par l'empereur lui-même); ils percevaient les revenus de l'empire, administraient la justice suprême, et établissaient de même, chacun dans son district respectif, un vicariat qui remplissait les fonctions du conseil aulique de l'empire, et qui, à la mort de l'empereur, cessait d'exercer les siennes. Alors la chambre impériale continuait d'exercer ses fonctions au nom des vicaires de l'empire. Aussi ces vicaires pouvaient-ils convoquer de nouvelles diètes et continuer celles qui étaient déjà commencées. L'Autriche et la Bavière ne reconnaissaient pas ce vicariat de l'empire. En Italie, c'était le duc de Savoie qui en avait à la fois le titre et les attributions. Les états (*Reichstænde*) se composaient des membres immédiats de l'empire qui avaient siége et suffrage aux diètes, et qui étaient ou ecclésiastiques, savoir : les princes électeurs ecclésiastiques, les archevêques et les évêques, les prélats, les abbés, les abbesses, le grand-maître de l'ordre Teutonique et celui de l'ordre de Saint-Jean; ou séculiers, lesquels étaient les princes électeurs séculiers, les ducs, les princes, les landgraves, les margraves, les bourgraves, les comtes et les villes impériales. Après la paix de Westphalie, les états furent aussi divisés en états protestants et en états catholiques. (*Voy.* CORPUS CATHOLICORUM.)—Pour avoir les prérogatives d'un état de l'empire, il fallait posséder une principauté, un comté ou un domaine immédiat, avoir la permission de l'empereur et de l'empire, et payer une taxe. La chevalerie immédiate de l'empire (nobles qui ne reconnaissaient pour souverains que l'empereur et l'empire) ne faisaient pas partie des états-généraux. Elle devait son origine et presque toute son indépendance au grand interrègne. Dans les temps modernes, elle était divisée en cercles de Franconie, de Souabe et du Rhin, et ces cercles étaient subdivisés eux-mêmes en cantons. Chaque cercle avait un capitaine, des conseillers et un syndic, qui terminaient les différends que les chevaliers avaient entre eux. Les appels étaient adressés aux tribunaux de l'empire. Il y avait des assemblées de chevaliers par canton, qui étaient convoquées par les directeurs et les capitaines respectifs. Du reste, la chevalerie immédiate de l'empire avait, comme corps et par canton, le droit d'envoyer des ambassadeurs qui portaient le nom de députés. Ces nobles ou chevaliers étaient souverains, mais possédaient des droits très limités; ils ne pouvaient pas, par exemple, faire des levées d'impôts, et n'avaient ordinairement que la juridiction de première instance. En vertu du droit de *bienséance* (Einstandsrecht), les parents les plus rapprochés, et, à leur défaut, chaque membre du canton, ou bien encore le corps entier de la chevalerie (*Ritterschaft*), pouvaient racheter pendant la durée de trois années une possession immédiate quelconque, vendue à un étranger. — Dans les temps reculés, les empereurs convoquaient deux fois par an des assemblées ordinaires ou extraordinaires des états de l'empire, pour délibérer en commun sur le bien général. Les états, comme corps de l'empire, exerçaient de concert avec l'empereur tous les droits de souveraineté, à l'exception de ceux qui étaient réservés à l'empereur. Toutes les affaires dépendantes de la décision de l'empereur et de l'empire ne pouvaient être traitées que dans les diètes. Celles-ci furent depuis 1663 toujours tenues à Ratisbonne. Autrefois l'empereur y comparaissait lui même; plus tard, il se fit représenter par son commissaire principal, qui était un des princes de l'empire, et qui était assisté d'un autre commissaire; le prince électeur de Mayence, comme archichancelier de l'empire d'Allemagne, présidait l'assemblée. Les ambassadeurs des états de l'empire présentaient leurs lettres de créance, et au commissaire principal, et au prince électeur de Mayence, auprès duquel devaient aussi se faire

accréditer les ambassadeurs étrangers. En cas d'absence de l'archichancelier, il était remplacé par son envoyé directorial. Tout ce qui était adressé à l'assemblée passait au prince électeur de Mayence, et était dicté par la chancellerie du prince de Mayence, aux autres greffiers, et plus tard distribué, ordinairement imprimé : cela s'appelait la dictée (*Die Dictatur*). Les affaires se traitaient dans trois colléges, savoir : 1° le collége des princes électeurs, où le prince électeur de Mayence recueillait les voix, après avoir chargé de la sienne l'électeur de Saxe ; 2° le collége des princes, qui se divisait en banc séculier et en banc ecclésiastique : les évêques protestants de Lubeck et d'Osnabruck siégeaient sur un banc placé en travers. Les comtes de l'empire n'avaient pas individuellement voix délibérative dans ce collége, mais ils étaient divisés en bancs des comtés de Wettéravie, de Souabe, de Franconie et de Westphalie, dont chacun n'avait qu'une seule voix (*votum curiatum*). Il en était de même des prélats ou des abbés de l'empire, des prévôts et des abbesses. Ils se divisaient en bancs de Souabe et du Rhin, et ne possédaient tout que deux voix. Les colléges des princes étaient présidés successivement par l'archevêque de Salzbourg, ou par l'archiduc d'Autriche. 3° Le collége des villes impériales, divisé en bancs du Rhin et de Souabe, était dirigé par la ville impériale où se tenait la diète, et chaque ville impériale n'avait qu'une seule voix. On décidait d'ordinaire à la majorité des voix, excepté dans les affaires de religion ou celles qui étaient du domaine des états isolés de l'empire : chacun de ces trois colléges délibérait à part. Les colléges des électeurs et des princes se réunissaient ensuite dans une salle, où ils continuaient leurs discussions jusqu'à ce qu'on eût pris une délibération commune. C'est ce qui s'appelait *relation* et *corrélation*. Le collége des villes impériales n'y était pas admis; cependant on lui communiquait la délibération, et, soit qu'elle fût ou non approuvée par les villes, on la présentait à l'empereur comme résolution de l'empire. Lorsqu'elle avait acquis force de loi par un décret impérial de ratification ou de confirmation, elle s'appelait arrêt ou conclusion de la diète de l'empire. L'ensemble de toutes les conclusions d'une diète s'appelait *recès* de l'empire. Lorsqu'il arrivait que l'empereur et les deux colléges n'étaient point d'accord entre eux, l'affaire était remise. Quand les villes impériales n'accédaient pas aux propositions des deux autres colléges, on se bornait à en dresser procès-verbal, mais sans que cela eût d'autres conséquences, malgré les promesses de la paix de Westphalie, qui leur avait assuré également une voix décisive dans la diète. Les conclusions de l'empire, une fois signées, étaient publiées et communiquées aux tribunaux pour qu'elles fussent enregistrées et qu'elles servissent de règles. Beaucoup d'affaires étaient aussi décidées par des convocations ordinaires ou extraordinaires de députations des états de l'empire. L'assemblée avait le droit de faire des lois, de les abolir et de les interpréter, de déclarer la guerre, de conclure la paix, de recevoir et d'envoyer des ambassadeurs, de conclure des alliances et des traités. — A l'égard des guerres que l'empire avait à soutenir, et dont la délibération devait être proposée par un décret impérial de commission, on prenait une décision à la pluralité des voix, et les états qui n'avaient pas consenti à la guerre n'en devaient pas moins fournir leur contingent dans une proportion déterminée par les matricules de l'empire. — Les matricules étaient des tableaux dressés sous l'autorité de l'empereur et de l'empire, et qui représentaient la situation des différents états et les sommes pour lesquelles chacun d'eux devait contribuer aux dépenses de l'empire. Ces tableaux devaient leur origine aux voyages de Rome, faits par les empereurs d'une époque antérieure pour se faire sacrer par le pape. Tous les vassaux de l'empire étaient tenus de les y accompagner avec leurs arrière-vassaux, sous peine de perdre leurs fiefs.

La durée de ces voyages et des services à y faire était fixée à six semaines, que l'on nommait *mois romains*. Lorsque du temps de Sigismond (1411-1437) l'usage de la poudre à canon devint de plus en plus commun, on commença à entretenir des armées permanentes. Les voyages à Rome étant tombés alors en désuétude, on fixa une somme de 12 florins pour chaque cavalier, et 4 florins pour chaque fantassin que devait fournir un état. Ces subsides, que l'on appelait aussi *mois romains*, étaient accordés aux empereurs dans les cas extraordinaires, surtout dans les guerres de l'empire. — Le droit de conclure la paix après la guerre était, il est vrai, accordé au corps germanique tout entier, et expressément assuré aux états par la paix de Westphalie; cependant les empereurs l'usurpèrent. On détermina donc dans la capitulation de Charles VII (1742) que les empereurs ne pourraient dorénavant conclure pour l'empire des traités préliminaires ou définitifs que dans le cas de nécessité pressante et de concert avec le collége des princes électeurs. Autrefois les empereurs possédaient le droit de conclure des traités sans y admettre les états, mais Maximilien Ier fut obligé en 1495 de promettre de n'entrer dans aucune alliance désavantageuse à l'empire. Charles-Quint s'engagea aussi à ne contracter aucune alliance sans avoir consulté les princes électeurs, et Ferdinand IV dut, lors de son élection comme roi des Romains en 1653, promettre solennellement de ne consulter les princes électeurs seuls que dans les affaires pressantes seulement; dans tout autre cas, il devait toujours consulter tous les états. Par la paix de Westphalie, le droit de suffrage fut assuré à tous les états, à l'égard des alliances à contracter par l'empire. Les ambassadeurs étrangers qui étaient accrédités auprès de l'empire traitaient par mémoires, qu'ils faisaient présenter à l'ambassadeur directorial de Mayence, et que celui-ci communiquait par la *dictée* aux autres états. Quoique les rois et empereurs de la maison carolingienne et saxonne exerçassent une autorité absolue en matières ecclésiastiques, qu'ils nommassent, déposassent et confirmassent les papes, les archevêques et les évêques, et qu'ils convoquassent des conciles, ces antiques droits furent successivement perdus sous les règnes agités de Henri de Franconie, et les papes limitèrent tellement le pouvoir ecclésiastique des empereurs qu'il en resta à peine une ombre. Par la paix de Westphalie, l'empire fut encore divisé davantage. Il y eut encore trois églises dominantes. Dans l'église catholique étaient en vigueur la juridiction ecclésiastique dont les papes et les évêques s'étaient emparés, et les prescriptions du droit canonique. Les princes protestants, de leur côté, abolirent toute espèce de juridiction ecclésiastique, et firent décider les affaires spirituelles de leurs sujets par des synodes institués à cet effet. La chambre impériale et le conseil aulique de l'empire devinrent donc incompétents dans les affaires ecclésiastiques des protestants et des catholiques. A l'égard des empereurs, le pape Grégoire VII, sous le règne de Henri IV (1056-1106), avait révoqué en doute leur droit de nommer les évêques, et, sous Calixte V, Henri V dut renoncer au droit de les nommer et de les investir de l'anneau et de la crosse. Il ne resta plus aux empereurs que le droit de conférer les bénéfices vacants, lequel était inhérent à la couronne. — Dans le cas où le bien général de l'empire pouvait être compromis, et où, par conséquent, des dispositions convenables de police devenaient nécessaires, l'empereur et les états en exerçaient la juridiction. Le premier réglement général de police date de l'an 1530. Toutefois, les princes possédaient aussi le droit de faire des réglements de police dans leurs provinces, car les différences de mœurs et de civilisation, celle de la constitution politique, étaient sous ce rapport un obstacle permanent à l'existence d'un code général. — Lorsque l'usage de l'argent monnayé fut connu en Allemagne, on regarda le droit de monnayer comme appartenant de droit à l'empereur. Charlemagne alla jusqu'à défendre de battre monnaie ail-

leurs que dans son palais. Mais, sans se soucier d'obtenir la permission impériale, beaucoup d'états séculiers s'arrogèrent ce droit, et déjà sous Frédéric II (1218-46) le droit de battre monnaie n'était plus disputé aux princes. Charles IV (1349-1378) confirma aux princes électeurs, non seulement le droit de battre monnaie, mais encore celui d'exploiter les mines, et, par la paix de Westphalie, ce droit, outre leurs autres droits de souveraineté, fut de même assuré à tous les états de l'empire. Cependant l'exercice de ce droit restait soumis à des lois générales, mais jamais les réglements faits à ce sujet pour détruire les abus ne furent exécutés comme il était prescrit. Toutes les monnaies nouvellement battues devaient, avant d'être mises en circulation, être éprouvées aux jours fixés pour chaque cercle en vertu des conclusions de l'empire des années 1570 et 1594.— Originairement, les empereurs exercèrent seuls le droit de douane, en usage dès le neuvième siècle. Sous les empereurs de la maison de Souabe, et pendant l'interrègne, les états usurpèrent ce droit pour l'établir dans leurs possessions, privilége qui fut confirmé aux princes électeurs par la *bulle d'or*, et à tous les autres états par la paix de Westphalie; on fixa cependant dans les statuts de cette dernière, que toutes les douanes établies par l'autorité privée et nuisibles au bien général de l'empire seraient abolies. Dans la capitulation de Charles-Quint, le consentement des princes électeurs pour l'établissement de nouvelles douanes fut érigé en paincipe, et il fut interdit aux états d'en établir sous les noms de pontonnage, de barrières, etc. La paix de Westphalie établit aussi la liberté et la sécurité du commerce et de la navigation dans toutes les provinces de l'empire, sur les fleuves et dans les ports. On laissa les princes maîtres d'établir dans leurs possessions des foires et des marchés; mais les foires de Leipzig, de Brunswick, de Francfort-sur-le-Mein et de Naumbourg, obtinrent des priviléges particuliers de l'empereur. Maximilien Ier établit les premières postes dans l'empire, et créa maître-général des postes impériales le prince François de Taxis. En 1747, cette charge fut élevée au titre de fief de prince, en ligne mâle, et dépendante de la couronne. — Outre les postes impériales, Ferdinand II (1619-1637) établit dans les états héréditaires des postes seigneuriales, et son exemple fut suivi par la plupart des états les plus considérables, quoique le prince de Taxis s'y opposât. Les revenus de l'empereur (provenant de domaines et de certains droits de régale) étaient autrefois très considérables; mais, pendant l'interrègne, et, plus tard, sous les successeurs de Rodolphe Ier, ils furent, par les usurpations des princes et par la faute des empereurs eux-mêmes, tellement diminués, que ces derniers, pour faire honneur à leur dignité, étaient obligés de recourir aux revenus de leurs états héréditaires. C'était dans la capitale de ces derniers états que l'empereur faisait sa résidence ordinaire. Par *réserves impériales*, on comprenait les droits que les empereurs, sans y admettre les états, exerçaient dans toute l'étendue de l'empire, tels que la suzeraineté, le droit de patronage et de protection de l'église romaine et du siége pontifical (jadis la confirmation des élections papales), le droit d'exclure un compétiteur du trône papal, d'envoyer un commissaire aux élections des évêques et à celles des autres dignitaires ecclésiastiques qui se faisaient dans l'empire; l'exercice du droit de première instance dans tous les chapitres immédiats et dans les chapitres médiats, où l'empereur l'avait possédé dès l'année dite normale de 1624; le droit d'élévation à un plus haut degré de noblesse, celui d'accorder des armoiries, celui de légitimation et de réhabilitation, de décision dans les disputes de préséance; celui de donner des indults, des lettres de répit, etc. C'était en son nom que les universités expédiaient les grades de docteurs, etc. Par ses comtes palatins, il faisait de même nommer des docteurs, des licenciés, des maîtres ès-arts, des bacheliers ès-lettres, des notaires, couronner

des poêles, etc. — La première espèce d'impôts qui fut établie pour les besoins de l'empire fut (1427) le *denier commun*, qui n'était autre chose que la taille. Peu à peu les états eux-mêmes contribuèrent aux besoins généraux, et en répartissant la contribution sur leurs sujets, ce qui s'appela droit de *sous-collection*. Les mois romains étaient une autre sorte d'impôts généraux. Pour chacun de ces mois, l'empire devait fournir vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, impôt qui, d'après l'évaluation que nous venons de citer, c'est-à-dire à 4 et à 12 florins par homme, s'élevait à la somme de 128,000 florins. Du reste, on laissait les états de l'empire maîtres de fournir des troupes ou de l'argent, et ceux-ci, pour se procurer l'un ou l'autre, se servaient également du droit de *sous-collection*. Les receveurs de ces contributions dans les villes de dépôt, Augsbourg, Francfort-sur-le-Mein, Nuremberg et Leipzig, étaient appelés *boursiers*. — Les premiers empereurs exerçaient toutes les juridictions par eux-mêmes ou par les ducs et les comtes qu'ils instituaient à cet effet; mais ceux-ci, durant les longs troubles qui ébranlèrent l'empire, usurpèrent peu à peu la juridiction séculière, comme les évêques, etc., la juridiction ecclésiastique. Dans certaines affaires séculières, cependant, les empereurs retinrent le droit de casser et de redresser les sentences des états; quant aux différends des états entre eux, les empereurs les faisaient terminer autrefois par leur cour de justice. Celle-ci ne pouvant nullement réprimer les défis qui continuaient toujours, on établit en 1495 la chambre impériale, et on fonda bientôt après le conseil aulique de l'empire. Outre ces deux cours suprêmes de justice, il y avait encore d'autres tribunaux dits pareillement de l'empire, mais dont la juridiction ne s'étendait que sur certaines provinces. On appelait *Austrœge* (arbitres) des juges nommés par la loi ou les traités; ils décidaient en première instance les différends des membres immédiats de l'empire. Ils furent établis en 1437 par l'empereur Albert II, et confirmés par Maximilien en 1495. L'exécution des sentences austrégales devait se faire sur le commandement des tribunaux suprêmes de l'empire, et c'est à eux qu'on appelait des décisions des *Austrœge*. — Les terres des états étaient, par rapport à l'empereur et à l'empire, ou des terres ou des fiefs allodiaux, séculiers ou ecclésiastiques. — Par souveraineté des états, on comprenait depuis la paix de Westphalie la faculté qu'ils avaient d'exercer dans leurs domaines les droits de souveraineté, pourvu que ces droits ne fussent pas limités par les lois de l'empire ou par les traités. Ces droits de souveraineté étaient échus peu à peu aux états, d'abord par les usurpations des grands princes de l'empire, et à la fin, généralement ou par des lois, ou par des traités exprès. L'origine en remonte aux chefs de tribus des peuplades qui se soumirent à l'empire des Francs, mais qui néanmoins maintinrent quelques restes de leur ancienne indépendance. De ce nombre furent, dans le pays des Francs de l'ouest, les ducs de Bretagne et d'Aquitaine; dans celui de l'est, les ducs de Bavière, les princes de Saxe et les ducs de Bohême. Charlemagne chercha, mais en vain, à abolir cette sorte de gouvernement; sous le règne de ses successeurs, plusieurs tribus reconnurent de pareils princes pour leurs chefs, et ceux-ci, à mesure que leur pouvoir grandissait, exerçaient des droits de souveraineté dans des limites plus ou moins larges, ne concédant au roi qu'une suzeraineté très souvent disputée. Les charges de comtes devinrent héréditaires; les ecclésiastiques reçurent des immunités et les privilèges des comtes. Dans les pays limitrophes, dont la possession était périlleuse et douteuse, le roi accordait volontiers des droits plus amples au vaillant défenseur et au conquérant heureux. Le différend qui s'éleva sur le droit d'investiture fut favorable aux princes, qui avaient failli redevenir de simples officiers impériaux sous le règne de Henri III. Les empereurs de la maison de Hohenstaufen détruisirent, il est vrai, la puissance des anciens grands-duchés,

mais ils achetèrent le secours des grands de l'empire, afin de pousser leurs conquêtes chez l'étranger par la concession de droits plus étendus de souveraineté. Après la chute du duc Henri, surnommé *le Lion*, plusieurs souverains, jusqu'alors subordonnés, entrèrent comme ducs dans la première ligne des princes immédiats, et la plupart des comtes, un grand nombre de villes, ainsi que la chevalerie de l'empire, furent immédiatisés, et acquirent des droits de souveraineté. L'interrègne, qui avait duré depuis la destitution de Frédéric II jusqu'à l'élection de Rodolphe, favorisa, et la paix de Westphalie acheva l'établissement définitif de la souveraineté. — Dans beaucoup d'états d'Allemagne, la souveraineté était limitée par certains priviléges qui appartenaient aux états provinciaux, mais qui n'étaient pas partout identiques; il y avait même des états qui n'avaient pas du tout d'états-généraux. — Déjà long-temps avant la paix de Westphalie, les états de l'empire exerçaient le droit de législation dans leurs terres. Lors de la paix en question, ce droit leur fut confirmé, avec la restriction toutefois qu'ils ne pouvaient pas faire de lois contraires à celles de l'empire. Cependant, en ce qui concernait le droit privé, ils pouvaient donner des ordres légaux en désaccord avec ces dernières. Ils eurent de même la juridiction criminelle et civile comme émanant du droit de législation.—Relativement aux tribunaux de l'empire, tous les princes électeurs et quelques autres états possédaient le *jus* ou *privilegium de non appellando*, quelques-uns encore le *privilegium electionis fori*. Ni l'empereur ni l'empire ne pouvaient se mêler de l'exercice de la juridiction des différents états, excepté dans les cas de déni de justice. Ils avaient du reste le droit d'accorder des priviléges, celui de faire grâce, etc., etc. C'était d'eux ensuite que dépendait la juridiction attachée aux biens et aux domaines de leurs épouses et de leurs enfants, à ceux de princes apanagés résidant dans leurs états, de même qu'à ceux de plusieurs autres membres immédiats de l'empire. Pour ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, ils exerçaient le droit de réforme (*jus reformandi*), et, en vertu des statuts de la paix de Westphalie, ils pouvaient introduire ou tolérer dans leurs terres celui des trois partis religieux qu'ils voulaient. Cependant, ils ne pouvaient empiéter en aucune manière sur les droits ecclésiastiques et les possessions de celui de ces partis qui, dans l'année dite normale, c'est-à-dire en 1624, était dominant dans leurs états. Dans le cas où un souverain, quel qu'il fût, n'aurait voulu tolérer aucune des sectes qui se seraient établies dans ses terres après l'année normale, il devait leur concéder le droit d'émigration, et, à cet effet, leur accorder cinq ans si leur établissement remontait à une époque antérieure à la paix de Westphalie, et trois seulement s'ils étaient établis depuis cette paix, ou qu'ils fussent sous l'empire de toute autre règle que celle qui existait pendant l'année normale. En Silésie et dans les états soumis à la maison d'Autriche, l'établissement de la religion ne se réglait pas sur l'année 1624; aussi n'était-elle suivie ni par les réformés, ni par les luthériens. — Les princes protestants étaient, sur leur territoire, les chefs de l'église: c'est pour cela qu'ils surveillaient et instituaient le culte, qu'ils nommaient les prêtres, et qu'ils exerçaient toute sorte de juridiction ecclésiastique, que l'on confiait à des consistoires, desquels on appelait aux gouvernements, ou même aux souverains respectifs. Les princes catholiques de l'empire avaient le même privilége en ce qui regardait leurs sujets protestants, mais les affaires ecclésiastiques de leurs sujets catholiques étaient du ressort des évêques. Beaucoup de princes de l'empire exerçaient aussi le droit de protection sur les églises, les cloîtres, les chapitres et les abbayes, droit qui s'appelait droit de patronage ou de curatelle. En vertu de leur souveraineté, les princes possédaient de même le droit de guerre et de paix, et celui de contracter des alliances. L'histoire de toutes les époques de l'em-

pire d'Allemagne nous donne des exemples d'alliances contractées par des princes entre eux et avec l'étranger, et, quoique les empereurs eussent cherché à restreindre ce droit, à cause de l'abus qui s'en faisait, il fut formellement confirmé par la convention d'Augsbourg en 1555. Cependant, les alliances des princes ne devaient être dirigées, ni contre le chef suprême, ni contre la constitution, ni préjudicier à l'empire. Il fut exigé de même qu'aucun membre de la confédération n'entrerait dans une alliance offensive contre un autre membre, excepté dans le cas de violence, et lorsque la compensation en aurait été refusée par l'auteur pendant trois ans. La paix de Westphalie permit, dans ce cas, au parti offensé de revendiquer son droit par la voie des armes. — Voilà les principes d'une constitution dont on a pu dire beaucoup de bien et beaucoup de mal. Elle ne donna aux Allemands ni force ni unité, et rendit le plus grand peuple de l'Europe l'un des plus faibles. Mais par cela même elle les préserva du malheur d'être un peuple conquérant et oppresseur; de plus, elle lesfit parvenir à une généralité, une étendue et une solidité de développement moral et de civilisation telles qu'ils ne sont peut être sous ce rapport surpassés par aucun autre peuple, et qu'ils l'emportent de beaucoup sur presque tous. La constitution de l'empire n'offrait que peu de moyens d'activité positive, mais elle était à même d'empêcher beaucoup de mal; le morcellement de l'Allemagne rendit seul possible le succès de la réformation, que tout homme de bon sens et tous ceux qui font partie de la confession évangélique peuvent et doivent croire l'événement le plus salutaire des temps modernes. Ce morcellement est une tâche donnée par la Providence aux Allemands pour exercer leurs forces et les développer dans une direction déterminée : de pareilles tâches se présentent également à nos yeux dans l'histoire de chaque autre peuple. Le principe général de la constitution de l'empire était dès le commencement plutôt celui d'une confédération d'états que celui d'un état unique, et il s'est développé de notre temps avec non moins de rapidité que de conséquence. La guerre entreprise contre la France révolutionnaire et les différents traités de paix depuis 1795 ont manifesté le manque totale de solidité de cette constitution, et c'est à ces deux causes que l'on doit la réduction des trois cents états différents qui composaient autrefois l'empire d'Allemagne à trente-neuf masses plus compactes, qui forment aujourd'hui la confédération germanique. La dissolution de l'empire d'Allemagne, opérée le 6 août 1806, fut la décomposition d'une forme qui n'existait plus que de nom et qu'illusoirement. La diète elle-même avait été désorganisée peu de temps auparavant par la sécularisation des domaines ecclésiastiques; et les propositions faites par la députation de l'empire pour sa réorganisation avaient été rejetées par l'empereur. — La confédération du Rhin était fondée sur les mêmes bases que de nos jours la diète germanique. (*Voyez* ci-après). L'abus que Napoléon avait fait de la première ne fut qu'un mal accidentel, qui n'était point inhérent à la nature même de la constitution, et qui ne pouvait par conséquent avoir de condition de durée.

Constitution actuelle de l'Allemagne. Confédération germanique.

Depuis que la souveraineté des états (*Reichstænde*) d'Allemagne était devenue irrévocable, il existait dans la constitution de l'empire un grand conflit interne entre les états de l'empire et l'empereur, chef suprême, et entre les états immédiats, qui visaient à devenir indépendants. En ce qui avait trait à l'administration intérieure, l'Autriche s'était soustraite au gouvernement de l'empire dès le temps de Maximilien Ier; les provinces saxonnes, par leurs propres lois, en avaient fait autant; plus tard, la Prusse, forte des priviléges généraux d'appel qu'elle acquit par la paix de Dresde en 1742, suivit leur exemple. La paix

de Presbourg assura les mêmes exemptions aux nouveaux royaumes de Bavière et de Wurtemberg. On reconnut à cette époque que l'unité de l'Allemagne ne devait et ne pouvait dorénavant exister que dans ses rapports vis-à-vis de l'étranger. La confédération du Rhin fut fondée sur ce principe. Sa défectuosité et son peu de solidité ne tenaient qu'à ce qu'elle ne comprenait pas tous les états de l'Allemagne, à ce qu'elle rendait les confédérés vassaux de la France, et à ce que ce vasselage était antinational. Cette confédération devenait un leurre par l'exclusion des deux plus grandes puissances de l'Allemagne, exclusion qui pouvait à chaque instant dégénérer en une position tout-à-fait hostile, et parce que, par cette implication dans la politique de la France, les intérêts de la nation se trouvaient vivement froissés. La suite a prouvé d'ailleurs que les bases de la confédération avaient été bien établies, car, dès que les défaites de Napoléon en Russie eurent brisé le talisman qui avait jusqu'alors protégé l'empire de France, la Bavière et le Wurtemberg seuls songèrent à assurer leur nouvelle souveraineté par les traités de Rielde et de Fulde, conclus avec l'Autriche; les autres états déclarèrent au contraire qu'ils adhèreraient à toute institution commune qu'exigerait la sécurité de l'Allemagne. La plupart des souverains et des hommes d'état chargés de pourvoir au remplacement d'institutions vieillies, par une nouvelle formule d'alliance pour les états allemands, voulurent la rendre sincère et vigoureuse. Ils songèrent même à créer pour les affaires intérieures des états, sinon un gouvernement souverain central, du moins une législation fixe et commune, et à faire disparaître les entraves qui sous tant de rapports séparaient les peuples allemands. Mais on dut bientôt se convaincre que le caractère de l'indépendance avait jeté des racines trop profondes et trop générales pour qu'on pût espérer arriver au but proposé. On fut donc obligé de se contenter de poser les fondements généraux d'une alliance solide des états contre le reste de l'Europe, d'ouvrir une voie de décision amicale pour les affaires intérieures, et de se réserver la possibilité d'une union plus étroite pour l'avenir. Telles sont les bases de la confédération germanique actuelle (constitution du 8 juin 1815), dont le premier et unique but ne fut et ne put être que la garantie mutuelle de l'intégrité du territoire, de l'indépendance nationale et la conservation de la paix à l'intérieur. —Cette constitution, quoique plus simple que l'ancienne, est encore assez compliquée : trente-cinq états monarchiques d'une étendue fort inégale, et quatre villes libres, tous en possession de droits égaux, ont contracté une alliance. Cette alliance, qui n'est pas une union, ne doit être qu'une fédération comprenant plusieurs états, sans composer un état fédératif. Les membres de la confédération sont : 1° l'Autriche, 2° la Prusse, 3° la Bavière, 4° la Saxe, 5° le Hanôvre, 6° le Wurtemberg, 7° Bade, 8° la Hesse-Électorale, 9° la Hesse-Rhénane ou Hesse-Darmstadt, 10° le Danemarck, à cause du Holstein et du Lauenbourg, 11° les Pays-Bas, à cause du grand-duché de Luxembourg, 12° Mecklenbourg-Schwerin, 13° Nassau, 14° Saxe-Weimar, 15° Saxe-Gotha, 16° Saxe-Cobourg, 17° Saxe-Meiningen, 18° Saxe-Hildburghausen, 19° Brunswick, 20° Mecklenbourg-Strelitz, 21° Holstein-Oldenbourg, 22° Anhalt-Dessau, 23° Anhalt-Bernbourg, 24° Anhalt-Kœthen, 25° Schwarzbourg-Sondershausen, 26° Schwarzbourg-Rudolstadt, 27° Hohenzollern-Hechingen, 28° Lichtenstein, 29° Hohenzollern-Siegmaringen, 30° Waldeck, 31° Reuss branche aînée, 32° Reuss branche cadette, 33° Schaumbourg-Lippe, 34° Lippe-Detmold, 35° Hesse-Hombourg, 36° la ville libre de Lubeck, 37° la ville libre de Francfort, 38° la ville libre de Brême, 39° la ville libre de Hambourg. Une assemblée permanente d'ambassadeurs, qui siège à Francfort-sur-le-Mein, est tout à la fois l'organe et la représentation de cette confédération. Cette assemblée d'ambassadeurs prend le titre de : *haute diète de la sérénissime*

confédération germanique. Elle a un double caractère, 1° comme assemblée générale, *plein conseil* (*voller Rath, plenum*), dans laquelle chaque membre doit avoir au moins *une* voix, et où les grands états en ont plusieurs ; savoir, l'Autriche et les cinq royaumes, chacun 4 voix (24), Bade, la Hesse-Électorale, Hesse-Darmstadt, le Holstein et le Luxembourg, chacun 3 voix (15); le Brunswick, Mecklenbourg-Schwerin et le Nassau, chacun 2 voix (6); de manière qu'avec les 26 autres voix, le plein conseil est composé de 71 voix. Mais comme de nouvelles lois, ou la modification, soit des lois existantes, soit des institutions organiques, ou bien encore la réception de nouveaux membres dans la confédération, ainsi que les affaires de religion, ne peuvent être décidées à la simple majorité des voix, il ne reste que le cas de déclaration de guerre ou de ratification d'un traité où cette majorité puisse être de quelque utilité. Du reste, il faut qu'un projet réunisse les deux tiers des voix en plein conseil pour qu'il y soit donné suite. 2° Comme gouvernement fédéral, la confédération agit en forme de petit comité (*enger Rath*) ; alors les voix des trente-neuf membres de la confédération sont réduites à dix-sept. L'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanôvre, le Wurtemberg, le duché de Bade, la Hesse-Électorale, Hesse-Darmstadt, le Holstein et le Luxembourg ont chacun une voix (11); les autres ont des voix collectives ; la maison de Saxe de la branche Ernestine possède la douzième ; le Brunswick et le Nassau la treizième; Mecklenbourg-Schwerin et Strelitz la quatorzième ; l'Oldenbourg, les trois maisons d'Anhalt et les deux maisons de Schwarzbourg la quinzième; les maisons de Hohenzollern, de Lichtenstein, de Lippe, de Schaumbourg-Lippe et de Waldeck la seizième ; et les quatre villes libres la dix-septième. Le petit comité a l'initiative et prépare les propositions qui doivent être référées au plein conseil (il n'y a pas de discussion dans cette assemblée : on y vote par oui ou par non) ; il fait exécuter les décrets de la diète, et veille à tout ce qui concerne la confédération en général ; il prend des conclusions à la pluralité des voix, simple, mais absolue, qui est de neuf voix. L'Autriche préside les deux conseils, et en cas de partage a voix prépondérante. Les ambassadeurs sont revêtus de la qualité de mandataires du droit des gens ; ils ne sont responsables qu'envers leurs souverains, et c'est pour cela qu'ils votent d'après les instructions de leurs cours, et non pas d'après leur conviction particulière, hors les cas toutefois où ils agissent comme commissaires ou comme référendaires de la diète. Les affaires qui sont du ressort de la diète sont discutées d'office, et les discussions en sont préparées par des communications de la part des gouvernements étrangers, ou par des propositions des membres de la confédération. Les particuliers peuvent également s'adresser à la diète, et reçoivent connaissance des résolutions prises sur leurs réclamations par des extraits des protocoles. Les séances de la diète sont ou familières ou solennelles. Dans le premier cas, ce sont des conférences préalables où l'on ne dresse point de protocoles. Les dernières, si on le juge convenable, sont publiées, sinon on en dresse des protocoles particuliers, qui ne sont imprimés que pour être distribués aux ambassadeurs et aux ministères. Quant aux différends qui surviennent entre les membres de la confédération, la diète cherche à les terminer à l'amiable ; en cas de non-réussite, elle instruit une procédure, et les parties choisissent le tribunal suprême d'un état confédéré, qui prononce la sentence en qualité d'instance arbitrale. Ce tribunal existe en vertu des décrets du 16 juin 1817 et du 3 août 1820, et plusieurs différends ont déjà été terminés de cette manière. Il est également du ressort du petit comité de la diète de faire en cas de besoin exécuter ses décrets par la force armée, en vertu de l'ordonnance du 3 août 1820. Plusieurs institutions générales ont été assurées au peuple allemand par la constitution de la confédération germanique, et

des droits particuliers ont été garantis à certaines classes, principalement aux anciens membres des états, *Reichstænde* (princes ou comtes qui avaient possédé un vote à l'ancienne diète germanique). C'est à la diète qu'il appartient de veiller à l'accomplissement de ces promesses. Elle a de plus le droit et s'impose l'obligation, en vertu de la garantie des institutions provinciales dont elle s'est chargée, de veiller au maintien de ces institutions, et de terminer à l'amiable, ou par un compromis, les différends qui en pourraient naître. Cependant la diète n'a été chargée de cette garantie que par très peu d'états fédéraux. Le but de la confédération et l'étendue de la puissance de la diète qui en dérive, de même que sa compétence, peuvent être réduits à ces points capitaux : 1° Sécurité extérieure, c'est-à-dire indépendance des états fédéraux vis à-vis de l'étranger, et intégrité du territoire fédéral. Les états fédéraux ne peuvent faire la guerre à des puissances étrangères que dans le cas où ils possèdent eux mêmes hors de la confédération d'autres provinces et royaumes. Si les états fédéraux venaient à être attaqués, la confédération est obligée de les défendre, ce qui entraînerait de fait une guerre fédérale. A cette obligation sont intimement liés le devoir et le droit exprès de la diète (décret de la conférence de Vienne daté du 15 mai 1820, art. 36-47) d'examiner les différends survenus entre les membres de la confédération et des états étrangers, et, en cas de besoin, de rendre justice aux premiers. 2° Sécurité intérieure des états fédéraux entre eux, ou maintien de la paix fédérale. Les états fédéraux ont renoncé à la voie des armes pour se rendre justice eux-mêmes, ils ont préféré avoir recours à la juridiction de la diète. La nature des différends ne changerait rien à ces dispositions; une violation réelle du droit nécessite seule l'intervention de la diète. Elle ne peut, sans avoir été mise en demeure, se mêler de ces différends, hormis le cas où la paix fédérale viendrait à être troublée, car alors elle est obligée d'intervenir d'office, et de maintenir le *statu-quo*. A cet effet, elle charge un membre quelconque de la confédération, qui n'est pas intéressé, et le tribunal suprême de ce même état, de prendre connaissance sommaire de la question, et de rendre une décision. La partie qui se croit lésée par ce jugement de première instance peut en appeler au tribunal arbitral. 3° La paix et la tranquillité publique dans l'intérieur des états isolés de la confédération sont immédiatement du ressort des gouvernements respectifs; mais si un pays se soulève contre son gouvernement, la diète a le droit de venir au secours de celui-ci pour rétablir la tranquillité. Cette intervention a lieu sans invitation préalable, si les troubles deviennent alarmants, ou si plusieurs états sont menacés par des associations et des complots dangereux. Telle fut la cause de l'installation de la chambre d'enquête centrale de Mayence, qui s'est occupée pendant plusieurs années de la recherche de menées révolutionnaires, sans avoir rien découvert d'essentiel. Elle a eu néanmoins le grand avantage de prouver que de tels projets ne devaient être imputés qu'à quelques jeunes gens excusables, non seulement par leur défaut d'expérience, mais bien plus encore par les promesses faites aux peuples par les princes depuis 1806. Il est aussi du devoir et du droit de la diète, après avoir aidé à la suppression des troubles, d'en examiner les causes et de pourvoir à ce que la tranquillité ne soit pas seulement rétablie momentanément, mais à ce qu'elle soit affermie par des mesures d'ordre public. (Décret de Vienne de 1820, art. 27.) — Les dispositions particulières de la constitution fédérale (art. 12-19) en sont les parties intégrantes les plus essentielles; les auteurs de cette constitution y ont posé les bases les plus nécessaires et les plus générales de l'ordre public, en promettant : *a* des constitutions provinciales (art. 13), établies aujourd'hui dans presque tous les états de l'Allemagne, et dont partout on a reconnu l'utilité; *b* la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir administratif (Con-

stitution fédérale, art. 12, décret de Vienne, art. 36); *c* l'égalité des droits entre les confessions chrétiennes, et l'amélioration civile de l'état des juifs; *d* un code civil général allemand, le droit d'émigrer et de posséder des biens immeubles dans chacun des états de la confédération, la cessation du droit de détraction (décret de la diète du 23 juin 1817); le droit d'entrer au service civil ou militaire de chaque état fédéral; et enfin la garantie des droits des princes et des comtes médiatisés qui avaient autrefois fait partie des états (*Reichstænde*), de même que celle des droits de l'ancienne noblesse immédiate de l'empire. Ces dispositions générales ont été réglées, d'abord dans l'acte du 8 juin 1815, et ensuite développées dans les décrets des conférences ministérielles du 15 mai 1820 (acceptées comme loi fondamentale de la confédération le 8 juin 1820) et dans plusieurs autres décrets et lois de la fédération. — Outre la collection précitée des protocoles, ces décrets et lois de la confédération ont été recueillies dans le *Corpus juris confederationis germanicæ*, par Meyer (Francfort, 1822), et dans le *Corpus juris publici germanici academicum*, par Ad. Michaelis (Tubingue, 1825). A.-Fr. G. Crome a écrit une *Exposition géographique et statistique des forces de tous les états faisant partie de la confédération germanique.* (Quatre parties. Leipzig, 1820-28.)

Abrégé de l'histoire de l'Allemagne (*).

La grande migration des peuples avait commencé, et ses résultats principaux avaient été l'anéantissement de l'empire d'Occident par le germain Odoacre, qui s'était fait roi d'Italie; la conquête de la Gaule par les Francs, et l'établissement d'un royaume qui devait donner une constitution et un chef suprême à l'Allemagne proprement dite, où étaient restés les Saxons, les Frisons, les Thuringiens et les Alamans. Clovis (Chlodwig), le premier roi des Francs, embrassa la religion chrétienne (496), et avec lui commença la race des rois mérovingiens, dont le dernier fut relégué en 752 dans un cloître. Les carolingiens montèrent sur le trône des Francs, et les guerres contre les Allemands, non encore incorporés à l'empire des Francs, devinrent, sous leur règne, chaque jour plus violentes. Les Saxons furent leurs plus redoutables adversaires. Enfin, Charlemagne (768-814) entreprit de mettre fin à ces combats sans cesse renaissants, de forcer les sauvages Saxons à se faire chrétiens, et de les réunir sous son sceptre dans un ensemble politique. Il rencontra, il est vrai, une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu; mais Wittekind-le-Grand, duc des Saxons, finit par se soumettre à lui, et par se faire baptiser avec son armée, pour épargner le sang de ses Saxons, que Charlemagne avait fait couler par torrents. Ainsi fut fondée la grande monarchie des Francs, qui comprenait alors la Gaule, l'Italie et l'Allemagne jusqu'à la mer du Nord. Au reste, on aurait une idée très fausse de cette longue guerre, si l'on croyait que dans ses troubles, toujours renaissants, c'était la nation tout entière qui se levait, comme un seul homme, contre Charlemagne. La partie de la Saxe située sur la rive gauche du Weser se soumit au contraire, dès la première victoire de ce prince, et ne s'insurgea plus depuis. Mais les délégués de l'autorité de Charles et ses prêtres opprimant le peuple, une grande partie des opprimés se virent forcés par leurs exactions d'émigrer sur la rive droite du Weser pour s'y soustraire. Ils attaquèrent de là les Francs et ceux de leurs propres compatriotes qui n'avaient pas voulu abandonner leurs foyers. Lorsqu'après de nombreuses défaites, les émigrés de la rive gauche et les habitants de la rive droite du Weser eurent enfin été forcés de reconnaître l'autorité de Charlemagne, et de recevoir ses garnisons, ce furent encore des prêtres et des nobles émigrés qui, sur la rive droite de l'Elbe, renouvelèrent la guerre, la continuèrent pendant long-

(*) Voir pour l'histoire des temps primitifs le mot Germanie.

temps, et contraignirent les paisibles campagnards à y prendre part. Ce ne fut qu'après avoir transféré dans la Picardie plusieurs milliers de familles habitant au-delà de l'Elbe, qui s'étaient distinguées par leur ardeur à fomenter des troubles, et après avoir accordé aux autres des terres restées sans possesseurs, que Charlemagne, parvenu à les rendre sédentaires, leur permit de se gouverner eux-mêmes, et eut enfin la paix. Plus tard, l'Allemagne franque devint un empire indépendant, quand les fils de Charlemagne, après des combats sanglants et opiniâtres, se partagèrent l'immense héritage de leur père. C'est ainsi que Louis (le Germanique) devint, par le traité de Verdun, le premier roi des Allemands (843-76). L'Allemagne eut alors le Rhin pour frontières d'un côté, et posséda, en outre, sur la rive gauche de ce fleuve, Spire, Worms et Mayence, avec leur territoire, non pas tant à cause des habitants que des vignes, dont l'empire d'Orient ne pouvait se passer. Ses autres frontières furent presque les mêmes que celles d'aujourd'hui; et elle conserva sa constitution intérieure, qui était d'origine franque. Du règne de Louis date la création des premiers margraves; alors s'élevèrent les châteaux, considérés à cette époque comme des établissements propres à assurer la paix publique et à défendre le pays contre les invasions des Normands, des Slaves, et principalement des Wendes. Le territoire de l'empire de Louis s'agrandit par l'accession de Cologne, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle, d'Utrecht, de Metz, de Strasbourg, de Bâle, et de plusieurs autres districts de la rive gauche du Rhin, qui lui échurent en héritage à la mort de son neveu, Lothaire II. Louis étant mort en 876, ses trois fils, Carloman, Louis-le-Jeune et Charles-le-Gros, se partagèrent ses états. Depuis 884, l'Allemagne eut de nouveau le même souverain que la France, dans la personne de Charles-le-Gros, qui réunit sous son sceptre l'empire puissant de son grand-père avec presque les mêmes frontières. Mais le génie de Charlemagne, qui seul avait su contenir cette masse composée de parties si hétérogènes, avait disparu depuis long-temps, et Charles-le-Gros était tombé si bas dans l'opinion de ses peuples qu'en 887 les Allemands le déclarèrent déchu de la couronne, et élevèrent sur le trône son neveu, Arnulf de Carinthie, fils naturel de Carloman. Après beaucoup de combats sanglants livrés aux Slaves de la Moravie, contre lesquels il avait appelé les Hongrois, établis depuis l'an 889 au pied des monts Krapacks, il plaça sur sa tête la couronne impériale en 896, à la suite d'une victoire remportée sur le duc Berenger de Frioul. En 899, Arnolf mourut, et Louis-l'Enfant, son fils, devint, à l'âge de six ans, roi d'Allemagne. Mais ce jeune prince mourut en 911, et la race des carolingiens s'éteignit avec lui, en Allemagne. Othon-l'Illustre, duc de Saxe, ayant refusé la couronne à cause de son âge avancé, Conrad, duc de Franconie, fut élu, d'après ses conseils, roi des Allemands; et depuis, l'Allemagne se maintint empire électif jusqu'au jour où François II abdiqua la couronne impériale, à la suite de la création de la confédération du Rhin par Napoléon, et où l'empire d'Allemagne fut déclaré dissous. En examinant cette période, qui comprend neuf cent soixante-dix années, nous voyons l'Allemagne plongée pendant long-temps encore dans un état d'anarchie continuelle, sa constitution dominée par l'arbitraire, ses rois, selon le degré de leurs facultés intellectuelles et physiques, plus ou moins à la merci des prêtres, des nobles ou des laïques; la civilisation ne faisant que des progrès fort lents, partout des combats sanglants pour des droits et des devoirs encore mal compris, le peuple opprimé par la féodalité, enfin une lutte non interrompue du pouvoir séculier contre l'orgueilleuse domination des prêtres, jusqu'à ce que l'avènement de Conrad II (1024-39) vienne changer la scène, et jeter quelque éclat au milieu de ces épaisses ténèbres. Ce prince réorganisa le système féodal par une nouvelle loi fondamentale, et par l'établissement des *trèves*

de *Dieu* restreignit, le premier, l'usage atroce du droit du plus fort (*Faust-Recht*, mot à mot, *droit du poing*), et agrandit l'empire par l'accession de la Bourgogne. Que si Henri III (1039-56), successeur de Conrad II, humilia l'orgueil de la cour de Rome par les dispositions successives de trois papes, en revanche la papauté, qui exerça toujours une si grande influence sur l'Allemagne, et Grégoire VII surtout, acquirent, sous Henri IV (1056-1106), d'autant plus d'influence, que cet empereur était trop faible pour pouvoir opposer une résistance rigoureuse à l'établissement du principe « que tout pouvoir séculier dépend du pouvoir ecclésiastique et du siége pontifical ». On voulait à Rome que le trône d'Allemagne ne fût qu'un fief pontifical, et que le pape fût le juge suprême de l'empereur, le vicaire de l'empire. C'est à ces principes, qui ne jetèrent que de trop bonne heure des racines profondes, qu'il faut attribuer la résolution que prirent les nobles de l'Allemagne, toujours prêts à guerroyer, d'obéir aux exhortations de l'église, et d'aller reconquérir le saint sépulcre en Palestine. Les croisades étaient néanmoins destinées à avancer la civilisation de l'Allemagne, comme celle de l'Europe en général. Les Allemands, dans ces longues migrations, apprirent à connaître le monde réel, et rapportèrent dans leur patrie une grande quantité de notions nouvelles, qui servirent à préparer les grands événements dont l'Allemagne a été le théâtre jusqu'à nos jours. C'est que les premiers ordres de chevalerie, tels que l'ordre de Saint-Jean, l'ordre Teutonique et les chevaliers du Temple, prirent naissance dans ces circonstances solennelles où des hommes qui allaient s'exposer à tous les dangers, à tous les hasards, se liaient entre eux à la vie et à la mort. L'activité de ces ordres ne demeura pas sans influence sur les événements qui suivirent de près leur établissement. La part qu'un pieux fanatisme prenait à ces lointaines expéditions fut la matière qui servit de développement à la poésie, et les troubadours du moyen âge seraient moins goûtés aujourd'hui si, dans leurs vers, le tendre combat de cœurs qui se séparent pour voguer vers l'Orient ne précédait pas le récit des combats terribles livrés aux Sarrasins pour la possession du saint sépulcre. Une impulsion nouvelle et puissante fut à cette époque donnée à toutes les parties de la vie sociale ; et il faut placer en première ligne, parmi les agents de la civilisation, le commerce, qui commença alors à transporter en Allemagne les produits du sol et de l'industrie de l'Asie. Tous ces éléments de prospérité rencontrèrent encore trop d'entraves dans la constitution défectueuse de l'empire pour qu'on pût les faire fructifier. Les empereurs, toujours trop occupés, ou par de puissants vassaux, ou par des ennemis extérieurs, ne pouvaient pas consacrer autant d'attention qu'il en aurait fallu aux affaires intérieures. C'est alors qu'on vit se former des associations d'hommes et de villes qui prenaient l'engagement de se secourir et de se garantir mutuellement des attaques des pirates et des brigands. Ainsi s'établit sous le règne de l'empereur Frédéric I[er] (Barberousse, de 1152-90) la *hanse*, dans la constitution de laquelle nous remarquons les premières idées de la science de la politique commerciale, qu'il était réservé à un autre siècle de créer. Bien que Frédéric eût cherché à favoriser le commerce par l'institution de sa *paix publique*, portant que toutes les guerres de suzerain à suzerain seraient précédées d'un défi fait trois jours avant les hostilités, cette paix publique fut consolidée encore davantage par le quatrième de ses successeurs, Frédéric II (1218-50 : il prit d'abord le titre de roi de Jérusalem), qui, tout en reconnaissant les droits de souveraineté de chaque état, ordonna qu'à l'avenir un juge serait commis par l'empereur pour, en son absence, terminer amiablement leurs différends. Les diètes de l'empire, assemblées délibérantes qui s'étaient formées peu à peu, furent imitées par les états isolés de l'Allemagne, en ce que ceux-ci appelèrent quelquefois égale-

ment les syndics des villes, les prévôts des cloîtres et les propriétaires terriens à prendre part à des délibérations communes sur d'importantes affaires d'état. Telle fut l'origine des diètes locales, qui s'établirent successivement sur tous les points du pays. Frédéric, par la générosité et la grandeur de son caractère, exerça une influence salutaire sur toute l'Allemagne; mais comme ce prince était toujours très occupé en Italie, où il avait à lutter contre le pape, le bien qu'il se proposait de faire fut, ou empêché, ou détruit par les nombreux et puissants ennemis que sa famille (les *Hohenstaufen*) comptait en Allemagne. Ce fut là la cause du long interrègne qui suivit la mort de Frédéric II (1250), ou plutôt qui commença dès 1246, lors de l'élection de l'anti-roi, Henri Raspe, landgrave de Thuringe, faite par l'influence du saint-siége. Le fils de Frédéric II, Conrad IV, élu roi dès 1237, fut obligé de combattre les anti-rois, Guillaume de Brabant, Alphonse de Castille et Richard de Cornouailles, et eut tellement à faire pour se maintenir lui-même sur le trône, qu'il ne put empêcher que dans l'état de confusion où était l'empire tous les contrats ne fussent rompus, que les lois ne fussent impunément outragées et que l'horrible droit du plus fort ne fût exercé de nouveau avec autant d'impudence qu'autrefois, et même par la plus mince noblesse. Celle de la Souabe, de la Franconie et du Rhin, obtint par la force son immédiatisation, car il n'y avait pas là de ducs puissants capables d'empêcher les fiers châtelains de se constituer en corporations indépendantes. Presque tout ce que Frédéric II avait fait pour la constitution de l'Allemagne, pour les arts et les sciences, fut ainsi anéanti. Le dernier rejeton des Hohenstaufen, Conradin de Souabe, périt sur l'échafaud en 1268, à Naples, par les ordres de Charles d'Anjou; dès lors les patriotes et les opprimés cherchèrent avec des yeux inquiets un libérateur qui les mît à l'abri du danger de devenir, au milieu de la confusion qui allait suivre, la proie d'un plus puissant. — C'est à cette époque que la Providence fit monter (en 1272-91) Rodolphe Ier, comte de Habsbourg, sur le trône de l'Allemagne; la main vigoureuse de ce grand prince réussit bientôt, par des mesures de rigueur, il est vrai, à rétablir l'ordre. Les châteaux, à l'abri desquels la noblesse avait exercé ses brigandages, furent démolis; le droit du plus fort fut presqu'entièrement aboli; et les intérêts des grands et des princes, jusqu'alors toujours prêts à combattre le pouvoir impérial, rattachés au trône par une sage politique. Rodolphe, après avoir vaincu Ottokar, roi des Bohêmes, lui enleva l'Autriche, la Styrie et le Krain, et fonda une dynastie qui occupe encore de nos jours, dans sa branche féminine, le trône d'Autriche. Le règne d'Albert d'Autriche, second successeur de Rodolphe (1298-1308), fut signalé par l'insurrection des Suisses. Ce fut sous Henri VII (de Luxembourg, 1308-13) qu'eut lieu la lutte fameuse des guelfes et des gibelins, qui n'était autre chose que la continuation de celle des héritiers des Hohenstaufen contre le pape. Henri se rendit en Italie pour interposer sa médiation, et un nouveau danger menaça la tranquillité intérieure et le maintien des lois en Allemagne. Henri VII ayant été surpris par la mort en Italie, l'empire eut encore une fois le déplorable spectacle de deux rois simultanément élus, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière, qui se disputèrent entre eux la suprême puissance, et combattirent avec le dernier acharnement. Louis resta vainqueur, et obtint du pape (en 1330-1347) la couronne impériale; mais il ne put empêcher que de nouveaux et violents différends ne s'élevassent entre lui et le saint-père, qui frappa d'interdit toute l'Allemagne. A cette époque, six des princes électeurs de l'empire (celui de Bohême excepté) formèrent la célèbre union de 1338, destinée à servir de contre-poids à l'intervention papale dans l'élection des rois. Ils convinrent qu'à l'avenir le prince qui réunirait la majorité des voix serait élu roi sans contestation. Charles IV, roi de Bohême, petit-fils de Henri VII, élu roi sous le règne même de Louis (en 1346),

se trouva souverain absolu après la mort de l'anti-roi, qui lui contesta sa couronne, *Gunter de Schwarzbourg*. Il augmenta les revenus royaux par l'invention des lettres de noblesse, et donna à l'empire une loi fondamentale dans la célèbre bulle d'or (1356), qui confirmait le principe électif de la royauté, le droit exclusif d'élection des sept princes électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Bohême, du Palatinat, de Saxe et de Brandebourg; le droit héréditaire de primogéniture dans les provinces électives et leur indivisibilité, le vicariat du Palatinat et de la Saxe, le *jus de non appellando* conféré aux princes électeurs, le cérémonial de l'élection, du couronnement et du sacre, et qui encore une fois prononçait l'abolition formelle du droit du plus fort. On voit à cette époque l'Allemagne se réveiller pour la science, la liberté et la civilisation. On fonde l'université de Prague, dans laquelle se transplanta l'esprit d'opposition contre les abus de la papauté, apporté d'Angleterre par les disciples de Wiclef. Ces étincelles d'un progrès dans la situation intellectuelle des Allemands n'empêchèrent pas cependant que le désir inné des Allemands de se faire droit les armes à la main, et de se venger sur-le-champ sans attendre les sentences de la justice, ne l'emportât encore long-temps sur les lois. Aussi, sous Venceslas (de 1378 à 1410), qui ressemblait si peu à son père, le terrible droit du plus fort fut-il plus que jamais en usage. Trois anti-rois, Robert du Palatinat, Sigismond, son propre frère, et Jobst de Moravie, furent opposés à Venceslas. Sigismond (de 1411 à 1437) se maintint comme roi après la mort de Wenceslas. La période de son règne renferme le concile de Constance, le procès et l'exécution du noble Jean Huss, qui avait fait prévaloir en Bohême les idées de Wiclef, et la guerre des *hussites* en Bohême, en Misnie, en Franconie et en Bavière. La mort vint frapper son successeur, Albert II d'Autriche (1437-1439), et le ravit aux espérances et aux vœux de ses contemporains, au moment où il méditait le plan gigantesque de mettre un terme définitif au droit du plus fort, et d'établir en six cercles une division plus précise de l'empire. Le règne de Frédéric III (1439-1493) fut encore plus important, non pas à cause de lui, monarque faible et à intelligence commune, mais par le développement des sciences, l'établissement de plusieurs universités et la découverte de l'Amérique, qui donna à l'Allemagne comme au reste de l'Europe de nouvelles forces et une nouvelle activité. Mais le droit du plus fort, toujours en vigueur, et la tyrannie des nobles, dont l'union formidable des villes de la Souabe est une des meilleures preuves, quoique justifiée peut-être par les circonstances, forment dans ce tableau plus consolant un contraste pénible. Il était devenu plus que jamais, à cette époque, indispensable qu'un prince plein de courage, de vigueur et de lumières, montât sur le trône d'Allemagne. Tel fut le fils de Frédéric, Maximilien Ier (1493-1519). Il remplit en 1495 le désir principal et pressant de toutes les classes de la population, mais surtout des villes, si cruellement opprimées, par l'abolition du droit du plus fort, et par l'établissement de la paix publique. Il fonda en même temps une chambre impériale, et publia un règlement impérial concernant la justice. Il divisa l'Allemagne, d'abord (1500) en six, et plus tard en dix cercles. (*Voyez* Empire d'Allemagne.) Maximilien augmenta la splendeur de la couronne, en prenant le premier le titre d'empereur romain. Il pensa même un instant à monter sur le trône pontifical, et n'en fut empêché que par la rapidité de l'élection que firent les cardinaux après la mort de Jules II. La justice reçut des formes plus déterminées et une nouvelle procédure, au moyen de l'établissement des cours de justice et des diètes provinciales. Dans l'état militaire, les troupes furent divisées en compagnies et en régiments; de hautes dignités militaires furent créées, et on perfectionna l'artillerie. Le commencement de la réformation (1517) dans l'université de Wittenberg, qui venait d'être fondée,

termine la série des événements du règne de Maximilien, événements qui devaient avoir tant et de si grands résultats pour l'Allemagne. Une capitulation fut imposée à son successeur, Charles-Quint, petit-fils de Maximilien, et roi d'Espagne, par les princes électeurs, qui l'érigèrent en loi fondamentale future de l'empire. Il fut obligé de la jurer; mais ce prince, d'nu caractère despotique inné, la viola bientôt à chaque pas. La réformation entreprise par Luther fit des progrès rapides; la guerre des paysans révoltés sous le commandement de Thomas Munger, causa d'incalculables malheurs. L'alliance du landgrave Philippe de Hesse et de l'électeur de Saxe, en faveur de la réformation, contribua au succès de cette insurrection tout intellectuelle. La protestation solennelle des partisans de la nouvelle doctrine eut lieu en 1529; et après que les princes évangéliques protestants eurent conclu leur ligue de Schmalkalde, en 1530, la guerre du même nom éclata en 1546. La capitulation de Witteuberg décida du sort du malheureux électeur Jean-Frédéric de Saxe, et la branche Ernestine de Saxe, dont il était le chef, perdit la dignité électorale. L'intérim (1548) n'accorda aux protestants que le calice dans la communion et le mariage des prêtres, jusqu'à ce qu'enfin, par le traité de Passau (31 juillet 1452), Charles-Quint, contraint par l'alliance de l'électeur Maurice avec la France et avec les membres de l'union de Schmalkalde, assura enfin aux protestants liberté complète de conscience et égalité civile avec les catholiques. Ce fut sur la base de ce traité que la paix générale de la religion (1555) fut conclue à Augsbourg. Quant à la constitution intérieure de l'Allemagne, Charles, proclama dans sa première diète de Worms, le gouvernement impérial, et renouvela les lois concernant la paix publique et la chambre impériale. Ou y publia aussi la matricule de l'empire, qui fixa le contingent de l'armée impériale, élevé dans la suite jusqu'au triple et même au quintuple. Charles, fatigué du trône, abdiqua enfin la couronne en 1556, et mourut en 1558, dans un couvent en Espagne. La capitulation fut revisée lors de l'avénement de Ferdinand Ier (frère de Charles-Quint), et ou y inséra la paix de religion. A cette époque, le concile de Trente (ouvert en 1545) fut fermé; par-là, une barrière insurmontable fut élevée entre les catholiques et les protestants, qui eurent la confession d'Augsbourg pour garantie de leur liberté de conscience. Le saint-siége employa tout pour se conserver un point d'appui en Allemagne, et en trouva les moyens dans les nonciatures continuelles de Vienne, de Bruxelles et de Cologne, et plus tard dans la propagation de l'ordre des jésuites, qui venait d'être fondé (en 1540). Ferdinand publia aussi une organisation de la cour de justice impériale. Le règne de son successeur Maximilien II (de 1564 à 1576) est malheureusement célèbre par les discordes religieuses qui éclatèrent entre les protestants, par les controverses auxquelles se livrèrent Mélanchthon et Calvin, par l'apparition de la *formula concordiæ*, qui mit le comble à la désunion des luthériens et des réformés, et enfin par les querelles de Grumbach. Sous le règne du fils de Maximilien II, Rodolphe II, la guerre désastreuse de trente ans fut préparée peu à peu par l'établissement de l'*union* et de la *ligue*; les utraquistes, en Bohême, reçurent dans la lettre dite de *majesté* la liberté de l'exercice de leur religion, l'université de Prague et le droit d'établir de nouvelles églises et de nouvelles écoles; mais peu de temps après, sous le règne de Mathias (1616), on courut aux armes. Ferdinand II (1619-37), catholique fanatique, était précisément l'homme qu'il fallait pour faire d'une étincelle une flamme dévastatrice. La guerre de trente ans avec toutes ses horreurs commence alors; le sang de l'*union* coule par torrents; Tilly et Walstein soumettent la plus grande partie de l'empire à la volonté de Ferdinand; on exécute par force, dans quelques endroits, l'*édit de restitution*, en conséquence duquel tous les chapitres, biens, etc., con-

fisqués ou sécularisés par les protestants depuis 1552, devaient être rendus à l'église catholique, tandis que les états catholiques sont investis du droit de ramener leurs sujets protestants à la religion catholique ou de les forcer à émigrer. Ferdinand croyait avoir atteint le but de ses ardents désirs, lorsque Gustave-Adolphe, roi de Suède, parut, à l'instigation du cardinal Richelieu, en 1630, sur le sol de l'Allemagne pour venger et sauver ses co religionnaires. Après la mort de ce prince, la France prit parti contre l'Autriche ; et le grand-électeur, Frédéric-Guillaume de Brandebourg, embrassa ouvertement, en 1640, la cause des protestants. Banner et Torstenson, Wrangel et Turenne, s'immortalisèrent tour-à-tour, et le traité de *Westphalie*, en 1648, rendit, après trente ans d'horreurs, à l'Europe ébranlée la paix qu'elle désirait si instamment, et dont elle avait tant besoin. Avant que le Brandebourg se fût mêlé à la lutte, Ferdinand III, fils de Ferdinand II, était monté sur le trône (1637-1657). Cet empereur, vaincu par la France et par la Suède, fut obligé de se soumettre aux stipulations de cette paix, qui, indépendamment de l'établissement d'un équilibre complet entre les catholiques et les protestants, et de l'octroi de la liberté de conscience et du libre exercice de la religion, excepté dans les pays héréditaires autrichiens, consacra également pour la première fois l'indépendance de la Suisse et des Pays-Bas. On créa pour la maison Palatine de Bavière une huitième dignité électorale, et chaque partie intéressée fut dédommagée. L'un des grands résultats de cette paix, qui consolida la constitution de l'Allemagne, surtout par une séparation bien précise dans les relations du gouvernement général impérial, et qu'on peut, avec toute raison, appeler un acte du droit des gens européens, fut la limitation apportée à l'union anséatique, à laquelle il ne resta plus que Hambourg, Brême et Lubeck; l'établissement d'armées permanentes et d'un système d'impôts plus régulier. Léopold Ier monta sur le trône en 1657. Sous son règne, la diète devint permanente à partir de 1663. Quelque pacifiques que fussent les intentions de ce prince, il fut impliqué dans plusieurs guerres contre la Turquie et la France, et ne vit pas la fin de celle de la succession d'Espagne. Il créa une neuvième dignité électorale en faveur du duc de Hanovre. — Pendant ce temps, la Prusse s'était élevée au rang de royaume, et exerçait une influence toujours croissante dans les affaires intérieures de l'Allemagne. L'empereur Joseph Ier (de 1705 à 1711), fils de Léopold, continua la guerre d'Espagne, et proscrivit les électeurs de Bavière et de Cologne, qui s'étaient attachés à la fortune de la France. Joseph mourut soudainement de la petite-vérole, et son frère, Charles VI, lui succéda. La paix d'Utrecht, qui ne tarda pas à être conclue, et la paix de Rastadt et de Bade, fondée sur ses bases principales (en 1714), firent évanouir le projet qu'avait conçu Charles de réunir la couronne d'Espagne à celle d'Allemagne. Il réussit néanmoins à établir la pragmatique sanction, cette célèbre loi de famille qui fixa l'hérédité dans la maison d'Autriche. La paix de Vienne termina en faveur de la Saxe la guerre commencée à l'occasion de l'élection du roi de Pologne (1735), et la paix de Belgrade (1739) mit fin à celle contre les Turcs, en forçant l'Autriche de céder certaines provinces. Avec la mort de Charles VI (1740), la branche masculine de la dynastie de Habsbourg s'éteignit ; la fille de Charles VI, Marie-Thérèse, lui succéda dans le gouvernement des provinces héréditaires. Mais l'électeur, Charles-Albert de Bavière, qui plus tard (1742) prit le nom de Charles VII, avec le titre d'empereur d'Allemagne, se déclara contre elle en réclamant quelques provinces autrichiennes. La guerre de succession d'Autriche qui en résulta, et qui dura huit ans, se termina, après la mort de Charles VII (1745), par la paix de Fussen (1745), et par celle d'Aix-la-Chapelle (1748), en faveur de Marie-Thérèse, qui, pendant ce temps-là, avait soutenu les deux guer-

res de Silésie contre Frédéric-le-Grand. Le 15 septembre 1745, l'époux de Marie-Thérèse fut élu empereur d'Allemagne sous le nom de François Ier. La paix de Hubertsbourg (1763) finit la guerre de sept ans, si ruineuse pour l'Allemagne. Le fils de François, Joseph II, succéda à son père dans la dignité impériale en 1765. La première chose dont il s'occupa fut une révision, conforme aux besoins du temps, de la justice et de la chambre impériale; il abolit ensuite l'ordre des jésuites (1773) dans ses états, d'après l'exemple que d'autres états européens en avaient donné. L'abolition des couvents superflus, l'édit de tolérance du 13 octobre 1781, la liberté de la presse étendue, sont les plus beaux fleurons de la couronne de Joseph II. Les troubles de la Belgique et la guerre renouvelée contre les Turcs inquiétèrent vivement cet excellent empereur vers la fin de son règne. Il mourut le 20 février 1790, avec l'ame déchirée de soucis. Léopold II, frère de Joseph, et jusqu'alors grand-duc de Toscane, qui fut élu empereur le 30 septembre, après que la *capitulation* de l'empire eut été changée, conclut, à la sollicitation de la Prusse, la paix avec la Porte-Ottomane. Ce fut dans la première année de son règne que se forma au-delà du Rhin la tempête qui menaça l'Allemagne de sa ruine. La révolution française éclata. Léopold et Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, se réunirent à Pilnitz, le 25 août 1791, pour maintenir l'intégrité et la constitution de l'empire germanique et les droits du roi de France, Louis XVI. Léopold ayant été frappé d'une mort soudaine le 1er mars 1792, son fils, l'empereur François II, accéda au traité de Pilnitz, que son père avait conclu avec la Prusse. L'assemblée nationale de France ayant déclaré la guerre à l'Autriche, l'empire d'Allemagne en fit autant à la France le 23 novembre 1792. Mais quelques années après, la Prusse et plusieurs princes allemands ayant conclu en 1795 des traités de paix séparés avec la nouvelle république, l'Autriche signa, le 17 octobre 1797, la paix de Campo-Formio. L'empire d'Allemagne, comme corps politique indépendant, ne traita de la paix qu'à Rastadt; mais, avant même que ces négociations eussent amené un résultat, la guerre éclata de nouveau en 1799. La paix de Lunéville (9 février 1801) fixa le Rhin pour limite de la France et de l'Allemagne, qui perdit par ce traité plus de douze cents lieues carrées de territoire et près de quatre millions d'habitants. Le monarque autrichien fonda en 1804 un empire d'Autriche héréditaire dans sa maison, pendant que le premier consul de France, Bonaparte, était, sous le nom de Napoléon Ier, proclamé empereur des Français. Bientôt l'Autriche et la Russie se réunirent de nouveau contre ce voisin qui devenait de jour en jour plus redoutable, mais la paix de Presbourg (26 décembre 1805) éteignit cette guerre, à laquelle trois états de l'empire d'Allemagne, la Bavière, le Wurtemberg et Bade, avaient participé comme alliés de la France. Dans l'année suivante, seize princes allemands se séparèrent par une déclaration solennelle de la confédération germanique, et formèrent une coalition, dont l'acte constitutif, dressé à Paris le 12 juillet 1806, fut ratifié le 19 juillet à Saint-Cloud, et notifié le 1er août à la diète générale de l'empire à Ratisbonne. Ils se soumirent par cet acte à l'empereur des Français comme leur protecteur, et appelèrent leur alliance la *confédération du Rhin*. Cette démarche décisive en nécessita absolument une seconde. Napoléon avait déclaré « qu'il regardait cette confédération de princes comme un résultat naturel et nécessaire de la paix de Presbourg; que la diète avait déjà depuis long-temps cessé d'avoir une volonté à elle; que par la réunion du Hanôvre à la Prusse, un électorat avait été supprimé; qu'un roi du nord (la Suède) avait incorporé à ses autres états une province de l'empire; qu'il ne pouvait donc plus reconnaître l'existence de la constitution germanique, mais seulement la pleine et illimitée souveraineté de chacun des princes dont les états compo-

saient l'Allemagne, et qu'il voulait entrer avec eux dans les mêmes relations qu'avec les autres princes indépendans de l'Europe. » En conséquence de cette déclaration, l'empereur François II abdiqua le 6 août le titre d'empereur d'Allemagne, et déclara les provinces allemandes héréditaires de la maison d'Autriche séparées du corps germanique. Ici commence l'histoire de la *confédération du Rhin*. (*Voy*. ce dernier mot.) Un an n'était pas encore écoulé depuis la formation de la confédération du Rhin, que ses contingents, unis aux troupes françaises, durent combattre sur la Sale, sur l'Elbe et sur l'Oder contre la Prusse, et ensuite contre les Russes sur la Vistule. Après la paix de Tilsitt, la confédération se vit agrandie par un traité auquel accédèrent onze princes de l'Allemagne du nord. D'anciennes maisons souveraines furent expulsées, et un trône français fut établi en Allemagne. Quatre rois, cinq grands-ducs et vingt-cinq ducs et autres princes, furent embarrassés dans ce nouveau lien. La paix de Vienne (14 octobre 1809) augmenta la puissance et le territoire de la confédération. Les provinces du nord-ouest, ainsi que les villes anséatiques de Hambourg, de Brême et de Lubeck, furent en 1810 réunies à la France. En 1812, Napoléon entreprit sa fatale expédition de Russie, et, à sa réquisition, les nombreux contingents des souverains de la confédération du Rhin se joignirent à son immense armée. Mais les princes et les peuples étaient depuis longtemps convaincus qu'ils n'étaient que les instruments de ses projets ambitieux, et que sous son joug militaire on ne devait plus espérer de voir rétablir la justice, la liberté et le bien-être, dont on regrettait de plus en plus l'absence. Cependant, on céda à la nécessité, et cent mille Allemands trouvèrent leur tombe dans les neiges qui couvraient les champs de la Russie. Les Russes poursuivirent leurs avantages jusqu'aux frontières de l'Allemagne; la Prusse s'allia avec eux à Kalisch le 28 février 1813, pour délivrer l'Europe du joug étranger; Lubeck et Hambourg prirent les armes contre leurs oppresseurs; dans toute l'Allemagne, les esprits s'exaltèrent par la confiance que le temps de la délivrance était enfin arrivé. Cette confiance s'affermit encore davantage lorsqu'on vit l'Autriche accéder le 10 août à l'alliance contre Napoléon. Bientôt, les chances de la guerre prirent un caractère de plus en plus favorable aux alliés; la Bavière secoua le joug, et, par suite du traité de Ried (8 octobre 1813), elle joignit ses troupes à celles des alliés. Six jours plus tard, la bataille de Leipsig brisa tout-à-fait la domination française en Allemagne; la confédération du Rhin fut détruite. Le roi de Wurtemberg accéda à la grande alliance le 2 novembre, et les autres souverains du sud de l'Allemagne imitèrent son exemple. Après la bataille de Hanau (30 octobre), l'armée française, en pleine déroute, se retira sur le Rhin. Alors tout changea de face en Allemagne. A l'exception de quelques forteresses, la puissance française fut partout anéantie. Le royaume de Westphalie et le grand-duché de Berg disparurent. Partout, les princes expulsés par Napoléon revinrent dans leurs états, reçus par leurs sujets avec joie et cordialité. On fit dans toute l'Allemagne des préparatifs immenses pour maintenir la liberté reconquise; toute la population prit les armes avec un enthousiasme et un courage admirables, afin de combattre pour l'indépendance nationale. Jamais, depuis les temps des croisades, la nation allemande n'éprouva un enthousiasme aussi universel qu'à cette époque; jamais on ne vit un accord si pur et si touchant entre les princes et les peuples. Les armées des vainqueurs passèrent le Rhin le premier jour de l'année suivante. En peu de temps, toutes les provinces que les Français, depuis 1793, avaient enlevées à l'Allemagne furent reconquises, et les grands évènements de la campagne de 1814 en assurèrent la possession. Le 30 mai 1814, la paix fut conclue à Paris. En conséquence de cette paix, la France rendit toutes les provinces conquises, excepté Montbéliard et quel-

ques autres districts ; mais une grande partie de ces provinces ne furent pas réunies aux pays auxquels elles avaient appartenu anciennement ; tout le cercle de Bourgogne et le grand chapitre de Liége furent, par exemple, destinés à renforcer le nouveau royaume des Pays-Bas. A l'égard des affaires intérieures de l'Allemagne, il fut stipulé dans le traité : que les états allemands seraient indépendants, mais liés entre eux par un lien fédératif. Ce qui fut exécuté par le congrès de Vienne, ouvert le 1er novembre 1815.— Dans ce congrès, on s'accorda non seulement sur les relations politiques de l'Allemagne, qui étaient changées, mais on détermina aussi les bases fondamentales du droit politique de la confédération germanique (8 juin 1815). Par ces dispositions, l'Allemagne cessa de former un empire indépendant et possédant un caractère ferme d'unité. Elle se transforma en une fédération d'états, dont les membres, sans être soumis à un état prépondérant quelconque, forment seulement une union entre eux, comme cela s'était déjà pratiqué dans le système de la confédération du Rhin. La substitution à l'ancienne constitution de l'empire d'une union purement fédérale, les maximes émises lors de la réception des membres de la confédération, et les principes proclamés par l'acte fédéral sur les affaires intérieures des états d'Allemagne, trompèrent beaucoup d'espérances. Toutefois, avant même la signature de l'acte fédéral, survint un événement qui menaça de renverser tout ce qui avait été fait. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe alluma une nouvelle guerre, dont les résultats furent aussi rapides que favorables pour les alliés ; car le traité du 20 novembre 1815 rendit à l'Allemagne, à l'exception de Montbéliard et de quelques enclaves de Lorraine, toutes les terres conquises par les Français depuis la révolution : on fit même une acquisition importante par la possession de Landau et de ses environs. L'ouverture de la diète germanique fut retardée jusqu'au 16 novembre 1816, par les difficultés de la répartition des territoires reconquis. Les lois fondamentales les plus importantes rendues jusqu'à ce jour pour la confédération germanique sont : 1° l'acte fédéral du 8 juin 1815; 2° l'acte final de Vienne du 15 mai 1820 ; 3° l'ordre du jour provisoire de la diète germanique du 14 novembre 1816 ; 4° le décret sur l'instance austrégale du 16 juin 1817 ; 5° l'ordre d'exécution de la confédération du 3 août 1820 ; 6° les vingt-quatre articles de la constitution militaire de la confédération germanique du 12 avril 1821 et du 11 juillet 1822, et enfin la déclaration de juin 1832, qu'on peut considérer comme une déclaration de guerre contre le principe qui a triomphé en France aux 27, 28 et 29 juillet 1830.

PEISTER.

Société créée pour l'étude de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. — Societas aperiendis fontibus rerum germanicarum medii ævi.

Cette société, l'une des entreprises les plus remarquables de l'Allemagne moderne, tant par l'importance de son but que par l'étendue des moyens qui sont à sa disposition, est formée de la réunion des principaux historiens de l'Allemagne, sous la protection immédiate de la diète germanique, et compte dans son sein presque tous les membres de cette assemblée. — Depuis trois siècles, on avait publié une immense quantité de manuscrits pour servir à l'histoire de l'Allemagne. C'étaient des légendes, des lettres, des chroniques, des annales, des registres mortuaires, etc., matériaux précieux, mais sans ordre et sans suite, et où il n'était guère possible de suivre l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Quelques savants, Eckhardt, Gatterer, Rosler, Semler, Krause, Woltmann, Jean de Muller, conçurent l'idée de faire une collection générale et critique de ces documents. Mais cette vaste entreprise se trouva au dessus de leurs forces, et elle avait été complètement abandonnée, lorsqu'en 1818, le baron de Stein, ancien ministre d'état du roi de

Prusse, s'étant retiré des affaires, songéa à la remettre à exécution; et fit part de son projet à quelques-uns de ses amis. Certain de leurs concours, encouragé par la diète de Francfort, il réunit une somme suffisante pour couvrir les frais d'impression, et confia au conseiller Dumge le soin d'arrêter définitivement le plan de l'ouvrage, puis le mit sous les yeux de tous les hommes dont les lumières pouvaient lui être utiles. Ainsi se constitua le 20 janvier 1819, à Francfort, une société savante dont le but est de mettre en ordre et de publier tous les documents relatifs à l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Dès le principe, cette société compta au nombre de ses membres les personnages les plus distingués. Outre son fondateur, le baron de Stein, nous citerons parmi ses membres les ministres d'état d'Arétin, de Berkhem, de Plessen, de Wangenheim, le roi de Bavière, le prince de Metternich, le baron de Humboldt, Falk, Gœthe, le baron de Gagern, Hormayer, Niebuhr, Ebert, Eichhorn, Hase, Pfister, Saalfeld et Raumer. — On doit attendre d'une telle réunion des résultats d'autant plus importants que la société ne manque pas d'argent, et que toutes les archives, toutes les collections de manuscrits où personne n'avait encore puisé, ont été mises à sa disposition. Elle a pris pour devise ces mots: *Sanctus amor patriæ dat animum*. Les auteurs ne se sont pas contentés d'explorer les bibliothèques et les archives de l'Allemagne: le musée britannique, la bibliothèque royale de Paris, celle de Berne, de Saint Gall, de Strasbourg, presque toutes celles d'Italie, ont été mises par eux à contribution, et leur ont fourni de précieux documents. — L'ouvrage, comme l'indique son titre: *Monumenta historica Germaniæ, ab anno Christi* 500 *usque ad annum* 1500, comprendra depuis la grande invasion jusqu'au quinzième siècle. Il est divisé en cinq parties indépendantes les unes des autres: *scriptores*, *leges*, *diplomata*, *epistolæ*, *antiquitates*, et formera probablement trente ou quarante volumes in-folio. On remarque dans les volumes publiés une exécution typographique d'une grande élégance unie à une rare correction.

Droit allemand (*jus germanicum*).

Les tribus de race germanique dont la réunion constitua le peuple allemand proprement dit apportèrent dans cette association nationale de grandes diversités dans leurs éléments de civilisation, et par conséquent dans leurs notions juridiques. Elles y entrèrent en outre à des époques fort éloignées les unes des autres, et dans des circonstances très différentes. Une partie de l'Allemagne occidentale et méridionale, étant devenue province romaine, se trouva sous l'influence puissante de la civilisation de ses maîtres; le nord et l'est furent envahis par des peuplades slaves qui n'adoptèrent qu'avec peine et long-temps après la langue et les mœurs allemandes. L'adoption du christianisme fut le premier pas décisif fait vers l'ordre légal; de son introduction datent ces lois primitives que beaucoup de savants prennent à tort pour une simple rédaction de formes juridiques préexistantes; car elles contiennent principalement des règles qui ne furent précisément établies qu'à cette époque. La période de ces législations, que l'on doit considérer en partie comme des capitulations passées entre les conquérants et les vaincus, en partie comme des transactions entre le paganisme et l'ancienne licence d'un côté, et les idées religieuses et juridiques du christianisme de l'autre, quelquefois aussi comme des contrats entre la liberté populaire et le pouvoir royal, entre un corps de guerriers et leur chef, entre les communes libres et les gens du prince, cette période, disons-nous, se continue du cinquième siècle jusqu'au neuvième. Nous signalerons les lois des Visigoths, notamment celles du roi Euric, qui régna de 466 à 484; celles des Francs saliens, écrites vers la fin du cinquième siècle; celles des Bourguignons, vers 517; celles des Francs ripuaires, entre 511 et 534; celles des Bavarois et

des Alamans, entre 613 et 638; celles des Frisons, des Saxons, des Anglès, rédigées du temps de Charlemagne; celles des Lombards, de 643 à 724; celles des Anglo-Saxons, à compter d'Athalbert de Kent (entre 501 et 604) jusqu'à la conquête par les Normands en 1066. Quelle que soit, en général, l'homogénéité qu'on remarque entre ces diverses législations, on ne peut cependant conclure avec aucune certitude d'un peuple à l'autre, en ce qui concerne telle ou telle disposition spéciale; et elles ont encore toutes besoin d'un examen historique qui les approfondisse plus spécialement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. (Le professeur Philipps, à Berlin, est entré dans cette voie par son *Histoire du droit des Anglo-Saxons*, 1825.) Viennent après, pour commencer une seconde période, les capitulaires des temps où déjà le pouvoir royal s'était érigé efficacement en gouvernement de l'état; mais, pour pouvoir préciser l'étendue et la durée de l'influence que les capitulaires eurent sur l'Allemagne proprement dite, il faudrait qu'on se livrât à des investigations plus exactes sur ce point que celles que nous possédons. A partir du Xe siècle, *l'état féodal* devint la forme presque générale de la possession terrienne, et même la base du droit public, sans pouvoir toutefois satisfaire à ce besoin d'une jurisprudence plus complète et mieux réglée, que les progrès de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, firent éprouver par toute l'Europe occidentale: à tel point que le droit romain, dont bientôt après on commença l'enseignement dans le nord de l'Italie, attira une foule d'élèves de tous les pays, et vint pénétrer plus ou moins de son esprit toutes les institutions judiciaires. Tantôt par imitation, tantôt par opposition, on s'appliqua à recueillir également sous une forme systématique le droit indigène: tel fut l'ouvrage d'Eike (ou Ekkard), de Repkow, appelé plus tard le *Miroir de Saxe* (entre 1215 et 1235), qui donna occasion en Allemagne à tant d'extraits, de suppléments et d'imitations; tandis qu'à la même époque il s'exécutait un travail semblable dans presque tous les pays de l'Europe, depuis Naples, où l'empereur Frédéric II fit composer un code par Pierre des Vignes en 1231, jusque dans le nord, où fut rédigé le *droit jutlandais*, sous le roi Woldemar II, en 1240; et tandis qu'une foule de villes allemandes acquéraient des législations particulières, tant par l'usage que par des statuts écrits. L'autorité de la jurisprudence romaine (dont on regardait le droit féodal comme un appendice), s'agrandissant néanmoins de plus en plus, devint générale, et acquit une influence considérable, même dans les affaires publiques. Toutefois, le droit indigène se perpétua dans les tribunaux (ceux des échevins et ceux dits provinciaux), et, malgré des divergences importantes dans les détails, n'en conserva pas moins partout des bases communes, jusqu'à ce qu'enfin, surtout à partir du XVe siècle, les gouvernements des différents territoires de l'Allemagne déployèrent une activité législative qui, depuis, est toujours allée en croissant. Presque chaque pays eut son règlement d'organisation; celui de la chambre de justice impériale, de 1495, refondu et augmenté plus tard, fut suivi de règlements de procédure provinciaux; le code criminel de Charles-Quint (qui opposa une digue aux plus déplorables abus du pouvoir judiciaire) le fut de règlements sur le même objet dans les divers états. En droit public, on quitta, vers l'époque de la guerre de 30 ans, la méthode *romaniste*, et l'on commença à se servir des sources nationales et historiques; ce qui conduisit à ranimer aussi l'étude scientifique du droit privé. C'est au célèbre Couring (mort en 1681) qu'on doit en grande partie ces changements, quoique Georges Beyer soit le premier qui ait fait des cours spéciaux sur le droit civil allemand, à Wittemberg, en 1707. — En parlant aujourd'hui du droit allemand, on ne comprend par-là que le *droit privé* de l'Allemagne, en tant qu'il n'a sa source ni dans la jurisprudence romaine, ni dans

les lois canoniques, ni dans une législation particulière à tel ou tel état. On a beaucoup discuté la question de savoir jusqu'à quel point il y a un droit allemand commun, effectif et applicable dans les tribunaux. D'abord, on s'était accordé assez promptement à admettre l'existence d'un grand nombre de coutumes et d'institutions qui se seraient développées d'une manière parfaitement harmonique et reconnaissable, de certaines idées fondamentales des Germains en matière de droit, et à composer des systèmes dans ce sens. Mais ces systèmes se trouvaient être fort incertains, et tendaient trop souvent à faire sortir des points généraux et communs de dispositions purement locales et accidentelles. C'est pourquoi d'autres savants ont au contraire nié complètement qu'il y eût un droit allemand commun obligatoire, et ont seulement admis qu'on peut en beaucoup de cas expliquer les législations particulières de l'Allemagne, et suppléer à leurs lacunes, d'après des doctrines et des analogies générales. Cette opinion est en résumé celle des hommes qui ont écrit le plus récemment sur ces matières. Toutefois, Eichhorn (*Introduction au droit privé allemand*, 1823; 2ᵉ édition, 1826), préoccupé de la méthode historique, cherche à faire découler les principes dirigeants qui, dans chaque institution juridique d'origine allemande, doivent servir à expliquer et compléter la jurisprudence positive des états partiels, uniquement de la concordance des plus anciens documents du droit national et des développements qui les ont suivis. Consultez, *Antiquités du droit allemand*, par Jacques Grimm (1828), et *Principes du droit privé allemand*, par Mittermaier (1823; 2ᵉ édition, 1826).

Eglise d'Allemagne (par un protestant.)

Ainsi s'est appelée, par exclusion, jusqu'en 1815 l'église catholique d'Allemagne, parce qu'elle ne reconnaissait point comme église celle des évangéliques, et qu'elle la surpassait de beaucoup en puissance et en richesses, surtout avant les sécularisations amenées par la révolution française. Elle était, même avant la réformation, supérieure par son étendue aux églises nationales des autres royaumes européens, et les surpassait par conséquent par ses propriétés et son autorité. Elle céda par la réformation et à la paix de Westphalie aux gouvernements protestants les archevêchés de Brême et de Magdebourg, les évêchés de Lubeck, de Ratzebourg, Schwering, Schleswig, Werden, Minden, Halberstadt, Mersebourg, Naumbourg, Misnie, Brandebourg, Havelberg, Kamin et Lébus (Furstenwalde), avec la plupart des chapitres de collégiales, des abbayes et des cloîtres de l'Allemagne septentrionale, et les territoires des évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, appartenant à la France. Strasbourg ne continua de faire partie de l'empire que comme évêché. Néanmoins, les états des princes ecclésiastiques de l'empire, les électorats de Mayence, de Trèves et de Cologne, l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Bamberg, de Passau, de Wurtzbourg, de Worms, de Spire, de Constance, de Bâle, de Coire, de Freising, de Brixen, de Trente, d'Eichstædt, d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Fulde, de Hildesheim, de Paderborn, de Liége, de Munster, d'Osnabruck et de Corvey; l'ordre Teutonique et celui de Saint-Jean, et une foule d'abbayes et de prieurés, formèrent une puissance qui, avec les archevêchés, évêchés et abbayes placés sous la souveraineté de l'Autriche et sous celle de plusieurs autres états de l'empire, donnait aux états catholiques de la diète une majorité prépondérante de voix, et à leur église de la splendeur et de l'autorité. Leurs chapitres offraient à l'ancienne noblesse, qui était parvenue à en exclure complètement tous autres compétiteurs, une foule de prébendes lucratives, qui, pour la plupart, ne demandaient aucune peine, et qui liaient ainsi l'ambition et l'intérêt des gouvernants à l'église catholique, et maintenaient à la fois à celle-ci son in-

fluence sur les princes et sur les peuples, toutes les fois que les circonstances l'exigeaient. En outre, les états de l'Allemagne du sud et de l'ouest fourmillaient de couvents appartenant aux différents ordres ecclésiastiques, lesquels, possédant des richesses immenses, savaient resserrer par mille moyens les liens de la dépendance du peuple. Lorsqu'on parlait des intérêts de l'église allemande, on n'entendait point par-là les progrès de l'éducation religieuse et de la véritable piété parmi les catholiques allemands, mais seulement la jouissance des biens, des revenus, des priviléges, du pouvoir et des honneurs dont étaient en possession les archevêques et les évêques, les abbés, les prélats, les chanoines et les chevaliers, lesquels, avec les ecclésiastiques séculiers et les moines subordonnés, croyaient constituer l'église allemande. Cette multitude de prêtres, dont le nombre s'élevait à plusieurs milliers, formait une armée toujours prête à combattre pour la défense de ses priviléges, bien disciplinée par les grades de la hiérarchie, et qui, liée par le serment de n'obéir qu'au pape, rattachait à ses intérêts des millions d'hommes dépendants. Les papes avaient pris les mesures convenables depuis l'établissement de l'église chrétienne en Allemagne, pour que ce lien se resserrât de plus en plus. L'Allemagne avait reçu en même temps que le christianisme la liturgie et la discipline de Rome, et, fille soumise de cette église, elle était demeurée l'humble esclave des papes, auxquels l'état embrouillé de la politique en Allemagne pendant le moyen âge, les élections si disputées des empereurs, et les différends continuels de ceux-ci avec les états de l'empire, pendant que, d'un autre côté, les évêques et les prélats usurpaient peu à peu la souveraineté temporelle, fournirent plus que partout ailleurs une occasion favorable pour acquérir une influence prépondérante, transformer en droits leurs usurpations faites au détriment de l'épiscopat et des immunités de l'église allemande, et augmenter enfin sous toutes sortes de prétextes les impôts que les Allemands payaient au siége de Rome. En vain le concile de Bâle essaya de mettre un terme aux abus de l'église et aux perpétuelles tracasseries du pape; le concordat d'Aschaffenbourg ou de Vienne, conclu par le rusé négociateur Æneas Sylvius, en 1418, entre la nation allemande d'une part, et le pape de l'autre, assura à ce dernier la perception des annates, la confirmation des évêques et des abbés, le droit de patronage des prébendes pendant les mois d'obédience, et autres réserves avantageuses. Ce traité n'en fut pas moins tant de fois et si ouvertement violé par les papes qu'en 1522 la nation allemande se vit forcée de se plaindre des injustices et des abus dont Rome ne cessait de la rendre victime. Cette plainte ne contenait pas moins de cent griefs. Le concile de Trente n'y apporta aucun remède; au contraire, les papes, sous le prétexte de reconstituer l'église ébranlée par les suites de la réformation, et de prévenir de plus grands maux, traitèrent l'Allemagne catholique avec encore plus de despotisme. Pour mieux arriver à leur but, ils se servirent principalement des jésuites, qui se répandirent dans les universités, de concert avec les moines mendiants, tandis que dans les cours, comme confesseurs et conseillers des princes, ils se mêlaient de tout et s'emparaient entièrement de l'éducation de la jeunesse. Ainsi fut systématiquement comprimé cet essor glorieux de la raison vers la culture de la science, qui s'était surtout manifesté au sud de l'Allemagne, et qui dans les dernières années du quinzième siècle et au commencement du seizième avait fait concevoir de si belles espérances. Dès lors, tout moyen de s'éclairer des lumières du protestantisme fut enlevé aux populations, qu'on dota de nouvelles superstitions et d'une foule d'institutions établies uniquement dans le but de propager l'erreur, d'aveugler et d'endormir les intelligences, jusqu'à ce qu'elles se pliassent patiemment et sans efforts à tous les desseins de la hiérarchie. Outre une ignoble bigoterie et une ignorance crasse, les plus grands vices

et la plus monstrueuse immoralité semblaient être devenus l'apanage de l'église catholique. Tout moyen était bon aux yeux de ces prêtres pour se réconcilier avec elle. Rome dispensait et absolvait pour de l'argent ; la morale des jésuites assouplissait les consciences ; des indulgences, des pélerinages, des pénitences qu'on exécutait le chapelet à la main, et qu'on devait surtout accompagner des abstinences du carême, force legs pieux et messes des morts, voilà avec quoi on lavait tous les péchés. Il n'y avait que les amis sincères de la vérité et les savants philanthropes pour qui l'église se montrât inexorable. Au lieu de suivre les sages projets de Ferdinand I[er] et de Maximilien II pour l'amélioration de l'église, une manie de prosélytisme poussée au-delà de toutes bornes entraîna leurs successeurs à commettre des cruautés inouïes sur leurs sujets protestants, et la terrible guerre de trente ans fit un moment espérer aux catholiques l'anéantissement du protestantisme. Ils se trompèrent, il est vrai, et la paix de Westphalie vint établir l'égalité entre les deux partis religieux, et affaiblir, par cela même, le catholicisme. En revanche, cette paix, rejetée par le pape, alluma de nouveau le zèle des catholiques en matière de foi, et donna, à leurs yeux, plus d'importance encore, non seulement à leurs privilèges réels, mais en général en toutes les particularités qui les faisaient distinguer des protestants. Ce qui affligeait l'église catholique d'Allemagne, c'étaient moins les pertes qu'elle avait déjà essuyées dans ses possessions, dans le nombre de ses fidèles et dans ses revenus, que l'accroissement énorme et journalier de la puissance du protestantisme. — De là cette manie déplorable de regarder toutes les formes de son culte, quelque bizarres qu'elles fussent, comme autant de privilèges, et de les conserver avec d'autant plus de ténacité qu'elles devenaient l'objet de la satire et du mépris. Pour éviter le danger de l'hérésie, elle n'eut pas honte de jeter et de tenir méthodiquement l'esprit humain dans les ténèbres; puis, pour se montrer encore plus catholique que l'église gallicane, elle se laissa tout-à-fait subjuguer par la cour de Rome. Dès le seizième siècle, celle-ci avait établi à Vienne et à Cologne, ainsi qu'elle le fit plus tard à Bruxelles et à Lucerne, des nonces perpétuels en qualité de gouverneurs du pape, avec la mission apparente de veiller à l'exécution des décrets du concile de Trente, mais dans la réalité pour dominer l'Allemagne d'une manière plus immédiate, et par conséquent plus absolue. Les nonces usurpèrent la juridiction des évêques, surtout en ce qui avait rapport aux dispenses, et accoutumèrent les Allemands à s'adresser immédiatement au siége de Rome dans tous leurs besoins spirituels. Après la paix de Westphalie, le pape parvint même à exiger des évêques qu'ils allassent, tous les cinq ans, chercher auprès de lui des indults, qu'ils payaient fort cher, et en vertu desquels seulement ils pouvaient exercer les droits qu'on leur avait laissés. Les théologiens et les canonistes allemands furent obligés de croire à l'infaillibilité du droit ecclésiastique ultramontain. La prépondérance dans les universités catholiques de ce droit, uniquement inventé pour anéantir tout pouvoir des évêques et pour supprimer toute liberté dans les églises nationales, mit le sceau à l'humiliation de l'église catholique allemande, qui en conséquence offrit jusque vers le milieu du dix-huitième siècle le plus triste tableau. Quelques essais tentés pour relever l'état ecclésiastique (nous citerons ici les efforts des bartholomites) n'eurent qu'un très faible succès. Quelques évêques vraiment dignes de ce nom ne purent être maîtres dans leurs diocèses, et les partisans de la doctrine janséniste furent réduits à se cacher. Vainement quelques convents de bénédictins voulurent rivaliser pour l'étude des sciences historiques avec la célèbre congrégation française de Saint-Maur. Les ouvrages qu'ils publièrent étaient à la fois grossiers et sans goût, comme les sermons des successeurs du célèbre Abraham à Sanctâ-Clarâ (*voy.* ce nom); de sorte

que l'histoire littéraire de cette période de l'Allemagne catholique n'offre guère qu'une demi-douzaine de noms qui méritent d'être cités. Les lettres pastorales, portant l'empreinte du vrai christianisme, publiées en 1750 par quelques évêques autrichiens (Trantsohn à Vienne, et de Thun à Gurgk) parurent beaucoup trop tôt pour pouvoir être convenablement appréciées. Il en fut de même de la réduction du nombre des fêtes, opérée, en 1752, dans les états autrichiens, par le célèbre Frédéric-Charles de Schœnborn (plus tard évêque de Bamberg et de Wurtzbourg). — Le goût de la littérature frivole des Français de ce temps ne pouvait pas rester non plus sans influence sur les rangs élevés de la société et sur le clergé. En même temps qu'il insinuait une certaine incrédulité dans l'esprit des gentilshommes qui avaient voyagé, et dans celui des chanoines à humeur joviale, il appelait l'attention des hommes d'état et de quelques théologiens sur les défauts de leur église et sur les progrès des protestants en matière de religion et de sciences. Lorsque des idées saines sur les intérêts les plus sacrés de l'humanité eurent commencé à se faire jour, l'église catholique allemande ne tarda pas à s'en ressentir. Hontheim avait déjà, en 1763, éclairé le public catholique dans un ouvrage fort curieux sur les rapports des églises nationales avec le siége de Rome. Après la suppression des jésuites, en 1773, on osa enfin apprécier les doctrines de ce livre, qui avait été condamné à Rome. L'amélioration de l'instruction des clercs et des laïques, et la noble émulation qui s'établit pour l'étude des sciences dans les états de l'Autriche, de Mayence, de la Bavière et de la Franconie, frayèrent la voie aux réformes vigoureuses de Joseph II, qui furent aussi favorisées par quelques-uns des coryphées du haut clergé. Les archevêques allemands se réunirent en effet, en 1786, et dans les célèbres *Ponctuations d'Ems* combattirent ouvertement toutes les usurpations du pape. Quoique leur entreprise ait échoué plus tard par leurs dissensions avec les évêques, et par le pas rétrograde que fit la Bavière vers les anciennes ténèbres, quoique la méchanceté et la superstition aient réussi à déjouer bon nombre des plans de Joseph II, et que l'intérêt des affaires ecclésiastiques se soit bientôt trouvé absorbé par celui qu'excitait la révolution française, les principes publiquement émis par les archevêques, les opinions libérales en matière de religion et de culte que cette collision d'intérêts servit à mettre en circulation, n'en jetèrent pas moins des racines profondes dans beaucoup d'esprits. Tandis que des écrivains spirituels et des curés éclairés employaient tous leurs soins à éclairer les catholiques de l'Allemagne, les défaites successives de ses armées amenaient la paix avec la France, paix qui mit la politique du moment dans la nécessité de confisquer les propriétés de l'église. Un recès des députés de l'empire déclara, en 1803, la sécularisation de tous les états ecclésiastiques de l'Allemagne. Toutes les régales, les domaines, possessions et revenus fonciers, les archevêchés, évêchés, chapitres, abbayes et prieurés immédiats de l'empire, échurent à des princes temporels, en partie protestants, lesquels durent faire des pensions au personnel ecclésiastique existant, ou le doter à proportion de ce qui pouvait être requis pour le service de l'église. Pour constituer de nouveau l'église allemande en vertu de cette conclusion de l'empire, l'ex-prince électeur de Mayence, archichancelier, archevêque et primat de l'empire, fut confirmé et doté comme souverain des débris du territoire de Mayence sur la rive droite du Rhin, ainsi que des domaines de l'évêque de Ratisbonne. L'Allemagne catholique transrhénane, à l'exception des états de l'Autriche et de la Prusse, fut comprise dans la circonscription de son diocèse. Les diocèses qui en faisaient partie avaient encore leurs évêques, ou, à leur défaut, des vicaires-généraux, qui les administraient; mais, à cette époque, où chaque moment voyait s'opérer des changements territoriaux, où l'empire lui-même était dissous, où l'archi-

chancelier devenait prince primat de la confédération du Rhin, et où beaucoup de princes, de ducs, grands-ducs et rois, paraissaient et disparaissaient successivement de la scène, cette administration fut beaucoup modifiée par le système teritorial, que les princes firent également valoir contre l'église. Les nouveaux souverains sécularisèrent de même alors les domaines et les biens de l'ordre Teutonique et ceux de l'ordre de Saint-Jean, ainsi que les chapitres et les cloitres qui ne relevaient pas immédiatement de l'empire, de manière que peu d'années après, à l'exception de l'Autriche, qui depuis la mort de Joseph II avait favorisé une réaction catholique, toutes les propriétés et toutes les fondations ecclésiastiques de l'ouest de l'Allemagne passèrent presque sans exception au trésor de l'état, ou furent aliénées à son profit. Les souverains, par suite des armements réitérés qu'ils étaient obligés de faire, ne purent remplir les obligations qu'ils avaient contractées de constituer de nouvelles dotations aux évêchés et aux chapitres. Personne ne pouvait d'ailleurs les y contraindre, puisque les intentions de Napoléon n'étaient nullement favorables à l'église, puisque le pape, étranger aux princes protestants, était prisonnier, et que le prince primat, Charles de Dalberg, d'ailleurs partisan zélé d'un catholicisme épuré, était devenu tout-à-fait dépendant du protecteur de la confédération du Rhin. L'église catholique fut donc abandonnée à tous les inconvénients d'un long provisoire, et plus tard la délivrance de l'Allemagne du joug étranger ne se fit qu'au profit des princes. Le congrès de Vienne, quoique assiégé par le pape et ses partisans, laissa les choses comme elles étaient, de peur d'empiéter sur les droits des différents souverains. — Le seizième article du nouvel acte fédéral commença dans l'histoire du droit ecclésiastique allemand une nouvelle période, car cet article consacra non seulement l'égalité civile et politique de toutes les sectes religieuses, mais abolit jusqu'aux idées d'église dominante ou tolérée. D'ailleurs, l'arrangement des affaires ecclésiastiques de leurs sujets catholiques fut entièrement abandonné à la discrétion des princes allemands, et devint dès lors l'objet de négociations difficiles avec le pape. La Bavière conclut, en 1817, un concordat formel avec le saint-siége. Quant aux catholiques de la monarchie prussienne, qui composent plus de trois mille deux cents paroisses, le roi de Prusse ne conclut point de concordat, mais seulement une convention verbale. Les archevêques et les évêques, qui, en Bavière, sont nommés par le roi, sont élus en Prusse par les chapitres; les prévôts et les chanoines le sont par le pape pour les places vacantes pendant les mois d'obédience; enfin, les doyens et autres chanoines, et les vicaires le sont par leurs archevêques et évêques, les premiers sur une désignation de candidats faite par la volonté du roi, et les derniers sauf l'approbation du souverain. Les annates, les deniers dits de *confirmation* et de *pallium*, sont, comme en Bavière, accordés au pape, d'après une nouvelle taxation de la chambre apostolique. Ainsi, les archevêques doivent payer au saint-siége, pour leur investiture, 1,000 florins d'or; l'évêque de Breslau, 1,166 florins 2/5; les autres évêques, chacun 666 florins 2/3, et les autres dignitaires à proportion de l'importance de leurs places. La convention conclue par la Prusse ne dit rien des relations du clergé avec le pape réglées dans le concordat conclu par la Bavière, du rétablissement des couvents, que promet le même concordat, de l'extension de l'influence des évêques sur les affaires matrimoniales et sur l'instruction publique, ainsi que sur les rapports de l'église avec l'état en général. Cependant la Prusse n'a pas cessé de contrôler l'église en matière de religion; bien plus, elle a soumis le personnel et les affaires ecclésiastiques aux lois dominantes et au patronage de l'état. Les négociations des autres princes allemands, c'est-à-dire du Wurtemberg, de Bade, des deux Hesse, de Nassau, et celles des autres moindres membres de la confédération germanique, y compris

les quatre villes libres, amenèrent enfin, après beaucoup d'hésitations et de délais, en 1821, la conclusion d'une convention provisoire avec le pape, qui, de son côté, donna une bulle dans laquelle le nombre et la circonscription des nouveaux diocèses furent fixés d'après les propositions faites par ces états. A la suite de cette bulle, on établit des évêchés, savoir: pour le Wurtemberg, à Rottembourg-sur-le-Neckar; pour le duché de Bade et les principautés de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen, à Fribourg en Brisgau; pour le duché de Hesse-Darmstadt, à Mayence; pour la Hesse-Électorale, à Fulde; pour le duché de Nassau et pour Francfort-sur-le-Mein, à Limbourg-sur-la-Lahn. Fribourg fut déclaré siége de l'archevêque de la juridiction duquel doivent ressortir les évêchés nommés ci-dessus. — Tous ces évêchés et leurs chapitres ont été beaucoup moins généreusement dotés par les princes précités que ne l'ont été ceux de la Prusse. Aussi le saint-père s'en est-il plaint dans une note où il dit que ces dotations sont *troppo meschine*. Le Hanôvre n'a pas encore signé de convention avec le pape. L'évêque d'Hildesheim, le seul de ce royaume, est en même temps l'administrateur de la mission du nord. — Les autres petits états de la confédération se sont réunis, suivant les localités, aux évêchés rétablis que nous venons de citer. — L'ardeur renaissante des papistes et des amis des jésuites ne négligera sans doute rien pour faire reculer de nouveau l'église catholique allemande, mais nous sommes convaincu que ce sera vainement. La plupart des catholiques sont trop éclairés, et connaissent trop bien leurs intérêts véritables pour qu'ils puissent se fier à ces ennemis implacables de toute liberté, de toute civilisation et de tout progrès. (*Voyez* l'excellente brochure intitulée : *Les concordats de la Prusse et de la Bavière exposés dans leur vrai jour, comparés au seizième article de l'acte fédéral, et d'après les principes de la sainte-alliance*, par Alexandre Muller, Neustadt-sur-l'Orla, 1824.)

Église allemande (par un catholique).

Le christianisme pénétra d'abord dans les parties de la Germanie qui avaient été conquises et civilisées par les Romains, et qui composaient en partie l'ancienne Gaule. Là furent fondés les anciens évêchés de Trèves, de Cologne et de Mayence. On a voulu faire remonter cette fondation jusqu'au temps des apôtres, supposition qui maintenant ne trouve plus de défenseurs. Mais ce qui prouve évidemment qu'au second siècle il y avait déjà des chrétiens en Allemagne, c'est que saint Irénée et Tertullien invoquent souvent, à l'appui de leurs opinions, celles des églises germaniques. Au troisième siècle, le christianisme était déjà très répandu dans l'Allemagne romaine. L'union des églises des Gaules et d'Allemagne avec l'évêque de Rome comme chef de l'Église ne saurait être contestée même pour cette époque : c'est un fait que rendent évident l'envoi des décrets du concile de Lyon et la déposition de l'évêque Marcian. Lorsque les rois des Francs embrassèrent la religion chrétienne, et qu'ils firent des conquêtes en Allemagne, le christianisme y devint plus répandu. Au sixième siècle, Gallus et Columbanus vinrent comme missionnaires en Allemagne et convertirent en Souabe et en Bavière beaucoup de païens. Au septième siècle, Rupert, premier évêque de Juvanie (Salzbourg), acheva la conversion des peuples de la Bavière et des peuplades voisines. Willibrand, premier évêque d'Utrecht, convertit les Frisons, les Bataves et les Anglo-Saxons. Au huitième siècle, saint Kilian convertit la Franconie orientale; Egbert, Suibert, Boniface (*V.* ce nom) et ses compagnons firent embrasser la religion chrétienne à presque tout le reste de l'Allemagne. Charlemagne convertit les Saxons par la force des armes. Le christianisme était alors comme aujourd'hui une condition de civilisation et de progrès, et aucune conquête ne pouvait sans lui avoir de caractère durable. L'é-

tat et l'église étaient unis dans le royaume des Francs sous une foule de rapports. Les évêques siégeaient dans les diètes auprès des ducs et des comtes, de même que des rois, des ducs et des comtes assistaient souvent aux synodes ecclésiastiques. Charlemagne, tâchant de ramener le clergé et la noblesse à leur primitive destination, détermina, autant que possible, les limites qui devaient séparer les clercs et les laïques; il divisa de même dans les diètes les évêques et la haute noblesse en deux chambres. Néanmoins, l'Église germanique ne forma jamais une église nationale isolée, et fut au contraire toujours intimement liée avec l'église universelle et avec le pape, qui la représente. L'église, étant basée sur le sol, dut subir les changements qu'il éprouva, et que l'on désigne ordinairement par le nom de *système féodal*. Les églises possédèrent donc, comme les nobles, des propriétés inféodées; c'est pourquoi les évêques et les abbés, de même que les nobles, recevaient l'investiture de l'empereur comme chef de cet état féodal. Les évêques et les abbés reçurent également de l'empereur l'anneau et la crosse, et l'ancienne coutume qui voulait que les évêques fussent élus par le clergé, coutume dont l'observation est encore recommandée dans les capitulaires de Charlemagne, tomba peu à peu en désuétude. Ce fut là précisément la cause des divisions qui plus tard éclatèrent entre le pape et l'empereur. Car, après que l'empereur Henri III eut exercé à Rome une influence prépondérante, une réaction contraire eut lieu sous le règne de Henri IV et de Grégoire VII. L'empereur avait trop mésusé du droit d'investiture pour que le pape pût reconnaître plus long-temps un abus qui ne s'était introduit qu'à la faveur de la féodalité. Le pape Grégoire annula et prohiba donc toutes les investitures faites par des laïques. Cette grande querelle sur le droit d'investiture ne fut terminée que sous Henri II, par un traité conclu en 1122 à Worms avec le pape Calixte II, par lequel l'empereur renonça à la prétention d'investir de l'anneau et de la crosse, et se borna à l'investiture par le sceptre; de telle sorte que l'élection, à laquelle pouvaient assister des commissaires impériaux, ne dut plus se faire que par les chapitres sous la confirmation du pape. De ce concordat de Calixte date la liberté non contestée d'élection des chapitres. Quand le saint-siége l'eut emporté dans la querelle sur l'investiture, son influence alla toujours croissant. Le pape acquit beaucoup de droits sur les concessions d'usufruit de prébendes allemandes, droits qu'on appela *réserves* ou *annates*. L'Allemagne se crut lésée par là; ses griefs furent exposés dans les conciles de Constance et de Bâle. Dans le dernier, on rejeta toutes les réserves qui n'étaient pas contenues dans le *Corpus juris clectum*, et on promit de dédommager le saint-siége par une autre dotation. En 1448, les princes allemands conclurent à Francfort et Aschaffenbourg un concordat relativement à l'exécution des décrets du concile de Bâle. Ce concordat est appelé *Concordata principum*. La constitution de l'église catholique dura jusqu'à la réformation. Les droits de souveraineté que les évêchés catholiques avaient successivement acquis furent un appât puissant pour les princes protestants. Beaucoup d'évêchés catholiques disparurent dans la lutte qui s'ensuivit. La condition de réserve de la paix de religion de 1555 rendit à l'église quelque sécurité. Un des résultats de la réformation fut que, par la paix de Westphalie, les confessions catholique, réformée et luthérienne eurent les mêmes droits, quoique l'empereur restât le patron de l'église catholique. La sollicitude des protestants alla cependant jusqu'à stipuler que si un prince de leur communion venait à embrasser la religion catholique, il serait tenu d'abandonner à un consistoire indépendant les droits qu'il exerçait avant sa conversion sur l'église protestante. L'église catholique ne changea point de constitution. Les hautes dignités en étaient toujours, il est vrai, réservées à la noblesse, qui pen-

dant le moyen âge, malgré les efforts constants du saint-siége, avait trouvé moyen d'exclure des chapitres tous les roturiers. On vivait en paix avec le pape, car le protestantisme, devenu si puissant, exigeait de la part des catholiques une union et un attachement sincère à l'Église. Cette paix ne fut troublée que vers 1780, par la querelle dite de *nonciature*, qui éclata entre le pape et quelques archevêques allemands. Depuis plus de mille ans, l'église avait reconnu le droit du pape, de dispenser, en certains cas, des lois générales de l'église. Les évêques semblaient avoir abandonné le droit d'accorder des dispenses en matière de mariage, avec d'autant plus de soumission au saint-siége qu'il leur eût souvent été difficile de résister aux demandes que leur auraient adressées à cet effet des princes puissants. Il était également consacré par l'église, que c'était directement au pape qu'on devait en appeler des décisions des évêques. Une résolution quelque peu obscure du concile de Bâle, qui chargea en Allemagne des *judices in partibus* de statuer sur la validité des appels, n'avait pas été exécutée. Les catholiques, contraints d'en appeler au pape dans une foule de cas, devaient trouver fort incommode l'éloignement où ils se trouvaient de Rome. Ce fut pour faciliter les chrétiens dans la décision de ces cas que le saint-siége créa des nonces et des légats chargés à l'étranger de la résolution des cas réservés au pape et d'accorder des dispenses en matière de mariage, ainsi que de juger les appels; c'est ainsi que depuis plusieurs siècles il y avait toujours eu une nonciature à Cologne. Les évêques allemands, qui étaient en même temps princes souverains, faisant exercer ordinairement la juridiction temporelle et spirituelle par leur tribunal official spirituel, il en résultait l'abus, que des décisions de ces tribunaux officiaux on en appelait également aux nonciatures dans les affaires purement temporelles, abus qui n'empêchait pas cependant que les nonciatures ne fussent une institution salutaire qui permettait l'exercice des droits de réserve du pape avec le moins d'inconvénients possible. L'électeur de Bavière demanda en conséquence, en 1785, au pape, d'établir à Munich une nonciature pour les provinces de son électorat qui dépendaient autrefois de la nonciature de Cologne. Le pape y consentit. L'évêque de Salzbourg, dont le diocèse était en partie composé par la Bavière, s'éleva contre l'établissement de cette nonciature. Le pape, de son côté, déclara que le nonce de Munich ne devait exercer que des priviléges pontificaux, et sans vouloir toutefois restreindre en rien les droits des évêques et des archevêques. Il était évident que la plainte de l'archevêque de Salzbourg n'avait dès lors rien de fondé. Ce prélat se réunit cependant aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, qui se plaignirent de concert à l'empereur de la création des nonciatures en général. L'empereur Joseph II, qui venait d'abolir la juridiction du nonce de Vienne, déclara, le 12 octobre 1785, dans une ordonnance, qu'il ne pouvait reconnaître les nonces que comme envoyés du pape pour des affaires politiques ou directement du ressort du pape, et qu'il n'entendait nullement concéder à ces nonces l'exercice d'une juridiction en matière spirituelle, ni une judicature quelconque. En même temps, l'empereur engagea les archevêques à maintenir de concert avec les évêques suffragants tous leurs priviléges métropolitains et diocésains contre les attaques dont ils pourraient être l'objet, et à ne jamais céder à la cour de Rome, ni à ses nonces, en tout ce qui pourrait préjudicier à leurs droits et au bon ordre. Il termina sa réponse en les assurant de sa protection impériale, et en les renvoyant toutefois aux *Concordata nationis germanicæ*. En conséquence, les archevêques refusèrent aux nonciatures l'exercice de leurs droits. Comme ils avaient jusqu'alors reçu du pape, de cinq ans en cinq ans, la permission d'accorder des dispenses au troisième et au quatrième degré de parenté, ils craignirent qu'à l'expiration de leurs derniers pouvoirs quin-

quennaires, on ne les leur retirât, et ordonnèrent à leurs vicaires de ne plus accorder à l'avenir de dispenses, comme c'avait jusqu'alors été l'usage, *auctoritate delegatâ*, mais *auctoritate ordinariâ*. Cependant les archevêques ne devaient pas en rester là : le 25 août 1786, ils se réunirent en congrès aux bains d'Ems, et y arrêtèrent les décisions connues sous le nom de *Ponctuations d'Ems*. Ce fut à cette occasion qu'en 1789 le pape publia une bulle intitulée : *Responsio Pii VI, P. M. ad metropolitanos moguntinum, trevirensem, coloniensem et sulisburgensem super nunciaturis apostolicis*. La guerre de la révolution française ayant éclaté bientôt après, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne furent chassés de leurs siéges par les armées françaises; et il serait difficile de ne pas voir dans cette catastrophe une leçon terrible, que la Providence divine voulait donner à des prêtres que leur orgueil avait égarés. A la suite du traité de Lunéville eurent lieu, en Allemagne, les sécularisations que régla d'une manière positive la décision suprême de la députation de la diète, en date du 25 février 1803. Les évêchés situés sur la rive gauche du Rhin furent supprimés. Le siége de Mayence fut transféré à Ratisbonne, et sa juridiction métropolitaine étendue aux anciennes provinces ecclésiastiques de Mayence, de Trèves et de Cologne, situées sur la rive droite du fleuve, à l'exception des possessions prussiennes. On donna à l'électeur archichancelier une indemnité convenable en territoire. Le reste du pays autrefois ecclésiastique fut donné à titre de dédommagement aux princes temporels. Tous les biens des chapitres furent incorporés aux domaines des évêques, et donnés avec les évêchés aux princes auxquels ils avaient été assignés. Il en fut de même des biens des fondations pieuses, abbayes et couvents, dans les anciennes et les nouvelles possessions des souverains allemands; on les abandonna à la libre et pleine disposition de ces souverains pour en appliquer les revenus, soit aux dépenses du culte, soit aux besoins des établissements de charité ou d'instruction publique, soit encore au soulagement de leurs finances, sous la réserve expresse de pourvoir à l'entretien des chapitres conservés, et de faire des pensions aux religieux sécularisés et au clergé supprimé. Les diocèses épiscopaux et archiépiscopaux conservèrent la même organisation, jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation diocésaine eût pu être arrêtée d'une manière conforme aux lois de l'empire, d'où dépendait aussi par conséquent l'organisation des chapitres futurs. Dans tous les pays, chaque culte devait être protégé contre toute espèce d'insulte, et il fut expressément stipulé que chaque religion aurait la propriété et la tranquille jouissance des biens appartenant à son église; que, conformément aux prescriptions de la paix de Westphalie, il ne serait point touché aux fonds des écoles; que le souverain aurait toutefois le droit de tolérer dans ses états d'autres religions, et de leur accorder pleine et entière jouissance des droits civils. Sans doute, l'intention de l'empire en privant par nécessité un ordre de ses biens avait été de conserver d'ailleurs à l'église sa constitution. Mais les évêques moururent les uns après les autres, et on n'en nomma pas d'autres à cause des désordres du temps. La confédération du Rhin détruisit complètement l'empire germanique; et l'on en vint sérieusement à examiner si aucune des règles de droit admises jusqu'alors avait encore quelque autorité. Le pouvoir illimité que les princes de la confédération du Rhin avaient reçu de Napoléon amena ici comme partout ailleurs une troupe de flatteurs flexibles qui réduisirent en théorie les déplorables faits que produisait la pratique de chaque jour. Quand Napoléon rompit ouvertement avec le pape, les flatteurs de la puissance n'eurent rien de plus pressé que de se ranger du côté d'un système qui donnait à la puissance temporelle une influence presque illimitée sur l'église. On remit à la mode l'expression d'évêque souverain, dont on se servit pour dire que le prince

avait le droit de nommer des évêques dans ses états et d'agir conformément aux principes du système territorial inventé autrefois uniquement pour déclarer l'indépendance de l'église protestante. Il ne fut plus question du droit d'élection des chapitres; l'archichancelier lui-même, peu de temps avant la création de la confédération du Rhin, avait arbitrairement désigné le cardinal Fesch ponr son successeur. —La confédération fut dissoute, et le pape délivré de sa captivité. Quoique l'on ne profitât pas de la reprise de possession de la rive gauche du Rhin pour y rétablir le *statu-quo* antérieur aux sécularisations dont nous venons de parler, et qu'au contraire on partageât les domaines de l'archichancelier, on se ressouvint cependant de l'obligation sacrée de restituer à l'église ses droits et sa forme extérieure. Il sembla un moment que, par l'expulsion de l'usurpateur, le temps des illégalités était désormais fini, qu'une alliance sainte allait réconcilier et réunir les peuples et l'église, et qu'on cesserait de considérer l'église d'après le point de vue païen du système territorial, comme une institution faite pour retenir le peuple, et nécessitant cependant la plus scrupuleuse surveillance de la part du pouvoir. Mais ceux-là se trompèrent étrangement qui espérèrent l'établissement d'une église nationale allemande, et qui pensèrent à la création d'un patriarcat, ou tout au moins d'une primatie pour l'Allemagne. A l'empire avait succédé une union d'états plus simple; et sans compter que, depuis la réforme, il était impossible de songer à la création d'une église nationale proprement dite, puisque la diète, dès qu'il s'agissait de matière de religion, se scindait aussitôt *in partes*, cette pensée devenait tout-à-fait chimérique, quand l'empire, après avoir été dissous, n'avait pas été rétabli sur ses antiques bases. Il ne saurait être ici question de l'Autriche, puisque les derniers événements politiques n'avaient en rien influé sur son église. Parmi les autres états allemands, la Bavière fut la première à conclure avec le pape un concordat. L'organisation de l'Église jusqu'alors observée y fut formellement consacrée; mais il est à regretter que le pape se soit laissé persuader de supprimer les antiques droits d'élection de l'église allemande, et en ait investi le pouvoir royal. Dans les autres parties de l'Allemagne méridionale, l'affaire de Wessemberg (*voyez* Constance) donna lieu à l'ouverture de négociations auxquelles prirent part les gouvernements protestants du nord de l'Allemagne, à l'exception toutefois de la Prusse, du Hanôvre, et de la Saxe. Une commission fut établie à Francfort, chargée d'aviser au mode de rétablir les évêchés. Quand toutes les clauses et réserves présentées par les différents gouvernements curent été débattues et accueillies, elles formèrent un tout de cent paragraphes dont on composa une déclaration en langue latine qu'on soumit à l'acceptation du pape, acceptation qui devait être la condition de l'érection de nouveaux évêchés. Une ambassade fut envoyée dans ce but à Rome. Elle reçut, le 10 août 1819, comme réponse, l'exposition des sentimens du pape. Sa sainteté renonça de grand cœur à tout ce qui concernait les intérêts pécuniaires du saint-siége, mais elle ne put acquiescer à ce qu'on lui demandait de contraire aux principes de l'église. La déclaration projetée de Francfort n'eut donc pas de suite, et on ne saurait que s'étonner qu'on ait pu penser que le pape aurait la faiblesse de reconnaître l'asservissement de l'église par la puissance temporelle. Le cardinal Gonsalvi engagea cependant, à la fin de sa note, les ambassadeurs à s'occuper avant tout des intérêts spirituels des populations, et de l'établissement des nouveaux siéges et diocèses réclamés par leurs besoins, sauf à s'entendre plus tard à l'amiable sur les autres objets de la déclaration de Francfort. L'ambassade y aquiesça dans sa note verbale du 3 septembre 1819, et, à la suite de négociations assez longues, il fut convenu qu'on établirait des évêchés à Fribourg pour le duché de Bade, à Rothenbourg pour le Wurtemberg, à Mayen-

ce pour le grand-duché de Hesse, à Limbourg pour le Nassau, et à Fulda pour la Hesse-Électorale, et que ces évêchés comprendraient dans leurs juridictions diocésaines plusieurs états isolés de la confédération germanique. La première nomination de ces évêques ne pouvait avoir lieu que d'un commun accord entre les souverains et le saint-siége. La Prusse avait depuis long-temps négocié avec le saint-siége, relativement aux intérêts spirituels de ses sujets catholiques. Ces négociations ont eu une issue qui satisfit toutes les parties. Les négociations entamées par le gouvernement hanovrien ne sont pas encore terminées. Il s'agit de savoir si, d'après le vœu émis par ce gouvernement, on fondra en un seul les deux évêchés actuellement existants, d'Hildesheim et d'Osnabruck.

Littérature allemande.

Guillaume Schlegel a dit qu'il lui semblait que les Allemands n'ont pas de littérature, et qu'ils sont tout au plus à la veille d'en avoir une. Mais, en s'exprimant ainsi, ce critique se renfermait dans le sens restreint qu'a en français le mot *littérature*, sans y comprendre les ouvrages d'érudition et de science, qui cependant n'en font pas moins partie de la littérature d'un peuple. « Si l'on entend par *littérature*, continue-t-il, une accumulation désordonnée, incohérente, de livres qui ne sont pas animés d'un esprit commun, qui n'offrent pas même entre eux l'unité d'une direction nationale déterminée, dans lesquels les traces et les pressentiments d'un meilleur avenir se perdent presqu'entièrement dans un chaos d'efforts manqués et mal compris, d'absurdités et de pauvretés d'esprit mal déguisées, et de manies baroquement ambitieuses, au lieu d'une poésie déterminée par la nationalité et portée à la perfection dans un nombre considérable d'ouvrages appartenant à tous les genres, alors, sans doute, nous avons une littérature, car, on a observé avec raison que les Allemands étaient l'une des principales puissances *écrivantes* de l'Europe. » Comme ces paroles vont jusqu'à nier l'existence d'une unité nationale dans les productions intellectuelles de l'Allemagne, la question de savoir « si les Allemands possèdent une littérature dans ce sens, c'est-à-dire un certain nombre d'ouvrages qui se complètent les uns par les autres, en formant dans leur ensemble une espèce de système, et dans lesquels une nation trouve exposés ses idées et ses sentiments les plus chers, » cette question, disons-nous, découle de cette autre, qu'on a tant de fois agitée, savoir : Les Allemands ont-ils un caractère national? car la condition que Schlegel ajoute, c'est-à-dire : « que ses écrits satisfassent tellement tous les besoins intellectuels de la nation qu'après des générations, des siècles entiers, elle y retourne sans cesse avec un nouvel amour, » cette condition se modifie puissamment par les phases de civilisation et les destinées que subit une nation ; et l'on ne pourrait plus dès lors parler même d'une littérature française en général (ce que Schlegel cependant ne paraît point vouloir admettre), mais tout au plus peut-être d'une littérature française du siècle de Louis XIV. Heureusement, nous nous rappelons à ce propos un autre jugement remarquable sur les Allemands, qui est du frère de l'écrivain précité, de Frédéric Schlegel, qui les compare aux Romains. « Ce qui distingue particulièrement les Allemands de ce dernier peuple, dit-il, c'est un amour plus profond de la liberté : elle ne consiste pas seulement chez eux dans un mot, dans une maxime, mais elle y est un sentiment inné. Ils ont pensé trop noblement pour vouloir imposer à toutes les nations leurs propres mœurs et leur caractère ; mais ce dernier n'en poussa pas moins racine partout où le sol ne lui fut pas complètement contraire, et l'on vit alors aussitôt un esprit d'honneur et d'amour, de vaillance et de fidélité, s'y développer d'une manière éclatante. Par cette liberté originaire du sol, qui est un trait impérissable dans le caractère de la nation, celle-ci conserva jusque dans les temps de repos et d'inaction apparente quelque chose de plus

primitif et de plus constamment romantique que ce que nous offre même le monde fabuleux de l'Orient. Son enthousiasme fut plus joyeux, plus naïf, plus désintéressé, moins exclusif et moins destructeur que celui de ces admirables fanatiques qui ont embrasé la terre plus rapidement et plus universellement encore que les Romains. Une probité sentie, qui est plus que la justice de la loi et de l'honneur, une fidélité et une bonté d'ame sincère, inaltérable comme celle de l'enfant, c'est là le fond le plus intime, et, je l'espère, à jamais indestructible, du caractère allemand. » Ces traits, qui se retrouvent dans les ouvrages des Allemands, et qu'il serait très facile d'y faire remarquer, ont dû suffire pour imprimer un cachet d'ensemble à la littérature allemande, et lui assigner un rang à part, quoique sans doute, d'un autre côté, les productions intellectuelles des différentes périodes de la civilisation allemande paraissent souvent présenter aussi peu de ressemblance entre elles que les littératures de nations tout-à-fait différentes. Car ce même esprit de liberté, qui fut si favorable au développement naturel des individualités et des corporations, enfanta aussi cette variété de directions par laquelle la littérature allemande, adoptant et sachant s'approprier les trésors et les résultats des littératures étrangères, s'éleva à un point de vue universel dans toutes les sphères du savoir humain. Là où règne la liberté, elle cherche à pénétrer toutes les faces de la vie, tant intellectuelle que matérielle, et à se trouver à elle-même une base large et profonde. C'est pourquoi aucune nation n'a comme les Allemands travaillé avec une ardeur et une solidité égales dans toutes les parties de la science; aucune autre n'a exposé sous des formes développées et logiques des vues si diverses sur la vie humaine; aucune n'a montré une culture d'esprit aussi généralement systématique, et n'a si bien satisfait aux exigences de cet esprit dans toutes les branches des connaissances humaines. N'est-ce pas là un trait caractéristique de la littérature allemande? Et s'il est vrai que cet esprit de liberté ait très souvent dégénéré en arbitraire, en licence, et dans la littérature en manie d'écrire et d'imiter, en confusion, en paradoxes, en déréglements de tout genre, ne peut-on pas répondre que les autres littératures ne furent garanties des défauts de la littérature allemande que par les directions exclusives qu'elles prirent, et par un attachement stationnaire à des autorités une fois établies. C'est pour cela qu'elles portent un cachet plus particulier, plus national; et peut-être n'est-il pas beaucoup de peuples qui eussent pu se tromper *à la manière des Allemands?* Que si, d'un autre côté, leur esprit spéculatif, que nulle forme ne peut enchaîner, si cet esprit, qui ne peut se détacher de la vie et de ses diverses situations sans les avoir comprises, a été beaucoup plus favorable aux sciences qu'à la poésie et à l'art, ils n'en peuvent pas moins ici encore se demander, avec un juste orgueil, s'ils ne possèdent pas des ouvrages poétiques d'une profondeur et d'une intimité de sentiment telles qu'on ne saurait les rencontrer dans aucune autre nation, et qui surpassent de bien loin tout ce qu'une élégance extérieure de formes peut avoir de séduisant. Enfin, si l'on prétend que, malgré l'originalité incontestable des plus excellentes productions de la littérature allemande (car toute littérature porte avec elle un flot d'ouvrages mauvais qui s'efface peu à peu), cette littérature elle-même manque néanmoins d'originalité et d'indépendance, qu'on se rappelle au moins avec quelle étonnante vigueur, après tant de guerres terribles qui ont sans cesse ravagé le cœur de l'Allemagne, et entravé souvent les développements de la civilisation, elle s'est toujours rajeunie, elle a toujours refleuri sous une autre forme; et comment, en dépit des obstacles qu'elle trouvait dans la désunion politique de l'Allemagne, elle atteignit, dans la dernière moitié du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, une telle hauteur que l'on peut dire, avec le même journal qui renferme le jugement précité,

d'Auguste-Guillaume Schlegel (*l'Europe*, t. 1, art. 1), « que les productions littéraires les plus importantes, aussi bien dans la poésie que dans les sciences, constituent aujourd'hui en Allemagne un ensemble si varié, si immense, et en même temps si harmonique, que l'on chercherait en vain, non seulement dans les temps modernes, mais même dans l'antiquité, un exemple de cette activité infatigable et de cette influence réciproque, universelle, qui règne dans tous les arts et toutes les sciences dont le but unique, ou principal du moins, est de conduire l'homme au-devant de sa destination divine, et de l'en rendre plus digne. » D'ailleurs, il ne faut pas oublier que chaque littérature dépend aussi des destinées et des actions d'un peuple; c'est en elle que se reflète en quelque sorte la vie nationale; les périodes littéraires réfléchissent comme une image du caractère et de la situation morale du peuple, et, sous ce rapport encore, la littérature allemande ne saurait que former un tout plein d'unité, quelque difficile qu'il puisse être souvent de découvrir les fils qui retiennent les parties de cet immense tissu. — La littérature se divise en poésie et en prose; nous traiterons spécialement de chacune de ces divisions dans des articles séparés, nous bornant ici à un exposé succinct de l'ensemble de la littérature du peuple allemand. —Comme la littérature suppose nécessairement des monuments écrits, l'on conçoit pourquoi nous ne pouvons chercher avant l'époque de Charlemagne le commencement de la littérature allemande. Ce ne fut qu'après les temps orageux de la grande migration des peuples que les rapports sociaux des tribus allemandes devinrent plus stables; leurs habitations se fixèrent alors; des peuples venus d'autres contrées leur communiquèrent de leur civilisation en se mêlant à elles; on rédigea des lois, dont les recueils (surtout ceux des Bourguignons, des Alamans, des Bavarois, des Frisons et des Saxons) font partie des premiers documents de la culture intellectuelle allemande. Le christianisme se propagea de plus en plus au VIIIe siècle, grâce surtout à la noble activité de saint Boniface. Les premiers maîtres, et en même temps les conservateurs de la civilisation chez les Allemands, furent les ecclésiastiques; les premiers, ils essayèrent d'écrire dans une langue encore rude, et ils choisirent à cet effet l'aphabet latin, qui leur était familier. Ainsi, les quatre évangélistes, traduits par l'évêque Ulphilas dans l'idiome des Mœso-Goths (vers l'an 360), sont le plus antique monument écrit de la langue germanique. Les Francs établis dans les Gaules fondèrent, dès le VIe siècle, des écoles dans lesquelles s'instruisirent leurs ecclésiastiques, et qui furent imitées ensuite chez les autres tribus allemandes. Cette éducation, à la vérité, se bornait communément à la lecture, à l'écriture, et à un peu de mauvais latin; mais il est remarquable que la langue allemande a été la première de toutes celles de l'Europe moderne à se développer en langue écrite, et qu'elle possède seule des commencements de prose antérieurs à Charlemagne (Voyez : *Koch's Compendium der deutschen Literatur geschichte*, t. 1, 2e édition, p. 27 et suiv.). Cependant les plus anciens monuments de ce genre ne sont pour la plupart que des traductions de la langue latine, qui, étant pour ainsi dire l'organe de la religion et l'idiome dont les ecclésiastiques, alors seuls dépositaires de toute science, se servaient de préférence pour écrire, retarda considérablement le développement des langues indigènes. Les anciens et précieux mythes résumés dans le chant des Nibelungen (*Niebelungenlied*) et dans le livre des Héros (*Heldenbuch*) n'étaient pas encore recueillis avant Charlemagne. Ils se perpétuaient de bouche en bouche avant cette époque. Il n'y eut donc pas encore de littérature dans le sens que nous avons attaché à ce mot.

I. La première période de la littérature dont nous parlons commence à Charlemagne, et elle peut-être close à l'époque des empereurs de la maison de Souabe, on



à celle des chanteurs d'amour (*Minnesænger*), laquelle comprend, d'après les divisions de Koch, l'intervalle de 768 à 1137. Charlemagne fonda un grand nombre d'écoles ecclésiastiques, telles par exemple que celles de Fulde, Corvey, etc., d'où sortirent les savants les plus distingués et les hommes de pratique les plus habiles de ce temps. Il eut à cœur de propager plus généralement la civilisation, et voulut, à cet effet, que les laïques jouissent également des avantages de l'instruction dans les écoles de son vaste empire. Il établit à sa cour, d'après les conseils d'Alcuin, une espèce de société savante dont il fit lui-même partie. Il fit recueillir en outre beaucoup de documents sur la langue allemande, surtout des lois et des chants; il fit prêcher en allemand et faire des traductions du latin pour servir à l'enseignement du peuple. Il eût été à désirer que ses successeurs continuassent son ouvrage. Néanmoins, la séparation politique d'avec l'empire franc ne laissa pas d'être très favorable au développement original de la langue et de la civilisation des Allemands. Elles firent les progrès les plus rapides dès l'avénement de la dynastie de Saxe (919), principalement sous le règne des trois Othon, et après, sous les empereurs de la maison de Franconie (1024). Plusieurs écoles d'évêchés et de cloîtres, dotées de bibliothèques, acquirent de la renommée. Ce fut la période des chroniqueurs Eginhard, Witichind, Dithmar, Lambert, Bruno; ce fut aussi celle des polymathes philosophes, tels qu'Alcuin et Rhaban-Maur (de 776 à 856), et surtout celle des auteurs qui écrivirent en langue allemande, comme Otfried de Weissenbourg, dont la traduction métrique des quatre Évangiles, admirable par sa fidélité et sa concision, peut être regardée comme le véritable début de la littérature nationale (*voyez* l'article Otfried); comme Notker (abbé de Saint-Gall, mort en 1022), Willeram (abbé d'Ébersberg en Bavière, mort en 1085, etc. *Voyez* Koch, qui a indiqué les titres de leurs ouvrages, tom. 1, p. 23-33), et enfin celle des auteurs du chant en l'honneur de saint Anno.

II. La seconde période de la littérature allemande commence aux empereurs de la maison de Souabe (1138), et continue jusqu'à la réforme de Luther (commencement du seizième siècle). L'Allemagne n'était plus alors le pays sauvage des Germains de Tacite; les marais avaient été desséchés, les forêts éclaircies ou brûlées; l'air et le soleil s'y étaient fait jour; le climat et les habitants s'étaient adoucis. Les relations continuelles des Allemands avec l'Italie et les autres pays de l'Europe par les fréquents voyages qu'ils y faisaient, surtout à Rome, à l'occasion du couronnement des empereurs; les mœurs étrangères, qu'on avait appris à connaître par les croisades, et la noble émulation d'égaler ce qu'on avait vu de beau et de louable chez les autres nations, tout cela eut bientôt amené une heureuse révolution dans l'esprit des Allemands. Les mœurs et les manières se polirent par les brillants développements de la chevalerie; la masse des idées s'agrandit, les sentiments se teignirent de couleurs plus nobles, plus intellectuelles, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et, comme la langue suit toujours le perfectionnement et les progrès qui s'opèrent dans la manière de penser, la partie la plus avancée de l'Allemagne était ainsi arrivée peu à peu à la possession de tous les éléments nécessaires pour fonder une littérature nationale. L'aurore de celle-ci ne tarda point à paraître, surtout en Alamanie, dénomination qui comprenait la Souabe et une grande partie de la Suisse; et le dialecte *alaman* acquit, comme idiome de la cour impériale, un développement si supérieur à celui de tous les autres qu'il devint en littérature, comme plus tard le *haut allemand*, la langue universelle de l'Allemagne. Des rayons bienfaisants se répandirent bientôt de ce foyer sur les autres provinces. C'est la période de la poésie chevaleresque et des *Minnesænger*, appelée communément la période de *Souabe*. Les *Minnesænger* furent suivis des

Meistersænger (maîtres chanteurs), dont le talent fut moins brillant, et qui annoncent déjà un déclin. Cette poésie romantique, riche de vigueur et d'harmonie, ouvrit l'ère de la véritable littérature nationale. En même temps, l'Allemagne fit preuve d'un amour particulier pour ses institutions et ses mœurs populaires par les recueils de documents, de coutumes et de lois qui furent rédigés avec tant de zèle dès le milieu du treizième siècle, et parmi lesquels nous nommerons le *Miroir de Saxe* et le *Miroir de Souabe*. (*Voyez* l'art. Droit allemand.) A dater du onzième siècle, les Allemands s'appliquèrent aussi à l'étude du droit romain, mais malheureusement ils l'introduisirent trop souvent dans des institutions essentiellement indigènes. A côté de la jurisprudence, on cultiva principalement, et avec une religieuse fidélité, l'histoire spéciale des diverses provinces. Tels furent la chronique de l'évêque Otton de Freisingen et son histoire de Frédéric Ier, les écrits de Henri de Herford, mort en 1370; de Gobelinus Persona (1420), et autres, en latin; la chronique rimée d'Ottocar de Hornech, né vers 1264, le plus ancien ouvrage historique d'une certaine étendue en langue allemande (*voyez* le livre de F. Schacht, 1821, qui en traite), et les chroniques de Jean de Kœnigshofen, de Jean Rothe, Jean Shurnmayer; la chronique de Lubeck par Delmar, et autres en allemand. La chronique universelle de Sébastien Franke est la première histoire universelle qu'on rencontre dans cette littérature. Les études philosophiques firent aussi des progrès; auparavant, on s'était borné dans cette science à traduire et à copier des ouvrages des anciens et des Arabes; à l'époque dont nous parlons, elle fut jointe à la théologie et servit à la défense des principes de l'église. Plusieurs Allemands se distinguèrent parmi les philosophes scolastiques dès le treizième siècle Nous nommerons le dominicain Albert-le-Grand de Lauingen sur le Danube (mort en 1280), qui enseigna la philosophie à Paris et dans plusieurs villes de l'Allemagne, et fit des recherches importantes sur l'histoire naturelle. Le mystique Jean Tauler (mort en 1361) occupe également une place remarquable parmi les écrivains théologiques. Ses successeurs dans le siècle suivant furent Gayler de Kayserberg à Strasbourg, le sévère et satirique Sébastien Brandt (né en 1468, mort en 1520) et Thomas Murner. Les mathématiques, l'astronomie, la mécanique, furent pareillement cultivées avec ardeur en Allemagne vers la fin de cette période. De là plusieurs des plus importantes inventions. Ce qui avait empêché jusqu'alors le développement de la littérature prosaïque des Allemands, c'étaient principalement la rareté et la cherté des livres, l'organisation si défectueuse des écoles, et enfin le monopole que les moines et les ecclésiastiques exerçaient dans les sciences. Mais à partir du quatorzième siècle, les institutions d'enseignement supérieur qu'on fonda partout (*voyez* Université), et dès le quinzième siècle l'invention de l'imprimerie, eurent une influence si décisive sur la marche de la civilisation qu'il faut dater de là une ère nouvelle pour la littérature. Ce n'est qu'à la faveur de l'imprimerie que put se développer cette littérature savante qui fait la gloire de l'Allemagne, et qui repose nécessairement sur la facilité et l'universalité de l'échange des idées et des connaissances. Ces vastes progrès furent d'ailleurs hâtés par la chute de l'empire d'Orient (1453), dont les savants se réfugièrent en Italie et répandirent de là les semences d'une nouvelle civilisation par la propagation du savoir antique. L'esprit de liberté que l'étude des langues anciennes éveilla dans les universités contribua puissamment à la direction que prirent les idées religieuses. Parmi les hommes qui, déjà avant l'époque de la réforme, s'étaient distingués dans ces études, il faut nommer Rod. Agricola (né en 1442, mort en 1485), professeur à l'université de Heidelberg; Conrad Celtès (né en 1459, mort en 1508), le premier poète lauréat qu'ait eu l'Allemagne; l'historien

Jean Trithème (né en 1462, mort en 1516) et surtout Reuchlin (en latin *Capnio*), professeur à Tubingue (né en 1454, mort en 1525); Ulrich de Hutten (né en 1458, mort en 1523); Mélanchton, Joachim Camerarius, et le célèbre Érasme, de Rotterdam. Enfin, le rétablissement énergique de l'ordre et de la paix dans l'intérieur de l'Allemagne par Maximilien Ier, ce protecteur zélé des arts et des sciences, ainsi que l'affermissement de la constitution de l'empire, et un haut degré d'aisance, vinrent également concourir au développement d'une plus vaste civilisation.

III. *Période de la littérature moderne, depuis la réforme jusqu'à nos jours.* 1° Jusqu'au commencement de la guerre de trente ans (1618). 2° Jusqu'à la fin de la guerre de sept ans (1765). 3° De là, jusqu'à nos jours. — 1° C'est de la Saxe-Électorale, pays si florissant, que partit l'impulsion immense qui devait mettre en action toutes les forces intellectuelles. Les vives disputes que les partisans de la réformation eurent à soutenir les portèrent à faire des études profondes tout en exerçant leur talent. A Luther, ce type du caractère de l'époque, qui prêcha avec tant de vigueur l'indépendance de l'esprit à l'égard des formes et des commandements arbitraires, et qui reproduisit dans sa langue les documents du christianisme avec tant de perfection qu'on l'a nommé avec raison le créateur de la prose allemande (quoique les traductions des classiques eussent déjà contribué à former le style), à Luther, disons-nous, se joignit le disciple de Reuchlin, le savant et aimable Mélanchton, et tandis que le premier agissait plus à la face du monde, en homme politique, son ami travaillait au même but, en silence, par l'amélioration des écoles et la propagation des saines études. Les princes protestants, surtout les électeurs et les ducs de Saxe, aidèrent aux efforts de ces grands hommes en fondant des institutions d'enseignement, notamment des écoles préparatoires pour les universités (dès le milieu du seizième siècle), et des bibliothèques. Tandis que dans l'Allemagne catholique la science était entravée par des préjugés ecclésiastiques et par les jésuites, la théologie et la philologie se donnaient amicalement la main dans les pays protestants, surtout en Saxe et à Wittenberg, qui était alors le foyer scientifique de l'électorat. Ce ne fut qu'après l'établissement dans l'église protestante d'un dogme plus positif et plus resserré que les études philologiques commencèrent à décliner (depuis le dix-septième siècle), et qu'une théologie scolastique et querelleuse reprit alors le dessus, balancée toutefois par la théosophie et le mysticisme. Mélanchton avait tâché de remplacer par ses excellents manuels la barbarie de la philosophie de l'école. Ensuite, on chercha à se rapprocher de la doctrine primitive des péripatéticiens. Les mystiques s'attachèrent en partie à la cabalistique, dont Reuchlin s'était beaucoup occupé en travaillant sur la littérature hébraïque; en partie à la chimie et à l'astronomie, qui alors n'étaient presque que de l'alchimie et de l'astrologie. A leur tête, on rencontre le célèbre Paracelse, V. Weigel, Jacques Bœhme et autres. Les sciences naturelles en général furent cultivées avec distinction en Allemagne dès le seizième siècle. Il faut nommer ici avant tous le fameux métallurgiste Georges Agricola (de Meissen), et Conrad Gesner (mort en 1565), le père de l'histoire naturelle. Théophraste Paracelse, que nous venons de citer, imprima une nouvelle direction à la chimie (depuis 1526), l'appliqua avec bonheur à la médecine, et inventa plusieurs remèdes chimiques importants, tels que les préparations mercurielles et les opiats. La médecine fit quelques progrès, ainsi que les mathématiques et la mécanique. Albert Durer écrivit même en langue allemande un ouvrage sur la perspective, et l'astronomie cite avec orgueil Copernic et Tycho-Brahé; Kepler vint après eux. La jurisprudence éprouva un changement dans la méthode d'enseigner le droit romain; elle s'augmenta en outre du droit ecclé-

siastique protestant; et le droit public de l'Allemagne commença à être discuté dans les travaux qu'on fit sur diverses lois de l'empire. La législation s'introduisit peu à peu dans le droit civil, et Charles-Quint fit composer un code criminel qui porte son nom (*Carolina*). Dans le champ de l'histoire, dont le style eut de la peine à se former, la chronique de Carion, écrite en allemand (1532), excita un intérêt général; elle fut même traduite en plusieurs langues; l'histoire universelle de Sleidan, en latin, fut plus applaudie encore. Mais ce fut l'histoire spéciale des provinces que cultivèrent le plus grand nombre des écrivains. Dès le milieu du seizième siècle, on s'appliqua à recueillir les chroniques et les documents du moyen âge; on commença aussi à étudier l'histoire étrangère, et les *centuriateurs* de Magdebourg firent preuve de zèle et d'exactitude. L'histoire littéraire fut créée, pour ainsi dire, par Conrad Gessner. En 1564, parut le premier catalogue des livres de la foire de Francfort. Les relations personnelles entre les savants étaient devenues plus fréquentes et plus intimes par l'établissement de sociétés savantes, et par des correspondances.—2° La guerre de trente ans menaça de détruire toute civilisation; cependant les savants, bien qu'enveloppés dans les malheurs publics, et privés pour la plupart de tout appui et de leur existence pécuniaire, purent encore, dans une profonde et indigente retraite, se consoler par les jouissances de la littérature. La langue et la poésie allemandes fleurirent même et se perfectionnèrent, durant cette période désastreuse, par le talent des poètes dits de l'école silésienne, tels que Martin Opitz (1597 à 1639), Flemming, André Gryphins, et autres, et par l'établissement de plusieurs sociétés littéraires (celle de l'ordre des Palmes, dite la Féconde; celles de l'ordre des Cygnes, de l'ordre des fleurs des bergers de la Pegnitz, etc.), qui datent de ces temps. La paix de Westphalie (1648) n'en fut pas moins un bienfait immense pour l'Allemagne épuisée. Dans les divers états, surtout dans ceux de la réforme, les princes se disputèrent à l'envi la gloire de protéger la liberté des études et le développement de la pensée, au point qu'il serait difficile de la retrouver aussi large, aussi puissante chez aucun autre peuple : là, point de capitale qui s'érigeât en tribunal des progrès intellectuels. La liberté de l'esprit fut notablement protégée et favorisée en Prusse, puissance qui commençait alors à surgir. On se mit à philosopher sur des sciences séparées, par exemple, sur l'histoire, la jurisprudence, et on vit bientôt cette manière d'étudier exercer une influence heureuse sur la culture de l'histoire et des sciences accessoires, de même que sur celle du droit des gens et du droit privé. Hermann Conring, Samuel Puffendorf, sont de grands noms qui doivent être cités ici, de même qu'Othon Guerricke, qui brille à la tête des physiciens allemands. Dans la théologie, domina le dogmatisme le plus absolu, contre lequel le piétisme de Spener et de quelques autres hommes pieux exerça un contre-poids salutaire. — La littérature allemande avait toujours été tellement entravée par les circonstances qu'à cette époque même la prose n'avait pas encore su acquérir une certaine indépendance. On sentit néanmoins alors le besoin d'une grammaire (*voy.* Langue allemande), et quelques savants, principalement le célèbre Daniel Georges Morhof (mort en 1691) et Juste-Georges Schottel, s'efforcèrent d'y satisfaire; aussi la langue allemande fut-elle employée depuis Charles Thomassius à des discours purement scientifiques; mais elle restait toujours mêlée de mots étrangers, et surtout de mots latins et français. Quand l'influence politique de la France s'accrut, la manie d'entremêler l'allemand de mots français et de prendre les étrangers pour modèles augmenta encore. Le plus grand génie qui apparut alors parmi les Allemands, Leibnitz lui-même (1646-1716), aimait mieux s'exprimer en français que dans sa langue maternelle. De quelle importance ne furent donc pas les efforts

de Chrétien de Wolf pour faire parler en allemand à la philosophie un langage intelligible. Cette philosophie fut cultivée par d'innombrables partisans, et critiquée par d'autres, par exemple, par Crusius; lutte qui contribua puissamment à seconder en Allemagne la formation d'une méthode plus sage de penser et d'écrire. L'académie des sciences de Berlin, fondée sous les auspices de Leibnitz, fit faire de grands progrès aux sciences mathématiques et naturelles. Partout on vit des sociétés et des réunions littéraires se former. La librairie commença à devenir une branche importante de commerce, et des journaux consacrés à la critique s'élevèrent comme autant de tribunaux en faveur des sciences et des arts. La dégénérescence du système de Wolf dans ses applications aux sciences amena bientôt un vain amour des belles-lettres. Les Allemands semblèrent alors vouloir acquérir ce qui leur manquait encore, c'est-à-dire la pureté et le goût dans leur langue maternelle. Alexandre Baumgarten, le fondateur de l'esthétique, et Gottsched (1700-1766), le puriste, qui voulait introduire le goût français d'une poésie et d'une prose souples, mais sans vigueur, furent les promoteurs de cette révolution intellectuelle. L'école de Gottsched (appelée celle de Leipzig) fut puissamment combattue par celle de Zurich, qui avait pour chefs Bodmer et Breitinger. Haller, Hagedorn, Gellert, J.-F. Schlegel, donnèrent à leur langue maternelle de l'élan, de la facilité et de la grâce. En même temps, la vigueur du génie allemand fut dirigée vers l'étude de l'antiquité classique par des philologues et des archéologues (Jean-Matthieu Gesner, Jean-David Michaëlis, Jean-Antoine Ernesti, Christ, et d'autres), surtout depuis la fondation de l'université de Gœttingue. — 3° Tous ces efforts portèrent leurs fruits quand vint la troisième époque du siècle dont nous parlons, par les soins de Lessing, de Klopstock, de Winckelmann, de Heyne, des deux Stolberg, de Herder, de Wieland, de Voss, de Schiller et de Gœthe, noms à jamais illustres, qui doivent inspirer du respect à toute nation civilisée. — Le premier de ces savants, Lessing, doué d'un esprit vaste et d'une rare sagacité, combattit puissamment le goût français qui était à la mode et fonda une excellente école de critique. Frédéric Schlegel (dans le traité que nous venons de citer) dit de lui avec raison : « Son génie, sa sagacité, sa dialectique et sa spirituelle polémique, tout ce qui lui appartient et constitue son talent littéraire, resteront pour nous comme un exemple digne d'être imité tant que durera l'état actuel de la littérature. » — L'enthousiasme de Winkelmann pour l'antiquité et l'art, déposé dans un ouvrage immortel, et jeté comme le résultat énorme d'une philosophie sublime au milieu de la corruption et de la pauvreté du monde littéraire d'alors, est resté parmi les Allemands le modèle de ce qu'il y a de meilleur et de plus noble. Klopstock éleva la langue et la poésie allemandes par ses ouvrages vraiment immortels à une hauteur et à une richesse de développement qui sont caractéristiques, et qu'on avait crues impossibles jusqu'à lui. La littérature anglaise, par son immense influence sur l'Allemagne, coopéra puissamment à ce résultat. C'est surtout la traduction de l'esprit géant de Shakspeare qui donna l'impulsion première. Les connaissances humaines dans lesquelles les Allemands se distinguèrent le plus à cette époque sont : 1° la théologie (depuis Michaëlis et Ernesti, Mosheim, Reinhard, Schleiermacher, de Wette); 2° et surtout la philosophie métaphysique (voy. article Philosophie allemande), qui fut poussée si avant par les idées de François-Henri Jacobi, par celles de Kant, de Fichte, de Schelling, etc.; 3° la philologie (qu'on se souvienne des travaux de Heyne, Wolf, Hermann, Bockh, etc.); 4° l'histoire, dans laquelle il nous suffira de citer les immortels travaux de Jean de Muller, Woltmann, Schroeckh, Schmidt, Eichhorn, Heeren, Zschockke, Manso, Dohm, Niebuhr, Luden, Pfister, etc.); 5° la mythologie (Voss, Creuzer, Kanne,

Ramler, Gœrres); 6° et enfin la critique. — Les esprits originaux que l'Allemagne produisit à cette époque sont sans nombre ; aucun peuple n'en saurait citer une aussi grande quantité; chez aucune nation la littérature n'a composé un ensemble d'une aussi vaste étendue. On reproche cependant, et peut-être non sans quelque raison, à la littérature moderne, de négliger trop souvent la forme pour le fond et de passer d'un extrême à l'autre. En général, la science pure prédomine chez les Allemands sur l'art de l'exposition. Chez eux, la solidité et la profondeur de l'esprit ne s'accordent guère avec l'art de traiter légèrement un sujet. Nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne, et au jugement d'un Anglais sur la littérature allemande inséré dans le cinquante-deuxième numéro de l'*Edimburgh Review*, pour connaître les opinions sur cette littérature de deux étrangers compétents. — Essayer d'apprécier l'époque la plus récente de la littérature allemande est une entreprise périlleuse. Car, quelque brillantes ou insignifiantes d'ailleurs qu'aient été ses productions, nous les avons vues de nos propres yeux il n'y a pas long-temps, et nous nous trouvons encore plus ou moins sous leur influence. Nous bornant donc à ce qui s'est offert à nous comme direction prédominante dans le monde littéraire pendant ces dernières années, nous nous contenterons de ne donner que notre opinion personnelle, et nous le ferons avec la ferme intention de n'offenser aucun amour-propre. Ainsi, n'oubliant pas que toute littérature réfléchit jusqu'à un certain point son époque, nous admettrons d'abord que les événements des derniers temps ne sont pas restés sans influence sur la littérature. Les littérateurs à venir, à moins que tout ne nous trompe dans nos prévisions, devront, à dater de l'année 1813, époque de la délivrance du joug étranger, commencer une nouvelle époque dans l'histoire littéraire du peuple allemand. C'est pour cette raison que nous remontons à cette époque pour chercher l'origine des fils qui ont, pendant le cours de ces quelques années, formé la contexture bizarre de la littérature du jour. De même que le malheur fait rentrer l'individu en lui-même, ainsi les peuples allemands, pendant qu'il gémissaient sous un joug insupportable, apprirent à se connaître et à voir ce que leur situation avait d'insuffisant, mieux qu'ils n'auraient pu le faire dans une suite non interrompue d'années de bonheur. Ce fut alors que ce besoin, vaguement senti, d'une amélioration de leur sort, les réunit tous dans un même désir d'abord, et ensuite dans un même enthousiasme, lorsque l'heure de la délivrance eut sonné. Mais, dès que le joug fut secoué, et qu'on se demanda, et ce qu'on avait réellement voulu, et ce qu'on avait acquis, on s'aperçut que, quelque accord qu'on eût mis à souhaiter un changement, néanmoins cet accord n'existait plus quant à la nature de ce changement, et qu'en fait même d'améliorations les opinions étaient divergentes. Il résulta de là que, pendant que les uns voulaient faire disparaître toutes les entraves de l'esprit, les autres lui commandaient, au contraire, de fléchir aveuglément sous le sceptre du positif, et que, pendant que les uns évoquaient l'esprit d'un système qui avait péri, les autres cherchaient à réaliser quelque chose de nouveau, et à formuler ce qui n'était encore que vaguement pressenti. Enfin, il arriva que, tandis que, d'un côté, on raillait jusqu'à l'effronterie tout ce qui se rattache à la religion, de l'autre, la superstition édifiait de nouveaux autels à ses idoles. Il est donc naturel de penser que ce désaccord dans les opinions a dû laisser son empreinte sur le caractère de la littérature, et lui donner une allure décidée : or, ce caractère et cette allure ne pouvaient être que ceux d'une polémique vive et animée. Tous les efforts qu'on a faits pour empêcher, à l'aide de la plus odieuse censure, l'expression haute et franche de l'opinion, ont échoué devant l'enthousiasme de la pensée, et devant la conviction profonde qu'on s'était faite,

que penser n'était point un privilége, mais bien un droit appartenant à tout le monde; qu'en un mot ce droit imprescriptible ne tenait pas seulement à la science, mais à la vie, et devait, par conséquent, plutôt se transmettre avec celle-ci qu'avec la première. Toutefois, un des caractères particuliers de cette époque fut que toute la littérature prit une direction pratique, et qu'elle s'efforça toujours de fixer l'idée par le fait. Après avoir ainsi établi le point de vue de la hauteur duquel l'état actuel de la littérature allemande s'offre à nous dans son ensemble malgré la diversité de ses directions, nous allons passer en revue chacune de ses branches en particulier, et montrer dans un aperçu rapide ce qu'on a fait, en nous bornant toutefois à ce qu'il y a eu de plus remarquable. — Dans la *théologie*, la lutte entre le rationalisme et le surnaturalisme a continué avec non moins de vivacité, et les essais de médiation que quelques écrivains ont tentés (tels que Auguste-Louis Kohler et Frédéric-Auguste Klein) n'ont amené aucun résultat digne de remarque. Néanmoins, cette lutte n'avait point franchi les limites de l'école, tandis que hors de ces limites, le mysticisme et le fanatisme échauffaient les esprits, et qu'on était obligé de leur opposer une résistance sérieuse. — Nous rappellerons ici à la mémoire de nos lecteurs les écrits qui furent échangés sur les thèses de Harms et les cures merveilleuses du prince de Hohenlohe, et qui ne constituent pas moins de vingt traités, grands ou petits. Il ne peut échapper à l'œil de l'observateur impartial, que cette tendance d'une grande partie des contemporains vers le mysticisme a en elle-même quelque chose de louable, malgré les aberrations grossières d'un sentiment mal dirigé, et qu'il y avait toujours du mérite à en signaler les effets, bien que d'une manière obscurément mystique, comme l'a fait Ewald dans ses lettres sur le *mysticisme ancien et le mysticisme moderne*. Une autre lutte d'opinions, soulevée au commencement de la réunion des deux églises protestantes, a fini, à ce qu'il paraît, d'une manière paisible, et le *Dogme de la foi chrétienne*, ouvrage dans lequel Schleiermacher a exposé, pour la première fois, les doctrines de l'église évangélique sans interprétation dogmatique, a dû y mettre le sceau. D'un autre côté, tous les auteurs clairvoyants protestants se sentaient appelés à redoubler de vigilance pour combattre la puissance du catholicisme, qui allait croissant de plus en plus. Pour atteindre ce but, on insista de plusieurs côtés sur la nécessité de réformer l'église protestante (par exemple, Schnderoff, Greiling et d'autres), et, sous ce rapport, il y eut beaucoup de bonnes choses d'effectuées. Pendant que quelques-uns prenaient ainsi soin de l'extérieur de l'église, d'autres cherchaient à en perfectionner l'intérieur ou la science. Dans le champ de l'exégèse, travaillèrent avec succès Gesenius, Bretschneider, Umbreit, Justi et Winer. La théologie pratique ne resta pas non plus sans culture, et des modèles d'éloquence sacrée sortirent des méditations des Amon, des Dræsecke, des Schnderoff, des Tzschirner, etc., etc. — A l'instar de la théologie, la *jurisprudence* subit l'influence du temps. Non seulement plusieurs questions de droit de la plus haute importance, telles que celles de la contrefaçon des livres, de la liberté de la presse, de la navigation des fleuves, furent soulevées et fortement discutées, mais encore l'esprit du siècle commença à demander la réforme complète de l'organisation judiciaire, et notamment, comme base de la liberté civile, la participation du peuple aux affaires politiques, et la publicité de l'administration de la justice. Ici comme ailleurs, le combat entre les partisans de l'ordre de choses établi et les novateurs ne tarda pas à s'engager, et le vieux défaut des Allemands, d'écrire longtemps avant d'agir, se manifesta encore en cette occasion. Parmi les écrits importants publiés à ce sujet, nous signalerons l'ouvrage de Feuerbach intitulé : *Considérations sur la publicité de l'administration de la justice* (1821). Cependant, la méthode *historique* dans le droit civil ne manqua pas non plus de partisans.

Les travaux de Savigny, Hugo, Eichhorn, Gœschen et autres, lui donnèrent un grand éclat, et la mirent en vogue. Que si elle fut employée trop souvent à faire l'éloge de tout ce qui était ancien et à perpétuer un certain pédantisme, on ne saurait méconnaître néanmoins qu'elle n'ait conduit à une intelligence plus profonde des anciennes législations encore existantes, et à faciliter la tâche d'en séparer les parties qui ne conviennent plus à l'époque actuelle. Le développement législatif du droit criminel fit en même temps de grands progrès, par les écrits de Kleinschrod, de Feuerbach, de Grolmann, et de Mittermaier. Un grand nombre de manuels d'encyclopédie et de méthodologie, parmi lesquels on distingue ceux de Hugo, de Falck et de Wening, vinrent en outre faciliter l'étude de la jurisprudence. — La philosophie, qui ne s'était fatiguée que trop long-temps à renverser d'anciens systèmes, et à en produire de nouveaux, obéit à la voix du siècle et sortit des bornes de l'école pour entrer dans la réalité, après avoir trouvé des objets dignes de son activité dans l'état et l'église. Le formalisme sans vie d'une école antérieure avait depuis long-temps cessé de suffire, et les artifices de la dialectique ne purent plus convenir à une époque qui n'avait appris à apprécier la spéculation que dans son rapport immédiat avec la vie. (*Voir* l'article Philosophie allemande.) Un plus grand succès fut le partage des écrits qui, dans le champ de la *politique*, et dans un langage dégagé des formes de l'école, quoique rédigés en général sous l'influence des idées du moment, combattaient un parti quelconque. Quoique beaucoup de ces écrits aient dû troubler ou révolter l'esprit non préoccupé, et quoique très peu aient survécu à l'époque qui les vit naître, ils ont tous néanmoins, sans exception, le mérite d'avoir contribué à cette lutte perpétuelle entre les opinions opposées, sans laquelle, d'après notre conviction, rien de grand ne saurait prospérer. Qu'on se rappelle la *Science de la restauration* par Ch. L. de Haller, écrivain qui avait la prétention d'exterminer une erreur fondamentale politique de deux cents ans, comme il l'appelait, et cette foule de répliques foudroyantes de Krug, Tzschirner, Troxler et autres, dans lesquelles les idées libérales combattirent avec tant de supériorité les partisans du système rétrograde. Plus il était facile dans une telle querelle de perdre de vue la chose essentielle et d'oublier *l'ensemble dans les détails*, plus il était désirable que l'idée de l'état dans tous ses rapports fût reprise et exposée. Cette exposition nous a été offerte par Ch. L. Zachariæ dans ses quarante livres de l'*État*. — Tandis qu'on s'efforçait d'approfondir les sources de l'histoire d'Allemagne, d'autres monuments de l'antiquité allemande étaient explorés avec un zèle actif. Luden et Pfister, dans leurs *Histoires des Allemands*, ont commencé à nous rendre à ce sujet de grands services. Pendant que Frédéric Saalfeld nous dépeignait avec circonspection l'époque contemporaine, le moyen âge, souvent calomnié, mais dont quelques écrivains désirent si imprudemment le retour, trouva, dans Henri Luden, un écrivain qui le représenta sous ses véritables couleurs. L'histoire générale fut traitée par Luden, Frédéric-Chrétien Schlosser et Charles de Rotteck. Wilken réussit à jeter un nouveau jour sur la période des croisades. L'histoire ancienne ne fut pas non plus négligée; E. Ritter et Frédéric de Raumer s'y sont fait une réputation méritée. Celle de l'ancienne Grèce fut éclaircie dans plusieurs points essentiels par Charles-Othon Muller et Frédéric Kortum; et Guillaume Wachsmuth a su nous offrir, même après Niebuhr, quelque chose de très remarquable sur l'histoire primitive des Grecs et des Romains. — La discussion sur la mythologie des anciens peuples, qui avait déjà commencé depuis quelque temps, et sur le terrain de laquelle le génie de Creuzer avait ouvert de nouvelles voies, cette discussion, dans laquelle beaucoup de personnes n'ont vu autre chose que la vieille lutte du mysticisme contre le sens commun, a été continuée (espérons que ce sera dans les in-

térêts de la science) par Creutzer, Mœser, Ritter, Voss, Hermann, Othon Muller, Lobek, Baur et plusieurs autres. Il a été reconnu, toutefois, qu'on avait dans quelques occasions poussé trop loin la manie de rapporter tout ce qui regarde la Grèce à une certaine sagesse primitive d'origine indienne. Les romans ingénieux composés à ce sujet n'ont pas pu long-temps soutenir les investigations d'une critique impartiale. — Les sciences purement philologiques, auxquelles les Allemands se sont toujours livrés avec amour, ne furent pas négligées pendant qu'on se livrait à ces recherches. Nous rappelons à la mémoire de nos lecteurs les éditions d'auteurs anciens par *Ast* (Platon), *Poppo* (Thucydide), *Bœckh* (Pindare), *Hermann* (Sophocle), *Lobeck* (Phrynichus), *Bothe* (Horace, d'après Fés), *Bekker* (orateurs attiques), *Schæfer*, etc.; les traductions de *Thiersch* (Pindare), de *F. Henri Voss* (Aristophane), de *Knebel* (Lucrèce), de *Schwab*, *Osiander* et *Tafel* (tous les prosateurs et poètes classiques grecs et romains), les travaux lexicographiques de *Jean-Georges Schneider*, *Passow*, *Lunemann*, et de plusieurs autres; la grande entreprise de l'académie de Berlin, le *Corpus inscriptionum græcarum*, rédigé par *Bœckh*; l'excellente grammaire latine de Charles-Louis Schneider, etc. La littérature indienne, qui, il y a peu de temps encore, n'était connue que par des traductions, a été cultivée avec éclat par Auguste-Guillaume Schlegel, F.-G.-L. Kosegarten, Othon Frank, François Bopp et L. Dursch. Enfin les travaux de Gesenius, Hammer et Gœrres dans les langues orientales ont doté la littérature allemande d'une foule d'ouvrages critiques et historiques d'une haute importance.

Poésie allemande.

C'est aussi dans leur poésie que le caractère des Allemands se manifeste par une profondeur pleine d'esprit et de sentiment, qui s'exprime dans un langage riche, énergique, harmonieux et susceptible de toutes les formes. Son origine, plus ancienne, comme partout ailleurs, que celle de la prose, date de ces temps où les autres langues modernes, ou n'existaient pas encore, ou n'avaient pas encore émigré en Europe, on étaient ensevelies dans une nuit profonde. Nous adopterons, comme dans l'article sur la *littérature allemande* qu'on vient de lire, la division de trois époques distinctes pour l'histoire de la poésie.

I. Les chants des anciens poètes germains, dont parle Tacite, et appelés vulgairement, quoique improprement, chants des bardes, ont péri. Ils remplaçaient, chez un peuple ignorant dans l'art d'écrire, les annales et les chroniques, et servaient à perpétuer la mémoire des héros et des princes. On a conjecturé, mais il n'est cependant pas prouvé, que ces chants sont ceux que Charlemagne fit recueillir. Mais on n'a rien conservé de ces vénérables monuments, à moins qu'on ne veuille y comprendre le fragment du chant d'Hildebrand, que les frère Grimm ont publié d'après un manuscrit de Cassel (Cassel, 1812). Après l'introduction du christianisme en Allemagne, et principalement depuis Charlemagne, la poésie allemande ne nous présente guère que des versions et des paraphrases tirées de la Bible : la plus grande partie de ces poésies n'ont de valeur que comme monuments de la langue. L'*Harmonie des Évangiles*, par Ottfried, écrite en petites strophes rimées de quatre lignes, et qui date du temps de Louis-le-Germanique, est le plus remarquable de tous ces poèmes. Le premier poème allemand qu'on puisse citer célèbre la victoire remportée en 881 sur les Normands par Louis III, roi des Francs de l'ouest; on a encore conservé des temps de l'empereur Henri IV un hymne en dialecte du Bas-Rhin en l'honneur de saint Anno, archevêque de Cologne, et gouverneur de cet empereur. Tous les autres poèmes dont nous venons de parler sont écrits en haut allemand, et surtout en dialecte de Franconie.

II. Le règne des empereurs de la maison de Hohenstaufen occupe la première partie de cette époque, qui fut la pé-

riode vraiment florissante de la poésie romantique chevaleresque et des chants des troubadours, nommée communément dans l'histoire de la poésie l'*âge de Souabe*, tant à cause du règne des empereurs de la maison de Souabe que parce que la plupart et les plus distingués des poètes de cette période étaient d'origine alamane, et que l'idiome de Souabe, alors le plus cultivé et le plus riche, était devenu le langage général de la poésie. Le bien être croissant de l'Allemagne, les progrès de sa civilisation, la connaissance plus exacte de l'Italie et de la France, principalement de la Provence, terre si éminemment poétique ; les croisades, qui donnèrent à l'esprit chevaleresque des Allemands un essor enthousiaste et romantique ; le noble patronage accordé aux arts par la maison de Hohenstaufen, et une foule d'autres circonstances favorables, contribuèrent au développement rapide et magnifique de la poésie de cette époque. Les empereurs et les princes allemands répétaient à l'envi les chants des troubadours ; ils charmaient leurs cours par les chansons des poètes indigènes ou étrangers, et les concours poétiques ouverts dans leurs châteaux formaient une agréable diversion aux tournois. — L'exemple donné par les princes fut imité par les chevaliers, et la poésie entra de cette manière comme substance essentielle dans la vie et les mœurs des classes supérieures. L'ère des *Minnesænger*, ce qui veut dire chanteurs de l'amour, commence par Henri de Veldeck (1170); on connaît les noms de près de trois cents poètes qui, pendant ce court espace de temps, ont chanté l'amour, les femmes, l'honneur et les ordres chevaleresques. Une collection de ces chansons faite en 1313 par le chevalier Rudiger de Manessa, natif de Zurich, en contient cent quarante (publiées par Bodmer et Breitinger, Zurich, 1758-59, deux volumes in-4°). Nous citerons comme les plus célèbres : Wolfram d'Eschenbach, Walter von der Vogelweide, Henri d'Ofterdingen, Hartmann von der Aue, Ulrich de Lichtenstein, Godefroi de Strasbourg, et l'un des derniers, Conrad de Wurtzbourg. La plupart de ces troubadours (en allemand *Minnesænger*) se sont bornés à chanter l'amour et leurs maîtresses dans des vers pleins de charme, de tendresse, de profondeur et de chaleur, mais qui, quoique empreints d'un enthousiasme romantique, ne sont pas exempts d'une certaine sensualité qui les dépare. Plusieurs d'entre eux ont écrit de grands poèmes épiques d'après des matériaux fournis par l'histoire de la patrie ou de l'étranger. Ces traditions nationales, empruntées en partie à l'histoire du paganisme, appartiennent aux orages et aux expéditions de la grande migration des peuples. Attila, roi des Huns (Etzel) et Théodoric, roi des Goths (Dietrich de Berne), en sont les héros principaux, et ceux dont l'origine historique peut être le plus sûrement démontrée. Les poèmes de cette sphère de traditions sont : la grande épopée nationale, *le Nibelungenlied*, œuvre d'un poète inconnu, mais digne d'une gloire éternelle, et qui florissait à la plus belle époque de la poésie chevaleresque ; et les poèmes contenus dans le *Livre des héros*, ouvrage de différents poètes. — Les sujets empruntés aux traditions étrangères sont pour la plus grande partie d'origine provençale, du nord de la France, ou de l'ancienne Bretagne ; ce sont, par exemple, les traditions de Charlemagne et de ses paladins, de la Table-Ronde du roi Arthur et du *sang royal*, c'est-à-dire du plat dans lequel notre Sauveur fit la sainte cène, et qui, quelques jours plus tard, reçut son sang. — Parmi les poèmes de ce genre de composition, on distingue principalement : le *Margrave de Narbonne*, par Wolfram d'Eschenbach ; ensuite *Titurel* et *Parcival*, du même auteur ; *Tristan*, par Godefroi de Strasbourg ; *Iwain*, par Hartmann von der Aue, etc. On traita aussi la fable et l'histoire ancienne, mais dans le goût chevaleresque moderne. On compte au nombre de ces poésies *Eneidt*, par Henri de Veldeck, et la *Guerre de Troie*, par Conrad de Watzbourg. — Avec Ro-

dolphe de Habsbourg, et l'époque orageuse du droit du plus fort qui le suivit, commença en Allemagne la décadence de la chevalerie proprement dite, ainsi que de cette poésie qui lui fut particulière et qui ne saurait en être séparée. — Nous devons à la période où les chants des troubadours et la poésie chevaleresque se modifièrent en *Meistergesang* (chants des maîtres) et en poésie bourgeoise quelques poèmes dictatiques et satiriques remarquables, parmi lesquels nous citerons principalement le *Coursier*, par Hugo d'Iremberg (vers 1300), et les fables de Boner, intitulées la *Pierre précieuse* (vers 1324). La poésie épique se changea alors en chroniques rimées, et les vieux poèmes chevaleresques en livres populaires prosaïques. La poésie, qui avait été jusqu'alors du domaine des classes les plus éclairées et surtout des chevaliers, resta depuis, grace à la restriction à laquelle la soumettaient les règles et les lois des corps de métiers, renfermée dans les écoles des *Meistersænger* (maîtres chanteurs). Les écoles se perfectionnèrent vers le milieu du quatorzième siècle, principalement à Nuremberg, Strasbourg et Mayence, comme institutions intermédiaires entre les académies et les corps de métiers. Néanmoins, nous devons à ces institutions un Hans Sachs, qui fleurit longtemps après qu'un Hans Rosenblut et un Hans Folz eussent jeté les premiers fondements du théâtre allemand dans leurs *Jeux du carnaval*. En général, dans cette autre moitié de la seconde époque, il n'y eut qu'un genre de poésie traité avec un succès décidé, et il ne manqua pas d'influencer la grande révolution intellectuelle qui amena enfin la réformation : ce fut le genre moral satirique. Nous citerons entre autres *Reinecke Fuchs*, de Henri d'Alkmar; le célèbre *Vaisseau des fous* (Narrenschiff), de Sébastien Brand; l'*Exorcisme des fous*, et le *Corps des métiers des grelots* (Narrenbeschwœrung und Schellenzunft), de Thomas Werner; le *Batrachomyomachos*, de Rolenhagen, et Jean Fischart, le Rabelais de l'Allemagne.—On remarque dans le siècle des *Meistersænger* une disposition extrêmement prononcée pour le comique et la satire, une verve de gaîté qu'on ne retrouve plus parmi les Allemands à aucune autre époque; elle se manifeste sous la forme particulière de plaisanteries pleines de bonhomie, et pourtant de cette verdeur qui était le propre de la nation. Comme représentant fidèle de cette disposition populaire, nous devons citer l'*Espiègle* (Eulenspiegel).—A cette époque doivent être rapportés, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, les essais originaux de la littérature dramatique des Allemands (depuis le milieu du quinzième siècle), dont nous sommes redevables à l'école des *Meistersænger* de Nuremberg. Avant ce temps, on n'avait connu que les mystères, des pièces de la Bible traitées dramatiquement, et presque toujours écrites en latin. Hans Folz, barbier de son état, Rosenblut et autres, introduisirent les *Jeux du carnaval*. Hans Sachs l'emporte sur eux, Hans Sachs, si plein de génie, esprit si inventif (1494-1576), peut-être le poète le plus facile après l'Espagnol Lope de Vega, et auquel Wieland et Gœthe, eux-mêmes, n'ont pas dédaigné d'emprunter des inspirations. D'autres drames populaires, comme *Faust*, par exemple, n'ont pas été imprimés. Ces essais dramatiques semblent avoir été préparés par les chansons populaires allemandes, à la composition desquelles on s'était adonné de plus en plus dans le treizième siècle. Ces poèmes, par la diversité des matières (ils se rapportent à toutes les classes, à toutes les opinions et à toutes les situations de la vie d'alors), par leur caractère sensuel, actif, ainsi que par leur liberté, leur fraîcheur et leur gaîté sans bornes, sont une apparition tout-à-fait neuve dans ce genre. Ils ne sont pas cependant, comme d'autres poèmes lyriques, par exemple les beaux chants guerriers de Veit-Weber (1470), des produits de l'école des *Meistersænger*. Au quatorzième et au quinzième siècle, composer des vers et de la musique était devenu un besoin pour le peuple alle-

mand. C'est ce qui donna naissance à une poésie populaire répandue dans toutes les classes, et qui finit par faire disparaître en quelque façon les poésies sans génie et purement mécaniques des *Meistersænger*. — Au dix-huitième siècle, l'érudition toujours croissante et la ruine du bien-être matériel nuisirent sensiblement à la poésie. A cette époque (quinzième et seizième siècle), les poèmes épiques commencèrent aussi à devenir allégoriques et historiques, comme on le voit par le *Teuerdandk*, de Melchior Pfinzing, qui prend pour héros Maximilien Ier, et à subir la forme prosaïque, dégénérescence qui produisit ce que nous appelons à présent le *roman*. Les grands poèmes romantiques avaient déjà donné naissance à de moindres poèmes, appelés romances et ballades. Ils engendrèrent également les livres populaires allemands, la *Mélusine*, *Magalone* et beaucoup d'autres qui ont fait les délices du peuple jusqu'à nos jours. Il y en a quelques-uns d'originaux, comme le célèbre conte intitulé : l'*Espiègle Till*.

III. Dans la troisième époque de la poésie allemande apparaît à nos yeux l'héroïque figure du grand Luther, de ce poète dont les paroles sont des batailles. Une ère nouvelle commença lorsque l'époque romantique eut disparu ; c'est de ce temps que date la poésie moderne, à la tête de laquelle nous voyons le respectable *Martin Opitz* de Boberfeld (né à Buntlau en 1579, mort en 1639), contemporain de ce qu'en poésie l'on appelle l'école silésienne. Rodolphe Weckherlin fut son énergique précurseur (1584-1651). L'épopée nationale allemande était tombée dans l'oubli depuis que la vie politique et civile s'était développée en opposition complète à celle des anciens temps chevaleresques. Le poète se trouvant donc borné presque exclusivement à la poésie lyrique, les savants lui montrèrent les modèles de l'antiquité classique. Les Allemands commencèrent dès lors à prendre pour modèle dans leur poésie des classiques, ou ceux que l'on croyait tels, principalement les Français et les Hollandais ; et la manie d'imitation fut poussée jusqu'à imiter des imitateurs. La période pendant laquelle dura cette *gallomanie* nous montre la poésie allemande dans son plus grand avilissement ; elle se compose de la première moitié du dix-huitième siècle. Pendant cette période, beaucoup d'Allemands composèrent leurs poésies en latin, Jacques Balde, par exemple (1603-1662). Plusieurs poètes de distinction, qui ont écrit leurs compositions en allemand, nous ont également laissé des vers latins ; tels sont : Paul Flemming, Dach et plusieurs autres. Opitz, en admettant la quantité pour les syllabes au lieu de les compter, et en établissant un style poétique à part, devint le père de la poésie moderne allemande ; son talent poétique fut assez fécond pour animer et enrichir la poésie allemande ; sa manière fut caractéristique. Ses poèmes lyriques sont ce qu'il a composé de meilleur. Au nombre de ses ingénieux successeurs, parmi lesquels beaucoup sont connus par des poésies ascétiques, doivent être comptés Paul Flemming (1606-1640), Simon Dach (1605-1659), A Tscherning (1611-1659), Paul Gerhard (1606-1016), Frédéric de Logau (1604-1655), A. Gryphius (1616-1646), Jean Rist (1607-1667), Georges-Philippe Harsdorfer et Jean Klai, fondateur de l'ordre des Fleurs. A cette même époque remonte la fondation d'une foule de sociétés poétiques, telles, par exemple, que la société fructifiante (*die fruchtbringende*), établie en 1616 par le prince Louis d'Anhalt ; celle de l'ordre des Fleurs des bergers de la Pegnitz, établie en 1644 à Nuremberg, et qui existe encore aujourd'hui sous le même nom, ainsi qu'une foule d'autres, dont l'existence prouve les efforts communs faits pour constituer un centre d'action à la langue et à la poésie. Cependant l'esprit de la plupart de ces sociétés dégénéra en purisme mesquin et en affectation. L'importance politique de l'Allemagne ayant de beaucoup diminué depuis la guerre de trente ans, par suite de la supériorité de la France,

la poésie allemande retomba de toute la hauteur à laquelle elle était parvenue, en raison même des efforts faits pour la perfectionner par l'imitation des étrangers. C'est vers ce but que se dirigèrent les travaux de Chr. Hoffmann, de Hoffmanns-Waldau (1618-1679), poète plein d'esprit, mais manquant de sentimentalité, qui chercha à introduire la manière de Marino et des poètes du même genre. Il fut admiré de ses contemporains. Mais la poésie était déjà avilie au point de n'être plus qu'un objet de parure sans valeur réelle, qu'un masque mensonger. Elle ne consistait qu'en une fade dorure de tableaux faits pour recéler la fausseté et le vide du cœur, et on y remplaçait le sentiment par une sensiblerie doucereuse, insupportable. C'est dans cette fausse direction que vint échouer le grand talent poétique de Daniel-Gaspard de Lohenstein (1635-1683). Cependant, on ne peut nier que ce poète n'ait eu du feu, et qu'il n'ait possédé à un haut degré le maniement de sa langue. On ne saurait, toutefois, excuser sa manie de surcharger ses sujets, d'aller à la recherche des antithèses, l'enflure de son style, enfin son absurde prédilection pour le sophisme. S'il avait existé de ce temps-là un théâtre national allemand, il est probable que son talent dramatique se serait développé d'une manière plus satisfaisante. Son roman d'*Arminius et de Thusnelda*, qui repose sur des idées patriotiques, réunit à la vigueur la plus rare les preuves les plus tranchées de la dégénérescence d'une époque préoccupée d'illusions à l'égard de la littérature étrangère. Ses imitateurs se perdirent dans une enflure boursouflée et dans une pitoyable sensiblerie : de ce nombre furent Henri Anselme de Ziegler (1663-1697), auteur de *Asiatische Banise*; Barthold Feind, et plusieurs autres. Ce que produisit de meilleur la poésie de cette époque, ce sont les chansons spirituelles que nous devons à la plupart des poètes que nous venons de citer. — Cette forme, ou plutôt cette difformité de la poésie dura jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Quelques critiques pourtant, tels que Dwernick, la combattirent avec esprit. — Nous voici arrivés à une époque de poésie cyclique fade et sans nerf. On ne concevrait guère comment on a pu trouver du goût aux poésies du baron de Canitz (1654-1699), de Neukirch, de Besser, etc., si l'on ne connaissait pas à quel petit nombre d'objets se trouvait alors bornée la direction prise par la culture intellectuelle des Allemands. Il n'y eut réellement que Gunther, poète plein de génie, qui ne périt point dans le vide de son temps. Mais bientôt cet état de marasme de la poésie cessa dans un combat soutenu long-temps avec le dernier acharnement, d'une part par Gottsched et ses nombreux sectateurs, partisans de la prétendue pureté et des sensibleries larmoyantes de la poésie française, de l'autre par les Suisses Bodmer et Breitinger, défenseurs des modèles de l'antiquité classique et des Anglais. La victoire finit par rester du côté de Bodmer et Breitinger, grâces aux poésies pleines de vigueur et fécondes en idées d'Albert Haller, qui, pendant le combat, vint au secours de ses compatriotes. L'école de Gottsched se recruta par contre de l'association qui se forma à Leipzig entre de jeunes poètes et des auteurs dont quelques-uns doivent être appelés les précurseurs de l'âge d'or de la poésie allemande, tels que J. A. Cramer, par exemple (mort en 1788), Ch. Furchtegott-Gellert (mort en 1769), G. Guillaume Rabener (mort en 1770), Fr. Guillaume Gleim (mort en 1803), Ch. Fr. de Kleist (mort en 1759), J.-P. Uz (mort en 1796), Fr. Guillaume Zacharie (mort en 1777), Frédéric de Hagedorn (mort en 1755), Salomon Gessner (mort en 1788), qui tous se distinguèrent par l'harmonie et la facilité de leur style poétique; et enfin Wieland, qui fit ce qu'on avait cru impossible jusqu'alors par la pureté pleine d'esprit et de graces *à la française* qu'il donna à la poésie allemande. Mais l'homme qui à cette époque exerça la plus grande influence fut, sans

contredit, Fr.-G. Klopstock, créateur d'une nouvelle langue poétique, et fondateur de la prosodie formée d'après celle de l'antiquité classique. Dans ses immortelles poésies, il s'éleva infiniment au-dessus de tout ce que l'Allemagne avait jusqu'alors admiré. A la même époque, Théophile-Ephraïm Lessing, le premier critique vraiment allemand qu'on eût encore vu, exerçait un pouvoir absolu sur presque toutes les branches des arts et des sciences, et surtout sur le théâtre. La transplantation du génie de Shakspeare, qui eut lieu à cette époque pour la première fois, sur le sol germanique, détermina la direction que suivirent dès lors les plus grands esprits de l'Allemagne, et la pléïade poétique de Gœttingue, composée de Bürger, Holty, Voss, Stolberg, etc., imprima plus d'énergie encore à la muse en lui faisant moduler les anciennes chansons populaires allemandes et anglaises. En général, l'esprit allemand, nourri de ce que l'ancien et le nouveau monde avaient produit de meilleur dans les arts et les sciences, suivit avec succès toutes les directions, sans toutefois perdre pour cela son centre national d'unité. Aucun genre de poésie ne fut négligé, et on en inventa même de nouveaux, par exemple, l'épopée champêtre.—Pour désigner le plus haut degré de perfection qu'atteignit la littérature poétique allemande, il suffira de citer les noms de Herder, de Gœthe et de Schiller. Si l'on passe en revue tout ce que ces trois héros de la poésie ont créé et effectué de sublime, on pourra être tenté de croire qu'en eux se trouve personnifiée l'histoire de grandes époques. La richesse et la flexibilité de la langue allemande atteignirent durant cette période leur dernier degré de perfection par les brillantes imitations qu'on fit des œuvres poétiques de presque toutes les langues connues de l'ancien et du nouveau monde. Les noms de Voss, d'Auguste Guillaume Schlegel, de Gries, de Streckfuss et de Kannegiesser rappellent dans ce genre les plus brillantes productions. Les bornes d'un aperçu comme celui-ci ne nous permettent pas d'examiner en détail tout ce que la poésie allemande a produit dans chaque genre en particulier jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Nous renvoyons pour cela les lecteurs aux articles biographiques de ce dictionnaire qui y ont rapport. La décadence de la puissance et de la constitution de l'Allemagne, pendant qu'un empire voisin s'élevait chaque jour par quelques nouvelles victoires et menaçait de l'anéantir, ne pouvait pas rester sans influence sur la direction de la poésie, et sur l'art et la science en général. L'Allemagne, ébranlée du dehors et au dedans, se voyant alors attaquée dans sa nationalité la plus profonde, se réfugia d'un présent accablant dans la poétique antiquité de ses peuples, et chercha du soulagement et de la résignation dans les traditions et dans les chants qui retraçaient en témoins vivants ces âges depuis si long-temps écoulés. D'autres répétèrent les échos du moyen âge romantique de l'Italie, de l'Espagne et du nord; et ainsi se forma l'école nouvelle romantique, qui dégénéra souvent, il est vrai, en une certaine manie d'antiquité répondant assez mal au présent, et en une minauderie et une fadeur tout-à-fait italiennes, mais qui, néanmoins, dès son origine et en général a servi à élargir, à fortifier et à purifier le goût. Parmi les romantiques modernes brillent surtout comme critiques les frères Schlegel et L. Tieck. Les apparitions les plus remarquables de la poésie allemande la plus récente ont été directement ou indirectement influencées par la révolution qui s'opéra alors dans le goût, et qui fut produite par les hommes que nous venons de nommer. Quant aux productions de l'esprit tout-à-fait originales de cette époque, il n'y a guère que celles de Jean-Paul Richter qui soient dignes d'être signalées dans un aperçu général de la poésie allemande.—On ne peut nier, en considérant l'état de cette poésie au commencement de notre siècle, qu'elle ne se soit arrêtée en quelque façon dans sa marche; on voit qu'elle se contente de continuer à bâtir sur d'anciennes bases, et

qu'elle s'efforce d'alonger des fils déjà détachés. Il y a plus, la manie, de jour en jour plus forte, pour les productions de l'étranger, celle de réduire toutes les sciences en recueils encyclopédiques, et celle enfin des compilations anthologiques de tout ce que l'ancien et le nouveau monde ont produit, montrent assez qu'elle est épuisée. Aussi se demande-t-on aujourd'hui avec raison : que nous adviendra-t-il à présent en poésie? Quelques efforts dignes d'approbation ont été faits, il est vrai, et nous serions injustes si nous refusions d'admettre qu'il en est résulté beaucoup d'œuvres qui méritent la reconnaissance des amis des lettres, et qui peuvent, jusqu'à un certain point, survivre à notre temps; mais qu'un aveuglement d'amour-propre ne nous fasse pas nier non plus des défauts essentiels dans ces productions, et gardons nous de vouloir trouver quelque chose de sublime là où le juge sage et impartial ne peut voir que des productions imparfaites et souvent blâmables. Il y a des époques dans l'histoire littéraire de tous les peuples où leur force productrice nous paraît presque morte, et où cette activité de l'esprit qui se manifeste par des productions originales est regardée comme éteinte. Dans des temps pareils, la force intellectuelle s'exerce d'ordinaire à reproduire sous d'autres formes ce qui existe déjà ; on l'examine et on le crible, quelquefois on l'accommode au goût du temps : ce qui a vieilli, ce qu'on connaît moins, on le tire de l'obscurité, on le commente, on le refond ; tout, le vieux comme le neuf, devient l'objet d'un jugement critique. Il semble qu'on peut mettre au nombre de ces époques celle où nous vivons, et que caractérisent les efforts encyclopédiques, la propagation et la réduction des ouvrages classiques en de grandes collections publiées en petit format et à bon marché, la manie de traduire, etc., etc. L'esprit de l'homme ne peut et ne veut jamais se reposer : s'il n'est plus capable de créer quelque chose de nouveau, il veut au moins conserver ce qui existe déjà ; et, en l'examinant, en le passant au crible, essayer de faire encore du nouveau. Cela dure tant que l'on n'a pas tout-à-fait perdu le sentiment de ce qu'il y a de meilleur. Nous nous en rapportons, pour toute preuve, à des faits connus de l'histoire antérieure allemande. Nous ne déciderons pas la question de savoir si une pareille époque nous attend incessamment, ou si elle est déjà arrivée ; mais il n'est que trop vrai qu'il faut aujourd'hui une grande force de résistance pour la détourner de nous longtemps encore, si toutefois cela est possible. Les prôneurs de notre époque nous renvoient à cette quantité de productions poétiques qui, chaque année, pour le plaisir de la multitude des gens oisifs de l'Allemagne septentrionale et méridionale, sont publiées et offertes en journaux littéraires et almanachs. Mais qu'il en resterait donc peu de choses réelles et caractéristiques, si on en faisait un examen tant soit peu rigoureux ! Combien il y aurait peu de chose capable de nous inspirer un enthousiasme pareil à celui qu'on a vu au temps qui vient de s'écouler ! Et qu'on ne vienne point faire injure aux lecteurs en disant « qu'ils ne veulent pas autre chose, qu'ils ne souhaitent plus que des jouissances faciles et passagères, et qu'ils répugnent à la chaîne du vrai beau. » Avec quel amour, au contraire, le public des lecteurs n'a-t-il pas salué chaque nouvelle apparition qui présentait quelque chose au-dessus de la plus simple pauvreté ! quel accueil empressé les premiers essais de Muller et le testament spirituel d'Ernest Schulze n'ont-ils pas obtenu? On croyait y voir les heureux indices d'une meilleure époque, et on les accueillit, tant est répandu le sentiment de l'insuffisance de ce que nous offre le présent, et tant est grand le désir de voir produire quelque chose de plus digne que toutes ces fadeurs dont on nous accable journellement ! C'est de là probablement qu'est venue au plus grand nombre cette ardeur avec laquelle on recherche ce qui est depuis long-temps oublié, on réunit ce qui est dispersé, on rend à la vie ce qui a péri. Tout ce qui reste encore d'inconnu

en ancienne poésie allemande est découvert et publié sans relâche; des chansons populaires, qui, comme voix significative des jours passés, méritent toute notre estime, sont recueillies avec un soin infini (nous citerons pour exemple les collections faites par Meinert, Schottky et Ziska); de vieilles traditions et de vieux contes, qui souvent recèlent à eux seuls la poésie d'une époque entière, sont sauvés d'une perte infaillible (telles sont les collections des frères Grimm); des œuvres poétiques tombées presque dans l'oubli sont rendues accessibles au public par des éditions nouvelles (poèmes de Flemming, publiés par Gustave Schwab; poètes bibliques du dix-septième siècle, par Guillaume Muller; Godefroi de Strasbourg, par Hagen; le *Livre des héros*, par Hagen et Primisser; Hans Sachs, par Busching; Hutten, par Munch, etc.); et quelquefois même des poésies modernes, par une juste appréciation de leur valeur, sont réunies dans des collections complètes, et de nouveau mises en circulation. Il n'y a pas trop long temps que l'Allemagne trouvait suffisants quelques recueils périodiques consacrés à la haute critique. A présent, non-seulement nous en voyons le nombre double et triple, mais encore des suppléments critiques sont ajoutés en feuilles volantes à des journaux qui ne servent qu'à un amusement frivole, et qui s'étaient jusque là contentés d'annonces ou de quelques critiques superficielles sur les théâtres. Cette manie de se faire jugeur en est venue à un point tel que nous pourrons dans peu de temps nous vanter d'avoir des feuilles de critiques pour les réunions où l'on prend le thé, pour les cafés, pour les cercles de conversation, pour les cabinets d'étude des savants, et même pour les tavernes. — Il n'est pas nécessaire de rechercher ici si l'occasion ainsi multipliée de s'ériger en juge devant tout le monde, ne fût-on même doué que de facultés médiocres, a été ou sera dorénavant favorable à la critique; nous ne dissimulerons pas toutefois que nous nous sommes souvent pris à regretter le temps où les hommes vraiment supérieurs portaient seuls la parole, époque où les critiques savaient au moins ce qu'ils voulaient. Il y aurait là de quoi nous confirmer dans la croyance que la poésie allemande incline vers sa fin. Cependant, beaucoup de productions louables de l'époque la plus récente contribuent à ranimer notre courage et notre espoir. Arrivons donc immédiatement à l'examen de ce qui, dans les ouvrages poétiques les plus modernes, offre réellement du bon, et de ce qui peut faire concevoir quelques espérances. Il nous serait impossible de nous attacher à développer ici et à juger des productions isolées; on comprendra que nous devons plutôt esquisser à grands traits, et d'une manière légère, ce qui s'est présenté à nous comme caractéristique dans les travaux de nos contemporains. D'autres ont déjà remarqué avant nous combien la poésie du jour incline de préférence vers l'élément lyrique. En nous rappelant la dernière époque, si éminemment fertile en événements et par cela même si capable de forcer l'esprit à se replier sur lui-même et à chercher un appui et du repos au centre de ses sensations contre la prédominance des impressions extérieures, nous croyons avoir trouvé là une des causes principales par lesquelles nous en sommes venus au point où nous nous trouvons aujourd'hui. Nous ne nierons pas que cette direction ait été peut-être préparée par une époque antérieure de la littérature allemande, et nous concèderons qu'il est plus facile de composer une chanson sans faute que des poésies épiques ou dramatiques irréprochables; mais on conviendra aussi sans doute avec nous que la médiocrité devient de plus en plus le caractère dominant des productions poétiques. De l'harmonie sans idées, ou quelques idées bien communes sans aucune harmonie, une phraséologie toujours usée, voilà le caractère de la majeure partie des productions lyriques du jour, qu'on peut appeler éphémères, dans la véritable et entière acception du mot. Les bornes de cet article ne nous per-

mettent pas de rechercher en détail s'il n'y a pas quelque autre circonstance encore qui puisse être également assignée comme cause de cette décadence, telle qu'une certaine crainte de ce qu'on a peut-être d'une manière trop absolue décrié sous le nom de *poésie de réflexion*. Cependant nous serions ingrats si, en exposant ce que l'époque présente de peu satisfaisant, nous voulions passer sous silence ce qu'elle a produit de vraiment beau. Qu'il nous suffise à ce propos de rappeler à nos lecteurs que l'immortel Gœthe, à qui une plate pseudo-critique ne disputera sans doute jamais le premier rang parmi les poètes, ne s'est point tu dans ces derniers temps, et qu'il a prouvé de nouveau, dans son *Westœstlichen Diwan*, avec quelle facilité il savait se plier au caractère de toutes les époques et de toutes les zones; qu'il nous suffise de rappeler aussi que Louis Tieck a agréablement surpris tous les amis de la véritable chanson par la collection complète de ses poèmes; que l'illustre Uhland, que nous mettons au nombre de nos meilleurs poètes, a détruit le préjugé qui portait à croire que ce n'était plus chose possible que de mériter et de ceindre une nouvelle couronne de laurier; que Guillaume Muller, dans ses chansons sur les Grecs, si pleines d'enthousiasme, a dignement célébré la glorieuse résurrection d'un peuple qui avait gémi trop long-temps sous un joug abominable, et que beaucoup d'autres poètes (comme Tiedge, Helmina de Chézi, le comte de Lœben, Frédéric Ruckert, Frédéric Kind, Gustave Schwab, Maximilien de Schenkendorf et le comte de Platen) nous ont gratifiés d'une foule de belles et estimables productions, soit dans des collections complètes, soit isolément, dans des feuilles littéraires. — L'état actuel de la poésie épique est moins satisfaisant. *La Rose enchantée*, et *Cécile* d'Ernest Schulze, de même que *Corona* de Fouqué n'appartiennent déjà plus à l'époque la plus récente, et cependant nous pouvons et nous devons les citer ici, rien de nouveau dans ce genre n'ayant paru depuis. On s'aperçoit enfin, à ce qu'il semble, que l'époque dite homérique, qui a ses racines dans les traditions, et par conséquent dans la vie intellectuelle la plus intime des peuples, ne peut plus réussir dans un siècle historiquement éclairé. On pourrait toutefois être surpris de ce que de semblables essais aient trouvé si peu d'imitateurs dans l'épopée romantique, tandis que le genre lyrique est tellement en vogue, si la difficulté de ce genre de poésie et l'incontestable antipathie du public pour des poèmes d'un peu d'étendue, peut être aussi l'aversion des poètes eux-mêmes pour des ouvrages dont l'exécution exige des années, n'expliquaient assez cette espèce de contradiction. — Nous ne passerons pas sous silence un genre qui a été long-temps avec raison l'un des plus cultivés, et qui, à présent, injustement négligé, n'est plus cultivé que par un petit nombre de nos meilleurs poètes : nous parlons du *roman*. Ce qui a été produit dans ce genre par Schiller, Frédéric Laun, Frédéric Jacobs, Clauren, Van der Velde Hoffmann, Fouqué et Spindler, a été de tout temps apprécié; nous remarquons même que depuis quelque temps la manie des nouvelles, ou des contes en forme de nouvelles, s'est emparée des meilleurs esprits : Gœthe lui-même, dans ses *Années de voyages* (Wanderjahre), comme s'il voulait à toute force parodier cette manie caractéristique de notre époque, interrompt souvent la marche de ce roman pour, quand il le croit convenable, insérer un charmant conte de ce genre. Quelle qu'en soit la première cause, qu'elle vienne des limites trop étroites qui sont prescrites au poète narratif par les almanachs, ou qu'elle résulte de la grande facilité qu'offre ce genre pour gagner de l'argent, ou encore de cette prédilection sincère qui dans un homme d'un talent réel se nomme disposition, il est certain du moins qu'il y aurait de quoi nous applaudir de ce changement de direction, si chaque année nous apportait quelques contes tels que les dernières nouvelles

de Tieck, intitulées *les Images*, et *la Vie d'un poète*, qui ont paru dans l'Almanach d'Uranie en 1826. Cependant nous ne devons qu'applaudir à ce que le comte de Lœben, H. de Chézy, d'Arnim, F. Horn, F. Kind, Alexis et d'autres, nous ont offert de louable, et quelquefois même d'excellent dans ce genre. Nous avons même lieu d'espérer qu'une certaine platitude et cette fadeur que l'on remarque encore dans cette sorte de productions disparaîtront peu à peu, à mesure que l'on continuera de se former le goût par l'étude des romans de Walter-Scott. — De tous les genres de poésie, aucun n'a été dans ces derniers temps cultivé avec autant d'ardeur que le *genre dramatique*, principalement la tragédie et le drame sérieux ; nous serions même presque tenté de croire que tout jeune poète ne pense guère pouvoir réclamer ce titre qu'après avoir composé une ou plusieurs tragédies. Soit que les circonstances actuelles y aient contribué, soit que l'on ait enfin reconnu la haute importance de ce genre, ou que notre époque elle-même ait agité le poignard tragique avec plus de succès que la plupart de ses poètes, on ne peut nier qu'il n'y ait eu aussi beaucoup de motifs impurs dans cette direction suivie par la poésie, motifs que les poètes dramatiques d'une période antérieure n'eussent même pas soupçonnés. La représentation scénique d'un ouvrage a pour le poète un attrait si séduisant, quoique la plupart des théâtres allemands de nos jours n'aient à disposer que de bien faibles moyens, les applaudissements de la foule, si l'on parvient à les obtenir, ce qui souvent n'arrive qu'à l'aide des acteurs et des décorateurs, offrent tant d'appas, la perspective des avantages pécuniaires est si engageante, que l'on ne doit pas s'étonner si de jeunes poètes, préférant être à leur aise et flattés par le monde, se livrent à un genre qu'ils ne sont que trop rarement capables de bien remplir. C'est de là que proviennent tant d'essais informes, et le vide déplorable des répertoires, malgré la prodigieuse fertilité des poètes dramatiques. On trouve dans presque tous ces essais une bonne versification et une certaine pureté de langage, mais malheureusement ces choses indispensablement requises ne sont regardées que trop souvent comme les équivalents de la poésie par les poètes et le public ; de manière que l'on attache un trop grand prix à la pureté et à la souplesse de l'expression, et que l'on se contente d'avoir trouvé par-ci par-là une image agréable qui cache le vide réel. Aussi combien presque toutes ces productions nous apparaissent-elles pauvres de vraie poésie, de vie intérieure, de perfection dramatique ! — Que les jeunes poètes dramatiques étudient Shakapeare et Calderon, et ils apprendront qu'un véritable ouvrage de l'art ne peut être produit que par une liaison intime de la matière et de la forme ! qu'ils suivent les traces de Houwald, de Werner, de Grillparzer, de Kind, de Raupach, d'OEhlenschlæger, d'Immermann, de Robert, de Platen et de Cleist ! — Si dans le genre tragique nous n'avons rencontré que très peu de productions satisfaisantes, combien ne trouverons-nous pas à critiquer davantage si nous jetons un coup d'œil sur la comédie moderne allemande. Les meilleures comédies d'une époque antérieure ont vieilli pour la plupart, et les nouvelles ne sauraient nous convenir ; de manière que Kotzebue, ce poète si souvent blâmé, et non sans raison, est encore le seul que nous puissions citer, et aucun de ses successeurs ne nous donne lieu de croire qu'il soit de long-temps remplacé. — Dans un temps où nous voyons tant d'opinions ennemies et tant d'efforts malheureux, la satire ne pouvait manquer d'être cultivée avec succès, et nous nous en réjouirions si entre des mains perfides elle n'était devenue un poignard menaçant. La satire qui ne s'occupe que des choses vient toujours à propos, mais il n'en est pas de même de la satire purement personnelle, qui ne sert que l'ambition et l'amour-propre blessé ou exagéré du poète. Nous ne croyons pas devoir citer ici des noms ; mais nous souhaitons de toute notre ame que cette branche de la poésie rentre

enfin dans la voie du temps passé. — La moderne et belle littérature de l'Allemagne souffre beaucoup d'une certaine prédilection qui existe dans le public pour tout ce qui est étranger, prédilection qui devient de jour en jour plus grande et plus frivole. L'état actuel de la poésie a fait tourner les yeux surtout vers l'Angleterre, où Byron, Walter-Scott et Thomas Moore ont créé d'une manière brillante une nouvelle ère poétique. L'intérêt que les Allemands ont pris à ce qu'il y a de vraiment grand et de nouveau dans la littérature d'une nation qui est liée à la leur sous beaucoup de rapports, n'a par lui-même rien de blâmable; mais il a dégénéré bientôt, parce qu'on a poussé beaucoup trop loin le prix qu'on aurait dû y attacher. On ne s'est pas contenté des chefs-d'œuvre; on a introduit encore, et au préjudice des poésies originales allemandes, tout ce qu'il y avait de médiocre; on en a fait des contrefaçons, des traductions et imitations. Cette anglomanie étant bientôt devenue la mode dominante, et ayant aussi gagné le public par les romans de Walter-Scott, il est naturel que l'esprit mercantile des libraires et des auteurs en ait tiré profit. La chose a été portée à un tel point dans ces derniers temps qu'il y a en Allemagne plusieurs fabriques de traductions dans le sens strict de cette expression. Les faits parlent trop clairement pour que nous croyions nécessaire d'ajouter autre chose à ce qui précède et de citer des noms. Il en a été de même de la littérature musquée et de boudoir des Français; mais, comme elle est moins riche et moins intéressante que celle des Anglais, force a été d'en venir à traduire et à recueillir en petits formats tous les vieux classiques. Les vieux héros de la poésie, Cervantes et Shakspeare, ont eux-mêmes été condamnés à subir ce sort. — Nous ne croyons pas devoir terminer sans reconnaître que dans ces dernières années la littérature allemande a fait surtout à l'étranger d'heureux larcins en traductions, et nous mentionnerons ici la charmante traduction du Dante par Streckfuss. Louis Tieck s'est occupé de revoir et de compléter la traduction de Shakspeare par Auguste-Guillaume Schlegel. Enfin l'horizon poétique allemand a été agrandi par des traductions de chants populaires étrangers. Nous citerons ceux que Talvi a empruntés à la Servie, Guillaume Muller à la nouvelle Grèce, d'après le recueil de Fauriel, et Rhésa à la Lithuanie.

Prose allemande.

Nous ajonterons les remarques suivantes à ce que nous en avons déjà dit dans l'article *littérature allemande*. La prose allemande fut long-temps entravée par la domination exclusive des langues étrangères, c'est-à-dire latine et romaine, domination qui l'empêcha d'arriver au degré de perfection dont chaque langue n'est susceptible que comme langage des écrivains. Nous trouvons les premières traces de sa culture dans les traductions faites depuis le XIe siècle. Un champ plus vaste s'ouvrit pour elle, du moment où l'on commença à prêcher en allemand (car l'éloquence de la chaire est presque le seul genre d'éloquence publique des modernes), et où l'on écrivit des ouvrages polémiques (1). Plus tard, elle prit un nouveau développement lorsqu'on cultiva et enseigna les sciences en langue allemande (depuis Thomasius, 1694). Et c'est pour cela que l'exposition didactique est restée dominante dans la prose allemande. Le genre historique et narratif est ensuite celui qui a été le plus cultivé par les Allemands. La première chronique universelle écrite en allemand fut celle de Steinborel (Ulm, 1473). Il suffira de nommer ici les plus spirituels des prosateurs modernes, ceux dont les ouvrages peuvent être appelés classiques. Nous citerons comme créateurs proprement dits de la prose moderne allemande : *Lessing*, le grand théologien *Laurence Mosheim*, père de l'éloquence moderne de la chaire (né en 1694, mort en 1755), et ses successeurs : *Jérusalem*,

(1) Il est remarquable que plusieurs prédicateurs allemands ont en même temps été des satiriques de talent, comme Kaysersberg, Murner, etc.

André Cramer, *Spalding*, *Zollikofer*, *Teller*, *Sturm*, *Reinhard*, *Sack*, *Hanstein*, *Ribbech*, *Stotz*, *Lœffler*, *Schleiermacher*, *Niemeyer*, *Ammon*, *Marezoll*, *Schatter*, *Veillodter*, *Harms*, *Dræsecke*, *Krummacher*, *Tzschirner*, *Schuderoff*, ensuite *Winckelmann* (mort en 1768), *Juste Mœser* (mort en 1794), *Helf-Pierre Sturz* (mort en 1799), *Dusch*, *Jean-Gaspard Lavater* (mort en 1801), *Heinse*, *Georges Forster*, *Lichtenberg*, *Zimmermann*, *Engel* (mort en 1802), *Moritz*, *Sulzer* (mort en 1779), *Thomas Abbt* (mort en 1776), *Garve* (mort en 1798), *Moïse Mendelsohn* (mort en 1786), *Musæus*, *Wieland*, *Herder*, et surtout *Gœthe*, *Thummel*, *Klinger*, *F.-P. Miller*, *Kotzebue*, les frères *Schlegel*, principalement *Auguste-Guillaume Schlegel* ; dans l'histoire : *Spittler*, *Heeren*, *Eichhorn*, *Jean Muller*, *Jean-L. Voigt*, *Possell*, *Schiller*, *Woltmann*, *Plank*, *Luden*, *Pœlitz*; dans l'exposition philosophique : *Kant*, *Heideinreich*, *Fichte* (ses discours adressés à la nation allemande sont des chefs-d'œuvre d'éloquence énergique), *Schelling*, *Frédéric-Henri Jacobi*, *Steffens* (auteur de l'ouvrage intitulé : *Sur le temps présent*), *Koppin*, *Matthias Claudius* (écrivain éminemment populaire), *Voss*, *E.-M. Arndt*, *Gœrres* et plusieurs autres; dans le genre oratoire proprement dit : *Gerike*, *Niemeyer*, *Jacobs*, *Delbruck*; dans l'exposition de sujets scientifiques particuliers : *Feuerbach*, *Zachariæ*; dans la description de la nature : le baron de *Humboldt*, et enfin *Matthisson*. Un reproche qu'on peut au reste adresser à tous les prosateurs allemands, c'est d'abuser trop souvent du privilége qu'a leur langue de pouvoir faire à volonté des mots qui lui manquent.

Philosophie allemande.

Il était nécessaire que la prose allemande eût acquis un certain degré de perfection pour que la philosophie allemande jetât quelque éclat. Tant que les Allemands écrivirent de préférence leurs ouvrages philosophiques en latin, ils s'attachèrent à la philosophie dominante, par exemple à celle des scolastiques, ou bien ils la combattirent à partir du quinzième siècle, et, à l'aide de leurs vastes connaissances dans les humanités, ils répandirent, comme Philippe Mélanchthon, de meilleures opinions philosophiques, puisées aux sources pures de l'antiquité classique. La philosophie allemande proprement dite se distingue autant par sa tendance non interrompue à former des systèmes et à déduire des conséquences scientifiques de principes simples, mais larges, que par sa direction cosmopolite. Elle commence vers la fin du dix-septième siècle avec Leibnitz (*voy.* ce nom), le premier génie philosophique qu'ait produit l'Allemagne. La doctrine de Leibnitz sur les idées innées, sa monadologie et sa théodicée, sa tendance vers un principe suprême, occupèrent tous les esprits spéculatifs de son temps. Il fonda le réalisme rationnel, opposé au sensualisme de Locke, et qui s'attache à faire remonter par la démonstration toute la science philosophique à des vérités nécessaires et innées de la raison. Wolf appliqua ces idées à la forme démonstrative du système dominant à l'époque du règne de Frédéric-le-Grand. Il présenta les sciences philosophiques dans un ensemble clair et encyclopédique; mais le principal défaut de sa philosophie fut qu'il croyait ne pouvoir trouver la vérité que par des définitions et des démonstrations (méthode démonstrative). Ses élèves innombrables poussèrent cette manie des formules au-delà de toute limite. Wolf trouva dans Ch.-A. Crusius (depuis 1747) et dans J.-G. Daries des adversaires redoutables, plus cependant dans les détails que dans l'ensemble. Toutefois, parmi ses partisans, il y a plusieurs philosophes qui ont perfectionné quelques sciences particulières, la logique surtout : par exemple, Lambert, Plouquet, Reimarus, Baumgarten, etc. (*voyez* ces noms). Vint ensuite (1760-80) l'éclectisme philosophique. Quelques philosophes s'attachèrent à Descartes, qui

a fait de la séparation du corps et de l'esprit un des caractères fondamentaux de la philosophie moderne; d'autres suivirent les recherches physiologiques de Locke, de Feder, de Garve, etc. Excité par le scepticisme de Hume et par l'*Essai sur l'entendement* de Locke, l'esprit profond d'Emmanuel Kant chercha enfin depuis 1780 à fixer les bornes de l'entendement humain contre les dogmatiques, et, tout en supposant des notions psychologiques, à examiner la manière dont procède la raison dans le raisonnement. Il arriva à ce résultat: que l'entendement humain ne va pas au delà de la conscience et de l'intuition, et qu'il n'existe point de connaissance du surnaturel, mais que la raison pratique, qui commande catégoriquement, nous persuade ce que la raison spéculative ne peut pas démontrer. Reinhold voulut resserrer cette critique dans une théorie de l'imagination, tentative que Schulze combattit avec succès par les armes du scepticisme. Quoique la différence de la pensée et de l'être fût démontrée dans toute son évidence par cette doctrine, la critique de Kant fit naître parmi les Allemands le goût d'une méthode de philosophie plus libre. C'est par Kant que commence (1780) la philosophie la plus récente, qui est la seconde période de la philosophie allemande proprement dite. Fichte, penseur profond et hardi, voyant que la philosophie de Kant s'arrêtait à moitié chemin vers l'idéalisme, exposa avec les plus rigoureuses conséquences un système d'idéalisme à lui, dans lequel il cherche à faire dériver toute science et toute vérité d'un seul principe, le *moi*. Adhérant à la doctrine de la subjectivité de Kant, Fichte a fait du *moi*, sujet de la conscience, l'activité absolue produisant aussi l'objet; ce qui, à proprement parler, détruisait la réalité des objets. De la philosophie de Fichte naquit celle de Schelling, qui fonda un nouveau système en opposant directement à la philosophie idéale subjective un idéalisme objectif, ou, en d'autres termes, une philosophie naturelle, dans laquelle on s'élève de la nature jusqu'au *moi*, de même que l'on procède du *moi* à la nature dans la philosophie idéale opposée. Schelling chercha à unir ces deux faces de la philosophie par la doctrine de l'identité, qu'il créa plus tard. Dans cette dernière, l'absolu est admis comme l identité de la pensée et de l'être, et l'intuition intellectuelle comme la connaissance de cette identité. Disciple de Schelling, *Hégel* (*voyez* ce nom) a cherché à établir un idéalisme absolu dans une méthode strictement dialectique, en considérant l'idée absolue comme étant la raison se comprenant comme l'absolu, dans son développement nécessaire, et en la représentant dans son *existence en elle même* (la logique), dans son *existence dans l'autre* (la philosophie naturelle), et enfin dans son *retour en elle-même* (la philosophie de l'esprit). Les systèmes que nous venons de citer doivent être regardés comme une série continue d'opinions et de points de vue philosophiques. Beaucoup d'autres systèmes et opinions philosophiques se développèrent, soit en opposition à ceux que nous venons d'exposer, soit en s'attachant à un de ces systèmes dont ils rectifiaient l'idée fondamentale, ou bien qu'ils présentaient dans une forme plus parfaite. C'est ce qu'on peut dire de la nouvelle doctrine de la raison pure par Fries, et du synthétisme transcendental de Krug, où l'on trouve, liées en forme systématique, toutes les doctrines principales de la critique de Kant. Bardili chercha de même à rendre l'absolu la base de toute philosophie. Il le trouva dans la pensée, et c'est pour cela qu'il voulut rendre la logique la source des connaissances réelles. J.-J. Wagner et Eschenmayer cherchèrent, ou à rectifier la doctrine de Schelling, ou à la perfectionner. Du nombre des esprits profonds dont la philosophie à un caractère tout particulier, et qui développèrent leurs opinions en opposition avec celles des philosophes précités, sont Jacobi (doctrine du sentiment et de la foi), Kœppen et plusieurs de ses disciples; viennent ensuite Bouterweck, par son rationalisme,

fondé sur la croyance à la raison ; Platner et Schulze, par leur scepticisme conditionnel, et Herbart, par ses fragments métaphysiques pleins de perspicacité, qui paraissent, pour la plus grande partie, comme des essais critiques sur les différents systèmes. La plupart des opinions que nous venons de citer appartiennent, si on les considère du moins sous le point de vue de leur perfectionnement, aux vingt premières années de notre siècle. Une circonstance bien digne de remarque, c'est que les travaux des Allemands dans les sciences philosophiques aient été poussés à cette époque avec d'autant plus de profondeur et d'étendue que les plus grands événemens politiques se succédaient avec une rapidité plus étonnante, et qu'un homme devenu l'arbitre des destinées de l'Europe tenait enchaînée dans ses mains l'indépendance politique de l'Allemagne. Les événements non moins mémorables qui brisèrent l'empire de ce conquérant, et les efforts des différents états désormais affranchis du joug de l'étranger, pour recommencer une nouvelle vie politique indépendante, semblent cependant coïncider avec des apparitions tout-à-fait opposées dans la sphère de la philosophie allemande. On remarque d'un côté, aujourd'hui, qu'aucune des opinions philosophiques que nous avons citées n'est généralement dominante, et que la plupart de ceux qui s'occupent du perfectionnement et de la propagation des doctrines philosophiques adhèrent, ou à une des opinions exposées plus haut, et qui ont été produites par la période récente de la philosophie allemande, ou à une opinion quelconque de l'ancienne philosophie ; qu'ils les développent et les perfectionnent, d'après la forme et le contenu, dans l'ensemble et dans les détails, par la critique ou la dogmatique, et qu'ils formulent d'après ces principes des théories isolées, par exemple en morale et en esthétique, ou qu'ils cherchent à corriger la base fondamentale psychologique supposée par Kant, et à fonder la philosophie sur la psychologie empirique, comme a fait dernièrement le philosophe Beneke. En effet, la direction psychologique et anthropologique des philosophes allemands a été depuis peu très vivement attaquée par le principe opposé de la spéculation arbitraire, comme on peut le voir dans les écrits nombreux sur l'anthropologie et sur la psychologie, qui ont paru dans ces dernières années. A cette direction psychologique, se rattachent la manière d'envisager la philosophie sous le rapport historique, et l'étude continuelle de l'histoire de la philosophie. Il est naturel en effet que la diversité et la lutte des opinions spéculatives engagent l'esprit humain à récapituler ce qui existait déjà, à se livrer à des considérations sur la connexité des opinions contemporaines, ou se succédant les unes aux autres, ainsi que sur les progrès qui ont lieu dans le développement de la science. Mais il en résulte aussi très facilement une certaine tiédeur, une certaine indolence, quand on n'envisage la philosophie que sous son rapport historique, surtout à défaut d'une certaine perspicacité de l'esprit. On serait alors tenté de croire qu'une science sur les principes de laquelle on n'est pas encore d'accord n'a guère de valeur et de vérités réelles. Cette opinion s'est en effet, de nouveau, très répandue dans le public ; et, loin qu'on puisse le nier, il est peut-être prouvé par l'état actuel de la littérature philosophique, que les études scientifiques tendent décidément plutôt vers le positif et l'historique que vers les différents systèmes de la philosophie. On pourrait même ajouter, à l'égard de ces systèmes, qu'il est survenu un découragement et une indifférence qui ne favorisent que la critique et l'application des idées philosophiques développées à la culture de certaines sciences isolées ; ce qui se fait sentir principalement dans les sciences naturelles, dans la médecine, la jurisprudence et la théologie. Beaucoup de gens ont, tantôt spirituellement, tantôt platement, blâmé les vicissitudes des

systèmes de la philosophie allemande. Mais il est certain que l'on ne peut juger sainement de la vérité d'une opinion vaste, et que l'on ne peut reconnaître clairement l'erreur que quand elle s'est manifestée sous la forme d'un système conséquent. Voilà ce que l'esprit profond des Allemands s'est efforcé de faire. Plus il existe de systèmes, plus ils diffèrent entre eux, et plus la pénétration du penseur devient étendue. Aussi, quel profit les philosophes allemands n'ont-ils pas tiré de ces différents systèmes, et combien les inconvénients n'ont-ils pas été comparativement d'une moindre importance! Il faut ajouter que non seulement les sciences philosophiques isolées, mais en général toutes les sciences, ont été poussées à un degré plus élevé par cet esprit purement philosophique, et qu'aucune autre nation ne les a représentées comme un ensemble unique et organique; qu'il n'est aucune connaissance humaine que les Allemands n'aient scientifiquement élaborée, bien que quelquefois l'application des systèmes dominants à ces sciences ait produit des singularités ridicules, des extravagances et un pédantisme nauséabonde ; enfin, qu'aucune nation moderne n'a exercé une telle influence sur la culture scientifique de l'Europe entière. Ce qui produit un effet tout-à-fait opposé, c'est la tendance *encyclopédique* qui domine depuis peu, tendance qui commence à s'introduire également dans la philosophie, et qui, par sa popularité insinuante, favorise beaucoup les notions superficielles. — Parmi ceux qui s'appellent philosophes, il s'en trouve beaucoup que leur activité, poussée vers la pratique, et la crise où se trouvent momentanément les états de l'ancien monde, invitent à descendre de la région abstraite, où ils vivaient autrefois, dans la réalité, pour mettre en pratique leurs théories, souvent sans avoir la connaissance indispensable des conditions données, auxquelles elles doivent être appliquées. Il y en a enfin un grand nombre qui rejettent aussi cette activité pratique de la philosophie que nécessite l'importance des affaires publiques, et qui cherchent à mettre la philosophie en harmonie avec les dogmes théologiques Voilà pourquoi on entend à présent plus souvent qu'autrefois proclamer les différences des philosophies chrétienne, non chrétienne et païenne ; d'autres encore, désespérant de toute recherche philosophique, se laissent entraîner à la dévotion, et se jettent dans les bras d'une foi aveugle. Telles sont les différentes opinions qui dominent aujourd'hui en Allemagne la philosophie. L'état actuel de la critique allemande n'est pas d'ailleurs trop favorable aux progrès de la philosophie, car, dans la plupart des feuilles littéraires domine l'esprit de partialité le plus furieux, et il y a maintenant plutôt lutte de personnes que d'opinions. Toutes les feuilles consacrées à la critique se pourvoient d'un vigoureux braillard qui sans cesse tient la parole au nom et au profit de sa coterie. On écrit beaucoup, mais en revanche on lit si peu que les critiques, ces hommes qui, par état, devraient tout lire, parviennent très rarement à approfondir les écrits qu'ils se chargent de censurer. On chercherait donc en vain dans la plupart des journaux littéraires allemands une critique profonde et consciencieuse. Des plaisanteries ou des observations bien sèches, voilà ce qui en tient lieu. En général, on attache à présent plus d'importance à écrire qu'à faire des recherches; voilà pourquoi on remarque maintenant tant de notions superficielles et mal digérées, même dans la philosophie ; de là proviennent, principalement dans les écrits pratiques philosophiques, par exemple dans cette masse immense de brochures sur la politique, dont la littérature est actuellement inondée, les intrigues des auteurs pour diriger l'opinion publique, et cette manie de faire parler l'esprit du temps dans des phrases cent fois rebattues. Mais partout où les recherches profondes n'ont pas rencontré un vif intérêt et cet examen consciencieux qui leur est dû, elles se sont perdues peu à peu, la science ne

prospérant que par l'énergique activité réciproque des esprits. L'état actuel des études académiques est aussi défavorable que la critique, et le commerce littéraire en général, à la culture profonde de la philosophie. Presque toujours manquant de maturité, doués, il est vrai, d'une masse de notions grammaticales, historiques et linguistiques, que l'on appelle philologie, mais nullement, ou très insuffisamment préparés à l'étude de la philosophie, la plupart des étudiants entrent dans les auditoires philosophiques, se hâtent de suivre un cours de logique, de psychologie ou de droit naturel, pour arriver le plus tôt possible aux sciences qu'il leur faut cultiver par état ; et comme on ne fait pas subir d'examens sur les sciences philosophiques dans la plupart des états allemands, il s'ensuit que la logique et le droit naturel sont pour ainsi dire les seules notions philosophiques sur lesquelles les examinateurs interrogent. Il faut avouer d'ailleurs que beaucoup de professeurs n'apportent pas à l'exercice de leurs fonctions tout le zèle nécessaire, et favorisent cette manière si légère d'étudier. On termine maintenant en moins d'un an, y compris de fort longues vacances, toutes les études philosophiques. Le moyen après cela qu'on étudie avec conscience et profondeur ! — De ce que nous venons de dire, il résulte qu'il est urgent d'apporter plus d'attention aux études philosophiques dans les gymnases et dans les universités, si on ne veut pas laisser périr peu à peu la base la plus noble de toute culture de l'esprit humain. SCHWAB.

Peinture allemande.

L'invasion des Romains sur les bords du Rhin et du Danube opéra un grand changement dans les mœurs des peuples allemands. Ce fut à ces conquérants qu'ils durent le goût des arts. L'école de Byzance dominait sur les provinces du Rhin, ainsi que dans tout l'Occident ; sa sombre aridité orientale ne s'éclaircit point avant le treizième siècle ; mais dès lors un sentiment plus gai de la nature perça dans toutes les productions de l'art. L'art plastique précéda la peinture en Allemagne comme ailleurs, mais de très peu de temps. — Si nous jetons les yeux sur les différentes contrées de l'Allemagne à cette époque, nous verrons qu'en Autriche ce fut particulièrement l'abbé Réginbald, fondateur du couvent de Murr, en l'an 900, qui fit naître le goût pour cet art. Il fut imité par saint Thiémon, de Salzbourg, et surtout par Gisela, reine de Hongrie, et épouse de saint Étienne. Louis le Débonnaire reçut en présent de l'empereur de Byzance des objets d'art très précieux. Les princes de Silésie et de Moravie étaient liés d'amitié avec les empereurs grecs. Saint Methodius, qui, en 868, fut envoyé prêcher l'Évangile dans le pays des Slaves, est représenté comme un peintre habile, qui faisait servir son art à propager la foi chrétienne. Les premiers évêques silésiens furent des Italiens, qui employèrent avec succès les images de piété pour seconder l'action du christianisme. Dans l'église de Sainte-Élisabeth et dans celle de Sainte-Barbe à Breslau, on trouve encore de nos jours des tableaux extrêmement remarquables, qui datent de cette époque. Mais le plus célèbre monument de ce genre est la table peinte dite de sainte Hedwige dans l'église des bernardins de Breslau ; sur cette table, sont représentés, dans trente deux carrés, autant de traits différents de la vie de sainte Hedwige. L'empereur Charles IV surtout appela beaucoup de peintres habiles en Bohême, où il se forma, dès 1348, une confrérie de peintres. En 1460, une très importante école de peinture commença à fleurir à Breslau, avant même celle de Nuremberg. En Bavière, le duc Théodore II chercha à propager davantage la religion chrétienne par saint Rupert, qu'il fit venir dans ce dessein, en 696, de Worms. Ici, comme partout ailleurs, l'introduction de la peinture marcha de front avec celle du christianisme. Ce fut dans les couvents des bénédictins qu'on cultiva les beaux-arts avec le plus d'ardeur. Alfred et Ariram, qui avaient été moines de Saint-Emmerau, sont cités

comme les plus grands artistes bavarois de ce temps. Wernber de Tegernsée se distingua surtout par ses charmantes peintures sur verre. Parmi les peintres du quinzième siècle, brillèrent en Bavière, Gleissmyller, Maier, Machselkircher, Futerer et Zawnhack. — En Franconie, nous trouvons les premiers vestiges de l'art au temps de saint Bruno, qui, en 1042, fit rebâtir de fond en comble la cathédrale de Wurtzbourg. L'empereur Henri II et son épouse, sainte Cunégonde, protégèrent beaucoup les artistes. Dans le cloître de Heilsbronn, on trouve encore plusieurs tableaux du temps de saint Othon, évêque de Bamberg, mort en 1139. Nous devons citer de préférence la ville de Nuremberg, comme le lieu où fut portée au plus haut degré de perfection la sculpture en bois, travail si minutieux, si pénible, art qui demande tant de goût, tant d'études. Les antiques peintures qui se trouvent dans l'église de Sainte-Marie et dans celles de Saint-Sébal de cette ville sont très curieuses. Les peintres de Nuremberg les plus anciens sont : Jean Traut, Kulenbach, Jean Bæuerlein et Michel Wohlgemuth. Il y avait en outre dans cette ville beaucoup d'excellents peintres sur verre et en miniature. — Dans la Souabe, ce fut le couvent de Hirschau qui, le premier, devint célèbre par l'abondance de ses précieux objets d'art. Un très grand nombre de cloîtres et d'églises favorisèrent les développements de l'art; on y enrichit de miniatures délicieuses une foule de manuscrits et de missels. A Augsbourg, à Ulm, à Noerdlingen, il y eut de bonne heure des artistes, dans la véritable acception de ce mot. Charlemagne fit du Haut-Rhin le siége de toute culture intellectuelle, et, par conséquent, des beaux-arts. Les villes de Mayence, de Trèves, et surtout celle de Cologne, furent à cette époque leurs premiers asiles. On peut dire que la période de 1153 à 1450 fut décisive pour l'art, de même que pour la poésie et la langue des Allemands. Alors florissait à Cologne la plus ancienne école de peinture allemande, de beaucoup supérieure à celle de Nuremberg quant à la pureté du style et la suavité de ses créations. La plupart de ses tableaux sont peints sur du bois, qu'on recouvrait en premier lieu d'une couche de blanc de doreur, et ensuite d'une toile, sur laquelle on étendait une nouvelle couche de ce blanc, du bol et un fond d'or. L'éclat des couleurs se conservait sur cette préparation avec une solidité qui nous étonne encore aujourd'hui. Le plus célèbre ouvrage de l'art de cette époque est le tableau d'autel qui se trouve dans la cathédrale de Cologne, dont on ne connaît pas précisément l'auteur, et qu'on attribue, tantôt à un certain Guillaume de Cologne, tantôt à Pierre Calf. Les collections de Wallraff, de *Boisserée* (*voy.* ce nom), et celles de Bettendorf, contiennent les plus précieuses créations de cette période de la peinture. Frédéric Schlegel fut le premier à appeler l'attention publique sur ces productions de l'art. Francfort était célèbre par ses excellents peintres sur verre. C'est dans cette même période que florissait le plus poétique de tous les anciens artistes de l'Allemagne, Hemmelink, dont les ouvrages sont remplis de pensées hardies et chaleureuses. Dans la Hesse et la Thuringe, le comte Louis II, qui avait fait bâtir le château de Wartbourg, fut le premier protecteur de l'art. L'antique église de Sainte-Elisabeth de Marbourg contient encore aujourd'hui beaucoup de monuments qui remontent à une haute antiquité. En Saxe, ce fut Henri Ier qui protégea le premier les arts du dessin et de la sculpture. C'est non seulement dans les églises et dans les cloîtres, mais aussi dans les manuscrits ornés de petits tableaux, sur les chasubles et les ornements d'autels brodés par des religieuses, qu'il faut rechercher les productions de ces temps reculés. Dans la Basse Saxe et en Westphalie, fleurirent aussi, à cette époque, des artistes distingués, principalement dans les abbayes de Corvey, de Minden, de Hildesheim et d'Osnabruck. Il est presque incroyable combien l'Allemagne renferme encore de tous côtés

de monuments de l'art de celte ancienne époqne. Si antrefois on en faisait peu de cas, avouons cependant qu'aujourd'hui on est tombé dans l'extrême opposé, c'est-à-dire qu'on les apprécie qnelqucfois au delà de ce qn'il valent réellement.—Une autre période très importante pour l'art allemand fut celle où vécut (de 1471-1527) Albert Durer, artiste supérieur, qui mérita l'estime de Raphael lui-même. Durer se perfectionna dans son art à l'école de Wohlgemnth, et plus tard par un voyage qu'il fit dans l'intérieur de l'Allemagne, daus les Pays-Bas et en Italie. Martin Schœn s'était alors déjà acquis un grand nom; on peut l'appeler avec raison le Pérugino des Allemands ; ses onvrages ont beaucoup de ressemblance avec ceux de cet artiste : ces deux maîtres, liés d'une amitié étroite, entretenaient une correspondance suivie. Les tableanx de Lncas Kranach (né en 1470, mort cn 1553) intéressent snrtout parce qu'il avait l'art de faire entrer dans ses compositions les portraits des personnages les plus distingués de son temps.—Beaucoup de peintres habiles ont appartenu à la famille des Holbein : le plus célèbre de tous fut *Hans Holbein* (né en 1495, mort en 1554). On peut, à juste titre, le surnommer le Léonard Vinci de l'Allemagne. On peut encore citer Altdorfer, Beham, Bink, Penz, Burgkmaier, Scheuffelin, Grunewald, Schœn, Springinklee, Schoreel, Lucas de Leyde, Heemskerk, Fussli, Jean de Mabuse, Satermann, Goltius, François Floris, François Frauk, Christophe Schwarz, Rottenhammer, et surtout Adam Elzheimer, comme les artistes les plus distingués de l'école allemande du seizième siècle. La plupart de ces peintres furent en même temps sculpteurs. Leurs idées étaient souvent très poétiques, mais quelquefois trop profondément allégoriques. Quelque minutieuse que fût leur manière d'exécution, ils manquaient presque tous de ce goût élevé dans le beau qui se manifeste par le choix des belles formes et par l'exactitude du dessin. Au dix-septième siècle et dans la première moitié du dix-huitième, l'art alla en déclinant de plus en plus en Allemagne. L'école de peinture allemande était morte avec Albert Durer et Hans Holbein. Il faut en rechercher la cause dans la réformation et dans la guerre de trente ans. Mengs ne peut nullement être regardé comme le restaurateur de l'art, du moins relativement à l'Allemagne. Son principe plastique était tout-à-fait opposé à la nature de la peinture en général, mais surtout à l'esprit de l'école allemande. Il n'y a que les Français qui aient suivi ses traces, en ce qu'ils commencèrent dès lors à façonner théâtralement les antiques, comme ils l'avaient fait auparavant à l'égard de Sophocle et d'Euripide. Mengs a du moins le mérite d'avoir inspiré le goût d'une plus grande pureté de style. Sa gravité sévère fut moins suivie par ses disciples et ses imitateurs ; la plupart de ceux-là inclinèrent vers une légèreté, une variété de couleurs qui très souvent dégénèrent en faiblesse. Pour les compositions agréables et gracieuses, nous citerons ici Maron, Unterberger, OEser, et Angélique Kauffmann. Guillaume Tichbein, natif de la Hesse, qui, après avoir séjourné long-temps à Naples, est établi aujourd'hui à Eutin, est un des plus remarquables artistes modernes. Son goût est pur, son style noble, son imagination éminemment créatrice et poétique ; il sait, dans ses esquisses ingénieuses, donner à la nature animée ou inanimée le langage et la physionomie qui lui sont propres. Ses vignettes pour les poèmes d'Homère sont célèbres. Fuger a fondé une excellente école de peinture, en sa qualité de directeur de l'académie de Vienne : un goût pur du beau, et un vrai style idéal, sont les principales qualités qui distinguent sa manière. Ses dessins pour la Messiade de Klopstock sont généralement connus. Hetch, de Stuttgardt, est non seulement lui-même un artiste d'une rare habileté, mais il a aussi formé le talent d'une foule de jeunes gens. Wachter, de la même ville, se distingue par son style simple, pieux et souvent grandiose. Son tableau de

Job est pensé et exécuté d'une manière vraiment noble. On pourrait surnommer cet artiste le Garofalo de l'Allemagne. Gerhard de Kuegelgen, autrefois professeur à l'académie des arts de Dresde, et mort assassiné en 1820, fut un des plus profonds artistes de l'Allemagne moderne; ses idées sont bien et profondément méditées; son exécution réunit la force et la grâce de l'école italienne à l'étude et au charme des couleurs de l'école flamande. Ses portraits sont aussi exactement vrais que ses tableaux historiques sont importants et accomplis. Le professeur Harlmann, de Dresde, est un des artistes les plus savants de l'époque. Son *Enée*, son *Hector*, etc., sont aussi parfaits sous le rapport du dessin et de la composition que son tableau d'Eros et Anteros, son Erlkœnig, etc., etc., le sont sous le rapport poétique. Ces derniers ouvrages sont pleins d'esprit et d'une noble hardiesse; mais ils ont la tendance, peut-être trop prononcée, d'imiter l'italien Michel-Ange Buonarotti. Ses portraits sont d'une ressemblance vraiment extraordinaire. Le professeur Matthæi excelle aussi dans les portraits, surtout dans les têtes d'homme; et il a déjà prouvé par plusieurs tableaux historiques qu'il est bon dessinateur, et qu'il connait à fond toutes les parties techniques de l'art. Dernièrement, le professeur Rosler, dans les tableaux de l'histoire de Saxe, s'est montré artiste philosophe, et suit la bonne route. Le professeur Seydelmann, mort depuis peu, était peut-être seul capable d'exécuter avec autant d'exactitude et d'habileté de grands dessins à la sépia. Graff, dont la perte est également récente, était un des peintres de portraits les plus distingués de l'époque. Le professeur Weitsch, de Berlin, est aussi habile sous le rapport de l'exécution que sous celui de l'invention. Wach, de Berlin, et Schnitzer, de Stuttgardt, sont des peintres distingués d'histoire. On doit la même justice à Mummel et Nahl, de Cassel. Retzsch, de Dresde, inventeur ingénieux de petites scènes romantiques, est aussi peintre de portraits; ses esquisses et ses vignettes pour les poésies de Shakspeare sont charmantes. *Vogel* (*voy.* ce nom) était un délicieux peintre d'enfants; ses compositions étaient d'une douceur et d'une exactitude pleine de charme. Son fils, aujourd'hui professeur à Dresde, est un excellent peintre de portraits; il a composé cependant, pendant son long séjour à Rome, des tableaux historiques dans lesquels on voit moins briller la manière des anciens maitres que son originalité, inspirée par celle des anciens, et soutenue par une profonde étude de leurs ouvrages. Nous mentionnerons ici les plafonds qu'il a peints au nouveau château de Pilnitz depuis 1821. Toutefois, beaucoup de jeunes artistes allemands se sont laissé entraîner, dans ces derniers temps, vers la manière ancienne, qui les détourne de la voie de la nature et de l'art véritable. Ce goût rétrograde a reçu, pour ainsi dire, sa première impulsion de la piété mystique de beaucoup de poètes et d'auteurs. Les frères Riepenhausen, de Gœttingue, qui depuis plus de dix ans séjournent à Rome, inclinaient beaucoup autrefois vers ce genre délaissé; cependant ils sont rentrés depuis plusieurs années dans une bien meilleure voie, dans celle de l'école de Raphael. Overbeck, Cornelius, Schadaw *Junior*, tous artistes pleins de talents et de sentiments profonds, ont également suivi cette route Cependant dans les ouvrages qu'ils ont produits en dernier lieu, il y a tant d'esprit et de vigueur que nous pouvons aisément entrevoir qu'ils vont entrer dans une route qui leur sera propre. Parmi les jeunes artistes qui se perfectionnent à Rome, on distingue surtout les peintres d'histoire Veit, de Berlin, et Nake, de Dresde. On conçoit aussi les plus brillantes espérances de Jules Schnorr, de Leipzig, dont les peintures à fresque dans la villa Massimi à Rome, exécutées d'après l'Arioste, font le plus grand honneur au nom allemand. Feu Rungs, dont les hiéroglyphes et les arabesques ont tant de charme et tant de poésie, était doué d'un faire plein de

douceur. Dans le genre du paysage, on distingue surtout Philippe Hackert. Reynhard, Méchau, Klengel, Wihle, Veith, Zingg, l'ingénieux Rhode, qui habite Rome; le spirituel tyrolien Koch, Steinkopf, de Stuttgardt; Dahl, Dorner, Catel à Rome, Rébel et autres, enfin Kunz à Carlsruhe, excellent peintre d'animaux et de paysages. L'ingénieux Friedrich, de Dresde, s'est créé à lui seul un genre nouveau; il a su donner une expression religieuse et mystique à ses paysages. Lui aussi dédaigne souvent les règles de l'art; cependant il a ce grand avantage, qu'il ne reçoit d'inspiration que d'une imagination souvent sombre, mais toujours sublime et originale, et de ne pas imiter les anciens maîtres allemands. Nous renvoyons les lecteurs curieux de connaître plus à fond l'école allemande à *l'Histoire des arts du dessin en Allemagne et dans les Pays-Bas*, par Fiorillo, et aux brochures de Gœthe *sur l'antiquité.*

Musique allemande.

Les Allemands ont de tout temps montré beaucoup de disposition et de goût pour le chant. Tacite parle avec éloge de leurs chants guerriers. Il paraît même que pour leur culte ils se servaient déjà de son temps d'instruments à vent. Quand ils eurent embrassé la religion chrétienne, leur goût pour la musique s'augmenta; ils introduisirent les chants latins dans leurs église, et devinrent bientôt célèbres parmi les chrétiens par la pureté de leur chant et leur habileté à se servir des instruments à vent, principalement des cornets à bouquin, trompes, cors de chasse et trompettes. La musique vocale et instrumentale forma de bonne heure une partie essentielle de l'instruction donnée dans les écoles, et fut cultivée avec soin dans les cloîtres. Jean, moine de Fulda, disciple de Rhaban, a, dit-on, perfectionné le chant harmonique en Allemagne. Notker l'abeo de Saint-Gall (dans le VIIIe siècle) fut le premier Allemand qui écrivit sur la musique, et composa des *sequentias missales*. L'invention des notes, auxquelles on avait suppléé autrefois par la tablature, fut introduite par des évêques au XIe siècle. Franco, de Cologne, perfectionna la théorie et les signes du chant rhythmique. On reçut plus tard d'Italie la théorie du contre point. A dater du XIIe siècle, la musique devint l'unique occupation des troubadours, et plus tard celle des maîtres chanteurs, *Meistersænger*. Au XIVe et au XVe siècle, on perfectionna l'harmonie, surtout en France et en Angleterre, grâce à l'invention des orgues et à leur introduction dans le culte. Nous trouvons aussi au XVe siècle, parmi les Allemands, des musiciens distingués dans l'art du contre-point: par exemple, Jacques Obrecht, Jean Bonadies, etc. On établit dans les cathédrales des chanteries ou écoles de chant. Vers 1470, Bernhard, artiste allemand, inventa le clavecin à pédales. Luther rétablit le chant d'église dans sa simplicité primitive (*voyez* l'Essai de Mostimer *sur le chant d'église au temps de la réformation*), devint très fort sur le plain-chant, et favorisa l'étude de la musique dans les villes, et surtout dans les écoles. Il s'est conservé dans quelques chansons populaires des mélodies très touchantes de cette époque et de celle des *Meistersænger*. La danse allemande (la valse), qui porte si bien l'empreinte de la gaîté des Allemands, semble originaire de cette époque. Avant la guerre de 30 ans, la musique fut l'objet des encouragements les plus nobles de la part de la cour impériale de Vienne, des électeurs de Bavière et des évêques, qui avaient des chœurs de chanteurs et d'instrumentistes pour le spirituel et pour le profane. L'électeur de Bavière avait le célèbre Rolandus Lassus (*Orlando Lasso*) pour maître de chapelle. Mais cette longue guerre détruisit une foule d'excellents germes, que l'amour de cet art eût naturellement développés. Ce fut alors surtout qu'on perfectionna la marche allemande, proprement dite, qui caractérise avec une solennité sublime la démarche mesurée, mais ferme, des Allemands. La musique

ne tarda pas à revivre après la guerre de trente ans, principalement à la cour de l'empereur Léopold, dont le goût pour cet art s'est religieusement transmis à ses successeurs. C'est là que, depuis le dix-huitième siècle, se forma la manière qu'en musique on appelle *style de la chambre et de concert*, quoique le style ecclésiastique fût encore préféré. Charles VI avait le plus nombreux orchestre qu'on eût vu; Fuchus et Caldara furent ses maîtres de chapelle. La musique allemande se montra là, pour la première fois, dans toute son originalité, et s'est rendue depuis de plus en plus indépendante de la musique italienne. « Une profondeur sans pédanterie, dit Schubart dans son *Esthétique de la musique*, un coloris toujours riant, une grande simplicité dans les instruments à vent, voilà le caractère de l'école de Vienne. » Mais, sous Marie-Thérèse, qui avait pour maître de chapelle le célèbre Wagenseil, la musique s'éleva à un bien plus haut degré de perfection : c'est ainsi que fut préparée en Autriche la brillante période de la musique allemande, amenée et parcourue plus tard avec tant de gloire par les Gluck, les Mozart et les Haydn, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours; le perfectionnement des instruments y contribua aussi beaucoup. Nous voyons dans l'histoire que la musique vocale fleurit de bonne heure en Saxe, et que les Italiens appelaient Saxons tous les musiciens allemands. A Dresde se formèrent, sous les rois de Pologne, un nouveau style et une excellente chapelle. Le maître de chapelle Schütz mit en musique, avec beaucoup de succès, le poème de Daphné par Opitz. Hasse, Sébastien Bach, Handel, Homilius, Hiller, Naumann, Schweitzer, Benda, Wolf, Marie de Weber et autres ont rendu le nom saxon célèbre en musique. L'école de Berlin fut principalement fondée par Frédéric-le Grand; Graun (Saxon) devint son maître de chapelle. De grands instrumentistes, tels que Quanz le maître de flûte de Frédéric, et François Benda, perfectionnèrent la musique de concert et de la chambre. Aussi, de grands théoriciens, tels que Marpurg et Kirnberger, sont-ils sortis de cette école. A cette époque, vivait aussi à Berlin Schulz, délicieux compositeur de romances. A tous ces grands talents ont succédé les Fasch, les Reichardt, les Himmel, les Weber, les Zelter, etc., dont quelques-uns font encore de nos jours la gloire de la musique allemande. La musique ne fut pas cultivée avec moins de succès en Bavière, dans les autres cours de l'Allemagne, et dans les grandes villes de commerce. Des compositeurs tels que Vogler, Winter, Romberg, Spohr, Poissl, doivent être mis au rang des premiers musiciens de l'Europe. Le style théâtral éleva la musique à son plus haut degré de perfection. Par contre, si le style théâtral et la musique de concert se sont perfectionnés, le style d'église est devenu de plus en plus mondain. Le mal, sous ce rapport, en est venu à un point tel que force a été tout récemment d'en revenir aux anciennes compositions. La musique allemande, qui a développé en harmonies grandioses et profondes son caractère romantique, semble avoir atteint l'apogée de la perfection vers la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. La profondeur de son harmonie, la richesse de son instrumentation et la plénitude de sa mélodie font aujourd'hui l'admiration des Italiens et des Français.

Virtuoses allemands.

Dans ces derniers temps, le goût a dégénéré en une harmonie surchargée d'ornements qui écrasent le chant. Pour être original, on s'est fait singulier et bizarre; ce changement date principalement de Beethoven et de Cherubini. — La musique instrumentale ayant eu de tout temps en Allemagne le dessus sur la musique vocale, dans laquelle excellent les Italiens, surtout à cause de la supériorité de leur méthode, il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, dans une grande partie de ce pays, et particulièrement dans les endroits où la musique a été

cultivée jusqu'à présent avec soin, les opinions se soient partagées en fait de musique. Deux partis se sont formés, dont l'un admire jusqu'à l'adoration la musique d'opéra italienne moderne, et Rossini, son chef; tandis que l'autre ne veut accorder ses hommages qu'aux compositions vraiment nationales, et à celles qui s'en rapprochent. C'est surtout dans l'Allemagne méridionale, et dans les lieux où vécurent les grands maîtres de l'art, c'est-à-dire à Munich et à Vienne, que les deux partis se combattent encore avec le plus d'acharnement. C'est là toutefois que la victoire semble devoir se prononcer en faveur de la musique italienne, par la raison qu'elle y est introduite par des Italiens, virtuoses dans l'art du chant, et qu'elle s'y recommande d'ailleurs puissamment par une méthode qui satisfait à toutes les règles de l'art. — Mais il devra, ce nous semble, en être autrement dans l'Allemagne septentrionale, par exemple à Berlin et à Leipzig, où le parti allemand proprement dit est encore jusqu'à présent le parti prédominant; à Berlin surtout, où le goût des compositions de Gluck et de Spontini empêchera probablement long-temps encore que l'école italienne moderne n'ait le dessus. Un fait qui contribue à donner plus de poids à l'opinion du premier de ces deux partis, c'est qu'il y a peu de chanteurs allemands de mérite qui n'aient pas adopté la méthode italienne. Au milieu de ces circonstances toutes favorables à la musique italienne, l'opéra allemand ne pourrait donc espérer de conserver son indépendance qu'autant que d'habiles compositeurs s'appliqueraient, à la manière de Ch.-M. de Weber, à y introduire l'harmonie d'origine essentiellement allemande, dont le caractère se retrouve surtout dans la chanson populaire, et opposeraient ainsi à toutes ces nouveautés éblouissantes dont l'Italie abonde des œuvres riches en originalité nationale, dans lesquelles le chant allemand viendrait développer toutes les ressources de la poésie. Mais comment cet espoir ne nous abandonnerait-il pas lorsque nous voyons des compositeurs allemands, tels que Meyerbeer, se livrer tout-à fait au goût étranger, et un aveugle esprit de parti travailler sans relâche à avilir par ses sarcasmes et ses dédains tout ce qui en musique est conçu dans un sens ou un esprit national? D'un autre côté, les directeurs, les chanteurs et le public exercent une grande influence sur la musique dramatique. Les directeurs osent très rarement mettre en scène les productions des jeunes musiciens dont les noms sont encore inconnus du public, et demandent ordinairement qu'un opéra ait déjà fait fortune sur les théâtres du premier ordre. Ces théâtres ne sont pas dirigés d'une manière plus favorable aux jeunes compositeurs; les directeurs croient ne devoir représenter que les pièces classiques, ou bien, agissant sous l'influence d'un goût borné, et quelquefois aussi sous celle d'une odieuse jalousie pour le talent naissant, ils s'attachent à écarter impitoyablement tout ce qui n'est point conforme à leurs opinions. Quant à l'exécution mélismatique, les chanteurs allemands s'attachent principalement à ce qu'ils ont directement ou indirectement saisi de la méthode italienne; ils ne demandent que de la musique italienne, ou bien ils surchargent la musique allemande de *fioritures* qui lui sont tout-à fait étrangères. Nous remarquerons de plus ici, en passant, que l'Allemagne possède actuellement très peu de voix bonnes et pures; qu'elle manque non seulement de bonnes hautes tailles et de haut dessus, mais aussi de basses graves; en revanche, on rencontre très souvent de bons *mezzi-soprani*, et la plupart des hautes-tailles et des basses sont des barytons. Nous n'avons nullement l'intention de rechercher la cause de ce fait; mais il nous semble démontré que la manière de couvrir les voix par le bruit assourdissant de l'instrumentation, poussée aujourd'hui si loin par certains compositeurs français et allemands, et la méthode de chant généralement à la mode, ne sont guère favorables

au déploiement naturel de la voix. — Une bonne troupe de chanteurs de théâtre est chose fort rare aujourd'hui, quoique certaines directions de premier ordre dépensent à cela des sommes énormes; et quand on parvient à en former une, comme à Vienne et à Munich, par exemple, pour l'opéra Italien, et à Berlin pour la musique de Gluck et de Spontini, elle ne laisse pas que d'offrir toujours des vides sensibles. Le public a aussi des exigences et des opinions qui nuisent singulièrement à l'opéra allemand. Ceux qui viennent au théâtre peuvent se diviser en deux classes : les amateurs de musique, les vrais connaisseurs, et ceux qui ne voient dans la musique qu'un agrément de plus ajouté à une pièce. Les premiers attachent peu d'importance au texte de l'ouvrage et au jeu des acteurs, mais ils prétendent que tout le monde doit se laisser électriser comme eux par une symphonie mise en voix; une habile exécution musicale leur fait oublier les plus plates absurdités dans l'action, ou les empêche d'y prendre garde : c'est le plus petit nombre. Les autres, qui sont bien plus nombreux, veulent que l'action soit rapide, et qu'on leur chatouille agréablement les oreilles. Ils exigent dans l'action la plus grande vraisemblance, et ils oublient qu'il ne faut même pas y songer dès qu'on parle d'opéra, l'imitation de la vie réelle, telle qu'elle est, n'étant nullement possible dans les représentations musicales. — En jetant un coup d'œil sur l'état de la musique d'église, nous devons avant tout remarquer que la musique profane lui a porté beaucoup de préjudice. Nous ne trouvons que très rarement le style pur d'église dans les compositions qui paraissent aujourd'hui. Cela provient du désir qu'ont les compositeurs de briller à toute force par la pompe de leur instrumentation, et par une apparence de grande science; puis, de l'abolition des anciennes écoles de musique sacrée. Dans l'Allemagne catholique, où il y avait autrefois beaucoup de chapelles salariées par des évêques, et où la musique faisait une partie plus essentielle de l'office que dans l'Allemagne protestante, la musique d'église est tombée encore plus bas que dans cette dernière. Dans les églises de l'une, on entend avec étonnement les mélodies les plus mondaines et les plus frivoles, tandis que dans les temples de l'autre on serait tenté de demander moins de gravité et de dignité, ce qui cependant n'empêche pas qu'on ne surcharge très souvent la musique par une instrumentation excessive, et qu'on ne rende souvent extrêmement difficile la tâche des exécutants. Le service divin des protestants ne laisse à la musique qu'un espace très restreint, et ils n'ont pas encore songé à lier plus intimement la musique à leur liturgie. Le nombre des grandes compositions, telles que les oratorios, les cantates, etc., diminue donc de jour en jour; néanmoins, les ouvrages de Frédéric Schneider (son *Jugement dernier*, ses *Messes vocales*), ceux de Godefroi, de Schicht, de Seyfried, de Fesca et autres, ont montré qu'il y a encore des hommes qui connaissent et suivent la bonne route. — Quant à la musique de concert, elle se caractérise d'ordinaire par des morceaux dans lesquels on s'efforce de faire ressortir les ressources de chaque instrument. Ces efforts ont élevé au plus haut degré de perfection non seulement le talent des nos virtuoses, mais encore la musique instrumentale en général. Il n'y a pas un instrument, quel qu'il soit, dans le maniement duquel les Allemands ne se soient acquis le titre de virtuoses; il n'y a pas jusqu'à la trompe, le violoncelle et l'harmonica, qui n'aient dû se prêter de nos jours à ce qu'il y a de plus étonnant et de plus admirable en exécution. — Le piano-forte a été dans ces derniers temps le plus cultivé de tous les instruments; nous en devons rechercher les causes principalement dans la nature de cet instrument, si perfectionné par les André Stein, les Streicher, les Graff, les Laulerer, les Schiedmayer, etc., etc.; ensuite dans son facile mécanisme; enfin dans l'abondance des

bonnes ou du moins des brillantes compositions auxquelles il a donné lieu. A Vienne, surtout, on rencontre une foule de pianistes amateurs qui ailleurs pourraient briller comme virtuoses. Le violon nous offre aussi de grands virtuoses; on peut dire cependant, en général, que les instruments d'orchestre trouvent en Allemagne beaucoup moins d'amateurs, parce que le travail qu'ils exigent est loin d'obtenir sa récompense aussitôt que celui qu'on consacre au piano-forte. — La clarinette est à présent préférée à tous les instruments à vent; la flûte, aux sons tendres et doux, ne sera jamais aussi complètement abandonnée que le haut-bois. Le basson a été, ce nous semble, injustement négligé; et il est très rare de rencontrer sur cet instrument des talents qui méritent le titre de virtuoses. — Le cor a été perfectionné par Stœlzl; cependant, il serait à souhaiter qu'on ne fit point subir aux instruments de cuivre de changements qui pussent altérer leur son naturel. L'orgue, cet instrument sublime, n'est pas encore tout-à-fait abandonné par les grands artistes; mais, dans ces derniers temps, il a été joué d'une manière moins conforme aux règles de l'art. D'ailleurs, les meilleurs organistes manquent souvent d'occasion pour faire valoir toute la puissance et la plénitude caractéristique de leur instrument, ou bien n'ont pas à leur disposition de bonnes orgues, parce que les meilleures sont celles qui ont été fabriquées par d'anciens artistes, et que des facteurs d'orgues modernes, bien que jouissant d'une certaine réputation, ne trouvent que rarement de l'occupation, et manquent par conséquent d'encouragement. Le nombre des instruments a été de nos jours beaucoup augmenté par de nouvelles inventions, mais il n'y en a que très peu (par exemple, le terpodion) qui aient répondu au besoin général des amateurs de musique. — La guitare a été presque entièrement abandonnée dès qu'on s'est aperçu de sa défectuosité, mais on néglige avec tort la harpe, qui probablement sera peu cultivée tant que les meilleurs instruments de ce genre n'arriveront aux Allemands que de l'étranger. — Si nous avons parlé en premier lieu des instruments et de leur pratique, c'est qu'ils ont eu une influence immense sur le genre le plus élevé de la musique instrumentale, c'est-à-dire sur la grande symphonie. Les compositeurs de cette sorte de musique et les plus célèbres appartiennent incontestablement à la nation allemande, et ont porté les orchestres au dernier degré de la perfection par le grand rôle qu'ils ont fait jouer aux instruments dans leurs symphonies. En effet, les choses en sont venues à ce point que les orchestres se sont vus obligés d'exécuter ce qu'autrefois on n'aurait osé demander qu'aux virtuoses, et qu'ils ont pu manier les masses de tons que leur offraient des partitions ainsi constituées, comme un virtuose manie son piano-forte, lorsqu'il y exécute des fantaisies rapides comme l'imagination qui les crée. L'immortel Beethoven et autres ont composé dans ce genre des ouvrages que nul n'a surpassés. En exécutant de pareilles compositions, les orchestres allemands ont acquis un tel degré d'habileté que nous voyons de simples orchestres d'amateurs exécuter ce qu'il y a de plus difficile, et ce qu'on aurait cru autrefois insurmontable. Mais les œuvres gigantesques de Beethoven semblent décourager ses successeurs. Ces dernières années ont été en effet peu fertiles en compositions de cette espèce. — L'Allemagne, surtout celle du nord, est extrêmement riche en compositions de chansons; mais ce n'est que très rarement que les compositeurs montrent du goût poétique, et souvent un accompagnement difficile, suivi d'accords complets et de beaucoup de modulations, vient encore ajouter à ce défaut, et altérer le caractère de la chanson. La musique militaire et celle de bal n'ont en ce moment presque plus rien qui les caractérise, et ce n'est qu'après avoir successivement emprunté à tous les caractères de l'étranger (français, écossais, polonais, russe,

etc., etc.), qu'elles cherchent aujourd'hui à satisfaire la mode par des mutilations de mélodies d'opéra. — Dans la théorie de la musique, surtout dans la théorie de l'harmonie, on a fait, pour donner à cette branche de la science la forme systématique que l'on souhaitait depuis long-temps, des essais qui méritent d'être signalés. Nous citerons l'excellente théorie de la composition musicale par Godefroi Weber. Logier s'est signalé aussi par son excellente méthode d'enseignement musical, basée sur une théorie très simple de l'harmonie. De même que la théorie de la musique, la critique musicale a acquis aujourd'hui plus de vigueur et plus d'esprit; le *Journal de musique de Leipzig*, le seul qui existât autrefois, a été de nos jours infiniment surpassé par la *Gazette de musique de Berlin*, rédigée par Marx. Reste encore à mentionner le journal appelé *Sainte-Cécile*, dans lequel ont paru, par exemple, les recherches de Godefroi Weber sur l'authenticité du fameux ouvrage de Mozart intitulé *Requiem*. — Nous ajouterons encore que depuis les trente dernières années les librairies de musique se sont beaucoup augmentées en Allemagne; Leipsig seul en a une huitaine, et quatre d'entre elles doivent être mises au nombre des plus vastes librairies de musique que l'on connaisse.

Théâtre allemand.

Des représentations improvisées du genre des marionnettes, qui remontent peut être au treizième siècle, voilà l'origine du théâtre allemand. Les divertissements et les mascarades du carnaval y donnaient lieu. Des histoires bibliques, dramatiquement exposées et appelées *mystères*, des espèces de proverbes en action, dits *moralités*, qu'on représentait alors surtout dans les couvents, telles furent les premières pièces de ce théâtre. Depuis le milieu du quinzième siècle, nous voyons ces sortes de pièces, particulièrement celles du genre comique, traitées par Hans Rosenblüt, dit *Schneperer* (les premiers jeux du carnaval qui aient été imprimés), et par Hans Folz; et au seizième siècle par le fertile Hans Sachs et par Ayrer. (*Voy.* POÉSIE ALLEMANDE.) Il est probable qu'elles étaient représentées, surtout dans les villes impériales, par des amateurs, ou par ces troupes nomades dites des joueurs de carnaval (*Fastnachtspieler*), qui ont beaucoup d'analogie avec les *proverbiers* (Spruchsprecher) du temps des *meistersænger*. Les traductions des anciens, de Térence par exemple, qui parurent alors, n'exercèrent aucune influence sur les masses, et ne furent même pas représentées. Des divertissements mimiques continuèrent à former, avec les pièces proprement dites, le fond du répertoire. Au dix-septième siècle, le théâtre allemand ne fit point de progrès. Les poètes se bornèrent à traduire les théâtres étrangers, et à donner ainsi à la scène allemande un ensemble plus régulier. Après Martin Opitz, qui composa quelques opéras à l'imitation des Italiens, par exemple, la *Daphné* de Rinuccini, les comédies mêlées d'ariettes et les farces chantées devinrent plus fréquentes. Nous trouvons déjà au commencement de ce siècle des troupes de comédiens régulièrement organisées, qui, par la représentation de pièces traduites des théâtres étrangers, cherchaient à lutter contre les joueurs de mystères et de carnaval; car il n'y avait pas encore alors de pièces originales. Les théâtres étrangers étant beaucoup plus avancés que le théâtre allemand, ces troupes de comédiens tendirent chaque jour davantage à s'ériger en corps de métier. Des traductions de Guarini introduisirent le genre dit pastoral. André Gryphius (né à Grossglogau en 1616, mort en 1664) composa dans ce genre beaucoup de pièces pour le théâtre. Son style est souvent ridiculement ampoulé, mais il a de l'imagination; et au total on peut dire de lui qu'il a rendu des services au théâtre, sous le rapport de l'exposition dramatique et du développement des caractères. Les drames de Lohenstein, ampoulés au-delà de toute expression, n'étaient guère propres à la scène; ils obtinrent ce-

pendant de grands succès, et n'exercèrent malheureusement qu'une trop grande influence sur le théâtre allemand et sur le goût du public. C'est de cette époque que datent les grandes pièces héroïques, imitées le plus souvent du français et de l'espagnol, où le pathos le plus comique se débitait à grands tiraillements de poumons, au milieu d'horribles grincements de dents, de torsions de bras et de jambes, et d'une effroyable consommation de papier doré et d'autres oripeaux. Iffland décrit d'une manière piquante le théâtre de cette époque dans son *Essai sur la tragédie* (Almanach théâtral de 1807). Il dépeint en ces termes la déclamation des acteurs dans ces pièces héroïques et leurs mœurs hors du théâtre : « Ils avaient la bouche tellement pleine de leurs tirades qu'il leur était impossible de prononcer un seul mot comme les autres hommes; et leurs regards erraient toujours au milieu des nuages... Plus la société s'opiniâtrait à refuser à l'acteur ses droits civils, et plus celui-ci portait la tête haute à la manière de Jean-sans-Terre. Il était très rare qu'on le vît hors du théâtre sans une énorme rapière fièrement suspendue à son côté... En leur qualité de héros grecs ou assyriens, ils réunissaient dans leur costume le présent au passé. » Un personnage inévitable dans ces sortes de pièces héroïques, c'était une espèce de niais appelé d'abord *Courksed*, puis *Pickelhering*, et enfin *Hanswurst*. En 1669, parut imprimée une traduction du *Polyeucte* de Corneille, qui fut représentée par une troupe ambulante dirigée par un certain maître Veltheim, lequel improvisait aussi des ballets et des parades à l'italienne. D'un autre côté, on traduisit et représenta fréquemment les pièces de Molière. Mais les acteurs ne purent pas perfectionner leur art, et à cause des errements suivis par les poètes de l'époque, et à cause de la lutte constante qu'ils avaient à soutenir contre l'église. Ils trouvèrent toutefois des protecteurs et des défenseurs, et les troupes devinrent de plus en plus communes, en même temps qu'il s'opérait une classification de rôles plus précise. Pendant les trente premières années du dix-huitième siècle, ces pièces héroïques n'en continuèrent pas moins à composer avec des opéras (du genre de ceux du fertile Hunold dit Menantes) le fond du répertoire, avec les parades improvisées, qui, en raison des licences que pouvaient prendre les interlocuteurs, étaient souvent beaucoup plus goûtées du public que tout autre espèce de représentations scéniques. En 1708, un certain Stranitzky fit jouer à Vienne, où jusqu'alors on n'avait représenté que des pièces italiennes, une comédie allemande. Il employa dans cette pièce le dialecte comique de la Bavière et du pays de Salzbourg, et transforma l'Arlequin, qui dans les pièces italiennes était le comique obligé et par excellence, en Hanswurst allemand. La comédie et le personnage furent beaucoup goûtés du public de Vienne. Jeanne Neuber, née à Weissenborn, est célèbre dans l'histoire du théâtre allemand ; elle cumulait à cette époque les fonctions d'actrice et de directrice de troupe, et traduisait en outre avec assez de bonheur des pièces de théâtres étrangers. Elle joua d'abord à Weissenfels et à Leipzig, puis à Hambourg et dans toutes les contrées de l'Allemagne. *Gotsched* (*voyez* ce nom) exerça sur elle beaucoup d'influence. Il la détermina à représenter les pièces que lui et ses amis traduisaient du français, ainsi que sa grande tragédie de *Caton mourant*, et se donna beaucoup de peine pour substituer une fort plate correction de diction à la boursouflure de la déclamation d'alors. Au milieu de cette complète absence de toute originalité, il était impossible de voir naître un théâtre national. On eût effacé les dernières traces de véritable force comique avec le Hanswurst, solennellement enterré en 1757 à Leipzig, si ce caractère n'était pas, en dépit de tous les efforts, revenu sur la scène sous une autre forme, et n'avait pas trouvé de puissants défenseurs. On vit aussi paraître à cette époque quelques poètes dramatiques doués de talents plus véritables, comme Élie

Schlegel, Gellert, Cronegk, Kruger, Brawe, etc.; mais aucun d'eux ne put se défendre de sacrifier au goût français. Le théâtre allemand ne gagna à leurs travaux que d'acquérir plus de régularité dans sa forme. Lessing, par sa critique et ses pièces de théâtre, rendit de bien plus grands services à l'art théâtral et dramatique des Allemands. Il détrôna le goût français, et appela l'attention publique sur les chefs-d'œuvre du théâtre anglais. Il introduisit en même temps la tragédie bourgeoise, et essaya même d'abolir l'usage de la versification dans le drame, tâche dans laquelle il fut secondé par Engel. Sa *Miss Sara Sampson* fut le modèle de pièces d'un nouvel ordre. Sa comédie *Minne de Barnhelm* est une composition plus importante, et son *Émilie Galotti* fut un pas immense fait vers le perfectionnement de la tragédie. Ces tentatives trouvèrent naturellement une foule d'imitateurs, et les tableaux de famille ainsi que la comédie larmoyante devinrent bientôt à l'ordre du jour. (Engel, Stéphanie, Junger, Hubert, Schrœder, Grossmann, Wezel, Babo, Hagemeister, et surtout Leuz, cet auteur si original, exploitèrent ce genre.) Il en résulta cependant un changement avantageux à l'art théâtral. L'apparition des tragédies bourgeoises, dit Iffland, dans son ouvrage précité, comme *Miss Sara Sampson*, le *Père de Famille* de Diderot, embarrassa d'abord singulièrement les troupes de comédiens, habituées à jouer les pièces héroïques. Les acteurs reconnurent avec effroi qu'il fallait faire parler naturellement les personnages qui y étaient exposés, et que le poète empruntait à la nature et non à l'imagination. Toutes les tentatives faites pour unir l'enflure au naturel échouèrent honteusement. Cette révolution dans l'art fut au reste secondée par l'apparition de quelques artistes véritables qui, pour la première fois, firent entendre sur les planches le langage de la nature et de la sensibilité. Dès que les Allemands eurent commencé à étudier les poètes dramatiques anglais, ceux-ci exercèrent une puissante influence sur le théâtre allemand. Schrœder est le premier qui fit jouer des pièces de Shakspeare arrangées par lui. La tragédie bourgeoise ne tarda pas cependant à dégénérer en drame larmoyant. A cette époque de sensiblerie, dit Iffland, tout le monde pleurait au théâtre; on se souciait peu d'étudier un caractère: pourvu qu'on penchât la tête vers la terre, qu'on soupirât sans cesse, qu'on jetât les yeux vers le ciel, et qu'on prît des attitudes de désespoir, et surtout qu'on versât des torrents de larmes, on était grand acteur. Gœthe et Schiller eux-mêmes payèrent aussi un tribut à cette mode, mais ils rompirent d'une manière éclatante avec ce système erroné. Inspiré par l'esprit géant du poète anglais, Gœthe, dans son *Gœtz de Berlichingen*, agrandit le domaine de la scène allemande, et combattit puissamment le genre larmoyant, qui jusqu'alors en avait eu l'exclusive possession. Mais alors arriva l'inévitable nuée d'imitateurs, qui eurent bientôt précipité le théâtre allemand dans un autre extrême. On ne vit plus, de tout côté, pendant un certain temps, que des pièces de chevalerie qui n'avaient, ainsi que le remarque Schlegel, rien d'historique que les noms et les costumes des personnages, rien de la chevalerie que les casques, les écus et les longues épées, rien du vieux temps de l'Allemagne que la grossièreté du langage, et où les pensées étaient aussi communes que modernes. Dans la comédie, Iffland a fait école pour l'urbanité du langage et l'art du dialogue. Kotzebue vise trop aux coups de théâtre et à l'effet; on ne saurait toutefois lui refuser la connaissance du théâtre, une grande entente de la scène, une rare facilité de dialogue, et beaucoup d'esprit. Les événements politiques des dernières années ont influé de la manière la plus malheureuse sur le théâtre allemand, qui maintenant en est réduit le plus souvent à des traductions du français, de l'anglais et de l'espagnol. Le mal en est venu à ce point, qu'il n'y a pas de si méchant vaudeville

représenté à Paris qui ne fasse le tour de l'Allemagne, et qui n'y obtienne l'honneur de plusieurs traductions et imitations.

Poètes dramatiques allemands.

En jetant les yeux sur la nomenclature des poètes dramatiques allemands de notre époque, on serait tenté de croire que la poésie dramatique allemande est aujourd'hui dans toute sa splendeur, tandis qu'en réalité, jamais au contraire l'Allemagne ne s'est trouvée aussi dépourvue de poètes dramatiques, dans la véritable acception du mot. L'almanach des théâtres, publié par Lambert, en 1828, donne en dix pages les noms de deux cent quatre-vingt sept poètes dramatiques vivants. Parmi ces noms se trouvent sans doute ceux de plusieurs auteurs très recommandables en d'autres genres de littérature, mais la critique la plus généreuse n'y trouverait que très peu de vrais poètes dramatiques. Car écrire pour le théâtre, ou présenter un sujet quelconque sous la forme de dialogue ou de monologue, ne saurait constituer la qualité de poète dramatique, quand bien même celui qui veut s'arroger ce titre ne manquerait pas de talents. Parmi les poètes tragiques nous trouvons en première ligne le baron d'Auffenberg, Fouqué, Grillparzer, Houwald, Klingemann, Mullner, Raupach, Reinbeck, Soden, Uhland, Zimmermann et Werner, dont les poésies excitèrent quelquefois, quoique pour peu de temps, l'attention du public. Mullner, Grillparzer, Uhland, Werner, Raupach et Houwald, sont incontestablement les premiers d'entre ces rivaux. On sait, du reste, que la voie dans laquelle Werner, Mullner et Grillparzer sont entrés a été frayée par l'immortel Schiller dans sa *Fiancée de Messine*, pièce qui, si on ne l'envisage que sous le rapport de la poésie, est un chef-d'œuvre. Mais comme tragédie allemande, ce n'est qu'un hors-d'œuvre, et on peut affirmer que sans cette composition, dont la base repose sur une opinion peu louable de la destinée, nous n'aurions jamais vu paraître *Le 24 et Le 29 Février*, *la Faute*, *l'Aïeule*, etc. Mais, quoiqu'on ne puisse pas disculper entièrement ce grand poète d'avoir induit en erreur les poètes qui lui ont succédé, il n'est cependant jamais tombé dans les aberrations absurdes auxquelles ces derniers se sont livrés. Schiller, qui faisait tout pour s'élever au zénith de l'art, pouvait bien errer une fois, il est vrai, mais un esprit tel que le sien ne pouvait jamais s'égarer tout-à-fait dans le labyrinthe d'une absurde prédestination mahométane, et d'un fatalisme juif. Cette gloire était réservée à d'autres écrivains; aussi les esprits philosophiques et les hommes qui possédaient un jugement sain virent-ils avec étonnement et avec indignation abuser d'une manière révoltante de l'art divin destiné à nous représenter par la elation des sections les plus élevées ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans le cours de la vie. De criminels et de scélérats accomplis, de méprisables malfaiteurs, des poètes ont fait autant de héros ; selon eux, la destinée de plusieurs générations dépend de la légèreté d'une femme; et la Divinité, qui est l'essence de la justice la plus pure, se change sous leur plume en un démon plein de fiel et de rancune, en un être enfin aussi terrible que le Jéhovah des Juifs lançant sa foudre lorsqu'il est offensé. On trouverait étonnant qu'un tel genre de poésie pût faire fortune même pour quelque temps, si l'on ignorait que cette époque, où le mauvais goût se manifestait, était en désaccord avec elle-même. Toutefois, ces sortes de productions disparaissaient à mesure qu'elles apparaissaient, et si des chefs-d'œuvre de ce genre, comme *la Faute*, *l'Aïeule*, etc., ont déjà subi ce sort, combien peu de temps a-t-il fallu pour faire oublier des compositions inspirées par l'imitation de ces œuvres, comme le *Fait*, par Thérèse d'Artner, etc. Quoi qu'il en soit, comme tant d'autres choses éphémères, le goût des poésies de ce genre est passé; ceux mêmes qui s'en étaient fait les coryphées ont renoncé

complètement depuis à la poésie dramatique, comme Mullner, ou ont adopté un autre genre, quoiqu'il ne soit pas toujours des meilleurs, comme Werner et Grillparzer, qui ont composé depuis la *Mère des Machabées* et la *Toison d'or*. Aucun poète moderne n'a entrepris de suivre les traces de Gœthe et de Schiller, qui dans *Gœtz de Berlichingen* et dans *Wallenstein* avaient débuté avec tant de succès en créant un théâtre vraiment national. Nous ne saurions guère citer qu'Uhland, qui se soit distingué dans ce genre, et ait montré ce qu'il pourrait faire en continuant. Klingemann et Fouqué s'y sont aussi essayés; mais ils n'ont pu jusqu'à présent réussir. Tandis que le premier dans ses tragédies s'efforçait de produire de l'effet en faisant tenir des discours pompeux à ses personnages, et qu'il motivait toute l'action en suivant cette donnée, l'autre, croyant se rendre tout-à-fait Allemand, s'enfonçait tellement dans le moyen âge que les Allemands eux-mêmes n'ont pu rien comprendre à ses nébuleuses compositions. La muse de Raupach se fraya un chemin différent : ce poète, ne s'égarant ni dans les labyrinthes du fatalisme ni dans les ténèbres du moyen âge, a traité dignement des sujets historiques; mais dans son style il vise trop à la pompe de la déclamation. Trop souvent chez lui les idées tiennent lieu d'action. C'est aussi là le défaut d'Houwald, poète dont la réputation date de ces dernières années. En général, ce défaut se fait sentir dans la plupart des productions des poètes allemands modernes, où l'on remarque assez l'influence de la destinée, mais non pas de cette destinée *qui élève l'homme quand elle l'écrase*. Le comte Jules de Soden fait partie des poètes dramatiques d'une période antérieure. Quelques-unes de ses pièces sont encore représentées; mais le public étant dégoûté du genre, son *Jules de Sassen* ne produit plus le même effet qu'il y a quelques dizaines d'années, ce qui, du reste, n'est pas étonnant, car le modèle de cette tragédie, *Cabale et Amour*, par Schiller, se soutient à peine sur les répertoires à l'aide du grand nom de son auteur. Il en est de même de l'*Abellino* de Zschokke; pièce qui faisait autrefois tant d'argent, comme avaient fait auparavant les *Brigands*, sans lesquels *le Grand Bandit* ne serait jamais sorti des coulisses, tant il est vrai que ce qui porte la couleur de l'époque finit par déteindre avec le temps, et qu'il n'y a de vraiment stable que ce que produit un esprit profond avec liberté et indépendance. Reinbeck et Auffenberg sont du nombre des poètes dramatiques les plus productifs, quoiqu'ils ne soient pas toujours des plus heureux. Tous deux ont traité différents sujets historiques avec beaucoup de goût, et Auffenberg a parfaitement compris l'idée sublime qui doit régner dans le drame élevé. Immermann, dans ses tragédies, a fait preuve de plus de génie que tous ses rivaux, et c'est à cause de cela peut être qu'elles conviennent moins à l'état actuel du théâtre allemand et au goût du public. Ce poète s'est proposé le plus haut terme de l'imitation, il a été jusqu'à vouloir imiter l'inimitable Shakspeare. Il en est de même des essais dramatiques du comte de Platen. E. de Schenk, G. Waiblinger, A. de Maltiz, E. Arnd, F. de Heydeu, se sont aussi essayés dans le drame sérieux. La comédie, presque abandonnée depuis la mort de Kotzebue, est encore moins cultivée que la tragédie. Les noms de Weissenthurn, de Steigentesch et de Schmidt sont presque les seuls qui aient quelque réputation, et dont les pièces jouissent de quelque popularité. Il est donc à regretter que Mullner (mort en 1829) ait cessé à la fois de composer des tragédies et des comédies, car c'est de tous les poètes comiques modernes celui qui avait le tact le plus exquis et le plus grand talent, quoiqu'il n'ait pas eu celui de l'invention. Un autre genre de poésie dramatique, qui ne tient ni du drame bourgeois, ni du drame élevé proprement dit, et qu'on nomme drame pittoresque, a été créé par Kind; Gerle, Deinhardstein et autres, s'en sont occu-

pés depuis. — Nous ne terminerons pas cet aperçu rapide et critique sans citer ici les noms des poètes comiques aujourd'hui le plus en réputation. En voici la liste : A. Angely, à Berlin ; Bæuerle, à Vienne ; de Biedenfeld, à Vienne ; Clauren (son véritable nom est *Heun*), à Berlin ; Castelli, Matthieu de Collin, Contessa d'Einsiedel, à Weimar (ce dernier a arrangé quelques comédies de Térence pour le théâtre allemand ; Gehe, à Dresde ; Aloys Gleich, à Vienne ; Thomas Hell (qui a arrangé et traduit beaucoup de comédies de Picard et d'autres étrangers), et Herklots, à Berlin ; de Holbein, à Honôvre ; Holm, de Holtei (éditeur d'un almanach dramatique) ; Feitteles, à Brunn ; Immermann, Charles Klahr, à Misnie ; Kratter, à Lemberg ; Kruffner, à Vienne ; de Kurlande, à Vienne ; Lebrun, à Hambourg (éditeur de l'almanach de Kotzebue) ; Lembert, à Vienne ; Gustave Linden, à Berlin ; Mahlmann, à Leipsig ; de Mattitz, à Berlin ; Meisl, à Vienne ; Michel Beer, à Berlin ; OEhlenschlæger, qui, quoique Danois, publie ses drames en danois et en allemand, et par conséquent doit être mis au nombre des poètes dramatiques allemands, et qui d'ailleurs tient parmi aux le premier rang ; le comte de Platen, de Poissl, à Vienne ; Raupach, le comte de Riesch, à Vienne ; Rochlitz, Schall, à Breslau ; G. de Scheitz, à Dresde ; de Seyfried, à Vienne ; de Thumb, à Stuttgard ; Topfer, acteur ; Vogel, à Vienne ; J. de Voss, à Berlin ; Weichselbaumer, à Bamberg ; madame de Weissenthurn, actrice à Vienne ; West, à Vienne ; P.-A. Wolff, régisseur du théâtre de Berlin et célèbre acteur, mort en 1828. Tous ces poètes ont écrit ou traduit une grande quantité de drames, de comédies, d'opéras, etc. La plupart de leurs compositions ont été applaudies par le public, qui apprécie volontiers et presque toujours sans partialité ce qui mérite de l'être. Il faut convenir cependant que, depuis que Gœthe a cessé de prêter ses talents à la poésie dramatique, et depuis que la mort a ravi à Melpomène l'immortel Schiller, la poésie dramatique n'a fait que déchoir de la hauteur où ils l'avaient placée de concert avec Lessing et quelques autres. Il en est de même des drames dits de *conversation*, depuis la mort d'Iffland, de Kotzebue et de Junger. Ces trois poètes comiques n'ont pas encore trouvé plus de successeurs que les grands tragiques dont nous venons de parler.

Artistes dramatiques allemands.

Pour qui considère le nombre de troupes d'acteurs fixes ou ambulantes de l'Allemagne, il est évident qu'il y en a beaucoup plus que de musiciens et de peintres. Cependant, en réfléchissant aux nombreuses qualités nécessaires pour faire un comédien, on trouve que, parmi ce grand nombre d'acteurs, il n'y a que très peu de véritables artistes. A la suite d'une vie orageuse, quelquefois même effrénée, sans connaissance aucune de la littérature, et surtout des ouvrages poétiques dont ils doivent nous faire admirer les beautés, un grand nombre d'entre eux ne paraissent sur la scène que pour la rendre le théâtre de leur propre vanité ; ils se croient toujours plus d'habileté et de talent qu'ils n'en ont réellement, et ne s'en prennent qu'au sort lorsqu'ils ne parviennent pas à faire goûter les rôles qui leur plaisent. La poésie, si nécessaire au comédien, et des études préparatoires, sont choses inconnues à la majeure partie d'entre eux. Tout dépend donc de leur individualité : si celle-ci répond à une certaine branche de l'art, si enfin dans la réalité ou sur la scène ils ont fait provision suffisante de ce qu'ils se sont approprié par un instinct obscur d'imitation, leur carrière d'acteur est décidée ; et s'ils ne brillent pas comme les premiers talents, ils sont du moins applaudis à côté d'eux. Ce genre d'acteurs, qui est le plus nombreux, a pour lui le principe de représentation naturelle dominant en général sur les théâtres allemands. C'est ce qui fait qu'on en est venu à ce que les costumes et les décorations soient la chose

principale, et que jouer un rôle ne veut guère dire autre chose que changer d'habits. Car le public en général, qui, dans un spectacle, ne veut être séduit que par la variété des choses qu'il voit et qu'il entend, ne saisit des caractères que les traits les plus saillants, ceux qui sont indispensables pour constituer l'action. Son imagiuation se trouve satisfaite par un léger aspect de la réalité, et à l'aide d'un costume brillant et bien caractérisé, pour lequel on n'a pas épargné les frais. Il suffit d'un mouvement fait avec justesse, et de quelque peu de déclamation, pour faire ressortir les belles images et pour faire croire au public qu'on lui a réellement représenté un caractère. En effet, depuis que l'art des décorateurs et des costumiers s'est élevé jusqu'à la plus parfaite illusion, celui des comédiens a faibli chaque jour davantage. Il serait très facile de s'en convaincre, si on voulait essayer de représenter quelques ouvrages sans costumes et sans décoration. Dans la tragédie, par exemple, on trouverait que la plus grande partie des acteurs ne sont que des déclamateurs en costume. Dans le drame de conversation, où le costume seconde moins l'illusion, la faiblesse et l'incapacité sont plus sensibles lorsqu'il s'agit de créer un caractère d'après la donnée du poète et de le développer en s'identifiant successivement avec lui. La comédie ne consiste guère à présent qu'en pièces de conversation, et là où elle devient burlesque, nous voyons que c'est au costume seul des acteurs qu'il faut en attribuer presque tout le mérite. Mais au milieu de cette tourbe d'imitateurs, ne brillent que davantage ceux qui, se sentant la véritable vocation du talent, et les moyens de représenter les caractères tels qu'ils avaient été créés par la poésie, ont, à l'aide d'un esprit poétique inné, perfectionné les qualités dont la nature les avait doués. Parmi les acteurs les plus renommés au théâtre allemand actuel, et qui méritent véritablement le titre d'artistes, nous citerons MM. Wolff à Berlin, Devrient, Esslair et madame Sophie Schrœder. Les deux premiers de ces artistes l'emportent par la science et l'étude de leur art; les deux autres sont supérieurs par l'abondance de leurs facultés naturelles. Madame Wolff excelle dans la représentation idéale mesurée, qui s'approche de l'antique; l'art d'Esslair et de madame Schrœder triomphe lorsqu'il s'agit de caractères héroïques bien marqués. Devrient se distingue par son invention mimique et son genre bien soutenu de représenter les grands caractères roturiers et les originaux comiques. Viennent après les grands artistes que nous venons de nommer: madame Crelinger à Berlin, mademoiselle Lindner à Francfort-sur-le-Mein, madame Neumann à Carlsruhe, le célèbre comique Wurm, à Calsruhe, madame Brède et Urban à Munich, Rhode et Seydelmann à Stuttgard. Dans l'article *musique allemande*, nous avons parlé de la position des chanteurs; il ne nous reste donc qu'à citer ici les noms des chanteurs et des cantatrices les plus distingués. Les plus célèbres cantatrices sont madame Becker à Hambourg, madame Bender à Saint-Pétersbourg, madame Canzi-Wallbach à Stuttgard, madame Devrient, fille aînée de la célèbre actrice Schrœder, à Dresde; et madame Devrient, née Bohler cadette à Hambourg; madame Eberwein à Weimar, madame Grunbaum à Vienne, madame Kraus-Wranizky à Vienne, madame Kruger-Hocheubreuner à Darmstadt, madame Metzner à Kœnigsberg, madame Milder-Hauptmann à Berlin, madame Neuman-Sessi à Leipzig, mademoiselle Schechner à Munich, madame Schutz à Londres, madame Seidler-Wranizky à Berlin, madame Sigl-Vespermann à Munich, madame Sontag-Rossi à Londres et à Paris, mademoiselle Haus à Stuttgard. En chanteurs, nous ne citerons parmi les hautes-tailles que Hambuch à Stuttgard, Haitzinger à Carlsruhe, Cunike à Berlin, Bader à Berlin, Jæger à Stuttgard, Klengel, Lœhle à Munich. Jules Miller à Amsterdam, Vetter à Darmstadt, Weichselbaum à Manheim, Wild à Cassel; et parmi les basses-con-

tre : Dobler à Francfort-sur-le-Mein, Krebs à Stuttgard, Pillwitz à Brême, Schring à Carlsruhe, Siebert à Carlsruhe, Spitzeder à Berlin, Stromeier à Weimar, Hæser à Stuttgard, Mittermaier à Munich.

Critique allemande.

La littérature fut le développement de l'esprit national. Le peuple allemand s'était laissé imposer par les classes supérieures sa constitution politique et civile; mais sa vie intellectuelle, il se la créa lui-même. A la vérité, ce furent des grands seigneurs, des nobles, qui fondèrent la *Société fructifiante*, mais cette réunion, qui ne visait à rien moins qu'à imprimer une direction nouvelle à la littérature allemande, se fût bientôt endormie dans une dédaigneuse insouciance, si elle n'avait compté des roturiers parmi ses membres. Le morcellement du territoire allemand en une foule d'états différents empêcha qu'il ne s'y formât un tribunal suprême en fait de littérature, tel qu'était autrefois l'académie française. Jamais les exigences de l'esprit de cour ne firent une loi aux écrivains allemands de s'astreindre à certaines formes préconisées, de lier l'enthousiasme poétique aux précieuses et timides allures d'une conversation de salon. Quant aux universités, elles n'exercèrent aucune influence sur la marche de la littérature nationale. Il y fut toujours libre à chacun de suivre les inspirations de son génie : depuis Opitz les poètes chantèrent sur les tons les plus opposés, sans qu'il existât entre eux la moindre hostilité, fondée sur la différence des doctrines littéraires. La paix profonde qui régnait sur le Parnasse allemand ne dura pas. Environ cent ans après Opitz, quelques esprits hardis et indépendants conçurent le projet de réformer la littérature de leur pays; la feuille périodique que Bodmer et Breitinger fondèrent en 1721 tira la critique de l'apathie où elle avait langui jusque-là en Allemagne. Bodmer et Breitinger s'étaient formés par la lecture des écrivains anglais; ils avaient surtout étudié Milton. Le *Paradis perdu* de ce grand poète leur avait fourni les principes d'une poétique nouvelle, qu'ils appliquèrent aux productions de leurs compatriotes. S'attachant plutôt à la pensée qu'à la forme, ces deux écrivains montrèrent dans leur polémique autant de profondeur que de sagacité, et une impartialité toute républicaine. A la tête de leurs adversaires, se trouvait Gotsched, professeur à Leipzig : il était grand partisan de la littérature française, et s'attachait à introduire dans la composition littéraire une clarté triviale, un ton de familiarité froide et maniérée. On ne saurait lui contester une diction pure, une versification facile et harmonieuse; mais trop souvent, à force de soigner les détails du style, il négligeait la pensée; son plus grand défaut est peut-être de n'avoir eu aucun égard au caractère, aux besoins de sa nation. La lutte acharnée qui s'établit entre ces deux partis occasionna dans la littérature allemande un mouvement qui la fit avancer avec rapidité dans la voie du perfectionnement. Les poésies de Haller, écrites d'un style nerveux, plein de pensées, et la *Messiade* de Klopstock (en 1748), firent également époque dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. Quelque temps après, parut Lessing, le plus grand critique qu'ait eu ce pays, qui en a eu un si grand nombre : personne avant lui n'avait montré une individualité si indépendante, si complète. Jugeant toutes les nations avec la même impartialité, ne se laissant point arrêter par de vaines convenances, écrivain aussi courageux que savant, il alliait une rare sagacité à un goût exquis, et présentait les résultats de ses recherches consciencieuses sous les formes les plus saillantes et les plus spirituelles. Ses productions originales donnèrent une autorité nouvelle à ses ouvrages critiques. Nicolaï, libraire qui vivait à Berlin du temps de Lessing, et qui fonda plusieurs journaux littéraires, ne doit point être oublié ici. Il n'avait pas précisément du génie, ni même un talent bien distingué : ses connaissances étaient même assez bornées; mais il était doué d'un sens droit

d'un jugement sain et d'une franchise intrépide. Les *Lettres sur la Littérature* sont le plus remarquable des journaux fondés par Nicolaï. Il comptait au nombre de ses collaborateurs Lessing, Mendelsohn, Abbt, Sulser, etc. — Les *Lettres sur la Littérature* donnaient des analyses d'ouvrages et des articles d'une certaine étendue, dans lesquels on approfondissait les points les plus intéressants de l'esthétique. Ce journal se faisait remarquer par l'originalité des vues et par une critique franche, sévère, parfois même acerbe et blessante. La *Bibliothèque des Belles-Lettres*, que Klots, professeur à Halle, publiait depuis 1768, attaqua le journal de Nicolaï, mais elle eut peu de succès; sa polémique violente et injurieuse témoignait trop ouvertement de l'intention de l'éditeur, de se faire un parti à tout prix. La dialectique serrée et vigoureuse de Lessing eût bientôt discrédité Klotz aux yeux du public. En 1767, parurent les *Forêts critiques* de Herder : on y trouve peut-être des aperçus plus nouveaux et plus originaux que dans les *Lettres sur la Littérature*, mais, quelque puissant, quelque élevé que fût le jugement de Herder, il était souvent emporté par la fougue d'une imagination brûlante; sa critique ne reposait pas toujours sur des idées bien claires, bien nettes. Les ouvrages critiques de Hume, traduits par Meinhard, eurent également une influence assez marquée sur le développement littéraire de cette époque. Wieland, par la publication de son *Mercure allemand*, essaya de remettre en honneur l'étude de la littérature française, que les journaux allemands dont nous venons de parler s'étaient attachés à déprécier. C'est à ses efforts qu'il faut attribuer l'urbanité, le ton décent et posé qui distingua, plus tard, la critique allemande, notamment dans la *Gazette générale de Littérature*, qui parut depuis 1785 à Iéna. Dès 1790, le système de Kant faillit produire en Allemagne une révolution complète dans les principes fondamentaux de la critique. D'après Kant, le goût en littérature est indépendant du sentiment et se restreint à l'impression sensuelle occasionnée par la beauté des formes; Schiller, lui-même, avait adopté cette doctrine; il l'avait développée dans un poème intitulé : l'*Empire des formes*. L'esthétique de Kant n'eut qu'une autorité passagère, parce qu'elle n'était point fondée sur la nature. Le public la goûta peu; Herder en démontra la fausseté dans un écrit intitulé : *Calligone*. Dans l'*Athénée*, fondé par Guillaume et Frédéric Schlegel, se révèle une tendance entièrement opposée aux doctrines prosaïques de Kant. Ces deux célèbres écrivains y déploient une hardiesse de vues, une puissance de réflexion, une indépendance et une impartialité qui rappellent souvent la manière de Lessing. Ils s'étaient beaucoup occupés du moyen âge; les études qu'ils avaient faites de cette époque, où le catholicisme et la chevalerie étaient dans toute leur vigueur, avaient laissé dans leur esprit les traces d'un mysticisme romantique qui leur fit beaucoup d'ennemis. Le *Freimuthige* (le Sincère), fondé par Kotzebue en 1803, fut un des organes les plus remarquables des adversaires des Schlegel, qui trouvèrent des partisans très actifs dans les rédacteurs de la *Gazette pour le monde élégant*.

Ordre des chevaliers allemands ou ordre Teutonique.

Cet ordre ecclésiastique fut établi en 1190 par le duc Frédéric de Souabe, à l'époque du siége d'Accon, pendant une croisade en Terre-Sainte. Il fut nommé ordre allemand, parce qu'on n'y admettait que des Allemands, qui, d'ailleurs, étaient tenus de faire preuve de bonne noblesse. Ils reçurent une règle semblable à celle des templiers, mais qui fut perfectionné par leur noble grand-maître, Hermann de Salza. Le but originaire de l'ordre fut de défendre la religion chrétienne contre les infidèles, et de soigner les malades dans la Terre-Sainte. L'ordre ayant été consacré à la sainte vierge Marie, les chevaliers s'appelaient aussi frères de la maison allemande (teu-

tonique) de Notre-Dame de Jérusalem, ou *mariens*. L'habit de l'ordre consistait en un uniforme noir et un manteau blanc, sur lequel on portait une croix noire à bords d'argent. Le grand-maître, c'est-à-dire le chef de cet ordre, habita en premier lieu à Jérusalem, et quand la Terre-Sainte eut été reconquise par les Turcs, d'abord à Venise, puis à Marbourg (depuis 1277). L'ordre fit peu à peu des conquêtes importantes, et acquit de grandes richesses. Il était à l'apogée de sa puissance et de sa splendeur vers le commencement du quinzième siècle. Alors sa domination s'étendait depuis l'Oder jusqu'au golfe de Finlande, et ses revenus annuels étaient évalués à 800,000 marcs d'argent. Mais il ne tarda pas à tomber en décadence par la débauche, les dilapidations et la discorde. Vers 1226, les Polonais appelèrent les chevaliers allemands à leur secours contre les Prussiens, qui furent forcés en 1229, après une guerre de cinquante-trois ans, de reconnaître la souveraineté de l'ordre, et d'embrasser la religion chrétienne. Ce fut l'ordre Teutonique qui germanisa les terres slaves qui baignent la mer Baltique, surtout depuis sa fusion avec l'ordre des frères de l'*Épée* de Livonie, opérée en 1237. En 1309, le grand-maître vint s'établir à Marienbourg, en Prusse (*voyez* Marienbourg). Mais le despotisme que l'ordre exerça plus tard sur ses sujets était si oppressif et si humiliant que toute la Prusse supérieure, pour s'y soustraire, reconnut la suzeraineté de la Pologne au quinzième siècle. L'ordre fut également obligé de reconnaître la suzeraineté de la Pologne sur la Prusse inférieure : en cherchant à s'y soustraire, il eut à soutenir une guerre qui finit par lui faire perdre la Prusse inférieure, concédée, en 1525, à titre de duché héréditaire, et sous la suzeraineté de la Pologne, à Albert, margrave de Brandebourg, qui était en ce temps-là grand-maître de l'ordre. Le grand-maître résida depuis 1527 à Mergentheim, en Souabe, qui, de nos jours, fait partie du royaume de Wurtemberg, et fut considéré comme prince ecclésiastique de l'empire. Les onze bailliages (provinces) de cet ordre, situés en différents états, étaient divisés en des commanderies présidées par un commandeur provincial : ils comprenaient un total de soixante lieues carrées, avec quatre-vingt-huit mille habitants. La province de Mergentheim avait quinze lieues carrées, et trente-deux mille habitants. Par la paix de Presbourg (1805), l'empereur d'Autriche fut investi de la dignité, des droits et des revenus de grand-maître de l'ordre Teutonique ; mais Napoléon supprima complètement l'ordre en 1809, lors de la guerre qu'il eut à cette époque à soutenir contre l'Autriche. Les biens de l'ordre furent, par le décret impérial qui l'abolissait, dévolus aux princes dans les états desquels ils étaient situés. — Néanmoins, l'archiduc Antoine d'Autriche prend encore aujourd'hui le titre de grand-maître de l'ordre Teutonique dans l'empire d'Autriche.

Manufactures de l'Allemagne.

Dans ces derniers temps, les Allemands ont manufacturé beaucoup de produits naturels de leur sol et des pays étrangers, et les ont exportés dans les différents états de l'Europe, et jusqu'en Amérique. L'Allemagne peut d'ailleurs se vanter d'avoir vu s'établir dans son sein les premières manufactures qui aient existé en Europe. Quelques-unes de ses villes manufacturières, entre autres Nuremberg et Augsbourg, étaient, dès le quinzième et le seizième siècle, célèbres par leurs produits sur les marchés anglais et français. Mais leur industrie était encore loin d'atteindre à ce degré de perfection auquel la fabrication parvint dans les états prussiens sous le règne de Frédéric-le-Grand. La liberté du commerce fut alors d'une immense avantage pour les fabricants allemands, parce que leurs spéculations commerciales ne souffraient aucune entrave à l'intérieur, et que la concurrence contre laquelle ils avaient à lutter n'était que très faible. Malgré plusieurs guerres désastreuses, la prospérité de l'Allemagne

s'est graduellement augmentée jusqu'à l'époque où l'Angleterre, enrichie par suite des priviléges de son commerce avec le Portugal, exerça sur elle, ainsi que sur les autres états européens, une prépondérance incontestable. La France et l'Espagne, favorisées qu'elles étaient par leur situation géographique, ont pu seules rivaliser avec elle; l'Allemagne au contraire a dû éprouver dans cette lutte commerciale des pertes d'autant plus considérables que l'Angleterre employa bientôt des mesures prohibitives propres à ruiner complètement ses rivaux. Ces mesures, employées par l'Angleterre pour conserver ses débouchés commerciaux, portèrent à un haut degré l'animosité des autres états. L'Allemagne, à l'exception de l'Autriche et de la Prusse, dut prévoir le prochain et complet anéantissement de son industrie manufacturière, jusqu'à l'époque où Napoléon établit le système continental pour détruire toutes les branches de l'industrie anglaise. C'est alors que les manufactures allemandes semblèrent appelées à une espèce de renaissance, et, malgré le peu de durée de cette prospérité, elle eut bientôt atteint un degré plus élevé qu'en n'aurait jamais pu espérer. Les intéressés à ce système de commerce, qui exclusit la concurrence de l'Angleterre, prétendaient que l'âge d'or était venu pour l'industrie, et il n'y eut alors qu'un très petit nombre de fabricants qui portèrent des regards de prudence dans l'avenir pour juger de la stabilité de leur prospérité du moment. La prudence, qui forme un des traits du caractère des Allemands, leur fut d'une grande utilité dans cette circonstance, car sans elle on eût vu un bien plus grand nombre de spéculateurs se livrer à des entreprises hasardées et finir par retomber beaucoup plus bas qu'ils n'étaient partis, lorsqu'après la cessation du système continental, l'Angleterre rentra en concurrence commerciale avec l'Allemagne, et regagna sur elle ses débouchés à l'étranger. Quant à l'industrie manufacturière de l'Allemagne, il faut convenir qu'elle languit maintenant plus que jamais. Les fabriques de toiles de la Silésie livraient chaque année, au commencement de ce siècle, pour environs 60 millions de francs de produits à la consommation; aujourd'hui elles n'en livrent plus que pour une valeur de 8 millions, parce qu'elles ont à lutter, même en Allemagne, contre la concurrence de celles de l'Irlande. En 1614, l'Angleterre achetait encore quarante-cinq mille neuf cent vingt-six quintaux de fil de lin; aujourd'hui elle n'en achette plus que six mille, parce qu'elle est parvenue à fabriquer des cotonnades qui peuvent tenir lieu de toile. Les Anglais se sont d'ailleurs emparés d'un des principaux objets de l'industrie allemande, la fabrication des étoffes de laine, pour lesquelles l'Allemagne pourrait parfaitement se passer de l'étranger. L'Autriche seule a pu maintenir l'activité et la prospérité de ses manufactures de draps par les sages règlements de douanes qu'elle a su établir; la Bavière, au contraire, s'est vue obligée de les laisser dépérir. Comme l'Angleterre a fait les plus grands sacrifices pour accaparer cette branche de l'industrie, l'Allemagne n'a pu soutenir contre elle la concurrence; de sorte qu'elle perd annuellement par-là de grandes sommes d'argent, qui passent en Angleterre, en France et en Belgique. Il est vrai que les droits établis en Angleterre depuis 1815 sur les laines allemandes brutes en ont de beaucoup diminué l'exportation; mais les fabricants n'y ont rien gagné, puisqu'il ne leur reste que les matières premières, ou plus chères ou moins bonnes. Cependant la fabrication des étoffes de laine, qui en peu de temps s'était beaucoup étendue, est tombée bien plus bas encore, parce que les Anglais reçoivent la matière de première main, et la travaillent à moins de frais à l'aide de leurs machines. De tous les états allemands, la Saxe est celui qui a su le mieux se maintenir sous ce rapport; les produits de ses manufactures de laine ont atteint le degré de perfection de ceux de l'Angleterre. Il n'y a que la fabrication des cuirs et des tabacs qui n'ait pas fait de pas rétrogrades depuis 1813. Quant aux objets fabriqués en

cuir, en acier, en cuivre, en or et en argent, en bois et en paille, les Allemands y réussissent en général assez bien pour n'avoir pas besoin de recourir à l'étranger, et cependant ils dépensent encore annuellement d'assez grandes sommes pour ces objets, sans pouvoir donner en échange le superflu de leurs productions dans les autres genres de fabrication. La France leur vend pour 14,000,000 de francs d'étoffes de soie. La vente des produits des fabriques et des manufactures allemandes serait bien plus diminuée encore, sans l'activité des villes maritimes, qui emploient leurs capitaux à les acheter de la main des fabricants mêmes, pour les transporter dans les marchés les plus favorables de l'étranger. Dans des années de stagnation complète des affaires et de malaise général, elles ont expédié plusieurs millions en argent comptant dans les manufactures de la Silésie, de la Bohême, etc., pour les soutenir et les préserver d'une ruine totale. Il est d'autant plus curieux de connaître les raisons du dépérissement de l'industrie des fabriques et des manufactures de l'Allemagne, et de la prépondérance croissante des autres états, que sa population ne manque ni de ressources, ni d'industrie, ni d'activité. Nous allons les indiquer. Les unes tiennent à la nature des évènements politiques, et des circonstances qui en sont résultées; les autres, à la concurrence commerciale des autres pays. En premier lieu, une stagnation générale des affaires étant survenue en Europe, l'Allemagne a dû en souffrir pour sa part; ensuite, la fabrication a partout de beaucoup dépassé les besoins de la consommation. La cessation de la guerre a dû arrêter l'élan de la fabrication des articles qu'elle consomme. Beaucoup d'objets des manufactures allemandes, entre autres la quincaillerie fine de Nuremberg, ont perdu la vogue dont ils étaient l'objet, quand un goût nouveau et une mode nouvelle ont cessé de les rechercher. En second lieu, la concurrence des autres pays l'a emporté sur le commerce de l'Allemagne par les motifs suivants : 1° les capitalistes étrangers ayant placé une grande partie de leurs capitaux dans le commerce, il en est résulté pour les fabricants étrangers une grande facilité de se procurer des fonds à des intérêts minimes, et par suite la faculté pour eux d'offrir les marchandises à un plus bas prix : ceci s'applique plus particulièrement à l'Angleterre ; 2° la réduction subie par les salaires des ouvriers en Angleterre ; 3° le développement et le perfectionement des machines en Angleterre ; 4° l'application plus étendue du grand principe d'économie politique de la division du travail ; 5° les efforts faits par les gouvernements des autres pays pour assurer sur les marchés de l'intérieur des débouchés aux produits de leurs fabriques et de leurs manufactures ; 6° les encouragements donnés en Angleterre à l'exportation par les droits de *drawback*, ou restitution des droits de dix pour cent payés à l'entrée des matières premières, et un excellent système de prohibition d'importation et d'exportation ; enfin la prudente diminution de la fabrication dans des temps de malaise, et l'exportation forcée de ces produits malgré une perte de plusieurs millions ; 7° l'établissement de sociétés particulières, formées dans le but de venir au secours de l'industrie manufacturière du pays, à l'instar de celles de Manchester, qui achettent de grandes masses de marchandises au prix de fabrique, et les mettent en loterie, à la charge, de la part des gagnants, de les exporter : ce qui explique comment les marchandises anglaises se vendent souvent à si bas prix aux marchés de Hambourg, de Leipzig et de Francfort ; 8° les mesures de prohibition et les systèmes de douanes des autres pays, surtout de la France, qui sont excessivement défavorables au commerce allemand, la France refusant à l'Allemagne l'entrée et même le transit de quelque objet que ce soit de ses manufactures ; 9° les gouvernements allemands eux-mêmes qui, par des défenses d'importation ou d'exportation, entravent et prohibent sur les marchés nationaux la vente d'objets fabriqués dan-

le pays. Les obstacles que les évènements récents ont mis à la prospérité de l'industrie manufacturière de l'Allemagne, ne peuvent être surmontés qu'à l'aide d'autres évènements plus favorables. Quant à la funeste influence de circonstances non fortuites, mais soigneusement préparées par des mains ennemies, il sera possible de les écarter peu à peu. Pour atteindre ce but, il faut que la quantité de billets d'état et la masse d'emprunts publics soient diminuées; que les gouvernements allemands s'occupent avec plus de sollicitude des intérêts du commerce, et rendent plus difficile l'importation des produits dont l'Allemagne abonde. Alors les capitalistes n'hésiteront pas à confier de nouveau leur fortune à l'industrie manufacturière. Il faudrait aussi accorder plus de liberté à la fabrication, réprimer l'usure, diminuer le prix des objets indispensables à l'existence des ouvriers par une heureuse concurrence, afin de pouvoir réduire leur salaire. Il faudrait donner plus d'importance aux marchés du pays, et une plus parfaite division aux travaux. D'ailleurs, l'exemple que donneraient les gouvernements en venant au secours de l'industrie nationale ne manquerait pas d'être imité par de nombreuses associations particulières. Le principal moyen de la faire fleurir sera toujours d'accorder plus de liberté au commerce à l'intérieur de l'Allemagne, et d'aviser à trouver de sages moyens de mettre ses produits en état de soutenir la concurrence avec ceux de l'étranger. Tout en voulant atteindre ce but, on a donné dans une fausse voie en multipliant les lois de douanes et les mesures prohibitives envers toutes les nations, en attendant qu'elles reconnussent en principe la nécessité d'une liberté de commerce européenne. D'après ce système, l'Allemagne devait avoir le monopole de son commerce. Nous n'hésitons pas à dire que cette idée ne pourra jamais être réalisée, et que les petits états de la confédération germanique n'ont jamais sérieusement songé à donner une si grande extension à leurs lois commerciales. Si cet état de choses durait assez long-temps, il entraînerait les suites les plus fâcheuses pour les fabriques et le commerce. Le commerce de transit serait anéanti, et celui de l'intérieur dégénèrerait en commerce de détail. L'influence que les foires exercent sur la prospérité du pays, le perfectionnement et la vivification de l'industrie allemande, seraient anéanties, car il est évident que les foires présentent aux fabricants, de la manière la plus sensible, les derniers progrès faits dans les différents genres d'industrie. Les exigences des fabricants sont en opposition directe et palpable avec celle des négociants, et forment ainsi deux extrêmes que nous allons signaler. L'intérêt des premiers exige que l'achat et la vente d'objets fabriqués à l'étranger soient prohibés, et qu'il en aient le monopole: ce qui ruinerait l'exportation en même temps que l'importation. Les négociants, au contraire, et plus particulièrement ceux qui se livrent au commerce de transit, réclament une liberté entière, sans égard aux douanes des pays étrangers. Du côté de ces derniers sont les consommateurs, jaloux d'avoir le plus grand choix au plus bas prix possible. Ici, il faut encore suivre un juste milieu, qui consiste, selon nous, en une liberté entière du commerce et de l'industrie à l'intérieur de l'Allemagne, combinée avec un système de prohibition modifié envers l'étranger, qui, s'il était adopté généralement, ferait un bien plus grand effet que ne le feraient plusieurs systèmes pareils diversement imaginés et maintenus tout à la fois. Nous allons donner plus de développement à cette idée. Il ne faut pas s'attendre à ce que les princes de l'Allemagne adhèrent tous à une liberté entière du commerce et de l'industrie, car les lois de douanes que l'Autriche et la Prusse ont établies favorisent trop sensiblement leur intérêt, et se prêtent en même temps trop facilement à une stricte exécution par l'étendue et la position géographique de ces deux pays, pour pouvoir espérer autre chose que quelques modifications peu importantes. D'un autre côté, le Hanôvre n'adoptera

jamais un système de prohibition envers l'Angleterre. Les états de l'est et du sud de la confédération germanique sont dans une position tout-à-fait différente. Comme l'étendue de leur territoire est trop petite pour présenter à leurs fabricants assez de débouchés, il est dans la nature des choses qu'ils demandent l'abolition de toute mesure prohibitive, qui entrave, si même elle ne rend pas impossible la vente de leurs produits. Au premier coup d'œil, il paraîtrait facile de satisfaire à ces besoins si naturels, mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut pour cela surmonter d'innombrables obstacles. De plus grandes difficultés viennent encore se présenter lorsqu'il s'agit de modifier le système de prohibition envers l'étranger; car il est à craindre qu'en ouvrant une trop grande porte à l'importation, l'industrie des fabriques et des manufactures ne se voie subordonnée au commerce; que dans le cas contraire, en n'accordant pas des libertés assez larges, elle ne continue à dominer celui-ci, lorsque tous les deux devraient être coordonnés et avoir un égal poids dans la balance. Quelques difficultés que présente la solution de ce problème, nous n'en désespérons nullement; mais il faut pour cela que les pays allemands composent un état fédératif commerciale avec un seul et même système de douanes, fondé sur une base large. Les deux extrêmes que nous avons signalés plus haut seraient également dangereux. Il ne faudrait donc ni forcer les étrangers à ouvrir leurs marchés à l'industrie allemande, ni rompre tout commerce avec eux. Ajoutons encore que ces états devront ne pas faire fleurir de force le commerce de certaines branches de l'industrie qui faisaient du tort à la vente des productions indigènes, et n'empêcher la consommation des produits étrangers qu'autant qu'on saurait le faire sans porter un coup fatal à la richesse nationale. Enfin, il faudrait éloigner toutes les causes qui s'opposent à l'utilisation des matières premières brutes fournies par le sol. Le moyen le plus efficace pour parvenir à ce but serait sans doute de prohiber l'importation des produits de l'industrie étrangère que l'Allemagne peut remplacer par d'autres objets de ses propres manufactures, et qui, quoique n'étant pas de la même nature, ne laisseraient pas de se prêter au même usage. Un exemple rendra plus claire notre pensée : les Allemands dépensent annuellement plusieurs millions pour l'achat d'étoffes de soie et de laine de France et d'Angleterre. Ils pourraient facilement s'en tenir à leurs étoffes de lin et de laine. De fortes contributions exigées pour l'importation des premières faciliteraient la concurrence de ces dernières. Nous pouvons donc dire en général qu'un système de douanes qui répondrait à nos vœux devrait être basé sur des mesures tout-à-fait opposées à celles qui sont maintenant en vigueur, et qui ne sont prises que dans l'intérêt des finances publiques; qu'il faudrait que ces mesures fussent de nature à engager les états voisins à conclure des traités de commerce et à entamer des négociations, ce qui leur a été jusqu'à présent impossible. Dès que les états du centre et du sud de l'Allemagne auront pu s'entendre pour établir un seul système commercial, la France ne manquera pas de faire avec eux et à son avantage le commerce de transit et d'expédition. De semblables mesures prohibitives modifiées seraient avantageuses à l'intérêt financier de la confédération, sans tourner au préjudice de la nation. Il importerait de ne pas passer la ligne au-delà de laquelle ce commerce fléchirait sous le poids des impôts. Quant aux produits de l'étranger qui satisfont aux premiers besoins de la vie, ou qui sont indispensables à la fabrication des matières indigènes, il faudrait les dégager d'impositions ou ne les en frapper que très modérément. Par compensation, les autres produits de l'étranger qui ne sont pas de première nécessité seraient soumis à des droits plus élevés, en proportion qu'on pourrait plus facilement s'en passer. Les mêmes raisons qui régleraient les mesures à prendre à l'égard des productions brutes s'appliqueraient éga-

lement aux objets fabriqués. Quant à l'importation, il faudrait avoir égard au poids spécifique proportionné à la valeur des marchandises, à leur état brut ou plus ou moins fabriqué, à leur destination, qui est de satisfaire, soit aux besoins du peuple, soit au luxe des riches. Quant à l'exportation, il faudrait calculer jusqu'à quel point l'étranger pourrait s'en passer. Un pareil système de douanes ne serait nullement préjudiciable aux finances de la confédération, puisque la consommation d'articles étrangers augmenterait le chiffre des recettes ; que les frais de douanes seraient diminués, et qu'on pourrait établir sur les frontières une surveillance plus sévère qu'on n'a pu le faire dans ces états isolés les uns des autres par des lois de douanes si diverses.

Médecine allemande.

Dans les efforts et la direction littéraires de l'homme isolé, comme dans la culture de la science chez un peuple, se réfléchissent fidèlement toutes les particularités de l'esprit et du caractère national. Il ne sera donc jamais difficile à un penseur de reconstruire le caractère intellectuel d'une nation en examinant la manière dont cette nation aura cultivé la philosophie, la théologie, la médecine, etc.; et, de cette intime relation, dans laquelle se trouve l'histoire nationale du développement de la science, comparée avec celle de l'esprit humain, résultera pour lui une étude pleine d'intérêt et d'attrait. En essayant donc de développer la partie caractéristique de l'état le plus récent de la médecine allemande, il devra être important de rechercher jusqu'à quel point le caractère national du peuple allemand se retrouve dans le mode qu'il a adopté pour étudier et pratiquer l'art médical. Ce qui caractérise surtout l'esprit des Allemands, c'est une extrême propension à la spéculation. Comme la raison froide est le principe prédominant dans leurs ames, ils cherchent à tout saisir et à tout comprendre à l'aide de cette raison. Aussi, n'est-ce pas, selon nous, une figure poétique sans importance et sans signification que celle de Faust, de ce métaphysicien qui veut sonder l'infini, devenu le sujet favori de la poésie populaire des Allemands. C'est précisément pour cela qu'il est peu de peuples qui puissent montrer un si grand nombre de systèmes philosophiques, et qu'en médecine aucune nation ne penche non plus autant que les Allemands vers l'esprit de système, circonstance qui frappe les yeux dès qu'on s'occupe de l'état de la médecine en Allemagne. Que si l'on ne peut refuser d'un côté aux Allemands la gloire d'avoir apporté plus de clarté que les autres nations dans beaucoup de problèmes de la philosophie médicale ; que s'ils ont, dans leurs systèmes, développé, séparé et réuni beaucoup de choses qui, sans leurs recherches théoriques, seraient restées long-temps encore voilées au sens purement pratique, de l'autre, on ne saurait nier que cette manie de systèmes est parfois tombée dans le ridicule. N'y a-t-il pas dans la littérature médicale allemande un système de médecine qui débute ainsi : « La vie oscille entre deux points extrêmes », et un autre qui commence par ce ridicule précepte : « Il faut construire la nature » ? Quand la spéculation se perd ainsi dans les hauteurs où la tête lui tourne, comme c'est ici le cas, elle devient extravagance; et malheureusement, outre le préjudice grave porté au sens commun, cette extravagance dénature bien des efforts d'ailleurs dignes d'éloge, faits dans le domaine de la médecine allemande. L'application que quelques médecins, spéculatifs jusqu'à l'excès, ont faite de la soi-disant philosophie naturelle à la science médicale, celle qu'ils en font encore tous les jours, quoique plus rarement; ensuite l'étude de la nosologie physique et la pratique du soi-disant magnétisme animal, qui n'est nulle part cultivée avec plus de prédilection que dans quelques écoles de l'Allemagne, servent à confirmer cette vérité ; car, bien que nous ne méconnaissions nullement tout ce qu'il y a de spirituel et d'excellent dans la phi-

losophie naturelle, personne toutefois, à moins d'être tout-à-fait aveuglé par l'esprit de parti, ne pourra nier que pour la médecine proprement dite, pour celle qui se fait au lit du malade, cette philosophie, qui joue si souvent avec des chimères lorsqu'elle devrait examiner et observer, et dans laquelle il n'arrive que trop souvent que des rêves fantastiques tiennent lieu de recherches métaphysiques, cette philosophie, disons-nous, ne peut être mise en pratique qu'avec beaucoup de précautions et de restrictions. Que l'irritabilité et la sensibilité soient, dans les livres et même au lit du malade, regardées comme forces primitives de la vie et comme les axes sur lesquels tourne toute la pathologie; rien de mieux tant que la maladie elle-même ne demande pas d'autres indications que celles de rehausser ici cette sensibilité, et de diminuer là cette irritabilité; mais que doit-on penser lorsqu'on entend le professeur répéter à ses disciples, du haut de sa chaire, « que la raison est située tout près du pôle de l'hydrogène » ? apophtegme que l'auteur de cet article a eu lui-même l'occasion d'entendre débiter dans une des plus célèbres universités d'Allemagne. Ne serait-on vraiment pas tenté de rire de ces aberrations, s'il ne s'agissait ici de l'art qui a pour but la vie de l'homme, s'il n'était aussi question de l'honneur de la science! Car la conséquence nécessaire qu'ont amenée ces extravagances a été que l'étranger, qui connaît si peu la langue et la science des Allemands, est porté aujourd'hui à croire que toute la république des savants allemands ne vit et ne se meut que dans les nuages de cette philosophie mystico-pratique; et, pour nous en tenir à notre thème, que la médecine allemande en est venue au point que ce n'est plus la peine de s'occuper de ce que font les médecins allemands. Qu'on lise ce que les meilleurs journaux français et anglais leur reprochent sous ce rapport, qu'on condamne, si l'on veut, le ton tranchant des étrangers, mais aussi, pour l'honneur de la médecine allemande, qu'on ne témoigne plus tant d'indifférence à l'égard de ces ultra-théoristes et de ces extravagants, et que l'étranger voie ce que la partie la plus nombreuse et la plus saine des médecins allemands pense et dit de cette malheureuse tendance. Nous parlerons aussi de la nosologie psychique pour confirmer notre assertion, et, à cet égard, nous ne craignons pas que personne vienne nous contredire. Pendant que les Français et les Anglais cherchaient à jeter quelque lumière sur le sombre champ des maladies de l'esprit, dans les vastes hôpitaux de leurs capitales, à l'aide du flambeau de l'anatomie pathologique, l'Allemand, toujours philosophant, prit son essor vers les régions de la métaphysique, persuadé que là seulement il découvrirait la clé de cette terrible énigme. C'est ce qui fait qu'on voit en Allemagne les gens de l'art et les profanes porter hardiment des jugements si étranges sur les maladies de l'âme. La médecine psychique allemande nous offre cependant des noms comme ceux de Reil, Hoffbauer, Greding, Newel, Horn, Nasse, Heinroth, que nous pouvons sans crainte mettre en comparaison avec les plus célèbres médecins étrangers. — Que pourrions-nous dire enfin sur le thème si usé du magnétisme animal? Nous jugeons inutile de nous étendre sur ce sujet, mais toutes les opinions s'accorderont sans doute à reconnaître que c'est en Allemagne que le magnétisme animal a été de nouveau pratiqué comme il ne l'avait été nulle autre part, pas même en France, alors même qu'on serait tenté de nier la connexité de ce fait avec le penchant de la médecine allemande vers la physique excentrique. — Nous avons commencé par le côté défavorable de la médecine allemande, nous allons maintenant l'examiner sous son autre face, dont l'éclat, nous l'espérons du moins, suffira pour effacer l'impression désavantageuse du précédent tableau. Il y a long-temps qu'à l'étranger on a coutume de dire la *savante Allemagne*. Si la profondeur et l'érudition sont en général le caractère de la science allemande, elles caractérisent

de même, par excellence, la médecine allemande. Dans aucun autre pays de la terre, l'érudition ne compte autant d'écoles qu'en Allemagne, qui, depuis l'origine des universités jusqu'à nos jours, en présente aujourd'hui, à elle seule, quarante-quatre, pendant que tout le reste de l'Europe n'en compte que quatre-vingts. Toutefois, si la louable rivalité de beaucoup d'universités et d'états allemands n'a réellement pas peu contribué à accélérer les progrès des sciences, il ne faut pas perdre de vue non plus que précisément ce partage en beaucoup de foyers de culture scientifique empêcha l'existence d'une certaine unité dans l'art et la pratique de la médecine allemande. C'est pour cela qu'il est peut être même impossible de rassembler tous les médecins allemands dans un aperçu tel que celui-ci, à moins de juger superficiellement et avec cette ignorance dont a fait récemment preuve un célèbre praticien français, dans une appréciation de la médecine allemande. C'est cette profondeur allemande qui force les écrivains allemands à acquérir cette espèce d'universalité de savoir par laquelle ils surpassent de beaucoup ceux de toutes les autres nations. Il ne suffit pas en effet au médecin allemand d'avoir réfléchi et d'avoir observé, il veut même savoir ce que d'autres avant lui ont pensé et observé; il doit démontrer à son public qu'il connaît tout. C'est la raison pour laquelle les ouvrages médicaux qui paraissent en Allemagne sont devenus un répertoire général de la littérature médicale et européenne, et même à présent américaine, pendant que les Anglais et les Français n'ignorent que trop souvent jusqu'à leur propre littérature nationale. On ne peut pas nier cependant qu'on a fait un grand abus de cette tendance si excellente en elle-même. Les citations fréquentes, multipliées même jusqu'à l'excès, dont les auteurs allemands parent leurs ouvrages, ont porté les étrangers à croire que leur propre littérature est plus riche, et que celle des Allemands ne consiste guère qu'en compilations plus ou moins bien digérées; jugement qui serait mieux fondé et plus vrai s'il se bornait à la plus récente littérature des journaux allemands. Après avoir avoué l'abus qu'on fait de l'universalité allemande, nous ne devons pas passer sous silence un autre abus, qui est très caractéristique dans la littérature moderne médicale : nous voulons parler de la manie des traductions. Nous ne descendrons pas à rechercher les motifs qui dirigent la plupart des fabricants de traductions qui existent aujourd'hui en Allemagne; il nous suffira d'avoir signalé ce fait et de faire remarquer que notre littérature est journellement inondée d'un déluge de livres et de brochures traduits des langues étrangères, au milieu duquel il serait difficile de choisir ce qu'il peut y avoir de vraiment bon et utile; et, de plus, que notre littérature se dégrade par-là aux yeux des autres nations, qui, tous les jours, voient faire l'honneur d'une et même de plusieurs traductions à une foule d'ouvrages morts chez elles en naissant. Nous ne terminerons cependant pas ces considérations rapides sur la direction profonde, universelle, de l'esprit allemand, sans citer les excellents ouvrages publiés par des auteurs allemands sur la bibliographie médicale, science qui est presque inconnue de l'étranger. Mais nous ne devons pas non plus oublier de mentionner les grands et beaux travaux des Haller, des Ploucquet, des Blumenbach, des Puchelt, des Burdach, des Widburg, etc., savants dont les noms demeureront entourés d'une brillante auréole de gloire tant qu'il y aura une littérature allemande.— Nous allons maintenant étendre nos observations aux différentes branches de la médecine, autant du moins que le permettent les limites de cet ouvrage. On ne saurait nier qu'en ce qui regarde l'*anatomie*, l'Allemagne était autrefois inférieure aux Italiens, aux Hollandais, aux Anglais et aux Français, dans l'étude de cette science; mais depuis le grand Haller, l'anatomie allemande nous montre des hommes tels que Lieberkuhn, J.-F, Meckel *senior*, Wris-

berg, Ph.-F. Meckel *junior*, Mayer, Walter, Sœmmerring, Loder, Gall (pour l'anatomie du cerveau), et d'autres encore, qui se sont distingués par de grandes et belles découvertes. Depuis le milieu du siècle passé, une prédilection pour l'anatomie comparée et pathologique s'est également manifestée en Allemagne, et les résultats des travaux entrepris dans la dernière de ces branches de la science anatomique peuvent hardiment être comparés à ceux qu'ont obtenus les Anglais et les Français. Quant à l'anatomie comparée, les Allemands peuvent revendiquer, comme leur appartenant, la gloire du premier anatomiste français, de Georges Cuvier, puisqu'il est l'élève de Kielmayer et par conséquent de l'école allemande. Les deux nations s'accordent à rendre hommage aux beaux travaux récemment exécutés dans ces deux sciences par Blumenbach, Sœmmerring, J.-F. Meckel *junior*, Rudolphi, Tiedemann, Treviranus, etc. L'Allemagne n'a pas moins de droits de s'enorgueillir de sa *physiologie*, fondée par Haller, qui établit pour condition première de la vie l'irritabilité (qu'il ne faut pas prendre pour l'irritabilité de l'école de Schelling); et long-temps avant que la physiologie française cherchât à s'enrichir par des vivisections, comme elle le fait dans ce moment-ci, Blumenbach, Arnemann, Humboldt, Gruithuisen et autres expérimentaient en Allemagne. Il résulte très naturellement du caractère intellectuel national des Allemands qu'aucune nation n'a autant qu'eux perfectionné, comme doctrine, la pathologie générale, qui ne pouvait être inventée et exposée que par un esprit systématique. Le grand nombre de manuels et d'écrits publiés sur la pathologie générale prouve déjà la prédilection des Allemands pour cette branche de la science, en comparaison des autres nations : Gaut, Brandes, Rose, Hufeland, Conradi et plusieurs autres y ont déployé leur génie fécond. Quant à la médecine pratique plus proprement dite, ce sont encore à nos yeux les Allemands qui l'emportent sur les autres nations, quoiqu'ils s'attachent trop aux systèmes, qui cependant existent plus en théorie qu'en pratique. Les Allemands ont la gloire d'être les observateurs les plus fidèlement appliqués auprès du lit des malades, et leur thérapeutique tient toujours le juste milieu entre celle des Anglais et des Français. Nous ne remonterons pas aux premières années du siècle passé, où ont écrit et observé Werlhof, de Haen, Auenbrugger, R.-A. Vogel, S.-G. Vogel, Stork, Stoll, etc., dont les ouvrages demeureront classiques, quels que soient les systèmes qui surviennent plus tard. Lentin a observé et décrit avec exactitude la goutte et le rhumatisme, et a traité avec un rare bonheur les maladies des mineurs; Lafontaine et Schlegel sont encore de nos jours les seuls qui puissent être nommés pour le traitement de la plique; les ouvrages de Pierre Frank, une des gloires de l'Allemagne, sont étudiés par toutes les nations de l'Europe, de même qu'elles imitent sa manière de pratiquer la science; Horn et Hufeland ont déposé dans leurs écrits les faits pratiques les plus remarquables; Stutz a indiqué une méthode pour la guérison du spasme tonique, qui est généralement regardée comme la meilleure; Marcus s'est fait un nom dans le traitement de l'esquinancie, de la toux asthmatique, du typhus, et Hildebrand s'est adonné avec non moins de succès au traitement de cette espèce de fièvre; l'excellent ouvrage d'Albers sur le *croup* a été couronné, même par le tribunal scientifique suprême de la France, et se trouve à l'égard des travaux si célèbres de Royer-Collard et de Jurine dans la même position que le grand ouvrage de Kreysing sur les maladies du cœur à l'égard des traités classiques étrangers de Testa, Corvisart, Sénac et Burns, c'est-à-dire qu'ils sont tous sur la même ligne. Reuss chercha à approfondir avec beaucoup de sagacité la nature des exanthèmes, et Autenrieth se distingua dans cette partie de la science sous le rapport pratique, et traita la gale avec beaucoup de succès, de même

que Stieglitz la fièvre scarlatine. Le système de guérison de Stieglitz, système fondé tout-à-fait sur la nature, est devenu depuis général ; aussi cette maladie, qui faisait jadis tant de ravages, a-t-elle beaucoup perdu de sa gravité, de manière que cette méthode curative peut jusqu'à un certain point être mise en parallèle avec l'immortelle invention de Jenner. Nous croyons avoir suffisamment indiqué l'état actuel de la médecine pratique allemande. Quant à la partie thérapeutique de cette science, il serait difficile d'émettre et de formuler un jugement général. Nous croyons pouvoir dire toutefois que la thérapeutique des médecins allemands est en quelque façon polypharmaceutique, circonstance qui est une conséquence nécessaire du système suivi dans les universités. Les médecins allemands y entendent recommander, vanter tant de remèdes des Anglais, des Français, etc., qu'il doit leur venir naturellement l'idée d'en essayer dans des cas donnés. Nous ajouterons que dans les dix dernières années, les meilleurs médecins ont en général suivi la méthode antiphlogistique. On nous excusera sans doute si nous passons sous silence l'homœopathie et ses cures merveilleuses.

ALLEMAGNE (Mer d'), située entre la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Allemagne, le Danemarck et la Norwége, a aussi reçu le nom de *mer du Nord*, en raison de sa situation par rapport à l'Allemagne et à la Hollande. Les Danois l'appellent par la raison analogue la mer d'Ouest, de même qu'ils nomment la Baltique mer d'Est. On évalue à environ seize mille lieues carrées la superficie de la mer d'Allemagne, qui est soumise au phénomène du flux et du reflux, dont les effets se font plus particulièrement sentir sur les côtes de Hollande et d'Angleterre, parce que c'est là l'endroit où cette mer est le plus resserrée. Ses eaux sont plus salées que celles de la Baltique, et offrent fréquemment le phénomène de la phosphorescence, dont les causes seront détaillées à l'article *Mollusques*. L'Anglais Robert Stephenson a publié une description du lit de la mer d'Allemagne, basée sur un très grand nombre de sondages faits avec le plus grand soin. Il en résulte que la profondeur de cette mer va toujours en augmentant du sud au nord, à l'exception de quelques bancs de sable qu'on rencontre de loin en loin,

ALLEMANDE. Une espèce de danse fort gaie, originaire d'Allemagne. C'est aussi un air de danse à deux mesures d'une expression vive et gaie, qui a quelque ressemblance avec notre tambourin.

ALLEU, terme de droit ancien, est toujours joint au mot *franc*, et désigne un fonds de terre exempt de droits seigneuriaux. *Allodial*, *allodialité*, indiquent l'état et la qualité de ce qui est en *franc-alleu*, c'est-à-dire libre de service, de ventes, de tous droits féodaux. Ils tirent leur origine de la basse latinité, *allodium*, suivant Ducange, et *allocatio*, suivant Barbazan, qui cite à l'appui de son opinion un passage rapporté par Ducange lui-même. Par la substitution du *d* au *c*, on en aurait fait *allodatio*, action de placer, constituer, accorder, etc. Rocquefort (*Dict étymol.*) fait venir le mot *alleu* du grec *eleutheros*, libre, maître de soi ; Millin et Clavier d'*a* privatif et de *lodum* ou *lodium*, lods, ventes, ou de *leudis* et d'*a* privatif, dont on a fait *aleudis*, non vassal.

ALLIA (bataille de l'). La ville de Clusium (aujourd'hui Chiusi, en Toscane) étant assiégée par les Gaulois senonais, qui étaient venus s'établir deux cents ans auparavant sur les bords de l'Adriatique, envoya demander du secours aux Romains. Ceux-ci envoyèrent d'abord au chef des Gaulois une ambassade composée de trois jeunes gens de la famille des Fabiens, pour l'engager à lever le siége. Ce chef est appelé Brennus dans l'histoire ; mais *Brenn* ou *Brennin* est en Gaulois un titre qui signifie prince ou roi. Le Brenn des Gaulois s'étant refusé à la demande des Romains, les ambassadeurs réclamèrent et obtinrent la permission d'entrer dans la ville, sous prétexte de conférer avec les habitants. Mais, par une violation coupable du droit des gens, ils tentèrent de

profiter de l'espèce de suspension d'armes causée par leur présence pour surprendre les Gaulois, et se mirent eux-mêmes à la tête d'une sortie à laquelle ils excitèrent les habitants. La sortie fut repoussée ; mais les Gaulois, justement indignés, levèrent le siège, et envoyèrent une députation à Rome demander satisfaction de cette violation du droit des gens. — Non seulement elle leur fut refusée, mais les Romains poussèrent l'insulte jusqu'à nommer les trois Fabiens au nombre des magistrats supérieurs appelés alors tribuns militaires. A cette nouvelle, les Gaulois se mirent en marche contre Rome, et les Romains, de leur côté, levèrent en hâte une armée de quarante mille hommes. — Les armées se rencontrèrent à quatre lieues de Rome, sur les bords d'une petite rivière appelée Allia, les Romains ayant le Tibre à gauche, et les Gaulois l'ayant à droite. Autant les Fabiens avaient été ambassadeurs arrogants et sans foi, autant ils furent généraux ineptes et sans courage. Ils déployèrent leur armée sur une seule ligne, jetant un corps détaché à droite sur la colline. Le Brenn des Gaulois profita subitement de cette faute. L'élite de ses troupes culbuta le détachement, et, se rabattant à droite, roula devant elle l'armée romaine sur son centre et sa gauche. L'attaque impétueuse des Gaulois et leur aspect terrible jetèrent l'épouvante parmi les Romains, qui s'enfuirent presque sans combattre. Toute leur gauche se jeta au travers du Tibre, et ce qui ne se noya pas se sauva à Véies, sans penser à Rome ; la droite s'enfuit à Rome, et courut s'enfermer dans la citadelle sans même fermer les portes de la ville. — Les Gaulois, étonnés de ne plus voir d'armée, s'arrêtèrent deux jours sur le champ de bataille. Pendant ce temps, la population de Rome s'enfuit, se dispersant dans les villes environnantes ; il ne resta que les malades et quelques vieillards. Le troisième jour, les Gaulois entrèrent dans Rome déserte. Nous ne reviendrons pas sur le conte des sénateurs qui se firent tuer sur leurs chaises curules, et de la barbe de Papirius. Le commencement de l'histoire de Tite-Live sent un peu les Mille et une Nuits. — Le Capitole fut assiégé. Après un assaut inutile contre un rocher escarpé, les Gaulois convertirent le siége en un blocus qui dura sept mois. Alors, les assiégés, manquant de vivre, furent obligés de capituler, et achetèrent la levée du blocus et la retraite des Gaulois, au prix, dit-on, de 1,000 livres pesants d'or (trois cents quarante kilogrammes environ). Ici Tite-Live place l'épisode de l'épée de Brennus, jetée outre les poids dans la balance, ce qui a donné naissance à cette sentence : Malheur aux vaincus ! et l'aventure merveilleuse de Camille, qui se trouve tout à coup, et comme par enchantement, sur les lieux avec une armée, qui reprend l'or, et bat les Gaulois. — La vérité est que l'or fut payé et emporté par les Gaulois. Polybe, qui écrivit à Rome, et sous les yeux des plus grands personnages de la république, qui lui fournirent des matériaux, dit nettement : « Que le départ des Gaulois fut acheté au prix de 1,000 livres d'or. » (P. 1 et p. 2.) Orose (p. 2, cap. 19) en dit autant ; Suétone, dans la vie de Tibère (cap. 3), dit que Drusus rapporta de la Gaule l'or donné autrefois aux Senonais qui assiégeaient le Capitole, et qui ne leur avait pas été enlevé, comme on le disait, par Camille. Tite-Live lui-même (liv. x, cap. 16) revient à cette version. Le g^{al} G. de Vaudoncourt.

ALLIAGES. Quand deux ou un plus grand nombre de métaux sont combinés ensemble, ils forment un composé qui porte le nom d'*alliage* ; les anciens chimistes avaient cependant adopté un nom particulier pour les alliages de mercure, qu'ils appelaient *amalgames* : ce nom a été conservé. Ainsi, on dit, *alliage* de cuivre et d'étain, de plomb et de bismuth, etc., et *amalgame* d'étain, de bismuth, etc. — Il existe un grand nombre d'alliages remarquables par leurs propriétés, et dont plusieurs sont très importants par leurs usages dans les arts : l'étendue que nous devons consacrer à cet article ne nous permettra pas de parler de tous les allia-

ges qui présentent de l'intérêt, nous nous occuperons seulement de ceux qui sont employés à quelques usages. — La plupart des alliages peuvent être obtenus en fondant ensemble les métaux qui les composent ; mais, dans quelques cas, des difficultés se présentent, soit par le peu d'affinité de ces corps les uns pour les autres, soit par leur grande différence de fusibilité, soit par celle de leur densité. Sous ce dernier rapport, il arrive même souvent que l'alliage étant complètement opéré lorsqu'on le coule, où qu'on le laisse refroidir dans les vases où il a été préparé, il se sépare en plusieurs couches qui renferment des proportions très différentes, ce qui offre fréquemment des inconvénients très graves auxquels on ne peut obvier que par beaucoup de précautions. — On peut citer à cet égard un fait remarquable : lors de l'érection de la colonne de la place Vendôme, des canons pris dans nos campagnes d'Allemagne furent livrés au fondeur, qui fut obligé, par son traité, à fournir des pièces moulées à un titre déterminé ; la colonne achevée, des essais faits sur quelques parties donnèrent une quantité d'étain beaucoup plus grande que celle que devait renfermer l'alliage. Le fondeur fut poursuivi par le gouvernement. Une commission de chimistes, ayant analysé un grand nombre d'échantillons pris dans les diverses parties de la colonne, trouva que la proportion moyenne de cuivre était bien celle que devait renfermer l'alliage, mais les uns contenaient beaucoup trop de cuivre, les autres beaucoup trop d'étain, parce que les alliages n'avaient pas été coulés avec tous les soins nécessaires : si on s'était borné à analyser quelques échantillons, le fondeur eût certainement été condamné. — La plupart des métaux étant fondus ou rougis en contact avec l'air en absorbent une portion d'oxygène, et se convertissent en oxydes, qui forment à la surface une couche plus ou moins épaisse; cette couche s'augmente d'autant plus que l'action de l'air et de la chaleur est plus long-temps continuée : le plus ordinairement, les alliages éprouvent plus facilement cette altération que les métaux qui les composent, et s'ils sont formés de deux métaux inégalement oxydables, celui qui l'est le plus, ou qui l'est seul, peut être entièrement séparé par sa transformation en oxyde. C'est sur ce procédé qu'est fondé, par exemple, la séparation de l'argent d'avec le plomb, et c'est encore par son application que dans la révolution, lorsqu'on détruisait les églises et qu'on fondait les cloches pour en faire des canons, on sépara le cuivre plus ou moins pur de l'étain qui y était combiné. — Quelques alliages sont même si combustibles qu'ils brûlent aussitôt qu'ils sont chauffés jusqu'au rouge. — Le point de fusion des alliages est souvent très différent de celui des métaux qu'ils contiennent, nous en donnerons pour exemple l'alliage fusible de d'Arcet, dont nous parlerons plus tard. — Les métaux, en se combinant ensemble, produisent quelquefois un degré de froid considérable : ainsi, en mêlant cent dix-huit parties d'étain et deux cent une de plomb, tous les deux en limaille, deux cent quatre vingt-quatre de bismuth en poudre fine, et mille six cent seize de mercure, à une température de dix-huit degrés, la température s'abaisse jusqu'à dix degrés au-dessous de zéro. Nous allons nous occuper en particulier des alliages les plus utiles ou les plus remarquables. — *Soudure des plombiers.* Quand on veut réunir deux pièces de plomb, il faut se servir d'un alliage plus fusible que le plomb lui-même ; on le prépare en combinant ensemble deux parties de plomb et une d'étain : cet alliage s'oxyde facilement quand on le chauffe un peu fortement dans l'air. — *Alliage combustible.* Trois parties de plomb et une d'étain forment une combinaison si combustible qu'en la chauffant jusqu'à une chaleur rouge, elle brûle comme de l'amadou jusqu'à ce qu'elle soit entièrement oxydée : il en résulte une poudre grise, qui, sous le nom de potée d'étain, sert à polir les glaces. —*Alliage propre à faire des miroirs ou d'autres objets très polis.* On l'obtient

en fondant dix-neuf parties de plomb et vingt-neuf d'étain ; en Suède, on en fabrique ce qu'on appelle des *diamants de Fahlun*. Pour cela, on soude ensemble, par leurs extrémités, plusieurs bouts de tubes de verre, qu'on taille en forme de brillants, et qu'on plonge dans l'alliage fondu et bien écumé ; il s'y attache une couche très mince de métal, qui présente un grand éclat. On peut aussi faire avec cet alliage des miroirs très beaux en y plongeant des segments de verre, ou une lentille encadrée dans un morceau de liége. Malheureusement on ne peut y toucher ni les essuyer sans les rayer. — *Alliage des caractères d'imprimerie*. Il est formé de quatre-vingts parties de plomb et vingt d'antimoine environ ; plus dur que le plomb, il prend mieux les formes délicates qu'on lui donne, et ne s'écrase pas sous la pression comme le ferait ce métal; l'œil de la lettre peut conserver toute sa pureté. — Un alliage des mêmes métaux sert aussi à fabriquer les robinets de fontaine. — *Alliage du plomb de chasse*. Pour donner à ce plomb plus de dureté et la propriété de prendre des formes plus régulièrement sphériques, on le combine avec une petite quantité d'*arsenic*. A l'article PLOMB DE CHASSE, nous ferons connaître la manière de le préparer et de le couler. — *Alliage de plomb et d'argent*. (*Voy*. ARGENT.) — *Alliages d'étain et de cuivre*. Il en existe plusieurs qui sont très employés dans les arts ; nous en parlerons successivement : 1° *Alliage des cloches*. Il se compose essentiellement de soixante-dix-huit parties environ de cuivre et vingt-deux d'étain ; cet alliage est cassant, à grain fin, très sonore, et cette propriété le rend utile. Les cloches renferment cependant toujours de petites quantités d'autres métaux. A l'article CLOCHES, nous ferons connaître les procédés mis en usage pour les fondre. — Les *tymbales* employées dans la musique militaire, et les *tamtams*, qui produisent un effet si remarquable dans un orchestre, sont fabriqués avec le même alliage. Nous indiquerons au mot TYMBALES les procédés pour le préparer. — 2° *Alliage des canons*. Sa composition la plus ordinaire est de cent parties de cuivre et onze d'étain environ, mais on y fait entrer aussi de petites quantités d'autres métaux, qui ajoutent quelque chose aux propriétés de l'alliage primitif, dans lequel on recherche particulièrement la dureté et la résistance au choc. Au mot CANON, nous indiquerons sa préparation et la manière de le couler. Nous ferons seulement ici une observation générale relativement aux alliages de cuivre et d'étain, c'est que si on ne prend pas beaucoup de précautions pour les rendre homogènes dans la coulée, la différence de densité des deux métaux donne lieu à la formation de plusieurs couches qui présentent des compositions, et par suite des propriétés très différentes, comme le prouve l'exemple que nous avons cité précédemment. — *Alliage de zinc et de cuivre*. En diverses proportions, ces deux métaux forment des composés très employés : 1° *Laiton*. Cet alliage, dont les proportions varient depuis quarante à soixante parties de cuivre sur cent, a une couleur jaune, un grain fin ; il se tire facilement à la filière, et donne des fils connus sous le nom de *fils d'archal*, employés, par exemple, pour les communications de sonnettes dans l'intérieur des appartements ; on en fait au laminoir des feuilles assez minces ; cet alliage se tourne bien; aussi en fait-on un grand usage pour la fabrication des chandeliers : il reçoit très bien le moleté. On le dore et on l'argente aussi très facilement ; aussi forme-t-il la base de tous les objets en *bronze doré*, comme pendules, candelabres, etc. Au mot BRONZE, nous présenterons, avec quelques détails, les procédés relatifs à cet art important. 2° *Chrysocalque, similor*. Il se compose de cent parties de cuivre et de huit, neuf ou douze de zinc ; il est d'un jaune d'or, très facile à travailler, et prend un beau poli. On en fait beaucoup de bijoux. — Le zinc étant volatil, si on le chauffe jusqu'au rouge avec du cuivre pour obtenir le laiton, une grande portion se perd avant que l'alliage

soit opéré ; aussi obtient-on peu de laiton par la combinaison directe des deux métaux. On se sert le plus ordinairement d'un mélange d'un oxyde naturel de zinc qu'on nomme *calamine*, que l'on mêle avec du cuivre et du charbon, et qu'on élève à une haute température dans des creusets : le charbon enlève l'oxygène à la calamine, et le zinc réduit se combine avec le cuivre. Comme une portion de zinc se volatilise toujours, et que dans l'air il brûle avec une belle lumière blanc-bleuâtre, l'ouverture des fourneaux où l'on fabrique le laiton donne toujours passage à une grande quantité de cette flamme, qui produit en même temps des flocons abondants d'une matière blanche très légère qui se répand dans l'atelier : c'est un spectacle curieux dans l'obscurité ; cet effet est toujours obtenu, même quand on fond de petites préparations de laiton dans un creuset. — *Alliage de cuivre et d'arsenic*. En se combinant avec un dixième environ de son poids d'arsenic, le cuivre prend beaucoup de dureté et un grain très fin, et devient susceptible de recevoir un superbe poli : on se sert de cet alliage pour fabriquer les miroirs de télescope.— *Alliages de cuivre et d'argent ou d'or.* Ils servent à fabriquer toutes les monnaies, les bijoux, l'argenterie, etc. ; on les fait toujours directement. La loi règle les titres de la manière suivante : or de monnaie, trois cents millièmes ; or de bijoux, neuf cent vingt millièmes, huit cent quarante millièmes et sept cent cinquante millièmes, ou, en d'autres termes, sur mille parties il y existe cent quatre-vingts, cent soixante ou deux cent cinquante de cuivre.— La monnaie d'argent est au titre de neuf cent cinquante millièmes, et les ouvrages d'orfévrerie présentent ceux de neuf cent cinquante millièmes et huit cents millièmes. La monnaie de billon, qui chaque jour sort du commerce, n'était qu'au titre de deux cents millièmes.—La différence de densité du cuivre, de l'argent et de l'or, oblige à de grandes précautions pour obtenir dans un lingot des alliages bien homogènes.—Au mot ESSAIS, nous ferons connaître les procédés employés pour déterminer les quantités d'or et d'argent qu'ils renferment. — L'or combiné à l'argent dans le rapport de sept cent huit contre deux cent quatre-vingt douze donne un alliage qu'on a appelé *or vert*, très employé dans la bijouterie. — Pour souder des pièces d'argent ou d'or, on se sert d'un alliage à trois cents ou quatre cents millièmes, qui est plus fusible que les métaux purs. — On trouve depuis quelques années en assez grande quantité, dans le commerce, un alliage qui renferme essentiellement du cuivre et du nickel ; il porte différents noms : celui de *Maillechort* est le plus connu en France. Cet alliage a une couleur blanche ou peu jaunâtre ; il prend un beau poli ; on s'en sert pour fabriquer beaucoup d'objets de vaisselle et de bijouterie ; il est peu attaquable par les acides ; on peut s'en servir sans inconvénient pour les usages culinaires, pourvu qu'on en prenne les mêmes soins que des vases en argent, qui contiennent aussi du cuivre, comme nous l'avons dit précédemment.—*Alliage fusible.* Le bismuth fond à deux cent cinquante-six degrés du thermomètre centigrade, le plomb à deux cent soixante, et l'étain à deux cent dix : quand on allie ensemble huit du premier, cinq de plomb et trois d'étain, on obtient un composé qui fond à quatre-vingt-dix-huit degrés environ Cette facile fusibilité permet de le faire servir à différents usages importants. On l'emploie pour clicher des médailles et couler des figures qui peuvent avoir une grande perfection. Les dentistes s'en servent avec avantage pour plomber les dents cariées d'une manière beaucoup plus durable que par l'emploi d'une feuille de plomb. On se sert quelquefois aussi de cuillers à café fabriquées avec cet alliage pour attraper des personnes qui sont surprises de les voir se fondre dans leur main lorsqu'elles veulent s'en servir pour remuer du thé ou du café qui leur est servi. Cet alliage, composé d'autres proportions, sert à fabriquer les RONDEL-

LES FOSSILES (*voy.* ce mot), employées pour préserver les chaudières à vapeur du danger d'une explosion. — *Amalgames.* En s'unissant à beaucoup de métaux, le mercure forme des amalgames utiles, et qui, toujours plus fusibles que ces métaux, sont toujours mous ou liquides quand ils renferment un excès de mercure. Nous ne citerons que les amalgames utiles. — *Amalgame d'étain.* C'est par son moyen que l'on étame les glaces; nous parlerons de ses usages au mot GLACES. — *Amalgame de bismuth.* On le forme très facilement en fondant une partie de bismuth à la plus douce chaleur possible, y versant quatre parties de mercure et agitant avec une tige de fer. Si on introduit cet alliage dans de petits vases en verre bien secs, et qu'après l'avoir liquéfié par la chaleur, on le promène sur toutes les parois, l'amalgame s'y attache et procure un tain très brillant; c'est par ce moyen que l'on prépare un grand nombre de petits objets qui sont recherchés par les habitants des campagnes. — *Amalgame d'or* : il sert à dorer le BRONZE (*voy.* ce mot).

H. GAULTIER DE CLAUBRY.

ALLIANCE, ligue formée par deux ou plusieurs puissances. Il y a des alliances offensives et défensives : l'alliance offensive se conclut dans l'intention d'attaquer un ennemi commun; dans l'alliance défensive, les parties contractantes s'engagent à se prêter mutuellement secours contre les agressions extérieures. Très souvent les alliances se font dans ce double but. Relativement aux droits et aux obligations des alliés entre eux, et à leur position vis-à-vis de l'ennemi, on distingue trois sortes d'alliances : par la première, que l'on appelle *société de guerre*, *alliance pour faire la guerre en commun*, les puissances contractantes s'engagent à faire la guerre chacune avec toutes ses forces réunies. L'*alliance auxiliaire* n'oblige les alliés qu'à fournir chacun un nombre de troupes déterminé, en sorte que l'une des puissances est considérée comme puissance principale, et l'autre comme puissance secondaire. Les traités par lesquels une des puissances contracte seulement l'engagement de fournir des troupes contre le paiement d'une certaine somme, ou à les mettre à la solde d'une autre puissance, sans prendre directement part à la guerre, ou à fournir de simples secours pécuniaires, s'appellent *traités de subsides.*

ALLIER (département de l'), région du centre de la France, formé de presque tout le Bourbonnais, est borné au nord par les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'est par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au sud par les départements du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'ouest par ce dernier département et celui du Cher. On évalue sa superficie à cinq cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept arpents métriques, et sa population à deux cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-dix-sept habitants. Divisé en quatre arrondissements communaux, vingt-six cantons, et trois cent quarante-sept communes, il fait partie de la quinzième division militaire, de la neuvième conservation forestière, ressortit de la cour royale de Riom, et de l'académie de Clermont; paie 1,313,955 francs de contribution foncière, sur un revenu territorial de 13,130,000 francs, et envoie quatre députés à la législature. Le département de l'Allier renferme des sources minérales célèbres, des houillères, des mines de fer et des usines; engraisse des bestiaux, élève des chevaux vigoureux, expédie, à Paris même, les plus beaux poissons de ses rivières et de ses étangs, livre à notre marine des bois de chêne propres aux constructions navales, cultive quelques branches d'industrie en utilisant son acier pour la coutellerie, ses soies pour la fabrication des galons, ses grès pour les meules, et ses terres pour la faïence; mais, stationnaire dans l'agriculture, il ne tire pas des terres grasses qui garnissent ses vallées et du sol sablonneux qui couvre ses roches granitiques tout le parti désirable, bien qu'il récolte des grains et des vins au-delà de ses besoins. Dans certaines parties cepen-

dant, grâce au zèle et aux sacrifices de quelques grands propriétaires, parmi lesquels nous aimons à citer M. Victor de Tracy, le département de l'Allier fait d'heureux efforts pour améliorer son agriculture, et bientôt sans doute il pourra marcher de pair avec nos départements les plus avancés. — Les principales villes du département de l'Allier sont : *Moulins*, chef-lieu du département (*Voyez* Moulins); *Souvigny*, ville de deux mille sept cents habitants, dont l'église gothique servait autrefois de sépulture aux princes de Bourbon; *Bourbon-l'Archambaut*, situé dans une belle et riche vallée, qui possède des eaux thermales assez estimées, une église ornée des plus beaux vitraux, et trois tours magnifiques, restes du château des princes de Bourbon. Dans la partie orientale, *Lapalisse*, sur la Besbre, chef-lieu de sous-préfecture; au bord de l'Allier, *Cusset*, entouré de murailles qui lui donnent l'aspect d'une place forte; *Vichy*, ville de quatre mille habitants, dont les environs offrent les sites les plus pittoresques, et des sources minérales fréquentées chaque année par une société brillante et nombreuse; *Gannat*, chef-lieu de canton et résidence d'un sous-préfet; *Saint-Pourçain*, dans une riante vallée où se tient tous les ans, vers la fin d'août, une foire de bestiaux célèbre dans le pays; enfin, *Mont-Luçon*, entouré de murailles flanquées de tours, aux portes duquel se trouve le fameux bourg de *Néris-les-Bains*, qui n'a peut-être point changé de nom depuis l'époque où, saccagé sous Constantin II, il fut restauré par Julien, et qui se peuple, comme au temps des Romains, de malades atteints de rhumatismes ou d'affections cutanées. Plusieurs beaux débris antiques, un amphithéâtre et les restes d'un castrum prouvent que Néris était une ville considérable lorsqu'elle fut dévastée par Clovis, et plus tard par les Normands. — L'Allier, l'*Elaver* des anciens, qui se jette dans la Loire à une lieue à l'ouest de Nevers, traverse le département du sud au nord.

ALLIGATOR, crocodile d'Amérique, ou caïman : il a le museau obtus et les pieds de derrière demi palmés; sa longueur dépasse rarement vingt pieds. On le trouve dans toutes les contrées basses de l'Amérique. (*Voyez* Crocodile).

ALLITÉRATION (terme de rhétorique), répétition des mêmes consonnes ou de syllabes qui ont le même son. Quelquefois il en résulte ce qu'on appelle cacophonie ; dans certains cas, cette répétition des mêmes lettres produit l'harmonie imitative, dont on a beaucoup abusé de nos jours, et qui, chez certains versificateurs, est dégénérée en un jeu frivole et puéril. Parmi les exemples d'allitérations les plus connus, nous citerons ce vers de Virgile, qui rend si bien le galop du cheval :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum,

et cet autre vers du même poète :

Luctantes ventos tempestatesque sonoras,

dans lequel l'accumulation des *s* peint en quelque sorte à l'oreille les efforts des vents qui cherchent à briser leurs chaînes. Dans ce vers d'Andromaque :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?

le sifflement des serpents est assez bien rendu. Bürger, dans ses poésies, offre de fréquents exemples d'harmonie imitative. On a blâmé avec raison, dans sa Lenore, le *hurre*, *hurre*, *hop*, *hop*, *hop*, mais on ne saurait imaginer rien de plus doux, de plus caressant que les vers suivants :

Wonne weht von Thal und Hügel
Weht von Flur und Wiesenplan
Weht vom glatten Wasserspiegel
Wonne weht mit weichem Flügel
Des Piloten Wangen an.

ALLIX (Jacques-Alexandre-François), lieutenant-général, membre de l'académie de Gœttingue, né le 21 septembre 1776 à Percy en Normandie. Il servit d'abord dans l'armée du Nord, comme élève d'artillerie, se distingua au siége de Luxembourg, et fut fait colonel à vingt ans. Au passage du Saint Bernard, à la prise de Vérone, et pendant la campagne de Saint-Domingue, il déploya autant de bravoure que de talent ; mais comme il n'avait pris aucune part à la ré-

volution du 18 brumaire, il n'obtint aucun avancement. Au mois d'octobre 1808, il passa au service du roi de Westphalie, en qualité de général de brigade, et fut promu au grade de général de division le 15 avril 1812. Ce ne fut qu'alors que Napoléon lui accorda la croix de la Légion-d'Honneur. Parmi les Français qui cherchaient à cette époque à faire fortune en Allemagne, le général Allix se faisait remarquer par ses talents et ses connaissances. Nous rendrons justice au zèle et à l'activité avec lesquels il dirigea l'organisation de l'artillerie et les travaux périlleux dont la surveillance lui était confiée, mais il y avait quelquefois dans sa conduite une ardeur hautaine et offensante. Après la retraite de Russie, il fit tous ses efforts pour défendre le royaume contre Tchernichef; il ramena dans sa capitale le roi qui avait été obligé de prendre la fuite. Pour prix de ce service, Jérôme lui assigna une pension de 6,000 francs sur sa cassette, et le nomma comte de Freudenthal, titre qu'il n'a jamais pris. La mesure vexatoire par laquelle il chercha, de concert avec Malthus, à s'opposer à la dissolution de l'état, les rendirent tous les deux odieux au peuple. A son retour en France, Allix fut employé en qualité de général de brigade. Il se signala pendant la campagne de 1814; le 18 février, il défendit la forêt de Fontainebleau, et le 26 du même mois la ville de Sens, avec peu de troupes. Quelque temps après, Napoléon le réintégra dans son grade de lieutenant-général. Après l'abdication de l'empereur, le général Allix vécut au sein de sa famille. Au mois de mars 1815, il rejoignit Napoléon à Auxerre, et prit le commandement du département de l'Yonne. Lors de la bataille de Waterloo, il se trouvait à Lille en qualité de président d'une commission militaire. Après la bataille, il prit le commandement d'une division, fit fortifier Saint-Denis et suivit enfin l'armée sur la Loire. L'ordonnance du 24 juillet 1815 l'obligea à s'expatrier. Ce fut pendant son séjour en Allemagne qu'il écrivit le fameux ouvrage dans lequel il établit un système du monde opposé à celui de Newton; il explique les mouvements des corps célestes par la décomposition des gaz de leurs atmosphères. Cet ouvrage n'a point obtenu le suffrage de Laplace, mais il est traduit en anglais, en allemand et en italien. La traduction allemande est de Murhard, la traduction italienne de Compagnoni En 1819, le roi permit au général Allix de revenir en France; il est rétabli dans le cadre des officiers généraux.

ALLOBROGES. Nom d'un ancien peuple de la Gaule narbonnaise, qui occupait tout le pays situé entre Genève et le Rhône, appelé depuis *Savoie* et *Dauphiné*. Ces deux provinces ont depuis fait partie de l'ancien royaume et du duché de Bourgogne. La Savoie devint une principauté ducale, le Dauphiné fut donné par Humbert II à Philippe de Valois par acte du 30 mars 1349. Il a depuis fait partie du royaume de France. L'héritier présomptif de la couronne prenait le titre de dauphin : c'était la seule condition imposée par l'acte de donation. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, eut la témérité de se mettre en état d'hostilité contre la France en 1792. Les Savoisiens qui se trouvaient à Paris avaient, dès le commencement de la révolution, manifesté les sympathies qui depuis longtemps unissaient les deux peuples. Ils avaient offert à l'assemblée nationale un don patriotique, qui avait été accepté. Ils formèrent ensuite un club, qu'ils nommèrent d'abord *Club des Allobroges*, et ensuite *Club des patriotes étrangers*. L'armée française s'empara de la Savoie en 1792. Ce fut la première expédition et la première victoire de la guerre d'indépendance. Les patriotes savoisiens à Paris demandèrent et obtinrent de l'assemblée nationale l'autorisation de former la légion des *Allobroges* : cette légion partagea les dangers et la gloire du 10 août. Les Savoisiens, par leurs relations, leurs mœurs, leur langage, leurs besoins, étaient Français de fait. Une partie de leur population vivait en France, elle s'y livrait, surtout pendant la saison rigoureuse, à un genre d'industrie

qui lui était propre. Le gouvernement piémontais exerçait en Savoie une dictature absolue, et depuis le séjour des émigrés français à Chambéry, il accablait les habitants de mauvais traitements ; il alla même jusqu'à faire charger des groupes de citoyens paisibles par les troupes sardes. Cette conduite, aussi impolitique qu'injuste et brutale, rendit plus insupportable la domination du roi de Sardaigne. Les Savoisiens s'insurgèrent; libres d'exprimer leurs vœux depuis la défaite de l'armée sarde, ils avaient nommé des députés, qui se constituèrent en assemblée nationale, et le 29 octobre 1792, cette assemblée arrêta à l'unanimité la réunion de la Savoie à la France. Cette assemblée avait, par un décret formel, substitué le nom *Allobroges* au nom de Savoisien. La convention nationale, sur le rapport de Grégoire, et après une discussion approfondie, décréta le 27 novembre 1792 la réunion de la Savoie à la France : ce pays forma le quatre-vingt-quatrième département. Il n'en a été démembré que par l'acte des Bourbons et des puissances alliées en 1814. Ce pays est rentré sous la domination du roi de Sardaigne. La *légion des Allobroges* occupe une place honorable dans l'histoire militaire de la France républicaine. Elle se composait d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, comme d'autres légions organisées à la même époque. Tous ces corps et les anciens régiments ont été dissous et réunis en bataillons et en demi-brigades en 1793.

ALLOCATION, en latin *allocatio*, du mot *locus*, lieu. Terme de commerce et de finance. Action de porter un article en compte, de passer, d'approuver une dépense, de la mettre en son lieu et place. Les allocations du budget devraient être l'objet d'une constante et vive sollicitude de la part des mandataires de tout pays constitutionnel, la bonne distribution des dépenses important au bien-être de l'état en général, autant qu'aux intérêts des contribuables en particulier.

ALLOCUTION, du latin *allocutio*, fait de *loqui*, parler, dérivé lui-même du grec *logos*, discours. On appelle de ce nom un discours vif, court et pressé, adressé par un orateur à la foule, par un général à ses troupes au moment d'un combat. Une allocution est moins qu'une harangue. Les allocutions de César et celles de Napoléon à leurs soldats sont surtout célèbres. Par extension, les numismates et les antiquaires appellent *allocution* une médaille, un bas-relief, représentant un chef, un général, au moment de l'action oratoire.

ALLONYME. *Voy.* Anonyme.

ALLOPATHIE, est opposé à homœopathie. (*Voyez* ce dernier mot.)

ALLORI (Alexandre), plus connu sous le nom de *Bronzino*, neveu et disciple de Bronzino, est un peintre de l'école florentine. Il s'était proposé Michel-Ange pour modèle ; il se livra plus particulièrement à l'étude de l'anatomie. On lui doit un traité d'anatomie à l'usage des peintres. Il était né à Florence en 1535 ; il mourut en 1607. — Son fils, Christophe, ne suivit point la marche de son père, et sortit de chez lui pour étudier sous la direction de Grégoire Pagani. La plupart de ses productions sont des paysages; il peignit aussi beaucoup de portraits, surtout pour la galerie de Florence. Son Tableau de Judith, ses copies de la Madeleine du Corrège, jouissent d'une grande célébrité. Il mourut en 1621.

ALLRUNNES. Les anciens Germains donnèrent le nom d'Allrunnes (*Allronnen*) à certaines femmes qu'ils regardaient comme des espèces de prophétesses. On les appelait aussi *Drouhdes* et *Trouthes*. C'étaient les compagnes des anciens sages qui portaient le même nom. Par la suite, les moines et les ecclésiastiques les regardèrent comme des magiciennes, des sorcières : un grand nombre d'entre elles furent brûlées vivantes. Selon une tradition populaire qui n'est pas entièrement éteinte, les allrunnes sont des racines de forme humaine qui ne croissent que dans le lieu des exécutions publiques. Certaines personnes privilégiées peuvent seules les trouver, à certaines heures, et sous plusieurs conditions assez

difficiles à remplir. Entre autres vertus surnaturelles que les alrunnes communiquent à ceux qui en sont possesseurs, la faculté de découvrir les trésors cachés n'est pas la moins importante.

ALLUSION. Ce mot est dérivé du latin *allusio*; il a pour racine le verbe *ludere*, qui signifie *jouer*. C'est une figure de rhétorique, employée pour désigner la convenance et le rapport d'une personne ou d'une chose à une autre; elle consiste assez souvent dans l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme. « C'est une balle, a dit avec esprit et justesse M. Dupaty, qui, détournée de la ligne droite, frappe sur un corps étranger et arrive au but par ricochet. » L'allusion est, en petit, ce qu'est l'allégorie en grand; celle-ci est un miroir, une glace fidèle, dont l'autre, en quelque sorte, n'est qu'un fragment. L'emploi de ces deux figures exige beaucoup de justesse et de clarté. Quand on fait allusion, par exemple, à l'histoire ou à la fable, il faut que le trait qu'on a en vue soit assez connu pour qu'il puisse être compris sans effort. Ainsi, quand Voltaire dit dans la *Henriade* (chap. VII):

> Ton roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie;
> Il t'arrache, sanglant, aux fureurs des soldats
> Dont les coups redoublés achevaient ton trépas.
> Tu vis, songe du moins à lui rester fidèle.

il faisait allusion à la conspiration dont le maréchal Biron se rendit coupable plus tard. — Le théâtre d'Eschyle, d'Euripide et d'Aristophane, beaucoup plus libre que le nôtre, fourmille d'allusions aux événements et aux hommes de l'époque, allusions beaucoup moins fréquentes et surtout moins directes chez nous, et contre lesquelles la décence et les convenances sociales, qui ont fait de si heureux progrès dans nos mœurs, réclameraient, à défaut de la censure. Cette arme serait d'autant plus dangereuse en des temps politiques, qu'employée tour à tour par les partis, elle ne pourrait qu'exciter leurs passions et ferait bientôt dégénérer les jeux de la scène en une arène sanglante. — Quelquefois, cependant, au lieu d'être un trait de lâcheté, de basse envie, de mauvais vouloir ou de coupable légèreté, l'allusion dramatique peut être, au contraire, un acte de courage et de vertu; telle est celle que renfermait un hémistiche, devenu célèbre, de la tragédie de *Caius Gracchus*, par Joseph Chénier, représentée au commencement de la terreur, hémistiche attribué souvent, depuis, par erreur, à l'*Ami des lois*, comédie de M. Laya, représentée dans le même temps et inspirée par le même esprit: « Passionné pour les mœurs républicaines, dit M. Arnault dans sa notice sur ce poëte patriote, Chénier tendait de tous ses efforts à les substituer en France aux mœurs monarchiques; mais il n'était pas de ceux qui voulaient qu'on décimât la société pour la revivifier, et que, pour le faire croître, on arrosât avec du sang l'arbre de la liberté. *Des lois, et non du sang!* avait-il fait dire à son tribun. Ce sublime élan lui fut imputé à crime. Un des bourreaux qui régnaient alors, interrompant l'acteur au moment où il prononçait cet hémistiche, osa ordonner qu'on intervertît l'ordre de ces paroles, et que d'un principe de philantropie et d'organisation sociale on fît une maxime de meurtre et d'anarchie: *Du sang, et non des lois!* s'écria-t-il; et c'était un législateur! » — Très souvent l'allusion, fidèle à son étymologie, n'offre qu'un simple *jeu* de mots. C'était un véritable jeu de mots, par exemple, qu'on avait prêté à Molière, en lui faisant dire aux spectateurs accourus en foule pour voir la deuxième représentation de son *Tartufe*: « Monsieur le président ne veut pas qu'on *le* joue. » Il eût été indigne du caractère de ce poëte de se permettre en public une aussi grossière injure envers un homme dont toutes les vertus ne pouvaient être effacées à ses yeux par une mesure qui avait été prise par le parlement en corps, et non par M. Lamoignon seul. Nous avions toujours douté de l'authenticité de cette anecdote répétée dans tous les recueils d'*Ana*, et c'est avec bien du plaisir que nous l'avons vue formellement démentie par un écrivain moderne qui

a fait des recherches fort curieuses et fort consciencieuses sur ce grand homme. (Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière.*) — Une allusion, d'un autre genre, et qui renferme une louange aussi fine que délicate, est celle-ci, que mademoiselle de Scudéri employa dans un impromptu qu'elle fit en voyant le prince de Condé cultiver de ses mains les fleurs de son jardin à Vincennes :

En voyant ces œillets, qu'un illustre guerrier
Arrosa de la main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.

Mais le maître, en fait d'allusions, est Lafontaine, que la nature de son esprit et le genre de littérature qu'il cultivait appelait à faire un emploi fréquent de cette figure. On trouve çà et là répandus dans ses fables mille traits qui tous ont un rapport plus ou moins direct à quelque particularité de mœurs, de caractère, d'usages, de conditions ou de langage, toujours parfaitement appropriés à la circonstance dans laquelle il les met en lumière. «Il a fondé parmi les animaux, dit La Harpe, des monarchies et des républiques. Il en a composé un monde nouveau, beaucoup plus moral que celui de Platon.... Il en a réglé les rangs.... Il a transporté chez eux tous les titres et tout l'appareil de nos dignités. Il donne au roi lion un Louvre, une cour des pairs, un sceau royal, des officiers, des courtisans, des médecins... Jamais il ne manque à ce qu'il doit aux puissances qu'il a établies; c'est toujours *nos seigneurs les ours, nos seigneurs les chevaux*, *sultan léopard*, *dom coursier*, *et les parents du loup*, *gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire.*» Et tous les traits, toutes les allusions à l'espèce humaine qui ressortent de ces assimilations, de ces comparaisons aussi fines, aussi justes et aussi profondes qu'elles sont en apparence naïves, se font d'autant mieux comprendre et s'insinuent d'autant mieux dans tous les esprits qu'ils portent avec eux un cachet de bonhomie dont on ne se défie point, qu'ils n'ont ni la morgue pédantesque d'une leçon sévère, ni l'ironie sanglante de la satire, dont notre vanité et notre orgueil se révolteraient également.

Edme Héreau.

ALLUVION (droit d'), droit qu'ont les riverains de s'approprier le terrain qui s'est formé par alluvion dans les limites de leurs propriétés. Les alluvions se forment, soit lorsqu'un fleuve détache une partie de ses rives et les transporte à un autre rivage, soit lorsque le cours du fleuve venant à se ralentir, il s'élève des îles dans son sein par suite de dépôts : les îles ainsi que le terrain que le cours laisse à sec en se retirant étaient ordinairement réservés aux suzerains par les lois de l'état.

ALMAGESTE, de l'arabe *al*, et du grec *megistos*, très grand, superlatif de *megas*, le grand ouvrage, l'ouvrage par excellence. On appelle de ce nom un recueil d'observations astronomiques et de problèmes géométriques, composé par Ptolémée vers l'an 140.

ALMANACH. C'est le nom vulgaire des calendriers et de tout ouvrage périodique ayant en tête ou à leur fin un calendrier. Suivant les grammairiens, ce mot vient de l'arabe *al* (excellent), et *manah* (compte). Scaliger et d'autres le font dériver du grec, *manakos* (le cours du mois) et de la particule arabe *al*. D'autres prétendent qu'il vient du saxon *al monght*, contracté de *al-moon-held*, qui, en vieil allemand, signifie *contenant toutes les lunes.* Une autre opinion, qui ne manque pas d'une certaine probabilité, attribue l'origine de ce mot au travail d'un moine nommé Guinklan, qui vivait en Bretagne au troisième siècle, et qui composait tous les ans un petit ouvrage sur le cours du soleil et de la lune, et dont il faisait prendre de nombreuses copies. Cet opuscule avait pour titre : *Diagonon al manah Guinklan*, mots celtiques qui veulent dire : *Prophéties du moine Guinklan*. Par abréviation, on nomma par la suite ce livre le *Moine*, ou l'*Œuvre du moine*. Le mot celtique *manah* a passé dans la langue russe, où le mot moine se

rend par celui de *monakh*. Gohins, enfin, veut que ce mot vienne de *almanha*, mot qui, dans les langues orientales, signifie *étrennes*, parce que les astronomes, en Orient, sont dans l'usage d'offrir un livre d'éphémérides à leur prince au commencement de chaque année. Cette coutume est passée en France : le Bureau des longitudes présente tous les ans un almanach au roi. Les almanachs modernes répondent à ce que les Romains appelaient *fastes*.—Les almanachs les plus importants qui se publient en France, sont : l'*Almanach royal*, la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire du Bureau des longitudes*; l'Almanach royal parut pour la première fois en 1679; alors, il ne contenait, outre quelques prédictions et les phases de la lune, que le départ des courriers, les fêtes du palais, les principales foires du royaume, et les villes où l'on battait monnaie; il parut sous cette forme jusqu'en 1697, époque où son auteur, Laurent Houry, libraire de Paris, eut l'idée d'y joindre des notices statistiques et la liste des principaux dignitaires et fonctionnaires de l'état. Louis XIV, singulièrement flatté de cette longue énumération des titres et dignités dont étaient revêtus les seigneurs de sa cour, si riche en classifications nobiliaires de tout genre, renouvela en 1699 le privilége de cet almanach, qui, dès lors, fut exclusivement connu sous le titre d'*Almanach royal*, et contint les naissances des princes, les noms des personnages importants dans le clergé, la robe, l'épée, etc. — Les différents gouvernements étrangers imitèrent successivement l'exemple donné par Louis XIV, et dès la fin du dix-septième siècle, il n'y eut pas de si petit prince de l'empire d'Allemagne qui n'eût aussi son *Almanach royal* imprimé avec privilége et autorisation dans sa résidence. L'almanach royal de Prusse date de 1700; celui de Saxe, de 1728; celui d'Angleterre, *Royal calender*, de 1730.—La *Connaissance des temps* parut pour la première fois en 1679 : ce fut M. Picard, habile astronome, qui en fut le premier auteur. Cet almanach est calculé trois ans à l'avance; il sert à faire tous les autres, il est spécialement destiné aux astronomes et aux navigateurs. C'est au moyen des tables qu'il contient que ces derniers calculent souvent les longitudes en mer.

ALMANDINE ou **ALBANDINE**, en latin, *albandina*, pierre précieuse des anciens, qui tenait du rubis et de l'améthyste.

ALMANZA (bataille d'), gagnée par Derwick, commandant les armées françaises contre celles d'Espagne, en 1707.

ALMANZOR, nom qui s'est introduit dans nos romans et sur nos théâtres. C'est une altération du mot arabe *Al-Mansour* (le Victorieux). Ce surnom a été donné à plusieurs khalifes, sultans, rois et princes, plus ou moins fameux dans les fastes de divers états musulmans. Nous allons citer les plus remarquables de ces personnages. — *Al-Mansour* (*Abou-Djafar Abd'allah*), deuxième khalife de la race des abbassides, succéda, l'an 754, à son frère Aboul Abbas al-Saffah, qui n'avait régné que quatre ans, et il affermit sa dynastie en exterminant celle des ommiades, dont un rejeton, réfugié en Afrique, établit en Espagne une puissante et brillante monarchie. Al-Mansour, en 762, fonda Bagdad sur la rive occidentale du Tigre, avec les ruines de Séleucie et de Ctésiphon, qui avaient occupé les deux bords de ce fleuve. Bagdad devint la capitale de l'empire musulman, et fut pendant près de six siècles le foyer des lumières, qui, plus tard, se répandirent en Europe. Al-Mansour y attira les savants de tous les pays. La protection et les encouragements qu'il y accorda aux lettres et aux sciences fut imitée et surpassée par plusieurs de ses successeurs, principalement par son petit-fils, Haroun Al-Raschid, et par son arrière petit-fils, Al-Mamoun. Ce khalife se déshonora par son avarice et par sa cruelle ingratitude envers son oncle Abd'Allah et le grand capitaine Abou-Moslem, qui avaient le plus contribué à établir la domination des abbassides. Al-Mansour les fit périr l'un et l'autre, et s'empara de

leurs richesses ; il mourut lui-même en 775.—*Al-Mansour* (*Abou-Thaher Ismael*), troisième Khalife fathémide d'Afrique, succéda en 946 à son père Kaïm. Il commença la conquête de l'Egypte sur les khalifes abbassides, et y fonda une ville qui porte son nom (Al-Mansourah) improprement appelée *la Massoure* par les historiens des croisades, et fameuse par la bataille où Saint-Louis fut fait prisonnier. Le khalife Al-Mansour mourut à Mohadiah en 953, et eut pour successeur son fils, Moezz-Ledin-Allah, qui acheva la conquête de l'Egypte, où il transféra sa résidence. — *Al-Mansour* (*Mohammed Al-Moaferi* surnommé), l'un des plus grands capitaines qu'ait produits l'Espagne musulmane, reçut de ses propres soldats ce surnom glorieux. Né dans les environs d'Algéziras en 939, et page du khalife Al-Haken II, il fut ensuite secrétaire et intendant de la sultane favorite, dont le crédit l'éleva au poste éminent de *hadjeb* (grand chambellan), et à la tutelle de son fils Hescham II. Sous ce faible prince, dont le règne ne fut qu'une longue minorité, Al-Mansour eut seul en maniement les affaires civiles et militaires, et les dirigea avec autant d'habileté que de courage. A des talents supérieurs, il joignait les qualités les plus propres à se concilier la bienveillance de tous les dépositaires du pouvoir. Il remporta plusieurs victoires sur les chrétiens, enleva Barcelone au comte Borel, prit et détruisit Saint Jacques de Compostelle, porta ses armes en Afrique, où il rendit tributaires tous les princes musulmans, et les obligea de faire prononcer son nom dans la Khothbah ou prière publique, après celui du khalife d'Espagne. Ayant livré une bataille sanglante aux rois de Léon, de Navarre, et au comte de Castille, à Calatanasar, sur les bords du Douero, il y perdit tant de monde, quoique resté maître du champ de bataille, que le chagrin d'avoir, pour la première fois, éprouvé un pareil échec, irrita ses blessures, et lui causa la mort, le 10 août 1002, à Médina-Cœli. Al-Mansour avait glorieusement gouverné l'Espagne plus de vingt-cinq ans; mais, en éclipsant son souverain, il avilit le khalifat, et prépara la chute de la dynastie des ommiades. Son palais était, en quelque sorte, une académie où il encourageait et récompensait les arts, les lettres et les sciences, qu'il cultivait lui-même avec succès. Sa postérité régna depuis à Valence. — *Al-Mansour* (*Aboul-Cacem*), troisième prince de la dynastie des zaïrides ou sanhadjites, succéda, l'an 984, à son père, Yousouf Balkin, sur le trône de l'Afrique septentrionale, de la Sicile et de la Sardaigne. Quoiqu'on ait loué sa valeur et sa générosité, il perdit les royaumes de Fez et de Sedjelmesse, et commit des actes de cruauté inouïe, jusqu'au point d'arracher lui-même et de dévorer le cœur d'un gouverneur de province qui s'était révolté; il mourut en 996. — *Al-Mansour* (*Abou-Yousouf Yacoub*), le plus heureux, la plus puissant, le plus grand et le meilleur de tous les princes de la dynastie des al-mohades, succéda, l'an 1184, à son père Youssouf, blessé mortellement au siége de Santarem en Portugal. Il ramena son armée en Afrique, où il employa quelques années à apaiser divers troubles excités par des princes de sa famille, et par une invasion à Tunis d'un roi des îles Baléares, de la race des almoravides. Tandis qu'il triomphait de ces rebelles, les princes chrétiens d'Espagne avaient obtenu quelques avantages sur les généraux d'Al-Mansour. Ceux-ci avaient déjà repris plusieurs places en Portugal, lorsque ce monarque débarqua à Algéziras, en 1194, pour venger la mort de son père et répondre à une lettre insultante qu'il avait reçue du roi de Castille, Alphonse III. Il remporta sur ce prince, l'année suivante, la victoire d'Al-Arcos, près de Calatrava, l'une des plus mémorables que les musulmans aient gagnées sur les chrétiens. Dans une seconde campagne, il s'empara de plusieurs places, mais il ne put prendre Tolède, et revint à Séville, où il signala son séjour par d'utiles et somptueux monuments, dont il décora cette ville et autres lieux de l'Espagne. De retour en

Afrique, il y acheva la fondation de plusieurs places, Almansourah, Alcassar-Kebir et Rabbah. On reproche à Yacoub Al-Mansour, prince éclairé, juste et pieux, d'avoir violé la capitulation qu'il avait accordée au gouverneur rebelle de Maroc, et d'avoir laissé son corps sans sépulture, en disant : qu'*on n'est pas tenu de garder sa parole à un homme qui a violé ses serments, et que le cadavre d'un traître n'exhale aucune mauvaise odeur.* Toutefois, la honte ou le regret d'avoir terni sa réputation par cet acte de perfidie détermina ce monarque à se renfermer dans son palais et à charger des soins du gouvernement son fils Mohammed Al-Nasser, qu'il avait fait reconnaître pour son successeur. Il mourut dans sa retraite, soit à Maroc, soit à Salé, l'an 1199, âgé d'environ quarante ans, après en avoir régné près de quinze. L'obscurité qui enveloppa la dernière époque de sa vie a fourni matière à une prétendue disparition et à des aventures romanesques racontées dans une *Vie d'Almansor*. Les états de ce prince s'étendaient depuis Maroc jusqu'à Tripoli, et comprenaient la moitié de la péninsule espagnole; il portait les titres de khalife et d'*émir al moumenin* (prince des fidèles); aussi ne reconnaissait-il point la suprématie des khalifes abbassides de Bagdad. Avec lui s'éteignit la grandeur des al-mohades, dont la décadence commença sous son fils Mohammed.

H. Audiffret.

ALMEIDA. Une des plus importantes forteresses du Portugal, dans la province de Beira, près de la frontière espagnole; elle est située sur la Coa; sa population est de deux mille sept cent cinquante habitants. En 1762, les Espagnols s'en emparèrent, après avoir essuyé de grandes pertes; à la paix, la place fut rendue aux Portugais. En 1813, à l'époque où le maréchal Ney se disposait à pénétrer dans le Portugal, le général anglais Coco défendit Alméida contre le maréchal Masséna, depuis le 24 juin jusqu'au 27 août, où il fut obligé de capituler. Lorsque Masséna quitta le Portugal, l'évacuation d'Alméida lui coûta un combat meurtrier de trois jours, contre Wellington à Fuentes d'Onoro. A la suite de cette action, le général Brenier fit sauter les fortifications d'Alméida, et se fraya un passage à travers les assiégeants. Les Anglais ont rétabli depuis les fortifications d'Alméida.

AL-MOHADES. (*Voyez* Al-moravides.)

AL-MORAVIDES ou Al-Morabides, puissante dynastie qui a régné sur une grande partie de l'Afrique et de l'Espagne. Ce nom, emprunté aux Espagnols, dérive du mot arabe *Al-morabethoun*, pluriel de *morabeth* ou *marabouth*, qui signifie sentinelle, et, par extension, ceux qui veillent à la gloire de Dieu et de la religion. On l'a donné depuis aux cénobites musulmans d'Afrique, et c'est par allusion à ces farouche solitaires que nous disons d'un homme dur et sauvage : *C'est un vilain marabout*, et qu'on a donné ce nom à des cafetières ou coquemars de forme grossière et massive qui nous arrivent du Levant.—Les premiers al-moravides étaient des Arabes qui, venus originairement de l'Yemen en Syrie, passèrent ensuite en Egypte, puis en Lybie, et s'avancèrent jusque dans la Mauritanie Tingitane, où, pour ne pas se mêler avec les indigènes, ils s'établirent dans le désert de Sahrah, y formèrent plusieurs tribus, et finirent par y oublier presque entièrement les dogmes et les rites de l'islamisme. Vers le milieu du onzième siècle, l'un d'eux, Djauher, entreprit de ramener ses compatriotes à la pureté de la foi musulmane. Du retour du pèlerinage de la Meckke et de Médine, il prit avec lui à Kaïrowan, un docteur berber, nommé Abd'Allah-Ibn-Yasin, et l'associa à ses travaux apostoliques. Ils persuadèrent aisément aux Lamthouniens, l'une des principales tribus du désert, d'adopter la prière, le jeûne et l'aumône, prescrits par le Coran. Mais quand ils voulurent les détourner du vol, du meurtre et de l'adultère, ils se firent chasser. Plus heureux parmi les autres tribus, non seulement ils les soumirent à leur doctrine,

mais ils les déterminèrent à la propager par les armes. Abd'allah refusa le commandement, parce qu'il était dépourvu de talents militaires ; Djauher s'en excusa par modestie et désintéressement. Les deux réformateurs des Berbers l'offrirent alors à Abou-Bekr-Ibn-Omar, chef des Lamthouniens, à condition qu'il embrasserait la réforme, et que, par son exemple et son autorité, il convertirait les tribus récalcitrantes. Leur espoir ne fut pas trompé : une foule de gens ignorants et grossiers embrassèrent l'Islamisme et s'appliquèrent avec succès à l'étude du droit écrit et sacré. Djauher, jaloux du crédit de son collègue, et regrettant d'avoir cédé le pouvoir à Abou-Bekr, entreprit de s'en ressaisir ; il échoua, fut condamné à mort dans une assemblée générale, et subit son supplice avec une résignation exemplaire. — Nous avons suivi Aboulfeda et d'Herbelot; mais Casiri, et surtout Dombay, dans son histoire allemande des rois de la Mauritanie, donnent des détails différents et bien plus circonstanciés sur l'origine des al-moravides et l'étymologie de leur nom. Il suffit de dire ici qu'Abd'allah-Ibn-Yasin conserva toujours la prépondérance comme chef suprême de la religion, et dépositaire des aumônes et des tributs ; que les princes auxquels il confia successivement la conduite des affaires de la guerre et de la politique lui étaient entièrement dévoués, et que tel était son ascendant sur ces généraux, qu'un jour il fustigea l'un d'eux de sa propre main, avant même de lui avoir dit que c'était en punition de ce qu'il avait compromis la sûreté de son armée et de l'état, en s'exposant personnellement dans un combat, au lieu de s'être borné à diriger et à encourager ses troupes. C'est de la défaite et de la mort du roi Masoud, de la tribu des Zenates, et de la prise de Sedjelmesse, sa capitale, l'an 448 de l'hégire (1056 de J.-C.), que date le commencement de la dynastie des al-moravides ; on les a aussi nommés *al-molathemin* (voilés), parce qu'ayant fait combattre leurs femmes dans un cas pressant, ils s'étaient, comme elles, couvert le visage, afin que l'ennemi ne pût distinguer les deux sexes. Abd'allah était maître du désert, de Sous et d'Aghmat, dont il avait fait sa capitale, lorsque, blessé dans une bataille contre la tribu des Bergavates, il mourut vers l'an 451 (1059), après avoir confirmé l'élection de son successeur. — Abou-Bekr-Ibn-Omar fut reconnu en qualité d'*émir al moslemin* (prince des musulmans); il poursuivit ses conquêtes, reprit Tedla et Sedjdmesse; mais des troubles survenus dans le Sahrah le déterminèrent à confier le gouvernement de la Mauritanie en 462 (1070) à son neveu Yousouf-Ibn-Taschfyn, pour aller combattre les rebelles. Il soumit toutes les tribus du désert, et étendit sa domination jusque sur la montagne d'Or en Nigritie. Il périt, en 1087, blessé par une flèche empoisonnée. — Yousouf-Ibn-Taschfyn, le plus célèbre et le plus puissant prince de la dynastie des al-moravides, en est généralement regardé comme le fondateur, et l'on fait même commencer son règne à l'année 1070. Trois ans auparavant, il avait jeté les fondements de Maroc, et travaillé lui-même à la construction de la plus ancienne mosquée de cette ville, où il établit sa résidence royale. Il prit Fez en 1069, et mit fin à la dynastie des Zenutes ou Zeïrides, qui avaient régné cent ans sur la Mauritanie. Yousouf assiégeait Tanger et Ceuta, lorsqu'il fut invité par Motemed-Ben-Abad, roi de Séville, à secourir les princes musulmans d'Espagne, qui, divisés entre eux, étaient hors d'état de résister aux chrétiens. Il différa de se rendre à ses desirs, jusqu'à ce qu'il eût affermi sa puissance en Afrique, et comme la possession de Tanger et de Ceuta lui était nécessaire pour traverser le détroit, il se fit aider par la flotte du roi de Séville pour s'emparer de ces deux places, en 1078 et 1084. Dans cet intervalle, il poussa ses conquêtes jusqu'à Tremecen, Oran et Alger. Cependant la prise de Tolède, par Alphonse, roi de Castille, et l'arrivée du roi de Séville à Ceuta, décidèrent Yousouf à passer en Espagne. Après s'être fait céder Algéziras par ce prince, il y débarqua en

1086 avec une armée brillante, à laquelle se joignirent les troupes de Séville, de Murcie, de Grenade, de Valence, et de Badajoz, et il remporta près de cette dernière ville la fameuse victoire de Zaleka sur les chrétiens. Il retourna aussitôt après en Afrique, laissant des troupes en Espagne pour y aider les princes musulmans; mais la désunion qui continuait de régner entre eux, et les instances du roi de Séville, qui n'aspirait qu'à réunir sous sa domination tous ces petits états, excitèrent l'ambition de Yousouf, et le rendirent peu délicat sur le choix des moyens de la satisfaire. Il revint dans la péninsule en 1090, et, dans l'espace de douze ans, il s'empara, par trahison et par la force des armes, de Malaga, de Grenade, de Murcie, de Cordoue, de Séville, d'Almeria, de Badajoz, de Valence, en un mot de tout ce qui restait aux musulmans dans la péninsule, à l'exception du royaume de Saragosse. Il retint dans les fers les rois de Grenade et de Séville, et fit périr celui de Badajoz; il revint pour la dernière fois en Espagne en 1103, et, charmé de la beauté de ses nouveaux états, il en visita toutes les provinces; mais affaibli par son grand âge et par les fatigues de la guerre, il se fit transporter à Maroc, où il mourut, âgé de cent années lunaires, l'an 1106. — Avec un physique grêle et mesquin, et un costume peu imposant, Yousouf possédait toutes les qualités d'un conquérant et d'un grand monarque : le courage, l'activité, la prudence, la fermeté, la tempérance et la libéralité. Mais l'histoire sévère lui reproche justement plusieurs traits de perfidie et de cruauté. Au faîte de la puissance, il reconnut toujours la suprématie des khalifes de Bagdad. Le règne de Yousouf apparut comme un brillant météore, qui s'évanouit sous ses deux successeurs. — Ali, son second fils, fut reconnu pour souverain en Afrique et en Espagne. Son frère aîné, Temim, qui gouvernait l'Espagne, obtint plusieurs avantages sur les chrétiens. Ali, lui-même, enleva au roi de Castille plusieurs places dans le royaume de Tolède, et s'empara de Coïmbre, et de quelques autres villes de Portugal. Ses généraux lui soumirent temporairement Saragosse et les îles Baléares. Ce furent les derniers succès de ce prince. La révolte de Mohammed-al-Mohdy, qui le retint en Afrique pendant les vingt-deux dernières années de son règne, y ébranla la puissance des al-moravides. La mort de son frère Temim l'obligea d'envoyer en Espagne son propre fils, Taschfyn, dont la valeur y soutint pendant douze ans la gloire des al-moravides. Mais ce jeune prince, rappelé à Maroc par son père, qui luttait vainement contre la fortune des al-mohades, n'éprouva aussi que des revers. Le chagrin qu'éprouva le roi son père de l'issue malheureuse d'une guerre qu'il soutenait depuis si long-temps contre les rebelles, le conduisit au tombeau, l'an 1143, après un règne de trente-sept ans. Ali fut un prince juste et clément, mais il manquait des talents et de la fermeté si nécessaires aux monarques dans des circonstances difficiles. — Taschfyn fut encore plus malheureux que son père. Pendant que les al-mohades lui enlevaient, les unes après les autres, les provinces de la Mauritanie, ses états en Espagne étaient en proie à l'anarchie, aux révoltes, et aux invasions des princes chrétiens. Forcé de laisser la défense de Maroc à son jeune fils Ibrahim, et celle de Fez à son frère Jahia, Taschfyn, au moyen des secours qu'il reçut de Budjié et de Sedjelmesse, tenta un dernier effort. Vaincu près de Tremecen, il se jeta dans cette place; mais, informé qu'Oran était menacé, il vola à la défense de cette ville, d'où il espérait pouvoir faire voile pour l'Espagne. Il y fut assiégé, et, ayant fait une sortie, il tomba avec son cheval dans un précipice ou dans la mer, et sa tête fut portée au vainqueur. L'année suivante (1146), Maroc fut pris, et son fils Ibrahim tomba entre les mains d'Abd'el-Moumen, qui le fit périr. En lui finit la dynastie des al-moravides, qui fut remplacée par celle des al-mohades.

AL-MOWAHIDES, ou plus vulgairement AL-MOHADES, dérive du mot arabe *al-mowahedoun*, qui signifie *uni-*

taires, ceux qui ne reconnaissent qu'un dieu. C'est le nom d'une puissante dynastie, qui a régné sur toute l'Afrique septentrionale (l'Egypte exceptée), et sur la moitié de l'Espagne. Elle eut pour fondateur un fanatique nommé Mohammed-Ben-Toumert, né dans les environs de Sous, en Mauritanie, et qui se disait issu de Mahomet par Ali et Houçaïn. Après avoir étudié la philosophie et la théologie à Bagdad, il revint dans sa patrie, prêchant dans les villages, et s'arrêta dans un bourg près de Tremecen, où il se lia avec Abd'el-Moumen, qu'il associa depuis à son apostolat. Couvert de haillons, il déclamait contre les idolâtres et contre les chrétiens, auxquels il reprochait le dogme de la trinité; il s'érigeait en réformateur des mœurs, comme des doctrines religieuses, brisant partout les instruments de musique et renversant le vin. De Fez il osa venir à Maroc, pour y propager ses principes séditieux, reprocher au roi Ali ses défauts et disputer publiquement avec les docteurs de Maroc, qu'il confondit par son éloquence. Mais, comme il s'attribuait le don de prophétie, et qu'il prédisait la chute prochaine de la dynastie régnante (les al-moravides), le visir démêlant les vues ambitieuses de Ben-Toumert, conseilla au roi de le faire périr ou de s'assurer de sa personne; mais Ali, par un acte impolitique de clémence, se contenta de l'exiler. Retiré sur une montagne, ce fanatique prit le nom d'*Al-Mohady* (directeur), se donnant ainsi pour le douzième des imans réputés légitimes par les schyites. (*Voyez* Ali.) La valeur personnelle n'est pas moins nécessaire que l'éloquence à un chef de parti; elle manquait à Mohady. Le chef de ses disciples, Abd'el-Moumen, possédait cette qualité. C'est de l'an de l'hégire 515 (1121 de J.-C.), que date le commencement de la puissance des almohades. Ses progrès furent si prompts que le roi de Maroc en prit enfin l'alarme, mais la défaite de son armée accrut la force et l'audace des rebelles; des tribus entières accoururent dans le camp de Mohady. Craignant que dans cette multitude d'hommes, il ne se trouvât des traîtres, il ne se borna plus aux fonctions d'apôtre, il osa imiter Dieu. A la suite d'une revue générale de son armée, il fit passer à sa gauche, comme enfants de l'enfer, ceux qui lui parurent suspects, et ordonna qu'on les précipitât dans un ravin. Quant aux autres, il les fit placer à sa droite et leur donna le nom d'*al-mowahédoun*. Après avoir conquis les provinces voisines de l'Atlas, et celles du midi jusqu'à Aghmat, il se crut en état d'attaquer le roi de Maroc jusque dans sa capitale. Mais son armée fut mise en déroute, et l'un de ses deux premiers généraux fut tué. Mohady était mourant lorsqu'il apprit ce revers; il remercia Dieu de lui avoir conservé Abd'el-Moumen, et il expira après avoir déclaré ce dernier émir des fidèles et l'avoir fait reconnaître pour son successeur. Un seul trait donnera une idée de la fourberie machiavélique de cet ambitieux. Persuadé qu'il avait besoin de prestiges pour affermir sa puissance, il fit enterrer vivants, après une bataille, quelques-uns de ses sectateurs, en leur laissant de l'air au moyen d'un tuyau. Il leur avait préalablement dicté la réponse qu'ils avaient à faire lorsqu'on les interrogerait, et leur avait promis de brillantes récompenses s'ils exécutaient ponctuellement ses ordres. Il conduisit alors sur le champ de bataille les chefs des tribus et de l'armée, et leur dit d'interroger leurs frères morts, sur la réalité de ses prédictions et de son crédit auprès de Dieu. Les hommes cachés répondirent aussitôt: « Nous jouissons des récompenses célestes pour avoir embrassé et propagé par les armes la doctrine de l'unité de Dieu: combattez donc, à notre exemple, les al-moravides, et comptez sur les promesses de notre maître. » A peine ces faux oracles avaient fini leur rôle, que Mohady, pour prévenir leur indiscrétion, les fit étouffer en bouchant le tuyau. — Abd'el-Moumen, fondateur de la dynastie héréditaire des Al-Mohades, commence son règne en 524 (1129). Retiré à Tynnamal,

il s'occupa d'abord à maintenir la concorde et la discipline parmi ses partisans, et à gagner leur affection. Fils d'un potier d'étain, il avait fait sa propre éducation, et ne manquait pas d'instruction. Il poussa sans relâche la guerre contre les rois de Maroc, Ali et Taschfyn. Maître d'Oran par la mort de ce dernier, il conquit Tremecen, Fez, Tanger et Maroc, et mit fin à la dynastie des al-moravides en 1146, en faisant périr le dernier rejeton de la branche régnante ; l'an 1152, il ajouta à son empire les royaumes d'Alger et de Budgie, qu'il enleva aux Kammadides; reprit Mehadyah, dont Roger, roi de Sicile, s'était emparé depuis douze ans; se rendit maître de Tunis, et poussa ses conquêtes jusqu'à Barkah. Dans cet intervalle, ses généraux lui soumettaient l'Espagne musulmane, et des députés de Séville et de Cordoue venaient lui rendre hommage. Maître de toute l'Afrique septentrionale, il fit placer des pierres milliaires pour connaître les bornes de son empire; et, ayant retenu pour lui le tiers des montagnes, des vallées, des lacs et des rivières, il partagea le reste entre les tribus qui lui devaient une contribution annuelle. Un tel cadastre, innsité jusqu'alors, et sur une aussi vaste surface de terrain, fait supposer d'assez grandes connaissances géométriques chez les agents qui en furent chargés ; et pourtant Abd'el-Moumen, peu d'années auparavant, avait publié un édit bien digne d'un barbare : il ordonnait de brûler tous les livres regardés comme inutiles, et de n'enseigner à la jeunesse que le Coran et les choses relatives à la religion. L'an 1160, il se rendit à Tanger, où il s'embarqua pour visiter la nouvelle ville qu'il venait de fonder de l'autre côté du détroit. Il lui donna le nom de *Djebal-Fethah* (montagne de la victoire); mais celui du premier conquérant musulman de l'Espagne a prévalu, et on le retrouve dans Gibraltar, dérivé par altération de *Djebal-Tarik* (montagne de Tarik). Abd'el-Moumen séjourna quelques mois dans cette ville ; mais il ne pénétra pas plus loin dans la péninsule, où ses généraux reconquirent une partie du Portugal. De retour à Maroc, il y ordonna les préparatifs de guerre les plus formidables, et il se disposait à repasser en Espagne pour y faire, en personne, la guerre aux princes chrétiens, lorsqu'il mourut l'an 1163, après avoir régné trente-trois ans en Afrique, et quinze ou seize en Espagne. Il dut son bonheur à ses talents, et, sauf les crimes politiques qu'il commit pour consolider sa puissance, il se montra digne du trône. Roi et khalife, Abd'el-Moumen réunissait le pouvoir temporel et religieux, ne reconnaissant la suprématie ni des Abbassides de Bagdad ni des fathemides d'Égypte. De là le schisme qui divisa les musulmans d'Afrique et d'Espagne, et dont les rois de Castille, d'Aragon et de Portugal profitèrent, en favorisant le parti opposé à la domination des al-mohades. —Yousouf II, fils et successeur de son père, marcha sur ses traces, sans imiter sa cruauté. Il se distingua par plusieurs actes de clémence, pardonna généreusement à deux de ses frères, qui avaient refusé de le reconnaître, l'un à Cordoue, l'autre à Budgie, et ne prit le titre d'émir des fidèles que lorsqu'ils se furent soumis. Il apaisa la révolte d'un faux prophète qui avait fait soulever les tribus de Sanhadjah et de Gomara. Secondé par ses frères, il étouffa tous les ferments de discorde dans les diverses parties de son empire. En Espagne, Mohammed-Ben Mandenisah, roi de Valence et de Murcie, résistait aux al-mohades, avec le secours des chrétiens ; vaincu l'an 1165, par un frère de Yousouf, il perdit Valence en 1172, et mourut la même année à Maïorque, où il s'était retiré. Le monarque africain, en épousant leur sœur, deux ans après, obtint des frères de cette princesse la cession d'Alicante, Murcie, Carthagène et autres places que leur père avait possédées. Yousouf obtint de grands succès contre les chrétiens, enleva Tarragone et ravagea la Catalogne. Pendant un séjour de quelques années à Séville, il y fonda plusieurs monuments somptueux, et il fit achever Gibraltar. Il périt malheureusement dans une expédition

en Portugal, l'an 1184, après un règne fortuné de vingt-deux ans.—Yacoub-al-Mansour, son fils, maintint la gloire des al-mohades, et mourut l'an 1199. On peut voir ce que nous avons dit de ce prince à la fin de l'article Almanzor. — Mohammed Al-Nasser-Ledin'-Allah, fils et successeur de Yacoub, monta sur le trône après son père. Ce prince, dont les historiens orientaux font des portraits tout-à-fait contradictoires, tant au moral qu'au physique, paraît avoir eu pour principal défaut un caractère faible et irrésolu, qui le rendit le jouet de ses ministres. Après avoir enlevé Mehadiah et plusieurs provinces d'Afrique à Yahia, l'un des derniers rejetons de la race des al-moravides, et avoir forcé ce prince vaincu à se retirer dans le Sahrah, il envoya d'Alger une puissante flotte, qui s'empara des îles Baléares, dont le dernier roi, Ali, frère de Yahia, fut pris dans Maïorque, et mis à mort. Ce dernier revers des al-moravides fut aussi le dernier triomphe des al-mohades. Alphonse VIII, roi de Castille, fatigua les musulmans d'Espagne par ses incursions et ses ravages. Mohammed ambitionna la gloire d'être leur vengeur et d'éclipser ses prédécesseurs. A sa voix, six cent mille hommes accoururent de toutes les parties de l'Afrique. Il débarque à Tarifa en 1210. La chrétienté s'alarme. Alphonse IX, roi de Léon, vient à Séville se soumettre au khalife; mais les rois de Castille, de Navarre et d'Aragon, secondés par les secours que Rodrigue, archevêque de Tolède, leur procure de France et d'Italie, s'emparent de Calatrava. Le gouverneur, abandonné à ses propres forces, ne s'étant rendu qu'à l'extrémité, fut arrêté et mis à mort par ordre de Mohammed. Cette injuste et impolitique sévérité excita un tel mécontentement dans l'armée qu'il fallut en licencier une partie. Mohammed s'était faiblement dédommagé par la prise de Zurita, qui lui coûta des pertes énormes, lorsqu'il rencontra l'armée chrétienne dans les plaines de Tolosa, en 1212. Là se donna la fameuse bataille qui assura pour jamais aux chrétiens la prépondérance sur les musulmans. Mohammed y laissa, dit-on, cent cinquante ou deux cent mille hommes, et fut contraint de prendre la fuite. Honteux de sa défaite, il s'en vengea à Séville sur les chefs des troupes andalousiennes, qui avaient lâché pied, et il alla se plonger dans les délices de son palais de Maroc, où il mourut l'année suivante. — Yousouf II Al-Mostanser-Billah était encore enfant lorsqu'il succéda à son père, en 1213. Son règne ne fut qu'une minorité de dix ans. Les princes ses oncles, les visirs, les scheiks des al-mohades, s'emparèrent du pouvoir, et formèrent une sorte de gouvernement oligarchique. Yousouf ne quitta jamais sa capitale, et sortit rarement de son palais, où il s'amusait à faire multiplier des bestiaux. Il fut tué par une vache en 1224. Sous ce faible prince, l'ambition désunit les princes du sang, l'autorité souveraine s'affaiblit, les gouverneurs des provinces préparèrent leur indépendance, les chrétiens obtinrent des succès plus nombreux et plus importants en Espagne, et la puissance des al-mohades marcha rapidement vers sa décadence.—A un enfant succéda un vieillard, son grand-oncle Abd'-Al-Wahed Ier, au nom duquel les grands comptaient rester maîtres des affaires; mais les musulmans espagnols refusèrent de le reconnaître. Abd'-Allah-Al-Adel, fils d'Almansour, et gouverneur de Murcie, se fit proclamer roi, et fut secondé par son frère, Édris, gouverneur de Séville. Gagnés par les promesses d'Al-Adel, ou intimidés par ses menaces, les chefs de Maroc déposèrent et étranglèrent ce vieux mannequin au bout de huit mois.—A peine Abd'-Allah-Al-Adel eut-il été reconnu souverain à Maroc que son exemple devint contagieux en Espagne. Deux princes du sang lui refusèrent le serment, l'un à Valence, l'autre à Cordoue et Jaën. Ce dernier, soutenu par le roi de Castille, auquel il céda quelques places, vainquit le prince Édris, frère du khalife. Celui-ci, laissant à son frère le soin de défendre l'Espagne se rendit à Maroc. L'ingrat Édris se ré-

volta aussitôt, et usurpa la souveraineté dans une partie de l'Espagne. Sur les ordres qu'il expédia en Afrique, on voulut forcer Al-Adel d'abdiquer; mais il résista, et fut étranglé en 1227. — Yahia Al-Mostassem, frère de Yousouf II, fut mis sur le trône de Maroc à l'âge de seize ans. Sous son règne précaire, l'anarchie fit des progrès rapides en Afrique et dans la Péninsule. Yahia lutta avec divers succès contre son oncle Édris et contre Al-Raschid, successeur de ce prince; il perdit et recouvra Maroc, et fut tué par ses soldats en 1235. — Édris Ier Al-Mamoun, proclamé à Séville en 1227, était un prince renommé pour ses talents et sa bravoure, mais il parvenait au trône dans les circonstances les plus difficiles. La disette, l'anarchie et la guerre civile conspiraient à la fois pour dissoudre l'empire des al-mohades. Tunis et les provinces orientales tombaient au pouvoir des hafsides, qui de gouverneurs en devinrent souverains. Les merinides jetaient les fondements de leur puissance en Mauritanie, où ils devaient bientôt régner. Enfin, en Espagne, Abou-Zéïd, prince du sang des al-mohades, était chassé du royaume de Valence par un descendant de Mardenisch, et Mohammed Ben-Houd, issu des anciens rois de Saragosse, formait un nouveau royaume à Murcie, Grenade, etc. Édris, vaincu par ce dernier, et prévoyant que l'Espagne allait lui échapper, voulut du moins conserver la Mauritanie. Reconnu seulement à Tanger et à Ceuta, il obtint de Ferdinand III, roi de Castille, un corps de douze mille hommes, moyennant un traité par lequel il cédait plusieurs places à ce prince, et s'obligeait à faire construire une église à Maroc, où les chrétiens auraient le libre exercice de leur religion et l'usage des cloches; à livrer les chrétiens qui apostasieraient, et à laisser aux musulmans la liberté de se faire baptiser, etc. Avec ce corps d'auxiliaires, joint à ses troupes d'élite, Édris s'embarqua en 1229, vainquit son neveu Yahia, et entra dans Maroc. Quoiqu'il eût été le principal auteur de la déposition et de la mort de son frère Al-Adel, il tira une cruelle vengeance des princes et des scheikhs qui avaient été les instruments de son ambition, et se montra si sanguinaire qu'on le surnomma le *Hedjadj* du Magreb. Afin d'attirer dans son parti les musulmans de toutes les sectes, il déclara publiquement que Mohadi, fondateur de celle des al-mohades, avait été un imposteur, abolit tous les changements faits par lui aux dogmes de l'islamisme, et renonça au titre de khalife. Les progrès de la révolte en Espagne, et surtout celle de l'un de ses frères, qui s'y retira après avoir livré Ceuta au roi de Murcie, firent tant d'impression sur Édris qu'il fut frappé d'apoplexie en 1232, au moment où, abandonnant le siége de Ceuta, il partait pour reprendre Maroc, dont Yahia s'était emparé. — Abd'-Al-Wahed II Al-Raschid, fils et successeur d'Édris-Al-Mamoun, vainquit Yahia, et rentra dans Maroc. Une révolte le força de se retirer à Sedjelmesse, et fit momentanément triompher le parti de son rival; mais il prit sa revanche, et la tête de Yahia, qui lui fut apportée, assura la tranquillité de son règne en Afrique. Il était reconnu à Ceuta et à Séville, et il se noya par accident dans une fontaine de son jardin, en 1242.—Ali II Al-Saïd, son frère, ne régna que sur une partie de la Mauritanie. Abou-Beckr, quatrième prince des merinides, en possédait les provinces septentrionales, que le roi de Maroc fut obligé de lui céder pour obtenir sa soumission et son tribut. Un autre rebelle jetait les fondements du royaume d'Alger et de Temelsen. Ali vint l'assiéger dans Tagerart; mais, s'étant imprudemment avancé avec son visir pour reconnaître les fortifications de la place, il fut surpris et tué en 1248: son armée leva le siége en désordre. — Omar-Al-Moustada, prince du sang des al-mohades, monta sur le trône de Maroc, à défaut d'héritiers directs. Ses états ne s'étendaient que depuis Salé jusqu'à Sous. Les merinides possédaient déjà tout le royaume de Fez. Omar, ayant osé les attaquer, fut vaincu en 1255, et revint à Maroc, où il régna jus-

qu'en 1266. La révolte de son parent, Édris, l'ayant alors forcé d'en sortir, il se réfugia chez le gouverneur d'Azamor, son gendre, qui le livra à son ennemi, par ordre duquel il fut mis à mort. — Édris II Abou-Dassous, quatorzième et dernier prince de la dynastie des al-mohades, fut reconnu roi de Maroc, par le secours du roi de Fez, Yacoub, de la race des merinides, auquel il s'était engagé de céder la moitié des provinces dont il allait se rendre maître; mais, ayant manqué à sa promesse et congédié insolemment l'envoyé de ce prince, il attira sur lui la juste vengeance de Yacoub. Édris osa lui livrer bataille et y fut tué en 1268. En lui finit la dynastie des al-mohades, qui avait régné cent quarante-huit ans en Afrique, et environ quatre-vingts en Espagne. H. Audiffret.

ALOI, du latin *ad legem* (selon la loi), titre de l'or et de l'argent. Une monnaie est de *bon aloi* quand la matière est au titre de l'ordonnance; elle est de *bas* ou de *mauvais aloi* quand elle n'a pas le titre qu'elle devrait avoir. Par extension, *aloi* indique aussi la qualité d'une personne ou d'une chose: on dit une marchandise de *bon* ou de *mauvais aloi*, et un *homme de bas aloi*, pour un homme d'une extraction, d'une condition, d'une profession vile et méprisable.

ALOÉES ou **AIRÉENNES**, fête en l'honneur de Cérès et de Bacchus. Elle durait plusieurs jours. On la célébrait, selon les uns, au mois de *poséidon* (décembre); selon d'autres, au mois *hécatombéon* (juillet). Il y avait un jour, suivant Corsini, où il n'était permis qu'à des prêtresses d'exercer les fonctions sacrées. On portait à Éleusis les prémices des aires et de la vendange, suivant que la fête avait lieu en juillet ou en décembre; car il paraît qu'il y en avait deux. C'était probablement dans cette fête qu'on chantait les iules, ou démétrales, dont il est parlé dans Athénée.

ALOÈS, genre de plantes de la famille des liliacées, dont on connaît beaucoup d'espèces, toutes remarquables par la forme de leurs feuilles ou la beauté des fleurs. — Le suc d'aloès est employé en médecine dans beaucoup de circonstances, non qu'il soit, comme des médecins l'ont pensé anciennement, et surtout Paracelse, une panacée universelle. Ce suc pourrait s'obtenir vraisemblablement de tous les aloès, et on sait positivement qu'il s'obtient d'égale qualité de l'aloès ordinaire, de l'aloès des Indes et de l'aloès succotrin: ce dernier se cultive en Amérique. — Les Cochinchinois obtiennent de l'aloès perfolié une fécule d'une saveur agréable, dont ils font usage comme aliment, et avec laquelle ils préparent un mets délicat, en y joignant du sucre et des viandes. C. Tollard aîné.

ALOÈS-PITTE. La plante anciennement connue en botanique, et connue encore actuellement de la plupart des gens du monde, sous ce nom, a été réunie au genre *agave*. (*V.* ce mot.)

C. Tollard aîné.

ALOIDE, plante vulnéraire, dont la feuille ressemble à celle de l'aloès, ce qu'indique son étymologie grecque d'*aloè* (aloès), et *eidos* (forme, ressemblance).

ALOIDES. Fiers de leur force, Othus et Éphialte, fameux géants, fils de Neptune et d'Iphimédie, entreprirent de détrôner Jupiter, et, pour y parvenir, entassèrent Ossa et Pélion sur l'Olympe. Mars, ayant voulu s'opposer à leurs projets, fut blessé par eux, et retenu prisonnier dans une tour d'airain. Jupiter les foudroya et les précipita dans le Tartare, selon Homère; Pindare les fait tuer à Naxos par Apollon, et Pausanias dit qu'on leur éleva un tombeau à Anthédon en Béotie. Le surnom d'*Aloïdes* leur vint de ce qu'ils furent élevés par le géant *Aloeüs* ou *Aloüs*, fils de Titan et de la Terre, qui régna sur l'Asopie, et qui avait épousé leur mère, Iphimédie.

ALOPÉUS. Il y a eu deux diplomates russes de ce nom. Maximilien Alopéus, conseiller intime de l'empereur de toutes les Russies, naquit le 21 janvier 1748 à Wiborg, en Finlande, où son père était archidiacre. Il fit ses études à Abo, puis à Gœttingue, pendant les années 1767 et 1768. A l'âge de 20 ans, il fut employé

au département des affaires étrangères à Pétersbourg. Le chancelier de l'empire, comte Ostermann, le nomma directeur de la chancellerie. Alopéus conserva cette place sous le ministère du comte Panin. En 1783, il fut envoyé comme ministre de Russie à la cour d'Holstein-Eutin. Catherine II le chargea de plusieurs missions fort délicates, dont il s'acquitta avec habileté. Ce fut par ses mains que passa la correspondance privée du grand-duc Paul avec Frédéric-le-Grand. En 1790, il fut nommé ambassadeur à Berlin, où il resta jusqu'en 1796, après quoi il passa au cercle de Basse-Saxe en qualité d'envoyé de Russie, puis en la même qualité près de la diète de Ratisbonne. En 1802, il fut choisi une seconde fois par sa cour pour l'ambassade de Berlin. En 1806, il fut envoyé auprès du roi de Suède, pour l'engager à retirer ses troupes du duché de Lauenbourg. Il reçut une mission diplomatique pour Londres. Ce fut là le terme de sa carrière diplomatique. Pour rétablir sa santé, il vécut quelque temps dans l'Allemagne méridionale, et en dernier lieu à Francfort, où il mourut le 16 mai 1822. Alopéus a dû sa fortune uniquement à ses talents, à son activité et à la fermeté de son caractère. Il laisse des mémoires dont l'impression est vivement désirée.

ALOPÉUS (David), frère cadet du précédent, élevé à l'académie militaire de Stuttgard, fut ministre de Russie auprès du roi de Suède, Gustave IV. Ayant engagé ce monarque, en 1807, à donner son adhésion au système continental, Gustave, informé que les troupes russes envahissaient la Fionie, le fit arrêter, et fit mettre ses papiers sous scellé. L'empereur Alexandre, pour dédommager Alopéus, le nomma chambellan, et plus tard conseiller intime, lui fit présent d'une terre du revenu de 5,000 roubles, et le décora de la croix de Saint-André de première classe. Alopéus signa le traité de paix avec la Suède en 1809. En 1811, il fut envoyé, en qualité de ministre de Russie, à la cour du roi de Wurtemberg. Pendant la campagne de 1814 et 1815, il fut nommé membre de l'administration centrale des alliés et gouverneur général de la Lorraine. Plus tard, la cour de Russie l'envoya en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Berlin.

ALOUATE, singe américain de la famille des *hurleurs*; les alouates se rapprochent beaucoup des *sapajous*, mais ils sont plus grands; ils s'en distinguent surtout par la capacité de leur poitrine; c'est à cette conformité qu'il faut attribuer l'effroyable énergie de leurs hurlements. Marcgrave dit que ces singes se réunissent par troupes dans les bois, que l'un d'entre eux prononce d'une voix haute et précipitée une sorte de discours, auquel la troupe répond par des hurlements affreux. Les cris des alouates tiennent beaucoup du grognement du cochon. Ces animaux sont farouches, et, lorsqu'on les attaque, ils se réunissent et s'arment de branches d'arbres pour se défendre; ils sont très lestes, et, ce qui est bien remarquable, ils ont l'instinct de panser leurs blessures avec certaines feuilles qu'ils mâchent avant d'en faire l'application.—Les femelles ne donnent le jour qu'à un petit à la fois; elles le portent sur leur dos; ces petits n'abandonnent jamais leur mère, pas même lorsqu'on l'a tuée. — La chair des alouates est bonne à manger, car ils sont frugivores.

ALOUETTE. Cet oiseau, très commun en France, est couvert d'un plumage mêlé de noir, de gris, de roux et de blanc sale; on prétend que toutes ces teintes s'affaiblissent à mesure que l'oiseau vieillit, tellement que les alouettes blanches ne sont que des alouettes très vieilles. — La longueur des alouettes est d'environ six pouces; ses ailes étendues en ont douze. Le mâle est un peu plus gros que la femelle; il s'en distingue par un collier noir et par la longueur de l'ongle postérieur. — Le chant de l'alouette est très perçant et très agréable: c'est un attribut particulier au mâle.—La femelle pond ordinairement quatre ou cinq œufs dans un nid construit à terre avec des brins d'herbe sèche. L'incubation dure une quinzaine de jours.—L'alouette fait deux couvées par été dans nos climats, et jusqu'à trois dans les pays chauds.—Ces

oiseaux se nourrissent de graines et d'insectes ; ils sont susceptibles d'une sorte d'éducation : on a vu à Paris une alouette qui sifflait sept airs différents. C'est en octobre qu'il faut prendre les mâles dont on veut perfectionner le chant dans l'état de captivité. L'alouette vit de neuf à dix ans, et même, dit-on, jusqu'à vingt-quatre. — Il se consomme à Paris, tous les hivers, beaucoup d'alouettes, sous le nom de *mauviettes* : c'est un mets sain et délicat. — *Chasse de l'alouette*. Le commencement de l'hiver est le temps le plus productif pour la chasse des alouettes, parce qu'alors elles sont plus charnues et plus grasses que dans toute autre saison. — Il est plusieurs manières de prendre les alouettes : la principale, la *chasse au miroir*, se fait au moyen de miroirs qui sont mis en mouvement par un ressort et un engrenage, et auxquels on attache une alouette vivante, appelée *moquette* en termes de chasseurs, afin d'attirer les autres. Quand les alouettes sont réunies en assez grande quantité autour du miroir, on les abat d'un coup de fusil, ou bien on les prend avec des *nappes*, ou filets de huit à neuf toises de long sur une dixaine de pieds de haut, avec des mailles d'un pouce de large qui ont la figure de losanges. — On chasse aussi les alouettes au *traîneau* : c'est un filet long de dix toises, et large de vingt pieds, que deux hommes tiennent développé au moyen de deux perches, et dont on laisse traîner le bord inférieur, garni ordinairement d'épines : on l'abat sur le gibier. Cette chasse se fait ordinairement de nuit, et elle est des plus abondantes, surtout en octobre et en novembre. — La chasse à la *tonnelle-murée* se fait avec un filet qui se compose d'une bourse maillée, semblable à un entonnoir, dont l'ouverture a au moins dix pieds de haut, et que l'on tend au moyen de piquets ; on place auprès des *moquettes* pour attirer les alouettes, que les oiseleurs y poussent en jetant un chapeau. Cette chasse se fait après le coucher du soleil. — On prend encore les alouettes avec des *collets*, des *gluaux*, etc.

ALPACA. Ce quadrupède ne se trouve qu'en Amérique ; il est du genre des lamas, vigognes, guanaques et huèques. Il est couvert d'une épaisse toison, dont les poils, raides et soyeux, ont jusqu'à un pied de long. Sa couleur est d'un jaune marron, nuancé de noir ; le dessous du ventre et le dedans des cuisses sont blancs. Cet animal est, en apparence, fort lourd, ce qu'il faut attribuer à la masse de poils dont il est couvert, car l'alpaca est, de sa nature, très alerte et très léger. Celui qui vit en ce moment au Jardin-des-Plantes est fort doux ; il se laisse conduire où l'on veut, il manifeste même de l'attachement pour ses gardiens. Il galope plutôt qu'il ne court. L'alpaca se croise avec le lama et la vigogne. On assure que sa toison n'a guère moins de finesse et d'élasticité que celle des chèvres de Cachemire. (*Voyez* LAMA.)

ALPES, *Ailp*, *alb*, est un nom gaulois générique, qui signifie *hauteur*, *masse élevée*, et qui s'appliquait à toutes les hautes chaînes de montagnes. Aussi le retrouve-t-on dans tous les pays autrefois habités par des Gaulois, depuis les frontières actuelles de la France jusqu'à la naissance des montagnes de la Macédoine. La chaîne qui porte le nom d'Albes commence à la mer, auprès de Nice, court au nord jusqu'au Valais, se dirige à l'est jusqu'aux sources de la Save, redescend au sud et le long de la Dalmatie, qu'elle sépare de la Servie, et où elle se termine, après avoir parcouru un espace de plus de quatre cents lieues. La base de leur formation est composée de roches granitoïdes, intercalées de roches schisteuses, micacées, etc. ; elles sont en général abondantes en cuivre, fer et plomb ; il y a peu d'or, quoique les Romains eussent autrefois des mines de ce métal aux sources de la Sesia. La partie supérieure des Alpes, au-dessus de trois mille cinq cents mètres d'élévation, est occupée par des glaciers perpétuels. La partie inférieure, jusqu'à deux mille mètres, est assez généralement boisée ; il y croît des sapins, des melèzes, des ifs, des hêtres et des chênes ; au-dessous de mille mètres, on trouve les châtaigniers, les cerisiers, les

noyers, et, sur le versant méridional, la vigne. Les plus hauts pics sont le mont Blanc et le mont Rosa, d'environ quatre mille huit cents mètres; le Finsterhorn, quatre mille trois cents; l'Oertlos, quatre mille; le Schreckhorn, quatre mille; le Wetterhorn et l'Iseran, trois mille huit cents; le mont Genèvre et le grand Saint-Bernard, trois mille six cents; le mont Corvin, trois mille quatre cents. Les Alpes se divisent de la manière suivante : 1° *Alpes maritimes*, de la mer au mont Viso; 2° *Alpes cottiennes*, du mont Viso au mont Cenis : ce nom leur vient d'un roitelet appelé Cottius, à qui l'empereur Auguste laissa un petit district dans le Dauphiné; 3° *Alpes graïennes*, du mont Cenis au mont Blanc. On les a mal à propos appelées grecques, par un équivoque né du mot *Graius*. Leur nom signifie Alpes rocailleuses, de *kraig* ou *craig*, qui, en gaulois, signifie rochers. 4° *Alpes pennines*, ou Pics élevés, du mot gaulois *benn* ou *penn*, qui signifie sommet, pointe élevée, entre le mont Blanc et le mont Saint-Gothard. 5° *Alpes lépontiques*, ainsi nommées des Lépontiens, qui habitaient les environs du lac Majeur et du lac de Côme, s'étendant entre le mont Saint-Gothard et le mont Bernina, aux sources de l'Adda et de l'Eisach. 6° *Alpes rétiques*, et non rhétiques, qui traversaient le pays des Rettiens (en gaulois *Raith* ou *Rhtena*, montagnards), qui sont les mêmes que les Étrusques, du mont Bernina jusqu'au mont Hoch-Kreutz, aux sources de la Drave. 7° *Alpes noriques*, *carniques* ou *juliennes*, entre le mont Hoch-Kreutz et Adelsberg, près de Laybach. Les deux premiers noms leur viennent des contrées qu'elles séparaient : au nord, la Norique, ou Gaule orientale (*nor* ou *noir*, orient); au sud, la Carnie, ou extrême Gaule (*karn*, coin extrémité). Le troisième leur vient des colonies de Jules-César et d'Auguste, établies à *Julium carnicum* (Zuglio), *Forum Julii* (Cividad) et *Emona julia* (Laybach), et qui étaient attribuées à la tribu Julia. 8° *Alpes liburniques* ou *illyriques* qui s'étendent en Illyrie entre la Liburnie et la Pannonie anciennes, d'Adelsberg jusqu'à la Servie. Leur prolongation s'étendait, sous les noms de Scodrus, Borcas et Hemus, jusqu'à la mer Noire : c'est aujourd'hui le Balkan. De la chaîne principale des Alpes partent les chaînes secondaires suivantes : 1° *Alpes suisses* ou *bernoises*, qui du mont Saint-Gothard viennent reprendre le Jura; 2° les *Alpes styriennes*, qui se détachent de la chaîne principale vers le mont Hoch-Kreutz, et s'étendent sous le nom de *Tauren* entre la Murh et la Drave; ce nom (en gaulois *tor*, *tour*, *tuir*, haut, élevé) est correspondant à celui d'Alpes; 3° les *Alpes grises* ou des *Grisons*, qui s'étendent du mont Saint-Gothard entre le Rhin et l'Inn. Les montagnes du Wurtemberg, entre le Danube, le Rhin et le Neckar, connues sous le nom de montagnes de la forêt Noire, s'appellent aussi Alpes (en allemand *Rauhe Alb*, ou Alpes sauvages). Les Romains les appelaient le mont Abnoba. Ce nom, qui doit être écrit *Albnoba*, est gaulois, et signifie Alpes noires ou obscures. (*Alb noibh.*)

Gal G. de Vaudoncourt.

Mœurs des habitants. — Dans les stériles et sombres contrées des Alpes, on voit un spectacle admirable, l'homme aux prises avec la nature, luttant contre toutes ses sévérités, et triomphant de ses rigueurs à force d'industrie et de patience. — C'est en vain qu'un territoire rebelle n'offre à ses travaux que des plans abruptes et des pentes escarpées, il construira en pierre sèche et en quartiers de roche des murs de soutènement pour conserver le maigre terreau que peut fournir le sol, et, si les débordements l'emportent, il ira chercher cet élément au fond de la vallée, il le portera à la hotte, et le rétablira sur la place qu'il occupait. C'est ainsi que le montagnard crée un sol fertile au sein de l'aridité et qu'il moissonne dans les abîmes. — Un précipice le sépare du courant d'une fontaine; quelques sapins creux, suspendus dans les airs, conduiront chez lui ces eaux salutaires, et pourvoiront aux besoins de sa maison, de ses étables, de

ses jardins, de ses prairies; elles donneront le mouvement à quelques petites usines qu'il aura construites lui-même; et la machine dispendieuse élevée à Marly par un grand roi sera surpassée par l'industrie du simple montagnard. C'est en vain qu'un hiver de six mois déploie contre lui toute son âpreté; renfermé dans son étable, sous un chaume couvert de vingt pieds de neige qui le rendent imperméable à l'air, il n'en sentira pas les atteintes; il vivra au milieu de ses troupeaux, dans une douce température échauffée par plusieurs centaines de bouches de chaleur. Il vivra du lait de ses brebis, se nourrira de la chair de ses moutons, se couvrira de leur toison. Pour communiquer, durant l'hiver, avec les diverses parties de son établissement, il franchira les neiges, porté sur de larges raquettes, ou bien il creusera sous elles de longues et froides galeries. Il sait glisser à volonté sur des pentes escarpées, ou s'y rendre immobile avec des crampons. C'est avec leur secours qu'il laboure, qu'il sème, qu'il fauche ou qu'il moissonne. — S'il aperçoit sur la cime des monts un arbre nécessaire à ses constructions, il s'y rend seul; il attaque avec la hache un hêtre séculaire, immense, au pied duquel il est à peine visible. Il dirige la chute de ce colosse vers une pente glacée, sur laquelle il le fait glisser jusqu'à sa demeure, après l'avoir dépouillé de ses branches. Retenu le plus souvent dans son étable, il s'y instruit, se civilise, enseigne ses enfants et ses serviteurs; il tient école pour eux. Professeur, le plus élevé et le plus inaccessible qu'il y ait sur le globe, il ne craint pas que l'université le précipite du haut de sa chaire, qu'elle lui prescrive un mode exclusif d'enseignement, qu'elle mesure à son aune les intelligences, et qu'elle lui dise : Tu t'arrêteras là. Il n'est pas agrégé, il ne veut pas l'être; il n'est professeur royal, ni impérial; il est lui-même. Il n'y a là ni fanatique, ni espion lettré, ni inspecteur affilié pour le dénoncer. On n'y connaît point ce régime violent qui limite nos facultés et échelonne leurs œuvres. Si, durant l'hiver, un enfant souffrant et morfondu se présente à la porte de son manoir, il ne le renvoie pas en lui disant : Que le ciel vous bénisse! au contraire, il le reçoit, l'accueille, et lui dit : Mets-toi ici à l'abri, mange, étudie, travaille, et il ne le renverra à ses parents que lorsque la mauvaise saison sera passée. — Telle est la vie du pasteur du Queyras durant l'hiver. Mais lorsque la grive, messagère des beaux jours, annonce par son ramage le retour du printemps; lorsque les auriculaires, les pensées éperonnées, étalent leurs jeunes corolles sur la verdure naissante, que les béliers, agités par la saison, bondissent dans l'étable, et que les abeilles essaient dans les airs leurs ailes encore engourdies, il prend part à l'allégresse universelle. Il salue cette Providence qui rend sa parure à la terre, ses ailes à l'insecte, sa voix à l'oiseau, le sentiment d'une existence nouvelle à l'homme, et à la nature entière une jeunesse éternelle. Il compte les agneaux nés dans son étable durant l'hiver, il pèse les laines que ses enfants et ses serviteurs ont filées; il mesure les draps qu'ils ont fabriqués, les osiers qu'ils ont façonnés en paniers et en corbeilles; il reconnaît que sa fortune s'est accrue, et que son industrie a triomphé de l'inclémence de l'air et de l'âpreté de la saison. — Alors il fait sortir son troupeau; il monte avec lui sur le premier étage de la montagne, qui est déblayé de neige; il y trouve une autre maison, ou plutôt un abri de printemps, dans lequel il s'établit. A mesure que les neiges fondent, il monte sur des plateaux plus élevés, jusqu'à ce qu'il arrive au pied du glacier qui forme la limite de son domaine. C'est ainsi que, chaque année, et suivant la saison, il visite ses diverses maisons, et y fait ses quatre voyages. Monarque pastoral, il a son Rambouillet, son Compiègne, son Fontainebleau, ses équipages et ses fourgons. Au lieu de traîner à sa suite une cour avide, il pousse devant lui un troupeau utile. Il ne craint pas l'envahissement de ses voisins. Des glaciers et des déserts le défen-

dent contre l'ambition des bergers limitrophes. Il ne contracte pas avec eux une sainte-alliance pour empêcher les béliers de bêler. — Lorsque ce berger descendra à la ville, vous le reconnaîtrez à son habit antique à collet droit et à parements fendus, à ses trois vestes, à sa culotte courte, à ses bas de laine bruns, à sa perruque de laine couverte d'un petit chapeau à trois cornes, à sa chaussure ferrée, à sa taille haute et ferme, à sa voix élevée, à son genou inflexible. — En le voyant, vous direz : Voilà un homme, un homme de nature primitive, comme les rochers qui l'ont vu naître. — Que si ses affaires de pâture, d'affouage, de parcours ou de prise d'eau, l'appellent à l'audience de monsieur le préfet, il pourra bien glisser sur le parquet de son excellence, parce qu'il n'a pas pensé que le parquet d'un appartement dût ressembler à un glacier, et qu'il ne s'est pas muni de ses crampons ; mais si ses jambes fléchissent, sa langue ne trébuche pas. Il expose simplement le fait; il dit le droit, il cite les arrêts. Il sait le fond et la forme, il entend le pétitoire et le possessoire, il connaît la procédure. Il a employé ses hivers dans l'étude des sept codes ; il vous citera le livre, le chapitre, l'article et même le commentaire. Si vous accordez ce qu'il vient vous demander, il ne vous remerciera pas, parce qu'il pense que la justice administrative est une dette dont l'administré est le créancier, et le magistrat le débiteur. Que si vous ne l'écoutez pas, que si vous ne le comprenez pas, quoique son affaire soit claire et son langage naturel ; que si vous le renvoyez à votre commis pour vous faire, suivant l'usage, un rapport compendieux sur un point fort simple, il se retirera sans voir votre commis, sans se plaindre, sans murmurer un seul mot. Il ne reviendra pas, vous ne le reverrez plus; il vous méprisera comme on méprise un débiteur qui demande un ajournement, ou qui fait banqueroute à la dette sacrée de la justice. — Si l'on veut connaître à fond l'histoire, les antiquités, la géographie, la géologie des Alpes, on ne peut se dispenser de recourir au savant ouvrage qu'a publié sur cette matière M. le baron Ladouette, ancien préfet de ce département, avant qu'il fût transféré avec le même titre dans la Moselle, département sur le compte duquel il a obtenu les renseignements les plus exacts avec tout le zèle qui distingue cet habile et laborieux magistrat.

Le comte Français (de Nantes).

ALPES (département des Hautes-), composé d'une portion du haut Dauphiné et de la Provence; ce département est borné au nord par la Savoie et l'Isère, à l'est par la Savoie, au sud par le département des Basses-Alpes, et à l'ouest par ceux de la Drôme et de l'Isère. Sa superficie, qui comprend cinq cent quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-treize arpents métriques, et cent vingt-trois mille trois cent vingt-neuf habitants, se divise en trois arrondissements communaux : *Gap*, *Embrun*, *Briançon*; vingt-quatre cantons et cent quatre-vingt-neuf communes. Ce département est arrosé par la Durance, la Baune, le Drac et une foule de ruisseaux. Couvert de montagnes boisées, dont le sol et les productions sont à peu près les mêmes que celles de la partie montagneuse du département des Basses-Alpes, il donne peu de céréales, mais on y élève des mulets, beaucoup de gros et de menu bétail, et l'on rencontre dans ses forêts, abondantes en gibier, des sangliers, des loups-cerviers, et même quelques ours. Quoique pauvres, les habitants du département des Hautes-Alpes sont généralement industrieux ; tous les ans, aux approches de l'hiver, ceux que les tanneries et quelques fabriques de toiles ne peuvent pas occuper émigrent et se répandent, au nombre de quatre mille environ, dans les départements voisins, où ils font le métier de colporteurs, peigneurs de chanvres, bergers, cultivateurs, mégissiers, rémouleurs, etc. Une chose remarquable, c'est que parmi ces émigrants se trouvent un certain nombre d'individus qui se consacrent à l'enseignement primaire. Le département des Hautes-Alpes renferme, pour son éten-

duc, un assez grand nombre de villes; les principales sont: *Gap*, chef-lieu du département (*voyez* Gap); *Saint-Bonnet*, patrie du duc de Lesdiguières; *Serres*, ville charmante sur les bords de la Buech; *Embrun*, sur la rive droite de la Durance, chef-lieu d'arrondissement, siége d'un évêché, dont le palais, qui la domine, est le plus bel édifice après la cathédrale, que l'on attribue à Charlemagne; *Briançon*, la ville la plus élevée de France. Appelée *Briantio*. sous la domination romaine, elle prenait rang parmi les cités du second ordre: aujourd'hui, elle est si peu peuplée et si mal bâtie qu'elle ne mérite une mention que par sa position inexpugnable. Elle est défendue par sept forts, qui commandent aux vallées par lesquelles on peut l'approcher. La Durance, torrent fougueux, coule au fond d'un précipice de cent soixante-dix pieds de profondeur, qui la sépare des principaux travaux faits en partie dans le roc: un pont d'une seule arche de cent vingt pieds d'ouverture, jeté sur cet abîme, sert à communiquer de la forteresse à la ville. Le département des Hautes-Alpes fait partie de la septième division militaire et de la treizième conservation forestière; il ressortit de la cour royale et de l'académie de Grenoble, paie 500,783 francs de contribution foncière, sur un revenu territorial de 5,134,000 francs, et envoie deux députés à la législature.

ALPES (département des Basses-), l'un de nos départements frontières, formé d'une partie de la Provence, est borné au nord par le département des Hautes-Alpes, à l'est par le Piémont, au sud par les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, enfin, à l'ouest, par ceux de Vaucluse et de la Drôme. On évalue sa superficie à sept cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit arpents métriques, et sa population à cent cinquante-trois mille soixante-trois habitants. Il est divisé en cinq arrondissements communaux (*Digne*, *Barcelonnette*, *Castellanne*, *Forcalquier*, *Sisteron*), trente cantons, deux cent soixante communes; fait partie de la huitième division militaire, de la dix-neuvième conservation forestière; ressortit de la cour royale et de l'académie d'Aix, paie 609,755 fr. de contributions foncières sur un revenu territorial de 7,745,000 fr., et envoie deux députés à la législature. — Arrosé par la Durance, le Var, l'Asse, la Bléone, et une foule de ruisseaux, le département des Basses-Alpes se divise en deux parties, l'une très montagneuse et couverte de neiges pendant une grande partie de l'année, l'autre, qui est généralement très fertile, et qui comprend la vallée de Barcelonnette et ses environs. On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des vins, parmi lesquels celui des Mées est très estimé; des amandes, des oranges, des citrons et d'autres excellents fruits. Non moins riches en productions naturelles, ses montagnes et ses vallées renferment des chamois, des marmottes, des bécassines, quelques perdrix blanches, des plantes et des insectes rares; on y trouve aussi des truffes, de la manne, du chiendent, de l'ambre jaune, de la houille, des sources salées, des eaux thermales et minérales, du marbre, du granit, de la pierre à plâtre et du soufre. Les habitants, tout à la fois pasteurs, laboureurs et industriels, élèvent de nombreux troupeaux, de gros et de menu bétail; nourrissent des vers à soie, des abeilles qui donnent un miel très estimé, et fabriquent des draps, des articles de bonneterie et de coutellerie, dont une partie est exportée dans les départements voisins par une émigration annuelle de colporteurs. — Les principales villes du département sont *Digne*, chef-lieu du département (*voyez* Digne), près de laquelle se trouve le village de *Champtercier*, qui a vu naître Gassendi, astronome philosophe, digne émule de Descartes; *Castellanne*, connue aujourd'hui par ses fruits et ses pruneaux, et que les Romains nommaient *Salinæ*, à cause des sources salines qui se trouvent dans ses environs; *Colmars*, petite ville sans importance, mais près de laquelle on voit une fontaine intermit-

tente, dont l'eau coule et tarit de sept en sept minutes; *Barcelonnette*, qui donne son nom à la riche vallée au milieu de laquelle elle est située, bâtie en 1230, sur l'emplacement d'une ancienne cité romaine, par le comte Raimond Bérenger, qui l'appela *Barcelonnette*, en mémoire de ses ancêtres, originaires de Barcelone; sur la frontière occidentale du département, au confluent de la Buech et de la Durance, *Sisteron*, dont le nom latin, *Secustero*, d'origine celtique, annonce l'antiquité. C'est la patrie d'Albertet, poète provençal du treizième siècle, qui, plus malheureux que Pétrarque, mourut d'amour pour la belle marquise Laure de Malespine. « Entre cette ville et Digne, dit Malte-Brun, les pauvres gens de la campagne conservent un singulier usage: l'hiver, ils enveloppent les morts avec un linceul, les mettent sur les toits et les couvrent de neige. » *Forcalquier*, ville dans l'emplacement où Claude-Tibère-Néron, envoyé par César dans la Gaule narbonnaise, fonda une ville qu'il nomma *Forum Neronis*. La ville moderne, chef-lieu de sous-préfecture, mais sale et mal bâtie, s'élève sur le sommet d'un rocher qui domine les ruines d'un vieux château. Le département des Basses-Alpes abonde en monuments antiques : près de Sisteron, on lit sur un rocher une inscription portant que Dardanus et Neva Gallia, sa femme, ont établi à *Theopolis*, aujourd'hui le village de *Theoun*, l'usage des voûtes. Au village de *Céreste*, à cinq lieues de Forcalquier, on voit un pont attribué à César, et un édifice appelé la tour d'*Enobarbus*. On remarque encore près de la petite ville de *Ries* des restes de temples antiques.

ALPES (routes des), le plus durable monument de sa puissance et de sa politique qu'ait élevé Napoléon : elles consistent en quatre voies pratiquées à travers les Alpes, et servent aux communications de la Savoie, de la France et du pays de Vaud avec l'Italie. La première de ces routes conduit par le sommet du mont Cenis, élevé de cinq mille huit cent soixante-dix-neuf pieds au-dessus du niveau de la mer, de la Savoie en Piémont, en passant par Lanslebourg et Suse. Autrefois les voyageurs étaient obligés de franchir les hauteurs les plus escarpées à dos de mulet ou en chaise à porteurs. Mais, en 1805, Napoléon y fit construire en zig-zag une route pour les voitures, qui a neuf lieues de long sur vingt cinq pieds de large. Elle est praticable aux voitures, même en hiver. En 1815, seize mille voitures et trente-quatre mille neuf cents mulets passèrent sur cette route. La seconde conduit à travers le Simplon, élevé de dix mille trois cents vingt-sept pieds, du pays de Vaud en Piémont par Glus et Domo d'Ossola. Cette route, que Napoléon fit construire de 1801 à 1805, est la seule par laquelle on puisse de la Suisse traverser les Alpes; elle a quatorze lieues de long, et vingt-cinq pieds de largeur. La pente en est partout presque insensible; aussi est-elle praticable aux voitures même les plus pesamment chargées. Elle passe cependant par-dessus d'affreux précipices, au fond desquels vont s'ensevelir avec un fracas épouvantable de nombreux torrents, et elle traverse six masses de rochers, dans lesquelles on a pratiqué des galeries longues de plusieurs centaines de pieds, et éclairées de distance en distance par des ouvertures. En sortant de ces galeries, on entre dans de délicieuses vallées, d'où l'œil découvre de noires forêts de sapins, des glaciers et de hautes montagnes de neige, dont l'éblouissant éclat tranche vivement sur le bleu d'azur du ciel qu'elles semblent menacer. Des ponts hardis sont jetés çà et là entre deux montagnes, au-dessus de précipices dont la vue glace le cœur. Le côté qui regarde l'Italie est plus pittoresque que celui qui regarde la Suisse : différence qui provient sans doute de ce que les rochers y sont plus escarpés et plus heurtés. C'est du côté de l'Italie qu'est située la grande galerie, longue de six cent quatre-vingt-trois pieds et entièrement taillée dans le granit, appelée *Frissinone*, d'après le torrent qui y forme une admirable cascade. La route commence à un quart de

lieue de Brieg, et traverse le pont de Saltina. Au-delà du village de Rud, on arrive par une belle forêt de sapins à la première glacière, et de là à Persal, en passant sur un pont de quatre-vingts pieds de long. C'est là que commencent les précipices et les endroits périlleux, à cause des fréquentes avalanches; aussi la route y décrit-elle de nombreuses sinuosités. On cesse d'apercevoir des arbres à la galerie des glaciers, et la route s'élève ensuite à mille trente-trois toises au-dessus du lac majeur, ou environ six mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Au point culminant de la route est situé un hospice pour les voyageurs, un bureau de péage pour les droits de chaussée, et à droite dans l'éloignement l'ancien hôpital. A une demi-lieue plus loin on trouve le village de Simplon, élevé de quatre mille cinq cent quarante-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. La route suit le cours de la Veriola, petite rivière, jusqu'à Domo d'Ossola. A Gunt on trouve une auberge; à un quart de lieue plus loin, cesse le territoire vaudois, dont une petite chapelle marque la limite, et commence le territoire italien, dont le premier village s'appelle San-Marco. Des avalanches et des masses de rochers détachées par les pluies endommagent souvent la route; dont les réparations exigeraient, chaque année, des dépenses considérables, que les gouvernements suisse et sarde n'ont pas jusqu'à ce jour voulu entreprendre. Oster-Wald a représenté dans un bel ouvrage les vues pittoresques de la route du Simplon (*voyez* Simplon). — Une troisième route conduit par le mont Genèvre, élevé de six mille pieds au-dessus du niveau de la mer, à la frontière de France et de Piémont, à cinq lieues environ de Briançon, forteresse sur la frontière du Dauphiné; département des Hautes-Alpes. — Nous citerons encore, parmi les autres routes remarquables des Alpes : 1° celle du Saint-Gothard, qui conduit du canton d'Uri au canton du Tessin; mais comme elle est très difficile, et même dangereuse en de certains endroits, notamment au pont du Diable et à la descente de l'Airolo, on ne peut y transporter les marchandises qui vont de Suisse en Italie que sur des bêtes de somme. Cette route s'élève à une hauteur de huit mille deux cent soixante-quatre pieds; on y remarque, à une élévation de six mille trois cent soixante-sept pieds, un hospice de capucins. 2° La route du Grand-Saint-Gothard (*voy.* ce mot), qui conduit du lac de Genève en Italie, et qui est la plus directe pour aller de Genève à Turin et à Gênes, n'est point praticable aux voitures, et ne sert qu'aux piétons et aux bêtes de somme. Il est question, pour abréger la distance, de construire une route praticable aux voitures, conduisant du pays de Vaud à Gênes. 3° La grande route d'Inspruck en Italie, qui traverse dans le Tyrol le mont Brenner, haut de six mille soixante-trois pieds. 4° La nouvelle route militaire, construite en 1821 par le gouvernement autrichien, et qui est la plus élevée de l'Europe, conduit de Bormio dans la Valteline à travers le *Braglio* et le *Stiffser-Joch*, haut de huit mille quatre cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle est en communication avec la route précitée. 5° et 6° La route de Bellinzona à Coire, à travers le Bernardin, et celle qui traverse le Splugen, praticable aux voitures depuis 1823; la première conduisant au lac de Lugano, la seconde au lac de Côme.

ALPHA et OMÉGA, commencement et fin. Aussi Dieu est-il appelé l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, dans l'Apocalypse de saint Jean, chap. 1, 8. Car, dans l'alphabet grec, qui commence par A (alpha), ce n'est pas le Z, mais bien un ô (Ω, oméga) qui est la dernière lettre. Dans une ancienne chanson, moitié allemande et moitié latine, intitulée : *In dulci jubilo*, une des strophes finit par : *Alphaes et* Ω (tu es l'alpha et l'oméga). Autrefois les prédicateurs, les médecins et quelques autres professions, avaient la coutume de commencer par α ω, leurs minutes, ordonnances et mémoires. Aujourd'hui encore une foule de

gens ne commencent jamais une lettre sans tracer au haut de la première ligne une croix. Ces habitudes ont leur source dans des idées religieuses qu'il ne nous appartient pas d'apprécier.

ALPHABET. (*Voy.* ÉCRITURE.)

ALPHÉE, l'un des plus grands fleuves de la Grèce, qui prend sa source non loin de celle de l'Eurotas, dans l'Arcadie ; il passe près d'Olympie, et se jette dans la mer Ionienne. Dans la mythologie, Alphée est fils de l'Océan et de sa sœur Thétis ; il devint successivement amoureux de Diane et de l'une de ses suivantes, la nymphe Aréthuse : Diane, pour la dérober à ses transports, changea cette nymphe en fontaine, et métamorphosa Alphée lui-même en fleuve ; mais elle ne put empêcher leurs eaux de s'unir. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est sans doute que l'Alphée, dans un endroit de son cours, se perd sous terre : d'après la fable, il reparait en Sicile, où il se joint aux eaux d'Aréthuse.

ALPHITE. L'alphite était de farine d'orge grillée, dont on faisait des gâteaux, servant en grande partie à la nourriture du peuple chez les Grecs. On faisait sécher l'orge, en le répandant à terre par petits tas. — C'était aussi une espèce de danse qu'Athénée a mise au rang de celles qui étaient gaies, mais sur laquelle il ne donne aucun détail. Peut-être cette danse imitait-elle les mouvements des femmes qui répandaient ainsi cet orge ; comme dans le *mactrismos*, on en voyait qui avaient l'air de pétrir le pain. Ces femmes s'amusaient peut-être à distribuer cette alphite par compartiments, ou en faisant des tours et des détours qui pouvaient donner lieu à quelque figure de danse. Cette danse et plusieurs autres que cite Athénée ressemblaient probablement à celle des Abruzzes, nommée la *Spallata*, où les femmes imitent une partie de ce qui fait habituellement l'objet de leurs occupations de ménage. On les voit, entre autres choses, imiter les mouvements des blanchisseuses. Cette province et plusieurs autres du royaume de Naples, la Calabre surtout, ont conservé beaucoup des usages des anciens.

ALPHONSE III, roi de Léon et des Asturies, surnommé *le Grand*, avait dix-huit ans lorsqu'il succéda à son père Ordogno, dans l'année 866. (Selon quelques historiens, ce fut même plus tôt, dès l'an 862, et il n'était âgé que de quatorze ans quand il monta sur le trône.) Après avoir réduit par la force les seigneurs de son royaume, qui étaient jaloux de voir la dignité royale devenir héréditaire dans une famille, il tourna ses armes contre les ennemis du dehors, et il illustra son règne par plus de trente campagnes et par de nombreuses victoires remportées sur les Maures. Il passa le Duero, renversa les murs de Coïmbre, pénétra jusque sur les bords du Tage et dans l'Estramadure, agrandit ses états d'une partie du Portugal et de la vieille Castille, et repeupla Burgos. Tant d'exploits glorieux ne ramenèrent point la tranquillité dans son royaume. Alphonse eut même la douleur de voir son propre fils se mettre à la tête des mécontents, et lui disputer la couronne sous l'apparence du bien public. Alphonse fondit sur l'armée de son fils, le fit prisonnier, et le garda dans une étroite captivité au château de Gauson. Quelque temps après, la reine Dona Ximena forma une ligue puissante en faveur de son fils, don Garcia, et arma même ses deux autres fils contre le roi. Une guerre sanglante bouleversa le royaume, jusqu'à ce qu'Alphonse, vaincu par ses enfants, eût abdiqué la couronne, et l'eût placée lui-même sur la tête de son fils. Pour ne point rester dans l'inaction, il marcha contre les Maures, en qualité de lieutenant de son propre fils, les défit et revint chargé de leurs dépouilles. Après cette expédition, il mourut à Zamora en 912, âgé de soixante-quatre ans. On lui attribue une chronique, qui finit à Ordogno, son père, et remonte à Wamba, roi visigoth, vers la fin du septième siècle.

ALPHONSE X, roi de Léon et de Castille, surnommé l'*Astronome*, ou le *Philosophe*, succéda à son père, Ferdi-

nand-le-Saint, en 1252. Son amour pour les sciences et la justice, le surnom de *Sabio* (le Sage) qu'il portait, donnaient à ses sujets l'espoir d'un règne tranquille et heureux, mais ils furent trompés dans leur attente : Alphonse ne fut aimé ni de sa famille, ni de ses sujets, ni de ses voisins ; mais son savoir et son éloquence lui avaient acquis une si haute réputation dans toute l'Europe, qu'en 1257 plusieurs princes de l'Allemagne favorisèrent ses prétentions au trône impérial. Rodolphe de Habsbourg l'emporta snr lui ; le pape Grégoire lui refusa non seulement la couronne impériale, mais ne lui accorda pas même le dnché de Souabe, auquel il avait des droits par sa mère Béatrice, fille du roi Philippe Ier, duc de Souabe. Cependant ses propres états étaient menacés à la fois par les intrigues des grands, et par les armes des Maures. Il défit ces derniers dans nne bataille sanglante, en 1263, leur enleva Xérès, Medina-Sidonia, San-Lucar, et une partie des Algarves, et réunit la Murcie à la Castille. Le cours de ses victoires fut interrompn par une nouvelle révolte, à la tête de laquelle se trouvait son fils don Sanche, qui le détrôna, en 1782, après trois ans de guerre civile. Alphonse appela les Maures à son secours, et mourut de chagrin à Séville en 1284, après avoir fait de vains efforts pour remonter sur son trône. — Alphonse était le prince le plus instruit de son siècle. Il s'acquit une gloire éternelle en donnant à ses sujets une collection de lois appelées *las Partidas*. Dans ce code se trouvent entre antres les paroles suivantes, remarquables pour le temps où elles furent écrites : « Le despote arrache l'arbre, le sage monarque ne fait que l'émonder. » C'est aussi à Alphonse que l'Europe doit les tables astronomiques appelées, d'après lui, *tables alphonsines*. Il fit écrire la première histoire générale de l'Espagne en langue castillane, et traduire la Bible. En général, il contribua puissamment au renouvellement des études, et, pour y parvenir, il augmenta le nombre des professeurs de l'université de Salamanque, et lui accorda de nouveaux privilèges. Mais, sans la prudence et la fermeté, la science est inutile aux monarques.

ALPISTE, plante originaire des Canaries, où ses semences ont servi anciennement à la nourriture des habitants de ces îles ; elles ont encore aujourd'hui la même destination dans quelques parties de l'Espagne, où elles se mangent en bouillie ; mais leur emploi le plus fréquent s'applique à la nourriture des oiseaux domestiques, surtout des oiseaux d'agrément, tels que le serin, etc. — On cultive dans quelques circonstances l'alpiste comme fonrrage vert, très hâtif ; cette plante, en effet, naît, vit et meurt en trois mois. Ce fourrage plaît beaucoup aux animaux. — L'alpiste est encore connu sous le nom de *phalaride des Canaries*. Il fait partie de la famille des graminées. C. Tollard aîné.

ALSACE, grande et belle province de France, qui comprend aujourd'hui les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Elle est bornée à l'ouest par les Vosges, qui la séparent de la Lorraine ; au sud-ouest par les principautés de Porentruy et de Montbéliard, au sud par le canton de Bâle, à l'est par le Rhin, qui la sépare du Brisgau et de l'Ortenau, et au nord par la Bavière rhénane et l'évêché de Spire. Son étendue est d'environ quarante-six lieues du midi au septentrion, et de huit à douze de l'orient à l'occident. Population, quatre cent quarante-cinq mille ames, réparties dans soixante-onze villes et bourgs, et plus de mille villages et hameaux. — L'Alsace était l'ancienne patrie des Triboques, des Séquaniens, des Rauraques et des Médiomatrices. Ce ne fut qu'au septième siècle qu'Argentorat, sa capitale, prit le nom de Strasbonrg. Conquise sur les Celtes par les Romains, elle passa sous la domination des Allemands, et devint un des trophées de la victoire que Clovis remporta sur eux à Tolbiac en 496. Incorporée au royaume d'Austrasie, ce fut dès lors qu'elle prit le nom d'*Alsace*, latinisé du nom tudesque *Elsass*, qui dérive d'*Ill*, en langue celte *Ell* ou *Hell*, ri-

vière qui arrose une partie de cette province. Frédégaire, dont la chronique se termine à l'année 641, est le plus ancien historien dans lequel on trouve le nom d'*Alsatia*, orthographié aussi dans des monuments postérieurs *Elisatia*, *Alisatia*, *Helisatia*, *Helisacia et Alsacia*. — *Gouvernement*. Les rois francs avaient formé de l'Allemagne et de l'Alsace une seule province, dont ils conférèrent le commandement et l'administration à un duc. Mais, vers le milieu du septième siècle, l'Alsace fut séparée de l'Allemagne, et forma dès lors un gouvernement ducal ou de premier ordre. Le premier gouverneur fut le duc Gundon, vers 650. Ses successeurs, Boniface en 656, Adalric, par contraction Athic, en 662; Adelbert, en 690, et Luitfrid, en 712. Extinction de la dignité ducale en Alsace dans la personne de Luitfrid, en 730. Elle est rétablie en 867 par Lothaire, roi de Lorraine, en faveur de Hugues, son fils naturel, qui en est dépouillé en 870 par Louis, roi de Germanie. Réunion de l'Alsace au royaume de Lorraine en 895, puis au royaume de Germanie en 925. Cette dernière époque fut celle de la réunion du duché de l'Alsace à celui de Souabe, gouvernés par un même chef. Voici la liste de ses derniers ducs : Burchard Ier en 925, Herman Ier en 926, Ludolphe en 949, Burchard II en 954, Otton en 973, Conrad Ier en 982, Herman II en 997, Herman III en 1004, Ernest Ier en 1012, Ernest II en 1015, Herman IV en 1030, Conrad II en 1031, Henri Ier en 1039, Otton II en 1045. Otton III en 1047 et Rodolphe de Rhinfelden en 1057. Ces vingt-deux ducs étaient des officiers amovibles et révocables à la volonté des rois francs, puis des empereurs d'Allemagne. Leurs successeurs, dont nous allons parler, furent héréditaires, possesseurs de l'Alsace et souverains dans leur gouvernement. Leurs noms suivent : Frédéric Ier de Hohenstauffen en 1080, Frédéric II en 1105, Frédéric III en 1147, Frédéric IV en 1152, Frédéric V en 1169, Conrad III en 1191, Philippe en 1196, Frédéric VI en 1208, Henri II en 1219, Conrad en 1235, et en 1254, Conrad V ou Conradin, que Charles d'Anjou fit périr à Naples sur un échafaud le 29 octobre 1268. Ce prince infortuné n'avait que dix-sept ans. Il fut le dernier duc d'Alsace, et le dernier rejeton de l'illustre maison de Hohenstauffen, qui, depuis l'année 1188, avait porté six fois la couronne impériale. — Lors de l'établissement du gouvernement ducal en Alsace, deux comtes provinciaux (landgraves) furent adjoints aux ducs pour administrer la justice et les deniers publics. Peu à peu ces simples magistratures devinrent aussi héréditaires, et, à l'extinction des ducs, les comtes ou landgraves étaient déjà en possession des droits régaliens. Le landgraviat supérieur, ou Haute-Alsace, (Sundgau), qui paraît être le *pagus suggentensis*, dont parle Frédégaire sous l'an 595, avait pour capitale Colmar. Strasbourg l'était du landgraviat inférieur ou Basse-Alsace (Nordgau). Rodebert, qui vivait en 678, est le premier connu des comtes bénéficiaires de la Haute-Alsace. Ce comté devint héréditaire dans la maison de Habsbourg à partir d'Otton II, comte d'Alsace en 1090. Ses descendants, archiducs d'Autriche, rois de Bohême et de Hongrie et empereurs d'Allemagne, ont porté le titre de landgraves d'Alsace jusqu'à la paix de Munster, en 1648, qui assura à la France la possession des deux landgraviats de Haute et Basse-Alsace. Ce dernier comté fut possédé presque héréditairement dès l'origine, quoiqu'à titre bénéficiaire, par les descendants d'Étichon, successeurs, en 670, du comte Adelbert, son frère, fils du duc Adalric ou Athic. Hugues V, comte d'Alsace et d'Égisheim, en 1078, fut le dernier de cette race. La maison de Metz donna trois comtes, dont le dernier fut Godefroi II, mort sans postérité en 1178. La maison de Werd, qui en reçut l'investiture en 1192, de l'empereur Henri, a gouverné la Basse-Alsace jusqu'en 1359. Un traité, ratifié en 1362, la transporta aux évêques de Strasbourg, qui depuis ce temps ajoutent à leurs titres

celui de landgraves d'Alsace. — Un siècle avant l'extinction de la dignité ducale en Alsace, les empereurs d'Allemagne faisaient gouverner en leur nom les terres immédiates qu'ils possédaient dans cette province par des officiers nommés *landvogts*, espèce de préfets toujours choisis parmi les plus grandes familles. Hézel était pourvu de cette charge en 1123. Nos rois l'ont conservée après la cession de l'Alsace à la France, et le duc de Choiseul en était titulaire en 1780. Ensisheim était le chef-lieu des possessions autrichiennes dans cette province. — Ce fut une importante conquête que celle de ce formidable boulevard, que nous opposait depuis tant de siècles la maison d'Autriche. Un peuple belliqueux, qui avait toujours eu les armes à la main pour soutenir des guerres privées et des intérêts souvent contraires à son indépendance, accueillit avec transport sa réunion à la grande famille française. La bravoure héréditaire des Alsaciens et leur attachement à la France, leur ancienne patrie, sont des garants plus sûrs pour la défense de nos frontières que les nombreuses places fortes qu'ils peuvent opposer à l'ennemi. Celles-ci sont, entre autres : Belfort, Colmar, Haguenau, Huningue, Lauterbourg, Neuf-Brisach, la Petite-Pierre, Saverne, Schelestadt, Strasbourg et Weissembourg. Les principales rivières qui arrosent ce pays sont : le Rhin, l'Ill, la Brusche, la Moissig, la Sorr, la Sauvel, l'Hasel, la Selzbach, la Lauter et la Quelche. Ses eaux et les nombreuses et belles forêts qui couvrent l'Alsace, ainsi que les mines qui y abondent, ont concouru à rendre cette province une des plus florissantes du royaume, sous le rapport du commerce et de l'industrie.

ALTAI, chaîne de montagnes qui se rattache aux monts Ourals, et forme la limite méridionale de la Sibérie, qu'elle sépare de la Chine. Les Chinois l'appellent *Altaï-Aline*, ou Montagne d'or. Elle se divise en deux chaînes principales, le grand et le petit Altaï. Le grand sépare la Tatarie mongole des Kalmouks Zungoriens, ou de la Zungorie et d'une partie de la petite Bukharie; le petit sépare la Zungorie du gouvernement (russe) de Tobolsk. La partie qui est enclavée dans la frontière russe se subdivise en six branches, parmi lesquelles sont les monts Kolivans; leur point le plus élevé a 7,184 pieds, selon M. Ledebour, dont le voyage a été publié en 1829 à Berlin. En 1725, les Russes ont établi pour la première fois des usines et des forges dans l'Altaï, pour y travailler les métaux; mais on n'a guère commencé à l'exploiter régulièrement qu'en 1747. Le possesseur du premier établissement de ce genre fut le célèbre Demidof, qui choisit pour l'asseoir le village de Kolivan, sur la rivière de Belaïa; de là toutes les mines de l'Altaï ont pris la dénomination de cette localité, qui ne possède plus d'usines aujourd'hui. L'entretien des mines de Kolivan coûte annuellement au gouvernement la somme de 1,200,000 roubles. De 1726 à 1783, il avait déjà retiré de cette exploitation 25,879 pouds d'argent aurifère, 60,190 de plomb, et 59,812 de cuivre. A la fin de l'année 1825, la somme totale des produits de l'Altaï, en argent aurifère, s'élevait à 64,777 pouds, 22 livres 3/4. L'Altaï fournit encore du jaspe, du porphyre, des agates, etc., que l'on travaille dans une manufacture établie sur la Belaïa, et dont les produits appartiennent au gouvernement, qui a trouvé un moyen assez facile d'avoir des ouvriers dans ce triste pays, au moyen des corvées auxquelles sont assujettis les habitants, au nombre de 87,000. Indépendamment de ces ouvriers forcés, qui coupent et charrient le bois, et auxquels il n'est accordé que 3 kopeks par journée pour salaire, on lève tous les ans un certain nombre de recrues, ou conscrits, pour travailler dans l'intérieur des mines; le service de ces recrues dure 40 ans, en sorte que l'état, qui pourvoit d'ailleurs à leur entretien pendant tout ce temps, ne les affranchit que quand ils sont vieux et infirmes. E. H.

ALTDORFER (Albert), peintre et

graveur célèbre, né à Altorf, en Bavière, en 1488, mourut en 1538 à Ratisbonne, où il passa la plus grande partie de sa vie. Les plus célèbres de ses grandes compositions sont la *défaite de Darius par Alexandre*, qui se trouve à Paris, et une *Naissance du Sauveur*, qui se trouve actuellement dans la galerie de Vienne. Ces deux tableaux sont d'un grand fini d'exécution, et remarquables par l'expression variée des personnages. Comme graveur, Altdorfer appartient aux artistes du second rang ; on l'appelle aussi quelquefois en allemand le *petit Durer*, parce que sa manière se rapproche de celle de ce grand artiste. Dartsch et Heinecker ont donné un catalogue de ses gravures.

ALTENBOURG, duché saxon, dans l'ancien Osterland : la principauté de Reuss-Géra le partage en deux parties. Ce duché est un des pays les plus riches et les plus florissants de l'Allemagne ; il a 23 milles et demi géographiques carrés, avec 108,000 habitants, qui vivent des produits de leurs champs et de l'éducation des bestiaux. Les états du duché d'Altenbourg se composent du comité du corps des chevaliers et des députés des villes. Sa capitale est Altenbourg, ville régulièrement bâtie sur la Pleisse ; elle a 1,279 maisons, avec 11,500 habitants. Jusqu'en 1308, Altenbourg faisait partie des villes impériales. Son vieux château, situé sur un rocher, est remarquable par l'événement que l'on appelle en Allemagne l'Enlèvement des Princes. (*Voyez* Kunz de Kaufungen.) La ville d'Altenbourg possède un collége fondé en 1703, un chapitre de chanoinesses fondé en 1705, quelques établissements philantropiques, de belles promenades, des manufactures de laine, de cuir, de tabac, de gants ; elle fait un grand commerce de laine et de grains, de lettres de change, d'expédition et de transit.

ALTENSTEIN (Baron Stein d'), ministre des cultes à la cour de Prusse, né en 1760 en Franconie, après avoir achevé ses études, fut employé dans les bureaux du ministre Hardenberg, qu'il suivit plus tard à Berlin. Il était conseiller intime au département des finances, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse. Par la suite, il fut envoyé à Kœnigsberg, où Hardenberg l'attacha, en qualité de conseiller d'état, à une commission chargée de préparer la réorganisation du royaume. Le baron d'Altenstein joignait à de vastes connaissances un esprit judicieux et indépendant. Il sentait qu'il était de l'intérêt du gouvernement de satisfaire aux exigences de l'époque : grace à ses efforts, beaucoup d'abus furent réformés ; il insista surtout sur la nécessité d'abolir les priviléges de la noblesse. Après le retour de la cour à Berlin, l'activité de M. d'Altenstein embrassa successivement différentes branches de l'administration. Lors de la grande révolution qui se fit en Allemagne, en 1813, le baron d'Altenstein fut chargé principalement de l'administration de l'intérieur ; en 1815, il accompagna le chancelier Hardenberg à Paris ; en 1818, il fut un des trois commissaires qui parcoururent les provinces rhénanes et la Westphalie, pour prendre des renseignements sur les anciennes constitutions de ces pays. De retour de cette mission, il fut nommé, la même année, ministre des cultes. Dans ce poste élevé, il a rendu de grands services à l'état et aux sciences, notamment par la création de l'université de Berne. Les universités, les colléges et en général tous les établissements littéraires ont particulièrement fixé son attention : si l'instruction publique se trouve portée aujourd'hui à un si haut degré de développement dans la Prusse, c'est particulièrement aux soins éclairés de ce ministre philanthrope qu'elle en est redevable.

ALTENSTEIN. Domaine de la cour de Saxe-Meiningen, qui depuis 1798 y séjourne pendant l'été. Il est situé sur le versant sud-ouest de la forêt de Thuringe. C'est à Altenstein et à Altenberga, dans la principauté de Gotha, que prêcha saint Boniface, l'apôtre des Allemands, de 725 à 727. A six cents pas du

château, l'électeur Maurice de Saxe fit enlever Luther le 4 mai 1525, pour le soustraire aux poursuites de ses ennemis. Aux environs se trouve un vieux hêtre sous lequel Luther se reposa des fatigues de la route. Le château d'Altenstein devint la proie des flammes en 1733 : on en voit encore les ruines sur les terrasses du jardin. Le château du duc a reçu de grands embellissements depuis 1798. Le duc Georges a fait construire la chapelle gothique, le chalet avec la cascade qui alimente un étang où se trouve des truites, la rotonde chinoise, le monument de la duchesse Charlotte-Amélie, le *hohle Stein* et le pont du diable. Le *hohle Stein* renferme un souterrain à l'entrée duquel on a suspendu une harpe éolienne. Toute la contrée est un jardin naturel embelli par l'art. A un quart de lieue de ce château, près des bains de Lubenstein, se trouve la grotte de Lubenstein, la plus belle qu'il y ait en Allemagne. Elle fut découverte en 1759, par des ouvriers qui étaient occupés à jeter les fondements d'une chaussée : elle est haute et vaste ; le sol en est sec ; la couleur de la voûte est noirâtre ; dans l'intérieur de la grotte se trouve un étang qui forme une chute si rapide que les eaux, en sortant du souterrain, font aller un moulin.

ALTENZELLE (L'ancienne abbaye d'), sur la Mulde de Freiberg, fut fondée par Othon-le-Riche, margrave de Misnie, qui y fit venir, en 1175, des moines du couvent de Pforta. Les moines d'Altenzelle se distinguèrent en tout temps par le zèle infatigable avec lequel ils cultivèrent les sciences et les lettres. L'école attachée à cette abbaye avait acquis une haute réputation dès le XIVe siècle, et doit être regardée comme un des plus anciens établissements scientifiques de la Saxe. Parmi les hommes remarquables qui illustrèrent l'abbaye d'Altenzelle, il faut citer en première ligne un de ses abbés, Martin Lochau (1493 à 1522), sous l'administration duquel la bibliothèque d'Altenzelle devint la plus riche et la plus importante de toute la Saxe. En 1347, le margrave Frédéric-le-Sérieux fit construire dans l'enceinte de l'abbaye une chapelle où furent enterrés les membres de la famille régnante, depuis Othon-le-Riche jusqu'à Frédéric-le-Sévère. L'abbaye ayant été sécularisée en 1544, l'église et la chapelle, construites par le margrave Frédéric, furent soigneusement entretenues. La foudre étant tombée sur ces deux édifices en 1590, ils devinrent la proie des flammes. L'électeur Frédéric-Auguste fit rebâtir la chapelle en 1787. Au milieu des caveaux, qui sont entourés d'un parc magnifique, s'élève un monument en marbre portant des inscriptions latines qui indiquent les noms des membres de la famille des margraves de Misnie, dont les cendres ont été recueillies dans cinq urnes.

ALTERA PARS PETRI, ou *secunda Petri* ou *Rami*, terme qu'on employait jadis dans les argumentations de l'école pour désigner le jugement. On disait d'un homme borné : il lui manque l'*altera pars Petri*. Les uns pensent que cette locution venait de ce que dans la logique de Pierre Ramée (*Petrus Ramus*, célèbre réformateur de la philosophie scolastique à Paris, qui fut victime, en 1572, de la Saint-Barthélemi), cet auteur divisa son travail en deux parties, la première traitant de l'invention, *de inventione*, et la seconde du jugement, *de judicio*. De là l'habitude de désigner le jugement par l'expression d'*altera pars Rami*. D'autres lui donnent une étymologie différente. Ils la tirent de l'inscription placée sur son tombeau, et qui était ainsi conçue : *Hic jacet Petrus Ramus, vir magnæ memoriæ* (ici repose Pierre Ramée, homme d'une grande mémoire, qui savait beaucoup de choses), *expectans judicium* (attendant le jugement). Ce dernier mot peut se traduire par *jugement dernier*, et par *jugement*, faculté de l'ame qui fait apprécier les choses. On pouvait donc entendre par-là qu'avec beaucoup de science Pierre Ramée avait manqué de jugement.

ALTER EGO, formule de style de la chancellerie du royaume des Deux-Sici-

les, par laquelle le roi confie à un vicaire général de l'empire, ou, en d'autres termes, à un mandataire, le complet exercice de tous les droits et prérogatives de la royauté, et en fait ainsi un autre lui-même. Ce cas s'est présenté à Naples lors de l'insurrection de Monteforte, où le feu roi, mort en 1830, fut nommé par son père Ferdinand, le 6 juillet 1820, *alter ego*. En France, l'expression usitée en pareille occurrence est celle de *lieutenant-général du royaume*.

ALTERNE et **AMPLEXICAULE**, en botanique, se disent, dans le premier cas, des feuilles opposées alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige, et, dans le second cas, lorsque la feuille embrasse à sa base la totalité de la tige.

ALTESSE. (*Voyez* TITRES.)

ALTHÉA, du grec *Altaïa*. C'est le nom scientifique de la guimauve, plante originaire de la Syrie, dont les fleurs ressemblent à celles du liseron. On en compte 15 espèces, dont la plus intéressante, la guimauve officinale, croît naturellement dans les lieux frais, sur le bord des rivières, et fleurit en été. Elle contient dans toutes ses parties un mucilage qui lui donne à un haut degré ce principe émollient pour lequel on la recherche. Prise en décoction, ou appliquée à l'extérieur, elle relâche, distend les fibres et apaise les douleurs. Elle est d'un usage si général que sa culture n'est point sans importance. Elle se propage de graines qu'on sème au printemps. On regarde comme la meilleure la guimauve de Narbonne (*A. narbonensis*), qui fleurit en septembre, a des feuilles velues, et dont la tige a de 7 à 8 pieds.

ALTHÉE, femme d'OEnée, roi de Calydon, eut plusieurs enfants, dont Méléagre fut le plus célèbre. A la naissance de ce prince, les Parques ayant déclaré que sa vie ne se prolongerait pas au-delà d'un tison qui brûlait alors dans le foyer, Althée l'éteignit aussitôt, et le serra précieusement. Méléagre ayant tué son oncle, Althée jeta de colère le fatal tison au feu, et se tua ensuite de désespoir pour ne pas survivre à son fils. (*Met.* VIII, *fab.* 4.)

ALTHORP (Vicomte d'), fils aîné du comte Spencer, naquit en Angleterre en 1781. Il occupe depuis 1831 le poste de chancelier de l'échiquier. Il entra de bonne heure dans la carrière politique, à laquelle il s'était préparé par d'excellentes études; il s'y montra toujours le défenseur des principes populaires, et mérita le nom de libéral déclaré, que lui avaient valu sa conduite et son caractère. C'est en 1807, pendant que son père était ministre de l'intérieur, qu'il fut revêtu, ainsi que le marquis de Lansdown, de la dignité de lord de la trésorerie. Il n'a jamais fait preuve d'éloquence dans le parlement, bien qu'il y ait long-temps été regardé comme le chef des wighs; mais dans la discussion, il domine par la puissance de ses arguments, toujours dictés par la saine raison, par un jugement éclairé et par un tact exquis. D'un ton grave et plein de dignité, il développe à la tribune ses opinions, ses vues, toujours empreintes du puissant intérêt qu'il porte au bien-être du peuple. Le profond silence qui règne dans le parlement aussitôt qu'il commence à parler prouve combien on attache d'importance à son opinion. Ses courtes observations sur le peu de confiance que méritait le ministère Wellington contribuèrent puissamment à la chute de ce ministère. Dans la question de la réformo, lord Althorp, sir J. Graham et lord Brougham, furent les seuls membres du cabinet qui voulussent une réforme complète, et qui se soient opposés aux modifications proposées par leurs collègues, dont le résultat eût été de laisser l'aristocratie en possession du pouvoir dans les chambres.

ALTONA, après Copenhague, la ville la plus considérable du royaume de Danemarck, est situé sur l'Elbe, dans le duché de Holstein, à un quart de lieue au-dessous de Hambourg, et n'est séparé du *Hamburgberg*, faubourg de Hambourg, que par un petit ruisseau qu'on appelle maintenant le fossé de la ville. La ville compte plus de vingt-trois mille

habitants (sur ce nombre il y a environ deux mille quatre cents juifs allemands et portugais, qui ont acquis le droit de bourgeoisie, et ont un grand rabbin, de la juridiction spirituelle duquel ressortissent tous les juifs, même ceux de Hambourg, établis depuis l'Elbe jusqu'au petit Belt, à l'exception de ceux de Gluckstadt), et environ deux mille deux cent trente maisons. Altona est construit en amphithéâtre du côté de l'Elbe. L'église luthérienne, l'hôtel-de-ville et l'hospice des orphelins sont les monuments les plus remarquables de la ville. La plus belle partie d'Altona s'appelle *Palmaille;* c'est une longue et large rue bordée des deux côtés d'habitations élégantes; au milieu se trouve une promenade garnie d'arbres. Les fabriques d'Altona sont peu importantes, à l'exception des raffineries de sucre et des savonneries. La pêche de la baleine et du hareng occupe un grand nombre de bras. Le commerce est très florissant, quoique la ville n'ait ni un bon port ni canaux qui facilitent le transport des marchandises. Mais, comme Hambourg commerce avec les contrées les plus éloignées, les négociants d'Altona ont l'avantage immense de pouvoir affréter de compte à demi des vaisseaux qu'ils ne pourraient pas souvent affréter avec leurs propres ressources. Le commerce d'Altona possède cependant soixante-dix gros bâtiments. Le gouvernement danois, jaloux de contribuer à la prospérité de cette ville, lui a accordé les privilèges les plus étendus et les faveurs les plus grandes. Il est peu d'endroits au monde où règne une si grande tolérance de toutes les sectes et de toutes les religions. — En 1500, Altona n'était qu'un petit village habité par des pêcheurs, qui n'avaient pas même d'église, et qui étaient obligés d'aller à Hambourg pour entendre l'office divin. En 1604, Altona reçut les privilèges de bourg; en 1664, sous le règne du roi de Danemarck Frédéric III, il fut érigé en ville. En 1713, le général suédois Steinbock l'incendia complètement, à l'exception de trois églises et de trente maisons. Depuis cette catastrophe, Altona, sorti promptement de ses ruines, a vu sa prospérité s'accroître de jour en jour, grâce surtout à la guerre d'Amérique et à celle de la révolution française, qui imprimèrent une activité extraordinaire à ses expéditions commerciales. En 1814, Altona faillit éprouver de la part des Français le même sort qu'un siècle auparavant de la part des Suédois. Il nuisait en effet considérablement à la défense de Hambourg, qu'occupait alors un corps français commandé par le maréchal Davoust. L'habileté du président comte de Blücher, gouverneur de la ville pour le roi de Danemarck, qui sut constamment s'interposer entre Benningsen, général en chef russe, et Davoust, épargna à Altona une si terrible catastrophe. — Il n'y a pas longtemps encore qu'il régnait une vive inimitié entre les habitants de Hambourg et ceux d'Altona; on donne même au nom de cette dernière ville l'étymologie suivante, tirée du plat allemand, langage du bas peuple à Hambourg, comme dans le reste de l'Allemagne : *Al to na* (All zu nahe), ce qui signifie *beaucoup trop près*. Le fait est qu'on peut dire que Hambourg et Altona ne font qu'une seule et même ville, et les Hambourgeois se croyaient jadis lésés dans leurs intérêts commerciaux par ce voisinage, qui quelquefois ne laissa pas que de leur être fort incommode, en raison des prétentions que les rois de Danemarck élevaient relativement à la suzeraineté du territoire de Hambourg.

ALTRANSTADT (Paix d'), conclue le 24 septembre 1706, entre Charles XII, roi de Suède, et Auguste II, roi de Pologne.—A la suite de plusieurs victoires remportées par Charles sur les Saxons, pendant la guerre du nord en Pologne, où Auguste s'efforça de conquérir la Livonie, la diète de Varsovie déposa ce dernier, en 1704, et élut en sa place pour roi Stanislas Lekzynski. Toutefois, comme Auguste, soutenu par son allié le tsar Pierre de Russie, s'obstinait à continuer la guerre contre les Suédois en Pologne, Charles pénétra en Saxe par la Silésie, occupa cet

électorat, et établit son quartier-général le 29 septembre à Altranstadt, village paroissial de la Saxe aujourd'hui prussienne, et qui est situé entre Leipzig et Mersebourg. Charles avait choisi cette place à cause de sa proximité de Lutzen, endroit où Gustave-Adolphe fut tué. Le conseiller privé baron d'Imhof et le référendaire privé Pfingsten, plénipotentiaires d'Auguste II, traitèrent de la paix à Bischofswerda le 12 septembre, et la signèrent le 24 à Altranstadt. Auguste renonça à la Pologne et à la Lithuanie, mais conserva le titre de roi, se sépara de la coalition formée contre la Suède, coalition dont le tsar était le chef; livra le Livonien J.-R. de Patkul à la Suède, le 8 avril 1708; accorda aux Suédois des quartiers d'hiver en Saxe, s'engagea enfin à n'opérer aucun changement dans les affaires ecclésiastiques au préjudice de l'église évangélique. Auguste ne voulait pas d'abord souscrire à ces conditions, il transmit néanmoins un blanc-seing au référendaire privé Pfingsten, dans l'espoir que celui-ci parviendrait à faire modifier les articles qu'imposait Charles XII; mais le roi ayant persisté, Pfingsten fut obligé de les approuver et de remplir le blanc-seing par la ratification de la paix. Celle-ci ne fut cependant publiée que le 26 novembre, parce qu'Auguste, alors en Pologne, et en quelque sorte sous la dépendance des Russes, se vit forcé de la tenir secrète, et d'appuyer une attaque des troupes de cette nation contre le général suédois Chandenfeld, même après la conclusion de la paix, à Kalisch, le 29 octobre 1706. Il retourna à Dresde le 19 janvier 1707. Le vainqueur traita l'électorat bien durement, et ne quitta la Saxe qu'en septembre 1707, après avoir conclu avec la Prusse l'alliance d'Altranstadt, le 16 août 1707, et avec l'empereur Joseph Ier la convention d'Altranstadt, le 22 août et le 1er septembre 1707. Au moyen de ces deux traités, il assura aux protestants en Silésie, non seulement le libre exercice de leur religion, mais il leur fit encore restituer cent dix-huit églises et écoles qui leur avaient été enlevées. Après la défaite de Charles à Pultava, le 8 août 1709, Auguste déclara la paix d'Altranstadt non valable, sous le prétexte qu'Imhof et Pfingsten avaient abusé du blanc-seing, et outrepassé leur pouvoir. Le premier fut condamné à une détention perpétuelle, et le dernier condamné à mort, peine qui fut commuée en une détention dans la forteresse de Kœnigsten. Sur l'invitation de quelques grands, Auguste retourna en Pologne, reprit possession du trône, et renouvela son alliance avec le tsar.

ALUN (en latin *alumen*). On donne ce nom à un sel très anciennement connu, et appelé par les minéralogistes *alumine sulfatée alcaline*. Autrefois on le connaissait sous les dénominations de *alumine vitriolée*, *vitriol d'argile*, *vitriol d'alumine*, etc. Aujourd'hui, les chimistes lui imposent des noms qui diffèrent suivant sa composition, car il n'est pas toujours formé des mêmes éléments : ainsi, tantôt c'est un *sulfate acide d'alumine et de potasse*, tantôt un *sulfate acide d'alumine et d'ammoniaque*, tantôt enfin, et c'est ce qui a lieu le plus souvent, un *sulfate acide d'alumine*, *de potasse et d'ammoniaque*. — Ce sel, qui cristallise en octaèdres réguliers, transparents, incolores et légèrement efflorescents, est inodore, d'une saveur d'abord douceâtre, puis très styptique (âpre); il rougit la teinture de tournesol; il est susceptible d'éprouver la fusion aqueuse, et, si l'on continue à le chauffer ensuite, de perdre en entier son eau de cristallisation, et même de se décomposer par une chaleur plus élevée. Il se dissout dans l'eau, mais beaucoup plus facilement à chaud qu'à froid. Lorsqu'on le chauffe jusqu'au rouge avec le charbon, il fournit le produit connu sous le nom de *pyrophore de Homberg*. (*Voy.* ce mot.)—L'alun ne se trouve guère tout formé dans la nature qu'aux environs des volcans; on l'obtient, soit en le retirant des mines, où il existe à cet état, comme cela se fait en Italie, à la *solfatare* de Pouzzole, près de Naples, et à la Tolfa, dans les états du pape, à quatre lieues nord-est de Civita-Vecchia,

soit en soumettant à diverses manipulations les schistes alumineux, soit enfin en traitant directement l'argile par l'acide sulfurique, et ajoutant un peu de potasse ou d'ammoniaque, ainsi qu'on le pratique à Javelle près Paris, et à Montpellier. — On distingue dans le commerce plusieurs sortes d'alun, en raison des diverses origines de ce sel : par exemple, l'*alun d'Angleterre*, l'*alun de Brunswick*, l'*alun de fabrique*, l'*alun de glace*, l'*alun de Liége*, l'*alun de roche*, l'*alun de Rome*, et l'*alun du Levant*. Il est employé comme mordant dans les opérations de teinture et de mégisserie, et pour donner plus de solidité au cuir et au suif; il empêche le papier de boire, et rend presque incombustible le bois imprégné de sa dissolution dans l'eau. Sa base terreuse, ou l'alumine, sert d'excipient aux matières colorées que l'on connaît sous le nom de *laques*. En médecine, l'alun est mis en usage comme astringent. — Alun bleu. Nom donné dans quelque pays au *sulfate de cuivre*. — Alun calciné. C'est l'alun qui a été privé, par la chaleur, de toute son eau de cristallisation, et qui se présente alors sous forme de masses boursouflées, légères, blanches, opaques, et peu cohérentes. Il est d'usage en chirurgie comme cathérétique. — Alun jaune. C'est une sorte d'alun qui existe en Sibérie, près de la Mana, et que le naturaliste Pallas relate dans ses *Voyages* sous le nom de *beurre de pierre*. — Alun liquide. Nom donné à un alun natif, sous forme fluide, qui distille d'une caverne de l'île de Milo, et dont la saveur, beaucoup plus âcre que celle de l'alun commun, est d'une stypticité presque corrosive. — Alun de plume. On donne ce nom à une variété de l'alun ordinaire natif, l'*alumine sulfatée fibreuse* des minéralogistes, qui se présente sous forme de petites masses composées de filaments soyeux, parallèles, d'un blanc éclatant, et qui ont quelquefois jusqu'à deux pouces de longueur. On a encore appelé quelquefois du même nom, mais à tort, certaines variétés de zinc sulfaté, de fer sulfaté et de chaux sulfatée, ainsi que l'amiante, ou asbeste flexible. P.-L. Cottereau.

ALUSIS, ALUSION, colliers tressés de fils d'or, suivant Hesychius. Pollux en parle souvent. On a trouvé à Pompeï et dans les tombeaux des rois d'Égypte plusieurs colliers qui étaient sans doute des alusis.

ALUTA, chaussure des anciens. Ce nom désigna d'abord une peau de chèvre souple et douce, ordinairement noire ou blanche. On s'en servait pour faire des chaussures; elle remplaça les cuirs et les peaux crues qu'on employait dans les commencements de Rome. Cette peau était apparemment aussi douce et aussi fine que nos peaux de gant, puisque Ovide, dans son *Art d'aimer*, la recommande parmi les cosmétiques propres à conserver la douceur et la fraîcheur de la peau du visage. Il paraît qu'on la préparait avec de l'alun, *aluminata*, et que de là vint le nom d'*aluta*, appliqué à la peau et à la chaussure. Cette chaussure renfermait tout le pied et montait même au-dessus, où elle faisait des plis. Souvent elle allait jusqu'au milieu de la jambe. C'étaient des espèces de bottines ou brodequins, car on laçait l'*aluta* par devant avec des bandelettes, le quartier montant très haut, couvrant le derrière et en partie les côtés de la jambe. On croit que cette chaussure, très usitée à Rome, venait des Gaules, où les généraux et les soldats romains en garnison la portaient habituellement. L'*aluta* des chevaliers romains était ordinairement noire, celle des femmes était très légère, très fine, et d'un blanc de neige.

ALVENSLEBEN, famille noble luthérienne, dont plusieurrs membres sont aujourd'hui comtes, et dont les principales propriétés sont situées dans les districts de Magdebourg et de l'ancienne Marche. Elle tire son origine de Richard d'Alvensleben, ministre épiscopal de Halberstadt à Alvensleben (1175-1185). Cette famille se divise en plusieurs branches, et compte parmi ses membres quelques hommes de grand mérite, entre autres le comte Philippe-Charles, fils du président du conseil de guerre à Hanôvre. Ce dernier,

né en 1745, étudia à Halle le droit, et devint référendaire dans la chambre de guerre et domaines à Berlin; en 1775, il fut nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de Saxe, et en 1787 auprès de celle de Versailles; en 1788, il fut envoyé près de la république des états-unis des Pays-Bas, et en 1789 en Angleterre. Appelé au ministère des affaires étrangères en 1790, il y acquit par son activité la réputation d'un homme d'affaires et celle d'homme d'état. Il mourut en 1802.—L'ouvrage de S.-W. Wohlbrüeck, conseiller de guerre du roi de Prusse, intitulé : *Notions historiques sur la famille d'Alvensleben* (Berlin, 1809), donne en même temps des détails intéressants sur l'histoire de la noblesse allemande en général.

ALXINGER (Jean-Baptiste d'), né en 1755 à Vienne, où il est mort en 1797, étudia sous le célèbre antiquaire Eckel, et prit tellement goût à la lecture des anciens qu'il ne cessa plus dès lors de s'en occuper. La mort de ses parents l'ayant mis en possession d'une fortune considérable, il ne fit usage de la dignité de docteur et de son titre d'avocat à la cour que pour concilier et arranger gratuitement les différends de tous ceux qui s'adressaient à lui. La collection de ses poëmes, publiée à Halle en 1780, à Leipzig en 1784, et à Klagenfurt en 1788, le fit connaître avantageusement. On trouve dans ses poésies une imagination ardente, un sentiment noble et un style léger et agréable. Ce sont : *Daolin de Mayence*, poème chevaleresque en 12 chants (1787); *Bliomberis*, également en 12 chants (1791), et 2 poèmes critiques, où il se montre l'imitateur de Wieland. Sa traduction en vers de *Numa Pompilius*, de Florian, ne fut pas aussi heureuse. De nouvelles éditions de Daolin et de Bliomberis ont paru à Leipzig, l'une en 1797, l'autre en 1802. Ses œuvres complètes ont été publiées à Vienne en 1794, puis enfin en 1812. Cette dernière édition, qui est la meilleure et la plus complète, a 10 volumes.

AMADÉISTES. (*V.* Franciscains.)

AMADIS. Nom célèbre dans la poésie chevaleresque. On distingue quatre individus de ce nom et de la même famille :

Amadis des Gaules, généralement surnommé, d'après ses armoiries, le *chevalier du lion*, mais connu dans ses excursions du désert sous celui de *Beau-Brun*.

Amadis de la Grèce, arrière-petit-fils d'Amadis des Gaules.

Amadis de l'Étoile, arrière-petit-fils d'Amadis de la Grèce.

Amadis de Trébisonde, descendant de Roger de la Grèce, surnommé le *Bien-Aimé*. — L'histoire de ces héros, qui sont pour l'Espagne à peu près ce que furent Charlemagne avec ses 12 pairs pour la France, et le roi Arthur avec sa Table-Ronde pour l'Angleterre, parcourt neuf races; mais leur origine, tant historique que poétique, est enveloppée d'une telle obscurité qu'on ne sait pas même s'ils la tirent de l'Espagne, du Portugal ou de la France. Le roman d'Amadis contient dans l'original espagnol 13 livres, et l'on sait que Cervantes, dans sa fameuse revue de la bibliothèque de don Quichotte, fait grâce aux quatre premiers, comme étant la première, mais aussi la seule et meilleure composition de ce genre que l'Espagne ait produite; quant aux autres, il les condamne au feu. Ces quatre premiers livres contiennent les aventures du véritable Amadis des Gaules. Quelques-uns désignent comme leur auteur le Portugais Pasco-Lobeira, qui vécut au commencement du XIVe siècle; d'autres supposent qu'ils avaient été composés par une dame portugaise inconnue; d'autres encore les attribuent à l'infant don Pédro, fils de Jean Ier de Portugal. Le comte de Tressan a cherché à faire accréditer l'opinion que l'honneur de l'invention est due à un troubadour français de l'école de Rusticien de Puice, auteur de presque tous les romans de la Table-Ronde, écrits du temps de Philippe-Auguste (de 1180 à 1223). Nous ne saurions nous ranger à cette dernière opinion, tant qu'elle ne sera pas confirmée par une collation critique des plus anciens manuscrits. On donne comme l'auteur du cinquième livre, renfermant les aventures d'Esplandian,

fils aîné d'Amadis, Garcias Ordonnez de Montalbot, réviseur de l'ancienne édition; le sixième livre, par Pélage de Ribera, contient les exploits du chevalier Florisando; le septième, ceux d'un inconnu, et le huitième, par F. Diaz, les exploits de Lisnard; le neuvième et le dixième, les hauts faits de Florisel, l'Amadis de la Grèce, et du chevalier Anaxante; le onzième et le douzième, les expéditions chevaleresques de Roger et d'Agésilas; le treizième, celles de Silvio de la Silva. C'est là que s'arrête l'original espagnol. Vinrent ensuite les traductions françaises, qui, depuis la version de Nicolas d'Herberay, seigneur des Essars (en 1540), portèrent ce roman jusqu'à vingt-quatre livres. Le quatorzième et le dix-septième contiennent les exploits de Sphéramont et d'Amadis de l'Étoile; enfin, le dix-huitième jusqu'au vingt-quatrième, les aventures des autres descendants d'Amadis des Gaules et d'Amadis de Trébisonde. Les diverses parties de ce poème, qu'on trouve rarement en entier, n'ont pas toutes le même mérite. Bouterwek dit avec raison des quatre premiers livres : « Ce tableau si grandiose de l'héroïsme et de la fidélité, où la récompense accordée par l'amour n'est, il est vrai, pas toujours sévèrement mesurée, mais où rien cependant ne blesse l'oreille la plus chaste, ce tableau, peint avec les couleurs de l'enthousiasme et de l'exaltation, mais présenté avec une naïveté véridique et le goût le plus pur, mérita de son temps les hommages qu'on lui rendit encore beaucoup de siècles après. » Les livres qui suivent n'ont pas le même mérite esthétique qui distingue les quatre premiers livres. Parmi les nouvelles imitations allemandes de ce roman, ou mieux de ce cycle de romans, il n'en est pas une qui vaille la peine d'être citée; car le nouvel Amadis de Wieland n'a de commun avec ces anciens Amadis que le titre et le nombre d'aventures que court le héros du roman. M. Creuzé de Lessert, préfet de l'Hérault en 1819, a entrepris d'offrir à ses compatriotes cette trilogie mythologique sous une nouvelle forme. — En 1812 a paru la deuxième édition de son premier volume, *les Chevaliers de la Table-Ronde*, en vingt chants; le deuxième volume, *Amadis des Gaules*, également en vingt chants, a été publié en 1813.

AMADOU (en latin *igniarium*, *fomes*). On appelle ainsi une substance végétale spongieuse, souple, destinée à prendre feu par le seul contact d'une étincelle, et qui se prépare ordinairement avec différentes espèces du genre bolet, particulièrement avec celle qui porte le nom d'*amadouvier*. Pour amener à l'état d'amadou ce bolet, qui est de consistance demi-ligneuse, on le dépouille de son écorce, dont la dureté est beaucoup plus considérable, puis on le coupe en morceaux plats de différentes épaisseurs, qu'on fait d'abord tremper dans l'eau, et qu'on bat ensuite sur un billot de bois avec un maillet de fer, en ayant soin de les frotter de temps en temps entre les mains, pour en détacher les fibres ligneuses réduites en parcelles par la percussion. Lorsque les morceaux sont devenus excessivement souples et doux au toucher, on les fait sécher. Le bolet ainsi préparé se nomme *agaric des chirurgiens*, et est employé pour arrêter les hémorrhagies produites par les ouvertures de petits vaisseaux, par exemple, celles qui suivent l'application des sangsues. Pour le convertir en amadou, on le fait alors macérer, ou même bouillir, à deux ou trois reprises, dans un soluté aqueux de nitrate de potasse (sel de nitre), ou de chlorate de potasse, après quoi on le fait sécher, et on le bat de nouveau sur le billot; enfin, on le serre dans un endroit sec et où il puisse être à l'abri du contact de l'air humide. — Le genre bolet n'est pas seul en possession de fournir la substance dont nous nous occupons : toutes les matières végétales de structure celluleuse, tenaces et douées de la propriété de se feutrer, peuvent servir également à fabriquer de l'amadou; et en effet, on a employé à cet objet la base de quelques espèces du genre *vesse-loup*, arrivées à leur parfaite maturité, telles que la *vesse protée*, la *vesse cise-*

lée, la *vesse gigantesque*, etc On en fait en diverses contrées avec quelques fleurs de la famille des composées : ainsi en Espagne, on en prépare avec de l'*atractylide gummifère*, de la *gnaphale d'Italie*, et de l'*échinope* à feuilles âpres. Au Mexique, on en fait avec le duvet de l'*andromachia igniaria*, et à l'île de France avec le liber du *ficus terebrata*. Enfin, il n'est pas rare de voir les gens de la campagne préparer une sorte d'amadou en faisant brûler du vieux linge, et l'étouffant avant qu'il soit entièrement consumé. P.-L. Cottereau.

AMAIGRISSEMENT (*maigreur*, *émaciation*, dont les derniers degrés sont la *consomption* et le *marasme*). On désigne par ce mot la diminution graduelle qui s'effectue dans le volume du corps, par déperdition successive du tissu graisseux, et probablement des autres éléments constitutifs des divers organes. — L'amaigrissement diffère de l'*atrophie*, en ce que celle-ci n'affecte qu'une partie circonscrite de l'économie. L'amaigrissement peut dépendre de circonstances physiologiques, ou dériver de causes morbides, ce qu'il importe beaucoup de distinguer. C'est ainsi que l'embonpoint, chez les enfants, disparaît par le fait de l'accroissement du corps, et que l'affaissement des tissus est un résultat naturel de la vieillesse. La chaleur et la sécheresse de l'atmosphère produisent l'amaigrissement chez les individus qui passent du nord dans les contrées méridionales, ou même par le simple changement des saisons. L'alimentation insuffisante est la cause la plus directe de l'amaigrissement; on a constaté que l'usage prolongé des acides produit ce résultat, observation dont la coquetterie s'est imprudemment emparée, au risque de graves accidents, dont les exemples ne sont pas rares. Les exercices violents et répétés, les professions pénibles, les habitudes vicieuses, et surtout l'abus des plaisirs vénériens; les travaux intellectuels prolongés, les passions concentrées, comme l'ambition, la haine, la jalousie, chez ces individus dont l'*ame consume son enveloppe*, telles sont les causes physiologiques accidentelles de l'amaigrissement. Il existe en outre des causes permanentes : c'est ainsi que certains individus sont naturellement de constitution sèche, quel que soit du reste leur genre de vie : la maigreur est l'apanage ordinaire des tempéraments dits *nerveux* et *bilieux*. Un préjugé vulgaire fait envisager la maigreur constitutionnelle comme une garantie de la santé, erreur démontrée par la susceptibilité de ces individus à contracter des irritations locales. On a pu voir il y a quelque temps, à Paris, un homme objet d'une triste curiosité, et qu'on désignait sous le nom de *squelette vivant*. Ce malheureux, mort dernièrement en Angleterre, à l'âge de vingt-deux ans, jouissait, dit-on, d'une parfaite santé, bien que son corps fût presque diaphane; le fait est qu'il était en proie à une lésion chronique des intestins, au point que son estomac ne pouvait admettre et digérer qu'une demi-tasse de bouillon par jour. — Les causes morbides de l'amaigrissement comprennent presque toutes les maladies; cependant, on peut établir une échelle des degrés d'influence exercée par les divers organes, selon que ceux-ci ont des connexions plus ou moins directes avec la nutrition; c'est ainsi que les maladies des organes de la digestion et de la respiration, qui fournissent les aliments à la vie, amènent plus directement la maigreur que celles des viscères qui président à la circulation et aux sensations. Les maladies qui entraînent des évacuations abondantes, telles que le choléra, la suette, la dyssenterie, produisent un amaigrissement rapide. Quant aux moyens de remédier à l'amaigissement, on les trouvera dans les circonstances opposées aux causes que nous avons énumérées, et dans le traitement rationnel des maladies qui peuvent le produire. (*V.* Atrophie, Obésité.) Forget.

AMALGAME. (Alliage.)

AMALGAMATION. (*V.* Argent.)

AMALTHÉE, selon la Fable, est le nom d'une chèvre de Crète qui allaita Jupiter lorsque sa mère l'eut caché dans

cette île pour le dérober aux poursuites de Saturne. Jupiter, en reconnaissance de ce bon office, la plaça dans le ciel avec ses deux chevreaux, et donna une de ses cornes aux nymphes qui avaient pris soin de son enfance, en y attachant la vertu de produire ce qu'elles désireraient. C'est la corne d'abondance célébrée par les poètes. (Ovid., *Fast.*, v., 113.) Il faut reconnaître sous cette fiction les soins qu'eut de Jupiter la fille de Mélisseus, roi de Crète, qui le nourrit avec du lait de chèvre. — La sibylle de Cumes, nommée Hiérophile ou Démophile, portait également le nom d'Amalthée. — C'est aussi le titre d'un excellent recueil, ou Musée de la mythologie, de l'art et des monuments des arts du dessin chez les anciens, publié en Allemagne par le professeur Boettinger, et dont il a paru trois volumes de 1824 à 1825.

AMALUNGEN (*Amelungen*), trois frères dans le chant des *Nibelungen*: Walamir, Widimir, et Théodomir, regardés comme les héros les plus braves et les plus estimés du roi des Huns, Etzel ou Attila. Walamir et Théodomir (appelés dans le *Livre des héros* Ditmar) perdirent, selon Jornandez, en 458, une bataille contre l'empereur Léon, à la suite de laquelle Théodomir envoya son fils Théodoric, alors âgé de sept ans, devenu plus tard roi des Ostrogoths, au vainqueur, à Constantinople, comme gage de la paix. C'est là la véritable histoire; mais le chantre des *Nibelungen* présente ce Théodoric comme compagnon d'armes du roi Etzel, qui l'a tellement pris en affection que pour la moitié de son empire il ne voudrait pas se passer de lui.

AMAN (l'Amalécite), descendant du roi Agag, qui était contemporain de Saül, est célèbre dans l'Écriture par son impiété et son orgueil. Devenu le favori d'Assuérus roi de Perse, élevé par ce prince au-dessus de tous les grands de la cour, il fut ordonné que tous ceux qui se présenteraient sur son passage fléchiraient le genou devant lui. Le Juif Mardochée, qui avait rendu au roi Assuérus un grand service par la découverte d'un complot formé contre sa personne, ayant refusé de se prosterner devant son ministre, devint l'objet de la haine d'Aman, qui, voulant étendre sa vengeance sur toute la race juive, surprit à la religion d'Assuérus un édit secret, envoyé aux gouverneurs des provinces, et qui condamnait les individus de cette secte à être exterminés dans tout le royaume, à un jour marqué. Esther, épouse d'Assuérus et juive de naissance, parvint à faire révoquer ce cruel et injuste édit, en implorant la grâce de ses compatriotes, et en dévoilant au roi le véritable motif de la conduite d'Aman. — Le roi, se rappelant le service que lui avait rendu Mardochée, le fit venir en présence de son ministre, ordonnant à ce dernier de lui rendre hommage et de lui céder toutes ses dignités, de le revêtir lui-même des insignes de la grandeur, et de le conduire en triomphe par toute la ville. A ce supplice moral, déjà bien assez grand pour un homme du caractère d'Aman, Assuérus en joignit un autre, et le premier ministre disgrâcié fut pendu à une potence de cinquante coudées de haut, qu'il avait fait dresser pour Mardochée. La condamnation de ses dix enfants suivit la sienne; ses biens furent confisqués, et une fête fut même instituée en l'honneur de cette punition, plus cruelle encore que juste.

AMANDIER, *amygdalus communis*, d'Asie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes, dont les fleurs précèdent les feuilles et paraissent en mars, ce qui les expose quelquefois à être gelées. Il aime la chaleur et se plaît dans les terres légères et pierreuses; les terres fortes lui sont nuisibles, à moins qu'il n'ait été greffé sur prunier. On le multiplie par semences, comme l'abricotier. Il y en a plusieurs variétés, dont on peut faire trois divisions. La première fournit les amandes douces, qu'on distingue en grosses, petites, à coque dure; amande princesse ou des dames, amande sultane, et amande pistache, toutes trois à coque tendre. On classe dans la deuxième les amandes amères, dans lesquelles on en trouve de petites, de moyennes et

de grosses, à coque plus ou moins dure. La troisième division comprend l'amandier-pêcher, espèce d'hybride du pêcher et de l'amandier. — Les amandes amères sont un poison pour les volatiles, dont le contre-poison est l'huile d'amandes douces.

AMARANTHE, du latin *amaranthus*, fait du grec *amarantos*, composé d'*a* privatif, et de *marainô*, se faner, se flétrir. C'est une fleur d'automne, d'un rouge pourpré, qui conserve, étant cueillie, sa couleur et sa fraîcheur. De là les poëtes en ont fait le symbole de l'immortalité. C'est une des fleurs qu'ils ont aujourd'hui à disputer dans le concours des *Jeux floraux*, à Toulouse, dont la fondation appartient à Clémence Isaure, et remonte au XVe siècle. L'amaranthe d'or est le prix de l'ode.

AMARRE, AMARRER, AMARRAGE, termes de marine, dérivés du latin *mare*, *maris*, mer. L'amarre est un câble, une corde destinée à attacher un vaisseau, une barque, au rivage. Les *amarres* d'un vaisseau sont tous les câbles par lesquels un vaisseau est retenu au bord. On peut *amarrer* un vaisseau de diverses manières, avec quatre amarres de l'avant, ou en patte d'oie avec trois câbles de l'avant : dans ces deux cas, on évite, c'est-à-dire, que le vaisseau se répand sur son câble à l'appel de l'ancre, dans la direction de la force qui sollicite ce mouvement. On amarre à quatre amarres, dont deux par devant et deux par derrière, ou avec une cronpière frappée sur le câble de derrière : dans ces deux cas, on n'évite pas. Enfin, on peut amarrer avec une embossure : c'est une manœuvre militaire.— L'*amarrage*, ou action d'amarrer, est la jonction, l'union de deux objets par le moyen d'une corde à deux bouts, qui entourent les objets en sens opposé l'un de l'autre, et viennent ensuite nouer ensemble.

AMARYNTHE, bourg de l'île d'Eubée, près d'Érétrie, où l'on rendait un culte particulier à Diane; de là on avait fini par comprendre toute l'île sous cette dénomination. De là aussi le nom d'*amarynthies*, ou *amarysies*, qui était celui des fêtes et des jeux célébrés en l'honneur de cette déesse.

AMATHONTE (Limisso), ville de l'île de Chypre, sur la côte méridionale, d'abord habitée par les Phéniciens, puis par les Grecs, et qui reçut son nom d'Amathus, fils d'Hercule. Elle avait été consacrée à Vénus par les habitants, qui lui avaient érigé un temple superbe. Des étrangers, dit la Fable, lui ayant été sacrifiés par eux, cette déesse, pour leur témoigner l'horreur que lui inspirait un pareil culte, les métamorphosa en taureaux.

AMATI, ancienne famille de Crémone, qui fabriqua dans le seizième et le dix-septième siècle des violons qu'on regarde encore de nos jours comme les meilleurs; à cause de leur son plein, et qu'on paie fort cher.

AMAURY Ier, roi de Jérusalem, succéda à son frère Baudouin III en 1163, et régna jusqu'à sa mort, arrivée en 1173, et dans la trente-huitième année de son âge. Dès le commencement de son règne, il eut à soutenir une guerre contre le khalife d'Égypte, qui avait envoyé une armée en Palestine dans le but de se soustraire au tribut auquel il était engagé envers les rois de Jérusalem; mais des troubles survenus en Égypte forcèrent bientôt le khalife, non seulement à retirer ses troupes, mais encore à solliciter l'alliance d'Amaury contre Nour-Eddin, sultan d'Alep, qui avait pris le parti des mécontents; Amaury, dont le secours fut très utile au khalife en cette occasion, revint chez lui comblé de richesses et de gloire, après avoir fait triompher la cause de son allié. Mais, doué d'un génie actif et entreprenant, il n'avait pu voir la prospérité de l'Égypte, la fertilité de son sol, sa nombreuse population et la faiblesse de son gouvernement, sans éprouver le regret de la laisser en d'autres mains que les siennes, il forma le projet de s'en emparer, et fit entrer dans ses vues le grand-maître des chevaliers de Saint-Jean, auquel il promit de céder

la ville de Bilbéis, et l'empereur de Constantinople, dont il avait épousé la nièce, après avoir répudié sa première femme, Agnès de Courtenai. Cette expédition fut d'abord heureuse, et ses progrès alarmèrent assez le khalife pour qu'il s'empressât d'acheter la retraite des chrétiens par l'offre de sommes considérables. Amaury, toujours disposé, dit un historien, à vendre la paix ou la guerre, consentit à des négociations, que le khalife eut l'art de faire traîner en longueur jusqu'à la conclusion d'une alliance avec ce même sultan d'Alep, contre lequel il avait imploré naguères le secours d'Amaury. Celui-ci, ne pouvant résister aux forces combinées de ces deux adversaires, fut obligé d'abandonner une conquête qui s'était présentée d'abord sous de si favorables auspices, et revint dans son royaume avec la honte qui suit toujours l'injustice, surtout quand elle n'est point couronnée du succès. Il eut pour successeur, comme il avait eu pour rival dans ses projets, le sultan d'Alep, qui finit par s'emparer de l'Égypte; et le petit royaume de Jérusalem, entouré et menacé à son tour de tous les côtés, eut bientôt dans le fameux Saladin, qui recueillit l'immense héritage de Nour-Eddin, un ennemi dont Amaury avait préparé en quelque sorte les succès, et contre les forces duquel tout son courage fut impuissant. Il mourut néanmoins avant de voir la sujétion et la honte de Jérusalem, laissant ce triste héritage à son fils, Baudouin IV.

AMAZONES, du grec *a*, privatif, et de *mazos*, mamelle. Une tradition ancienne, qui semble reposer sur un fait historique, parle d'une tribu de femmes qui ne souffrit aucun homme au milieu d'elles, fit la guerre sous le commandement de sa reine, et forma long-temps un état redoutable. Elles n'eurent de commerce avec les hommes des peuplades voisines que pour ne pas laisser éteindre leur race. Elles leur envoyaient tous les enfants mâles auxquels elles donnaient le jour, et ne gardaient que les filles, qu'elles élevaient dans le métier de la guerre, en leur brûlant le sein droit pour qu'il ne les gênât pas à tirer des flèches. Ceci leur fit donner le nom d'*Amazones* (privées de sein). Les anciens font mention de trois peuples d'Amazones : 1° les Amazones africaines, qui, après avoir fait de grandes conquêtes sous le règne de leur reine Myrina, furent exterminées par Hercule; 2° les Amazones asiatiques, de toutes les autres les plus célèbres, habitèrent le Pont, autour du fleuve Termodon. On dit qu'elles portèrent la guerre dans toute l'Asie, et construisirent Éphèse. Leur reine Hippolyte fut tuée par Hercule. Elles firent une invasion dans l'Attique du temps de Thésée. Elles allèrent au secours de Troie, sous le règne de la reine Penthésilée, fille de Mars et d'Orithie. L'an 330 avant Jésus-Christ, la reine Thalestris rendit une visite à Alexandre de Macédoine : bientôt après leur race se perd dans l'histoire. 3° Les Amazones scythes, branche des Amazones asiatiques, firent d'abord la guerre aux Scythes leurs voisins, puis se marièrent avec eux, et pénétrèrent plus avant dans la Sarmatie, où elles partagèrent avec leurs maris les fatigues de la chasse et de la guerre. Les anciens géographes donnèrent aussi le nom de *pays des Amazones* à un grand district de terre situé dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, parce que les premiers voyageurs qui arrivèrent dans cette contrée prétendent y avoir trouvé un peuple d'Amazones. La géographie moderne a rectifié cette erreur, et le pays des Amazones n'existe plus sous cette dénomination que dans quelques anciennes cartes, qui donnent ce nom à une partie du Brésil et du Pérou. — Le *fleuve des Amazones*, plus correctement Maranhon, qui arrose et fertilise ce pays, comme le Nil le fait en Égypte, est le plus grand fleuve du monde. (*Voyez* AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.) Orelhan, qui l'a découvert le premier, rencontra en montant ce fleuve une multitude de femmes armées sur ses bords, qui faisaient la guerre à leurs voisins, ce qui donna lieu à la dénomination du fleuve et du pays.

AMBARVALIES, AMBURBIALES ou AMBURBIES, fêtes romaines qui se célébraient au mois de juillet; la première avait lieu dans les familles, en l'honneur de Cérès; on implorait la protection de cette déesse en purifiant les champs, au moment de couper la moisson, et par des libations de lait, de vin et de miel. On en offrait aussi à Junon, à Janus et à Mars. C'étaient les seuls sacrifices à Cérès où il était permis de se servir de vin. On promenait autour des blés une truie pleine ou une génisse, précédée d'un homme couronné d'une branche de chêne, et qui dansait en chantant, à la louange de Cérès, des hymnes auxquelles toute la famille répondait par de grands cris. La victime se nommait *præcidanea*, qui précède la coupe des blés. On donnait aussi ce nom aux victimes immolées la veille des grandes fêtes. Ovide et Varron disent que les porcs furent les premiers animaux sacrifiés par les Romains. C'était aussi la victime d'usage dans les traités et pour les mariages. Les œufs servaient encore dans les purifications des champs et dans toutes les autres. Les Ambarvalies se renouvelaient après la moisson; on offrait à Cérès les premiers fruits de la saison. Il y en avait de publiques pour la prospérité des terres de la république : elles se célébraient dans l'enceinte de Rome. Suivant Strabon, on allait en procession jusqu'au sixième mille, premières limites du territoire de ces Romains qui devinrent les maîtres du monde. On priait les dieux de détourner les maux qui auraient pu affliger la république; on sacrifiait à Cérès un porc, une brebis, un taureau. Ces sacrifices se nommaient *suovetaurilies*. Caton recommande aux pères de famille de faire célébrer avec soin les ambarvalies, pour attirer sur leurs terres la bénédiction des dieux. Virgile (Géor., liv. 1, vers 338) fait la même recommandation en décrivant ainsi ces fêtes.

Imprimis venerare deos, atque annua magnæ
Sacra refer Cereri, lætis operatus in herbis,
Extremæ sub casum hiemis, jam vere sereno.
Tunc agni pingues, tunc mollissima vina,
Tunc somni dulces, densæque in montibus umbræ,
Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret,
Cui tu lacte favos, et miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hostia fruges :
Omnis quam chorus et socii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta.....

Les cérémonies des Amburbiales différaient peu de celles des Ambarvalies. On faisait le tour des murs de la ville, en les purifiant par le soufre et l'encens. Le collége des douze frères nommés Ambarvales, ou Arvales, présidait cette fête. C'étaient des prêtres très respectés et dont les fonctions étaient à vie. Leur nom et celui de la solennité viennent d'*arva*, champs, d'*urbs*, ville, et d'*ambire*, se promener autour. Aulu-Gelle et Pline rapportent que Acca Laurentia, nourrice de Romulus, avait douze enfants mâles qui furent les premiers revêtus de ce sacerdoce, et qu'elle en perdit un que Romulus voulut remplacer, en se faisant initier parmi eux. — Les Grecs avaient aussi des espèces d'Amburbiales qu'Épiménide de Crète institua. On y abandonnait deux brebis, l'une blanche et l'autre noire : un homme les suivait et les immolait à l'endroit où elles se couchaient. Cette fête et ces cérémonies avaient quelque rapport avec celles du sacrifice du bouc émissaire chez les Hébreux. Les Gaulois purifiaient leurs villes en sacrifiant hors des murs un homme qu'on avait nourri à ce dessein. On offrait aussi de pareils sacrifices en Grèce pour le même objet. Le malheureux qu'on dévouait était appelé *anathema*, objet sacré.

AMBASSADEUR. (*Voyez* ENVOYÉ.)

AMBERG, autrefois capitale du Haut-Palatinat, est située sur le Vils, dans le district de Regen, en Bavière, au milieu de nombreuses forges. Cette ville, qui est bien bâtie, est environnée d'une double muraille flanquée de soixante-dix tours, et renferme sept cent douze maisons, sept mille huit cent soixante habitants environ, une cour d'appel pour le district de Regen, une chambre de finances, un tribunal des forêts, un bureau de poste, un gymnase, un séminaire pour former des instituteurs, une

école pour les sages-femmes, et une bibliothèque. La manufacture d'armes fournit tous les ans de dix à douze mille armes de la meilleure qualité. Les anciens ouvrages de fortifications servent à présent de promenades.

AMBERGER (Christophe), peintre allemand du seizième siècle, né à Nuremberg, s'établit dans la suite à Augsbourg, où il fit, en 1530, le portrait de l'empereur Charles V, qui le récompensa généreusement, et en fit grand cas. Ce portrait se trouve à présent dans la galerie royale de Berlin. Ce peintre a représenté l'histoire de Joseph en douze tableaux sur toile à l'aquarelle, que Sandrart regarde comme son chef-d'œuvre. Son pinceau eut la vigueur de celui de Holbein aîné, son contemporain, dont il copia plusieurs portraits. Il s'était aussi occupé de la gravure sur bois.

AMBIGU, AMBIGU-COMIQUE. Le mot *ambigu*, qui signifie douteux, incertain, équivoque, est employé substantivement pour désigner les repas qui ne sont ni déjeûné, ni soupé, parce qu'on y sert tous les mets à la fois. C'est par un motif à peu près semblable qu'un théâtre de Paris, sur lequel ont paru des marionnettes, des enfants, des adultes, et où l'on a représenté des comédies, des proverbes, des parades, des opéras comiques, des vaudevilles, des pantomimes, des drames et des mélodrames, a reçu le nom d'*Ambigu-Comique*, qu'on aurait pu également donner à bien d'autres spectacles. C'est à Audinot père que ce théâtre doit sa fondation. Né de parents pauvres, dans les environs de Nancy, Nicolas-Médard Audinot garda les vaches dans sa jeunesse. Le désir de faire fortune le détermina à venir à Paris, où il apprit chez son frère l'état de perruquier. Au nombre de ses pratiques était un acteur de l'ancien Opéra-Comique, qui lui ayant trouvé de la voix, le mit en état d'apprendre un rôle, et d'y débuter vers l'année 1758. Il fut assez mal accueilli; mais on s'accoutuma à le voir, et il fut reçu pour y jouer les paysans et les rôles à tablier; il y créa ceux de *Blaise le savetier*, Omar dans le *Cadi dupé*, Marcel dans le *Maréchal ferrant*, Martin dans le *Tonnelier*, dont on lui attribua les paroles et la musique. Lorsqu'en janvier 1762, l'Opéra-Comique fut réuni à la Comédie-Italienne, Audinot eut l'honneur d'être un des cinq ou six acteurs qui furent seuls conservés; doué d'une figure rubiconde, d'un physique robuste, il imitait au naturel la grossièreté des mœurs de la populace. L'avant-dernier prince de Conti l'ayant pris en amitié et à son service, il quitta la Comédie-Italienne au bout de trois mois, et joua dans la troupe de Versailles, à l'Ile-Adam et à Bordeaux. La nécessité d'avoir un acteur pour doubler Caillot fit rappeler Audinot sur la scène italienne; il y reparut le 3 janvier 1764, et fut reçu avec transport. Mais ses prétentions exagérées et ses goûts crapuleux l'ayant fait congédier 3 ans après, il eut recours à son protecteur, et obtint la direction de la troupe de Versailles. Avec les fonds que lui avança le prince de Conti, et les secours d'Arnoult, ancien menuisier, homme d'esprit et industrieux qu'il avait connu chez son Mécène, il établit à la foire de Saint-Germain, en 1769, un spectacle de marionnettes, où il fit jouer une pantomime intitulée *Les Comédiens de bois*, qui attira tout Paris. C'était un acte de vengeance d'Audinot; chacune de ses bamboches offrait la caricature très ressemblante de l'un des principaux acteurs et actrices de la Comédie-Italienne. Le gentilhomme de la chambre, distribuant des grâces, était représenté par Polichinel. Malgré l'autorisation qu'Audinot avait obtenue l'année précédente, du lieutenant-général de police Sartines, les trois grands spectacles de Paris s'étaient coalisés contre lui, sous prétexte de maintenir leurs priviléges respectifs; l'Opéra lui interdit le chant, les danses et un orchestre; les comédiens français lui défendirent la déclamation, et la Comédie-Italienne lui prohiba les ariettes et les vaudevilles. Pour ne point heurter ces puissances dramatiques, il avait imaginé ces acteurs de bois, ce qui fit cesser



les plaintes, sans remplir ses vues, parce que sa loge ne pouvait contenir qu'environ quatre cents personnes, et le prix des places les plus chères n'étant que de 24 sous, les recettes n'allalent guère qu'à 300 francs. Il ne laissa pas néanmoins de faire d'assez gros bénéfices dans cette entreprise pour être en état, la même année, de faire bâtir une salle sur le boulevard du Temple. On lui permit de joindre à ses marionnettes un nain âgé de quinze ans et haut de dix-huit pouces, qui imitait parfaitement les lazzis dn célèbre Carlin. Il y ajouta encore sa fille Eulalie, qui, à l'âge de sept ou huit ans, venait de déployer à Versailles, et dans des soirées particulières, un talent précoce pour le chant, la danse et la déclamation, et deux antres enfants, les sœurs Colombe, qui se distinguèrent depuis à la Comédie-Italienne, l'une comme cantatrice, l'autre par son jeu piquant et sa tournure agaçante. L'ouverture de ce théâtre eut lieu le 9 juillet, et la foule continna de s'y porter, quoique la gêne imposée à l'entrepreneur, relativement à ses critiques des autres spectacles, dût ôter beancoup de l'intérêt du sien. Les succès d'Audinot lui suscitèrent un rival qui, dès le mois d'octobre, établit près du Louvre une nouvelle salle, où il osait parodier le grand parodiste des autres théâtres. Ce spectacle ne put se soutenir. Audinot, craignant pour le sien le même sort, obtiut la permission de substituer à ces acteurs de bois une troupe de petits enfants qu'il dressait pour la danse et la comédie, et qui, par leurs grâces naïves, ne pouvaient manquer d'intéresser le public. La nouvelle salle ouvrit, en avril 1770, par la pantomime d'*Acis et Galathée*, et une pièce de marionnettes, le *Retour de Polichinel de l'autre monde*. Audinot donna à son théâtre le nom d'*Ambigu-Comique*, et mit sur le rideau d'avant-scène ce calembourg latin : *sicut infantes audi nos*. Des annonces étaient distribuées à tous les passants pour exciter leur curiosité. Deux auteurs disgraciés comme lui du Théâtre-Italien, Moline et Pleinchêne, lui consacrèrent le fruit de leurs veilles. Comme les scènes épisodiques et les petites comédies qu'ils lui donnèrent, grâce à la jalouse susceptibilité des grands spectacles, contenaient plus de gravelures que de morale, les filles s'y portaient en foule, et y attiraient les oisifs, les provinciaux et les libertins. Les femmes de la cour même ne dédaignaient pas de s'y montrer. Les succès de l'entrepreneur surpassèrent bientôt eeux qu'avait naguère obtenus le singe de Nicolet. Audinot donnait aussi des pantomimes historiques et romanesques de sa composition, genre de pièces peu connu alors dans la capitale, et des ballets arrangés par Ferrère. La vogue dont il jouissait éveilla l'envie. Un arrêt du conseil, en novembre 1771, le réduisant à sa première institution de spectacle populaire, lui interdit les danses, et diminua son orchestre. La défense ayant été bientôt levée par le crédit de M. de Sartines, Audinot agrandit salle en 1772. Les marionnettes y parurent pour la dernière fois dans le *Testament de Polichinel*. En 1775, l'Écluse ayant établi le théâtre des Variétés-Amusantes à côté de l'Ambigu, cette concurrence excita l'émulation d'Audinot. Il s'associa avec Arnoult, perfectionna ses pantomimes, et gagna tellement les bontés du public que les trois grands spectacles en prirent de nouveau l'alarme. Pour apaiser l'Opéra, il s'engagea, par un traité du 1er mai 1780, à lui payer 12 fr. par représentation de jour, et six fr. pour chacune de celles de nuit, et à ne faire exécuter sur son théâtre aucun air de ballet ou d'opéra qui n'eût au moins dix ans d'ancienneté. Quant aux deux antres spectacles, il stipula avec eux qu'aucune pièce dialoguée ou chantante ne serait jouée à l'Ambigu, sans avoir été dégradée ou décomposée par un comédien français ou italien. Cette censure maladroite ne tourna qu'à l'avantage d'Audinot; car les ouvrages ainsi mutilés en devenaient meilleurs. D'autres charges pesaient encore sur l'entrepreneur : outre le quart des recettes pour les pauvres, il était en dé-

boursé de 300,000 fr. pour diverses salles qu'il avait été obligé d'élever depuis son premier établissement. Malgré ces vexations, il prospérait de plus en plus, quoiqu'il en fût peu digne par ses qualités sociales, et moins encore par sa moralité. En 1776, la chambre civile du châtelet l'avait condamné à être blâmé pour avoir séduit une femme à l'aide de noms supposés, et il avait jugé prudent de ne point appeler de cette sentence trop indulgente. Toujours persécuté par l'académie royale de musique, il consentit, par un nouveau sacrifice, le 28 août 1784, à lui payer le dixième de chaque représentation, le quart pour les pauvres déduit. Mais, le 15 septembre, l'administration de ce théâtre, retirant à Audinot et à Arnoult le privilége de l'Ambigu-Comique, le céda, avec un bail de quinze ans, à partir du 1er janvier 1785, aux sieurs Gaillard et Dorfeuille, fondateurs du théâtre des Variétés au Palais-Royal. Audinot fit sa clôture par *les Adieux de l'Ambigu-Comique*, de Gabiot de Salins, son souffleur, pièce qui fit beaucoup de sensation, et où l'on remarqua ce vers, auquel il ne manquait que d'être vrai :

« A l'or de l'intrigant l'honnête homme vendu.

Il parut à cette occasion une foule de mémoires qui amusèrent quelque temps la capitale. Nicolet, qui, se trouvant dans la même catégorie qu'Audinot, aurait dû faire cause commune avec lui, se joignit à ses ennemis, et fit publier, par un auteur forain, Parisot, ci-devant répétiteur de l'Ambigu, un mémoire qu'on appela le coup de pied de l'âne. Expulsé de son théâtre, Audinot en prit un au bois de Boulogne, où il fit exécuter le *Barbier de Séville* avec la musique de Païsiello, qu'on ne put entendre que plus tard à Paris, par suite des discussions de rivalité entre l'Académie-Royale de musique et la Comédie-Italienne. Enfin, par l'entremise de M. de Sartines, Audinot et Arnoult traitèrent, le 14 octobre 1785, avec les privilégiés pour la rétrocession de leur bail, et rouvrirent l'Ambigu-Comique le 27. Dans un prologue, *L'impromptu du moment*, Gabiot avait très bien exprimé la joie des acteurs de ce spectacle, de se revoir sous leurs anciens directeurs, et la reconnaissance de ceux-ci pour le public, dont l'affluence les dédommageait des tracasseries qu'ils avaient éprouvées. En 1786, ils firent reconstruire entièrement leur salle dans la forme où elle est restée jusqu'à l'incendie qui l'a consumée en 1827. Ils passèrent tout le temps de la reconstruction, tant aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent qu'aux salles des Variétés-Amusantes et des Élèves de l'Opéra. L'inauguration du nouveau théâtre se fit le 30 septembre 1786, par un prologue de Gabiot, l'*Emménagement*. L'administration sociale d'Audinot et Arnoult continua de réussir jusqu'à la révolution. Elle en ressentit les contre-coups, en raison de la multiplicité des théâtres que cette époque vit éclore, et du mauvais goût qui s'y introduisit. Les enfants qui, originairement et depuis, avaient formé la troupe de l'Ambigu étaient devenus hommes, et plusieurs l'avaient quitté, entre autres Mayeur de Saint-Paul, acteur et auteur spirituel, qu'Audinot n'avait pas su conserver; Bordier, qui, ayant passé aux Variétés du Palais-Royal, était allé se faire pendre à Rouen en 1789; Michot et Damas, qui se sont distingués sur la scène française; la fameuse Julie Diancourt, qui jouait la pantomime avec tant d'ame et de vérité, et qui partit pour Marseille en 1790, avec le danseur Bithmer; enfin, mesdemoiselles Chevigny et Miller, célèbres danseuses de l'Opéra, surtout la seconde, plus connue sous le nom de madame Gardel. L'Ambigu était regardé comme une pépinière de talents supérieurs. Il avait donné l'exemple de ce luxe de décors et de costumes qui depuis a plus contribué aux succès dramatiques que l'esprit des auteurs. Il avait le premier naturalisé la pantomime, genre auquel il devait principalement sa richesse, sa gloire, et l'honneur de réunir des spectateurs de meilleure compagnie. *La Belle au bois dormant*, *les Quatre fils Aymon*, *Dorothée*, *le Vétéran*, l'*Héroïne*

américaine, *le Baron de Trenck*, *le capitaine Cook*, *le Masque de fer*, *Hercule et Omphale*, *la Forêt Noire*, et tant d'autres, lui formaient un abondant répertoire, que variaient agréablement de jolies comédies, telles que *la Musicomanie*, *Frontin quaker*, *la Matinée du comédien de Persépolis*, *le Marchand d'espoir*, *les Deux frères*, l'*Orgueilleuse*, etc. Audinot avait conservé Talon et sa femme, acteurs pleins de naturel; Magne-Saint-Aubin, auteur de pièces épisodiques, où il jouait plusieurs rôles comiques. Il avait acquis Dorvigny, le père des *Janot* et d'une foule de proverbes dramatiques; Thiémet, qui s'est rendu fameux par ses scènes de ventriloquie, etc. Mais tout cela ne put le sauver de quelques malencontres. La discorde se mit entre lui et Arnoult, dont les manières dures et grossières repoussaient les auteurs. En 1795, les deux associés se séparèrent et cédèrent le restant de leur bail, qui était d'environ cinq ans, à quelques acteurs de leur théâtre, dont Pleandevin était le chef. Sous cette direction, l'Ambigu marcha rapidement vers sa décadence, malgré la vogue momentanée qu'obtinrent *les Diableries*, et deux pièces de Cuvelier, l'*Enfant du malheur*, pantomime, et, *C'est le diable* ou *la Bohémienne*, pantomime dialoguée, ou premier mélodrame qui ait paru sur les boulevards. Le genre, le titre même de ces pièces monstreuses, fut bientôt imité sur les autres petits théâtres. Les romans d'Anne Radcliff avaient mis à la mode les spectres et les revenants. L'Ambigu, qui, pour soutenir la concurrence dans ce genre, avait renoncé aux pièces comiques, qui variaient le spectacle d'Audinot, acheva de s'écraser, et fut forcé de fermer sur la fin de 1799. Le bail d'Audinot finit au 1er janvier 1800. Resté seul propriétaire de la salle, il la loua à une nouvelle administration, qui se soutint à peine quelques mois, quoiqu'elle eût eu le bon esprit de revenir au genre comique. Enfin, un acteur qui s'était fait une grande réputation à la Gaîté par le rôle de *madame Angot*, Labenette-Corsse, ancien directeur du théâtre des Variétés à Bordeaux, traita, la même année, de l'entreprise de l'Ambigu avec Audinot, qui mourut le 31 mai 1801. Corsse montra ce que peuvent le bon ordre et l'activité réunis aux talents et aux connaissances administratives. Avec des acteurs médiocres, mais jeunes et dociles, et un répertoire où les pièces à machines ne furent qu'accessoires, il releva l'Ambigu de ses ruines, lui rendit les beaux jours de l'administration d'Audinot et le soutint durant quinze ans dans un état constant et brillant de prospérité. Les ouvrages les plus remarquables qu'il y fit représenter furent : *Madame Angot au sérail de Constantinople*, *Nourjahad et Chéredin*, *la Bataille de Pultava*, *Dago*, *La femme à deux maris*, le *Jugement de Salomon*, *Hariadan-Barberousse*, *Monsieur Botte*, etc. On y joua aussi des opéras comiques et des vaudevilles. Corsse cessa de paraître sur la scène en 1808, et mourut en décembre 1815, laissant, dit-on, trois à quatre millions de fortune. Audinot fils, propriétaire de l'Ambigu, en devint le directeur. Il prit d'abord pour associée madame Puisaye, qui l'avait été de Corsse. En 1823, il forma une nouvelle société avec M. Franconi jeune, et en 1825 avec M. Senepart. Il mourut le 14 juin 1826, à quarante-huit ans, et un an après, jour pour jour, son théâtre fut détruit par le feu. Malgré le succès des *Machabées*, de *Calas*, des *Mexicains*, de *Thérèse*, malgré le zèle d'Audinot, son administration ne fut pas heureuse. Depuis le décret impérial de 1807, l'Ambigu n'avait eu d'autre rival que le théâtre de la Gaîté. La restauration avait ressuscité le théâtre de la porte Saint-Martin, et autorisé l'établissement de plusieurs autres spectacles. Le public, d'ailleurs, était blasé. La vogue d'un ouvrage dramatique en couvrait à peine les frais. Ce fut dans ces circonstances que madame veuve Audinot et M. Senepart firent bâtir le nouveau théâtre de l'Ambigu sur un plan plus vaste, et par conséquent beaucoup plus dispendieux que celui de l'ancien.

l'ouverture en eut lieu le 7 juin 1828 ; mais dès l'année suivante l'entreprise passa dans les mains de M. Tournemine. Elle a encore changé depuis la révolution de juillet 1830, qui, en rendant la liberté aux théâtres, en affranchissant les spectacles secondaires de l'indemnité qu'ils payaient à l'Opéra, en augmenta le nombre, et compléta leur décadence et leur désorganisation. L'Ambigu paraît être un de ceux qui se sont le plus ressentis de cette révolution. Il a été fermé plus d'une fois. H. AUDIFFRET.

AMBITION, du latin *ambitio*, que l'on fait venir d'*ambire*. C'est la passion des grandes ames, le désir des choses nobles et utiles à l'humanité ; c'est aussi, et bien plus fréquemment par malheur, la passion de l'égoïste, le désir immodéré de ceux qui cherchent à s'élever, à acquérir des dignités, des richesses, et qui sont peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à leur but ; la passion, en un mot, que Voltaire a peinte dans ces deux vers de la *Henriade* (livre VII) :

L'ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée.

Les Romains avaient élevé un temple à l'Ambition ; ils la représentaient avec des ailes et les pieds nus pour exprimer l'étendue de ses desseins, et la promptitude avec laquelle elle veut les exécuter, et pour désigner en même temps les fatigues et les humiliations auxquelles l'ambitieux est exposé dans la poursuite de ses projets. C'était embrasser les deux points de vue morale de cette allégorie, et présenter à la fois l'ambition comme vertu et comme vice. Les modernes, chez qui cette passion s'est manifestée trop souvent sous ce dernier aspect seul, l'ont représentée sous la figure d'une femme qui a pour coiffure des plumes de Paon, et qui tient un sceptre élevé. (Cette expression heureuse de l'art moderne est due au célèbre graveur J. Bernard, qui vivait au dix-septième siècle.) « Ce qui cause les révoltes, dit Fénelon dans *Télémaque*, dans ce livre qui devrait être le manuel de tous les rois, c'est l'ambition et l'inquiétude des grands d'un état, quand on ne sait pas les tenir dans le devoir, et qu'on a laissé leurs passions s'étendre sans bornes. » Voilà pour les monarchies ; voici maintenant pour les républiques : « La plus grande passion de ceux qui ont les premières places dans un état populaire n'est pas le désir du gain ou de l'accroissement de leurs revenus, mais une impatience de s'agrandir, et de se fonder, s'il se pouvait, une souveraine puissance sur la ruine de celle du peuple. » Ici c'est Théophraste qui parle, et qui a pour interprète La Bruyère. Quant à ceux qui, dans la guerre, préfèrent leur vaine ambition à la sûreté de la cause commune, disons encore avec Fénelon qu'ils méritent des châtiments bien plutôt que des récompenses. L'histoire, malheureusement, est pleine du récit des hauts faits qui ont illustré la carrière de mille héros dont les triomphes ont coûté la fortune et le sang de populations entières. Quelques pages à peine, consacrées à rappeler le souvenir des Las-Casas, des Vincent de Paule, des Monthyon et des Larochefoucauld, reposent l'esprit et l'ame, également fatigués à la vue d'un spectacle si affligeant, comme ces oasis au milieu des déserts, qui viennent rendre la confiance et le courage au voyageur. Il est fâcheux pour le bien de l'humanité que l'ambition ne porte pas son reproche avec elle, comme d'autres passions grossières et honteuses, et qu'elle se présente au contraire avec cette apparence ou ce prétexte du bien public, qui la fait trop souvent excuser. Elle naît la plupart du temps d'une manière lente et insensible dans le cœur de l'homme, presque toujours accompagnée dans l'origine de vues plus ou moins désintéressées ; mais à mesure qu'elle s'y développe et qu'elle trouve des facilités à se satisfaire, elle s'empreint d'égoïsme, et bientôt elle ne cherche plus qu'à tout rapporter à elle-même. C'est l'histoire de tous les conquérants des temps anciens et des temps modernes. L'ambitieux, arrivé à ce point, ne fait pas le bien pour le bien, n'évite pas le mal par principe ; mais il fait l'un et l'autre selon l'occasion, l'un

ou l'autre suivant le besoin qu'il croit en avoir pour l'exécution de ses projets. Dès lors il court en aveugle à sa perte; dès lors on peut prévoir que la fortune le trahira tôt ou tard, et que ses contemporains, ingrats envers sa mémoire, ne lui tiendront pas même compte de ce qu'il aura fait pour eux, tandis qu'ils lui imputeront jusqu'aux fautes qu'il n'aura pas dépendu de lui d'éviter, jusqu'aux malheurs qu'il aura voulu vainement leur épargner. La postérité commencera pour lui de son vivant, mais injuste et cruelle, et, nouveau Prométhée, ce sera le vautour qui lui déchirera les flancs sur son rocher. E. Héreau.

AMBOINE. (*V.* Moluques.)

AMBOISE (Conjuration d'). Cet événement fut le prélude et la cause des guerres civiles qui ont ensanglanté la France pendant plus de cinquante ans. L'ambition effrénée des Guises ne tendait à rien moins qu'au trône : il ne leur manquait que le titre de roi. Le cardinal de Lorraine aspirait à la tiare La conjuration d'Amboise n'eut pour but que d'arracher le jeune roi, François II; et la reine mère, Catherine de Médicis, à la domination des Guises; de s'assurer des frères, et de ramener le roi et sa famille à Paris. — Barri de la Renaudie, dit Laforêt, noble périgourdin, fut le chef de cette conjuration. Homme de génie, d'audace et de courage, il avait toutes les qualités qui caractérisent un chef de parti. La conjuration fit de rapides progrès et compta de nombreux partisans dans la capitale et dans toutes les provinces. Le prince de Condé, chef du parti de la réforme, n'avait pas osé se mettre ostensiblement à la tête des conjurés, dont il partageait les opinions et les vœux. Une grande partie de la noblesse, tous les protestants, et même les catholiques, à qui la tyrannie était également insupportable, se rallièrent aux conjurés. Tout semblait leur promettre un succès assuré. Une première réunion eut lieu à Nantes (1560). La Renaudie y exposa franchement son plan; il rappela tous les crimes des Guises, la nécessité d'affranchir le roi et la France de leur tyrannie. Il insista sur le danger qui menaçait la vie du roi, que les Guises tenaient en charte privée. « Nous ne pouvons pas, dit-il en terminant, sans manquer à ce que nous devons au prince, à la France, à notre fidélité, à notre religion, hésiter à exposer nos vies et nos biens pour détourner les maux qui menacent le monarque et éloigner de la cour les Guises, qui lui tendent des embûches et à toute la famille royale. Or, afin que vous ne croyiez pas que vous agissez en cela contre votre conscience, je veux bien protester le premier, et prendre Dieu à témoin, que je ne penserai, ne dirai, ni ne ferai jamais rien contre le roi, contre la reine sa mère, contre les princes ses frères, ni contre ceux de leur sang; qu'au contraire, je défendrai leur majesté et leur dignité et en même temps l'autorité des lois et la liberté de la patrie, contre la tyrannie de quelques étrangers. »— Tous les conjurés présents adhérèrent par serment à cette profession de foi politique. Il fut convenu qu'un grand nombre de citoyens, sans armes et non suspects, se rendraient à la cour, présenteraient au roi une requête pour réclamer la *liberté de conscience*; qu'en même temps un corps de cavaliers choisis se rendrait à Blois, où était le roi; que leur entrée dans la ville serait protégée par d'autres conjurés, et qu'on présenterait au roi une seconde requête contre les Guises; que si ces princes refusaient de s'éloigner de la cour et de rendre compte de leur administration on aurait recours à la voix des armes; que le prince de Condé, qui jusque là avait voulu qu'on tût son nom, se mettrait à la tête des conjurés. Le 15 mars (1560) fut fixé pour l'exécution.— Avant de se séparer, les conjurés indiquèrent les provinces dans lesquelles chacun d'eux devait agir. — Le complot fut révélé aux Guises par d'Avenelles, avocat à Paris. Ils se transportèrent de Blois à Amboise avec le roi. D'Avenelles continua ses relations avec les conjurés, et sur ses indications plusieurs furent arrêtés. On soupçonnait

les trois Châtillons, Coligni, Dandelot et le cardinal Odet, leur frère, d'être de la conjuration. Les Guises redoutaient leur influence; ils déterminèrent la reine mère à les inviter à se rendre à Amboise pour les consulter; ils s'y rendirent. Coligni appuya la proposition d'une amnistie, demandée par le chancelier Olivier, et la garantie de la liberté de conscience. Cette proposition fut convertie en édit. Mais ce n'était qu'un piége. Les Guises ne voulaient que gagner du temps, et ils se hâtèrent de lever et de réunir une grande quantité de troupes. Les conjurés ne s'abusèrent point sur leur situation, et firent aussi leurs dispositions pour se rendre maîtres d'Amboise. La Renaudie devait se rendre, la veille de l'exécution, à Noisai, village voisin d'Amboise; Castelnau et Mazère devaient le rejoindre; d'autres rendez-vous avaient été assignés aux autres conjurés. Les Guises, instruits de tout par d'Avenelles, ne donnèrent point à ces divers détachements le temps de se réunir. Ils avaient disposé leurs troupes par petites colonnes, et firent attaquer et prendre les conjurés isolément. Castelnau fut arrêté et pris à Noisai, les autres ailleurs. La Renaudie fut rencontré dans la forêt de Château-Renard, par Pardaillan, et tué d'un coup de pistolet par le valet de ce seigneur. Tous les conjurés montrèrent le plus grand courage dans les attaques et sur les échafauds. Vainement les chanceliers Olivier, L'Hôpital et d'autres magistrats recommandables s'opposèrent à ces nombreuses exécutions. Les Guises répondaient qu'il fallait un grand exemple, et que la *sûreté de la personne du roi* exigeait la plus impitoyable sévérité. — Castelnau, entendant prononcer le jugement qui le déclarait criminel de lèse majesté, s'écria : « Je suis innocent de ce crime; je n'ai point à me reprocher d'avoir attenté à la personne du roi, de la reine sa mère, de la jeune reine (*Marie-Stuart*), des fils de France, ni des princes du sang...Si c'est un crime de lèse-majesté d'avoir pris les armes contre des étrangers, infracteurs de nos lois et usurpateurs de l'autorité souveraine, qu'on les déclare donc rois. C'est à ceux qui me survivront à prendre garde qu'ils ne ravissent la couronne aux princes du sang royal. La mort va me délivrer de cette crainte; je ne dois plus tourner mes pensées que vers une meilleure vie. » — Après sa mort, on trouva dans ses bottines le plan d'une conspiration contre les Guises, et une protestation des conjurés portant que la personne du roi leur serait toujours *sainte* et *respectable*. — Tous les condamnés firent la même déclaration sous la hache des bourreaux. Villemongcy, trempant ses mains dans le sang de ses compagnons, dont les cadavres encore palpitants couvraient l'échafaud, et les élevant vers le ciel : « Voilà, dit-il, voilà, ô Dieu très bon et tout puissant, le sang innocent de ceux qui sont à vous, et dont vous ne laisserez pas la mort impunie. » — Nul doute que la conjuration d'Amboise ne fût dirigée que contre les Guises seuls; les événements ultérieurs ont prouvé que les conjurés ne s'étaient point trompés : leurs sinistres prévisions se sont réalisées. Le roi François II mourut empoisonné peu de temps après la conjuration d'Amboise : il n'avait régné que dix-sept mois. Charles IX mourut empoisonné à Vincennes sept mois après la Saint-Barthélemi. Henri III, dernier des Valois, fit assassiner à Blois, pendant la tenue des états, le chef de la maison de Guise, et périt lui-même sous le poignard d'un moine, au nom de cette sainte alliance ou ligue, dont l'héritier des Guises (Mayenne) était le chef. Les massacres d'Amboise, de Vassi et de la Saint-Barthélemi ont eu pour prétexte l'intérêt de la dynastie régnante et de la religion, et pour cause réelle l'ambition d'une famille étrangère, qui fit périr par le poison et le poignard tous les princes de cette dynastie. Que de malheurs, que de crimes eussent été prévenus par le succès de la conjuration d'Amboise!

AMBOISE (Georges, cardinal d'), né en 1460, au château de Chaumont-sur-Loire, frère de Charles d'Amboise de

Chaumont, grand-maître-amiral et maréchal de France, célèbre par ses exploits en Italie, et d'Aimerl d'Amboise, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, fut successivement évêque de Montauban, archevêque de Narbonne, puis de Rouen en 1498, cardinal, principal ministre de Louis XII en 1499, jusqu'à sa mort, arrivée à Lyon le 25 mai 1510. Après Suger, le cardinal d'Amboise fut peut-être le seul ministre à qui les Français aient décerné le titre de *père du peuple*. Ce fut la sage et paternelle administration de Georges d'Amboise qui environna d'une si grande vénération la mémoire de Louis XII. Les conquêtes du Milanais, de Naples et de Gênes, et les succès continuellement balancés de la France en Italie, épuisaient ses trésors et moissonnaient l'élite de ses guerriers. Georges d'Amboise sut satisfaire à tous les besoins, non seulement sans recourir à de nouveaux impôts, mais encore sans revenir sur ceux qu'il avait diminués à son avénement aux affaires. A la mort d'Alexandre VI, le peuple romain et les cardinaux inclinaient à lui donner la tiare; mais, pour ôter tout prétexte d'influence au choix du conclave, il fit sortir de Rome les troupes françaises qui s'y trouvaient, et le cardinal Julien de la Rovère, qui lui donna ce conseil, se fit élire à sa place. Nommé légat (ambassadeur) du saint-siége près le roi de France, Georges d'Amboise s'acquitta de cette mission et de celle de premier ministre de Louis XII, sans qu'aucune des deux cours ait jamais eu le moindre reproche à lui faire. Cette confiance illimitée des souverains était poussée jusqu'à l'idolâtrie par le peuple français, qui a toujours compté ce prélat, sinon pour un de ses plus grands hommes d'état, du moins pour l'un de ses ministres qui ont montré le plus de sagesse, de prudence, de véritable philanthropie, et qui, non contents d'une vaine pénétration de toutes les réformes utiles, ont possédé le plus éminemment cette persévérance et ce courage d'exécution qui sont aussi de la gloire quand le bonheur public en est le prix. Les restes du cardinal furent transférés dans l'église cathédrale de Rouen, où l'on voit encore son tombeau. On sait que Louis XVIII, dans les inquiétudes et les embarras de son règne, disait souvent : Que n'ai-je pour me seconder un abbé Suger ou un cardinal d'Amboise !

AMBRE, s. m. (en lat. *ambarum*, du mot arabe *ambar*). On a donné, en français, ce nom à plusieurs substances très différentes, en ajoutant, pour chacune d'elles, une épithète servant à les distinguer. Ainsi, on a appelé *ambre blanc*, tantôt une espèce de succin de couleur blanche transparente, tantôt la cétine ou blanc de baleine; *ambre jaune*, le succin; *ambre liquide*, le styrax liquide; *ambre noir*, quelquefois le jayet, d'autres fois le ladanum; enfin *ambre gris*, la substance toute particulière qui va seule faire l'objet de cet article. Pour les autres, *voyez* Cétine, Jayet, Ladanum, Styrax liquide et Succin.—L'ambre gris est une matière solide, opaque, en masses irrégulières, de forme globuleuse, d'une consistance analogue à celle de la cire, à cassure grenue ou offrant des couches concentriques; d'une couleur gris-noirâtre, veinée de taches blanc-jaunâtre; d'une saveur fade et grasse, d'une odeur forte et suave, lorsqu'on le chauffe ou qu'on le frotte; d'un poids spécifique plus léger que celui de l'eau, susceptible de ramollir, de se fondre, de se volatiliser par l'action de la chaleur, et de s'enflammer par le contact d'un corps en ignition; insoluble dans l'eau, soluble en partie dans l'alcool, l'éther et les huiles; formant une espèce de savon avec les alcalis caustiques. — Des opinions très nombreuses ont été émises sur l'origine de cette substance. Ce serait sortir du cadre qui nous est tracé que d'entrer dans les détails qu'exigerait l'exposé de chacune d'elles; il nous suffira de dire qu'aujourd'hui on s'accorde généralement à considérer l'ambre gris comme un bézoard ou concrétion morbide formée dans les intestins, et particulièrement le cœcum, de certains cétacés, notamment le *cachalot*, *macrocéphale*,

le même qui fournit le blanc de baleine. En effet, les pêcheurs baleiniers en ont assez souvent trouvé dans le ventre des cachalots qui sont maigres, engourdis et languissants. Cette matière, soit lorsqu'elle est contenue dans les intestins de ces animaux, soit au moment où elle est rejetée au dehors, est très mollasse, et se rapporte tout à-fait, pour la couleur et l'odeur, aux excréments naturels des baleines; mais, exposée à l'air, elle ne tarde pas à perdre ces qualités désagréables, et à revêtir les propriétés que nous avons indiquées plus haut. — L'ambre gris se trouve ordinairement dans la mer ou sur les rivages qu'elle baigne, spécialement aux environs de Madagascar, de Sumatra, des Moluques, et sur les côtes du Japon, de la Chine, de Coromandel, d'Afrique et du Brésil; on en a même rencontré dans le golfe de Gascogne. Le poids des boules d'ambre varie depuis quelques onces jusqu'à deux cents livres et plus; mais les masses les plus grosses ne peuvent guère avoir été produites par un seul cachalot; il est plus probable que, liquides d'abord, elles se sont ensuite réunies et agglutinées. — L'ambre gris offre presque toujours des fragments de becs de sèches, des portions de coquilles et d'autres corps étrangers qui en altèrent la pureté. En outre, il est sujet à de fréquentes sophistications, comme toutes les substances d'un prix élevé. Ses propriétés médicamenteuses sont celles de toutes les substances aromatiques en général, c'est-à-dire qu'il est excitant et anti-spasmodique; cependant, de nos jours, il est bien peu usité en médecine. On s'en sert beaucoup au contraire dans la préparation des parfums; son odeur suave se développant par son mélange avec les autres matières odorantes, on le fait entrer dans un grand nombre de cosmétiques.

P.-L. Cottersau.

AMBROISE (Saint), célèbre Père de l'église, né vers l'an 340, probablement, à Trèves, où résidait d'ordinaire son père, préfet des Gaules. On regarda comme un heureux présage ce qui lui arriva étant encore au berceau : un essaim d'abeilles lui couvrit le visage pendant qu'il dormait dans la cour du château. Sa nourrice, étant accourue, vit avec étonnement que les abeilles entrèrent dans la bouche de l'enfant, en sortirent, et s'élevèrent dans les airs sans lui avoir fait le moindre mal. Son père, se rappelant peut-être un pareil miracle qu'on raconte de Platon, considéra cet événement comme le pronostic d'une haute destination. Il reçut une éducation conforme à son rang Les maîtres les plus habiles de Rome, où sa famille s'était retirée après la mort de son père, formèrent son esprit et son cœur. Ambroise et son frère Satyrus, après avoir terminé leurs études, se rendirent à Milan, où ils embrassèrent la carrière du droit. Ambroise s'y distingua tellement que Valentinien le nomma gouverneur de la Ligurie. Sa douceur, sa sagesse, lui gagnèrent l'estime et l'amour des peuples, que les troubles provoqués par l'arianisme avaient ruinés. Aussi, le siége épiscopal de Milan étant devenu vacant, Ambroise fut proclamé à l'unanimité évêque par les catholiques et les partisans d'Arius. Il refusa long-temps, mais inutilement, d'accepter une dignité qui lui semblait un fardeau trop pesant; il s'enfuit pendant la nuit, et se croyait sur le chemin de Pavie, lorsqu'il se retrouva contre son attente aux portes de Milan. Il céda enfin, reçut le baptême (n'étant alors que catéchumène), et huit jours après fut sacré évêque. L'église célèbre encore aujourd'hui (le 7 décembre) cet événement. Ambroise acquit dans sa nouvelle dignité la vénération générale. Il mourut en 397. Doux, humain, tolérant, sensible et modeste, il ne fit usage de sa considération que pour le bonheur de ses concitoyens et le bien de l'église catholique. Ses écrits (la meilleure édition est celle des bénédictins, en 2 volumes in-fol., 1686-90) portent le cachet de son caractère. On distingue parmi eux les deux traités des *Devoirs* et de la *Virginité*. On lui attribua aussi l'hymne ambroisienne, ou le *Te Deum*; mais il a été prouvé par un profond examen critique qu'il est

dû à un auteur inconnu. Il est néanmoins certain qu'Ambroise avait réformé le chant de l'église d'Occident ; il y introduisit peut-être le cantique antiphonique. On lui attribue encore à tort le commentaire latin sur les treize Épîtres de l'apôtre saint Paul connu sous le nom d'*Ambroisiaste*, ou de *Pseudo-Ambroise*.

AMBROISIE, *ambrosie*, du grec *ambrosia*, fait d'*a* privatif, et de *brotos*, (mortel). C'était la nourriture des dieux, selon la Fable, et elle rendait immortels comme eux tous ceux qui en mangeaient. Il paraît que cette substance, dont la composition et l'essence sont restées inconnues, avait encore d'autres propriétés, car Apollon s'en servit pour préserver de la corruption le corps de Sarpédon, tué au siége de Troie, et Vénus pour guérir les blessures d'Énée. — L'*ambroisie*, de nos jours, est une plante annuelle d'une odeur aromatique, qui tient le milieu entre les immortelles et les tanaisies.

AMBULANCE, dérivé du latin *ambulare*, marcher, est un système de secours pour les soldats blessés sur le champ de bataille et pour les autres malades, à la suite des armées. L'organisation des ambulances est une création philanthropique de la civilisation moderne, dont les meilleurs perfectionnements appartiennent à la France, et datent des glorieuses campagnes de l'empire. Ce n'est pas que les anciens aient totalement négligé les moyens de conserver des défenseurs à la patrie : on trouve dans l'histoire grecque et romaine quelques traces de chirurgie militaire ; Machaon et Podalyre ont inspiré le chantre de Troie ; mais il y a loin de cet art grossier qui consistait à extraire des flèches et à couvrir les blessures de certaines plantes décorées de vertus diverses et occultes, à cette savante organisation du service de santé moderne ; il y a loin de ces lieurs de plaie (*vulnerum deligatores*), recevant les blessés sous la tente, à nos braves chirurgiens portant des secours au courage malheureux, jusque sous le feu de l'ennemi. Ce n'est que sous l'empereur Léon VI, vers la fin du neuvième siècle, qu'on trouve des traces d'organisation spéciale pour le transport des blessés. Avant cette époque, et même postérieurement, les blessés étaient relevés et transportés par les autres combattants. La découverte de la poudre à canon dut rendre plus sensible le besoin de secours immédiats ; cependant, la chirurgie militaire demeura long-temps négligée, et nous voyons encore à la fin du seizième siècle le sort des blessés abandonné à l'ignorance des charlatans que la cupidité appelait à la suite des armées, ou aux soins bénévoles des chirurgiens que les seigneurs amenaient à leur suite. Ce ne fut que sous Henri IV que le service de santé des armées françaises reçut une apparence d'organisation qui éprouva des perfectionnements successifs jusqu'à l'époque où la France eut à lutter contre l'Europe entière. — Deux éléments servent de base à l'établissement des ambulances, ce sont les approvisionnements et le personnel. Les premiers, au début de la campagne, doivent être calculés abstraction faite des secours qu'on peut espérer rencontrer sur le théâtre de la guerre ; ils doivent être basés sur le nombre des troupes et sur la quantité probable des blessés à venir, qu'on évalue, en général, à un quart du personnel de l'armée. Une partie du matériel destiné aux secours sur le champ de bataille doit être légère, portative et mobile, comme les corps de troupes eux-mêmes ; l'autre partie, ou de réserve, est destinée à l'entretien de la première, et à l'établissement des hôpitaux temporaires, qu'on peut être obligé de créer dans des lieux dépourvus de ressources. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de faire l'énumération de tous les objets de détails dont les ambulances doivent être pourvues ; nous dirons, en général, qu'il faut savoir allier l'abondance à la simplicité des secours. — Le personnel des ambulances se compose de l'administration militaire des hôpitaux, à laquelle appartiennent les

infirmiers ou soldats d'ambulance, puis des officiers de santé de tout grade, médecins, chirurgiens, pharmaciens, qui doivent posséder des notions suffisantes pour se suppléer les uns les autres, et dont le nombre varie selon la force des corps d'armée. Grâce aux heureuses innovations apportées par Percy et Larrey dans le service des ambulances, les officiers de santé à cheval, suivis de légers caissons transportant les objets de pansement, accompagnent les combattants, pénètrent dans les lignes, relèvent et pansent les blessés à l'instant où ils sont frappés, et les transportent aux ambulances centrales établies à l'abri du feu de l'ennemi. Les chevaux et les mulets de bât remplacent les caissons dans les pays de montagnes. — Lorsque les corps d'armée marchent en avant, les blessés des ambulances sont déposés dans les hôpitaux temporaires établis et desservis par des officiers de santé détachés du service de l'armée. FORGET.

AME. Transportons notre pensée à ces temps magnifiques où la parole de Jéhovah peuplait l'espace de mondes radieux, où la terre se couvrait de fleurs et de fruits, où le soleil dorait de ses feux les vallons naissants, où mille animaux, sortis du néant, foulaient la verdure des premières forêts, se jouaient dans les ondes de l'océan, essayaient leurs ailes dans les plaines de l'air. C'est alors que, du sein de sa toute-puissance, Dieu tira celui pour qui tant de choses étaient faites. Le lion et l'éléphant reconnurent leur maître; la terre reçut l'ordre de pourvoir à ses besoins. Animal, il était le plus beau des animaux; intelligence, il fut l'image de Dieu. — Plus on étudie les secrets de l'ame, plus on est confondu par le cachet de grandeur que lui imprima l'Éternel. Emprisonnée dans un corps de boue, soumise, depuis la chute de l'homme, aux arrogants besoins de cet esclave, cette ame a calculé les distances des astres, découvert les lois qui régissent l'univers, forcé Dieu dans les retranchements de son immensité. Des blocs de rochers, façonnés en colonnes, dessinés en chapiteaux légers, élevèrent jusqu'au ciel la pensée de Michel-Ange. Une toile et des couleurs devinrent sous les doigts de Raphael des figures aériennes que l'on dirait rêvées par les anges; des signes gravés sur l'écorce ou le papier excitèrent d'âge en âge mille sensations délicieuses. La pensée de l'homme a conquis le secret de se survivre à elle-même : elle obéit à sa destinée, qui la pousse à l'immortalité, même sur la terre. — A l'exception de quelques insensés orgueilleux, qui, pour se faire un nom, risquèrent le bonheur du genre humain, peut-être encore de deux ou trois peuplades sauvages reculées jusqu'à l'instinct des brutes, toutes les nations ont reconnu dans l'homme une substance indépendante du corps, et source de la volonté et de l'intelligence. Il a fallu le travail des siècles et les lumières d'une religion dégagée des sens pour faire entrer l'homme plus avant dans les mystères de son ame. L'antiquité ne fit que les effleurer. Elle concevait l'existence de l'ame, mais qu'était-ce? une matière plus subtile que le corps, un feu invisible et impalpable. La réponse devait être faite par ces philosophes de l'Évangile qui, plus sublimes, quoique plus simples que ceux du Portique, montraient pour garants de leurs paroles, d'une main le ciel, de l'autre les autels de l'erreur que la croix de leur maître avait brisés. — Sorti des langes du polythéisme, l'esprit humain se comprit lui-même. Il vit avec clarté que la matière, quelque subtile qu'elle soit, n'est qu'une esclave brute et inerte; qu'il n'y a nulle analogie possible entre les phénomènes de l'ame et les phénomènes des corps. Comment des atomes pourraient-ils représenter l'idée du juste et de l'injuste, former dans mon imagination le tableau d'une ville, d'une partie du monde? On ne peut, sans une répugnance horrible, supposer qu'une pierre juge et sente. Cependant, entre une pierre et une ame matérielle, il n'y aurait d'autre différence que celle qui existe entre le fer et l'air. Ce seraient deux corps variés par l'espèce, mais semblables par

toutes les propriétés qui sont l'essence de la matière. Ainsi, l'ame serait composée de molécules et d'atomes, qui tous auraient de l'étendue, un côté droit, un côté gauche. Ses opérations seraient de même nature, par exemple, qu'une feuille ou des fruits sortant d'un arbre; un jugement aurait une forme et des parties; un acte de la volonté, de l'étendue, de l'épaisseur : supposition intolérable, qui occupe de grands philosophes et qui fait sourire les gens simples. On a donc conclu que l'ame est une substance absolument immatérielle, puisqu'elle ne peut avoir aucune des propriétés que l'on remarque dans tous les corps. — Mais les bêtes pensent? je le sais, et n'ignore point que cette question a fait du bruit dans l'école. Elle me paraît jugée par un seul mot. Dieu ne peut pas ordonner que deux et deux fassent cinq; Dieu ne peut ordonner non plus que la matière pense, puisque la pensée est, de sa nature, simple et immatérielle. Donc, tout être qui pense, fût-il un ciron, ne peut penser par son corps. Donc les bêtes ont une ame. Mais, à cela près de son immatérialité, est-elle semblable à la nôtre? Si ceci mérite une réponse, je ne ferai que celle de Cicéron : « Il n'y a point d'opinion si absurde qui ne soit défendue par quelques philosophes. » — De là nous passons à un mystère dont l'Éternel s'est réservé le secret. L'homme peut comprendre que son corps est soumis à une substance plus parfaite, qui agit sur cette matière brute, comme Dieu agit sur l'univers. Mais quels sont les liens qui unissent si intimement deux substances si dissemblables? l'homme l'ignorera toujours. Son ame existe, son ame est simple et de la même nature que Dieu. Mais, après lui avoir permis d'atteindre à ces vérités, l'Éternel a posé son doigt : « Tu n'iras pas plus loin. » L'orgueilleux qui veut avancer éprouve le même éblouissement que l'imprudent voyageur qui se penche au bord d'un abîme. — Tous les actes de volonté et d'intelligence viennent de l'ame. Pourquoi donc un enfant, sortant du sein de sa mère, est-il incapable de les former? est-ce parce que son corps est faible? mais qu'importe le corps? ce n'est pas lui qui veut ni qui comprend. Non, mais il sert d'instrument à l'ame, qui veut et qui comprend. Pour que l'ame juge la grandeur d'une maison, il faut que les yeux la voient; pour qu'elle comprenne la beauté d'un concert, il faut que l'oreille l'entende. Il faut donc que les nerfs qui communiquent des yeux et de l'oreille au cerveau aient acquis le degré de force convenable; il faut que le cerveau lui-même, si nécessaire aux opérations de l'ame, atteigne la perfection qui lui est propre. L'ame n'est point altérée par le mauvais état de l'instrument; elle attend qu'il puisse servir, elle est condamnée jusque là à une véritable inertie. Ainsi, le brouillard qui cache le soleil ne lui ôte réellement ni son foyer de lumière ni sa chaleur : à mesure qu'il se dissipe, cet astre se montre aux yeux et les éblouit bientôt de toute sa gloire. — On comprendra, en suivant le même raisonnement, pourquoi une chute sur la tête, une fièvre cérébrale, peuvent déranger les facultés intellectuelles. L'harmonie entre l'âme et le corps doit être parfaite. Si dans une horloge une roue se brise, l'aiguille ne pourra plus marquer les heures. Donc, si telle partie du cerveau qui servait à l'âme pour exercer la mémoire se dérange, jusqu'à ce que l'ordre renaisse, l'ame restera inerte sous le rapport de la mémoire. — La nomenclature que les philosophes ont faite des facultés et des opérations de l'esprit fait tomber souvent dans des idées fausses. Regardons l'ame comme un être simple qui prend le nom d'*intelligence* quand il combine des rapports, de *jugement* quand il tire des conclusions, de *volonté* quand il se détermine. La mémoire est comme un vaste réservoir où s'entassent les idées. C'est à elle qu'est due principalement cette perfection de l'esprit qui vient avec les années. L'ame ne s'accroît pas dans le sens des corps. Mais, comme elle n'est jamais en repos, qu'elle est dévorée d'un impérieux besoin d'activité, chaque jour

lui apporte de nouvelles richesses. Ces richesses, conservées par la mémoire, la mènent à d'autres comme les degrés d'une échelle. Aussi, indépendamment du cerveau, dont le plus ou moins d'intensité nuit à ses opérations, elle se fortifie elle-même. Si un enfant naissait avec des organes perfectionnés, il n'est pas douteux qu'il serait immensément loin d'un homme de trente ans, car il n'aurait aucune idée acquise. — Ce serait peut-être ici l'occasion d'entrer dans la grande querelle des sensations et des idées; mais ces questions seront traitées à part dans cet ouvrage. Il en est une tout autrement importante, défendue courageusement par les uns, attaquée violemment par les autres; question sublime, honorable pour ses défenseurs, couvrant ses adversaires de honte; source de tout ordre et de toute justice, l'*immortalité de l'ame*. L'homme est-il jeté sur la terre pour y accomplir les destins d'une brute, manger et mourir? Doit-il être le jouet de la force, se nourrir de pleurs, sans aucun espoir de consolation? Les lois sont-elles des inventions faites pour assurer le repos des riches, et condamner l'immense majorité du genre humain à la misère et à l'esclavage? Dieu n'est-il plus un être souverainement juste, mais un tyran capricieux, qui s'est joué de ses créatures et leur a promis ce qu'il ne veut pas tenir? Toutes ces questions, et bien d'autres, seront résolues affirmativement si vous niez que l'ame soit immortelle. Quel intérêt ont donc certains hommes pour détruire la base de toute vérité, de toute vertu, de tout bonheur? Pourquoi Dieu, qui créa l'ame à son image, et l'on s'en aperçoit, à part les lumières de l'Écriture, l'anéantirait-il après la séparation du corps? pour faire plaisir aux philosophes? Un être si immense, disent-ils, le créateur de tant de millions de mondes, ne peut s'abaisser jusqu'à une créature aussi chétive que l'homme. Que lui fait la petitesse de nos corps? Quand ils auraient la grandeur du soleil, est-ce par la taille que Dieu nous juge? Une seule ame lui est plus précieuse que les mondes dont il a semé l'espace, car cette ame peut le comprendre et l'aimer. Ceux-ci ne font que raconter sa gloire et ne la sentent pas. — Homme, si Dieu t'a créé, s'il a gravé sur ta face l'empreinte de la majesté et de la puissance; si, parmi tant d'animaux, les uns sont tes amis, d'autres tes nourriciers, presque tous tes esclaves; si le printemps vient tous les ans fleurir tes jardins, l'été mûrir tes fruits, l'automne emplir tes celliers, n'outrage point l'auteur de tant de bienfaits. C'est lui qui donna tant de grâce au sourire de ta compagne, c'est lui qui mit entre tes yeux et la verdure des champs l'harmonie la plus douce; et tu veux qu'après avoir versé sur toi les trésors de sa bonté et de sa puissance, il te regarde comme ces vils animaux qu'il a créés par milliers pour ton service! Ah! pourquoi Dieu anéantirait-il mon ame, quand son immortalité importe à sa gloire! Ne lui a-t-il pas donné l'idée d'un bonheur qu'elle n'atteindra pas sur la terre? Ne lui fait-il pas éprouver après chaque désir satisfait un ennui, une lassitude, qui semblent dire: Tu es fait pour d'autres destins et d'autres plaisirs? N'a-t-il pas attaché un charme indicible à la pensée de cette éternité après laquelle je soupire? et il m'aurait trompé! il me séduirait par un vain fantôme? il aurait inscrit dans mon cœur l'obligation d'être vertueux, quand cette vertu difficile, pratiquée par mille sacrifices, resterait absolument sans récompense! Non, non, ou l'ame est immortelle, ou Dieu n'est pas. Je préfère me réfugier dans le gouffre épouvantable de l'athéisme que de croire à un Dieu inconséquent, perfide et menteur. — Que les hommes sont étranges en fait d'inconséquences! Ces fameux raisonneurs, qui décident dans leur sagesse que l'ame meurt avec le corps, ne veulent point renoncer à parler d'honneur et de vertu. Ils ne voient pas qu'être vertueux sans croire à l'immortalité de l'ame, c'est le comble de l'absurdité et de la sottise. En quoi consiste la vertu? — A remplir ses devoirs. — Quels sont ces devoirs? — De faire du bien aux hommes. — Pourquoi

ferais-je du bien aux hommes? — Pour qu'ils m'en fassent. — Et s'ils ne m'en font pas? — Vous jouires d'une bonne conscience.— Qu'est-ce que la conscience? — Répondez, docteurs, si l'ame n'est pas immortelle, qu'est-ce que la conscience? qu'est-ce que le juste, l'injuste? Des mots sonores, vides de sens. Il n'est pour le matérialiste qu'un seul code, son égoïsme. Il se ment à lui-même s'il ne le pousse pas à ses dernières conséquences. Il n'y a de lois pour lui que celles qui l'obligent par la crainte du glaive. Mais ce n'est pas à son cœur qu'elles commandent, c'est à sa lâcheté. — L'immortalité de l'ame, seule sanction possible de toute idée religieuse, est au fond de toutes les grandes époques de l'histoire. Au contraire, dès que cette croyance s'affaiblit, vous êtes certain qu'un état tombe en décadence. Je n'irai pas loin chercher des preuves. Considérez l'état de la France depuis Louis VI : c'est une vaste scène qui vous offre, ici un Sardanapale endormi sur le sein d'une prostituée, là des femmes sorties des repaires infects de la débauche publique, étalant sur le trône l'insolence du vice, et plus loin une rage passionnée contre la vertu, contre la raison, contre tout ce qu'il y a de grand dans l'homme, un roi jugé comme malfaiteur par quelques athées que trente millions d'hommes laissaient faire; des massacres organisés dans toutes les villes avec l'audace d'un sang-froid qui eût étonné Néron; la pudeur des femmes mise à l'encan sur les places; l'ignorance et l'abrutissement décrétés comme fondements d'une éducation nationale; enfin, un tel renversement dans l'ordre social qu'auprès de ces temps d'horreur, ceux de Domitien et de Commode semblent l'âge d'or. A aucune époque la croyance de Dieu et de l'immortalité de l'ame n'a paru plus affaiblie; à aucune époque vous ne voyez la nature humaine plus dégradée. Il reparut, après ces tempêtes affreuses, des hommes que le ciel suscite quand il veut sauver les hommes. La muse divine de Châteaubriand soupira des accents qui rendirent à l'ame la conscience de ses destinées. Un nouveau Père de l'église, aussi simple dans sa modestie que sublime dans son talent, La Mennais, vint s'asseoir sur les ruines du siècle, et apprendre à ses concitoyens avilis le vrai secret de leur misère. Inspiré par Dieu et par son cœur, Lamartine fit entendre de délicieuses mélodies, et sembla ravir aux anges leur poésie céleste. Guidée par ces grands hommes, une génération s'est formée, qui sent le besoin de combler les vides du cœur, et qui, aussi grande et aussi belle que ses doctrines, rendra peut-être à sa patrie l'antique éclat de sa gloire. — Matérialistes, je ne vous dis plus qu'un mot : Pourquoi vous plaisez-vous à désenchanter la vie? que vous ont fait les millions d'infortunés qui pleurent sur la terre, pour leur ôter le seul espoir qui sèche les larmes? Vous-même, vous que je plains comme des insensés, pourquoi renoncer volontairement à un bonheur plus réel que vos vains plaisirs? Enfants d'Adam comme nous, vous laissez parfois vos sueurs sur le triste héritage du premier père. Pèlerins sur la terre, vous cherchez vainement à fuir ses épines. Pour celui qui voit un but après cette route tortueuse, quel repos dans son cœur! quelle consolation céleste! Demain finira son voyage, demain, débarrassée de ses entraves, son ame ira se rejoindre à l'auteur de son immortalité! L'incrédule marche aussi; mais, après avoir cueilli quelques fleurs, il arrive de force à deux abîmes, l'un est celui du néant, l'autre celui d'une vengeance aussi terrible que la main dont elle part est puissante. Dans lequel doit-il tomber? Lorau-d'Amboise.

AME (Maladies de l' [*v.* Folie]).

AMÉLIE (Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strelitz), reine de Prusse, née le 16 mars 1776 à Hanôvre, mariée le 20 avril 1793 au prince de Prusse, depuis roi sous le nom de Frédéric-Guillaume III, morte le 19 juillet 1810, à l'âge de trente-cinq ans. — La beauté, les grâces, l'esprit, l'instruction de la jeune Amélie, en avaient fait dès l'âge de dix-sept ans une de ces créatures

de prédilection qui, dans quelque rang qu'elles se trouvent, exercent sur les autres un ascendant plus puissant que celui de la naissance et de la grandeur. Elle n'eût point occupé un trône qu'elle n'en aurait pas moins été une de ces femmes remarquables qui, aux touchantes qualités de leur sexe, joignent cette décision, cette énergie, qui, dans les rangs inférieurs de la société, sont ordinairement le partage des hommes, mais que, depuis quelques générations, la plupart des rois et des princes de l'Europe ont l'extrême galanterie de laisser aux femmes de leur sang : témoin l'époux de la grande Marie-Thérèse, témoin ses gendres de Naples et de Versailles. Assez bon soldat, assez honnête homme, Frédéric-Guillaume III, tout comme Louis XVI à l'égard de Marie-Antoinette, n'avait pas en lui l'étoffe nécessaire pour primer dans le ménage et sur le trône avec une compagne aussi richement dotée, tant au physique qu'au moral, que l'était Amélie-Willelmine. Voyant d'ailleurs l'enthousiasme, tout voisin de l'adoration, que les Prussiens avaient pour leur jeune reine, il dut se laisser gouverner par celle qui savait entourer sa vie des plus séduisants prestiges. Vive, passionnée, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, féodale et chevaleresque dans ses affections, dans ses haines, dans ses manières de voir, Amélie devait d'instinct abominer la révolution française, et son glorieux héritier, Napoléon. Lui, de son côté, ne voyait de place pour les femmes que dans leur ménage, dans leur boudoir tout au plus, et détestait celles qui se mêlaient de régiments, d'intrigues de cour et de tracasseries politiques. Il y avait donc antipathie bien décidée entre l'empereur des Français et la reine de Prusse; elle ne trouva pas plus grâce devant lui que madame de Staël, reine aussi, mais d'une coterie puissante, et qui lui a survécu. Ces deux ennemies n'ont pas laissé de lui faire du tort en Europe, car, dans nos sociétés de décrépitude, de charlatanisme et d'intrigue, il est, même pour un conquérant, tels auxiliaires en jupe et en cornette qui font bien autant que des armées. Ces sentiments réciproques d'Amélie et de Napoléon servent à expliquer leur conduite; et si, lors de la rupture de 1806 entre la Prusse et la France, la princesse se montra emportée, téméraire, inconséquente, le héros de Friedland ne se piqua nullement de courtoisie, et manqua envers elle aux plus simples convenances. Il paraît prouvé que, sans sa femme, Frédéric-Guillaume serait, en 1805, resté fidèle aux traités faits avec la France. Sans doute, la politique aventureuse de la reine avait pour elle l'opinion publique en Prusse; mais, quand on s'arroge un rôle dans l'état, il faut savoir s'élever au-dessus des illusions du moment. On a beaucoup parlé des motifs peu diplomatiques qui, lors du traité secret signé à Postdam par Alexandre, auraient amené des entrevues mystérieuses entre l'autocrate et la reine : ces propos acquièrent sans doute quelque vraisemblance lorsque, dans sa pensée, on met ces deux nobles et séduisantes figures à côté de l'insignifiant visage d'un tiers fort intéressé dans cette affaire. Mais c'est précisément parce que la chose était si facile à supposer qu'il faut se défier de la médisance. Quoi qu'il en soit, les caricatures et les libelles ne firent pas faute; mais aucuns ne furent plus sanglants que les bulletins de la campagne de 1806. A quoi pensait Napoléon, de souffrir que des phrases effrontées se glissassent dans ces feuilles consacrées à l'héroïsme français, dans ces légères, mais immortelles chroniques destinées à être lues par toutes les nations, à passer dans toutes les mains, à impressionner tous les esprits, tous les âges? Vainqueur, c'était peu généreux; chef d'un grand peuple, c'était peu moral. Voici comme le 17e bulletin décrit une de ces indécentes caricatures : « On y voit, dit le rédacteur, le bel empereur de Russie; près de lui, la reine; et de l'autre côté le roi, qui lève la main sur le tombeau de Frédéric. La reine elle-même, drapée d'un schall, à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur, et

a l'air de regarder l'empereur de Russie. » D'aotres bulletins comparent cette princesse à Armide mettant le feu à son palais, ou bien ils font l'inventaire de son boudoir. A ces traits, on ne reconnaît pas la serre puissante de l'aigle qui pensa étouffer les deux aiglons prussiens, et qui, en définitive, ne s'en abstint que par pure générosité. Mais insulter ainsi la femme, pour ensuite se montrer magnanime envers le mari, c'était manquer à la fois de politique et de savoir-vivre. Il lui eût été facile de prendre un ton plus digne pour blâmer la reine de Prusse, qui, dans le fond, était coupable d'avoir poussé son époux à la guerre. A l'ouverture de la campagne de 1806, elle voulut suivre le quartier-général, où sa présence excita parmi les troupes un enthousiasme de parade, qui ne tint pas contre les masses et l'impétuosité française. Après la défaite d'Iéna, elle arriva fugitive à Berlin, d'où elle était partie quelques jours auparavant, ne rêvant que gloire et que triomphes. A Custrin, elle rejoignit son mari, qui fuyait comme elle, et ne le quitta plus. Avant et après la bataille d'Eylau, l'empereur Napoléon, pour détacher le roi de Prusse de l'alliance d'Alexandre, lui offrit des conditions avantageuses : Frédéric-Guillaume, toujours inspiré par la reine, refusa, et le désastre de Friedland vint donner aux époux une nouvelle leçon, dont la Prusse paya tous les frais. A cette dernière catastrophe, le courage d'Amélie ne se démentit pas. Faut-il la suivre aux entrevues de Tilsitt, où, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*, elle se montra grande comédienne et habile coquette; où, au dire des écrivains de Prusse, elle déploya beaucoup de convenance, de grâce et de dignité? Le lecteur curieux de ces sortes d'anecdotes trouvera dans les mémoires et les publications du temps toutes les pièces du procès qu'on a fait, d'un côté à la courtoisie de Napoléon, de l'autre à la fidélité conjugale de la reine de Prusse : question, au reste, qui a perdu une partie de son intérêt, puisque Amélie, Napoléon, Alexandre, dorment aujourd'hui dans la tombe, et que Frédéric-Guillaume, qu'on croyait inconsolable, a pris une autre compagne pour partager, sinon son trône, du moins son lit. Mais quelques mots encore sur les deux dernières années de cette jeune reine, sitôt moissonnée. De retour à Memel, triste capitale des états démembrés de son mari, Amélie n'était plus cette jeune Allemande vive, folâtre, entourée de tous les prestiges de la grandeur, du plaisir et de la coquetterie : c'était désormais une épouse attentive, une mère dévouée, une reine majestueuse de résignation. La religion et l'étude lui offrirent alors de nobles consolations, et l'auteur du *Wilhelm Meister*, production philosophique pleine de génie, Gœthe, rappelait avec orgueil qu'elle avait puisé dans la lecture de ce livre de nouveaux motifs de courage et de réconfort. Depuis la catastrophe de 1806, la santé d'Amélie était languissante. Au mois de juin 1810, comme elle se rendait chez le duc son père, au château de Hohenzorch, elle fut attaquée d'une fièvre qui l'emporta au bout d'un mois. Un simple monument élevé sur la lisière d'une forêt atteste au voyageur la place où elle ressentit les premières atteintes de son mal. Frédéric-Guillaume lui a fait élever un royal monument; mais, ce qui vaut mieux, il est resté d'Amélie, parmi les Prussiens, un souvenir tendre et doux, comme peuvent le nourrir les bonnes et indulgentes ames germaniques : eh! pourquoi non? les Prussiens avaient vu sa résignation dans le malheur; ils savaient que l'enthousiasme national était chez leur reine une passion profonde, et ils lui avaient pardonné ses erreurs.

Ch. Du Rozoir.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

A

TABLE.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.